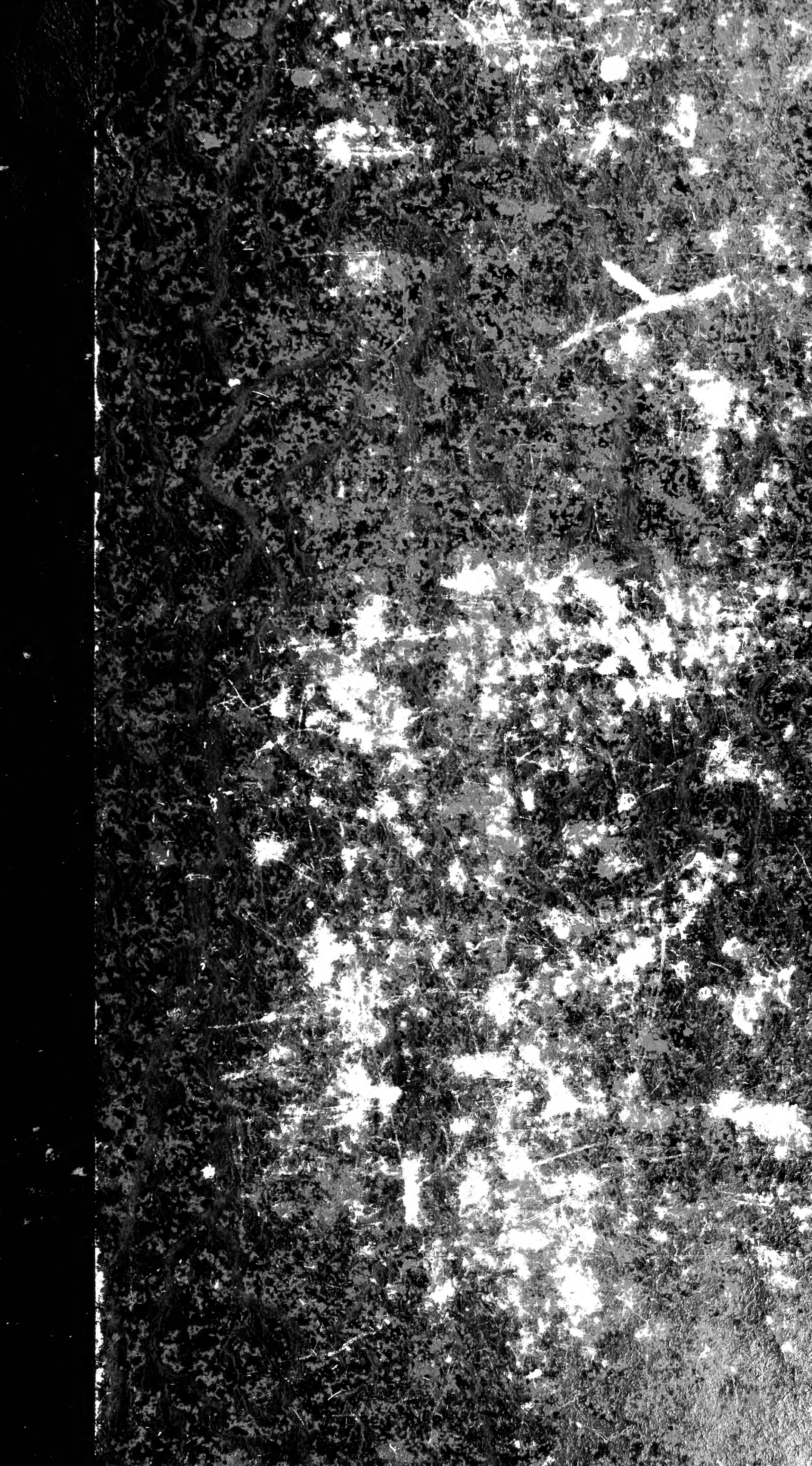



ASSOCIATED MEDICAL SERVICES INCORPORATED 1937
MEDICAL CARE BY PREPAYMENT



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME IV.

PARIS — IMPRIMERIE CLAYE ET TAILLEFER,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC DES EXTRAITS DE DAUBENTON

ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER.

TOME QUATRIÈME

MAMMIFÈRES. — II.



PARIS

AU BUREAU DES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

RUE DU BATTOIR SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 19.

—

MDCCCXLVIII

HISTOIRE NATURELLE.

ANIMAUX CARNASSIERS.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des animaux utiles : les animaux nuisibles sont en bien plus grand nombre ; et quoiqu'en tout ce qui nuit paraisse plus abondant que ce qui sert, cependant tout est bien, parce que dans l'univers physique le mal concourt au bien, et que rien en effet ne nuit à la nature. Si nuire est détruire des êtres animés, l'homme, considéré comme faisant partie du système général de ces êtres, n'est-il pas l'espèce la plus nuisible de toutes? Lui seul immole, anéantit plus d'individus vivants, que tous les animaux carnassiers n'en dévorent. Ils ne sont donc nuisibles que parce qu'ils sont rivaux de l'homme, parce qu'ils ont les mêmes appétits, le même goût pour la chair, et que, pour subvenir à un besoin de première nécessité, ils lui disputent quelquefois une proie qu'il réservait à ses excès ; car nous sacrifions plus encore à notre intempérance, que nous ne donnons à nos besoins. Destructeurs nés des êtres qui nous sont subordonnés, nous épuiserions la nature si elle n'était inépuisable, si par une fécondité aussi grande que notre déprédation, elle ne savait se réparer elle-même et se renouveler. Mais il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction : quelque grande, quelque prématurée que soit donc la dépense de l'homme et des animaux carnassiers, le fonds, la quantité totale de substance vivante n'est point diminuée ; et s'ils précipitent les destructions, ils hâtent en même temps des naissances nouvelles.

Les animaux qui, par leur grandeur, figurent dans l'univers, ne font que la plus petite partie des substances vivantes ; la terre fourmille de petits animaux. Chaque plante, chaque graine, chaque particule de matière organique contient des milliers d'atomes animés. Les végétaux paraissent être le premier fonds de la nature, mais ce fonds de subsistance, tout abondant, tout inépuisable qu'il est, suffirait à peine au nombre encore plus abondant d'insectes de toute espèce. Leur pullulation, tout aussi nombreuse et souvent plus prompte que la reproduction des plantes, indique assez combien ils sont surabondants : car les plantes ne se reproduisent que tous les ans, il faut une saison entière pour en former la graine ; au lieu que dans les insectes, et surtout dans les plus petites espèces, comme celle des pucerons, une seule saison suffit à plusieurs générations. Ils multiplieraient donc plus que les plantes, s'ils n'étaient détruits par d'autres animaux, dont ils paraissent être la pâture naturelle, comme les herbes et les graines semblent être la nourriture préparée pour eux-mêmes. Aussi parmi les insectes y en a-t-il beaucoup qui ne vivent que d'autres insectes ; il y en a même quelques espèces qui, comme les araignées, dévorent indifféremment les autres espèces et la leur : tous servent de pâture aux oiseaux, et les oiseaux domestiques et sauvages nourrissent l'homme, ou deviennent la proie des animaux carnassiers.

Ainsi la mort violente est un usage presque aussi nécessaire que la loi de la mort naturelle ; ce sont deux moyens de destruction et de renouvellement, dont l'un sert à entretenir la jeunesse perpétuelle de la nature, et dont l'autre maintient l'ordre de ses productions, et peut seul limiter le nombre dans les espèces. Tous deux sont des effets dépendants des causes générales : chaque individu qui naît, tombe de lui-même au bout d'un temps ; ou, lorsqu'il est prématurément détruit par les autres, c'est

qu'il était surabondant. Eh! combien n'y en a-t-il pas de supprimés d'avance! que de fleurs moissonnées au printemps! que de races éteintes au moment de leur naissance! que de germes anéantis avant leur développement! L'homme et les animaux carnassiers ne vivent que d'individus tout formés, ou d'individus prêts à l'être : la chair, les œufs, les graines, les germes de toute espèce font leur nourriture ordinaire; cela seul peut borner l'exubérance de la nature. Que l'on considère un instant quelqu'une de ces espèces inférieures qui servent de pâture aux autres, celle des harengs, par exemple; ils viennent par milliers s'offrir à nos pêcheurs; et après avoir nourri tous les monstres des mers du nord, ils fournissent encore à la subsistance de tous les peuples de l'Europe pendant une partie de l'année. Quelle pullulation prodigieuse parmi ces animaux! et, s'ils n'étaient en grande partie détruits par les autres, quels seraient les effets de cette immense multiplication! eux seuls couvriraient la surface entière de la mer : mais bientôt se nuisant par le nombre, ils se corromparaient, ils se détruiraient eux-mêmes; faute de nourriture suffisante, leur fécondité diminuerait; la contagion et la disette feraient ce que fait la consommation; le nombre de ces animaux ne serait guère augmenté, et le nombre de ceux qui s'en nourrissent serait diminué. Et, comme l'on peut dire la même chose de toutes les autres espèces, il est donc nécessaire que les unes vivent sur les autres; et dès lors la mort violente des animaux est un usage légitime, innocent, puisqu'il est fondé dans la nature, et qu'ils ne naissent qu'à cette condition.

Avouons cependant que le motif par lequel on voudrait en douter fait honneur à l'humanité : les animaux, du moins ceux qui ont des sens, de la chair et du sang, sont des êtres sensibles; comme nous, ils sont capables de plaisir et sujets à la douleur. Il y a donc une espèce d'insensibilité cruelle, à sacrifier, sans nécessité, ceux surtout qui nous approchent, qui vivent avec nous, et dont le sentiment se réfléchit vers nous en se marquant par les signes de la douleur; car ceux dont la nature est différente de la nôtre ne peuvent guère nous affecter. La pitié naturelle est fondée sur les rapports que nous avons avec l'objet qui souffre; elle est d'autant plus vive que la ressemblance, la conformité de nature est plus grande : on souffre en voyant souffrir son semblable. *Compassion*, ce mot exprime assez que c'est une souffrance, une passion qu'on partage; cependant c'est moins l'homme qui souffre, que sa propre nature qui pâtit, qui se révolte machinalement et se met d'elle-même à l'unission de douleur. L'âme a moins de part que le corps à ce sentiment de pitié naturelle, et les animaux en sont susceptibles comme l'homme; le cri de la douleur les émeut; ils accourent pour se secourir; ils reculent à la vue d'un cadavre de leur espèce. Ainsi l'horreur et la pitié sont moins des passions de l'âme que des affections naturelles, qui dépendent de la sensibilité du corps et de la similitude de la conformation; ce sentiment doit donc diminuer à mesure que les natures s'éloignent. Un chien qu'on frappe, un agneau qu'on égorge, nous font quelque pitié; un arbre que l'on coupe, une huître qu'on mord, ne nous en font aucune.

Dans le réel, peut-on douter que les animaux, dont l'organisation est semblable à la nôtre, n'éprouvent des sensations semblables? Ils sont sensibles, puisqu'ils ont des sens; et ils le sont d'autant plus que ces sens sont plus actifs et plus parfaits. Ceux au contraire dont les sens sont obtus ont-ils un sentiment exquis? et ceux auxquels il manque quelque organe, quelque sens, ne manquent-ils pas de toutes les sensations qui y sont relatives? Le mouvement est l'effet nécessaire de l'exercice du sentiment. Nous avons prouvé que, de quelque manière qu'un être fût organisé, s'il a du sentiment, il ne peut manquer de le marquer au dehors par des mouvements extérieurs. Ainsi les plantes, quoique bien organisées, sont des êtres insensibles, aussi bien que les animaux qui, comme elles, n'ont nul mouvement apparent. Ainsi parmi les animaux, ceux qui n'ont, comme la plante appelée *sensitive*, qu'un mouvement sur eux-mêmes, et qui sont privés du mouvement progressif, n'ont encore que très-peu de sentiment; et enfin ceux même qui ont un mouvement progressif, mais qui, comme des automates, ne font qu'un petit nombre de choses, et les font toujours de la même façon, n'ont qu'une faible portion de sentiment, limitée à un petit nombre d'objets. Dans l'espèce humaine, que d'automates! combien l'éducation, la communication respective des idées n'augmentent-elles pas la quantité, la vivacité du sentiment! quelle différence à cet égard entre l'homme

sauvage et l'homme policé, la paysanne et la femme du monde! Et de même parmi les animaux, ceux qui vivent avec nous deviennent plus sensibles par cette communication, tandis que ceux qui demeurent sauvages n'ont que la sensibilité naturelle, souvent plus sûre, mais toujours moindre que l'acquise.

Au reste, en ne considérant le sentiment que comme une faculté naturelle, et même indépendamment de son résultat apparent, c'est-à-dire des mouvements qu'il produit nécessairement dans tous les êtres qui en sont doués, on peut encore le juger, l'estimer et en déterminer à peu près les différents degrés par des rapports physiques, auxquels il me paraît qu'on n'a pas fait assez d'attention. Pour que le sentiment soit au plus haut degré dans un corps animé, il faut que ce corps fasse un tout, lequel soit non-seulement sensible dans toutes ses parties, mais encore composé de manière que toutes ces parties sensibles aient entre elles une correspondance intime, en sorte que l'une ne puisse être ébranlée sans communiquer une partie de cet ébranlement à chacune des autres. Il faut de plus qu'il y ait un centre principal et unique auquel puissent aboutir ces différents ébranlements, et sur lequel, comme sur un point d'appui général et commun, se fasse la réaction de tous ces mouvements. Ainsi l'homme, et les animaux qui par leur organisation ressemblent le plus à l'homme, seront les êtres les plus sensibles; ceux au contraire qui ne font pas un tout aussi complet, ceux dont les parties ont une correspondance moins intime, ceux qui ont plusieurs centres de sentiment, et qui, sous une même enveloppe, semblent moins renfermer un tout unique, un animal parfait, que contenir plusieurs centres d'existence séparés ou différents les uns des autres, seront des êtres beaucoup moins sensibles. Un polype que l'on coupe et dont les parties divisées vivent séparément; une guêpe dans la tête, quoique séparée du corps, se meut, vit, agit, et même mange comme auparavant; un lézard auquel, en retranchant une partie de son corps, on n'ôte ni le mouvement, ni le sentiment; une écrevisse, dont les membres amputés se renouvellent; une tortue, dont le cœur bat longtemps après avoir été arraché; tous les insectes dans lesquels les principaux viscères, comme le cœur et les poumons, ne forment pas un tout au centre de l'animal, mais sont divisés en plusieurs parties, s'étendent le long du corps, et font, pour ainsi dire, une suite de viscères, de cœurs et de trachées; tous les poissons, dont les organes de la circulation et de la respiration n'ont que peu d'action et diffèrent beaucoup de ceux des quadrupèdes, et même de ceux des cétacées; enfin tous les animaux dont l'organisation s'éloigne de la nôtre, ont peu de sentiment, et d'autant moins qu'elle en diffère plus.

Dans l'homme et dans les animaux qui lui ressemblent, le diaphragme paraît être le centre du sentiment: c'est sur cette partie nerveuse que portent les impressions de la douleur et du plaisir; c'est sur ce point d'appui que s'exercent tous les mouvements du système sensible. Le diaphragme sépare transversalement le corps entier de l'animal, et le divise assez exactement en deux parties égales, dont la supérieure renferme le cœur et les poumons, et l'inférieure contient l'estomac et les intestins. Cette membrane est douée d'une extrême sensibilité; elle est d'une si grande nécessité pour la propagation et la communication du mouvement et du sentiment, que la plus légère blessure, soit au centre nerveux, soit à la circonférence, ou même aux attaches du diaphragme, est toujours accompagnée de convulsions, et souvent suivie d'une mort violente. Le cerveau, qu'on a dit être le siége des sensations, n'est donc pas le centre du sentiment, puisqu'on peut au contraire le blesser, l'entamer, sans que la mort suive, et qu'on a l'expérience qu'après avoir enlevé une portion considérable de la cervelle, l'animal n'a pas cessé de vivre, de se mouvoir, et de sentir dans toutes ses parties.

Distinguons donc la sensation du sentiment: la sensation n'est qu'un ébranlement dans le sens, et le sentiment est cette même sensation devenue agréable ou désagréable par la propagation de cet ébranlement dans tout le système sensible: je dis la sensation devenue agréable ou désagréable, car c'est là ce qui constitue l'essence du sentiment; son caractère unique est le plaisir ou la douleur, et tous les mouvements qui ne tiennent ni de l'un, ni de l'autre, quoiqu'ils se passent au-dedans de nous-mêmes, nous sont indifférents et ne nous affectent point. C'est du sentiment que dépend tout le mouvement extérieur et l'exercice de toutes les forces de l'animal; il n'agit qu'autant qu'il est affecté, c'est-à-dire autant qu'il sent; et cette même partie, que nous regardons comme le centre du sen

timent, sera aussi le centre des forces, ou, si l'on veut, le point d'appui commun sur lequel elles s'exercent. Le diaphragme est dans l'animal ce que le collet est dans la plante: tous deux les divisent transversalement; tous deux servent de point d'appui aux forces opposées ; car les forces qui dans un arbre poussent en haut les parties qui doivent former le tronc et les branches, portent et appuient sur le collet, aussi bien que les forces opposés qui poussent en bas les parties qui forment les racines.

Pour peu qu'on s'examine, on s'apercevra aisément que toutes les affections intimes, les émotions vives, les épanouissements de plaisir, les saisissements, les douleurs, les nausées, les défaillances, toutes les impressions fortes des sensations devenues agréables ou désagréables, se font sentir au-dedans du corps, à la région même du diaphragme. Il n'y a au contraire nul indice de sentiment dans le cerveau, et l'on n'a dans la tête que les sensations pures, ou plutôt les représentations de ces mêmes sensations simples et dénuées des caractères du sentiment: seulement on se souvient, on se rappelle que telle ou telle sensation nous a été agréable ou désagréable; et si cette opération, qui se fait dans la tête, est suivie d'un sentiment vif et réel, alors on en sent l'impression au-dedans du corps et toujours à la région du diaphragme. Ainsi, dans le fœtus, où cette membrane est sans exercice, le sentiment est nul, ou si faible qu'il ne peut rien produire: aussi les petits mouvements que le fœtus se donne sont plutôt machinaux que dépendants des sensations et de la volonté.

Quelle que soit la matière qui sert de véhicule au sentiment, et qui produit le mouvement musculaire, il est sûr qu'elle se propage par les nerfs, et se communique dans un instant indivisible d'une extrémité à l'autre du système sensible. De quelque manière que ce mouvement s'opère, que ce soit par des vibrations comme dans des cordes élastiques, que ce soit par un feu subtil, par une matière semblable à celle de l'électricité, laquelle non-seulement réside dans les corps animés, comme dans tous les autres corps, mais y est même continuellement régénérée par le mouvement du cœur et des poumons, par le frottement du sang dans les artères, et aussi par l'action des causes extérieures sur les organes des sens, il est encore sûr que les nerfs et les membranes sont les seules parties sensibles dans le corps animal. Le sang, la lymphe, toutes les autres liqueurs, les graisses, les os, les chairs, tous les autres solides, sont par eux-mêmes insensibles: la cervelle l'est aussi; c'est une substance molle et sans élasticité, incapable dès lors de produire, de propager ou de rendre le mouvement, les vibrations ou les ébranlements du sentiment. Les méninges au contraire sont très-sensibles; ce sont les enveloppes de tous les nerfs : elles prennent, comme eux, leur origine dans la tête; elles se divisent comme les branches des nerfs, et s'étendent jusqu'à leurs plus petites ramifications; ce sont, pour ainsi dire, des nerfs aplatis; elles sont de la même substance; elles ont à peu près le même degré d'élasticité; elles font partie, et partie nécessaire, du système sensible. Si l'on veut donc que le siége des sensations soit dans la tête, il sera dans les méninges, et non dans la partie médullaire du cerveau, dont la substance est toute différente.

Ce qui a pu donner lieu à cette opinion, que le siége de toutes les sensations et le centre de toute sensibilité étaient dans le cerveau, c'est que les nerfs, qui sont les organes du sentiment, aboutissent tous à la cervelle, qu'on a regardée dès lors comme la seule partie commune qui pût en recevoir tous les ébranlements, toutes les impressions. Cela seul a suffi pour faire du cerveau le principe du sentiment, l'organe essentiel des sensations, en un mot le *sensorium* commun. Cette supposition a paru si simple et si naturelle, qu'on n'a fait aucune attention à l'impossibilité physique qu'elle renferme, et qui cependant est assez évidente; car comment se peut-il qu'une partie insensible, une substance molle et inactive, telle qu'est la cervelle, soit l'organe même du sentiment et du mouvement? comment se peut-il que cette partie molle et insensible, non-seulement reçoive ces impressions, mais les conserve longtemps et en propage les ébranlements dans toutes les parties solides et sensibles? L'on dira peut-être, d'après Descartes, ou d'après M. de la Peyronie, que ce n'est point dans la cervelle, mais dans la glande pinéale ou dans le corps calleux, que réside ce principe: mais il suffit de jeter les yeux sur la conformation du cerveau pour reconnaître que ces parties, la glande pinéale, le corps calleux, dans lesquels on a voulu mettre le siége des sensations, ne tiennent point aux nerfs; qu'elles sont toutes environnées de la substance insensible de la cervelle, et séparées des nerfs de ma-

nière qu'elles ne peuvent en recevoir les mouvements; et dès lors ces suppositions tombent aussi bien que la première.

Mais quel sera donc l'usage, quelles seront les fonctions de cette partie si noble, si capitale? Le cerveau ne se trouve-t-il pas dans tous les animaux? n'est-il pas dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, qui tous ont beaucoup de sentiment, plus étendu, plus grand, plus considérable que dans les poissons, les insectes et les autres animaux, qui en ont peu? Dès qu'il est comprimé, tout mouvement n'est-il pas suspendu? toute action ne cesse-t-elle pas? Si cette partie n'est pas le principe du mouvement, pourquoi y est-elle si nécessaire, si essentielle? pourquoi même est-elle proportionnelle, dans chaque espèce d'animal, à la quantité de sentiment dont il est doué?

Je crois pouvoir répondre d'une manière satisfaisante à ces questions, quelque difficiles qu'elles paraissent; mais pour cela il faut se prêter un instant à ne voir avec moi le cerveau que comme de la cervelle, et n'y rien supposer que ce que l'on peut y apercevoir par une inspection attentive et par un examen réfléchi. La cervelle, aussi bien que la moelle allongée et la moelle épinière, qui n'en sont que la prolongation, est une espèce de mucilage à peine organisé; on y distingue seulement les extrémités des petites artères qui y aboutissent en très-grand nombre, et qui n'y portent pas du sang, mais une lymphe blanche et nourricière. Ces mêmes petites artères, ou vaisseaux lymphatiques, paraissent dans toute leur longueur en forme de filets très-déliés, lorsqu'on désunit les parties de la cervelle par la macération. Les nerfs au contraire ne pénètrent point la substance de la cervelle, ils n'aboutissent qu'à la surface; ils perdent auparavant leur solidité, leur élasticité; et les dernières extrémités des nerfs, c'est-à-dire les extrémités les plus voisines du cerveau, sont molles et presque mucilagineuses. Par cette exposition, dans laquelle il n'entre rien d'hypothétique, il paraît que le cerveau, qui est nourri par les artères lymphatiques, fournit à son tour la nourriture aux nerfs, et que l'on doit les considérer comme une espèce de végétation qui part du cerveau par troncs et par branches, lesquelles se divisent ensuite en une infinité de rameaux. Le cerveau est aux nerfs ce que la terre est aux plantes; les dernières extrémités des nerfs sont les racines, qui, dans tout végétal, sont plus tendres et plus molles que le tronc ou les branches; elles contiennent une matière ductile, propre à faire croître et à nourrir l'arbre des nerfs; elles tirent cette matière ductile de la substance même du cerveau, auquel les artères rapportent continuellement la lymphe nécessaire pour y suppléer. Le cerveau, au lieu d'être le siége des sensations, le principe du sentiment, ne sera donc qu'un organe de sécrétion et de nutrition; mais un organe très-essentiel, sans lequel les nerfs ne pourraient ni croître, ni s'entretenir.

Cet organe est plus grand dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, parce que le nombre ou le volume des nerfs, dans ces animaux, est plus grand que dans les poissons et les insectes, dont le sentiment est faible par cette même raison; ils n'ont qu'un petit cerveau proportionné à la petite quantité de nerfs qu'il nourrit. Et je ne puis me dispenser de remarquer, à cette occasion, que l'homme n'a pas, comme on l'a prétendu, le cerveau plus grand qu'aucun des animaux; car il y a des espèces de singes et de cétacés qui, proportionnellement au volume de leur corps, ont plus de cerveau que l'homme; autre fait qui prouve que le cerveau n'est ni le siége des sensations, ni le principe du sentiment, puisqu'alors ces animaux auraient plus de sensations et plus de sentiment que l'homme.

Si l'on considère la manière dont se fait la nutrition des plantes, on observera qu'elles ne tirent pas les parties grossières de la terre ou de l'eau; il faut que ces parties soient réduites par la chaleur en vapeurs ténues, pour que les racines puissent les pomper. De même, dans les nerfs, la nutrition ne se fait qu'au moyen des parties les plus subtiles de l'humidité du cerveau, qui sont pompées par les extrémités ou racines des nerfs, et de là sont portées dans toutes les branches du système sensible. Ce système fait, comme nous l'avons dit, un tout dont les parties ont une connexion si serrée, une correspondance si intime, qu'on ne peut en blesser une sans ébranler violemment toutes les autres: la blessure, le simple tiraillement du plus petit nerf, suffit pour causer une vive irritation dans tous les autres, et mettre le corps en convulsion; et l'on ne peut faire cesser la douleur et les convulsions qu'en coupant ce nerf au-dessus de l'endroit lésé; mais dès lors toutes les parties auxquelles le nerf aboutissait deviennent à

jamais immobiles, insensibles. Le cerveau ne doit pas être considéré comme partie du même genre, ni comme portion organique du système des nerfs, puisqu'il n'a pas les mêmes propriétés, ni la même substance, n'étant ni solide, ni élastique, ni sensible. J'avoue que lorsqu'on le comprime, on fait cesser l'action du sentiment; mais cela même prouve que c'est un corps étranger à ce système, qui, agissant alors par son poids sur les extrémités des nerfs, les presse et les engourdit, de la même manière qu'un poids appliqué sur le bras, la jambe, ou sur quelque autre partie du corps, en engourdit les nerfs, et en amortit le sentiment. Il est si vrai que cette cessation de sentiment par la compression n'est qu'une suspension, un engourdissement, qu'à l'instant où le cerveau cesse d'être comprimé, le sentiment renaît et le mouvement se rétablit. J'avoue encore qu'en déchirant la substance médullaire, et en blessant le cerveau jusqu'au corps calleux, la convulsion, la privation de sentiment, et la mort même suit : mais c'est qu'alors les nerfs sont entièrement dérangés, qu'ils sont, pour ainsi dire, déracinés et blessés tous ensemble et dans leur origine.

Je pourrais ajouter à toutes ces raisons des faits particuliers, qui prouvent également que le cerveau n'est ni le centre du sentiment, ni le siége des sensations. On a vu des animaux et même des enfants naître sans tête et sans cerveau, qui cependant avaient sentiment, mouvement et vie. Il y a des classes entières d'animaux, comme les insectes et les vers, dans lesquels le cerveau ne fait point une masse distincte ni un volume sensible; ils ont seulement une partie correspondante à la moelle allongée et à la moelle épinière. Il y aurait donc plus de raison de mettre le siége des sensations et du sentiment dans la moelle épinière, qui ne manque à aucun animal, que dans le cerveau, qui n'est pas une partie générale et commune à tous les êtres sensibles.

Le plus grand obstacle à l'avancement des connaissances de l'homme est moins dans les choses mêmes que dans la manière dont il les considère : quelque compliquée que soit la machine de son corps, elle est encore plus simple que ses idées. Il est moins difficile de voir la nature telle qu'elle est, que de la reconnaître telle qu'on nous la présente : elle ne porte qu'un voile; nous lui donnons un masque; nous la couvrons de préjugés; nous supposons qu'elle agit, qu'elle opère comme nous agissons et pensons. Cependant ses actes sont évidents, et nos pensées sont obscures; nous portons dans ses ouvrages les abstractions de notre esprit, nous lui prêtons nos moyens, nous ne jugeons de ses fins que par nos vues, et nous mêlons perpétuellement à ses opérations, qui sont constantes, à ses faits, qui sont toujours certains, le produit illusoire et variable de notre imagination.

Je ne parle point de ces systèmes purement arbitraires, de ces hypothèses frivoles, imaginaires, dans lesquelles on reconnaît à la première vue qu'on nous donne la chimère au lieu de la réalité; j'entends les méthodes par lesquelles on recherche la nature. La route expérimentale elle-même a produit moins de vérités que d'erreurs. Cette voie, quoique la plus sûre, ne l'est néanmoins qu'autant qu'elle est bien dirigée; pour peu qu'elle soit oblique, on arrive à des plages stériles, où l'on ne voit obscurément que quelques objets épars : cependant on s'efforce de les rassembler, en leur supposant des rapports entre eux et des propriétés communes; et, comme l'on passe et repasse avec complaisance sur les pas tortueux qu'on a faits, le chemin paraît frayé; et quoiqu'il n'aboutisse à rien, tout le monde le suit, on adopte la méthode, et l'on en reçoit les conséquences comme principes. Je pourrais en donner la preuve en exposant à nu l'origine de ce que l'on appelle principes dans toutes les sciences, abstraites ou réelles : dans les premières, la base générale des principes est l'abstraction, c'est-à-dire une ou plusieurs suppositions; dans les autres, les principes ne sont que les conséquences bonnes ou mauvaises des méthodes que l'on a suivies; et, pour ne parler ici que de l'anatomie, le premier qui, surmontant la répugnance naturelle, s'avisa d'ouvrir un corps humain, ne crut-il pas qu'en le parcourant, et en le disséquant, en le divisant dans toutes ses parties, il en connaîtrait bientôt la structure, le mécanisme et les fonctions? Mais ayant trouvé la chose infiniment plus compliquée qu'on ne pensait, il fallut bientôt renoncer à ces prétentions, et l'on fut obligé de faire une méthode, non pas pour connaître et juger, mais seulement pour voir, et voir avec ordre. Cette méthode ne fut pas l'ouvrage d'un seul homme, puisqu'il a fallu tous les siècles pour la perfectionner, et qu'encore aujourd'hui elle occupe seule nos

plus habiles anatomistes : cependant cette méthode n'est pas la science ; ce n'est que le chemin qui devrait y conduire, et qui peut-être y aurait conduit en effet, si, au lieu de toujours marcher sur la même ligne dans un sentier étroit, on eût étendu la voie et mené de front l'anatomie de l'homme et celle des animaux. Car quelle connaissance réelle peut-on tirer d'un objet isolé? le fondement de toute science n'est-il pas dans la comparaison que l'esprit humain sait faire des objets semblables et différents, de leurs propriétés analogues ou contraires, et de toutes leurs qualités relatives? L'absolu, s'il existe, n'est pas du ressort de nos connaissances; nous ne jugeons et ne pouvons juger des choses que par les rapports qu'elles ont entre elles. Ainsi, toutes les fois que dans une méthode on ne s'occupe que du sujet, qu'on le considère seul et indépendamment de ce qui lui ressemble et de ce qui en diffère, on ne peut arriver à aucune connaissance réelle, encore moins s'élever à aucun principe général; on ne pourra donner que des noms et faire des descriptions de la chose et de toutes ses parties : aussi, depuis trois mille ans que l'on dissèque des cadavres humains, l'anatomie n'est encore qu'une nomenclature, et à peine a-t-on fait quelques pas vers son objet réel, qui est la science de l'économie animale. De plus, que de défauts dans la méthode elle-même, qui cependant devrait être claire et simple, puisqu'elle dépend de l'inspection et n'aboutit qu'à des dénominations! Comme l'on a pris cette connaissance nominale pour la vraie science, on ne s'est occupé qu'à augmenter, à multiplier le nombre des noms, au lieu de limiter celui des choses; on s'est appesanti sur les détails; on a voulu trouver des différences où tout était semblable : en créant de nouveaux noms, on a cru donner des choses nouvelles; on a décrit avec une exactitude minutieuse les plus petites parties; et la description de quelque partie encore plus petite, oubliée ou négligée par les anatomistes précédents, s'est appelée découverte. Les dénominations elles-mêmes, ayant souvent été prises d'objets qui n'avaient aucun rapport avec ceux qu'on voulait désigner, n'ont servi qu'à augmenter la confusion. Ce que l'on appelle *testes* et *nates* dans le cerveau, qu'est-ce autre chose, sinon des parties de cervelle semblables au tout, et qui ne méritaient pas un nom? Ces noms, empruntés à l'aventure, ou donnés par préjugé, ont ensuite produit eux-mêmes de nouveaux préjugés et des opinions de hasard; d'autres noms donnés à des parties mal vues, ou qui même n'existaient pas, ont été de nouvelles sources d'erreurs. Que de fonctions et d'usages n'a-t-on pas voulu donner à la glande pinéale, à l'espace prétendu vide qu'on appelle la *voûte* dans le cerveau; tandis que l'une n'est qu'une glande, et qu'il est fort douteux que l'autre existe, puisque cet espace vide n'est peut-être produit que par la main de l'anatomiste et la méthode de dissection [1]!

Ce qu'il y a de plus difficile dans les sciences n'est donc pas de connaître les choses qui en font l'objet direct; mais c'est qu'il faut auparavant les dépouiller d'une infinité d'enveloppes dont on les a couvertes, leur ôter toutes les fausses couleurs dont on les a masquées, examiner le fondement et le produit de la méthode par laquelle on les recherche, en séparer ce que l'on y a mis d'arbitraire, et enfin tâcher de reconnaître les préjugés et les erreurs adoptées que ce mélange de l'arbitraire au réel a fait naître : il faut tout cela pour retrouver la nature; mais ensuite, pour la connaître, il ne faut plus que la comparer avec elle-même. Dans l'économie animale, elle nous paraît très-mystérieuse et très-cachée, non-seulement parce que le sujet en est fort compliqué, et que le corps de l'homme est de toutes ses productions la moins simple, mais surtout parce qu'on ne l'a pas comparée avec elle-même, et qu'ayant négligé ces moyens de comparaison, qui seuls pouvaient nous donner des lumières, on est resté dans l'obscurité du doute, ou dans le vague des hypothèses. Nous avons des milliers de volumes sur la description du corps humain, et à peine a-t-on quelques mémoires commencés sur celle des animaux. Dans l'homme, on a reconnu, nommé, décrit les plus petites parties, tandis que l'on ignore si dans les animaux l'on retrouve, non-seulement ces petites parties, mais même les plus grandes : on attribue certaines fonctions à de certains organes, sans être informé si dans d'autres êtres, quoique privés de ces organes, les mêmes fonctions ne s'exercent pas; en sorte que, dans toutes ces explications qu'on a voulu donner des différentes parties de l'économie animale, on a eu le double désavantage d'avoir d'abord attaqué le sujet le plus com-

[1] Voyez à ce sujet le discours de Sténon.

pliqué, et ensuite d'avoir raisonné sur ce même sujet sans fondement de relation, et sans le secours de l'analogie.

Nous avons suivi partout, dans le cours de cet ouvrage, une méthode très-différente : comparant toujours la nature avec elle-même, nous l'avons considérée dans ses rapports, dans ses opposés, dans ses extrêmes; et pour ne citer ici que les parties relatives à l'économie animale, que nous avons eu occasion de traiter, comme la génération, les sens, le mouvement, le sentiment, la nature des animaux, il sera aisé de reconnaître qu'après le travail, quelquefois long, mais toujours nécessaire, pour écarter les fausses idées, détruire les préjugés, séparer l'arbitraire du réel de la chose, le seul art que nous ayons employé est la comparaison. Si nous avons réussi à répandre quelque lumière sur ces sujets, il faut moins l'attribuer au génie qu'à cette méthode que nous avons suivie constamment, et que nous avons rendue aussi générale, aussi étendue que nos connaissances nous l'ont permis; et, comme tous les jours nous en acquérons de nouvelles par l'examen et la dissection des parties intérieures des animaux, et que, pour bien raisonner sur l'économie animale, il faut avoir vu de cette façon au moins tous les genres d'animaux différents, nous ne nous presserons pas de donner des idées générales avant d'avoir présenté les résultats particuliers.

Nous nous contenterons de rappeler certains faits qui, quoique dépendants de la théorie du sentiment et de l'appétit, sur laquelle nous ne voulons pas, quant à présent, nous étendre davantage, suffiront cependant seuls pour prouver que l'homme, dans l'état de nature, ne s'est jamais borné à vivre d'herbes, de graines ou de fruits, et qu'il a dans tous les temps, aussi bien que la plupart des animaux, cherché à se nourrir de chair.

La diète pythagorique, préconisée par des philosophes anciens et nouveaux, recommandée même par quelques médecins, n'a jamais été indiquée par la nature. Dans le premier âge, au siècle d'or, l'homme, innocent comme la colombe, mangeait du gland, buvait de l'eau; trouvant partout sa subsistance, il était sans inquiétude, vivait indépendant, toujours en paix avec lui-même, avec les animaux : mais, dès qu'oubliant sa noblesse, il sacrifia sa liberté pour se réunir aux autres, la guerre, l'âge de fer, prirent la place de l'or et de la paix; la cruauté, le goût de la chair et du sang, furent les premiers fruits d'une nature dépravée, que les mœurs et les arts achevèrent de corrompre.

Voilà ce que dans tous les temps certains philosophes austères, sauvages par tempérament, ont reproché à l'homme en société. Rehaussant leur orgueil individuel par l'humiliation de l'espèce entière, ils ont exposé ce tableau, qui ne vaut que par le contraste, et peut-être parce qu'il est bon de présenter quelquefois aux hommes des chimères de bonheur.

Cet état idéal d'innocence, de haute tempérance, d'abstinence entière de la chair, de tranquillité parfaite, de paix profonde, a-t-il jamais existé? n'est-ce pas un apologue, une fable, où l'on emploie l'homme comme un animal, pour nous donner des leçons ou des exemples? peut-on même supposer qu'il y eût des vertus avant la société? peut-on dire de bonne foi que cet état sauvage mérite nos regrets, que l'homme animal farouche fût plus digne que l'homme citoyen civilisé? Oui, car tous les malheurs viennent de la société; et qu'importe qu'il y eût des vertus dans l'état de nature, s'il y avait du bonheur, si l'homme dans cet état était seulement moins malheureux qu'il ne l'est? La liberté, la santé, la force, ne sont-elles pas préférables à la mollesse, à la sensualité, à la volupté même, accompagnées de l'esclavage? La privation des peines vaut bien l'usage des plaisirs; et pour être heureux, que faut-il, sinon de ne rien désirer?

Si cela est, disons en même temps qu'il est plus doux de végéter que de vivre, de ne rien appéter que de satisfaire son appétit, de dormir d'un sommeil apathique que d'ouvrir les yeux pour voir et pour sentir; consentons à laisser notre âme dans l'engourdissement, notre esprit dans les ténèbres, à ne nous jamais servir ni de l'une ni de l'autre, à nous mettre au-dessous des animaux, à n'être enfin que des masses de matière brute attachées à la terre.

Mais au lieu de disputer, discutons; après avoir dit des raisons, donnons des faits. Nous avons sous les yeux, non l'état idéal, mais l'état réel de nature. Le sauvage habitant les déserts est-il un animal tranquille? est-il un homme heureux? Car nous ne supposerons pas avec un philosophe, l'un des plus fiers censeurs de notre humanité[1], qu'il y a une plus grande dis-

[1] J.-J. Rousseau.

tance de l'homme en pure nature au sauvage, que du sauvage à nous; que les âges qui se sont écoulés avant l'invention de l'art de la parole ont été bien plus longs que les siècles qu'il a fallu pour perfectionner les signes et les langues, parce qu'il me paraît que, lorsqu'on veut raisonner sur des faits, il faut éloigner les suppositions, et se faire une loi de n'y remonter qu'après avoir épuisé tout ce que la nature nous offre. Or nous voyons qu'on descend par degrés assez insensibles des nations les plus éclairées, les plus polies, à des peuples moins industrieux; de ceux-ci à d'autres plus grossiers, mais encore soumis à des rois, à des lois; de ces hommes grossiers aux sauvages, qui ne se ressemblent pas tous, mais chez lesquels on trouve autant de nuances différentes que parmi les peuples policés; que les uns forment des nations assez nombreuses, soumises à des chefs; que d'autres, en plus petite société, ne sont soumis qu'à des usages; qu'enfin, les plus solitaires, les plus indépendants, ne laissent pas de former des familles et d'être soumis à leurs pères. Un empire, un monarque, une famille, un père, voilà les deux extrêmes de la société : ces extrêmes sont aussi les limites de la nature; si elle s'étendait au delà, n'aurait-on pas trouvé, en parcourant toutes les solitudes du globe, des animaux humains privés de la parole, sourds à la voix comme aux signes, les mâles et les femelles dispersés, les petits abandonnés, etc.? Je dis même qu'à moins de prétendre que la constitution du corps humain fût toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et que son accroissement fût bien plus prompt, il n'est pas possible de soutenir que l'homme ait jamais existé sans former des familles, puisque les enfants périraient s'ils n'étaient secourus et soignés pendant plusieurs années; au lieu que les animaux nouveau-nés n'ont besoin de leur mère que pendant quelques mois. Cette nécessité physique suffit donc seule pour démontrer que l'espèce humaine n'a pu durer et se multiplier qu'à la faveur de la société; que l'union des pères et mères aux enfants est naturelle, puisqu'elle est nécessaire. Or cette union ne peut manquer de produire un attachement respectif et durable entre les parents et l'enfant, et cela seul suffit encore pour qu'ils s'accoutument entre eux à des gestes, à des signes, à des sons, en un mot, à toutes les expressions du sentiment et du besoin : ce qui est aussi prouvé par le fait, puisque les sauvages les plus solitaires ont comme les autres hommes l'usage des signes et de la parole.

Ainsi l'état de pure nature est un état connu; c'est le sauvage vivant dans le désert, mais vivant en famillle, connaissant ses enfants, connu d'eux, usant de la parole et se faisant entendre. La fille sauvage ramassée dans les bois de Champagne, l'homme trouvé dans les forêts d'Hanovre, ne prouvent pas le contraire : ils avaient vécu dans une solitude absolue; ils ne pouvaient donc avoir aucune idée de société, aucun usage des signes ou de la parole : mais s'ils se fussent seulement rencontrés, la pente de nature les aurait entraînés, le plaisir les aurait réunis; attachés l'un à l'autre, ils se seraient bientôt entendus, ils auraient d'abord parlé la langue de l'amour entre eux, et ensuite celle de la tendresse entre eux et leurs enfants : et d'ailleurs ces deux sauvages étaient issus d'hommes en société, et avaient sans doute été abandonnés dans les bois, non pas dans le premier âge, car ils auraient péri, mais à quatre, cinq ou six ans, à l'âge, en un mot, auquel ils étaient déjà assez forts de corps pour se procurer leur subsistance, et encore trop faibles de tête pour conserver les idées qu'on leur avait communiquées.

Examinons donc cet homme en pure nature, c'est-à-dire ce sauvage en famille. Pour peu qu'elle prospère, il sera bientôt le chef d'une société plus nombreuse, dont tous les membres auront les mêmes manières, suivront les mêmes usages et parleront la même langue; à la troisième ou tout au plus tard à la quatrième génération, il y aura de nouvelles familles qui pourront demeurer séparées, mais qui, toujours réunies par les liens communs des usages et du langage, formeront une petite nation, laquelle, s'augmentant avec le temps, pourra, suivant les circonstances, ou devenir un peuple, ou demeurer dans un état semblable à celui des nations sauvages que nous connaissons. Cela dépendra surtout de la proximité ou de l'éloignement où ces hommes nouveaux se trouveront des hommes policés. Si sous un climat doux, dans un terrain abondant, ils peuvent en liberté occuper un espace considérable au-delà duquel ils ne rencontrent que des solitudes ou des hommes tout aussi neufs qu'eux, ils demeureront sauvages et deviendront, suivant d'autres circonstances, ennemis ou amis de leurs voisins : mais lorsque sous un ciel dur,

dans une terre ingrate, ils se trouveront gênés entre eux par le nombre et serrés par l'espace, ils feront des colonies ou des irruptions, ils se répandront, ils se confondront avec les autres peuples dont ils seront devenus les conquérants ou les esclaves. Ainsi l'homme, en tout état, dans toutes les situations et sous tous les climats, tend également à la société; c'est un effet constant d'une cause nécessaire, puisqu'elle tient à l'essence même de l'espèce, c'est-à-dire à sa propagation.

Voilà pour la société; elle est, comme l'on voit, fondée sur la nature. Examinant de même quels sont les appétits, quel est le goût de nos sauvages, nous trouverons qu'aucun ne vit uniquement de fruit, d'herbes ou de graines; que tous préfèrent la chair et le poisson aux autres aliments; que l'eau pure leur déplaît, et qu'ils cherchent les moyens de faire eux-mêmes ou de se procurer ailleurs une boisson moins insipide. Les sauvages du midi boivent l'eau du palmier; ceux du nord avalent à longs traits l'huile dégoûtante de la baleine; d'autres font des boissons fermentées; et tous en général ont le goût le plus décidé, la passion la plus vive pour les liqueurs fortes. Leur industrie, dictée par les besoins de première nécessité, excitée par leurs appétits naturels, se réduit à faire des instruments pour la chasse et pour la pêche. Un arc, des flèches, une massue, des filets, un canot, voilà le sublime de leurs arts, qui tous n'ont pour objet que les moyens de se procurer une subsistance convenable à leur goût. Et ce qui convient à leur goût, convient à la nature; car, comme nous l'avons déjà dit, l'homme ne pourrait pas se nourrir d'herbe seule; il périrait d'inanition s'il ne prenait des aliments plus substantiels : n'ayant qu'un estomac et des intestins courts, il ne peut pas, comme le bœuf, qui a quatre estomacs et des boyaux très-longs, prendre à la fois un grand volume de cette maigre nourriture, ce qui serait cependant absolument nécessaire pour compenser la qualité par la quantité. Il en est à peu près de même des fruits et des graines : elles ne lui suffiraient pas, il en faudrait encore un trop grand volume pour fournir la quantité de molécules organiques nécessaires à la nutrition; et, quoique le pain soit fait de ce qu'il y a de plus pur dans le blé, que le blé même et nos autres grains et légumes, ayant été perfectionnés par l'art, soient plus substantiels et plus nourrissants que les graines qui n'ont que leurs qualités naturelles, l'homme, réduit au pain et aux légumes pour toute nourriture, traînerait à peine une vie faible et languissante.

Voyez ces pieux solitaires qui s'abstiennent de tout ce qui a eu vie, qui, par de saints motifs, renoncent aux dons du Créateur, se privent de la parole, fuient la société, s'enferment dans des murs sacrés contre lesquels se brise la nature; confinés dans ces asiles ou plutôt dans ces tombeaux vivants, où l'on ne respire que la mort, le visage mortifié, les yeux éteints, ils ne jettent autour d'eux que des regards languissants; leur vie semble ne se soutenir que par efforts; ils prennent leur nourriture sans que le besoin cesse : quoique soutenus par leur ferveur (car l'état de la tête fait à celui du corps), ils ne résistent que pendant peu d'années à cette abstinence cruelle; ils vivent moins qu'ils ne meurent chaque jour par une mort anticipée, et ne s'éteignent pas en finissant de vivre, mais en achevant de mourir.

Ainsi l'abstinence de toute chair, loin de convenir à la nature, ne peut que la détruire : si l'homme y était réduit, il ne pourrait, du moins dans ces climats, ni subsister, ni se multiplier. Peut-être cette diète serait possible dans les pays méridionaux, où les fruits sont plus cuits, les plantes plus substantielles, les racines plus succulentes, les graines plus nourries : cependant les brachmanes font plutôt une secte qu'un peuple; et leur religion, quoique très-ancienne, ne s'est guère étendue au-delà de leurs écoles, et jamais au-delà de leur climat.

Cette religion, fondée sur la métaphysique, est un exemple frappant du sort des opinions humaines. On ne peut pas douter, en ramassant les débris qui nous restent, que les sciences n'aient été très-anciennement cultivées, et perfectionnées peut-être au-delà de ce qu'elles le sont aujourd'hui. On a su avant nous que tous les êtres animés contenaient des molécules indestructibles, toujours vivantes, et qui passaient de corps en corps. Cette vérité, adoptée par les philosophes, et ensuite par un grand nombre d'hommes, ne conserva sa pureté que pendant les siècles de lumière : une révolution de ténèbres ayant succédé, on ne se souvint des molécules organiques vivantes, que pour imaginer que ce qu'il y avait de vivant dans l'animal était apparemment un tout indestructible qui se séparait du corps après la mort. On

appela ce tout idéal une âme, qu'on regarda bientôt comme un être réellement existant dans tous les animaux; et joignant à cet être fantastique l'idée réelle, mais défigurée, du passage des molécules vivantes, on dit qu'après la mort cette âme passait successivement et perpétuellement de corps en corps. On n'excepta pas l'homme; on joignit bientôt le moral au métaphysique; on ne douta pas que cet être survivant ne conservât dans sa transmigration ses sentiments, ses affections, ses désirs: les têtes faibles frémirent! Quelle horreur en effet pour cette âme, lorsqu'au sortir d'un domicile agréable, il fallait aller habiter le corps infect d'un animal immonde! On eut d'autres frayeurs (chaque crainte produit sa superstition); on eut peur, en tuant un animal, d'égorger sa maîtresse ou son père: on respecta toutes les bêtes, on les regarda comme son prochain; on dit enfin qu'il fallait, par amour, par devoir, s'abstenir de tout ce qui avait eu vie. Voilà l'origine et le progrès de cette religion, la plus ancienne du continent des Indes, origine qui indique assez que la vérité, livrée à la multitude, est bientôt défigurée; qu'une opinion philosophique ne devient opinion populaire qu'après avoir changé de forme; mais qu'au moyen de cette préparation, elle peut devenir une religion d'autant mieux fondée que le préjugé sera plus général, et d'autant plus respectée qu'ayant pour base des vérités mal entendues, elle sera nécessairement environnée d'obscurités, et par conséquent paraîtra mystérieuse, auguste, incompréhensible; qu'ensuite, la crainte se mêlant au respect, cette religion dégénérera en superstitions, en pratiques ridicules, lesquelles cependant prendront racine, produiront des usages qui seront d'abord scrupuleusement suivis, mais qui, s'altérant peu à peu, changeront tellement avec le temps, que l'opinion même dont ils ont pris naissance ne se conservera plus que par de fausses traditions, par des proverbes, et finira par des contes puérils et des absurdités: d'où l'on doit conclure que toute religion fondée sur des opinions humaines est fausse et variable, et qu'il n'a jamais appartenu qu'à Dieu de nous donner la vraie religion, qui, ne dépendant pas de nos opinions, est inaltérable, constante, et sera toujours la même.

Mais revenons à notre sujet. L'abstinence entière de la chair ne peut qu'affaiblir la nature. L'homme, pour se bien porter, a non-seulement besoin d'user de cette nourriture solide, mais même de la varier. S'il veut acquérir une vigueur complète, il faut qu'il choisisse ce qui lui convient le mieux; et, comme il ne peut se maintenir dans un état actif qu'en se procurant des sensations nouvelles, il faut qu'il donne à ses sens toute leur étendue, qu'il se permette la variété des mets comme celle des autres objets, et qu'il prévienne le dégoût qu'occasionne l'uniformité de nourriture; mais qu'il évite les excès, qui sont encore plus nuisibles que l'abstinence.

Les animaux qui n'ont qu'un estomac et les intestins courts sont forcés, comme l'homme, à se nourrir de chair. On s'assurera de ce rapport et de cette vérité en comparant, au moyen de nos descriptions, le volume relatif du canal intestinal dans les animaux carnassiers et dans ceux qui ne vivent que d'herbes: on trouvera toujours que cette différence dans leur manière de vivre dépend de leur conformation, et qu'ils prennent une nourriture plus ou moins solide, relativement à la capacité plus ou moins grande du magasin qui doit la recevoir.

Cependant il n'en faut pas conclure que les animaux qui ne vivent que d'herbes soient, par nécessité physique, réduits à cette seule nourriture, comme les animaux carnassiers sont, par cette même nécessité, forcés à se nourrir de chair: nous disons seulement que ceux qui ont plusieurs estomacs, ou des boyaux très-amples, peuvent se passer de cet aliment substantiel et nécessaire aux autres; mais nous ne disons pas qu'ils ne pussent en user, et que si la nature leur eût donné des armes, non-seulement pour se défendre, mais pour attaquer et pour saisir, ils n'en eussent fait usage et ne se fussent bientôt accoutumés à la chair et au sang, puisque nous voyons que les moutons, les veaux, les chèvres, les chevaux, mangent avidement le lait, les œufs, qui sont des nourritures animales, et que, sans être aidés de l'habitude, ils ne refusent pas la viande hachée et assaisonnée de sel. On pourrait donc dire que le goût pour la chair et pour les autres nourritures solides est l'appétit général de tous les animaux, qui s'exerce avec plus ou moins de véhémence ou de modération, selon la conformation particulière de chaque animal, puisqu'à prendre la nature entière, ce même appétit se trouve non-seulement dans l'homme et dans les animaux quadrupèdes, mais aussi dans les oiseaux, dans

les poissons, dans les insectes et dans les vers, auxquels en particulier il semble que toute chair ait été ultérieurement destinee.

La nutrition, dans tous les animaux, se fait par les molécules organiques qui, séparées du marc de la nourriture au moyen de la digestion, se mêlent avec le sang et s'assimilent à toutes les parties du corps. Mais, indépendamment de ce grand effet, qui paraît être le principal but de la nature, et qui est proportionnel à la qualité des aliments, ils en produisent un autre qui ne dépend que de leur quantité, c'est-à-dire de leur masse et de leur volume. L'estomac et les boyaux sont des membranes souples, qui forment au dedans du corps une capacité très-considérable; ces membranes, pour se soutenir dans leur état de tension, et pour contre-balancer les forces des autres parties qui les avoisinent, ont besoin d'être toujours remplies en partie. Si, faute de prendre de la nourriture, cette grande capacité se trouve entièrement vide, les membranes n'étant plus soutenues au dedans s'affaissent, se rapprochent, se collent l'une contre l'autre; et c'est ce qui produit l'affaissement et la faiblesse, qui sont les premiers symptômes de l'extrême besoin. Les aliments, avant de servir à la nutrition du corps, lui servent donc de lest; leur présence, leur volume est nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les parties intérieures, qui agissent et réagissent toutes les unes contre les autres. Lorsqu'on meurt par la faim, c'est donc moins parce que le corps n'est pas nourri, que parce qu'il n'est plus lesté; aussi les animaux, surtout les plus gourmands, les plus voraces, lorsqu'ils sont pressés par le besoin, ou seulement avertis par la défaillance qu'occasionne le vide intérieur, ne cherchent qu'à le remplir, et avalent de la terre et des pierres. Nous avons trouvé de la glaise dans l'estomac d'un loup; j'ai vu des cochons en manger; la plupart des oiseaux avalent des cailloux, etc. Et ce n'est point par goût, mais par nécessité, et parce que le plus pressant n'est pas de rafraîchir le sang par un chyle nouveau, mais de maintenir l'équilibre des forces dans les grandes parties de la machine animale.

—

LE LOUP.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chien (Cuvier).

Le loup est l'un de ces animaux dont l'appétit pour la chair est le plus véhément; et quoique avec ce goût il ait reçu de la nature les moyens de le satisfaire, qu'elle lui ait donné des armes, de la ruse, de l'agilité, de la force, tout ce qui est nécessaire en un mot pour trouver, attaquer, vaincre, saisir et dévorer sa proie, cependant il meurt souvent de faim, parce que l'homme lui ayant déclaré la guerre, l'ayant même proscrit en mettant sa tête à prix, le force à fuir, à demeurer dans les bois, où il ne trouve que quelques animaux sauvages qui lui échappent par la vitesse de leur course, et qu'il ne peut surprendre que par hasard ou par patience, en les attendant longtemps, et souvent en vain, dans les endroits où ils doivent passer. Il est naturellement grossier et poltron; mais il devient ingénieux par besoin, et hardi par nécessité : pressé par la famine, il brave le danger, vient attaquer les animaux qui sont sous la garde de l'homme, ceux surtout qu'il peut emporter aisément, comme les agneaux, les petits chiens, les chevreaux; et lorsque cette maraude lui réussit, il revient souvent à la charge, jusqu'à ce qu'ayant été blessé ou chassé et maltraité par les hommes et les chiens, il se recèle pendant le jour dans son fort, n'en sort que la nuit, parcourt la campagne, rôde autour des habitations, ravit les animaux abandonnés, vient attaquer les bergeries, gratte et creuse la terre sous les portes, entre furieux, met tout à mort avant de choisir et d'emporter sa proie. Lorsque ces courses ne lui produisent rien, il retourne au fond des bois, se met en quête, cherche, suit à la piste, chasse, poursuit les animaux sauvages, dans l'espérance qu'un autre loup pourra les arrêter, les saisir dans leur fuite, et qu'ils en partageront la dépouille. Enfin, lorsque le besoin est extrême, il s'expose à tout, attaque les femmes et les enfants, se jette même quelquefois sur les hommes, devient furieux par ces excès, qui finissent ordinairement par la rage et la mort.

Le loup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ressemble si fort au chien, qu'il paraît être modelé sur la même forme; cependant il n'offre tout au plus que le revers de l'empreinte, et ne

LE LOUP. LE RENARD.

présente les mêmes caractères que sous une face entièrement opposée : si la forme est semblable, ce qui en résulte est bien contraire ; le naturel est si différent, que, non-seulement ils sont incompatibles, mais antipathiques par nature, ennemis par instinct. Un jeune chien frissonne au premier aspect du loup ; il fuit à l'odeur seule, qui, quoique nouvelle, inconnue, lui répugne si fort, qu'il vient en tremblant se ranger entre les jambes de son maître : un mâtin, qui connaît ses forces, se hérisse, s'indigne, l'attaque avec courage, tâche de le mettre en fuite, et fait tous ses efforts pour se délivrer d'une présence qui lui est odieuse ; jamais ils ne se rencontrent sans se fuir ou sans combattre, et combattre à outrance, jusqu'à ce que la mort suive. Si le loup est le plus fort, il déchire, il dévore sa proie ; le chien, au contraire, plus généreux, se contente de la victoire, et ne trouve pas que *le corps d'un ennemi mort sente bon* ; il l'abandonne pour servir de pâture aux corbeaux, et même aux autres loups ; car ils s'entre-dévorent ; et, lorsqu'un loup est grièvement blessé, les autres le suivent au sang et s'attroupent pour l'achever.

Le chien, même sauvage, n'est pas d'un naturel farouche ; il s'apprivoise aisément, s'attache et demeure fidèle à son maître. Le loup pris jeune se prive, mais ne s'attache point : la nature est plus forte que l'éducation ; il reprend avec l'âge son caractère féroce, et retourne, dès qu'il le peut, à son état sauvage. Les chiens, même les plus grossiers, cherchent la compagnie des autres animaux ; ils sont naturellement portés à les suivre, à les accompagner, et c'est par instinct seul et non par éducation qu ils savent conduire et garder les troupeaux. Le loup est au contraire l'ennemi de toute société ; il ne fait pas même compagnie à ceux de son espèce : lorsqu'on les voit plusieurs ensemble, ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre, qui se fait à grand bruit avec des hurlements affreux, et qui dénote un projet d'attaquer quelque gros animal, comme un cerf, un bœuf, ou de se défaire de quelque redoutable mâtin. Dès que leur expédition militaire est consommée, ils se séparent et retournent en silence à leur solitude. Il n'y a pas même une grande habitude entre le mâle et la femelle ; ils ne se cherchent qu'une fois par an, et ne demeurent que peu de temps ensemble. C'est en hiver que les louves deviennent en chaleur : plusieurs mâles suivent la même femelle, et cet attroupement est encore plus sanguinaire que le premier : car ils se la disputent cruellement ; ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, et il arrive souvent qu'ils mettent en pièces celui d'entre eux qu'elle a préféré. Ordinairement elle fuit longtemps, lasse tous ses aspirants, et se dérobe, pendant qu'ils dorment, avec le plus alerte ou le mieux aimé.

La chaleur ne dure que douze ou quinze jours, et commence par les plus vieilles louves ; celle des plus jeunes n'arrive que plus tard. Les mâles n'ont point de rut marqué, ils pourraient s'accoupler en tout temps ; ils passent successivement de femelles en femelles à mesure qu'elles deviennent en état de les recevoir ; ils ont des vieilles à la fin de décembre, et finissent par les jeunes au mois de février et au commencement de mars. Le temps de la gestation est d'environ trois mois et demi, et l'on trouve des louveteaux nouveau-nés, depuis la fin d'avril jusqu'au mois de juillet. Cette différence dans la durée de la gestation entre les louves, qui portent plus de cent jours, et les chiennes, qui n'en portent guère plus de soixante, prouve que le loup et le chien, déjà si différents par le naturel, le sont aussi par le tempérament et par l'un des principaux résultats des fonctions de l'économie animale. Aussi le loup et le chien n'ont jamais été pris pour le même animal que par les nomenclateurs en histoire naturelle, qui ne connaissent la nature que superficiellement, ne la considèrent jamais pour lui donner toute son étendue, mais seulement pour la resserrer et la réduire à leur méthode, toujours fautive, et souvent démentie par les faits. Le chien et la louve ne peuvent ni s'accoupler [1], ni produire ensemble ; il n'y a pas de races intermédiaires entre eux ; ils sont d'un naturel tout opposé, d'un tempérament différent. Le loup vit plus longtemps que le chien ; les louves ne portent qu'une fois par an ; les chiennes portent deux ou trois fois. Ces différences si marquées sont plus que suffisantes pour démontrer que ces animaux sont d'espèces assez éloignées : d'ailleurs, en y regardant de près, on reconnaît aisément que, même à l'extérieur, le loup diffère du chien par des caractères essentiels et constants. L'aspect de la tête est différent, la forme des os l'est aussi ;

[1] Voyez les expériences que j'ai faites à ce sujet, à l'article des chiens.

le loup a la cavité de l'œil obliquement posée, l'orbite inclinée, les yeux étincelants, brillants pendant la nuit; il a le hurlement au lieu de l'aboiement, les mouvements différents, la démarche plus égale, plus uniforme, quoique plus prompte et plus précipitée, le corps beaucoup plus fort et bien moins souple, les membres plus fermes, les mâchoires et les dents plus grosses, le poil plus rude et plus fourré.

Mais ces animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures. Les loups s'accouplent comme les chiens; ils ont comme eux la verge osseuse et environnée d'un bourrelet qui se gonfle et les empêche de se séparer. Lorsque les louves sont prêtes à mettre bas, elles cherchent au fond du bois un fort, un endroit bien fourré, au milieu duquel elles aplanissent un espace assez considérable en coupant, en arrachant les épines avec les dents; elles y apportent ensuite une grande quantité de mousse, et préparent un lit commode pour leurs petits: elles en font ordinairement cinq ou six, quelquefois sept, huit et même neuf, et jamais moins de trois. Ils naissent les yeux fermés comme les chiens; la mère les allaite pendant quelques semaines et leur apprend bientôt à manger de la chair, qu'elle leur prépare en la mâchant. Quelque temps après elle leur apporte des mulots, des levrauts, des perdrix, des volailles vivantes: les louveteaux commencent par jouer avec elles, et finissent par les étrangler; la louve ensuite les déplume, les écorche, les déchire, et en donne une part à chacun. Ils ne sortent du fort où ils ont pris naissance qu'au bout de six semaines ou deux mois; ils suivent alors leur mère, qui les mène boire dans quelque tronc d'arbre ou à quelque mare voisine; elle les ramène au gîte, ou les oblige à se recéler ailleurs lorsqu'elle craint quelque danger. Ils la suivent ainsi pendant plusieurs mois. Quand on les attaque, elle les défend de toutes ses forces, et même avec fureur: quoique dans les autres temps elle soit, comme toutes les femelles, plus timide que le mâle, lorsqu'elle a des petits elle devient intrépide, semble ne rien craindre pour elle, et s'expose à tout pour les sauver: aussi ne l'abandonnent-ils que quand leur éducation est faite, quand ils se sentent assez forts pour n'avoir plus besoin de secours; c'est ordinairement à dix mois ou un an, lorsqu'ils ont refait leurs premières dents, qui tombent à six mois, et lorsqu'ils ont acquis de la force, des armes, et des talents pour la rapine.

Les mâles et les femelles sont en état d'engendrer à l'âge d'environ deux ans. Il est à croire que les femelles, comme dans presque toutes les autres espèces, sont à cet égard plus précoces que les mâles: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elles ne deviennent en chaleur tout au plus tôt qu'au second hiver de leur vie, ce qui suppose dix-huit ou vingt mois d'âge, et qu'une louve que j'ai fait élever n'est entrée en chaleur qu'au troisième hiver, c'est-à-dire à plus de deux ans et demi. Les chasseurs assurent que dans toutes les portées il y a plus de mâles que de femelles: cela confirme cette observation, qui paraît générale, du moins dans ces climats, que dans toutes les espèces, à commencer par celle de l'homme, la nature produit plus de mâles que de femelles. Ils disent aussi qu'il y a des loups qui dès le temps de la chaleur s'attachent à leur femelle, l'accompagnent toujours jusqu'à ce qu'elle soit sur le point de mettre bas; qu'alors elle se dérobe, cache soigneusement ses petits, de peur que leur père ne les dévore en naissant; mais que, lorsqu'ils sont nés, il prend de l'affection pour eux, leur apporte à manger, et que si la mère vient à manquer, il la remplace et en prend soin comme elle. Je ne puis assurer ces faits, qui me paraissent même un peu contradictoires. Ces animaux, qui sont deux ou trois ans à croître, vivent quinze ou vingt ans; ce qui s'accorde encore avec ce que nous avons observé sur beaucoup d'autres espèces, dans lesquelles le temps de l'accroissement fait la septième partie de la durée totale de la vie. Les loups blanchissent dans la vieillesse; ils ont alors toutes les dents usées. Ils dorment lorsqu'ils sont rassasiés ou fatigués, mais plus le jour que la nuit, et toujours d'un sommeil léger: ils boivent fréquemment; et dans les temps de sécheresse, lorsqu'il n'y a point d'eau dans les ornières ou dans les vieux troncs d'arbres, ils viennent plus d'une fois par jour aux mares et aux ruisseaux. Quoique très-voraces, ils supportent aisément la diète; ils peuvent passer quatre ou cinq jours sans manger, pourvu qu'ils ne manquent pas d'eau.

Le loup a beaucoup de force, surtout dans les parties antérieures du corps, dans les muscles du cou et de la mâchoire. Il porte avec sa gueule un mouton, sans le laisser toucher à terre, et court en même temps plus vite que les bergers, en sorte qu'il n'y a que les chiens qui

puissent l'atteindre et lui faire lâcher prise. Il mord cruellement, et toujours avec d'autant plus d'acharnement qu'on lui résiste moins; car il prend des précautions avec les animaux qui peuvent se défendre. Il craint pour lui et ne se bat que par nécessité, et jamais par un mouvement de courage. Lorsqu'on le tire et que la balle lui casse quelque membre, il crie; et cependant, lorsqu'on l'achève à coups de bâton, il ne se plaint pas comme le chien : il est plus dur, moins sensible, plus robuste; il marche, court, rôde des jours entiers et des nuits; il est infatigable, et c'est peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course. Le chien est doux et courageux : le loup, quoique féroce, est timide. Lorsqu'il tombe dans un piége, il est si fort et si longtemps épouvanté, qu'on peut ou le tuer sans qu'il se défende, ou le prendre vivant sans qu'il résiste; on peut lui mettre un collier, l'enchaîner, le museler, le conduire ensuite partout où l'on veut sans qu'il ose donner le moindre signe de colère ou même de mécontentement. Le loup a les sens très-bons, l'œil, l'oreille, et surtout l'odorat; il sent souvent de plus loin qu'il ne voit; l'odeur du carnage l'attire de plus d'une lieue; il sent aussi de loin les animaux vivants, il les chasse même assez longtemps en les suivant aux portées. Lorsqu'il veut sortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent; il s'arrête sur la lisière, évente de tous côtés et reçoit ainsi les émanations des corps morts ou vivants que le vent lui apporte de loin. Il préfère la chair vivante à la chair morte, et cependant il dévore les voiries les plus infectes. Il aime la chair humaine; et peut-être, s'il était le plus fort, n'en mangerait-il pas d'autre. On a vu des loups suivre les armées, arriver en nombre à des champs de bataille où l'on n'avait enterré que négligemment les corps, les découvrir, les dévorer avec une insatiable avidité; et ces mêmes loups, accoutumés à la chair humaine, se jeter ensuite sur les hommes, attaquer le berger plutôt que le troupeau, dévorer des femmes, emporter des enfants, etc. L'on a appelé ces mauvais loups, *loups garoux*[1], c'est-à-dire loups dont il faut se garer.

On est donc obligé quelquefois d'armer tout un pays pour se défaire des loups. Les princes ont des équipages pour cette chasse, qui n'est point désagréable, qui est utile et même nécessaire. Les chasseurs distinguent les loups en *jeunes loups, vieux loups*, et *grands vieux loups;* ils les connaissent par les *pieds*, c'est-à-dire par les *voies*, les traces qu'ils laissent sur la terre : plus le loup est âgé, plus il a le pied gros; la louve l'a plus long et plus étroit, elle a aussi le talon plus petit et les ongles plus minces. On a besoin d'un bon limier pour la quête du loup : il faut même l'animer, l'encourager, lorsqu'il tombe sur la voie; car tous les chiens ont de la répugnance pour le loup, et se rabattent froidement. Quand le loup est détourné, on amène les lévriers qui doivent le chasser; on les partage en deux ou trois laisses; on n'en garde qu'une pour le lancer, et on mène les autres en avant pour servir de relais. On lâche donc d'abord les premiers à sa suite; un homme à cheval les appuie; on lâche les seconds à sept ou huit cents pas plus loin, lorsque le loup est prêt à passer, et ensuite les troisièmes lorsque les autres chiens commencent à le joindre et à le harceler. Tous ensemble le réduisent bientôt aux dernières extrémités, et le veneur l'achève en lui donnant un coup de couteau Les chiens n'ont nulle ardeur pour le fouler, et répugnent si fort à manger de sa chair, qu'il faut la préparer et l'assaisonner lorsqu'on veut leur en faire curée. On peut aussi le chasser avec des chiens courants; mais comme il perce toujours droit en avant, et qu'il court tout un jour sans être rendu, cette chasse est ennuyeuse, à moins que les chiens courants ne soient soutenus par des lévriers qui le saisissent, le harcellent, et leur donnent le temps de l'approcher.

Dans les campagnes, on fait des battues à force d'hommes et de mâtins, on tend des piéges, on présente des appâts, on fait des fosses, on répand des boulettes empoisonnées; tout cela n'empêche pas que ces animaux ne soient toujours en même nombre, surtout dans les pays où il y a beaucoup de bois. Les Anglais prétendent en avoir purgé leur île; cependant on m'a assuré qu'il y en avait en Ecosse. Comme il y a peu de bois dans la partie méridionale de la Grande-Bretagne, on a eu plus de facilité pour les détruire.

La couleur et le poil de ces animaux changent suivant les différents climats, et varient quelquefois dans le même pays. On trouve en France et en Allemagne, outre les loups ordinaires, quelques loups à poil plus épais et tirant sur le jaune. Ces loups, plus sauvages et moins

[1] Voyez la chasse du loup de Gaston Phœbus.

nuisibles que les autres, n'approchent jamais ni des maisons, ni des troupeaux, et ne vivent que de chasse et non pas de rapine. Dans les pays du nord, on en trouve de tout blancs et de tout noirs; ces derniers sont plus grands et plus forts que les autres. L'espèce commune est très-généralement répandue : on l'a trouvée en Asie, en Afrique et en Amérique comme en Europe. Les loups du Sénégal ressemblent à ceux de France; cependant ils sont un peu plus gros et beaucoup plus cruels : ceux d'Égypte sont plus petits que ceux de la Grèce. En Orient, et surtout en Perse, on fait servir les loups à des spectacles pour le peuple : on les exerce de jeunesse à la danse, ou plutôt à une espèce de lutte contre un grand nombre d'hommes. On achète jusqu'à cinq cents écus, dit Chardin, un loup bien dressé à la danse. Ce fait prouve au moins qu'à force de temps et de contrainte ces animaux sont susceptibles de quelque espèce d'éducation. J'en ai fait élever et nourrir quelques-uns chez moi : tant qu'ils sont jeunes, c'est-à-dire dans la première et la seconde année, ils sont assez dociles, ils sont même caressants; et, s'ils sont bien nourris, ils ne se jettent ni sur la volaille ni sur les autres animaux : mais à dix-huit mois ou deux ans ils reviennent à leur naturel ; on est forcé de les enchaîner pour les empêcher de s'enfuir et de faire du mal. J'en ai eu un qui, ayant été élevé en toute liberté dans une basse-cour avec des poules pendant dix-huit ou dix-neuf mois, ne les avait jamais attaquées ; mais, pour son coup d'essai, il les tua toutes en une nuit sans en manger aucune ; un autre, ayant rompu sa chaîne à l'âge d'environ deux ans, s'enfuit après avoir tué un chien avec lequel il était familier ; une louve que j'ai gardée trois ans, et qui, quoique enfermée toute jeune et seule avec un mâtin de même âge dans une cour assez spacieuse, n'a pu, pendant tout ce temps, s'accoutumer à vivre avec lui, ni le souffrir, même quand elle devint en chaleur. Quoique plus faible, elle était la plus méchante; elle provoquait, elle attaquait, elle mordait le chien, qui d'abord ne fit que se défendre, mais qui finit par l'étrangler.

Il n'y a rien de bon dans cet animal que sa peau ; on en fait des fourrures grossières, qui sont chaudes et durables. Sa chair est si mauvaise qu'elle répugne à tous les animaux, et il n'y a que le loup qui mange volontiers du loup. Il exhale une odeur infecte par la gueule : comme pour assouvir sa faim il avale indistinctement tout ce qu'il trouve, des chairs corrompues, des os, du poil, des peaux à demi tannées et encore toutes couvertes de chaux, il vomit fréquemment, et se vide encore plus souvent qu'il ne se remplit. Enfin, désagréable en tout, la mine basse, l'aspect sauvage, la voix effrayante, l'odeur insupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces, il est odieux, nuisible de son vivant, inutile après sa mort.

ADDITION A L'ARTICLE DU LOUP.

Nous avons dit dans l'histoire du loup qu'on les avait détruits en Angleterre. Il semble que, pour dédommagement, ces animaux aient trouvé de nouveaux pays à occuper. Pontoppidan prétend qu'il n'en existait point en Norwége, et que c'est vers l'année 1718 qu'ils s'y sont établis. Il dit que ce fut à l'occasion de la dernière guerre entre les Suédois et les Danois qu'ils passèrent les montagnes à la suite des provisions qui suivaient ces armées.

Quelques Anglais, qui ont travaillé à une zoologie dont ils ont exclu tous les animaux qui n'étaient pas *bretons*, m'ont fait reproche d'avoir dit qu'il y avait encore des loups dans le nord de leur île : je ne l'ai point affirmé, mais j'ai seulement dit que l'on m'avait assuré qu'il y en avait en Écosse. C'est mylord comte de Morton, alors président de la société royale, homme très-respectable, très-véridique, Écossais, possédant de grandes terres, qui m'a en effet assuré ce fait en 1756. Je m'en rapporte à son témoignage encore aujourd'hui, parce qu'il est positif, et que l'assertion de ceux qui ont travaillé à la Zoologie britannique n'est qu'un témoignage négatif.

M. le vicomte de Querhoënt dit, dans ses observations, qu'il y a, au cap de Bonne-Espérance, deux espèces de loups dont il a vu la peau, l'un gris tigré de noir, et l'autre noir. Il ajoute qu'ils sont plus grands que ceux d'Europe et qu'ils ont la peau plus épaisse et la dent plus meurtrière; que néanmoins leur lâcheté les fait peu redouter, quoiqu'ils viennent quelquefois la nuit, comme les onces, dans les rues de la ville du Cap.

DESCRIPTION DU LOUP.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

On ne peut reconnaître les caractères distinctifs de la conformation du loup, relativement aux autres animaux, qu'en le comparant aux chiens, parce qu'il leur ressemble plus qu'à aucun autre animal; mais il y a tant de variétés dans les diverses races de l'espèce des chiens, que cet objet de comparaison change de forme et de couleur sous les yeux de l'observateur. A chaque génération l'on voit des différences dans la figure du corps des chiens métis et dans la qualité du poil; chaque partie s'allonge ou se raccourcit, s'enfle ou s'effile; le poil croît à l'excès, ou disparaît en entier; les couleurs prennent toutes sortes de teintes, etc. Les caractères de la conformation extérieure des chiens se multipliant et changeant ainsi chaque jour avec leurs races, on ne trouve presqu'aucune différence constante entre le chien et le loup; mais s'il y avait des chiens sauvages, les caractères de leur espèce paraîtraient sans altération, et seraient fixes comme ceux des loups; alors on pourrait déterminer les différences qui sont entre ces deux espèces d'animaux. Pour suppléer en quelque façon au chien sauvage qui nous manque, il faut choisir parmi les chiens domestiques ceux qui ressemblent le plus au loup.

Le chien-loup a été ainsi nommé parce qu'on lui a trouvé beaucoup de ressemblance avec le loup par la longueur du poil et du museau, et par les oreilles droites : le chien de berger a les mêmes caractères à peu près; mais le mâtin et le grand danois ont encore plus de rapport au loup par leur taille et par les proportions du corps, quoiqu'ils aient le poil court et les oreilles en partie pendantes. On sait que la longueur du poil dépend de la température du climat, et les oreilles pendantes sont un effet de l'état de domesticité, selon l'opinion de Buffon, qui est fondée sur plusieurs observations; par conséquent les mâtins et les danois ont plus dégénéré de l'espèce du chien sauvage que les chiens-loups et les chiens de berger : cependant les mâtins et les danois me paraissent plus ressemblants aux loups par l'habitude du corps; c'est pourquoi je prends le mâtin pour objet de comparaison dans la description du loup, d'autant plus que le mâtin a servi de sujet pour celle du chien.

Plus j'ai observé les chiens et les loups, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, plus je les ai comparés les uns aux autres, tant les mâles que les femelles, plus j'aurais été porté à conclure de la ressemblance qui est dans leur conformation, qu'ils sont de la même espèce, si Buffon n'avait tenté inutilement de faire accoupler le chien avec la louve. Aristote a fait mention de l'accouplement des loups avec les chiens, et cela me paraîtrait moins impossible par la conformation des parties de la génération de ces animaux, que l'accouplement du taureau avec la jument, dont on prétend que viennent les jumarts. Quoique le taureau et la jument soient des animaux domestiques qui ont beaucoup plus de docilité que les animaux sauvages, on dit qu'il faut prendre de grandes précautions pour les faire accoupler : peut-être parviendrait-on au même but, si on prenait les mêmes précautions pour les loups, après les avoir rendus domestiques dans une suite de générations. Mais en supposant que ces animaux se mêlassent avec les chiens et qu'ils produisissent ensemble, il pourrait encore arriver qu'il n'en vînt que des mulets, c'est-à-dire des individus stériles. D'ailleurs, le passage d'Aristote se réduit à dire que les loups s'accouplent avec les chiens dans le pays de Cyrène, et avec les tigres dans les Indes. Ce second fait étant hors de toute vraisemblance, on doit douter du premier, et on peut regarder le chien et le loup comme des animaux de deux différentes espèces.

Les couleurs du loup sont le noir, le fauve, le gris et le blanc : la tête avait des teintes de ces trois couleurs; les lèvres et le bord des paupières étaient noirs; il y avait un mélange de noir, de fauve et de gris sur le dessus de la face extérieure des oreilles, sur le cou, sur les épaules, sur la face antérieure de l'avant-bras, sur le dos, sur la partie supérieure des côtés du corps, sur la croupe, sur les hanches, sur la face extérieure des cuisses, sur le côté supérieur de la queue et à l'extrémité, parce que la plupart des poils, et principalement les plus longs, étaien blancs près de la racine, ils avaient du noir au-dessus du blanc, ensuite du fauve, du blanc, et enfin du noir à l'extrémité. Le dessous de la face extérieure des oreilles était fauve roussâtre; la face extérieure du bras et de l'avant-bras, le reste des jambes de devant et le pied, la face extérieure des jambes de derrière, depuis le genou jusqu'au bout du pied, et le côté inférieur de la queue, étaient de couleur fauve pâle, et presque blanchâtre dans quelques endroits. Le bas des côtés du corps, le ventre, les environs de l'anus et du scrotum avaient une couleur mêlée de jaune pâle et de blanc. Le tour des coins de la gueule, la mâchoire inférieure, la gorge, la poitrine, la face intérieure du bras et de l'avant-bras, de la cuisse, de la jambe, et d'une partie du tarse et du métatarse, étaient d'un gris blanchâtre. Le poil de la tête au devant de l'ouverture de l'oreille, celui du cou, de la partie antérieure du dos, des fesses et de la queue, étaient les plus longs, ils avaient jusqu'à cinq pouces; les autres sont beaucoup plus courts, principalement sur le museau et sur les oreilles : tous ces

poils sont fermes et rudes; mais il y a entre eux un autre poil plus court, plus doux, et de couleur cendrée.

Le loup a le corps plus gros et les jambes plus courtes que le mâtin, la tête plus large, le front moins élevé, le museau un peu plus court et plus gros, les yeux plus petits et plus éloignés l'un de l'autre, parce qu'il se trouve plus de distance entre les angles antérieurs des yeux du loup qu'entre ceux des yeux du mâtin, à proportion de celle qui est entre les angles postérieurs des yeux de ces deux animaux; les oreilles du loup sont plus courtes et droites en entier. Le loup paraît plus robuste que le mâtin, et beaucoup plus fort et plus gros; mais la longueur du poil contribue beaucoup à cette apparence, principalement le poil de la tête qui est au devant de l'ouverture des oreilles, celui du cou, du dos, des fesses et de la queue, qui est fort grosse. Le principal trait qui distingue la face du loup de celle du mâtin est dans la direction de l'ouverture des paupières, qui est fort inclinée, au lieu d'être horizontale comme dans les chiens. Les yeux étincelants du loup sont le signe qui dénote le plus sa férocité; ils animent sa face, et ses oreilles droites la relèvent en la terminant; mais la petitesse des yeux fait paraître le front fort étendu et le museau très-allongé. Ces parties, dénuées de traits, donnent au loup un faux air de douceur et de docilité, dont l'apparence n'est pas trompeuse dans les chiens mâtins, danois, braques, etc., qui ont le museau à peu près de même forme.

—

LE LOUP DU MEXIQUE.

LE LOUP ROUGE. (Cuvier.)

Comme le loup est originaire des pays froids, il a passé par les terres du nord, et se trouve également dans les deux continents. Nous avons parlé des loups noirs et des loups gris de l'Amérique septentrionale : il paraît que cette espèce s'est répandue jusqu'à la Nouvelle-Espagne et au Mexique, et que, dans ce climat plus chaud, elle a subi des variétés, sans cependant avoir changé ni de nature ni de naturel; car ce loup du Mexique a la même figure, les mêmes appétits et les mêmes habitudes que le loup d'Europe ou le loup de l'Amérique septentrionale, et tous paraissent être d'une seule et même espèce. Le loup du Mexique, ou plutôt de la Nouvelle-Espagne, où on le trouve bien plus communément qu'au Mexique, a cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, les oreilles longues et droites, les yeux étincelants comme nos loups; mais il a la tête un peu plus grosse, le cou plus épais et la queue moins velue; au-dessus de la gueule il a quelques piquants aussi gros, mais moins raides que ceux du hérisson. Sur un fond de poil gris, son corps est marqué de quelques taches jaunes; la tête, de la même couleur que le corps, est traversée de raies brunes, et le front est taché de fauve; les oreilles sont grises comme la tête et le corps; il y a une longue tache fauve sur le cou, une seconde tache semblable sur la poitrine, et une troisième sur le ventre; les flancs sont marqués de bandes transversales depuis le dos jusqu'au ventre; la queue est grise et marquée d'une tache fauve dans son milieu; les jambes sont rayées de haut en bas de gris et de brun [1]. Ce loup est, comme l'on voit, le plus beau des loups; et sa fourrure doit être recherchée par la variété des couleurs [2]: mais, au reste, rien n'indique qu'il soit d'une espèce différente des nôtres, qui varient du gris au blanc, du blanc au noir et au mêlé, sans pour cela changer d'espèce; et l'on voit, par le témoignage de Fernandez, que ces loups de la Nouvelle-Espagne, dont nous venons de donner la description d'après Recchi et Fabri, varient comme le loup d'Europe, puisque dans ce pays même ils ne sont pas tous marqués comme nous venons de le dire, et qu'il s'en trouve qui sont de couleur uniforme, et même de tout blancs.

—

LE LOUP NOIR.

Nous ne donnons la description de cet animal que comme un supplément à celle du loup, car nous les croyons tous deux de la même espèce. Nous avons dit, dans l'histoire du loup, qu'il s'en trouve de tout blancs et de tout noirs dans le nord de l'Europe, et que ces loups noirs sont plus grands que les autres : celui-ci est venu du Canada; il était noir sur tout le corps, mais plus petit que notre loup; il avait les oreilles un peu

[1] Xoloitscuintli, *lupus Mexicanus*. Fernand. Hist. natur. Mexic., p. 479, fig. ibid.

[2] On pourrait soupçonner, à cause de la variété des couleurs, que ce loup du Mexique est un *lynx* ou *loup-cervier*, dont l'espèce se trouve, aussi bien que celle du loup, dans les deux continents : mais il suffit de jeter les yeux sur la figure que nous a donnée Recchi, pour reconnaître qu'elle ressemble tout à fait à celle du loup, et point du tout à celle du lynx.

plus grandes, plus droites, et plus éloignées l'une de l'autre; les yeux un peu plus petits, et qui paraissaient aussi un peu plus éloignés que dans le loup commun. Ces différences ne sont, à notre avis, que des variétés trop peu considérables pour séparer cet animal de l'espèce du loup : la différence la plus sensible est celle de la grandeur; mais, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, les animaux qui sont communs aux deux continents, c'est-à-dire ceux du nord de l'Europe et ceux de l'Amérique septentrionale, diffèrent tous par la grandeur, et ce loup noir de Canada, plus petit que ceux de l'Europe, nous paraît seulement confirmer ce fait général : d'ailleurs, comme il avait été pris tout petit, et ensuite élevé à la chaîne, la contrainte seule a peut-être suffi pour l'empêcher de prendre tout son accroissement. Nos loups ordinaires sont aussi plus petits et moins communs en Canada qu'en Europe, et les sauvages en estiment fort la peau. Les loups noirs, les loups-cerviers, les renards y sont en plus grand nombre. Cependant le renard noir y est aussi fort rare; il a le poil infiniment plus beau que le loup noir, dont la peau ne peut faire qu'une fourrure assez grossière.

Nous n'ajouterons rien de plus à la description que M. Daubenton a faite de cet animal, que nous avons vu vivant, et qui nous a paru ressembler au loup, non-seulement par la figure, mais par le naturel, n'étant devenu déprédateur qu'avec l'âge, et n'ayant, comme le loup, qu'une férocité sans courage qui le rendait lâche au combat, quoiqu'il y fût exercé.

DESCRIPTION D'UN LOUP NOIR.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Cet animal avait été pris fort jeune au Canada, et apporté en France par un officier de marine, qui le garda dans sa maison pendant quelque temps; mais l'animal étant devenu féroce en grandissant, il fut mis au combat du taureau à Paris, où il ne montra pas beaucoup de courage lorsqu'on le fit entrer en lice : mais dès que l'on approchait de la loge où on le gardait, il entrait en fureur, se jetait brusquement en avant de toute la longueur de sa chaîne, montrait les dents et aboyait, non pas comme les chiens, mais seulement par des cris successifs et interrompus, qu'il ne répétait qu'après d'assez longs intervalles. Cet animal, quoique beaucoup plus petit que le loup, lui ressemblait par la forme du corps et de la tête, surtout par la position oblique des yeux; mais les oreilles étaient plus pointues et plus éloignées l'une de l'autre que celles du loup; les yeux paraissaient plus petits, et placés à une plus grande distance l'un de l'autre; la queue n'était pas si grosse, peut-être parce que l'animal se trouvait dans le temps de la mue et qu'il avait déjà perdu une partie de son poil. Celui qui était le long du dos, depuis le garrot jusqu'à la croupe, avait plus de longueur que le poil du reste du corps, et formait une crinière qui était plus longue sur le garrot et sur la croupe que sur le dos et les lombes. Cet animal était noir en entier.

LE RENARD.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

Le renard est fameux par ses ruses, et mérite en partie sa réputation; ce que le loup ne fait que par la force, il le fait par adresse, et réussit plus souvent. Sans chercher à combattre les chiens ni les bergers, sans attaquer les troupeaux, sans traîner les cadavres, il est plus sûr de vivre. Il emploie plus d'esprit que de mouvement; ses ressources semblent être en lui-même : ce sont, comme l'on sait, celles qui manquent le moins. Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent, même jusqu'à la patience, il varie sa conduite, il a des moyens de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. Il veille de près à sa conservation : quoique aussi infatigable, et même plus léger que le loup, il ne se fie pas entièrement à la vitesse de sa course; il sait se mettre en sûreté en se pratiquant un asile où il se retire dans les dangers pressants, où il s'établit, où il élève ses petits : il n'est point animal vagabond, mais animal domicilié.

Cette différence, qui se fait sentir même parmi les hommes, a de bien plus grands effets, et suppose de bien plus grandes causes parmi les animaux. L'idée seule du domicile présuppose une attention singulière sur soi-même; ensuite le choix du lieu, l'art de faire son manoir, de le rendre commode, d'en dérober l'entrée, sont autant d'indices d'un sentiment supérieur. Le renard en est doué, et tourne tout à son profit; il se loge au bord des bois, à portée des hameaux; il écoute le chant des coqs et le cri des volailles; il les savoure de loin; il prend habilement son

temps, cache son dessein et sa marche, se glisse, se traîne, arrive, et fait rarement des tentatives inutiles. S'il peut franchir les clôtures, ou passer par dessous, il ne perd pas un instant, il ravage la basse-cour, il y met tout à mort, se retire ensuite lestement en emportant sa proie, qu'il cache sous la mousse, ou porte à son terrier ; il revient quelques moments après en chercher une autre, qu'il emporte et cache de même, mais dans un autre endroit; ensuite une troisième, une quatrième, etc., jusqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maison l'avertisse qu'il faut se retirer et ne plus revenir. Il fait la même manœuvre dans les pipées et dans les boqueteaux où l'on prend les grives et les bécasses au lacet; il devance le pipeur, va de très-grand matin, et souvent plus d'une fois par jour, visiter les lacets, les gluaux, emporte successivement les oiseaux qui sont empêtrés, les dépose tous en différents endroits, surtout au bord des chemins, dans les ornières, sous de la mousse, sous un genièvre; les y laisse quelquefois deux ou trois jours, et sait parfaitement les retrouver au besoin. Il chasse les jeunes levrauts en plaine, saisit quelquefois les lièvres au gîte, ne les manque jamais lorsqu'ils sont blessés, déterre les lapereaux dans les garennes, découvre les nids de perdrix, de cailles, prend la mère sur les œufs, et détruit une quantité prodigieuse de gibier. Le loup nuit plus au paysan, le renard nuit plus au gentilhomme.

La chasse du renard demande moins d'appareil que celle du loup; elle est plus facile et plus amusante. Tous les chiens ont de la répugnance pour le loup, tous les chiens au contraire chassent le renard volontiers, et même avec plaisir; car quoiqu'il ait l'odeur très-forte, ils le préfèrent souvent au cerf, au chevreuil et au lièvre. On peut le chasser avec des bassets, des chiens courants, des briquets : dès qu'il se sent poursuivi, il court à son terrier; les bassets à jambes torses sont ceux qui se glissent le plus aisément. Cette manière est bonne pour prendre une portée entière de renards, la mère avec les petits; pendant qu'elle se défend et combat les bassets, on tâche de découvrir le terrier par dessus, et on la tue ou on la saisit vivante avec des pinces. Mais comme les terriers sont souvent dans des rochers, sous des troncs d'arbres, et quelquefois trop enfoncés sous terre, on ne réussit pas toujours. La façon la plus ordinaire, la plus agréable et la plus sûre de chasser le renard, est de commencer par boucher les terriers : on place les tireurs à portée, on quête alors avec des briquets; dès qu'ils sont tombés sur la voie, le renard gagne son gîte, mais en arrivant il essuie une première décharge : s'il échappe à la balle, il fuit de toute sa vitesse, fait un grand tour, et revient encore à son terrier, où on le tire une seconde fois, et où trouvant l'entrée fermée, il prend le parti de se sauver au loin, en perçant droit en avant pour ne plus revenir. C'est alors qu'on se sert des chiens courants, lorsqu'on veut le poursuivre : il ne laissera pas de les fatiguer beaucoup, parce qu'il passe à dessein dans les endroits les plus fourrés, où les chiens ont grand'peine à le suivre, et que, quand il prend la plaine, il va très-loin sans s'arrêter.

Pour détruire les renards, il est encore plus commode de tendre des piéges, où l'on met de la chair pour appât, un pigeon, une volaille vivante, etc. Je fis un jour suspendre à neuf pieds de hauteur sur un arbre les débris d'une halte de chasse, de la viande, du pain, des os, dès la première nuit, les renards s'étaient si fort exercés à sauter, que le terrain autour de l'arbre était battu comme une aire de grange. Le renard est aussi vorace que carnassier; il mange de tout avec une égale avidité, des œufs, du lait, du fromage, des fruits, et surtout des raisins : lorsque les levrauts et les perdrix lui manquent, il se rabat sur les rats, les mulots, les serpents, les lézards, les crapauds, etc.; il en détruit un grand nombre; c'est là le seul bien qu'il procure. Il est très-avide de miel; il attaque les abeilles sauvages, les guêpes, les frelons, qui d'abord tâchent de le mettre en fuite en le perçant de mille coups d'aiguillon : il se retire en effet, mais c'est en se roulant pour les écraser; et il revient si souvent à la charge qu'il les oblige à abandonner le guêpier; alors il le déterre et en mange et le miel et la cire. Il prend aussi les hérissons, les roule avec ses pieds, et les force à s'étendre. Enfin, il mange du poisson, des écrevisses, des hannetons, des sauterelles, etc.

Cet animal ressemble beaucoup au chien, surtout par les parties intérieures; cependant il en diffère par la tête, qu'il a plus grosse à proportion de son corps ; il a aussi les oreilles plus courtes, la queue beaucoup plus grande, le poil plus long et plus touffu, les yeux plus inclinés. Il en diffère encore par une mauvaise odeur très-forte qui lui est particulière, et enfin, par

le caractère le plus essentiel, par le naturel; car il ne s'apprivoise pas aisément, et jamais tout à fait: il languit lorsqu'il n'a pas la liberté, et meurt d'ennui quand on veut le garder trop longtemps en domesticité. Il ne s'accouple point avec la chienne [1]; s'ils ne sont pas antipathiques, ils sont au moins indifférents. Il produit en moindre nombre, et une seule fois par an; les portées sont ordinairement de quatre ou cinq, rarement de six, et jamais moins de trois. Lorsque la femelle est pleine, elle se recèle, sort rarement de son terrier, dans lequel elle prépare un lit à ses petits. Elle devient en chaleur en hiver, et l'on trouve déjà de petits renards au mois d'avril. Lorsqu'elle s'aperçoit que sa retraite est découverte, et qu'en son absence ses petits ont été inquiétés, elle les transporte tous les uns après les autres, et va chercher un autre domicile. Ils naissent les yeux fermés; ils sont, comme les chiens, dix-huit mois ou deux ans à croître, et vivent de même treize ou quatorze ans.

Le renard a les sens aussi bons que le loup, le sentiment plus fin, et l'organe de la voix plus souple et plus parfait. Le loup ne se fait entendre que par des hurlements affreux: le renard glapit, aboie et pousse un son triste, semblable au cri du paon; il a des tons différents selon les sentiments différents dont il est affecté; il a la voix de la chasse, l'accent du désir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse, le cri de la douleur, qu'il ne fait jamais entendre qu'au moment où il reçoit un coup de feu qui lui casse quelque membre; car il ne crie point pour toute autre blessure, et il se laisse tuer à coups de bâton, comme le loup, sans se plaindre, mais toujours en se défendant avec courage. Il mord dangereusement, opiniâtrément, et l'on est obligé de se servir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre. Son glapissement est une espèce d'aboiement qui se fait par des sons semblables et très-précipités. C'est ordinairement à la fin du glapissement qu'il donne un coup de voix plus fort, plus élevé, et semblable au cri du paon. En hiver, surtout pendant la neige et la gelée, il ne cesse de donner de la voix, et il est au contraire presque muet en été. C'est dans cette saison que son poil tombe et se renouvelle. L'on fait peu de cas de la peau des jeunes renards, ou des renards pris en été. La chair du renard est moins mauvaise que celle du loup; les chiens et même les hommes en mangent en automne, surtout lorsqu'il s'est nourri et engraissé de raisins, et sa peau d'hiver fait de bonnes fourrures. Il a le sommeil profond, on l'approche aisément sans l'éveiller. Lorsqu'il dort, il se met en rond comme les chiens; mais lorsqu'il ne fait que se reposer, il étend les jambes de derrière et demeure étendu sur le ventre: c'est dans cette posture qu'il épie les oiseaux le long des haies. Ils ont pour lui une si grande antipathie, que dès qu'ils l'aperçoivent ils font un petit cri d'avertissement: les geais, les merles surtout, le conduisent du haut des arbres, répètent souvent le petit cri d'avis, et le suivent quelquefois à plus de deux ou trois cents pas.

J'ai fait élever quelques renards pris jeunes: comme ils ont une odeur très-forte, on ne peut les tenir que dans des lieux éloignés, dans des écuries, des étables, où l'on n'est pas à portée de les voir souvent; et c'est peut-être par cette raison qu'ils s'apprivoisent moins que le loup, qu'on peut garder plus près de la maison. Dès l'âge de cinq à six mois les jeunes renards couraient après les canards et les poules, et il fallut les enchaîner. J'en fis garder trois pendant deux ans, une femelle et deux mâles: on tenta inutilement de les faire accoupler avec des chiennes; quoiqu'ils n'eussent jamais vu de femelles de leur espèce et qu'ils parussent pressés du besoin de jouir, ils ne purent s'y déterminer, ils refusèrent constamment toutes les chiennes; mais dès qu'on leur présenta leur femelle légitime, ils la couvrirent quoique enchaînés, et elle produisit quatre petits. Ces mêmes renards qui se jetaient sur les poules lorsqu'ils étaient en liberté, n'y touchaient plus dès qu'ils avaient leur chaîne: on attachait souvent auprès d'eux une poule vivante, on les laissait passer la nuit ensemble, on les faisait même jeûner auparavant; malgré le besoin et la commodité, ils n'oubliaient pas qu'ils étaient enchaînés, et ne touchaient point à la poule.

Cette espèce est une des plus sujettes aux influences du climat, et l'on y trouve presque autant de variétés que dans les espèces d'animaux domestiques. La plupart de nos renards sont roux, mais il s'en trouve aussi dont le poil est gris argenté; tous deux ont le bout de la queue blanc. Les derniers s'appellent en Bourgogne

[1] Voyez les expériences que j'ai faites à ce sujet, article chien.

renards charbonniers [1], parce qu'ils ont les pieds plus noirs que les autres. Ils paraissent aussi avoir le corps plus court, parce que leur poil est plus fourni. Il y en a d'autres qui ont le corps réellement plus long que les autres, et qui sont d'un gris sale, à peu près de la couleur des vieux loups; mais je ne puis décider si cette différence de couleur est une vraie variété, ou si elle n'est produite que par l'âge de l'animal, qui peut-être blanchit en vieillissant. Dans les pays du Nord, il y en a de toutes couleurs, des noirs, des bleus, des gris, des gris de fer, des gris argentés, des blancs, des blancs à pieds fauves, des blancs à tête noire, des blancs avec le bout de la queue noir, des roux avec la gorge et le ventre entièrement blancs, sans aucun mélange de noir, et enfin des croisés qui ont une ligne noire le long de l'épine du dos, et une autre ligne noire sur les épaules, qui traverse la première: ces derniers sont plus grands que les autres, et ont la gorge noire. L'espèce commune est plus généralement répandue qu'aucune des autres : on la trouve partout, en Europe, dans l'Asie septentrionale et tempérée; on la retrouve de même en Amérique, mais elle est fort rare en Afrique et dans les pays voisins de l'équateur. Les voyageurs qui disent en avoir vu à Calicut et dans les autres provinces méridionales des Indes ont pris les chacals pour des renards. Aristote lui-même est tombé dans une erreur semblable, lorsqu'il a dit que les renards d'Égypte étaient plus petits que ceux de Grèce : ces petits renards d'Égypte sont des putois, dont l'odeur est insupportable. Nos renards, originaires des climats froids, sont devenus naturels aux pays tempérés, et ne se sont pas étendus vers le midi au delà de l'Espagne et du Japon. Ils sont originaires des pays froids, puisqu'on y trouve toutes les variétés de l'espèce, et qu'on ne les trouve que là; d'ailleurs ils supportent aisément le froid le plus extrême; il y en a du côté du pôle antarctique comme vers le pôle arctique. La fourrure des renards blancs n'est pas fort estimée, parce que le poil tombe aisément; les gris argentés sont meilleurs, les bleus et les croisés sont recherchés à cause de leur rareté; mais les noirs sont les plus précieux de tous, c'est après la zibeline la fourrure la plus belle et la plus chère. On en trouve au Spitzberg, en Groënland [2], en Laponie, en Canada, où il y en a aussi de croisés, et où l'espèce commune est moins rousse qu'en France, et a le poil plus long et plus fourni.

[1] Ce n'est qu'une variété du renard commun; quelques zoologistes ent ont fait, à tort, une espèce.

[2] Les renards abondent dans toute la Laponie. Ils sont presque tous blancs, quoiqu'il s'en rencontre de la couleur ordinaire. Les blancs sont les moins estimés; mais il s'en trouve quelquefois de noirs, et ceux-là sont les plus rares et les plus chers; leurs peaux sont quelquefois vendues quarante ou cinquante écus, et le poil en est si fin et si long, qu'il pend de tel côté que l'on veut; en sorte que, prenant la peau par la queue, le poil tombe du côté des oreilles, etc. (Œuvres de Regnard, tome I, page 175.)

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RENARD.

Les voyageurs nous disent que les renards du Groënland sont assez semblables aux chiens par la tête et par les pieds, et qu'ils aboient comme eux. La plupart sont gris ou bleus, et quelques-uns sont blancs. Ils changent rarement de couleur; et quand le poil dans l'espèce bleue commence à muer, il devient pâle, et la fourrure n'est plus bonne à rien. Ils vivent d'oiseaux et de leurs œufs; et lorsqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils se contentent de mouches, de crabes et de ce qu'ils pêchent. Ils font leurs tanières dans les fentes des rochers.

Au Kamtschatka, les renards ont un poil épais, si luisant et si beau, que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus estimés sont les châtains-noirs, ceux qui ont le ventre noir et le corps rouge, et aussi ceux à poil couleur de fer.

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures se vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châtains-noirs de Kamtschatka.

En Norwége, il y a des renards blancs, des renards bais et des noirs; d'autres qui ont deux raies noires sur les reins : ceux-ci et les tout noirs sont les plus estimés. On en fait un très-grand commerce. Dans le seul port de Berghen on embarque, tous les ans, plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidan, qui souvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avait mis par rangées plusieurs têtes de poissons à quelque distance d'une cabane de pêcheurs; qu'on ne pouvait guère deviner son but; mais que, peu de temps après, un corbeau qui vint fondre sur ces têtes de poissons, fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux se servent de leur queue pour prendre les écrevisses, etc. [1].

[1] Histoire naturelle de la Norwége, par Pontoppidan; Journal étranger, Juin 1776.

DEUXIÈME ADDITION.

On pourrait croire que l'espèce du renard, dont nous avons indiqué plusieurs variétés, se serait répandue d'un pôle à l'autre; car les voyageurs ont indiqué des animaux sous ce nom au Spitzberg et à la Terre-de-Feu, ainsi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards sur la grande terre de Spitzberg et dans les îles adjacentes; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, et qu'indépendamment de la couleur, qui est blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, et qu'ils ont très-peu d'odeur. Il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux, et l'avoir trouvée bonne [1].

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une seule espèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, et que cette espèce tient à celle du loup et du renard [2]. Cet animal se creuse un terrier; sa queue est plus longue et plus fournie de poils que celle du loup; il habite dans les dunes sur les bords de la mer; il suit les oiseaux qui sont très-nombreux dans ces îles; il se fait des routes avec intelligence, toujours par le plus court chemin, d'une baie à l'autre; il est de la taille d'un chien ordinaire, dont il a aussi l'aboiement, mais faible; il détruit beaucoup d'œufs et de jeunes oiseaux [3]. Ces indications ne seraient pas suffisantes pour décider si les animaux du nord de notre continent sont les mêmes que ceux de l'Amérique australe et des îles Falkland : mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland, et les ayant soigneusement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils étaient absolument de la même espèce. Il en est de même du renard blanc, qui probablement est de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.

La peau de cet animal nous a été montrée par M. de Villemarais de La Rochelle, auquel je dois aussi des observations au sujet des genettes de France, et qui nous a dit qu'elle venait du Nord.

	p.	p.	l.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue était de	1	10	6
La hauteur du train de devant	1	0	9
Celle du train de derrière	1	1	4

[1] Voyage du capitaine Phipps, p. 188.
[2] Le chien antarctique; *Canis Antarcticus*; Desmar
[3] Voyage autour du monde, tome I, in-8°, page 113.

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil qui est très-long sur le corps, de même qu'aux jambes et aux cuisses. Il a les oreilles plus petites; la distance de l'œil à l'oreille est tres-grande; le bout du nez et les naseaux sont rougeâtres.

	p.	p.	l.
Les longs poils qui distinguent cet animal des autres renards ont de longueur sur le dos	0	2	0
Aux flancs, sur tout le ventre et aux cuisses	0	2	9

Il se trouve au-dessous de ces poils, qui sont longs et fermes, un duvet ou feutre très-doux et fort touffu, d'un blanc jaunâtre.

	p.	p.	l.
Les poils des moustaches, qui sont blancs, ont de longueur	0	1	10
La queue a de longueur	1	2	8
Le tronçon	1	0	8

Cette queue est épaisse et garnie de poils dans toute sa longueur.

Les ongles des pieds sont presque égaux entre eux; ils sont blancs et crochus.

	p.	p.	l.
Le plus grand du pied de devant a	0	0	7
Celui de derrière	0	0	6
Largeur à la base	0	0	3
Épaisseur	0	0	1

DESCRIPTION DU RENARD.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le renard ressemble parfaitement au loup et aux chiens par la conformation des parties intérieures; et, quoiqu'il diffère de ces animaux par l'habitude du corps, par le port et par le maintien, on ne trouve aucune différence essentielle en observant chacun de ses membres en particulier, et en les comparant à ceux du loup et des chiens : il y a même beaucoup plus de variétés entre les chiens de diverses races, qu'entre le renard et le loup, ou les chiens qui ont le museau effilé, les os petits, le poil long

[1] Buffon, dans l'article du renard et dans les deux additions, a confondu plusieurs espèces bien distinctes.

1° Le chien antarctique (*Canis Antarcticus*; Shaw.) habite les iles Malouines : M. F. Cuvier y réunit le culpeu de Molina.

2° Le renard isatis (*Canis Lagopus*; Linné) habite les contrées voisines de la mer glaciale; Buffon en parle, tome XIII, page 272 (édit. in-4°). Il diffère de l'isatis, suppl. 3, p. 113, même édition.

3° Le renard noir ou argenté (*Canis Argentatus*; F. Cuvier) habite le nord de l'Amérique et de l'Asie.

4° Le renard croisé (*Canis Decussatus*; Geoffr.) habite le nord de l'Amérique. M. F. Cuvier pense que cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la précédente, dans laquelle il serait possible que l'on eût réuni deux animaux différents.

et la queue touffue. Je ne doute pas que l'on ne parvînt à avoir des chiens qui ressembleraient plus au renard que le chien-loup ne ressemble au loup, si on faisait accoupler de petits danois et des chiens d'Irlande avec des chiens-loups ou des chiens de Sibérie; les premiers donneraient aux métis qui viendraient de ce mélange le museau mince et effilé du renard, et les autres un poil aussi long et une queue aussi touffue que celle de cet animal. Il y a aussi tout lieu de croire que, si on le tirait des forêts et des campagnes pour l'élever dans les maisons, comme les chiens, il en dériverait plusieurs races, et qu'il s'en trouverait qui ressembleraient autant à certains chiens par la forme extérieure du corps, que par la conformation intérieure. L'odeur qui s'exhale du corps des renards sauvages, et qui est peut-être la cause de l'aversion que les chiens ont pour ces animaux, changerait par les aliments et par le repos dans les renards domestiques, après une longue suite de générations; alors les chiens pourraient s'accoupler avec les renards, et produire par ce mélange des métis semblables aux chiens de Laconie dont Aristote fait mention[1].

Le renard est d'une figure plus légère que le loup; les proportions de son corps marquent plus de souplesse; son museau, effilé comme celui du lévrier, annonce la finesse d'instinct dont l'animal est doué; mais le renard a les yeux situés et les oreilles dirigées comme le loup, et la tête à proportion aussi grosse, tandis que le lévrier ressemble au mâtin par les yeux et les oreilles. La queue du renard est plus touffue que celle du loup, et si longue qu'elle touche la terre.

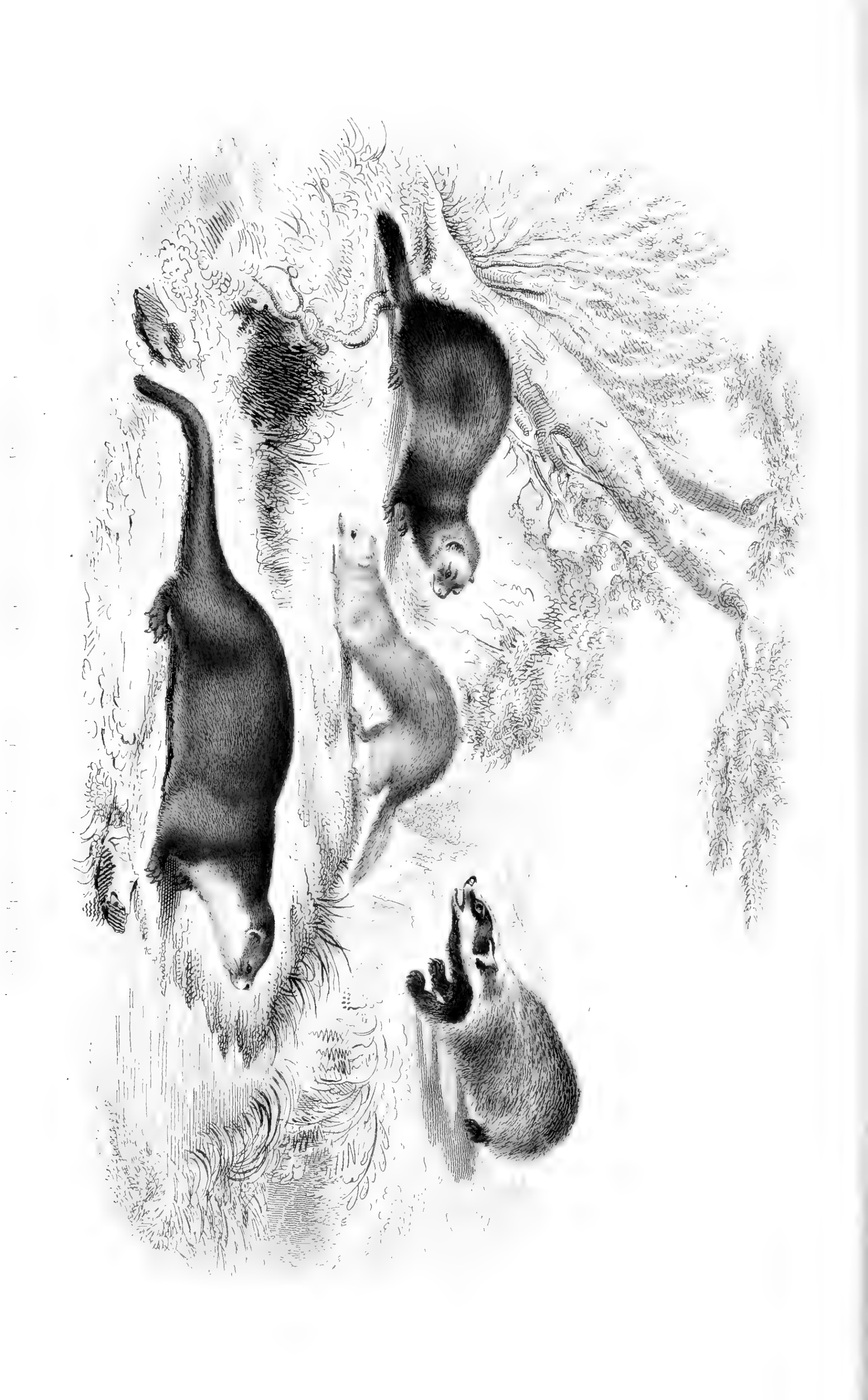
[1] Laconici canes ex vulpe et cane generantur. De anim. lib. octavus, cap. 28.

L'ALCO.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

Nous avons dit qu'il y avait au Pérou et au Mexique, avant l'arrivée des Européens, des animaux domestiques nommés *alco*, qui étaient de la grandeur et à peu près du même naturel que nos petits chiens, et que les Espagnols les avaient appelés *chiens du Mexique*, *chiens du Pérou*, par cette convenance et parce qu'ils ont le même attachement, la même fidélité pour leurs maîtres: en effet, l'espèce de ces animaux ne paraît pas être essentiellement différente de celle du chien, et d'ailleurs il se pourrait que le mot *alco* fût un terme générique et non pas spécifique. Recchi nous a laissé la figure d'un de ces alcos, qui s'appelait, en langue mexicaine, *ytzcuinte porzotli*; il était prodigieusement gras, et probablement dénaturé par l'état de domesticité et par une nourriture trop abondante; la tête est représentée si petite qu'elle n'a, pour ainsi dire, aucune proportion avec la grosseur du corps; il a les oreilles pendantes, autre signe de domesticité; le museau ressemble assez à celui d'un chien; tout le devant de la tête est blanc, et les oreilles sont en partie fauves; le cou est si court qu'il n'y a point d'intervalle entre la tête et les épaules; le dos est arqué et couvert d'un poil jaune; la queue est blanche et courte, elle est pendante et ne descend pas plus bas que les cuisses; le ventre est gros et tendu, marqué de taches noires, avec six mamelles très-apparentes; les jambes et les pieds sont blancs, les doigts sont comme ceux du chien, et armés d'ongles longs et pointus[1]. Fabri, qui nous a donné cette description, conclut, après une très-longue dissertation, que cet animal est le même que celui qu'on appelle *alco*, et je crois que son assertion est fondée; mais il ne faut pas la regarder comme exclusive, car il y a encore une autre race de chien en Amérique, à laquelle ce nom convient également; outre les chiens, dit Fernandès, que les Espagnols ont transportés d'Europe en Amérique, on y en trouve trois autres espèces qui sont assez semblables aux nôtres par la nature et les mœurs, et qui n'en diffèrent pas infiniment par la forme. Le premier et le plus grand de ces chiens américains est celui qu'on appelle *xoloitzcuintli;* souvent il a plus de trois coudées de longueur, et ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout nu et sans poil; il est seulement couvert d'une peau douce, unie et marquée de taches jaunes et bleues. Le second est couvert de poil, et pour la grandeur est assez semblable à nos petits chiens de Malte; il est marqué de blanc, de noir et de jaune; il est singulier et agréable par sa difformité, ayant le dos bossu et le cou si court, qu'il semble que sa tête sorte immédiatement des épaules; on l'appelle *michuacanens*, du nom de son pays. Le troisième de ces chiens se nomme *techichi:* il est assez semblable à nos petits chiens; mais

[1] Ytzcuinte porzotli. Canis mexicana.... Ad unguem animal quod hic prostat, nanum, pingue et mansuetum effigiatum, mihi videtur illud esse quod Americani nomine communi Alco vocabant. Fernand. His. mex. p. 466 et 478, fig. pag. 466.



il a la mine sauvage et triste. Les Américains en mangent la chair [1].

En comparant ces témoignages de Fabri et de Fernandès, il est clair que le second chien que ce dernier auteur appelle *michuacanens*, est le même que l'*ytzcuinte porzotli*, et que cete espèce d'animal existait en effet en Amérique avant l'arrivé des Européens; il doit en être de même de la troisième espèce appelée *techichi*. Je suis donc persuadé que le mot *alco* était un nom générique qui les désignait toutes deux, et peut-être encore d'autres races ou variétés que nous ne connaissons pas. Mais à l'égard de la première, il me paraît que Fernandès s'est trompé sur le nom et la chose; aucun auteur ne dit qu'il se trouve des chiens nus à la Nouvelle-Espagne; cette race de chiens, vulgairement appelés *chiens turcs*, vient des Indes et des autres pays les plus chauds de l ancien continent, et il est probable que ceux que Fernandès a vus en Amérique y avaient été transportés, d autant plus qu il dit expressément qu'il avait vu cette espèce en Espagne avant son départ pour l'Amérique : ces deux raisons sont suffisantes pour qu'on doive présumer que ce chien nu n'en était pas originaire, mais y avait été transporté; et ce qui achève de le prouver, c'est que cet animal n'avait point de nom américain, et que Fernandès, pour lui en donner un, emprunte celui de *xoloitzcuintli*, qui est le nom du loup de Mexique; ainsi des trois espèces ou variétés des chiens américains, dont cet auteur fait mention, il n'en reste que deux que l'on désignait indifféremment par le nom d'*alco*. Car indépendamment de l'alco gras et potelé, qui servait de chien bichon aux dames péruviennes, il y avait un alco maigre et à mine triste qu'on employait à la chasse; et il est très-possible que ces animaux, quoique de races très-différentes en apparence de celles de tous nos chiens, soient cependant issus de la même souche. Les chiens de Laponie, de Sibérie, d'Islande, etc., ont dû passer, comme les renards et les loups, d'un continent à l'autre, et se dénaturer ensuite, comme les autres chiens, par le climat et la domesticité. Le premier *alco* dont le cou est si court se rapproche du chien d'Islande; et le *techichi* de la Nouvelle-Espagne est peut-être le même animal que le *koupara*[2] ou *chien-crabe* de la Guiane, qui ressemble au renard par la figure, et au chacal par le poil; on l'a nommé chien-crabe, parce qu'il se nourrit principalement de crabes et d'autres crustacés. Je n'ai vu qu'une peau de cet animal de la Guiane, et je ne suis pas en état de décider s'il est d'une espèce particulière, ou si l'on doit le rapporter à celles du chien, du renard ou du chacal.

[1] Fernandès. Hist. anim. Nov.-Hisp., p. 6 et 7, cap. XX; et p. 10, cap. XXI.

[2] Canis ferus, major, cancrosus, vulgo dictus Koupara. Barrère, Essai d'hist. nat. de la France Équin., p. 149.

—

LE BLAIREAU.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre Blaireau. (Cuvier.)

Le blaireau est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, et s'y creuse une demeure souterraine; il semble fuir la société, même la lumière, et passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux, dont il ne sort que pour chercher sa subsistance. Comme il a le corps allongé, les jambes courtes, les ongles, surtout ceux des pieds de devant, très-longs et très-fermés, il a plus de facilité qu'un autre pour ouvrir la terre, y fouiller, y pénétrer, et jeter derrière lui les déblais de son excavation, qu'il rend tortueuse, oblique, et qu'il pousse quelquefois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité pour creuser la terre, profite de ses travaux : ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adresse à quitter son domicile, en l'inquiétant, en faisant sentinelle à l'entrée, en l'infectant même de ses ordures; ensuite il s'en empare, l'élargit, l'approprie, et en fait son terrier. Le blaireau, forcé à changer de manoir, ne change pas de pays; il ne va qu'à quelque distance travailler sur nouveaux frais à se pratiquer un autre gîte, dont il ne sort que la nuit, dont il ne s'écarte guère, et où il revient dès qu'il sent quelque danger. Il n'a que ce moyen de se mettre en sûreté, car il ne peut échapper par la fuite; il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les chiens l'atteignent promptement, lorsqu'ils le surprennent à quelque distance de son trou : cependant il est rare qu'ils l'arrêtent tout à fait et qu'ils en viennent à bout, à moins qu'on ne les aide. Le blaireau a le poil très-épais, les jambes, la mâchoire et les dents très-fortes, aussi bien que les ongles; il se sert de toute sa force, de toute sa résistance et de toutes ses armes en se couchant

sur le dos, et il fait aux chiens de profondes blessures. Il a d'ailleurs la vie très-dure ; il combat longtemps, se défend courageusement, et jusqu'à la dernière extrémité.

Autrefois que ces animaux étaient plus communs qu'ils ne le sont aujourd'hui, on dressait des bassets pour les chasser et les prendre dans leurs terriers. Il n'y a guère que les bassets à jambes torses qui puissent y entrer aisément : le blaireau se défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens. On ne peut le prendre qu'en faisant ouvrir le terrier par dessus, lorsqu'on juge que les chiens l'ont acculé jusqu'au fond ; on le serre avec des tenailles, et ensuite on le musèle pour l'empêcher de mordre : on m'en a apporté plusieurs qui avaient été pris de cette façon, et nous en avons gardé quelques-uns longtemps. Les jeunes s'apprivoisent aisément, jouent avec les petits chiens, et suivent comme eux la personne qu'ils connaissent et qui leur donne à manger; mais ceux que l'on prend vieux demeurent toujours sauvages. Ils ne sont ni malfaisants, ni gourmands, comme le renard et le loup, et cependant ils sont animaux carnassiers; ils mangent de tout ce qu'on leur offre, de la chair, des œufs, du fromage, du beurre, du pain, du poisson, des fruits, des noix, des graines, des racines, etc., et ils préfèrent la viande crue à tout le reste. Ils dorment la nuit entière et les trois quarts du jour, sans cependant être sujets à l'engourdissement pendant l'hiver, comme les marmottes ou les loirs. Ce sommeil fréquent fait qu'ils sont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup ; et c'est par la même raison qu'ils supportent aisément la diète, et qu'ils restent souvent dans leur terrier trois ou quatre jours sans en sortir, surtout dans les temps de neige.

Ils tiennent leur domicile propre; ils n'y font jamais leurs ordures. On trouve rarement le mâle avec la femelle: lorsqu'elle est prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, en fait une espèce de fagot, qu'elle traîne entre ses jambes jusqu'au fond du terrier, où elle fait un lit commode pour elle et ses petits. C'est en été qu'elle met bas, et la portée est ordinairement de trois ou de quatre. Lorsqu'ils sont un peu grands, elle leur apporte à manger; elle ne sort que la nuit, va plus au loin que dans un autre temps; elle déterre les nids des guêpes, en emporte le miel, perce les rabouillères des lapins, prend les jeunes lapereaux, saisit aussi les mulots, les lézards, les serpents, les sauterelles, les œufs des oiseaux, et porte tout à ses petits, qu'elle fait sortir souvent sur le bord du terrier, soit pour les allaiter, soit pour leur donner à manger

Ces animaux sont naturellement frileux; ceux qu'on élève dans la maison ne veulent pas quitter le coin du feu, et souvent s'en approchent de si près, qu'ils se brûlent les pieds, et ne guérissent pas aisément. Ils sont aussi fort sujets à la gale ; les chiens qui entrent dans leurs terriers prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand soin de les laver. Le blaireau a toujours le poil gras et malpropre ; il a entre l'anus et la queue une ouverture assez large, mais qui ne communique point à l'intérieur et ne pénètre guère qu'à un pouce de profondeur; il en suinte continuellement une liqueur onctueuse, d'assez mauvaise odeur, qu'il se plaît à sucer. Sa chair n'est pas absolument mauvaise à manger ; et l'on fait de sa peau des fourrures grossières, des colliers pour les chiens, des couvertures pour les chevaux, etc.

Nous ne connaissons point de variétés dans cette espèce, et nous avons fait chercher partout le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs, sans pouvoir le trouver. Dufouilloux dit qu'il y a deux espèce de *tessons* ou *bléreaux*, les *porchins* et les *chenins* ; que les porchins sont un peu plus gras, un peu plus blancs, un peu plus gros de corps et de tête que les chenins. Ces différences sont, comme l'on voit, assez légères ; et il avoue lui-même qu'elles sont peu apparentes, à moins qu'on n'y regarde de bien près. Je crois donc que cette distinction du blaireau, en *blaireau-chien* et *blaireau-cochon*, n'est qu'un préjugé, fondé sur ce que cet animal a deux noms, en latin *meles* et *taxus*, en français *blaireau* et *taisson*, etc., et que c'est une de ces erreurs produites par la nomenclature dont nous avons parlé dans le discours qui est dans le volume précédent. D'ailleurs, les espèces qui ont des variétés sont ordinairement très-abondantes et très-généralement répandues ; celle du blaireau est au contraire une des moins nombreuses et des plus confinées. On n'est pas sûr qu'elle se trouve en Amérique, à moins que l'on ne regarde comme une variété de l'espèce, l'animal envoyé de la Nouvelle-Yorck, dont M. Brisson [1] a donné une courte descrip-

[1] Meles supra alba, infra ex albo flavicans... Meles alba. Il a, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, un pied neuf pouces de long; sa queue est longue de neuf pouces.

tion, sous le nom de blaireau blanc. Elle n'est point en Afrique; car l'animal du cap de Bonne-Espérance, décrit par Kolbe [1] sous le nom de blaireau puant, est un animal différent; et nous doutons de la *fossa* de Madagascar, dont parle Flaccourt dans sa relation, *page* 152, et qu'il dit ressembler au blaireau de France, soit en effet un blaireau. Les autres voyageurs n'en parlent pas : le docteur Shaw dit [2] même qu'il est entièrement inconnu en Barbarie. Il paraît aussi qu'il ne se trouve point en Asie; il n'était pas connu des Grecs, puisque Aristote n'en fait aucune mention, et que le blaireau n'a pas même de nom dans la langue grecque. Ainsi cette espèce, originaire du climat tempéré d'Europe, ne s'est guère répandue au-delà de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Pologne et de la Suède, et elle est partout assez rare. Et non-seulement il n'y a que peu ou point de variétés dans l'espèce, mais même elle n'approche d'aucune autre : le blaireau a des caractères tranchés, et fort singuliers; les bandes alternatives qu'il a sur la tête, l'espèce de poche qu'il a sous la queue, n'appartiennent qu'à lui : et il a le corps presque blanc par dessus, et presque noir par dessous : ce qui est tout le contraire des autres animaux, dont le ventre est toujours d'une couleur moins foncée que le dos.

ADDITION A L'ARTICLE DU BLAIREAU.

LE CARCAJOU [3].

On a envoyé la peau bourrée d'un animal d'Amérique à M. Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de carcajou, mais il n'a pas autant de rapport que je l'aurais pensé avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre nord; car il semble même approcher de très-près de l'espèce de notre blaireau d'Europe : ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre; en sorte que nous le regardons comme une espèce voisine, ou même comme une variété de l'espèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau, pour en reconnaître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt, qui paraît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée; il différait également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le glouton a aussi comme le blaireau cinq doigts aux pieds de devant; ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de carcajou, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée qui est bien conservée dans le cabinet de M. le curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venait du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue; quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur et la qualité du poil, qui est bien plus doux, plus soyeux et plus long; et ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourrait se rapprocher du carcajou et du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc grisâtre; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes et blanches; il a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, et le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre pouces et demi ou cinq pouces, sont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve clair, puis noir près de l'extrémité qui est blanche; le dessous du corps est couvert de poils blancs; les jambes sont aussi couvertes de longs poils d'un brun musc foncé; les pieds de devant n'ont que quatre doigts, et ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont fort grands; le plus long a jusqu'à seize lignes, et le plus long des pieds de derrière n'en a que sept; la queue n'a que trois

Ses yeux sont petits à proportion de la grandeur de son corps, ses oreilles courtes, ses jambes très-courtes, ses ongles blancs. Tout son corps est couvert de poils très-épais, blancs dans toute la partie supérieure du corps, et d'un blanc jaunâtre dans la partie inférieure. On le trouve dans la Nouvelle-Yorck, d'où il a été apporté à M. de Réaumur. Brisson, Règne animal, page 255. On doit ajouter à cette description, qu'il est en tout plus petit, et qu'il a le nez plus court que notre blaireau; et d'ailleurs on ne voit pas sur la peau, qui est empaillée, s'il y a une bourse sous la queue.

[1] Voyez la description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe. Amsterdam, 1741, tome III, page 64.

[2] Voyez les Voyages de M. Shaw. La Haye, 1743, tom. I, p. 320.

[3] Cet animal ne diffère point du blaireau d'Europe; il appartient à la même espèce, et ne peut même être considéré comme une variété.

pouces huit lignes de tronçon ; elle est terminée par de longs poils qui l'environnent et qui sont de couleur fauve.

DESCRIPTION DU BLAIREAU.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le blaireau a les oreilles et les jambes si courtes, que le ventre semble toucher la terre; mais ce n'est qu'une fausse apparence, qui vient de la longueur du poil. Celui du corps entier, à l'exception du museau, du front et des pieds, est aussi long que le poil du ventre ; il empêche de distinguer la forme du corps, et le fait paraître beaucoup plus gros qu'il ne l'est réellement. Les oreilles sont presque entièrement cachées dans le poil, et on croirait que la queue ne serait composée que de longs poils épars, si on ne la touchait pour sentir le tronçon. Le museau est allongé comme celui des chiens à museau long, tels que les mâtins, les danois, les chiens de berger, etc., et le nez du blaireau a la même forme que celui des chiens. Les yeux sont petits, et les oreilles courtes et rondes, à peu près comme celles des rats. La queue ne descend que jusqu'au talon, qui est peu éloigné de l'anus, parce que le genou est plié de façon que la cuisse et la jambe sont fort inclinées, et que leur direction est peu éloignée de la ligne horizontale. Il y a cinq doigts à chaque pied : les ongles sont forts, et ceux des pieds de devant ont beaucoup plus de longueur que ceux des pieds de derrière.

Le poil du blaireau est de trois couleurs, noir, blanc et roux ; il y a sur la tête deux bandes noires et trois blanches. L'une des blanches a douze ou quatorze lignes de largeur, et elle s'étend sur le milieu de la tête, depuis le bout du museau jusque sur le cou : de chaque côté de cette bande blanche il y en a une noire, qui a un pouce de largeur, qui commence à un demi-pouce de distance du nez, et qui s'étend jusque sur le cou. L'œil et l'oreille sont dans ces bandes noires, mais le poil du bord supérieur de l'oreille est blanc. Les deux dernières bandes sont placées au-dessous des noires, et ont à peu près la même largeur que la bande blanche du milieu de la tête : les bandes blanches des côtés de la tête commencent au bout du museau, s'étendent le long des deux lèvres, et se prolongent au-delà du coin de la bouche, jusque sur les côtés du cou. Le dessous de la mâchoire inférieure, la gorge, la face inférieure du cou, la poitrine, les aisselles, la face intérieure du bras, le ventre, les aines, la face intérieure de la cuisse et les quatre jambes sont noirs ; la face supérieure et les côtés du cou, les épaules, la face extérieure du bras, le dos en entier, depuis le cou jusqu'à la queue, et la face extérieure des cuisses, sont de couleur mêlée de blanc et de noir, avec quelques légères teintes de fauve, parce que la plupart des poils sont blancs sur environ la moitié de leur longueur, depuis la racine; il y a du fauve pâle au-dessus du blanc, du noir au-dessus du fauve, et du blanc à l'extrémité; il se trouve quelques poils qui sont noirs en entier, à l'exception de l'extrémité qui est blanche ; les côtés du corps, la queue et les alentours de l'anus sont de couleur mêlée de blanc sale et de roussâtre. Le poil de cet animal est rare et ferme à peu près comme les soies des cochons; le plus long a jusqu'à quatre pouces : le blanc ou le blanc sale qui domine dans plusieurs endroits a fait donner au blaireau le nom de grisart; on l'appelle aussi du nom de taisson, qui vient du nom latin *taxus*.

On a distingué deux sortes de blaireaux, et on a donné aux uns le nom de blaireau-chien, et aux autres celui de blaireau-cochon, à cause de leur ressemblance avec le chien et avec le cochon. L'on reconnaît aisément le blaireau-chien, c'est celui que je viens de décrire; il est assez commun en Europe : on prétend que le blaireau-cochon s'y trouve aussi, et qu'il y en a même en France; presque tous les auteurs en ont fait mention, et j'ai ouï dire à plusieurs personnes qu'elles l'avaient vu; cependant, quelques recherches que j'aie faites, je n'ai jamais pu l'avoir, et je suis très-porté à croire, par tous les renseignements que j'ai pris au sujet de cet animal, qu'il n'a jamais existé. Au moins il serait si différent du blaireau-chien, que l'on ne devrait pas rapprocher ces deux animaux l'un de l'autre, au point de les appeler du même nom de blaireau, et de les réunir dans le même chapitre, comme l'ont fait tous les auteurs qui en ont traité.

On n'a jamais été d'accord sur les caractères qui distinguent le prétendu blaireau-cochon du blaireau-chien : selon quelques auteurs, il n'en diffère que par la forme des pieds et par le nombre des doigts; on croit que ce blaireau doit avoir le pied fourchu ; d'autres auteurs ajoutent qu'il a aussi le museau ressemblant à celui du cochon, mais aucun n'a fait mention du nombre ni de la figure des dents, et on ne sait s'il a des défenses et d'autres rapports avec le cochon. Aussi la plupart de ces auteurs avouent qu'ils ne l'ont pas vu, et il y a lieu de croire que les autres s'en étaient rapportés à un préjugé vulgaire sur l'existence de ce blaireau : le premier qui en a écrit a été copié par les autres; ainsi leur autorité a maintenu le préjugé, qui se soutient encore à présent.

LE KINKAJOU[1].

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre blaireau. (Cuvier.)

Je suis persuadé que le carcajou d'Amérique est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très-voisine; mais je dois observer que, faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionnée par la ressemblance du nom et de quelques habitudes naturelles communes à deux animaux différents. J'ai cru que le kinkajou était le même animal que le carcajou, et je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux dont l'un était à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les naturalistes*; et il l'était en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvelle-Espagne; et M. Messier, astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensait que ce pouvait être un accouchi ou un coati; il dit, qu'à la vérité il n'a ni le nez allongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, et surtout des dents canines pareilles, et telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire anguleuses et cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend et s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés; il s'en sert heureusement pour saisir et approcher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre; il se couche et dort dès qu'il voit le jour, et s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, et furette partout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes, sans cela on pourrait le laisser en liberté; et même, avant d'être en France, on ne l'attachait pas du tout; il sortait et allait où il voulait pendant la nuit, et le lendemain matin on le retrouvait toujours couché à la même place; on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour, mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant être docile; il sait seulement distinguer son maître et le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin et même de l'eau-de-vie, surtout s'il y a du sucre, et il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours; il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a donné longtemps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes et des fruits. Il aime passionnément les odeurs et est tres-friand de sucre et de confitures.

» Il se jette sur les volailles, et c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit; il paraît en boire le sang, et il les laisse sans les déchirer; quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, et cependant il craint l'eau. Il a différents cris; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, et il commence toujours par éternuer. Quand il joue et qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à peu près comme une oie; quand il est en colère, ce sont des cris confus et éclatants. Il ne se met guère en colère que quand il a faim; il tire une langue d'une longueur démesurée lorsqu'il bâille; c'était une femelle, et l'on a cru remarquer que depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur; elle était alors presque toujours furieuse [1]. »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui était à la foire Saint-Germain, en 1773.

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre, qu'aux autres animaux; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds; il a la queue aussi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps allongé, mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport dans cette partie à celle de la loutre; l'œil est

[1] Buffon a intitulé la description de cet animal *seconde addition à l'article du glouton*. C'est une erreur: le kinkajou forme un genre voisin de celui des blaireaux.

[1] Note communiquée par M. Simon Chauveau, à M. de Buffon.

plus gros que celui de la fouine, qui a le museau plus allongé; la tête, de face, tient un peu du petit chien danois; il a une langue extrêmement longue et menue, qu'il allonge quelquefois dans la journée; cette langue est douce lorsqu'il lèche. Car cet animal paraît être d'un assez bon naturel; il était fort doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le dessiner; mais le public, qui l'agace, l'a rendu méchant; à présent il mord quelquefois après avoir léché. Il est jeune, et ses dents ne me paraissent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il est d'un tempérament remuant, aimant à grimper; souvent il se tient sur son derrière, se gratte avec ses pieds de devant comme les singes, joue, retourne ses pattes l'une dans l'autre, et fait d'autres singeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'irrite, il cherche à s'élancer, et son cri dans sa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette queue et aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe; ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, et les pieds ont par conséquent une forme allongée; il a aussi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal (*au dire de Saint-Louis, oiseleur, rue de Richelieu à Paris, qui l'a acheté d'un particulier*) vient de la côte d'Afrique; on l'appelait *kinkajou,* et l'espèce en est rare : il se figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircissements nécessaires : je dirai seulement que ce kinkajou, qui est femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux, par rapport aux poils, qui sont courts et épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps et de la queue, sont d'une teinte jaune olivâtre, mêlés de gris et de brun; par le luisant du poil qui est changeant à l'aspect du jour, il forme des tons différents, plus gris, plus verdâtres (qui est le dominant) ou plus bruns. Ce poil est de couleur grise blanchâtre dans la plus grande partie, et d'un fauve verdâtre-sale à l'extrémité; il est mélangé d'autres poils dont l'extrémité est de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, et qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, et une autre au milieu qui s'affaiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre; la pupille est fort petite, et l'iris d'un brun musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, et les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes; les dents, qui paraissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure, il y a six incisives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, e quatre mâchelières de chaque côté aux deux mâchoires; ces dents canines sont très-grosses, la supérieure croise l'inférieure. Aussi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les incisives et la canine inférieure, pour y recevoir la supérieure. Les mâchelières paraissent peu fournies, surtout les dernières, qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents incisives, quatre canines, seize mâchelières, qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles, plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, et couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés et le dessous du cou, le dedans des jambes, sont d'un jaune doré, extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée et plus foncée domine dans plusieurs endroits de la tête et des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc grisâtre, teint de jaune par endroits; la queue est partout garnie de poils; elle est grosse à l'origine du tronçon, et va en diminuant imperceptiblement, et finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus, et faisant la gouttière en-dessous.

	pi.	po.	l.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle	2	5	6
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite	2	3	0
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput	0	2	6
Circonférence du bout du museau	0	3	9
Circonférence du museau au-dessus des yeux	0	5	4
Distance entre le bout du museau et l'angle			

antérieur de l'œil	0	1	5
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil	0	1	7
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	7
Ouverture de l'œil	0	0	6
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle	0	0	11
La même distance en ligne droite	0	0	9
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles	0	7	6
Longueur des oreilles	0	1	1
Largeur de la base mesurée en ligne droite	0	0	7
Longueur du cou	0	1	9
Circonférence du cou	0	6	11
Hauteur du train de devant	0	6	9
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	5	1
Longueur de l'avant-bras près le coude	0	1	9
Épaisseur de l'avant-bras près le coude	0	1	2
Circonférence du poignet	0	2	7
Circonférence du métacarpe	0	2	8
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles	0	1	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	10	4
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros	0	11	6
Circonférence du corps devant les jambes de derrière	0	9	10
Hauteur du train de derrière	0	7	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	4	7
Largeur du haut de la jambe	0	2	1
Épaisseur	0	1	4
Largeur à l'endroit du talon	0	1	3
Circonférence du métatarse	0	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	3	0
Largeur du pied de devant	0	1	1
Largeur du pied de derrière	0	1	2
Longueur des plus grands ongles	0	0	$4\frac{1}{2}$
Largeur à la base	0	3	0
Longueur de la queue	1	3	9
Circonférence de la queue à son origine	0	4	6
Diamètre de la queue à son origine[1]	0	2	1

La conformité des noms de kinkajou et de carcajou m'avait porté à croire, avec tous les autres naturalistes, qu'ils appartenaient au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens voyageurs, j'ai trouvé ce même passage de Denis qui se trouve cité à l'article de l'élan et du renne, parce que j'avais imaginé que ce voyageur s'était trompé, en disant que le kinkajou, que je prenais alors pour le carcajou, ressemblait à un chat, d'autant que tous les autres voyageurs s'accordaient à donner au carcajou une figure différente et semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier.

« Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux brun ; il a la queue longue et la relève sur son dos pliée en deux ou trois plis ; il a des griffes et grimpe sur les arbres où il se couche tout de son long sur les branches, pour attendre sa proie et se jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-dessus des oreilles jusqu'à-ce qu'il tombe. Quelque vîte que puisse courir l'orignal, et quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise ; mais s'il peut gagner l'eau il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise et saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une génisse et lui coupa le cou. Les renards sont ses chasseurs ; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal, que les renards ne manquent pas de lui amener. »

Cette notice s'accorde assez avec la figure et la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, et que le carcajou et le kinkajou sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées, qui n'ont de commun entre eux que de se jeter sur les orignaux et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne, mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto* et non pas kinkajou. M. Colinson m'a envoyé le dessin de ce poto ou kinkajou dont je donne ici la notice suivante :

« Le corps de cet animal est de couleur uniforme, et d'un roux mêlé de gris cendré, le poil court mais très-épais, la tête arrondie, le museau court, nu et noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes et arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau et ne forment point de moustaches ; la langue étroite, longue, et que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces ; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se re-

[1] Description donnée par M. de Sève.

[1] Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale, par M. Denis. Paris, 1672, tome II, page 327.

courbe lorsque l'animal le veut, et avec laquelle il s'attache et peut saisir et serrer fortement; cette queue est plus longue que le corps, qui a quinze pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, et la queue en a dix-sept.

Cet animal avait été pris dans les montagnes de la Jamaïque; il est doux et on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée, et très-vif pendant la nuit : il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé; sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *vivera*, auquel il a rapport par la forme de la tête et par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés et très-doux. Les oreilles sont placées bas et presque vis-à-vis de l'œil; quand il dort il se met en boule, à peu près comme le hérisson, ses pieds ramassés en devant et étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un poids aussi pesant que son corps.[1]

Il est évident, en comparant les deux dessins et la description de M. Colinson avec celle de M. Simon-Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près qui n'en changent pas l'espèce.

ADDITION A L'ARTICLE DU KINKAJOU.

Nous avons reconnu que le kinkajou, que nous n'avions pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente : il ne nous reste qu'à ajouter une note que M. Simon-Chauveau[2] nous a donnée depuis sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul et ses pattes de derrière, le corps droit avec un fruit dans les pattes de devant, et la queue roulée en volute horizontale.

» J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon-Chauveau, de vous offrir cet animal vivant pour le soumettre à vos observations; mais il venait dans ces instants me caresser si doucement et jouer autour de moi avec tant de gaieté, que, séduit par ses gentillesses, je n'ai jamais eu le courage de m'en séparer. Il est mort le 3 janvier de cette année (1780), et c'était le neuvième hiver qu'il passait à Paris, sans que le froid ni aucune autre chose eût paru l'avoir incommodé.

[1] Note envoyée par M. Colinson, à M. de Buffon, 12 décembre 1766.

[2] Lettre à M. de Buffon, datée de Paris le 31 janvier 1780.

LA LOUTRE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre loutre (Cuvier).

La loutre est un animal vorace, plus avide de poisson que de chair, qui ne quitte guère le bord des rivières ou des lacs, et qui dépeuple quelquefois les étangs. Elle a plus de facilité qu'un autre pour nager, plus même que le castor; car il n'a des membranes qu'aux pieds de derrière, et il a les doigts séparés dans les pieds de devant, tandis que la loutre a des membranes à tous les pieds: elle nage presque aussi vite qu'elle marche. Elle ne va point à la mer comme le castor, mais elle parcourt les eaux douces, et remonte ou descend les rivières à des distances considérables: souvent elle nage entre deux eaux, et y demeure assez longtemps; elle vient ensuite à la surface, afin de respirer. A parler exactement, elle n'est point animal amphibie, c'est-à-dire animal qui peut vivre également et dans l'air et dans l'eau; elle n'est pas conformée pour demeurer dans ce dernier élément, et elle a besoin de respirer, à peu près comme tous les autres animaux terrestres : si même il arrive qu'elle s'engage dans une nasse a la poursuite d'un poisson, on la trouve noyée, et l'on voit qu'elle n'a pas eu le temps d'en couper tous les osiers pour en sortir. Elle a les dents comme la fouine, mais plus grosses et plus fortes relativement au volume de son corps. Faute de poissons, d'écrevisses, de grenouilles, de rats d'eau, ou d'autre nourriture, elle coupe les jeunes rameaux, et mange l'écorce des arbres aquatiques: elle mange aussi de l'herbe nouvelle au printemps; elle ne craint pas plus le froid que l'humidité. Elle devient en chaleur en hiver, et met bas au mois de mars : on m'a souvent apporté des petits au commencement d'avril; les portées sont de trois ou quatre. Ordinairement les jeunes animaux sont jolis : les jeunes loutres sont plus laides que les vieilles. La tête mal faite,

les oreilles placées bas, des yeux trop petits et couverts, l'air obscur, les mouvements gauches, toute la figure ignoble, informe, un cri qui paraît machinal, et qu'elles répètent à tout moment, sembleraient annoncer un animal stupide; cependant la loutre devient industrieuse avec l'âge, au moins assez pour faire la guerre avec grand avantage aux poissons, qui pour l'instinct et le sentiment sont très-inférieurs aux autres animaux : mais j'ai grand'peine à croire qu'elle ait, je ne dis pas les talents du castor, mais même les habitudes qu'on lui suppose, comme celle de commencer toujours par remonter les rivières, afin de revenir plus aisément et de n'avoir plus[1] qu'à se laisser entraîner au fil de l'eau lorsqu'elle s'est rassasiée ou chargée de proie; celle d'approprier son domicile et d'y faire un plancher, pour n'être point incommodée de l'humidité; celle d'y faire une ample provision de poisson, afin de n'en pas manquer; et enfin la docilité et la facilité de s'apprivoiser au point de pêcher pour son maître, et d'apporter le poisson jusque dans la cuisine. Tout ce que je sais, c'est que les loutres ne creusent point leur domicile elles-mêmes; qu'elles se gîtent dans le premier trou qui se présente, sous les racines des peupliers, des saules, dans les fentes des rochers, et même dans les piles de bois à flotter; qu'elles y font aussi leurs petits sur un lit fait de bûchettes et d'herbes; que l'on trouve dans leur gîte des têtes et des arêtes de poisson; qu'elles changent souvent de lieu; qu'elles emmènent ou dispersent leurs petits au bout de six semaines ou de deux mois; que ceux que j'ai voulu priver cherchaient à mordre, même en prenant du lait, et avant que d'être assez forts pour mâcher du poisson; qu'au bout de quelques jours ils devenaient plus doux, peut-être parce qu'ils étaient malades et faibles; que, loin de s'accoutumer aisément à la vie domestique, tous ceux que j'ai essayé de faire élever sont morts dans le premier âge; qu'enfin la loutre est, de son naturel, sauvage et cruelle; que, quand elle peut entrer dans un vivier, elle y fait ce que le putois fait dans un poulailler; qu'elle tue beaucoup plus de poissons qu'elle ne peut en manger, et qu'ensuite elle en emporte un dans sa gueule.

Le poil de la loutre ne mue guère : sa peau d'hiver est cependant plus brune et se vend plus cher que celle d'été; elle fait une très-bonne fourrure. Sa chair se mange en maigre, et a en effet un mauvais goût de poisson, ou plutôt de marais. Sa retraite est infectée de la mauvaise odeur des débris du poisson qu'elle y laisse pourrir; elle sent elle-même assez mauvais. Les chiens la chassent volontiers et l'atteignent aisément, lorsqu'elle est éloignée de son gîte et de l'eau; mais quand ils la saisissent, elle se défend, les mord cruellement, et quelquefois avec tant de force et d'acharnement, qu'elle leur brise les os des jambes, et qu'il faut la tuer pour la faire démordre. Le castor cependant, qui n'est pas un animal bien fort, chasse la loutre, et ne lui permet pas d'habiter sur les bords qu'il fréquente.

Cette espèce, sans être en très-grand nombre, est généralement répandue en Europe, depuis la Suède jusqu'à Naples, et se retrouve dans l'Amérique septentrionale[1]; elle était bien connue des Grecs, et se trouve vraisemblablement dans tous les climats tempérés, surtout dans les lieux où il y a beaucoup d'eau; car la loutre ne peut habiter ni les sables brûlants, ni les déserts arides; elle fuit également les rivières stériles et les fleuves trop fréquentés. Je ne crois pas qu'elle se trouve dans les pays très-chauds; car le jiya ou carigueibeju[2], qu'on a appelé *loutre du Brésil*, et qui se trouve aussi à Cayenne[3], paraît être d'une espèce voisine, mais différente : au lieu que la loutre de l'Amérique septentrionale ressemble en tout à celle d'Europe, si ce n'est que la fourrure est encore plus noire et plus belle que celle de la loutre de Suède ou de Moscovie.

Ire ADDITION A L'ARTICLE DE LA LOUTRE.

Pontoppidan assure qu'en Norwége la loutre se trouve également autour des eaux salées comme autour des eaux douces; qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix au moyen d'un petit sifflet : il ajoute qu'elle ne mange que les parties grasses du poisson, et

[1] Vide Gessner, Hist. quadr., p. 685, ex Alberto, Bellonio, Scaligero, Olao magno, etc

[1] Voyez le Voyage de la Hontan, tome II, page 58.

[2] Jiya quæ et carigueibeju appellatur a Brasiliensibus. Marcg., Hist. Brasil., page 234. Lutra Brasiliensis. Ray, Synops. animal. quadr., page 189. Lutra pollice digitis breviore. Linnæus. Lutra atri coloris, maculâ sub gutture flavâ. Brisson, Regn. animal., page 278.

[3] Lutra nigricans, caudâ depressâ et glabrâ. Barrère, Hist. de la France équinoxiale, page 155.

qu'une loutre apprivoisée, à laquelle on donnait tous les jours un peu de lait, rapportait continuellement du poisson à la maison [1].

DEUXIÈME ADDITION.

Nous avons dit que la loutre ne paraissait pas susceptible d'éducation, et que nous n'avions pu réussir à l'apprivoiser ; mais des tentatives sans succès ne démontrent rien, et nous avons souvent reconnu qu'il ne fallait pas trop restreindre le pouvoir de l'éducation sur les animaux : ceux même qui semblent le plus s'y refuser cèdent néanmoins et s'y soumettent dans certaines circonstances ; le tout est de rencontrer ces circonstances favorables et de trouver le point flexible de leur naturel, d'y appuyer ensuite assez pour former une première habitude de nécessité ou de besoin, qui bientôt s'assujettit toutes les autres. L'éducation de la loutre dont on va parler en est un exemple. Voici ce que M. le marquis de Courtivron, mon confrère à l'Académie des Sciences, a bien voulu m'écrire en date du 15 octobre 1779, sur une loutre très-privée et très-docile qu'il a vue à Autun :

« Vous autorisez, monsieur, ceux qui ont quelques observations sur les animaux à vous les communiquer, même quand elles ne sont pas absolument conformes à ce qui peut paraître avoir été votre première opinion. En relisant l'article de la loutre, j'ai vu que vous doutez de la facilité qu'on aurait d'apprivoiser cet animal. Dans ce que je vais vous dire, je ne rapporterai rien que je n'aie vu, et que mille personnes n'aient vu comme moi, à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, à Autun, dans les années 1775 et 1776 ; j'ai vu, dis-je, pendant l'espace de près de deux ans, à différentes fois, une loutre femelle qui avait été apportée peu de temps après sa naissance dans ce couvent, et que les tourières s'étaient plu à élever ; elles l'avaient nourrie de lait jusqu'à deux mois d'âge, qu'elles commencèrent à accoutumer cette jeune loutre à toutes sortes d'aliments ; elle mangeait des restes de soupe, de petits fruits, des racines, des légumes, de la viande et du poisson ; mais elle ne voulait point de poisson cuit, et elle ne mangeait le poisson cru que lorsqu'il était de la plus grande fraîcheur : s'il avait plus d'un jour, elle n'y touchait pas. J'essayai de lui donner de petites carpes, elle mangeait celles qui étaient vives ; et pour les mortes, elle les visitait en ouvrant l'ouïe avec sa patte, la flairait et le plus souvent les laissait, même quand on les lui présentait avant de lui en donner de vives. Cette loutre était privée comme un chien ; elle répondait au nom de *loup-loup* que lui avaient donné les tourières ; elle les suivait et je l'ai vue revenir à leur voix du bout d'une vaste cour où elle se promenait en liberté, et, quoique étranger, je m'en faisais suivre en l'appelant par son nom. Elle était familiarisée avec le chat des tourières, avec lequel elle avait été élevée, et jouait avec le chien du jardinier, qu'elle avait aussi connu de bonne heure : pour tous les autres chiens et chats, quand ils approchaient d'elle, elle les battait. Un jour j'avais un petit épagneul avec moi ; elle ne lui dit rien d'abord ; mais le chien ayant été la flairer, elle lui donna vingt soufflets avec ses pattes de devant, comme les chats ont coutume de faire lorsqu'ils attaquent de petits chiens, et le poursuivit à coups de nez et de tête jusqu'entre mes jambes ; et depuis, toutes les fois qu'elle le vit, elle le poursuivit de même. Tant que les chiens ne se défendaient pas, elle ne se servait pas de ses dents ; mais si le chien faisait tête et voulait mordre, alors le combat devenait à outrance ; et j'ai vu des chiens assez gros, déchirés et bien mordus, prendre le parti de la fuite.

« Cette loutre habitait la chambre des tourières, et la nuit elle couchait sur leur lit : le jour elle se tenait ordinairement sur une chaise de paille où elle dormait couchée en rond ; et quand la fantaisie lui en prenait, elle allait se mettre la tête et les pattes de devant dans un seau d'eau qui était à son usage ; ensuite elle se secouait et venait se remettre sur sa chaise, ou allait se promener dans la cour ou dans la maison extérieure. Je l'ai vue plusieurs fois couchée au soleil ; alors elle fermait les yeux : je l'ai portée, maniée, prise par les pattes et flattée ; elle jouait avec mes mains, les mordait insensiblement, et faisait petites dents, si cela peut se dire, comme on dit que les chats font patte de velours. Je la menai un jour auprès d'une petite flaque d'eau, où la rivière d'Aroux en laisse lorsqu'elle est débordée : ce qui vous paraîtra surprenant, et ce qui m'étonnait aussi, c'est qu'elle parut craindre de voir de l'eau en si

[1] Histoire naturelle de la Norwége, par Pontoppidan ; Journal étranger. Juin 1756.

grand volume; elle n'y entra pas, passé le bord où elle se mouilla la tête comme dans le seau; je la fis jeter à quelques pas dans l'eau; elle regagna le bord bien vite avec une sorte d'effroi, et nous suivit, très-contente de retrouver ses tourières. Si on peut raisonner d'après un seul fait et un seul individu, la nature paraît n'avoir pas donné à cet animal le même instinct qu'aux canards, qui barbottent aussitôt qu'ils sont éclos, en sortant de dessous une poule.

« Cette loutre était très-malpropre. le besoin de se vider paraissait lui prendre subitement, et elle se satisfaisait de même quelque part qu'elle fût, excepté sur les meubles, mais à terre et dans la chambre comme ailleurs; les tourières n'avaient jamais pu, même par des corrections, l'accoutumer à aller, pour ses besoins, à la cour, qui était peu éloignée; dès qu'elle s'était vidée, elle venait flairer ses excréments, ainsi que les chats, et faisait un petit saut d'allégresse ensuite, comme satisfaite de s'être débarrassée de ce poids.

« J'ai souvent eu occasion de voir cette loutre, parce que je ne passais point à Autun sans aller à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, où madame de Courtivron avait une tante; et j'ai dîné dix fois avec la loutre qui était de très-bonne compagnie. On me l'offrit : je l'aurais acceptée pour la mettre enchaînée sur le fossé de ma maison à Courtivron, où elle aurait eu occasion de se marier, si je n'avais reconnu la difficulté de l'enchaîner, à cause que le cou de cet animal est presque du même diamètre de sa tête et son corps; je pensai qu'elle pourrait s'échapper, et multiplier chez moi les loutres qui n'y sont que trop communes.

« Je me reproche de m'être si fort étendu sur cet article des loutres, comme susceptibles d'être bien apprivoisées; mais j'ai cru devoir vous donner un exemple de ce que j'ai vu dans notre Bourgogne : ainsi, sans recourir aux exemples de Danemarck et de Suède, s'ils existent tels que le P. Vanière, dans son poëme du *Prædium rusticum*, les a célébrés, voilà des choses sur lesquelles vous pouvez compter, et il n'y a rien de poétique dans ce que je vous dis. »

DESCRIPTION DE LA LOUTRE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le corps de la loutre est à peu près aussi long et aussi gros que celui du blaireau; mais les jambes de la loutre sont beaucoup plus courtes. Cet animal a la tête plate, le museau fort large et la mâchoire du dessous plus étroite et moins longue que celle du dessus; le cou est court, et si gros qu'il semble faire partie de la tête; le corps est fort allongé, les jambes sont très-courtes, et la queue est grosse à l'origine, et pointue à l'extrémité. Il y a de chaque côté du museau des moustaches composées de gros crins blancs et bruns; il y en a d'autres au-dessous de la mâchoire inférieure : au-delà des coins de la bouche et près de l'angle postérieur des yeux; les plus longs de ces crins ont près de trois pouces.

La loutre a deux sortes de poils, les uns plus longs et plus fermes que les autres, qui sont une sorte de duvet soyeux de couleur grise blanchâtre sur la plus grande partie de sa longueur, et brune à la pointe. Les poils les plus longs sont gris blanchâtres sur la moitié de leur longueur depuis la racine, et de couleur brune très-luisante dans le reste de leur étendue jusqu'à la pointe : le brillant de ces poils efface le brun, lorsqu'ils sont opposés au jour; mais le brun paraît seul sous les autres aspects sur toute la partie supérieure de cet animal, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, sur la face extérieure des jambes et sur la face supérieure de la queue. Les côtés de la tête, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous et les côtés du cou, la poitrine, le ventre, les aisselles, les aines, la face intérieure des jambes, sont de couleur blanchâtre et luisante, parce que les longs poils ont cette couleur depuis la racine jusqu'à la pointe : le poil des pieds est fort court et de couleur brune, mêlée d'une légère teinte roussâtre; le dessus de la tête et le bout de la queue sont de couleur brune foncée, et même noirâtre; les plus longs poils du corps ont quatorze lignes. Les doigts tiennent les uns aux autres par une forte membrane, qui est plus longue dans les pieds de derrière que dans ceux de devant, parce que les doigts des pieds de derrière sont les plus longs; il y en a cinq dans chaque pied : les doigts des pieds de devant et le pouce des pieds de derrière ont de petits ongles crochus; ceux des quatre autres doigts des pieds de derrière sont les plus larges.

LA FOUINE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

La plupart des naturalistes ont écrit que la fouine et la marte étaient des animaux de la même espèce. Gessner et Ray ont dit, d'après Albert, qu'ils se mêlaient ensemble. Cependant ce fait, qui n'est appuyé par aucun autre témoignage, nous paraît au moins douteux; et

nous croyons au contraire que ces animaux ne se mêlant point ensemble, font deux espèces distinctes et séparées. Je puis ajouter aux raisons qu'en donne M. Daubenton, des exemples qui rendront la chose plus sensible. Si la marte était la fouine sauvage, ou la fouine la marte domestique, il en serait de ces deux animaux comme du chat sauvage et du chat domestique; le premier conserverait constamment les mêmes caractères, et le second varierait, comme on le voit dans le chat sauvage, qui demeure toujours le même, et dans le chat domestique, qui prend toutes sortes de couleurs. Au contraire la fouine, ou, si l'on veut, la marte domestique, ne varie point: elle a ses caractères propres, particuliers, et tous aussi constants que ceux de la marte sauvage; ce qui suffirait seul pour prouver que ce n'est pas une pure variété, une simple différence produite par l'état de domesticité. D'ailleurs, c'est sans aucun fondement qu'on appelle la fouine *marte domestique*, puisqu'elle n'est pas plus domestique que le renard, le putois, qui, comme elle, s'approchent des maisons pour y trouver leur proie, et qu'elle n'a pas plus d'habitude, pas plus de communication avec l'homme, que les autres animaux que nous appelons sauvages. Elle diffère donc de la marte par le naturel et par le tempérament, puisque celle-ci fuit les lieux découverts, habite au fond des bois, demeure sur les arbres, ne se trouve en grand nombre que dans les climats froids; au lieu que la fouine s'approche des habitations, s'établit même dans les vieux bâtiments, dans les greniers à foin, dans des trous de muraille; qu'enfin l'espèce en est généralement répandue en grand nombre dans tous les pays tempérés, et même dans les climats chauds, comme à Madagascar [1], aux Maldives [2], et qu'elle ne se trouve pas dans les pays du nord.

La fouine a la physionomie très-fine, l'œil vif, le saut léger, les membres souples, le corps flexible, tous les mouvements très-prestes; elle saute et bondit plutôt qu'elle ne marche; elle grimpe aisément contre les murailles qui ne sont pas bien enduites, entre dans les colombiers, les poulaillers, etc., mange les œufs, les pigeons, les poules, etc., en tue quelquefois un grand nombre et les porte à ses petits; elle prend aussi les souris, les rats, les taupes, les oiseaux dans leurs nids. Nous en avons élevé une que nous avons gardée longtemps : elle s'apprivoise à un certain point; mais elle ne s'attache pas, et demeure toujours assez sauvage pour qu'on soit obligé de la tenir enchaînée. Elle faisait la guerre aux chats; elle se jetait aussi sur les poules dès qu'elle se trouvait à portée. Elle s'échappait souvent, quoique attachée par le milieu du corps : les premières fois elle ne s'éloignait guère et revenait au bout de quelques heures, mais sans marquer de la joie, sans attachement pour personne. Elle demandait cependant à manger comme le chat et le chien; peu après elle fit des absences plus longues, et enfin ne revint plus. Elle avait alors un an et demi, âge apparemment auquel la nature avait pris le dessus. Elle mangeait de tout ce qu'on lui donnait, à l'exception de la salade et des herbes; elle aimait beaucoup le miel, et préférait le chenevis à toutes les autres graines. On a remarqué qu'elle buvait fréquemment, qu'elle dormait quelquefois deux jours de suite, et qu'elle était aussi quelquefois deux ou trois jours sans dormir; qu'avant le sommeil elle se mettait en rond, cachait sa tête et l'enveloppait de sa queue; que, tant qu'elle ne dormait pas, elle était dans un mouvement continuel si violent et si incommode, que quand même elle ne se serait pas jetée sur les volailles, on aurait été obligé de l'attacher pour l'empêcher de tout briser. Nous avons eu quelques autres fouines plus âgées, que l'on avait prises dans des piéges; mais celles-là demeurèrent tout-à-fait sauvages; elles mordaient ceux qui voulaient les toucher, et ne voulaient manger que de la chair crue.

Les fouines, dit-on, portent autant de temps que les chats. On trouve des petits depuis le printemps jusqu'en automne, ce qui doit faire présumer qu'elles produisent plus d'une fois par an : les plus jeunes ne font que trois ou quatre petits; les plus âgées en font jusqu'à sept. Elles s'établissent pour mettre bas dans un magasin à foin, dans un trou de muraille, où elles poussent de la paille et des herbes; quelquefois dans une fente de rocher ou dans un tronc d'arbre, où elles portent de la mousse; et lorsqu'on les inquiète, elles déménagent et transportent ailleurs leurs petits, qui grandissent assez vite : car celle que nous avons élevée avait au bout d'un an presque atteint sa

[1] Voyez les Voyages de Jean Struys; Rouen, 1719, tome I, page 30.

[2] Voyez le Voyage de François Pyrard; Paris, 1619, tome I, page 132.

grandeur naturelle, et de là on peut inférer que ces animaux ne vivent que huit ou dix ans. Ils ont une odeur de faux musc qui n'est pas absolument désagréable : les martes et les fouines, comme beaucoup d'autres animaux, ont des vésicules intérieures qui contiennent une matière odorante, semblable à celle que fournit la civette : leur chair a un peu de cette odeur ; cependant celle de la marte n'est pas mauvaise à manger; celle de la fouine est plus désagréable, et sa peau est aussi beaucoup moins estimée.

DESCRIPTION DE LA FOUINE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

La fouine a la tête petite, le corps allongé, et les jambes si courtes, qu'elle semble ramper sur la terre au lieu de marcher, quoiqu'il y ait beaucoup d'agilité et de vitesse dans tous ses mouvements. La forme du corps donne à cet animal une grande facilité pour s'insinuer dans des ouvertures qui paraissent n'être pas proportionnées à sa grosseur ; il suffit que sa tête puisse y entrer, pour que le reste du corps passe aisément ; aussi quelques naturalistes ont comparé la fouine et les animaux qui lui ressemblent à un ver, pour exprimer leur figure allongée et leur allure rampante : la belette est de ce nombre, et on la croirait encore plus mince et plus longue à proportion que la fouine, parce que son poil est bien plus court ; cette apparence est sans doute ce qui a fait prendre la belette pour objet de comparaison, lorsque l'on a voulu désigner la fouine et les autres animaux dont le corps a les mêmes proportions que celui de la belette. Son nom latin a aussi fait partie de la dénomination de ces animaux, puisque les nomenclateurs l'ont donné au genre qui les comprend tous[1]. Je me serais conformé à ce plan, et j'aurais décrit ici la belette avant de faire la description de la fouine et des autres animaux dont la conformation a le plus de rapport à celle de la belette, s'il n'y avait pas plus d'avantage à commencer par décrire l'animal le plus gros, parce que ses parties, étant plus apparentes, font discerner dans la suite les parties qui y correspondent dans les animaux plus petits ; c'est par cette raison que la belette ne doit être décrite qu'après la fouine, la marte, le putois et le furet.

La tête de la fouine est aplatie par le sommet et a une figure triangulaire ; le bout du museau forme la pointe de ce triangle, et les oreilles se trouvent aux extrémités de la base. Le museau est mince et pointu, et le nez avance au-delà des lèvres. Cet animal a les yeux saillants et fort éloignés l'un de l'autre ; les oreilles sont courtes et rondes ; le cou a peu de longueur, mais il est presque aussi gros que la tête ; le corps n'a guère plus de grosseur ; les jambes de devant sont encore plus courtes que celles de derrière, et la queue est longue et touffue.

La fouine a deux sortes de poils ; l'un est doux à peu près comme un duvet et de couleur cendrée très-pâle, ou même blanchâtre ; l'autre poil est plus long, plus ferme et moins abondant que le duvet ; il a aussi une couleur cendrée sur environ la moitié de sa longueur depuis la racine ; cette partie du poil paraît plus mince que le reste, qui est luisant et de couleur brune-noirâtre, avec quelque teinte de roussâtre qui ne paraît qu'à certains aspects. Comme les poils bruns ne sont pas en assez grand nombre pour cacher le duvet en entier, on voit sa couleur cendrée ou blanchâtre qui se mêle avec le brun roussâtre et le noir, de sorte que, sur la plus grande partie du corps, on aperçoit des nuances de gris, de brun, de roux, selon les diverses positions de l'animal et ses différents mouvements. Les quatre jambes et la queue sont noirâtres ; le poil ferme de la queue est le plus long ; il a environ deux pouces. La poitrine et le ventre ont moins de brun et plus de couleur cendrée ou blanchâtre que le dos ; il y a deux bandes brunes qui s'étendent depuis les aisselles jusqu'aux aines, et sur la gorge une tache blanche qui s'étend sur une partie de la mâchoire inférieure, presque jusqu'aux oreilles, sur la face inférieure du cou, sur la partie antérieure de la poitrine et de chaque côté sur la face antérieure des bras jusqu'au pli du coude ; il se trouve dans ce blanc de petites marques brunes qui sont placées différemment dans différents sujets ; l'étendue du blanc varie aussi plus que les couleurs des animaux sauvages ne varient pour l'ordinaire. Les plus longs poils des moustaches de la fouine ont environ trois pouces de longueur ; il y a des poils plus courts au-delà des coins de la bouche, au-dessus de l'angle antérieur de l'œil, et au dessous de l'angle postérieur.

LA MARTE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

La marte, originaire du Nord, est naturelle à ce climat, et s'y trouve en si grand nombre, qu'on est étonné de la quantité de fourrures de cette espèce qu'on y consomme et qu'on en tire. Elle est au contraire en petit nombre dans les climats tempérés, et ne se trouve point dans les pays chauds[1]. Nous en avons quelques-unes

[1] Genus mustelinum vermineum, etc.

[1] Il y a toute apparence que les martes du pays des Anzicos

dans nos bois de Bourgogne; il s'en trouve aussi dans la forêt de Fontainebleau : mais en général elles sont aussi rares en France que la fouine y est commune. Il n'y en a point du tout en Angleterre, parce qu'il n'y a pas de bois. Elle fuit également les pays habités et les lieux découverts ; elle demeure au fond des forêts, ne se cache point dans les rochers, mais parcourt les bois et grimpe au-dessus des arbres. Elle vit de chasse, et détruit une quantité prodigieuse d'oiseaux, dont elle cherche les nids pour en sucer les œufs; elle prend les écureuils, les mulots, les lerots, etc.; elle mange aussi du miel, comme la fouine et le putois. On ne la trouve pas en pleine campagne, dans les prairies, dans les champs, dans les vignes; elle ne s'approche jamais des habitations, et elle diffère encore de la fouine par la manière dont elle se fait chasser. Dès que la fouine se sent poursuivre par un chien, elle se soustrait en gagnant promptement son grenier ou son trou : la marte au contraire se fait suivre assez longtemps par les chiens, avant de grimper sur un arbre; elle ne se donne pas la peine de monter jusqu'au dessus des branches, elle se tient sur la tige, et de là les regarde passer. La trace que la marte laisse sur la neige paraît être celle d'une grande bête, parce qu'elle ne va qu'en sautant et qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. Elle est un peu plus grosse que la fouine, et cependant elle a la tête plus courte; elle a les jambes plus longues, et court par conséquent plus aisément : elle a la gorge jaune, au lieu que la fouine l'a blanche; son poil est aussi bien plus fin, bien plus fourni et moins sujet à tomber. Elle ne prépare pas, comme la fouine, un lit à ses petits ; néanmoins elle les loge encore plus commodément. Les écureuils font, comme l'on sait, des nids au-dessus des arbres, avec autant d'art que les oiseaux. Lorsque la marte est prête à mettre bas, elle grimpe au nid de l'écureuil, l'en chasse, en élargit l'ouverture, s'en empare et y fait ses petits: elle se sert aussi des anciens nids de ducs et de buses, et des troncs de vieux arbres, dont elle déniche les pics-de-bois et les autres oiseaux. Elle met bas au printemps ; la portée n'est que de deux ou trois : les petits naissent les yeux fermés, et cependant grandissent en peu de temps ; elle leur apporte bientôt des oiseaux, des œufs, et les mène ensuite à la chasse avec elle. Les oiseaux connaissent si bien leurs ennemis, qu'ils font, pour la marte comme pour le renard, le même petit cri d'avertissement; et une preuve que c'est la haine qui les anime, plutôt encore que la crainte, c'est qu'ils les suivent assez loin, et qu'ils font ce cri contre tous les animaux voraces et carnassiers, tels que le loup, le renard, la marte, le chat sauvage, la belette, et jamais contre le cerf, le chevreuil, le lièvre, etc.

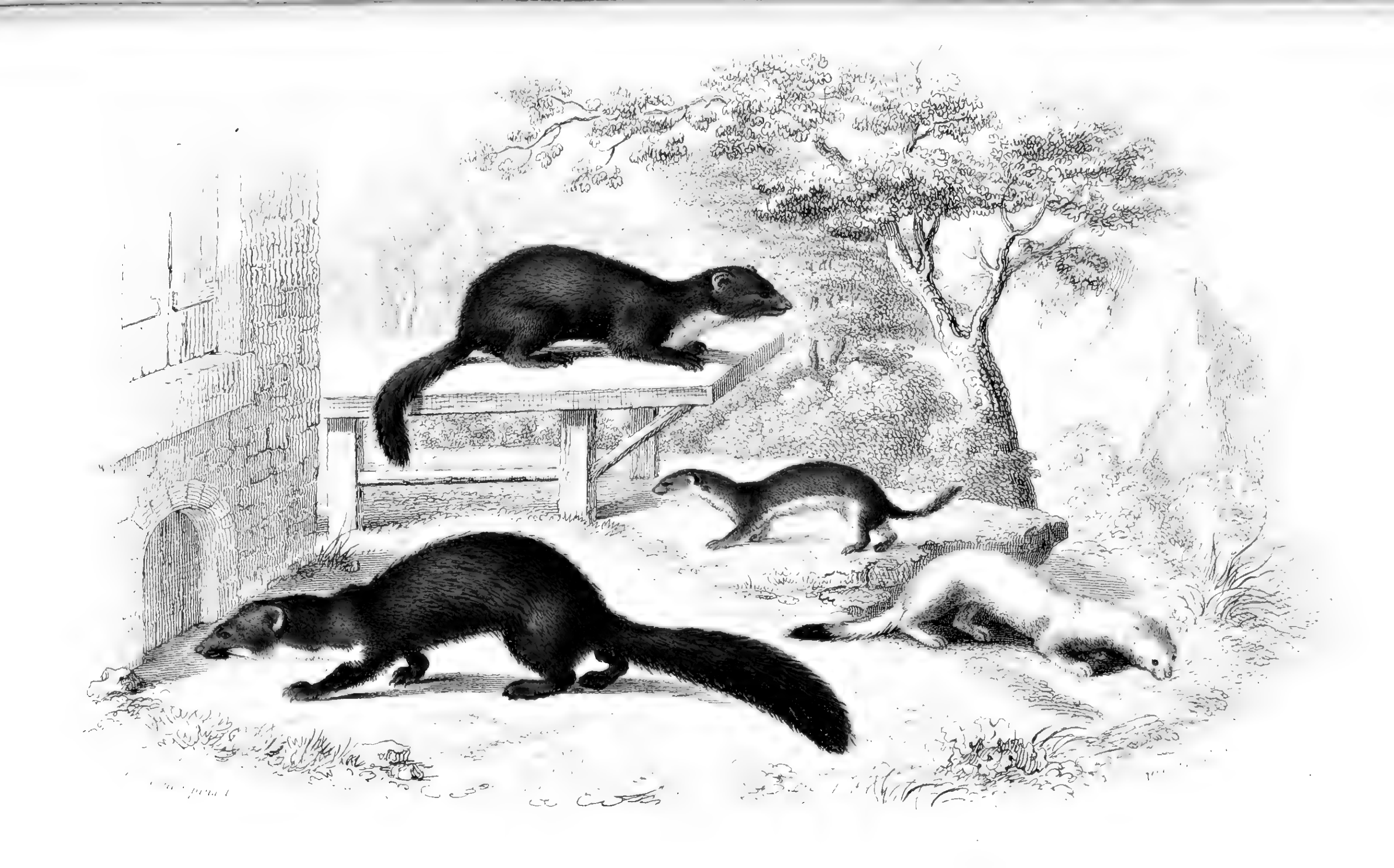
(voisin du royaume de Congo) dont il est fait mention dans l'Histoire générale des voyages, tome V, page 87, sont des fouines, et non pas des martes.

Les martes sont aussi communes dans le nord de l'Amérique que dans le nord de l'Europe et de l'Asie ; on en apporte beaucoup du Canada ; il y en a dans toute l'étendue des terres septentrionales de l'Amérique, jusqu'à la baie de Hudson, et en Asie, jusqu'au nord du royaume de Tunquin et de l'empire de la Chine. Il ne faut pas la confondre avec la marte zibeline, qui est un autre animal dont la fourrure est bien plus précieuse. La zibeline est noire; la marte n'est que brune et jaune. La partie de la peau qui est la plus estimée dans la marte est celle qui est la plus brune, et qui s'étend tout le long du dos jusqu'au bout de la queue.

DESCRIPTION DE LA MARTE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

La marte ne diffère de la fouine que par les couleurs du poil; aussi les Latins comprenaient l'une et l'autre sous le nom de *martes*. Lorsqu'on les a distinguées par des noms différents, on a désigné dans leur dénomination les lieux où elles vivent; la marte est plus sauvage que la fouine, elle habite les bois; on a cru qu'elle restait dans les forêts de sapins, et on l'a appelée marte sauvage ou marte des sapins. La fouine fréquente les lieux habités et se retire dans les rochers, mais elle va aussi dans les bois; on a prétendu qu'elle préférait les forêts de hêtres, et on lui a donné les noms de marte domestique et de marte des hêtres. Cet arbre était nommé *fau* en vieux langage français : il y a lieu de croire que le nom de foine et de fouine a été dérivé de fau. Quoi qu'il en soit, les noms n'influeront jamais sur la nature des choses, et les conséquences que l'on pourrait tirer de leur signification jetteraient souvent dans l'erreur, si on la croyait toujours fondée sur de bonnes raisons. Le fait dont il s'agit en est un exemple; car les martes et les fouines se trouvent dans toutes sortes de fo-



LA MARTRE. LA FOUINE. LA BELETTE. L'HERMINE.

Publié par Furne, Paris

rêts, et même dans celles où on ne voit ni sapins ni hêtres. Les martes qui m'ont servi de sujets pour la description de cet animal ont été prises en Bourgogne, dans des forêts où il n'y a point de sapins ni aucun autre arbre résineux, si ce n'est le genièvre : ce serait aussi sans fondement que l'on prendrait la fouine pour un animal domestique; quoiqu'elle vienne chercher sa proie dans des lieux habités, elle n'est qu'un peu moins sauvage que la marte.

Plusieurs auteurs ont prétendu que la marte et la fouine étaient de différentes espèces, sans rapporter aucune raison qui autorise leur opinion; d'autres ont assuré que ces deux animaux étaient de la même espèce, et qu'ils se mêlaient dans l'accouplement, mais ce fait n'a pas été prouvé; il me paraît au contraire que la marte et la fouine ne s'accouplent pas ensemble, parce que l'on ne voit point de métis qui viennent de leur mélange. Ces métis, ou au moins quelques-uns d'eux, auraient la gorge teinte du jaune de la marte et du blanc de la fouine, car un des principaux caractères qui distinguent ces deux animaux l'un de l'autre est que la marte a la gorge jaune, et que celle de la fouine est blanche; d'ailleurs, les teintes de la couleur du poil, qui sont plus belles dans la marte, et le lustre, qui est plus brillant que dans la fouine, s'altéreraient dans les métis; on en verrait qui auraient le poil moins beau que celui de la marte, et plus beau que celui de la fouine; bientôt les métis se multiplieraient en grand nombre; ils se mêleraient avec les martes et les fouines de race pure, et par ce mélange les caractères distinctifs de ces races disparaîtraient dans la suite des générations, et auraient déjà disparu, si la marte et la fouine s'accouplaient ensemble.

C'est sur ces considérations que je me suis déterminé à décrire la marte séparément de la fouine, quoique ces deux animaux se ressemblent si parfaitement pour la forme extérieure du corps et pour la conformation des parties intérieures, qu'il n'y a que les couleurs du poil qui puissent les faire distinguer l'un de l'autre.

La marte qui m'a servi de sujet pour cette description avait, comme la fouine qui a été décrite, deux sortes de poils, un duvet et des poils longs et fermes qui paraissent plus gros vers leur extrémité que vers la racine. Le duvet était de couleur cendrée, très-légèrement teinte de couleur de lilas sur la plus grande partie de sa longueur, et de couleur fauve très-claire et presque blanchâtre à l'extrémité de chaque poil; les longs poils étaient de couleur cendrée semblable à celle du duvet sur environ la moitié de leur longueur; il y avait aussi un peu de fauve clair au-dessus du cendré, et le reste de chaque poil était luisant, de couleur brune mêlée de roux plus ou moins apparent. Le corps de l'animal n'était pas assez garni de poils longs et fermes pour que le duvet en fût couvert en entier; on voyait sa couleur blanchâtre qui était mêlée avec le brun jaunâtre des longs poils. Le bout du museau, la poitrine, les quatre jambes et la queue étaient d'un brun noirâtre, dans lequel il ne paraissait que peu de couleur fauve. La gorge, la partie inférieure du cou et la partie antérieure de la poitrine étaient de couleur mêlée de blanc et d'orangé sale, qui paraissait plus ou moins foncé à différents aspects; il y avait au milieu de cette couleur orangée deux petites taches brunes, placées l'une sur la gorge, et l'autre entre le cou et la poitrine. La partie postérieure du ventre était de couleur rousse; le bord et le dedans des oreilles avaient une couleur blanchâtre, légèrement teinte de jaunâtre.

LE PUTOIS.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Le putois ressemble beaucoup à la fouine par le tempérament, par le naturel, par les habitudes ou les mœurs, et aussi par la forme du corps. Comme elle, il s'approche des habitations, monte sur les toits, s'établit dans les greniers à foin, dans les granges et dans les lieux peu fréquentés, d'où il ne sort que la nuit pour chercher sa proie. Il se glisse dans les basses-cours, monte aux volières, aux colombiers, où, sans faire autant de bruit que la fouine, il fait plus de dégât; il coupe ou écrase la tête à toutes les volailles, et ensuite il les transporte une à une et en fait magasin; si, comme il arrive souvent, il ne peut les emporter entières, parce que le trou par où il est entré se trouve trop étroit, il leur mange la cervelle et emporte les têtes. Il est aussi fort avide de miel; il attaque les ruches en hiver, et force les abeilles à les abandonner. Il ne s'éloigne guère des lieux habités; il entre en amour au printemps: les mâles se battent sur les toits et se disputent la femelle; ensuite ils l'abandonnent, et vont passer l'été à la campagne ou dans les bois: la femelle, au contraire, reste dans son grenier jusqu'à ce qu'elle ait mis bas, et n'emmène ses petits que vers le milieu ou la fin de l'été; elle en fait trois ou quatre et quelquefois cinq, ne les allaite pas longtemps, et les accoutume de bonne heure à sucer du sang et des œufs.

A la ville, ils vivent de proie, et de chasse à la campagne; ils s'établissent pour passer l'été dans des terriers de lapins, dans des fentes de rochers, dans des troncs d'arbres creux, d'où ils ne sortent guère que la nuit pour se répandre dans les champs, dans les bois; ils cherchent les nids des perdrix, des alouettes et des cailles; ils grimpent sur les arbres pour prendre ceux des autres oiseaux : ils épient les rats, les taupes, les mulots, et font une guerre continuelle aux lapins, qui ne peuvent leur échapper, parce qu'ils entrent aisément dans leurs trous; une seule famille de putois suffit pour détruire une garenne. Ce serait le moyen le plus simple pour diminuer le nombre des lapins dans les endroits où ils deviennent trop abondants.

Le putois est un peu plus petit que la fouine; il a la queue plus courte, le museau plus pointu, le poil plus épais et plus noir; il a du blanc sur le front, aussi bien qu'aux côtés du nez et autour de la gueule. Il en diffère encore par la voix : la fouine a le cri aigu et assez éclatant, le putois a le cri plus obscur; ils ont tous deux, aussi bien que la marte et l'écureuil, un grognement d'un ton grave et colère, qu'ils répètent souvent lorsqu'on les irrite. Enfin le putois ne ressemble point à la fouine par l'odeur, qui, loin d'être agréable, est au contraire si fétide, qu'on l'a d'abord distingué et dénommé par là. C'est surtout lorsqu'il est échauffé, irrité, qu'il exhale et répand au loin une odeur insupportable. Les chiens ne veulent point manger de sa chair; et sa peau même, quoique bonne, est à vil prix, parce qu'elle ne perd jamais entièrement son odeur naturelle. Cette odeur vient de deux follicules ou vésicules que ces animaux ont auprès de l'anus, et qui filtrent et contiennent une matière onctueuse, dont l'odeur et très-désagréable dans le putois, le furet, la belette, le blaireau, etc., et qui n'est au contraire qu'une espèce de parfum dans la civette, la fouine, la marte, etc.

Le putois paraît être un animal des pays tempérés : on n'en trouve que peu ou point dans les pays du Nord, et ils sont plus rares que la fouine dans les climats méridionaux. Le puant d'Amérique est un animal différent, et l'espèce du putois paraît être confinée en Europe, depuis l'Italie jusqu'à la Pologne. Il est sûr que ces animaux craignent le froid, puisqu'ils se retirent dans les maisons pour y passer l'hiver, et qu'on ne voit jamais de leurs traces sur la neige, dans les bois ou dans les champs éloignés des maisons; et peut-être aussi craignent-ils la trop grande chaleur; puisqu'on n'en trouve point dans les pays méridionaux

---

DESCRIPTION DU PUTOIS.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le putois est de la même grosseur que la fouine et la marte, et quoiqu'il ait la queue moins longue, il leur ressemble par la forme du corps, car cet animal est fort allongé, il a les oreilles et les jambes très-courtes, le sommet de la tête aplati, et le museau pointu; mais il diffère de la fouine et de la marte par les couleurs du poil.

Le tour de la bouche, les côtés du nez, le front, les tempes, la partie qui est entre l'oreille et le coin de la bouche, le bord de la face intérieure des oreilles sont blancs, tout le reste du corps est noir ou de couleur fauve; le nez et le tour des yeux, le dessous du cou, la partie antérieure de la poitrine, les épaules, les quatre jambes et le bout de la queue sont noirs; la partie postérieure de la poitrine, le ventre et la partie inférieure des côtés du corps ont une couleur fauve plus ou moins foncée, car elle est blanchâtre sur la plus grande partie du ventre; il y avait une bande longitudinale et noirâtre sur le milieu du ventre, qui passait à l'endroit de l'orifice du prépuce; la face supérieure de l'animal, depuis le front jusque près du bout de la queue, et la partie supérieure des côtés du corps, sont mêlées de noir et de fauve.

Le putois a, comme la fouine et la marte, deux sortes de poils, les uns sont plus fermes, plus luisants et plus longs que les autres; dans les endroits qui sont mêlés de noir et de fauve, il n'y a que les longs poils qui aient du noir, ainsi cette couleur est plus ou moins apparente à proportion du nombre de ces poils; les plus longs se trouvent sur le dos et sur la queue, et ils ont environ un pouce et demi de longueur; celle des moustaches est à peu près la même.

Il exhale du corps de l'animal, et surtout des vésicules qui sont à côté de l'anus, une mauvaise odeur qui lui a fait donner le nom de putois, *putorius*, dérivé du mot latin *putor*, puanteur. Aussi les gens de la campagne le nomment le puant ou le punaisot; cette odeur approche de celle de la fouine, mais elle est beaucoup plus désagréable

---

LE FURET.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte[1]. (Cuvier.)

Quelques auteurs ont douté si le furet et le putois étaient des animaux d'espèces différentes[2]. Ce doute est peut-être fondé sur ce qu'il y a des furets qui ressemblent aux putois par la couleur du poil : cependant le putois, naturel aux pays tempérés, est un animal sauvage comme la fouine ; et le furet, originaire des climats chauds, ne peut subsister en France que comme animal domestique. On ne se sert point du putois, mais du furet, pour la chasse du lapin, parce qu'il s'apprivoise plus aisément ; car d'ailleurs il a, comme le putois, l'odeur très-forte et très-désagréable ; mais ce qui prouve encore mieux que ce sont des animaux différents, c'est qu'ils ne se mêlent point ensemble, et qu'ils diffèrent d'ailleurs par un grand nombre de caractères essentiels. Le furet a le corps plus allongé[3] et plus mince, la tête plus étroite, le museau plus pointu que le putois ; il n'a pas le même instinct pour trouver sa subsistance ; il faut en avoir soin, le nourrir à la maison, du moins dans ces climats : il ne va pas s'établir à la campagne ni dans les bois ; et ceux que l'on perd dans les trous de lapins, et qui ne reviennent pas, ne se sont jamais multipliés dans les champs ni dans les bois ; ils périssent apparemment pendant l'hiver. Le furet varie aussi par la couleur du poil, comme les autres animaux domestiques, et il est aussi commun dans les pays chauds[4], que le putois y est rare.

La femelle est dans cette espèce sensiblement plus petite que le mâle : lorsqu'elle est en chaleur, elle le recherche ardemment, et l'on assure[5] qu'elle meurt si elle ne trouve pas à se satisfaire ; aussi a-t-on soin de ne les pas séparer. On les élève dans des tonneaux ou dans des caisses où on leur fait un lit d'étoupes ; ils dorment presque continuellement. Ce sommeil si fréquent ne leur tient lieu de rien ; car dès qu'ils s'éveillent ils cherchent à manger : on les nourrit de son, de pain, de lait, etc. Ils produisent deux fois par an ; les femelles portent six semaines : quelques-unes dévorent leurs petits presque aussitôt qu'elles ont mis bas, et alors elles deviennent de nouveau en chaleur et font trois portées, lesquelles sont ordinairement de cinq ou six, et quelquefois de sept, huit, et même neuf.

Cet animal est naturellement ennemi mortel du lapin : lorsqu'on présente un lapin, même mort, à un jeune furet, qui n'en a jamais vu, il se jette dessus et le mord avec fureur : s'il est vivant, il le prend par le cou, par le nez, et lui suce le sang. Lorsqu'on le lâche dans les trous des lapins, on le musèle, afin qu'il ne les tue pas dans le fond du terrier, et qu'il les oblige seulement à sortir et à se jeter dans le filet dont on couvre l'entrée. Si on laisse aller le furet sans muselière, on court risque de le perdre, parce qu'après avoir sucé le sang du lapin il s'endort, et la fumée qu'on fait dans le terrier n'est pas toujours un moyen sûr pour le ramener, parce que souvent il y a plusieurs issues, et qu'un terrier communique à d'autres, dans lesquels le furet s'engage à mesure que la fumée le gagne. Les enfants se servent aussi du furet pour dénicher les oiseaux ; il entre aisément dans les trous des arbres et des murailles, et il les apporte au-dehors.

Selon le témoignage de Strabon, le furet a été apporté d'Afrique en Espagne, et cela ne me paraît pas sans fondement, parce que l'Espagne est le climat naturel des lapins, et le pays où ils étaient autrefois le plus abondants : on peut donc présumer que, pour en diminuer le nombre, devenu peut-être très-incommode, on fit venir des furets, avec lesquels on fait une chasse utile ; au lieu qu'en multipliant les putois, on ne pourrait que détruire les lapins, mais sans aucun profit, et les détruire peut-être beaucoup au delà de ce que l'on voudrait.

Le furet, quoique facile à apprivoiser, et même assez docile, ne laisse pas d'être fort colère ; il a une mauvaise odeur en tout temps, qui devient bien plus forte lorsqu'il s'échauffe ou qu'on l'irrite ; il a les yeux vifs, le regard enflammé, tous les mouvements très-souples ;

[1] Cuvier dit que le furet n'est peut-être qu'une variété du putois.

[2] Vid. Linnæi Syst. nat. Mustela flavescente nigricans, ore albo, collari flavescente putorius... Mustela sylvestris viverra dicta, an distincta.

[3] Voyez ci-après la description du furet, où il est dit qu'il a quinze côtes, au lieu que le putois, la fouine et la marte n'en ont que quatorze, et qu'il a aussi un os de plus dans le sternum.

[4] Le furet se trouve en Barbarie, et se nomme *nimse*. Voyez les Voyages du docteur Shaw, Amsterdam, 1743, tome I, page 322.

[5] Vide Gessner. Hist. animal. quadrup. pag. 763

et il est en même temps si vigoureux, qu'il vient aisément à bout d'un lapin qui est au moins quatre fois plus gros que lui.

Malgré l'autorité des interprètes et des commentateurs, nous doutons que le furet soit *l'ictis* des Grecs. « L'ictis, dit Aristote, est une « espèce de belette sauvage, plus petite qu'un « petit chien de Malte, mais semblable à la be« lette par le poil, par la forme, par la blan« cheur de la partie inférieure, et aussi par « l'astuce des mœurs; il s'apprivoise beaucoup; « il fait grand tort aux ruches, étant avide de « miel : il attaque aussi les oiseaux; il a, comme « le chat, le membre génital osseux. » *Hist. animal. lib. IX, cap.* 6. Il paraît 1° qu'il y a une espèce de contradiction ou de malentendu à dire que l'ictis est une espèce de belette sauvage qui s'apprivoise beaucoup, puisque la belette ordinaire, qui est ici la moins sauvage des deux, ne s'apprivoise point. 2° Le furet, quoique plus gros que la belette, n'est pas trop comparable au petit épagneul ou au chien bichon dont il n'approche pas pour la grosseur. 3° Il ne paraît pas que le furet ait l'astuce des mœurs de la belette, ni même aucune ruse. Enfin, il ne fait aucun tort aux ruches, et n'est nullement avide de miel. J'ai prié M. Le Roy, inspecteur des chasses du roi, de vérifier ce dernier fait, et voici sa réponse : *M. de Buffon peut être assuré que les furets n'ont pas à la vérité un goût décidé pour le miel, mais qu'avec un peu de diète on leur en fait manger; nous en avons nourri pendant quatre jours avec du pain trempé dans de l'eau miellée; ils en ont mangé, et même en assez grande quantité, les deux derniers jours : il est vrai que les plus faibles de ceux-là commençaient à maigrir d'une manière sensible.* Ce n'est pas la première fois que M. Le Roy, qui joint à beaucoup d'esprit un grand amour pour les sciences, nous a donné des faits plus ou moins importants, et dont nous avons fait usage. J'ai essayé moi-même, n'ayant pas de furet sous ma main, de faire la même épreuve sur une hermine, en ne lui donnant que du miel pur à manger, et en même temps du lait à boire; elle en est morte au bout de quelques jours : ainsi ni l'hermine ni le furet ne sont avides de miel, comme l'*ictis* des anciens; et c'est ce qui me fait croire que ce mot *ictis* n'est peut être qu'un nom générique, ou que, s'il désigne une espèce particulière, c'est plutôt la fouine ou le putois, qui tous deux en effet ont l'astuce de la belette, entrent dans les ruches, et sont très-avides de miel.

DESCRIPTION DU FURET.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le furet est plus petit que le putois, mais il n'en diffère, pour la forme du corps, qu'en ce qu'il a la tête moins large, et le museau plus étroit et plus allongé.

La couleur du poil des furets varie comme dans les autres animaux domestiques; il y a des furets qui ont, comme les putois, du blanc, du noir et du fauve plus ou moins foncé; on leur donne le nom de furets-putois; les autres sont en entier d'une couleur jaune, semblable à celle du buis; cette couleur a des teintes de blanc, parce que les poils longs et fermes qui se trouvent sur le furet comme sur la fouine, la marte et le putois, sont en partie blancs, tandis que les poils courts et doux sont jaunes en entier : le blanc et le jaune dominent successivement l'un sur l'autre, lorsque l'on regarde l'animal sous différents aspects. Les furets qui sont de couleur mêlée de blanc, de noir et de fauve, ressemblent très-parfaitement aux putois par ce mélange; car ils ont, comme les putois, le tour de la bouche, les côtés du nez et le front blancs; tout le reste du corps est noir ou de couleur fauve, etc.; mais en général, la couleur fauve du furet que j'ai comparé au putois était plus teinte de jaune que celle de cet animal, et la queue du furet était presque entièrement noire; les plus longs poils avaient un pouce trois lignes, et les moustaches deux pouces et demi; les furets mâles sont plus grands que les femelles.

LA BELETTE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

La belette ordinaire est aussi commune dans les pays tempérés et chauds [1], qu'elle est rare dans les climats froids; l'hermine, au contraire, très-abondante dans le Nord, n'est qu'en petit nombre dans les régions tempérées, et ne se trouve point vers le Midi. Ces animaux forment donc deux espèces distinctes et séparées. Ce qui a pu donner lieu de les confondre et de

[1] La belette se trouve en Barbarie; on la nomme *fert-el steile*. Voyez les Voyages du docteur Shaw; La Haye, 1743, tome I, page 322.

les prendre pour le même animal, c'est que, parmi les belettes ordinaires, il y en a quelques-unes qui, comme l'hermine, deviennent blanches pendant l'hiver, même dans notre climat. Mais si ce caractère leur est commun, elles en ont d'autres qui sont très-différents : l'hermine, rousse en été, blanche en hiver, a en tout temps le bout de la queue noire : la belette, même celle qui blanchit en hiver, a le bout de la queue jaune ; elle est d'ailleurs sensiblement plus petite, et a la queue beaucoup plus courte que l'hermine : elle ne demeure pas, comme elle, dans les déserts et dans les bois : elle ne s'écarte guère des habitations. Nous avons eu les deux espèces, et il n'y a nulle apparence que ces animaux, qui diffèrent par le climat, par le tempérament, par le naturel et par la taille, se mêlent ensemble : il est vrai que, parmi les belettes, il y en a de plus grandes et de plus petites ; mais cette différence ne va guère qu'à un pouce sur la longueur entière du corps ; au lieu que l'hermine est de deux pouces plus longue que la belette la plus grande. Ni l'une ni l'autre ne s'apprivoisent ; elles demeurent toujours très-sauvages dans les cages de fer où l'on est obligé de les garder : ni l'une ni l'autre ne veulent manger de miel ; elles n'entrent pas dans les ruches, comme le putois et la fouine. Ainsi l'hermine n'est pas la belette sauvage, l'*ictis* d'Aristote, puisqu'il dit qu'elle devient fort privée, et qu'elle est fort avide de miel : la belette et l'hermine, loin de s'apprivoiser, sont si sauvages, qu'elles ne veulent pas manger lorsqu'on les regarde ; elles sont dans une agitation continuelle, cherchent toujours à se cacher, et si l'on veut les conserver, il faut leur donner un paquet d'étoupes dans lequel elles puissent se fourrer : elles y traînent tout ce qu'on leur donne, ne mangent guère que la nuit, et laissent pendant deux ou trois jours la viande fraîche se corrompre avant que d'y toucher. Elles passent les trois quarts du jour à dormir ; celles qui sont en liberté attendent aussi la nuit pour chercher leur proie. Lorsqu'une belette peut entrer dans un poulailler, elle n'attaque pas les coqs ou les vieilles poules, elle choisit les poulettes, les petits poussins, les tue par une seule blessure qu'elle leur fait à la tête, et ensuite les emporte tous les uns après les autres ; elle casse aussi les œufs, et les suce avec une incroyable avidité. En hiver, elle demeure ordinairement dans les greniers, dans les granges : souvent même elle y reste au printemps pour y faire ses petits dans le foin ou la paille : pendant tout ce temps, elle fait la guerre, avec encore plus de succès que le chat, aux rats et aux souris parce qu'ils ne peuvent lui échapper, et qu'elle entre après eux dans leurs trous ; elle grimpe aux colombiers, prend les pigeons, les moineaux, etc. En été, elle va à quelque distance des maisons, surtout dans les lieux bas, autour des moulins, le long des ruisseaux, des rivières, se cache dans les buissons pour attraper des oiseaux, et souvent s'établit dans le creux d'un vieux saule pour y faire ses petits ; elle leur prépare un lit avec de l'herbe, de la paille, des feuilles, des étoupes. Elle met bas au printemps ; les portées sont quelquefois de trois, et ordinairement de quatre ou de cinq. Les petits naissent les yeux fermés, aussi bien que ceux du putois, de la marte, de la fouine, etc. ; mais en peu de temps ils prennent assez d'accroissement et de force pour suivre leur mère à la chasse. Elle attaque les couleuvres, les rats d'eau, les taupes, les mulots, etc. ; parcourt les prairies, dévore les cailles et leurs œufs. Elle ne marche jamais d'un pas égal ; elle ne va qu'en bondissant par petits sauts inégaux et précipités ; et, lorsqu'elle veut monter sur un arbre, elle fait un bond par lequel elle s'élève tout d'un coup à plusieurs pieds de hauteur ; elle bondit de même lorsqu'elle veut attraper un oiseau.

Ces animaux ont, aussi bien que le putois et le furet, l'odeur si forte, qu'on ne peut les garder dans une chambre habitée ; ils sentent plus mauvais en été qu'en hiver ; et lorsqu'on les poursuit ou qu'on les irrite, ils infectent de loin. Ils marchent toujours en silence, ne donnent jamais de voix qu'on ne les frappe ; ils ont un cri aigre et enroué qui exprime bien le ton de la colère. Comme ils sentent eux-mêmes fort mauvais, ils ne craignent pas l'infection. Un paysan de ma campagne prit un jour trois belettes nouvellement nées dans la carcasse d'un loup qu'on avait suspendu à un arbre par les pieds de derrière : le loup était presque entièrement pourri, et la mère belette avait apporté des herbes, des pailles et des feuilles pour faire un lit à ses petits dans la cavité du thorax.

1re ADDITION A L'ARTICLE DE LA BELETTE.

Je dois citer ici avec éloge et reconnaissance une lettre qui m'a été écrite par madame la com-

tesse de Noyan, datée du château de la Mancelière, en Bretagne, le 20 juillet 1771.

« Vous êtes trop juste, monsieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine, en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvait apprivoiser. J'en ai une depuis un mois, que l'on a prise dans mon jardin, qui, reconnaissante des soins que je prends d'elle, vient m'embrasser, me lécher et jouer avec moi, comme le pourrait faire un petit chien. Elle est à peu près de la taille d'une belette, roussâtre sur le dos, le ventre et les pattes blanches; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes; sa bouche bien fendue, et ses dents pointues comme des aiguilles; le tour des oreilles blanc; la barbe longue, blanche et noire, et le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écureuil... Cette jolie petite bête, jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos sacs d'ouvrage, et tout ce qu'elle peut emporter. »

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes et des hermines que j'ai fait nourrir; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque madame de Noyan, et d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giély, de Mornas dans le comtat Venaissin, m'écrit dans les termes suivants:

« Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, résolut d'en élever une, et le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal s'attacha à lui, et il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le suivit constamment, et sans prendre le change, pendant plus de six cents pas, et dans tous les détours qu'il fit à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur passant doucement la main sur le dos, mais aussi de les gronder et même de les battre si elles mordent. Elle est, comme la belette ordinaire et le roselet, rousse supérieurement et blanche inférieurement. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir. Elle n'a que cinq semaines, et j'ignore si, avec l'âge, ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au roselet; mais elle a, comme lui, l'extrémité des deux pattes de devant blanche, les deux de derrière étant rousses même par dessous. Elle a une petite tache blanche sur le nez, et deux petites taches rousses oblongues, isolées dans le blanc, au-dessous des yeux, selon la longueur du museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur; et ma femme, qui a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté le cas où quelqu'un les excédait et les irritait. On la nourrit de lait, de viande bouillie et d'eau; elle mange peu, et prend son repas en moins de quinze secondes: à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre; et s'il dort sur vous et que ses besoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

« Au surplus, cette belette est très-familière et très-gaie: ce n'est pas contrainte ni tolérance, c'est plaisir, goût, attachement. Rechercher les caresses, provoquer les agaceries, se coucher sur le dos, et répondre à la main qui la flatte, de mille petits coups de pattes et de dents très-aiguës, dont elle sait modérer et retenir l'impression au simple chatouillement, sans jamais s'oublier; me suivre partout, me grimper et parcourir tout le corps; s'insinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon sein, et de là m'inviter au badinage; dormir sur moi; manger à table sur mon assiette, boire dans mon gobelet, me baiser la bouche, et sucer ma salive, qu'elle paraît aimer beaucoup (sa langue est rude comme celle du chat); folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris; et jouer seule, et sans agacerie ni retour de ma part, avec mes mains et ma plume : voilà la mignarderie de ce petit animal... Si je me prête à son jeu, il le continuera deux heures de suite, et jusqu'à la lassitude [1]. »

Par une seconde lettre de M. Giély, de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que sa belette a été tuée par accident, et il ajoute les observations suivantes :

« 1° Ses excréments commençaient à empuantir le lieu où je la logeais; il faut y apporter beaucoup de soins et de propreté, et la nourrir plus souvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

« 2° Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend son repas; dans ce court intervalle, elle est intraitable.

[1] Lettre de M. Giély à M. de Buffon. Mornas, 16 juin 1775.

« 3° Elle me saigna des poussins qu'on avait placés à sa portée par inadvertance; mais elle n'a jamais osé attaquer de front de gros poulets que j'engraissais en cage; ils la harcelaient et la mettaient en fuite à coups de bec. Il était amusant d'observer les ruses et les feintes qu'elle employait pour tâcher de les surprendre.

« 4° Quant à sa familiarité et aux grâces de son badinage et même à son attachement, je n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin prématurée. Seulement elle s'oubliait parfois dans la chaleur de ses agaceries, et, comme par transport, elle serrait un peu trop les dents; mais la correction opérait d'abord l'amendement. Il faut, lorsqu'on la corrige, la gronder, et la frapper postérieurement, et jamais vers la tête; ce qui les irrite.

« 5° Elle n'avait pas beaucoup grossi, et était probablement de la petite espèce; car, lors de son accident, c'est-à-dire ayant plus de deux mois, tout son corps glissait encore dans le même collier. »

On trouve dans l'*Histoire naturelle de la Norwége* par Pontoppidan, les observations suivantes :

« En Norwége, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourrait bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blanche, à l'exception du cou, qui est taché de noir. Celles de Norwége et de Laponie conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement; et c'est par cette raison que les premières sont recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme les chats, et emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs; et lorsque la mer est calme, elle passe à la nage dans les îles voisines des côtes de Norwége, où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits sur une île, les ramène au continent sur un morceau de bois, qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan et l'ours; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, et s'y accroche si fortement avec ses dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même manière les aigles et les coqs de bruyère, sur lesquels il s'attache, et ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang ne les fasse tomber. »

2me ADDITION A L'ARTICLE DE LA BELETTE.

La belette, appelée *moustelle* dans le Vivarais, est naturellement sauvage et carnassière; la chair toute crue est l'aliment qu'elle préfère : elle exhale une odeur forte, surtout lorsqu'elle est irritée.

Les belettes qu'on prend très-jeunes perdent leur caractère sauvage et revèche : ce caractère se change même en soumission et fidélité envers le maître qui pourvoit à leur subsistance.

Une belette que j'ai conservée dix mois, et qu'on avait prise fort jeune, perdit une partie de son agilité naturelle lorsqu'elle fut réduite en captivité, et que je l'eus attachée à la chaîne. Elle mordait furieusement lorsqu'elle avait faim : on lui coupa les quatre dents canines très-aiguës, qui déchiraient les mains jusqu'à l'os. Dépourvue de ses armes naturelles, et n'ayant plus que des dents molaires ou incisives, peu propres à déchirer, elle devint moins féroce; et comme elle avait sans cesse besoin de mes services pour manger ou dormir, elle commença à prendre de l'affection pour moi : car manger ou dormir sont les deux fréquents besoins de cet animal.

J'avais un petit fouet de fil qui pendait près de son lit : c'était un instrument de punition lorsqu'elle essayait de mordre, ou qu'elle se mettait en colère. Le fouet dompta tellement son caractère colérique, qu'elle tremblait, se couchait ventre à terre, et baissait la tête lorsqu'elle voyait prendre cet instrument. Je n'ai jamais vu la soumission extérieure mieux dépeinte dans aucun animal : ce qui prouve bien que les châtiments raisonnables employés à propos, accompagnés de soins, de caresses et de bienfaits, peuvent assujettir et attacher à l'homme les animaux sauvages que nous croyons peu susceptibles d'éducation et de reconnaissance.

Les belettes ont l'odorat exquis; elles sentent de douze pas un petit morceau de viande gros comme un noyau de cerise et plié dans du papier.

La belette est très-vorace; elle mange de la viande jusqu'à ce qu'elle en soit remplie. Elle rend peu d'excréments; mais elle perd presque tout par la transpiration et par les urines, qui sont épaisses et puantes.

J'ai été singulièrement surpris de voir un jour

ma belette, qui avait faim, rompre sa chaîne de fil d'archal, sauter sur moi, entrer dans ma poche, déchirer le petit paquet, et dévorer en un instant la viande que j'y avais cachée.

Ce petit animal, qui m'était si soumis, avait conservé d'ailleurs son caractère pétulant, cruel, et colérique pour tout autre que moi; il mordait sans discrétion tous ceux qui voulaient badiner avec lui. Les chats, ennemis de sa race, furent toujours l'objet de sa haine; il mordait au nez les gros mâtins qui venaient le sentir lorsqu'il était dans mes mains : alors il poussait un cri de colère et exhalait une odeur fétide qui faisait fuir tous le animaux, criant *chi, chi, chi, chi*. J'ai vu des brebis, des chèvres, des chevaux, reculer à cette odeur; et il est certain que quelques maisons voisines où il ne manquait pas de souris, ne furent plus incommodées de ces animaux, tant que ma belette vécut.

Les poussins, les rats et les oiseaux étaient surtout l'objet de sa cruauté. La belette observe leur allure, et s'élance ensuite prestement sur eux : elle se plaît à répandre le sang, dont elle se soûle; et, sans être fatiguée du carnage, elle tue dix ou douze poussins de suite, éloignant la mère par son odeur forte et désagréable qu'on sent à la distance de deux pas.

Ma belette dormait la moitié du jour et toute la nuit : elle cherchait dans mon cabinet un petit recoin à côté de moi; mon mouchoir ou une poche était son lit. Elle se plaisait à dormir dans le sein; elle se repliait autour d'elle-même, dormait d'un sommeil profond, et n'était pas plus grande, dans cette attitude, qu'une grosse noix du pays, de l'espèce des bombardes.

Lorsqu'elle était une fois endormie, je pouvais la déplier; tous ses muscles étaient alors relâchés et sans aucune tension : en la suspendant par la tête, tout son corps était flasque, se repliait et pouvait faire le jeu du pendule cinq à six fois avant que la belette s'éveillât, ce qui prouve la grande flexibilité de l'épine du dos de cet animal.

Ma belette avait un goût décidé pour le badinage, les agaceries, les caresses et le chatouillement; elle s'étendait alors sur le dos ou sur le ventre, se ruait et mordait tout doucement, comme les jeunes chiens qui badinent. Elle avait même appris une sorte de danse; et lorsque je frappais avec les doigts sur une table, elle tournait autour de la main, se levait droite, allait par sauts et par bonds, faisant entendre quelques murmures de joie; mais bientôt fatiguée, elle se laissait aller au sommeil et dormait presque dans l'instant.

La belette dort repliée autour d'elle-même comme un peloton, la tête entre les deux jambes de derrière : le museau sort alors un peu au dehors, ce qui facilite la respiration; cependant, lorsqu'elle n'est pas couchée à son aise, elle dort dans une autre posture, la tête couchée sur son lit de repos; mais elle se plaît et dort bien plus longtemps lorsqu'elle peut se plier en peloton; il faut pour cela qu'elle ait une place commode. Elle avait pris l'habitude de se glisser sous mes draps, de chercher un des points du matelas qui forme un enfoncement, et d'y dormir des six heures entières.

La belette est très-rusée : l'ayant fouettée pour avoir fait ses ordures sur mes papiers, contre son usage, elle vint dormir auprès de moi sur ma table; la crainte l'éveilla souvent au moindre bruit : elle ne changea pas de place; mais elle observa, les yeux ouverts, ma démarche, faisant semblant de dormir. Elle connaissait parfaitement le ton de caresse ou de menace, et j'ai été souvent surpris de trouver tant d'intelligence dans une bête si petite dans l'ordre des quadrupèdes.

Les phénomènes que nous présente la belette sont parfaitement expliqués. La belette a l'épine du dos très-flexible; elle se fourre dans des trous de sept lignes de largeur; elle se plie et replie en tous sens; son poil ou plutôt sa belle soie est très-fine et très-souple; une langue très-large pour le corps saisit toutes les surfaces plates, saillantes et rentrantes; elle aime à lécher; ses pattes sont larges et point racornies, courtes : le sens du toucher étant ainsi répandu dans tout le corps de la bête, elle a appris à s'en servir, ce qui motive le jugement que nous portons de son intelligence. Ce sens est d'ailleurs très-bien servi par ceux de l'odorat et de la vue.

Lorsque j'oubliais de lui donner à manger, elle se levait de nuit, et se rendait d'une maison à une autre à Antragues, où elle mangeait chaque jour. Elle allait par les chemins les plus courts, descendant d'abord dans un balcon et dans la rue, descendant encore et montant plusieurs marches, entrant dans une basse-cour, passant à travers des amas de feuilles sèches de châtaigniers, de trois pieds de hauteur, pour prendre le plus court chemin; ce qui fait

voir que l'odorat guide cet animal. Elle passait ensuite dans la cuisine, où elle mangeait à l'aise, après avoir fait un chemin de deux cents pas.

Le mâle est très-libertin : je l'ai vu se satisfaire sur un autre mâle mort et empaillé ; mille caresses et murmures de joie et de désir l'animaient : en sentant mes mains qui avaient touché ce cadavre, il reconnut une odeur qui lui plaisait si fort, qu'il restait immobile pour la savourer à son aise.

Ma belette bâillait souvent ; elle se levait, après avoir dormi, en tiraillant ses membres et soulevant le dos en arc. Elle léchait l'eau en buvant ; sa langue était âpre et hérissée de pointes. Elle ronflait quelquefois en dormant, et avait communiqué son odeur forte et désagréable à une petite cage où elle avait son lit : son petit matelas était aussi puant qu'elle-même dans l'état de colere.

Ma belette souffrait impatiemment d'être renfermée dans sa cage, et elle aimait la compagnie et les caresses ; elle avait rongé à différentes reprises quatre petits bâtons, pour se faire une issue pour sortir de sa prison.

Cet animal aime extrêmement la propreté ; sa robe est toujours luisante.

En faisant observer un certain régime à ces bêtes ; on peut tempérer l'odeur forte qu'elles exhalent, et leur affreuse puanteur lorsqu'elles sont en colère. Le laitage adoucit beaucoup leurs humeurs, de même que le régime végétal.

Les belettes ont les yeux étincelants et lumineux : mais cette lumière n'est point propre à cet animal, elle n'est point électrique et ne réside pas dans l'organe de la vue ; ce n'est qu'une simple réflexion de lumière qui a lieu toutes les fois que l'œil de l'observateur est placé entre la lumière et les yeux de la belette, ou qu'une bougie se trouve entre les yeux de l'observateur et de l'animal. Ce phénomène est commun à un grand nombre de quadrupèdes et à quelques serpents ; et cette cause est prouvée par les expériences que j'ai lues, en 1780, à l'académie des Sciences, sur les yeux des chats, etc.

Les observations de M. de Buffon, la description anatomique de M. Daubenton, la lettre de M. Giély (voyez ci-dessus), et le présent détail, forment l'histoire complète de la belette. M. de Buffon dit, voyez ci-dessus, page 43, que ces animaux ne s'apprivoisent pas et demeurent sauvages dans des cages de fer : je sais par expérience que cela est vrai lorsque les belettes sont prises vieilles, ou même à l'âge de trois ou quatre mois. Pour donner aux belettes l'éducation dont elles sont susceptibles, et leur faire goûter la domesticité, il faut les prendre jeunes et lorsqu'elles ne peuvent s'enfuir : on fut obligé de couper les quatre dents canines de celle qu'on m'apporta à Antragues, et de la châtier souvent pour fléchir son caractère.

On voit, d'après tout ce que j'ai dit sur cet animal, que, quelque petit qu'il soit, c'est un de ceux que la nature a le moins négligés. Dans l'état sauvage, c'est le tigre des petits individus. Il se garantit, par son agilité, des quadrupèdes plus grands que lui ; il est bien servi par l'oreille et par la vue. Il est pourvu d'armes offensives dont il fait usage en peu de temps, avec une sorte de discernement : il aime le sang et le carnage, et se plaît à la destruction sans qu'il ait même besoin de satisfaire son appétit.

En état de domesticité, ses sens se perfectionnent et ses mœurs s'adoucissent par le châtiment. La belette devient susceptible d'amitié, de reconnaissance et de crainte ; elle s'attache à celui qui la nourrit, qu'elle reconnaît à l'odorat et à la simple vue. Elle est rusée et libertine à l'excès ; elle aime les caresses, le repos et le sommeil ; elle est gourmande et si vorace, qu'elle pèse jusqu'à un cinquième de plus après son repas. Sa vue est perçante, son oreille bonne, l'odorat est exquis, le sens du toucher est répandu dans tout son corps, et la flexibilité de ce petit corps menu et long favorise infiniment la bonté de ce sens en lui-même. Tous ces phénomènes tiennent à l'état de ses sens qui sont achevés et parfaits [1].

Ces observations sur les habitudes de la belette en domesticité s'accordent parfaitement avec celles que mademoiselle de Laistre a faites sur cet animal, et qu'elle a bien voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne, le 6 décembre 1782.

« Le hasard, dit mademoiselle de Laistre, m'a procuré une jeune belette de la petite espèce. Sollicitée par quelqu'un à qui elle faisait pitié, et sa faiblesse m'en inspirant, je lui donnai mes soins. Les deux premiers jours, je la nourris de lait chaud ; mais jugeant qu'il lui fallait des aliments qui eussent plus de consistance, je lui présentai de la viande crue, qu'elle

[1] Extrait d'une lettre adressée à M. le comte de Buffon.

mangea avec plaisir : depuis elle a vécu de bœuf, de veau ou de mouton indifféremment, et s'est privée au point qu'il n'y a point de chien plus familier.

« J'ose vous assurer que ce petit animal ne préfère pas la victuaille corrompue; il ne se soucie pas même de celle qui est hâlée; c'est toujours la plus fraîche qu'il choisit : à la vérité, il mange avec avidité, et s'éloigne; mais souvent aussi il mange dans ma main et sur mes genoux; il préfère même de prendre les morceaux de ma main. Il aime beaucoup le lait : je lui en présente dans un vase, il se met auprès et me regarde; je lui verse peu à peu dans ma main, il en boit beaucoup; mais si je n'ai pas cette complaisance, à peine en goûte-t-il. Lorsqu'il est rassasié, il va ordinairement dormir; mais il fait des repas plus légers, qui ne troublent point ses plaisirs. Ma chambre est l'endroit qu'il habite. Par des parfums, j'ai trouvé moyen de chasser son odeur : c'est dans un de mes matelas, où il a trouvé moyen de s'introduire par un défaut de la couverture, qu'il dort pendant le jour; la nuit, je le mets dans une boîte grillée; toujours il y entre avec peine et en sort avec joie. Si on lui donne la liberté avant que je sois levée, après mille gentillesses qu'il fait sur mon lit, il y entre et vient dormir dans ma main ou sur mon sein. Suis-je levée la première, pendant une grande demi-heure, il me fait des caresses, se joue avec mes doigts comme un jeune chien, saute sur ma tête, sur mon cou, tourne autour de mes bras, de mon corps, avec une légèreté et des agréments que je n'ai vus à aucun quadrupède. Je lui présente les mains à plus de trois pieds, il saute dedans sans jamais manquer. Il a beaucoup de finesse et singulièrement de ruses pour venir à ses fins, et semble ne vouloir faire ce qu'on lui défend que pour agacer : dès que vous ne le regardez plus, sa volonté cesse. Comme il ne semble jouer que pour plaire, seul il ne joue jamais; et à chaque saut qu'il fait, à chaque fois qu'il tourne, il regarde si vous l'examinez : si vous cessez, il va dormir. Dans le temps qu'il est le plus endormi, le réveillez-vous, il entre en gaieté, agace et joue avec autant de grâce que si on ne l'eût pas éveillé : il ne montre d'humeur que lorsqu'on l'enferme ou qu'on le contrarie trop longtemps; et par de petits grognements, très-différents l'un de l'autre, il montre sa joie et son humeur.

« Au milieu de vingt personnes, ce petit animal distingue ma voix, cherche à me voir, et saute par-dessus tout le monde pour venir à moi; son jeu avec moi est plus gai, ses caresses sont plus pressantes; avec ses deux petites pattes, il me flatte le menton avec des grâces et une joie qui peignent le plaisir. Je suis la seule qu'il caresse de cette manière; mille autres petites préférences me prouvent qu'il m'est réellement attaché. Lorsqu'il me voit habiller pour sortir, il ne me quitte pas : quand avec peine je m'en suis débarrassée, j'ai un petit meuble près ma porte, il va s'y cacher; et lorsque je passe, il saute si adroitement sur moi, que souvent je ne m'en aperçois pas.

« Il semble beaucoup tenir de l'écureuil par la vivacité, la souplesse, la voix, le petit grognement. Pendant les nuits d'été, il criait en courant, et était en mouvement presque toute la nuit : depuis qu'il fait froid, je ne l'ai point entendu. Quelquefois le jour, sur mon lit, lorsqu'il fait soleil, il tourne, se retourne, se culbute, et grogne pendant quelques instants. Son penchant à boire dans ma main où je mets très-peu de lait à la fois, et qu'il boit toujours en prenant les petites gouttes et les bords où il y en a le moins, semblerait annoncer qu'il boit de la rosée. Rarement il boit de l'eau, et ce n'est qu'au grand besoin, et à défaut de lait; alors il ne fait que rafraîchir sa langue une fois ou deux : il paraît même craindre l'eau. Pendant les chaleurs, il s'épluchait beaucoup : je lui fis présenter de l'eau dans une assiette, je l'agaçai pour l'y faire entrer; jamais je n'y pus réussir. Je fis mouiller un linge et le mis près de lui; il se roula dedans avec une joie extrême. Une singularité de ce charmant animal est sa curiosité; je ne puis ouvrir une armoire, une boîte, regarder un papier, qu'il ne vienne regarder avec moi. Si, pour me contrarier, il s'écarte ou entre dans quelques endroits où je crains de le voir, je prends un papier ou un livre que je regarde avec attention; aussitôt il accourt sur ma main et parcourt ce que je tiens avec un air de satisfaire sa curiosité. J'observerai encore qu'il joue avec un jeune chat et un jeune chien, l'un et l'autre déjà gros, se met autour de leur cou, de leurs pattes, sur leur dos, sans qu'ils se fassent de mal, etc. »

—

DESCRIPTION DE LA BELETTE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

La belette est beaucoup plus petite que la fouine, la marte, le putois et le furet ; mais elle ressemble à ces animaux par la figure du corps, et elle n'en diffère que par la longueur et la couleur du poil : cette différence de longueur est fort apparente sur la queue, qui n'est garnie que de poils très-courts.

La partie supérieure du museau et de la tête, du cou et du corps, les épaules, la face extérieure et antérieure des jambes de devant, la croupe, la queue, la face extérieure et le côté postérieur des cuisses et des jambes, et les pieds de derrière en entier, étaient de couleur brune, claire et légèrement teinte de jaunâtre. Toute la partie inférieure du corps depuis l'extrémité de la mâchoire de dessous jusqu'à la queue ; la face intérieure et postérieure des jambes de devant, et la face intérieure et antérieure de la cuisse et de la jambe, étaient de couleur blanche. Il y avait, à quelque distance au delà des coins de la bouche, deux taches de la même couleur que la partie supérieure de l'animal. La longueur du poil n'était que de trois lignes.

On trouve des belettes de différentes longueurs; il y en a qui n'ont que six pouces et demi depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; et dans d'autres, cette longueur va jusqu'à sept pouces et demi : peut-être même y en a-t-il d'un peu plus longues, et de plus courtes. C'est ce qui a fait croire à plusieurs personnes qu'il y avait deux sortes de belettes, dont l'une a été appelée la *petite belette*, et l'autre la *belette de moyenne grandeur*, sans doute pour la distinguer de l'hermine, qui est plus grande, et que l'on nomme aussi *belette à queue noire* pendant l'été, lorsqu'elle est à peu près de la même couleur que la belette. Il ne paraît pas que la différence de longueur indique deux sortes de belettes, parce que j'en ai vu de différentes longueurs entre les deux extrêmes dont je viens de faire mention ; la grandeur de ces animaux peut bien varier d'un septième sans qu'ils soient de différentes races. On voit autant et plus de variétés à cet égard dans la plupart des autres animaux, et même dans des hommes du même pays et de la même famille.

L'HERMINE,

OU LE ROSELET.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

La belette à queue noire s'appelle hermine et roselet ; hermine lorsqu'elle est blanche, roselet lorsqu'elle est rousse ou jaunâtre. Quoique moins commune que la belette ordinaire, on ne laisse pas d'en trouver beaucoup, surtout dans les anciennes forêts, et quelquefois pendant l'hiver dans les champs voisins des bois. Il est aisé de la distinguer en tout temps de la belette commune, parce qu'elle a toujours le bout de la queue d'un noir foncé, le bord des oreilles et l'extrémité des pieds blancs.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons déjà dit de cet animal, et à ce que M. Daubenton en écrit dans sa description : nous observerons seulement que, comme d'ordinaire l'hermine change de couleur en hiver, il y a toute apparence que celle dont il parle, et que nous avions encore au mois d'avril 1758, serait devenue blanche, et telle qu'elle était l'année passée lorsqu'on la prit au 1er mars 1757, si elle fût demeurée libre ; mais comme elle a été enfermée depuis ce temps dans une cage de fer, qu'elle se frotte continuellement contre les barreaux, et que d'ailleurs elle n'a pas essuyé toute la rigueur du froid, ayant toujours été à l'abri sous une arcade contre un mur, il n'est pas surprenant qu'elle ait gardé son poil d'été. Elle est toujours extrêmement sauvage ; elle n'a rien perdu de sa mauvaise odeur : à cela près, c'est un joli petit animal, les yeux vifs, la physionomie fine, et les mouvements si prompts, qu'il n'est pas possible de les suivre de l'œil. On l'a toujours nourrie avec des œufs et de la viande, mais elle la laisse corrompre avant que d'y toucher ; elle n'a jamais voulu manger du miel, qu'après avoir été privée pendant trois jours de toute autre nourriture, et elle est morte après en avoir mangé. La peau de cet animal est précieuse ; tout le monde connaît les fourrures d'hermine ; elles sont bien plus belles et d'un blanc plus mat que celles du lapin blanc ; mais elles jaunissent avec le temps, et même les hermines de ce climat ont toujours une légère teinte de jaune.

Les hermines sont très-communes dans tout le Nord, surtout en Russie, en Norwége, en Laponie : elles y sont, comme ailleurs, rousses en été, et blanches en hiver; elles se nourrissent de petits-gris, et d'une espèce de rats dont nous parlerons dans la suite de cet ouvrage, et qui est très-abondante en Norwége et en Laponie. Les hermines sont rares dans les pays tempérés, et ne se trouvent point dans les pays chauds. L'animal du Cap de Bonne-Espérance, que Kolbe appelle hermine, et duquel il dit que la chair est saine et agréable au palais, n'est point une hermine, ni même rien d'approchant. Les belettes de Cayenne, dont parle M. Barrère, et les hermines grises de la Tartarie orientale et du nord de la Chine, dont il est fait mention par quelques voyageurs, sont aussi des animaux différents de nos belettes et de nos hermines.

DESCRIPTION DE L'HERMINE.

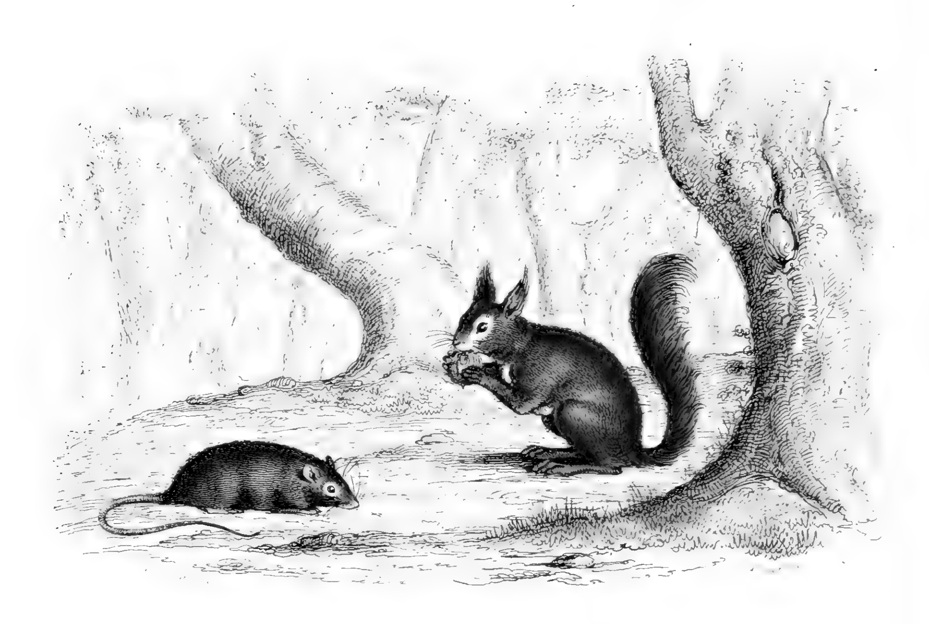
Il y a beaucoup d'animaux qui ont plusieurs noms, quoiqu'il ne leur arrive aucun changement qui puisse les faire méconnaître en différents temps; ainsi l'on ne doit pas être surpris de ce que l'hermine a deux noms dans notre langue, puisqu'elle change de couleur d'une manière si marquée, que l'hermine, vue dans une saison, paraît être un animal différent de la même hermine vue dans une autre saison. Pendant l'été elle ne diffère de la belette qu'en ce qu'elle est plus grande, qu'elle a la queue plus longue et noire à l'extrémité, et que le bord des oreilles et les doigts des quatre pieds sont blancs; au reste, ces deux animaux se ressemblent par la figure et par les couleurs. Aussi en été l'on donne à l'hermine le nom de *belette à queue noire* : mais en hiver, lorsque l'hermine perd la couleur brune-claire et jaunâtre de la belette, et qu'elle devient entièrement blanche, à l'exception du bout de la queue qui reste noir, elle est généralement connue dans cet état sous le nom d'*hermine*.

Le changement de couleur de l'hermine, quoique bien certain, n'est pas connu des gens qui habitent la campagne, et qui voient le plus souvent des hermines avec leur couleur blanche, et ces même animaux avec leur couleur brune dans un autre temps; alors ils les croient différents de l'hermine. On sait cependant que les hermines du Nord sont successivement blanches et brunes dans la même année. Gessner fait mention du même changement de couleur au sujet du roselet des montagnes de Suisse, qui est le même animal que notre hermine. On ne peut pas douter qu'elle ne change en effet de couleur, puisque l'on en trouve qui sont en partie brunes et en partie blanches sur la tête, sur le dos, et sur d'autres parties du corps, où les poils blancs sont mêlés avec les poils bruns dans le temps de la mue. J'ai eu occasion de vérifier ce fait d'une manière très-certaine, mais qui m'a laissé dans la suite un autre doute.

Au premier de mars 1797, étant à Montbard en Bourgogne, on m'apporta une hermine vivante que l'on venait de prendre aux environs de cette ville. Cet animal était entièrement blanc, à l'exception du bout de la queue qui était noir; le blanc avait une légère teinte de jaune, que l'on n'apercevait qu'à certains aspects. Je l'enfermai dans une cage de fer pour le faire nourrir au moins pendant un an, afin de voir en quel temps il deviendrait brun, et en quel temps il reprendrait sa couleur blanche. Je vis bientôt quelques teintes de brun dans le blanc, et, dès le 9 du même mois de mars, il avait déjà toute la face supérieure et les côtés du museau et de la tête de couleur brune roussâtre; cette couleur s'étendait le long du cou et du dos jusqu'à la croupe en forme de bande, qui avait un demi-pouce de largeur, et il paraissait quelques teintes de cette même couleur sur la face extérieure des quatre jambes. Je vis en même temps des flocons de poils blancs qui s'étaient accrochés à une cloison de fil de fer, sous laquelle l'animal passait pour aller d'une loge à une autre; le frottement avait avancé la chute du poil blanc, et avait formé la bande brune qui était le long du dos. Le 17 il ne restait plus que quelques poils blancs sur le museau, sur la tête, sur les cuisses et sur la queue. A la fin du mois il n'y avait plus de blanc que sur les parties qui sont blanches dans la belette à queue noire. Pendant l'été suivant, on m'envoya de ces belettes prises dans le parc de Versailles et dans la forêt de Compiègne; je les comparai à mon hermine, et je n'y trouvai aucune différence.

Je m'attendais à voir paraître en automne quelques poils blancs qui annonceraient un changement de couleur, mais je n'en vis aucun. Pendant l'hiver suivant, la cage de l'hermine a été placée dans un lieu abrité, mais ouvert, parce que cet animal exhale une odeur très-désagréable, et presque insupportable dans un lieu fermé. Le froid de l'hiver a duré longtemps et a été violent, cependant l'hermine a conservé sa couleur brune comme dans l'été, jusqu'au mois de mars 1758. Elle mourut alors, parce que l'on changea sa nourriture ordinaire.

L'hermine est un peu plus grande que la belette, et beaucoup plus petite que le furet, le putois, la marte et la fouine. Ils ont tous la même figure, quoiqu'ils diffèrent par les couleurs et par la longueur du poil; celui de l'hermine a environ un demi-pouce de longueur sur le corps, et trois pouces



LE RAT. L'ÉCUREUIL.



LE MULOT. LA SOURIS.

Publié par Furne Paris

au bout de la queue. Après avoir comparé ces animaux les uns aux autres, il m'a paru que l'hermine a plus de rapport à la belette qu'aux quatre autres; le furet a plus de ressemblance avec le putois, et la marte avec la fouine, qu'avec aucun des autres.

—

LE PÉROUASCA.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades genre marte. (Cuvier.)

Il y a encore en Russie et en Pologne, surtout en Volhynie, un animal appelé par les Russes *perewiaska*, et par les Polonais *przewiaska*, nom qu'on peut rendre par la dénomination de *belette à ceintures* (*mustela præcincta*), comme le dit Rzaczynski : cet animal est plus petit que le putois ; il est couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux, qui semblent lui faire autant de ceintures; il demeure dans les bois et se creuse un terrier. Sa peau est recherchée et fait une jolie fourrure.

—

L'ÉCUREUIL.

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

L'écureuil est un joli petit animal qui n'est qu'à demi sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériterait d'être épargné : il n'est ni carnassier, ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux; sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faîne et du gland. Il est propre, leste, vif, très-alerte, très-éveillé, très-industrieux ; il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très-dispos : sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque dessus sa tête, et sous laquelle il se met à l'ombre ; le dessous de son corps est garni d'un appareil tout aussi remarquable, et qui annonce de grandes facultés pour l'exercice de la génération. Il est, pour ainsi dire, moins quadrupède que les autres ; il se tient ordinairement assis presque debout, et se sert de ses pieds de devant, comme d'une main, pour porter à sa bouche. Au lieu de se cacher sous terre, il est toujours en l'air ; il approche des oiseaux par sa légèreté ; il demeure comme eux sur la cime des arbres, parcourt les forêts en sautant de l'un à l'autre, y fait aussi son nid, cueille les graines, boit la rosée, et ne descend à terre que quand les arbres sont agités par la violence des vents. On ne le trouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaine; il n'approche jamais des habitations; il ne reste point dans les taillis, mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il craint l'eau plus encore que la terre, et l'on assure[1] que, lorsqu'il faut la passer, il se sert d'une écorce pour vaisseau, et de sa queue pour voile et pour gouvernail. Il ne s'engourdit pas comme le loir pendant l'hiver ; il est en tout temps très-éveillé ; et, pour peu que l'on touche au pied de l'arbre sur lequel il repose, il sort de sa petite bauge, fuit sur un autre arbre, ou se cache à l'abri d'une branche. Il ramasse des noisettes pendant l'été, en remplit les troncs, les fentes des vieux arbres, et a recours en hiver à sa provision ; il les cherche aussi sous la neige, qu'il détourne en grattant. Il a la voix éclatante, et plus perçante encore que celle de la fouine; il a de plus un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Il est trop léger pour marcher; il va ordinairement par petits sauts et quelquefois par bonds; il a les ongles si pointus et les mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

On entend les écureuils, pendant les belles nuits d'été, crier en courant sur les arbres les uns après les autres ; ils semblent craindre l'ardeur du soleil ; ils demeurent pendant le jour à l'abri dans leur domicile, d'où ils sortent le soir pour s'exercer, jouer, faire l'amour et manger. Ce domicile est propre, chaud et impénétrable à la pluie : c'est ordinairement sur l'enfourchure

[1] Rei veritate nititur quod Gesnerus ex Vincentio Beluancensi et Olao magno refert : sciuros, quando aquam transire cupiunt, lignum levissimum aquæ imponere; eique insidentes et caudâ, non tamen ut vult, erectâ, sed continuo motâ, velificantes neque flante vento, sed tranquillo æquore transvehi, quod fide dignus, fidusque meus emissarius ad insulas Gothlandiæ, plus simplici vice observavit, et cum spoliis in littoribus ibidem collectis redux mirabundus mihi retulit. Dissert. de sciuro volante. Phil. trans. nº 97, pag. 38. Klein, de quadrup. pag. 53.

d'un arbre qu'ils l'établissent; ils commencent par transporter des bûchettes qu'ils mêlent, qu'ils entrelacent avec de la mousse ; ils la serrent ensuite, ils la foulent, et donnent assez de capacité et de solidité à leur ouvrage, pour y être à l'aise et en sûreté avec leurs petits : il n'y a qu'une ouverture vers le haut, juste, étroite, et qui suffit à peine pour passer : au-dessus de l'ouverture est une espèce de couvert en cône qui met le tout à l'abri, et fait que la pluie s'écoule par les côtés et ne pénètre pas. Ils produisent ordinairement trois ou quatre petits ; ils entrent en amour au printemps, et mettent bas au mois de mai ou au commencement de juin. Ils muent au sortir de l'hiver ; le poil nouveau est plus roux que celui qui tombe. Ils se peignent, ils se polissent avec les mains et les dents; ils sont propres ; ils n'ont aucune mauvaise odeur; leur chair est assez bonne à manger. Le poil de la queue sert à faire des pinceaux ; mais leur peau ne fait pas une bonne fourrure.

Il y a beaucoup d'espèces voisines de celle de l'écureuil, et peu de variétés dans l'espèce même; il s'en trouve quelques-uns de cendrés, tous les autres sont roux. Les petits-gris, qui sont d'une espèce différente, demeurent toujours gris. Et sans citer les écureuils volants, qui sont bien différents des autres, l'écureuil blond de Cambaye, qui est fort petit et qui a la queue semblable à l'écureuil d'Europe; celui de Madagascar, nommé tsitsihi, qui est gris, et qui n'est, dit Flaccourt, ni beau ni bon à apprivoiser ; l'écureuil blanc de Siam, l'écureuil gris un peu tacheté de Bengale, l'écureuil rayé du Canada, l'écureuil noir, le grand écureuil gris de Virginie, l'écureuil de la Nouvelle-Espagne à raies blanches, l'écureuil blanc de Sibérie, l'écureuil varié ou le *mus ponticus*, le petit écureuil d'Amérique, celui du Brésil, celui de Barbarie, le rat palmiste, etc., forment autant d'espèces distinctes et séparées.

—

ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉCUREUIL.

Les écureuils sont plutôt des animaux originaires des terres du Nord, que des contrées tempérées; car ils sont si abondants en Sibérie qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des espèces de trappes, faites à peu près comme des quatre en chiffre, dans lesquelles on met pour appât un morceau de poisson fumé; et on tend ces trappes sur les arbres.

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs, qui se trouvent en Amérique. M. Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui est tout noir : ses oreilles n'ont presque point de poil, ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court : ce qui les distingue des autres écureuils.

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guiane qu'une seule espèce d'écureuil; qu'il se tient dans les bois ; que son poil est rougeâtre, et qu'il n'est pas plus grand que le rat d'Europe; qu'il vit de graines de *maripa*, d'*aouara*, de *comana*, etc. ; qu'il fait ses petits dans des trous d'arbre, au nombre de deux; qu'il mord comme le rat, et que cependant il s'apprivoise aisément; que son cri est un petit sifflement; qu'on le voit toujours seul, sautant de branche en branche sur les arbres.

Je ne suis pas bien assuré que cet animal de la Guiane, dont parle M. de la Borde, soit un véritable écureuil, parce que ces animaux, en général, ne se trouvent guère dans les climats très-chauds, tels que celui de la Guiane. Leur espèce est, au contraire, fort nombreuse et très-variée dans les contrées tempérées et froides de l'un et de l'autre continent.

« On trouve, dit M. Kalm, plusieurs espèces « d'écureuils en Pensylvanie, et l'on élève de « préférence la petite espèce (l'écureuil de terre), « parce qu'il est le plus joli, quoique assez dif- « ficile à apprivoiser. Les grands écureuils font « beaucoup de dommage dans les plantations, « mais ils montent sur les épis et les coupent « en deux pour en manger la moelle. Ils arrivent « quelquefois par centaines dans un champ, et « le détruisent souvent dans une seule nuit. On « a mis leur vie à prix pour tâcher de les dé- « truire. On mange leur chair; mais on fait peu « de cas de la peau [1] .... Les écureuils gris sont « fort communs en Pensylvanie et dans plu- « sieurs autres parties de l'Amérique septen- « trionale. Ils ressemblent à ceux de Suède pour « la forme ; mais en été et en hiver, ils conser- « vent leur poil gris, et ils sont aussi un peu « plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans « des arbres creux, avec de la mousse et de la « paille. Ils se nourrissent des fruits des bois ;

[1] Voyage de Kalm, tome II, page 243.

« mais ils préfèrent le maïs. Ils se font des pro-
« visions pour l'hiver, et se tiennent dans leur
« magasin dans le temps des grands froids.
« Non-seulement ces animaux font beaucoup
« de tort aux maïs, mais encore aux chênes,
« dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à
« paraître; en sorte que ces arbres rapportent
« très-peu de gland... On prétend qu'ils sont
« actuellement plus nombreux qu'autrefois
« dans les campagnes de la Pensylvanie, et
« qu'ils se sont multipliés à mesure qu'on a
« augmenté les plantations de maïs, dont ils
« font leur principale nourriture. »

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, conservait dans son cabinet un petit-gris de Sibérie, qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, et la queue blanche et assez courte; au lieu que l'autre petit-gris a les oreilles nues, le dessus du corps et les flancs d'un gris cendré, et la queue de cette même couleur. Il est aussi un peu plus grand et plus épais de corps, et il a la queue considérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimensions et la description.

	p.	p.	l.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite	0	9	9
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	2	2
Longueur des oreilles	0	0	7
Longueur du tronçon de la queue	0	5	11
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant	0	0	4
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière	0	0	5

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur; il est d'un gris argenté à la superficie, et d'un gris foncé à la racine, ce qui donne à cette fourrure un coup d'œil gris de perle jaspé; cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes et le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire, est d'un beau blanc; le dessus du museau est gris, mais le front, le sommet de la tête et les côtés des joues jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au-dessus des yeux et de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus gris que celui du corps; le tour et le dessus des oreilles portent de grands poils roux, qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un fauve mêlé de gris cendré; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve; les jambes de derrière, depuis le jarret et les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux. Les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt et une lignes de longueur, et ceux qui la terminent à l'extremité ont jusqu'à deux pouces: cette queue blanche, avec de si longs poils, paraît très-différente de celle de l'autre petit-gris.

DESCRIPTION DE L'ÉCUREUIL.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

L'écureuil a la tête aplatie sur les côtés, et fort épaisse, le nez avancé, la lèvre supérieure dirigée obliquement en bas et en arrière, la lèvre inférieure très-courte, et les yeux gros, ronds, noirs, saillants, et placés dans la partie supérieure des côtés de la tête, un peu plus près des oreilles que du nez. Le front est plat, et son plan se trouve dans la même direction que celui du nez; la partie postérieure du sommet de la tête paraît élevée, et les oreilles sont placées de chaque côté; elles n'ont qu'une médiocre grandeur, mais elles sont terminées par un bouquet de poil qui semble les allonger beaucoup; ce poil est dirigé en haut comme les oreilles, et un peu recourbé en arrière; il a environ un pouce et demi de longueur. Le cou est si court qu'on ne le distingue presque pas de la tête et des épaules; le corps paraît gros à proportion de sa longueur: le dos est ordinairement arqué. La queue est longue et touffue: les plus longs poils sont placés sur les côtés en forme de panache; l'écureuil relève sa queue et la porte quelquefois en avant au-dessus de son corps. Les jambes ont peu de longueur, mais les pieds sont grands et les doigts sont gros: le talon porte sur la terre; ce point d'appui donne à l'animal beaucoup de facilité pour se dresser sur les pieds de derrière, et pour faire différents mouvements dans cette attitude.

Les écureuils ont la face inférieure du cou, la poitrine, les aisselles, la face intérieure de l'avant-bras, et le ventre, de couleur blanche ; la mâchoire du dessous et la face intérieure de la cuisse sont blanches en entier, ou en partie rousses et en partie blanches. Les couleurs du reste du corps ne sont pas plus constantes ; il y a quelquefois plus de roux que de brun, et d'autres fois plus de brun que de gris ou de roux, et même plus de gris que de brun ou de roux. Les poils sont de couleur cendrée à la racine, et roux ou bruns à l'extrémité, ou alternativement de couleur grise et de couleur cendrée ou brune, depuis la racine jusqu'à la pointe ; de sorte qu'il se trouve du gris dans cinq ou six endroits différents sur le même poil, ce qui est fort apparent sur les poils de la queue, parce qu'ils sont plus longs que les autres, et que les espaces colorés de blanc sont par conséquent plus étendus ; lorsque ces poils sont rangés de chaque côté du tronçon, comme les barbes d'une plume, on voit deux ou trois bandes grises ou blanchâtres et autant de brunes ou de roussâtres qui s'étendent d'un bout à l'autre de la queue ; lorsque les poils sont couchés, elle paraît noirâtre, rousse, ou de couleur mêlée de noir et de roux. Sur les écureuils qui ont plus de brun que de roux, et sur ceux qui sont presque entièrement roux, les teintes de cette couleur rousse sont plus foncées sur les côtés de la tête et du cou, sur les épaules, sur les quatre jambes, etc., que sur les autres parties de l'animal. Les plus grands poils du corps ont près d'un pouce de longueur, et ceux de la queue plus de deux pouces ; les poils des moustaches sont noirs, les plus longs ont deux pouces et demi ; il y en a aussi quelques petits de même couleur au-dessous de l'œil, et au-dessus de son angle antérieur.

LE GRAND ÉCUREUIL

DE LA CÔTE DE MALABAR.

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

Cet écureuil, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, est bien différent des nôtres par la grandeur et les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps, qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps, et les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

	p.	p.	l.
Sa tête, du bout du nez à l'occiput, a. . . .	0	3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil. .	0	1	6
De l'angle postérieur de l'œil à l'oreille. . . .	0	1	0

La face supérieure de la tête est d'un brun marron, et forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez : les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé, et sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux et sur les joues.

	p.	p.	l.
Les moustaches sont noires, et les plus longs poils ont de longueur.	0	2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de	0	1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très-touffu et peu long qui fait la houppe ; ces poils, qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on aurait coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, et tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche, inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête et du cou ; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche sur le cou, les bras, et s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps et les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, et s'étend sur le train de derrière, les cuisses et la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre et des cuisses, est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes et les pieds de devant ; mais cette couleur est plus orangée sous le ventre et les pieds de derrière. La queue a quinze pouces six lignes de longueur, et elle est couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureil par toutes les formes du corps, de la tête et des membres ; la seule différence remarquable est dans la queue et dans le poil qui couvre les oreilles.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

On connaît à Madagascar un gros écureuil qui ressemble par la forme de la tête et du corps, et par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, et par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite; tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même, la tête, mesurée du bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces. Ainsi cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière et des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine et les faces internes des jambes de devant sont d'un blanc jaunâtre; le ventre et la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue et plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuils. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur du poil, qui l'allonge encore de deux pouces; il forme sur les côtés de la queue un panache qui la fait paraître plate dans son milieu.

LES GUERLINGUETS.

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guiane, où on leur donne ce nom. La première, sous le nom de *grand guerlinguet*[1], est de plus du double plus grande que la seconde, que nous appelons *petit guerlinguet*[1]. Toutes deux nous ont été données par M. Sonnini de Manoncourt, et nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avait parlé sous le nom d'*écureuil :* j'en ai fait mention. J'ai eu raison de dire que je n'étais pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guiane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet* ressemble à la vérité à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents et par l'habitude de relever la queue sur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue et moins touffue; et en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil; on a même donné à ce petit animal un autre nom, car on l'appelle le *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à peu près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long et moins roux; et le petit guerlinguet a le poil encore plus court, et la queue moins fournie que le premier : tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très-lestement sur les arbres, où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles, comme les écureuils; sa queue ne forme pas un panache, et il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue; tandis que l'écureil de nos bois à huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, et d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes et la queue, et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des jambes. Il y a même du gris et du blanc jaunâtre sous la mâchoire et le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mê-

[1] Écureuil de la Guiane.

[1] Écureuil nain.

lée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires et longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue que le corps entier, ayant sept pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur : le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, et elle est comme rayée de bandes indécises de brun et de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs qui ont sept lignes de longueur, et ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui, n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste, ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres : seulement, le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes et la queue sont nuancés d'olivâtre et de cendré, parce que le poil, qui n'a que deux lignes de longueur, est brun cendré à la racine, et fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre et sur la face interne des cuisses; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires et composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes et les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles, qui sont noirâtres, sont larges à leur origine et crochus à leur extrémité, à peu près comme ceux des chats. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle et blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve; les testicules de ce petit guerlinguet étaient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent, dans le grand guerlinguet, de la même grosseur que dans nos écureuils.

—

LE RAT.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Descendant par degrés du grand au petit, du fort au faible, nous trouverons que la nature a su tout compenser; qu'uniquement attentive à la conservation de chaque espèce, elle fait profusion d'individus, et se soutient par le nombre dans toutes celles qu'elle a réduites au petit, ou qu'elle a laissées sans forces, sans armes et sans courage : et non-seulement elle a voulu que ces espèces inférieures fussent en état de résister ou durer par le nombre, mais il semble qu'elle ait en même temps donné des suppléments à chacune, en multipliant les espèces voisines. Le rat, la souris, le mulot, le rat d'eau, le campagnol, le loir, le lérot, le muscardin, la musaraigne, beaucoup d'autres, que je ne cite point parce qu'ils sont étrangers à notre climat, forment autant d'espèces distinctes et séparées, mais assez peu différentes pour pouvoir en quelque sorte se suppléer et faire que, si l'une d'entre elles venait à manquer, le vide en ce genre serait à peine sensible : c'est ce grand nombre d'espèces voisines qui a donné l'idée des genres aux naturalistes; idée que l'on ne peut employer qu'en ce sens, lorsqu'on ne voit les objets qu'en gros, mais qui s'évanouit dès qu'on l'applique à la réalité, et qu'on vient à considérer la nature en détail.

Les hommes ont commencé par donner différents noms aux choses qui leur ont paru distinctement différentes, et en même temps ils ont fait des dénominations générales pour tout ce qui leur paraissait à peu près semblable. Chez les peuples grossiers et dans toutes les langues naissantes, il n'y a presque que des noms généraux, c'est-à-dire des expressions vagues et informes de choses du même ordre, et cependant très-différentes entre elles : un chêne, un hêtre, un tilleul, un sapin, un if, un pin, n'auront d'abord eu d'autre nom que celui d'*arbre*; ensuite le chêne, le hêtre, le tilleul se seront tous trois appelés *chênes*, lorsqu'on les aura distingués du sapin, du pin, de l'if, qui tous trois se seront appelés *sapin*. Les noms particuliers ne sont venus qu'à la suite de la comparaison et de l'examen détaillé qu'on a fait de chaque espèce de choses. On a augmenté le nombre de ces noms à mesure qu'on a plus étudié et mieux connu la nature :

plus on l'examinera, plus on la comparera, plus il y aura de noms propres et de dénominations particulières. Lorsqu'on nous la présente donc aujourd'hui par des dénominations générales, c'est-à-dire par des genres, c'est nous renvoyer à l'ABC de toute connaissance, et rappeler les ténèbres de l'enfance des hommes : l'ignorance a fait les genres, la science a fait et fera les noms propres, et nous ne craindrons pas d'augmenter le nombre des dénominations particulières, toutes les fois que nous voudrons désigner des espèces différentes.

L'on a compris et confondu sous ce nom générique de rat, plusieurs espèces de petits animaux : nous ne donnerons ce nom qu'au rat commun, qui est noirâtre et qui habite dans les maisons : chacune des autres espèces aura sa dénomination particulière, parce que ne se mêlant point ensemble, chacune est différente de toutes les autres. Le rat est assez connu par l'incommodité qu'il nous cause : il habite ordinairement les greniers où l'on entasse le grain, où l'on serre les fruits, et de là descend et se répand dans la maison. Il est carnassier et même omnivore ; il semble seulement préférer les choses dures aux plus tendres ; il ronge la laine, les étoffes, les meubles, perce les bois, fait des trous dans les murs, et se loge dans l'épaisseur des planchers, dans les vides de la charpente ou de la boiserie ; il en sort pour chercher sa subsistance, et souvent il y transporte tout ce qu'il peut traîner ; il y fait même quelquefois magasin, surtout lorsqu'il a des petits. Il produit plusieurs fois par an, presque toujours en été ; les portées ordinaires sont de cinq ou six. Il cherche les lieux chauds, et se niche en hiver auprès des cheminées, ou dans le foin, dans la paille. Malgré les chats, le poison, les piéges, les appâts, ces animaux pullulent si fort qu'ils causent souvent de grands dommages ; c'est surtout dans les vieilles maisons à la campagne, où l'on garde du blé dans les greniers, et où le voisinage des granges et des magasins à foin facilite leur retraite et leur multiplication, qu'ils sont en si grand nombre qu'on serait obligé de démeubler, de déserter, s'ils ne se détruisaient eux-mêmes : mais nous avons vu par expérience qu'ils se tuent, qu'ils se mangent entre eux, pour peu que la faim les presse ; en sorte que quand il y a disette à cause du trop grand nombre, les plus forts se jettent sur les plus faibles, leur ouvrent la tête et mangent d'abord la cervelle, et ensuite le reste du cadavre : le lendemain la guerre recommence, et dure ainsi jusqu'à la destruction du plus grand nombre ; c'est par cette raison qu'il arrive ordinairement qu'après avoir été infesté de ces animaux pendant un temps, ils semblent souvent disparaître tout à coup, et quelquefois pour long-temps. Il en est de même des mulots, dont la pullulation prodigieuse n'est arrêtée que par les cruautés qu'ils exercent entre eux, dès que les vivres commencent à leur manquer. Aristote a attribué cette destruction subite à l'effet des pluies ; mais les rats n'y sont point exposés, et les mulots savent s'en garantir, car les trous qu'ils habitent sous terre ne sont pas même humides.

Les rats sont aussi lascifs que voraces ; ils glapissent dans leurs amours, et crient quand ils se battent. Ils préparent un lit à leurs petits, et leur apportent bientôt à manger : lorsqu'ils commencent à sortir de leur trou, la mère les veille, les défend, et se bat même contre les chats pour les sauver. Un gros rat est plus méchant, et presque aussi fort qu'un jeune chat ; il a les dents de devant longues et fortes. Le chat mord mal, et comme il ne se sert guère que de ses griffes, il faut qu'il soit non-seulement vigoureux, mais aguerri. La belette, quoique plus petite, est un ennemi plus dangereux, et que le rat redoute parce qu'elle le suit dans son trou : le combat dure quelquefois long-temps ; la force est au moins égale, mais l'emploi des armes est différent : le rat ne peut blesser qu'à plusieurs reprises et par les dents de devant, lesquelles sont plutôt faites pour ronger que pour mordre, et qui, étant posées à l'extrémité du levier de la mâchoire, ont peu de force ; tandis que la belette mord de toute la mâchoire avec acharnement, et qu'au lieu de démordre, elle suce le sang de l'endroit entamé ; aussi le rat succombe-t-il toujours.

On trouve des variétés dans cette espèce, comme dans toutes celles qui sont très-nombreuses en individus : outre les rats ordinaires, qui sont noirâtres, il y en a de bruns, de presque noirs, d'autre d'un gris plus blanc ou plus roux, et d'autres tout à fait blancs : ces rats blancs ont les yeux rouges comme le lapin blanc, la souris blanche, et comme tous les autres animaux qui sont tout à fait blancs. L'espèce entière, avec ses variétés, paraît être naturelle aux climats tempérés de notre continent, et s'est beaucoup plus répandue dans les pays chauds

que dans les pays froids. Il n'y en avait point en Amérique, et ceux qui y sont aujourd'hui, et en très-grand nombre, y ont débarqué avec les Européens : ils multiplièrent d'abord si prodigieusement, qu'ils ont été pendant longtemps le fléau des colonies, où ils n'avaient guère d'autres ennemis que les grosses couleuvres qui les avalent tout vivants. Les navires les ont aussi portés aux Indes orientales, et dans toutes les îles de l'Archipel Indien : il s'en trouve aussi beaucoup en Afrique. Dans le Nord, au contraire, ils ne se sont guère multipliés au-delà de la Suède; et ce qu'on appelle des rats en Norwége, en Laponie, etc., sont des animaux différents de nos rats.

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RAT.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer, il dit : que les rats, transportés d'Europe à l'Ile de France par les vaisseaux, s'y étaient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandais; les Français en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore une très-grande quantité. Depuis quelque temps, ajoute M. de Querhoënt, un rat de l'Inde commence à s'y établir; il a une odeur de musc des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite, et l'on croit que, lorsqu'il passe dans un endroit où il y a du vin, il le fait aigrir. Il me paraît que ce rat de l'Inde, qui répand une odeur de musc, pourrait être le même rat que les Portugais ont appelé *cheroso*, ou rat odoriférant. La Boullaye-le-Gouz en a parlé.

« Il est, dit-il, extrêmement petit; il est à peu près de la figure d'un furet; sa morsure est venimeuse : quand il entre dans une chambre, on le sent incontinent, et on l'entend crier *kric, kric, kric*. »

Ce même rat se trouve aussi à Maduré, où on le nomme *rat de senteur*. Les voyageurs hollandais en ont fait mention; ils disent qu'il a le poil aussi fin que la taupe, mais seulement un peu moins noir.

DEUXIÈME ADDITION A L'ARTICLE DU RAT.

L'espèce du rat paraît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes; car, suivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée et reconnue partout, et même dans les pays nouvellement découverts. M. de Forster dit que le rat « se trouve dans les îles de la mer du Sud, et dans les terres de la Nouvelle-Zélande; qu'il y en a une prodigieuse quantité aux îles de la Société, et surtout à Taïti, où ils vivent des restes d'aliments que les naturels laissent dans leurs huttes, des fleurs et des casses de l'*erythrina corallodendrum*, de bananes et d'autres fruits, et, à ce défaut, d'excréments de toute sorte : leur hardiesse va jusqu'à mordre quelquefois les pieds des naturels endormis. Ils sont beaucoup plus rares aux Marquises et aux îles des Amis, et on les voit rarement aux Nouvelles-Hébrides [1]. »

Il est assez singulier qu'on ait trouvé les espèces de nos rats dans ces îles et terres de la mer du Sud, tandis que dans toute l'étendue du continent de l'Amérique ces mêmes espèces ne se sont pas trouvées, et que tous les rats qui existent actuellement dans ce nouveau continent y sont arrivés avec nos vaisseaux.

Suivant M. de Pagès [2], il y a, dans les déserts d'Arabie, une espèce de rat très-différente de toutes celles que nous connaissons.

« Leurs yeux, dit-il, sont vifs et grands, leurs moustaches, leur museau et le haut du front sont blancs, ainsi que le ventre, les pattes et le bout de la queue; le reste du corps est jaune et d'un poil assez long et très-propre : la queue est médiocrement longue; mais elle est grosse, de couleur jaune comme le corps, et terminée de blanc. Mes compagnons arabes mangeaient ces rats après les avoir tués à coups de bâton, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse sur le chemin du quadrupède ou de l'oiseau qu'ils veulent attraper. »

DESCRIPTION DU RAT.

Le rat est plus petit que l'écureuil : il a la tête allongée, le museau pointu, la mâchoire du dessous très-courte, et beaucoup moins avancée que celle du dessus, les yeux gros, les oreilles grandes, larges et nues : le corps est long lorsque l'animal l'étend; mais il paraît court dans l'attitude ordinaire, parce que le dos est alors voûté; la queue est longue, presque entièrement nue, et couverte de petites écailles disposées sur des lignes circu-

[1] Voyez le 2e Voyage de Cook, tome V, p. 170.
[2] Voyage autour du monde, manuscrit, par M. Pagès.

laires, qui l'entourent en forme de bandes ou d'anneaux ; il y a quelques poils courts placés entre ces bandes écailleuses : j'en ai compté jusqu'à deux cent cinquante sur une queue de rat qui avait six pouces de longueur ; mais il y aurait beaucoup de variété dans ce nombre si on l'observait sur plusieurs individus, car tous les anneaux ne font pas le cercle entier, et ceux de l'extrémité de la queue n'ont que très-peu de largeur.

Le poil est de couleur cendrée noirâtre sur la face supérieure du museau, de la tête et du cou, sur les épaules, sur le dos, sur la partie supérieure des côtés du corps, et sur la croupe ; tout le reste du corps a une couleur cendrée claire et presque grise ; les moustaches sont noires, et leurs plus longs poils ont jusqu'à deux pouces et demi de longueur ; les oreilles sont de couleur mêlée de cendré et de couleur de chair ; les pieds ont les mêmes teintes de couleur, et sont garnis de petits poils de couleur cendrée claire.

Les pieds et les doigts du rat sont à proportion beaucoup moins longs que ceux de l'écureuil ; le pouce des pieds de devant est très-court, on n'y voit que l'ongle ; il y a sur la plante cinq tubercules, trois en avant et deux arrière : le pouce est bien formé dans les pieds de derrière, il se trouve fort éloigné du premier doigt, comme dans les singes ; les tubercules de la plante des pieds sont au nombre de six, trois derrière les doigts, un derrière le pouce, et deux autres sur la partie inférieure du métatarse.

LA SOURIS.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

La souris, beaucoup plus petite que le rat, est aussi plus nombreuse, plus commune et plus généralement répandue : elle a le même instinct, le même tempérament, le même naturel, et n'en diffère guère que par la faiblesse et par les habitudes qui l'accompagnent; timide par nature, familière par nécessité, la peur ou le besoin font tous ses mouvements ; elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre ; elle ne s'en écarte guère, y rentre à la première alerte, ne va pas, comme le rat, de maisons en maisons, à moins qu'elle n'y soit forcée, fait aussi beaucoup moins de dégâts, a les mœurs plus douces, et s'apprivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher : comment aimer en effet ceux qui nous dressent des embûches? Plus faible, elle a plus d'ennemis auxquels elle ne peut échapper, ou plutôt se soustraire que par son agilité, sa petitesse même. Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre ; on l'attire, on la leurre aisément par des appâts, on la détruit à milliers ; elle ne subsiste enfin que par son immense fécondité.

J'en ai vu qui avaient mis bas dans des souricières ; elles produisent dans toutes les saisons, et plusieurs fois par an : les portées ordinaires sont de cinq ou six petits ; en moins de quinze jours ils prennent assez de force et de croissance pour se disperser et aller chercher à vivre. Ainsi la durée de la vie de ces petits animaux est fort courte, puisque leur accroissement est si prompt ; et cela augmente encore l'idée qu'on doit avoir de leur prodigieuse multiplication. Aristote dit, qu'ayant mis une souris pleine dans un vase à serrer du grain, il s'y trouva peu de temps après cent vingt souris, toutes issues de la même mère.

Ces petits animaux ne sont points laids ; ils ont l'air vif et même assez fin : l'espèce d'horreur qu'on a pour eux n'est fondée que sur les petites surprises et sur l'incommodité qu'ils causent. Toutes les souris sont blanchâtres sous le ventre, et il y en a de blanches sur tout le corps ; il y en a aussi de plus ou moins brunes, et de plus ou moins noires. L'espèce est généralement répandue en Europe, en Asie, en Afrique ; mais on prétend qu'il n'y en avait point en Amérique, et que celles qui y sont actuellement, en grand nombre, viennent originairement de notre continent : ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il paraît que ce petit animal suit l'homme, et fuit les lieux inhabités, par l'appétit naturel qu'il a pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre et les autres aliments que l'homme prépare pour lui-même.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA SOURIS.

Nous avons dit que les souris blanches aux yeux rouges n'étaient qu'une variété, une sorte de dégénération dans l'espèce de la souris. Cette variété se trouve, non-seulement dans nos climats tempérés, mais dans les contrées méridionales et septentrionales des deux continents.

« Les souris blanches aux yeux rouges, a dit Pontoppidan, ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem* : mais on ne sait si elles y sont indigènes, ou si elles y

ont été apportées des Indes orientales. »

Cette dernière présomption ne paraît fondée sur rien ; et il y a bien plus de raison de croire que les souris blanches se trouvent quelquefois en Norwége, comme elles se trouvent quelquefois partout ailleurs dans notre continent ; et les souris, en général, se sont même actuellement si fort multipliées dans l'autre, qu'elles sont aussi communes en Amérique qu'en Europe, surtout dans les colonies les plus habitées. Le même auteur ajoute :

« Que les rats de bois et les rats d'eau ne peuvent vivre dans les terres les plus septentrionales de la Norwége, et qu'il y a plusieurs districts, comme celui de Hardenver, dans le diocèse de Berghen, et d'autres dans le diocèse d'Aggerhum, où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait sur le bord méridional de la rivière de Vormen ; et que, lorsqu'ils sont transportés de l'autre côté, c'est-à-dire à la partie boréale de cette rivière, ils y périssent en peu de temps ; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons du sol contraires à ces animaux. »

Ces faits peuvent être vrais ; mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidan n'est pas un auteur qui mérite foi entière.

DESCRIPTION DE LA SOURIS.

La souris diffère peu du rat pour la forme du corps, quoiqu'elle soit beaucoup plus petite ; elle a la queue plus velue et le poil plus court et plus doux.

Les couleurs du poil de la souris sont presque entièrement différentes de celles du rat ; la face supérieure du museau, de la tête et du cou, le dos, la croupe et la partie supérieure des côtés du corps sont de couleur mêlée de jaunâtre et de cendré noirâtre, parce que les poils sont de couleur cendrée noirâtre sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine ; il y a du jaunâtre au-dessus du cendré, et l'extrémité des plus longs poils est noirâtre : les côtés et le dessous de la tête, les quatre jambes, le bas des côtés du corps, la poitrine et le ventre ont une couleur jaunâtre avec quelques teintes de cendré ; mais le jaunâtre domine sur toutes ces parties, et principalement aux alentours de l'anus et des parties de la génération : il n'y a sur les oreilles, sur les pieds et sur la queue qu'un poil si court et si fin, que l'on a peine à l'apercevoir.

Les souris, quoique du même âge, n'ont pas toutes les mêmes teintes de cendré et de jaunâtre ; le cendré domine plus sur les souris qui se trouvent dans les granges, que sur celles qui habitent les maisons : cette différence vient sans doute des aliments et de la température de l'air.

LE MULOT.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Le mulot est plus petit que le rat, et plus gros que la souris ; il n'habite jamais les maisons, et ne se trouve que dans les champs et dans les bois : il est remarquable par les yeux, qu'il a gros et proéminents, et il diffère encore du rat et de la souris par la couleur du poil qui est blanchâtre sous le ventre, et d'un roux brun sur le dos : il est très-généralement et très-abondamment répandu, surtout dans les terres élevées. Il paraît qu'il est longtemps à croître, parce qu'il varie considérablement pour la grandeur : les grands ont quatre pouces deux ou trois lignes de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue ; les petits, qui paraissent adultes comme les autres, ont un pouce de moins : et, comme il s'en trouve de toutes les grandeurs intermédiaires, on ne peut pas douter que les grands et les petits ne soient tous de la même espèce. Il y a grande apparence que c'est faute d'avoir connu ce fait, que quelques naturalistes en ont fait deux espèces, l'une, qu'ils ont appelée le *grand rat des champs* [2], et l'autre, le *mulot* [3]. Ray, qui le premier est tombé dans cette erreur, en les indiquant sous deux dénominations, semble avouer qu'il n'en connaît [4] qu'une espèce : et, quoique les courtes descriptions qu'il donne de l'une et de l'autre espèce paraissent différer, on ne doit pas en conclure qu'elles existent toutes deux, 1° parce qu'il n'en connaissait lui-même qu'une ; 2° parce que nous n'en connaissons

[1] Cuvier en distingue deux espèces : le rat mulot et le mulot nain.

[2] Mus agrestis major, macrouros Gesneri. Ray, Sinops. animal. quadrup., pag. 219.

Le grand rat des champs. Mus caudâ longissimâ fuscus, ad latera rufus... Mus campestris major. Brisson. Regn. animal. pag. 171.

[3] Mus domesticus medius. Ray, Sinops, animal quadrup. pag. 218.

Le mulot. Mus caudâ longâ, suprà fusco flavescens, infrà ex albo cinerescens. Brisson, Regn. animal. pag. 274.

[4] De hâc specie mihi non undequaque satisfactum est. Ray Sinops. animal. quadrup. pag. 219.

qu'une, et que, quelques recherches que nous ayons faites, nous n'en avons trouvé qu'une; 3° parce que Gessner et les autres anciens naturalistes ne parlent que d'une, sous le nom de *mus agrestis major*, qu'ils disent être très-commune, et que Ray dit aussi que l'autre, qu'il donne sous le nom de *mus domesticus medius*, et très-commune : ainsi il serait impossible que les uns ou les autres de ces auteurs ne les eussent pas vues toutes deux, puisque de leur aveu toutes deux sont si communes; 4° parce que dans cette seule et même espèce, comme il s'en trouve de plus grands et de plus petits, il est probable qu'on a été induit en erreur, et qu'on a fait une espèce des plus grands, et une autre espèce des plus petits; 5° enfin, parce que les descriptions de ces deux prétendues espèces n'étant nulle part ni exactes ni complètes, on ne doit pas tabler sur les caractères vagues et sur les différences qu'elles indiquent.

Les anciens, à la vérité, font mention de deux espèces, l'une, sous la dénomination de *mus agrestis major*, et l'autre sous celle de *mus agrestis minor*. Ces deux espèces sont fort communes, et nous les connaissons comme les anciens : la première est notre mulot; mais la seconde n'est pas le *mus domesticus medius* de Ray ; c'est un autre animal qui est connu sous le nom de *mulot à courte queue*, ou de *petit rat des champs* : et, comme il est fort différent du rat ou du mulot, nous n'adoptons pas le nom générique de *petit rat des champs*, ni celui de *mulot à courte queue*, parce qu'il n'est ni rat ni mulot, et nous lui donnerons un nom particulier [1]. Il en est de même d'une espèce nouvelle qui s'est répandue depuis quelques années, et qui s'est beaucoup multipliée autour de Versailles, et dans quelques provinces voisines de Paris, qu'on appelle *rats des bois*, *rats sauvages*, *gros rats des champs*, qui sont très-voraces, très-méchants, très-nuisibles, et beaucoup plus grands que nos rats ; nous lui donnerons aussi un nom particulier, parce qu'elle diffère de toutes les autres, et que, pour éviter toute confusion, il faut donner à chaque espèce un nom. Comme le mulot et le mulot à courte queue, que nous appellerons *campagnol*, sont tous deux très-communs dans les champs et dans les bois, les gens de la campagne les ont désignés par la différence qui les a le plus frappés : nos paysans, en Bourgogne, appellent le mulot *la rate à la grande queue*, et le campagnol *la rate couette ;* dans d'autres provinces on appelle le mulot *le rat sauterelle*, parce qu'il va toujours par sauts ; ailleurs on l'appelle *souris de terre* lorsqu'il est petit, et *mulot* lorsqu'il est grand. Ainsi on se souviendra que la souris de terre, le rat sauterelle, la rate à la grande queue, le grand rat des champs, le rat domestique moyen, ne sont que des dénominations différentes de l'animal que nous appelons *mulot*.

Il habite, comme je l'ai dit, les terres sèches et élevées; on le trouve en grande quantité dans les bois et dans les champs qui en sont voisins ; il se retire dans des trous qu'il trouve tout faits, ou qu'il se pratique sous des buissons et des troncs d'arbres : il y amasse une quantité prodigieuse de glands, de noisettes ou de faînes ; on en trouve quelquefois jusqu'à un boisseau dans un seul trou; et cette provision, au lieu d'être proportionnée à ses besoins, ne l'est qu'à la capacité du lieu. Ces trous sont ordinairement de plus d'un pied sous terre, et souvent partagés en deux loges, l'une où il habite avec ses petits, et l'autre où il fait son magasin. J'ai souvent éprouvé le dommage très-considérable que ces animaux causent aux plantations; ils emportent les glands nouvellement semés ; ils suivent le sillon tracé par la charrue, déterrent chaque gland l'un après l'autre, et n'en laissent pas un : cela arrive surtout dans les années où le gland n'est pas fort abondant; comme ils n'en trouvent pas assez dans les bois, ils viennent le chercher dans les terres semées, ne le mangent pas sur le lieu, mais l'emportent dans leur trou, où ils l'entassent et le laissent souvent sécher et pourrir. Eux seuls font plus de tort à un semis de bois que tous les oiseaux et tous les autres animaux ensemble. Je n'ai trouvé d'autre moyen, pour éviter ce grand dommage, que de tendre des piéges de dix pas en dix pas dans toute l'étendue de la terre semée : il ne faut qu'une noix grillée pour appât, sous une pierre plate soutenue par une bûchette ; ils viennent pour manger la noix, qu'ils préfèrent au gland; comme elle est attachée à la bûchette, dès qu'ils y touchent la pierre leur tombe sur le corps et les étouffe ou les écrase. Je me suis servi du même expédient contre les campagnols, qui détruisent aussi les glands; et comme l'on avait soin de m'apporter tout ce qui se

[1] Je l'appelle campagnol, de son nom italien *campagnuoli*.

trouvait sous les piéges, j'ai vu les premières fois, avec étonnement, que chaque jour on prenait une centaine tant de mulots que de campagnols, et cela dans une pièce de terre d'environ quarante arpents : j'en ai eu plus de deux milliers en trois semaines, depuis le 15 novembre jusqu'au 8 décembre; et ensuite en moindre nombre jusqu'aux grandes gelées, pendant lesquelles il se recèlent et se nourrissent dans leur trou. Depuis que j'ai fait cette épreuve, il y a plus de vingt ans, je n'ai jamais manqué, toutes les fois que j'ai semé du bois, de me servir du même expédient, et jamais on n'a manqué de prendre des mulots en très-grand nombre. C'est surtout en automne qu'ils sont en si grande quantité : il y en a beaucoup moins au printemps; car ils se détruisent eux-mêmes, pour peu que les vivres viennent à leur manquer pendant l'hiver: les gros mangent les petits. Ils mangent aussi les campagnols, et même les grives, les merles et les autres oiseaux qu'ils trouvent pris aux lacets; ils commencent par la cervelle, et finissent par le reste du cadavre. Nous avons mis dans un même vase douze de ces mulots vivants ; on leur donnait à manger à huit heures du matin : un jour qu'on les oublia d'un quart d'heure, il y en eut un qui servit de pâture aux autres, le lendemain ils en mangèrent un autre : et enfin, au bout de quelques jours, il n'en resta qu'un seul; tous les autres avaient été tués et dévorés en partie; et celui qui resta le dernier avait lui-même les pattes et la queue mutilées.

Le rat pullule beaucoup, le mulot pullule encore davantage; il produit plus d'une fois par an, et les portées sont souvent de neuf et dix, au lieu que celles du rat ne sont que de cinq ou six. Un homme de ma campagne en prit un jour vingt-deux dans un seul trou; il y avait deux mères et vingt petits. Il est très-généralement répandu dans toute l'Europe : on le trouve en Suède, et c'est celui que M. Linnæus appelle *mus caudâ longâ, corpore nigro flavescente, abdomine albô*. Il est très-commun en France, en Italie, en Suisse : Gessner l'a appelé *mus agrestis major*. Il est aussi en Allemagne et en Angleterre; où on le nomme *feld-musz. field-mause*, c'est-à-dire *rat des champs*. Il a pour ennemis les loups, les renards, les martes, les oiseaux de proie, et lui-même.

—

DESCRIPTION DU MULOT.

Le mulot est plus gros que la souris ; il a la tête à proportion beaucoup plus longue et plus grosse, les yeux plus grands et plus saillants, les oreilles plus allongées et plus larges, et les jambes plus longues.

La face supérieure et les côtés de la tête et du cou, le dos, la croupe, l'épaule, la face extérieure du bras et de l'avant-bras, la partie supérieure des côtés du corps, la face extérieure de la cuisse et de la jambe, sont de couleur fauve mêlée d'une teinte noirâtre ; chaque poil est de couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine ; il y a du fauve au-dessus du cendré, et l'extrémité des plus longs poils est noire. Les côtés du museau et la face inférieure de la tête et du cou, le bas des côtés du corps, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes et les pieds, sont blanchâtres, avec une teinte de cendré noirâtre sur tous les endroits où le poil est le plus long, parce qu'il est de couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur, et blanc à l'extrémité. Il y a une petite tache fauve sur la partie antérieure de la poitrine ; la queue est de couleur brune sur sa face supérieure, et blanchâtre sur l'inférieure.

Il y a beaucoup de mulots dans les campagnes montueuses, sèches et stériles ; on en trouve aussi dans les bois, mais en moindre nombre ; les premiers sont les plus petits, au moins en Bourgogne, où j'ai observé ces animaux : la longueur de leur corps depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est rarement de trois pouces et demi, les autres ont plus de quatre pouces ; mais j'en ai vu qui étaient de grandeur intermédiaire ; ainsi je crois qu'ils sont tous de la même espèce, d'autant plus qu'ils se ressemblent parfaitement, tant par la qualité et la couleur du poil, que par la figure extérieure et la conformation intérieure du corps.

—

LE RAT PERCHAL.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Ce rat, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau sous la dénomination de *rat perchal*, est plus gros que nos rats ordinaires.

	p.	p.	l.
Sa longueur est de.	1	5	2
Longueur de la tête, du bout du nez à l'occiput.	0	3	5

Elle est plus allongée que celle de nos rats; les oreilles nues, sans poil, sont de la forme et

de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes sont courtes, et le pied de derrière est très-grand en comparaison de celui de devant, puisqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, et que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue, qui est semblable en tout à celle de nos rats, est moins longue en proportion, quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil est de couleur d'un brun musc foncé sur la partie supérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, jusqu'à la croupe et sur la partie supérieure des flancs; le reste du corps a une couleur grise plus claire sous le ventre et le cou.

Les moustaches sont noires et longues de deux pouces six lignes; la queue est écailleuse, comme par anneaux; sa couleur est d'un brun grisâtre.

Les poils sur le corps ont de longueur onze lignes, et sur la croupe, deux pouces; ils sont gris à leur racine, et bruns dans leur longueur jusqu'à l'extrémité; ils sont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité sous le ventre et les flancs.

Ce rat est très-commun dans l'Inde, et l'espèce en est nombreuse. Il habite dans les maisons de Pondichéry, comme le rat ordinaire dans les nôtres, et les habitants de cette ville le trouvent bon à manger.

LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Nous avons parlé et donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales, et nous avons dit que ce porc-épic ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie; mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, et particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait dessiner vivant chez M. Aubry, curé de Saint-Louis. Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisait voir à Paris, au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caractères très-sensibles, et surtout par la forme et la longueur de la queue; elle est terminée par un bouquet de poils longs et plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures de parchemin; et la queue, qui porte cette houppe à son extrémité, est nue, écailleuse, et peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui d'Europe; sa tête est néanmoins plus allongée, et son museau, revêtu d'une peau noire, porte des moustaches de cinq à six pouces de longueur. L'œil est petit et noir; les oreilles sont lisses, nues et arrondies: il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, et il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes sont couvertes de poils noirâtres; tout le dessous du corps est blanc; les flancs et le dessus du corps sont hérissés de piquants, moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis et sillonnés sur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquants sont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, et plusieurs sont noirs en dessus et blancs en dessous: de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs et noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre que la nature semble n'avoir armés que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant et farouche. Lorsqu'on l'approche, il trépigne des pieds, et vient en s'enflant présenter ses piquants, qu'il hérisse et secoue. Il dort beaucoup le jour, et n'est bien éveillé que sur le soir; il mange assis et tenant entre ses pattes les pommes et autres fruits à pepin qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, et surtout l'abricot, lui plaisent davantage; il mange aussi du melon, et il ne boit jamais.

LE RAT D'EAU.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Le rat d'eau est un petit animal de la grosseur d'un rat, mais qui, par le naturel et par les habitudes, ressemble beaucoup plus à la loutre qu'au rat: comme elle, il ne fréquente que les eaux douces, et on le trouve communément sur les bords des rivières, des ruisseaux, des étangs; comme elle, il ne vit guère que de

poissons : les goujons, les mouteilles, les vairons, les ablettes, le frai de la carpe, du brochet, du barbeau, sont sa nourriture ordinaire ; il mange aussi des grenouilles, des insectes d'eau, et quelquefois des racines et des herbes. Il n'a pas, comme la loutre, des membranes entre les doigts des pieds ; c'est une erreur de Willughby, que Ray et plusieurs autres naturalistes ont copié : il a tous les doigts des pieds séparés, et cependant il nage facilement, se tient sous l'eau longtemps, et rapporte sa proie pour la manger à terre, sur l'herbe ou dans son trou ; les pêcheurs l'y surprennent quelquefois en cherchant des écrevisses ; il leur mord les doigts, et cherche à se sauver en se jetant dans l'eau. Il a la tête plus courte, le museau plus gros, le poil plus hérissé, et la queue beaucoup moins longue que le rat. Il fuit, comme la loutre, les grands fleuves, ou plutôt les rivières trop fréquentées. Les chiens le chassent avec une espèce de fureur. On ne le trouve jamais dans les maisons, dans les granges ; il ne quitte pas le bord des eaux, en s'en éloigne même pas autant que la loutre, qui quelquefois s'écarte et voyage en pays sec à plus d'une lieue. Le rat d'eau ne va point dans les terres élevées ; il est fort rare dans les hautes montagnes, dans les plaines arides, mais très-nombreux dans tous les vallons humides et marécageux. Les mâles et les femelles se cherchent sur la fin de l'hiver ; elles mettent bas au mois d'avril : les portées ordinaires sont de six ou sept. Peut-être ces animaux produisent-ils plusieurs fois par an, mais nous n'en sommes pas informés. Leur chair n'est pas absolument mauvaise ; les paysans la mangent les jours maigres comme celle de la loutre. On les trouve partout en Europe, excepté dans le climat trop rigoureux du pôle : on les retrouve en Égypte, sur les bords du Nil, si l'on en croit Belon ; cependant la figure qu'il en donne ressemble si peu à notre rat d'eau, que l'on peut soupçonner, avec quelque fondement, que ces rats du Nil sont des animaux différents.

—

LE RAT D'EAU BLANC.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

On trouve en Canada le rat d'eau d'Europe, mais avec des couleurs différentes ; il n'est brun que sur le dos, le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits ; la tête et le museau même sont blancs aussi bien que l'extrémité de la queue ; le poil paraît plus doux et plus lustré que celui de notre rat d'eau : mais au reste tout est semblable, et l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espèce ; le blanc du poil vient du froid du climat, et l'on peut présumer qu'en recherchant les animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada, ce rat d'eau blanc [1].

—

LE SCHERMAN

OU

RAT D'EAU DE STRASBOURG.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

M. Hermann m'écrivit, le 8 octobre 1776, en m'envoyant la figure d'un rat de cette espèce : « Ce petit animal a échappé à vos re-
« cherches, et je l'avais pris moi-même pour
« le rat d'eau commun ; cependant il en diffère
« par quelques caractères. Il est plus petit ; il a
« la queue, le poil et les oreilles différents de
« ceux d'un rat d'eau. On le connaît autour de
« Strasbourg sous le nom de *scherman.* L'es-
« pèce en est assez commune dans les jardins et
« les prés qui sont proches de l'eau Cet animal
« nage et plonge fort bien : on en trouve assez
« souvent dans les nasses des pêcheurs, et ils
« font autant des dégâts dans les terrains cul-
« tivés. Ils creusent la terre, et il y a quelques
« années que dans une de nos promenades pu-
« bliques, appelée le *Contade,* hors de la ville,
« un homme qui fait métier de prendre les
« hamsters, en a pris un bon nombre dans les
« mêmes piéges. »

Par ces indications, et par la description que nous allons donner de ce petit animal, il me paraît certain qu'il est d'une espèce différente, quoique voisine, de celle de notre rat d'eau, mais que ses habitudes naturelles sont à peu près les mêmes. Au reste, l'individu que M. Hermann a eu la bonté de nous envoyer pour le cabinet, y a été placé, et il est très-bien conservé. Il ne ressemble en effet à aucun des rats

[1] La couleur de cet animal varie encore plus que ne le dit Buffon.

[2] Cuvier le considère comme une variété de rat d'eau.

dont nous avons donné les figures, qui tous ont les oreilles assez grandes; celui-ci les a presque aussi courtes que la taupe, et elles sont cachées sous le poil, qui est fort long. Plusieurs rats ont aussi la queue couverte de petites écailles, tandis que celui-ci l'a couverte de poil, comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, est de six pouces: la queue est longue de deux pouces trois lignes; mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent, en sorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil est en général d'un brun noirâtre mêlé de gris et de fauve, parce que le poil, qui a quinze lignes de longueur, est d'un noir gris à la racine, et fauve à son extrémité. La tête est plus courte, et le museau plus épais que dans le rat domestique, et elle approche par la forme de la tête du rat d'eau; les yeux sont petits; l'ouverture de la bouche est bordée d'un poil blanc et court; les moustaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, sont noires : le dessous du ventre est d'un gris de souris. Les jambes sont courtes et couvertes d'un petit poil noirâtre, ainsi que les pieds, qui sont fort petits; il y a, comme dans plusieurs rats, quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière; les ongles sont blancs, et un peu courbés en gouttière. La queue est couverte de petits poils bruns et cendrés, mais moins fournis que sur la queue du rat d'eau.

—

LE CAMPAGNOL.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Le campagnol est encore plus commun, plus généralement répandu que le mulot : celui-ci ne se trouve guère que dans les terres élevées; le campagnol se trouve partout, dans les bois, dans les champs, dans les prés, et même dans les jardins. Il est remarquable par la grosseur de sa tête, et aussi par sa queue courte et tronquée, qui n'a guère qu'un pouce de long: il se pratique des trous en terre, où il amasse du grain, des noisettes et du gland; cependant il paraît qu'il préfère le blé à toutes les autres nourritures. Dans le mois de juillet, lorsque les blés sont mûrs, les campagnols arrivent de tous côtés, et font souvent de grands dommages en coupant les tiges du blé pour en manger l'épi : ils semblent suivre les moissonneurs; ils profitent de tous les grains tombés et des épis oubliés; lorsqu'ils ont tout glané, ils vont dans les terres nouvellement semées, et détruisent d'avance la récolte de l'année suivante. En automne et en hiver, la plupart se retirent dans les bois où ils trouvent de la faîne, des noisettes et du gland. Dans certaines années, ils paraissent en si grand nombre qu'ils détruiraient tout, s'ils subsistaient longtemps; mais ils se détruisent eux-mêmes et se mangent dans les temps de disette : ils servent d'ailleurs de pâture aux mulots, et de gibier ordinaire au renard, au chat sauvage, à la marte et aux belettes.

Le campagnol ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun animal par les parties intérieures, comme on le peut voir par ce qu'en dit M. Daubenton; mais à l'extérieur, il en diffère par plusieurs caractères essentiels: 1° par la grandeur; il n'a guère que trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et le rat d'eau en a sept; 2° par les dimensions de la tête et du corps; le campagnol est, proportionnellement à la longueur de son corps, plus gros que le rat d'eau, et il a aussi la tête proportionnellement plus grosse; 3° par la longueur de la queue, qui dans le campagnol ne fait tout au plus que le tiers de la longueur de l'animal entier, et qui dans le rat d'eau fait près des deux tiers de cette même longueur; 4° enfin par le naturel et les mœurs; les campagnols ne se nourrissent pas de poisson et ne se jettent point a l'eau; ils vivent de gland dans les bois, de blé dans les champs, et dans les prés, de racines tuberculeuses, comme celle du chiendent. Leurs trous ressemblent à ceux des mulots, et sont souvent divisés en deux loges; mais ils sont moins spacieux et beaucoup moins enfoncés sous terre: ces petits animaux y habitent quelquefois plusieurs ensemble. Lorsque les femelles sont prêtes à mettre bas, elles y portent des herbes pour faire un lit à leurs petits : elles produisent au printemps et en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six, et quelquefois de sept ou huit.

DESCRIPTION DU CAMPAGNOL.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le campagnol ressemble au rat d'eau par la forme du corps, et par la couleur et la qualité du poil; il n'en diffère que par la grandeur, car il n'est pas plus gros qu'une souris; mais il est aisé de le distinguer de cet animal par les mêmes caractères qui font les différences plus apparentes entre le rat d'eau et le rat. Le campagnol a la tête plus hérissée de poils, et les oreilles et la queue plus courtes que la souris et le mulot, et la tête plus petite que cet animal et plus grosse que la souris.

On a pris dans le parc de Versailles, au mois de mai 1758, un campagnol qui différait des autres en ce qu'il était en entier de couleur cendrée noirâtre, et qu'il paraissait avoir la queue plus longue, car elle avait un pouce neuf lignes, tandis que la longueur de l'animal, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, n'était que de trois pouces sept lignes. Un campagnol de couleur ordinaire, pris en même temps et dans le même parc, n'avait la queue longue que de dix lignes, quoique le corps eût trois pouces onze lignes de longueur : un autre campagnol, qui n'était long que de trois pouces huit lignes, avait la queue longue d'un pouce trois lignes. Le plus grand des animaux de cette espèce que j'ai vu avait le corps long de quatre pouces trois lignes, et la queue seulement d'un pouce; il différait aussi des autres par ses couleurs, car le dessus du corps était jaunâtre avec une légère teinte de gris, et le dessous était mêlé de gris et de couleur cendrée, tandis que dans les autres que j'ai observés en très-grand nombre, le dessus du corps était mêlé de brun et de jaunâtre, et le dessous de jaune pâle, de blanc sale et de cendré. Je crois que ces différences dans les couleurs du poil, dans la grandeur du corps et de la queue, n'empêchent pas que ces animaux ne soient de la même espèce.

LE COCHON D'INDE.

Ordre des rongeurs, genre cobaye. (Cuvier.)

Ce petit animal, originaire des climats chauds du Brésil et de la Guinée, ne laisse pas de vivre et de produire dans le climat tempéré, et même dans les pays froids, en le soignant et le mettant à l'abri de l'intempérie des saisons. On élève des cochons d'Inde en France; et, quoiqu'ils multiplient prodigieusement, ils n'y sont pas en grand nombre, parce que les soins qu'ils demandent ne sont pas compensés par le profit qu'on en tire. Leur peau n'a presque aucune valeur, et leur chair, quoique mangeable, n'est pas assez bonne pour être recherchée: elle serait meilleure, si on les élevait dans des espèces de garennes où ils auraient de l'air, de l'espace et des herbes à choisir. Ceux qu'on garde dans les maisons ont à peu près le même mauvais goût que les lapins clapiers; et ceux qui ont passé l'été dans un jardin ont toujours un goût fade, mais moins désagréable.

Ces animaux sont d'un tempérament si précoce et si chaud, qu'ils se recherchent et s'accouplent cinq ou six semaines après leur naissance: ils ne prennent cependant leur accroissement entier qu'en huit ou neuf mois; mais il est vrai que c'est en grosseur apparente et en graisse qu'ils augmentent le plus, et que le développement des parties solides est fait avant l'âge de cinq ou six mois. Les femelles ne portent que trois semaines, et nous en avons vu mettre bas à deux mois d'âge. Ces premières portées ne sont pas si nombreuses que les suivantes; elles sont de quatre ou cinq; la seconde portée est de cinq ou six; et les autres, de sept ou huit, et même de dix ou onze. La mère n'allaite ses petits que pendant douze ou quinze jours; elle les chasse dès qu'elle reprend le mâle; c'est au plus tard trois semaines après qu'elle a mis bas; et, s'ils s'obstinent à demeurer auprès d'elle, leur père les maltraite et les tue. Ainsi ces animaux produisent au moins tous les deux mois; et ceux qui viennent de naître produisant de même, l'on est étonné de leur prompte et prodigieuse multiplication. Avec un seul couple, on pourrait en avoir un millier dans un an; mais ils se détruisent aussi vite qu'ils pullulent: le froid et l'humidité les font mourir; ils se laissent manger par les chats sans se défendre; les mères même ne s'irritent pas contre eux: n'ayant pas le temps de s'attacher à leurs petits, elles ne font aucun effort pour les sauver. Les mâles se soucient encore moins des petits, et se laissent manger eux-mêmes sans résistance: ils n'ont de sentiment bien distinct que celui de l'amour; ils sont alors susceptibles de colère: ils se battent cruellement, ils se tuent même quelquefois entre eux, lorsqu'il s'agit de se satisfaire et d'avoir la femelle. Ils passent leur vie à dormir, jouir et manger; leur sommeil est court, mais fréquent; ils mangent à toute heure du jour et de la nuit, et cher-



LE COCHON D'INDE.



LA TAUPE. LE HÉRISSON.

Publié par Furne, Paris

chent à jouir aussi souvent qu'ils mangent; ils ne boivent jamais, et cependant ils urinent à tout moment. Ils se nourrissent de toutes sortes d'herbes, et surtout de persil; ils le préfèrent même au son, à la farine, au pain; ils aiment aussi beaucoup les pommes et les autres fruits. Ils mangent précipitamment, à peu près comme les lapins, peu à la fois, mais très-souvent. Ils ont un grognement semblable à celui d'un petit cochon de lait : ils ont aussi une espèce de gazouillement qui marque leurs plaisirs lorsqu'ils sont auprès de leur femelle, et un cri fort aigu lorsqu'ils ressentent de la douleur. Ils sont délicats, frileux, et l'on a de la peine à leur faire passer l'hiver; il faut les tenir dans un endroit sain, sec et chaud. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se rassemblent et se serrent les uns contre les autres, et il arrive souvent que, saisis par le froid, ils meurent tous ensemble. Ils sont naturellement doux et privés : ils ne font aucun mal; mais ils sont également incapables de bien; ils ne s'attachent point : doux par tempérament, dociles par faiblesse, presque insensibles à tout, ils ont l'air d'automates montés pour la propagation, faits seulement pour figurer une espèce.

L'APÉREA [1].

Ordre des rongeurs, genre cobaye. (Cuvier.)

Cet animal, qui se trouve au Brésil, n'est ni lapin, ni rat, et paraît tenir quelque chose de tous deux : il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence, le poil de la même couleur que nos lièvres, et blanc sous le ventre; il a aussi la lèvre fendue de même, les grandes dents incisives, et la moustache autour de la gueule et à côté des yeux; mais ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, et elles sont si courtes qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur; les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire et munis de petits ongles courts; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est plus long que les deux autres. L'apérea n'a point de queue : sa tête est un peu plus allongée que celle du lièvre, et sa chair est comme celle du lapin, auquel il ressemble par la manière de vivre. Il se recèle aussi dans des trous, mais il ne creuse pas la terre comme le lapin, c'est plutôt dans des fentes de rochers et de pierres que dans des sables qu'il se retire : aussi est-il bien aisé à prendre dans sa retraite. On le chasse comme un très-bon gibier, ou du moins aussi bon que nos meilleurs lapins. Il me paraît que l'animal dont Oviedo, et après lui Charlevoix [1] et Duperrier de Montfraisier, font mention sous le nom de *cori*, pourrait bien être le même que l'*apérea* [2]; que dans quelques endroits des Indes occidentales, on a peut-être élevé de ces animaux dans les maisons ou dans des garennes, comme nous élevons des lapins; et qu'enfin c'est par cette raison qu'il s'en trouve de roux, de blancs, de noirs, et de variés, de couleurs différentes : ma conjecture est fondée, car Garcilasso dit expressément qu'il y avait au Pérou des lapins champêtres et d'autres domestiques, qui ne ressemblaient point à ceux d'Espagne [3].

[1] Cuvier regarde l'apérea comme le cochon d'Inde à l'état sauvage.

DESCRIPTION DU COCHON D'INDE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Cet animal est informe, à peine voit-on ses jambes; le cou est confondu avec le corps et la tête, que l'on ne reconnaît que par les oreilles; le museau est obtus, et la partie postérieure du corps n'est pas terminée par une queue, comme dans la plupart des autres animaux. Lorsque le cochon d'Inde marche, son corps s'allonge; lorsqu'il est en repos, le corps se raccourcit et se gonfle à l'endroit des flancs; mais, soit dans le repos ou dans le mouvement, on ne distingue, au premier aspect, aucune des parties de cet animal, excepté les oreilles, qui sont placées au-dessus de la tête. Elles se-

[1] Oviedo dit que le *cori* est comme un petit lapin; qu'il y en a de tout blancs, et d'autres de couleurs mêlées. Histoire de Saint-Domingue, par le P. Charlevoix, tome I, page 35.

[2] Le *cori* (des Indes espagnoles) est un petit animal à quatre pieds, assez semblable à nos lapins et aux taupes; il a les oreilles petites, et les porte tellement couchées sur le dos, qu'à peine les aperçoit-on; il n'a point de queue. Les uns sont tout blancs, les autres tout noirs, les autres mouchetés de noir et de blanc; il y en a de tout rouges, et d'autres mouchetés de rouge et de blanc... Ils sont privés, et ne font aucune ordure dans les maisons; ils mangent de l'herbe et se nourrissent de peu de chose; ils ont le goût et le fumet des meilleurs lapins. Histoire des Voyages, par Duperrier de Montfraisier; Paris, 1707, page 343.

[3] Hist. des Incas, tome II, page 267.

raient assez grandes, et leur direction verticale les rendrait fort apparentes, si le poil de l'occiput n'était presque aussi long et ne les couvrait en grande partie : elles sont rondes, et elles ont beaucoup plus de largeur que de hauteur.

De tous les animaux qui ont déjà été décrits dans cet ouvrage, le lièvre et le lapin sont ceux qui ont le plus de rapport au cochon d'Inde, surtout par la forme de la tête ; cependant celle du cochon d'Inde est à proportion beaucoup plus grosse, les oreilles sont beaucoup plus courtes, le front n'a point de convexité, le bout du museau est beaucoup plus gros que celui du lièvre et du lapin, la lèvre supérieure a beaucoup plus de hauteur; Quoique le cochon d'Inde ait le bec de lièvre, la lèvre n'est fendue que sur la moitié de sa hauteur ; les ouvertures des narines sont rondes, éloignées l'une de l'autre, et par conséquent fort différentes de celles du lièvre et du lapin, qui paraissent se confondre et ne former qu'une seule ligne transversale. Les yeux du cochon d'Inde sont ronds, gros et saillants.

Il n'y a dans les pieds de devant que quatre doigts, trois tubercules calleux sous le métacarpe, et un quatrième, plus gros que les trois autres, derrière le carpe. Les pieds de derrière n'ont que trois doigts, et deux tubercules calleux sous le métatarse, et une autre callosité qui occupe la face inférieure du tarse.

Le poil est lisse, il a jusqu'à un pouce de longueur ; il n'est que d'une seule couleur, depuis la racine jusqu'à la pointe ; mais les différentes parties du corps ont des taches fauves, blanches ou noires, qui varient par la grandeur, par la figure et par la position, comme dans tous les animaux domestiques. Quelques cochons d'Inde sont blancs en entier, d'autres n'ont que des taches blanches et fauves sans noir. Il y a aussi des variétés dans l'intensité de la couleur fauve ; je l'ai vue fort vive et presque orangée sur de jeunes individus, tandis qu'elle était pâle et presque éteinte sur des vieux : ceux-ci m'ont paru avoir le museau plus gros et plus hérissé de poil, ce qui les rend plus laids que les jeunes.

LE HÉRISSON.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre hérisson. (Cuvier.)

Πολλ' οἶδ' ἀλώπηξ, ἀλλ' ἐχῖνος ἓν μέγα : le renard sait beaucoup de choses, le hérisson n'en sait qu'une grande, disaient proverbialement les anciens[1]. Il sait se défendre sans combattre, et blesser sans attaquer : n'ayant que peu de force et nulle agilité pour fuir, il a reçu de la nature une armure épineuse, avec la facilité de se resserrer en boule et de présenter de tous côtés des armes défensives, poignantes et qui rebutent ses ennemis ; plus ils le tourmentent, plus il se hérisse et se resserre. Il se défend encore par l'effet même de la peur, il lâche son urine dont l'odeur et l'humidité se répandant sur tout son corps, achèvent de les dégoûter. Aussi la plupart des chiens se contentent de l'aboyer et ne se soucient pas de le saisir : cependant il y en a quelques-uns qui trouvent moyen, comme le renard, d'en venir à bout en se piquant les pieds et se mettant la gueule en sang ; mais il ne craint ni la fouine, ni la marte, ni le putois, ni le furet, ni la belette, ni les oiseaux de proie. La femelle et le mâle sont également couverts d'épines depuis la tête jusqu'à la queue, et il n'y a que le dessous du corps qui soit garni de poils : ainsi ces mêmes armes, qui leur sont si utiles contre les autres, leur deviennent très-incommodes lorsqu'ils veulent s'unir: ils ne peuvent s'accoupler à la manière des autres quadrupèdes ; il faut qu'ils soient face à face, debout ou couchés. C'est au printemps qu'ils se cherchent, et ils produisent au commencement de l'été. On m'a souvent apporté la mère et les petits au mois de juin : il y en a ordinairement trois ou quatre, et quelquefois cinq ; ils sont blancs dans ce premier temps, et l'on voit seulement sur leur peau la naissance des épines. J'ai voulu en élever quelques-uns : on a mis plus d'une fois la mère et les petits dans un tonneau avec une abondante provision, mais au lieu de les allaiter, elle les a dévorés les uns après les autres. Ce n'était pas par le besoin de nourriture, car elle mangeait de la viande, du pain, du son, des fruits ; et l'on n'aurait pas imaginé qu'un animal aussi lent, aussi paresseux, auquel il ne manquait rien que la liberté, fût de si mauvaise humeur et si fâché d'être en prison : il a même de la malice et de la même sorte que celle du singe. Un hérisson qui s'était glissé dans la cuisine découvrit une petite marmite, en tira la viande et y fit ses ordures. J'ai gardé des mâles et des femelles ensemble dans une chambre : ils ont vécu, mais ils ne se sont point accouplés. J'en ai lâché plusieurs dans mes jardins ; ils n'y font pas grand mal, et à peine s'aperçoit-on qu'ils y habitent : ils vivent de fruits tombés ; ils

[1] Zenodotus, Plutarchus et alii ex Archilocho.

fouillent la terre avec le nez à une petite profondeur; ils mangent les hannetons, les scarabées, les grillons, les vers et quelques racines; ils sont aussi très-avides de viande, et la mangent cuite ou crue. A la campagne, on les trouve fréquemment dans les bois, sous les troncs des vieux arbres, et aussi dans les fentes de rochers, et surtout dans les monceaux de pierres qu'on amasse dans les champs et dans les vignes. Je ne crois pas qu'ils montent sur les arbres, comme le disent les naturalistes [1], ni qu'ils se servent de leurs épines pour emporter des fruits ou des grains de raisin; c'est avec la gueule qu'ils prennent ce qu'ils veulent saisir; et quoiqu'il y en ait un grand nombre dans nos forêts, nous n'en avons jamais vu sur les arbres; ils se tiennent toujours au pied, dans un creux ou sous la mousse. Ils ne bougent pas tant qu'il est jour; mais ils courent, ou plutôt ils marchent pendant toute la nuit: ils approchent rarement des habitations; ils préfèrent les lieux élevés et secs, quoiqu'ils se trouvent aussi quelquefois dans les prés. On les prend à la main, ils ne fuient pas, ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, mais ils se mettent en boule dès qu'on les touche; et pour les faire étendre, il faut les plonger dans l'eau. Ils dorment pendant l'hiver; ainsi les provisions qu'on dit qu'ils font pendant l'été leur seraient bien inutiles. Ils ne mangent pas beaucoup, et peuvent se passer assez longtemps de nourriture. Ils ont le sang froid à peu près comme les autres animaux qui dorment en hiver. Leur chair n'est pas bonne à manger, et leur peau, dont on ne fait maintenant aucun usage, servait autrefois de vergette et de frottoir pour serancer le chanvre.

Il en est des deux espèces de hérisson, l'un à groin de cochon, et l'autre à museau de chien, dont parlent quelques auteurs, comme des deux espèces de blaireau; nous n'en connaissons qu'une seule, et qui n'a même aucune variété dans ces climats : elle est assez généralement répandue; on en trouve partout en Europe, à l'exception des pays les plus froids, comme la Laponie, la Norwége, etc. Il y a, dit Flaccourt, des hérissons à Madagascar comme en France, et on les appelle *sora*. Le hérisson de Siam, dont parle le P. Tachard, nous paraît être un autre animal; et le hérisson d'Amérique [1] *, le hérisson de Sibérie [2] **, sont les espèces les plus voisines du hérisson commun; enfin le hérisson de Malaca [3] *** semble plus approcher de l'espèce du porc-épic que de celle du hérisson.

[1] Arbores ascendit, poma et pira decutit, in istis sese volutat in spinis hæreant. Sperling. Zoologia, Lipsiæ. 1661, pag. 281.

ADDITION A L'ARTICLE DU HÉRISSON.

J'ai dit ci-dessus que je doutais que le hérisson montât sur les arbres, et qu'il emportât des fruits sur ses piquants. Cependant quelques chasseurs m'ont assuré avoir vu des hérissons monter sur des arbres, et emporter des fruits à la pointe de leurs piquants.

Ils m'ont dit aussi qu'ils avaient vu des hérissons nager, et traverser même de grands espace d'eau avec assez de vitesse. Dans quelques campagnes, on est dans l'usage de prendre une peau de hérisson, et d'en couvrir la tête d'un veau lorsqu'on veut le sevrer; la mère se sentant piquée lui refuse le pis et s'éloigne.

Voici quelques observations sur des hérissons que j'ai fait élever en domesticité.

Le 4 juin 1781, on m'apporta quatre jeunes hérissons avec la mère. Leurs pointes ou épines étaient bien formées, ce qui paraît indiquer qu'ils avaient plusieurs semaines d'âge. Je les fis mettre ensemble dans une grande volière de fil de fer, pour les observer commodément; et l'on garnit de branches et de feuillages le fond de cette volière, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours, on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli, qu'ils ne mangèrent pas : ils en sucèrent seulement toute la partie succulente,

[1] Echinus indicus albus. Ray, Sinops. animal. quadrup. pag. 252. Echinus americanus albus. Albert Seba, vol. I, pag. 78. Acanthion echinatus, erinaceus americanus albus Surinamensis. Klein, de quadrup. pag. 66.

[2] Erinaceus Sibericus. Albert Seba, vol. I, pag. 66.

[3] Porcus aculeatus seu histrix malaccensis. Albert Seba, vol. I, pag. 81. Acanthion aculeis longissimis. Histrix genuina. Porcus aculeatus malaccensis. Klein, de quadrup. p. 66 Histrix pedibus pentadactylis, caudâ truncatâ. Linnæus. Erinaceus auriculis pendulis..... Brisson, Regn. anim. pag. 183.

* Erinaceus Inauris; Encycl. méthod. — C'est un couendou, suivant d'Azara.

** Erinaceus sibericus; Erxleb. — C'est une variété du hérisson d'Europe.

*** Hérisson à oreilles pendantes; Desm.

sans manger les fibres de la chair. Le troisième jour, on leur donna plusieurs sortes d'herbes, telles que du seneçon, du liseron, etc.; ils n'en mangèrent pas. Ainsi on peut dire qu'ils jeûnèrent à peu près pendant ces trois premiers jours: cependant la mère n'en parut pas affaiblie, et donna souvent à teter à ses petits.

Les jours suivants, ils eurent des cerises, du pain, du foie de bœuf cru. Ils suçaient ce dernier mets avec avidité, et la mère et les petits ne le quittaient pas, qu'ils ne parussent rassasiés. Ils mangèrent aussi un peu de pain, mais ils ne touchèrent pas aux cerises: ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les intestins crus de la volaille, de même que pour les pois et les herbes cuites; mais, quelque chose qu'ils aient pu manger, il n'a pas été possible de voir leurs excréments, et il est à présumer qu'il les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paraît qu'ils peuvent se passer d'eau, ou du moins que la boisson ne leur est pas plus nécessaire qu'aux lapins, aux lièvres, etc. Ils n'ont rien eu à boire pendant tous le temps qu'on les a conservés, et néanmoins ils ont toujours été fort gras et bien portants.

Lorsque les jeunes hérissons voulaient prendre la mamelle, la mère se couchait sur le côté, comme pour les mettre plus à leur aise. Ces animaux ont les jambes si courtes, que les petits avaient peine à se mettre sous le ventre de leur mère, si elle se tenait sur ses pieds; ils s'endormaient à la mamelle: la mère ne les réveillait pas; elle semblait même n'oser se remuer dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnaître si cette espèce d'attention de la mère pour ses petits était un effet de son attachement pour eux, ou si elle-même n'était pas intéressée à les laisser tranquilles, on s'aperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avait encore plus pour la liberté. On ouvrit la volière pendant que ses petits dormaient; dès qu'elle s'en aperçut, elle se leva doucement, sortit dans le jardin, et s'éloigna du plus vite qu'elle put de sa cage, où elle ne revint pas d'elle-même, mais où il fallut la rapporter. On a souvent remarqué que, lorsqu'elle était renfermée avec ses petits, elle employait ordinairement tout le temps de leur sommeil à rôder autour de la volière, pour tâcher, selon toute apparence, de trouver une issue propre à s'échapper, et qu'elle ne cessait ses manœuvres et ses mouvements inquiets que lorsque les petits venaient à s'éveiller. Dès lors il fut facile de juger que cette mère aurait quitté volontiers sa petite famille, et que, si elle semblait craindre de l'éveiller, c'était seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités; car les jeunes hérissons étaient si avides de la mamelle, qu'ils y restaient attachés souvent pendant plusieurs heures de suite. C'est peut-être ce grand appétit des jeunes hérissons qui est cause que les mères, ennuyées ou excédées par leur gourmandise, se déterminent quelquefois à les détruire.

Dès que les hérissons entendaient marcher, ou qu'ils voyaient quelqu'un auprès d'eux, ils se tapissaient à terre et ramenaient leur museau sur la poitrine, de sorte qu'ils présentaient en avant les piquants qu'ils ont sur le haut du front, et qui sont les premiers à se dresser; ils ramenaient ensuite leurs pieds de derrière en avant, et, à force d'approcher ainsi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les resserrer l'une contre l'autre, ils se donnaient la forme d'une pelote ou d'une boule hérissée de piquants ou de pointes. Cette pelote ou boule n'est pas tout à fait ronde, elle est toujours plus mince vers l'endroit où la tête se joint à la partie postérieure du corps. Plus ils étaient prompts à prendre cette forme de boule, et plus ils comprimaient fortement les deux extrémités de leur corps: la contraction de leurs muscles paraît être si grande alors, que, lorsqu'une fois ils se sont arrondis autant qu'il leur est possible, il serait presque aussi aisé de leur disloquer les membres, que de les alonger assez pour donner à leur corps toute son étendue en longueur. On essayait souvent de les étendre; mais plus on faisait d'efforts, plus ils semblaient opposer de résistance et se resserrer. Dans l'instant où ils prenaient la forme de pelote, on a remarqué qu'il se faisait un petit bruit de cliquetis, qui était occasionné par le frottement réciproque des pointes, lesquelles se dirigent et se croisent dans tous les sens possibles. C'est alors que le corps de ces animaux paraît hérissé d'un plus grand nombre de pointes, et qu'ils sont vraiment sur la défensive. Lorsque rien ne les inquiète, ces mêmes pointes ou épines si hérissées, quand il est question de se préserver, sont couchées en arrière les unes sur les autres, comme le poil lisse des autres animaux; néanmoins ceci n'a lieu que lorsque les hérissons, étant éveillés, jouissent du calme et de la tranquillité;

car, quand ils dorment, leurs armes sont prêtes, c'est-à-dire que leurs pointes se croisent dans tous les sens, comme s'ils avaient à repousser une attaque. Il semble donc que pendant leur sommeil, qui est assez profond, la nature leur ait donné l'instinct de se prémunir contre la surprise.

Au reste, ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres ; ils sont naturellement indolents et même paresseux : leur repos semble être aussi nécessaire à leur genre de vie que la nourriture ; et l'on pourrait dire avec assez de vérité, que leurs uniques et seules occupations sont de manger et dormir. En effet, ceux que nous avons nourris et élevés cherchaient à manger dès qu'ils étaient éveillés, et, quand ils avaient assez mangé, ils allaient se livrer au sommeil sur des feuillages. Ce sont là leurs habitudes pendant le jour : mais pendant la nuit ils sont moins tranquilles ; ils cherchent les limaçons, les gros scarabées, et autres insectes dont ils font leur principale nourriture.

DESCRIPTION DU HÉRISSON.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

De tous les animaux quadrupèdes qui se trouvent dans notre climat, le hérisson est le seul qui soit couvert de piquants ; il est aussi le seul qui se pelotonne au point de cacher tous ses membres. Dans cet état, il n'a aucune apparence de quadrupède ; on ne le voit que sous la forme d'une pelote hérisée de pointes ; mais cette pelote n'est pas régulièrement ronde, elle a en quelque manière la figure d'un rein fort épais : sa grande courbure convexe est formée par le dos de l'animal, dont le corps est courbé de façon que la tête se trouve à l'un des bouts de la petite courbure concave du rein, et la partie postérieure du corps à l'autre bout. Cette partie et la tête ne se touchent pas immédiatement, il reste un espace rempli par les piquants du front et de la croupe du hérisson, qui forment une concavité semblable à l'enfoncement d'un rein. Cet enfoncement est d'autant plus étroit que l'animal fait plus d'efforts pour se courber et pour se pelotonner, ce qui arrive lorsqu'il est effrayé ou blessé; alors on ne distingue aucune des parties de son corps : mais lorsqu'il est plus tranquille et qu'il ne se tient pelotonné que pour prendre du repos, l'enfoncement de la pelote qu'il forme est plus grand, et on y voit le museau de l'animal, qui touche aux deux pieds de devant ; quelquefois on aperçoit aussi les deux pieds de derrière, qui sont contre ceux de devant, et on voit entre les quatre pieds l'orifice du prépuce. Lorsque le hérisson quitte cette attitude pour se mettre sur ses jambes, il abaisse la convexité de son dos, il étend son corps, il porte la tête en avant, se dresse sur ses pieds, et marche comme les autres quadrupèdes. Si on l'effraie par quelque bruit, si on le touche, ou si on le saisit, il se pelotonne aussitôt; mais ce mouvement n'est pas si prompt que l'on ne puisse y distinguer différents temps : l'animal commence par courber son dos et pencher la tête sur la poitrine ; alors les yeux se ferment, la peau des côtés du corps s'étend en bas et enveloppe les jambes; enfin la peau de la croupe glisse en dessous, et couvre la queue et les pieds de derrière.

Le hérisson, quoique debout sur ses jambes, a le corps très-informe ; c'est une masse oblongue, convexe en dessus, terminée en avant par un museau fort mince et montée sur quatre jambes si courtes, que l'on ne voit que les pieds ; on ne distingue pas le cou. Cet animal a les oreilles larges, rondes et courtes, les yeux petits et saillants, et la queue fort mince et très-courte.

Les naturalistes ont distingué deux espèces de hérisson par des caractères tirés de la figure du museau ; plusieurs auteurs prétendent que les uns ont le groin d'un cochon, et les autres le museau d'un chien ; mais on n'a donné aucune description assez détaillée pour établir ce fait, et pour faire reconnaître les caractères de ces deux prétendues espèces de hérisson. Les gens de la campagne, qui ont le même préjugé, ne peuvent donner aucune raison précise de leur opinion, lorsqu'on leur fait voir de près deux hérissons qu'ils assurent être d'espèces différentes; cependant ils se croient d'autant mieux fondés dans leur assertion, qu'ils mangent de la chair de ces animaux, et qu'ils croient préférer celle du hérisson à groin de cochon, et rebuter celui qui a le museau de chien, parce qu'il répand une mauvaise odeur.

J'ai observé en Bourgogne deux hérissons mâles, que les gens de la campagne me disaient être, l'un de l'espèce à groin de cochon, et l'autre de l'espèce à museau de chien. Le premier, étant pelotonné, avait six pouces huit lignes de longueur, cinq pouces deux lignes de largeur et quatre pouces d'épaisseur ; il pesait une livre cinq onces deux gros. Les plus grands piquants avaient un pouce de long, ils étaient ronds et avaient un tiers de ligne de diamètre sur la plus grande partie de leur longueur; les deux bouts étaient très-minces et fort pointus, l'extrémité du côté de la racine était courbe. chaque piquant avait une couleur blanchâtre sur la pointe et sur les deux tiers de sa longueur depuis la racine, et du brun noirâtre ou du noir au-des-

sous de la pointe sur la longueur d'environ deux lignes ; mais cette couleur était peu apparente sur le corps de l'animal, parce que la couleur blanchâtre dominait.

Le second hérisson, étant en pelote, avait six pouces trois lignes de longueur, quatre pouces dix lignes de largeur, et quatre pouces d'épaisseur; il pesait une livre une once cinq gros et demi. Les piquants avaient la même longueur, la même grosseur, la même figure et les mêmes couleurs que ceux de l'autre hérisson; mais la couleur brune noirâtre ou noire était plus foncée et plus étendue, de sorte qu'elle dominait sur la couleur blanchâtre. Cet animal avait une odeur forte et désagréable, quoiqu'elle approchât un peu de celle du musc, tandis que l'autre hérisson n'avait que l'odeur qui est inséparable de la malpropreté dans les animaux.

Ces deux hérissons avaient des piquants sur toute la face supérieure du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'auprès de l'origine de la queue, et sur les côtés du corps : le museau, le front, les côtés de la tête, la gorge, le dessous et les côtés du cou, la poitrine, les aisselles, le ventre, les aines, les fesses et les quatre jambes étaient couverts de deux sortes de poils; les uns avaient la même consistance que les soies des cochons, quoiqu'ils fussent beaucoup plus petits; ils étaient d'une couleur blanchâtre, mêlée d'une teinte de jaune ou de roux; les plus longs avaient seize lignes. Il se trouvait entre ces soies un poil plus abondant, frisé et gris, brun ou châtain : il n'y avait sur les pieds et sur la queue qu'un poil court, lisse et peu fourni, qui semblait être de même nature que les soies.

Ces deux animaux se ressemblaient parfaitement par la figure du museau; il était mince, et terminé par un cartilage noir et arrondi : le nez était plus gros que la partie du museau qui y aboutissait; il n'avait en aucune façon la forme du groin des cochons, et il différait beaucoup du nez des chiens, surtout en ce que le nez des hérissons était plus gros que la partie du museau qui y touchait, que les ouvertures des narines étaient plus éloignées l'une de l'autre, et que les bords extérieurs de chaque narine étaient repliés en arrière et crénelés; d'ailleurs la lèvre supérieure ne s'étendait pas jusqu'au-dessous du nez, comme dans le chien. Il s'en fallait plus d'un demi-pouce que la lèvre inférieure ne fût aussi longue que le nez, ce qui rendait la mâchoire du dessous et la face inférieure du museau en quelque façon ressemblantes à la mâchoire du dessous et à la face inférieure du groin du cochon, et la grosseur du nez était encore une ressemblance entre ces hérissons et les cochons. Mais la différence essentielle consistait en ce que le nez du hérisson ne s'élevait pas, comme le groin du cochon, au-dessus de la partie du museau à laquelle il touchait, qu'il n'était pas aplati par devant, et que les ouvertures des narines n'étaient pas dirigées en avant comme celles des cochons. Cependant il paraissait qu'en général ces hérissons ressemblaient plus au cochon qu'au chien par la figure du museau, et plus au chien qu'au cochon par celle du nez, considéré séparément.

J'ai observé plusieurs autres hérissons en Bourgogne, et d'autres pris dans les parcs de Versailles et dans la forêt de Compiègne; je les ai tous trouvés ressemblants à ceux dont je viens de faire la description; et s'ils différaient par la grandeur ou par quelques teintes de couleurs, ces différences ne m'ont paru être que des variétés telles qu'il doit s'en trouver entre des individus de même espèce en différents âges.

Cependant M. Perrault rapporte dans sa description du hérisson[1], qu'il en a disséqué de deux espèces différentes; il s'exprime en ces termes :

« Les naturalistes font les hérissons de deux es- « pèces, dont la différence est prise de la figure « du museau, qui est long, pointu et semblable au « groin d'un pourceau dans les uns, et plus court, « plus mousse et semblable au museau d'un chien « dans les autres, dont l'espèce est appelée canine: « l'autre espèce est la plus commune.

« Des quatre hérissons que nous avons disséqués, « il y en avait deux de chacune de ces espèces; « mais nous les avons trouvés différenciés en autre « chose que dans la forme du museau; car ils étaient « encore différents par la couleur de tout leur corps, « par la grosseur et par la figure de leurs piquants, « mais principalement par la grandeur de tout « l'animal, qui est la seule différence que Oppien « met entre les deux espèces de hérisson dont il « parle.

« La figure que nous avons donnée est celle du « hérisson à museau de chien, parce que c'est le « plus rare. »

Il faut en effet que ce hérisson à museau de chien, s'il existe, soit bien rare, car nous n'avons pas pu le trouver en dix ans, quelques recherches que nous ayons faites.

M. Ray[2] dit qu'il n'y a point en Angleterre de hérisson à groin de cochon, et qu'il doute que l'on en trouve ailleurs : c'est donc, selon cet auteur, le hérisson à groin de cochon qui est, s'il existe, le plus rare; au contraire, M. Perrault croit que c'est le plus commun. Cette contrariété est une nouvelle induction contre l'existence d'une seconde espèce de hérisson, et je soupçonne qu'elle a été admise, parce que le museau du hérisson a quelques rapports au groin du cochon et au museau du

[1] Mémoire pour servir à l'Hist. nat. des animaux, seconde partie, pag. 46.

[2] Synopsis animal. quadrup., pag. 231.

chien, comme je l'ai déjà fait remarquer : on a attribué ces caractères à différents individus, tandis qu'ils sont réunis dans le même.

LA MUSARAIGNE.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre musaraigne. (Cuvier.)

La musaraigne semble faire une nuance dans l'ordre des petits animaux, et remplir l'intervalle qui se trouve entre le rat et la taupe, qui, se ressemblant par leur petitesse, diffèrent beaucoup par la forme, et sont en tout d'espèces très-éloignées. La musaraigne, plus petite encore que la souris, ressemble à la taupe par le museau, ayant le nez beaucoup plus allongé que les mâchoires; par les yeux qui, quoiqu'un peu plus gros que ceux de la taupe, sont cachés de même, et sont beaucoup plus petits que ceux de la souris; par le nombre des doigts, dont elle a cinq à tous les pieds, par la queue, par les jambes, surtout celles de derrière qu'elle a plus courtes que la souris; par les oreilles, et enfin par les dents. Ce très-petit animal a une odeur forte qui lui est particulière, et qui répugne aux chats; ils chassent, ils tuent la musaraigne, mais ils ne la mangent pas comme la souris. C'est aparemment cette mauvaise odeur et cette répugnance des chats qui a fondé le préjugé du venin de cet animal et de sa morsure dangereuse pour le bétail, et surtout pour les chevaux : cependant il n'est ni venimeux, ni même capable de mordre; car il n'a pas l'ouverture de la gueule assez grande pour pouvoir saisir la double épaisseur de la peau d'un autre animal, ce qui cependant est absolument nécessaire pour mordre; et la maladie des chevaux, que le vulgaire attribue à la dent de la musaraigne, est une enflure, une espèce d'anthrax, qui vient d'une cause interne, et qui n'a nul rapport avec la morsure, ou, si l'on veut, la piqûre de ce petit animal. Il habite assez communément, surtout pendant l'hiver, dans les greniers à foin, dans les écuries, dans les granges, dans les cours à fumier; il mange du grain, des insectes et des chairs pourries : on le trouve aussi fréquemment à la campagne, dans les bois, où il vit de graines; et il se cache sous la mousse, sous les feuilles, sous les troncs d'arbres, et quelquefois dans les trous abandonnés par les taupes, ou dans d'autres trous plus petits qu'il se pratique lui-même, en fouillant avec les ongles et le museau. La musaraigne produit en grand nombre, autant, dit-on, que la souris, quoique moins fréquemment. Elle a le cri beaucoup plus aigu que la souris; mais elle n'est pas aussi agile à beaucoup près. On la prend aisément, parce qu'elle voit et court mal. La couleur ordinaire de la musaraigne est d'un brun mêlé de roux; mais il y en a aussi de cendrées, de presque noires, et toutes sont plus ou moins blanchâtres sous le ventre. Elles sont très-communes dans toute l'Europe; mais il ne paraît pas qu'on les retrouve en Amérique. L'animal du Brésil dont Marcgrave[1] parle sous le nom de musaraigne, qui a, dit-il, le museau très-pointu et trois bandes noires sur le dos, est plus gros, et paraît être d'une autre espèce que notre musaraigne.

DESCRIPTION DE LA MUSARAIGNE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

La musaraigne est à peu près de la grosseur d'une souris, mais elle en diffère beaucoup par la forme du corps, et surtout par celle de la tête, qui est fort allongée. Le bout du museau a quelque rapport au groin d'un cochon; il n'est formé que par le nez, et par la lèvre supérieure, qui se prolonge beaucoup plus en avant que la lèvre inférieure; les ouvertures des narines sont placées de chaque côté du bout du museau, au milieu de deux petits tubercules; les yeux sont si petits qu'on ne les voit qu'en regardant l'animal de près; les oreilles sont rondes, nues et fort courtes. Il y a cinq doigts bien formés dans les pieds de devant et dans ceux de derrière.

Le poil de la musaraigne est plus fin, plus doux et plus court que celui de la souris, mais d'une couleur un peu plus brune sur la tête et sur le dessus du corps, et d'un gris plus foncé sur le dessous. Tous les poils sont de couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur, et leur pointe est de couleur brune, mêlée d'une très-légère teinte de fauve sur le dessus et les côtés de la tête et du corps, et de couleur grise et jaunâtre sur le dessous depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'est guère plus longue que celle du campagnol, et aussi peu garnie de poil.

[1] Vid. Marcgravii Hist. Brasil. pag. 229.

LA MUSARAIGNE D'EAU.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre musaraigne. (Cuvier.)

Comme cet animal, quoique naturel à ce climat, n'était connu d'aucun naturaliste, et que c'est M. Daubenton qui le premier en a fait la découverte, nous renvoyons entièrement ce que l'on en peut dire à la description très-exacte qu'il en a donnée. J'aurai souvent occasion d'en user de même dans la suite de cet ouvrage, attendu la diligence infinie avec laquelle il recherche les animaux, et les découvertes qu'il a faites de plusieurs espèces auparavant inconnues, ou confondues avec celles que l'on connaissait. Tout ce que je puis assurer au sujet de la musaraigne d'eau, c'est qu'on la prend à la source des fontaines, au lever et au coucher du soleil; que dans le jour elle reste cachée dans des fentes de rochers ou dans des trous sous terre, le long des petits ruisseaux; qu'elle met bas au printemps, et qu'ordinairement elle produit neuf petits.

LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre musaraigne. (Cuvier.)

Cette musaraigne, apportée de Pondichéry par M. Sonnerat, est beaucoup plus grande que la musaraigne de notre pays, qui n'a que deux pouces onze lignes; au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes, le corps étendu.

Elle a la tête longue et pointue; le nez est effilé, et la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure; les narines sont petites, et le bout du nez est séparé comme par deux petits tubercules; les yeux sont si petits qu'on a peine à les apercevoir.

Les oreilles sont courtes, rondes, nues et sans poil.

Les poils des moustaches et ceux du dessus des yeux sont grisâtres, et les plus grands ont sept lignes de longueur.

Les jambes sont petites et courtes; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur; elle est couverte de petits poils courts, et parsemée de grands poils fins et grisâtres.

La couleur du poil de cet animal est d'un gris de souris ou d'ardoise claire, teint de roussâtre qui domine sur le nez, le dos et la queue.

Cette musaraigne qui, à beaucoup d'égards, ressemble à la musaraigne d'Europe, a une odeur de musc si forte qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe. Elle habite dans les champs, mais elle vient aussi dans les maisons.

LA TAUPE ROUGE D'AMÉRIQUE.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe. (Cuvier.)

La première espèce est la taupe d'Amérique, qui a le poil roux mêlé de cendré clair, et qui n'a pas les pieds conformés comme ceux de la taupe d'Europe, n'ayant que trois doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière, qui sont à peu près égaux, tandis que ceux des pieds de devant sont très-inégaux : le doigt extérieur est beaucoup plus long que les deux autres, et armé d'un ongle plus fort et plus crochu; le second doigt est plus petit, et le troisième l'est encore beaucoup plus. J'ai dit à ce sujet que cette prétendue taupe était un autre animal que notre taupe d'Europe, et je crois devoir persister dans cette opinion, jusqu'à ce qu'elle ait été mieux observée et décrite plus en détail.

LA TAUPE DE PENSYLVANIE[1].

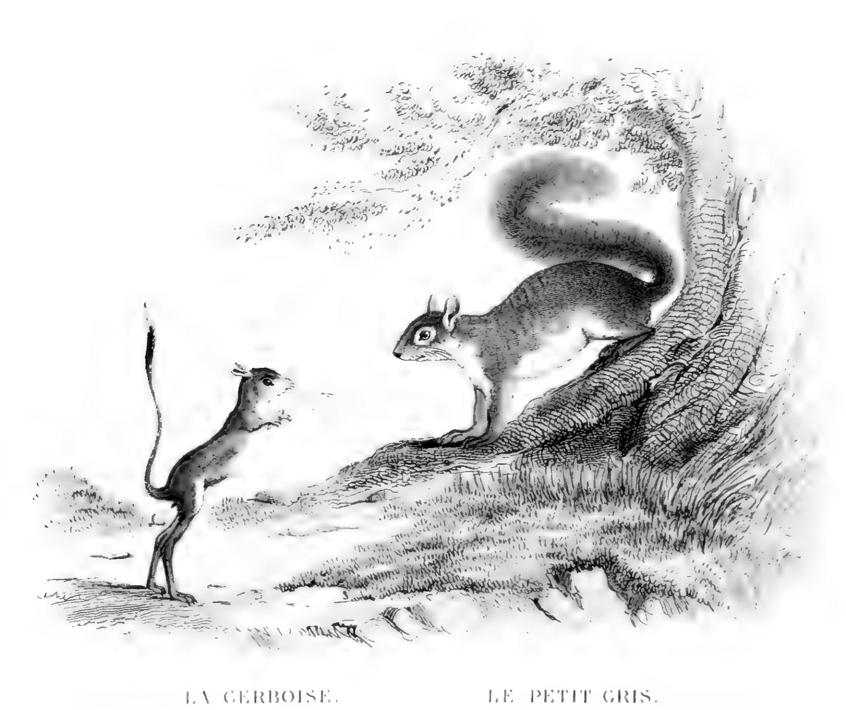
Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe. (Cuvier.)

« Il y a, dit M. Kalm, en Pensylvanie, une « espèce de taupe qui se nourrit principalement « de racines. Cet animal se creuse dans les « champs de petites allées souterraines, qui se « prolongent en formant des détours et des si- « nuosités... Il a dans les pattes plus de force et « de raideur que beaucoup d'autres animaux, à « proportion de leur grandeur... Pour creuser

[1] On pense que c'est la même espèce que la taupe rouge d'Amérique.



(Femelle) SARIGUES (Mâle)



LA GERBOISE. LE PETIT GRIS.

Publié par Furne, Paris

« la terre il se sert de ses pieds comme des avi-« rons... » M. Kalm en mit un dans son mouchoir; il s'aperçut qu'en moins d'une minute il y avait fait quantité de petits trous qui avaient l'air d'avoir été percés avec un poinçon... Il était très-méchant; et, dès que l'on mettait ou qu'il trouvait quelque chose sur son passage, il y faisait tout de suite, en mordant, de grands trous. « Je lui présentai, dit M. Kalm, mon « écritoire, qui était d'acier: il commença d'a-« bord à le mordre; mais il fut bientôt rebuté « par la dureté du métal, et ne voulut mordre « après aucune des choses qu'on lui présentait. « Cet animal n'élève pas la terre en dôme, « comme les taupes d'Europe, il se fait seule-« ment de petites allées sous terre[1]. »

Ces indications ne sont pas suffisantes pour donner connaissance de cet animal, ni même pour décider s'il est vraiment du genre des taupes.

LA TAUPE DORÉE.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe[2]. (Cuvier.)

Enfin, pour n'omettre aucun des animaux du Nord, et même des plus petits, il paraît qu'il y a en Sibérie une sorte de taupe, qu'on appelle taupe dorée, et dont l'espèce pourrait être différente de celle de la taupe ordinaire, parce que cette taupe de Sibérie n'a point de queue, et qu'elle a le museau court, le poil mêlé de roux et de vert, et qu'elle n'a que trois doigts aux pieds de devant et quatre aux pieds de derrière, au lieu que la taupe ordinaire a cinq doigts à tous les pieds. Nous ignorons le nom de cet animal dont Séba a donné la figure[3].

LA TAUPE.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe. (Cuvier.)

La taupe, sans être aveugle, a les yeux si petits, si couverts, qu'elle ne peut faire grand usage du sens de la vue: en dédommagement la nature lui a donné avec magnificence l'usage du sixième sens, un appareil remarquable de réservoirs et de vaisseaux, une quantité prodigieuse de liqueur séminale, des testicules énormes, le membre génital excessivement long; tout cela secrètement caché à l'intérieur, et par conséquent plus actif et plus chaud. La taupe, à cet égard, est de tous les animaux le plus avantageusement doué, le mieux pourvu d'organes, et par conséquent de sensations qui y sont relatives: elle a de plus le toucher délicat, son poil est doux comme de la soie; elle a l'ouïe très-fine, et de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrémité des pieds des autres animaux, et presque semblables aux mains de l'homme; beaucoup de force pour le volume de son corps, le cuir ferme, un embonpoint constant, un attachement vif et réciproque du mâle et de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre société, les douces habitudes du repos et de la solitude, l'art de se mettre en sûreté, de se faire en un instant un asile, un domicile, la facilité de l'étendre et d'y trouver, sans en sortir, un abondante subsistance. Voilà sa nature, ses mœurs et ses talents, sans doute préférables à des qualités plus brillantes et plus incompatibles avec le bonheur, que l'obscurité la plus profonde.

Elle ferme l'entrée de sa retraite, n'en sort presque jamais qu'elle n'y soit forcée par l'abondance des pluies d'été, lorsque l'eau la remplit ou lorsque le pied du jardinier en affaisse le dôme. Elle se pratique une voûte en rond dans les prairies, et assez ordinairement un boyau long dans les jardins, parce qu'il y a plus de facilité à diviser et à soulever une terre meuble et cultivée qu'un gazon ferme et tissu de racines: elle ne demeure ni dans la fange ni dans les terrains durs, trop compactes ou trop pierreux; il lui faut une terre douce, fournie de racines esculentes, et surtout bien peuplée d'insectes et de vers, dont elle fait sa principale nourriture.

Comme les taupes ne sortent que rarement de leur domicile souterrain, elles ont peu d'ennemis, et échappent aisément aux animaux carnassiers: leur plus grand fléau est le débordement des rivières; on les voit, dans les inondations, fuir en nombre à la nage, et faire tous leurs efforts pour gagner les terres plus élevées: mais la plupart périssent aussi bien que leurs petits qui restent dans les trous; sans cela, les grands talents qu'elles ont pour la multiplication nous deviendraient trop incommodes. Elles s'accouplent vers la fin de l'hiver; elles ne portent pas

[1] Voy. de Kalm, tome II, pag. 353; Gottingen, 1757.

[2] Cet animal habite le cap de Bonne-Espérance, et non la Sibérie.

[3] Seba, vol. I, pag. 51, table 32; mas. fig. 4; fœmina, fig. 5. Il y a une erreur dans Séba pour l'habitation.

longtemps, car on trouve déjà beaucoup de petits au mois de mai : il y en a ordinairement quatre ou cinq dans chaque portée ; et il est aisé de distinguer, parmi les mottes qu'elles élèvent, celles sous lesquelles elles mettent bas : ces mottes sont faites avec beaucoup d'art, et sont ordinairement plus grosses et plus élevées que les autres. Je crois que ces animaux produisent plus d'une fois par an, mais je ne puis l'assurer; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve des petits depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août : peut-être aussi que les unes s'accouplent plus tard que les autres.

Le domicile où elles font leurs petits mériterait une description particulière. Il est fait avec une intelligence singulière : elles commencent par pousser, par élever la terre et former une voûte assez élevée ; elles laissent des cloisons, des espèces de piliers de distance en distance ; elles pressent et battent la terre, la mêlent avec des racinés et des herbes, et la rendent si dure et si solide par-dessous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte à cause de sa convexité et de sa solidité ; elles élèvent ensuite un tertre par-dessus, au sommet duquel elles apportent de l'herbe et des feuilles pour faire un lit à leurs petits : dans cette situation ils se trouvent au-dessus du niveau du terrain, et par conséquent à l'abri des inondations ordinaires, et en même temps à couvert de la pluie par la voûte qui recouvre le tertre sur lequel ils reposent. Ce tertre est percé tout autour de plusieurs trous en pente, qui descendent plus bas, et s'étendent de tous côtés, comme autant de routes souterraines par où la mère taupe peut sortir et aller chercher la subsistance nécessaire à ses petits ; ces sentiers souterrains sont fermes et battus, s'étendent à douze ou quinze pas, et partent tous du domicile comme des rayons d'un centre. On y trouve, aussi bien que sous la voûte, des débris d'oignons de colchique, qui sont apparemment la première nourriture qu'elle donne à ses petits.

On voit bien par cette disposition qu'elle ne sort jamais qu'à une distance considérable de son domicile, et que la manière la plus simple et la plus sûre de la prendre avec ses petits est de faire autour une tranchée qui l'environne en entier et qui coupe toutes les communications ; mais comme la taupe fuit au moindre bruit et qu'elle tâche d'emmener ses petits, il faut trois ou quatre hommes qui, travaillant ensemble avec la bêche, enlèvent la motte tout entière, ou fassent une tranchée presque dans un moment, et qui ensuite les saisissent ou les attendent aux issues.

Quelques auteurs [1] ont dit mal à propos que la taupe et le blaireau dormaient sans manger pendant l'hiver entier. Le blaireau, comme nous l'avons dit [2], sort de son trou en hiver comme en été pour chercher sa subsistance, et il est aisé de s'en assurer par les traces qu'il laisse sur la neige. La taupe dort si peu pendant tout l'hiver, qu'elle pousse la terre comme en été, et que les gens de la campagne disent, comme par proverbe : *Les taupes poussent, le dégel n'est pas loin.* Elles cherchent à la vérité les endroits les plus chauds : les jardiniers en prennent souvent autour de leurs couches aux mois de décembre, de janvier et de février.

La taupe ne se trouve guère que dans les pays cultivés ; il n'y en a point dans les déserts arides ni dans les climats froids, où la terre est gelée pendant la plus grande partie de l'année. L'animal qu'on a appelé taupe de Sibérie [3], qui a le poil vert et or, est d'une espèce différente de nos taupes, qui ne sont en abondance que depuis la Suède [4] jusqu'en Barbarie [5], car le silence des voyageurs nous fait présumer qu'elles ne se trouvent point dans les climats plus chauds. Celles d'Amérique sont aussi différentes : la taupe de Virginie est cependant assez semblable à la nôtre, à l'exception de la couleur du poil, qui est mêlé de pourpre foncé ; mais la taupe rouge d'Amérique est un autre animal. Il y a seulement deux ou trois variétés dans l'espèce commune de nos taupes ; on en trouve de plus ou moins brunes, et de plus ou moins noires : nous en avons vu de toutes blanches, et Séba fait mention [6] et donne la figure d'une taupe tachée de noir et de blanc, qui se trouve en

[1] Ursus, meles, erinaceus, talpa, vespertilio per hiemen dormiunt abstemii. Linnæi Fauna suecica, Stockolmiæ, 1746, pag 8.

[2] Voyez l'article du blaireau.

[3] Vid. Albert. Seba, Amstelædami, 1734, vol. I, pag. 5.

[4] Vid. Linnæi Faun. suecic. ; Stockolm., 1746, pag. 7.

[5] Voyez les Voyages du docteur Shaw ; Amsterdam, 1743, tome I, pag. 322.

[6] Cette taupe a été trouvée en Ost-Frise, dans le grand chemin. Elle est un peu plus longue que les taupes ordinaires, dont au reste elle ne diffère que par la peau, qui est toute marbrée sur le dos et sous le ventre de taches blanches et noires, dans lesquelles pourtant on distingue comme un mélange de poils gris aussi fins que de la soie. Le museau de cet animal est long et hérissé d'un long poil ; les yeux sont si petits que l'on a de la peine à découvrir l'ouverture des paupières. Albert Seba, vol. I, pag. 68.

Ost-Frise, et qui est un peu plus grosse que la taupe ordinaire.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA TAUPE

Pontoppidan assure que la taupe ne se trouve en Norwége que dans la partie orientale du pays, et que le reste de ce royaume est tellement rempli de rochers qu'elle ne peut s'y établir [1].

Depuis la publication du volume de mon ouvrage, où j'ai donné la description de la taupe, il a paru un très-bon Mémoire de M. de la Faille sur l'histoire naturelle de cet animal, imprimé en 1769, dont je crois devoir donner ici l'extrait, parce que ce Mémoire contient plusieurs observations nouvelles et quelques faits qui ne m'étaient pas connus.

Selon M. de la Faille, on peut distinguer en Europe cinq taupes différentes :

1° Celle de nos jardins, dont le poil est fin et d'un très-beau noir ;

2° La taupe blanche, qui ne diffère de la taupe noire commune que par la couleur. Elle est plus commune en Hollande qu'en France, et se trouve encore plus fréquemment dans les contrées septentrionales ;

3° La taupe fauve, qui, selon lui ne se trouve guère que dans le pays d'Aunis, et qui a le poil d'un roux clair, tirant sur le ventre-de-biche, sans aucune tache, ni mélange. Il paraît que c'est une nuance dans l'espèce de la taupe blanche, seulement elle est un peu plus grosse ; mais M. de la Faille n'en a vu qu'un seul individu, qui avait été pris près de la Rochelle, dans le même terrain que la taupe blanche ;

4° La taupe jaune verdâtre ou couleur de citron, qui se trouve dans le territoire d'Alais en Languedoc. Elle est d'une belle couleur de citron, et l'on prétend que cette couleur n'est due qu'à la qualité de la terre qu'elle habite. C'est entre le bourg d'*Aulas* et les hameaux qu'on appelle *les Carrières,* dans le diocèse d'Alais, que se trouve cette taupe citron ;

5° La taupe tachetée ou variée qu'on trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Celles de l'Ost-Frise ont tout le corps parsemé de taches blanches et noires ; en Suisse, en Angleterre et dans le pays d'Aunis, elles ont le poil noir varié de fauve.

[1] Hist. nat. de la Norwége, par Pontoppidan. Journal étranger ; juin 1756.

Indépendamment de ces cinq races de taupes qui se trouvent en Europe, les voyageurs parlent d'une taupe de l'île de Java, dont les quatre pieds sont blancs, ainsi que la moitié des jambes ; en Amérique, celles de Virginie ont le poil noirâtre et luisant, mêlé d'un pourpre foncé. Toutes ces taupes ne paraissent être que de simples variétés de l'espèce de la taupe commune, parce qu'elles n'en diffèrent que par les couleurs ; mais il y en a d'autres qui semblent constituer des espèces différentes, parce qu'elles diffèrent de la taupe commune, non-seulement par les couleurs, mais par la forme du corps et des membres.

DESCRIPTION DE LA TAUPE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

La taupe a beaucoup de rapport avec les musaraignes, et surtout avec la musaraigne d'eau, par le museau et par le poil; mais elle en diffère à d'autres égards, principalement par les jambes et par la queue. Le corps de la taupe paraît très-informe, il est oblong et presque cylindrique; il pose sur la terre, et on n'y distingue en devant qu'un museau pointu, en arrière une queue fort courte, et de chaque côté les pieds, qui semblent tenir immédiatement au corps, et même les pieds de devant paraissent placés à côté et un peu au-dessous de la tête. L'extrémité du museau s'étend de trois lignes et demie au delà de l'extrémité de la mâchoire du dessous et des dents incisives de la mâchoire du dessus; il est terminé, comme celui du cochon, par une sorte de boutoir où se trouvent les ouvertures des narines.

La lèvre du dessus s'étend depuis le boutoir jusqu'aux dents incisives; elle est double, car il y a un feuillet membraneux qui se détache de cette lèvre à l'endroit des premières dents mâchelières, et qui tourne autour des canines et des incisives. Ce feuillet a peu de saillie devant les dents incisives du milieu; mais devant les autres incisives et les canines, il descend jusque sur la lèvre du dessous. La lèvre supérieure faisant partie du bout du museau, la bouche doit s'ouvrir lorsque l'animal remue le boutoir en fouillant dans la terre ; alors il en entrerait dans la bouche si le feuillet membraneux qui est sur les dents n'en empêchait, car il y a un espace vide entre les premières dents mâchelières et les dents canines à l'endroit où le feuillet descend le plus bas.

Les yeux de la taupe sont extrêmement petits, on ne les voit qu'en observant l'animal de très-près, lorsque la direction des poils n'a point été dérangée. Alors les poils forment un vide qui se trouve à sept lignes au delà des coins de la bouche, un peu au-dessus en ligne oblique : on aperçoit dans cet endroit, entre les poils sur la peau, un point noir et luisant qui est l'œil, et qui marque le centre d'un espace dégarni de poil, qui a environ deux lignes de diamètre.

Les oreilles n'ont point de conques; elles ne sont marquées au dehors que par l'orifice du conduit auditif externe, dont le bord est un peu saillant au-dessus de la peau dans la portion inférieure du cercle qu'il forme. L'orifice de l'oreille est placé à une distance de l'œil à peu près égale à celle qui se trouve entre l'œil et le boutoir; pour voir cet orifice, il faut écarter le poil qui l'entoure et qui le couvre entièrement.

Le pied de devant est beaucoup plus gros que le pied de derrière, et il a plus de rapport, par sa forme, à une main qu'à un pied; il est situé de façon que la paume est tournée en arrière, et que les doigts sont dirigés obliquement en dehors et en bas. Le poignet est caché dans le poil, et il a peu de grosseur; le métacarpe est fort large, il paraît sec et nerveux; les doigts sont fort courts, mais les ongles ont autant de longueur que les doigts. Le pied de derrière ressemble à celui du rat.

La queue est écailleuse comme celle des rats, mais garnie d'un poil plus long; l'anus est saillant, et fort éloigné de l'origine de la queue.

Le poil de la taupe est doux, luisant et d'une couleur cendrée, qui prend différentes teintes lorsqu'on le voit sous différents aspects. En regardant par devant, depuis la tête jusqu'à la queue, les poils, étant couchés en arrière, paraissent de couleur cendrée claire, et luisante; au contraire, en regardant par derrière, depuis la queue jusqu'à la tête, les poils paraissent noirs sans luisant, mais ils ne sont que noirâtres sur la poitrine et sur le ventre, et il y a une teinte de fauve sur la mâchoire inférieure et sur le milieu du ventre.

LA TAUPE DE CANADA.

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe. (Cuvier [1].)

Une autre espèce de taupe est celle que M. de Faille a fait graver à la suite de son Mémoire. M. de la Faille dit qu'elle se trouve au Canada, et qu'elle n'a été indiquée par aucun auteur. Voici la courte description qu'il en donne.

« Ce quadrupède n'a de la taupe vulgaire que « quelques parties; dans d'autres, il porte un « caractère qui le rapproche beaucoup plus de « la classe des rats; il en a la forme et la légè« reté : sa queue, longue de trois pouces, est « noueuse et presque nue, ainsi que ses pieds, « qui ont chacun cinq doigts; ils sont défendus « par de petites écailles brunes et blanches, qui « n'en couvrent que la partie supérieure. Cet « animal est plus élevé de terre et moins ram« pant que la taupe d'Europe; il a le corps ef« filé et couvert d'un poil noir, grossier, moins « soyeux et plus long; il a aussi les mains moins « fortes et plus délicates... Les yeux sont ca« chés sous le poil. Le museau est relevé d'une « moustache qui lui est particulière, et ce mu« seau n'est pas pointu, ni terminé par un car« tilage propre à fouiller la terre; mais il est « bordé de muscles charnus et très-déliés, qui « ont l'air d'autant d'épines : toutes ces pointes « sont nuancées d'une belle couleur de rose, et « jouent à la volonté de l'animal, de façon « qu'elles se rapprochent et se réunissent au « point de ne former qu'un corps aigu et très« délicat, et quelquefois aussi ces muscles épi« neux s'ouvrent et s'épanouissent à la manière « du calice des fleurs; ils enveloppent et renfer« ment le conduit nasal, auquel ils servent d'a« bri. Il serait difficile de décider à quels au« tres usages qu'à fouiller la terre cet animal « fait servir une partie aussi extraordinaire...

« Cette taupe se trouve au Canada, où cepen« dant elle n'est pas fort commune. Comme elle « est forcée de passer la plus grande partie de « sa vie sous la neige, elle s'accoutume proba« blement à vivre en retraite, et sort fort peu « de sa tanière, même dans le beau temps. Elle « manœuvre comme nos taupes, mais avec plus « de lenteur : aussi ses taupinières sont-elles peu « nombreuses et assez petites. »

M. de la Faille conserve dans son cabinet l'individu dont il a fait graver la figure, et on lui doit en effet la connaissance de cet animal singulier.

---

[1] « Nous nous sommes assurés, dit M. Cuvier, par l'inspection de ses dents, que c'est une vraie taupe et non pas un sorex. C'est le condylure d'Iliger; mais les caractères pris de la figure de la Faille et de Buffon en sont faux. »



LA CHAUVE SOURIS. (Fer-de-lance)

LA CHAUVE SOURIS (Commune)



LA CHAUVE SOURIS MURIN.

Publié par Furne, Paris

LA CHAUVE-SOURIS

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

Quoique tout soit également parfait en soi, puisque tout est sorti des mains du Créateur, il est cependant, relativement à nous, des êtres accomplis, et d'autres qui semblent être imparfaits ou difformes. Les premiers sont ceux dont la figure nous paraît agréable et complète, parce que toutes les parties sont bien ensemble, que le corps et les membres sont proportionnés, les mouvements assortis, toutes les fonctions faciles et naturelles. Les autres, qui nous paraissent hideux, sont ceux dont les qualités nous sont nuisibles, ceux dont la nature s'éloigne de la nature commune, et dont la forme est trop différente des formes ordinaires desquelles nous avons reçu les premières sensations, et tiré les idées qui nous servent de modèles pour juger. Une tête humaine sur un cou de cheval, le corps couvert de plumes, et terminé par une queue de poisson, n'offrent un tableau d'une énorme difformité que parce qu'on y réunit ce que la nature a le plus éloigné. Un animal qui, comme la chauve-souris, est à demi quadrupède, à demi volatile, et qui n'est en tout ni l'un ni l'autre, est, pour ainsi dire, un être monstre, en ce que réunissant les attributs de deux genres si différents, il ne ressemble à aucun des modèles que nous offrent les grandes classes de la nature: il n'est qu'imparfaitement quadrupède, et il est encore plus imparfaitement oiseau. Un quadrupède doit avoir quatre pieds, un oiseau a des plumes et des ailes; dans la chauve-souris, les pieds de devant ne sont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en serve pour voler et qu'elle puisse aussi s'en servir pour se traîner. Ce sont en effet des extrémités difformes, dont les os sont monstrueusement allongés, et réunis par une membrane qui n'est couverte ni de plumes, ni même de poils, comme le reste du corps: ce sont des espèces d'ailerons, ou, si l'on veut, des pattes ailées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, et dont les quatre autres doigts très-longs ne peuvent agir qu'ensemble, et n'ont point de mouvements propres, ni de fonctions séparées; ce sont des espèces de mains dix fois plus grandes que les pieds, et en tout quatre fois plus longues que le corps entier de l'animal; ce sont, en un mot, des parties qui ont plutôt l'air d'un caprice que d'une production régulière. Cette membrane couvre les bras; forme les ailes ou les mains de l'animal, se réunit à la peau de son corps, et enveloppe en même temps ses jambes, et même sa queue, qui, par cette jonction bizarre, devient, pour ainsi dire, l'un de ses doigts. Ajoutez à ces disparates et à ces disproportions du corps et des membres, les difformités de la tête, qui souvent sont encore plus grandes: car, dans quelques espèces, le nez est à peine visible, les yeux sont enfoncés tout près de la conque de l'oreille, et se confondent avec les joues; dans d'autres, les oreilles sont aussi longues que le corps, ou bien la face est tortillée en forme de fer à cheval, et le nez recouvert par une espèce de crête: la plupart ont la tête surmontée par quatre oreillons; toutes ont les yeux petits, obscurs et couverts, le nez ou plutôt les naseaux informes, la gueule fendue de l'une à l'autre oreille; toutes aussi cherchent à se cacher, fuient la lumière, n'habitent que les lieux ténébreux, n'en sortent que la nuit, y rentrent au point du jour pour demeurer collées contre les murs. Leur mouvement dans l'air est moins un vol qu'une espèce de voltigement incertain, qu'elles semblent n'exécuter que par effort et d'une manière gauche: elles s'élèvent de terre avec peine; elles ne volent jamais à une grande hauteur; elles ne peuvent qu'imparfaitement précipiter, ralentir, ou même diriger leur vol: il n'est ni très-rapide ni bien direct; il se fait par des vibrations brusques dans une direction oblique et tortueuse: elles ne laissent pas de saisir en passant les moucherons, les cousins, et surtout les papillons phalènes qui ne volent que la nuit; elles les avalent, pour ainsi dire, tout entiers, et l'on voit dans leurs excréments les débris des ailes et des autres parties sèches qui ne peuvent se digérer. Etant un jour descendu dans les grottes d'Arcy pour en examiner les stalactites, je fus surpris de trouver sur un terrain tout couvert d'albâtre, et dans un lieu si ténébreux et si profond, une espèce de terre qui était d'une tout autre nature; c'était un tas épais et large de plusieurs pieds d'une matière noirâtre, presque entièrement composée de portions d'ailes et de pattes de mouches et de papillons, comme si ces insectes se fussent rassemblés en nombre immense et réunis dans ce lieu pour y périr et pourrir ensemble. Ce n'était cependant autre chose que de la fiente de chauve-souris, amon-

celée probablement pendant plusieurs années dans l'endroit de ces voûtes souterraines, qu'elles habitaient de préférence; car, dans toute l'étendue de ces grottes, qui est de plus d'un demi-quart de lieue, je ne vis aucun autre amas d'une pareille matière, et je jugeai que les chauves-souris avaient fixé dans cet endroit leur demeure commune, parce qu'il y parvenait encore une très-faible lumière par l'ouverture de la grotte, et qu'elles n'allaient pas plus avant pour ne pas s'enfoncer dans une obscurité trop profonde.

Les chauves-souris sont de vrais quadrupèdes; elles n'ont rien de commun que le vol avec les oiseaux; mais comme l'action de voler suppose une très-grande force dans la partie supérieure du corps et dans les membres antérieurs, elles ont les muscles pectoraux beaucoup plus forts et plus charnus qu'aucun des quadrupèdes, et l'on peut dire que par là elles ressemblent encore aux oiseaux; elles en diffèrent par tout le reste de la conformation tant extérieure qu'intérieure: les poumons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres viscères sont semblables à ceux des quadrupèdes, à l'exception de la verge, qui est pendante et détachée, ce qui est particulier à l'homme, aux singes et aux chauves-souris; elles produisent, comme les quadrupèdes, leurs petits vivants; enfin elles ont, comme eux des dents et des mamelles: l'on assure qu'elles ne portent que deux petits, qu'elles les allaitent et les transportent même en volant. C'est en été qu'elles s'accouplent et qu'elles mettent bas; car elles sont engourdies pendant l'hiver: les unes se recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte de leur souterrain par les pieds de derrière, et demeurent ainsi suspendues; les autres se collent contre les murs ou se récèlent dans des trous; elles sont toujours en nombre pour se défendre du froid: toutes passent l'hiver sans bouger, sans manger, ne se réveillent qu'au printemps, et se recèlent de nouveau vers la fin de l'automne. Elles supportent plus aisément la diète que le froid; elles peuvent passer plusieurs jours sans manger, et cependant elles sont du nombre des animaux carnassiers; car lorsqu'elles peuvent entrer dans une office, elles s'attachent aux quartiers de lard qui y sont suspendus, et elles mangent aussi de la viande crue ou cuite, fraîche ou corrompue.

Les naturalistes qui nous ont précédés ne connaissent que deux espèces de chauves-souris. M. Daubenton en a trouvé cinq autres, qui sont, aussi bien que les deux premières espèces, naturelles à notre climat; elles y sont même aussi communes, aussi abondantes, et il est assez étonnant qu'aucun observateur ne les eût remarquées. Ces sept espèces sont très-distinctes, très-différentes les unes des autres, et n'habitent même jamais ensemble dans le même lieu.

La première, qui était connue, est la chauve-souris commune ou la chauve-souris proprement dite [1].

La seconde est la chauve-souris à grandes oreilles, que nous nommerons l'*oreillard* [2], qui a été aussi reconnue par les naturalistes et indiquée par les nomenclateurs [3]. L'oreillard est peut-être plus commun que la chauve-souris; il est bien plus petit de corps; il a aussi les ailes beaucoup plus courtes, le museau moins gros et plus pointu, les oreilles d'une grandeur démesurée.

La troisième espèce, que nous appellerons la *noctule* [4], du mot italien *nottula*, n'était pas connue: cependant elle est très-commune en France, et on la rencontre même plus fréquemment que les deux espèces précédentes. On la trouve sous les toits, sous les gouttières de plomb des châteaux, des églises, et aussi dans les vieux arbres creux: elle est presque aussi grosse que la chauve-souris; elle a les oreilles courtes et larges, le poil roussâtre, la voix aigre, perçante, et assez semblable au son d'un timbre de fer.

Nous nommerons *sérotine* [5] la quatrième espèce, qui n'était nullement connue; elle est plus petite que la chauve-souris et que la noctule; elle est à peu près de la grandeur de l'oreillard: mais elle en diffère par les oreilles, qu'elle a courtes et pointues, et par la couleur du poil;

[1] Vespertilio murinus. Linn.

[2] Le vespertilion oreillard; vespertilio auritus. Linn. — Genre pteropus. Geoff.

[3] Vespertilio. Aldrovand, Avi, pag. 571.
Vespertilio auriculis quaternis. Jonst. Avi, pag. 34.
Vespertilio vulgaris, auriculis duplicibus. Klein, de quadrup. pag. 61.
La petite chauve-souris de notre pays. Vespertilio murini coloris, pedibus omnibus pentadactylis, auriculis duplicibus... Vespertilio minor. Brisson, Regn. animal. pag. 226.

[4] Le vespertilion noctule; vespertilio noctula. Cuvier, Desm.

[5] Le vespertilion sérotine; verpertilio serotinus. Cuvier, Desm.

elle a les ailes plus noires et le poil d'un brun plus foncé.

Nous appellerons la cinquième espèce, qui n'était pas connue, la *pipistrelle*[1], du mot italien *pipistrello*, qui signifie aussi chauve-souris. La pipistrelle n'est pas, à beaucoup près, aussi grosse que la chauve-souris ou la noctule, ni même que la sérotine ou l'oreillard. De toutes les chauves-souris c'est la plus petite et la moins laide, quoiqu'elle ait la lèvre supérieure fort renflée, les yeux très-petits, très-enfoncés, et le front très-couvert de poil.

La sixième espèce qui n'était pas connue sera nommée *barbastelle*[2], du mot italien *barbastelo*, qui signifie encore chauve-souris. Cet animal est à peu près de la grosseur de l'oreillard : il a des oreilles aussi larges, mais bien moins longues. Le nom de barbastelle lui convient d'autant mieux, qu'il paraît avoir une grosse moustache, ce qui cependant n'est qu'une apparence occasionnée par le renflement des joues, qui forment un bourrelet au-dessus des lèvres : il a le museau très-court, le nez fort aplati, et les yeux presque dans les oreilles.

Enfin nous nommerons *fer-à-cheval*[3] une septième espèce, qui n'était nullement connue ; elle est très-frappante par la singulière difformité de sa face, dont le trait le plus apparent et le plus marqué est un bourrelet en forme de fer à cheval autour du nez et sur la lèvre supérieure. On la trouve très-communément en France dans les murs et dans les caveaux des vieux châteaux abandonnés. Il y en a de petites et de grosses, mais qui sont au reste si semblables par la forme, que nous les avons jugées de la même espèce ; seulement, comme nous en avons beaucoup vu sans en trouver de grandeur moyenne entre les grosses et les petites, nous ne décidons pas si l'âge seul produit cette différence, ou si c'est une variété constante dans la même espèce[4].

[1] Le vespertilion pipistrelle ; vespertilio pipistrellus. Cuvier, Desm.

[2] Le vespertilion barbastelle; vespertilio barbastellus. Desm.

[3] Le rinolphe bifer ; rinolphus bihastatus. Desm.

[4] Il n'est point de famille qui ait besoin, plus que les chauves-souris, d'une revue faite sur nature, et non par voie de compilation. (Cuvier.)

—

DESCRIPTION DES CHAUVES-SOURIS.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Lorsqu'on voit les chauves-souris voltiger à la faible lumière du crépuscule, la forme de leurs ailes peut les faire regarder comme des oiseaux : mais je suis surpris que des naturalistes qui ont dû les observer de près aient méconnu les caractères de quadrupèdes qu'ont ces animaux, et se soient mepris au point de les mettre au rang des oiseaux. Toutes le figures que nous avons des chauves-souris, même dans les livres d'histore naturelle, les représentent avec les ailes étendues : n'avait-on jamais remarqué que ces ailes sont des jambes, lorsque l'animal est en repos, et qu'il a quatre jambes comme les autres quadrupèdes ? Commençons donc par décrire la chauve-souris dans cette attitude de repos, avant de la faire voir dans celle où ses deux jambes de devant deviennent des ailes qui la soutiennent en l'air.

Les jambes des chauves-souris paraissent absolument différentes de celles des autres quadrupèdes, et en effet elles sont dirigées et même conformées d'une manière très-particulière. Le coude se trouve près du genou; l'avant-bras est fort long, et s'étend obliquement de haut en bas, et de derrière en devant, aussi loin que le nez de l'animal ; le poignet pose sur la terre, et on ne voit dans les pieds de devant qu'un seul doigt, qui est le pouce, et qui s'étend en arrière; le genou est aussi élevé que le dessus de la croupe; la jambe a une direction verticale de haut en bas, et les cinq doigts du pied de derrière sont dirigés en dehors, et aussi longs les uns que les autres; le bras est étendu horizontalement de devant en arrière, et la cuisse verticalement de bas en haut; le bras est caché derrière l'avant-bras, et la cuisse derrière la jambe; ils sont de plus enveloppés avec l'avant-bras et la jambe dans des membranes chiffonnées, qui cachent la queue et presque toute la partie postérieure du corps de l'animal.

Les différentes parties des jambes de la chauve-souris, dirigées d'une manière si extraordinaire, n'annoncent pas une démarche aisée; aussi cet animal se traîne-t-il au lieu de marcher : cependant, à l'aide de ses quatre jambes, il porte son corps en avant, à côté et en arrière. Dans l'état de repos, la poitrine et le ventre s'appuient sur la terre sans que les quatre pieds soutiennent le poids du corps; ils l'empêchent seulement de chanceler et de tomber de côté.

Pour aller en avant, la chauve-souris lève les pieds de devant tous les deux à la fois, et les porte à une petite distance de l'endroit où ils étaient; en même temps, le pouce de chaque pied se dirige en

dehors, et l'animal s'accroche avec l'ongle au point d'appui qui se rencontre; il étend en arrière les deux pieds de derrière, de façon que les cinq doigts de chaque pied sont aussi dirigés en arrière; il s'appuie sur la plante du pied, et s'affermit à l'aide des ongles des doigts : alors, il soulève son corps sur les jambes de devant, et il se porte en avant en fléchissant le bras sur l'avant-bras : ce mouvement est facilité par l'extension des jambes de derrière, qui poussent aussi le corps en avant. Pour faire un second pas, il porte en avant les pieds de derrière en même temps que ceux de devant, mais en laissant toujours les doigts des pieds de derrière dirigés en arrière. Cette allure, quoique pesante, parce que le corps retombe sur la terre à chaque pas, est quelquefois assez prompte lorsque les pieds rencontrent chacun un bon point d'appui ; mais il arrive souvent que le pouce des pieds de devant ne saisit qu'un corps qui cède, alors les pieds glissant en arrière n'ont fait qu'une vaine tentative : si l'un des pieds a porté sur un point fixe, l'autre ne soutenant pas également le corps de l'animal, il ne fait qu'un faux pas. De même, le secours des pieds de derrière est fort incertain, parce que les ongles étant dirigés en arrière, il n'y a que la plante du pied qui puisse servir de point d'appui pour porter le corps en avant, et le pied glisse souvent en arrière, lorsque la jambe s'étend pour pousser le corps. J'ai vu aussi des chauves-souris qui portaient en avant les pieds de devant et ceux de derrière l'un après l'autre, comme les autres animaux quadrupèdes.

Lorsque la chauve-souris veut aller de côté, elle écarte de ce même côté l'un de ses pieds de devant en l'éloignant de l'autre et se soulève sur les deux jambes; par ce mouvement, la partie antérieure du corps se porte de côté, parce qu'elle retombe à une distance égale de deux pieds. Pour reculer, la chauve-souris commence par étendre en arrière les jambes de derrière, ensuite elle soulève son corps sur les jambes de devant, tandis que les autres le tirent en arrière en se fléchissant. Cette dernière allure est assez ordinaire à certaines chauves-souris, qui ont les doigts des pieds de derrière le plus souvent dirigés en arrière; elles se suspendent en s'accrochant par ces doigts, et préfèrent cette attitude pour se reposer : je n'en ai vu que d'une seule espèce ainsi suspendues; les autres restent sur leurs quatre pieds, et se rassemblent en groupe pour s'échauffer mutuellement, surtout lorsqu'elles sont dans des lieux froids.

La démarche des chauves-souris étant toujours pesante, et souvent fort lente, diffère peu de leur état de repos; aussi ne prennent-elles cette allure que lorsqu'elles sont engourdies ou fatiguées, ou lorsque le grand jour ne leur permet pas de sortir de leur retraite, ni d'apercevoir les objets : mais, dès que la lumière est proportionnée à la faiblesse de leurs yeux, et que la qualité de l'air leur est propre et met en mouvement les insectes qui leur servent de pâture, elles développent de longues ailes, prennent l'essor, s'élèvent et s'abaissent en l'air, et parcourent rapidement de longs espaces.

Revenons à la chauve-souris portée sur ses quatre jambes, pour examiner le développement de ses ailes. J'ai déjà dit que l'on ne voyait dans les pieds de devant qu'un seul doigt, qui était le pouce; il y a de plus quatre doigts fort longs, étendus contre l'avant-bras, repliés près du coude par leur extrémité, et enveloppés d'une membrane chiffonnée. Lorsque la chauve-souris veut prendre son vol, elle éloigne ses quatre doigts l'un de l'autre, la membrane qui les enveloppe se tend et forme une aile; cette même membrane se prolonge au delà du quatrième doigt jusqu'au corps de l'animal, enveloppe le bras et la cuisse, et s'étend au delà jusqu'à la queue, qu'elle enveloppe encore, comme les quatre jambes et les quatre doigts du pied de devant.

La membrane de la chauve-souris est souple, et a si peu d'épaisseur, qu'elle est à demi-transparente; elle est si forte, que l'on a de la peine à la déchirer. En regardant à travers, on y aperçoit quelques vaisseaux sanguins et des fibres musculeuses qui froncent lorsque les ailes sont pliées, et qui y forment, dans cet état, de petites cavités placées en files comme les mailles d'un réseau. En déchirant cette membrane, on effile des fibres blanchâtres qui découvrent le tissu dont elle est composée.

Le bras, l'avant-bras, les quatre doigts des pieds de devant, la cuisse et la jambe n'ont que très-peu de chair, et ressemblent à des parties d'un squelette qui seraient enveloppées d'un crêpe. Le premier doigt est placé près du second; il y a beaucoup plus de distance entre le second et le troisième doigt qu'entre le premier et le second; le troisième est encore plus éloigné du quatrième que du second. Le bord postérieur de la membrane forme de chaque côté de l'animal quatre échancrures, la première entre le second et le troisième doigt, la seconde entre le troisième et le quatrième, la troisième entre le quatrième doigt et la jambe, et la quatrième entre la jambe et la queue, dont la dernière fausse vertèbre est en partie dégagée de la membrane. Ces échancrures symétriques ont été imitées par les dessinateurs, et servent d'ornements dans les cartouches et autres dessins.

Lorsque la chauve-souris cesse de voler et de pose sur la terre, elle fléchit les quatre doigts des pieds de devant le long de l'avant-bras, et elle s'appuie sur le pouce et sur le poignet.

La tête de cet animal paraît confondue avec le corps, on n'y voit que le museau et les oreilles,

qui sont fort grandes ; on aperçoit à peine les yeux presque cachés dans le poil, qui est long sur toutes les espèces de chauves-souris. Les auteurs d'histoire naturelle qui ont fait mention de ces animaux n'en ont connu jusqu'à présent qu'une ou deux espèces dans notre climat; cependant j'en ai trouvé aisément un plus grand nombre, dès que j'ai commencé à les observer ; et, en quatre ans, je suis parvenu à en rassembler sept espèces très-différentes, dont j'ai déjà rapporté les caractères dans un Mémoire sur les chauves-souris, lu à l'Académie royale des Sciences. La plupart de ces caractères dépendent du nombre des dents, de la grandeur et de la forme des oreilles et du museau, et sont détaillés dans la description suivante de chaque espèce de chauves-souris.

LA CHAUVE-SOURIS ORDINAIRE.

LE VESPERTILION MURIN. (Cuv.)

La chauve-souris a le museau gros et allongé, le nez large, la bouche et les oreilles fort grandes, et les yeux petits ; la partie inférieure des bords intérieur et extérieur de la conque de l'oreille forme de chaque côté un lobule, et il y a entre ces deux lobules un oreillon placé au devant de l'orifice du conduit auditif externe ; il a peu de largeur, mais sa longueur égale à peu près la moitié de celle de la conque de l'oreille ; les cinq doigts des pieds de derrière sont presque aussi longs les uns que les autres.

Le sommet de la tête, le dessus du cou, les épaules, le dos, la croupe et les cuisses étaient de couleur cendrée pâle, et légèrement teinte de jaunâtre. Lorsque l'on écartait les poils, on voyait une couleur noirâtre qu'ils avaient sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine. La gorge, le dessous du cou, les aisselles, la poitrine, le ventre et tout le dessous du corps, étaient de couleur blanche, mêlée de quelques légères teintes de jaunâtre : on voyait aussi du noirâtre lorsque les poils étaient écartés, parce qu'ils étaient de cette couleur, comme ceux du dessus du corps, sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine.

Les lèvres et la mâchoire du dessous étaient rousses ; le nez et les oreilles avaient une couleur grise tirant sur le brun très-clair ; la membrane des ailes et de la queue, les jambes et les pieds avaient en partie ces membranes teintes, et étaient en partie noirâtres. Les poils de cet animal avaient environ trois lignes de longueur ; la queue était engagée dans sa membrane jusqu'à son extrémité.

L'OREILLARD.

LE VESPERTILION OREILLARD.

En jetant les yeux sur cet animal, on voit qu'il ne pouvait pas être mieux nommé, puisque ses oreilles sont excessivement grandes ; leur longueur est égale à celle du corps entier, depuis leur base jusqu'à l'anus ; elles sont aussi très-larges, car leur largeur fait plus des deux tiers de leur longueur. Ces oreilles sont minces, presque transparentes, et de figure à peu près ovale ; elles forment, à quelque distance de leur bord antérieur, un pli longitudinal, et saillant en avant ; il y a quelques poils le long de ce pli : il y avait un lobule sur le bord interne, à quelque distance de la tête ; les deux oreilles se touchaient par la partie inférieure de leur bord interne, et se réunissaient l'une à l'autre par une membrane qui avait une ligne de hauteur au-dessus du front. Toutes les parties d'une oreille si étendue doivent être fort apparentes, aussi a-t-elle un oreillon placé au devant du conduit auditif, qui est si grand qu'il paraît être une seconde oreille ; il est long, étroit et pointu par le bout. L'oreille a un mouvement bien sensible, elle se replie et s'abaisse en dehors, de sorte que son extrémité approche de l'épaule, et que, dans cette situation, les deux oreilles prennent à peu près la forme des cornes d'un bélier : on voit dans leur tissu des fibres transversales, placées à quelque distance les unes des autres, qui forment des rides dans le même sens, lorsque l'oreille se replie. Les yeux sont petits, ronds, et placés au-devant des oreilles ; le museau est long, pointu et couvert de longs poils entre les yeux.

Les ailes ont peu de longueur, et sont de couleur brune ou noirâtre : la membrane de la queue m'a paru à proportion plus grande que les ailes, elle avait les mêmes couleurs. Le poil du dessus du museau, du cou, des épaules et du corps, était de couleur mêlée de noirâtre et de gris roussâtre, parce que chaque poil était noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine ; il y avait du roussâtre au-dessus du noirâtre, et la pointe était brune. Le dessous de la tête, du cou, des épaules et du corps, avait une couleur mêlée de noirâtre et de gris, parce que les poils étaient en partie noirâtres et en partie gris ; mais la teinte noirâtre du dessus du corps n'était, à proprement parler, qu'un gris roussâtre, et le gris du dessous du corps était aussi un peu roussâtre : le poil de cet animal était long, il avait environ trois lignes.

LA NOCTULE.

LE VESPERTILION NOCTULE.

La noctule est au moins aussi grande que la chauve-souris : mais elle a les jambes plus courtes, le nez un peu moins allongé et le front moins convexe; les oreilles sont bien moins longues : quoique presque aussi larges, leur extrémité est arrondie; elles ont sur la partie inférieure du bord interne, près de l'œil, un lobule arrondi, et sur la partie inférieure du bord externe, près du coin de la bouche, un autre lobule de figure très-irrégulière; il y a au-devant de l'orifice du conduit auditif externe un oreillon fort court et arrondi. Les yeux sont très-petits, et placés au-dessous des angles antérieurs des oreilles. Le poil de cet animal a deux lignes de longueur, et une couleur fauve teinte de brun; le bout du museau, les ailes, la membrane de la queue, et les pieds sont de couleur noirâtre.

LA SÉROTINE.

LE VESPERTILION SÉROTINE.

La sérotine est à peu près de la même grandeur que le fer-à-cheval : elle a le museau allongé; les oreilles sont courtes et larges, leur bord extérieur a une échancrure au-dessous de l'extrémité, qui est arrondie : il y a au devant du conduit auditif un oreillon fort court. Le poil de la face supérieure du corps est mêlé de brun et de fauve très-peu foncés; la face inférieure a des couleurs encore plus pâles, qui ne sont que du jaunâtre et du cendré très-clair : la membrane des ailes et de la queue a une couleur noirâtre.

LA PIPISTRELLE.

LE VESPERTILION PIPISTRELLE.

La pipistrelle est très-petite; la tête est bien proportionnée au reste du corps, et les oreilles, quoique grandes, ne le sont pas excessivement. Le nez est petit, mais la lèvre supérieure forme un renflement de chaque côté de la mâchoire; les yeux sont ronds, très-petits et enfoncés entre le renflement de la lèvre et l'oreille. Le front est couvert de poil assez long, qui grossit la tête; les oreilles sont larges, arrondies par l'extrémité, et échancrées par le côté extérieur; l'intérieur forme un angle saillant; il y a au dedans de la conque de l'oreille un oreillon bien apparent, qui est placé au devant de l'orifice du conduit auditif externe.

Le poil du dessus de la tête et du corps est de couleur brune, avec une teinte de jaunâtre; le poil du dessous du corps a plus de jaunâtre et moins de brun; mais, lorsqu'il est rebroussé, il paraît presque entièrement brun noirâtre, parce que la plus grande partie de chaque poil est de cette couleur, et qu'il n'y a que l'extrémité qui soit jaunâtre. Les plus longs poils ont deux lignes et demie de longueur. Le nez, les lèvres, les oreilles, les jambes, la queue et la membrane des jambes et de la queue, sont noirâtres.

LA BARBASTELLE.

LE VESPERTILION BARBASTELLE.

La barbastelle a de longues et larges oreilles, qui se touchent l'une l'autre par la partie inférieure de leur bord interne, de façon qu'en regardant cet animal en face on ne voit ni le front ni la tête; le museau est fort petit, on l'aperçoit au-dessous des bords internes des oreilles. Le nez forme un tubercule aplati, et situé immédiatement au-dessus de la bouche; les ouvertures des narines se trouvent derrière le bord supérieur de ce tubercule. Le chanfrein est enfoncé, et dégarni de poil depuis les narines jusqu'aux oreilles; cet espace est de couleur brune noirâtre. Il y a de chaque côté deux petits sillons qui aboutissent à chaque ouverture des narines, de sorte qu'en serrant le museau de l'animal, le sillon antérieur de chaque côté se replie sur sa longueur, et forme un tuyau dont le bord touche à celui de l'orifice de la narine. Les joues sont grosses et renflées, et semblent, au premier coup d'œil, être des moustaches qui surmontent les lèvres; les yeux sont très-petits, ronds, et placés au devant des conques des oreilles. Chaque conque est double, parce qu'il y a un oreillon au devant de le conque dans le milieu, entre l'œil et l'orifice du canal auditif externe; cet oreillon a environ la moitié de la hauteur de la conque.

Le poil de la barbastelle est de couleur brune noirâtre sur tout le corps, excepté sur la gorge, sur la poitrine et sur le ventre, où il est mêlé de gris et de brun; les plus longs poils sont sur le dos; ils ont jusqu'à cinq lignes de longueur; la queue ne déborde que très-peu au delà de la membrane qui l'enveloppe.

LE FER-A-CHEVAL

LE RHINOLPHE BIFER.

L'étrange conformation de la face de cet animal le rend fort hideux; il semble porter sur le museau

l'empreinte d'un fer de cheval, d'où vient son nom. Je n'ai trouvé, pendant longtemps, que des individus de grandeur moyenne entre la pipistrelle et la barbastelle ; enfin, j'en ai vu quelques-uns beaucoup plus grands : comme ils différaient à quelques égards des premiers, que j'ai observés en très-grand nombre, j'ai décrit séparément les uns et les autres, et je commence par la description des petits.

Le bord convexe de la membrane en forme de fer-à-cheval, était placé au-dessus de la lèvre supérieure ; chaque branche se prolongeait à côté des narines, qui se trouvaient derrière le bord concave : cette membrane avait environ une ligne de largeur sur toute sa longueur. La cloison des narines s'étendait de chaque côté au-dessus de leurs orifices, de façon qu'elle avait une face supérieure ronde et concave ; sur le bout postérieur de cette face, il s'élevait une lame étroite et pointue à l'extrémité ; derrière cette lame il s'en trouvait une autre à peu près carrée, qui faisait corps avec la lame étroite, et qui était posée verticalement le long du chanfrein ; elle avait environ une ligne de hauteur : il sortait de la base de cette seconde lame une autre membrane triangulaire, qui s'étendait obliquement en arrière ; elle avait deux lignes et demie de longueur, et une ligne et demie de largeur dans le bas.

Les yeux étaient fort petits et très-enfoncés ; ils se trouvaient placés chacun entre l'oreille et la lame triangulaire dont il a été fait mention. Les oreilles étaient grandes, larges à la base, et terminées par une pointe un peu recourbée en dehors ; le bord intérieur de l'oreille était convexe, l'extérieur était concave au-dessous de la pointe, et convexe près de la base de l'oreille ; il formait au-devant un grand lobule, mais il n'y avait point d'oreillon.

Le poil était très-doux, il avait jusqu'à quatre lignes de longueur ; la face inférieure du corps était d'un blanc sale ; la face supérieure avait la même couleur avec des teintes de cendré brun ; les oreilles et la membrane des ailes et de la queue étaient de couleur noirâtre.

Ces animaux restaient pendant le jour suspendus par les pieds de derrière, et enveloppés de leurs ailes.

On en a trouvé dans un caveau du château de Montbard de beaucoup plus grands que ceux dont je viens de faire la description ; ils avaient à peu près la même grandeur que la chauve-souris et la noctule : leurs dimensions sont rapportées dans le table. Au reste, ils ne différaient des petits que par quelques teintes de couleur et par quelques parties mieux développées dans les membranes qui étaient sur le nez, snr le chanfrein et au devant du front, sans doute parce que ces animaux étaient plus vieux. La membrane qui formait le fer-à-cheval avait une ligne et demie de largeur dans les endroits les plus larges ; elle était échancrée sur le milieu de son bord antérieur. La lame triangulaire, qui s'étendait obliquement en arrière, avait trois lignes de longueur ; celle de sa base était de trois lignes et demie : il y avait, sur la face antérieure de cette lame, six cavités, trois de chaque côté, placées de façon que les deux premières se trouvaient à une ligne au-dessous de la pointe du triangle, et n'étaient séparées l'une de l'autre que par une cloison fort mince ; les deux secondes n'étaient aussi séparées des deux premières et des deux troisièmes que par une cloison très-mince ; mais il y avait une ligne de distance entre les deux secondes, et deux lignes entre les deux troisièmes, qui étaient à la base du triangle.

Le poil avait jusqu'à cinq lignes de longueur ; la partie inférieure du corps était d'un gris teint de jaunâtre ; le dessus du corps avait une couleur mêlée de cendré clair et de roux, parce que les poils étaient de couleur cendrée claire ou grise sur la plus grande partie de leur longueur, et roussâtre à l'extrémité : il y avait aussi une bande brune qui s'étendait de chaque côté depuis l'oreille jusqu'à l'entre-deux des épaules, et une troisième qui se prolongeait depuis l'entre-deux des épaules, le long du dos ; ces bandes venaient de ce que l'extrémité des poils était brune.

L'un de ces animaux était femelle et avait mis bas depuis peu de temps, car ses mamelons étaient très-grands, ils avaient jusqu'à deux lignes de longueur et une ligne de largeur ; ils étaient fort minces, et ils ressemblaient à des papilles de la panse d'un bœuf. Ils étaient au nombre de quatre, deux sur la partie postérieure de la poitrine, un de chaque côté, au milieu d'une alvéole dégarnie de poil, qui avait trois lignes de diamètre, et deux autres placés au devant du pubis, à deux lignes de distance de la vulve, et éloignés l'un de l'autre seulement d'une ligne.

LA ROUSSETTE *[1].

LA ROUGETTE **[2] ET LE VAMPIRE ***[3].

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

La roussette et la rougette nous paraissent faire deux espèces distinctes, mais qui sont si

* La roussette de Buffon, Cuv.

[1] La roussette, vulgairement le chien-volant.

** La roussette à collier, Cuv.

[2] La rougette. Le chien-volant à col rouge.

*** Le phyllostome vampire, Cuv., Geoff.

[3] Le vampire, animal de l'Amérique, qui n'a été indiqué que

voisines l'une de l'autre, et qui se ressemblent à tant d'égards, que nous croyons devoir les présenter ensemble : la seconde ne diffère de la première que par la grandeur du corps et les couleurs du poil. La roussette, dont le poil est d'un roux brun, a neuf pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et trois pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues. La rougette, dont le poil est cendré brun, n'a guère que cinq pouces et demi de longueur, et deux pieds d'envergure ; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif, mêlé d'orangé, dont on n'aperçoit aucun vestige sur le cou de la roussette. Elles sont toutes deux à peu près des mêmes climats chauds de l'ancien continent ; on les trouve à Madagascar[1], à l'île de Bourbon, à Ternate, aux Philippines et dans les autres îles de l'archipiel Indien, où il paraît qu'elles sont plus communes que dans la terre ferme des continents voisins.

On trouve aussi, dans les pays les plus chauds du Nouveau-Monde, un autre quadrupède volant, dont on ne nous a pas transmis le nom américain, et que nous appellerons vampire, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux qui dorment, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller. Cet animal d'Amérique est d'une espèce différente de celles de la roussette et de la rougette, qui, toutes deux, ne se trouvent qu'en Afrique et dans l'Asie méridionale. Le vampire est plus petit que la rougette, qui est plus petite elle-même que la roussette. Le premier, lorsqu'il vole, paraît être de la grosseur d'un pigeon ; la seconde, de la grandeur d'un corbeau ; et la troisième, de celle d'une grosse poule. La rougette et la roussette ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi, et à peu près de la forme de celui d'un chien : le vampire, au contraire, a le museau plus allongé ; il a l'aspect hideux comme les plus laides chauves-souris, la tête informe et surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites ; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus, qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, et qui augmente de beaucoup la difformité de la face. Ainsi, l'on ne peut douter que cette espèce ne soit tout autre que celles de la roussette et de la rougette. Le vampire est aussi malfaisant que difforme : il inquiète l'homme, tourmente et détruit les animaux. Nous ne pouvons citer un témoignage plus authentique et plus récent que celui de M. de la Condamine : « Les chauves-souris, dit-il, « qui sucent le sang des chevaux, des mulets, « et même des hommes, quand ils ne s'en garantissent pas en dormant à l'abri d'un pavillon, sont un fléau commun à la plupart des « pays chauds de l'Amérique. Il y en a de monstrueuses pour la grosseur : elles ont entièrement détruit à Borja, et en divers autres endroits, le gros bétail que les missionnaires y « avaient introduit, et qui commençait à s'y « multiplier. » Ces faits sont confirmés par plusieurs autres historiens et voyageurs. Pierre Martyr, qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien des chauves-souris qui sucent le sang des hommes et des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à les épuiser, et même au point de les faire mourir. Jumilla[1] assure la même chose, aussi bien que Dom George Juan et Dom Antoine de Ulloa[2]. Il paraît, en conférant ces témoignages, que l'espèce de ces chauves-souris qui sucent le sang est nombreuse et très-commune dans toute l'Amérique méridionale : néanmoins, nous n'a-

par les noms vagues de grande chauve-souris d'Amérique, ou de chien-volant de la Nouvelle-Espagne.

[1] Aux îles de Mascareigne et de Madagascar, les chauves-souris sont grosses comme des poules, et si communes, que quelquefois j'en ai vu l'air obscurci. Leur cri est épouvantable. Voyage de Madagascar, par de V. ; Paris, 1722, p. 83 et 245.

[1] Dans l'Amérique méridionale les chauves-souris sont encore un fléau si cruel et si funeste, qu'il faut l'avoir éprouvé pour le croire ; il y en a de deux sortes, les unes sont de la grosseur de celles que nous voyons en Espagne, les autres sont si grosses qu'elles ont trois quarts d'aune de longueur d'un bout de l'aile à l'autre. Les unes et les autres sont d'adroites sangsues s'il en fut jamais, qui rôdent toute la nuit pour boire le sang des hommes et des bêtes : si ceux que leur état oblige de dormir par terre n'ont pas soin de se couvrir depuis les pieds jusqu'à la tête, ce qui est extrêmement incommode dans des pays aussi chauds, ils doivent s'attendre à être piqués des chauves-souris : à l'égard de ceux qui dorment dans des maisons, sous des mosquiteros, quand ils n'auraient que le front découvert, ils en sont infailliblement mordus ; et si par malheur ces oiseaux leur piquent une veine, ils passent des bras du sommeil dans ceux de la mort, à cause de la quantité de sang qu'ils perdent sans s'en apercevoir, tant leur piqûre est subtile, outre que, battant l'air avec leurs ailes, elles rafraîchissent le dormeur auquel elles ont dessein d'ôter la vie. Histoire naturelle de l'Orénoque, par le père Jumilla, traduite de l'espagnol, par M. Eidous ; Avignon, 1758, t. III, page 100.

[2] Les chauves-souris sont communes à Carthagène ; elles saignent fort adroitement les habitants en leur tirant assez de sang, sans les éveiller, pour les affaiblir extrêmement. Extrait de la Relation historique du Voyage de l'Amérique méridionale, par D. George Juan et D. Antoine de Ulloa, etc. ; Bibliothèque raisonnée, tome 44, pag. 409.

vons pu jusqu'ici nous en procurer un seul individu; mais on peut voir dans Seba la figure et la description de cet animal, dont le nez est si extraordinaire, que je suis très-étonné que les voyageurs ne l'aient pas remarqué et ne se soient point écriés sur cette difformité, qui saute aux yeux, et de laquelle cependant ils n'ont fait aucune mention. Il se pourrait donc que l'animal étrange dont Seba nous a donné la figure, ne fût pas celui que nous indiquons ici sous le nom de vampire, c'est-à-dire celui qui suce le sang; il se pourrait aussi que cette figure de Seba fût infidèle ou chargée; et enfin, il se pourrait que ce nez difforme fût une monstruosité ou une variété accidentelle, quoiqu'il y ait des exemples de ces difformités constantes dans quelques autres espèces de chauves-souris : le temps éclaircira ces obscurités, et fixera nos incertitudes.

A l'égard de la roussette et de la rougette, elles sont toutes deux au cabinet du roi, et elles sont venues de l'île de Bourbon. Ces deux espèces ne se trouvent que dans l'ancien continent, et ne sont nulle part aussi nombreuses en Afrique et en Asie que celle du vampire l'est en Amérique. Ces animaux sont plus grands, plus forts et peut-être plus méchants que le vampire; mais c'est à force ouverte, en plein jour aussi bien que la nuit, qu'ils font leur dégât : ils tuent les volailles et les petits animaux; ils se jettent même sur les hommes, les insultent et les blessent au visage par des morsures cruelles; et aucun voyageur ne dit qu'ils sucent le sang des hommes et des animaux endormis.

Les anciens connaissaient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces monstres; et il est vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature, que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes, la cruauté, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des harpies, conviennent assez à nos roussettes. Hérodote[1] paraît les avoir indiquées lorsqu'il a dit qu'il y avait de grandes chauves-souris qui incommodaient beaucoup les hommes qui allaient recueillir la casse autour des marais de l'Asie; qu'ils étaient obligés de se couvrir de cuir le corps et le visage, pour se garantir de leurs morsures dangereuses. Strabon[1] parle de très-grandes chauves-souris dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger. Parmi les modernes, Albert, Isidore, Scaliger, ont fait mention, mais vaguement, de ces grandes chauves-souris. Linscot, Nicolas Mathias[2], François Pyrard[3], en ont parlé plus précisément, et Oliger Jacobeus[4] en a donné une courte description avec la figure : enfin, l'on en trouve des descriptions et des figures bien faites dans Seba et dans Edwartz, lesquelles s'accordent avec les nôtres.

Les roussettes sont des animaux carnassiers, voraces, et qui mangent de tout; car, lorsque la chair ou le poisson leur manque, elles se nourrissent de végétaux et de fruits de toute espèce[5]; elles boivent le suc des palmiers, et il est aisé de les enivrer et de les prendre, en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmier ou de quelque autre liqueur fermentée. Elles s'attachent et se suspendent aux arbres avec leurs ongles : elles vont ordi-

[1] Hérodot., lib. 3. Nota. Il est singulier que Pline, qui nous a transmis comme vrais tant de faits apocryphes et même merveilleux, accuse ici Hérodote de mensonge, et dise que ce fait des chauves-souris qui se jettent sur les hommes n'est qu'un conte de la vieille et fabuleuse antiquité.

[1] In Mesopotamiâ inter Euphratis convertiones, est maxima vespertilionum multitudo, qui longè majores sunt, quàm in cæteris locis. Capiuntur, et in esum condiuntur; Strab. lib. 16.

[2] Nicolas Mathias, dans son Voyage imprimé à Visurgbourg, en suédois, dit, page 123, que ces grandes chauves-souris volent en troupe pendant la nuit, qu'elles boivent du suc des palmiers en si grande quantité qu'elles s'enivrent et tombent comme mortes au pied des arbres; que lui-même en avait pris une dans cet état, et que, l'ayant attachée avec des clous à une muraille, elle rongea les clous et les arrondit avec ses dents comme si on les eût limés; il dit aussi que son museau ressemblait à celui d'un renard.

[3] On voit dans l'île de Saint-Laurent et aux Maldives des chauves-souris plus grosses que des corbeaux. Voyage de Pyrard. Paris, 1619, tome I, pages 38 et 132.—Les chauves-souris volent en plein jour dans le Malabar; elles sont grosses comme des chats, et on les mange sans répugnance. Extrait de la Relation des Missions du Tranquebar. Bibliothèque raisonnée, tome 32, pag. 194.

[4] Il y a deux de ces chauves-souris dans le Museum regium Haffniæ, 1696, pag. 12, tab. 5, fig. 3. Il dit que chacune de ces chauves-souris était grande comme un corbeau; qu'elles avaient, de la tête en bas, un pied de longueur; que le membre génital avait deux pouces de long : et il ajoute, d'après Linscot, que les Indiens les mangent et les trouvent aussi bonnes que des perdrix.

[5] Aux îles Manilles, on voit sur les arbres une infinité de grandes chauves-souris qui pendent attachés les unes aux autres sur les arbres, et qui prennent leur vol à l'entrée de la nuit, pour aller chercher leur nourriture dans des bois fort éloignés : elles volent quelquefois en si grand nombre et si serrées qu'elles obscurcissent l'air de leurs grandes ailes, qui ont quelquefois six palmes d'étendue : elles savent discerner, dans l'épaisseur des bois, les arbres dont les fruits sont mûrs : elles les dévorent, pendant toute la nuit, avec un bruit qui se fait entendre de deux milles, et vers le jour elles retournent vers leurs retraites. Les Indiens, qui voient manger leurs meilleurs fruits par ces animaux, leur font la guerre, non-seulement pour se venger, mais pour se nourrir de leur chair, à laquelle ils prétendent trouver le goût du lapin. Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevost, tome 10, pag. 389.

nairement en troupe, et plus la nuit que le jour; elles fuient les lieux trop fréquentés, et demeurent dans des déserts, surtout dans les îles inhabitées. Elles se portent au coït avec ardeur. Le sexe dans le mâle est très-apparent : la verge n'est point engagée dans un fourreau comme celle des quadrupèdes; elle est hors du corps, à peu près comme dans l'homme et le singe[1]. Le sexe des femelles est aussi fort apparent; elles n'ont que deux mamelles, placées sur la poitrine, et ne produisent qu'en petit nombre, mais plus d'une fois par an. La chair de ces animaux, surtout lorsqu'ils sont jeunes, n'est pas mauvaise à manger; les Indiens la trouvent bonne; et ils en comparent le goût à celui de la perdrix ou du lapin.

Les voyageurs de l'Amérique s'accordent à dire que les grandes chauves-souris de ce nouveau continent sucent, sans les éveiller, le sang des hommes et des animaux endormis. Les voyageurs de l'Asie et de l'Afrique, qui font mention de la roussette ou de la rougette, ne parlent pas de ce fait singulier : néanmoins leur silence ne fait pas une preuve complète, surtout y ayant tant de conformité et tant d'autres ressemblances entre les roussettes et ces grandes chauves-souris que nous avons appelées vampires. Nous avons donc cru devoir examiner comment il est possible que ces animaux puissent sucer le sang sans causer en même temps une douleur au moins assez sensible pour éveiller une personne endormie. S'ils entamaient la chair avec leurs dents, qui sont très-fortes et grosses comme celles des autres quadrupèdes de leur taille, l'homme le plus profondément endormi, et les animaux surtout, dont le sommeil est plus léger que celui de l'homme, seraient brusquement réveillés par la douleur de cette morsure; il en est de même des blessures qu'ils pourraient faire avec leurs ongles : ce n'est donc qu'avec la langue qu'ils peuvent faire des ouvertures assez subtiles dans la peau, pour en tirer du sang et ouvrir les veines sans causer une vive douleur. Nous n'avons pas été à portée de voir la langue du vampire; mais celle des roussettes, que M. Daubenton a examinée avec soin, semble indiquer la possibilité du fait : cette langue est pointue et hérissée de papilles dures, très-fines, très-aiguës, et dirigées en arrière; ces pointes, qui sont très-fines, peuvent s'insinuer dans les pores de la peau, les élargir, et pénétrer assez avant pour que le sang obéisse à la succion continuelle de la langue. Mais c'est assez raisonner sur ce fait, dont toutes les circonstances ne nous sont pas bien connues, et dont quelques-unes sont peut-être exagérées ou mal rendues par les écrivains qui nous les ont transmises.

[1] In hoc animali uterque sexus dignoscebatur : nam eorum aliquot qui mihi conspecti sunt, satis longum exertumque penem habebant quales ferè simiarum est. Carol. Clusii. Exotic., Raphelingiæ, 1605, tome II, pag. 94.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA ROUSSETTE ET DE LA ROUGETTE.

J'ai trouvé, dans une note de M. Commerson, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes chauves-souris (roussettes et rougettes), qui voltigeaient, sur le soir, en bandes comme les corbeaux, et se posaient particulièrement sur les arbres de *vaccoun*, dont elles mangent les fruits. Il ajoute que, prises dans la bonne saison, elles sont bonnes à manger; que leur goût approche absolument de celui du lièvre, et que leur chair est également noire.

Feu M. de la Nux, qui était mon correspondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impression de mon ouvrage, quelques observations et de très-bonnes réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux. Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort instructive qu'il m'a écrite, à ce sujet, de l'île de Bourbon, le 21 octobre 1772.

J'aime également, me dites-vous, monsieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur; ainsi écrivez-moi, je vous supplie, en toute liberté et toute franchise..... Oh! pour le coup, je réponds, monsieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point hésité de me livrer aux détails, et je ne veux point excuser ma prolixité, bien fâché même de n'en savoir pas plus sur les roussettes, pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées (me semble) quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis longtemps. L'on dirait que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi; on les a trouvés laids, monstrueux; et, sans autre examen que la première inspection de leur figure, on leur a fait des mœurs, un caractère et des habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme si la méchanceté, la férocité, la malpropreté, étaient inséparables de la laideur.

M. de la Nux observe que, dans ma description, le volume de la roussette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux; que leur cri n'a rien d'épouvantable. Il ajoute qu'un homme, ouvrant la bouche et rétrécissant le passage de la voix, en aspirant et respirant successivement avec force, donne à peu près le son rauque du cri d'une roussette, et que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore que, quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouillement de société léger, et qui n'est point déplaisant.

Pline a eu raison, dit-il, de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote : les roussettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne se jettent point sur les hommes; elles les fuient, bien loin de les attaquer. Elles mordent et mordent très-dur, mais c'est à leur corps défendant, quand elles sont abattues, soit par le *court-bâton*, soit par le coup de fusil, ou prises dans des filets; et quiconque en est mordu ou égratigné, n'a qu'à s'en prendre à sa maladresse et non à une férocité que l'animal n'a point.

Le volume des roussettes est ici plus approchant du vrai... *Les chauves-souris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela est vrai des roussettes, et non des rougettes. Les autres volent en plein jour : cela veut seulement dire qu'on en voit voler, de temps à autre, dans le cours du jour, mais une à une et point en troupes. Alors elles volent très-haut et assez pour que leur ampleur paraisse moindre de plus de moitié. Elles vont fort loin et à tire-d'ailes, et je crois très-possible qu'elles traversent de cette île de Bourbon à l'île de France en assez peu de temps (la distance est au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiseau de proie, comme la frégate, etc. : mais, dans cette grande élévation au-dessus de la surface de la terre, de cent, peut-être deux cents toises et plus, le mouvement de leurs bras est lent; il est prompt quand elles volent bas, et d'autant plus prompt qu'elles sont plus proches de terre.

A parler exactement, la roussette ne vit pas en société; le besoin d'aliments, la pâture les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les arbres de hautes futaies, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les roussettes y arriver successivement, se pendre par les griffes de leurs pattes de derrière, et rester là tranquilles fort longtemps, si rien ne les effarouche : il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui se détachent et font compagnie. Mais, qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou dans le canton, ou que, déjà pourchassées et effarouchées, elles entrevoient au-dessous d'elles quelqu'un, soit chasseur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, et c'est pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obscurcissent point l'air ; elles ne peuvent voler assez serrées pour cela : l'expression est au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit sur les arbres une infinité de grandes chauves-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres*, c'est dire assez mal une fausseté, ou du moins une absurdité. Les roussettes sont trop hargneuses pour se tenir ainsi par la main ; et, en considérant leur forme, on reconnaît aisément l'impossibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent ou au-dessus ou au-dessous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour. Elles vivent en société dans de grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la grande brune, et rentrent avant l'aube. L'on assure, et il passe en cette île pour constant, que, quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle : je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires parviennent à une haute graisse; que, dans le commencement de la colonie, nombre de gens peu aisés et point délicats, instruits sans doute par les Madécasses, s'approvisionnaient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauves-souris (c'est ainsi qu'on appelait les retraites de nos rougettes) était une vraie trouvaille. Il était facile, comme on en peut juger, de défendre la sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, et de façon ou d'autre de connaître le nombre de femelles et de mâles qui composaient la société : je n'en sais pas plus sur cette espèce. Je reviens à la note... Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit, en dévorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils savent discerner dans l'épaisseur des bois.....* En lisant cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication ? le bruit que l'on entend de fort loin, et de jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère et quand ils se disputent la pâture, et il ne faut pas croire que les roussettes ne mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très-bien le jour : il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs, les bananes de toute espèce, dont elles sont très-friandes, les pêches et les autres fruits que les Indiens cultivent, ne sont point dans

l'épaisseur des bois... *La roussette est un bon gibier*... Oui, pour qui peut vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune, surtout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre aussi bonne que le pintadeau, que le marcassin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses, dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est-à-dire pendant tout l'été et une bonne partie de l'automne. Les mâles surtout acquièrent en vieillissant un fumet déplaisant et fort... Il n'est pas autrement exact de dire en général : *les Indiens en mangent*. On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils ; certainement bien des Européens en mangent : ainsi, dans le vrai, on mange des roussettes dans l'Inde, quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île on mange des roussettes et des rougettes.

Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire ; il a besoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connais des roussettes, ce que j'en ai vu, et ce qu'en ont imaginé les autres, d'après lesquels l'historien de la nature a parlé.

Les roussettes et les rougettes sont naturelles dans les îles de France, de Bourbon et de Madagascar. Il y a cinquante ans et plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces animaux étaient aussi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y sont rares actuellement. La raison en est toute naturelle. 1° La forêt n'était pas encore éloignée des établissements, et il leur faut la forêt ; aujourd'hui elle est très-reculée. 2° La roussette est vivipare, et ne met au jour qu'un seul petit par an. 3° Elle est chassée pour sa viande, pour sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne et une partie de l'hiver, par les blancs au fusil, par les nègres au filet. Il faut que l'espèce diminue beaucoup et en peu de temps ; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour se retirer dans les lieux qui ne le sont pas encore, et dans l'intérieur de l'île, les nègres marrons ne les épargnent pas quand ils le peuvent.

Le temps des amours de ces animaux est ici vers le mois de mai, c'est-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la sortie des fœtus est environ un mois après l'équinoxe du printemps ; ainsi la durée de la gestation est de quatre et demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroissement des petits ; mais je sais qu'il paraît fait au solstice d'hiver, c'est-à-dire à peu près au bout de huit mois, depuis la naissance. Je sais de plus qu'on ne voit plus de petites roussettes, passé avril et mai, temps auquel on distingue aisément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles grisonnent, je ne sais pas au bout de quel temps, et c'est pour lors qu'elles sont très-dures, les mâles surtout : c'est pour lors que ceux-ci sentent très-fort, comme je l'ai déjà dit ; qu'il n'y a que des nègres qui puissent en manger, et qu'il n'y a de bon que leur graisse, dont en général l'espèce est assez bien pourvue depuis la fin du printemps jusqu'au commencement de l'hiver.

Ce n'est certainement pas la chair, de quelque espèce que ce soit, qui fournit l'embonpoint des roussettes et des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture ; ce n'est pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux ne sont du tout point carnassiers ; ils sont et ne sont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des sortes de fruits dont nos forêts sont successivement pourvues, les baies de guy et autres, voilà de quoi ils se nourrissent, et ils ne se nourrissent que de cela. Ils sont encore très-friands de sucs de certaines fleurs à ombelles, telles entre autres celles de nos bois puants, dont le *nectareum* est très-succin. Ce sont ces fleurs très-abondantes en janvier et février, plus généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les roussettes en grand nombre : elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuses de ces fleurs, et il est très-probable que c'est pour la succion du *nectareum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différents, que leur langue est telle que l'apprend l'exacte et savante description qu'en a donnée M. Daubenton. J'observerai que la mangue est un fruit dont la peau est résineuse, et que nos animaux n'y touchent point. Je sais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des cannes de sucre, etc. Je n'ai pas su si on leur avait fait manger de la viande, crue surtout, mais en eussent-elles mangé en cage, ce n'est point dans l'état d'esclavage que je les considère, il change trop les mœurs, les caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui personnellement ni pour sa volaille. Il leur est de toute impossibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiseau. Une roussette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, etc., fondre sur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe et ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puisse être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât[1]. Une fois à terre,

[1] J'ai vu une roussette, toute jeune encore, entrer au vol dans ma maison à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune négresse de sept à huit ans, et incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bonheur, était proche de moi. Je la débarrassai assez promptement pour que les crochets des ailes n'eussent point encore atteint ou ses épaules ou son visage.

elle ne peut que s'y traîner maussadement et assez lentement : aussi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut; elle n'est point faite pour la course. Voudrait-elle attraper un oiseau sur une branche, la dégaîne avec laquelle elle est souvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ses voiles, pour aller prendre son vol, montre évidemment que telles tentatives ne lui réussiraient jamais. Et, afin de me mieux faire entendre, je dois dire que, pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiseaux, s'élancer dans l'air ; il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs reprises avant de dépendre les griffes de leurs pattes de l'endroit où ils se sont accrochés ; et quelque pleines que soient les voiles en quittant la place, leur poids les abaisse, et pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils se trouvent, quand il faut partir, n'est pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes ; il peut se trouver des branches trop proches qui l'empêcheraient ; et, dans cette conjoncture, la roussette parcourt la branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre son essor sans risque. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces quadrupèdes volants, surprise, ou par un coup de tonnerre, ou un coup de fusil, ou par tel autre épouvantail subit, et surprise sur un arbre de médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, sous les branches; il arrive, dis-je, assez ordinairement que plusieurs tombent jusqu'à terre avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire pour les soutenir, et on les voit incontinent remonter le long des arbres qui se trouvent à leur portée, pour prendre leur vol sitôt qu'elles le peuvent. Que l'on se représente des voyageurs chassant ces animaux qu'ils ne connaissent point, dont la forme et la figure leur causent un certain effroi, entourés tout à coup d'un nombre de roussettes, tombés de leur faîte ; que quelqu'un de la bande se trouve empêtré d'une ou deux roussettes grimpantes, et que, cherchant à se débarrasser et s'y prenant mal, il soit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les roussettes féroces, se ruant sur les hommes, cherchant à les blesser au visage, les dévorer, etc. ? Et, au bout du compte, cela se réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'espèces bien differentes, qui avaient grand'peur les uns des autres. J'ai dit plus haut, qu'il fallait la forêt aux roussettes; on voit bien ici que c'est par instinct de conservation qu'elles la cherchent, et non par caractère sauvage et farouche. A ce que j'ai déjà fait connaître des roussettes et des rougettes, si j'ajoute qu'elles ne donnent point sur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles soient appendues pour prendre leur nourriture, j'aurai, je pense, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, etc. Si je dis de plus que leur vol est aussi lourd, aussi bruyant, surtout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné considérablement encore une espèce de l'autre.

De ce que l'on voit parfois des roussettes raser la surface de l'eau, à peu près comme fait l'hirondelle, on les fait se nourrir de poisson, on en a fait des pêcheurs, et il le fallait bien, dès qu'on voulait qu'elles mangeassent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne se nourrissent que de végétaux. C'est pour se baigner qu'elles rasent l'eau ; et, si elles se soutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'est que la résistance de celle-ci intercepte le battement des ailes, qui est libre sur l'eau. De ceci résulte évidemment la propreté naturelle des roussettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé sur aucune d'elles la moindre saleté; elles sont aussi propres que le sont en général les oiseaux.

La roussette n'est pas de ces animaux que nous sommes portés à trouver beaux; elle est même déplaisante à voir en mouvement et de près. Il n'y a qu'un seul point de vue, et il n'y a qu'une seule attitude qui lui soit avantageuse relativement à nous, dans laquelle on la voié avec une sorte de plaisir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monstrueux disparaît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées et exactement plaquées contre le corps : ainsi sa voilure, qui fait sa difformité, de même que ses pattes de derrière, qui la soutiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paraissent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, potelé, vêtu d'une robe d'un brun foncé, très-propre et bien colorié, auquel tient une tête dont la physionomie a quelque chose de vif et de fin. Voilà l'attitude de repos des roussettes; elles n'ont que celle-là, et c'est celle dans laquelle elles se tiennent le plus longtemps pendant le jour. Quant au point de vue, c'est à nous à le choisir. Il faut se placer de manière à les voir dans un demi-raccourci, c'est-à-dire à l'élévation au-dessus de terre de quarante à soixante pieds, et dans une distance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant, qu'on se représente la tête d'un grand arbre garnie, dans son pourtour et dans son milieu, de cent, cent cinquante, peut-être deux cents de pareilles girandoles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, et l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, et qui se fait regarder avec plaisir. Dans les cabinets les plus riches en sujets d'histoire naturelle, on ne manque pas de placer une roussette éployée et dans toute l'étendue de son envergure ; de sorte qu'on la mon-

tre dans son action et dans tout son laid. Il faudrait, me semble, s'il était possible, en montrer, à côté ou au-dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos : on ne voit jamais les roussettes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

Je terminerai ces notes en disant que la roussette et la rougette fournissent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit point surprendre, dès que l'on sait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de sucs et de fleurs, et peut-être des exsudations de nombre d'arbres. Je le soupçonnais fortement; le passage d'Hérodote me le fait croire : mais je ne l'ai pas assez vu pour donner la chose comme une vérité constante.

LE MOLOSSE A VENTRE BRUN.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

Le museau de cette chauve-souris est très-gros, les lèvres sont longues, et le nez est bien formé. Les oreilles sont arrondies et très-larges; elles se touchent l'une l'autre par leur base au-dessous du front; elles forment un pli en avant, qui s'étend depuis le conduit auditif jusqu'au bord de la conque, à deux lignes de distance de l'endroit où les deux oreilles se touchent; il y a une concavité sur la face interne de la conque de chaque côté de ce pli : l'oreillon est court, large et arrondi. Le sommet et le derrière de la tête, le dessus et les côtés du cou, les épaules, le dos et la croupe ont une couleur cendrée brune; le milieu du ventre est brun; le reste de cette partie, la poitrine, la gorge, etc., ont une couleur cendrée sans teinte de brun. La membrane des ailes et de la queue est d'un brun noirâtre; l'avant-bras, les doigts des pieds de devant et la jambe sont de couleur cendrée. Il sort de la membrane une portion de la queue longue de sept lignes, et composée de cinq fausses vertèbres.

LE MOLOSSE MULOT-VOLANT.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

Cette chauve-souris paraît être de même espèce que celle qui est rapportée sous le numéro précédent, quoiqu'elle en diffère à quelques égards; elle est plus petite; car elle n'a qu'un pouce huit lignes de longueur, depuis le bout des lèvres jusqu'à l'anus.

La tête est moins charnue, et par conséquent le museau est moins gros et le nez encore mieux formé que celui de la chauve-souris qui vient d'être décrite. Toute la face supérieure du corps est de couleur fauve, mêlée d'une teinte de cendré. La face inférieure est d'un blanc sale, tirant sur le cendré et un peu sur le fauve. La membrane des ailes et de la queue a des teintes de brun et de fauve.

Il n'y a point de dents incisives dans la mâchoire inférieure; cependant on y voit des apparences d'alvéoles, qui donnent lieu de croire qu'il y a peut-être eu des dents. Les différences de couleur, de grandeur et même de figure, qui se trouvent entre cette chauve-souris et celle du numéro précédent, peuvent venir de l'âge et du desséchement : elles sont toutes les deux dans l'esprit-de-vin depuis longtemps.

LE NYCTÈRE CAMPAGNOL-VOLANT.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

Cette chauve-souris a le nez, le chanfrein, le front et le sommet de la tête conformés d'une manière très-particulière. Le cartilage du nez est presque nul, et le front est très-enfoncé. Les narines ne sont pas séparées l'une de l'autre, comme dans la plupart des autres animaux, par une cloison qui s'étende en avant; elles sont placées chacune au devant d'une petite gouttière, ouverte d'un bout à l'autre par le dessus; le bord interne de cette gouttière est fort petit; l'externe est plus gros, et terminé, à son extrémité postérieure, par un petit oreillon. Les bords externes des deux gouttières se réunissent au-dessus de la lèvre supérieure, et forment, par cette réunion, l'extrémité d'un grand sillon, qui s'étend, depuis la lèvre du dessus le long du chanfrein jusqu'au front, où il y a une fosse large, profonde et nue; mais les bords de la fosse ont de longs poils. Celui de la tête, à l'exception du sommet, et celui de la gorge, de la poitrine et du ventre sont de couleur blanchâtre avec quelque légère teinte de fauve : le poil du sommet et du derrière de la tête, du dessus du cou, des épaules, du dos et de la croupe, est d'un brun roussâtre : la longueur des plus longs poils est de quatre lignes et demie. Les oreilles et la membrane des ailes et de la queue ont différentes teintes de brun noirâtre et de brun roussâtre. La queue est enveloppée

dans sa membrane jusqu'à l'extrémité : les ongles sont jaunâtres. Cet animal est conservé dans l'esprit-de-vin.

Cette chauve-souris a trente dents, savoir, quatre incisives à la mâchoire du dessus et six dans celle du dessous, et dans chaque mâchoire deux canines et huit mâchelières; toutes les incisives de la mâchoire supérieure sont placées l'une contre l'autre, elles ont chacune deux lobes; celles du dessous ont aussi deux ou trois lobes. La première mâchelière du dessous, quoique grosse, n'a qu'une pointe.

—

NYCTÈRE DE LA THÉBAIDE.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

Elle a dix pouces d'envergure; elle ne diffère de la précédente qu'en ce que la couleur blanchâtre du dessous du corps est mêlée d'une teinte de cendré, et que la membrane des aîles n'a point de roussâtre. Cette chauve-souris est desséchée : elle a été apportée du Sénégal par M. Adanson.

—

VESPERTILION KIRIVOULA.

Ordre des carnassiers, famille des cheiroptères, genre chauve-souris. (Cuvier.)

Cette chauve-souris a le nez fort petit; les oreilles sont terminées par une pointe dirigée en dehors, et il y a une petite échancrure sur le bord externe au-dessous de la pointe; l'oreillon est fort allongé, car il a plus de deux lignes de longueur; il est étroit à la base et pointu à l'extrémité; les oreilles sont inclinées en avant, et presque entièrement cachées dans le poil, qui est long; il a sur tout le corps environ deux lignes de longueur. Celui du chanfrein, du front, du dessus de la tête, du dessus du cou, des épaules, du dos et de la croupe a une couleur fauve blonde; la mâchoire inférieure, la poitrine et le ventre ont le poil de couleur blanchâtre, teinte de fauve. La membrane des ailes et de la queue est mêlée de fauve et de brun; le fauve paraît principalement le long de l'avant-bras et des doigts, sur le bord de la membrane, depuis le quatrième doigt du pied de devant jusqu'au pied de derrière, et autour de la queue, qui est engagée dans la membrane.

—

CHAUVE-SOURIS

FER-DE-LANCE.

Dans le grand nombre d'espèces de chauves-souris qui n'étaient ni nommées ni connues, nous en avons indiqué quelques-unes par des noms empruntés des langues étrangères, et d'autres par des dénominations tirées de leur caractère le plus frappant : il y en a une que nous avons appelée le *fer-à-cheval*, parce qu'elle porte au devant de sa face un relief exactement semblable à la forme d'un fer à cheval. Nous nommons de même celle dont il est ici question le *fer-de-lance*, parce qu'elle présente une crête ou membrane en forme de trèfle très-pointu, et qui ressemble parfaitement à un fer de lance garni de ses oreillons. Quoique ce caractère suffise seul pour la faire reconnaître et distinguer de toutes les autres, on peut encore ajouter qu'elle n'a presque point de queue, qu'elle est à peu près du même poil et de la même grosseur que la chauve-souris commune, mais qu'au lieu d'avoir comme elle, et comme la plupart des autres chauves-souris, six dents incisives à la mâchoire inférieure, elle n'en a que quatre. Au reste, cette espèce, qui est fort commune en Amérique, ne se trouve point en Europe.

Il y a au Sénégal une autre chauve-souris qui a aussi une membrane sur le nez; mais cette membrane, au lieu d'avoir la forme d'un fer de lance ou d'un fer à cheval, comme dans les deux chauves-souris dont nous venons de faire mention, a une figure plus simple et ressemble à une feuille ovale. Ces trois chauves-souris étant de différents climats, ne sont pas de simples variétés, mais des espèces distinctes et séparées. M. Daubenton a donné la description de cette chauve-souris du Sénégal, sous le nom de la *feuille*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *année* 1759, *page* 374.

Les chauves-souris, qui ont déjà de grands rapports avec les oiseaux par leur vol, par leurs aîles et par la force des muscles pectoraux, paraissent s'en approcher encore par ces membranes ou crêtes qu'elles ont sur la face : ces parties excédantes, qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues, sont les caractères réels et les nuances visibles de l'ambiguité de la nature entre ces quadrupèdes volants et les oiseaux; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes et des crêtes

autour du bec et de la tête, qui paraissent tout aussi superflues que celles des chauves-souris.

DESCRIPTION DE LA CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE.

Cet animal est une espèce de chauve-souris qui a beaucoup de rapport avec celle que nous avons nommée le *fer-à-cheval*, à cause de la forme singulière du nez, qui n'est pas moins remarquable par sa figure extraordinaire dans la chauve-souris dont il s'agit ici; il ressemble à un fer de lance qui a deux branches à sa base : on pourrait aussi comparer la figure étrange de ce nez à celle d'un trèfle qui n'aurait point de pédicule, et dont le lobe du milieu serait plus grand que les deux autres, et aurait la forme d'un fer de lance; mais ces trois lobes ne sont pas réellement séparés ; la membrane n'est pas fendue comme elle le paraît, elle est seulement pliée, et elle forme une petite gouttière, à l'origine de laquelle se trouve l'ouverture de chacune des narines : la partie de la membrane qui est au-dessous de celle qui ressemble à un fer de lance est saillante au-dessus de la lèvre et sur les côtés du museau, où il se trouve une éminence qui est formée par la peau, et qui semble servir de base pour appuyer les petits lobes du trèfle. Le museau est large ; il y a sur le devant de la lèvre inférieure une figure triangulaire marquée par une peau grenue ; les oreilles sont grandes et ont sur le côté externe une longue échancrure, qui commence auprès de la pointe ; il y a un petit oreillon pointu. La membrane des ailes s'étend de neuf lignes plus loin que la queue, qui est très-courte. Le poil de tout le corps et la membrane des ailes et de la queue ont une couleur brune, foncée ou noirâtre : cette chauve-souris a trois pouces sept lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et un pied sept pouces d'envergure.

Les dents sont au nombre de trente-deux, comme celles de la noctule, de la sérotine, de la barbastelle, de la roussette et de la rougette ; il y quatre incisives, deux canines et dix mâchelières à chaque mâchoire ; les deux incisives supérieures du milieu sont beaucoup plus grandes et plus larges que les autres, qui sont très-petites, de même que les quatre du dessous ; les deux premières mâchelières de chaque côté sont petites, les trois autres sont grosses. Quoiqu'il y ait cinq chauves-souris qui aient trente-deux dents, comme le *fer-de-lance*, cependant celle-ci diffère des cinq autres par la situation et la figure des dents ; il n'y a que la roussette et la rougette qui aient, comme le *fer-de-lance*, quatre incisives à chaque mâchoire ; mais elles ont douze mâchelières à la mâchoire du dessous, et seulement huit à celle du dessus ; tandis que dans le *fer-de-lance*, il y en a dix à chacune des mâchoires.

La chauve-souris *fer-de-lance* a beaucoup de rapport à celle qui a été décrite dans cet ouvrage, sous le nom de *fer-à-cheval*, et à celle dont j'ai donné la description dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, sous le nom de *feuille*. Ces trois chauves-souris ont des membranes saillantes à l'endroit du nez ; mais il y a de grandes différences dans la figure de ces membranes : celle de la *feuille* est en forme de plaque ovale posée verticalement, elle ressemble à une feuille ; c'est pourquoi j'en ai donné le nom à cette chauve-souris ; elle est fort étendue à proportion de la grandeur de l'animal, elle a huit lignes de longueur et six de largeur, et la chauve-souris n'a que deux pouces un quart de longueur, prise depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; les oreilles sont près de deux fois aussi longues que la membrane du nez, elles se touchent l'une l'autre par leur bord interne, depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur ; elles ont un oreillon qui est fort étroit et pointu à l'extrémité, et qui n'a que la moitié de la longueur de l'oreille ; cette chauve-souris n'a point de queue ; son poil est d'une belle couleur cendrée, avec quelques teintes de jaunâtre ; elle m'a été communiquée par M. Adanson, qui l'a apportée du Sénégal : elle ressemble à la chauve-souris *fer-à-cheval* par le nombre et la situation des dents, et principalement en ce qu'elle n'a point de dents incisives supérieures ; ces deux chauves-souris diffèrent du *fer-de-lance* par ce caractère et par le nombre des dents.

J'ai vu une autre chauve-souris du Sénégal, qui manque de dents incisives supérieures, comme le *fer-à-cheval* et la *feuille* : mais elle a deux dents mâchelières de plus à la mâchoire du dessus, et en tout vingt-huit dents. Elle est à peu près de même grandeur que la chauve-souris *fer-à-cheval*; elle a le museau large et allongé, les oreilles de médiocre grandeur, et un oreillon fort court, très-large et arrondi; le dessus du corps a une couleur brune, et le dessous est mêlé de brun moins foncé et de couleur cendrée ; le bout de la queue est dégagé de la membrane, comme dans la chauve-souris dont j'ai donné la description dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, *année* 1759, sous le nom de *marmotte volante*, avec la description d'une autre chauve-souris, que j'ai nommée *rat-volant*, dont il n'a pas encore été fait mention dans cette histoire naturelle; elle m'a aussi été communiquée par M. Adanson, qui l'a apportée du Sénégal ; elle est à peu près de même grandeur que la noctule ; elle a le museau court et gros, les oreilles larges, et un oreillon très-petit ; le dessus

du corps est brun; le dessous est mêlé de blanc sale et de fauve; la membrane des ailes et de la queue a des teintes de brun et de gris; le bout de la queue est dégagé de la membrane; les dents sont au nombre de vingt-six, il y a deux incisives et deux canines à chaque mâchoire, huit mâchelières à la mâchoire du dessus, et dix à celle du dessous.

—

ADDITION A L'ARTICLE DES CHAUVES-SOURIS.

M. Pallas, qui nous a donné des descriptions de deux chauves-souris qu'il regarde comme nouvelles, et dont j'ai cru devoir faire copier les figures, avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Seba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, et qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauves-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, et qu'il appelle *céphalote*, laquelle est en effet différente de toutes les chauves-souris que nous avons décrites dans notre ouvrage: voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent inconnue des naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser, à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer parce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus.

Il appelle cette chauve-souris céphalote, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauves-souris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents, qui ont quelque ressemblance avec les dents des souris ou même des hérissons, paraissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie; les dents canines, dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents; et dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, et les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris.

Je crois devoir rapporter ici une table du nombre et de l'ordre des dents dans les espèces de chauves-souris, et qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux par cette table, que la chauve-souris céphalote, et une autre dont je parlerai tout à l'heure, sous le nom de *chauve-souris-musaraigne*, sont de nouvelles espèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS des CHAUVES-SOURIS.	INCISIVES supérieures.	INCISIVES inférieures.	MACHELIÈRES supérieures.	MACHELIÈRES inférieures.	CANINES.	TOTAL.
Le fer-à-cheval	0	4	8	10	4	26
La feuille	0	4	8	10	4	26
Le rat-volant	2	2	8	10	4	26
Le mulot-volant	2	2	8	10	4	26
La marmotte-volante	2	6	8	8	4	28
Le lérot-volant	0	4	10	10	4	28
Le campagnol-volant	4	6	8	8	4	30
La noctule	4	6	8	10	4	32
La sérotine	4	6	8	10	4	32
Le chien-volant	4	4	8	12	4	32
La roussette	4	4	8	12	4	32
La pipistrelle	4	6	10	10	4	34
L'oreillard	4	6	10	12	4	36
La chauve-souris	4	6	12	12	4	38
Le muscardin-volant	4	6	12	12	4	38
Le fer-de-lance	4	4	10	10	4	32
La céphalote	2	0	6	10	4	22
La chauve-souris musaraigne	4	4	6	6	4	24

La queue de cette chauve-souris céphalote n'est pas longue; elle est, dit M. Pallas, située sous la membrane entre les deux cuisses. La forme des narines est un caractère par lequel on peut distinguer, au premier coup d'œil, cette chauve-souris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux diffère aussi de celle des autres chauves-souris; la poitrine a une plus grande amplitude, et ressemble plus que dans aucune autre espèce à la poitrine des oiseaux.

On peut voir la description détaillée des parties extérieures et intérieures de cet animal dans l'ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

	p.	p.	l.
Envergure	1	2	6
Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue	0	3	9
Longueur de la tête	0	1	3
Largeur de la tête	0	0	9
Épaisseur de la tête	0	0	8
Longueur des oreilles	0	0	5
Largeur des oreilles	0	0	4
Longueur de l'humérus des ailes	0	1	8
Longueur de l'avant-bras	0	2	3
Longueur du fémur	0	0	7½
Longueur des jambes	0	0	9½
Longueur de la queue	0	10	0

	p.	p.	l.
Longueur de la partie de la queue au delà de la membrane	0	0	5½

La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas sous la dénomination de *Vespertilio soricinus*, ou chauve-souris-musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, et qui portent une feuille sur le nez ; mais c'est la plus petite espèce de ce genre ; elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caraïbes et à Surinam. Il paraît que la figure en a été donnée par Edwards. Cette chauve-souris a le museau plus long et plus menu que les autres, et c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par sa structure. Le mâle et la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

	p.	p.	l.
Envergure	0	8	5
Longueur de l'animal jusqu'à la queue	0	2	1
Longueur de la tête	0	0	11
Largeur de la tête	0	0	5
Longueur de la feuille au-dessus du nez	0	0	2
Longueur des oreilles	0	0	4½
Longueur du lobe interne de l'oreille	0	0	2
Largeur de l'oreille	0	0	4
Longueur de l'humérus	0	1	0
Longueur de l'avant-bras	0	1	4
Longueur du fémur	0	0	6
Longueur des jambes	0	0	6
Longueur des pieds avec les ongles	0	0	6½

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la description des parties extérieures et intérieures de cet animal, que ce savant naturaliste a faite avec beaucoup de soin et de précision.

—

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DES CHAUVES-SOURIS.

—

LA GRANDE SÉROTINE

DE LA GUIANE.

Il nous a été apporté une grande chauve-souris de Cayenne, et qui nous paraît assez différente de celle dont nous avons donné la description sous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre espèce, quoique toutes deux se trouvent dans le même pays. C'est à celle que nous avons appelée *sérotine* de notre climat, que cette grosse chauve-souris de la Guiane ressemble le plus ; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur, la sérotine n'ayant que deux pouces sept lignes, au lieu que cette chauve-souris de la Guiane a cinq pouces huit lignes de longueur ; elle a cependant le museau plus long, et la tête d'une forme plus allongée et moins couverte de poils au sommet, que celle de la sérotine : les oreilles paraissent aussi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, sur neuf lignes d'ouverture à la base ; en sorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur et de l'éloignement des climats, cette chauve-souris de la Guiane ne peut pas être regardée comme une variété dans l'espèce de la sérotine. Cependant, comme elle ressemble beaucoup plus à la sérotine qu'à aucune autre chauve-souris, nous l'avons désignée par le nom de *la grande sérotine de la Guiane*, afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire et des autres chauves-souris de ces climats éloignés.

Elle avait, avant d'être desséchée, près de deux pieds d'envergure, et elle est très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauves-souris se rassembler en nombre le soir, et voltiger dans les endroits découverts, surtout au-dessus des prairies ; les tette-chèvres ou engoulevents se mêlent avec ces légions de chauves-souris, et quelquefois ces troupes mêlées d'oiseaux et de quadrupèdes volants sont si nombreuses et si serrées, que l'horizon en paraît couvert.

Cette grande sérotine a les poils du dessus du corps d'un roux marron ; les côtés du corps d'un jaune clair. Sur le dos, le poil est long de quatre lignes ; mais, sur le reste du corps, il est un peu moins long que celui des sérotines de l'Europe ; il est très-court et d'un blanc sale sous le ventre, ainsi que sur le dedans des jambes : les ongles sont blancs et crochus. L'envergure des membranes qui lui servent d'ailes est d'environ dix-huit pouces ; ces membranes sont de couleur noirâtre, ainsi que la queue.

—

DU VAMPIRE.

M. Roume de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au sujet de la grande chauve-souris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux observateur confirment tout ce que nous avions dit et pensé d'abord sur les blessures que fait le vampire, et sur la manière particulière dont il suce le sang, et dont se fait l'excoriation de la peau dans ces blessures. J'en avais, pour ainsi dire, deviné la mécanique : cependant, l'amour de la vérité et l'attention scrupuleuse à rapporter tout ce qui peut servir à l'éclaircir, m'avaient porté à donner sur ce sujet des témoignages qui semblaient contredire mon opinion ; mais j'ai vu qu'elle était bien fondée, et que MM. de Saint-Laurent et Gauthier ont observé tout ce que j'avais présumé sur la manière dont ces animaux font des plaies sans douleur, et peuvent sucer le sang jusqu'à épuiser le corps d'un homme ou d'un animal, et les faire mourir.

LA GRANDE CHAUVE-SOURIS.

FER-DE-LANCE DE LA GUIANE.

Cette chauve-souris mâle, envoyée de Cayenne par M. de la Borde, est très-commune à la Guiane : elle est assez grande, ayant quatre pouces du bout du museau à l'anus ; ses ailes ont d'envergure seize pouces quatre lignes. Un poil assez serré couvre tout le corps, la tête et les côtés ; la membrane des ailes est noirâtre et garnie d'un petit poil ras. Elle diffère des chauves-souris communes en ce qu'elle n'a point de queue : les oreilles sont doites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, et sans oreillon. Au-dessus de la lèvre supérieure est la membrane saillante en forme d'un fer de lance, dont le bord est concave à la partie inférieure, et qui diffère par là de celle du fer-de-lance, dont les larges rebords ressemblent à un fer à cheval : cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-souris est très-doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine et sur le ventre, où cette couleur est un peu grisâtre ; les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	p.	l.
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'à l'occiput	1	5
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	6½
Distance de l'œil entre l'angle postérieur et l'oreille	0	5½
Longueur des oreilles	0	7½
Distance entre la base des deux oreilles	0	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	5	5
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	1	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	6½
Longueur totale de l'aile	8	11
Largeur la plus grande du poignet aux échancrures	2	10

Cette espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval, avec laquelle elle a beaucoup de rapports ; et le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne, qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

LE MOLOSSE AMPLEXICAUDE.

Cette chauve-souris, dont la longueur, du bout du museau à l'anus, est de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde. Elle est commune dans la Guiane, et généralement à peu près de la grosseur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauves-souris, les yeux petits, le bout du nez saillant, les joues allongées et aplaties sur les côtés ; le bout du nez est large ; la distance entre les deux naseaux est d'une ligne et demie ; la longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput, est de dix lignes. Les oreilles, qui sont aplaties sur les côtés, prennent du milieu du front en formant plusieurs plis, et s'étendent sur les joues en s'aplatissant sur le conduit auditif ; l'oreillon, qui est placé au-devant de ce conduit, est petit, large et rond à son extrémité. Cette forme écrasée qu'ont les oreilles, et le rebord supérieur qui est saillant, donnent à cette chauve-souris un caractère qui la distingue de toutes les autres espèces. Mais un caractère qui lui est encore propre, c'est d'avoir les ailes très-longues et fort étroites ; elles ont quinze pouces deux

lignes d'envergure; chaque aile a sept pouces de longueur sur deux pouces à sa plus grande largeur. L'os du bras paraît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauves-souris, ce qui balance la grande longueur des ailes. La membrane des ailes, qui couvre les jambes et la queue, est de couleur brune ou grisâtre. La queue, enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle est étroite et terminée par un petit crochet.

Le poil sur le corps a deux lignes et demie de longueur; sa couleur est d'un brun-marron foncé ou noirâtre, qui s'étend sur la tête; la couleur est moins foncée sous le ventre, et cendrée sur les côtés : la face et les oreilles sont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues et les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire supérieure n'a point d'incisives; il y a, de chaque côté, une grande canine et une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites incisives qui se touchent; les deux canines d'en bas finissent en pointe, et leur côté présente un sillon, dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.

Le nombre de ces dents incisives, ainsi que la forme des oreilles, empêche qu'on ne les confonde avec les chauves-souris déjà décrites par les naturalistes, et dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire supérieure sans incisives, et la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents incisives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage, sous le nom de *vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'en bas; et ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives qui garnissent la mâchoire inférieure de la chauve-souris dont il est ici question, sont très-petites et divisées en deux, de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

LE LOIR.

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Nous connaissons trois espèces de loirs, qui, comme la marmotte, dorment pendant l'hiver : le loir, le lérot et le muscardin. Le loir est le plus gros des trois, le muscardin est le plus petit. Plusieurs auteurs ont confondu l'une de ces espèces avec les deux autres, quoiqu'elles soient toutes trois très-distinctes, et par conséquent très-aisées à reconnaître et à distinguer Le loir est à peu près de la grandeur de l'écureuil; il a, comme lui, la queue couverte de longs poils : le lérot n'est pas si gros que le rat; il a la queue couverte de poils très-courts, avec un bouquet de poils longs à l'extrémité : le muscardin n'est pas plus gros que la souris; il a la queue couverte de poils plus longs que le lérot, mais plus courts que le loir, avec un gros bouquet de longs poils à l'extrémité. Le lérot diffère des deux autres par les marques noires qu'il a près des yeux; et le muscardin, par la couleur blonde de son poil sur le dos. Tous trois sont blancs ou blanchâtres sous la gorge et le ventre; mais le lérot est d'un assez beau blanc, le loir n'est que blanchâtre, et le muscardin est plutôt jaunâtre que blanc dans toutes les parties inférieures.

C'est improprement que l'on dit que ces animaux dorment pendant l'hiver : leur état n'est point celui d'un sommeil naturel; c'est une torpeur, un engourdissement des membres et des sens, et cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces animaux ont si peu de chaleur intérieure, qu'elle n'excède guère celle de la température de l'air. Lorsque la chaleur de l'air est, au thermomètre, de dix degrés au-dessus de la congélation, celle de ces animaux n'est aussi que de dix degrés. Nous avons plongé la boule d'un petit thermomètre dans le corps de plusieurs lérots vivants; la chaleur de l'intérieur de leur corps était à peu près égale à la température de l'air; quelquefois même le thermomètre plongé, et, pour ainsi dire, appliqué sur le cœur, a baissé d'un demi-degré ou d'un degré, la température de l'air étant à onze. Or, l'on sait que la chaleur de l'homme, et de la plupart des animaux qui ont de la chair et du sang, excède en tout temps trente degrés : il n'est donc pas étonnant que ces animaux, qui ont si peu de chaleur en comparaison des autres, tombent dans l'engourdissement dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air; et cela arrive lorsque le thermomètre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au dessus de la congélation. C'est là la vraie cause de l'engourdissement de ces animaux; cause

que l'on ignorait, et qui cependant s'étend généralement sur tous les animaux qui dorment pendant l'hiver : car nous l'avons reconnue dans les loirs, dans les hérissons, dans les chauves-souris ; et, quoique nous n'ayons pas eu occasion de l'éprouver sur la marmotte, je suis persuadé qu'elle a le sang froid, comme les autres, puisqu'elle est, comme eux, sujette à l'engourdissement pendant l'hiver.

Cet engourdissement dure autant que la cause qui le produit, et cesse avec le froid : quelques degrés de chaleur au-dessus de dix ou onze suffisent pour ranimer ces animaux ; et, si on les tient pendant l'hiver dans un lieu bien chaud, ils ne s'engourdissent point du tout ; ils vont et viennent, ils mangent et dorment seulement de temps en temps, comme tous les autres animaux. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se serrent et se mettent en boule pour offrir moins de surface à l'air et se conserver un peu de chaleur : c'est ainsi qu'on les trouve en hiver dans les arbres creux, dans les trous des murs exposés au midi ; ils y gisent en boule, et sans aucun mouvement, sur de la mousse et des feuilles. On les prend, on les tient, on les roule sans qu'ils remuent, sans qu'ils s'étendent ; rien ne peut les faire sortir de leur engourdissement qu'une chaleur douce et graduée : ils meurent lorsqu'on les met tout à coup près du feu ; il faut, pour les dégourdir, les en approcher par degrés. Quoique dans cet état ils soient sans aucun mouvement, qu'ils aient les yeux fermés, et qu'ils paraissent privés de tout usage des sens, ils sentent cependant la douleur lorsqu'elle est très-vive ; une blessure, une brûlure leur fait faire un mouvement de contraction et un petit cri sourd, qu'ils répètent même plusieurs fois : la sensibilité intérieure subsiste donc aussi bien que l'action du cœur et des poumons. Cependant il est à présumer que ces mouvements vitaux ne s'exercent pas dans cet état de torpeur avec la même force, et n'agissent pas avec la même puissance que dans l'état ordinaire ; la circulation ne se fait probablement que dans les plus gros vaisseaux, la respiration est faible et lente, les sécrétions sont très-peu abondantes, les déjections nulles : la transpiration est presque nulle aussi, puisqu'ils passent plusieurs mois sans manger, ce qui ne pourrait être, si dans ce temps de diète ils perdaient de leur substance autant, à proportion, que dans les autres temps où ils la réparent en prenant de la nourriture. Ils en perdent cependant, puisque dans les hivers trop longs ils meurent dans leurs trous. Peut-être aussi n'est-ce pas la durée, mais la rigueur du froid qui les fait périr ; car, lorsqu'on les expose à une forte gelée, ils meurent en peu de temps. Ce qui me fait croire que ce n'est pas la trop grande déperdition de substance qui les fait mourir dans les grands hivers, c'est qu'en automne ils sont excessivement gras, et qu'ils le sont encore lorsqu'ils se raniment au printemps : cette abondance de graisse est une nourriture intérieure, qui suffit pour les entretenir et pour suppléer à ce qu'ils perdent par la transpiration.

Au reste, comme le froid est la seule cause de leur engourdissement, et qu'ils ne tombent dans cet état que quand la température de l'air est au-dessous de dix ou onze degrés, il arrive souvent qu'ils se raniment même pendant l'hiver ; car il y a des heures, des jours, et même des suites de jours, dans cette saison, où la liqueur du thermomètre se soutient à douze, treize, quatorze, etc., degrés ; et, pendant ce temps doux les loirs sortent de leurs trous pour chercher à vivre, ou plutôt ils mangent les provisions qu'ils ont ramassées pendant l'automne, et qu'ils y ont transportées. Aristote a dit, et tous les naturalistes ont dit après Aristote, que les loirs passent tout l'hiver sans manger, et que, dans ce temps même de diète, ils deviennent extrêmement gras, que le sommeil seul les nourrit plus que les aliments ne nourrissent les autres animaux. Le fait non-seulement n'est pas vrai, mais la supposition même du fait n'est pas possible. Le loir, engourdi pendant quatre ou cinq mois, ne pourrait s'engraisser que de l'air qu'il respire. Accordons, si l'on veut (et c'est beaucoup trop accorder), qu'une partie de cet air se tourne en nourriture : en résultera-t-il une augmentation si considérable ? cette nourriture si légère pourra-t-elle même suffire à la déperdition continuelle qui se fait par la transpiration ? Ce qui a pu faire tomber Aristote dans cette erreur, c'est qu'en Grèce, où les hivers sont tempérés, les loirs ne dorment pas continuellement, et que, prenant de la nourriture, peut-être abondamment, toutes les fois que la chaleur les ranime, il les aura trouvés très-gras, quoique engourdis. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils sont gras en tout temps, et plus gras en automne qu'en été : leur chair est

assez semblable à celle du cochon d'Inde. Les loirs faisaient partie de la bonne chère chez les Romains ; ils en élevaient en quantité. Varron donne la manière de faire des garennes de loirs, et Apicius celle d'en faire des ragoûts. Cet usage n'a point été suivi, soit qu'on ait eu du dégoût pour ces animaux, parce qu'ils ressemblent aux rats, soit qu'en effet leur chair ne soit pas de bien bon goût. J'ai ouï dire à des paysans qui en avaient mangé, qu'elle n'était guère meilleure que celle du rat d'eau. Au reste, il n'y a que le loir qui soit mangeable ; le lérot a la chair mauvaise et d'une odeur désagréable.

Le loir ressemble assez à l'écureuil par les habitudes naturelles ; il habite, comme lui, les forêts ; il grimpe sur les arbres, saute de branche en branche, moins légèrement à la vérité que l'écureuil, qui a les jambes plus longues, le ventre bien moins gros, et qui est aussi maigre que le loir est gras : cependant ils vivent tous deux des mêmes aliments ; de la faîne, des noisettes, de la châtaigne, d'autres fruits sauvages, font leur nourriture ordinaire. Le loir mange aussi de petits oiseaux qu'il prend dans les nids. Il ne fait point de bauge au-dessus des arbres comme l'écureuil, mais il se fait un lit de mousse dans le tronc de ceux qui sont creux : il se gîte aussi dans les fentes des rochers élevés, et toujours dans des lieux secs ; il craint l'humidité, boit peu, et descend rarement à terre ; il diffère encore de l'écureuil en ce que celui-ci s'apprivoise, et que l'autre demeure toujours sauvage. Les loirs s'accouplent sur la fin du printemps ; ils font leurs petits en été ; les portées sont ordinairement de quatre ou de cinq : ils croissent vite, et l'on assure qu'ils ne vivent que six ans. En Italie, où l'on est encore dans l'usage de les manger, on fait des fosses dans les bois, que l'on tapisse de mousse, qu'on recouvre de paille, et où l'on jette de la faîne : on choisit un lieu sec à l'abri d'un rocher exposé au midi ; les loirs s'y rendent en nombre, et on les y trouve engourdis vers la fin de l'automne ; c'est le temps où ils sont les meilleurs à manger. Ces petits animaux sont courageux et défendent leur vie jusqu'à la dernière extrémité : ils ont les dents de devant très-longues et très-fortes ; aussi mordent-ils violemment : ils ne craignent ni la belette ni les petits oiseaux de proie ; ils échappent au renard, qui ne peut les suivre au-dessus des arbres : leurs plus grands ennemis sont les chats sauvages et les martes.

Cette espèce n'est pas extrêmement répandue : on ne la trouve point dans les climats très-froids, comme la Laponie, la Suède ; du moins les naturalistes du nord n'en parlent point ; l'espèce de loir qu'ils indiquent est le muscardin, la plus petite des trois. Je présume aussi qu'on ne les trouve pas dans les climats très-chauds, puisque les voyageurs n'ent font aucune mention. Il n'y a que peu ou point de loirs dans les pays découverts, comme l'Angleterre ; il leur faut un climat tempéré et un pays couvert de bois : on en trouve en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, en Allemagne, en Suisse, où ils habitent dans les forêts, sur les collines, et non pas au-dessus des hautes montagnes, comme les marmottes, qui, quoique sujettes à s'engourdir par le froid, semblent chercher la neige et les frimas.

—

LE LÉROT.

(LE LOIR LÉROT.)

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Le loir demeure dans les forêts, et semble fuir nos habitations ; le lérot au contraire habite nos jardins, et se trouve quelquefois dans nos maisons ; l'espèce en est aussi plus nombreuse, plus généralement répandue, et il y a peu de jardins qui n'en soient infestés. Ils se nichent dans les trous des murailles ; ils courent sur les arbres en espalier, choisissent les meilleurs fruits, et les entament tous dans le temps qu'ils commencent à mûrir : ils semblent aimer les pêches de préférence ; et, si l'on veut en conserver, il faut avoir grand soin de détruire les lérots. Ils grimpent aussi sur les poiriers, les abricotiers, les pruniers ; et, si les fruits doux leur manquent, ils mangent des amandes, des noisettes, des noix, et même des graines légumineuses : ils en transportent en grande quantité dans leurs retraites, qu'ils pratiquent en terre, surtout dans les jardins soignés, car dans les anciens vergers on les trouve souvent dans de vieux arbres creux ; ils se font un lit d'herbes, de mousse et de feuilles. Le froid les engourdit, et la chaleur les ranime. On en trouve quelquefois huit ou dix dans le même lieu, tous engourdis, tous resserrés en boule au milieu de leurs provisions de noix et de noisettes.

Ils s'accouplent au printemps, produisent en été, et font cinq ou six petits qui croissent promptement, mais qui cependant ne produisent eux-mêmes que dans l'année suivante. Leur chair n'est pas mangeable comme celle du loir; ils ont même la mauvaise odeur du rat domestique, au lieu que le loir ne sent rien; ils ne deviennent pas aussi gras, et manquent des feuillets graisseux qui se trouvent dans le loir, et qui enveloppent la masse entière des intestins. On trouve des lérots dans tous les climats tempérés de l'Europe, et même en Pologne, en Prusse; mais il ne paraît pas qu'il y en ait en Suède, ni dans les pays septentrionaux.

LE MUSCARDIN.

(LE LOIR MUSCARDIN.)

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Le muscardin est le moins laid de tous les rats; il a les yeux brillants, la queue touffue et le poil d'une couleur distinguée; il est plus blond que roux : il n'habite jamais dans les maisons, rarement dans les jardins, et se trouve, comme le loir, plus souvent dans les bois, où il se retire dans les vieux arbres creux. L'espèce n'en est pas, à beaucoup près, aussi nombreuse que celle du lérot : on trouve le muscardin presque toujours seul dans son trou, et nous avons eu beaucoup de peine à nous en procurer quelques-uns : cependant, il paraît qu'il est assez commun en Italie; que même il se trouve dans les climats du nord, puisque M. Linnæus l'a compris dans la liste qu'il a donnée des animaux de Suède : et, en même temps, il semble qu'il ne se trouve point en Angleterre; car M. Ray, qui l'avait vu en Italie, dit que le petit *rat dormeur*, qui se trouve en Angleterre, n'est pas roux sur le dos comme celui d'Italie, et qu'il pourrait bien être d'une autre espèce. En France, il est le même qu'en Italie, et nous avons trouvé qu'Aldrovande l'avait bien indiqué : mais cet auteur ajoute qu'il y en a deux espèces en Italie, l'une rare dont l'animal a l'odeur du musc, l'autre plus commune dont l'animal n'a point d'odeur; et qu'à Bologne on les appelle tous deux muscardins, à cause de leur ressemblance, tant par la figure que par la grosseur. Nous ne connaissons que l'une de ces espèces, et c'est la seconde; car notre muscardin n'a point d'odeur, ni bonne ni mauvaise. Il manque, comme le lérot, des feuillets graisseux qui enveloppent les intestins dans le loir : aussi ne devient-il pas si gras; et, quoiqu'il n'ait point de mauvaise odeur, il n'est pas bon à manger.

Le muscardin s'engourdit par le froid, et se met en boule comme le loir et le lérot; il se ranime, comme eux, dans les temps doux, et fait aussi provision de noisettes et d'autres fruits secs. Il fait son nid sur les arbres, comme l'écureuil; mais il le place ordinairement plus bas, entre les branches d'un noisetier, dans un buisson, etc. Le nid est fait d'herbes entrelacées; il a environ six pouces de diamètre, et n'est ouvert que par le haut. Bien des gens de la campagne m'ont assuré qu'ils avaient trouvé de ces nids dans des bois taillis, dans des haies, qu'ils sont environnés de feuilles et de mousse, et que dans chaque nid il y avait trois ou quatre petits. Ils abandonnent le nid dès qu'ils sont grands, et cherchent à se gîter dans le creux ou sous le tronc des vieux arbres; et c'est là qu'ils reposent, qu'ils font leur provision, et qu'ils s'engourdissent.

LE SURMULOT.

(LE RAT SURMULOT.)

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Nous donnons le nom de surmulot à une nouvelle espèce de mulot, qui n'est connue que depuis quelques années. Aucun naturaliste n'a parlé de cet animal, à l'exception de M. Brisson, qui, le comprenant dans le genre des rats, l'a appelé *rat des bois*. Mais, comme il diffère autant du rat que le mulot ou la souris, qui ont leurs noms propres, il doit avoir aussi un nom particulier, *surmulot*, comme qui dirait gros, grand mulot, auquel en effet il ressemble plus qu'au rat par la couleur et par les habitudes naturelles. Le surmulot est plus fort et plus méchant que le rat; il a le poil roux, la queue extrêmement longue et sans poil, l'épine du dos arquée comme l'écureuil, et le corps beaucoup plus épais, des moustaches comme le chat. Ce n'est que depuis neuf ou dix ans que cette espèce s'est répandue dans les environs de Paris. L'on ne sait d'où ces animaux sont venus, mais ils ont prodigieusement multiplié; et l'on n'en

sera pas étonné, lorsqu'on saura qu'ils produisent ordinairement douze ou quinze petits, souvent seize, dix-sept, dix-huit, et même jusqu'à dix-neuf. Les endroits où ils ont paru pour la première fois, et où ils se sont bientôt fait remarquer par leurs dégâts, sont Chantilly, Marly-la-Ville et Versailles. M. Leroy, inspecteur du parc, a eu la bonté de nous en envoyer en grande quantité, vivants et morts ; il nous a même communiqué les remarques qu'il a faites sur cette nouvelle espèce. Les mâles sont plus gros, plus hardis et plus méchants que les femelles : lorsqu'on les poursuit et qu'on veut les saisir, ils se retournent et mordent le bâton ou la main qui les frappe : leur morsure est non-seulement cruelle, mais dangereuse ; elle est promptement suivie d'une enflure assez considérable, et la plaie, quoique petite, est longtemps à se fermer. Ils produisent trois fois par an : ainsi, deux individus de cette espèce en font, tout au moins, trois douzaines en un an. Les mères préparent un lit à leurs petits. Comme il y en avait quelques-unes de pleines dans le nombre de celles qu'on nous avait envoyées vivantes, et que nous les gardions dans des cages, nous avons vu les femelles, deux ou trois jours avant de mettre bas, ronger la planche de leur cage, en faire de petits copeaux en quantité, les disposer, les étendre, et ensuite les faire servir de lit à leurs petits.

Les surmulots ont quelques qualités naturelles qui semblent les rapprocher des rats d'eau : quoiqu'ils s'établissent partout, ils paraissent préférer le bord des eaux ; les chiens les chassent comme ils chassent les rats d'eau, c'est-à-dire avec un acharnement qui tient de la fureur. Lorsqu'ils se sentent poursuivis, et qu'ils ont le choix de se jeter à l'eau ou de se fourrer dans un buisson d'épines, à égale distance, ils choisissent l'eau, y entrent sans crainte, et nagent avec une merveilleuse facilité. Cela arrive surtout lorsqu'ils ne peuvent regagner leurs terriers ; car ils se creusent, comme les mulots, des retraites sous terre, ou bien ils se gîtent dans celles des lapins. On peut, avec les furets, prendre les surmulots dans leurs terriers ; ils les poursuivent comme des lapins, et semblent même les chercher avec plus d'ardeur.

Ces animaux passent l'été dans la campagne ; et, quoiqu'ils se nourrissent principalement de fruits et de grains, ils ne laissent pas aussi d'être très-carnassiers : ils mangent les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille ; et, quand ils entrent dans un poulailler, ils font comme le putois, ils en égorgent beaucoup plus qu'ils ne peuvent en manger. Vers le mois de novembre, les mères, les petits et tous les jeunes surmulots quittent la campagne et vont en troupe dans les granges, où ils font un dégât infini ; ils hachent la paille, consomment beaucoup de grains, et infectent le tout de leur ordure. Les vieux mâles restent à la campagne ; chacun d'eux habite seul dans son trou : ils y font, comme les mulots, provision pendant l'automne de gland, de faîne, etc. ; ils le remplissent jusqu'au bord, et demeurent eux-mêmes au fond du trou. Ils ne s'y engourdissent pas comme les loirs ; ils en sortent en hiver, surtout dans les beaux jours. Ceux qui vivent dans les granges en chassent les souris et les rats ; l'on a même remarqué, depuis que les surmulots se sont si fort multipliés aux environs de Paris, que les rats y sont beaucoup moins communs qu'ils ne l'étaient autrefois.

LE POUC.

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Rzaczynski fait mention d'un autre animal que les Russes appellent pouck ; il est plus grand que le rat domestique ; il a le museau oblong ; il creuse la terre, se fait un terrier, et dévaste aussi les jardins. Il y en avait en si grand nombre auprès de Surez en Volhynie, que les habitants furent obligés d'abandonner la culture de leurs jardins. Ce pouc pourrait bien être le même que Seba [1] nomme rat de Norwége, et dont il donne la description et la figure.

LE ZEMNI.

Famille des insectivores, genre taupe. (Cuvier.)

Il y a en Pologne et en Russie un autre animal, appelé ziemni ou zemni, qui est du même

[1] Mus ex Norvegiâ cinero-fuscus ; rostro gaudet suillo, capite longiusculo, brevibus latisque auriculis, promisso mystacis utrinque ad latera narium rigente ; dorsum ejus latum et incurvum est, abdomen pendulum, femora grossa, pedum digiti longi acutis unguibus ad fodiendum adaptatis ; talparum enim instar in erutis sub terrâ antris degit ; pilus ex diluto cinere fuscus est ; Seba, vol. II, pag. 64, fig., t. 63, fig. 5.

genre que le zisel, mais qui est plus grand, plus fort et plus méchant : il est un peu plus petit qu'un chat domestique ; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles courtes et arrondies : quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure ; les pieds très-courts et couverts de poils, divisés en cinq doigts et ornés d'ongles courbes ; le poil mollet, court et de couleur de gris-de-souris ; la queue médiocrement grande ; les yeux aussi petits et aussi cachés que ceux de la taupe. Rzaczynski a appelé cet animal petit chien de terre (*canicula subterranea* : cet auteur me paraît être le seul qui ait parlé du zemni, qui néanmoins est fort commun dans quelques provinces du Nord [1]. Son naturel et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles du hamster et du zisel : il mord dangereusement, mange avidement, et dévaste les moissons et les jardins ; il se fait un terrier ; il vit de grains, de fruits et de légumes, dont il fait des magasins dans sa retraite, où il passe tout le temps de l'hiver.

LA TAUPE
DU
CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

(LE PETIT RAT TAUPE DU CAP.)

Ordre des carnassiers, famille des insectivores, genre taupe. (Cuvier.)

On trouve une taupe au cap de Bonne-Espérance, et dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet. Cette taupe ressemble assez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux, qu'elle a très-petits, par les oreilles, qui ne sont point apparentes, et par la queue, qu'il faut chercher dans le poil, et qui est à peu près de la même longueur que celle de notre taupe ; mais elle en diffère par la tête, qu'elle a plus grosse, et par le museau, qui ressemble à celui du cochon-d'Inde. Les pieds de devant sont aussi différents ; le poil du corps n'est pas noir, mais d'un brun minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil ; la queue est couverte de grands poils d'un jaune blanchâtre ; et en général le poil de cette taupe du Cap est plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainsi, l'on doit conclure de toutes ces différences que c'est une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une simple variété.

[1] Repartitur hoc animal in Podolia, Ukraina, Volhynia circà Suraz, Chodaki, Rienki, Mossezenica, Sezurowec et alibi; non raro cernitur ab agricolis ibidem vomeribus. Rzaczynski, Auctarium Poloniæ, pag. 325 et 326.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA TAUPE DU CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Depuis la publication de cet article, j'ai reçu de M. Allamand une description plus exacte de cette taupe du Cap, avec une figure faite sur l'animal vivant. Voici ce que cet habile naturaliste a publié cette année (1781) sur cet animal, que je n'avais guère pu qu'indiquer d'après MM. Sonnerat et de la Caille.

M. de Buffon a donné une figure de cette taupe, faite d'après une peau bourrée, qui lui a été donnée par M. Sonnerat, et il ne lui était pas possible d'en donner une meilleure, parce qu'un tel animal ne peut pas être transporté vivant en Europe ; mais cette figure représente si imparfaitement son original, que je n'ai pas hésité d'en donner une meilleure. M. Gordon m'en a envoyé le dessin.

Cette taupe ressemble à la taupe ordinaire par les habitudes et par la forme du corps ; mais aussi elle en diffère en des parties si essentielles, que M. de Buffon a eu raison de dire que c'était une espèce particulière, qui ne pouvait pas être regardée comme une simple variété. Sa longueur est de sept pouces, et son poil est d'un brun minime, qui devient plus foncé et presque noir sur la tête ; vers les côtés et sous le ventre, il est d'un blanc cendré ou bleuâtre.

La tête de cette taupe est presque aussi haute que longue, et elle est terminée par un museau aplati, et non pas allongé comme celui de nos taupes : cependant elle a ceci de commun avec ces dernières, c'est que son museau ressemble à une espèce de boutoir, de couleur de chair, où l'on voit les ouvertures des narines, comme dans le cochon, mais qui n'avance point au delà des dents. La gueule est environnée d'une bande blanche de la largeur de quatre ou cinq lignes, qui passe au-dessus du museau, il en part quelques longs poils blancs qui forment une espèce de moustache. Elle a à chaque mâchoire deux dents incisives fort longues, qui paraissent même quand la gueule est fermée ; celles d'en haut sont de la longueur de

quatre lignes, et celles d'en bas de plus de six; ses yeux sont extrêmement petits et placés presque à égale distance du museau et des oreilles; ils occupent le centre d'une tache ovale blanche, dont ils sont environnés, ce qui fait qu'on n'a pas de peine à les trouver, comme dans nos taupes; ses oreilles n'ont point de conque qui paraisse en dehors, tout ce qu'on en voit extérieurement consiste dans l'orifice du canal auditif, qui est assez grand, et dont le rebord a un peu de saillie; cet orifice est aussi placé au milieu d'une tache blanche; enfin, il y a une troisième tache de la même couleur au-dessus de la tête; et c'est à cause de ces différentes taches, qu'on la nomme au Cap *blesmol* ou *taupe tachetée;* ses pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles; ils sont sans poils en dessus, mais ils en ont d'assez longs en dessous; ceux de devant sont faits comme ceux de derrière, et ils n'ont rien qui ressemble à ceux des taupes d'Europe, qui sont beaucoup plus grands que les pieds postérieurs; et dont la figure approche de celle d'une main dont la paume serait tournée en arrière.

Sa queue, qui ne surpasse pas sept ou huit lignes, est couverte de longs poils de la même couleur que ceux des côtés.

Ces taupes ressemblent encore aux nôtres par leurs habitudes; elles vivent sous terre: elles y creusent des galeries, et elles font beaucoup de mal aux jardins. M. Gordon a vu, fort avant dans l'intérieur du pays, une espèce beaucoup plus petite et de couleur d'acier; aussi lui en donne-t-on le nom: mais quant au reste elle était tout à fait semblable à celles que nous venons de décrire. Ce que nous en avons dit est une nouvelle preuve du peu d'attention que Kolbe a donné à ce qu'il a vu; en parlant de la taupe du Cap, voici comment il s'exprime:

« Il y a des taupes au Cap, et même en fort grande « quantité, qui ressemblent, à tous égards, à celles « que nous avons en Europe, ainsi je n'ai rien à « dire sur ce sujet; » il aurait donc pu se passer d'en faire un article, où il n'est question que du piége qu'on leur tend, en leur faisant tirer une corde qui fait partir un coup de fusil qui les tue, et même encore je doute qu'on se donne la peine de faire tant d'appareil pour un aussi petit animal que cette taupe; le piége paraît plutôt être tendu pour une autre taupe, dont il sera question dans l'article suivant, mais dont Kolbe n'aura connu que le nom, cependant il serait dangereux de prendre ces animaux avec la main, ils sont méchants et mordent bien fort.

M. de Buffon, dans l'article intéressant qu'il a donné de la taupe ordinaire, a remarqué que pour la dédommager du sens de la vue, dont elle est presque privée, la nature lui a accordé avec magnificence les organes qui servent à la génération. La taupe du Cap aurait besoin du même dédommagement, mais j'ignore si la nature a été si libérale à son égard.

Dans le journal d'un voyage entrepris par l'ordre du gouvernement du Cap, il est dit, dans une note de l'éditeur, que cette taupe ressemble plus au hamster qu'à tout autre animal de l'Europe. Je ne comprends pas où l'auteur de cette note trouve la ressemblance. Si l'on compare la figure que j'en donne ici avec celle du hamster, je doute qu'on trouve aucun rapport entre elles.

LA GRANDE TAUPE D'AFRIQUE.

(LE RAT TAUPE DES DUNES.

Une seconde espèce est la taupe du cap de Bonne-Espérance, dont nous venons de faire mention. Ces taupes d'Afrique, suivant M. l'abbé de la Caille, sont plus grosses que celles d'Europe, et si nombreuses dans les terres du Cap, qu'elles y forment des trous et des élévations en si grand nombre, qu'on ne peut les parcourir à cheval, sans courir risque de broncher à chaque pas.

LA GRANDE TAUPE DU CAP.

Nous ajouterons à toutes ces nouvelles espèces de taupes celle dont MM. Gordon et Allamand nous ont donné la description et la figure, sous la dénomination de *grande taupe du Cap* ou *taupe des Dunes*, et qui est en effet si grande et si grosse, en comparaison de toutes les autres, qu'on n'a pas besoin de lui donner un autre nom que celui de grande taupe, pour en distinguer et reconnaître aisément l'espèce.

Cet animal, dit M. Allamand, a été jusqu'à présent inconnu à tous les naturalistes, et vraisemblablement il l'aurait été encore longtemps, sans les soins toujours actifs de M. le capitaine Gordon, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir l'histoire naturelle par de nouvelles découvertes; c'est lui qui m'en a envoyé le dessin. Je nomme cet animal, avec les habitants du Cap, *la taupe des Dunes*, et c'est un peu malgré moi; je n'aime pas ces noms composés; et d'ailleurs celui de taupe lui convient encore moins qu'à la taupe du Cap, que j'ai décrite ci-devant. J'aurais souhaité de pouvoir lui donner le nom par lequel les Hottentots le désignent; mais

il est lui-même composé et fort dur à l'oreille, c'est celui de *kauw howba*, qui signifie *taupe hippopotame*. Les Hottentots l'appellent ainsi à cause de je ne sais quelle ressemblance qu'ils lui trouvent avec ce gros animal ; peut-être faut-il la chercher dans ses dents incisives, qui sont très-remarquables par leur longueur. Quoi qu'il en soit, s'il diffère de la taupe à quelques égards, il a aussi diverses affinités avec elle, et il n'y a point d'autre animal dont le nom lui convienne mieux.

Ces taupes habitent dans les Dunes qui sont aux environs du cap de Bonne-Espérance et près de la mer : on n'en trouve point dans l'intérieur du pays. Celle-ci était un mâle, dont la longueur, depuis le museau jusqu'à la queue, en suivant la courbure du corps, était d'un pied ; sa circonférence, prise derrière les jambes de devant, était de dix pouces, et de neuf devant les jambes de derrière ; la partie supérieure de son corps était blanchâtre, avec une légère teinte de jaune, qui se changeait en couleur grise sur les côtés et sous le ventre.

Sa tête n'était pas ronde comme celle de la taupe du Cap ; elle était allongée et elle se terminait par un museau plat, de couleur de chair, assez semblable au boutoir d'un cochon; ses yeux étaient fort petits, et ses oreilles n'étaient marquées que par l'ouverture du canal auditif, placée au milieu d'une tache ronde plus blanche que le reste du corps. Elle avait à chaque mâchoire deux dents incisives qui se montraient, quoique la gueule fût fermée ; celles d'en bas étaient fort longues, celles d'en haut étaient beaucoup plus courtes ; au premier coup d'œil il semblait qu'il y en eût quatre ; elles étaient fort larges, et chacune avait par devant un profond sillon qui la partageait en deux et la faisait paraître double ; mais par derrière elles étaient tout à fait unies. Ses dents molaires étaient au nombre de huit dans chaque mâchoire ; ainsi, avec les incisives elle avait vingt-deux dents en tout. Les inférieures avançaient un peu au-delà des supérieures : mais ce qu'elles offraient de plus singulier, c'est qu'elles étaient mobiles, et que l'animal pouvait les écarter ou les réunir à volonté : faculté qui ne se trouve dans aucun quadrupède qui me soit connu.

Sa queue était plate et de la longueur de deux pouces six lignes ; elle était couverte de longs poils qui, de même que ceux qui formaient ses moustaches, et ceux de dessous ses pattes, étaient raides comme des soies de cochon.

Il y avait à chaque pied cinq doigts, munis d'ongles fort longs et blanchâtres.

On voit, par cette description, que, si ces animaux surpassent de beaucoup les autres taupes en grandeur et en grosseur, ils leur ressemblent par les yeux et par les oreilles · mais il y a plus encore, ils vivent comme elles sous terre ; ils y font des trous profonds et de longs boyaux ; ils jettent la terre comme nos taupes en l'accumulant en de très-gros monceaux ; cela fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où ils sont ; souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces trous jusqu'aux genoux.

Il faut que ces taupes multiplient beaucoup, car elles sont très-nombreuses. Elles vivent de plantes et d'ognons, et par conséquent elles causent beaucoup de dommage aux jardins qui sont près des Dunes. On mange leur chair, et on la dit fort bonne.

Elles ne courent pas vite, et en marchant elles tournent leurs pieds en dedans, comme les perroquets ; mais elles sont très-expéditives à creuser la terre. Leur corps touche toujours le sol sur lequel elles sont : elles sont méchantes ; elles mordent très-fort, et il est dangereux de les irriter.

—

LE TUCAN.

Famille des insectivores, genre taupe. (Cuvier.)

Fernandez donne le nom de tucan à un petit quadrupède de la Nouvelle-Espagne, dont la grandeur, la figure et les habitudes naturelles approchent plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal : il me paraît que c'est le même qu'a décrit Seba, sous le nom de taupe rouge d'Amérique ; au moins les descriptions de ces deux auteurs s'accordent assez pour qu'on doive le présumer. Le tucan est peut-être un peu plus grand que notre taupe ; il est comme elle gros et charnu, avec des jambes si courtes, que le ventre tombe à terre : il a la queue courte, les oreilles petites et rondes, les yeux si petits, qu'ils lui sont, pour ainsi dire, inutiles ; mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui est d'un jaune roux, et par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds : il pourrait en différer encore, en ce que sa chair est bonne à manger, et qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti : il creuse à chaque fois un nouveau trou ; en sorte que, dans certaines terres qui lui conviennent, les trous que font ces animaux sont en si grand nombre et si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

LA MARMOTTE.

(LA MARMOTTE DES ALPES.)

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

De tous les auteurs modernes qui ont écrit sur l'histoire naturelle, Gessner est celui qui, pour le détail, a le plus avancé la science; il joignait à une grande érudition un sens droit et des vues saines: Aldrovande n'est guère que son commentateur, et les naturalistes de moindre nom ne sont que ses copistes. Nous n'hésiterons pas à emprunter de lui des faits au sujet des marmottes, animaux de son pays [1], qu'il connaissait mieux que nous, quoique nous en ayons nourri comme lui quelques-unes à la maison. Ce que nous avons observé se trouvant d'accord avec ce qu'il en dit, nous ne doutons pas que ce qu'il a observé de plus ne soit également vrai.

La marmotte, prise jeune, s'apprivoise plus qu'aucun animal sauvage, et presque autant que nos animaux domestiques; elle apprend aisément à saisir un bâton, à gesticuler, à danser, a obéir en tout à la voix de son maître. Elle est, comme le chat, antipathique avec le chien; lorsqu'elle commence à être familière dans la maison, et qu'elle se croit appuyée par son maître, elle attaque et mord en sa présence les chiens les plus redoutables. Quoiqu'elle ne soit pas tout à fait aussi grande qu'un lièvre, elle est bien plus trapue, et joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse. Elle a les quatre dents du devant des mâchoires assez longues et assez fortes pour blesser cruellement; cependant, elle n'attaque que les chiens, et ne fait mal à personne, à moins qu'on ne l'irrite. Si l'on n'y prend garde, elle ronge les meubles, les étoffes, et perce même le bois lorsqu'elle est renfermée. Comme elle a les cuisses très-courtes, et les doigts des pieds faits à peu près comme ceux de l'ours, elle se tient souvent assise, et marche, comme lui, aisément sur ses pieds de derrière; elle porte à sa gueule ce qu'elle saisit avec ceux de devant, et mange debout comme l'écureuil: elle court assez vite en montant, mais assez lentement en plaine; elle grimpe sur les arbres; elle monte entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines: et c'est des marmottes, dit-on, que les Savoyards ont appris à grimper pour ramoner les cheminées. Elles mangent de tout ce qu'on leur donne, de la viande, du pain, des fruits, des racines, des herbes potagères, des choux, des hannetons, des sauterelles, etc.; mais elles sont plus avides de lait et de beurre que de tout autre aliment. Quoique moins enclines que le chat à dérober, elles cherchent à entrer dans les endroits où l'on renferme le lait, et elles le boivent en grande quantité en marmottant, c'est-à-dire en faisant, comme le chat, une espèce de murmure de contentement. Au reste, le lait est la seule liqueur qui leur plaise; elles ne boivent que très-rarement de l'eau, et refusent le vin.

La marmotte tient un peu de l'ours et un peu du rat pour la forme du corps; ce n'est cependant pas l'*arctomys* ou le *rat-ours* des anciens, comme l'ont cru quelques auteurs, et entre autres Perrault. Elle a le nez, les lèvres et la forme de la tête comme le lièvre, le poil et les ongles du blaireau, les dents du castor, la moustache du chat, les yeux du loir, les pieds de l'ours, la queue courte et les oreilles tronquées. La couleur de son poil sur le dos est d'un roux brun, plus ou moins foncé: ce poil est assez rude, mais celui du ventre est roussâtre, doux et touffu. Elle a la voix et le murmure d'un petit chien lorsqu'elle joue ou quand on la caresse; mais lorsqu'on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle fait entendre un sifflet si perçant et si aigu, qu'il blesse le tympan. Elle aime la propreté, et se met à l'écart, comme le chat, pour faire ses besoins; mais elle a, comme le rat, surtout en été, une odeur forte qui la rend très-désagréable; en automne, elle est très-grasse. Outre un très-grand épiploon, elle a, comme le loir, deux feuillets graisseux fort épais: cependant elle n'est pas également grasse sur toutes les parties du corps; le dos et les reins sont plus chargés que le reste d'une graisse ferme et solide, assez semblable à la chair des tétines du bœuf. Aussi la marmotte serait assez bonne à manger, si elle n'avait pas toujours un peu d'odeur, qu'on ne peut masquer que par des assaisonnements très-forts.

Cet animal, qui se plaît dans la région de la neige et des glaces, qu'on ne trouve que sur les plus hautes montagnes, est cependant sujet plus qu'un autre à s'engourdir par le froid. C'est ordinairement à la fin de septembre ou au commencement d'octobre qu'elle se recèle dans sa

[1] Gessner était Suisse; et c'est un des hommes qui font le plus d'honneur à la nation.

retraite, pour n'en sortir qu'au commencement d'avril. Cette retraite est faite avec précaution, et meublée avec art : elle est d'abord d'une grande capacité, moins large que longue, et très-profonde ; au moyen de quoi elle peut contenir une ou plusieurs marmottes sans que l'air s'y corrompe. Leurs pieds et leurs ongles paraissent être faits pour fouiller la terre ; et elles la creusent en effet avec une merveilleuse célérité; elles jettent au dehors, derrière elles, les déblais de leur excavation : ce n'est pas un trou, un boyau droit ou tortueux, c'est une espèce de galerie faite en forme d'Y grec, dont les deux branches ont chacune une ouverture, et aboutissent toutes deux à un cul-de-sac, qui est le lieu du séjour. Comme le tout est pratiqué sur le penchant de la montagne, il n'y a que le cul-de-sac qui soit de niveau : la branche inférieure de l'Y grec est en pente au-dessous du cul-de-sac; et c'est dans cette partie, la plus basse du domicile, qu'elles font leurs excréments, dont l'humidité s'écoule aisément au dehors : la branche supérieure de l'Y grec est aussi un peu en pente, et plus élevée que tout le reste; c'est par là qu'elles entrent et qu'elles sortent. Le lieu du séjour est non-seulement jonché, mais tapissé fort épais de mousse et de foin; elles en font ample provision pendant l'été : on assure même que cela se fait à frais ou travaux communs; que les unes coupent les herbes les plus fines, que d'autres les ramassent, et que tour à tour elles servent de voitures pour les transporter au gîte : l'une, dit-on, se couche sur le dos, se laisse charger de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue, et prennent garde en même temps que la voiture ne verse. C'est, à ce qu'on prétend, par ce frottement trop souvent réitéré, qu'elles ont presque toutes le poil rongé sur le dos. On pourrait cependant en donner une autre raison; c'est qu'habitant sous la terre, et s'occupant sans cesse à la creuser, cela seul suffit pour leur peler le dos. Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'elles demeurent ensemble et qu'elles travaillent en commun à leur habitation : elles y passent les trois quarts de leur vie; elles s'y retirent pendant l'orage, pendant la pluie, ou dès qu'il y a quelque danger ; elles n'en sortent même que dans les plus beaux jours, et ne s'en éloignent guère : l'une fait le guet, assise sur une roche élevée, tandis que les autres s'amusent à jouer sur le gazon, ou s'occupent à le couper pour en faire du foin; et, lorsque celle qui fait sentinelle aperçoit un homme, un aigle, un chien, etc., elle avertit les autres par un coup de sifflet, et ne rentre elle-même que la dernière.

Elles ne font pas de provisions pour l'hiver; il semble qu'elles devinent qu'elles seraient inutiles : mais, lorsqu'elles sentent les premières approches de la saison qui doit les engourdir, elles travaillent à fermer les deux portes de leur domicile, et elles le font avec tant de soin et de solidité, qu'il est plus aisé d'ouvrir la terre partout ailleurs que dans l'endroit qu'elles ont muré. Elles sont alors très-grasses ; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt livres : elles le sont encore trois mois après; mais peu à peu leur embonpoint diminue, et elles sont maigres sur la fin de l'hiver. Lorsqu'on découvre leur retraite, on les trouve resserrées en boule et fourrées dans le foin ; on les emporte tout engourdies; on peut même les tuer sans qu'elles paraissent le sentir : on choisit les plus grasses pour les manger, et les plus jeunes pour les apprivoiser. Une chaleur graduée les ranime, comme les loirs ; et celles qu'on nourrit à la maison, en les tenant dans des lieux chauds, ne s'engourdissent pas, et sont même aussi vives que dans les autres temps. Nous ne répéterons pas, au sujet de l'engourdissement de la marmotte, ce que nous avons dit à l'article du loir : le refroidissement du sang en est la seule cause, et l'on avait observé avant nous que dans cet état de torpeur la circulation était très-lente aussi bien que toutes les sécrétions, et que leur sang, n'étant pas renouvelé par un chyle nouveau, était sans aucune sérosité. Voyez *les Transactions philosophiques*, n. 397. Au reste, il n'est pas sûr qu'elles soient toujours et constamment engourdies pendant sept ou huit mois, comme presque tous les auteurs le prétendent. Leurs terriers sont profonds ; elles y demeurent en nombre ; il doit donc s'y conserver de la chaleur dans les premiers temps, et elles y peuvent manger de l'herbe qu'elles y ont amassée. M. Altmann dit même, dans son Traité sur les animaux de Suisse, que les chasseurs laissent les marmottes trois semaines ou un mois dans leur caveau, avant que d'aller troubler leur repos; qu'ils ont soin de ne point creuser lorsqu'il fait un temps doux, ou qu'il souffle un vent chaud ; que sans ces précautions les marmottes se réveillent, et creusent plus avant; mais

qu'en ouvrant leurs retraites dans le temps des grands froids, on les trouve tellement assoupies, qu'on les emporte facilement. On peut donc dire qu'à tous égards elles sont comme les loirs, et que, si elles sont engourdies plus longtemps, c'est qu'elles habitent un climat où l'hiver est plus long.

Ces animaux ne produisent qu'une fois l'an : les portées ordinaires ne sont que de trois ou quatre petits ; leur accroissement est prompt, et la durée de leur vie n'est que de neuf ou dix ans : aussi l'espèce n'en est ni nombreuse ni bien répandue. Les Grecs ne la connaissaient pas, ou du moins ils n'en ont fait aucune mention. Chez les Latins, Pline est le premier qui l'ait indiquée sous le nom de *mus alpinus*, rat des Alpes : et en effet, quoiqu'il y ait dans les Alpes plusieurs autres espèces de rats, aucune n'est plus remarquable que la marmotte, aucune n'habite comme elle les sommets des plus hautes montagnes : les autres se tiennent dans les vallons, ou bien sur la croupe des collines et des premières montagnes; mais il n'y en a point qui monte aussi haut que la marmotte. D'ailleurs, elle ne descend jamais des hauteurs, et paraît être particulièrement attachée à la chaîne des Alpes, où elle semble choisir l'exposition du midi et du levant, de préférence à celle du nord ou du couchant. Cependant il s'en trouve dans les Apennins, dans les Pyrénées et dans les plus hautes montagnes de l'Allemagne. Le *bobak* de Pologne [1], auquel M. Brisson [2], et, d'après lui, MM. Arnault de Nobleville et Salerne [3] ont donné le nom de *marmotte*, diffère de cet animal, non-seulement par les couleurs du poil, mais aussi par le nombre des doigts ; car il a cinq doigts aux pieds de devant : l'ongle du pouce paraît au dehors de la peau, et l'on trouve au dedans les deux phalanges de ce cinquième doigt, qui manque en entier dans la marmotte. Ainsi, le *bobak* ou marmotte de Pologne, le *monax* ou marmotte de Canada, le *cavia* ou marmotte de Bahama, et le *cricet* ou marmotte de Strasbourg, sont tous les quatre des espèces différentes de la marmotte des Alpes.

[1] Vid. Auctarium Hist. nat. Poloniæ, auth. Rzaczynski, pag. 327.

[2] Brisson, Reg. animal, pag. 165.

[3] Histoire naturelle des Animaux, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne. Paris, 1756. Ouvrage utile et où les faits sont rassemblés avec autant de soin que de discernement.

DESCRIPTION DE LA MARMOTTE.

Quoique la marmotte dorme pendant l'hiver, comme le loir, le lérot et le muscardin, elle diffère plus de ces animaux par la conformation des parties intérieures, que du rat, de la souris, du mulot, etc.; cependant elle diffère encore beaucoup de ceux-ci comme des autres par la figure extérieure. La marmotte a quelque rapport avec le lièvre et le lapin par le museau qui est court et gros, et par la forme de la tête qui est allongée et un peu arquée à l'endroit du front ; cependant, le front et le sommet de la tête sont plus larges et plus aplatis. Les yeux sont placés sur les côtés de la tête, comme ceux du lièvre ; la lèvre supérieure fait en quelque sorte le bec de lièvre, car elle est fendue en partie, et sillonnée jusqu'à la cloison des narines ; mais les oreilles sont bien différentes de celles du lièvre et du lapin, elles ont encore moins de longueur que celles des rats, à peine paraissent-elles au-dessus du poil, qui a peu de longueur sur la tête, excepté à l'endroit des joues, où il est beaucoup plus long : cette différence de longueur produit la fausse apparence du renflement de chaque côté de la tête. La lèvre du dessous est beaucoup plus courte que celle du dessus ; le cou a très-peu de longueur ; le corps est gros et fort étoffé ; la croupe est rabattue ; la queue a le plus souvent une direction horizontale en arrière, elle est garnie de longs poils : les jambes sont courtes, et le paraissent encore davantage, parce qu'elles ne sont jamais bien étendues, et que le carpe et le tarse portent en entier sur la terre. Les pieds de devant sont un peu tournés en dedans et n'ont que quatre doigts ; il y en a cinq dans les pieds de derrière, qui sont au contraire un peu tournés en dehors. Lorsque l'animal s'arrête et se repose, il se pelotonne en partie, le dos est fort arqué, la poitrine, le ventre et l'origine de la queue portent sur la terre, la tête est inclinée vers la poitrine, le museau touche les pieds de devant, et la queue est repliée du côté du corps. Souvent l'animal quitte en partie cette attitude, et lève la tête ; c'est alors qu'il paraît avoir quelque expression dans la physionomie, quoique son gros museau semble toujours indiquer la stupidité.

Le sommet de la tête, le dessus du cou, les épaules, le dos et les flancs de la marmotte qui a servi de sujet pour cette description étaient noirs, avec des teintes de gris et de cendré, parce qu'il y avait de deux sortes de poils, les uns plus longs, plus fermes et noirs, les autres plus courts, plus doux, et gris ou cendrés, qui étaient une espèce de duvet ; les côtés de la tête avaient les poils en partie gris et en partie noirâtres ; les oreilles étaient grises, le bout du museau, le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, les jambes de devant, le dessous

et les côtés de la poitrine, le ventre, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, et les quatre pieds avaient une couleur rousse, mêlée de noir, de gris, et même de cendré, parce que le duvet était cendré, et que les poils, fermes et longs, avaient du noir, du gris et du fauve. La croupe et la face extérieure de la cuisse et de la jambe étaient d'une couleur brune roussâtre ; les poils de la queue avaient une couleur noire avec du brun roussâtre dans quelques endroits ; ces poils n'étaient pas dans leur entier ; les plus longs poils se trouvaient au delà des épaules, et avaient un pouce et demi de longueur ; les ongles étaient longs, fort pointus et noirâtres ; il y avait de gros tubercules sous les pieds, trois derrière les doigts des pieds de devant, deux sous le carpe, l'un à côté de l'autre, et cinq sous le métatarse.

LE SOUSLICK.

(LE SOUSLIK OU ZISEL.)

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

On trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Wolga, et jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au campagnol par la figure ; il a comme lui la queue courte : mais ce qui le distingue du campagnol et de tous les autres rats, c'est que sa robe, qui est d'un gris fauve, est semée partout de petites taches d'un blanc vif et lustré ; ces petites taches n'ont guère qu'une ligne de diamètre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres ; elles sont plus apparentes et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête. M. Pennant, gentilhomme anglais, très-versé dans l'histoire naturelle, et qui connaît très-bien les animaux, a eu la bonté de me donner un de ses sousliks, qu'on lui avait envoyé d'Autriche, comme un animal inconnu des naturalistes, et qui n'avait point de nom dans ce pays ; je le reconnus pour être le même que celui dont j'avais une fourrure, et dont M. Sanchès[1] m'avait fourni la notice suivante : « Les rats que l'on « appelle *sousliks* se prennent en grand nombre « sur les barques chargées de sel, dans la ri- « vière de *Kama,* qui descend de *Solikamskie,* « où sont les salines, et vient tomber dans le « Wolga, au-dessus de la ville de Casan, au « confluent de *Teluschin :* le Wolga depuis « *Simbuski* jusqu'à *Somtof* est couvert de ces « bateaux de sel, et c'est dans les terres voisi- « nes de ces rivières, aussi bien que sur les ba- « teaux, qu'on prend ces animaux ; on leur a « donné le nom de *souslik,* qui veut dire *friand,* « parce qu'ils sont très-avides de sel. »

Nous donnons ici la figure de cet animal, qui nous manquait. M. le prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit sousliks, et de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivants jusqu'en France. Il s'adressa pour cela à M. le général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beausset, alors ambassadeur de France à la cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivants à Pétersbourg, après un long voyage depuis la Sibérie ; mais ils ont péri dans la traversée de Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avait recommandé de Sibérie de ne leur donner à manger que du blé et du chènevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourrait, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse, de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur ; elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre et cinq sorties : leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différents endroits, où, en temps d'été, ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées, ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin et du chanvre, qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès et d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramassent des graines de différentes herbes. En été, ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines et de jeunes

[1] R. Sanchès, ci-devant premier médecin de la cour de Russie.

souris. Pour peu qu'elles soient grosses, le souslik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gardent leurs provisions d'hiver, ils se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, et qui en sont distants de quelques pieds. Ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits; ils naissent aveugles et sans poil, et ne commencent à voir que quand le poil paraît. On ne sait pas au juste le temps de la gestation des femelles.

—

LE ZISEL.

LA MARMOTTE SOUSLIK.

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Quelques auteurs, entre autres M. Linnæus, ont douté si le *zisel* ou *ziesel*[1] (*citellus*), était un animal différent du hamster (*cricetus*) : il est vrai qu'ils se ressemblent à plusieurs égards, et qu'ils sont à peu près du même pays[2]; mais ils diffèrent néanmoins par un assez grand nombre de caractères pour que nous soyons convaincus qu'ils sont d'espèces réellement différentes. Le zisel est plus petit que le hamster; il a le corps long et menu comme la belette, au lieu que le hamster a le corps assez gros et ramassé comme le rat; il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil; le hamster, à la vérité, a les oreilles courtes, mais elles sont très-apparentes et fort larges. Le zisel est d'un gris plus ou moins cendré et d'une couleur uniforme; le hamster est marqué, de chaque côté sur l'avant du corps, de trois grandes taches blanches : ces différences, jointes à ce que ces deux animaux, quoique habitants des mêmes terres, ne se mêlent pas, et que les espèces subsistent séparées, suffisent pour qu'on ne puisse douter qu'elles soient en effet deux espèces différentes, et quoiqu'ils se ressemblent, en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, et les mêmes habitudes naturelles, comme celle de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, etc. D'ailleurs, ce qui n'aurait dû laisser aucun doute à des naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auraient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agricola, auteur exact et judicieux, dans son petit traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un et de l'autre, et les distingue si clairement, qu'il n'est pas possible de les confondre[1]. Ainsi nous pouvons donner pour certain que le hamster et le zisel sont deux animaux différents, et peut-être d'espèces aussi éloignées que celle de la belette l'est de celle du rat.

[1] Mus noricus, quem citellum appellant, in terræ cavernis habitat; ei corpus ut mustelæ domesticæ longum et tenue, cauda admodum brevis, color pilis ut cuniculorum quorumdam pilis, cinereus, sed obscurior. Sicut talpa caret auribus, sed non caret foraminibus quibus sonum ut avis recipit. Dentes habet muris dentium similes; ex hujus etiam pellibus quanquam non sint pretiosæ vestes solent confici. Georg. Agricolæ de animantibus subterraneis. Brasil. 1561, pag. 488.
Citellus, Mus noricus Agricolæ ein Zeisel. Shwenckfeld Theriotropheum Silesiæ. Lignicii, 1604, pag. 86.
Mus noricus vel citellus. Gessner. Hist. quad. pag. 737.

[2] *Nota.* Le hamster se trouve en Misnie, en Thuringe, dans le pays de Hanovre; le zisel, en Hongrie, en Autriche et en Pologne, où on l'appelle suset.

[1] Istius (viverræ scilicet) ferocitatis est etiam agri vastator et Cereris hostis hamster quem quidam cricetum nominant... Existit iracundus et mordax... In terræ cavernis habitat non aliter atque cuniculus, sed angustis, et idcirco pellis qua parte utrinque coxam tegit a pilis est nuda. Major paulo quàm domestica mustela existit, pedes habet admodum breves: pilis in dorso color est fere leporis, in ventre niger, in lateribus rutilus; sed utrinque latus maculis albis numero distinguitur. Suprema capitis pars ut etiam cervix, eumdem quem dorsum habet colorem; tempora rutila sunt, guttur est candidum. Caudæ quæ ad tres digitos transversos longa ut similiter leporis color. Pili autem sic inhærent cuti ut ex ea difficulter evelli possent. Ac cutis quidem à carne faciliùs avellitur quàm pili ex cute radicitus extrahantur, atque ob hanc causam et varietatem pelles ejus sunt pretiosæ. Georg. Agricol. de anim. subt., pag. 490.
Il suffit de comparer cette description du hamster avec celle que le même auteur donne du zisel, pour être très-convaincu que ces deux animaux sont fort différents l'un de l'autre.

—

LE JEVRASCHKA,

OU

LA MARMOTTE DE SIBÉRIE.

Famille des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

L'animal de Sibérie que les Russes appellent *jevraschka* est une espèce de marmotte, encore plus petite que le monax du Canada. Cette petite marmotte a la tête ronde et le museau écrasé; on ne lui voit point d'oreilles, et l'on ne peut même découvrir l'ouverture du conduit auditif qu'en détournant le poil qui le couvre. La longueur du corps, y compris la

tête, est tout au plus d'un pied: la queue n'a guère que trois pouces; elle est presque ronde auprès du corps, et ensuite elle s'aplatit, et son extrémité paraît tronquée. Le corps de cet animal est assez épais; le poil est fauve, mêlé de gris, et celui de l'extrémité de la queue est presque noir. Les jambes sont courtes; celles de derrière sont seulement plus longues que celles de devant. Les pieds de derrière ont cinq doigts et cinq ongles noirs et un peu courbés; ceux de devant n'en ont que quatre. Lorsqu'on irrite des animaux, ou seulement qu'on veut les prendre, ils mordent violemment, et font un cri aigu comme la marmotte; quand on leur donne à manger, ils se tiennent assis, et portent à leur gueule avec les pieds de devant. Ils se recherchent au printemps et produisent en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six; ils se font des terriers où ils passent l'hiver, et où la femelle met bas et allaite ses petits. Quoiqu'ils aient beaucoup de ressemblance et d'habitudes communes avec la marmotte, il paraît néanmoins qu'ils sont d'une espèce réellement différente; car dans les mêmes lieux, en Sibérie, il se trouve de vraies marmottes de l'espèce de celles de Pologne ou des Alpes, et que les Sibériens appellent *surok* [1], et l'on n'a pas remarqué que ces deux espèces se mêlent, ni qu'il y ait entre elles aucune race intermédiaire.

LE BOBAK.

L'on a donné le nom de *marmotte de Strasbourg* au hamster, et celui de *marmotte de Pologne* au bobak; mais autant il est certain que le hamster n'est point une marmotte, autant il est probable que le bobak en est une; car il ne diffère de la marmotte des Alpes que par les couleurs du poil; il est d'un gris moins brun ou d'un jaune plus pâle; il a aussi une espèce de pouce, ou plutôt un ongle aux pieds de devant; au lieu que la marmotte n'a que quatre doigts à ses pieds, et que le pouce lui manque. Du reste, elle lui ressemble en tout; ce qui peut faire présumer que ces deux animaux ne forment pas deux espèces distinctes et séparées. Il en est de même du *monax* ou *marmotte du Canada*, que quelques voyageurs ont appelé *siffleur;* il ne paraît différer de la marmotte que par la queue, qu'il a plus longue et plus garnie de poils. Le monax du Canada, le bobak de Pologne, et la marmotte des Alpes, pourraient donc n'être tous trois que le même animal, qui, par la différence des climats, aurait subi les variétés que nous venons d'indiquer. Comme cette espèce habite de préférence la région la plus haute et la plus froide des montagnes; comme on la trouve en Pologne, en Russie et dans les autres parties du nord de l'Europe, il n'est pas étonnant qu'elle se retrouve au Canada, où seulement elle est plus petite qu'en Europe [1]; et cela ne lui est pas particulier, car tous les animaux, qui sont communs aux deux continents, sont plus petits dans le nouveau que dans l'ancien.

LE MONAX,

OU

MARMOTTE DU CANADA.

(MARMOTTE MONAX.)

Cette espèce de marmotte me paraît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes et le bobak, ou marmotte de Pologne, en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête, qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue et moins fournie dans le monax que dans notre marmotte; en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada, comme une espèce voisine, plutôt que comme une simple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce l'animal dont parle le baron de la Hontan [2], et qu'il nomme siffleur. Il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada; qu'il approche du lièvre pour

[1] Les Tartares, dit Rubruquis, ont force marmottes ou lirons, qu'ils appellent sogur, qui s'assemblent vingt et trente ensemble dans une grande fosse, l'hiver, où ils dorment six mois durant; ils prennent force de ces bêtes-là. Voyages en Tartarie, page 25.—Ce sogur de Rubruquis doit être le même animal que le jevraschka de Gmelin, puisque l'autre marmotte s'appelle surok; ou bien l'auteur a pris surok pour sogur.

[1] La marmotte des Alpes et celle de Pologne (Bobak) ont un pied et demi depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le monax, ou marmotte de Canada, n'a que quatorze ou quinze pouces de longueur.

[2] Voyage du baron de la Hontan, tome I, pag. 95.

la grosseur; mais qu'il est plus court de corps, que la peau en est fort estimée, et qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en est pas bonne à manger. Il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux siffleurs, parce qu'ils sifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes sifflent de même et d'un ton très-aigu [1].

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

Les voyageurs russes ont trouvé, dans les terres du Kamtschatka, un animal qu'ils ont appelé marmotte, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication : ils disent seulement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarrures, au plumage varié d'un bel oiseau; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, et qu'il se nourrit de racines, de baies et de noix de cèdre (*Hist. gén. des Voy.*, t. XIX, p 253). Je dois observer que cette expression, *noix de cèdre*, présente une fausse idée; car le vrai cèdre porte des cônes, et les autres arbres, qu'on a désignés par le même nom de cèdre, portent des baies.

[1] Le Monax est une espèce de marmotte bien distincte, ainsi que l'a fait connaître M. F. Cuvier. Il habite le Canada seulement; et c'est à tort qu'on a confondu avec lui le *Cuniculus Bahamensis* de Catesby, qui est le *Capromys* de M. Desmarest. DESM. 1825.

L'OURS.

(L'OURS BRUN D'EUROPE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre ours. (Cuvier.)

Il n'y a aucun animal, du moins de ceux qui sont assez généralement connus, sur lequel les auteurs d'histoire naturelle aient autant varié que sur l'ours : leurs incertitudes, et même leurs contradictions sur la nature et les mœurs de cet animal, m'ont paru venir de ce qu'ils n'en ont pas distingué les espèces, et qu'ils rapportent quelquefois de l'une ce qui appartient à l'autre. D'abord, il ne faut pas confondre l'ours de terre avec l'ours de mer, appelé communément *ours blanc, ours de la mer Glaciale;* ce sont deux animaux très-différents, tant pour la forme du corps, que pour les habitudes naturelles; ensuite il faut distinguer deux espèces dans les ours terrestres, les bruns et les noirs [1], lesquels, n'ayant pas les mêmes inclinations, les mêmes appétits naturels, ne peuvent pas être regardés comme des variétés d'une seule et même espèce, mais doivent être considérés comme deux espèces distinctes et séparées. De plus, il y a encore des ours de terre qui sont blancs [2], et qui, quoique ressemblants par la couleur aux ours de mer, en diffèrent par tout le reste autant que les autres ours. On trouve ces ours blancs terrestres dans la grande Tartarie [3], en Moscovie, en Lithuanie et dans les autres provinces du nord. Ce n'est pas la rigueur du climat qui les fait blanchir pendant l'hiver, comme les hermines ou les lièvres; ces ours naissent blancs, et demeurent blancs en tout temps : il faudrait donc encore les regarder comme une quatrième espèce, s'il ne se trouvait aussi des ours à poil mêlé de brun et de blanc, ce qui désigne une race intermédiaire entre cet ours blanc terrestre et l'ours brun ou noir; par conséquent l'ours blanc terrestre n'est qu'une variété de l'une ou de l'autre de ces espèces.

On trouve dans les Alpes l'ours brun assez communément, et rarement l'ours noir, qui se trouve au contraire en grand nombre dans les forêts des pays septentrionaux de l'Europe et de l'Amérique. Le brun est féroce et carnassier; le noir n'est que farouche, et refuse constamment de manger de la chair. Nous ne pouvons pas en donner un témoignage plus net et plus récent que celui de M. du Pratz. Voici ce qu'il en dit dans son Histoire de la Louisiane [4]: « L'ours paraît [5] l'hiver dans la Louisiane, parce « que les neiges qui couvrent les terres du « nord, l'empêchant de trouver sa nourriture, « le chassent des pays septentrionaux; il vit de « fruits, entre autres de glands et de racines, « et ses mets les plus délicieux sont le miel et « le lait : lorsqu'il en rencontre, il se laisserait

[1] Nous comprenons ici sous la dénomination d'ours bruns ceux qui sont bruns, fauves, roux, rougeâtres; et par celle d'ours noirs, ceux qui sont noirâtres, aussi bien que tout à fait noirs.

[2] L'ours blanc d'Europe; c'est une variété albine de l'ours brun.

[3] Voyez Relation de la Grande-Tartarie. Amsterdam, 1737, in-12, pag. 8.

[4] Voyez l'Histoire de la Louisiane, par M. Lepage du Pratz, Paris, 1658, in-12, tome II, pag. 77 et suivantes.

[5] Il s'agit ici de l'ours noir, et non de l'ours brun.

« plutôt tuer que de quitter prise. Malgré la « prévention où l'on est que l'ours est carnas- « sier, je prétends, avec tous ceux de cette pro- « vince et des pays circonvoisins, qu'il ne l'est « nullement. Il n'est jamais arrivé que ces ani- « maux aient dévoré des hommes, malgré leur « multitude et la faim extrême qu'ils souffrent « quelquefois, puisque même, dans ce cas, ils « ne mangent point la viande de boucherie « qu'ils rencontrent. Dans le temps que je de- « meurais aux Natchés, il y eut un hiver si « rude dans les terres du nord, que ces ani- « maux descendirent en grande quantité; ils « étaient si communs, qu'ils s'affamaient les « uns les autres, et étaient très-maigres; la « grande faim les faisait sortir des bois qui bor- « dent le fleuve; on les voyait courir la nuit « dans les habitations, et entrer dans les cours « qui n'étaient pas bien fermées; ils y trou- « vaient des viandes exposées au frais, ils n'y « touchaient point, et mangeaient seulement « les grains qu'ils pouvaient rencontrer. C'était « assurément dans une pareille occasion, et dans « un besoin aussi pressant, qu'ils auraient dû « manifester leur fureur carnassière, si peu « qu'ils eussent été de cette nature. Ils n'ont ja- « mais tué d'animaux pour les dévorer; et pour « peu qu'ils fussent carnassiers, ils n'abandon- « neraient pas les pays couverts de neige, où « ils trouveraient des hommes et des animaux « à discrétion, pour aller au loin chercher des « fruits et des racines, nourriture que les bêtes « carnassières refusent de manger. » M. du Pratz ajoute dans une note que, depuis qu'il a écrit cet article, il a appris avec certitude que, dans les montagnes de Savoie, il y a deux sortes d'ours : les uns noirs, comme ceux de la Louisiane, qui ne sont point carnassiers; les autres rouges, qui sont aussi carnassiers que les loups. Le baron de la Hontan dit (*tome I de ses Voyages, page* 86) que les ours du Canada sont extrêmement noirs, et peu dangereux; qu'ils n'attaquent jamais les hommes, à moins qu'on ne tire dessus et qu'on ne les blesse. Et il dit aussi (*tome II, page* 40) que les ours rougeâtres sont méchants, qu'ils viennent effrontément attaquer les chasseurs, au lieu que les noirs s'enfuient.

Wormius a écrit[1] qu'on connaît trois ours en Norwége : le premier (*bressdiur*), très-grand, qui n'est pas tout à fait noir, mais brun, et qui n'est pas si nuisible que les autres, ne vivant que d'herbes et de feuilles d'arbres; le second (*ildgiersdiur*), plus petit, plus noir, carnassier, et attaquant souvent les chevaux et les autres animaux, surtout en automne; le troisième (*myrebiorn*) qui est le plus petit de tous, et qui ne laisse pas d'être nuisible. Il se nourrit, dit-il, de fourmis, et se plaît à renverser les fourmilières. On a remarqué (ajoute-t-il sans preuve) que ces trois espèces se mêlent, et produisent ensemble des espèces intermédiaires; que ceux qui sont carnassiers attaquent les troupeaux, foulent toutes les bêtes comme le loup, et n'en dévorent qu'une ou deux; que, quoique carnassiers, ils mangent des fruits sauvages; et que, quand il y a une grande quantité de sorbes, ils sont plus à craindre que jamais, parce que ce fruit acerbe leur agace si fort les dents, qu'il n'y a que le sang et la graisse qui puissent leur ôter cet agacement qui les empêche de manger. Mais la plupart de ces faits rapportés par Wormius me paraissent fort équivoques; car il n'y a point d'exemple que des animaux dont les appétits sont constamment différents, comme dans les deux premières espèces, dont les uns ne mangent que de l'herbe et des feuilles, et les autres de la chair et du sang, se mêlent ensemble et produisent une espèce intermédiaire. D'ailleurs, ce sont ici les ours noirs qui sont carnassiers, et les bruns qui sont frugivores; ce qui est absolument contraire à la vérité. De plus, le père Rzaczynski, Polonais, et M. Klein, de Dantzick, qui ont parlé des ours de leur pays, n'en admettent que deux espèces, les noirs et les bruns ou roux; et parmi ces derniers, des grands et des petits. Ils disent que les ours noirs sont les plus rares, que les bruns sont au contraire fort communs; que ce sont les ours noirs qui sont les plus grands et qui mangent les fourmis, et enfin que les grands ours bruns ou roux sont les plus nuisibles et les plus carnassiers. Ces témoignages, aussi bien que ceux de M. du Pratz et du baron de la Hontan, sont, comme l'on voit, tout à fait opposés à celui de Wormius que je viens de citer. En effet, il paraît certain que les ours rouges, roux ou bruns, qui se trouvent non-seulement en Savoie, mais dans les hautes montagnes, dans les vastes forêts, et dans presque tous les déserts de la terre, dévorent les animaux vivants, et mangent même les voiries les plus infectes. Les ours noirs n'habitent guère que les pays froids; mais

[1] Vid. Mus. Worm. pag. 318.

on trouve des ours bruns ou roux dans les climats froids et tempérés, et même dans les régions du midi. Ils étaient communs chez les Grecs; les Romains en faisaient venir de Libye pour servir à leurs spectacles : il s'en trouve à la Chine, au Japon, en Arabie, en Égypte, et jusque dans l'île de Java. Aristote parle aussi des ours blancs terrestres, et regarde cette différence de couleur comme accidentelle, et provenant, dit-il, d'un défaut dans la génération. Il y a donc des ours dans tous les pays déserts, escarpés ou couverts; mais on n'en trouve point dans les royaumes bien peuplés, ni dans les terres découvertes et cultivées : il n'y en a point en France, non plus qu'en Angleterre, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les montagnes les moins fréquentées.

L'ours est non-seulement sauvage, mais solitaire; il fuit par instinct toute société; il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès; il ne se trouve à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature : une caverne antique dans des rochers inaccessibles, une grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieux arbre, au milieu d'une épaisse forêt, lui servent de domicile : il s'y retire seul, y passe une partie de l'hiver sans provisions, sans en sortir pendant plusieurs semaines. Cependant, il n'est point engourdi ni privé de sentiment, comme le loir ou la marmotte; mais, comme il est naturellement gras, et qu'il l'est excessivement sur la fin de l'automne, temps auquel il se recèle, cette abondance de graisse lui fait supporter l'abstinence, et il ne sort de sa bauge que lorsqu'il se sent affamé. On prétend que c'est au bout d'environ quarante jours que les mâles sortent de leurs retraites, mais que les femelles y restent quatre mois, parce qu'elles y font leurs petits. J'ai peine à croire qu'elles puissent non-seulement subsister, mais encore nourrir leurs petits sans prendre elles-mêmes aucune nourriture pendant un aussi long espace de temps. On convient qu'elles sont excessivement grasses lorsqu'elles sont pleines; que d'ailleurs, étant vêtues d'un poil très-épais, dormant la plus grande partie du temps, et ne se donnant aucun mouvement, elles doivent perdre très-peu par la transpiration : mais, s'il est vrai que les mâles sortent au bout de quarante jours, pressés par le besoin de prendre de la nourriture, il n'est pas naturel d'imaginer que les femelles ne soient pas encore plus pressées du même besoin après qu'elles ont mis bas, et lorsque, allaitant leurs petits, elles se trouvent doublement épuisées, à moins que l'on ne veuille supposer qu'elles en dévorent quelques-uns avec les enveloppes et tout le reste du produit superflu de leur accouchement : ce qui ne me paraît pas vraisemblable, malgré l'exemple des chattes, qui mangent quelquefois leurs petits. Au reste, nous ne parlons ici que de l'espèce des ours bruns, dont les mâles dévorent en effet les oursons nouveau-nés, lorsqu'ils les trouvent dans leurs nids; mais les femelles, au contraire, semblent les aimer jusqu'à la fureur : elles sont, lorsqu'elles ont mis bas, plus féroces, plus dangereuses que les mâles; elles combattent et s'exposent à tout pour sauver leurs petits, qui ne sont point informes en naissant, comme l'ont dit les anciens, et qui, lorsqu'ils sont nés, croissent à peu près aussi vite que les autres animaux : ils sont parfaitement formés dans le sein de leur mère; et si les fœtus ou les jeunes oursons ont paru informes au premier coup d'œil, c'est que l'ours adulte l'est lui-même par la masse, la grosseur et la disproportion du corps et des membres; et l'on sait que, dans toutes les espèces, le fœtus ou le petit nouveau-né est plus disproportionné que l'animal adulte.

Les ours se recherchent en automne : la femelle est, dit-on, plus ardente que le mâle; on prétend qu'elle se couche sur le dos pour le recevoir, qu'elle l'embrasse étroitement, qu'elle le retient longtemps, etc. : mais il est plus certain qu'ils s'accouplent à la manière des quadrupèdes. L'on a vu des ours captifs s'accoupler et produire : seulement on n'a pas observé combien dure le temps de la gestation. Aristote dit qu'il n'est que de trente jours. Comme personne n'a contredit ce fait, et que nous n'avons pu le vérifier, nous ne pouvons aussi ni le nier, ni l'assurer; nous remarquerons seulement qu'il nous paraît douteux : 1° parce que l'ours est un gros animal, et que plus les animaux sont gros, plus il faut de temps pour les former dans le sein de la mère; 2° parce que les jeunes ours croissent assez lentement; ils suivent leur mère, et ont besoin de ses secours pendant un an ou deux; 3° parce que l'ours ne produit qu'en petit nombre, un, deux, trois, quatre, et jamais plus de cinq : propriété commune avec tous les gros animaux, qui ne produisent pas beaucoup de petits, et qui les portent longtemps; 4° parce que l'ours vit vingt ou vingt-cinq ans, et que le

temps de la gestation et celui de l'accroissement sont ordinairement proportionnés à la durée de la vie. A ne raisonner que sur ces analogies, qui me paraissent assez fondées, je croirais donc que le temps de la gestation dans l'ours est au moins de quelques mois. Quoi qu'il en soit, il paraît que la mère a le plus grand soin de ses petits; elle leur prépare un lit de mousse et d'herbes dans le fond de sa caverne, et les allaite jusqu'à ce qu'ils puissent sortir avec elle. Elle met bas en hiver, et ses petits commencent à la suivre au printemps. Le mâle et la femelle n'habitent point ensemble; ils ont chacun leur retraite séparée, et même fort éloignée. Lorsqu'ils ne peuvent trouver une grotte pour se gîter, ils cassent et ramassent du bois pour faire une loge qu'ils recouvrent d'herbes et de feuilles, au point de la rendre impénétrable à l'eau.

La voix de l'ours est un grondement, un gros murmure, souvent mêlé d'un frémissement de dents qu'il fait surtout entendre lorqu'on l'irrite; il est très-susceptible de colère, et sa colère tient toujours de la fureur, et souvent du caprice : quoiqu'il paraisse doux pour son maître, et même obéissant lorsqu'il est apprivoisé, il faut toujours s'en défier, et le traiter avec circonspection, surtout ne le pas frapper au bout du nez ni le toucher aux parties de la génération. On lui apprend à se tenir debout, à gesticuler, à danser; il semble même écouter le son des instruments, et suivre grossièrement la mesure; mais, pour lui donner cette espèce d'éducation, il faut le prendre jeune, et le contraindre pendant toute sa vie; l'ours qui a de l'âge ne s'apprivoise ni ne se contraint plus : il est naturellement intrépide, ou tout au moins indifférent au danger. L'ours sauvage ne se détourne pas de son chemin, ne fuit pas à l'aspect de l'homme : cependant on prétend que par un coup de sifflet on le surprend, on l'étonne au point qu'il s'arrête et se lève sur les pieds de derrière : c'est le temps qu'il faut prendre pour le tirer, et tâcher de le tuer; car, s'il n'est que blessé, il vient de furie se jeter sur le tireur, et l'embrassant des pattes de devant, il l'étoufferait s'il n'était secouru.

On chasse et on prend les ours de plusieurs façons en Suède, en Norwége, en Pologne, etc. La manière, dit-on, la moins dangereuse de les prendre est de les enivrer en jetant de l'eau-de-vie sur le miel, qu'ils aiment beaucoup, et qu'ils cherchent dans les troncs d'arbres. A la Louisiane et en Canada, où les ours noirs sont très-communs, et où ils ne nichent pas dans des cavernes, mais dans de vieux arbres morts sur pied, et dont le cœur est pourri, on les prend en mettant le feu dans leurs maisons[1]. Comme ils montent très-aisément sur les arbres, ils s'établissent rarement à rez de terre, et quelquefois ils sont nichés à trente et quarante pieds de hauteur. Si c'est une mère avec ses petits, elle descend la première, on la tue avant qu'elle soit à terre; les petits descendent ensuite, on les prend en leur passant une corde au cou, et on les emmène pour les élever ou pour les manger, car la chair de l'ourson est délicate et bonne : celle de l'ours est mangeable; mais, comme elle est mêlée d'une graisse huileuse, il n'y a guère que les pieds, dont la substance est plus ferme, qu'on puisse regarder comme une viande délicate.

La chasse de l'ours, sans être fort dangereuse, est très-utile lorsqu'on la fait avec quelque succès : la peau est de toutes les fourrures grossières celle qui a le plus de prix, et la quantité d'huile que l'on tire d'un seul ours est fort considérable. On met d'abord la chair et la graisse cuire ensemble dans une chaudière : la graisse se sépare; « ensuite, dit M. du Pratz, « on la purifie en y jetant, lorsqu'elle est fondue « et très-chaude, du sel en bonne quantité, et « de l'eau par aspersion : il se fait une détona- « tion, et il s'en élève une fumée épaisse, qui « emporte avec elle la mauvaise odeur de la « graisse. La fumée étant passée, et la graisse « étant encore plus que tiède, on la verse dans « un pot où on la laisse reposer huit ou dix « jours; au bout de ce temps, on voit nager « dessus une huile claire, qu'on enlève avec « une cuiller : cette huile est aussi bonne que la « meilleure huile d'olive, et sert aux mêmes « usages. Au-dessous, on trouve un saindoux « aussi blanc, mais un peu plus mou que le « saindoux de porc; il sert aux besoins de la « cuisine, et il ne lui reste aucun goût désagréa- « ble, ni aucune mauvaise odeur. » M. Dumont, dans ses *Mémoires sur la Louisiane*, s'accorde avec M. du Pratz, et il dit, de plus, que d'un seul ours on tire quelquefois plus de cent vingt pots de cette huile ou graisse; que les sauvages en traitent beaucoup avec les Français; qu'elle

[1] Mémoire sur la Louisiane, par M. Dumont. Paris, 1753, pag. 75 et suivantes. Histoire de la Louisiane par M. Lepage du Pratz, tome II, page 87.

est très-belle, très-saine et très-bonne; qu'elle ne se fige guère que par un grand froid; que, quand cela arrive, elle est tout en grumeaux, et d'une blancheur à éblouir; qu'on la mange alors sur le pain en guise de beurre. Nos épiciers-droguistes ne tiennent point d'huile d'ours; mais ils font venir de Savoie, de Suisse, ou du Canada, de la graisse ou axonge qui n'est pas purifiée. L'auteur du Dictionnaire du commerce dit même que, pour que la graisse d'ours soit bonne, il faut qu'elle soit grisâtre, gluante, et de mauvaise odeur, et que celle qui est trop blanche est sophistiquée et mêlée de suif. On se sert de cette graisse comme de topique pour les hernies, les rhumatismes, etc.; et beaucoup de gens assurent en avoir ressenti de bons effets.

La quantité de graisse dont l'ours est chargé le rend très-léger à la nage; aussi traverse-t-il sans fatigue des fleuves et des lacs. « Les ours « de la Louisiane, dit M. Dumont, qui sont « d'un très-beau noir, traversent le fleuve malgré sa grande largeur : ils sont très-friands « du fruit des plaqueminiers; ils montent sur « ces arbres, se mettent à califourchon sur une « branche, s'y tiennent avec une de leurs pattes, « et se servent de l'autre pour plier les autres « branches et approcher d'eux les plaquemines. « Ils sortent aussi très-souvent des bois pour « venir dans les habitations manger les patates « et le maïs. » En automne, lorsqu'ils se sont bien engraissés, ils n'ont presque pas la force de marcher [1], ou du moins ils ne peuvent courir [2] aussi vite qu'un homme. Ils ont quelquefois plus de dix doigts d'épaisseur [3] de graisse aux côtés et aux cuisses : le dessous de leurs pieds est gros et enflé; lorsqu'on le coupe, il en sort un suc blanc et laiteux. Cette partie paraît composée de petites glandes qui sont comme des mamelons; et c'est ce qui fait que pendant l'hiver, dans leurs retraites, ils sucent continuellement leurs pattes.

L'ours a les sens de la vue, de l'ouie et du toucher, très-bons, quoiqu'il ait l'œil très-petit relativement au volume de son corps, les oreilles courtes, la peau épaisse et le poil fort touffu. Il a l'odorat excellent, et peut-être plus exquis qu'aucun autre animal; car la surface intérieure de cet organe se trouve extrêmement étendue: on y compte [1] quatre rangs de plans de lames osseuses, séparés les uns des autres par trois plans perpendiculaires; ce qui multiplie prodigieusement les surfaces propres à recevoir les impressions des odeurs. Il a les jambes et les bras charnus comme l'homme, l'os du talon court et formant une partie de la plante du pied, cinq orteils opposés au talon dans les pieds de derrière, les os du carpe égaux dans les pieds de devant; mais le pouce n'est pas séparé, et le plus gros doigt est en dehors de cette espèce de main, au lieu que dans celle de l'homme il est en dedans : ses doigts sont gros, courts et serrés l'un contre l'autre, aux mains comme aux pieds; les ongles sont noirs, et d'une substance homogène fort dure. Il frappe avec ses poings, comme l'homme avec les siens; mais ces ressemblances grossières avec l'homme ne le rendent que plus difforme, et ne lui donnent aucune supériorité sur les autres animaux.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'OURS.

M. de Musly, major d'artillerie au service des États-Généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait :

« A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener : ces fosses sont couvertes par dessus, et maçonnées de pierres de taille, tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, et sont partagées en deux par des murailles, et on peut fermer les ouvertures tant extérieures qu'intérieures par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres : il y a de plus une auge dans chaque fosse, qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

« Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore. Le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un ar-

[1] Voyage du baron de la Hontan, page 86.

[2] Histoire de la Louisiane, par M. du Pratz, page 83.

[3] Extrait d'un ouvrage danois cité par MM. Arnault de Nobleville et Salerne. Hist. Nat. des animaux. Paris, 1757, t. VI, page 374.

[1] Étienne Lorentinus, Éphem. d'Allem. Décur. I. I, Ann. 9 et 10, pag. 403, cité par MM. Arnault de Nobleville et Salerne. Hist. Nat. des animaux, tome VI, page 366.

bre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, et depuis ce temps ils sont entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, et la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier : la première fois elle n'a produit qu'un petit, et, dans la suite, tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus ; et les trois dernières années, elle n'a fait qu'un petit chaque fois. L'homme qui en a soin croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits, en venant au monde, sont d'une assez jolie figure, couleur fauve, avec du blanc autour du cou, et n'ont point l'air d'un ours ; la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines ; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, et trois mois après ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, et du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, et le museau paraît être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnaît plus. Ensuite, ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes : le blanc s'efface peu à peu, et de fauves ils deviennent bruns.

« Lorsque le mâle et la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvements courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute ; ensuite il se repose deux fois aussi longtemps sur la femelle et sans se dégager ; puis il recommence de la même manière jusqu'à trois ou quatre reprises ; et l'accouplement étant consommé, le mâle va se baigner dans l'auge jusqu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez rudement avec un murmure horrible : mais, dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les fosses qui étaient autrefois dans la ville ont été comblées, et on en a fait d'autres entre les remparts et la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été séparés pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble, ils se sont dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, et n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours. Mais, à moins que ces animaux ne soient élevés et nourris ensemble dès leur tendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter ; et lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne veut plus en souffrir d'autres.

« Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans, au mois de mai, sont des mélèzes verts, sur lesquels les ours se plaisent à grimper : néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, surtout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle, que l'on coupe en gros morceaux et que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits ; et quand les paysans en apportent au marché, qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle, de peur qu'il ne mange les petits ; et quand elle a mis bas, on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines ; et, après les en avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait et des biscuits.

« L'ours en question, que l'on croyait pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyait qu'elle allait mettre bas ; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines, sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans, au mois de janvier 1771, pour la dernière fois. Au mois de juin suivant, elle s'est encore accouplée ; mais au mois de janvier 1772, à trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il serait à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la nature lui a fixé, afin de le connaître.

« Il y a des ours bruns au mont Jura, sur les frontières de notre canton, de la Franche-Comté et du pays de Gex : quand ils descendent dans la plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers, où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci, les ours passent pour avoir le sens de la vue faible, mais ceux de l'ouïe, du toucher, et de l'odorat très-bons [1]. »

En Norwége, les ours sont plus communs dans les provinces de Berghem et de Drontheim que dans le reste de cette contrée. On en distingue

[1] Extrait de deux lettres écrites par M. de Musly, major d'artillerie au service de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée à Berne le 17 octobre 1771, et l'autre datée à La Haye le 3 juin 1772.

deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première. Les couleurs de toutes deux varient beaucoup : les uns sont d'un brun foncé, les autres d'un brun clair, et même il y en a de gris et de tout blancs. Ils se retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des huttes qu'ils se préparent eux-mêmes, et où ils disposent une espèce de lit de feuilles et de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, surtout quand ils sont blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre; et comme l'ours tue aisément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui passent aisément sous le ventre, et le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramasse du gazon et des pierres qu'il jette à ses ennemis; et c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort [1].

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly un ours de l'Amérique [2]; il était d'un très-beau noir, et le poil était doux, droit et long comme celui du grand sapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête, qui est un peu allongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve dans le journal de l'expédition de M. Bartram une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-John, à l'est de la Floride.

« Cet ours, dit la relation, ne pesait que quatre cents livres, quoique le corps eût sept pieds de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à la queue. Les pieds de devant n'avaient que cinq pouces de large. La graisse était épaisse de quatre pouces : on l'a fait fondre, et on en a tiré soixante pintes de graisse, mesure de Paris [3]. »

DESCRIPTION DE L'OURS.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

L'ours est couvert d'un long poil qui le rend informe en cachant les contours de presque toutes les parties de son corps; on ne voit distinctement que le museau et les pieds, cependant on reconnaît aisément que le corps est gros à proportion de sa longueur, et que les jambes sont courtes, parce que les pieds de devant posent sur la terre jusqu'au poignet, et les pieds de derrière jusqu'au milieu de la plante. La tête a quelques rapports à celle du loup par sa forme et par la position oblique de ses yeux; ils sont plus petits que ceux de cet animal le nez est plus large, les oreilles sont plus courtes et arrondies, le museau est plus relevé par le bout; les narines sont plus grandes et percées différemment, car il y a une scissure qui coupe leur bord extérieur; le cou est peu apparent; le garrot paraît fort élevé, parce qu'il est couvert d'un poil long et hérissé; la croupe est ravalée, la queue a peu de longueur, et les pieds de devant sont un peu tournés en dedans.

Il y a présentement à Paris, dans l'établissement où l'on fait voir au public des combats d'animaux, trois ours qui diffèrent un peu les uns des autres par la couleur du poil; l'un des trois vient de Savoie; on le dit âgé de quatre ans; il a le dessus du museau de couleur fauve obscure, le garrot et le bas des quatre jambes noirs ou noirâtres; tout le reste du corps est mêlé de fauve pâle et de cendré brun, parce que les poils sont de couleur cendrée brune sur la plus grande partie de leur longueur, et de couleur fauve pâle à la pointe.

Le second des trois ours qui sont au combat des animaux vient de Savoie comme le premier; on croit qu'il a dix ans; sa couleur est brune noirâtre sur tout le corps, excepté le garrot, le devant des épaules, les aisselles et la poitrine, qui ont une teinte de fauve.

Le troisième ours vient de Suisse; on l'appelle *ours doré*, parce qu'il a les teintes de fauve de la tête et du corps claires et plus vives. On dit qu'il a huit ans.

Tous les poils de l'ours ne sont pas fermes et luisants à l'extrémité, il n'y a que les plus longs, entre lesquels il se trouve une sorte de duvet; ils ont trois ou quatre pouces, et le duvet environ deux pouces.

L'OURS BLANC.

(L'OURS BLANC DE LA MER GLACIALE.)

Un animal fameux de nos terres les plus septentrionales, c'est l'ours blanc. Martens et quelques autres voyageurs en ont fait mention, mais aucun n'en a donné une assez bonne description pour qu'on puisse prononcer affirmativement qu'il soit d'une espèce différente de celle de

[1] Hist. naturelle de la Norwége, par Pontoppidam. Journal étranger; juin 1756.
[2] L'ours noir. Desm. — Ursus americanus, Pall.
[3] Lettre de M. Collinson à M. de Buffon. Londres, 6 février 1767.

L'OURS BLANC.

l'ours : il paraît seulement qu'on doit le présumer, en supposant exact tout ce qu'ils nous en disent; mais, comme nous savons d'ailleurs que l'espèce de l'ours varie beaucoup suivant les différents climats, qu'il y en a de bruns, de noirs, de blancs et de mêlés, la couleur devient un caractère nul, et par conséquent la dénomination d'*ours blanc* est insuffisante, si l'espèce est différente. J'ai vu deux petits ours apportés de Russie qui étaient entièrement blancs [1]; néanmoins ils étaient très-certainement de la même espèce que notre ours des Alpes. Ces animaux varient beaucoup aussi pour la grandeur : comme ils vivent assez longtemps, et qu'ils deviennent très-gros et très-gras dans les endroits où ils ne sont pas tourmentés, et où ils trouvent de quoi se nourrir largement, le caractère tiré de la grandeur est encore équivoque : ainsi, l'on ne serait pas fondé à assurer que l'ours des mers du nord est d'une espèce particulière, uniquement parce qu'il est blanc et qu'il est plus grand que l'ours commun [2]. La différence dans les habitudes ne me paraît pas plus décisive que celle de la couleur et de la grandeur. L'ours des mers du nord se nourrit de poisson; il ne quitte pas les rivages de la mer; et souvent même, il habite en pleine eau sur des glaçons flottants : mais, si l'on fait attention que l'ours en général est un animal qui se nourrit de tout, et qui, lorsqu'il est affamé, ne fait aucun choix; si l'on pense aussi qu'il ne craint pas l'eau, ces habitudes ne paraîtront pas assez différentes pour en conclure que l'espèce n'est pas la même; car le poisson que mange l'ours des mers du nord est plutôt de la chair; c'est principalement les cadavres des baleines, des morses et des phoques, qui lui servent de pâture; et cela dans un pays où il n'y a ni autres animaux, ni grains, ni fruits sur la terre, et où par conséquent il ne peut subsister que des productions de la mer. N'est-il pas probable que, si l'on transportait nos ours de Savoie sur les montagnes du Spitzberg, n'y trouvant nulle nourriture sur la terre, ils se jetteraient à la mer pour y chercher leur subsistance?

La couleur, la grandeur et la façon de vivre ne suffisant pas, il ne reste pour caractères différentiels que ceux qu'on peut tirer de la forme : or, tout ce que les voyageurs en ont dit se réduit à ce que l'ours des mers du nord a la tête plus longue que notre ours, le corps plus allongé, le poil plus long et le crâne beaucoup plus dur. Si ces caractères ont été bien saisis, et si ces différences sont réelles et considérables, elles suffiraient pour constituer une autre espèce; mais je ne sais si Martens a bien vu, et si les autres qui l'ont copié n'ont pas exagéré [1]. « Ces ours blancs (dit-il) sont faits tout autrement « que les nôtres : ils ont la tête longue, semblable à celle d'un chien, et le cou long aussi; « ils aboient presque comme des chiens qui sont « enroués; ils sont avec cela plus déliés et plus « agiles que les autres ours; ils sont à peu près « de la même grandeur; leur poil est long et « aussi doux que de la laine; ils ont le museau, « le nez et les griffes noirs.... On dit que les « autres ours ont la tête fort tendre; mais c'est « tout le contraire pour les ours blancs : quelques « coups de massue que nous leur donnassions « sur la tête, ils n'en étaient point du tout étourdis, quoique ces coups eussent pu assommer « un bœuf. » On doit remarquer dans cette description : 1o que l'auteur ne fait pas ces ours plus grands que les autres ours, et que par conséquent on doit regarder comme suspect le témoignage de ceux qui ont dit que ces ours de mer avaient jusqu'à treize pieds de longueur [2]. 2o Que le poil aussi doux que de la laine ne fait pas un caractère qui distingue spécifiquement ces ours, puisqu'il suffit qu'un animal habite souvent dans l'eau, pour que son poil devienne plus doux et même plus touffu : on voit cette même différence dans les castors d'eau et dans les castors terriers; ceux-ci, qui habitent plus

[1] On trouve des ours blancs terrestres, non-seulement en Russie, mais en Pologne, en Sibérie et même en Tartarie. Les montagnes de la Grande-Tartarie fournissent quantité d'ours blancs, dit l'auteur de la Relation de la Grande-Tartarie, page 8. Ces ours de montagnes ne fréquentent pas la mer, et cependant sont blancs; ainsi cette couleur paraît plutôt venir de la différence du climat que de celle de l'élément qu'habitent ces animaux.

[2] Ursus in Polonia variat, maximus nigricans, minor fulvus, minimus argentinus, in confiniis Moschowiæ, pilis nigris et argentei coloris mixti... ex urso occiso pellis detracta fere ad ulnas sex protendebatur in terrâ Chelmensi, altera in Palatinatu Braclaviensi, tertia ad ulnas quinque in Bondargonto pago Palatinatûs Pomeraniæ... non raro ex Lithuania advehuntur Gedanum pelles octo pedum. Rzaczynski; Auct. pag. 322. Nota. Ce passage prouve qu'il y a des ours terrestres blancs, et aussi grands que les ours blancs des mers du nord

[1] Anderson, dans son Histoire d'Islande et de Groënland, tome II, page 47. Ellis, dans son Voyage à la baie de Hudson, tome I, page 56.

[2] On porta à bord un ours blanc qu'on avait tué; sa peau avait treize pieds de longueur. Troisième Voyage des Hollandais par le Nord, page 55.

la terre que l'eau, ont le poil plus rude et moins fourni ; et ce qui me fait présumer que les autres différences ne sont ni réelles ni même aussi apparentes que le dit Martens, c'est que Dithmar Blefken, dans sa description de l'Islande, parle de ces ours blancs, et assure en avoir vu tuer un en Groënland, qui se dressa sur ses deux pieds comme les autres ours ; et, dans ce récit, il ne dit pas un mot qui puisse indiquer que cet ours blanc du Groënland ne fût pas entièrement semblable aux autres ours [1]. D'ailleurs, lorsque ces animaux trouvent quelque proie sur terre, ils ne se donnent pas la peine d'aller chasser en mer ; ils dévorent les rennes et les autres bêtes qu'ils peuvent saisir ; ils attaquent même les hommes, et ne manquent jamais de déterrer les cadavres [2] : mais la disette où ils se trouvent souvent dans ces terres stériles et désertes les force de s'habituer à l'eau ; ils s'y jettent pour attraper des phoques, de jeunes morses, des petits baleineaux ; ils se gîtent sur des glaçons où ils les attendent, et d'où ils peuvent les voir venir, les observer de loin ; et tant qu'ils trouvent que ce poste leur produit une subsistance abondante, ils ne l'abandonnent pas : en sorte que, quand les glaces commencent à se détacher au printemps, ils se laissent emmener, et voyagent avec elles : et, comme ils ne peuvent plus regagner la terre, ni même abandonner pour longtemps le glaçon sur lequel ils se trouvent embarqués, ils périssent en pleine mer ; et ceux qui arrivent avec ces glaces sur les côtes d'Islande ou de Norwége [3] sont affamés au point de se jeter sur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévorer ; et c'est ce qui a pu augmenter encore le préjugé que ces ours de mer sont d'une espèce plus féroce et plus vorace que l'espèce ordinaire. Quelques auteurs se sont même persuadé qu'ils étaient amphibies comme les phoques, et qu'ils pouvaient demeurer sous l'eau tout aussi longtemps qu'ils voulaient ; mais le contraire est évident et résulte de la manière dont on les chasse : ils ne peuvent nager que pendant un petit temps, ni parcourir de suite un espace de plus d'une lieue : on les suit avec une chaloupe, et on les force de lassitude ; s'ils pouvaient se passer de respirer, ils se plongeraient pour se reposer au fond de l'eau ; mais s'ils plongent, ce n'est que pour quelques instants ; et, dans la crainte de se noyer, ils se laissent tuer à fleur-d'eau [1].

La proie la plus ordinaire des ours blancs sont les phoques [2], qui ne sont pas assez forts pour leur résister ; mais les morses, auxquels ils enlèvent quelquefois leurs petits, les percent de leurs défenses et les mettent en fuite : il en est de même des baleines ; elles les assomment par leur masse et les chassent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils ravissent et dévorent souvent leurs petits baleineaux. Tous les ours ont naturellement beaucoup de graisse ; et ceux-ci, qui ne vivent que d'animaux chargés d'huile, en ont plus que les autres ; elle est aussi à peu près semblable à celle de la baleine. La chair de ces ours n'est, dit-on, pas mauvaise à manger, et leur peau fait une fourrure très-chaude et très-durable [3].

[1] Habet Islandia coloris albi ingentes ursos... in Groenlandia ursum magnum et album habuimus obviam, qui neque nos timebat, neque nostro clamore abigi poterat, verum recta ad nos tanquam ad certam prædam contendebat ; cumque propius nos accessisset, is bonbarda trajectus, ibi demum erectus posterioribus pedibus tanquam homo stabat, donec tertio trajiceretur, atque ita exanimatus concidit. Dithmar Blefken, Island. Lugd. Bat. 1607, pag. 94.

[2] Les ours blancs vivent de baleines mortes, et c'est près de ces charognes que l'on en trouve le plus ; ils mangent aussi les hommes en vie lorsqu'ils en peuvent surprendre ; s'ils viennent à sentir l'endroit où l'on a enterré un corps mort, ils savent fort bien le déterrer, ôter toutes les pierres dont la fosse est couverte, et ouvrir ensuite le cercueil, pour manger ce corps. Recueil des Voyages du Nord, tome II, page 116.

[3] Quand les glaces sont détachées du Groënland septentrional, et qu'elles sont poussées vers le midi, les ours blancs qui se trouvent dessus n'en osent sortir ; et comme ils abordent ou en Islande ou en Norwége à l'endroit où les glaces les portent, ils deviennent enragés de faim ; et l'on dit d'étranges histoires des ravages que font alors ces animaux. Recueil des Voyages du Nord, tome I, page 100.

[1] Cet ours blanc nagea en mer quasi l'espace d'un mille ; nous le poursuivîmes vivement avec trois esquifs, et après que nous l'eûmes lassé, il fut surmonté et tué. Trois navigations des Hollandais au Nord, par Gerard de Veira : Paris, 1599, page 110. — Il nagent d'une pièce de glace à l'autre et plongent : lorsque nous les poursuivions dans nos chaloupes, ils plongeaient à un bout et sortaient de l'eau à l'autre extrémité : ils savent aussi fort bien courir à terre. Recueil des Voyages du Nord, tome II, page 116. — Sur la côte de Spitzberg, un ours blanc entra dans l'eau et nagea plus d'une lieue au large : on le suivit avec des chaloupes, et on le tua, etc. Troisième Voyage des Hollandais, page 34.

[2] Quand on eut achevé de tuer cet ours blanc, on lui fendit le ventre, où l'on trouva des morceaux de chien-marin encore entiers, avec la peau et le poil qui étaient des marques qu'il ne venait que d'être dévoré. Troisième Voyage des Hollandais par le Nord, page 36.

[3] Les ours blancs vont à la quête des loups et des chiens marins, et sont avides des baleineaux, qu'ils trouvent friands sur tous les autres poissons... Ils craignent les baleines, qui les sentent et les poursuivent par une antipathie naturelle, parce qu'ils mangent leurs petits. Recueil des Voyages du Nord, tome I, page 99. — Les peaux des ours blancs sont d'un grand soulagement pour ceux qui voyagent en hiver ; on prépare ces peaux à Spitzberg même, en les jetant dans de la sciure qu'on fait bien chauffer, et qui de cette manière tire

ADDITION A L'ARTICLE DE L'OURS BLANC.

Il paraît certain que l'ours de mer est fort différent de celui de terre, et qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière. La tête surtout est si longue en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffirait pour en faire deux espèces distinctes; et les voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres, qu'ils ont la tête beaucoup plus longue et le cou aussi plus long que les ours de terre. D'ailleurs, dans ce dessin de l'ours de mer, il paraît que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre : celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre. D'ailleurs il paraît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gérard de Veira dit positivement qu'ayant tué un de ces ours, et ayant mesuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avait vingt-trois pieds de longueur; ce qui serait plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre [1]. On trouve aussi, dans le recueil des Voyages du Nord, que ces ours de mer sont bien plus grands et bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que, dans ce même recueil, on trouve que, quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres, et qu'ils aient la tête et le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé et plus agile, ils sont néanmoins à peu près de la même grandeur que nos ours [2].

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils diffèrent encore de l'ours commun en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, et si durs en effet que, quelque coup de massue

toute la graisse des peaux et les dessèche.... Leur graisse est comme du suif, elle devient aussi claire que l'huile ou graisse de baleine après qu'on l'a bien fondue; on s'en sert ordinairement pour les lampes, et elle ne sent pas si mauvais que l'huile de poisson. Nos mariniers la vendent pour huile de baleine. La chair de ces ours est grasse et blanchâtre... Leur lait est fort blanc et gras. Troisième Voyage des Hollandais, tome II, page 115.

[1] Trois navigations admirables faites par les Hollandais au Septentrion. Paris, 1599, pages 110 et 111.

[2] Recueil des Voyages du Nord. Rouen, 1716, tome II, page 115 et suivantes.

qu'on puisse leur donner, ils ne paraissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, et à plus forte raison un ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure qu'aux environs de la rivière de Rupper on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, et que ces animaux affamés et féroces avaient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avaient tué plusieurs sauvages et blessé deux Anglais. On trouve, pages 34 et 35 du troisième *Voyage des Hollandais au Nord*, qu'ils tuèrent sur les côtes de la Nouvelle-Zemble un ours de mer dont la peau avait treize pieds de longueur; en sorte que, tout considéré, je serais porté à croire que cet animal, si célèbre par sa férocité, est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.

LE CASTOR.

(LE CASTOR ORDINAIRE [1].)

Ordre des rongeurs, genre castor. (Cuvier.)

Autant l'homme s'est élevé au-dessus de l'état de nature, autant les animaux se sont abaissés au-dessous : soumis et réduits en servitude, ou traités comme rebelles et dispersés par la force, leurs sociétés se sont évanouies, leur industrie est devenue stérile, leurs faibles arts ont disparu; chaque espèce a perdu ses qualités générales, et tous n'ont conservé que leurs propriétés individuelles, perfectionnées dans les uns par l'exemple, l'imitation, l'éducation, et dans les autres par la crainte et par la nécessité où ils sont de veiller continuellement à leur sûreté. Quelles vues, quels desseins, quels projets peuvent avoir des esclaves sans âme, ou des relégués sans puissance? Ramper ou fuir, et toujours exister d'une manière solitaire, ne rien édifier, ne rien produire, ne rien transmettre, et toujours languir dans la calamité, déchoir,

[1] Nous n'avons pu encore constater si les castors ou bièvres qui vivent dans des terriers le long du Rhône, du Danube, du Weser et d'autres rivières, sont différents, par l'espèce, de celui d'Amérique, ou si le voisinage des hommes les empêche de bâtir.

En 1823 et 1824, les journaux ont fait mention de l'existence de castors réunis en famille et construisant des digues, en Pologne et en Russie, comme dans le nord de l'Amérique.

se perpétuer sans se multiplier, perdre, en un mot, par la durée autant et plus qu'ils n'avaient acquis par le temps.

Aussi ne reste-t-il quelques vestiges de leur merveilleuse industrie que dans ces contrées éloignées et désertes, ignorées de l'homme pendant une longue suite de siècles, où chaque espèce pouvait manifester en liberté ses talents naturels, et les perfectionner dans le repos en se réunissant en société durable. Les castors sont peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette espèce d'intelligence des brutes, qui, quoique infiniment inférieure par son principe à celle de l'homme, suppose cependant des projets communs et des vues relatives; projets qui, ayant pour base la société, et pour objet une digue à construire, une bourgade à élever, une espèce de république à fonder, supposent aussi une manière quelconque de s'entendre et d'agir de concert.

Les castors, dira-t-on, sont parmi les quadrupèdes ce que les abeilles sont parmi les insectes. Quelle différence! Il y a dans la nature, telle qu'elle nous est parvenue, trois espèces de sociétés qu'on doit considérer avant de les comparer: la société libre de l'homme, de laquelle, après Dieu, il tient toute sa puissance; la société gênée des animaux, toujours fugitive devant celle de l'homme; et enfin la société forcée de quelques petites bêtes qui, naissant toutes en même temps dans le même lieu, sont contraintes d'y demeurer ensemble. Un individu pris solitairement et au sortir des mains de la nature n'est qu'un être stérile, dont l'industrie se borne au simple usage des sens; l'homme lui-même, dans l'état de pure nature, dénué de lumières et de tous les secours de la société, ne produit rien, n'édifie rien. Toute société, au contraire, devient nécessairement féconde, quelque fortuite, quelque aveugle qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit composée d'êtres de même nature: par la seule nécessité de se chercher ou de s'éviter, il s'y formera des mouvements communs, dont le résultat sera souvent un ouvrage qui aura l'air d'avoir été conçu, conduit et exécuté avec intelligence. Ainsi, l'ouvrage des abeilles, qui, dans un lieu donné, tel qu'une ruche ou le creux d'un vieux arbre, bâtissent chacune leur cellule; l'ouvrage des mouches de Cayenne, qui, non-seulement font aussi leurs cellules, mais construisent même la ruche qui doit les contenir, sont des travaux purement mécaniques qui ne supposent aucune intelligence, aucun projet concerté, aucune vue générale; des travaux qui, n'étant que le produit d'une nécessité physique, un résultat de mouvements communs [1], s'exercent toujours de la même façon, dans tous les temps et dans tous les lieux, par une multitude qui ne s'est point assemblée par choix, mais qui se trouve réunie par force de nature. Ce n'est donc pas la société, c'est le nombre seul qui opère ici; c'est une puissance aveugle, qu'on ne peut comparer à la lumière qui dirige toute société. Je ne parle point de cette lumière pure, de ce rayon divin, qui n'a été départi qu'à l'homme seul; les castors en sont assurément privés, comme tous les autres animaux: mais leur société n'étant point une réunion forcée, se faisant au contraire par une espèce de choix, et supposant au moins un concours général et des vues communes dans ceux qui la composent, suppose au moins aussi une lueur d'intelligence qui, quoique très-différente de celle de l'homme par le principe, produit cependant des effets assez semblables pour qu'on puisse les comparer, non pas dans la société plénière et puissante, telle qu'elle existe parmi les peuples anciennement policés, mais dans la société naissante chez les hommes sauvages, laquelle seule peut, avec équité, être comparée à celle des animaux.

Voyons donc le produit de l'une et de l'autre de ces sociétés; voyons jusqu'où s'étend l'art du castor, et où se borne celui du sauvage. Rompre une branche pour s'en faire un bâton, se bâtir une hutte, la couvrir de feuillages pour se mettre à l'abri, amasser de la mousse et du foin pour se faire un lit, sont des actes communs à l'animal et au sauvage. Les ours font des huttes, les singes ont des bâtons; plusieurs autres animaux se pratiquent un domicile propre, commode, impénétrable à l'eau. Frotter une pierre pour la rendre tranchante et s'en faire une hache, s'en servir pour couper, pour écorcer du bois, pour aiguiser des flèches, pour creuser un vase; écorcher un animal pour se revêtir de sa peau, en prendre les nerfs pour faire une corde d'arc, attacher ces mêmes nerfs à une épine dure, et se servir de tous deux comme de fil et d'aiguille, sont des actes purement individuels que l'homme en solitude peut tous exécuter sans

[1] Voyez les preuves que j'en ai données dans le discours sur la nature des animaux.

être aidé des autres; des actes qui dépendent de sa seule conformation, puisqu'ils ne supposent que l'usage de la main : mais couper et transporter un gros arbre, élever un carbet, construire une pirogue, sont au contraire des opérations qui supposent nécessairement un travail commun et des vues concertées. Ces ouvrages sont aussi les seuls résultats de la société naissante chez les nations sauvages, comme les ouvrages des castors sont les fruits de la société perfectionnée parmi ces animaux : car il faut observer qu'ils ne songent point à bâtir, à moins qu'ils n'habitent un pays libre, et qu'ils n'y soient parfaitement tranquilles. Il y a des castors en Languedoc, dans les îles du Rhône; il y en a en plus grand nombre dans les provinces du nord de l'Europe : mais comme toutes ces contrées sont habitées, ou du moins fort fréquentées par les hommes, les castors y sont, comme tous les autres animaux, dispersés, solitaires, fugitifs ou cachés dans un terrier; on ne les a jamais vus se réunir, se rassembler, ni rien entreprendre, ni rien construire; au lieu que dans ces terres désertes, où l'homme en société n'a pénétré que bien tard, et où l'on ne voyait auparavant que quelques vestiges de l'homme sauvage, on a partout trouvé les castors réunis, formant des sociétés, et l'on n'a pu s'empêcher d'admirer leurs ouvrages. Nous tâcherons de ne citer que des témoins judicieux, irréprochables, et nous ne donnerons pour certains que les faits sur lesquels ils s'accordent : moins portés peut-être que quelques-uns d'entre eux à l'admiration, nous nous permettrons le doute, et même la critique, sur tout ce qui nous paraîtra trop difficile à croire.

Tous conviennent que le castor, loin d'avoir une supériorité marquée sur les autres animaux, paraît au contraire être au-dessous de quelques-uns d'entre eux pour les qualités purement individuelles; et nous sommes en état de confirmer ce fait, ayant encore actuellement un jeune castor vivant, qui nous a été envoyé du Canada[1], et que nous gardons depuis près d'un an. C'est un animal assez doux, assez tranquille, assez familier, un peu triste, même un peu plaintif, sans passions violentes, sans appétits véhéments, ne se donnant que peu de mouvement, ne faisant d'efforts pour quoi que ce soit; cependant, occupé sérieusement du désir de sa liberté, rongeant de temps en temps les portes de sa prison, mais sans fureur, sans précipitation, et dans la seule vue d'y faire une ouverture pour en sortir; au reste, assez indifférent, ne s'attachant pas volontiers[1]; ne cherchant point à nuire et assez peu à plaire. Il paraît inférieur au chien par les qualités relatives qui pourraient l'approcher de l'homme; il ne semble fait ni pour servir, ni pour commander, ni même pour commercer avec une autre espèce que la sienne : son sens, renfermé dans lui-même, ne se manifeste en entier qu'avec ses semblables; seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruses, pas même assez de défiance pour éviter des piéges grossiers : loin d'attaquer les autres animaux, il ne sait pas même se bien défendre; il préfère la fuite au combat, quoiqu'il morde cruellement et avec acharnement lorsqu'il se trouve saisi par la main du chasseur. Si l'on considère donc cet animal dans l'état de nature, ou plutôt dans son état de solitude et de dispersion, il ne paraîtra pas, pour les qualités intérieures, au-dessus des autres animaux : il n'a pas plus d'esprit que le chien, de sens que l'éléphant, de finesse que le renard, etc. Il est plutôt remarquable par des singularités de conformation extérieure, que par la supériorité apparente de ses qualités intérieures. Il est le seul parmi les quadrupèdes qui ait la queue plate, ovale, et couverte d'écailles, de laquelle il se sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau; le seul qui ait des nageoires aux pieds de derrière, et en même temps les doigts séparés dans ceux de devant, qu'il emploie comme des mains pour porter à sa bouche; le seul qui, ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, paraisse en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures : il fait la nuance des quadrupèdes aux poissons, comme la chauve-souris fait celle des quadrupèdes aux oiseaux. Mais ces singularités seraient plutôt des défauts que des perfections, si l'animal ne savait tirer de cette conformation, qui nous paraît bizarre, des avantages uniques, et qui le rendent supérieur à tous les autres.

Les castors commencent par s'assembler au

[1] Ce castor, qui a été pris jeune, m'a été envoyé au commencement de l'année 1758, par M. de Montbelliard, capitaine dans Royal-Artillerie.

[1] M. Klein a cependant écrit qu'il en avait nourri un pendant plusieurs années, qui le suivait et l'allait chercher comme les chiens vont chercher leurs maîtres.

mois de juin ou de juillet pour se réunir en société; ils arrivent en nombre et de plusieurs côtés, et forment bientôt une troupe de deux ou trois cents : le lieu du rendez-vous est ordinairement le lieu de l'établissement, et c'est toujours au bord des eaux. Si ce sont des eaux plates, et qui se soutiennent à la même hauteur comme dans un lac, ils se dispensent d'y construire une digue: mais dans les eaux courantes, et qui sont sujettes à hausser ou baisser, comme sur les ruisseaux, les rivières, ils établissent une chaussée; et par cette retenue ils forment une espèce d'étang ou de pièce d'eau, qui se soutient toujours à la même hauteur. La chaussée traverse la rivière comme une écluse, et va d'un bord à l'autre; elle a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base. Cette construction paraît énorme pour des animaux de cette taille, et suppose en effet un travail immense[1]; mais la solidité avec laquelle l'ouvrage est construit étonne encore plus que sa grandeur. L'endroit de la rivière où ils établissent cette digue est ordinairement peu profond; s'il se trouve sur le bord un gros arbre qui puisse tomber dans l'eau, ils commencent pour l'abattre, pour en faire la pièce principale de leur construction. Cet arbre est souvent plus gros que le corps d'un homme; ils le scient, ils le rongent au pied, et sans autre instrument que leurs quatre dents incisives, ils le coupent en assez peu de temps, et le font tomber du côté qu'il leur plaît, c'est-à-dire en travers sur la rivière, ensuite ils coupent les branches de la cime de cet arbre tombé, pour le mettre de niveau et le faire porter partout également. Ces opérations se font en commun : plusieurs castors rongent ensemble le pied de l'arbre pour l'abattre; plusieurs aussi vont ensemble pour en couper les branches lorsqu'il est abattu; d'autres parcourent en même temps les bords de la rivière, et coupent de moindres arbres, les uns gros comme la jambe, les autres comme la cuisse; ils les dépècent et les scient à une certaine hauteur pour en faire des pieux : ils amènent ces pièces de bois, d'abord par terre jusqu'au bord de la rivière, et ensuite par eau jusqu'au lieu de leur construction; ils en font une espèce de pilotis serré, qu'ils enfoncent encore en entrelaçant des branches entre les pieux. Cette opération suppose bien des difficultés vaincues; car, pour dresser ces pieux et les mettre dans une situation à peu près perpendiculaire, il faut qu'avec les dents ils élèvent le gros bout contre le bord de la rivière, ou contre l'arbre qui la traverse, que d'autres plongent en même temps jusques au fond de l'eau pour y creuser avec les pieds de devant un trou, dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puisse se tenir debout. A mesure que les uns plantent ainsi leurs pieux, les autres vont chercher de la terre qu'ils gâchent avec leurs pieds et battent avec leur queue; ils la portent dans leur gueule et avec les pieds de devant, et ils en transportent une si grande quantité, qu'ils en remplissent tous les intervalles de leur pilotis. Ce pilotis est composé de plusieurs rangs de pieux, tous égaux en hauteur, et tous plantés les uns contre les autres; il s'étend d'un bord à l'autre de la rivière, il est rempli et maçonné partout. Les pieux sont plantés verticalement du côté de la chute de l'eau: tout l'ouvrage est au contraire en talus du côté qui en soutient la charge, en sorte que la chaussée, qui a dix ou douze pieds de largeur à sa base, se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet; elle a donc non-seulement toute l'étendue, toute la solidité nécessaire, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, l'empêcher de passer, en soutenir le poids, et en rompre les efforts. Au bas de la chaussée, c'est-à-dire dans la partie où elle a le moins d'épaisseur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente, qui sont autant de décharges de superficie qu'ils élargissent ou rétrécissent selon que la rivière vient à hausser ou baisser; et, lorsque par des inondations trop grandes ou trop subites il se fait quelques brèches à leur digue, ils savent les réparer, et travaillent de nouveau dès que les eaux sont baissées.

Il serait superflu, après cette exposition de leurs travaux pour un ouvrage public, de donner encore le détail de leurs constructions particulières, si dans une histoire l'on ne devait pas compte de tous les faits, et si ce premier grand ouvrage n'était pas fait dans la vue de rendre plus commodes leurs petites habitations : ce sont des cabanes, ou plutôt des espèces de maisonnettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein, tout près du bord de leur étang, avec deux issues, l'une pour aller à terre, l'autre pour se

[1] Les plus grands castors pèsent cinquante ou soixante livres, et n'ont guère que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

jeter à l'eau. La forme de cet édifice est presque toujours ovale ou ronde. Il y en a de plus grands et de plus petits, depuis quatre ou cinq jusqu'à huit ou dix pieds de diamètre : il s'en trouve aussi quelquefois qui sont à deux ou trois étages; les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur ; elles sont élevés à plomb sur le pilotis plein, qui sert en même temps de fondement et de plancher à la maison. Lorsqu'elle n'a qu'un étage, les murailles ne s'élèvent droites qu'à quelques pieds de hauteur, au-dessus de laquelle elles prennent la courbure d'une voûte en anse de panier ; cette voûte termine l'édifice et lui sert de couvert : il est maçonné avec solidité, et enduit avec propreté en dehors et en dedans; il est impénétrable à l'eau des pluies, et résiste aux vents les plus impétueux ; les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc si bien gâché et si proprement appliqué, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé : aussi la queue leur sert-elle de truelle pour appliquer ce mortier qu'ils gâchent avec leurs pieds. Ils mettent en œuvre différentes espèces de matériaux, des bois, des pierres et des terres sablonneuses qui ne sont point sujettes à se délayer par l'eau : les bois qu'ils emploient sont presque tous légers et tendres ; ce sont des aulnes, des peupliers, des saules, qui naturellement croissent au bord des eaux et qui sont plus faciles à écorcer, à couper, à voiturer, que des arbres dont le bois serait plus pesant et plus dur. Lorsqu'ils attaquent un arbre, ils ne l'abandonnent pas qu'il ne soit abattu, dépecé, transporté ; ils le coupent toujours à un pied ou un pied et demi de hauteur de terre. Ils travaillent assis ; et, outre l'avantage de cette situation commode, ils ont le plaisir de ronger continuellement de l'écorce et du bois dont le goût leur est fort agréable, car ils préfèrent l'écorce fraîche et le bois tendre à la plupart des aliments ordinaires ; ils en font ample provision pour se nourrir pendant l'hiver[1]; ils n'aiment pas le bois sec. C'est dans l'eau et près de leurs habitations qu'ils établissent leur magasin ; chaque cabane a le sien proportionné au nombre de ses habitants, qui tous y ont un droit commun, et ne vont jamais piller leurs voisins. On a vu des bourgades composées de vingt ou de vingt-cinq cabanes : ces grands établissements sont rares, et cette espèce de république est ordinairement moins nombreuse ; elle n'est le plus souvent composée que de dix ou douze tribus, dont chacune a son quartier, son magasin, son habitation séparés ; ils ne souffrent pas que des étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes. Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, six, et les plus grandes dix-huit, vingt, et même, dit-on, jusqu'à trente castors, presque toujours en nombre pair, autant de femelles que de mâles : ainsi, en comptant même au rabais, on peut dire que leur société est souvent composée de cent cinquante ou deux cents ouvriers associés, qui tous ont travaillé d'abord en corps pour élever le grand ouvrage public, et ensuite par compagnie pour édifier des habitations particulières. Quelque nombreuse que soit cette société, la paix s'y maintient sans altération ; le travail commun a resserré leur union ; les commodités qu'ils se sont procurées, l'abondance des vivres qu'ils amassent et consomment ensemble, servent à l'entretenir ; des appétits modérés, des goûts simples, de l'aversion pour la chair et le sang, leur ôtent jusqu'à l'idée de rapine et de guerre : ils jouissent de tous les biens que l'homme ne sait que désirer. Amis entre eux, s'ils ont quelques ennemis au-dehors, ils savent les éviter ; ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations ; chacun prend son parti, ou de plonger dans le lac, ou de se recéler dans leurs murs qui ne craignent que le feu du ciel ou le fer de l'homme, et qu'aucun animal n'ose entreprendre d'ouvrir ou renverser. Ces asiles sont non-seulement très-sûrs, mais encore très-propres et très-commodes : le plancher est jonché de verdure ; des rameaux de buis et de sapin leur servent de tapis, sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure. La fenêtre qui regarde sur l'eau leur sert de balcon pour se tenir au frais et prendre le bain pendant la plus grande partie du jour : ils s'y tiennent debout, la tête et les parties antérieures du corps élevées, et toutes les parties postérieures plongées dans l'eau. Cette fenêtre est percée avec précaution ; l'ouverture en est assez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces, qui, dans le climat de nos castors, ont quelque-

[1] La provision, pour huit ou dix castors, est de vingt-cinq ou trente pieds en carré, sur huit ou dix pieds de profondeur ; ils n'en apportent dans leurs cabanes que quand ils sont coupés menus, et tout prêts à manger : ils aiment mieux le bois frais que le bois flotté, et vont de temps en temps pendant l'hiver en manger dans les bois. Mémoire de l'Académie des Sciences, année 1704. — Mémoire de M. Sarrasin.

fois deux ou trois pieds d'épaisseur; ils en abaissent alors la tablette, coupent en pente les pieux sur lesquels elle était appuyée, et se font une issue jusqu'à l'eau sous la glace. Cet élément liquide leur est si nécessaire, ou plutôt leur fait tant de plaisir, qu'ils semblent ne pouvoir s'en passer : ils vont quelquefois assez loin sous la glace; c'est alors qu'on les prend aisément en attaquant d'un côté la cabane, et les attendant en même temps à un trou qu'on pratique dans la glace à quelque distance, et où ils sont obligés d'arriver pour respirer. L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement la queue et toutes les parties postérieures du corps dans l'eau, paraît avoir changé la nature de leur chair : celle des parties antérieures jusqu'aux reins a la qualité, le goût, la consistance de la chair des animaux de la terre et de l'air; celle des cuisses et de la queue a l'odeur, la saveur et toutes les qualités de celle du poisson. Cette queue, longue d'un pied, épaisse d'un pouce, et large de cinq ou six, est même une extrémité, une vraie portion de poisson attachée au corps d'un quadrupède; elle est entièrement recouverte d'écailles et d'une peau toute semblable à celle des gros poissons : on peut enlever ces écailles en les râclant au couteau; et lorsqu'elles sont tombées, l'on voit encore leur empreinte sur la peau, comme dans tous nos poissons.

C'est au commencement de l'été que les castors se rassemblent; ils emploient les mois de juillet et d'août à construire leur digue et leurs cabanes; ils font leur provision d'écorce et de bois dans le mois de septembre; ensuite ils jouissent de leurs travaux; ils goûtent les douceurs domestiques : c'est le temps du repos : c'est mieux, c'est la saison des amours. Se connaissant, prévenus l'un pour l'autre par l'habitude, par les plaisirs et les peines d'un travail commun, chaque couple ne se forme point au hasard, ne se joint pas par pure nécessité de nature, mais s'unit par choix et s'assortit par goût : ils passent ensemble l'automne et l'hiver; contents l'un de l'autre, ils ne se quittent guère; à l'aise dans leur domicile, ils n'en sortent que pour faire des promenades agréables et utiles; ils en rapportent des écorces fraîches, qu'ils préfèrent à celles qui sont sèches ou trop imbibées d'eau. Les femelles portent, dit-on, quatre mois; elles mettent bas sur la fin de l'hiver, et produisent ordinairement deux ou trois petits. Les mâles les quittent à peu près dans ce temps; ils vont à la campagne jouir des douceurs et des fruits du printemps; ils reviennent de temps en temps à la cabane, mais ils n'y séjournent plus : les mères y demeurent occupées à allaiter, à soigner, à élever leurs petits, qui sont en état de les suivre au bout de quelques semaines; elles vont à leur tour se promener, se rétablir à l'air, manger du poisson, des écrevisses, des écorces nouvelles, et passent ainsi l'été sur les eaux, dans les bois. Ils ne se rassemblent qu'en automne, à moins que les inondations n'aient renversé leur digue ou détruit leurs cabanes; car alors ils se réunissent de bonne heure pour en réparer les brèches.

Il y a des lieux qu'ils habitent de préférence, où l'on a vu qu'après avoir détruit plusieurs fois leurs travaux, ils venaient tous les étés pour les réédifier, jusqu'à ce qu'enfin, fatigués de cette persécution, et affaiblis par la perte de plusieurs d'entre eux, ils ont pris le parti de changer de demeure et de se retirer au loin dans les solitudes les plus profondes. C'est principalement en hiver que les chasseurs les cherchent, parce que leur fourrure n'est parfaitement bonne que dans cette saison; et lorsque, après avoir ruiné leurs établissements, il arrive qu'ils en prennent en grand nombre, la société trop réduite ne se rétablit point; le petit nombre de ceux qui ont échappé à la mort ou à la captivité se disperse; ils deviennent fuyards; leur génie, flétri par la crainte, ne s'épanouit plus; ils s'enfouissent eux et tous leurs talents dans un terrier, où, rabaissées à la condition des autres animaux, ils mènent une vie timide, ne s'occupent plus que des besoins pressants, n'exercent que leurs facultés individuelles, et perdent sans retour les qualités sociales que nous venons d'admirer.

Quelque admirables, en effet, quelque merveilleuses que puissent paraître les choses que nous venons d'exposer au sujet de la société et des travaux de nos castors, nous osons dire qu'on ne peut douter de leur réalité. Toutes les relations faites en différents temps par un grand nombre de témoins oculaires [1] s'accordent sur

[1] Voyez, sur l'histoire des castors, Olaüs Magnus dans sa Description des pays septentrionaux; les Voyages du baron de la Hontan, tome II, pag. 155 et suiv.; le Musæum Wormianum, page 320; l'Histoire de l'Amérique septentrionale par Bacqueville de la Poterie, Rouen, 1722, tome I, page 133; Mémoire sur le castor, par M. Sarrasin, inséré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1704; la Relation d'un voyage en Acadie, par Dierville, Rouen, 1708, p. 126 et suiv.; les Nouvelles Découvertes dans l'Amérique septen-

tous les faits que nous avons rapportés ; et si notre récit diffère de celui de quelques-uns d'entre eux, ce n'est que dans les points où ils nous ont paru enfler le merveilleux, aller au-delà du vrai, et quelquefois même de toute vraisemblance : car on ne s'est pas borné à dire que les castors avaient des mœurs sociales et des talents évidents pour l'architecture ; mais on a assuré qu'on ne pouvait leur refuser des idées générales de police et de gouvernement ; que, leur société étant une fois formée, ils savaient réduire en esclavage les voyageurs, les étrangers ; qu'ils s'en servaient pour porter leur terre, traîner leur bois ; qu'ils traitaient de même les paresseux d'entre eux qui ne voulaient, et les vieux qui ne pouvaient pas travailler ; qu'ils les renversaient sur le dos, les faisaient servir de charrette pour voiturer leurs matériaux ; que ces républicains ne s'assemblaient jamais qu'en nombre impair, pour que dans leurs conseils il y eût toujours une voix prépondérante ; que la société entière avait un président ; que chaque tribu avait son intendant ; qu'ils avaient des sentinelles établies pour la garde publique ; que, quand ils étaient poursuivis, ils ne manquaient pas de s'arracher les testicules pour satisfaire à la cupidité des chasseurs ; qu'ils se montraient ainsi mutilés pour trouver grâce à leurs yeux, etc., etc. [1]. Autant nous sommes éloignés de croire à ces fables, ou de recevoir ces exagérations, autant il nous paraît difficile de se refuser à admettre des faits constatés, confirmés, et moralement très-certains. On a mille fois vu, revu, détruit, renversé leurs ouvrages ; on les a mesurés, dessinés, gravés ; enfin, ce qui ne laisse aucun doute, ce qui est plus fort que tous les témoignages passés, c'est que nous en avons de récents et d'actuels ; c'est qu'il en subsiste encore, de ces ouvrages singuliers, qui, quoique moins communs que dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique septentrionale, se trouvent cependant en assez grand nombre pour que tous les missionnaires, tous les voyageurs, même les plus nouveaux, qui se sont avancés dans les terres du nord, assurent en avoir rencontré.

Tous s'accordent à dire qu'outre les castors qui sont en société, on rencontre partout dans le même climat des castors solitaires, lesquels rejetés, disent-ils, de la société pour leurs défauts, ne participent à aucun de ses avantages, n'ont ni maison, ni magasin, et demeurent, comme le blaireau, dans un boyau sous terre ; on a même appelé ces castors solitaires, *castors terriers* : ils sont aisés à reconnaître ; leur robe est sale, le poil est rongé sur le dos par le frottement de la terre ; ils habitent, comme les autres, assez volontiers au bord des eaux, où quelques-uns même creusent un fossé de quelques pieds de profondeur, pour former un petit étang, qui arrive jusqu'à l'ouverture de leur terrier, qui s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, et va toujours en s'élevant, afin qu'ils aient la facilité de se retirer en haut à mesure que l'eau s'élève dans les inondations ; mais il s'en trouve aussi, de ces castors solitaires, qui habitent assez loin des eaux dans les terres. Tous nos bièvres d'Europe sont des castors terriers et solitaires, dont la fourrure n'est pas, à beaucoup près, aussi belle que celle des castors qui vivent en société. Tous diffèrent par la couleur, suivant le climat qu'ils habitent. Dans les contrées du nord les plus reculées, ils sont tous noirs, et ce sont les plus beaux : parmi ces castors noirs, il s'en trouve quelquefois de tout blancs, ou de blancs tachés de gris, et mêlés de roux sur le chignon et sur la croupe [1]. A mesure qu'on s'éloigne du nord, la couleur s'éclaircit et se mêle ; ils sont couleur de marron dans la partie septentrionale du Canada, châtains vers la partie méridionale, et jaunes ou couleur de paille chez les Illinois [2]. On trouve des castors en Amérique, depuis le trentième degré de latitude nord, jusqu'au soixantième et au-delà ; ils sont très-communs vers le nord, et toujours en moindre nombre, à mesure qu'on avance vers le midi. C'est la même chose dans

trionale, Paris, 1697, page 133 ; l'Histoire de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix, Paris, 1744, tome II, page 98 et suiv. ; le Voyage de Robert Lade, traduit de l'anglais par M. l'abbé Prevost, tome II, page 226 ; le Grand Voyage au pays des Hurons, par Sagard Théodat, Paris, 1632, p. 319 et suiv. ; le Voyage à la baie de Hudson, par Ellis, Paris, 1749, tome II, pages 61 et 62. Voyez aussi Gessner, Aldrovande, Jonhston, Klein, etc., à l'article du Castor ; le Traité du Castor, par Jean Marius, Paris, 1746 ; l'Histoire de la Virginie, traduite de l'anglais, Orléans, 1707, page 406 ; l'Histoire Naturelle du P. Rzaczinsky, à l'article du Castor, etc., etc.

[1] Voyez Élien et tous les anciens, à l'exception de Pline, qui nie ce fait avec raison. Voyez aussi, sur les autres faits, la plupart des auteurs que nous avons cités dans la note précédente.

[1] Castor albus cauda horizontaliter plana ; Brisson, Regn. animal., pag. 94 et suiv.

[2] Histoire de la Nouvelle-France par le P. Charlevoix ; Paris, 1744, tome II, pages 94 et suivantes.

l'ancien continent; on n'en trouve en quantité que dans les contrées les plus septentrionales, et ils sont très-rares en France, en Espagne, en Italie, en Grèce et en Egypte. Les anciens les connaissaient : il était défendu de les tuer, dans la religion des Mages. Ils étaient communs sur les rives du Pont-Euxin; on a même appelé le castor, *canis ponticus :* mais apparemment que ces animaux n'étaient pas assez tranquilles sur les bords de cette mer, qui en effet sont fréquentés par les hommes de temps immémorial, puisqu'aucun des anciens ne parle de leur société ni de leurs travaux. Elien surtout, qui marque un si grand faible pour le merveilleux, et qui, je crois, a écrit le premier que le castor se coupe les testicules pour les laisser ramasser au chasseur[1], n'aurait pas manqué de parler des merveilles de leur république, en exagérant leur génie et leurs talents pour l'architecture. Pline lui-même, Pline, dont l'esprit fier, triste et sublime, déprise toujours l'homme pour exalter la nature, se serait-il abstenu de comparer les travaux de Romulus à ceux de nos castors? Il paraît donc certain qu'aucun des anciens n'a connu leur industrie pour bâtir; et quoiqu'on ait trouvé dans les derniers siècles des castors cabanés en Norwége, et dans les autres provinces les plus septentrionales de l'Europe, et qu'il y ait apparence que les anciens castors bâtissaient aussi bien que les castors modernes, comme les Romains n'avaient pas pénétré jusque-là, il n'est pas surprenant que leurs écrivains n'en fassent aucune mention.

Plusieurs auteurs ont écrit que le castor, étant un animal aquatique, ne pouvait vivre sur terre et sans eau. Cette opinion n'est pas vraie; car le castor que nous avons vivant, ayant été pris tout jeune en Canada, et ayant été toujours élevé dans la maison, ne connaissait pas l'eau, lorsqu'on nous l'a remis; il craignait et refusait d'y entrer : mais l'ayant une fois plongé et retenu d'abord par force dans un bassin, il s'y trouva si bien au bout de quelques minutes, qu'il ne cherchait point à en sortir : et lorsqu'on le laissait libre, il y retournait très-souvent de lui-même; il se vautrait aussi dans la boue et sur le pavé mouillé. Un jour il s'échappa, et descendit par un escalier de cave dans les voûtes des carrières qui sont sous le terrain du Jardin-Royal; il s'enfuit assez loin, en nageant sur les mares d'eau qui sont au fond de ces carrières : cependant dès qu'il vit la lumière des flambeaux que nous y fîmes porter pour le chercher, il revint à ceux qui l'appelaient, et se laissa prendre aisément. Il est familier sans être caressant; il demande à manger à ceux qui sont à table; ses instances sont un petit cri plaintif et quelques gestes de la main : dès qu'on lui donne un morceau, il l'emporte, et se cache pour le manger à son aise. Il dort assez souvent, et se repose sur le ventre; il mange de tout, à l'exception de la viande, qu'il refuse constamment, cuite ou crue : il ronge tout ce qu'il trouve, les étoffes, les meubles, le bois; et l'on a été obligé de doubler de fer-blanc le tonneau dans lequel il a été transporté.

Les castors habitent de préférence sur les bords des lacs, des rivières et des autres eaux douces : cependant il s'en trouve au bord de la mer, mais c'est principalement sur les mers septentrionales, et surtout dans les golfes méditerranés qui reçoivent de grands fleuves, et dont les eaux sont peu salées. Ils sont ennemis de la loutre; ils la chassent, et ne lui permettent pas de paraître sur les eaux qu'ils fréquentent. La fourrure du castor est encore plus belle et plus fournie que celle de la loutre : elle est composée de deux sortes de poils; l'un, plus court, mais très-touffu, fin comme le duvet, impénétrable à l'eau, revêt immédiatement la peau : l'autre, plus long, plus ferme, plus lustré, mais plus rare, recouvre ce premier vêtement, lui sert, pour ainsi dire, de surtout, le défend des ordures, de la poussière, de la fange : ce second poil n'a que peu de valeur; ce n'est que le premier que l'on emploie dans nos manufactures. Les fourrures les plus noires sont ordinairement les plus fournies, et par conséquent les plus estimées; celles des castors terriers sont fort inférieures à celles des castors cabanés. Les castors sont sujets à la mue pendant l'été, comme tous les autres quadrupèdes; aussi la fourrure de ceux qui sont pris dans cette saison n'a que peu de valeur. La fourrure des castors blancs est estimée à cause de sa rareté; et les parfaitement noirs sont presque aussi rares que les blancs.

Mais indépendamment de la fourrure, qui est ce que le castor fournit de plus précieux, il donne encore une matière dont on fait un grand usage en médecine. Cette matière, que l'on a appelé *castoreum*, est contenue dans deux

[1] Hist. animal, lib. 6, cap. 34.

grosses vésicules, que les anciens avaient prises pour les testicules de l'animal. Nous n'en donnerons pas la description ni les usages[1], parce qu'on les trouve dans toutes les pharmacopées[2]. Les sauvages tirent, dit-on, de la queue du castor une huile dont ils se servent comme de topique pour différents maux. La chair du castor, quoique grasse et délicate, a toujours un goût amer assez désagréable : on assure qu'il a les os excessivement durs; mais nous n'avons pas été à portée de vérifier ce fait, n'en ayant disséqué qu'un jeune. Ses dents sont très-dures, et si tranchantes, qu'elles servent de couteau aux sauvages pour couper, creuser et polir le bois. Ils s'habillent de peaux de castors, et les portent en hiver le poil contre la chair. Ce sont ces fourrures, imbibées de la sueur des sauvages, que l'on appelle *castors gras*, dont on ne se sert que pour les ouvrages les plus grossiers.

Le castor se sert de ses pieds de devant comme de mains, avec une adresse au moins égale à celle de l'écureuil : les doigts en sont bien séparés, bien divisés; au lieu que ceux des pieds de derrière sont réunis entre eux par une forte membrane; ils lui servent de nageoires, et s'élargissent comme ceux de l'oie, dont le castor a aussi en partie la démarche sur la terre. Il nage beaucoup mieux qu'il ne court : comme il a les jambes de devant bien plus courtes que celles de derrière, il marche toujours la tête baissée et le dos arqué. Il a les sens très-bons, l'odorat très-fin, et même susceptible; il paraît qu'il ne peut supporter ni la malpropreté, ni les mauvaises odeurs : lorsqu'on le retient trop longtemps en prison, et qu'il se trouve forcé d'y faire ses ordures, il les met près du seuil de la porte, et, dès qu'elle est ouverte, il les pousse dehors. Cette habitude de propreté leur est naturelle, et notre jeune castor ne manquait jamais de nettoyer ainsi sa chambre. A l'âge d'un an, il a donné des signes de chaleur, ce qui paraît indiquer qu'il avait pris dans cet espace de temps la plus grande partie de son accroissement : ainsi, la durée de sa vie ne peut être bien longue, et c'est peut-être trop que de l'étendre à quinze ou vingt ans. Ce castor était très-petit pour son âge, et l'on ne doit pas s'en étonner, ayant presque, dès sa naissance, toujours été contraint, élevé, pour ainsi dire à sec; ne connaissant pas l'eau jusqu'à l'âge de neuf mois, il n'a pu ni croître, ni se développer comme les autres, qui jouissent de leur liberté et de cet élément qui paraît leur être presque aussi nécessaire que l'usage de la terre.

[1] Voyez le Traité du castor, par Marius et Francus. Paris, 1746, in-12.

[2] On prétend que les castors font sortir la liqueur de leurs vésicules en les pressant avec le pied, qu'elle leur donne de l'appétit lorsqu'ils sont dégoûtés, et que les sauvages en frottent les piéges qu'ils leur tendent pour les y attirer. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'ils se servent de cette liqueur pour se graisser le poil.

ADDITION A L'ARTICLE DU CASTOR.

Nous avons dit que le castor était un animal commun aux deux continents; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada. On peut les apprivoiser aisément, et même leur apprendre à pêcher du poisson, et le rapporter à la maison. M. Kalm assure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés, qu'on les envoyait à la pêche, et qu'ils rapportaient leurs prises à leur maître. J'y ai vu aussi quelques loutres, qui étaient si fort accoutumées avec les chiens et avec leurs maîtres, qu'elles les suivaient, les accompagnaient dans le bateau, sautaient dans l'eau, et, le moment d'après, revenaient avec un poisson[1]. »

« Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un castor qu'on élevait dans la chambre et qu'on maniait comme on voulait. On m'assura que cet animal faisait quelquefois des voyages à une distance considérable, et qu'il enlevait aux autres castors leurs femelles, qu'il ramenait à la maison, et qu'après le temps de la chaleur passé elles s'en retournaient seules, et sans qu'il les conduisît[2]. »

DESCRIPTION DU CASTOR.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le castor ressemble au rat d'eau par la forme de la tête, à l'exception des oreilles, qui sont à proportion plus courtes; le chanfrein m'a paru plus arqué, et le sommet de la tête plus aplati. Le mu-

[1] Voyage de Kalm, tome II, page 350.

[2] Voyage de Kamtschatka, page 75.

seau est gros et court; le poil est si hérissé sur la tête qu'il en cache la vraie forme, et qu'il couvre en partie les yeux, qui sont beaucoup plus petits que ceux du rat d'eau. Le cou est court, et il paraît aussi gros que la tête. Le corps a plus de longueur à proportion que celui de la marmotte, mais il est aussi gros, surtout dans la partie postérieure: les jambes sont très-courtes, principalement celles de devant, dont les pieds sont un peu tournés en dedans; les pieds de derrière le sont beaucoup plus, de façon qu'on ne les voit presque pas lorsque le castor marche.

La queue a une conformation fort extraordinaire; elle est très-large, en partie garnie de poil, et en partie écailleuse. L'origine du tronçon de la queue du castor qui a servi de sujet pour cette description était garnie de poil sur la longueur de trois pouces depuis l'anus; cette portion de la queue avait environ deux pouces et demi de largeur, et un pouce et demi d'épaisseur: le reste avait une forme approchante de l'ovale, cependant elle était terminée par une pointe : cette autre portion avait huit pouces de longueur, trois pouces huit lignes de largeur dans le milieu, et environ huit lignes d'épaisseur; elle était couverte d'écailles sur la face supérieure, sur l'inférieure et sur les bords : les écailles du dessus étaient un peu convexes; celles du dessous avaient une légère concavité, et celles des côtés étaient les plus petites; les plus grandes avaient, dans la partie qui paraissait à découvert, trois lignes et demie de largeur, et deux lignes de longueur. L'animal porte toujours sa queue étendue horizontalement en arrière ; elle n'est que peu flexible, cependant il en frappait la terre assez fort pour faire un bruit qui s'entendait de loin; il en frappait aussi l'eau; en nageant il s'en servait comme d'un aviron, en la haussant et la baissant, ou en la tournant obliquement sur sa largeur.

Les pieds de devant sont fort petits; ils avaient chacun cinq doigts, que l'animal tenait fort écartés les uns des autres en marchant; les deux premiers étaient à proportion plus petits que les autres, et avaient des ongles longs, étroits et pointus; ceux des trois autres doigts étaient plus larges et sans pointe; les ongles du troisième et du quatrième doigt avaient autant de longueur que celui du second, mais l'ongle du cinquième doigt était plus court.

Les pieds de derrière étaient beaucoup plus grands que ceux de devant; ils avaient aussi chacun cinq doigts beaucoup plus longs, et il se trouvait entre eux une forte membrane. Le troisième doigt était le plus long, mais il avait moins de grosseur que le quatrième; les ongles de ces deux doigts étaient longs, larges et quarrés; ceux du premier et du cinquième étaient moins larges et pointus : le second doigt avait deux ongles, l'un en partie au-dessus et en partie à côté de l'autre; l'ongle supérieur et externe était pointu, l'ongle inférieur et interne était large et arrondi par le bout.

La démarche du castor est lourde et contrainte, parce que ses jambes de derrière sont mieux conformées pour nager que pour marcher : comme elles ont plus de longueur que celles de devant, et qu'elles sont terminées par un grand pied, l'animal semble faire de plus grands pas avec le train de derrière qu'avec celui de devant: et en effet, il est obligé de faire de plus grands mouvements, qui jettent la croupe alternativement à droite, à gauche, comme il arrive aux canards : cependant le castor ne laisse pas de marcher assez vite; il est vrai que ce n'est pas à proportion des efforts qu'il fait.

Lorsque le castor est arrêté, il a le dos très-arqué et la croupe ravalée de façon que, la partie postérieure du corps posant sur la terre, ce point d'appui, joint à ceux des pieds de derrière, qui portent aussi sur la terre jusqu'au bout du talon, donne à l'animal une assiette très-commode pour élever la partie antérieure du corps, comme font les écureuils et les rats. Dans cette attitude, il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour tâter, pour saisir, pour porter à sa bouche, et aussi pour s'appuyer contre les plans verticaux : alors le dos est en ligne droite; mais lorsque l'animal est, pour ainsi dire, debout sans aucun appui, le dos est très-arqué et la tête fort basse.

Le castor a deux sortes de poils : l'un plus ferme et plus long que l'autre, qui est une sorte de duvet doux comme de la soie, et disposé par flocons comme de la laine; il s'était même pelotonné comme du feutre sur le dos de l'animal Ce duvet avait une couleur cendrée sur le dos, et une couleur de gris de perle sur le ventre : partout la pointe était brune jaunâtre. Les longs poils avaient une couleur cendrée sur environ les deux tiers de leur longueur depuis la racine, l'autre tiers était de couleur brune, teinte de roux et luisante, qui prenait diverses nuances à divers aspects, et qui en avait toujours de différentes sur différentes parties du corps : cette couleur était d'un roux très-ardent sur le dessus de la tête et du cou, sur le dos, sur les côtés du corps et sur la croupe. Les poils étaient luisants lorsqu'on se plaçait au devant de l'animal pour le regarder, mais ils n'avaient plus de brillant, et le roux était moins ardent lorsqu'on était placé en arrière. La poitrine et les jambes de derrière étaient brunes; les côtés de la tête avaient une couleur rousse très-pâle, les quatre pieds étaient bruns, les crins des moustaches avaient deux pouces et demi de longueur; ils étaient gros et noirs. La partie écailleuse de la queue avait une couleur grise.

Le castor qui a servi de sujet pour la description précédente n'avait pas encore atteint toute la grandeur à laquelle il devait parvenir par la suite, c'est pourquoi j'ai pris les dimensions sur un castor de la ménagerie de Versailles, qui m'a paru avoir tout son accroissement : il est d'une couleur plus foncée que celle de notre castor.

On ne doute pas que le bièvre ne soit le même animal que le castor : quoiqu'il y ait encore des bièvres en Languedoc, nous n'avons pu avoir un de ces animaux pour le comparer au castor ; ils sont à présent très-rares : cependant il y a au Cabinet un pied de devant et un pied de derrière du côté gauche, et la longue dent du côté droit de la mâchoire inférieure d'un bièvre du Gardon. J'ai comparé ces parties à celles qui y correspondaient dans notre castor, et je n'ai aperçu aucune différence de figure : le double ongle du second doigt du pied de derrière, que je cite par préférence, parce que c'est un caractère très-particulier, se trouvait dans le pied du bièvre comme dans celui du castor, et avait précisément la même conformation. Le poil qui tient aux deux pieds du bièvre a une couleur moins brune que dans le castor, et presque jaunâtre; mais ce poil a peut-être été décoloré par la chaleur du feu auquel il a été exposé, lorsque l'on a fait dessécher ces parties du bièvre.

L'ONDATRA ET LE DESMAN.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

L'ondatra et le desman sont deux animaux qu'il ne faut pas confondre, quoiqu'on les ait appelés tous deux *rats musqués*, et qu'ils aient quelques caractères communs : il faut aussi les distinguer du pilori ou rat musqué des Antilles ; ces trois animaux sont d'espèces et de climats différents. L'ondatra se trouve en Canada, le desman en Laponie, en Moscovie, et le pilori à la Martinique et dans les autres îles Antilles.

L'ondatra ou rat musqué du Canada diffère du desman en ce qu'il a les doigts des pieds tous séparés les uns des autres, les yeux très-apparents et le museau fort court; au lieu que le desman ou rat musqué de Moscovie a les pieds de derrière réunis par une membrane [1], les yeux extrêmement petits, le museau prolongé comme la musaraigne. Tous deux ont la queue plate, et ils diffèrent du pilori ou rat musqué des Antilles, par cette conformation et par plusieurs autres caractères [1]. Le pilori a la queue assez courte, cylindrique [2] comme celle des autres rats, au lieu que l'ondatra et le desman l'ont tous deux fort longue. L'ondatra ressemble par la tête au rat d'eau, et le desman à la musaraigne.

On trouve dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1725, une description très-ample et très-bien faite de l'ondatra sous le nom de *rat musqué*. M. Sarrasin, médecin du roi à Québec et correspondant de l'Académie, s'est occupé à disséquer un grand nombre de ces animaux, dans lesquels il a observé des choses singulières. Nous ne pouvons pas douter, en comparant sa description avec la nôtre, que ce rat musqué du Canada, dont il a été donné la description, ne soit notre ondatra.

L'ondatra est de la grosseur d'un petit lapin et de la forme d'un rat. Il a la tête courte et semblable à celle du rat d'eau, le poil luisant et doux, avec un duvet fort épais au-dessous du premier poil, à peu près comme le castor. Il a la queue longue et couverte de petites écailles comme celle des autres rats, mais elle est d'une forme différente : la queue des rats communs est à peu près cylindrique, et diminue de grosseur depuis l'origine jusqu'à l'extrémité ; celle du rat musqué est fort aplatie vers la partie du milieu jusqu'à l'extrémité, et un peu plus arrondie au commencement, c'est-à-dire à l'origine; les faces aplaties ne sont pas horizontales, mais

[1] Oculi exigui et vix conspicui.... Digiti majores membranis connexi ad commodius natandum, rostri pars superior firma, prominula et pene unciam longa, nigricans eaque forma prædita, ut instar suis aut talpæ terram vertere possit. Clusii exotic. auct. page 375.

[1] Les rats musqués des Antilles, que nos Français appellent *piloris*, font le plus souvent leurs retraites dans les trous de la terre comme les lapins ; aussi ils sont presque de la même grosseur ; mais pour la figure ils n'ont rien de celle des gros rats qu'on voit ailleurs, sinon que la plupart ont le poil du ventre blanc comme les glirons, et celui du reste du corps noir ou tanné ; ils exhalent une odeur musquée qui abat le cœur et qui parfume si fort l'endroit de leur retraite, qu'il est fort aisé de le discerner. Histoire naturelle des Antilles. Rotterdam, 1658, page 124.

[2] Les piloris sont une espèce de rats de bois deux ou trois fois plus gros que les rats ordinaires ; il sont presque blancs ; leur queue est fort courte ; ils sentent le musc extraordinairement. Nouveau voyage aux îles de l'Amérique. Paris, 1722, tome I, page 438. — Les piloris se trouvent à la Martinique et dans quelques autres îles des Antilles : ce sont des rats musqués de même forme que les rats d'Europe, mais d'une si prodigieuse grandeur, que quatre de nos rats ne pèsent pas un pilori..... Ils nichent jusque dans les cases, mais ne peuplent pas tant que les autres rats communs.... Ces piloris sont naturels dans l'île de la Martinique et non pas les autres rats communs, qui n'ont paru que depuis quelques années qu'elle est fréquentée des navires, etc. Histoire générale des Antilles, par le père du Tertre, Paris, 1667, tome II, page 302

verticales, en sorte qu'il semble que la queue ait été serrée et comprimée des deux côtés dans toute sa longueur. Les doigts des pieds ne sont pas réunis par des membranes, mais ils sont garnis de longs poils assez serrés, qui suppléent en partie l'effet de la membrane, et donnent à l'animal plus de facilité pour nager. Il a les oreilles très-courtes et non pas nues comme le rat domestique, mais bien couvertes de poils en dehors et en dedans ; les yeux grands et de trois lignes d'ouverture : deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure, et deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure : ces quatre dents sont très-fortes, et lui servent à ronger et à couper le bois.

Les choses singulières que M. Sarrasin a observées dans cet animal sont : 1° la force et la grande expansion du muscle *peaucier*, qui fait que l'animal, en contractant sa peau, peut resserrer son corps et le réduire à un plus petit volume ; 2° la souplesse des fausses côtes qui permet cette contraction du corps, laquelle est si considérable, que le rat musqué passe dans des trous où des animaux beaucoup plus petits ne peuvent entrer ; 3° la manière dont s'écoulent les urines dans les femelles, car l'urètre n'aboutit point, comme dans les autres quadrupèdes, au-dessous du clitoris, mais à une éminence velue située sur l'os pubis ; et cette éminence a un orifice particulier qui sert à l'éjection des urines : organisation singulière qui ne se trouve que dans quelques espèces d'animaux, comme les rats et les singes, dont les femelles ont trois ouvertures. On a observé que le castor est le seul des quadrupèdes dans lequel les urines et les excréments aboutissent également à un réceptacle commun, qu'on pourrait comparer au cloaque des oiseaux. Les femelles des rats et des singes sont peut-être les seules qui aient le conduit des urines et l'orifice par où elles s'écoulent absolument séparés des parties de la génération ; cette singularité n'est que dans les femelles ; car, dans les mâles de ces mêmes espèces, l'urètre aboutit à l'extrémité de la verge, comme dans toutes les autres espèces de quadrupèdes. M. Sarrasin observe, 4° que les testicules, qui, comme dans les autres rats, sont situés des deux côtés de l'anus, deviennent très-gros dans le temps du rut pour un animal aussi petit : *gros*, dit-il *comme des noix muscades* ; mais qu'après ce temps ils diminuent prodigieusement, et se réduisent au point de n'avoir pas plus d'une ligne de diamètre ; que non-seulement ils changent de volume, de consistance et de couleur, mais même de situation d'une manière marquée ; il en est de même des vésicules séminales, des vaisseaux déférents, etc. Toutes ces parties de la génération s'oblitèrent presque entièrement après la saison des amours. Les testicules, qui, dans ce temps, étaient au-dehors et fort proéminents, rentrent dans l'intérieur du corps ; ils sont attachés à la membrane adipeuse, ou plutôt ils y sont enclavés, ainsi que les autres parties dont nous venons de parler. Cette membrane s'étend et s'augmente par la surabondance de la nourriture jusqu'au temps du rut : les parties de la génération, qui semblent être des appendices de cette membrane, se développent, s'étendent, se gonflent et acquièrent alors toutes leurs dimensions ; mais lorsque cette surabondance de nourriture est épuisée par des coïts réitérés, la membrane adipeuse, qui maigrit, se resserre, se contracte et se retire peu à peu du côté des reins ; en se retirant elle entraîne avec elle les vaisseaux déférents, les vésicules séminales, les épididymes et les testicules, qui deviennent légers, vides et ridés au point de n'être plus reconnaissables. Il en est de même des vésicules séminales qui, dans le temps de leur gonflement, ont un pouce et demi de longueur, et ensuite sont réduites, ainsi que les testicules, à une ou deux lignes de diamètre. 5° Les follicules qui contiennent le musc ou le parfum de cet animal sous la forme d'une humeur laiteuse, et qui sont voisins des parties de la génération, éprouvent aussi les mêmes changements ; ils sont très-gros, très-gonflés, et leur parfum très-fort, très-exalté, et même très-sensible à une assez grande distance dans le temps des amours ; ensuite ils se rident, ils se flétrissent et enfin s'oblitèrent en entier. Ce changement dans les follicules qui contiennent le parfum se fait plus promptement et plus complétement que celui des parties de la génération : ces follicules, qui sont communs au deux sexes, contiennent un lait fort abondant au temps du rut ; ils ont des vaisseaux excrétoires qui aboutissent dans le mâle à l'extrémité de la verge et vers le clitoris dans la femelle, et cette sécrétion se fait et s'évacue à peu près au même endroit que l'urine dans les autres quadrupèdes.

Toutes ces singularités, qui nous ont été indiquées par M. Sarrasin, étaient dignes de l'atten-

tion d'un habile anatomiste, et l'on ne peut assez le louer des soins réitérés qu'il s'est donnés pour constater ces espèces d'accidents de la nature, et pour voir ces changements dans toutes leurs périodes. Nous avons déjà parlé de changements et d'altérations à peu près semblables à celles-ci dans les parties de la génération du rat d'eau, du campagnol et de la taupe. Voilà donc des animaux quadrupèdes qui, par tout le reste de la conformation, ressemblent aux autres quadrupèdes, desquels cependant les parties de la génération se renouvellent et s'oblitèrent chaque année, à peu près comme les laitances des poissons, et comme les vaisseaux séminaux du calmar dont nous avons décrit les changements, l'anéantissement et la reproduction : ce sont là de ces nuances par lesquelles la nature rapproche secrètement les êtres qui nous paraissent les plus éloignés, de ces exemples rares, de ces *instances* solitaires qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'elles tiennent au système général de l'organisation des êtres, et qu'elles en réunissent les points les plus éloignés. Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur les conséquences générales qu'on peut tirer de ces faits singuliers, non plus que sur les rapports immédiats qu'ils ont avec notre théorie de la génération : un esprit attentif les sentira d'avance, et nous aurons bientôt occasion de les présenter avec plus d'avantage en les réunissant à la masse totale des autres faits qui y sont relatifs.

Comme l'ondatra est du même pays que le castor, que, comme lui, il habite sur les eaux, qu'il est en petit à peu près de la même figure, de la même couleur et du même poil, on les a souvent comparés l'un à l'autre ; on assure même qu'au premier coup d'œil on prendrait un vieux ondatra pour un castor qui n'aurait qu'un mois d'âge ; ils diffèrent cependant assez par la forme de la queue, pour qu'on ne puisse s'y méprendre ; elle est ovale et plate horizontalement dans le castor ; elle est très-allongée et plate verticalement dans l'ondatra. Au reste, ces animaux se ressemblent assez par le naturel et l'instinct. Les ondatras, comme les castors, vivent en société pendant l'hiver ; ils font de petites cabanes d'environ deux pieds et demi de diamètre, et quelquefois plus grandes, où ils se réunissent plusieurs familles ensemble : ce n'est point, comme les marmottes, pour y dormir pendant cinq ou six mois, c'est seulement pour se mettre à l'abri de la rigueur de l'air : ces cabanes sont rondes et couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur ; des herbes, des joncs entrelacés et mêlés avec de la terre grasse qu'ils pétrissent avec les pieds, sont leurs matériaux. Leur construction est impénétrable à l'eau du ciel, et ils pratiquent des gradins en dedans, pour n'être pas gagnés par l'inondation de celle de la terre. Cette cabane, qui leur sert de retraite, est couverte pendant l'hiver de plusieurs pieds de glaces et de neiges sans qu'ils en soient incommodés. Ils ne font pas de provisions pour vivre comme les castors, mais ils creusent des puits et des espèces de boyaux au-dessous et à l'entour de leur demeure, pour chercher de l'eau et des racines. Ils passent ainsi l'hiver fort tristement, quoique en société, car ce n'est pas la saison de leurs amours ; ils sont privés pendant tout ce temps de la lumière du ciel : aussi, lorsque l'haleine du printemps commence à dissoudre les neiges et à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offusquent brusquement de la lumière du jour, et assomment ou prennent tous ceux qui n'ont pas eu le temps de gagner les galeries souterraines qu'ils se sont pratiquées, et qui leur servent de derniers retranchements où on les suit encore, car leur peau est précieuse et leur chair n'est pas mauvaise à manger. Ceux qui échappent à la main du chasseur quittent leur habitation à peu près dans ce temps ; ils sont errants pendant l'été, mais toujours deux à deux, car c'est le temps des amours. Ils vivent d'herbes et se nourrissent largement des productions nouvelles que leur offre la surface de la terre : la membrane adipeuse s'étend, s'augmente, se remplit par la surabondance de cette bonne nourriture ; les follicules se renouvellent, se remplissent aussi ; les parties de la génération se dérident, se gonflent ; et c'est alors que ces animaux prennent une odeur de musc si forte, qu'elle n'est pas supportable ; cette odeur se fait sentir de loin, et quoique suave [1] pour les

[1] Le rat musqué de l'Amérique septentrionale est un peu plus gros et un peu plus long que le rat d'eau de France ; son élément est l'eau, mais il ne laisse pas d'aller quelquefois à terre ; il a la queue plate, elle est de huit ou dix pouces de long, de la largeur d'un doigt, couverte de petites écailles noires ; la peau rousse, couleur de minime-brun ; le poil en est fort fin, assez long : il porte des rognons proche les testicules qui ont l'odeur de musc très-agréable, et n'est point incommode à tous ceux à qui le musc donne des incommodités. Si on le tue l'hiver, pendant que la peau est bonne pour fourrer, les rognons ne sentent rien ; au printemps ils com-

Européens, elle déplaît si fort aux sauvages, qu'ils ont appelé *puante* une rivière sur les bords de laquelle habitent en grand nombre ces rats musqués, qu'ils appellent aussi *rats puants*.

Ils produisent une fois par an, et cinq ou six petits à la fois : la durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement de l'été, et que les petits sont déjà grands au mois d'octobre, lorsqu'il faut suivre leurs père et mère dans la cabane qu'ils construisent de nouveau tous les ans; car on a remarqué qu'ils ne reviennent point à leurs anciennes habitations. Leur voix est une espèce de gémissement que les chasseurs imitent pour les piper et pour les faire approcher : leurs dents de devant sont si fortes et si propres à ronger, que, quand on enferme un de ces animaux dans une caisse de bois dur, il y fait en très-peu de temps un trou assez grand pour en sortir, et c'est encore une de ces facultés naturelles qu'il a communes avec le castor, que nous n'avons pu garder enfermé qu'en doublant de fer blanc la porte de sa loge. L'ondatra ne nage ni aussi vite, ni aussi longtemps que le castor; il va plus souvent à terre; il ne court pas bien, et marche encore plus mal en se berçant à peu près comme une oie. Sa peau conserve une odeur de musc qui fait qu'on ne s'en sert pas volontiers pour fourrure; mais on emploie le second poil ou duvet dans la fabrique des chapeaux.

Ces animaux sont peu farouches, et, en les prenant petits, on peut les apprivoiser aisément; ils sont même très-jolis lorsqu'ils sont jeunes. Leur queue longue et presque nue, qui rend leur figure désagréable, est fort courte dans le premier âge : ils jouent innocemment et aussi lestement que des petits chats; ils ne mordent point[1], et on les nourrirait aisément si leur odeur n'était point incommode. L'ondatra et le desman sont, au reste, les seuls animaux des pays septentrionaux qui donnent du parfum : car l'odeur du *castoreum* est très-désagréable, et ce n'est que dans les climats chauds qu'on trouve les animaux qui fournissent le vrai musc, la civette et les autres parfums.

Le desman ou rat musqué de Moscovie nous offrirait peut-être des singularités remarquables et analogues à celles de l'ondatra; mais il ne paraît pas qu'aucun naturaliste ait été à portée de l'examiner vivant, ni de le disséquer : nous ne pouvons parler nous-mêmes que de sa forme extérieure, celui qui est au cabinet du roi ayant été envoyé de Laponie dans un état de dessèchement qui n'a pas permis d'en faire la dissection; je n'ajouterai donc à ce que j'en ai déjà dit que le seul regret de n'en pas savoir davantage.

mencent à prendre leur senteur, qui dure jusqu'à l'automne... Pour la chair, elle n'a point le goût de musc, elle est excellente à manger. Description de l'Amérique septentrionale, par Denys. Paris, 1672, tome II, page 258.—Les rats musqués de Canada répandent une odeur admirable; la civette et la gazelle n'exhalent rien de si fort ni de si doux. Voyage de la Hontan. La Haye, 1776, tome I, page 93. — Les sauvages de l'Amérique n'aiment point l'odeur que répand le rat musqué; ils lui ont même donné le nom de puant, tant cette odeur leur déplaît. Mémoire de l'Académie royale des Sciences, année 1725, page 327.

[1] Les rats musqués de Canada, que les Hurons appellent ondatra, paissent l'herbe sur terre et le blanc des joncs autour des lacs et des rivières; il y a plaisir à les voir manger et faire leurs petits tours quand ils sont jeunes. J'en avais un très-joli : je le nourrissais du blanc des joncs et d'une certaine herbe semblable au chien-dent : je faisais de ce petit animal tout ce que je voulais, sans qu'il me mordît aucunement; aussi n'y sont-ils pas sujets. Voyage de Sagard Theodat. Paris, 1632, pages 322 et 323. La plante dont M. Sarrasin dit que le rat musqué se nourrit le plus volontiers est le calamus aromaticus.

LE RATON

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre raton. (Cuvier.)

Quoique plusieurs auteurs aient indiqué sous le nom de *coati* l'animal dont il est ici question, nous avons cru devoir adopter le nom qu'on lui a donné en Angleterre, afin d'ôter toute équivoque, et de ne le pas confondre avec le vrai coati, dont nous donnerons la description dans l'article suivant, non plus qu'avec le *coati-mondi*, qui cependant ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce du coati.

Le raton que nous avons eu vivant, et que nous avons gardé pendant plus d'un an, était de la grosseur et de la forme d'un petit blaireau. Il a le corps court et épais, le poil doux, long, touffu, noirâtre par la pointe, et gris par dessous; la tête comme le renard, mais les oreilles rondes et beaucoup plus courtes; les yeux grands, d'un vert jaunâtre; un bandeau noir et transversal au-dessus des yeux; le museau effilé, le nez un peu retroussé, la lèvre inférieure moins avancée que la supérieure; les dents comme le chien, six incisives et deux canines

en haut et en bas; la queue touffue, longue au moins comme le corps, marquée par des anneaux alternativement noirs et blancs dans toute son étendue; les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, et cinq doigts à tous les pieds, armés d'ongles fermes et aigus; les pieds de derrière portant assez sur le talon pour que l'animal puisse s'élever et soutenir son corps dans une situation inclinée en avant. Il se sert de ses pieds de devant pour porter à sa gueule : mais, comme ses doigts sont peu flexibles, il ne peut, pour ainsi dire, rien saisir d'une seule main; il se sert des deux à la fois, et les joint ensemble pour prendre ce qu'on lui donne. Quoiqu'il soit gros et trapu, il est cependant fort agile : ses ongles, pointus comme des épingles, lui donnent la facilité de grimper aisément sur les arbres; il monte légèrement jusqu'au-dessus de la tige, et court jusqu'à l'extrémité des branches; il va toujours par sauts; il gambade plutôt qu'il ne marche, et ses mouvements, quoique obliques, sont tous prompts et légers.

Cet animal est originaire des contrées méridionales de l'Amérique : on ne le trouve pas dans l'ancien continent; au moins les voyageurs qui ont parlé des animaux de l'Afrique et des Indes orientales n'en font aucune mention : il est au contraire très-commun dans le climat chaud de l'Amérique, et surtout à la Jamaïque [1] où il habite dans les montagnes, et en descend pour manger des cannes de sucre. On ne le trouve pas en Canada, ni dans les autres parties septentrionales de ce continent; cependant il ne craint pas excessivement le froid. M. Klein [2] en a nourri un à Dantzick, et celui que nous avions a passé une nuit entière les pieds pris dans de la glace, sans qu'il ait été incommodé.

Il trempait dans l'eau, ou plutôt il détrempait tout ce qu'il voulait manger : il jetait son pain dans sa terrine d'eau, et ne l'en retirait que quand il le voyait bien imbibé, à moins qu'il ne fût pressé par la faim; car alors il prenait la nourriture sèche, et telle qu'on la lui présentait; il furetait partout, mangeait aussi de tout, de la chair crue ou cuite, du poisson, des œufs, des volailles vivantes, des grains, des racines, etc.; il mangeait aussi de toutes sortes d'insectes; il se plaisait à chercher les araignées, et lorsqu'il était en liberté dans un jardin, il prenait les limaçons, les hannetons, les vers. Il aimait le sucre, le lait, et les autres substances douces par dessus toute chose, à l'exception des fruits, auxquels il préférait la chair et surtout le poisson. Il se retirait au loin pour faire ses besoins : au reste il était familier et même caressant, sautant sur les gens qu'il aimait, jouant volontiers et d'assez bonne grâce, leste, agile, toujours en mouvement : il m'a paru tenir beaucoup de la nature du maki, et un peu plus des qualités du chien.

[1] Voyez l'Histoire naturelle de la Jamaïque, par Hans Sloane. Londres, 1725, in-folio, tome II, page 329, en anglais.

[2] Klein, de quadrup., page 62.

ADDITION A L'ARTICLE DU RATON.

M. Blanquart des Salines m'a écrit de Calais, le 29 octobre 1775, au sujet de cet animal, dans les termes suivants :

« Mon raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt : dans cette captivité, il se montrait assez doux, quoique peu caressant. Les personnes de la maison lui faisaient toutes le même accueil, mais il les recevait différemment; ce qui lui plaisait de la part de l'une le révoltait de la part d'une autre, sans que jamais il prît le change. »

(Nous avons observé la même chose au sujet du surikate.)

« Sa chaîne s'est rompue quelquefois, et la liberté le rendait insolent; il s'emparait d'un appartement, et ne souffrait pas qu'on y abordât. Ce n'était qu'avec peine qu'on raccommodait ses liens. Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue, je le laisse promener avec sa chaîne, et chaque fois mille gentillesses m'expriment sa reconnaissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même; alors il rôde quelquefois trois ou quatre jours de suite sur les toits du voisinage, et descend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, et n'épargne pas surtout les pintades. Sa chaîne ne le rendait pas plus humain, mais seulement plus circonspect; il employait alors la ruse, et familiarisait les poules avec lui, leur permettait de venir partager ses repas; et ce n'était qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité, qu'il en saisissait une et la mettait en pièces. Quelques jeunes chats ont de sa part éprouvé le même sort... Cet animal, quoique très-léger, n'a que des mouvements obliques, et je doute qu'il

puisse attraper d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres ; il suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat : pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière ; puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus faible ; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez, qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun usage.

« Si le raton n'est pas fort reconnaissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitements. Un domestique de la maison l'avait un jour frappé de quelques coups de fouet : vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier : ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte de rage ; les yeux étincelants, il s'élance contre lui, pousse des cris de douleur ; tout ce qu'on lui présente alors, il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparaisse. Les accents de la colère sont chez lui singuliers ; on se figurerait entendre tantôt le sifflement du courlis, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien.

« Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance ; semblable à un hérisson, il cache sa tête et ses pattes, forme de son corps une boule : aucune plainte ne lui échappe ; dans cette position, il souffrirait la mort.

« J'ai remarqué qu'il ne laissait jamais ni foin ni paille dans sa niche ; il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point aperçu qu'il fût sensible au froid ; de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri et se portant très-bien... Je ne pense pas qu'il recherche beaucoup la chaleur ; pendant les gelées dernières, je lui faisais donner séparément et de l'eau tiède et de l'eau presque glacée pour détremper ses aliments ; celle-ci a constamment eu la préférence. Il lui était libre de passer la nuit dans l'écurie, et souvent il dormait dans un coin de ma cour.

« Le défaut de salive, ou son peu d'abondance, est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal a laisser pénétrer d'eau sa nourriture. Il n'humecte point une viande fraîche et sanglante ; jamais il n'a mouillé une pêche ni une grappe de raisin ; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

« Les enfants sont un des objets de sa haine ; leurs pleurs l'irritent ; il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avais cinq souris blanches, je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle ; je continuai, elles l'étranglèrent.

« Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été. Le besoin de trouver un mâle dure plus de six semaines : pendant ce temps, on ne saurait la fixer : tout lui déplaît ; à peine se nourrit-elle ; cent fois le jour elle passe entre ses cuisses, puis entre ses pattes de devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec ses dents, et qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant et appelant son mâle ; ce qui me ferait penser qu'elle s'accouple dans cette attitude.

« L'entier accroissement de cet animal ne s'est guère fait en moins de deux ans et demi. »

DESCRIPTION DU RATON.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le raton qui a servi de sujet pour cette description était à peu près de la grosseur du blaireau, et même il ressemblait en quelque façon à cet animal par la forme du corps, mais il en différait en ce qu'il avait le museau mince et effilé comme celui du renard, le nez un peu retroussé, et la lèvre inférieure beaucoup moins avancée que le nez. La tête était de la même grosseur que celle du renard, et les oreilles avaient la même situation, mais elles étaient plus courtes, et arrondies à l'extrémité ; les yeux avaient aussi la même grandeur que ceux du renard, ils étaient de couleur bleue verdâtre, et il y avait sur l'œil gauche une tache qui l'offusquait entièrement : la queue ressemblait à celle du chat sauvage, car elle était longue, touffue, et il y avait d'un bout à l'autre des anneaux de différentes couleurs.

Les jambes de devant étaient beaucoup plus courtes que celles de derrière, de sorte que l'ani-

mal étant posé sur les quatre pieds avait le train de derrière plus élevé que celui de devant, et dans cette attitude le dos était voûté. Lorsqu'il marchait, il ne posait sur la terre que la pointe des pieds, comme les chiens; mais lorsqu'il était en repos, il s'appuyait aussi sur le talon : ce nouveau point d'appui lui donnait de la facilité pour s'élever sur les pieds de derrière, et pour soutenir son corps dans une direction oblique, et même verticale. Cette attitude était aussi ordinaire à cet animal qu'aux lièvres, aux rats, aux écureuils, etc.; car toutes les fois qu'il mangeait, il prenait ses aliments avec les deux pieds de devant, pour les porter à sa bouche; il ne pouvait pas les saisir ni les empoigner avec un seul pied, parce que les doigts ne pliaient que très-peu : il soutenait entre ses deux pieds le morceau qu'il voulait manger, il le frottait en tenant les doigts tendus; lorsqu'il trouvait de l'eau, il ne manquait jamais d'y plonger ses pieds sans quitter son morceau, et de le frotter comme s'il avait voulu le laver, mais c'était en effet pour le détremper, car souvent il le laissait dans l'eau, et ne le frottait que lorsqu'il en était déjà imbibé; il trempait ainsi toutes sortes d'aliments, même dans l'eau la plus froide. On l'a trouvé pendant une grande gelée ayant les deux pieds pris dans la glace qui s'était formée dans la terrine où on lui donnait de l'eau. Lorsque la faim le pressait, il mangeait tout ce qu'il trouvait sans le frotter ni le tremper dans l'eau.

Il était très-carnassier; lorsqu'il se trouvait en liberté, il furetait dans les angles des murs et dans les trous, sous les pierres et sous les plantes, en un mot dans tous les coins, pour chercher des insectes, comme des araignées, des limaces, des limaçons, etc., et des animaux tels que des taupes, des souris, des grenouilles, etc. Il mangeait la chair des poissons avec plus d'avidité que celle des animaux quadrupèdes et des oiseaux. En général, cet animal mangeait de toute chair crue, cuite, et même assaisonnée, cependant le fromage fermenté et la moutarde lui répugnaient; il était fort avide de lait, de crême, de sucre, et de tout ce qui était confit au sucre; il mangeait aussi des fruits, mais seulement au défaut de la chair des animaux; il buvait en lapant comme les chiens, et en humant comme les chevaux.

Ce raton était très-familier, et même fort caressant; il connaissait ceux qui l'approchaient souvent, et qui lui donnaient à manger; il badinait comme les chiens et les chats. Il avait beaucoup d'agilité, et il grimpait sur les arbres très-légèrement; il était presque toujours en mouvement pendant le jour, et il avait une allure fort singulière étant à la chaîne; il décrivait un arc de cercle en faisant des pas à droite avec les jambes de devant, et lorsqu'il rencontrait la chaîne il passait les pieds de derrière par dessus en sautant, ensuite il revenait à gauche de la même manière, et il continuait cette allure pendant des heures entières. Au moindre bruit qu'il entendait, il se dressait sur les pieds de derrière, et se tenait élevé pour écouter et pour découvrir la cause de ce bruit : il avait beaucoup d'instinct et de vivacité. Je crois que les animaux de cette espèce s'apprivoiseraient comme les chiens, car celui-ci était fort docile, et n'a mordu que les gens qui l'approchaient trop brusquement, ou qui voulaient lui arracher sa proie. Il se retirait au plus loin pour rendre ses excréments, et les recouvrait comme les chats.

La couleur de cet animal était du gris mêlé de noir et d'une teinte de fauve; les lèvres et le nez étaient noirs : il y avait une bande longitudinale de couleur brune-noirâtre, qui s'étendait depuis le nez jusqu'au-dessus du front, et une autre bande transversale de la même couleur, et beaucoup plus large, qui passait de chaque côté sur les yeux et au-dessous, et qui se prolongeait sur la partie postérieure de la mâchoire du dessous. Le dessus du front, le sommet et le derrière de la tête, le dessus du cou, l'épaule, le dos, la croupe, la partie supérieure des côtés du corps et la face extérieure de la cuisse avaient une couleur mêlée de gris, de noir, et d'une légère teinte de fauve. Les poils étaient de deux sortes; les uns plus courts, plus doux et plus nombreux que les autres formaient une espèce de duvet de couleur cendrée brune; les poils longs et fermes étaient de couleur cendrée claire près de la racine; ils avaient une couleur blanche ou blanchâtre au-dessus du cendré, et leur extrémité était noire, de sorte que le poil étant hérissé, comme il l'était ordinairement, on voyait le blanchâtre au-dessous du noir, et le noir au-dessus du blanchâtre. Les côtés du museau, le menton, le dessus des yeux, les côtés de la tête, les oreilles, les côtés du cou, le bras, l'avant-bras, le pied de devant, le bas des côtés du corps, la jambe et le pied de derrière étaient de couleur blanche ou blanchâtre, mais le duvet de ces parties était de couleur de marron, qui paraissait dans quelques endroits, principalement derrière la partie inférieure de l'oreille, sur la partie postérieure de la mâchoire du dessous, et sur la partie inférieure de la jambe; le dessous du cou, la poitrine et le ventre étaient de couleur roussâtre mêlée de blanc. Il y avait sur la face supérieure et sur les côtés de la queue des bandes transversales de couleur noire mêlée de roux, et l'extrémité était de la même couleur; les bandes qui se trouvaient près de l'origine de la queue étaient plus étroites et moins éloignées les unes des autres que celles qui étaient près de l'extrémité : l'espace qui séparait les bandes avait une couleur grise et blanchâtre.

Le plus long poil de cet animal était sur les fesses,

il avait environ trois pouces de longueur ; les moustaches étaient blanches et longues de deux pouces et demi. La tête et les pieds n'avaient qu'un poil fort court ; celui du reste du corps était long et hérissé. La plante des pieds et les ongles avaient une couleur brune.

DU RATON-CRABIER.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre raton. (Cuvier.)

Voici un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous la dénomination impropre de *chien-crabier*, et qui n'a d'autre rapport avec le crabier que l'habitude de manger également des crabes ; mais il tient beaucoup du raton par la grandeur, la forme et les proportions de la tête, du corps et de la queue; et comme nous ignorons le nom qu'il porte dans son pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en soyons informés, la dénomination de *raton-crabier*, pour le distinguer et du raton et du crabier, dont nous avons donné les figures.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom et l'indication suivante : *chien-crabier adulte, femelle prise nourrissant trois petits.*

Mais, comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier ; il n'en a ni la forme du corps, ni la queue écailleuse. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de vingt-trois pouces six lignes, et par conséquent elle est à peu près égale à celle du raton, qui est de vingt-deux pouces six lignes ; les autres dimensions sont proportionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue qui est plus courte et beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier est d'un fauve mêlé de noir et de gris : le noir domine sur la tête, le cou et le dos ; mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou et du corps : le bout du nez et les naseaux sont noirs. Les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, et ceux du dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes. Une bande d'un brun noirâtre environne les yeux, et s'étend presque jusqu'aux oreilles ; elle passe sur le museau, se prolonge et s'unit au noir du sommet de la tête. Le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, et une bande de cette même couleur règne au-dessus des yeux, et il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, sont d'un blanc jaunâtre ; les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre, celles de devant sont couvertes d'un poil court; les doigts sont longs et bien séparés les uns des autres. La queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre ; ce qui établit encore une différence entre cet animal et le vrai raton, dont la queue longue, grosse et touffue, est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de ratons diffèrent encore entre elles par la couleur du poil, qui, dans le raton, est, sur le corps, d'un noir mêlé de gris et de fauve pâle, et, sur les jambes, de couleur blanchâtre, au lieu que, dans celui-ci, il est d'un fauve mêlé de noir et de gris sur le corps, et d'un brun noirâtre sur les jambes. Ainsi, quoique ces deux animaux aient plusieurs rapports entre eux, leurs différences nous paraissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

LE COATI.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre coati. (Cuvier.)

Plusieurs auteurs ont appelé *coati-mondi* l'animal dont il est ici question, nous l'avons eu vivant, et après l'avoir comparé au coati indiqué par Thevet, et décrit par Marcgrave, nous avons reconnu que c'était le même animal qu'ils ont appelé *coati* tout court : et il y a toute apparence que le *coati-mondi* n'est pas un animal d'une autre espèce, mais une simple variété de celle-ci ; car Marcgrave, après avoir donné la description du coati, dit précisément qu'il y a d'autres coatis qui sont d'un brun noirâtre, que l'on appelle au Brésil *coati-mondi* pour les distinguer des autres : il n'admet donc d'autre différence entre le coati et le coati-mondi, que celle de la couleur du poil, et dès lors on ne doit pas les considérer comme deux espèces distinctes, mais les regarder comme des variétés dans la même espèce.

Le coati est très-différent du raton que nous avons décrit précédemment ; il est de plus petite taille ; il a le corps et le cou beaucoup plus

allongés, la tête aussi plus longue, ainsi que le museau, dont la mâchoire supérieure est terminée par une espèce de groin mobile, qui déborde d'un pouce ou d'un pouce et demi audelà de l'extrémité de la mâchoire inférieure; ce groin retroussé en haut, joint au grand allongement des mâchoires, fait paraître le museau courbé et relevé en haut. Le coati a aussi les yeux beaucoup plus petits que le raton, les oreilles encore plus courtes, le poil moins long, plus rude et moins peigné; les jambes plus courtes, les pieds plus longs et plus appuyés sur le talon : il avait, comme le raton, la queue annelée[1], et cinq doigts à tous les pieds.

Quelques personnes pensent que le blaireau-cochon pourrait bien être le coati, et l'on a rapporté[2] à cet animal *le taxus suillus*, dont Aldrovande donne la figure : mais si l'on fait attention que le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs est supposé se trouver en France, et même dans les climats plus froids de notre Europe, qu'au contraire le coati ne se trouve que dans les climats méridionaux de l'autre continent, on rejettera aisément cette idée, qui, d'ailleurs, n'est nullement fondée[3]; car la figure donnée par Aldrovande n'est autre chose qu'un blaireau, auquel on a fait un groin de cochon. L'auteur ne dit pas qu'on ait dessiné cet animal d'après nature, et il n'en donne aucune description. Le museau très-allongé et le groin mobile en tous sens suffisent pour faire distinguer le coati de tous les autres animaux; il a, comme l'ours, une grande facilité à se tenir debout sur les pieds de derrière, qui portent en grande partie sur le talon, lequel même est terminé par de grosses callosités qui semblent le plonger au-dehors, et augmenter l'étendue de l'assiette du pied.

Le coati est sujet à manger sa queue, qui, lorsqu'elle n'a pas été tronquée, est plus longue que son corps; il la tient ordinairement élevée, la fléchit en tous sens, et la promène avec facilité. Ce goût singulier, et qui paraît contre nature, n'est cependant pas particulier au coati : les singes, les makis, et quelques autres animaux à queue longue, rongent le bout de leur queue, en mangent la chair et les vertèbres, et la raccourcissent peu à peu d'un quart ou d'un tiers. On peu tirer de là une induction générale; c'est que dans les parties très-allongées, et dont les extrémités sont par conséquent très-éloignées des sens et du centre du sentiment, ce même sentiment est faible, et d'autant plus faible que la distance est plus grande et la partie plus menue : car, si l'extrémité de la queue de ces animaux était une partie fort sensible, la sensation de la douleur serait plus forte que celle de cet appétit, et ils conserveraient leur queue avec autant de soin que les autres parties de leur corps. Au reste, le coati est un animal de proie qui se nourrit de chair et de sang, qui, comme le renard ou la fouine, égorge les petits animaux, les volailles[1], mange les œufs, cherche les nids des oiseaux[2]; et c'est probablement par cette conformité de naturel, plutôt que par la ressemblance de la fouine, qu'on a regardé le coati comme une espèce de petit renard[3].

[1] Il y a aussi des coatis dont la queue est d'une seule couleur; mais comme ils ne diffèrent des autres que par ce seul caractère, cette différence ne nous paraît pas suffire pour en faire deux espèces, et nous estimons que ce n'est qu'un variété dans la même espèce.

[2] Vid. Brisson, Reg. pag. 265.

[3] Voyez ce que nous avons dit du blaireau-cochon.

[1] Vid. Marcgrav. Hist. Brasil, page 228.

[2] Voyez les Singularités de la France antarctique, par Thevet, page 96.

[3] Vulpes minor, etc. Barrère, Hist. Nat. de la France équinoxiale.

Nota. On trouve dans le septième volume de l'Académie royale des Sciences de Suède, un mémoire de M. Linnæus sur le coati-mondi. Nous croyons devoir rapporter ici l'extrait que l'auteur de la Bibliothèque raisonnée a fait de ce mémoire, sans prétendre garantir les faits qui y sont rapportés.

« M. Linnæus donne dans un mémoire l'histoire naturelle « du coati-mondi. Cet animal se trouve également dans l'A- « mérique méridionale et dans la septentrionale. Il approche « de l'ours par la longueur de ses jambes de derrière, sa tête « penchée, son poil épais, et par ses pattes; mais il est petit « et familier, et sa queue est fort longue et rayée de diffé- « rentes couleurs. M. le prince successeur de Suède avait fait « présent d'un de ces animaux à M. Linnæus, qui l'a entretenu « assez longtemps dans sa maison aux dépens des douceurs « qu'il pouvait attraper, et quelquefois de ceux de sa basse- « cour, où le coati-mondi, malgré le droit de l'hospitalité, « emportait des têtes à coups de dents, et humait le sang. Il est « remarquable par son extrême opiniâtreté à ne rien faire « contre son gré. Malgré sa petitesse, il se défendait avec une « force extraordinaire lorsqu'on le faisait marcher malgré lui, « et se cramponnait contre les jambes des personnes, dont il « allait familièrement ravager les poches et confisquer ce « qu'il y trouvait à sa bienséance. Cette opiniâtreté a son re- « mède : le coati craint extrêmement les soies de cochon, la « moindre brosse lui faisait quitter prise. Un mâtin l'étrangla « un jour qu'il s'était sauvé dans un jardin du voisinage, et « M. Linnæus en donne l'anatomie. Son genre de vie était assez « extraordinaire; il dormait depuis minuit jusqu'à midi, veil- « lait le reste du jour, et se promenait régulièrement depuis « six heures du soir jusqu'à minuit, quelque temps qu'il fît. « C'est apparemment le temps que la nature a assigné à cette « espèce d'animaux dans leur patrie, pour pourvoir à leurs « besoins, et pour aller à la chasse des oiseaux et à la décou- « verte de leurs œufs, qui font leur principale nourriture. » Bibliothèque raisonnée, tome XLI, partie I, page 25.

ADDITION A L'ARTICLE DU COATI.

Quelques personnes qui ont séjourné dans l'Amérique méridionale m'ont informé que les coatis produisent ordinairement trois petits, qu'ils se font des tanières en terre comme les renards, que leur chair a un mauvais goût de venaison, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'assez belles fourrures. Ils m'ont assuré que ces animaux s'apprivoisent fort aisément, qu'ils deviennent même très-caressants, et qu'ils sont sujets à manger leur queue, ainsi que les sapajous, guenons, et la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorsqu'ils ont cette habitude sanguinaire, on ne peut pas les en corriger; ils continuent de ronger leur queue, et finissent par mourir, quelques soins et quelque nourriture qu'on puisse leur donner. Il semble que cette inquiétude est produite par une vive démangeaison; mais peut-être les préserverait-on du mal qu'ils se font, en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets sur le ventre pour les empêcher de se déplumer.

AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU COATI.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, est celui qui a été montré vivant à la foire de Saint-Germain, en 1768; il avait quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle était longue de huit pouces, plus large et plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal était bas de jambe, comme nos fouines ou nos martres. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux; il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

L'AGOUTI.

Ordre des rongeurs, genre cabiri. (Cuvier.)

Cet animal est de la grosseur d'un lièvre, et a été regardé comme une espèce de lapin ou de gros rat par la plupart des auteurs de nomenclature en histoire naturelle; cependant il ne leur ressemble que par de très-petits caractères, et il en diffère essentiellement par les habitudes naturelles. Il a la rudesse de poil et le grognement du cochon; il a aussi sa gourmandise, il mange de tout avec voracité; et lorsqu'il est rassasié, rempli, il cache, comme le renard, en différents endroits ce qui lui reste d'aliments, pour le trouver au besoin. Il se plaît à faire du dégât, à couper, à ronger tout ce qu'il trouve. Lorsqu'on l'irrite, son poil se hérisse sur la croupe, et il frappe fortement la terre de ses pieds de derrière; il mord cruellement[1]. Il ne se creuse pas un trou comme le lapin, ni ne se tient pas sur terre à découvert comme le lièvre: il habite ordinairement dans le creux des arbres et dans les souches pourries. Les fruits, les patates, le manioc sont la nourriture ordinaire de ceux qui fréquentent autour des habitations; les feuilles et les racines des plantes et des arbrisseaux sont les aliments des autres, qui demeurent dans les bois et les savanes. L'agouti se sert, comme l'écureuil, de ses pieds de devant pour saisir et porter à sa gueule; il court d'une très-grande vitesse en plaine et en montant; mais comme il a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière, il ferait la culbute s'il ne ralentissait sa course en descendant. Il a la vue bonne et l'ouïe très-fine; lorsqu'on le pipe, il s'arrête pour écouter. La chair de ceux qui sont gras et bien nourris n'est pas mauvaise à manger, quoiqu'elle ait un petit goût sauvage et qu'elle soit un peu dure: on échaude l'agouti comme le cochon de lait, et on l'apprête de même. On le chasse avec des chiens: lorsqu'on peut le faire entrer dans des cannes de sucre coupées, il est bientôt rendu, parce qu'il y a ordinairement dans ces terrains de la paille et des feuilles de canne d'un pied d'épaisseur, et qu'à chaque saut qu'il fait il enfonce dans cette litière, en sorte qu'un homme peut souvent l'atteindre et le tuer avec un bâton. Ordinairement il s'enfuit d'abord très-vite devant les chiens, et gagne ensuite sa retraite, où il se tapit et demeure obstinément caché: le chasseur, pour l'obliger à en sortir, la remplit de fumée; l'animal, à demi souffoqué, jette des cris douloureux et plaintifs, et ne paraît qu'à toute extrémité. Son cri, qu'il répète souvent lorsqu'on l'inquiète

[1] Cet animal est fort méchant; les capucins d'Olinde au Brésil en élevaient un à qui ils avaient arraché les dents dans sa jeunesse, et malgré cette précaution il étendait son désordre aussi loin que permettait sa chaine. Histoire des Indes par Souchu de Rennefort, page 203.

ou qu'on l'irrite, est semblable à celui d'un petit cochon. Pris jeune, il s'apprivoise aisément; il reste à la maison, en sort seul et revient de lui-même. Ces animaux demeurent ordinairement dans les bois, dans les haies; les femelles y cherchent un endroit fourré pour préparer un lit à leurs petits; elles font ce lit avec des feuilles et du foin. Elles produisent deux ou trois fois par an; chaque portée n'est, dit-on, que de deux: elles transportent leurs petits, comme les chattes, deux ou trois jours après leur naissance; elles les portent dans des trous d'arbres, où elles ne les allaitent que pendant peu de temps: les jeunes agoutis sont bientôt en état de suivre leur mère et de chercher à vivre. Ainsi le temps de l'accroissement de ces animaux est assez court, et par conséquent leur vie n'est pas bien longue.

Il paraît que l'agouti est un animal particulier à l'Amérique; il ne se trouve pas dans l'ancien continent: il semble être originaire des parties méridionales de ce nouveau monde; on le trouve très-communément au Brésil, à la Guiane, à Saint-Domingue, et dans toutes les îles: il a besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier; il peut cependant vivre en France, pourvu qu'on le tienne à l'abri du froid dans un lieu sec et chaud, surtout pendant l'hiver; aussi n'habite-t-il en Amérique que les contrées méridionales, et il ne s'est pas répandu dans les pays froids et tempérés. Aux îles, il n'y a qu'une espèce d'agouti, qui est celui que nous décrivons; mais à Cayenne, dans la terre ferme de la Guiane, et au Brésil, on assure qu'il y en a deux espèces, et que cette seconde espèce, qu'on appelle *agouchi*, est constamment plus petite que la première. Celle dont nous parlons est certainement l'agouti: nous en sommes assurés par le témoignage de gens qui ont demeuré longtemps à Cayenne, et qui connaissent également l'agouti et l'agouchi, que nous n'avons pas encore pu nous procurer. L'agouti que nous avons eu vivant, et dont nous donnons ici la description et la figure, était gros comme un lapin; son poil était rude et de couleur brune un peu mêlée de roux: il avait la lèvre supérieure fendue comme le lièvre, la queue encore plus courte que le lapin, les oreilles aussi courtes que larges, la mâchoire supérieure avancée au delà de l'inférieure, le museau comme le loir, les dents comme la marmotte, le cou long, les jambes grêles, quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière. Marcgrave, et presque tous les naturalistes après lui, ont dit que l'agouti avait six doigts aux pieds de derrière: M. Brisson est le seul qui n'ait pas copié cette erreur de Marcgrave: ayant fait sa description sur l'animal même, il n'a vu, comme nous, que trois doigts aux pieds de derrière.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'AGOUTI.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'agouti. M. de la Borde nous écrit seulement que c'est le quadrupède le plus commun de la Guiane: tous les bois en sont pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, et même dans les marécages.

« Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre: sa peau est dure et propre à faire des empeignes de souliers, qui durent très-longtemps. Il n'a point de graisse; sa chair est aussi blanche et presque aussi bonne que celle du lapin, ayant le même goût et le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en est toujours tendre; mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs. On les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chasse avec des chiens. Les Indiens et les Nègres, qui savent les siffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis, ils se sauvent à l'eau, ou bien ils se cachent, comme les lapins, dans des trous qu'ils ont creusés, ou dans les arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes, comme les écureuils: leur nourriture ordinaire, et qu'ils cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin, sont des noyaux de maripa, de tourlouri, de corana, etc.; et lorsqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laissent quelquefois six mois dans la terre sans y toucher. Ils peuplent autant que les lapins; ils font trois ou quatre petits, et quelquefois cinq, dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou; on les y trouve seuls, ou bien la mère ave ses petits. Ils s'apprivoisent aisément et mangent à peu près de tout: devenus domestiques, ils ne vont pas courir loin, et reviennnent à la maison volontiers: cependant, ils conservent un peu de leur humeur sauvage. En général, ils restent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune; mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, et il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Ama-

zones, où ces animaux sont si nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines. »

L'AKOUCHI.

Ordre des rongeurs, genre cabiai. (Cuvier.)

L'akouchi est assez commun à la Guyane et dans les autres parties de l'Amérique méridionale; il diffère de l'agouti, en ce qu'il a une queue, au lieu que l'agouti n'en a point; l'akouchi est ordinairement plus petit que l'agouti, et son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre : voilà les seules différences que nous connaissions entre ces deux animaux, qui néanmoins nous paraissent suffisantes pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'AKOUCHI.

Nous avons donné une notice au sujet de l'akouchi, et nous avons dit que c'était une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue et que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois. On ne le trouve que dans les grands bois; il vit des mêmes fruits et il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade, on l'appelle *agouti;* sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale; elle est blanche et a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les akouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde, mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons; ils ont un petit cri, qui ressemble à celui du cochon d'Inde, mais ils ne le font entendre que rarement.

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti *le lièvre,* et l'akouchi *le lapin,* mais que l'agouti est le meilleur à manger; et, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou kabassou qui a une forte odeur de musc; qu'après les tatous, le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine et grasse, ensuite l'agouti, et enfin l'akouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le cougouar rouge, et que cette viande a le goût du veau.

ANIMAUX
DE L'ANCIEN CONTINENT.

Les plus grands animaux sont ceux qui sont les mieux connus, et sur lesquels en général il y a le moins d'équivoque ou d'incertitude : nous les suivrons donc dans cette énumération, en les indiquant à peu près par ordre de grandeur.

Les éléphants appartiennent à l'ancien continent, et ne se trouvent pas dans le nouveau. Les plus grands sont en Asie, les plus petits en Afrique; tous sont originaires des climats les plus chauds : et quoiqu'ils puissent vivre dans les contrées tempérées, ils ne peuvent y multiplier; ils ne multiplient pas même dans leur pays natal lorsqu'ils ont perdu leur liberté : cependant l'espèce en est assez nombreuse, quoique entièrement confinée aux seuls climats méridionaux de l'ancien continent; et non-seulement elle n'est point en Amérique, mais il ne s'y trouve même aucun animal qu'on puisse lui comparer, ni pour la grandeur, ni pour la figure.

On peut dire la même chose du rhinocéros, dont l'espèce est beaucoup moins nombreuse que celle de l'éléphant; il ne se trouve que dans les déserts de l'Afrique et dans les forêts de l'Asie méridionale, et il n'y a en Amérique aucun animal qui lui ressemble.

L'hippopotame habite les rivages des grands fleuves de l'Inde et de l'Afrique : l'espèce en est peut-être encore moins nombreuse que celle du rhinocéros, et ne se trouve point en Amérique, ni même dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Le chameau et le dromadaire, dont les espèces, quoique très-voisines, sont différentes, et qui se trouvent si communément en Asie, en Arabie et dans toutes les parties orientales de l'ancien continent, étaient aussi inconnus aux Indes occidentales que l'éléphant, l'hippopotame et le rhinocéros. L'on a très-mal à propos

donné le nom de chameau au lama [1] et au pacos [2] du Pérou, qui sont d'une espèce si différente de celle du chameau, qu'on a cru pouvoir leur donner aussi celui de *moutons*; en sorte que les uns les ont appelés *chameaux*, et les autres *moutons* du Pérou, quoique le pacos n'ait rien de commun que la laine avec notre mouton, et que le lama ne ressemble au chameau que par l'allongement du cou. Les Espagnols [3] transportèrent autrefois de vrais chameaux au Pérou; ils les avaient d'abord déposés aux îles Canaries, d'où ils les tirèrent ensuite pour les passer en Amérique: mais il faut que le climat de ce nouveau monde ne leur soit pas favorable; car, quoiqu'ils aient produit dans cette terre étrangère, ils ne s'y sont pas multipliés, et ils n'y ont jamais été qu'en très-petit nombre.

La girafe [4] ou le *camelo-pardalis*, animal très-grand, très-gros et très-remarquable, tant par sa forme singulière que par la hauteur de sa taille, la longueur de son cou et celle de ses jambes de devant, ne s'est point trouvé en Amérique; il habite en Afrique et surtout en Éthiopie, et ne s'est jamais répandu au delà des tropiques, dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Nous verrons, dans un article de ce volume, que le lion n'existait point en Amérique, et que le puma du Pérou est un animal d'une espèce différente. Nous verrons de même que le tigre et la panthère ne se trouvent que dans l'ancien continent, et que les animaux de l'Amérique méridionale auxquels on a donné ces noms sont d'espèces différentes. Le vrai tigre, le seul qui doive conserver ce nom, est un animal terrible, et peut-être plus à craindre que le lion : sa férocité n'est comparable à rien; mais on peut juger de sa force par sa taille ; elle est ordinairement de quatre à cinq pieds de hauteur sur neuf, dix et jusqu'à treize et quatorze pieds de longueur, sans y comprendre la queue. Sa peau n'est pas *tigrée*, c'est-à-dire parsemée de taches arrondies; il a seulement sur un fond de poil fauve des bandes noires qui s'étendent transversalement sur tout le corps, et qui forment des anneaux sur la queue dans toute sa longueur : ces seuls caractères suffisent pour le distinguer de tous les animaux de proie du nouveau-monde, dont les plus grands sont à peine de la taille de nos mâtins ou de nos lévriers. Le léopard et la panthère de l'Afrique ou de l'Asie n'approchent pas de la grandeur du tigre, et cependant sont encore plus grands que les animaux de proie des parties méridionales de l'Amérique. Pline, dont on ne peut ici révoquer le témoignage en doute, puisque les panthères étaient si communes, qu'on les exposait tous les jours en grand nombre dans les spectacles de Rome; Pline, dis-je, en indique les caractères essentiels, en disant que leur poil est blanchâtre et que leur robe est variée partout [1] de taches noires, semblables à des yeux; il ajoute que la seule différence qu'il y ait entre le mâle et la femelle, c'est que la femelle a la robe plus blanche. Les animaux d'Amérique auxquels on a donné le nom de tigres, ressemblent beaucoup plus à la panthère qu'au tigre; mais ils en diffèrent encore assez pour qu'on puisse reconnaître clairement qu'aucun d'eux n'est précisément de l'espèce de la panthère. Le premier est le jaguar ou *jaguara* ou *janowara*, qui se trouve à la Guiane, au Brésil et dans les autres parties méridionales de l'Amérique. Ray avait, avec quelque raison, nommé cet animal pard [2] ou lynx du Brésil; les Portugais l'ont appelé *once* ou *onça*, parce qu'ils avaient précédemment donné ce nom au lynx par corruption, et ensuite à la petite panthère des Indes; et les Français, sans fondement de relation, l'ont appelé *tigre* [3], car il n'a rien de commun avec cet animal. Il diffère aussi de la panthère par la grandeur du corps, par la position et la figure des taches, par la couleur et la longueur du poil, qui est crêpé dans la jeunesse, et qui est toujours moins lisse que celui de la panthère : il en diffère encore

[1] Camelus dorso levi, gibbo pectorali. Linn. Syst. Natur., édit. X, pag. 65. — Camelus pilis brevissimis vestitus... Camelus Peruanus, le chameau du Pérou. Brisson, Règne animal, page 56. — Ovis Peruana, Marcgrav. Hist. Bras., pag. 243.

[2] Camelus tophis nullis, corpore lanato. Linn. Syst. Natur., édit. X, pag. 66. — Camelus pilis prolixis toto corpore vestitus. La Vigogne, Brisson, Règne animal, page 57. — Ovis Peruana pacos dicta. Marcgrav., Hist. Brasil. pag. 244.

[3] Voyez l'Histoire naturelle des Indes, de Joseph Acosta, traduite par Robert Renaud. Paris, 1600, depuis la page 44 jusqu'à la page 208. Voyez aussi l'Histoire des Incas. Paris, 1744, tome II, page 266 et suiv.

[4] Giraffa quam Arabes Zurnapa, Græci et Latini Camelopardalin nominant. Bellon, obs. pag. 118.

[1] Pantheris in candido breves macularum oculi varias... et pardos, qui mares sunt, appellant in eo omni genere creberrimo in Africa Syriaque; quidam ab iis Pantheras candore solo discernunt, nec adhuc aliam differentiam inveni. Plin., Hist. nat. lib. VIII, cap. 17.

[2] Pardus an lynx Brasiliensis, jaguara dicta. Marcgr. Ray, Synops. quadrup., pag. 166.

[3] Gros tigre de la Guyane, Desmarchais, tome III, page 299. — Le tigre d'Amérique. Brisson, Règne animal, page 270.

par le naturel et les mœurs ; il est plus sauvage et ne peut s'apprivoiser, etc. Ces différences, cependant, n'empêchent pas que le jaguar du Brésil ne ressemble plus à la panthère qu'à aucun autre animal de l'ancien continent. Le second est celui que nous appellerons *couguar,* par contraction de son nom brésilien *cuguacu-ara* [1], que l'on prononce *cougouacou-ara*, et que nos Français ont encore mal à propos appelé *tigre rouge ;* il diffère en tout du vrai tigre et beaucoup de la panthère, ayant le poil d'une couleur rousse, uniforme et sans taches ; ayant aussi la tête d'une forme différente et le museau plus allongé que le tigre ou la panthère. Une troisième espèce à laquelle on a encore donné le nom de tigre, et qui en est tout aussi éloignée que les précédentes, c'est le *jaguarète* [2], qui est à peu près de la taille du jaguar, et qui lui ressemble aussi par les habitudes naturelles, mais qui en diffère par quelques caractères extérieurs : on l'a appelé *tigre noir,* parce qu'il a le poil noir sur tout le corps, avec des taches encore plus noires, qui sont séparées et parsemées comme celles du jaguar. Outre ces trois espèces, et peut-être une quatrième qui est plus petite que les autres, auxquelles on a donné le nom de tigres, il se trouve encore en Amérique un animal qu'on peut leur comparer et qui me paraît avoir été mieux dénommé, c'est le chat-pard, qui tient du chat et de la panthère, et qu'il est en effet plus aisé d'indiquer par cette dénomination composée que par son nom mexicain *tlacoosclotl* [3] : il est plus petit que le jaguar, le jaguarète et le couguar, mais en même temps il est plus grand qu'un chat sauvage, auquel il ressemble par la figure ; il a seulement la queue beaucoup plus courte et la robe semée de taches noires, longues sur le dos et arrondies sur le ventre. Le jaguar, le jaguarète, le couguar et le chat-pard sont donc les animaux d'Amérique auxquels on a mal à propos donné le nom de tigres. Nous avons vu vivants le couguar et le chat-pard ; nous nous sommes donc assurés qu'ils sont chacun d'une espèce différente entre eux, et encore plus différente de celle du tigre et de la panthère ; et à l'égard du puma et du jaguar, il est évident, par les descriptions de ceux qui les ont vus, que le puma n'est point un lion, ni le jaguar un tigre : ainsi nous pouvons prononcer sans scrupule que le lion, le tigre et même la panthère ne se sont pas plus trouvés en Amérique que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe et le chameau. Toutes ces espèces ayant besoin d'un climat chaud pour se propager, et n'ayant jamais habité dans les terres du Nord, n'ont pu communiquer ni parvenir en Amérique. Ce fait général, dont il ne paraît pas qu'on se fût seulement douté, est trop important pour ne le pas appuyer de toutes les preuves qui peuvent achever de le constater : continuons donc notre énumération comparée des animaux de l'ancien continent avec ceux du nouveau.

[1] Cuguacu-ara, Pison, Hist. nat. Ind., page 104. — Le tigre rouge, Barrère, Hist. Fr. équin. page 165. — Le tigre rouge, Brisson, Règne animal, page 272.

[2] Juguarète, Pison, Hist. nat. Ind., page 103. — Once, espèce de tigre, Desmarchais, tome III, page 300 —Le tigre noir, Brisson, Règne animal, page 271.

[3] Vide Hernandez, Hist. Mex., pag. 512. — Chat-pard, Hist. de l'Académie des Sciences, ou Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, tome III, part. I, page 109. — Chat-pard, Brisson, Règne animal, page 273.

Personne n'ignore que les chevaux, non-seulement causèrent de la surprise, mais même donnèrent de la frayeur aux Américains, lorsqu'ils les virent pour la première fois. Ils ont bien réussi dans presque tous les climats de ce nouveau continent, et ils y sont actuellement presque aussi communs que dans l'ancien [1].

Il en est de même des ânes, qui étaient également inconnus, et qui ont également réussi dans les climats chauds de ce nouveau continent : ils ont même produit des mulets qui sont plus utiles que les lamas pour porter des fardeaux dans toutes les parties montagneuses du Chili, du Pérou, de la Nouvelle-Espagne, etc.

Le zèbre [2] est encore un animal de l'ancien continent, et qui n'a peut-être jamais été transporté ni vu dans le nouveau ; il paraît affecter un climat particulier, et ne se trouve guère que

[1] Tous les chevaux, dit Garcilasso, qui sont dans les Indes espagnoles, viennent des chevaux qui furent transportés d'Andalousie, d'abord dans l'île de Cuba et dans celle de Saint-Domingue, ensuite à celle de Barlovento, où ils multiplièrent si fort, qu'il s'en répandit dans les terres inhabitées, où ils devinrent sauvages, et pullulèrent d'autant plus, qu'il n'y avait point d'animaux féroces dans ces îles, qui pussent leur nuire, et parce qu'il y a de l'herbe verte toute l'année. Histoire des Incas, Paris, 1744. — Ce sont les Français qui ont peuplé les îles Antilles de chevaux ; les Espagnols n'y en avaient point laissé comme dans les autres îles et dans la terre ferme du nouveau continent. M. Aubert, second gouverneur de la Guadeloupe, a commencé le premier pré dans cette île, et y a fait apporter les premiers chevaux. Histoire générale des Antilles, par le Père du Tertre. Paris, 1667, tome II, page 289.

[2] Zebra, Ray, Syn. quad. pag. 69. — Edwards, Gleanings of natural History. London, 1758, pages 27 et 29.—Ane sauvage, Kolbe, tome III, page 22. — Le zèbre ou l'âne rayé, Brisson, Règne animal, page 101.

dans cette partie de l'Afrique qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

Le bœuf ne s'est trouvé ni dans les îles ni dans la terre ferme de l'Amérique méridionale. Peu de temps après la découverte de ces nouvelles terres, les Espagnols y transportèrent d'Europe des taureaux et des vaches. En 1550 on laboura pour la première fois la terre avec des bœufs [1] dans la vallée de Cusco. Ces animaux multiplièrent prodigieusement dans ce continent, aussi bien que dans les îles de Saint-Domingue, de Cuba, de Barlovento, etc. Ils devinrent même sauvages en plusieurs endroits. L'espèce de bœuf qui s'est trouvée au Mexique, à la Louisiane, etc. [2], et que nous avons appelée bœuf sauvage ou bison, n'est point issue de nos bœufs; le bison existait en Amérique avant qu'on y eût transporté le bœuf d'Europe, et il diffère assez de celui-ci pour qu'on puisse le considérer comme faisant une espèce à part. Il porte une bosse entre les épaules; son poil est plus doux que la laine, plus long sur le devant du corps que sur le derrière, et crêpé sur le cou et le long de l'épine du dos; la couleur en est brune, obscurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le bison a de plus les jambes courtes; elles sont, comme la tête et la gorge, couvertes d'un long poil: le mâle a la queue longue avec une houppe de poil au bout, comme on le voit à la queue du lion. Quoique ces différences m'aient paru suffisantes, ainsi qu'à tous les autres naturalistes, pour faire du bœuf et du bison deux espèces différentes, cependant je ne prétends pas l'assurer affirmativement: comme le seul caractère qui différencie ou identifie les espèces est la faculté de produire des individus qui ont eux-mêmes celle de produire leurs semblables, et que personne ne nous a appris si le bison peut produire avec le bœuf, que probablement même on n'a jamais essayé de les mêler ensemble, nous ne sommes pas en état de prononcer sur ce fait. J'ai obligation à M. de la Nux, ancien conseiller au conseil royal de l'île de Bourbon, et correspondant de l'académie des sciences, de m'avoir appris, par sa lettre datée de l'île de Bourbon, du 9 octobre 1759, que le bison ou bœuf à bosse de l'île de Bourbon produit avec nos bœufs d'Europe; et j'avoue que je regardais ce bœuf à bosse des Indes plutôt comme un bison que comme un bœuf. Je ne puis trop remercier M. de la Nux de m'avoir fait part de cette observation, et il serait bien à désirer qu'à son exemple les personnes habituées dans les pays lointains fissent de semblables expériences sur les animaux: il me semble qu'il serait facile à nos habitants de la Louisiane d'essayer de mêler le bison d'Amérique avec la vache d'Europe, et le taureau d'Europe avec la bisonne: peut-être produiraient-ils ensemble, et alors on serait assuré que le bœuf d'Europe, le bœuf bossu de l'île de Bourbon, le taureau des Indes orientales et le bison d'Amérique ne feraient tous qu'une seule et même espèce. On voit par les expériences de M. de la Nux que la bosse ne fait point un caractère essentiel, puisqu'elle disparaît après quelques générations; et d'ailleurs j'ai reconnu moi-même, par une autre observation, que cette bosse ou loupe que l'on voit au chameau, comme au bison, est un caractère qui, quoique ordinaire, n'est pas constant, et doit être regardé comme une différence accidentelle dépendante peut-être de l'embonpoint du corps: car j'ai vu un chameau maigre et malade qui n'avait pas même l'apparence de la bosse. L'autre caractère du bison d'Amérique, qui est d'avoir le poil plus long et bien plus doux que celui de notre bœuf, paraît encore n'être qu'une différence qui pourrait venir de l'influence du climat, comme on le voit dans nos chèvres, nos chats et nos lapins, lorsqu'on les compare aux chèvres, aux chats et aux lapins d'Angora, qui, quoique très-différents par le poil, sont cependant de la même espèce. On pourrait donc imaginer, avec quelque sorte de vraisemblance (surtout si le bison d'Amérique produisait avec nos vaches d'Europe), que notre bœuf aurait autrefois passé par les terres du Nord contiguës à celles de l'Amérique septentrionale, et qu'ensuite ayant descendu dans les régions tempérées de ce nouveau monde, il aurait pris avec le temps les impressions du climat, et de bœuf serait devenu bison. Mais jusqu'à ce que le fait essentiel, c'est-à-dire la faculté de produire ensemble, en soit connu, nous nous croyons en droit de dire que notre bœuf est un animal appartenant à l'ancien continent, et qui n'existait pas dans le nouveau avant d'y avoir été transporté.

Il y avait encore moins de brebis que de

[1] Voyez l'Histoire des Incas, Paris, 1744, tome II, pages 266 et suiv.

[2] Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet, Leyde, 1640, liv. X, chap. IV.

bœufs en Amérique; elles y ont été transportées d'Europe, et elles ont réussi dans tous les climats chauds et tempérés de ce nouveau continent: mais quoiqu'elles y [1] soient assez prolifiques, elles y sont communément plus maigres, et les moutons ont en général la chair moins succulente et moins tendre qu'en Europe: le climat du Brésil est apparemment celui qui leur convient le mieux, car c'est le seul du Nouveau-Monde où ils deviennent excessivement gras [2]. L'on a transporté à la Jamaïque non-seulement des brebis d'Europe, mais aussi des moutons [3] de Guinée, qui y ont également réussi: ces deux espèces, qui nous paraissent être différentes l'une de l'autre, appartiennent également et uniquement à l'ancien continent.

Il en est des chèvres comme des brebis: elles n'existaient point en Amérique, et celles qu'on y trouve aujourd'hui et qui y sont en grand nombre viennent toutes des chèvres qui y ont été transportées d'Europe. Elles ne se sont pas autant multipliées au Brésil [4] que les brebis; dans les premiers temps, lorsque les Espagnols les transportèrent au Pérou, elles y furent d'abord si rares, qu'elles se vendaient jusqu'à cent dix ducats pièce [5]; mais elles s'y multiplièrent ensuite si prodigieusement, qu'elles se donnaient presque pour rien, et que l'on n'estimait que la peau: elles y produisent trois, quatre et jusqu'à cinq chevreaux d'une seule portée, tandis qu'en Europe elles n'en portent qu'un ou deux. Les grandes et les petites îles de l'Amérique sont aussi peuplées de chèvres que les terres du continent; les Espagnols en ont porté jusque dans les îles de la mer du Sud; ils en avaient peuplé l'île de Juan-Fernandès [6], où elles avaient extrêmement multiplié: mais comme c'était un secours pour les flibustiers, qui dans la suite coururent ces mers, les Espagnols résolurent de détruire les chèvres dans cette île, et pour cela ils y lâchèrent des chiens qui, s'y étant multipliés à leur tour, détruisirent les chèvres dans toutes les parties accessibles de l'île; et ces chiens y sont devenus si féroces, qu'actuellement ils attaquent les hommes.

[1] Voyez l'Histoire du Brésil, par Pison et Marcgrave.

[2] Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet. Leyde, 1640, liv. XV, chap. XV.

[3] Ovis Guineensis seu Angolensis Marcgravii, lib. VI, cap. X; Ray, Sinopsis, page 75. Voyez l'Histoire de la Jamaïque, par Hans-Sloane: Londres, 1707, vol. I, page 75 de l'Introduction.

[4] Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, liv. XV, chap. XV.

[5] Voyez l'Histoire des Incas, tome II, page 322.

[6] Voyez le Voyage autour du monde, par Anson, liv. II, page 101.

Le sanglier, le cochon domestique, le cochon de Siam ou cochon de la Chine, qui tous trois ne font qu'une seule et même espèce, et qui se multiplient si facilement et si nombreusement en Europe et en Asie, ne se sont point trouvés en Amérique. Le tajacou [1], qui a une ouverture sur le dos, est l'animal de ce continent qui en approche le plus: nous l'avons eu vivant, et nous avons inutilement essayé de le faire produire avec le cochon d'Europe; d'ailleurs il en diffère par un si grand nombre d'autres caractères, que nous sommes bien fondés à prononcer qu'il est d'une espèce différente. Les cochons transportés d'Europe en Amérique y ont encore mieux réussi et plus multiplié que les brebis et les chèvres. Les premières truies, dit Garcilasso [2], se vendirent au Pérou encore plus cher que les chèvres. La chair du bœuf et du mouton, dit Pison [3], n'est pas si bonne au Brésil qu'en Europe; les cochons seuls y sont meilleurs et y multiplient beaucoup. Ils sont aussi, selon Jean de Laet [4], devenus meilleurs à Saint-Domingue qu'ils ne le sont en Europe. En général, on peut dire que, de tous les animaux domestiques qui ont été transportés d'Europe en Amérique, le cochon est celui qui a le mieux et le plus universellement réussi. En Canada comme au Brésil, c'est-à-dire dans les climats très-froids et très-chauds de ce nouveau monde, il produit, il multiplie, et sa chair est également bonne à manger. L'espèce de la chèvre, au contraire, ne s'est multipliée que dans les pays chauds ou tempérés, et n'a pu se maintenir en Canada: il faut faire venir de temps en temps d'Europe des boucs et des chèvres pour renouveler l'espèce, qui par cette raison y est très-peu nombreuse. L'âne, qui multiplie au Brésil, au Pérou, etc., n'a pu multiplier en Canada: l'on n'y voit ni mulets, ni ânes, quoique en différents temps l'on y ait transporté plusieurs couples de ces derniers animaux, auxquels le

[1] Tajacu. Pison, Ind., page 98. — Tajacu, aper Mexicanus moschiferus. Ray, Synops. quadrup., page 97. — Le sanglier du Mexique. Les Français de la Guiane l'appellent cochon noir. Brisson, Règne animal, page 111.

[2] Voyez l'Histoire des Incas, Paris, 1744, tome II, pages 266 et suivantes.

[3] Vide Pison, Hist. Nat. Brasil., cum app. Marcgravii.

[4] Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet. Leyde, 1640, chap. IV, page 5.

froid semble ôter cette force de tempérament, cette ardeur naturelle, qui dans ces climats les distinguent si fort des autres animaux. Les chevaux ont à peu près également multiplié dans les pays chauds et dans les pays froids du continent de l'Amérique; il paraît seulement [1] qu'ils sont devenus plus petits; mais cela leur est commun avec tous les autres animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique: car les bœufs, les chèvres, les moutons, les cochons, les chiens, sont plus petits en Canada qu'en France; et, ce qui paraîtra peut-être beaucoup plus singulier, c'est que tous les animaux d'Amérique, même ceux qui sont naturels au climat, sont beaucoup plus petits en général que ceux de l'ancien continent. La nature semble s'être servie dans ce nouveau monde d'une autre échelle de grandeur; l'homme est le seul qu'elle ait mesuré avec le même module: mais, avant de donner les faits sur lesquels je fonde cette observation générale, il faut achever notre énumération.

Le cochon ne s'est donc point trouvé dans le Nouveau-Monde, il y a été transporté; et non-seulement il y a multiplié dans l'état de domesticité, mais il est même devenu sauvage [2] en plusieurs endroits, et il y vit et multiplie dans les bois, comme nos sangliers, sans le secours de l'homme. On a aussi transporté de la Guinée au Brésil [3] une autre espèce de cochon, différente de celle d'Europe, qui s'y est multipliée. Ce cochon de Guinée, plus petit que celui d'Europe, a les oreilles fort longues et très-pointues, la queue aussi fort longue et traînant presque à terre; il n'est pas couvert de soies longues, mais d'un poil court, et il paraît faire une espèce distincte et séparée de celle du cochon d'Europe: car nous n'avons pas appris qu'au Brésil, où l'ardeur du climat favorise la propagation en tout genre, ces deux espèces se soient mêlées, ni qu'elles aient même produit des mulets, ou des individus féconds.

Les chiens, dont les races sont si variées et si nombreusement répandues, ne se sont, pour ainsi dire, trouvés en Amérique que par échantillons difficiles à comparer et à rapporter au total de l'espèce. Il y avait à Saint-Domingue de petits animaux appelés *gosqués*, semblables à de petits chiens; mais il n'y avait point de chiens semblables à ceux d'Europe, dit Garcilasso; et il ajoute que les chiens d'Europe qu'on avait transportés à Cuba et à Saint-Domingue, étant devenus sauvages, diminuèrent dans ces îles la quantité du bétail aussi devenu sauvage; que ces chiens marchent par troupes de dix ou douze; et sont aussi méchants que des loups. Il n'y avait pas de vrais chiens aux Indes occidentales, dit Joseph Acosta [1], mais seulement des animaux semblables à de petits chiens, qu'au Pérou ils appelaient *alcos*, et ces alcos s'attachent à leur maître et ont à peu pres aussi le naturel du chien. Si l'on en croit le père Charlevoix [2], qui sur cet article ne cite pas ses garants, « les *goschis* de Saint-Domingue étaient « de petits chiens muets qui servaient d'amu« sement aux dames [3]; on s'en servait aussi à la « chasse pour éventer d'autres animaux; ils « étaient bons [4] à manger, et furent d'une grande « ressource dans les premières famines que les « Espagnols essuyèrent : l'espèce aurait man« qué dans l'île, si on n'y en avait pas apporté « de plusieurs endroits du continent. Il y en « avait de plusieurs sortes; les uns avaient la « peau tout à fait lisse, d'autres avaient tout le « corps couvert d'une laine fort douce; le plus « grand nombre n'avait qu'une espèce de duvet « fort tendre et fort rare. La même variété de « couleurs qui se voit parmi nos chiens se ren« contrait aussi dans ceux-là, et plus grande en« core, parce que toutes les couleurs s'y trou« vaient, et même les plus vives. » Si l'espèce des goschis a jamais existé avec ces singularités que lui attribue le père Charlevoix, pourquoi les autres auteurs n'en font-ils pas mention? et pourquoi ces animaux, qui selon lui étaient répandus non-seulement dans l'île de Saint-Domingue, mais en plusieurs endroits du continent, ne subsistent-ils plus aujourd'hui; ou plutôt, s'ils subsistent, comment ont-ils perdu toutes ces belles singularités? Il est vraisembla-

[1] Voyez l'Histoire de la Jamaïque, par Hans-Sloane, Londres, 1707 et 1725.

[2] Les cochons d'Europe ont beaucoup multiplié dans toutes les Indes occidentales; ils y sont devenus sauvages, et on les chasse comme le sanglier, dont ils ont pris le naturel et la férocité. Histoire Naturelle des Indes, par Joseph Acosta, Paris, 1600, pages 41 et suivantes.

[3] Vide Pison, Hist. Nat. Brasil. cum app. Marcgravii.

[1] Voyez l'Histoire Naturelle des Indes, par Joseph Acosta, pages 46 et suivantes. Voyez aussi l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet, Leyde, 1640, liv. X, chap. v.

[2] Voyez l'Histoire de l'île Saint-Domingue, par le Père Charlevoix. Paris, 1730, tome I, pages 35 et suivantes.

[3] Y avait-il des dames à Saint-Domingue, lorsqu'on en fit la découverte?

[4] La chair du chien n'est pas bonne à manger.

ble que le goschis du père Charlevoix, dont il dit n'avoir trouvé le nom que dans le père Pers, est le gosqués de Garcilasso; il se peut aussi que le gosqués de Saint-Domingue et l'alco du Pérou ne soient que le même animal, et il paraît certain que cet animal est celui de l'Amérique qui a le plus de rapport avec le chien d'Europe. Quelques auteurs l'ont regardé comme un vrai chien. Jean de Laet [1] dit expressément que, dans le temps de la découverte des Indes, il y avait à Saint-Domingue une petite espèce de chiens dont on se servait pour la chasse, mais qui étaient absolument muets. Nous avons vu, dans l'histoire du chien [2], que ces animaux perdent la faculté d'aboyer dans les pays chauds; mais l'aboiement est remplacé par une espèce de hurlement, et ils ne sont jamais, comme ces animaux trouvés en Amérique, absolument muets. Les chiens transportés d'Europe ont à peu près également réussi dans les contrées les plus chaudes et les plus froides d'Amérique, au Brésil et au Canada, et ce sont de tous les animaux ceux que les Sauvages [3] estiment le plus: cependant ils paraissent avoir changé de nature; ils ont perdu leur voix dans les pays chauds, la grandeur de la taille dans les pays froids, et ils ont pris presque partout des oreilles droites: ils ont donc dégénéré, ou plutôt remonté à leur espèce primitive, qui est celle du chien de berger, du chien à oreilles droites, qui de tous est celui qui aboie le moins. On peut donc regarder les chiens comme appartenant uniquement à l'ancien continent, où leur nature ne s'est developpée tout entière que dans les régions tempérées, et où elle paraît s'être variée et perfectionnée par les soins de l'homme, puisque, dans tous les pays non policés et dans tous les climats excessivement chauds ou froids, ils sont également petits, laids et presque muets.

L'hyène [4], qui est à peu près de la grandeur du loup, est un animal connu des anciens, et que nous avons vu vivant; il est singulier par l'ouverture et les glandes qu'il a situées comme celles du blaireau, desquelles il sort une humeur d'une odeur très-forte: il est aussi très-remarquable par sa longue crinière, qui s'étend le long du cou et du garrot; par sa voracité, qui lui fait déterrer les cadavres, et dévorer les chairs les plus infectes, etc. Cette vilaine bête ne se trouve qu'en Arabie ou dans les autres provinces méridionales de l'Asie; elle n'existe point en Europe, et ne s'est point trouvée dans le Nouveau-Monde.

Le chacal [1], qui, de tous les animaux, sans même en excepter le loup, est celui dont l'espèce nous paraît approcher le plus de l'espèce du chien, mais qui, cependant, en diffère par des caractères essentiels, est un animal très-commun en Arménie, en Turquie, et qui se trouve aussi dans plusieurs autres provinces de l'Asie et de l'Afrique; mais il est absolument étranger au nouveau continent. Il est remarquable par la couleur de son poil, qui est d'un jaune brillant: il est à peu près de la grandeur d'un renard. Quoique l'espèce en soit très-nombreuse, elle ne s'est pas étendue jusqu'en Europe, ni même jusqu'au nord de l'Asie.

La genette [2], qui est un animal bien connu des Espagnols, puisqu'elle habite en Espagne, aurait sans doute été remarquée si elle se fût trouvée en Amérique; mais, comme aucun de leurs historiens ou de leurs voyageurs n'en fait mention, il est clair que c'est encore un animal particulier à l'ancien continent, dans lequel il habite les parties méridionales de l'Europe, et celles de l'Asie qui sont à peu près sous cette même latitude.

Quoiqu'on ait prétendu que la civette se trouvait à la Nouvelle-Espagne, nous pensons que ce n'est point la civette de l'Afrique et des Indes, dont on tire le musc que l'on mêle et prépare avec celui que l'on tire aussi de l'animal appelé *hiam* à la Chine; et nous regardons la vraie civette comme un animal des parties méridionales de l'ancien continent, qui ne s'est pas répandu vers le nord, et qui n'a pu passer dans le nouveau.

Les chats étaient, comme les chiens, tout-à-fait étrangers au Nouveau-Monde, et je suis maintenant persuadé que l'espèce n'y existait point, quoique j'aie cité [3] un passage, par le-

[1] Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet, liv. XV, chap. xv.

[2] Voyez l'article du Chien.

[3] Voyez l'Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet, liv. XV, chap. xv, page 515.

[4] Hyæna. Aristotelis, Hist. animal. — Dabuh Arabum. Charleton Exer. page 15.

[1] Lupus aureus... Jackall. Ray, Synops, quadrup., page 174. — Asiaticum animal. Adil nuncupatum. Bellon, Obs., page 160. — Canis flavus., Le Loup doré. Brisson, Règne animal, page 237.

[2] Genetta. Bellon, Observ., page 76. — Genetta. Catus Hispaniæ Genethocatus. Charleton, Exer., page 20. — La genette, Brisson, Règn. Animal, page 252.

[3] Voyez l'article du Chat.

quel il paraît qu'un homme de l'équipage de Christophe Colomb avait trouvé et tué sur la côte de ces nouvelles terres un chat sauvage : je n'étais pas alors aussi instruit que je le suis aujourd'hui de tous les abus que l'on a fait des noms, et j'avoue que je ne connaissais pas encore assez les animaux pour distinguer nettement dans les témoignages des voyageurs les noms usurpés, les dénominations mal appliquées, empruntées ou factices ; et l'on n'en sera peut-être pas étonné, puisque les nomenclateurs, dont les recherches se bornent à ce seul point de vue, loin d'avoir éclairci la matière, l'ont encore embrouillée par d'autres dénominations et des phrases relatives à des méthodes arbitraires, toujours plus fautives que le coup d'œil et l'inspection. La pente naturelle que nous avons à comparer les choses que nous voyons pour la première fois à celles qui nous sont déjà connues, jointe à la difficulté presque invincible qu'il y avait à prononcer les noms donnés aux choses par les Américains, sont les deux causes de cette mauvaise application des dénominations, qui, depuis, a produit tant d'erreurs. Il est, par exemple, bien plus commode de donner à un animal nouveau le nom de sanglier[1] ou de cochon noir, que de prononcer son nom mexicain *quauh-coyamelt ;* de même, il était plus aisé d'en appeler un autre renard américain, que de lui conserver son nom brasilien *tamanduaguacu ;* de nommer de même mouton ou chameau du Pérou des animaux qui, dans cette langue, se nommaient *pelon ichiatl-oquitli :* on a de même appelé cochon d'eau le *cabiai* ou *cabionara*, ou *capybara*, quoique ce soit un animal très-différent d'un cochon ; le *carigueibeju* s'est appelé loutre. Il en est de même de presque tous les autres animaux du Nouveau-Monde, dont les noms étaient si barbares et si étrangers pour des Européens, qu'ils cherchèrent à leur en donner d'autres par des ressemblances, quelquefois heureuses, avec les animaux de l'ancien continent ; mais souvent aussi par de simples rapports, trop éloignés pour fonder l'application de ces dénominations. On a regardé comme des lièvres et des lapins cinq ou six espèces de petits animaux qui n'ont guère d'autre rapport avec les lièvres et les lapins, que d'avoir, comme eux, la chair bonne à manger. On a appelé vache ou élan un animal sans cornes ni bois, que les Américains nommaient *tapiierete* au Brésil, et *manipouris* à la Guiane ; que les Portugais ont ensuite appelé *anta*, et qui n'a d'autre rapport avec la vache ou l'élan, que celui de leur ressembler un peu par la forme du corps. Les uns ont comparé le *pak* ou le *paca* au lapin ; et les autres ont dit qu'il était semblable à un pourceau de deux mois. Quelques-uns ont regardé le *philandre* comme un rat, et l'ont appelé rat de bois ; d'autres l'ont pris pour un petit renard. Mais il n'est pas nécessaire d'insister ici plus longtemps sur ce sujet, ni d'exposer dans un plus grand détail les fausses dénominations que les voyageurs, les historiens et les nomenclateurs ont appliquées aux animaux de l'Amérique, parce que nous tâcherons de les indiquer et de les corriger, autant que nous le pourrons, dans la suite de ce discours et lorsque nous traiterons de chacun de ces animaux en particulier.

On voit que toutes les espèces de nos animaux domestiques d'Europe, et les plus grands animaux sauvages de l'Afrique et de l'Asie, manquaient au Nouveau-Monde. Il en est de même de plusieurs autres espèces moins considérables, dont nous allons faire mention le plus succinctement qu'il nous sera possible.

Les gazelles, dont il y a plusieurs espèces différentes, et dont les unes sont en Arabie, les autres dans l'Inde orientale, et les autres en Afrique, ont toutes à peu près également besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier : elles ne se sont donc jamais étendues dans les pays du nord de l'ancien continent, pour passer dans le nouveau ; ainsi, ces espèces d'Afrique et d'Asie ne s'y sont pas trouvées : il paraît seulement qu'on y a transporté l'espèce qu'on a appelée gazelle d'Afrique, et que Hernandès nomme *algozel*[1] *ex Africa.* L'animal de la Nouvelle-Espagne, que le même auteur appelle *temamaçame*, que Séba désigne par le nom de *cervus*, Klein par celui de *tragulus*, et M. Brisson[2] par celui de gazelle de la Nouvelle-Espagne, paraît aussi différer, par l'espèce, de toutes les gazelles de l'ancien continent.

[1] Voyez le Voyage de Desmarchais, tome III, page 112, de l'Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, par Barrère, Paris, 1740, avec l'Histoire du Mexique, par Hernandès, page 637, et l'Histoire de la Nouvelle-Espagne, par Fernandez, page 8.

[1] Voyez Hernandès, Histoire du Mexique, page 312.
[2] Voyez le Règne animal, par M. Brisson, page 70.

On serait porté à imaginer que le chamois, qui se plaît dans les neiges des Alpes, n'aurait pas craint les glaces du nord, et que de là il aurait pu passer en Amérique ; cependant il ne s'y est pas trouvé. Cet animal semble affecter non-seulement un climat, mais une situation particulière : il est attaché aux sommets des hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, etc.; et, loin de s'être répandu dans les pays éloignés, il n'est jamais descendu dans les plaines qui sont au pied de ces montagnes. Ce n'est pas le seul animal qui affecte constamment un pays, ou plutôt une situation particulière : la marmotte, le bouquetin, l'ours, le lynx ou loup-cervier, sont aussi des animaux montagnards, que l'on trouve très-rarement dans les plaines.

Le buffle, qui est un animal des pays chauds, et qu'on a rendu domestique en Italie, ressemble encore moins que le bœuf au bison d'Amérique, et ne s'est pas trouvé dans ce nouveau continent.

Le bouquetin se trouve au-dessus des plus hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie; mais on ne l'a jamais vu sur les Cordillières.

L'animal[1] dont on tire le musc, et qui est à peu près de la grandeur d'un daim, n'habite que quelques contrées particulières de la Chine et de la Tartarie orientale : le chevrotin[2], que l'on connaît sous le nom de petit cerf de Guinée, paraît confiné dans certaines provinces de l'Afrique et des Indes orientales, etc.

Le lapin, qui vient originairement d'Espagne, et qui s'est répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe, n'était point en Amérique; les animaux de ce continent auxquels on a donné son nom sont d'espèces différentes, et tous les vrais lapins qui s'y voient actuellement y ont été transportés d'Europe[3].

Les furets, qui ont été apportés d'Afrique en Europe, où ils ne peuvent subsister sans les soins de l'homme, ne se sont point trouvés en Amérique; il n'y a pas jusqu'à nos rats et nos souris qui n'y fussent inconnus : ils y ont passé avec nos vaisseaux, et ils ont prodigieusement multiplié dans tous les lieux habités de ce nouveau continent.

Voilà donc à peu près les animaux de l'ancien continent : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le lion, le tigre, la panthère, le cheval, l'âne, le zèbre, le bœuf, le buffle, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien, l'hyène, le chacal, la genette, la civette, le chat, la gazelle, le chamois, le bouquetin, le chevrotin, le lapin, le furet, les rats et les souris; aucuns n'existaient en Amérique lorsqu'on en fit la découverte. Il en est de même des loirs, des lérots, des marmottes, des mangoustes, des blaireaux, des zibelines, des hermines, de la gerboise, des makis et de plusieurs espèces de singes, etc., dont aucune n'existait en Amérique à l'arrivée des Européens, et qui, par conséquent, sont toutes propres et particulières à l'ancien continent, comme nous tâcherons de le prouver en détail, lorsqu'il sera question de chacun de ces animaux en particulier.

[1] Hiam, animal musci, Boym., flor. sinen., 1656.— Animal moschiferun. Ray, Synops. quadrup., page 127.

[2] Chevrotin. Brisson, Règne animal, page 95.

[3] Voyez l'Histoire des Incas, Paris, 1744, tome II, p. 322 et suivantes.

ANIMAUX

DU NOUVEAU-MONDE.

Les animaux du Nouveau-Monde étaient aussi inconnus pour les Européens que nos animaux l'étaient pour les Américains. Les seuls peuples à demi civilisés de ce nouveau continent étaient les Péruviens et les Mexicains : ceux-ci n'avaient point d'animaux domestiques; les seuls Péruviens avaient du bétail de deux espèces, le lama et le pacos, et un petit animal qu'ils appelaient alco, qui était domestique dans la maison, comme le sont nos petits chiens. Le pacos et le lama, que Fernandès appelle *peruichcatl*[1], c'est-à-dire, en anglais, bétail péruvien, affectent, comme le chamois, une situation particulière. Ils ne se trouvent que dans les montagnes du Pérou, du Chili, de la Nouvelle-Espagne. Quoiqu'ils fussent devenus domestiques chez les Péruviens, et que, par conséquent, les hommes aient favorisé leur multiplication et les aient transportés ou conduits dans les contrées voisines, ils ne se sont propagés nulle part; ils ont même diminué dans leur pays natal, où l'espèce en est actuellement moins nombreuse

[1] Peruich-catl, Fernandès, Hist. Nov. Hisp., page 11. — Camelus Peruanus glama dictus. Ray, Synops quadrup., page 145. — Camelus, seu Camelo-congener Peruvianum, lanigerum, pacos dictum. Idem, ibid., page 147.

qu'elle ne l'était avant qu'on y eût transporté le bétail d'Europe, qui a très-bien réussi dans toutes les contrées méridionales de ce continent.

Si l'on y réfléchit, il paraîtra singulier que, dans un monde presque tout composé de naturels sauvages, dont les mœurs s'approchaient beaucoup plus que les nôtres de celles des bêtes, il n'y eût aucune société, ni même aucune habitude entre ces hommes sauvages et les animaux qui les environnaient : puisque l'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés, cela ne prouve-t-il pas que l'homme, dans l'état de sauvage, n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres, et qui, n'ayant, comme eux, que ses facultés individuelles, s'en sert de même pour chercher sa subsistance et pourvoir à sa sûreté en attaquant les faibles, en évitant les forts, et sans avoir aucune idée de sa puissance réelle et de sa supériorité de nature sur tous ces êtres, qu'il ne cherche point à se subordonner? En jetant un coup d'œil sur tous les peuples entièrement, ou même à demi policés, nous trouverons partout des animaux domestiques : chez nous, le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien et le chat; le buffle en Italie, le renne chez les Lapons; le lama, le paco et l'alco chez les Péruviens; le dromadaire, le chameau et d'autres espèces de bœufs, de brebis et de chèvres, chez les Orientaux; l'éléphant même chez les peuples du Midi : tous ont été soumis au joug, réduits en servitude ou bien admis à la société; tandis que le sauvage, cherchant à peine la société de sa femelle, craint ou dédaigne celle des animaux. Il est vrai que, de toutes les espèces que nous avons rendues domestiques dans ce continent, aucune n'existait en Amérique; mais, si les hommes sauvages dont elle était peuplée se fussent anciennement réunis, et qu'ils se fussent prêté les lumières et les secours mutuels de la société, ils auraient subjugué et fait servir à leur usage la plupart des animaux de leur pays : car ils sont presque tous d'un naturel doux, docile et timide; il y en a peu de malfaisants et presque aucun de redoutable. Ainsi, ce n'est ni par fierté de nature, ni par indocilité de caractère que ces animaux ont conservé leur liberté, évité l'esclavage ou la domesticité, mais par la seule impuissance de l'homme, qui ne peut rien en effet que par les forces de la société; sa propagation même, sa multiplication en dépend. Ces terres immenses du Nouveau-Monde n'étaient, pour ainsi dire, que parsemées de quelques poignées d'hommes; et je crois qu'on pourrait dire qu'il n'y avait pas, dans toute l'Amérique lorsqu'on en fit la découverte, autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe. Cette disette dans l'espèce humaine faisait l'abondance, c'est-à-dire le grand nombre, dans chaque espèce des animaux naturels au pays; ils avaient beaucoup moins d'ennemis et beaucoup plus d'espace; tout favorisait donc leur multiplication, et chaque espèce était relativement très-nombreuse en individus : mais il n'en était pas de même du nombre absolu des espèces; elles étaient en petit nombre, et, si on le compare avec celui des espèces de l'ancien continent, on trouvera qu'il ne va peut-être pas au quart, et tout au plus au tiers. Si nous comptons deux cents espèces d'animaux quadrupèdes [1] dans toute la terre habitable et connue, nous en trouverons plus de cent trente espèces dans l'ancien continent, et moins de soixante-dix dans le nouveau; et si l'on en ôtait encore les espèces communes aux deux continents, c'est-à-dire celles seulement qui, par leur nature, peuvent supporter le froid, et qui ont pu communiquer par les terres du nord de ce continent dans l'autre, on ne trouvera guère que quarante espèces d'animaux propres et naturels aux terres du Nouveau-Monde. La nature vivante y est donc beaucoup moins agissante, beaucoup moins variée, et nous pouvons même dire beaucoup moins forte; car nous verrons, par l'énumération des animaux de l'Amérique, que non-seulement les espèces en sont en petit nombre, mais qu'en général tous les animaux y sont incomparablement plus petits que ceux de l'ancien continent, et qu'il n'y en a aucun en Amérique qu'on puisse comparer à l'éléphant, au rhinocéros, à l'hippopotame, au dromadaire, à la girafe, au buffle, au lion, au tigre, etc. Le plus gros de tous les animaux de l'Amérique méridionale est le tapir ou *tapiierete* [2] du Brésil. Cet animal, le plus grand de tous, cet éléphant du Nouveau-

[1] M. Linnæus, dans sa dernière édition, Stokholm, 1758, n'en compte que cent soixante-sept. M. Brisson, dans son Règne animal, en indique deux cent-soixante; mais il faut en retrancher peut-être plus de soixante, qui ne sont que des variétés, et non pas des espèces distinctes et différentes.

[2] Tapiierete, Brasiliensibus. Pison, Hist. Nat., pag. 101. Marcgravii Hist. Brasil., page 220. — Maypoury, manipouris. Barrère, Hist. Fr. éq., page 161. — Le tapir ou manipouris. Brisson, Règne animal, page 119. Les Portugais l'appellent anta.

Monde, est de la grosseur d'un veau de six mois ou d'une très-petite mule; car on l'a comparé à l'un et à l'autre de ces animaux, quoiqu'il ne leur ressemble en rien, n'étant ni solipède, ni pied-fourchu, mais fissipède irrégulier, ayant quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière : il a le corps à peu près de la forme de celui d'un cochon, la tête cependant beaucoup plus grosse à proportion, point de défenses ou dents canines, la lèvre supérieure fort allongée et mobile à volonté. Le lama, dont nous avons parlé, n'est pas si gros que le tapir, et ne paraît grand que par l'allongement du cou et la hauteur des jambes. Le pacos est encore de beaucoup plus petit.

Le cabiai [1] qui est, après le tapir, le plus gros animal de l'Amérique méridionale, ne l'est cependant pas plus qu'un cochon de grandeur médiocre : il diffère autant qu'aucun des précédents de tous les animaux de l'ancien continent; car, quoiqu'on l'ait appelé *cochon de marais* [2] ou *cochon d'eau*, il diffère du cochon par des caractères essentiels et très-apparents; il est fissipède, ayant comme le tapir quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; il a les yeux grands, le museau gros et obtus, les oreilles petites, le poil court, et point de queue. Le tajacou [3], qui est encore plus petit que le cabiai et qui ressemble plus au cochon, surtout par l'extérieur, en diffère beaucoup par la conformation des parties intérieures, par la figure de l'estomac, par la forme des poumons, par la grosse glande et l'ouverture qu'il a sur le dos, etc.; il est donc, comme nous l'avons dit, d'une espèce différente de celle du cochon : et ni le tacajou, ni le cabiai, ni le tapir, ne se trouvent nulle part dans l'ancien continent. Il en est de même du *tamandua-guacu* ou *ouariri* [4], et du *ouatiriou* [5], que nous avons appelés fourmiliers ou mangeurs de fourmis : ces animaux, dont les plus gros sont d'une taille au-dessus de la médiocre, paraissent être particuliers aux terres de l'Amérique méridionale; ils sont très-singuliers, en ce qu'ils n'ont point de dents, qu'ils ont la langue cylindrique comme celle des oiseaux qu'on appelle pies, l'ouverture de la bouche très-petite, avec laquelle ils ne peuvent ni mordre ni presque saisir : ils tirent seulement leur langue, qui est très-longue, et, la mettant à portée des fourmis, ils la retirent lorsqu'elle en est chargée, et ne peuvent se nourrir que par cette industrie.

Le paresseux [1], que les naturels du Brésil appellent *ai* ou *hai*, à cause du cri plaintif *ai* qu'il ne cesse de faire entendre, nous paraît être aussi un animal qui n'appartient qu'au nouveau continent. Il est encore beaucoup plus petit que les précédents, n'ayant qu'environ deux pieds de longueur; et il est très-singulier, en ce qu'il marche plus lentement qu'une tortue, qu'il n'a que trois doigts, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière, que ses jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière, qu'il a la queue très-courte, et qu'il n'a point d'oreilles. D'ailleurs, le paresseux et le tatou sont les seuls parmi les quadrupèdes qui, n'ayant ni dents incisives ni dents canines, ont seulement des dents molaires cylindriques et arrondies à l'extrémité, à peu près comme celles de quelques cétacées, tels que le cachalot.

Le cariacou de la Guiane, que nous avons eu vivant, est un animal de la nature et de la grandeur de nos plus grands chevreuils; le mâle porte un bois semblable à celui de nos chevreuils, et qui tombe de même tous les ans; la femelle n'en a point : on l'appelle à Cayenne biche des bois. Il y a une autre espèce qu'ils appellent aussi petit cariacou, ou biche des marais ou des Paletuviers, qui est considérablement plus petite que la première, et dans laquelle le mâle n'a point de bois : j'ai soupçonné, à cause de la ressemblance du nom, que le cariacou de Cayenne pouvait être le *cuguacu* [2] ou *cougeuacou-apara* du Brésil; et ayant confronté les notices que Pison et Marcgrave nous ont données du couguacou, avec les caractères du cariacou, il nous a paru que c'était le même animal, qui cependant est assez différent de notre chevreuil pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce différente.

Le tapir, le cabiai, le tacajou, le fourmilier,

[1] Capibara Brasiliensibus. Marcgravii Hist. Brasil., p. 230.

[2] Sus maximus palustris. Barrère, Hist. Fr. équin., p. 160. - Cochon d'eau, Voyages de Desmarchais, tome III, p. 314.

[3] Tajacu. Pison, Hist. Nat., page 98. — Tajacu. Caaigoara. Brasiliensibus. Marcg., Hist. Brasil., page 229. — Coyametl. Fernandès, Hist. Nov. Hisp., page 8.

[4] Tamandua-guacu sive major. Pison, Hist. Nat., page 320. Le fourmilier-tamanoir. Brisson, Règne animal, page 24.

[5] Tamandua minor flavescens. Ouatirioua. Barrère, Hist. Fr. éq., page 163.

[1] Aï, ou paresseux. Desmarchais, tome III, page 300. — Ouaikaré. Barrère, Hist. Fr. équin., page 154.

[2] Cuguacu-etc., Cuguacu-apara. Pison, Hist. Nat., page 97. — Marcgr. Hist. Brasil., page 235. — Biche des Palétuviers. Biche de bois. Barrère, Hist. Fr. éq., page 151.

le paresseux, le cariacou, le lama, le pacos, le bison, le puma, le jaguar, le couguar, le jaguarète, le chat-pard, etc., sont donc les plus grands animaux du nouveau continent; les médiocres et les petits sont les cuandus ou gouandous [1], les agoutis [2], les coatis, les pacas [3], les philandres [4], les cochons d'Inde [5], les apéreas [6] et les tatous [7], que je crois tous originaires et propres au Nouveau-Monde, quoique les nomenclateurs les plus récents parlent d'une espèce de tatous des Indes orientales, et d'une autre espèce en Afrique. Comme c'est seulement sur le témoignage de l'auteur de la description du cabinet de Séba, que l'on a fait mention de ces tatous africains et orientaux, cela ne fait point une autorité suffisante pour que nous puissions y ajouter foi : car on sait en général combien il arrive de ces petites erreurs, de ces quiproquo de noms et de pays lorsqu'on forme une collection d'histoire naturelle : on achète un animal sous le nom de chauve-souris de Ternate ou d'Amérique, et un autre sous celui de tatou des Indes orientales; on les annonce ensuite sous ces noms dans un ouvrage où l'on fait la description de ce cabinet, et de là ces noms passent dans les listes de nos nomenclateurs, tandis qu'en examinant de plus près, on trouve que ces chauves-souris de Ternate ou d'Amérique sont des chauves-souris [8] de France, et que ces tatous des Indes ou d'Afrique pourraient bien être aussi des tatous d'Amérique.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des singes, parce que leur histoire demande une discussion particulière. Comme le mot *singe* est un nom générique, que l'on applique à un grand nombre d'espèces différentes les unes des autres, il n'est pas étonnant que l'on ait dit qu'il se trouvait des singes en grande quantité dans les pays méridionaux de l'un et de l'autre continent : mais il s'agit de savoir si les animaux que l'on appelle *singes* en Asie et en Afrique sont les mêmes que les animaux auxquels on a donné ce même nom en Amérique : il s'agit même de voir et d'examiner si, de plus de trente espèces de singes que nous avons eus vivants, une seule de ces espèces se trouve également dans les deux continents.

Le satyre [1] ou l'homme des bois, qui par sa conformation paraît moins différer de l'homme que du singe, ne se trouve qu'en Afrique ou dans l'Asie méridionale, et n'existe point en Amérique.

Le gibbon [2], dont les jambes de devant ou les bras sont aussi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derrière, se trouve aux grandes Indes et point en Amérique. Ces deux espèces de singes, que nous avons eus vivants, n'ont point de queue.

Le singe [3] proprement dit, dont le poil est d'une couleur verdâtre mêlée d'un peu de jaune, et qui n'a point de queue, se trouve en Afrique et dans quelques autres endroits de l'ancien continent, mais point dans le nouveau. Il en est de même des singes cynocéphales, dont on connaît deux ou trois espèces : leur museau est moins court que celui des précédents; mais comme eux ils sont sans queue, ou du moins ils l'ont si courte qu'on a peine à la voir. Tous ces singes qui n'ont point de queue, ceux surtout dont le museau est court, et dont la face approche beaucoup de celle de l'homme, sont les vrais singes; et les cinq ou six espèces dont nous venons de parler sont toutes naturelles et particulières aux climats chauds de l'ancien continent, et ne se trouvent nulle part dans le nouveau. On peut donc déjà dire qu'il n'y a point de vrai singe en Amérique

Le babouin [4], qui est un animal plus gros qu'un dogue, et dont le corps est raccourci, ramassé à peu près comme celui de l'hyène, est

[1] Cuandu Brasiliensibus. Pison, Hist. Nat., page 99. — Marcgr., Hist. Br., page 233. — Gouandou. Barrère, Hist. Fr. éq., pag. 153. — Chat-épineux. Desmarchais, tome III, p. 303. — Le porc-épic d'Amérique, Brisson, Règne animal, p. 129.

[2] Voyez les articles de l'Agouti et du Coati.

[3] Paca. Pison, Hist. Nat., pag. 101. Paca Brasiliensibus. Marcgr., Hist. Br., pag. 224. — Ourana. Pak., Barrère, Hist. Fr. éq., pag. 152.

[4] Carigueya Brasiliensibus. Marcgr., Hist. Br., page 222. — Opossum. Jean de Laet, pag. 82. — Le philandre. Brisson, Règne animal, pages 286 et suivantes.

[5] Voyez l'article du Cochon d'Inde.

[6] Aperea Brasiliensibus. Marcgr., Hist. Br., pag. 223. — Le lapin du Brésil. Brisson, Règne animal, page 149.

[7] Tatou, Armadillo, Ayotochtli. Hernandès, Hist. Mex., page 314.

[8] Voyez l'article des Chauves-Souris. Voyez aussi la description du Cabinet de Séba, vol. I, page 47, où il donne les figures de l'armadille d'Afrique, et la page 62, où il donne celle de l'armadille orientale.

[1] Satyrus indicus, Ourang-outang Indis, et homo sylvestris dictus. Charleton, Exer., pag. 16. — L'homme des bois. Brisson, Règne animal, page 189.

[2] Ce singe, que nous avons vu vivant, et que M. Dupleix avait amené de Pondichéry, n'est indiqué dans aucune nomenclature.

[3] Simia simpliciter dicta. Ray, Synops. quadrup., pag. 149.

[4] Papio. Ray, Synops. quadrup, pag. 158. — Babio Charleton, Exer., pag. 16.—Cebus-papio. Baboon. Hyæna Gessneri. Klein, de Quadrup., pag. 89. — Babouin. Mém. de Kolbe, tome III, page 33. — Brisson, Règne animal, page 192.

fort différent des singes dont nous venons de parler; il a la queue très-courte et toujours droite, le museau allongé et large à l'extrémité, les fesses nues et couleur de sang, les jambes fort courtes, les ongles forts et pointus. Cet animal, qui est très-fort et très-méchant, ne se trouve que dans les déserts des parties méridionales de l'ancien continent, et point du tout dans ceux de l'Amérique.

Toutes les espèces de singes qui n'ont point de queue, ou qui n'ont qu'une queue très-courte, ne se trouvent donc que dans l'ancien continent; et parmi les espèces qui ont de longues queues, presque tous les grands se trouvent en Afrique; il y en a peu qui soient même d'une taille médiocre en Amérique : mais les animaux qu'on a désignés par le nom générique de *petits singes à longue queue* y sont en grand nombre. Ces espèces de petits singes à longue queue sont les sapajous, les sagouins, les tamarins, etc. Nous verrons, dans l'histoire particulière que nous ferons de ces animaux, que tous ces singes d'Amérique sont différents des singes de l'Afrique et de l'Asie.

Les makis [1], dont nous connaissons trois ou quatre espèces ou variétés, et qui approchent assez des singes à longue queue, qui comme eux ont des mains, mais dont le museau est beaucoup plus allongé et plus pointu, sont encore des animaux particuliers à l'ancien continent, et qui ne se sont pas trouvés dans le nouveau. Ainsi tous les animaux de l'Afrique ou de l'Asie méridionale qu'on a désignés par le nom de *singes* ne se trouvent pas plus en Amérique que les éléphants, les rhinocéros ou les tigres. Plus on fera de recherches et de comparaisons exactes à ce sujet, plus on sera convaincu que les animaux des parties méridionales de chacun des continents n'existaient point dans l'autre, et que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui ont été transportés par les hommes, comme la brebis de Guinée qui a été portée au Brésil; le cochon d'Inde, qui au contraire a été transporté du Brésil en Guinée, et peut-être encore quelques autres espèces de petits animaux, desquels le voisinage et le commerce de ces deux parties du monde ont favorisé le transport. Il y a environ cinq cents lieues de mer entre les côtes du Brésil et celles de la Guinée; il y en a plus de deux mille des côtes du Pérou à celles des Indes orientales : tous ces animaux qui par leur nature ne peuvent supporter le climat du nord, ceux même qui, pouvant le supporter, ne peuvent produire dans ce même climat, sont donc confinés de deux ou trois côtés par des mers qu'ils ne peuvent traverser, et d'autre côté par des terres trop froides qu'ils ne peuvent habiter sans périr : ainsi l'on doit cesser d'être étonné de ce fait général, qui d'abord paraît très-singulier, et que personne avant nous n'avait même soupçonné, savoir, qu'aucun des animaux de la zone torride dans l'un des continents ne s'est trouvé dans l'autre.

[1] Simia sciurus languinosus fuscus, etc. Gasophil. Petiver, Tabl. 17, fig. V. — Prosimia fusca. Le maki. Brisson, Règne anim., pages 220 et suiv.

ANIMAUX

COMMUNS AUX DEUX CONTINENTS.

Nous avons vu, par l'énumération précédente, que, non-seulement les animaux des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie manquent à l'Amérique, mais même que la plupart de ceux des climats tempérés de l'Europe y manquent également. Il n'en est pas ainsi des animaux qui peuvent aisément supporter le froid et se multiplier dans les climats du nord; on en trouve plusieurs dans l'Amérique septentrionale, et quoique ce ne soit jamais sans quelque différence assez marquée, on ne peut cependant se refuser à les regarder comme les mêmes, et à croire qu'ils ont autrefois passé de l'un à l'autre continent par des terres du nord, peut-être encore actuellement inconnues, ou plutôt anciennement submergées; et cette preuve, tirée de l'histoire naturelle, démontre mieux la contiguité presque continue des deux continents vers le nord, que toutes les conjectures de la géographie spéculative.

Les ours des Illinois, de la Louisiane, etc., paraissent être les mêmes que nos ours; ceux-là sont seulement plus petits et plus noirs.

Le cerf du Canada, quoique plus petit que notre cerf, n'en diffère au reste que par la plus grande hauteur du bois, le plus grand nombre d'andouillers et par la queue qu'il a plus longue.

Il en est de même du chevreuil qui se trouve

au midi du Canada et dans la Louisiane, qui est aussi plus petit, et qui a la queue plus longue que le chevreuil d'Europe; et encore de l'orignal, qui est le même animal que l'élan, mais qui n'est pas si grand.

Le renne de Laponie, le daim de Groënland et le karibou de Canada me paraissent ne faire qu'un seul et même animal. Le daim ou cerf de Groënland, décrit et dessiné par Édouard [1], ressemble trop au renne pour qu'on puisse le regarder comme faisant une espèce différente; et à l'égard du karibou, dont on ne trouve nulle part de description exacte, nous avons cependant jugé par toutes les indications que nous avons pu recueillir, que c'était le même animal que le renne. M. Brison [2] a cru devoir en faire une espèce différente, et il rapporte le karibou au *cervus burgundicus* de Jonston; mais ce *cervus burgundicus* est un animal inconnu, et qui, sûrement, n'existe ni en Bourgogne, ni en Europe : c'est simplement un nom que l'on aura donné à quelque tête de cerf ou de daim dont le bois était bizarre; ou bien il se pourrait que la tête de karibou qu'a vue M. Brisson, et dont le bois n'était composé, de chaque côté, que d'un seul merrain droit, long de dix pouces, avec un andouiller près de la base, tourné en avant, soit en effet une tête de renne femelle, ou bien une jeune tête d'une première ou d'une seconde année : car on sait que dans le renne la femelle porte un bois comme le mâle, mais beaucoup plus petit, et que, dans tous deux, la direction des premiers andouillers est en avant; et enfin, que, dans cet animal, l'étendue et les ramifications du bois, comme dans toutes les autres qui en portent, suivent exactement la progression des années.

Les lièvres, les écureuils, les hérissons, les rats musqués, les loutres, les marmottes, les rats, les musaraignes, les chauves-souris, les taupes, sont aussi des espèces qu'on pourrait regarder comme communes au deux continents, quoique, dans tous ces genres, il n'y ait aucune espèce qui soit parfaitement semblable en Amérique à celles de l'Europe; et l'on sent qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer si ce sont réellement des espèces différentes, ou seulement des variétés de la même espèce, qui ne sont devenues constantes que par l'influence du climat.

Les castors de l'Europe paraissent être les mêmes que ceux du Canada : ces animaux préfèrent les pays froids, mais ils peuvent aussi subsister et se multiplier dans les pays tempérés. Il y en a encore quelques-uns en France dans les îles du Rhône; il y en avait autrefois en bien plus grand nombre, et il paraît qu'ils aiment encore moins les pays trop peuplés que les pays trop chauds. Ils n'établissent leur société que dans des déserts éloignés de toute habitation; et dans le Canada même, qu'on doit encore regarder comme un vaste désert, ils se sont retirés fort loin des habitations de toute la colonie.

Les loups et les renards sont aussi des animaux communs aux deux continents : on les trouve dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, mais avec des variétés; il y a surtout des renards et des loups noirs, et tous y sont en général plus petits qu'en Europe, comme le sont aussi tous les autres animaux, tant ceux qui sont naturels au pays, que ceux qui y ont été transportés.

Quoique la belette et l'hermine fréquentent les pays froids en Europe, elles sont au moins très-rares en Amérique. Il n'en est pas absolument de même des martes, des fouines et des putois.

La marte du nord de l'Amérique paraît être la même que celle de notre nord; le vison du Canada ressemble beaucoup à la fouine, et le putois rayé de l'Amérique septentrionale n'est peut-être qu'une variété de l'espèce du putois de l'Europe.

Le lynx ou loup-cervier, qu'on trouve en Amérique comme en Europe, nous a paru le même animal : il habite les pays froids de préférence, mais il ne laisse pas de vivre et de multiplier sous les climats tempérés, et il se tient ordinairement dans les forêts et sur les montagnes.

Le phoca ou veau marin paraît confiné dans les pays du nord, et se trouve également sur les côtés de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.

Voilà tous les animaux, à très-peu près, qu'on peut regarder comme communs aux deux continents de l'ancien et du nouveau monde; et dans ce nombre, qui, comme l'on voit, n'est pas considérable, on doit en retrancher peut-

[1] Voyez A Natural History of birds by George Edwards London, 1743, pag. 51.

[2] Brisson, Règne animal, page 91.

être encore plus d'un tiers, dont les espèces, quoique assez semblables en apparence, peuvent cependant être réellement différentes. Mais, en admettant même dans tous ces animaux l'identité d'espèce avec ceux d'Europe, on voit que le nombre de ces espèces communes aux deux continents est assez petit, en comparaison de celui des espèces qui sont propres et particulières à chacun des deux : on voit de plus qu'il n'y a, de tous ces animaux, que ceux qui habitent ou fréquentent les terres du nord, qui soient communs aux deux mondes, et qu'aucuns de ceux qui ne peuvent se multiplier que dans les pays chauds ou tempérés ne se trouvent à la fois dans tous les deux.

Il ne paraît donc plus douteux que les deux continents ne soient ou n'aient été contigus vers le nord, et que les animaux qui leur sont communs n'aient passé de l'un à l'autre par des terres qui nous sont inconnues. On serait fondé à croire, surtout d'après les nouvelles découvertes des Russes au nord de Kamtschatka, que c'est avec l'Asie que l'Amérique communique par des terres contiguës : et il semble, au contraire, que le nord de l'Europe en soit et en ait toujours été séparé par des mers assez considérables pour qu'aucun animal quadrupède n'ait pu les franchir : cependant les animaux du nord de l'Amérique ne sont pas précisément ceux du nord de l'Asie; ce sont plutôt ceux du nord de l'Europe. Il en est de même des animaux des contrées tempérées. L'argali[1], la zibeline, la taupe dorée de Sibérie, le musc de la Chine ne se trouvent point à la baie d'Hudson, ni dans aucune autre partie du nord-ouest du nouveau continent; on trouve au contraire, dans les terres du nord-est de l'Amérique, non-seulement les animaux communs à celles du nord en Europe et en Asie, mais aussi ceux qui semblent être particuliers à l'Europe seule, comme l'élan, le renne, etc.; néanmoins, il faut avouer que les parties orientales du nord de l'Asie sont encore si peu connues, qu'on ne peut pas assurer si les animaux du nord de l'Europe s'y trouvent ou ne s'y trouvent pas.

Nous avons remarqué, comme une chose très-singulière, que, dans le nouveau continent, les animaux des provinces méridionales sont tous très-petits, en comparaison des animaux des pays chauds de l'ancien continent. Il n'y a, en effet, nulle comparaison pour la grandeur de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe, du chameau, du lion, du tigre, etc., tous animaux naturels et propres à l'ancien continent; et du tapir, du cabiai, du fourmilier, du lama, du puma, du jaguar, etc., qui sont les plus grands animaux du Nouveau-Monde : les premiers sont quatre, six, huit et dix fois plus gros que les derniers. Une autre observation, qui vient encore à l'appui de ce fait général, c'est que tous les animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique, comme les chevaux, les ânes, les bœufs, les brebis, les chèvres, les cochons, les chiens, etc. : tous ces animaux, dis-je, y sont devenus plus petits; et que ceux qui n'y ont pas été transportés et qui y sont allés d'eux-mêmes, ceux, en un mot, qui sont communs aux deux mondes, tels que les loups, les renards, les cerfs, les chevreuils, les élans, sont aussi considérablement plus petits en Amérique qu'en Europe, et cela sans aucune exception.

Il y a donc, dans la combinaison des éléments et des autres causes physiques, quelque chose de contraire à l'agrandissement de la nature vivante dans ce nouveau monde : il y a des obstacles au développement et peut-être à la formation des grands germes; ceux même qui, par les douces influences d'un autre climat, ont reçu leur forme plénière et leur extension tout entière, se resserrent, se rapetissent sous ce ciel avare et dans cette terre vide, où l'homme en petit nombre était épars, errant; où, loin d'user en maître de ce territoire comme de son domaine, il n'avait nul empire; où, ne s'étant jamais soumis ni les animaux ni les éléments, n'ayant ni dompté les mers, ni dirigé les fleuves, ni travaillé la terre, il n'était en lui-même qu'un animal du premier rang, et n'existait pour la nature que comme un être sans conséquence, une espèce d'automate impuissant, incapable de la réformer ou de la seconder : elle l'avait traité moins en mère qu'en marâtre en lui refusant le sentiment d'amour et le désir vif de se multiplier. Car, quoique le sauvage du Nouveau-Monde soit à peu près de même stature que l'homme de notre monde, cela ne suffit pas pour qu'il puisse faire une exception au fait général du rapetissement de la nature vivante

[1] Argali, animal de Sibérie, dont M. Gmelin donne une bonne description dans le premier tome de ses Voyages, page 368, et qu'il croit être le même animal que le musimon ou mouflon des anciens. Pline a parlé de cet animal, et Gessner en fait mention dans son Histoire des quadrupèdes, pages 934 et 935.

dans tout ce continent. Le sauvage est faible et petit par les organes de la génération; il n'a ni poil, ni barbe, et nulle ardeur pour sa femelle: quoique plus léger que l'Européen, parce qu'il a plus d'habitude à courir, il est cependant beaucoup moins fort de corps; il est aussi bien moins sensible; et cependant plus craintif et plus lâche; il n'a nulle vivacité, nulle activité dans l'âme; celle du corps est moins un exercice, un mouvement volontaire, qu'une nécessité d'action causée par le besoin : ôtez-lui la faim et la soif, vous détruirez en même temps le principe actif de tous ses mouvements; il demeurera stupidement en repos sur ses jambes ou couché pendant des jours entiers. Il ne faut pas aller chercher plus loin la cause de la vie dispersée des sauvages et de leur éloignement pour la société : la plus précieuse étincelle du feu de la nature leur a été refusée; ils manquent d'ardeur pour leur femelle, et, par conséquent, d'amour pour leurs semblables : ne connaissant pas l'attachement le plus vif, le plus tendre de tous, leurs autres sentiments de ce genre sont froids et languissants; ils aiment faiblement leurs pères et leurs enfants. La société la plus intime de toutes, celle de la même famille, n'a donc chez eux que de faibles liens; la société d'une famille à l'autre n'en a point du tout : dès lors, nulle réunion, nulle république, nul état social. Le physique de l'amour fait chez eux le moral des mœurs; leur cœur est glacé, leur société froide et leur empire dur. Ils ne regardent leurs femmes que comme des servantes de peine ou des bêtes de somme, qu'ils chargent, sans ménagement, du fardeau de leur chasse, et qu'ils forcent sans pitié, sans reconnaissance, à des ouvrages qui, souvent, sont au-dessus de leurs forces : ils n'ont que peu d'enfants; ils en ont peu de soin : tout se ressent de leur premier défaut; ils sont indifférents, parce qu'ils sont peu puissants; et cette indifférence pour le sexe est la tache originelle qui flétrit la nature, qui l'empêche de s'épanouir, et qui détruisant les germes de la vie, coupe en même temps la racine de la société.

L'homme ne fait donc point d'exception ici. La nature, en lui refusant les puissances de l'amour, l'a plus maltraité et plus rapetissé qu'aucun des animaux. Mais, avant d'exposer les causes de cet effet général, nous ne devons pas dissimuler que si la nature a rapetissé dans le Nouveau-Monde tous les animaux quadrupèdes, elle paraît avoir maintenu les reptiles et agrandi les insectes : car, quoique au Sénégal il y ait encore de plus gros lézards et de plus longs serpents que dans l'Amérique méridionale, il n'y a pas à beaucoup près la même différence entre ces animaux qu'entre les quadrupèdes; le plus gros serpent du Sénégal n'est pas double de la grande couleuvre de Cayenne; au lieu qu'un éléphant est peut-être dix fois plus gros que le tapir qui, comme nous l'avons dit, est le plus grand quadrupède de l'Amérique méridionnale. Mais, à l'égard des insectes, on peut dire qu'ils ne sont nulle part aussi grands que dans le Nouveau-Monde. Les plus grosses araignées, les plus grands scarabées, les chenilles les plus longues, les papillons les plus étendus se trouvent au Brésil, à Cayenne et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale; ils l'emportent sur presque tous les insectes de l'ancien monde, non-seulement par la grandeur du corps et des ailes, mais aussi par la vivacité des couleurs, le mélange des nuances, la variété des formes, le nombre des espèces et la multiplication prodigieuse des individus dans chacune. Les crapauds, les grenouilles et les autres bêtes de ce genre sont aussi très-grosses en Amérique. Nous ne dirons rien des oiseaux ni des poissons, parce que, pouvant passer d'un monde à l'autre, il serait presque impossible de distinguer ceux qui appartiennent en propre à l'un ou à l'autre; au lieu que les insectes et les reptiles sont à peu près, comme les quadrupèdes, confinés chacun dans son continent.

Voyons donc pourquoi il se trouve de si grands reptiles, de si gros insectes, de si petits quadrupèdes et des hommes si froids dans ce nouveau monde. Cela tient à la qualité de la terre, à la condition du ciel, au degré de chaleur, à celui d'humidité, à la situation, à l'élévation des montagnes, à la quantité des eaux courantes ou stagnantes, à l'étendue des forêts, et surtout à l'état brut dans lequel on y voit la nature. La chaleur est, en général, beaucoup moindre dans cette partie du monde, et l'humidité beaucoup plus grande. Si l'on compare le froid et le chaud dans tous les degrés de latitude, on trouvera qu'à Québec, c'est-à-dire sous celle de Paris, l'eau des fleuves gèle tous les ans de quelques pieds d'épaisseur; qu'une masse encore plus épaisse de neige y couvre la terre pendant plusieurs mois; que l'air y est si

froid, que tous les oiseaux fuient et disparaissent pour tout l'hiver, etc. Cette différence de température sous la même latitude dans la zone tempérée, quoique très-grande, l'est peut-être encore moins que celle de la chaleur sous la zone torride. On brûle au Sénégal, et sous la même ligne on jouit d'une douce température au Pérou : il en est de même sous toutes les autres latitudes qu'on voudra comparer. Le continent de l'Amérique est situé et formé de façon que tout concourt à diminuer l'action de la chaleur : on y trouve les plus hautes montagnes, et, par la même raison, les plus grands fleuves du monde. Ces hautes montagnes forment une chaîne qui semble borner vers l'ouest le continent dans toute sa longueur : les plaines et les basses terres sont toutes situées en-deçà des montagnes, et s'étendent depuis leur pied jusqu'à la mer, qui, de notre côté, sépare les continents. Ainsi le vent d'est, qui, comme l'on sait, est le vent constant et général entre les tropiques, n'arrive en Amérique qu'après avoir traversé une très-vaste étendue d'eau, sur laquelle il se rafraîchit; et c'est par cette raison qu'il fait beaucoup moins chaud au Brésil, à Cayenne, etc., qu'au Sénégal, en Guinée, etc., où ce même vent d'est arrive chargé de la chaleur de toutes les terres et des sables brûlants qu'il parcourt en traversant et l'Afrique et l'Asie. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit au sujet de la différente couleur des hommes, et, en particulier, de celle des Nègres; il paraît démontré que la teinte plus ou moins forte du tanné, du brun et du noir dépend entièrement de la situation du climat; que les Nègres de Nigritie et ceux de la côte occidentale de l'Afrique sont les plus noirs de tous, parce que ces contrées sont situées de manière que la chaleur y est constamment plus grande que dans aucun autre endroit du globe, le vent d'est, avant d'y arriver, ayant à traverser des trajets de terre immenses; qu'au contraire, les Indiens méridionaux ne sont que tannés, et les Brasiliens bruns, quoique sous la même latitude que les Nègres, parce que la chaleur de leur climat est moindre et moins constante, le vent d'est n'y arrivant qu'après s'être rafraîchi sur les eaux et chargé de vapeurs humides. Les nuages, qui interceptent la lumière et la chaleur du soleil, les pluies qui rafraîchissent l'air et la surface de la terre, sont périodiques et durent plusieurs mois à Cayenne et dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. Cette première cause rend donc toutes les côtes orientales de l'Amérique beaucoup plus tempérées que l'Afrique et l'Asie; et, lorsque après être arrivé frais sur ces côtes, le vent d'est commence à reprendre un degré plus vif de chaleur en traversant les plaines de l'Amérique, il est tout à coup arrêté, refroidi par cette chaîne de montagnes énormes dont est composée toute la partie occidentale du nouveau continent; en sorte qu'il fait encore moins chaud sous la ligne au Pérou qu'au Brésil et à Cayenne, etc., à cause de l'élévation prodigieuse des terres : aussi, les naturels du Pérou, du Chili, etc., ne sont que d'un brun rouge et tanné, moins foncé que celui des Brasiliens. Supprimons pour un instant la chaîne de Cordilières, ou plutôt rabaissons ces montagnes au niveau des plaines adjacentes, la chaleur eût été excessive vers ces terres occidentales, et l'on eût trouvé des hommes noirs au Pérou et au Chili, tels qu'on les trouve sur les côtes occidentales de l'Afrique.

Ainsi, par la seule disposition des terres de ce nouveau continent, la chaleur y serait déjà beaucoup moindre que dans l'ancien, et en même temps nous allons voir que l'humidité y est beaucoup plus grande. Les montagnes étant les plus hautes de la terre, et se trouvant opposées de face à la direction du vent d'est, arrêtent, condensent toutes les vapeurs de l'air, et produisent par conséquent une quantité infinie de sources vives, qui, par leur réunion, forment bientôt des fleuves les plus grands de la terre. Il y a donc beaucoup plus d'eaux courantes dans le nouveau continent que dans l'ancien, proportionnellement à l'espace : et cette quantité d'eau se trouve encore prodigieusement augmentée par le défaut d'écoulement; les hommes n'ayant ni borné les torrents, ni dirigé les fleuves, ni séché les marais, les eaux stagnantes couvrent des terres immenses, augmentent encore l'humidité de l'air et en diminuent la chaleur. D'ailleurs, la terre étant partout en friche et couverte dans toute son étendue d'herbes grossières, épaisses et touffues, elle ne s'échauffe, ne se sèche jamais : la transpiration de tant de végétaux, pressés les uns contre les autres, ne produit que des exhalaisons humides et malsaines; la nature, cachée sous ses vieux vêtements, ne montra jamais de parure nouvelle dans ces tristes contrées; n'étant ni caressée ni cultivée par l'homme, jamais elle n'a-

vait ouvert son sein bienfaisant; jamais la terre n'avait vu sa surface dorée de ces riches épis qui font notre opulence et sa fécondité. Dans cet état d'abandon, tout languit, tout se corrompt, tout s'étouffe : l'air et la terre, surchargés de vapeurs humides et nuisibles, ne peuvent s'épurer ni profiter des influences de l'astre de la vie : le soleil darde inutilement ses rayons les plus vifs sur cette masse froide; elle est hors d'état de répondre à son ardeur; elle ne produira que des êtres humides, des plantes, des reptiles, des insectes, et ne pourra nourrir que des hommes froids et des animaux faibles.

C'est donc principalement parce qu'il y avait peu d'hommes en Amérique, et parce que la plupart de ces hommes, menant la vie des animaux, laissaient la nature brute et négligeaient la terre, qu'elle est demeurée froide, impuissante à produire les principes actifs, à développer les germes des plus grands quadrupèdes, auxquels il faut, pour croître et se multiplier, toute la chaleur, toute l'activité que le soleil peut donner à la terre amoureuse; et c'est par la raison contraire que les insectes, les reptiles et toutes les espèces d'animaux qui se traînent dans la fange, dont le sang est de l'eau, et qui pullulent par la pourriture, sont plus nombreuses et plus grandes dans toutes les terres basses, humides et marécageuses de ce nouveau continent.

Lorsqu'on réfléchit sur ces différences si marquées qui se trouvent entre l'ancien et le nouveau monde, on serait tenté de croire que celui-ci est en effet bien plus nouveau, et qu'il a demeuré plus longtemps que le reste du globe sous les eaux de la mer; car, à l'exception des énormes montagnes qui le bornent vers l'ouest, et qui paraissent être des monuments de la plus haute antiquité du globe, toutes les parties basses de ce continent semblent être des terrains nouvellement élevés et formés par le dépôt des fleuves et le limon des eaux. On y trouve en effet, en plusieurs endroits, sous la première couche de la terre végétale, les coquilles et les madrépores de la mer, formant déjà des bancs, des masses de pierre à chaux, mais d'ordinaire moins dures et moins compactes que nos pierres de taille qui sont de même nature. Si ce continent est réellement aussi ancien que l'autre, pourquoi y a-t-on trouvé si peu d'hommes? pourquoi y étaient-ils presque tous sauvages et dispersés? pourquoi ceux qui s'étaient réunis en société, les Mexicains et les Péruviens, ne comptaient-ils que deux ou trois cents ans depuis le premier homme qui les avait rassemblés? pourquoi ignoraient-ils encore l'art de transmettre à la postérité les faits par des signes durables, puisqu'ils avaient déjà trouvé celui de se communiquer de loin leurs idées, et de s'écrire en nouant des cordons? pourquoi ne s'étaient-ils pas soumis les animaux, et ne se servaient-ils que du lama et du pacos, qui n'étaient pas, comme nos animaux domestiques, résidants, fidèles et dociles? Leurs arts étaient naissants comme leur société, leurs talents imparfaits, leurs idées non développées, leurs organes rudes et leur langue barbare : qu'on jette les yeux sur la liste des animaux [1]; leurs noms sont pres-

[1] Pelon ichiatl oquitli. — Le lama.

Tapiierete au Brésil, maypoury ou manipouris à la Guiane. — Le tapir.

Tamandua-guacu au Brésil, ouariri à la Guiane.—Le tamanoir.

Ouatiriouaou à la Guiane, ai ou hai au Brésil. — Le paresseux.

Aiotochtli au Mexique, tatu ou tatupeba au Brésil, chirquinchum à la Nouvelle-Espagne. — Le tatou.

Tatu-ete au Brésil, tatou-kabassou à la Guiane. — Le tatouet.

Macatlchichiltic ou temamaçama, animal qui ressemble à quelques égards à la gazelle, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de gazelle de la Nouvelle-Espagne.

Jiya ou carigueibeju, animal qui ressemble assez à la loutre, et que par cette raison l'on a nommé loutre du Brésil.

Quauhtla coymatl ou quapizotl au Mexique, ou caaigoara au Brésil. — Le tajaca ou tajacou.

Tlacoozclotl ou tlalocelotl. — Le chat-pard.

Cabionara ou capybara. — Le cabiai.

Tlatluahqsi ocelotl au Mexique, janowara ou jaguara au Brésil. — Le jaguar.

Cuguacu arana, ou cuguacu ara, ou cougouacou ara. — Le couguar.

Tlaquatzin au Mexique, aouaré à la Guiane, carigueya au Brésil. — Le philandre.

Hoitzlaquatzin, animal qui ressemble au porc-épic et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de porc-épic de la Nouvelle-Espagne.

Cuandu, ou gouandou, animal qui ressemble encore au porc-épic, que l'on a nommé porc-épic du Brésil, et qui peut-être est le même que le précédent.

Tepe-maxtlaton au Mexique, maraguao, ou maracaia au Brésil. — Le marac. Cet animal a la peau marquée comme celle d'une panthère; il est de la forme et de la grosseur d'un chat; on l'a appelé mal à propos chat-tigre, ou chat sauvage tigré, puisque sa robe est marquée comme celle de la panthère, et non pas comme celle du tigre.

Quauhtechallotl thiltic, ou tlilocotequillin, animal qui ressemble à l'écureuil, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui d'écureuil noir.

Quimichpatlan, ou assapanick, animal qui ressemble à l'écureuil volant, et qui peut-être est le même.

Yzquiepatl. — La mouffette. C'est un animal qu'on a appelé petit-renard, renard d'Inde, blaireau de Surinam, mais qui n'est ni renard, ni blaireau; comme il répand une odeur empestée et qui suffoque, même à une assez grande distance, nous l'appellerons mouffette.

Xoloitzcuintli, ou cuetlachtli, animal qui a quelque res-

que tous si difficiles à prononcer, qu'il est étonnant que les Européens aient pris la peine de les écrire.

Tout semble donc indiquer que les Américains étaient des hommes nouveaux, ou pour mieux dire des hommes si anciennement dépaysés, qu'ils avaient perdu toute notion, toute idée de ce monde dont ils étaient issus. Tout semble s'accorder aussi pour prouver que la plus grande partie des continents de l'Amérique était une terre nouvelle, encore hors de la main de l'homme, et dans laquelle la nature n'avait pas eu le temps d'établir tous ses plans, ni celui de se développer dans toute son étendue; que les hommes y sont froids et les animaux petits, parce que l'ardeur des uns et la grandeur des autres dépendent de la salubrité et de la chaleur de l'air; et que, dans quelques siècles, lorsqu'on aura défriché les terres, abattu les forêts, dirigé les fleuves et contenu les eaux, cette même terre deviendra la plus féconde, la plus saine, la plus riche de toutes, comme elle paraît déjà l'être dans toutes les parties que l'homme a travaillées. Cependant nous ne voulons pas en conclure qu'il y naîtra pour lors des animaux plus grands: jamais le tapir et le cabiai n'atteindront à la taille de l'éléphant ou de l'hippopotame; mais au moins les animaux qu'on y transportera ne diminueront pas de grandeur, comme ils l'ont fait dans les premiers temps: peu à peu l'homme remplira le vide de ces terres immenses, qui n'étaient qu'un désert lorsqu'on les découvrit.

Les premiers historiens qui ont écrit les conquêtes des Espagnols ont, pour augmenter la gloire de leurs armes, prodigieusement exagéré le nombre de leurs ennemis. Ces historiens pourraient-ils persuader à un homme sensé qu'il y avait des millions d'hommes à Saint-Domingue et à Cuba, lorsqu'ils disent en même temps qu'il n'y avait parmi tous ces hommes ni monarchie, ni république, ni presque aucune société; et quand on sait d'ailleurs que, dans ces deux grandes îles voisines l'une de l'autre, et en même temps peu éloignées de la terre ferme du continent, il n'y avait en tout que cinq espèces d'animaux quadrupèdes, dont la plus grande était à peu près de la grosseur d'un écureuil ou d'un lapin? Rien ne prouve mieux que ce fait combien la nature était vide et déserte dans cette terre nouvelle. « On ne trouva, dit « de Laet, dans l'île de Saint-Domingue que fort « peu d'espèces d'animaux à quatre pieds, « comme le *hutias*, qui est un petit animal peu « différent de nos lapins, mais un peu plus « petit, avec les oreilles plus courtes et la queue « comme une taupe... le *chemi*, qui est pres- « que de la même forme, mais un peu plus « grand que le *hutias*... le *mohui* un peu plus « petit que le *hutias*... Le *cori* pareil en gran- « deur au lapin, ayant la gueule comme une « taupe, sans queue, les jambes courtes; il y en « a de blancs et de noirs, et plus souvent mêlés « des deux : c'est un animal domestique et « grandement privé... De plus une petite espèce « de *chiens*, qui étaient absolument muets. » Aujourd'hui il y a fort peu de tous ces animaux, parce que les chiens d'Europe les ont détruits. « Il n'y avait, dit Acosta, aux îles de Saint- « Domingue et de Cuba, non plus qu'aux An- « tilles, presque aucuns animaux du nouveau « continent de l'Amérique, et pas un seul des ani- « maux semblables à ceux d'Europe[1]. » « Tout « ce qu'il y a aux Antilles, dit le père du Ter- « tre, de moutons, de chèvres, de chevaux, de « bœufs, d'ânes, tant dans la Guadeloupe que « dans les autres îles habitées par les Français, « a été apporté par eux; les Espagnols n'y en « mirent aucun, comme ils ont fait dans les au- « tres îles, d'autant que les Antilles étant dans « ce temps toutes couvertes de bois, le bétail « n'y aurait pu subister sans herbages[2]. » M. Fabri, que j'ai déjà eu occasion de citer dans cet ouvrage, qui avait erré pendant quinze mois dans les terres de l'ouest de l'Amérique, au-delà du fleuve Mississipi, m'a assuré qu'il avait fait souvent trois et quatre cents lieues sans rencontrer un seul homme. Nos officiers qui ont été de Québec à la belle rivière d'Ohio, et de cette rivière à la Louisiane, conviennent tous qu'on pourrait souvent faire cent et deux cents lieues dans la profondeur des terres sans rencontrer une seule famille de sauvages. Tous ces témoignages indiquent assez jusqu'à quel point la nature est déserte dans les contrées même de ce nouveau continent, où la température est la

semblance avec le loup, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de loup du Mexique, etc.

[1] Voyez l'Histoire Naturelle des Indes, par Joseph Acosta, traduction de Renaud. Paris, 1600, page 144 et suivantes.

[2] Voyez l'Histoire générale des Antilles, par le père du Tertre, Paris, 1667, tome I, page 289 et suiv., où l'on doit observer qu'il y a plusieurs choses empruntées de Joseph Acosta.

plus agréable; mais ce qu'ils nous apprennent de plus particulier et de plus utile pour notre objet, c'est à nous défier du témoignage postérieur des descripteurs de cabinet ou des nomenclateurs, qui peuplent ce nouveau monde d'animaux, lesquels ne se trouvent que dans l'ancien, et qui en désignent d'autres comme originaires de certaines contrées, où cependant jamais ils n'ont existé. Par exemple, il est clair et certain qu'il n'y avait originairement dans l'île Saint-Domingue aucun animal quadrupède plus fort qu'un lapin; il est encore certain que, quand il y en aurait eu, les chiens européens, devenus sauvages et méchants comme des loups, les auraient détruits : cependant on a appelé *chat-tigre* ou *chat-tigré*[1] de Saint-Domingue le *marac* ou *maracaia* du Brésil, qui ne se trouve que dans la terre ferme du continent. On a dit que le lézard écailleux, ou diable de Java, se trouvait en Amérique, et que les Brasiliens l'appelaient *tatoe*, tandis qu'il ne se trouve qu'aux Indes orientales. On a prétendu que la civette [2], qui est un animal des parties méridionales de l'ancien continent, se trouvait aussi dans le nouveau, et surtout à la Nouvelle-Espagne, sans faire attention que les civettes étant des animaux utiles, et qu'on élève en plusieurs endroits de l'Afrique, du Levant et des Indes, comme des animaux domestiques, pour en recueillir le parfum dont il se fait un grand commerce, les Espagnols n'auraient pas manqué d'en tirer le même avantage et de faire le même commerce, si la civette se fût en effet trouvée dans la Nouvelle-Espagne.

De la même manière que les nomenclateurs ont quelquefois peuplé mal à propos le Nouveau-Monde d'animaux qui ne se trouvent que dans l'ancien continent, ils ont aussi transporté dans celui-ci ceux de l'autre : ils ont mis des philandres aux Indes orientales, d'autres à Amboine, des paresseux à Ceylan; et cependant les philandres et les paresseux sont des animaux d'Amérique si remarquables, l'un par l'espèce de sac qu'il a sous le ventre et dans lequel il porte ses petits, l'autre par l'excessive lenteur de sa démarche et de tous ses mouvements, qu'il ne serait pas possible, s'ils eussent existé aux Indes orientales, que les voyageurs n'en eussent fait mention. Séba s'appuie du témoignage de *François Valentin*, au sujet du philandre des Indes orientales; mais cette autorité devient, pour ainsi dire, nulle, puisque ce François Valentin connaissait si peu les animaux et les poissons d'Amboine, ou que ses descriptions sont si mauvaises, qu'Artédi lui en fait le reproche, et déclare qu'il n'est pas possible de les reconnaître aux notices qu'il en donne.

Au reste, nous ne prétendons pas assurer affirmativement et généralement que de tous les animaux qui habitent les climats les plus chauds de l'un ou de l'autre continent, aucun ne se trouve dans tous les deux à la fois; il faudrait, pour en être physiquement certain, les avoir tous vus : nous prétendons seulement en être moralement sûr, puisque cela est évident pour tous les grands animaux, lesquels seuls ont été remarqués et bien désignés par les voyageurs; que cela est encore assez clair pour la plupart des petits, et qu'il en reste peu sur lesquels nous ne puissions prononcer. D'ailleurs, quand il se trouverait à cet égard quelques exceptions évidentes (ce que j'ai bien de la peine à imaginer), elles ne porteraient jamais que sur un très-petit nombre d'animaux, et ne détruiraient pas la loi générale que je viens d'établir, et qui me paraît être la seule boussole qui puisse nous guider dans la connaissance des animaux. Cette loi, qui se réduit à les juger autant par le climat et par le naturel, que par la figure et la conformation, se trouvera très-rarement en défaut, et nous fera prévenir ou reconnaître beaucoup d'erreurs. Supposons, par exemple, qu'il soit question d'un animal d'Arabie, tel que l'hyène : nous pourrons assurer, sans crainte de nous tromper, qu'il ne se trouve point en Laponie, et nous ne dirons pas, comme quelques-uns de nos naturalistes, que l'hyène et le glouton sont le même animal. Nous ne dirons pas, avec Kolbe, que le renard croisé, qui habite les parties les plus boréales de l'ancien et du nouveau continent, se trouve en même temps au cap de Bonne-Espérance, et nous trouverons que l'animal dont il parle n'est point un renard, mais un chacal. Nous reconnaîtrons que l'animal du cap de Bonne-Espérance, que le même auteur désigne sous le nom de *cochon de terre*, et qui vit de fourmis, ne doit pas être confondu avec les fourmiliers d'Amérique, et qu'en effet cet animal du Cap est vraisemblablement le lézard écailleux, qui n'a de commun avec les fourmiliers que de manger des fourmis. De même, s'il eût

[1] Felis silvestris, Tigrinus, Séba, vol. I, page 77.
[2] Brisson, Règne animal, page 258.

fait attention que l'élan est un animal du Nord, il n'eût pas appelé de ce nom un animal d'Afrique, qui n'est qu'une gazelle. Le phoca, qui n'habite que les rivages des mers septentrionales, ne doit pas se trouver au cap de Bonne-Espérance [1]. La genette, qui est un animal de l'Espagne, de l'Asie mineure, etc., et qui ne se trouve que dans l'ancien continent, ne doit pas être indiquée par le nom de *coati*, qui est américain, comme on le trouve dans M. Klein. L'*ysquiepatl* du Mexique, animal qui répand une odeur empestée, et que par cette raison nous appellerons *mouffette*, ne doit pas être pris pour un petit renard ou pour un blaireau. Le coati-mondi d'Amérique ne doit pas être confondu, comme l'a fait Aldrovande, avec le blaireau-cochon, dont on n'a jamais parlé que comme d'un animal d'Europe. Mais je n'ai pas entrepris d'indiquer ici toutes les erreurs de la nomenclature des quadrupèdes ; je veux seulement prouver qu'il y en aurait moins si l'on eût fait quelque attention à la différence des climats ; si l'on eût assez étudié l'histoire des animaux, pour reconnaître, comme nous l'avons fait les premiers, que ceux des parties méridionales de chaque continent ne se trouvent pas dans tous les deux à la fois ; et enfin, si l'on se fût en même temps abstenu de faire des noms génériques, qui confondent ensemble une grande quantité d'espèces, non-seulement différentes, mais souvent très-éloignées les unes des autres.

Le vrai travail d'un nomenclateur ne consiste pas ici à faire des recherches pour allonger sa liste, mais des comparaisons raisonnées pour la raccourcir. Rien n'est plus aisé que de prendre, dans tous les auteurs qui ont décrit des animaux, les noms et les phrases, pour en faire une table, qui deviendra d'autant plus longue, qu'on examinera moins : rien n'est plus difficile que de les comparer avec assez de discernement pour réduire cette table à sa plus juste dimension. Je le répète, il n'y a pas, dans toute la terre habitable et connue, deux cents espèces d'animaux quadrupèdes, en y comprenant même les singes pour quarante : il ne s'agit donc que de leur assigner à chacun leur nom, et il ne faudra, pour posséder parfaitement cette nomenclature, qu'un très-médiocre usage de sa mémoire, puisqu'il ne s'agira que de retenir ces deux cents noms. A quoi sert-il donc d'avoir fait pour les quadrupèdes des classes, des genres, des méthodes, en un mot, qui ne sont que des échafaudages qu'on a imaginés pour aider la mémoire dans la connaissance des plantes, dont le nombre est en effet trop grand, les différences trop petites, les espèces trop peu constantes, et le détail trop minutieux et trop indifférent pour ne pas les considérer par blocs, et en faire des tas ou des genres, en mettant ensemble celles qui paraissent se ressembler le plus? Car, comme dans toutes les productions de l'esprit, ce qui est absolument inutile est toujours mal imaginé et devient souvent nuisible, il est arrivé qu'au lieu d'une liste de deux cents noms, à quoi se réduit toute la nomenclature des quadrupèdes, on a fait des dictionnaires d'un si grand nombre de termes et de phrases, qu'il faut plus de travail pour les débrouiller, qu'il n'en a fallu pour les composer. Pourquoi faire du jargon et des phrases lorsqu'on peut parler clair, en ne prononçant qu'un nom simple? Pourquoi changer toutes les acceptions des termes, sous le prétexte de faire des classes et des genres? Pourquoi, lorsque l'on fait un genre d'une douzaine d'animaux, par exemple, sous le nom de genre du lapin, le lapin même ne s'y trouve-t-il pas, et qu'il faut l'aller chercher dans le genre du lièvre? N'est-il pas absurde, disons mieux, il n'est que ridicule de faire des classes où l'on rassemble les genres les plus éloignés, par exemple, de mettre ensemble dans la première l'homme [1] et la chauve-souris, dans la seconde l'éléphant et le lézard écailleux, dans la troisième le lion et le furet, dans la quatrième le cochon et la taupe, dans la cinquième le rhinocéros et le rat, etc. Ces idées mal conçues ne peuvent se soutenir : aussi les ouvrages qui les contiennent sont-ils successivement détruits par leurs propres auteurs ; une édition contredit l'autre, et le tout n'a de mérite que pour des écoliers ou des enfants, toujours dupes du mystère, à qui l'air méthodique paraît scientifique, et qui ont enfin d'autant plus de respect pour leur maître, qu'il a plus d'art à leur présenter les choses les plus claires et les plus aisées, sous un point de vue le plus obscur et le plus difficile.

En comparant la quatrième édition de l'ouvrage de M. Linnæus avec la dixième que nous

[1] Voyez le Règne animal, par M. Brisson, page 230, où il est dit, d'après Kolbe, que le phoca, est appelé chien marin par les habitants du cap de Bonne-Espérance.

[1] Vide Linnæi, Syst. Nat. Holmiæ, 1758, tome I, pages 18 et 19.

venons de citer, l'homme n'est pas dans la première classe ou dans le premier ordre avec la chauve-souris, mais avec le lézard écailleux; l'éléphant, le cochon, le rhinocéros, au lieu de se trouver, le premier avec le lézard écailleux, le second avec la taupe, et le troisième avec le rat, se trouvent tous trois ensemble avec la musaraigne : au lieu de cinq ordres ou classes principales, *anthropomorpha*, *feræ*, *glires*, *jumenta*, *pecora*, auxquelles il avait réduit tous les quadrupèdes, l'auteur, dans cette dernière édition, en a fait sept, *primates*, *brutæ*, *feræ*, *bestiæ*, *glires*, *pecora*, *belluæ*. On peut juger, par ces changements essentiels et très-généraux, de tous ceux qui se trouvent dans les genres, et combien les espèces, qui sont cependant les seules choses réelles, y sont ballottées, transportées et mal mises ensemble. Il y a maintenant deux espèces d'hommes, l'homme de jour et l'homme de nuit [1], *homo diurnus sapiens*, *homo nocturnus troglodytes* : ce sont [2], dit l'auteur, deux espèces très-distinctes, et il faut bien se garder de croire que ce n'est qu'une variété. N'est-ce pas ajouter des fables à des absurdités? et peut-on présenter le résultat des contes de bonnes femmes, ou les visions mensongères de quelques voyageurs suspects, comme faisant partie principale du système de la nature? De plus, ne vaudrait-il pas mieux se taire sur les choses qu'on ignore, que d'établir des caractères essentiels et des différences générales sur des erreurs grossières, en assurant, par exemple, que dans tous les *animaux à mamelles*, la femme seule a un clitoris; tandis que nous savons, par la dissection que nous avons vu faire de plus de cent espèces d'animaux, que le clitoris ne manque à aucune femelle? Mais j'abandonne cette critique, qui cependant pourrait être beaucoup plus longue, parce qu'elle ne fait point ici mon principal objet; j'en ai dit assez pour que l'on soit en garde contre les erreurs, tant générales que particulières, qui ne se trouvent nulle part en aussi grand nombre que dans ces ouvrages de nomenclature, parce que, voulant y tout comprendre, on est forcé d'y réunir tout ce que l'on ne sait pas au peu qu'on sait.

[1] Linn. Syst. Nat. ed. X. Holmiæ, 1758, pages 20 et 24.

[2] Speciem troglodytæ ab homine sapiente dictinctissimam, nec nostri generis illam nec sanguinis esse, statura quamvis simillimam, dubium non est; ne itaque varietatem credas quam vel sola membrana nictitans absolute negat. Linnæi Syst. Nat., edit. X, pag. 24.

En tirant des conséquences générales de tout ce que nous avons dit, nous trouverons que l'homme est le seul des êtres vivants dont la nature soit assez forte, assez étendue, assez flexible, pour pouvoir subsister, se multiplier partout et se prêter aux influences de tous les climats de la terre : nous verrons évidemment qu'aucun des animaux n'a obtenu ce grand privilége; que, loin de pouvoir se multiplier partout, la plupart sont bornés et confinés dans certains climats, et même dans des contrées particulières. L'homme est, en tout, l'ouvrage du ciel; les animaux ne sont, à beaucoup d'égards, que des productions de la terre: ceux d'un continent ne se trouvent pas dans l'autre; ceux qui s'y trouvent sont altérés, rapetissés, changés souvent au point d'être méconnaissables. En faut-il plus pour être convaincu que l'empreinte de leur forme n'est pas inaltérable; que leur nature, beaucoup moins constante que celle de l'homme, peut se varier, et même se changer absolument avec le temps; que, par la même raison, les espèces les moins parfaites, les plus délicates, les plus pesantes, les moins agissantes, les moins armées, etc., ont déjà disparu ou disparaîtront? Leur état, leur vie, leur être dépendent de la forme que l'homme donne ou laisse à la surface de la terre.

Le prodigieux mammouth, animal quadrupède, dont nous avons souvent considéré les ossements énormes avec étonnement, et que nous avons jugé six fois au moins plus grand que le plus fort éléphant, n'existe plus nulle part; et cependant on a trouvé de ses dépouilles en plusieurs endroits éloignés les uns des autres, comme en Irlande, en Sibérie, à la Louisiane, etc. Cette espèce était certainement la première, la plus grande, la plus forte de tous les quadrupèdes : puisqu'elle a disparu, combien d'autres, plus petites, plus faibles et moins remarquables ont dû périr aussi sans avoir laissé ni témoignages, ni renseignements sur leur existence passée! Combien d'autres espèces s'étant dénaturées, c'est-à-dire perfectionnées ou dégradées par les grandes vicissitudes de la terre et des eaux, par l'abandon ou la culture de la nature, par la longue influence d'un climat devenu contraire ou favorable, ne sont plus les mêmes qu'elles étaient autrefois! Et, cependant, les animaux quadrupèdes sont, après l'homme, les êtres dont la nature est la plus fixe et la forme la plus constante : celle des

oiseaux et des poissons varie davantage; celle des insectes, encore plus; et si l'on descend jusqu'aux plantes, que l'on ne doit point exclure de la nature vivante, on sera surpris de la promptitude avec laquelle les espèces varient, et de la facilité qu'elles ont à se dénaturer en prenant de nouvelles formes.

Il ne serait donc pas impossible que, même sans intervertir l'ordre de la nature, tous ces animaux du Nouveau-Monde ne fussent, dans le fond, les mêmes que ceux de l'ancien, desquels ils auraient autrefois tiré leur origine; on pourrait dire qu'en ayant été séparés dans la suite par des mers immenses ou par des terres impraticables, ils auront, avec le temps, reçu toutes les impressions, subi tous les effets d'un climat devenu nouveau lui-même, et qui aurait aussi changé de qualité par les causes mêmes qui ont produit la séparation; que par conséquent ils se seront avec le temps rapetissés, dénaturés, etc. Mais cela ne doit pas nous empêcher de les regarder aujourd'hui comme des animaux d'espèces différentes: de quelque cause que vienne cette différence, qu'elle ait été produite par le temps, le climat et la terre, ou qu'elle soit de même date que la création, elle n'en est pas moins réelle. La nature, je l'avoue, est dans un mouvement de flux continuel; mais c'est assez pour l'homme de la saisir dans l'instant de son siècle, et de jeter quelques regards en arrière et en avant, pour tâcher d'entrevoir ce que jadis elle pouvait être, et ce que, dans la suite, elle pourrait devenir.

Et, à l'égard de l'utilité particulière que nous pouvons tirer de ces recherches sur la comparaison des animaux, on sent bien qu'indépendamment des corrections de la nomenclature, dont nous avons donné quelques exemples, nos connaissances sur les animaux en seront plus étendues, moins imparfaites et plus sûres; que nous risquerons moins d'attribuer à un animal d'Amérique ce qui n'appartient qu'à celui des Indes orientales, qui porte le même nom; qu'en parlant des animaux étrangers sur les notices des voyageurs, nous saurons mieux distinguer les noms et les faits, et les rapporter aux vraies espèces; qu'enfin, l'histoire des animaux que nous sommes chargé d'écrire en sera moins fautive, et peut-être plus lumineuse et plus complète.

LE LION.

(LE FELIS LION.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Dans l'espèce humaine, l'influence du climat ne se marque que par des variétés assez légères, parce que cette espèce est une, et qu'elle est très-distinctement séparée de toutes les autres espèces: l'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie, et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat: comme il est fait pour régner sur la terre, que le globe entier est son domaine, il semble que sa nature se soit prêtée à toutes les situations; sous les feux du midi, dans les glaces du nord, il vit, il multiplie; il se trouve partout si anciennement répandu, qu'il ne paraît affecter aucun climat particulier. Dans les animaux, au contraire, l'influence du climat est plus forte et se marque par des caractères plus sensibles, parce que les espèces sont diverses et que leur nature est infiniment moins perfectionnée, moins étendue que celle de l'homme. Non-seulement les variétés dans chaque espèce sont plus nombreuses et plus marquées que dans l'espèce humaine, mais les différences mêmes des espèces semblent dépendre des différents climats: les unes ne peuvent se propager que dans les pays chauds, les autres ne peuvent subsister que dans des climats froids. Le lion n'a jamais habité les régions du nord, le renne ne s'est jamais trouvé dans les contrées du midi; et il n'y a peut-être aucun animal dont l'espèce soit, comme celle de l'homme, généralement répandue sur toute la surface de la terre: chacun a son pays, sa patrie naturelle, dans laquelle chacun est retenu par la nécessité physique; chacun est fils de la terre qu'il habite, et c'est dans ce sens qu'on doit dire que tel ou tel animal est originaire de tel ou tel climat.

Dans les pays chauds, les animaux terrestres sont plus grands et plus forts que dans les pays froids ou tempérés; ils sont aussi plus hardis, plus féroces; toutes leurs qualités naturelles semblent tenir de l'ardeur du climat. Le lion, né sous le soleil brûlant de l'Afrique et des Indes, est le plus fort, le plus fier, le plus terri-



LE LION. — LA LIONNE.

ble de tous : nos loups, nos autres animaux carnassiers, loin d'être ses rivaux, seraient à peine dignes d'être ses pourvoyeurs [1]. Les lions d'Amérique, s'ils méritent ce nom, sont, comme le climat, infiniment plus doux que ceux de l'Afrique ; et, ce qui prouve évidemment que l'excès de leur férocité vient de l'excès de la chaleur, c'est que, dans le même pays, ceux qui habitent les hautes montagnes, où l'air est plus tempéré, sont d'un naturel différent de ceux qui demeurent dans les plaines, où la chaleur est extrême. Les lions du mont Atlas [2], dont la cime est quelquefois couverte de neige, n'ont ni la hardiesse, ni la force, ni la férocité des lions du Biledulgerid ou du Zaara, dont les plaines sont couvertes de sables brûlants. C'est surtout dans ces déserts ardents que se trouvent ces lions terribles, qui sont l'effroi des voyageurs et le fléau des provinces voisines : heureusement l'espèce n'en est pas très-nombreuse ; il paraît même qu'elle diminue tous les jours : car, de l'aveu de ceux qui ont parcouru cette partie de l'Afrique, il ne s'y trouve pas actuellement autant de lions, à beaucoup près, qu'il y en avait autrefois. Les Romains, dit M. Shaw, tiraient de la Libye, pour l'usage des spectacles, cinquante fois plus de lions qu'on ne pourrait y en trouver aujourd'hui. On a remarqué de même qu'en Turquie, en Perse et dans l'Inde, les lions sont maintenant beaucoup moins communs qu'ils ne l'étaient anciennement ; et, comme ce puissant et courageux animal fait sa proie de tous les autres animaux, et n'est lui-même la proie d'aucun, on ne peut attribuer la diminution de quantité dans son espèce, qu'à l'augmentation du nombre dans celle de l'homme ; car il faut avouer que la force de ce roi des animaux ne tient pas contre l'adresse d'un Hottentot ou d'un Nègre, qui souvent osent l'attaquer tête à tête avec des armes assez légères. Le lion n'ayant d'autres ennemis que l'homme, et son espèce se trouvant aujourd'hui réduite à la cinquantième, ou, si l'on veut, à la dixième partie de ce qu'elle était autrefois, il en résulte que l'espèce humaine, au lieu d'avoir souffert une diminution considérable depuis le temps des Romains (comme bien des gens le prétendent), s'est au contraire augmentée, étendue et plus nombreusement répandue, même dans les contrées, comme la Libye, où la puissance de l'homme paraît avoir été plus grande dans ce temps, qui était à peu près le siècle de Carthage, qu'elle ne l'est dans le siècle présent de Tunis et d'Alger.

L'industrie de l'homme augmente avec le nombre : celle des animaux reste toujours la même : toutes les espèces nuisibles, comme celle du lion, paraissent être reléguées et réduites à un petit nombre, non-seulement parce que l'homme est partout devenu plus nombreux, mais aussi parce qu'il est devenu plus habile, et qu'il a su fabriquer des armes terribles auxquelles rien ne peut résister : heureux s'il n'eût jamais combiné le fer et le feu que pour la destruction des lions ou des tigres !

Cette supériorité de nombre et d'industrie dans l'homme, qui brise la force du lion, en énerve aussi le courage, cette qualité, quoique naturelle, s'exalte ou se tempère dans l'animal, suivant l'usage heureux ou malheureux qu'il a fait de sa force. Dans les vastes déserts du Zaara, dans ceux qui semblent séparer deux races d'hommes très-différentes, les Nègres et les Maures, entre le Sénégal et les extrémités de la Mauritanie, dans les terres inhabitées qui sont au-dessus du pays des Hottentots, et, en général, dans toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie, où l'homme a dédaigné d'habiter, les lions sont encore en assez grand nombre, et sont tels que la nature les produit. Accoutumés à mesurer leurs forces avec tous les animaux qu'ils rencontrent, l'habitude de vaincre les rend intrépides et terribles ; ne connaissant pas la puissance de l'homme, ils n'en ont nulle crainte ; n'ayant pas éprouvé la force de ses armes, ils semblent les braver. Les blessures les irritent, mais sans les effrayer ; ils ne sont pas même déconcertés à l'aspect du grand nombre : un seul de ces lions du désert attaque souvent une caravane entière, et lorsqu'après un combat opiniâtre et violent il se sent affaibli, au lieu de fuir il continue de se battre en retraite, en faisant toujours face et sans jamais tourner le dos. Les lions, au contraire, qui habitent aux environs des villes et des bourgades de l'Inde et de la Barbarie, ayant connu l'homme et la force de ses armes, ont perdu leur courage au point d'obéir à sa voix menaçante, de n'oser l'attaquer, de ne se jeter que sur le menu bé-

[1] Il y a une espèce de lynx qu'on appelle le pourvoyeur du lion.

[2] Voyez l'Afrique d'Ogilby, pages 15 et 16 ; et l'Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevost, tome V, page 86.

tail, et enfin de s'enfuir, en se laissant poursuivre par des femmes ou par des enfants, qui leur font à coups de bâton quitter prise et lâcher indignement leur proie.

Ce changement, cet adoucissement dans le naturel du lion, indique assez qu'il est susceptible des impressions qu'on lui donne, et qu'il doit avoir assez de docilité pour s'apprivoiser jusqu'à un certain point, et pour recevoir une espèce d'éducation : aussi l'histoire nous parle de lions attelés à des chars de triomphe, de lions conduits à la guerre ou menés à la chasse, et qui, fidèles à leur maître, ne déployaient leur force et leur courage que contre ses ennemis. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que le lion, pris jeune et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et même à jouer innocemment avec eux; qu'il est doux pour ses maîtres et même caressant, surtout dans le premier âge; et que, si sa férocité naturelle reparaît quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Comme ses mouvements sont très-impétueux et ses appétits fort véhéments, on ne doit pas présumer que les impressions de l'éducation puissent toujours les balancer : aussi y aurait-il quelque danger à lui laisser souffrir trop longtemps la faim, ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos : non-seulement il s'irrite des mauvais traitements, mais il en garde le souvenir et paraît en méditer la vengeance, comme il conserve aussi la mémoire et la reconnaissance des bienfaits. Je pourrais citer ici un grand nombre de faits particuliers, dans lesquels j'avoue que j'ai trouvé quelque exagération, mais qui, cependant, sont assez fondés pour prouver au moins, par leur réunion, que sa colère est noble, son courage magnanime, son naturel sensible. On l'a souvent vu dédaigner de petits ennemis, mépriser leurs insultes, et leur pardonner des libertés offensantes; on l'a vu, réduit en captivité, s'ennuyer sans s'aigrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à son maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois la vie à ceux qu'on avait dévoués à la mort en les lui jetant pour proie, et comme s'il se fût attaché par cet acte généreux, leur continuer ensuite la même protection, vivre tranquillement avec eux, leur faire part de sa subsistance, se la laisser même quelquefois enlever tout entière, et souffrir plutôt la faim que de perdre le fruit de son premier bienfait.

On pourrait dire aussi que le lion n'est pas cruel, puisqu'il ne l'est que par nécessité, qu'il ne détruit qu'autant qu'il consomme, et que, dès qu'il est repu, il est en pleine paix; tandis que le tigre, le loup, et tant d'autres animaux d'espèce inférieure, tels que le renard, la fouine, le putois, le furet, etc., donnent la mort pour le seul plaisir de la donner, et que, dans leurs massacres nombreux, ils semblent plutôt vouloir assouvir leur rage que leur faim.

L'extérieur du lion ne dément point ses grandes qualités intérieures : il a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible; sa taille n'est point excessive comme celle de l'éléphant ou du rhinocéros; elle n'est ni lourde, comme celle de l'hippopotame ou du bœuf, ni trop ramassée, comme celle de l'hyène ou de l'ours, ni trop allongée, ni déformée par des inégalités comme celle du chameau : mais elle est au contraire si bien prise et si bien proportionnée, que le corps du lion paraît être le modèle de la force jointe à l'agilité : aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, et ne contenant rien de surabondant, il est tout nerfs et muscles. Cette grande force musculaire se marque au dehors par les sauts et les bonds prodigieux que le lion fait aisément; par le mouvement brusque de sa queue, qui est assez fort pour terrasser un homme; par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de sa face et surtout celle de son front, ce qui ajoute beaucoup à la physionomie ou plutôt à l'expression de la fureur; et enfin, par la faculté qu'il a de remuer sa crinière, laquelle non-seulement se hérisse, mais se meut et s'agite en tous sens, lorsqu'il est en colère.

A toutes ces nobles qualités individuelles le lion joint aussi la noblesse de l'espèce : j'entends par espèces nobles dans la nature, celles qui sont constantes, invariables, et qu'on ne peut soupçonner de s'être dégradées. Ces espèces sont ordinairement isolées et seules de leur genre; elles sont distinguées par des caractères si tranchés, qu'on ne peut ni les méconnaître, ni les confondre avec aucune des autres. A commencer par l'homme, qui est l'être le plus noble de la création, l'espèce en est unique, puisque les hommes de toutes les races, de tous les climats, de toutes les couleurs, peuvent se mêler et produire ensemble, et qu'en même temps l'on ne doit pas dire qu'aucun animal appartienne à

l'homme, ni de près ni de loin, par une parenté naturelle. Dans le cheval l'espèce n'est pas aussi noble que l'individu, parce qu'elle a pour voisine l'espèce de l'âne, laquelle paraît même lui appartenir d'assez près, puisque ces deux animaux produisent ensemble des individus, qu'à la vérité la nature traite comme des bâtards indignes de faire race, incapables même de perpétuer l'une ou l'autre des deux espèces desquelles ils sont issus, mais qui, provenant du mélange des deux, ne laisse pas de prouver leur grande affinité. Dans le chien, l'espèce est peut-être encore moins noble, parce qu'elle paraît tenir de près à celle du loup, du renard et du chacal, qu'on peut regarder comme des branches dégénérées de la même famille. Et, en descendant par degrés aux espèces inférieures, comme à celles des lapins, des belettes, des rats, etc., on trouvera que chacune de ces espèces en particulier ayant un grand nombre de branches collatérales, l'on ne peut plus reconnaître la souche commune ni la tige directe de chacune de ces familles devenues trop nombreuses. Enfin, dans les insectes, qu'on doit regarder comme les espèces infimes de la nature, chacune est accompagnée de tant d'espèces voisines, qu'il n'est plus possible de les considérer une à une, et qu'on est forcé d'en faire un bloc, c'est-à-dire un genre, lorsqu'on veut les dénommer. C'est là la véritable origine des méthodes, qu'on ne doit employer en effet que pour les dénombrements difficiles des plus petits objets de la nature, et qui deviennent totalement inutiles et même ridicules lorsqu'il s'agit des êtres du premier rang : classer l'homme avec le singe, le lion avec le chat; dire que le lion est *un chat a crinière et à queue longue*, c'est dégrader, défigurer la nature, au lieu de la décrire ou de la dénommer.

L'espèce du lion est donc une des plus nobles, puisqu'elle est unique, et qu'on ne peut la confondre avec celle du tigre, du léopard, de l'once, etc.; et qu'au contraire ces espèces, qui semblent être les moins éloignées de celle du lion, sont assez peu distinctes entre elles pour avoir été confondues par les voyageurs, et prises les unes pour les autres par les nomenclateurs[1].

Les lions de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur[1], depuis le mufle jusqu'à l'origine de la queue, qui est elle-même longue d'environ quatre pieds. Ces grands lions ont quatre ou cinq pieds de hauteur. Les lions de petite taille ont environ cinq pieds et demi de longueur sur trois pieds et demi de hauteur, et la queue longue d'environ trois pieds. Le lionne est dans toutes les dimensions d'environ un quart plus petite que le lion.

Aristote distingue deux espèces de lions, les uns grands, les autres plus petits : ceux-ci, dit-il, ont le corps plus court à proportion, le poil plus crépu, et ils sont moins courageux que les autres; il ajoute qu'en général tous les lions sont de la même couleur, c'est-à-dire de couleur fauve. Le premier de ces faits me paraît douteux; car nous ne connaissons pas ces lions à poil crépu; aucun voyageur n'en a fait mention; quelques relations, qui d'ailleurs ne me paraissent pas mériter une confiance entière, parlent seulement d'un tigre à poil frisé, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance; mais presque tous les témoignages paraissent s'accorder sur l'unité de la couleur du lion, qui est fauve sur le dos, et blanchâtre sur les côtés et sous le ventre. Cependant Ælien et Appien ont dit qu'en Éthiopie les lions étaient noirs comme les hommes; qu'il y en avait aux Indes de tout blancs, et d'autres marqués ou rayés de différentes couleurs, rouges, noires et bleues : mais cela ne nous paraît confirmé par aucun témoignage qu'on puisse regarder comme authentique; car Marc-Paul, Vénitien, ne parle pas de ces lions comme les ayant vus, et Gessner remarque avec raison qu'il n'en fait mention que d'après Ælien. Il paraît au contraire qu'il y a très-peu ou point de variétés dans cette espèce, que les lions d'Afrique et les lions d'Asie se ressemblent en tout, et que si ceux des montagnes diffèrent de ceux des plaines, c'est moins par les couleurs de la robe que par la grandeur de la taille.

Le lion porte une crinière, ou plutôt un long poil, qui couvre toutes les parties antérieures de son corps[2], et qui devient toujours plus longue à mesure qu'il avance en âge. La lionne

[1] Voyez l'article des Tigres, où il est parlé des animaux auxquels on a donné mal à propos ce nom.

[1] Un lion fort jeune, disséqué par MM. de l'Académie, avait sept pieds et demi de long, depuis l'extrémité du mufle jusqu'au commencement de la queue, et quatre pieds et demi de hauteur, depuis le haut du dos jusqu'à terre. Voyez les Mémoires pour servir à l'histoire des animaux. Paris, 1676.

[2] Cette crinière n'est pas du crin, mais du poil assez doux et lisse, comme celui du reste du corps.

n'a jamais ces longs poils, quelque vieille qu'elle soit. L'animal d'Amérique que les Européens ont appelé lion, et que les naturels du Pérou appellent puma, n'a point de crinière; il est aussi beaucoup plus petit, plus faible et plus poltron que le vrai lion. Il ne serait pas impossible que la douceur du climat de cette partie de l'Amérique méridionale eût assez influé sur la nature du lion, pour le dépouiller de sa crinière, lui ôter son courage et réduire sa taille ; mais ce qui paraît impossible, c'est que cet animal, qui n'habite que les climats situés entre les tropiques, et auquel la nature paraît avoir fermé tous les chemins du nord, ait passé des parties méridionales de l'Asie ou de l'Afrique en Amérique, puisque ces continents sont séparés vers le midi par des mers immenses : c'est ce qui nous porte à croire que le puma n'est point un lion tirant son origine des lions de l'ancien continent, et qui aurait ensuite dégénéré dans le climat du Nouveau-Monde ; mais que c'est un animal particulier à l'Amérique, comme le sont aussi la plupart des animaux de ce nouveau continent. Lorsque les Européens en firent la découverte, ils trouvèrent en effet que tout y était nouveau ; les animaux quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes, les plantes, tout parut inconnu, tout se trouva différent de ce qu'on avait vu jusqu'alors. Il fallut cependant dénommer les principaux objets de cette nouvelle nature : les noms du pays étaient pour la plupart barbares, très-difficiles à prononcer et encore plus à retenir : on emprunta donc des noms de nos langues d'Europe, et surtout de l'espagnole et de la portugaise. Dans cette disette de dénominations, un petit rapport dans la forme extérieure, une légère ressemblance de taille et de figure, suffirent pour attribuer à ces objets inconnus les noms des choses connues ; de là les incertitudes, l'équivoque, la confusion, qui s'est encore augmentée, parce qu'en même temps qu'on donnait aux productions du Nouveau-Monde les dénominations de celles de l'ancien continent, on y transportait continuellement, et dans le même temps, les espèces d'animaux et de plantes qu'on n'y avait pas trouvées. Pour se tirer de cette obscurité et pour ne pas tomber à chaque instant dans l'erreur, il est donc nécessaire de distinguer soigneusement ce qui appartient en propre à l'un et à l'autre continent, et de tâcher de ne s'en pas laisser imposer par les dénominations actuelles, lesquelles ont presque toutes été mal appliquées. Nous faisons sentir toute la nécessité de cette distinction dans un article de ce volume, et nous donnons en même temps une énumération raisonnée des animaux originaires de l'Amérique et de ceux qui y ont été transportés de l'ancien continent. M. de la Condamine, dont le témoignage mérite toute confiance, dit expressément qu'il ne sait pas si l'animal que les Espagnols de l'Amérique appellent lion, et les naturels du pays de Quito puma, mérite le nom de lion : il ajoute qu'il est beaucoup plus petit que le lion d'Afrique, et que le mâle n'a point de crinière [1]. Fresier dit aussi que les animaux qu'on appelle lions au Pérou sont bien différents des lions d'Afrique ; qu'ils fuient les hommes, qu'ils ne sont à craindre que pour les troupeaux ; et il ajoute une chose très-remarquable, c'est que leur tête tient de celle du loup et de celle du tigre, et qu'ils ont la queue plus petite que l'un et l'autre [2]. On trouve, dans des relations plus anciennes, que ces lions d'Amérique ne ressemblent point à ceux d'Afrique; qu'ils n'en ont ni la grandeur, ni la fierté, ni la couleur ; qu'ils ne sont ni rouges, ni fauves, mais gris ; qu'ils n'ont point de crinière, et qu'ils ont l'habitude de monter sur les arbres : ainsi ces animaux diffèrent du lion par la taille, par la couleur, par la forme de la tête, par la longueur de la queue, par le manque de crinière, et enfin par les habitudes naturelles, caractères assez nombreux et assez essentiels pour faire cesser l'équivoque du nom, et pour que, dans la suite, l'on ne confonde plus le puma d'Amérique avec le vrai lion, le lion de l'Afrique ou de l'Asie.

Quoique ce noble animal ne se trouve que dans les climats les plus chauds, il peut cependant subsister et vivre assez longtemps dans les pays tempérés ; peut-être même avec beaucoup de soin pourrait-il y multiplier. Gessner rapporte qu'il naquit des lions dans la ménagerie de Florence; Willugby dit qu'à Naples une lionne, enfermée avec un lion dans la même tanière, avait produit cinq petits d'une seule portée. Ces exemples sont rares, mais, s'ils sont vrais, ils suffisent pour prouver que les lions ne sont pas absolument étrangers au climat tempéré ; ce-

[1] Voyez le Voyage de l'Amérique méridionale, page 24 et suivantes.

[2] Voyez le Voyage de Fresier à la mer du Sud. Paris, 1716, page 132.

pendant, il ne s'en trouve actuellement dans aucune des parties méridionales de l'Europe; et, dès le temps d'Homère, il n'y en avait point dans le Péloponèse, quoiqu'il y en eût alors, et même encore du temps d'Aristote, dans la Thrace, la Macédoine et la Thessalie. Il paraît donc que, dans tous les temps, ils ont constamment donné la préférence aux climats les plus chauds, qu'ils se sont rarement habitués dans les pays tempérés, et qu'ils n'ont jamais habité dans les terres du nord. Les naturalistes que nous venons de citer, et qui ont parlé de ces lions nés à Florence et à Naples, ne nous ont rien appris sur le temps de la gestation de la lionne, sur la grandeur des lionceaux lorsqu'ils viennent de naître, sur les degrés de leur accroissement. Ælien dit que la lionne porte deux mois; Philostrate et Édouard Wuot disent, au contraire, qu'elle porte six mois: s'il fallait opter entre ces deux opinions, je serais de la dernière; car le lion est un animal de grande taille, et nous savons qu'en général, dans les gros animaux, la durée de la gestation est plus longue qu'elle ne l'est dans les petits. Il en est de même de l'accroissement du corps: les anciens et les modernes conviennent que les lions nouveau-nés sont fort petits, de la grandeur à peu près d'une belette, c'est-à-dire de six ou sept pouces de longueur; il leur faut donc au moins quelques années pour grandir de huit ou neuf pieds: ils disent aussi que les lionceaux ne sont en état de marcher que deux mois après leur naissance. Sans donner une entière confiance au rapport de ces faits, on peut présumer, avec assez de vraisemblance, que le lion, attendu la grandeur de sa taille, est au moins trois ou quatre ans à croître, et qu'il doit vivre environ sept fois trois ou quatre ans, c'est-à-dire à peu près vingt-cinq ans. Le sieur de Saint-Martin, maître du combat du taureau à Paris, qui a bien voulu me communiquer les remarques qu'il avait faites sur les lions qu'il a nourris, m'a fait assurer qu'il en avait gardé quelques-uns pendant seize ou dix-sept ans; et il croit qu'ils ne vivent guère que vingt ou vingt-deux ans: il en a gardé d'autres pendant douze ou quinze ans, et l'on sent bien que dans ces lions captifs le manque d'exercice, la contrainte et l'ennui, ne peuvent qu'affaiblir leur santé et abréger leur vie.

Aristote assure, en deux endroits différents de son ouvrage sur la génération, que la lionne produit cinq ou six petits de la première portée, quatre ou cinq de la seconde, trois ou quatre de la troisième, deux ou trois de la quatrième, un ou deux de la cinquième, et qu'après cette dernière portée, qui est toujours la moins nombreuse de toutes, la lionne devient stérile. Je ne crois point cette assertion fondée; car, dans tous les animaux, les premières et les dernières portées sont moins nombreuses que les portées intermédiaires. Ce philosophe s'est encore trompé, et tous les naturalistes, tant anciens que modernes, se sont trompés d'après lui, lorsqu'ils ont dit que la lionne n'avait que deux mamelles; il est très-sûr qu'elle en a quatre, et il est aisé de s'en assurer par la seule inspection. Il dit aussi que les lions, les ours, les renards, naissent informes, presque inarticulés, et l'on sait, à n'en pas douter, qu'à leur naissance tous ces animaux sont aussi formés que les autres, et que tous leurs membres sont distincts et développés. Enfin, il assure que les lions s'accouplent à rebours, tandis qu'il est de même démontré par la seule inspection des parties du mâle, et de leur direction lorsqu'elles sont dans l'état propre à l'accouplement, qu'il se fait à la manière ordinaire des autres quadrupèdes. J'ai cru devoir faire mention en détail de ces petites erreurs d'Aristote, parce que l'autorité de ce grand homme a entraîné presque tous ceux qui ont écrit après lui sur l'histoire naturelle des animaux. Ce qu'il dit encore au sujet du cou du lion, qu'il prétend ne contenir qu'un seul os, rigide, inflexible et sans division de vertèbres, a été démenti par l'expérience, qui même nous a donné sur cela un fait très-général, c'est que, dans tous les quadrupèdes, sans en excepter aucun, et même dans l'homme, le cou est composé de sept vertèbres [1], ni plus ni moins, et ces mêmes sept vertèbres se trouvent dans le cou du lion, comme dans celui de tous les autres animaux quadrupèdes. Un autre fait encore, c'est qu'en général les animaux carnassiers ont le cou beaucoup plus court que les animaux frugivores, et surtout que les animaux ruminants; mais cette différence de longueur dans le cou des quadrupèdes ne dépend que de la grandeur de chaque vertèbre, et non pas de leur nombre, qui est toujours le même: on peut s'en assurer en jetant les yeux sur l'immense collection de squelettes qui se

[1] L'aï, espèce de paresseux, en a neuf.

trouve maintenant au Cabinet du Roi; on verra qu'à commencer par l'éléphant et à finir par la taupe, tous les animaux quadrupèdes ont sept vertèbres dans le cou, et qu'aucun n'en a ni plus ni moins. A l'égard de la solidité des os du lion, qu'Aristote dit être sans moelle et sans cavité, de leur dureté qu'il compare à celle du caillou, de leur propriété de faire feu par le frottement; c'est une erreur qui n'aurait pas dû être répétée par Kolbe, ni même parvenir jusqu'à nous, puisque, dans le siècle même d'Aristote, Épicure s'était moqué de cette assertion.

Les lions sont très-ardents en amour : lorsque la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles, qui ne cessent de rugir autour d'elle et de se livrer des combats furieux, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paisible possesseur et s'éloigne avec elle. La lionne met bas au printemps et ne produit qu'une fois tous les ans; ce qui indique encore qu'elle est occupée pendant plusieurs mois à soigner et allaiter ses petits, et que, par conséquent, le temps de leur premier accroissement, pendant lequel ils ont besoin des secours de la mère, est au moins de quelques mois.

Dans ces animaux, toutes les passions, même les plus douces, sont excessives, et l'amour maternel est extrême. La lionne, naturellement moins forte, moins courageuse et plus tranquille que le lion, devient terrible dès qu'elle a des petits; elle se montre alors avec encore plus de hardiesse que le lion; elle ne connaît point le danger; elle se jette indifféremment sur les hommes et sur les animaux qu'elle rencontre; elle les met à mort, se charge ensuite de sa proie, la porte et la partage à ses lionceaux, auxquels elle apprend de bonne heure à sucer le sang et à déchirer la chair. D'ordinaire, elle met bas dans des lieux très-écartés et de difficile accès; et lorsqu'elle craint d'être découverte, elle cache ses traces en retournant plusieurs fois sur ses pas, ou bien elle les efface avec sa queue : quelquefois même, lorsque l'inquiétude est grande, elle transporte ailleurs ses petits, et quand on veut les lui enlever, elle devient furieuse et les défend jusqu'à la dernière extrémité.

On croit que le lion n'a pas l'odorat aussi parfait ni les yeux aussi bons que la plupart des autres animaux de proie : on a remarqué que la grande lumière du soleil paraît l'incommoder; qu'il marche rarement dans le milieu du jour; que c'est pendant la nuit qu'il fait toutes ses courses; que, quand il voit des feux allumés autour des troupeaux, il n'en approche guère, etc. On a observé qu'il n'évente pas de loin l'odeur des autres animaux, qu'il ne les chasse qu'à vue et non pas en les suivant à la piste, comme font les chiens et les loups, dont l'odorat est plus fin. On a même donné le nom de *guide* ou de *pourvoyeur du lion* à une espèce de lynx auquel on suppose la vue perçante et l'odorat exquis, et on prétend que ce lynx accompagne ou précède toujours le lion pour lui indiquer sa proie : nous connaissons cet animal, qui se trouve, comme le lion, en Arabie, en Libye, etc., qui, comme lui, vit de proie, et le suit peut-être quelquefois pour profiter de ses restes; car, étant faible et de petite taille, il doit fuir le lion plutôt que de le servir.

Le lion, lorsqu'il a faim, attaque de face tous les animaux qui se présentent : mais comme il est très-redouté, et que tous cherchent à éviter sa rencontre, il est souvent obligé de se cacher et de les attendre au passage; il se tapit sur le ventre dans un endroit fourré, d'où il s'élance avec tant de force, qu'il les saisit souvent du premier bond. Dans les déserts et les forêts, sa nourriture la plus ordinaire sont les gazelles et les singes, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorsqu'ils sont à terre; car il ne grimpe pas sur les arbres comme le tigre ou le puma. Il mange beaucoup à la fois et se remplit pour deux ou trois jours; il a les dents si fortes qu'il brise aisément les os, et il les avale avec la chair. On prétend qu'il supporte longtemps la faim : comme son tempérament est excessivement chaud, il supporte moins patiemment la soif, et boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau. Il prend l'eau en lapant comme un chien; mais au lieu que la langue du chien se courbe en dessus pour laper, celle du lion se courbe en dessous; ce qui fait qu'il est longtemps à boire et qu'il perd beaucoup d'eau. Il lui faut environ quinze livres de chair crue chaque jour : il préfère la chair des animaux vivants, de ceux surtout qu'il vient d'égorger; il ne se jette pas volontiers sur des cadavres infects, et il aime mieux chasser une nouvelle proie que de retourner chercher les restes de la première : mais, quoique d'ordinaire il se nourrisse de chair fraîche, son haleine est très-forte, et son urine a une odeur insupportable.

Le rugissement du lion est si fort que quand il se fait entendre, par échos, la nuit, dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre. Ce rugissement est sa voix ordinaire : car quand il est en colère il a un autre cri, qui est court et réitéré subitement; au lieu que le rugissement est un cri prolongé, une espèce de grondement d'un ton grave, mêlé d'un frémissement plus aigu. Il rugit cinq ou six fois par jour, et plus souvent lorsqu'il doit tomber de la pluie [1]. Le cri qu'il fait lorsqu'il est en colère est encore plus terrible que le rugissement : alors il se bat les flancs de sa queue, il en bat la terre, il agite sa crinière, fait mouvoir le peau de sa face, remue ses gros sourcils, montre des dents menaçantes, et tire une langue armée de pointes si dures, qu'elle suffit seule pour écorcher la peau et entamer la chair sans le secours des dents ni des ongles, qui sont, après les dents, ses armes les plus cruelles. Il est beaucoup plus fort par la tête, les mâchoires et les jambes de devant, que par les parties postérieures du corps. Il voit la nuit, comme les chats; il ne dort pas longtemps et s'éveille aisément; mais c'est mal à propos que l'on a prétendu qu'il dormait les yeux ouverts.

La démarche ordinaire du lion est fière, grave et lente, quoique toujours oblique : sa course ne se fait pas par des mouvements égaux, mais par sauts et par bonds, et ses mouvements sont si brusques qu'il ne peut s'arrêter à l'instant et qu'il passe presque toujours son but. Lorsqu'il saute sur sa proie, il fait un bond de douze ou quinze pieds, tombe dessus, la saisit avec les pattes de devant, la déchire avec les ongles, et ensuite la dévore avec les dents. Tant qu'il est jeune et qu'il a de la légèreté, il vit du produit de sa chasse, et quitte rarement ses déserts et ses forêts, où il trouve assez d'animaux sauvages pour subsister aisément; mais lorsqu'il devient vieux, pesant et moins propre à l'exercice de la chasse, il s'approche des lieux fréquentés et devient plus dangereux pour l'homme et pour les animaux domestiques : seulement on a remarqué que, lorsqu'il voit des hommes et des animaux ensemble, c'est toujours sur les animaux qu'il se jette et jamais sur les hommes, à moins qu'ils ne le frappent; car alors il reconnaît à merveille celui qui vient de l'offenser, et il quitte sa proie pour se venger. On prétend qu'il préfère la chair du chameau à celle de tous les autres animaux; il aime aussi beaucoup celle des jeunes éléphants; ils ne peuvent lui résister lorsque leurs défenses n'ont pas encore poussé, et il en vient aisément à bout, à moins que la mère n'arrive à leur secours. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre et l'hippopotame, sont les seuls animaux qui puissent résister au lion.

Quelque terrible que soit cet animal, on ne laisse pas que de lui donner la chasse avec des chiens de grande taille et bien appuyés par des hommes à cheval; on le déloge, on le fait retirer; mais il faut que les chiens et même les chevaux soient aguerris auparavant, car presque tous les animaux frémissent et s'enfuient à la seule odeur du lion. Sa peau, quoique d'un tissu ferme et serré, ne résiste point à la balle, ni même au javelot; néanmoins on ne le tue presque jamais d'un seul coup : on le prend souvent par adresse, comme nous prenons les loups, en le faisant tomber dans une fosse profonde qu'on recouvre avec des matières légères, au-dessus desquelles on attache un animal vivant. Le lion devient doux dès qu'il est pris; et, si l'on profite des premiers moments de sa surprise ou de sa honte, on peut l'attacher, le museler et le conduire où l'on veut. [1]

La chair du lion est d'un goût désagréable et fort; cependant les Nègres et les Indiens ne la trouvent pas mauvaise et en mangent souvent : la peau, qui faisait autrefois la tunique des héros, sert à ces peuples de manteau et de lit; ils en gardent aussi la graisse, qui est d'une qualité fort pénétrante, et qui même est de quelque usage dans notre médecine [2].

DESCRIPTION DU LION.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Quoique le lion n'ait pas la taille des grands animaux, les proportions de son corps annoncent tant de force qu'il suffit de voir cet animal pour le

[1] C'est du sieur Saint-Martin, maître du Combat du Taureau, qui a nourri plusieurs lions, que nous tenons ces derniers faits.

[1] Voyez l'Histoire générale des Voyages, tome V, page 86. M. l'abbé Prevost qui, comme tout le monde sait, écrit avec autant de chaleur que d'élégance, y fait une fort belle description du lion, de ses qualités et de ses habitudes naturelles.

[2] Voyez l'Histoire Naturelle des Animaux, par MM. Arnaud de Nobleville et Salerne. Paris, 1757, tome V, part. 2, p. 112

croire capable de résister à ceux qui le surpassent de beaucoup en grandeur. Le lion a la tête très-grosse; sa face est entourée d'un poil fort long; le sommet de la tête, les tempes, les joues, la mâchoire inférieure, le cou, le garrot, les épaules, les coudes, la poitrine et le ventre sont aussi couverts de poils longs : tout le reste du corps n'a qu'un poil très-court, à l'exception du bout de la queue, qui est revêtu d'un bouquet de longs poils. Le mufle, c'est-à-dire le museau, est très-gros, et terminé en avant par une face plate, arrondie, formée par le bout du nez et des lèvres; celle du dessus est fendue en bec de lièvre et pendante de chaque côté, comme dans les dogues. Le chanfrein est plat et suit la même direction que le front; cependant le front est enfoncé, et forme un sillon entre les bords supérieurs des orbites, qui sont fort élevés. L'angle externe de chaque œil est placé plus haut que l'interne, mais cette obliquité est moindre que dans le loup. Les oreilles sont courtes, arrondies, et presque entièrement cachées dans le long poil qui couronne le front; l'autre poil long, qui tient aux tempes, aux joues et au menton, contribue à faire paraître la tête encore plus grosse qu'elle ne l'est en effet; et le long poil du dessus de la tête cache la partie supérieure du front, et le raccourcit, ce qui met d'autant plus en évidence la grosseur du mufle : ce contraste donne à la physionomie du lion un air lourd et stupide. La crinière, qui surcharge la partie antérieure du corps, semble laisser à nu la partie postérieure, et la rendre trop peu étoffée. La queue est longue et forte; elle a plus de diamètre à son origine qu'à son extrémité. Les jambes sont grosses et charnues; les pieds ont peu de longueur : on voit dans ceux de devant que le poignet est fort près des doigts, et, dans les pieds de derrière, qu'il y a peu de distance entre les doigts et le talon. Les ongles du lion ont une couleur blanchâtre; ils sont grands et pliés en gouttière étroite et fort profonde à la base; ils sont très-crochus : leur pointe ne peut pas s'émousser, parce qu'elle ne touche jamais à la terre, l'ongle étant toujours relevé lorsque l'animal n'est pas dans le cas de s'en servir pour saisir sa proie; la dernière phalange des quatre doigts de chaque pied reste relevée et pliée en arrière avec l'ongle qui y tient; il est caché dans le poil qui a plus de longueur sur les doigts que sur les jambes : dans cet état, les doigts sont très-courts, puisqu'ils n'ont que deux phalanges l'une au bout de l'autre.

J'ai vu, en 1757, au Combat du Taureau à Paris, un grand lion d'Afrique, dont les dimensions sont rapportées dans la table. Le long poil de sa tête avait une couleur fauve claire; celui des oreilles était noir sur la face externe, et fauve sur l'interne. Le poil du cou et du garrot, qui formait la crinière, était le plus long; il avait jusqu'à quinze pouces; sa couleur était mêlée de brun et de fauve foncé, car chaque poil avait une couleur fauve à la racine et à l'extrémité, et était brun dans le milieu de sa longueur. Le poil des épaules, de la poitrine et du ventre avait les mêmes couleurs que celui du cou, mais il était moins long; celui de la face, du dos, des côtés du corps, de la croupe, de la face extérieure des quatre jambes, de la face supérieure des pieds de devant, du dessus et des côtés de la queue, n'avait au plus qu'un pouce; il était de couleur fauve mêlée d'une teinte olivâtre; le brun dominait sur la plus grande partie de la face, à l'exception d'une tache blanchâtre, qui était au-dessus de l'angle antérieur de chaque œil, et d'une petite bande de même couleur, qui se trouvait au-dessous de cet angle. La bouche était bordée d'un poil brun noirâtre, excepté sur le bout du mufle, où les lèvres étaient blanches. Les parties extérieures de la génération, la face intérieure des jambes, les pieds de derrière, et le dessous de la queue, avaient une couleur fauve très-claire et même blanchâtre; le bouquet de poils longs du bout de la queue était noir et long de quatre pouces; les poils qui étaient entre les doigts avaient une couleur brune noirâtre, les moustaches étaient blanches, et avaient jusqu'à quatre pouces de longueur.

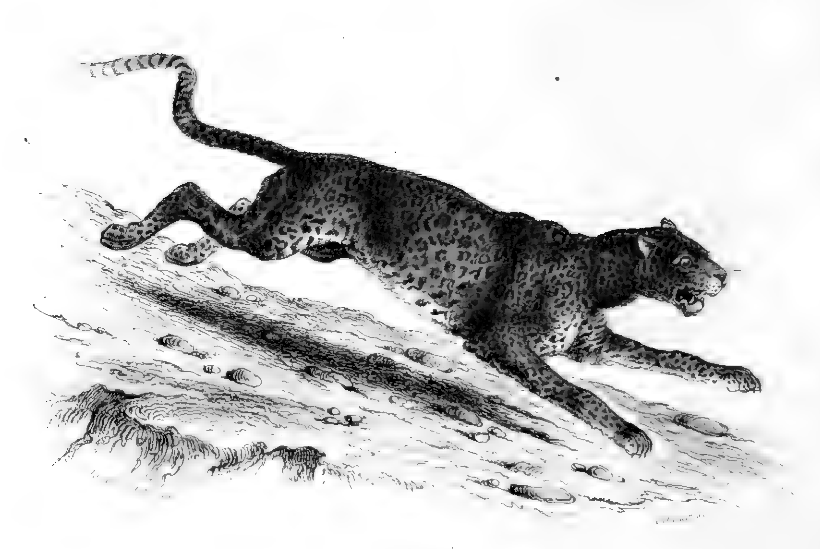
On m'a fait voir aussi, au Combat du Taureau, un lion d'Asie qui avait à peu près les mêmes couleurs que celui d'Afrique dont je viens de faire mention; mais il était plus bas et plus court; il avait la tête plus ronde, la crinière moins longue. Les jambes de devant étaient torses, de sorte que les poignets se touchaient, comme dans les chiens bassets à jambes torses. Il y a eu au Combat du Taureau, à ce que l'on m'a assuré, trois lions d'Asie, qui avaient chacun tous ces caractères; mais je suis très-porté à croire que la courbure des jambes de ces lions est plutôt un vice contracté dans leur prison qu'une conformation propre à tous les lions de l'Asie, comme nous avons vu des jambes torses à un cerf qui avait été renfermé pendant longtemps dans un petit enclos.

La lionne n'a point de crinière; on voit distinctement le tour de la face, le dessus du front, les oreilles en entier, le sommet de la tête, le cou, les épaules, les bras, le devant de la poitrine, etc. Toutes ces parties, qui sont cachées par la crinière du lion, étant à découvert dans la lionne, lui donnent une apparence très-différente; et, en effet, elle a la tête plus petite et beaucoup plus courte que le lion, le front moins enfoncé, tous les traits moins exprimés, etc. Les ongles sont plus petits, et il y a d'autres différences dans les proportions du corps de ces deux animaux.

Cette lionne n'avait le poil long que de quatre ou cinq lignes sur tout le corps, excepté le dedans des



LE TIGRE.



LA PANTHÈRE.

oreilles, où il était long de trois pouces, et le bout de la queue, dont le bouquet avait deux pouces de longueur. Les moustaches étaient composées de soies grosses, fermes et blanches comme celles du lion ; elles avaient jusqu'à quatre pouces et demi.

Le poil avait une couleur fauve plus ou moins foncée, avec quelque mélange de noir et des taches de cette même couleur en quelques endroits ; la face, le dessus et le derrière de la tête, le dehors des oreilles, le dessus du cou, les épaules, la face extérieure des jambes de devant, le dos, les côtés du corps, la croupe, les cuisses, la face extérieure des jambes de derrière, et le dessus de la queue, étaient de couleur fauve avec une légère teinte de brun, parce qu'un grand nombre de poils avaient l'extrémité brune. Tout le reste du corps était de couleur fauve très-claire et même blanchâtre sous la mâchoire inférieure, sous le cou, sur le poitrail, sur les aisselles, sur la partie postérieure des bras, sur le bas-ventre, et sur la partie intérieure des cuisses et des jambes. Il y avait une tache noire de chaque côté de la lèvre inférieure près des coins de la bouche ; l'intérieur de cette lèvre, le bord de la lèvre du dessus, le tour des paupières, et l'endroit des sourcils, étaient aussi de couleur noire : on voyait une grande tache de même couleur sur le côté postérieur de la face externe des oreilles ; le bout de la queue avait aussi une couleur noirâtre sur la longueur de quatre pouces.

—

LES TIGRES.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Comme le nom de tigre est un nom générique qu'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes, il faut commencer par les distinguer les uns des autres. Les léopards et les panthères, que l'on a souvent confondus ensemble, ont tous deux été appelés *tigres* par la plupart des voyageurs ; l'once ou l'onça, qui est une petite espèce de panthère qui s'apprivoise aisément et dont les Orientaux se servent pour la chasse, a été prise pour la panthère, et désignée, comme elle, par le nom de *tigre*. Le lynx ou loup-cervier, le pourvoyeur du lion, que les Turcs appellent *carackoulah*, et les Persans *siyahgush*, ont quelquefois aussi reçu le nom de *panthère* ou d'*once*. Tous ces animaux sont communs en Afrique et dans toutes les parties méridionales de l'Asie ; mais le vrai tigre, le seul qui doit porter ce nom, est un animal rare, peu connu des anciens, et mal décrit par les modernes. Aristote, qui est en histoire naturelle le guide des uns et des autres, n'en fait aucune mention. Pline dit seulement que le tigre est un animal d'une vitesse terrible, *tremendæ velocitatis animal*, et il donne à entendre que, de son temps, il était bien plus rare que la panthère, puisque Auguste fut le premier qui présenta un tigre aux Romains pour la dédicace du théâtre de Marcellus, tandis que dès le temps de Scaurus, cet édile avait envoyé cent cinquante panthères, et qu'ensuite Pompée en avait fait venir quatre cent dix, et Auguste quatre cent vingt, pour les spectacles de Rome ; mais Pline ne nous donne aucune description, ni même ne nous indique aucun des caractères du tigre. Oppien et Solin, qui ont écrit après Pline, paraissent être les premiers qui aient dit que le tigre était marqué par des bandes longues, et la panthère par des taches rondes : c'est en effet l'un des caractères qui distingue le vrai tigre, non-seulement de la panthère, mais de plusieurs autres animaux qu'on a depuis appelés tigres. Strabon cite Mégasthène au sujet du vrai tigre, et il dit, d'après lui, qu'il y a des tigres aux Indes qui sont une fois plus gros que des lions. Le tigre est donc un animal féroce d'une vitesse terrible, dont le corps est marqué de bandes longues, et dont la taille surpasse celle du lion. Voilà les seules notions que les anciens nous aient données d'un animal aussi remarquable : les modernes, comme Gessner et les autres naturalistes qui ont parlé du tigre, n'ont presque rien ajouté au peu qu'en ont dit les anciens.

Dans notre langue, on a appelé peaux de tigres ou peaux tigrées toutes les peaux à poil court, qui se sont trouvées variées par des taches arrondies et séparées : les voyageurs, partant de cette fausse dénomination, ont à leur tour appelé tigres tous les animaux de proie dont la peau était *tigrée*, c'est-à-dire marquée de taches séparées. MM. de l'Académie des sciences ont suivi le torrent, et ont appelé tigres les animaux à peau *tigrée* qu'ils ont disséqués, et qui cependant sont très-différents du vrai tigre.

La cause la plus générale des équivoques et des incertitudes qui se sont si fort multipliées en histoire naturelle, c'est, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent, la nécessité où l'on

s'est trouvé de donner des noms aux productions inconnues du Nouveau-Monde. Les animaux, quoique pour la plupart d'espèce et de nature très-différentes de ceux de l'ancien continent, ont reçu les mêmes noms dès qu'on leur a trouvé quelque rapport ou quelque ressemblance avec ceux-ci. On s'était d'abord trompé en Europe, en appelant tigres tous les animaux à peau *tigrée* d'Asie et d'Afrique : cette erreur transportée en Amérique y a doublé ; car ayant trouvé dans cette terre nouvelle des animaux dont la peau était marquée de taches arrondies et séparées, on leur a donné le nom de tigres, quoiqu'ils ne fussent ni de l'espèce du vrai tigre, ni même d'aucune de celles des animaux à peau *tigrée* de l'Asie ou de l'Afrique auxquels on avait déjà mal à propos donné ce même nom ; et comme ces animaux à peau tigrée qui se sont trouvés en Amérique sont en assez grand nombre, et qu'on n'a pas laissé de leur donner à tous le nom commun de *tigre*, quoiqu'ils fussent très-différents du tigre et différents entre eux, il se trouve qu'au lieu d'une seule espèce qui doit porter ce nom, il y en a neuf ou dix, et que par conséquent l'histoire de ces animaux est très-embarrassée, très-difficile à faire, parce que les noms ont confondu les choses, et qu'en faisant mention de ces animaux l'on a souvent dit des uns ce qui devait être dit des autres.

Pour prévenir la confusion qui résulte de ces dénominations mal appliquées à la plupart des animaux du Nouveau-Monde, et en particulier à ceux que l'on a faussement appelés *tigres*, j'ai pensé que le moyen le plus sûr était de faire une énumération comparée des animaux quadrupèdes, dans laquelle je distingue : 1° ceux qui sont naturels et propres à l'ancien continent, c'est-à-dire à l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et qui ne se sont point trouvés en Amérique lorsqu'on en fit la découverte ; 2° ceux qui sont naturels et propres au nouveau continent, et qui n'étaient point connus dans l'ancien ; 3° ceux qui, se trouvant également dans les deux continents, sans avoir été transportés par les hommes, doivent être regardés comme communs à l'un et à l'autre. Il a fallu pour cela recueillir et rassembler ce qui se trouve épars au sujet des animaux, dans les voyageurs et dans les premiers historiens du Nouveau-Monde : c'est le précis de ces recherches que nous donnons avec quelque confiance, parce que nous les croyons utiles pour l'intelligence de toute l'histoire naturelle, et en particulier de l'histoire des animaux[1].

—

LE TIGRE.

(LE FÉLIS TIGRE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Dans la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigre est le second ; et comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur, le second est ordinairement le plus méchant de tous. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité ; tandis que le tigre est bassement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force : le premier, qui peut tout, est moins tyran que l'autre, qui, ne pouvant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger. Aussi le tigre est-il plus à craindre que le lion : celui-ci souvent oublie qu'il est le roi, c'est-à-dire le plus fort de tous les animaux ; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit provoqué ; il ne précipite ses pas, il ne court, il ne chasse que quand la faim le presse. Le tigre, au contraire, quoique rassasié de chair, semble toujours être altéré de sang ; sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches ; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la première ; il désole le pays qu'il habite, il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme ; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphants, les jeunes rhinocéros, et quelquefois même ose braver le lion.

La forme du corps est ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble ; la hauteur de ses jambes est proportionnée à la longueur de son corps ; l'épaisse et grande crinière qui couvre ses épaules et ombrage sa face, son re-

[1] Voyez les trois discours, 1° sur les animaux de l'ancien continent, 2° sur les animaux du Nouveau-Monde, et 3° sur les animaux communs aux deux continents, qui sont placés en tête de ce chapitre.

gard assuré, sa démarche grave, tout semble annoncer sa fière et majestueuse intrépidité. Le tigre, trop long de corps, trop bas sur ses jambes, la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de sang, toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la basse méchanceté et de l'insatiable cruauté; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle, qui ne connaît, qui ne distingue rien, et qui lui fait souvent dévorer ses propres enfants, et déchirer leur mère lorsqu'elle veut les défendre. Que ne l'eût-il à l'excès cette soif de son sang! ne pût-il l'éteindre qu'en détruisant, dès leur naissance, la race entière des monstres qu'il produit!

Heureusement pour le reste de la nature, l'espèce n'en est pas nombreuse, et paraît confinée aux climats les plus chauds de l'Inde orientale. Elle se trouve au Malabar, à Siam, au Bengale, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant et le rhinocéros; on prétend même que souvent le tigre accompagne ce dernier[1], et qu'il le suit pour manger sa fiente, qui lui sert de purgation ou de rafraîchissement: il fréquente avec lui les bords des fleuves et des lacs; car comme le sang ne fait que l'altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le consume; et d'ailleurs il attend près des eaux les animaux qui y arrivent, et que la chaleur du climat contraint d'y venir plusieurs fois chaque jour: c'est là qu'il choisit sa proie, ou plutôt qu'il multiplie ses massacres; car souvent il abandonne les animaux qu'il vient de mettre à mort pour en égorger d'autres; il semble qu'il cherche à goûter de leur sang; il le savoure, il s'en enivre; et lorsqu'il leur fend et déchire le corps, c'est pour y plonger la tête et pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source, qui tarit presque toujours avant que sa soif ne s'éteigne.

Cependant quand il a mis à mort quelques gros animaux, comme un cheval, un buffle, il ne les éventre pas sur la place, s'il craint d'y être inquiété: pour les dépecer à son aise, il les emporte dans les bois, en les traînant avec tant de légèreté, que la vitesse de sa course paraît à peine ralentie par la masse énorme qu'il entraîne. Ceci seul suffirait pour faire juger de sa force; mais, pour en donner une idée plus juste, arrêtons-nous un instant sur les dimensions et les proportions du corps de cet animal terrible. Quelques voyageurs l'ont comparé, pour la grandeur, à un cheval[1], d'autres à un buffle[2], d'autres seulement ont dit qu'il était beaucoup plus grand que le lion[3]. Mais nous pouvons citer des témoignages plus récents, et qui méritent une entière confiance. M. de la Lande-Magon nous a fait assurer qu'il avait vu aux Indes orientales un tigre de quinze pieds, en y comprenant sans doute la longueur de la queue: si nous la supposons de quatre ou cinq pieds, ce tigre avait au moins dix pieds de longueur. Il est vrai que celui dont nous avons la dépouille au Cabinet du Roi n'a qu'environ sept pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; mais il avait été pris, amené tout jeune, et ensuite toujours enfermé dans une loge étroite à la ménagerie, où le défaut de mouvement et le manque d'espace, l'ennui de la prison, la contrainte du corps, la nourriture peu convenable ont abrégé sa vie et retardé le développement, ou même réduit l'accroissement du corps. Nous avons vu dans l'histoire du cerf[4], que ces animaux pris jeunes et renfermés dans des parcs trop peu spacieux, non-seulement ne prennent pas leur croissance entière, mais même se déforment et deviennent rachitiques et bassets, avec des jambes torses. Nous savons d'ailleurs par les dissections que nous avons faites d'animaux de toute espèce élevés et nourris dans des ménageries, qu'ils ne parviennent jamais à leur grandeur entière; que leur corps et leurs membres, qui ne peuvent s'exercer, restent au-dessous des dimensions de la nature; que les parties dont l'usage leur est absolument interdit, comme celles de la génération, sont si petites et si peu développées dans tous ces animaux captifs et célibataires, qu'on a de la peine à les trouver, et que souvent elles nous ont paru presque entière-

[1] Vide Jac. Bontii Hist. Nat. Ind. or. Amsterdam, 1658, p. 54. Voyez aussi le Recueil des voyages de la Compagnie des Indes. Amsterdam, 1702, tome VII, page 278 et suiv. Voyages de Schouttun aux Indes orientales.

[1] Voyez les Voyages de Dellon, page 104 et suiv.

[2] Les tigres des Indes, dit la Boullaye-le-Gouz, sont prodigieusement grands; j'en ai vu des peaux plus longues et plus larges que celles des bœufs, ils s'adonnent quelquefois à manger des hommes, et en plusieurs endroits des Indes il n'y va point de voyageurs sans être bien armés, parce que cet animal, étant de la figure d'un chat, se hausse sur les pieds de derrière pour sauter sur celui qu'il veut assaillir. Voyage de la Boullaye-le-Gouz. Paris, 1657, pages 246 et 247.

[3] Vide Prosper Alp., Hist. Nat. Ægypt. Lugd. Bat., 1735, page 237. — Et Wotton, page 63.

[4] Voyez l'article du cerf.

ment oblitérées. La seule différence du climat pourrait encore produire les mêmes effets que le manque d'exercice et la captivité : aucun animal des pays chauds ne peut produire dans les climats froids, y fût-il même très-libre et très-largement nourri ; et, comme la reproduction n'est qu'une suite naturelle de la pleine nutrition, il est évident que la première ne pouvant s'opérer, la seconde ne se fait pas complétement, et que, dans ces animaux, le froid seul suffit pour restreindre la puissance du moule intérieur, et diminuer les facultés actives du développement, puisqu'il détruit celles de la reproduction.

Il n'est donc pas étonnant que ce tigre dont le squelette et la peau nous sont venus de la ménagerie du roi ne soit pas parvenu à sa juste grandeur : cependant la seule vue de cette peau bourrée donne encore l'idée d'un animal formidable, et l'examen du squelette ne permet pas d'en douter. L'on voit sur les os des jambes des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion ; ces os sont aussi solides, mais plus courts, et comme nous l'avons dit, la hauteur des jambes dans le tigre n'est pas proportionnée à la grande longueur du corps. Ainsi cette vitesse terrible dont parle Pline, et que le nom[1] même du tigre paraît indiquer, ne doit pas s'entendre des mouvements ordinaires, de la démarche, ni même de la célérité des pas dans une course suivie ; il est évident qu'ayant les jambes courtes, il ne peut marcher[2] ni courir aussi vite que ceux qui les ont proportionnellement plus longues : mais cette vitesse terrible s'applique très-bien aux bonds prodigieux qu'il doit faire sans efforts; car en lui supposant, proportion gardée, autant de force et de souplesse qu'au chat, qui lui ressemble beaucoup par la conformation, et qui, dans l'instant d'un clin d'œil, fait un saut de plusieurs pieds d'étendue, on sentira que le tigre, dont le corps est dix fois plus long, peut dans un instant presque aussi court faire un bond de plusieurs toises. Ce n'est donc point la célérité de sa course, mais la vitesse du saut que Pline a voulu désigner, et qui rend en effet cet animal terrible, parce qu'il n'est pas possible d'en éviter l'effet.

Le tigre est peut-être le seul de tous les animaux dont on ne puisse fléchir le naturel : ni la force, ni la contrainte, ni la violence ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitements; la douce habitude, qui peut tout, ne peut rien sur cette nature de fer ; le temps, loin de l'amollir en tempérant les humeurs féroces, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage : il déchire la main qui le nourrit, comme celle qui le frappe ; il rugit à la vue de tout être vivant ; chaque objet lui paraît une nouvelle proie, qu'il dévore d'avance de ses regards avides, qu'il menace par des frémissements affreux mêlés d'un grincement de dents, et vers laquelle il s'élance souvent, malgré les chaînes et les grilles qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

Pour achever de donner une idée de la force[1] de ce cruel animal, nous croyons devoir citer ici ce que le père Tachard, témoin oculaire, rapporte d'un combat du tigre contre des éléphants. « On avait élevé, dit cet auteur, une « haute palissade de bambous d'environ cent « pas en carré. Au milieu de l'enceinte étaient « entrés trois éléphants destinés pour combattre « le tigre. Ils avaient une espèce de grand plastron, en forme de masque, qui leur couvrait « la tête et une partie de la trompe. Dès que « nous fûmes arrivés sur le lieu, on fit sortir de « la loge qui était dans un enfoncement un tigre « d'une figure et d'une couleur qui parurent « nouvelles aux Français qui assistaient à ce « combat ; car, outre qu'il était bien plus grand, « bien plus gros et d'une taille moins effilée que « ceux que nous avions vus en France, sa peau « n'était pas mouchetée de même ; mais, au lieu « de toutes ces taches semées sans ordre, il avait « de longues et larges bandes en forme de cercle ; ces bandes, prenant sur le dos, se rejoignaient par-dessous le ventre, et, continuant « le long de la queue, y faisaient comme des

[1] Tigris vocabulum est linguæ Armeniæ, nam ibi et sagitta et quod vehementissimum flumen, dicitur tigris. Varro, de lingua latina. — Persæ et Medi sagittam tigrim nuncupant. Gessn. Hist. quadrup., page 936.

[2] Ce que dit Pline, que cet animal est d'une vitesse terrible, est une erreur, dit Bontius ; car au contraire il est lent à courir, et c'est à cause de cela qu'il attaque plus volontiers les hommes que les animaux qui courent bien, comme les cerfs, les sangliers, les bufiles, les bœufs sauvages, qu'il n'attaque tous qu'en se mettant en embuscade ; il se jette impétueusement sur leur tête, et terrasse d'un seul coup de patte les animaux les plus forts. Bont., p. 53 et 54. Il est, comme l'on voit, fort peu aisé de concilier ces faits avec les expressions de Pline.

[1] Indi tigrim elephanto robustiorem multo existimant. — Nearchus scribit Indos referre tigrim esse maximi equi magnitudine, velocitate et viribus bestias omnes superare, elephantum etiam, insilientem in caput ejus, facile suffocare. Gessn. Hist. quadrup., page 937.

« anneaux blancs et noirs, placés alternative- « ment, dont elle était toute couverte. La tête « n'avait rien d'extraordinaire, non plus que « les jambes, hors qu'elles étaient plus grandes « et plus grosses que celles des tigres communs, « quoique celui-ci ne fût qu'un jeune tigre qui « avait encore à croître ; car M. Constance nous « a dit qu'il y en avait dans le royaume de plus « gros trois fois que celui-là, et qu'un jour, « étant à la chasse avec le roi, il en vit un de « fort près qui était grand comme un mulet. Il « y en a aussi de petits dans le pays, semblables « à ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe, et « on nous en montra un le même jour à Louvo.

« On ne lâcha pas d'abord le jeune tigre qui « devait combattre, mais on le tint attaché par « deux cordes, de sorte que, n'ayant pas la « liberté de s'élancer, le premier éléphant qui « s'approcha lui donna deux ou trois coups de « sa trompe sur le dos : ce choc fut si rude que « le tigre en fut renversé, et demeura quelque « temps étendu sur la place, sans mouvement, « comme s'il eût été mort. Cependant, dès « qu'on l'eut délié, quoique cette première at- « taque eût bien rabattu de sa furie, il fit un « cri horrible, et voulut se jeter sur la trompe « de l'éléphant qui s'avançait pour le frapper ; « mais celui-ci, la repliant adroitement, la mit « à couvert par ses défenses, qu'il présenta en « même temps, et dont il atteignit le tigre si à « propos qu'il lui fit faire un grand saut en « l'air. Cet animal en fut si étourdi qu'il n'osa « plus approcher. Il fit plusieurs tours le long « de la palissade, s'élançant quelquefois vers « les personnes qui paraissaient vers les gale- « ries. On poussa ensuite trois éléphants contre « lui, qui lui donnèrent tour à tour de si rudes « coups, qu'il fit encore une fois le mort, et ne « pensa plus qu'à éviter leur rencontre : ils l'eus- « sent tué sans doute, si l'on n'eût fait finir le « combat. » Il est clair, par la description même du père Tachard, que ce tigre qu'il a vu combattre des éléphants est le vrai tigre, qui parut aux Français un animal nouveau, parce que probablement ils n'avaient vu en France dans les ménageries que des panthères ou des léopards d'Afrique, ou bien des jaguars d'Amérique, et que les petits tigres qu'il vit à Louvo n'étaient de même que des panthères. On sent aussi, par ce simple récit, quelle doit être la force et la fureur de cet animal, puisque celui-ci, quoique jeune encore, et n'ayant pas pris tout son accroissement, quoique réduit en captivité, quoique retenu par des liens, quoique seul contre trois, était encore assez redoutable aux colosses qu'il combattait pour qu'on fût obligé de les couvrir d'un plastron dans toutes les parties de leurs corps que la nature n'a pas cuirassées comme les autres d'une enveloppe impénétrable.

Le tigre dont le père Gouie[1] a communiqué à l'Académie des sciences une description anatomique, faite par les pères jésuites à la Chine, paraît être de l'espèce du vrai tigre, aussi bien que celui que les Portugais ont appelé tigre royal, duquel M. Perrault fait mention dans ses mémoires sur les animaux, et dont il dit que la description a été faite à Siam. Dellon, dans ses Voyages, dit expressément que le Malabar est le pays des Indes où il y a le plus de tigres ; qu'il y en a de plusieurs espèces ; mais que le plus grand de tous, celui que les Portugais appellent *tigre royal*, est extrêmement rare, qu'il est grand comme un cheval, etc.

Le tigre royal ne paraît donc pas faire une espèce particulière et différente de celle du vrai tigre ; il ne se trouve qu'aux Indes orientales, et non pas au Brésil, comme l'ont écrit quelques-uns de nos naturalistes. Je suis même porté à croire que le vrai tigre ne se trouve qu'en Asie et dans les parties les plus méridionales de l'Afrique, dans l'intérieur des terres ; car la plupart des voyageurs qui ont fréquenté les côtes de l'Afrique parlent, à la vérité, de tigres, et disent même qu'ils y sont très-communs ; néanmoins, il est aisé de voir, par les notices mêmes qu'ils donnent de ces animaux, que ce ne sont pas de vrais tigres, mais des léopards, des panthères ou des onces, etc. Le docteur Shaw dit expressément qu'au royaume de Tunis et d'Alger, le lion et la panthère tiennent le premier rang entre les bêtes féroces, mais que le tigre ne se trouve pas dans cette partie de la Barbarie.

[1] On ne connaît guère en Europe que les tigres dont la peau est mouchetée de taches ; mais, dans la Tartarie et dans la Chine, on en connaît aussi dont la peau est rayée de bandes noires ; et même, en ces pays-là, on prétend que ce sont deux espèces différentes, quoiqu'ils ne paraissent pas avoir d'autres différences que celle-là. Le tigre rayé que les jésuites de la Chine disséquèrent, et qui avait été tué à la chasse par l'empereur, avec quatre autres, ne pesait que deux cent soixante-cinq livres ; aussi n'était-il pas des plus grands ; un des autres pesait quatre cents livres. Celui qui fut disséqué avait un tiers de l'estomac plein de vers, et l'on ne pouvait pas dire qu'il fût corrompu. Quelqu'un, qui était présent, dit qu'on avait trouvé la même chose à un autre tigre qu'il avait vu ouvrir à Macao. Hist. de l'Académie des Sciences, année 1699, p. 51.

Cela paraît vrai, car ce furent des ambassadeurs indiens, et non pas des Africains, qui présentèrent à Auguste, dans le temps qu'il était à Samos, le premier tigre qui ait été vu des Romains; et ce fut aussi des Indes qu'Héliogabale fit venir ceux qu'il voulait atteler à son char pour contrefaire le dieu Bacchus.

L'espèce du tigre a donc toujours été plus rare et beaucoup moins répandue que celle du lion : cependant la tigresse produit, comme la lionne, quatre ou cinq petits. Elle est furieuse en tout temps, mais sa rage devient extrême lorsqu'on les lui ravit; elle brave tous les périls; elle suit les ravisseurs, qui, se trouvant pressés, sont obligés de lui relâcher un de ses petits; elle s'arrête, le saisit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques instants après, et les poursuit jusqu'aux portes des villes ou jusqu'à leurs vaisseaux; et lorsqu'elle a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcenés et lugubres, des hurlements affreux, expriment sa douleur cruelle, et font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

Le tigre fait mouvoir la peau de sa face, grince des dents, frémit, rugit comme le fait le lion, mais son rugissement est différent : quelques voyageurs l'ont comparé au cri de certains grands oiseaux.

Tigrides indomitæ rancant, rugiuntque leones.
AUCTOR PHILOMEDÆ.

Ce mot *rancant* n'a point d'équivalent en français; ne pourrions-nous pas lui en donner un, et dire : « Les tigres *rauquent* et les lions rugissent? » car le son de la voix du tigre est en effet très-rauque [1].

La peau de ces animaux est assez estimée, surtout à la Chine : les mandarins militaires en couvrent leurs chaises dans les marches publiques; ils en font aussi des couvertures de coussins pour l'hiver. En Europe, ces peaux, quoique rares, ne sont pas d'un grand prix. On fait beaucoup plus de cas de celle du léopard de Guinée et du Sénégal, que nos fourreurs appellent tigre. Au reste, c'est la seule petite utilité qu'on puisse tirer de cet animal très-nuisible, dont on a prétendu que la sueur [2] était un venin et le poil de la moustache un poison [1] sûr pour les hommes et pour les animaux; mais c'est assez du mal très-réel qu'il fait de son vivant, sans chercher encore des qualités imaginaires et des poisons dans sa dépouille; d'autant que les Indiens mangent de sa chair et ne la trouvent ni malsaine, ni mauvaise; et que, si le poil de sa moustache, pris en pilule, tue, c'est qu'étant dur et raide, une telle pilule fait dans l'estomac le même effet qu'un paquet de petites aiguilles.

[1] Les tigres de l'est de l'Asie sont d'une grosseur et d'une légèreté surprenante; ils ont ordinairement le poil d'un roux fauve... Ils rugissent comme les lions; leur cri seul pénètre d'horreur. Voyage de Coreal. Paris, 1722, tome I, page 175.

[2] Histoire naturelle de Siam, par Gervaise. Paris, 1688, page 36.

[1] La Chine illustrée, par Kircher, traduction de Dalquier. Amsterd. 1670, pages 110 et 111.

ADDITION A L'ARTICLE DU TIGRE.

Un jeune tigre que nous avons vu vivant à la foire Saint-Germain, en 1784, avait, mesuré en ligne droite, du bout du nez à l'origine de la queue, quatre pieds trois pouces cinq lignes; et, en suivant la courbure du corps, cinq pieds trois pouces.

Celui dont nous avons dépouille au Cabinet du Roi était beaucoup plus grand, parce qu'il était plus âgé.

Sa peau, bourrée, a, de longueur, six pieds six pouces : il nous a paru que les bandes transversales, et qui descendent presque perpendiculairement sur les flancs, étaient beaucoup plus noires dans l'animal vivant, qu'elles ne le sont sur la peau bourrée, dont la couleur s'est probablement effacée.

Ce grand tigre, qu'on appelle tigre royal, est, comme je l'ai dit, moins répandu, et l'espèce en paraît moins nombreuse que celle des léopards et des onces.

On pourrait voir, dans l'ouvrage que M. le chevalier d'Obsonville va publier sur les animaux de l'Inde, plusieurs faits intéressants sur les habitudes naturelles de ce cruel animal, qui fait la désolation des pays qu'il habite.

DESCRIPTION DU TIGRE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

On a eu, il y a plusieurs années, à la ménagerie de Versailles, un tigre qui y mourut; sa peau fut empaillée; elle a été apportée dans la suite au Cabinet d'histoire naturelle. Autant que l'on peut juger de la taille de ce tigre par ce qui en reste, je

trois qu'il avait près de six pieds et demi de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de deux pieds sept ou huit pouces; le sommet de la tête est large, et les oreilles sont courtes et fort éloignées l'une de l'autre. Il paraît que la forme du corps avait beaucoup de rapport à celle de la panthère ; on pourra prendre quelque idée de cette ressemblance en comparant la figure du tigre, dessinée d'après la peau empaillée, avec les figures des panthères, qui ont été dessinées d'après ces animaux vivants.

La peau du tigre dont il s'agit a de longues taches noires sur un fond de couleur fauve ou blanchâtre avec une teinte jaunâtre dans quelques endroits : le nez et les côtés du nez sont fauves sans aucune tache. Les tempes, le front et le sommet de la tête ont des taches noires sur un fond de couleur fauve; ces taches sont fort irrégulières, presque toutes en forme de bandes dirigées en différents sens; celles du bas du front ont peu de longueur et de largeur : il y a de chaque côté de la partie moyenne du front une tache presque ovale, et au-dessus de ces taches une bande étroite et peu apparente, qui traverse le dessus du front, et dont les deux extrémités sont recourbées en bas et en dedans; il sort du milieu de cette bande deux autres bandes un peu plus larges et beaucoup plus apparentes, qui se recourbent en dehors et s'étendent jusqu'aux oreilles; enfin le sommet de la tête est traversé par une autre bande qui ne va pas jusqu'aux oreilles.

Les poils ne sont longs que d'un pouce, ou un pouce et demi, excepté sur les côtés de la tête audessous des oreilles, où ils ont jusqu'à quatre pouces et demi. Ceux de ces longs poils qui paraissent à l'extérieur, lorsqu'on regarde l'animal de côté, sont fauves; mais en les écartant, on voit qu'ils recouvrent d'autres poils d'un fauve plus clair, et audessous de ceux-ci on en trouve qui sont blanchâtres et légèrement teints de jaunâtre; on les voit en regardant l'animal en face, et on y distingue des bandes qui s'étendent de haut en bas et qui sont formées par des flocons de poils noirs. Le dessus et les côtés du cou, le garrot, l'épaule, la face externe du bras et de l'avant-bras, le dos, les côtés de la poitrine et du ventre, la croupe, la face externe de la cuisse, la jambe, et enfin les quatre pieds sont de couleur fauve, et la plupart de ces différentes parties ont des bandes noires. Ces bandes sont peu apparentes sur le cou, et dirigées obliquement de devant en arrière et dedans en dehors; celles du garrot, du dos et de la croupe sont plus apparentes et transversales : elles sont en plus grand nombre que sur les côtés du corps; celles des jambes de derrière sont plus étroites, moins apparentes et toutes à peu près transversales, mais quelques-uns se croisent ou forment des mailles de figure très-irrégulière. Le bout de la queue est noir, et le reste est entouré de plusieurs anneaux de même couleur noire sur un fond de couleur fauve très-claire et même blanchâtre; le fauve est plus foncé près de l'origine de la queue, et les bandes y sont dirigées en différents sens, au lieu de former des anneaux. La lèvre supérieure est blanchâtre et parsemée de petites taches noires : il y a un cercle blanchâtre et teint de jaunâtre autour des yeux, et au-dessus une grande tache de même couleur avec quelques marques noires. Le bas des joues, la mâchoire du dessous, la gorge, la face inférieure du cou, la face interne des jambes de devant, la poitrine et le ventre sont de couleur blanchâtre avec une légère teinte de jaunâtre : il y a sur le bas des joues, sur la mâchoire du dessous et sur la gorge, des bandes noires et irrégulières; sur les côtés et sur la face inférieure du cou, des bandes obliques qui commencent à quelque distance des oreilles, et qui se réunissent près de la poitrine : il y a aussi quelques bandes transversales sur les côtés postérieur et antérieur de la jambe de devant : la partie postérieure de la poitrine et la partie antérieure du ventre ont plusieurs bandes courtes, larges et transversales. Les poils qui sont sur les côtés et sur le bout des doigts ont une couleur blanchâtre légèrement teinte de jaunâtre.

La tête du squelette du tigre ressemble beaucoup à celle du lion, cependant elle est moins grande; elle a le museau plus court et moins gros, l'ouverture des narines et les orbites des yeux moins grandes, le front moins enfoncé, les apophyses orbitaires de l'os frontal et des os de la pommette plus petites, les arcades zygomatiques plus convexes, en dehors, et l'occiput plus saillant en arrière, quoique l'arête qui s'étend sur le sommet soit moins élevée.

Le tigre a trente dents, semblables à celles du lion et du chat.

La branche inférieure de l'apophyse accessoire de la sixième vertèbre ne diffère de celle du lion qu'en ce que la partie postérieure est un peu plus large. Les apophyses épineuses des quartiers, cinquième et sixième vertèbre du cou sont beaucoup plus courtes que celles du lion.

Les vertèbres dorsales, les côtes, le sternum, ressemblent à ces mêmes os vus dans le lion; les apophyses accessoires des vertèbres lombaires ont moins de longueur que celles du lion, et ne sont pas recourbées en dedans : les os du bassin ressemblent à ceux du lion. Il y a dix-sept fausses vertèbres dans la queue du squelette qui sert de sujet pour cette description; mais leur nombre n'est pas complet, il en manque quelques-unes à l'extrémité.

L'omoplate est presque carrée; l'épine suit une diagonale de ce carré. Les os du bras, de l'avant-

bras, de la cuisse, de la jambe et des pieds ne diffèrent de ceux du lion, d'une manière apparente, qu'en ce qu'ils sont à proportion plus courts, et qu'ils ont des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que dans le lion, principalement sur le devant de la partie moyenne inférieure de l'humérus et de la partie moyenne supérieure du tibia.

—

LA PANTHÈRE, L'ONCE, ET LE LÉOPARD.

(LE FELIS PANTHÈRE, CUV., LE FELIS LÉOPARD [1], CUV.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Pour me faire mieux entendre, pour éviter le faux emploi des noms, détruire les équivoques et prévenir les doutes, j'observerai d'abord qu'avec les tigres dont nous venons de donner l'histoire et la description, il se trouve encore dans l'ancien continent, c'est-à-dire en Asie et en Afrique, trois autres espèces d'animaux de ce genre, toutes trois différentes du tigre, et toutes trois différentes entre elles. Ces trois espèces sont la *panthère*, l'*once* et le *léopard*, lesquelles non-seulement ont été prises les unes pour les autres par les naturalistes, mais même ont été confondues avec les espèces du même genre qui se sont trouvées en Amérique. Je mets à part, pour le moment présent, ces espèces que l'on a appelées indistinctement *tigres*, *panthères*, *léopards*, dans le Nouveau-Monde, pour ne parler que de celles de l'ancien continent, et afin de ne pas confondre les choses et d'exposer plus nettement les objets qui y sont relatifs.

La première espèce de ce genre, et qui se trouve dans l'ancien continent, est la grande panthère, que nous appellerons simplement *panthère* [1], qui était connue des Grecs sous le nom de *pardalis*, des anciens Latins sous celui de *panthera*, ensuite sous le nom de *pardus*, et des Latins modernes sous celui de *leopardus*. Le corps de cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement entier, a cinq ou six pieds de longueur, en le mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle est longue de plus de deux pieds : sa peau est, pour le fond du poil, d'un fauve plus ou moins foncé sur le dos et sur les côtés du corps, et d'une couleur blanchâtre sous le ventre; elle est marquée de taches noires en grands anneaux ou en forme de roses : ces anneaux sont bien séparés les uns des autres sur les côtés du corps, évidés dans leur milieu, et la plupart ont une ou plusieurs taches au centre, de la même couleur que le tour de l'anneau : ces mêmes anneaux, dont les uns sont ovales et les autres circulaires, ont souvent plus de trois pouces de diamètre; il n'y a que des taches pleines sur la tête, sur la poitrine, sur le ventre et sur les jambes.

[1] La plus grande confusion règne encore dans la synonymie des grandes espèces de chats à pelage marqué de taches noires et ocellées sur un fond fauve ; espèces qui toutes ont reçu indistinctement les noms de *panthère*, de *léopard*, de *jaguar* et d'*once*. M. G. Cuvier, dans un premier travail, Ann. du Muséum d'Hist. Nat., tome XIV, regardait comme étant la panthère, *felis pardus*, Linn., l'animal que Buffon désigne ainsi, et qu'il a figuré, pl. 11 de l'édition de l'imprimerie royale, et il caractérisait cette espèce par sa taille, plus grande que celle de son léopard, et par les six ou sept lignes longitudinales de taches en roses qu'il remarquait sur ses flancs. Son léopard, *felis leopardus*, auquel il rapportait avec doute la planche 14 de l'édition des Œuvres de Buffon de l'imprimerie royale, serait plus petit que la panthère, et aurait dix rangées de taches en roses sur chaque flanc, au lieu de six ou sept. Enfin il considérait l'once, dont Buffon donne une figure, planche 13, édition de l'imprimerie royale, comme une variété de la panthère.

Dans ses recherches sur les ossements fossiles, 2e édition, M. G. Cuvier admet les mêmes déterminations; et il ajoute que les peaux à fond peu coloré qui s'y rapportent (celle de l'once de Buffon) étant assez fréquemment apportées des parties de l'Asie qui avoisinent la Chine, il se pourrait qu'elles appartinssent à une espèce particulière.

Selon le même naturaliste, la panthère et le léopard habiteraient également l'Afrique, mais la première dans les régions septentrionales de ce continent, et la seconde dans les contrées méridionales.

M. Temminck, dans une monographie des *felis*, a proposé une détermination différente de ces deux animaux. Selon lui, le *felis leopardus*, de Linnée, ou son léopard, principalement caracterisé par une queue assez courte et par une taille assez grande, serait la panthère de M. Cuvier et celle de Buffon, planche 208, citée plus haut. La figure du léopard, planche 209, nº 2, s'y rapporterait aussi, de même que celle que M. F. Cuvier a donnée dans ses mammifères lithographiés. Enfin le melas de Pérou, ou panthère noire de Java, ne serait qu'une variété de cette espèce. L'once pourrait, ainsi que l'a soupçonné M. G. Cuvier, être regardé comme appartenant à une espèce particulière. Le *felis pardus*, de Linnée, ou sa panthère, dont la taille est plus petite que celle du léopard, et dont la queue est plus longue proportionnellement, aurait été également inconnue à Buffon et à M. G. Cuvier, et elle n'existerait point dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Enfin, suivant le même auteur, le léopard serait également propre à toutes les contrées de l'Afrique, à l'Inde et aux îles de la Sonde, Java et Sumatra ; tandis que la panthère n'existerait que dans ces derniers lieux et dans le Bengale, et ne se trouverait point en Afrique. DESM.

[1] Cette dernière figure est celle d'un jaguar, ainsi que M. Cuvier l'a reconnu.

La seconde espèce est la petite panthère d'Oppien, à laquelle les anciens n'ont pas donné de nom particulier, mais que les voyageurs modernes ont appelée *once*, du nom corrompu *lynx* ou *lunx*. Nous conserverons à cet animal le nom d'*once*, qui nous paraît bien appliqué, parce qu'en effet il a quelque rapport avec le lynx; il est beaucoup plus petit que la panthère, n'ayant le corps que d'environ trois pieds et demi de longueur, ce qui est à peu près la taille du lynx : il a le poil plus long que la panthère, la queue beaucoup plus longue, de trois pieds de longueur et quelquefois davantage, quoique le corps de l'once soit en tout d'un tiers au moins plus petit que celui de la panthère, dont la queue n'a guère que deux pieds ou deux pieds et demi tout au plus. Le fond du poil de l'once est d'un gris blanchâtre sur le dos et sur les côtés du corps, et d'un gris encore plus blanc sous le ventre, au lieu que le dos et les côtés du corps de la panthère sont toujours d'un fauve plus ou moins foncé : les taches sont à peu près de la même forme et de la même grandeur dans l'une et dans l'autre.

La troisième espèce, dont les anciens ne font aucune mention, est un animal du Sénégal, de la Guinée et des autres pays méridionaux que les anciens n'avaient pas découverts : nous l'appellerons *léopard*, qui est le nom qu'on a mal à propos appliqué à la grande panthère, et que nous emploierons, comme l'ont fait plusieurs voyageurs, pour désigner l'animal du Sénégal, dont il est ici question. Il est un peu plus grand que l'once, mais beaucoup moins que la panthère, n'ayant guère plus de quatre pieds de longueur. La queue a deux pieds ou deux pieds et demi; le fond du poil, sur le dos et sur les côtés du corps, est d'une couleur fauve plus ou moins foncée; le dessous du ventre est blanchâtre, les taches sont en anneaux ou en roses, mais ces anneaux sont beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once, et la plupart sont composés de quatre ou cinq petites taches pleines : il y a aussi de ces taches pleines disposées irrégulièrement.

Ces trois animaux sont, comme l'on voit, très-différents les uns des autres, et sont chacun de leur espèce. Les marchands fourreurs appellent les peaux de la première espèce, *peaux de panthères;* ainsi nous n'aurons pas changé ce nom puisqu'il est en usage; ils appellent celles de la seconde espèce *peaux de tigres d'Afrique* : ce nom est équivoque, et nous avons adopté celui d'once; enfin, ils appellent improprement *peaux de tigres* celles de l'animal que nous appelons ici léopard.

Oppien connaissait nos deux premières espèces, c'est-à-dire la panthère et l'once; il a dit le premier qu'il y avait deux espèces de panthères : les unes plus grandes et plus grosses, les autres plus petites, et cependant semblables par la forme du corps, par la variété et la disposition des taches, mais qui différaient par la longueur de la queue, que les petites ont beaucoup plus longue que les grandes. Les Arabes ont indiqué la grande panthère par le nom *al nemer* (*nemer* en retranchant l'article), et la petite par le nom *al phet* ou *al fhed* (*phet* ou *fhed* en retranchant l'article); ce dernier nom, quoique un peu corrompu, se reconnaît dans celui de *faadh*, qui est le nom actuel de cet animal en Barbarie. « Le faadh, dit le docteur « Shaw, ressemble au léopard (il veut dire la « panthère), en ce qu'il est tacheté comme lui; « mais il en diffère à d'autres égards : il a la « peau plus obscure et plus grossière, et n'est « pas si farouche. » Nous apprenons d'ailleurs par un passage d'Albert, commenté par Gessner, que le *phet*[1] ou *fhed* des Arabes s'est appelé en italien et dans quelques autres langues de l'Europe *leunza* ou *lonza*. On ne peut donc pas douter, en rapprochant ces indications, que la petite panthère d'Oppien, le *phet* ou le *fhed* des Arabes, le faadh de la Barbarie, l'*onze* ou l'*once* des Européens, ne soient le même animal. Il y a grande apparence aussi que c'est le *pard* ou *pardus* des anciens, et la *panthera* de Pline; puisqu'il dit, que le fond[2] de son poil est blanc, au lieu que celui de la grande panthère est, comme nous l'avons dit, d'une couleur fauve plus ou moins foncée : d'ailleurs, il est très-probable que la petite panthère s'est appelée simplement *pard* ou *pardus*, et qu'on est venu ensuite à nommer la grande panthère *leopard* ou *leopardus*, parce qu'on a imaginé que c'était une espèce métive qui s'était agrandie par le secours et le mélange de celle du lion; mais comme ce préjugé n'est nullement fondé, nous avons préféré le nom ancien et primitif de *panthère* au nom composé et plus nouveau de *léopard*, que nous avons appliqué à l'animal nou-

[1] Alphed, id est leopardus minor. Albertus.

[2] Pantheris in candido breves macularum oculi. Plin., Hist. Nat. lib. VIII, cap. XVII.

veau qui n'avait encore que des noms équivoques.

Ainsi l'once diffère de la panthère en ce qu'il est bien plus petit, qu'il a la queue beaucoup plus longue, le poil plus long aussi et d'une couleur grise ou blanchâtre; et le léopard diffère de la panthère et de l'once en ce qu'il a la robe beaucoup plus belle, d'un fauve vif et brillant, quoique plus ou moins foncé, avec des taches plus petites, et la plupart disposées par groupes, comme si chacune de ces taches était formée de quatre taches réunies.

Pline, et plusieurs autres après lui, ont écrit que, dans les panthères, la femelle avait la robe plus blanche que le mâle : cela pouvait être vrai de l'once ; mais nous n'avons pas observé cette différence dans les panthères de la ménagerie de Versailles, qui ont été dessinées vivantes [1]: s'il y a donc quelque différence dans la couleur du poil entre le mâle et la femelle de la panthère, il faut que cette différence ne soit pas bien constante ni bien sensible. On trouve à la vérité des nuances plus ou moins fortes dans plusieurs peaux de ces animaux que nous avons comparées ; mais nous croyons que cela dépend plutôt de la différence de l'âge ou du climat que de celle des sexes.

Les animaux que MM. de l'Académie des sciences ont décrits [2] et disséqués sous le nom de *tigres*, et l'animal décrit par Caïus [3] dans Gessner, sous le nom d'*uncia*, sont de même espèce que notre léopard ; on ne peut en douter, en comparant la figure et la description que nous en donnons ici avec celles de Caïus et celles de M. Perrault. Il dit, à la vérité, que les animaux décrits et disséqués par MM. de l'Académie des sciences sous le nom de *tigres* ne sont pas l'once de Caïus [4] ; les seules raisons qu'il en donne sont que celui-ci est plus petit et qu'il n'a pas le dessous du corps blanc : cependant, si M. Perrault eût comparé la description entière de Caïus avec les sujets qu'il avait sous les yeux, je suis persuadé qu'il aurait reconnu qu'ils ne différaient en rien de l'once de Caïus. Comme il pourrait rester sur cela des doutes, j'ai cru qu'il était nécessaire de rapporter ici les parties essentielles de cette description de Caïus, qui, quoique faite sur un animal mort, me paraît fort exacte. On y observera que Caïus, sans donner précisément la longueur du corps de l'animal qu'il décrit, dit qu'il est plus grand qu'un chien de berger et aussi gros qu'un dogue, quoique plus bas de jambes : je ne vois donc pas pourquoi M. Perrault dit que l'once de Caïus était bien plus petit que les tigres disséqués par MM. de l'Académie des sciences. Ces tigres n'avaient que quatre pieds de longueur, en les mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; le léopard que nous décrivons ici, et qui est certainement le même animal que les tigres de M. Perrault, n'a aussi qu'environ quatre pieds ; et si l'on mesure un dogue, surtout un dogue de forte race, on trouvera qu'il excède souvent ces dimensions. Ainsi, les tigres décrits par MM. de l'Académie des sciences ne différaient pas assez de l'*uncia* de Caïus par la grandeur, pour que M. Perrault fût fondé à conclure de cette seule différence que ce ne pouvait être le même animal. La seconde disconvenance, c'est celle de la couleur du poil sur le ventre ; M. Perrault dit qu'il est blanc, et Caïus qu'il est cendré, c'est-à-dire blanchâtre : ainsi, ces deux caractères, par lesquels M. Perrault a jugé que les tigres disséqués par MM. de l'Académie n'étaient pas l'once de Caïus, auraient dû le porter à prononcer le contraire, surtout s'il eût fait attention que tout le reste de la description s'accorde parfaitement. On ne peut donc pas se refuser à regarder les tigres de MM. de l'Académie, l'*uncia* de Caïus et notre *léopard*, comme le même animal, et je ne conçois pas pourquoi quelques-uns de nos naturalistes ont pris ces tigres de M. Perrault pour des animaux d'Amérique, et les ont confondus avec le jaguar.

Nous nous croyons donc certains que les tigres de M. Perrault, l'uncia de Caïus et notre léopard, sont le même animal : nous nous croyons également assurés que notre panthère est le même animal que la panthère des anciens.

[1] Cette figure de la panthère femelle de Buffon est celle d'un animal de l'espèce du jaguar d'Amérique. DESM.

[2] Mémoire pour servir à l'histoire des animaux, partie III, page 3.

[3] Gessner, Hist. quadrup., page 825.

[4] Nous observerons que les éditeurs de la troisième partie des Mémoires pour servir à l'histoire des animaux ont laissé passer dans l'impression une faute qu'il est d'autant plus nécessaire de corriger, qu'elle est plus répétée. On a écrit partout ours au lieu d'once; il est dit, page 5, ligne 28 : « L'ours décrit par Caïus dans Gessner. » — Page 8 : « L'ours que Caïus a décrit. » — Page 18, ligne 11 : « L'ours et le léopard. » — Page 18 : « Description très-exacte qu'il a donnée d'un ours. » Il est évident qu'il faut substituer dans ces quatre endroits le mot once à celui d'ours, puisque l'animal dont il est question a été décrit par Caïus sous le nom d'uncia dans Gessner. Hist. quadrup., page 825.

Elle en diffère à la vérité par la grandeur, mais elle lui ressemble par tous les autres caractères; et, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, on ne doit pas être étonné qu'un animal élevé dans une ménagerie ne prenne pas son accroissement entier, et qu'il reste au-dessous des dimensions de la nature. Cette différence de grandeur nous a tenu nous-même assez longtemps dans la perplexité; mais après l'examen le plus long, et nous pouvons dire le plus scrupuleux, après la comparaison exacte et immédiate des grandes peaux de la panthère, qui se trouvent chez les fourreurs, avec celle de notre panthère, il ne nous a plus été permis de douter, et nous avons vu clairement que ce n'étaient pas des animaux différents. La panthère que nous décrivons ici et deux autres de la même espèce, qui étaient en même temps à la ménagerie du roi, sont venues de la Barbarie: la régence d'Alger fit présent à Sa Majesté des deux premières, il y a dix ou douze ans; la troisième a été achetée pour le roi, d'un juif d'Alger.

Une autre observation que nous ne pouvons nous dispenser de faire, c'est que des trois animaux dont nous donnons ici la description sous les noms de *panthère*, d'*once* et de *léopard*, aucun ne peut se rapporter à l'animal que les naturalistes ont indiqué par le nom de *pardus* ou de *leopardus*. Le *pardus* de M. Linnæus et le *léopard* de M. Brisson, qui paraissent être le même animal, sont désignés par les phrases suivantes: *Pardus*, *felis cauda elongata*, *corporis maculis superioribus orbiculatis, inferioribus virgatis*. Syst. Nat., édit. 10, p. 41. Le léopard, *Felis ex albo flavicans*, *maculis nigris in dorso orbiculatis, in ventre longis*, *variegata*. Regn. anim. p. 272. Ce caractère des taches longues sur le ventre, ou allongées en forme de verges sur les parties inférieures du corps, n'appartient ni à la panthère, ni à l'once, ni au léopard, desquels il est ici question. Cependant, il paraît que c'est de la panthère des anciens; du *panthera*, *pardalis*, *pardus*, *leopardus* de Gessner; du *pardus*, *panthera* de Prosper Alpini; du *panthera varia Africana* de Pline; de la panthère, en un mot, qui se trouve en Afrique et aux Indes orientales que ces auteurs ont entendu parler, et qu'ils ont désignée par les phrases que nous venons de citer. Or, je le répète, aucun des trois animaux que nous décrivons ici, quoique tous trois d'espèce différente, n'ont ce caractère de taches longues et en forme de verges sur les parties inférieures; et, en même temps, nous pouvons assurer, par les recherches que nous avons faites, que ces trois espèces, et peut-être une quatrième dont nous parlerons dans la suite, et qui n'a pas plus que les trois premières ce caractère des taches longues sur le ventre, sont les seules de ce genre qui se trouvent en Asie et en Afrique; en sorte que nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme douteux ce caractère, qui fait le fondement des phrases indicatives de ces nomenclateurs. C'est tout le contraire dans ces trois animaux, et peut-être dans tous ceux du même genre; car, non-seulement ceux de l'Afrique et de l'Asie, mais ceux même de l'Amérique, lorsqu'ils ont des taches longues en forme de verges ou de traînées, les ont toujours sur les parties supérieures du corps, sur le garrot, sur le cou, sur le dos, et jamais sur les parties inférieures.

Nous remarquerons encore que l'animal dont on a donné la description dans la troisième partie des Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, sous le nom de *panthère* [1], est un animal différent de la panthère, de l'once et du léopard, dont nous traitons ici.

Enfin, nous observerons qu'il ne faut pas confondre, en lisant les anciens, le *panther* avec la *panthère*. La panthère est l'animal dont il est ici question; le panther du scoliaste d'Homère et des autres auteurs est une espèce de loup timide que nous croyons être le chacal, comme nous l'expliquerons lorsque nous donnerons l'histoire de cet animal. Au reste, le mot *pardalis* est l'ancien nom grec de la panthère; il se donnait indistinctement au mâle et à la femelle. Le mot *pardus* est moins ancien: Lucain et Pline sont les premiers qui l'aient employé; celui de *leopardus* est encore plus nouveau, puisqu'il paraît que c'est Jule Capitolin qui s'en est servi le premier, ou l'un des premiers: et à l'égard du nom même de *panthera*, c'est un mot que les anciens Latins ont dérivé du grec, mais que les Grecs n'ont jamais employé.

Après avoir dissipé, autant qu'il est en nous, les ténèbres dont la nomenclature ne cesse d'obscurcir la nature; après avoir exposé, pour pré-

[1] Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, partie II page 3.

venir toute équivoque, les figures exactes des trois animaux dont nous traitons ici, passons à ce qui les concerne chacun en particulier.

La panthère que nous avons vue vivante a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, les mouvements brusques et le cri semblable à celui d'un dogue en colère; elle a même la voix plus forte et plus rauque que le chien irrité : elle a la langue rude et très-rouge, les dents fortes et pointues, les ongles aigus et durs, la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé, semée de taches noires arrondies en anneaux, ou réunies en forme de roses, le poil court, la queue marquée de grandes taches noires au-dessus, et d'anneaux noirs et blancs vers l'extrémité. La panthère est de la taille et de la tournure d'un dogue de forte race, mais moins haute de jambes.

Les relations des voyageurs s'accordent avec les témoignages des anciens au sujet de la grande et de la petite panthère, c'est-à-dire de notre panthère et de notre once. Il paraît qu'il existe aujourd'hui, comme du temps d'Appien, dans la partie de l'Afrique qui s'étend le long de la mer Méditerranée, et dans les parties de l'Asie, qui étaient connues des anciens, deux espèces de panthères : la plus grande a été appelée *panthère* ou *léopard*, et la plus petite *once*, par la plupart des voyageurs. Ils conviennent tous que l'once s'apprivoise aisément, qu'on le dresse à la chasse [1] et qu'on s'en sert à cet usage en Perse et dans plusieurs autres provinces de l'Asie; qu'il y a des onces assez petits pour qu'un cavalier puisse les porter en croupe, qu'ils sont assez doux pour se laisser manier et caresser avec la main. La panthère paraît être d'une nature plus fière et moins flexible : on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise; jamais elle ne perd en entier son caractère féroce, et lorsqu'on veut s'en servir pour la chasse [1], il faut beaucoup de

[1] Les Persans ont une certaine bête appelée once, qui a la peau tachetée comme un tigre, mais qui est fort douce et fort privée. Un cavalier la porte en trousse à cheval, et ayant aperçu la gazelle, il fait descendre l'once, qui est si légère, qu'en trois sauts elle saute au cou de la gazelle, quoiqu'elle coure d'une vitesse incroyable. La gazelle est une espèce de petit chevreuil dont le pays est rempli; l'once l'étrangle aussitôt avec ses dents aiguës; mais si par malheur elle manque son coup et que la gazelle lui échappe, elle demeure sur la place, honteuse et confuse; et dans ces moments un enfant la pourrait prendre sans qu'elle se défendit. Voyage de Tavernier. Rouen, 1713, tome II, page 26... Pour les grandes chasses on se sert des bêtes féroces dressées à chasser, lions, léopards, tigres, panthères, onces; les Persans appellent ces dernières bêtes Youzze. Elles ne font point de mal aux hommes; un cavalier en porte une en croupe, les yeux bandés avec un bourrelet, attachée par une chaine, et se tient sur la route des bêtes qu'on relance, et qu'on lui fait passer devant elle le plus près qu'on peut; quand le cavalier en aperçoit quelqu'une, il débande les yeux de l'animal, et lui tourne la tête du côté de la bête relancée; s'il l'aperçoit, il fait un cri, s'élance à grands sauts, se jette dessus la bête, et la terrasse; s'il la manque après quelques sauts, il se rebute d'ordinaire et s'arrête; on va le prendre, et pour le consoler, on le caresse.. J'ai vu cette sorte de chasse en Hircanie, l'an 1666.. Il y a de ces bêtes dressées qui font la chasse finement, se traînant sur le ventre le long des haies et des buissons jusqu'à ce qu'elles soient proche de la proie, et alors elles s'élancent dessus. Voyage de Chardin en Perse, etc. Amsterdam, 1711, tome II, pages 32 et 33. Voyez aussi le Voyage autour du Monde, de Gemelli Carreri. Paris, 1719, tome II, pages 96 et 212, où cependant l'auteur paraît avoir emprunté plusieurs choses de Chardin... Quo tempore perveni Alexandriam duos pardos... Vidi apud Antonium Calepium... Usque adeo cicures erant et mansueti, ut semper in lectulis decumbentes dormiebant... Carne eos nutriebat : sæpe à nobis cum pardo ibatur ad venandas gazellas, et pugnam inter ipsos pulcherrimam quæ fiebat admirabamur, præsertim gazellæ artificium cum pardo cornibus durissimis armatæ pugnando; sed eam tamen multo fatigatam atque ex pugna admodum defessam interimebat. Cairi postea vidimus quandam mulierem quinque catulos recentes a panthera effusos, ex Arabe coemisse eosque ut feles aluisse... Erant omnino visu pulcherrimi, albicabant colore maculis parvis rotundis toto corpore evariati... Parum quidem differentiæ inter pardum quidem et pantheram observavimus intercedere : panthera quidem major et toto corpore est et capite atque multo ferocior. Prosp. Alp. hist. Ægyp.; part. I; Lugd. Batav., 1735, p. 238. Accepi a quodam oculato teste in aula regis Galliarum, leopardos duorum generum ali; magnitudine tantum differentes, majores vituli corpulentia esse, humiliores, oblongiores; alteros minores ad canis molem accedere, et unum ex minoribus aliquando ad spectaculum regi exhibendum, a bestiario aut venatore, equo insidente a tergo super stragulo aut pulvino vehi, alligatum catena et lepore objecto dimitti quem ille saltibus aliquot bene magnis assecutis jugulet. Gessn., Hist. quadrup., page 831..... Emmanuel, roi de Portugal, envoya à Léon X une panthère dressée à la chasse. Hist. des conquêtes des Portugais, par le P. Lafiteau. Paris, 1733, t. I, page 525. Cette panthère était un once, car l'auteur dit aussi qu'on se sert en Perse de l'once ou panthère pour chasser les gazelles; qu'on fait venir ces animaux d'Arabie, et qu'ils sont assez privés pour qu'on puisse les porter en croupe à cheval.

[1] Tigres ex Ethiopia in Ægyptum convectas vidimus, etsi nullo modo cicuratæ hæ mansuefiant, neque unquam ferinam naturam relinquant; sunt leænis quam similes et forma et colore albicante, rotundis maculis fulvescentibus evariatæ, sed leænis longe majores sunt. Prosp. Alp. hist. Ægypt., pag. 237... Quand on a découvert quelques gazelles, on tâche de les faire apercevoir au léopard, que l'on tient enchaîné sur une petite charrette; cet animal rusé ne se met pas incontinent à courir après, comme on pourrait l'imaginer; mais il s'en va tournant, se cachant et se courbant pour les approcher de près et les surprendre; et comme il est capable de faire cinq ou six sauts ou bonds d'une vitesse incroyable quand il se sent à portée, il s'élance dessus, les étrangle et se soûle de leur sang, du cœur et de leur foie : et s'il manque son coup, ce qui arrive assez souvent, il en demeure là; aussi serait-ce en vain qu'il prétendrait les prendre à la course, parce qu'elles courent bien mieux et plus longtemps que lui : le maître ou gouverneur vient ensuite bien doucement autour de lui, le flattant et lui jetant des morceaux de chair, et en l'amusant ainsi, il lui met des lunettes qui lui couvrent les yeux, l'enchaîne et le remet sur la charrette. Voyage de Bernier, dans le Mogol. Amst., 1710, tome II, page 243 et sui-

soins pour la dresser, et encore plus de précautions pour la conduire et l'exercer. On la mène sur une charrette, enfermée dans une cage, dont on lui ouvre la porte lorsque le gibier paraît; elle s'élance vers la bête, l'atteint ordinairement en trois ou quatre sauts, la terrasse et l'étrangle : mais si elle manque son coup, elle devient furieuse et se jette quelquefois sur son maître, qui d'ordinaire prévient ce danger en portant avec lui des morceaux de viande, ou des animaux vivants, comme des agneaux, des chevreaux, dont il lui en jette un pour calmer sa fureur.

Au reste, l'espèce de l'once paraît être plus nombreuse et plus répandue que celle de la panthère : on la trouve très-communément en Barbarie, en Arabie et dans toutes les parties méridionales de l'Asie, à l'exception peut-être de l'Égypte [1]; elle s'est même étendue jusqu'à la Chine, où on l'appelle *hinen-pao* [2].

Ce qui fait qu'on se sert de l'once pour la chasse dans les climats chauds de l'Asie, c'est que les chiens [3] y sont très-rares; il n'y a, pour ainsi dire, que ceux qu'on y transporte, et encore perdent-ils en peu de temps leur voix et leur instinct : d'ailleurs, ni la panthère, ni l'once, ni le léopard ne peuvent souffrir les chiens; ils semblent les chercher et les attaquer de préférence sur toutes les autres bêtes [4]. En Europe, nos chiens de chasse n'ont pas d'autres ennemis que le loup; mais, dans un pays rempli de tigres, de lions, de panthères, de léopards et d'onces, qui, tous sont plus forts et plus cruels que le loup, il ne serait pas possible de conserver des chiens. Au reste, l'once n'a pas l'odorat aussi fin que le chien : il ne suit pas les bêtes à la piste, il ne lui serait pas possible non plus de les atteindre dans une course suivie; il ne chasse qu'à vue, et ne fait, pour ainsi dire, que s'élancer et se jeter sur le gibier : il saute si légèrement, qu'il franchit aisément un fossé ou une muraille de plusieurs pieds; souvent il grimpe sur les arbres pour attendre les animaux au passage et se laisser tomber dessus : cette manière d'attraper la proie est commune à la panthère, au léopard et à l'once.

Le léopard [1] a les mêmes mœurs et le même naturel que la panthère; et je ne vois nulle part qu'on l'ait apprivoisé comme l'once, ni que les Nègres du Sénégal et de Guinée, où il est très-commun, s'en soient jamais servis pour la chasse. Communément, il est plus grand que l'once et plus petit que la panthère; il a la queue plus courte que l'once, quoiqu'elle soit longue de deux pieds ou de deux pieds et demi.

Ce léopard du Sénégal ou de Guinée, auquel nous avons appliqué particulièrement le nom de *léopard*, est probablement l'animal que l'on appelle à Congo *engoi* [2]; c'est peut-être aussi l'antamba [3] de Madagascar. Nous rapportons ces

vantes. Il paraît que c'est la grande panthère dont il s'agit ici, parce qu'on n'est pas obligé de prendre tant de précautions avec l'once.

[1] Il n'y a point de lions, ni de tigres, ni de léopards en Égypte. Descrip. de l'Égypte, par Mascrier. La Haye, 1740, tome II, page 125

[2] Hinen-pao. C'est une espèce de léopard ou de panthère que l'on voit dans la province de Pékin; il n'est pas si féroce que les tigres ordinaires. Les Chinois en font grand cas. Relation de la Chine, par Thévenot. Paris, 1696, page 19.

[3] Comme les Maures, à Surate et sur les côtes de Malabar, n'ont point de chiens pour chasser les gazelles et les daims, ils tâchent de suppléer à ce défaut par le moyen des léopards apprivoisés qu'ils dressent à cet exercice. Ces animaux se jettent adroitement sur la proie; et quand ils l'ont attrapée ils ne la quittent point, et s'y tiennent fermement attachés. Voyage de Jean Ovington. Paris, 1725, tome I, page 278.

[4] Les léopards sont ennemis mortels des chiens, et ils en dévorent autant qu'ils peuvent en rencontrer. Voyage de Le Maire, 1695, page 99.

[1] Le léopard de Guinée est d'ordinaire de la hauteur et de la grosseur d'un gros chien de boucher; il est féroce, sauvage et incapable d'être apprivoisé; il se jette avec furie sur toutes sortes d'animaux, même sur les hommes; ce que ne font pas les lions et les tigres de cette côte de Guinée, à moins qu'ils ne soient extrêmement pressés de la faim. Il a quelque chose du lion et quelque chose du grand chat sauvage; sa peau est toute mouchetée de taches rondes, noires, de différentes teintes, sur un fond grisâtre; il a la tête médiocrement grosse, le museau court, la gueule large, bien armée de dents, dont les femmes du pays se font des colliers; il a la langue pour le moins aussi rude que celle du lion; ses yeux sont vifs et dans un mouvement continuel, son regard est cruel; il ne respire que le carnage : ses oreilles rondes et assez courtes sont toujours droites; il a le cou gros et court, les cuisses épaisses, les pieds larges, cinq doigts à ceux de devant, et quatre à ceux de derrière, les uns et les autres armés de griffes fortes, aiguës et tranchantes; il les ferme comme les doigts de la main, et lâche rarement sa proie, qu'il déchire avec les ongles autant qu'avec les dents. Quoiqu'il soit fort carnassier et qu'il mange beaucoup, il est toujours maigre : il peuple beaucoup; mais il a pour ennemi le tigre, qui, étant plus fort et plus alerte, en détruit un grand nombre. Les Nègres prennent le tigre, le léopard, le lion, dans des fosses profondes, recouvertes de roseaux et d'un peu de terre, sur laquelle ils mettent quelques bêtes mortes pour appâts. Voyage de Desmarchais, t. I. p. 202..... Le tigre du Sénégal est plus furieux que le lion; sa hauteur et sa longueur est presque comme celle d'un lévrier : il attaque indifféremment les hommes et les bêtes. Les Nègres les tuent avec leurs zagayes et leurs flèches, afin d'en avoir la peau : quelque percé qu'il soit de leurs coups, il se défend tant qu'il a un reste de vie, et il en tue toujours quelques-uns. Voyage de Le Maire. Paris, 1695, page 99.

[2] Les tigres de Congo s'appellent Engoi dans le pays. Voyage de François Drack. Paris, 1641, page 105... Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes. Amsterd., 1702, tome IV, page 326.

[3] L'Antamba de Madagascar est une bête grande comme un chien, qui a la tête ronde; et, au rapport des Nègres, elle a la

noms, parce qu'il serait utile, pour la connaissance des animaux, qu'on eût la liste de leurs noms dans les langues des pays qu'ils habitent.

L'espèce du léopard paraît être sujette à plus de variétés que celle de la panthère et de l'once : nous avons vu un grand nombre de peaux de ce léopard qui ne laissent pas de différer les unes des autres, soit par les nuances du fond du poil, soit par celles des taches dont les anneaux ou roses sont plus marqués et plus terminés dans les unes que dans les autres ; mais ces anneaux sont toujours de beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once. Dans toutes les peaux du léopard, les taches sont chacune à peu près de la même grandeur, de la même figure, et c'est plutôt par la force de la teinte qu'elles diffèrent, étant moins fortement exprimées dans les unes de ces peaux et beaucoup plus fortement dans les autres. La couleur du fond du poil ne diffère qu'en ce qu'elles sont d'un fauve plus ou moins foncé ; mais, comme toutes ces peaux sont à très-peu près de la même grandeur, tant pour le corps que pour la queue, il est très-vraisemblable qu'elles appartiennent toutes à la même espèce d'animal, et non pas à des animaux d'espèce différente.

La panthère, l'once et le léopard n'habitent que l'Afrique et les climats les plus chauds de l'Asie ; ils ne se sont jamais répandus dans les pays du nord, ni même dans les régions tempérées. Aristote parle de la panthère comme d'un animal de l'Afrique et de l'Asie, et il dit expressément qu'il n'y en a point en Europe. Ainsi, ces animaux qui sont, pour ainsi dire, confinés dans la zone torride de l'ancien continent, n'ont pu passer dans le nouveau par les terres du nord ; et l'on verra par la description que nous allons donner des animaux de ce genre qui se trouvent en Amérique, que ce sont des espèces différentes que l'on n'aurait pas dû confondre avec celles de l'Afrique et de l'Asie, comme l'ont fait la plupart des auteurs qui ont écrit la nomenclature.

Ces animaux en général se plaisent dans les forêts touffues, et fréquentent souvent les bords des fleuves et les environs des habitations isolées, où ils cherchent à surprendre les animaux domestiques et les bêtes sauvages qui viennent chercher les eaux. Ils se jettent rarement sur les hommes, quand même ils seraient provoqués : ils grimpent aisément sur les arbres, où ils suivent les chats sauvages et les autres animaux qui ne peuvent leur échapper. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils soient ordinairement fort maigres, les voyageurs prétendent que leur chair n'est pas mauvaise à manger : les Indiens et les Nègres la trouvent bonne ; mais il est vrai qu'ils trouvent celle du chien encore meilleure, et qu'ils s'en régalent comme si c'était un mets délicieux. A l'égard de leurs peaux, elles sont toutes précieuses et font de très-belles fourrures : la plus belle et la plus chère est celle du léopard ; une seule de ces peaux coûte huit ou dix louis, lorsque le fauve en est vif et brillant, et que les taches en sont bien noires et bien terminées.

ressemblance d'un léopard : elle dévore les hommes et le bétail, et ne se trouve que dans les endroits les plus déserts de l'île. Voyage de Madagascar, par Flacourt. Paris, 1661, page 154.

—

LE JAGUAR.

(LE FÉLIS JAGUAR, Cuv.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Le jaguar ressemble à l'once par la grandeur du corps, par la forme de la plupart des taches dont sa robe est semée, et même par le naturel : il est moins fier et moins féroce que le léopard et la panthère. Il a le fond du poil d'un beau fauve comme le léopard, et non pas gris comme l'once ; il a la queue plus courte que l'un et l'autre, le poil plus long que la panthère et plus court que l'once ; il l'a crêpé lorsqu'il est jeune, et lisse lorsqu'il devient adulte. Nous n'avons pas vu cet animal vivant ; mais on nous l'a envoyé bien entier et bien conservé dans une liqueur préparée, et c'est sur ce sujet que nous en avons fait le dessin et la description. Il avait été pris tout petit, et élevé dans la maison jusqu'à l'âge de deux ans, qu'on le fit tuer pour nous l'envoyer [1] ; il n'avait donc pas encore ac-

[1] Cet animal nous a été envoyé sous le nom de chat-tigre, par M. Pagès, médecin du roi au Cap, dans l'île Saint-Domingue. Il me marque, par la lettre qui était jointe à cet envoi, que cet animal était arrivé à Saint-Domingue par un vaisseau espagnol qui l'avait amené de la Grande-Terre, où il est très-commun : il ajoute qu'il avait deux ans quand il l'a fait tuer ; qu'il n'était pas si gros, et qu'il s'est renflé dans l'esprit de tafia ; qu'il buvait, mangeait et faisait le même cri qu'un chat qui n'est pas privé ; qu'il miaulait, et qu'il mangeait plus volontiers



LE JAGUAR. LA PANTHÈRE.

puis toute l'étendue de ses dimensions naturelles : mais il n'en est pas moins évident, par la seule inspection de cet animal âgé de deux ans, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire ou de moyenne race, lorsqu'il a pris son accroissement entier. C'est cependant l'animal le plus formidable, le plus cruel ; c'est, en un mot, le tigre du Nouveau-Monde, dans lequel la nature semble avoir rapetissé tous les genres d'animaux quadrupèdes. Le jaguar vit de proie comme le tigre ; mais il ne faut, pour le faire fuir, que lui présenter un tison allumé, et même, lorsqu'il est repu, il perd tout courage et toute vivacité ; un chien seul suffit pour lui donner la chasse : il se ressent en tout de l'indolence du climat ; il n'est léger, agile, alerte, que quand la faim le presse[1]. Les Sauvages, naturellement poltrons, ne laissent pas de redouter sa rencontre ; ils prétendent qu'il a pour eux un goût de préférence, que quand il les trouve endormis avec des Européens, il respecte ceux-ci, et ne se jette que sur eux[2]. On conte la même chose du léopard[3] ; on dit qu'il préfère les hommes noirs aux blancs, qu'il semble les connaître à l'odeur, et qu'il les choisit la nuit comme le jour.

Les auteurs qui ont écrit l'histoire du Nouveau-Monde ont presque tous fait mention de cet animal, les uns sous le nom de *tigre* ou de *léopard*, les autres sous les noms propres qu'il portait au Brésil, au Mexique, etc. Les premiers qui en aient donné une description détaillée sont Pison et Marcgrave : ils l'ont appelé *jaguara* au lieu de *janouara*, qui était son nom en langue brasilienne[1] ; ils ont aussi indiqué un autre animal du même genre et peut-être de la même espèce sous le nom de *jaguarete*. Nous l'avons distingué du jaguar dans notre énumération, comme l'ont fait ces deux auteurs, parce qu'il y a quelque apparence que ce peuvent être des animaux d'espèce différente ; cependant, comme nous n'avons vu que l'un de ces deux animaux, nous ne pouvons pas décider si ce sont en effet deux espèces distinctes, ou si ce n'est qu'une variété de la même espèce[2]. Pison et Marcgrave disent que le jaguarete diffère du jaguar en ce qu'il a le poil plus court, plus lustré et d'une couleur toute différente, étant noir, semé de taches encore plus noires. Mais, au reste, il ressemble si fort au jaguar par la forme du corps, par le naturel et par les habitudes, qu'il se pourrait que ce ne fût qu'une variété de la même espèce ; d'autant plus qu'on a dû remarquer, par le témoignage même de Pison, que, dans le jaguar, la couleur du fond du poil et celle des taches dont il est marqué varient dans les différents individus de cette même es-

encore le poisson que la viande. Pison et Marcgrave disent de même, que les jaguars du Brésil aiment beaucoup le poisson. Le nom de chat-tigre, que lui donne M. Pagès, ne nous a pas empêché de le reconnaître pour le jaguar, parce que ce nom du Brésil n'est pas en usage parmi les Français des colonies, et qu'ils appellent indistinctement chats-tigres les chats-pards et les tigres. Le chat-tigre, dit Dampier, tome III, page 306, qui est très-commun dans la baie de Campêche, a les jambes courtes et le corps ramassé, comme un mâtin ; mais, par la tête, le poil, et la manière de guetter sa proie, il ressemble au tigre. Note de Buffon.

L'individu dont il s'agit n'est pas le vrai jaguar ; il se rapporte très-vraisemblablement à une espèce beaucoup plus petite que celle de cet animal, et assez voisine de celle de l'ocelot, distinguées, il y a peu de temps, par M. Frédéric Cuvier, qui lui a donné le nom de CHATI, Felis mitis. Desmarest.

[1] Il y a des tigres au Brésil, lesquels, étant agités par la rage de famine, sont courageux ; mais, étant repus, deviennent si lâches, qu'ils s'adonnent incontinent à fuir de peur des chiens. Description des Indes orientales, par Herrera. Amsterd., 1622, p. 252. — Il y a une grande quantité de tigres au Brésil, que la faim rend très-légers et très à craindre ; mais, étant rassasiés, ce qui est admirable, ils sont si poltrons et si pesants, que le moindre chien de berger leur donne la fuite. Histoire des Indes, par Maffée. Paris, 1665, page 69. — Il y a des tigres autour de Porto-Bello, dont les environs sont assez déserts ; apparemment que ce sont des tigres de petite espèce, puisqu'un homme seul en vient à bout avec une lance ou une autre arme blanche, et lui coupe les pattes l'une après l'autre, quand l'animal se dresse pour l'attaquer. Voyage de Dom Juan et Dom Antoine de Ulloa. Extrait de la Bibliothèque raisonnée, t. XLIV, page 413.

[2] J'ai ouï quelquefois conter que ces tigres étaient animés contre les Indiens, et qu'ils n'assaillaient point les Espagnols, ou bien peu ; qu'ils allaient quelquefois prendre et choisir un Indien endormi au milieu des Espagnols, et qu'ils l'emportaient. Histoire Naturelle des Indes, par Joseph Acosta. Paris 1600, page 410.

[3] La province de Bamba, au royaume de Congo, a des tigres qui n'attaquent jamais les hommes blancs, mais qui se ruent souvent sur les noirs, tellement que quelquefois, trouvant deux hommes, l'un blanc et l'autre noir, qui dorment l'un près de l'autre, ces animaux vont de furie contre le noir sans offenser le blanc en aucune sorte. Voyage autour du Monde, par François Drack. Paris, 1641, pag. 103.

[1] Il y a au Brésil une bête ravissante que les Sauvages appellent Janouara, laquelle est presque aussi haute des jambes qu'un lévrier, mais ayant de grands poils autour du menton (il entend les poils de la moustache), la peau fort belle et bigarrée, comme celle d'un once ; elle lui ressemble aussi bien fort en tout le reste. Voyage par Jean de Lery. Paris, 1578, page 162. — Le Janouara est une espèce d'once, grande comme un dogue d'Angleterre, ayant la peau fort riche et toute marquetée. Mission des Capucins, par le P. d'Abbeville. Paris, 1614, page 251. — Le Janouara du Brésil ne vit que de proie ; il est de la taille d'un lévrier, il a la peau tachetée. Voyage de Coréal, tome I, page 173.

[2] L'animal que Buffon veut désigner est ce chat-tigre qui lui a été envoyé de Saint-Domingue par M. Pagès, et qui est d'une espèce toute différente de celle du vrai jaguar, c'est-à-dire le Chati de M. F. Cuvier.

pèce. Il dit que les uns sont marqués de taches noires, et les autres de taches rousses ou jaunes; et à l'égard de la différence totale de la couleur, c'est-à-dire du blanc, du gris, ou du fauve au noir, on la trouve dans plusieurs autres espèces d'animaux : il y a des loups noirs, des renards noirs, des écureuils noirs, etc. Et si ces variations de la nature sont plus rares dans les animaux sauvages que dans les animaux domestiques, c'est que le nombre des hasards qui peuvent les produire est moins grand dans les premiers, dont la vie étant plus uniforme, la nourriture moins variée, la liberté plus grande que dans les derniers, leur nature doit être plus constante, c'est-à-dire moins sujette aux changements et à ces variations qu'on doit regarder comme accidentelles, quand elles ne tombent que sur la couleur du poil.

Le jaguar se trouve au Brésil, au Paraguay, au Tucuman, à la Guiane, au pays des Amazones [1], au Mexique [2], et dans toutes les contrées méridionales de l'Amérique : il est cependant plus rare à Cayenne que le couguar, qu'ils ont appelé *tigre rouge;* et le jaguar est maintenant moins commun au Brésil, qui paraît être son pays natal, qu'il ne l'était autrefois : on a mis sa tête à prix; on en a beaucoup détruit, et il s'est retiré loin des côtes, dans la profondeur des terres. Le jaguarete a toujours été plus rare, ou du moins il s'éloigne encore plus des lieux habités; et le petit nombre de voyageurs qui en ont fait mention paraissent n'en parler que d'après Marcgrave et Pison.

LE JAGUAR DE LA GUIANE [3].

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

M. Sonini de Manoncourt a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guiane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crêpé lorsqu'il est jeune, comme le dit M. de Buffon. « J'ai vu de très-jeunes jaguars qui avaient le « poil aussi lisse que les grands. Cette observa- « tion m'a été confirmée par des chasseurs in- « struits. Quant à la taille des jaguars, j'ose en- « core assurer qu'elle est bien au-dessus de « celle que leur donne M. de Buffon, lorsqu'il « dit qu'il est à peine de la taille d'un dogue or- « dinaire ou de moyenne race, quand il a pris « son accroissement entier. J'ai eu deux peaux « de jaguars, que l'on m'a assuré appartenir à « des sujets de deux ou trois ans, dont l'une « avait près de cinq pieds de long, depuis le « bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, « laquelle a deux pieds de longueur. Il y en a « de bien plus grands. J'ai vu moi-même, dans « les forêts de la Guiane, des traces de ces ani- « maux, qui faisaient juger, ainsi que l'a dit « M. de la Condamine, que les tigres ou les « animaux que l'on appelle ainsi en Amérique, « ne différaient pas en grandeur de ceux d'A- « frique. Je pense même qu'à l'exception du « vrai tigre (le tigre royal), celui de l'Amérique « est le plus grand des animaux auxquels on a « donné cette dénomination, puisque, selon « M. de Buffon, la panthère, qui est le plus « grand de ces animaux, n'a que cinq ou six « pieds de longueur lorsqu'elle a pris son ac- « croissement entier, et que bien certainement « il existe en Amérique des quadrupèdes de ce « genre qui passent de beaucoup cette dimen- « sion. La couleur de la peau du jaguar varie « suivant l'âge : les jeunes l'ont d'un fauve « très-foncé, presque roux et même brun; cette « couleur s'éclaircit à mesure que l'animal « vieillit.

« Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi « timide que quelques voyageurs, et, d'après « eux, M. de Buffon, l'ont écrit : il se jette sur « tous les chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir « peur; il fait beaucoup de dégât dans les trou- « peaux : ceux qui habitent dans les déserts de « la Guyane sont même dangereux pour les « hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans « ces grandes forêts, nous fûmes tourmentés « pendant deux nuits de suite par un jaguar, « malgré un très-grand feu que l'on avait eu « soin d'allumer et d'entretenir. Il rôdait conti- « nuellement autour de nous : il nous fut im- « possible de le tirer; car, dès qu'il se voyait « couché en joue, il se glissait d'une manière « si prompte, qu'il disparaissait pour le mo-

[1] On trouve le jaguar dans les terres du Maragnon. Histoire de la Mission des Capucins dans l'île du Maragnon, par le P. d'Abbeville. Paris, 1614, page 251.

[2] On voit dans les montagnes du Mexique un animal féroce qu'on appelle un once, qui est de la forme et de la taille d'un loup-cervier, mais qui a des serres, et dont la tête ressemble davantage à celle d'un tigre. Voyage de Voodes Rogers, traduit de l'anglais. Amst. 1710, tome II, page 42.

[3] Cet article se rapporte à l'espèce du vrai jaguar, Félis Onca, des naturalistes d'aujourd'hui.

« ment : il revenait ensuite d'un autre côté, et « nous tenait ainsi continuellement en alerte. « Malgré notre vigilance, nous ne pûmes jamais « venir à bout de le tirer. Il continua son ma- « nége durant deux nuits entières ; la troisième, « il revint ; mais, lassé apparemment de ne « pouvoir venir à bout de son projet, et voyant « d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, « duquel il craignait d'approcher de trop près, « il nous laissa, en hurlant d'une manière ef- « froyable. Son cri, hou, hou, a quelque chose « de plaintif, et il est grave et fort comme ce- « lui du bœuf.

« Quant au goût de préférence que l'on sup- « pose au jaguar pour les naturels du pays plu- « tôt que pour les nègres et les blancs, je pré- « sume fort que c'est un conte. A Cayenne, « j'ai trouvé cette opinion établie : mais j'ai « voyagé avec les Sauvages dans des endroits « où les tigres d'une grandeur démesurée étaient « communs ; jamais je n'ai remarqué qu'ils « aient une peur bien grande de ces animaux. « Ils suspendaient, comme nous, leurs hamacs « à des arbres, s'éloignaient à une certaine dis- « tance de nous, et ne prenaient pas la même « précaution que nous d'allumer un grand feu ; « ils se contentaient d'en faire un très-petit, « qui, le plus souvent, s'éteignait dans le cours « de la nuit. Ces Sauvages étaient cependant « habitants de l'intérieur des terres, et connais- « saient par conséquent le danger qu'il y avait « pour eux ; j'assure qu'ils ne prenaient aucune « précaution, et qu'ils paraissaient fort peu émus, « quoique entourés de ces animaux. »

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

« La chair des jaguars n'est pas bonne à « manger. Ils font la guerre avec le plus grand « avantage à toutes les espèces de quadrupèdes « du nouveau continent, qui tous les fuient et « les redoutent. Les jaguars n'ont point de plus « cruel ennemi que le fourmilier ou tamanoir, « quoiqu'il n'ait point de dents pour se défen- « dre. Dès qu'il est attaqué par un jaguar, il se « couche sur le dos, le saisit avec ses griffes, « qu'il a d'une grandeur prodigieuse, l'étouffe « et le déchire. »

LE JAGUAR
DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

(FÉLIS CHATI, F. CUV.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Dans le mois de juin dernier (1775), il a été donné à M. Lebrun, inspecteur-général du domaine, un jaguar femelle, envoyé de la Nouvelle-Espagne, qui était fort jeune, puisqu'il n'avait pas toutes ses dents, et qui a grossi depuis qu'il est à Chaillot, où M. de Sève l'a dessiné au commencement d'octobre. Nous estimons qu'il pouvait avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur, du museau jusqu'à l'anus, était d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière.

Le jaguar qui est gravé avait deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière ; mais il avait deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux, quoique de pays différents. Il y a quelques différences dans la forme des taches, qui ne paraissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre ; le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au-dessus comme au-dessous ; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches et ces bandes sont sur un fond d'un blanc sale roussâtre, et tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, et ont une grande tache très-blanche sur la partie externe ; la queue est fort grande et bien fournie de poil.

LE COUGUAR.

(FÉLIS COUGUAR, CUV.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Le couguar a la taille aussi longue, mais moins étoffée que le jaguar ; il est plus levreté, plus effilé et plus haut sur ses jambes ; il a la tête pe-

tite, la queue longue, le poil court et de couleur presque uniforme, d'un roux vif, mêlé de quelques teintes noirâtres, surtout au-dessus du dos; il n'est marqué ni de bandes longues comme le tigre, ni de taches rondes et pleines comme le léopard, ni de taches en anneaux ou en roses comme l'once et la panthère; il a le menton blanchâtre, ainsi que la gorge et toutes les parties inférieures du corps. Quoique plus faible, il est aussi féroce et peut-être plus cruel que le jaguar. Il paraît être encore plus acharné sur sa proie [1], il la dévore sans la dépecer; dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce, la mange de suite, et ne la quitte pas qu'il ne soit pleinement rassasié.

Cet animal est assez commun à la Guiane; autrefois on l'a vu arriver à la nage et en nombre dans l'île de Cayenne [2], pour attaquer et dévaster les troupeaux : c'était, dans les commencements, un fléau pour la colonie; mais peu à peu on l'a chassé, détruit et relégué loin des habitations. On le trouve au Brésil, au Paraguay, au pays des Amazones; et il y a grande apparence que l'animal qui nous est indiqué dans quelques relations, sous le nom d'ocorome [3] dans le pays des Moxes au Pérou, est le même que le couguar, aussi bien que celui du pays des Iroquois [4], qu'on a regardé comme un tigre, quoiqu'il ne soit point moucheté comme la panthère, ni marqué de bandes longues comme le tigre.

Le couguar, par la légèreté de son corps et la plus grande longueur de ses jambes, doit mieux courir que le jaguar et grimper aussi plus aisément sur les arbres : ils sont tous deux également paresseux et poltrons dès qu'ils sont rassasiés; ils n'attaquent presque jamais les hommes, à moins qu'ils ne les trouvent endormis. Lorsqu'on veut passer la nuit ou s'arrêter dans les bois, il suffit d'allumer du feu [1] pour les empêcher d'approcher. Ils se plaisent à l'ombre dans les grandes forêts; ils se cachent dans un fort ou même sur un arbre touffu, d'où ils s'élancent sur les animaux qui passent. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils s'abreuvent plus souvent de sang que d'eau, on prétend que leur chair est très-bonne à manger. Pison dit expressément qu'elle est aussi bonne que celle du veau; d'autres la comparent à celle du mouton. J'ai bien de la peine à croire que ce soit en effet une viande de bon goût; j'aime mieux m'en rapporter au témoignage de Desmarchais, qui dit que ce qu'il y a de mieux dans ces animaux, c'est la peau, dont on fait des housses de cheval, et qu'on est peu friand de leur chair, qui, d'ordinaire, est maigre et d'un fumet peu agréable.

[1] Cuguacu arana. Tigre rouge, ou plutôt Bay rouge, qui est le plus goulu et le plus carnassier de tous. Barrère, Hist. de la France équin., page 166.

[2] Voyage de Desmarchais, p. 300. — La colonie de Cayenne n'eut pas de plus grand fléau à essuyer que celui des tigres. Voyage de Voodes Rogers. Amsterd., 1710, tome III, page 28.

[3] L'ocorome, du pays des Moxes, au Pérou, est de la grandeur d'un grand chien; son poil est roux, son museau pointu, ses dents fort affilées. Lettres édifiantes, dixième recueil. Paris, 1715. — Second volume des Voyages de Coréal. Paris, 1722, page 352.

[4] On trouve, au pays des Iroquois, des tigres de couleur de petit-gris, qui ne sont point mouchetés; ils ont la queue fort longue, et donnent la chasse au porc-épic. Les Iroquois les tuent plus souvent sur les arbres qu'à terre..... Quelques-uns ont le poil rougeâtre; tous l'ont très-fin, et leurs peaux font de très-bonnes fourrures. Histoire de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix. Paris, 1744, tome I, page 272.

ADDITION A L'ARTICLE DU COUGUAR.

COUGUAR DE PENSYLVANIE.

Le jaguar, ainsi que le couguar, habite dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre espèce de couguar, qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, surtout dans les montagnes de la Caroline, de la Géorgie, de la Pensylvanie, et des provinces adjacentes. Le dessin de ce couguar m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson, avec la description ci-jointe. Si elle est exacte, ce couguar ne laisse pas de différer beaucoup du couguar ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Collinson.

Le couguar de Pensylvanie diffère beaucoup, par sa taille et par ses dimensions, du couguar de Cayenne. Il est plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue aussi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reste, ils se ressemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête et par celle des oreilles. Le cou-

[1] Les Indiens des bords de l'Orénoque, dans la Guiane, allument du feu pendant la nuit pour épouvanter les tigres, qui n'osent approcher du lieu où ils sont tant que le feu brûle. On n'a rien à craindre de ces tigres, quand même ils seraient en grand nombre, tant que le feu dure. Histoire Naturelle de l'Orénoque, par le P. Joseph Jumilla, traduite de l'espagnol. Avignon, 1758, tome II, page 3.

guar de Pensylvanie, ajoute M. Collinson, est un animal remarquable par son corps mince et très-allongé, ses jambes courtes et sa longue queue. Voici ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus	5	4	0
Longueur de la queue	2	6	0
Longueur des jambes de devant	1	0	0
Longueur des jambes de derrière	1	3	0
Hauteur du corps à l'avant	1	9	0
Hauteur du corps à l'arrière	1	10	0
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros	2	3	0

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du dessin et les connaissances en histoire naturelle méritent les éloges de tous les amateurs des sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avait pas encore publiées, et qui sont relatives au dessin envoyé par feu M. Collinson.

COUGUAR NOIR.

M. de la Borde, médecin du roi, à Cayenne, m'écrit qu'il y a, dans ce continent, trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, et que l'on appelle *tigre;* le second, le couguar, qu'on nomme *tigre rouge*, à cause de la couleur uniforme de son poil roux; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, et qu'il pèse environ deux cents livres; que le couguar est plus petit, moins dangereux et en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, et que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir ;* et c'est celui que nous avons appelé *couguar noir*.

La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des couguars; mais il a le poil noir et long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches. Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits dans des trous d'arbres creux.

Ce couguar noir pourrait bien être le même animal que Pison et Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarette* ou *jaguar à poil noir*, et dont aucun autre voyageur n'a fait mention sous ce même nom de *jaguarette;* je trouve seulement dans une note de M. Sonini de Manoncourt que le jaguarette s'appelle à Cayenne *tigre noir* ; qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille et ayant le corps fort effilé. Cet animal est très-méchant et très-carnassier; mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

Les jaguars et les couguars, continue M. de la Borde, sont fort communs dans toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à celle de Sainte-Marthe ; leur peau est assez tendre pour que les Indiens leur envoient des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de simples sarbacanes. Au reste, tous ces animaux ne sont pas absolument avides de carnage; une seule proie leur suffit. On les rencontre presque toujours seuls, et quelquefois deux ou trois ensemble quand les femelles sont en chaleur.

Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches et les bœufs en leur sautant sur le dos ; ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou, et lorsque le bœuf est courbé, ils le déchirent, et traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert la poitrine et le ventre pour boire tout le sang, dont ils se contentent pour une première fois. Ils couvrent ensuite avec des branches les restes de leur proie, et ne s'en écartent jamais guère; mais, lorsque la chair commence à se corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois ils se mettent à l'affût sur des arbres pour s'élancer sur les animaux qui viennent à passer. Ils suivent aussi les troupes de cochons sauvages et tombent sur les traîneurs ; mais, s'ils se laissent une fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de salut que dans la fuite.

Au reste, les jaguars, ainsi que les couguars, ne sont pas absolument féroces, et n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne se sentent blessés; mais ils sont intrépides contre les attaques des chiens, et vont les prendre près des habitations : lorsque plusieurs chiens les poursuivent et les forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent sur les arbres. Ces animaux rôdent souvent le long des bords de la mer, et ils mangent les œufs que les tortues viennent y déposer. Ils mangent aussi des caïmans, des lézards et du poisson, quelquefois les bourgeons et les feuilles tendres des palétuviers. Ils sont bons nageurs et traversent des rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils se couchent ventre à terre au bord de la rivière, et battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir aussitôt et de lever la tête, sur laquelle le jaguar se jette; il le tue et le traîne plus loin pour le manger à loisir.

Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contrefaisant son cri; mais ils ajoutent qu'ils attirent aussi le caïman par un cri semblable

à celui des jeunes chiens, ou en contrefaisant la voix d'un homme qui tousse, ce qui est plus difficile à croire.

Ces animaux carnassiers détruisent beaucoup de chiens de chasse qu'ils surprennent à la poursuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut préserver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

Quand ces animaux sont en chaleur, ils ont une espèce de rugissement effrayant, et qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un petit, qu'ils déposent toujours dans de gros troncs d'arbres pourris. On mange à Cayenne la chair de ces animaux, surtout celle des jeunes, qui est blanche comme celle du lapin [1].

Le couguar, réduit en captivité, est presque aussi doux que les autres animaux domestiques.

J'ai vu (dit l'auteur des Recherches sur les Américains) un couguar vivant, chez Ducos, maître des bêtes étrangères : il avait la tranquillité d'un chien et beaucoup plus que la corpulence d'un très-grand dogue; il est haut monté sur ses jambes, ce qui le rend svelte et alerte; ses dents canines sont coniques et très-grandes. On ne l'avait ni désarmé ni emmuselé, et on le conduisait en laisse..... Il se laissait flatter de la main, et je vis de petits garçons monter sur son dos et s'y tenir à califourchon. Le nom de *tigre poltron* lui a été bien donné [2].

—

DESCRIPTION DU COUGUAR.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le couguar a le corps long et effilé, la queue traînante et cylindrique, les jambes longues et grosses, et la tête fort petite en comparaison du reste du corps; les oreilles ressemblent à celles du chat, mais elles sont plus courtes. Cette description a été faite sur un couguar femelle, qui avait le sommet de la tête plus aplati que le chat, et le front moins élevé, le museau plus long, plus gros, plus large : le chanfrein était un peu arqué et le bout du nez arrondi; cependant le nez était plus saillant que celui du chat, car il paraissait plus avancé que la lèvre supérieure, tandis que, dans le chat, il semble être plus reculé; les tubercules de la plante des pieds, les doigts et les ongles ne différaient de ces mêmes parties, vues dans le chat, que pour la grandeur.

Les côtés de la tête et l'occiput, le dessus du cou, les épaules, le dos, les lombes, la croupe, la queue à l'exception de son extrémité, les côtés du corps et la face externe des quatre jambes avaient une couleur fauve, plus ou moins foncée et mêlée de teintes noirâtres sur quelques parties, parce que la pointe des poils y était noire; cette teinte de noir ou de noirâtre ne paraissait que sur le cou et le long du dos et des lombes jusqu'à la queue : la couleur fauve la plus foncée était sur la cuisse à l'endroit de la fesse; le bout de la queue était noirâtre. Le chanfrein, le tour des yeux, le front et le dessus de la tête avaient une couleur fauve, terne et mêlée de gris et de noirâtre. Le gris était fort apparent au-dessus et au-dessous des yeux; la face interne de l'oreille avait une couleur blanche légèrement teinte de fauve; la face externe était de couleur noirâtre, avec des teintes de fauve et de gris; il y avait du poil ou des cils noirs sur le bord de la paupière supérieure; les yeux étaient bordés de noir; l'endroit des moustaches avait aussi une couleur noire; le reste de la lèvre du dessus était blanc avec quelques teintes de fauve; la lèvre de dessous et la gorge avaient une couleur blanche sans mélange; le dessous du cou était d'une couleur fauve, pâle, mêlée de blanchâtre. La partie antérieure de la poitrine et la face interne du bras avaient une couleur blanche avec un cendré et du fauve, qui paraissaient lorsque l'on écartait les poils, parce qu'ils étaient de couleur cendrée près de la racine, blancs à la pointe et fauves sur le milieu de leur longueur : le fauve et le cendré étaient aussi apparents que le blanc sur la face interne de l'avant-bras et de la jambe; la partie postérieure de la poitrine et le ventre avaient un peu de blanc dans leur milieu; ils étaient au reste de même couleur que les côtés du corps; la face interne de la cuisse était blanche avec quelques légères teintes de cendré et de roussâtre, parce que chaque poil avait ces teintes près de la racine et du blanc dans le reste de sa longueur. Les plus longs poils étaient à l'aine; ils avaient jusqu'à deux pouces et demi de longueur; ceux du dos, des lombes, des côtés n'étaient longs que d'environ un pouce; les crins des moustaches étaient en partie noirâtres et en grande partie blancs; les plus longs n'avaient pas plus de deux pouces et demi.

—

L'OCELOT.

(FÉLIS OCELOT, CUV.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

L'ocelot est un animal d'Amérique, féroce et carnassier, que l'on doit placer à côté du ja-

[1] Extrait des observations de M. de la Borde, envoyées à M. de Buffon en 1774.

[2] Défense des R[illegible]her[illegible]s sur les Américains, page 86.

guar, du couguar, ou immédiatement après; car il en approche pour la grandeur, et leur ressemble par le naturel et par la figure. Le mâle et la femelle ont été apportés vivants à Paris par M. Lescot, et on les a vus à la foire Saint-Ovide, au mois de septembre de cette année 1764. Ils venaient des terres voisines de Carthagène, et ils avaient été enlevés tout petits à leur mère, au mois d'octobre 1763 : à trois mois d'âge, ils étaient déjà devenus assez forts et assez cruels pour tuer et dévorer une chienne qu'on leur avait donnée pour nourrice; à un an d'âge, lorsque nous les avons vus, ils avaient environ deux pieds de longueur, et il est certain qu'il leur restait encore à croître, et que, probablement, ils n'avaient pris alors que la moitié ou les deux tiers de leur entier accroissement. On les montrait sous le nom de *chat-tigre;* mais nous avons rejeté cette dénomination précaire et composée, avec d'autant plus de raison qu'on nous a envoyé, sous ce même nom, le jaguar, le serval et le margay, qui cependant sont tous trois différents les uns des autres, et différents aussi de celui dont il est ici question.

Le premier auteur qui ait fait mention expresse de cet animal, et d'une manière à le faire reconnaître, est Fabri : il a fait graver les dessins qu'en avait faits Recchi; et en a composé la description d'après ces mêmes dessins, qui étaient coloriés; il en donne aussi une espèce d'histoire, d'après ce que Grégoire de Bolivar en avait écrit et lui en avait raconté. Je fais ces remarques dans la vue d'éclaircir un fait qui a jeté les naturalistes dans une espèce d'erreur, et sur lequel j'avoue que je m'étais trompé comme eux : ce fait est de savoir si les deux animaux dessinés par Recchi, le premier avec le nom de *tlatlauhqui-ocelotl*, et le second avec celui de *tlacoozlotl*, *tlalocelotl*, et ensuite décrits par Fabri comme étant d'espèces différentes, ne sont pas le même animal. On était fondé à les regarder, et on les regardait en effet comme différents, quoique les figures soient assez semblables, parce qu'il ne laisse pas d'y avoir des différences dans les noms, et même dans les descriptions. J'avais donc cru que le premier pouvait être le même que le jaguar, en sorte que, dans la nomenclature de cet animal, j'y ai rapporté le nom mexicain *tlatlauthqui-ocelotl* : or ce nom mexicain ne lui appartient pas; et depuis que nous avons vu les animaux mâle et femelle dont nous parlons ici, je me suis persuadé que les deux qui ont été décrits par Fabri ne sont que ce même animal, dont le premier est le mâle, et le second la femelle. Il fallait un hasard comme celui que nous avons eu, et voir ensemble le mâle et la femelle pour reconnaître cette petite erreur. De tous les animaux à peau *tigrée*, l'ocelot mâle a certainement la robe la plus belle et la plus élégamment variée[1]; celle du léopard même n'en approche pas pour la vivacité des couleurs et la régularité du dessin; et celle du jaguar, de la panthère ou de l'once en approche encore moins; mais, dans l'ocelot femelle, les couleurs sont bien plus faibles, et le dessin moins régulier, et c'est cette différence très-apparente qui a pu tromper Recchi, Fabri et les autres. On verra, en comparant les figures et les descriptions de l'une et de l'autre, que les différences ne laissent pas d'être considérables; et qu'il manque à la robe de la femelle beaucoup de fleurs et d'ornements qui se trouvent sur celle du mâle.

Lorsque l'ocelot a pris son entier accroissement, il a, selon Grégoire de Bolivar, deux pieds et demi de hauteur sur environ quatre pieds de longueur; la queue, quoique assez longue, ne touche cependant pas la terre lorsqu'elle est pendante, et, par conséquent, elle n'a guère que deux pieds de longueur. Cet animal est très-vorace, il est en même temps timide; il attaque rarement les hommes; il craint les chiens, et, dès qu'il en est poursuivi, il gagne les bois et grimpe sur un arbre : il y demeure, et même y séjourne pour dormir et pour épier le gibier ou le bétail, sur lequel il s'élance dès qu'il le voit à portée. Il préfère le sang à la chair, et c'est par cette raison qu'il détruit un grand nombre d'animaux, parce qu'au lieu de se rassasier en les dévorant, il ne fait que se désaltérer en leur suçant le sang[2].

[1] Universum corpus pulchro roseoque subrubet colore, excepto inferiore ventre qui albicat potius; maculis rosarum effigie nigricantibus omnibus intra suave rubentem colorem, totum ita corpus, pedes et cauda ordine quodam distinguuntur ut elegantem plane huic animali acu pictum tapetem vel peripetasma impositum crederes : sunt autem maculæ hæ in dorso et capite rotundiores majoresque : versus ventrem vero pedesque oblongiusculæ et multo minores. Fabri apud Hernand. Hist. Mex., page 498.

[2] Dampier parle de ce même animal sous le nom de chat-tigre, et voici ce qu'il en dit : « Le chat-tigre des terres de la « baie de Campêche est de la grosseur de nos chiens qu'on fait « battre avec les taureaux; il a les jambes courtes, le corps « ramassé, et à peu près comme celui d'un mâtin; mais « pour tout le reste, c'est-à-dire la tête, le poil, la manière

Dans l'etat de captivité il conserve ses mœurs; rien ne peut adoucir son naturel féroce, rien ne peut calmer ses mouvements inquiets; on est obligé de le tenir toujours en cage. « A trois « mois (dit M. Lescot), lorsque ces deux petits « eurent dévoré leur nourrice, je les tins en « cage, et je les y ai nourris avec de la viande « fraîche, dont ils mangent sept à huit livres « par jour; ils fraient ensemble, mâle et femelle, « comme nos chats domestiques. Il règne entre « eux une supériorité singulière de la part du « mâle : quelque appétit qu'aient ces deux ani- « maux, jamais la femelle ne s'avise de rien « prendre que le mâle n'ait sa saturation, et « qu'il ne lui envoie les morceaux dont il ne « veut plus. Je leur ai donné plusieurs fois des « chats vivants; ils leur sucent le sang jusqu'à « ce que mort s'ensuive; mais jamais ils ne les « mangent. J'avais embarqué pour leur subsis- « tance deux chevreaux; ils ne mangent d'au- « cune viande cuite ni salée. »

Il paraît, par le témoignage de Grégoire de Bolivar, que ces animaux ne produisent ordinairement que deux petits, et celui de M. Lescot semble confirmer ce fait; car il dit aussi qu'on avait tué la mère avant de prendre les deux petits dont nous venons de parler. Il en est de l'ocelot comme du jaguar, de la panthère, du léopard, du tigre et du lion : tous ces animaux, remarquables par leur grandeur, ne produisent qu'en petit nombre, au lieu que les chats, qu'on pourrait associer à cette même tribu, produisent en assez grand nombre; ce qui prouve que le plus ou le moins dans la production tient beaucoup plus à la grandeur qu'à la forme.

« de quêter la proie, il ressemble fort au tigre (jaguar), ex- « cepté qu'il n'est pas tout à fait si gros : il y en a ici une « grande quantité; ils dévorent les jeunes veaux et le gibier, « qu'on y trouve en abondance, aussi sont-ils moins à crain- « dre pour cela même qu'ils ne manquent pas de pâture... Ils « ont la mine altière et le regard farouche. » Voyage de Dampier, tome III, page 506.

—

LE MARGAY ET LE GUÉPARD.

(LE FELIS MARGAY, LE FELIS GUÉPARD.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Le margay est beaucoup plus petit que l'ocelot; il ressemble au chat sauvage par la grandeur et la figure du corps; il a seulement la tête plus carrée, le museau moins court, les oreilles plus arrondies et la queue plus longue : son poil est aussi plus court que celui du chat sauvage, et il est marqué de bandes, de raies et de taches noires sur un fond de couleur fauve. On nous l'a envoyé de Cayenne sous le nom du chat-tigre, et il tient en effet de la nature du chat et de celle du jaguar ou de l'ocelot, qui sont les deux animaux auxquels on a donné le nom de tigre dans le nouveau continent. Selon Fernandès, cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement en entier, n'est pas tout à fait si grand que la civette; et selon Marcgrave, dont la comparaison nous paraît plus juste, il est de la grandeur du chat sauvage, auquel il ressemble aussi par les habitudes naturelles, ne vivant que de petit gibier, de volailles, etc.; mais il est très-difficile à apprivoiser, et ne perd même jamais son naturel féroce. Il varie beaucoup pour les couleurs, quoique ordinairement il soit tel que nous le présentons ici. C'est un animal très-commun à la Guiane, au Brésil et dans toutes les autres provinces de l'Amérique méridionale. Il y a apparence que c'est le même qu'à la Louisiane on appelle pichou [1]; mais l'espèce en est moins commune dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Si nous faisons la révision de ces animaux cruels, dont la robe est si belle et la nature si perfide, nous trouverons dans l'ancien continent le tigre, la panthère, le léopard, l'once, le serval : et, dans le nouveau, le jaguar, l'ocelot et le margay, qui, tous trois, ne paraissent être que des diminutifs des premiers, et qui, n'en ayant ni la taille ni la force, sont aussi

[1] Le pichou est une espèce de chat pitois aussi haut que le tigre, mais moins gros, dont la peau est assez belle; c'est un grand destructeur de volailles; mais, par bonheur, il n'est pas commun à la Louisiane. Histoire de la Louisiane, par le Page du Pratz, tome II, page 92, fig., page 67.

timides, aussi lâches que les autres sont intrépides et fiers.

Il y a encore un animal de ce genre, qui semble différer de tous ceux que nous venons de nommer ; les fourreurs l'appellent guépard. Nous en avons vu plusieurs peaux, elles ressemblent à celles du lynx par la longueur du poil ; mais les oreilles n'étant pas terminées par un pinceau, le guépard n'est point un lynx : il n'est aussi ni panthère ni léopard ; il n'a pas le poil court comme ces animaux, et il diffère de tous par une espèce de crinière ou de poil long de quatre ou cinq pouces qu'il porte sur le cou et entre les épaules ; il a aussi le poil du ventre long de trois à quatre pouces, et la queue à proportion plus courte que la panthère, le léopard ou l'once ; il est à peu près de la taille de ce dernier animal, n'ayant qu'environ trois pieds et demi de longueur de corps. Au reste, sa robe, qui est d'un fauve très-pâle, est parsemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voisines les unes des autres et plus petites, n'ayant que trois ou quatre lignes de diamètre.

J'ai pensé que cet animal devait être le même que celui qu'indique Kolbe sous le nom de loup-tigre ; je cite ici sa description [1] pour qu'on puisse la comparer avec la nôtre. C'est un animal commun dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Tout le jour il se tient dans des fentes de rochers ou dans des trous qu'il se creuse en terre ; pendant la nuit, il va chercher sa proie : mais comme il hurle en chassant son gibier, il avertit les hommes et les animaux, en sorte qu'il est assez aisé de l'éviter ou de le tuer. Au reste, il paraît que le mot guépard est dérivé de lépard ; c'est ainsi que les Allemands et les Hollandais appellent le léopard. Nous avons aussi reconnu qu'il y a des variétés dans cette espèce, pour le fond du poil et pour la couleur des taches ; mais tous les guépards ont le caractère commun des longs poils sous le ventre, et de la crinière sur le cou

[1] Il est de la taille d'un chien ordinaire, et quelquefois plus gros ; sa tête est large comme celle des dogues que l'on fait battre en Angleterre contre les taureaux ; il a les mâchoires grosses, aussi bien que le museau et les yeux ; ses dents sont fort tranchantes ; son poil est frisé comme celui d'un chien barbet, et tacheté comme celui du tigre ; il a les pattes larges et armées de grosses griffes, qu'il retire quand il veut, comme les chats ; sa queue est courte... Il a pour mortels ennemis le lion, le tigre et le léopard, qui lui donnent très-souvent la chasse ; ils le poursuivent jusque dans sa tanière, se jettent sur lui et le mettent en pièces. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, pag. 69 et 70. *Nota*. L'animal auquel cet auteur donne le nom de tigre est celui que nous avons appelé léopard, et celui qu'il nomme léopard est la panthère.

ADDITION A L'ARTICLE DU JAGUAR OU LÉOPARD.

Nous donnons ici la figure d'un animal de l'espèce des léopards ou des jaguars ; le dessin nous en a été envoyé par feu M. Collinson, mais sans nom et sans aucune notice. Et comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, et qu'en même temps il diffère de l'once et du léopard par la forme des taches, et plus encore du jaguar et de l'ocelot, nous ne pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter : seulement il nous paraît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard [1].

ADDITION A L'ARTICLE DU MARGAY.

Nous devons rapporter à l'article du margay le chat-tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes suivants :

La peau du chat-tigre est, comme celle de l'once, fort tachetée ; il est un peu moins gros que le renard, mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tels que les agoutis, akouchis, perdrix, faisans et autres oiseaux qu'il prend dans leurs nids quand ils sont jeunes. Il est fort leste pour grimper sur les arbres où il se tient caché. Il ne court pas vite et toujours en sautant. Son air, sa marche, sa manière de se coucher, ressemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu plusieurs dans les maisons de Cayenne, qu'on tenait enchaînés ; ils se laissaient un peu toucher sur le dos ; mais il leur reste toujours dans la figure un air féroce. On ne leur donnait pour nourriture que du poisson et de la viande cuite ou crue ; tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en toutes saisons, soit l'été, soit l'hiver, et font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris.

Il y a un autre chat-tigre, ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feu M. Collinson m'a envoyé la notice suivante :

Le mâle était de la grandeur d'un chat commun ; il avait dix-neuf pouces anglais, du nez à la queue

[1] Cet animal n'est autre que le guépard.

qui était de quatre pouces de long, et avait huit anneaux blancs comme le *mococo*. La couleur était d'un brun clair, mêlé de poils gris; mais ce qu'il avait de plus remarquable sont les raies noires, assez larges, placées en forme de rayons tout le long de son corps, sur les côtés, depuis la tête jusqu'à la queue. Le ventre est d'une couleur claire avec des taches noires; les jambes sont minces, tachetées de noir; ses oreilles avaient une large ouverture; elles étaient couvertes de poils fins. Il avait deux larges taches noires très-remarquables sous les yeux, de chaque côté du nez; et de la partie la plus basse de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils raides et noirs. La femelle est de taille plus mince : elle était toute gris-roussâtre, sans aucune tache sur le dos, seulement une tache noire sur le ventre qui était blanc sale[1].

[1] Lettre de M. Collinson à M. de Buffon, 23 décembre 1766.

LE SERVAL.

(LE FELIS SAUVAGE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Cet animal qui a vécu pendant quelques années à la Ménagerie du Roi, sous le nom de chat-tigre, nous paraît être le même que celui qui a été décrit par MM. de l'Académie sous le nom de chat-pard; et nous ignorerions peut-être encore son vrai nom, si M. le marquis de Montmirail ne l'eût trouvé dans un Voyage italien, dont il a fait la traduction et l'extrait. « Le maraputé, que les Portugais de l'Inde appellent serval (dit le P. Vincent-Marie), est « un animal sauvage et féroce, plus gros que le « chat sauvage et un peu plus petit que la civette, de laquelle il diffère en ce que sa tête « est plus ronde, et plus grosse relativement « au volume de son corps, et que son front paraît creusé dans le milieu. Il ressemble à la « panthère par les couleurs du poil, qui est fauve « sur la tête, le dos, les flancs, et blanc sous « le ventre, et aussi par les taches qui sont distinctes, également distribuées et un peu plus « petites que celles de la panthère; ses yeux « sont très-brillants, ses moustaches fournies de « soies longues et raides; il a la queue courte, « les pieds grands et armés d'ongles longs et « crochus. On le trouve dans les montagnes de « l'Inde : on le voit rarement à terre; il se tient « presque toujours sur les arbres, où il fait son « nid et prend les oiseaux, desquels il se nourrit : il saute aussi légèrement qu'un singe « d'un arbre à l'autre, et avec tant d'adresse « et d'agilité, qu'en un instant il parcourt un « grand espace et qu'il ne fait, pour ainsi dire, « que paraître et disparaître. Il est d'un naturel féroce; cependant il fuit à l'aspect de « l'homme, à moins qu'on ne l'irrite, surtout « en dérangeant sa bauge; car alors il devient « furieux, il s'élance, mord et déchire à peu « près comme la panthère. »

La captivité, les bons ou les mauvais traitements, ne peuvent ni dompter ni adoucir la férocité de cet animal; celui que nous avons vu à la Ménagerie était toujours sur le point de s'élancer contre ceux qui l'approchaient : on n'a pu le dessiner ni le décrire qu'à travers la grille de sa loge. On le nourrissait de chair comme les panthères et les léopards.

Ce serval ou maraputé du Malabar et des Indes[1] nous paraît être le même animal que le chat-tigre du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance, qui, selon le témoignage des voyageurs[2], ressemble au chat par la figure, et au tigre (c'est-à-dire à la panthère ou au léopard) par les taches noires et blanches de son poil. « Cet « animal, disent-ils, est quatre fois plus gros « qu'un chat; il est vorace et mange les singes, « les rats et les autres animaux. »

Par la comparaison que nous avons faite du serval avec le chat-pard décrit par MM. de l'Académie, nous n'y avons trouvé d'autres différences que les longues taches du dos et les anneaux de la queue du chat-pard, qui ne sont pas dans le serval; il a seulement ces taches du dos placées plus près que celles des autres parties du corps; mais cette petite disconvenance fait une différence trop légère pour qu'on puisse douter de l'identité d'espèce de ces deux animaux.

[1] Il y a à Sagori (île sur le Gange) des chats-tigres qui sont gros comme un mouton. Nouveau Voyage par le sieur Luillier, Rotterdam, 1726, page 90.

[2] Voyage de Le Maire, page 198. — Le chat-de-bois, ou le chat-tigre, est le plus gros de tous les chats sauvages du Cap; son habitation est dans les bois, et il est tacheté à peu près comme un tigre. La peau de ces animaux donne d'excellentes fourrures pour la chaleur et pour l'ornement; aussi se vendent-elles fort bien au Cap. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, page 50.

DESCRIPTION DU SERVAL.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le serval est plus grand que le chat sauvage; mais il m'a paru n'en différer, pour la forme du corps, qu'en ce qu'il a le museau un peu plus long, les oreilles plus grandes et la queue plus courte: celui qui a servi de sujet pour cette description avait le corps à proportion plus étoffé que le chat sauvage, et même que les chats domestiques, peut-être parce qu'il avait été nourri pendant longtemps dans une loge à la Ménagerie de Versailles. M. Perrault avait déjà observé que le serval, dont nous présumons qu'il a donné la description sous le nom de *chat-pard*, était si gras, que son cou semblait être plus court que celui du chat. Quoique la figure que M. Perrault a jointe à cette description diffère de celle que nous en donnons ici, et qui a été dessinée avec beaucoup d'exactitude sur l'animal vivant, il n'y a cependant guère lieu de douter que ces deux figures n'aient été faites sur des animaux de même espèce. J'ai vu, par la description de M. Perrault, que le chat-pard qui en était le sujet ressemblait beaucoup à l'animal dont il s'agit ici pour la grandeur et les proportions du corps, et je n'y ai remarqué pour les couleurs du poil que de légères différences, telles que l'on en trouve entre des individus de même espèce d'animaux sauvages.

Le dessus du museau était de couleur cendrée, teinte de brun; le front, le sommet, le derrière et les côtés de la tête, la face externe des oreilles, le dessus et les côtés du cou, le dos, les côtés du corps, la queue, la face externe des jambes de devant et les jambes de derrière en entier avaient une couleur fauve plus ou moins foncée et mêlée de roussâtre, et même de cendré dans quelques endroits. Le bout du museau, le dessous du cou et la face interne des jambes de devant avaient une couleur blanche ou blanchâtre: toutes ces parties étaient parsemées de taches noires ou noirâtres et même grises; elles étaient fort petites sur la tête et sur le bas des jambes; il y avait des bandes noires et transversales sur la face externe des oreilles et sur le haut de la face interne de l'avant-bras, et quatre ou cinq anneaux de même couleur noire sur le bout de la queue; les yeux étaient entourés d'un cercle blanc; la mâchoire inférieure, le dedans des oreilles, la gorge, la poitrine et le ventre avaient aussi une couleur blanche; le poil a paru un peu plus gros que celui du chat, mais à peu près de même longueur.

Je n'ai pu observer cet animal qu'à travers la grille de sa loge; ainsi il ne m'a pas été possible de prendre les dimensions des différentes parties de son corps, ni de distinguer exactement le détail des couleurs de son poil.

LE LYNX ou LOUP-CERVIER.

(LE FELIS LYNX.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Messieurs de l'Académie des sciences nous ont donné une très-bonne description du *lynx* ou *loup-cervier*, et ils ont discuté, en critiques éclairés, les faits et les noms qui ont rapport à cet animal dans les écrits des anciens: ils font voir que le lynx d'Ælien est le même animal que celui qu'ils ont décrit et disséqué, sous le nom de *loup-cervier*, et ils censurent avec raison ceux qui l'ont pris pour le *thos* d'Aristote. Cette discussion est mêlée d'observations et de réflexions qui sont intéressantes et solides. En général, la description de cet animal est une des mieux faites de tout l'ouvrage; on ne peut même les blâmer de ce qu'après avoir prouvé que cet animal est le *lynx* d'Ælien et non pas le *thos* d'Aristote, ils ne lui aient pas conservé son vrai nom *lynx*, et qu'ils lui aient donné en français le même nom que Gaza a donné en latin au *thos* d'Aristote. Gaza est en effet le premier qui, dans sa traduction de l'histoire des animaux d'Aristote, ait traduit θώς par *lupus-cervarius;* ils auraient dû seulement avertir que, par le nom de *loup-cervier*, ils n'entendaient pas le *lupus-cervarius* de Gaza ou le *thos* d'Aristote, mais le *lupus-cervarius* ou le *chaus* de Pline. Il nous a aussi paru qu'après avoir très-bien indiqué, d'après Oppien, qu'il y avait deux espèces ou deux races de loups-cerviers, les uns plus grands qui chassent et attaquent les daims et les cerfs, les autres plus petits qui ne chassent guère qu'au lièvre, ils ont mis ensemble deux espèces réellement différentes; savoir, le lynx marqué de taches, qui se trouve communément dans les pays septentrionaux, et le lynx du Levant ou de la Barbarie, dont le poil est sans taches et de couleur uniforme. Nous avons vu ces deux animaux vivants: ils se ressemblent à bien des égards; ils ont tous deux un long pinceau de poil noir au bout des oreilles: ce caractère particulier, par lequel Ælien a le premier indiqué le lynx, n'appartient en effet qu'à ces deux animaux; et

c'est probablement ce qui a déterminé MM. de l'Académie à les regarder tous deux comme ne faisant qu'un. Mais, indépendamment de la différence de la couleur et des taches du poil, on verra, par l'histoire et la description suivantes, que très-vraisemblablement ce sont des animaux d'espèces différentes.

M. Klein dit que les plus beaux lynx sont en Afrique et en Asie, principalement en Perse; qu'il en a vu un à Dresde qui venait d'Afrique, qui était bien moucheté et qui était haut sur ses jambes; que ceux d'Europe, et notamment ceux qui viennent de Prusse et des autres pays septentrionaux, sont moins beaux; qu'ils n'ont que peu ou point de blanc, qu'ils sont plutôt roux avec des taches brouillées ou cumulées (*maculis confluentibus*, etc.). Sans vouloir nier absolument ce que dit ici M. Klein, j'avoue que je n'ai trouvé nulle part ailleurs que le lynx habitât les pays chauds de l'Afrique et de l'Asie. Kolbe est le seul qui dise qu'il est commun au cap de Bonne-Espérance, et qu'il ressemble parfaitement à celui du Brandebourg en Allemagne; mais j'ai reconnu tant d'autres méprises dans les Mémoires de cet auteur, que je n'ajoute presque aucune foi à son témoignage, à moins qu'il ne s'accorde avec celui des autres. Or, tous les voyageurs disent avoir vu des *lynx* ou *loups-cerviers* à peau tachée dans le nord de l'Allemagne, en Lithuanie, en Moscovie, en Sibérie, au Canada et dans les autres parties septentrionales de l'un et de l'autre continent; mais aucun, du moins de tous ceux que j'ai lus, ne dit avoir rencontré cet animal dans les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie. Les lynx du Levant, de la Barbarie, de l'Arabie et des autres pays chauds, sont, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'une couleur uniforme et sans taches : ce ne sont donc pas ceux dont parle M. Klein, qui, selon lui sont bien mouchetés, ni ceux de Kolbe, qui ressemblent, dit-il, parfaitement à ceux du Brandebourg. Il serait difficile de concilier ces témoignages avec ce que nous savons d'ailleurs : le lynx est certainement un animal plus commun dans les pays froids que dans les pays tempérés, et il est au moins très-rare dans les pays chauds. Il était, à la vérité, connu des Grecs [1] et des Latins; mais cela ne suppose pas qu'il vînt de l'Afrique ou des provinces méridionales de l'Asie : Pline dit, au contraire, que les premiers qu'on vit à Rome du temps de Pompée, avaient été envoyés des Gaules. Maintenant, il n'y en a plus en France, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les Pyrénées et les Alpes; mais aussi, sous le nom de Gaules, les Romains comprenaient beaucoup de pays septentrionaux, et d'ailleurs tout le monde sait qu'aujourd'hui la France est bien moins froide que ne l'était la Gaule. Les plus belles peaux de lynx viennent de Sibérie [1], sous le nom de loup-cervier, et de Canada [2], sous celui de chat-cervier, parce que, ces animaux étant, comme tous les autres, plus petits dans le nouveau que dans l'ancien continent, on les a comparés au loup pour la grandeur en Europe, et au chat sauvage en Amérique [3].

Ce qui paraît avoir déçu M. Klein, et qui pourrait encore en tromper beaucoup d'autres moins habiles que lui, c'est 1° que les anciens ont dit que l'Inde avait fourni des lynx au dieu Bacchus [4]; 2° que Pline a mis des lynx en Éthiopie [5], et a dit qu'on en préparait le cuir et les

[1] Les Grecs, qui dans leurs fictions ne laissaient pas de conserver les vraisemblances, et surtout les circonstances des temps et des lieux, on dit que c'était un roi de Scythie qui avait été changé en lynx; ce qui paraît indiquer que le lynx était un animal de Scythie.

[1] On trouve en Russie beaucoup de loups-cerviers qui ont la peau belle, quoiqu'ils ne valent pas ceux de Sibérie. Nouveau Mémoire sur la Grande-Russie. Paris, 1725, tome II, page 73.

[2] Il y a, dans les bois du Canada, beaucoup de loups ou plutôt des chats-cerviers, car ils n'ont du loup qu'une espèce de hurlement; en tout le reste ils sont, dit M. Sarrasin, ex genere felino. Ce sont de vrais chasseurs qui ne vivent que du gibier qu'ils peuvent attraper, et qu'ils poursuivent jusqu'à la cime des plus grands arbres; leur chair est blanche et bonne à manger; leur poil et leur peau sont fort connus en France; c'est une des plus belles fourrures de ce pays, et qui entre le plus dans le commerce. Histoire de la Nouvelle-France, par le Père Charlevoix, tome III, page 333.

[3] Le loup-cervier de l'Amérique septentrionale est une espèce de chat, mais bien plus gros; il monte aussi sur les arbres, vit d'animaux qu'il attrape; le poil en est grand, d'un gris blanc, c'est une bonne fourrure; la chair en est blanche et très-bonne à manger. Description des côtes de l'Amérique septentrionale. Paris, 1672, tome II, page 441.

[4] Victa racemifero lyncas dedit India Baccho.
OVIDE, *Metam.*

[5] Plinii, Hist. Nat., lib. VIII, cap. XXI; et lib. XXVIII, cap. VIII. — On observera que Pline ne parle ici que du lynx, et non pas du lupus-cervarius; que toutes les vertus et propriétés du poil, des ongles, de l'urine, etc., n'ont rapport qu'à l'animal qu'il appelle lynx, et qu'il cite comme un animal extraordinaire, un monstre d'Éthiopie; et qu'il n'est pas ici question du loup-cervier, puisqu'il assure positivement que celui-ci avait été envoyé des Gaules aux spectacles de Rome. La seule chose qui pourrait faire soupçonner que le chaus, ou lupus-cervarius de Pline ne serait pas notre loup-cervier, c'est qu'il dit qu'il a la figure du loup et les taches de la panthère; mais ce doute s'évanouira lorsqu'on considérera toutes les circonstances, et qu'on se rappellera d'ailleurs que, de tous les animaux de proie qui se trouvent dans les pays septentrionaux, le loup-cervier est le seul dont la robe soit tachée comme celle de la panthère.

ongles à *Carpathos*, aujourd'hui *Scarpantho* ou *Zerpanto*, île de la Méditerranée, entre Rhodes et Candie; 3o que Gessner a fait un article particulier du lynx d'Asie ou d'Afrique, lequel article contient l'extrait d'une lettre d'un baron de Balicze : « Vous n'avez pas fait mention, dit-il à Gessner, dans votre livre des animaux, du lynx indien ou africain : comme Pline en a parlé, l'autorité de ce grand homme m'a engagé à vous envoyer le dessin de cet animal, afin que vous en parliez. Il a été dessiné à Constantinople : il est fort différent du loup-cervier d'Allemagne, il est beaucoup plus grand; il a le poil beaucoup plus rude et plus court, etc. » Gessner, sans faire d'autres réflexions sur cette lettre, se contente d'en rapporter la substance, et de dire, par une parenthèse, que le dessin de l'animal ne lui est pas parvenu.

Pour que l'on ne tombe plus dans la même méprise, nous observerons : 1o que les poëtes et les peintres ont attelé le char de Bacchus de tigres, de panthères et de lynx, selon leur caprice, ou plutôt parce que toutes ces bêtes féroces, à peau tachée, étaient également consacrées à ce dieu; 2o que c'est le mot *lynx* qui fait ici toute l'équivoque, puisqu'il est évident, en comparant Pline avec lui-même[1], que l'animal qu'il appelle *lynx*, et qu'il dit être en Éthiopie, n'est nullement celui qu'il appelle *chaus* ou *lupus-cervarius*, qui venait des pays septentrionaux; que c'est par ce même nom, mal appliqué, que le baron de Balicze a été trompé, quoiqu'il regarde le lynx indien comme un animal différent du *luchs* d'Allemagne, c'est-à-dire de notre lynx ou loup-cervier : ce lynx indien ou africain, qu'il dit être beaucoup plus grand et mieux taché que notre loup-cervier, pourrait bien n'être qu'une sorte de panthère. Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, il paraît que le lynx ou loup-cervier dont il est ici question ne se trouve point dans les contrées méridionales, mais seulement dans les pays septentrionaux de l'ancien et du nouveau continent. Olaüs dit qu'il est commun dans les forêts du nord de l'Europe : Olearius assure la même chose en parlant de la Moscovie : Rosinus Lentilius dit que les lynx sont communs en Curlande, en Lithuanie, et que ceux de la Cassubie[1] (province de la Poméranie) sont plus petits et moins tachés que ceux de Pologne et de Lithuanie : enfin, Paul Jove ajoute à ces témoignages que les plus belles peaux de loup-cervier viennent de la Sibérie[2], et qu'on en fait un grand commerce à Ustivaga, ville distante de six cents milles de Moscou.

Cet animal qui, comme l'on voit, habite les climats froids plus volontiers que les pays tempérés, est du nombre de ceux qui ont pu passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord; aussi l'a-t-on trouvé dans l'Amérique septentrionale. Les voyageurs[3] l'ont indiqué d'une manière à ne s'y pas méprendre, et d'ailleurs on sait que la peau de cet animal fait un objet de commerce de l'Amérique en Europe. Ces loups-cerviers de Canada sont seulement, comme je l'ai déjà dit, plus petits et plus blancs que ceux d'Europe; et c'est cette différence de grandeur qui les a fait appeler *chats-cerviers*, et qui a induit les nomenclateurs[4] à les regarder

[1] Pompeii Magni primum ludi ostenderunt chaum, quem Galli raphium vocabant, effigie lupi, pardorum maculis. Plinii, lib. VIII, cap. XIX. — Sunt in eo genere (scilicet luporum), qui cervarii vocantur, qualem e Gallia in Pompeii Magni arena spectatum diximus. Plin., lib. VIII, cap. XXII. — Lyncas vulgo frequentes et sphingas, fusco pilo, mammis in pectore geminis, Æthiopia generat, multaque alia monstro similia. Plin., lib. VIII, cap. XXI. — Il est clair, en comparant ces trois passages, que le chaus et le lupus-cervarius sont le même animal, et que le lynx en est un autre. La seule chose qu'on puisse ici reprocher à Pline, c'est que, trompé apparemment par le nom, il dit que cet animal a la figure du loup (effigie lupi). Le loup cervier est, comme le loup commun, un animal de proie; il en approche encore par la grandeur du corps; il a, comme lui, une espèce de hurlement ou de cri prolongé; mais pour tout le reste il en diffère absolument.

[1] Auctuarium, Hist. Nat. Poloniæ, Gabriele Rzaczynski Gedani, 1742.

[2] Vide Aldrov., de quadrup. digit., pag. 96.

[3] On voit encore chez les Gaspésiens trois sortes de loups. Le loup-cervier est d'un poil argenté; il a deux cornichons à la tête (il veut dire aux oreilles), qui sont de poil tout noir. La viande en est assez bonne, quoiqu'elle sente un peu trop le sauvageon : cet animal est plus affreux à voir que cruel; la peau en est très-bonne pour en faire des fourrures. Nouvelle Relation de la Gaspésie, par le père Chrétien Leclerq. Paris, 1691, page 488. — Au pays des Hurons, les loups-cerviers sont plus fréquents que les loups communs, qui y sont assez rares. Voyage de Saguar Theodat. Paris, 1632, page 307. — En Amérique se voient bêtes ravissantes, comme léopards et loups-cerviers, mais des lions nullement. Singularités de la France antarctique, par Thevet. Paris, 1558, page 103.

[4] M. Linnæus, qui demeure à Upsal, et qui doit connaître cet animal, puisqu'il se trouve en Suède et dans les pays circonvoisins, avait d'abord distingué le loup-cervier du chat-cervier. Il nommait le premier felis cauda truncata, corpore rufescente maculato. Syst. Nat., edit. IV, pag. 64; et edit. VI, page 4. Il nommait le second felis cauda truncata, corpore albo maculato. Syst. Nat. Idem, ibidem. Il nomme même en suédois le premier warglo, et le second kattlo. Fauna Suec., pag. 2. Mais, dans sa dernière édition, il ne distingue plus ces animaux, et il ne fait mention que d'une seule espèce, qu'il indique par la phrase suivante : felis cauda abbreviata, apice atra, auriculis apice barbatis, et dont il donne une courte et bonne description. Il paraît donc que cet auteur, qui d'abord

comme des animaux d'espèce différente[1]. Sans vouloir prononcer décisivement sur cette question, il nous a paru que le chat-cervier de Canada et le loup-cervier de Moscovie sont de la même espèce, 1° parce que la différence de grandeur n'est pas fort considérable, et qu'elle est à peu près relativement la même que celle qui se trouve entre les animaux communs aux deux continents : les loups, les renards, etc., étant plus petits en Amérique qu'en Europe, il doit en être de même du lynx ou loup-cervier; 2° parce que dans le nord de l'Europe même, ces animaux varient pour la grandeur, et que les auteurs font mention de deux espèces, l'une plus petite et l'autre plus grande; 3° enfin, parce que ces animaux affectant les mêmes climats, et étant du même naturel, de la même figure, et ne différant entre eux que par la grandeur du corps et quelques nuances de couleur, ces caractères ne me paraissent pas suffisants pour les séparer et prononcer qu'ils soient de deux espèces différentes.

Le lynx, dont les anciens ont dit que la vue était assez perçante pour pénétrer les corps opaques, dont l'urine avait la merveilleuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse, appelée *lapis lyncurius*, est un animal fabuleux, aussi bien que toutes les propriétés qu'on lui attribue. Ce lynx imaginaire n'a d'autre rapport avec le vrai lynx que celui du nom. Il ne faut donc pas, comme l'ont fait la plupart des naturalistes, attribuer à celui-ci, qui est un être réel, les propriétés de cet animal imaginaire, à l'existence duquel Pline lui-même n'a pas l'air de croire, puisqu'il n'en parle que comme d'une bête extraordinaire, et qu'il le met à la tête des sphynx, des pégases, des licornes et des autres prodiges ou monstres qu'enfante l'Éthiopie.

Notre lynx ne voit pas à travers les murailles; mais il est vrai qu'il a les yeux brillants, le regard doux, l'air agréable et gai. Son urine ne fait pas de pierres précieuses, mais seulement il la recouvre de terre, comme font les chats, auxquels il ressemble beaucoup, et dont il a les mœurs et même la propreté. Il n'a rien du loup qu'une espèce de hurlement, qui, se faisant entendre de loin, a dû tromper les chasseurs, et leur faire croire qu'ils entendaient un loup. Cela seul a peut-être suffi pour lui faire donner le nom de *loup,* auquel, pour le distinguer du vrai loup, les chasseurs auront ajouté l'épithète de *cervier,* parce qu'il attaque les cerfs ou plutôt parce que sa peau est variée de taches à peu près comme celles des jeunes cerfs, lorsqu'ils ont la livrée. Le lynx est moins gros que le loup[1], et plus bas sur ses jambes; il est communément de la grandeur d'un renard. Il diffère de la panthère et de l'once par les caractères suivants : il a le poil plus long, les taches moins vives et mal terminées, les oreilles bien plus grandes, et surmontées à leur extrémité d'un pinceau de poils noirs, la queue beaucoup plus courte et noire à l'extrémité, le tour des yeux blancs, et l'air de la face plus agréable et moins féroce. La robe du mâle est mieux marquée que celle de la femelle : il ne court pas de suite comme le loup, il marche et saute comme le chat. Il vit de chasse et poursuit son gibier jusqu'à la cime des arbres; les chats sauvages, les martes, les hermines, les écureuils ne peuvent lui échapper; il saisit aussi les oiseaux; il attend les cerfs, les chevreuils, les lièvres au passage et s'élance dessus; il les prend à la gorge; et lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il en suce le sang et lui ouvre la tête pour manger la cervelle; après quoi souvent il l'abandonne pour en chercher une autre : rarement il retourne à sa première proie, et c'est ce qui a fait dire que de tous les animaux le lynx était celui qui avait le moins de mémoire. Son poil change de couleur suivant les climats et la saison; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures et plus fournies que celles d'été. Sa chair, comme celle de tous les animaux de proie, n'est pas bonne à manger.

DESCRIPTION D'UN LYNX.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le lynx a été appelé *loup-cervier*, plutôt par rapport à ses mœurs qu'à sa figure ou à sa couleur, car il ressemble au chat par la forme du corps et

distinguait le loup-cervier du chat-cervier, est venu à penser comme nous que tous deux n'étaient que le même animal.

[1] Felis alba maculis nigris variegata, cauda brevi..... Catus cervarius, le chat-cervier. — Felis auricularum apicibus pilis longissimis præditis, cauda brevi... Lynx, le loup-cervier. Brisson, Regn. anim., pag. 274 et 275.

[2] Lynces ambæ (magnæ et parvæ) corporis figura similes sunt, et similiter utrisque oculi suaviter fulgent, facies utrisque alacris perlucet, parvum utrisque caput, etc. Oppianus.

[1] Lynces nostræ lupis minores sunt, tergo maculosæ. Stumphius.

ses couleurs n'ont de commun avec celles du cerf que des teintes de fauve qui se trouvent dans beaucoup d'autres animaux. Le lynx a le nez et le chanfrein moins relevés que le chat, et l'angle postérieur des yeux plus reculé vers l'oreille, qui est moins longue et moins arrondie à l'extrémité que celle du chat : il y avait sur la pointe des oreilles du lynx qui a servi de sujet pour cette description, et qui était femelle, un bouquet de poils noirs, en forme de pinceau, dont les plus longs avaient jusqu'à un pouce et demi; les jambes et les pieds de cet animal étaient gros : la queue avait peu de longueur et semblait avoir été coupée en partie, quoiqu'elle fût bien entière.

Le poil avait différentes teintes de fauve, de blanc et de noir; le nez, le front, le dessus et les côtés de la tête, le dos, les épaules, la face extérieure des jambes de devant jusqu'au bout des doigts, les côtés de la poitrine et du corps, les lombes, la croupe, la face postérieure de la queue abaissée, la face extérieure de la cuisse et de la jambe, le tarse, le métatarse et le dessus des pieds de derrière avaient une couleur fauve, roussâtre et presque éteinte, mêlée de blanc, de gris, de brun et de noir, parce que la plupart des poils étaient blancs, gris, bruns ou noirs à la pointe : le blanc et le gris étaient mêlés par nuances égales avec le fauve, mais le brun et le noir formaient de petites taches et presque des bandes le long du dos et des lombes; les taches brunes les plus apparentes étaient sur l'épaule et sur la cuisse, et les noires sur les lèvres, principalement à l'endroit des moustaches, sur l'avant-bras et sur le devant de la jambe. La mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, la face intérieure des jambes de devant, la poitrine, le ventre, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, et la face antérieure de la queue, avaient une couleur blanche mêlée d'une légère teinte de fauve et de quelques taches noires, principalement sur la face intérieure de l'avant-bras; le bord des paupières était noir, et il y avait sur chaque paupière une bande blanche mêlée d'une teinte de fauve; le poil du dedans de la conque de l'oreille était blanc, le bord avait une couleur fauve très-pâle, la face extérieure de la conque était noirâtre sur la base, noire près des bords et de la pointe, et blanche dans le milieu; le bout de la queue avait une couleur noire, et sur la longueur de trois pouces. Les poils de cet animal étaient doux et longs d'un pouce et demi au plus; les pieds de devant avaient cinq doigts, et ceux de derrière seulement quatre : tous les pieds étaient garnis de poils en entier, à l'exception des tubercules, dont le nombre et la forme étaient les mêmes que dans le chat.

LE CARACAL.

(LE FELIS CARACAL.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Quoique le caracal ressemble au lynx par la grandeur et la forme du corps, par l'air de la tête, et qu'il ait, comme lui, le caractère singulier, et pour ainsi dire, unique, d'un long pinceau de poil noir à la pointe des oreilles, nous avons présumé, par les disconvenances qui se trouvent entre ces deux animaux, qu'ils étaient d'espèces différentes. Le caracal n'est point moucheté comme le lynx; il a le poil plus rude et plus court, la queue beaucoup plus longue et d'une couleur uniforme, le museau plus allongé, la mine beaucoup moins douce, et le naturel plus féroce. Le lynx n'habite que dans les pays froids ou tempérés; le caracal ne se trouve que dans les climats les plus chauds. C'est autant par cette différence du naturel et du climat que nous les avons jugés de deux espèces différentes, que par l'inspection et par la comparaison de ces deux animaux que nous avons vus vivants, et qui, comme tous ceux que nous avons donnés jusqu'ici, ont été dessinés et décrits d'après nature.

Cet animal est commun en Barbarie, en Arabie et dans tous les pays qu'habitent le lion, la panthère et l'once. Comme eux, il vit de proie : mais étant plus petit et bien plus faible, il a plus de peine à se procurer sa subsistance; il n'a, pour ainsi dire, que ce que les autres lui laissent et souvent il est forcé à se contenter de leurs restes. Il s'éloigne de la panthère, parce qu'elle exerce ses cruautés lors même qu'elle est pleinement rassasiée; mais il suit le lion qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne; le caracal profite des débris de sa table, et quelquefois même il l'accompagne d'assez près, parce que, grimpant légèrement sur les arbres, il ne craint pas la colère du lion, qui ne pourrait l'y suivre comme fait la panthère. C'est par toutes ces raisons que l'on a dit du caracal qu'il était le guide [1] ou le pourvoyeur du lion; que celui-

[1] Les karacoulacs sont des animaux un peu plus grands que des chats, et faits de même; ils ont les oreilles longues de près de demi-pied, et noires, et c'est d'où ils tirent leur nom, qui signifie oreille noire. Ils servent de chiaoux aux lions (comme disent les gens du pays); car ils vont devant eux quelques pas,

ci, dont l'odorat n'est pas fin, s'en servait pour éventer de loin les autres animaux, dont il partageait ensuite avec lui la dépouille [1].

Le caracal est de la grandeur d'un renard mais il est beaucoup plus féroce et plus fort : on l'a vu assaillir, déchirer et mettre à mort en peu d'instants un chien d'assez grande taille qui, combattant pour sa vie, se défendait de toutes ses forces. Il ne s'apprivoise que très-difficilement ; cependant, lorsqu'il est pris jeune et ensuite élevé avec soin, on peut le dresser à la chasse, qu'il aime naturellement et à laquelle il réussit très-bien, pourvu qu'on ait l'attention de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui lui soient inférieurs et qui ne puissent lui résister ; autrement, il se rebute, et refuse le service dès qu'il y a du danger. On s'en sert aux Indes pour prendre les lièvres, les lapins et même les grands oiseaux, qu'il surprend et saisit avec une adresse singulière.

et sont comme leur guide pour les conduire aux lieux où il y a de quoi manger, et pour récompense ils en ont leur part : quand cet animal appelle le lion, il semble que ce soit la voix d'une personne qui en appelle une autre, quoique pourtant la voix en soit plus claire. Voyage de Thévenot. Paris, 1664, tome II, pages 114 et 115.

[1] Je vis dans une cage de fer un animal que les Arabes nomment le guide du lion. Il est très-ressemblant au chat ; c'est pourquoi quelques-uns l'appellent chat de Syrie ; et j'en ai vu un autre à Florence appelé de ce nom : il est assez farouche ; si quelqu'un tâche de retirer la viande qu'il lui a présentée, il se met en une grande furie, et, si on ne l'apaise, il s'élance infailliblement sur lui. Il a de petits flocons de poil au sommet des oreilles, et il est appelé le guide du lion parce que, à ce qu'on dit, le lion n'a pas l'odorat bien fin ; si bien que, se joignant à cet animal, qui l'a très-aigu, il suit par ce moyen la proie, et, l'ayant prise, il en donne une partie à son conducteur. Voyage d'Orient, du père Philippe, carme-déchaussé. Lyon, 1669, liv. II, pages 76 et 77. — Le gat el challah des Arabes, que les Persans appellent siyah-gush, et les Turcs karra kulak, c'est-à-dire le chat noir ou le chat aux oreilles noires, comme son nom porte dans ces trois langues, est de la grandeur d'un gros chat. Il a le corps d'un brun tirant sur le rouge, le ventre d'une couleur plus claire et quelquefois tacheté, le museau noir et les oreilles d'un gris-foncé, dont les bouts sont garnis d'une petite touffe d'un poil noir et raide comme celle du lynx. La figure de cet animal, donnée par Charleton, est très-différente du siyah-gush de Barbarie, qui a la tête plus ronde avec les lèvres noires ; mais du reste il ressemble entièrement à un chat. Voyage de Shaw, La Haye, 1743, tome I, pages 320 et 321. *Nota*. La figure donnée par Charleton pèche en ce que le poil n'y est pas exprimé, et que la tête est, pour ainsi dire, chauve, ce qui lui ôte de sa rondeur ; mais il n'en est pas moins vrai que le siyah-gush de Charleton et celui de Barbarie, dont parle ici le docteur Shaw, sont tous deux des animaux de la même espèce que notre caracal.

DESCRIPTION DU CARACAL

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le caracal est à peu près de la grandeur du lynx; il lui ressemble beaucoup pour la forme du corps, et il a, comme le lynx, un bouquet de poils noirs en forme de pinceau à la pointe des oreilles. Je n'ai pas pu suivre le détail de la description du caracal, parce que je n'ai vu qu'un individu de cette espèce qui est à la Ménagerie de Versailles, encore ne l'ai-je qu'entrevu à travers la grille d'une loge obscure. Cet animal est si sauvage, qu'il cherche toujours à se cacher, et si féroce, que l'on ne peut le toucher, ni même l'approcher ; cependant, il m'a paru avoir beaucoup de rapport au chat pour la figure du corps, quoiqu'il ait le museau plus long et la queue plus courte.

L'extrémité du museau est blanche ; le dessus et les côtés du museau, le front et le sommet de la tête ont une couleur fauve teinte de brun ; les yeux sont bordés de blanc ; il y a, près des coins de la bouche une tache de même couleur, et au-dessus de l'œil, de chaque côté du front, une petite bande fort étroite, blanchâtre et dirigée de devant en arrière, les bords des oreilles sont blancs : la face externe est noire, la face interne est de couleur blanchâtre dans le milieu, et de couleur fauve-roussâtre près des bords. Le dessus du cou et le dos sont de couleur fauve teinte de brun : cette couleur forme une bande qui est traversée sur le garrot par une autre bande de même couleur, comme une croix de mulet ; les côtés du cou et du corps, la face externe des jambes et les pieds ont une couleur isabelle, excepté le haut de la face externe de l'avant-bras et de la cuisse qui est roussâtre ; la mâchoire du dessous est blanche, le dessous du cou, le ventre et la face interne des jambes sont blanchâtres avec une teinte de fauve pâle, la poitrine a une couleur fauve terne, avec des taches brunes noirâtres, et la queue est de couleur fauve roussâtre.

ADDITION A L'ARTICLE DU LYNX ET A CELUI DU CARACAL.

(LE LYNX DU CANADA.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chat. (Cuvier.)

Ce lynx de Canada, qui est au Cabinet du roi, n'a que deux pieds trois pouces de long,

depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevée que de douze à treize pouces; le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté et rayé de fauve, les taches plus ou moins noires; la tête grisâtre, mêlée de poils blancs et de fauve clair, et comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez est noir, ainsi que le bord de la mâchoire inférieure; les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces. Les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, et sont garnies de grands poils blancs en dedans, et de poils un peu fauves sur les rebords; le dessus des oreilles est couvert de poils gris-de-souris, et les bords extérieurs sont noirs; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs, qui se réunissent et forment un pinceau très-menu de sept lignes de hauteur. La queue, qui est grosse, courte et bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur: elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, et ensuite d'un blanc roussâtre. Le dessous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant et les pattes sont d'un blanc sale; les ongles sont blancs et ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance par les taches et par la nature de son poil avec celui qui le précède, mais il en diffère par la longueur de la queue et par les pinceaux qu'il a sur les oreilles: on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété assez distincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourrait même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a sur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx, par la longueur de la queue et par les couleurs du poil. D'ailleurs, les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent les pays froids. Le pinceau de poil au bout des oreilles, qui paraît faire un caractère distinctif, parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle, et qui se trouve dans les animaux de cette espèce, et même dans les chats domestiques et sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi, nous persistons à croire que le lynx, ou loup-cervier d'Amérique, ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwége, décrit par Pontoppidan, est blanc ou d'un gris clair-semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynx, sont comme celles des chats; il voûte son dos, et saute comme eux avec beaucoup de vitesse sur sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos et se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vite. Cet auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwége; que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, et enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain. Ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédents. L'auteur ajoute des choses plus probables.

Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les champs, il se cache dans les bois et dans les cavernes; il fait sa retraite tortueuse et profonde, et on l'en fait sortir par le feu et la fumée. Sa vue est perçante; il voit de très-loin sa proie. Il ne mange souvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie et les intestins, et il creuse la terre sous les portes pour entrer dans les bergeries.

L'espèce en est répandue non-seulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *chulon* ou *chelason* en Tartarie. Les peaux en sont fort estimées, et, quoiqu'elles soient assez communes, elles se vendent également cher en Norwége, en Russie, et jusqu'à la Chine, où l'on en fait un grand usage pour des manchons et d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-dessus des oreilles ne font pas un caractère fixe, par lequel on doive séparer les espèces dans ces animaux, c'est qu'il existe dans cette partie du royaume d'Alger, qu'on appelle Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles, et qui, par là, ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue. Son poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, et des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, et une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au dessus du tarse; et ce poil est retroussé en haut, au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps [1].

J'ai dit à l'article du caracal, que le mot *gal-*

[1] Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

el-challah signifiait chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce m'a assuré qu'il signifiait chat du désert. Il a vu dans la partie de la Nubie qu'on appelait autrefois l'île de Méroé un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés. Il n'a pas la croix de mulet sur le garrot, comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauves claires, et non pas brunes-noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre; car il se trouve, même en Barbarie, ou plutôt dans la Libye, aux environs de l'ancienne Capsa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces et noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité et ceinte de quatre anneaux noirs, et quatre guêtres noires, derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique; les oreilles, qui sont fort blanches en dedans et garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors [1]. Si cette différence dans la grandeur était constante, on pourrait dire qu'il y a deux espèces de caracals, qui se trouvent également en Barbarie, l'une grande à oreilles noires et longs pinceaux, et l'autre, beaucoup plus petite, à oreilles blanches et à très-petits pinceaux. Il paraît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme et la longueur de la queue, et par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, dont la queue et les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU LYNX [2].

Nous donnons ici la figure d'un lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada, et dont la queue, moins grosse et moins touffue, et le poil d'une couleur plus claire, semblent le rapprocher davantage du lynx ou loup-cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe et les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule et même espèce. On avait envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de chat-tigre du Mississipi; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la description, pour reconnaître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'espèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux et que la queue soit fort petite.

Il a, du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur; la queue est fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe a six pouces six lignes. Celle du lynx du Canada est beaucoup plus grosse et plus fournie; mais elle est tout aussi courte que celle du lynx du Mississipi, dont la robe est aussi de couleur plus uniforme et moins variée de taches, que dans le lynx de l'Europe et dans celui du Canada: mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

L'HYÈNE.

(L'HYÈNE RAYÉE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

Aristote nous a laissé deux notices au sujet de l'hyène, qui, seules, suffiraient pour faire reconnaître cet animal et pour le distinguer de tous les autres; néanmoins, les voyageurs et les naturalistes l'ont confondu avec quatre autres animaux, dont les espèces sont toutes quatre différentes entre elles et différentes de celle de l'hyène. Ces animaux sont le chacal, le glouton, la civette et le babouin, qui, tous quatre, sont carnassiers et féroces comme l'hyène, et qui ont chacun quelques petites convenances, et quelques rapports particuliers avec elle, lesquels ont donné lieu à la méprise et à l'erreur. Le chacal se trouve à peu près dans le même pays: il approche, comme l'hyène, de la forme du loup;

[1] Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

[2] M. Cuvier place cet animal dans l'espèce du felis canadensis.

[illegible]. CHACAL DE BENGALE. LE LEOPARD

comme elle, il vit de cadavres et fouille les sépultures pour en tirer les corps : c'en est assez pour qu'on les ait pris l'un pour l'autre. Le glouton a la même voracité, la même faim pour la chair corrompue, le même instinct pour déterrer les morts ; et, quoiqu'il soit d'un climat fort différent de celui de l'hyène et d'une figure aussi très-différente, cette seule convenance de naturel a suffi pour que les auteurs les aient confondus. La civette se trouve aussi dans le même pays que l'hyène : elle a, comme elle, de longs poils le long du dos et une ouverture ou fente particulière : caractères singuliers qui n'appartiennent qu'à quelques animaux, et qui ont fait croire à Belon que la civette était l'hyène des anciens. Et à l'égard du babouin, qui ressemble encore moins à l'hyène que les trois autres, puisqu'il a des mains et des pieds, comme l'homme ou le singe, il n'a été pris pour elle qu'à cause de la ressemblance du nom : l'hyène s'appelle *dubbah* en Barbarie, selon le docteur Shaw ; et le babouin se nomme *dabuh*, selon Marmol et Léon l'Africain ; et comme le babouin est du même climat, qu'il gratte aussi la terre, et qu'il est à peu près de la forme de l'hyène, ces convenances ont trompé les voyageurs, et ensuite les naturalistes qui ont copié les voyageurs ; ceux même qui ont distingué nettement ces deux animaux n'ont pas laissé de conserver à l'hyène le nom *dabuh*, qui est celui du babouin. L'hyène n'est donc pas le *dabuh* des Arabes, ni le *jesef* ou *sesef* des Africains, comme le disent nos naturalistes [1] ; et il ne faut pas non plus la confondre avec le *deeb* de Barbarie. Mais, afin de prévenir pour jamais cette confusion de noms, nous allons donner en peu de mots le précis des recherches que nous avons faites au sujet de ces animaux.

Aristote donne deux noms à l'hyène ; communément il l'appelle *hyæna* et quelquefois *glanus* : pour être assuré que ces deux noms ne désignent que le même animal, il suffit de comparer les passages [2] où il en est question. Les anciens Latins ont conservé le nom d'*hyæna*, et n'ont point adopté celui de *glanus* ; on trouve seulement dans les Latins modernes le mot de *ganus* ou *gannus* [1] et celui de *belbus* [2] pour indiquer l'hyène. Selon Rhasis [3], les Arabes ont appelé l'hyène *kabo* ou *zabo*, noms qui paraissent dérivés du mot *zeeb*, qui, dans leur langue, est le nom du *loup*. En Barbarie, l'hyène porte le nom de *dubbah*, comme on peut le voir par la courte description que le docteur Shaw [4] nous a donnée de cet animal. En Turquie, l'hyène se nomme *zirtlam*, selon Nieremberg [5] ; et en Perse *gastaar*, suivant Kæmpfer [6] ; et *castar*, selon Pietro della Valle [7] :

[1] Charleton, Exercit. pag. 14. — Brisson, Règne animal, page 234.

[2] Hyæna colore lupi prope est, sed hirsutior, et juba per totum dorsum prædita est. Quod autem de ea fertur, genitale simul et maris et fæminæ eamdem habere, commentitium est : sed virile similiter, atque in lupis, et canibus habetur. Quod vero fæmineum esse videtur, sub cauda positum est, figura simile genitali fæminæ, sed sine ullo meatu. Sub hoc meatus excrementorum est. Quin etiam fæmina hyæna præter suum illud etiam simile, ut mas habet sub cauda sine ullo meatu, a quo excrementorum meatus est, atque sub eo genitale verum continetur. Vulvam etiam hyæna fæmina, ut ceteræ hujusce modi fæminæ animantes habet. Sed raro hyæna fæmina capitur, jam inter undecim numero, unam tantum cepisse venator retulit quidam. Lib. VI, cap. XXXII. — Quam autem alii glanum, alii hyænam appellant, corpore non minore, quam lupus est, juba qua equus, sed seta duriore, longioreque, et per totum dorsum porrecta. Molitur hæc insidias homini, canes etiam vomitionem hominis imitando capit, et sepulcra effodit humanæ avida carnis, ac eruit. Arist. Hist. anim., l. VIII, c. V.

[1] Gessn. Hist. quadrup., pag. 555.

[2] Bélbi, id est, hyænæ, decem fuerunt sub Gordiano Romæ. Julius Capitolinus. Idem, ibidem.

[3] Gessner. Hist. quadr., pag. 555.

[4] Aux royaumes de Tunis et d'Alger, le dubbah est de la grandeur du loup... Il a le cou si excessivement raide, que lorsqu'il veut regarder derrière lui, ou seulement de côté, il est obligé de tourner tout le corps, comme les cochons, les tessons et les crocodiles. Sa couleur est d'un brun sombre, tirant sur le rouge, avec quelques raies d'un brun encore plus obscur ; le poil de la nuque du cou est presque de la grandeur d'une paume, mais moins rude que les soies de cochon. Il a les pieds grands et bien armés, dont il se sert pour remuer la terre et en retirer les rejetons du palmier et d'autres racines, et quelquefois des corps morts... Après le lion et la panthère, le dubbah est le plus féroce et le plus cruel de tous les animaux de la Barbarie. Comme cette bête est pourvue d'une crinière, qu'elle a de la peine à tourner la tête, et qu'elle fouille dans les sépulcres, il y a toute apparence que c'est l'hyène des anciens. Voyages de Shaw, tome I, page 320.

[5] Euseb. Nieremberg. Hist. Nat. Antverpiæ, 1635, pag. 181.

[6] Kaftaar, id est, taxus porcinus, sive hyæna veterum (Vid. in Tab. § 4, n° 4.) animal est porci, seu scrophæ grandioris, magnitudinem ejusdemque formam corporis obtinens, si caput, caudam et pedes excipio. Pilis vestitur longis, incanis, in ora dorsi, porcino more, longioribus, pene spithamalibus, apicibus nigris ; caput habet lupino non dissimile, rostro nigro, fronte longiori, oculis rostro propinquioribus nigris et volubilibus, auribus nudis, fuscis et acuminatis ; cauda donatur prælonga, villis densis longioribus vestita, circulisque nigricantibus ad decorem intercepta. Crura in orbem quondam modo variegata, posteriora prioribus sunt longiora ; pedes in quaternos ungues divisi, quos lupino more contrahit, ne videantur. Corpus habet striis a dorso ventre tenus pictum paucis, latis et inæqualibus, alternatim fuscis et nigris... Mira vi terram effodit, cavernisque abditum se illatebrare amat ; diu sine cibo vivit, et raptu victum quærit... Ferox et carnivora bestia quippe in humana sæviens cadavera, quæ noctu ex tumulis impigre effodit, etc. Kæmpfer, Amœnitates, pag. 411 et 412.

[7] Je vis à Schiras un certain animal vivant, que les Persans nomment en leur langue castar, aussi puissant qu'un gros chien, qui n'était pas encore, à ce que je crois, dans sa perfection ; il avait la grandeur, la forme et la couleur d'un tigre

ce sont là les seuls noms qu'on doive appliquer à l'hyène, puisque ce sont les seuls sous lesquels on puisse la reconnaître clairement : il nous paraît cependant très-vraisemblable, quoique moins évident, que le *lycaon* et la *crocuta* des Indes et de l'Éthiopie, dont parlent les anciens, ne sont pas autres que l'hyène. Porphyre[1] dit expressément que la *crocute* des Indes est l'hyène des Grecs ; et, en effet, tout ce que ceux-ci ont écrit, et même tout ce qu'ils ont dit de fabuleux au sujet du *lycaon* et de la *crocute* convient à l'hyène, sur laquelle ils ont aussi débité plus de fables que de faits. Mais nous bornons ici nos conjectures sur ce sujet, afin de ne nous pas trop éloigner de notre objet présent, et parce que nous traiterons, dans un discours à part, de ce qui regarde les animaux fabuleux et des rapports qu'ils peuvent avoir avec les animaux réels.

Le *panther* des Grecs, le *lupus canarius* de Gaza, le *lupus armenius* des Latins modernes et des Arabes, nous paraissent être le même animal ; et cet animal est le chacal, que les Turcs appellent *cical*, selon Pollux, *thacal*, suivant Spon et Wheler ; les Grecs modernes *zachalia*, les Persans, *siechal* ou *schachal*, les Maures de Barbarie, *deeb* ou *jackal*. Nous lui conserverons le nom *chacal*, qui a été adopté par plusieurs voyageurs, et nous nous contenterons de remarquer ici qu'il diffère de l'hyène non-seulement par la grandeur, par la figure, par la couleur du poil, mais aussi par les habitudes naturelles, allant ordinairement en troupe, au lieu que l'hyène est un animal solitaire : les nouveaux nomenclateurs ont appelé le *chacal*, d'après Kæmpfer, *lupus aureus*, parce qu'il a le poil d'un fauve jaune, vif et brillant.

Le chacal est, comme l'on voit, un animal très-différent de l'hyène. Il en est de même du glouton, qui est une bête du Nord, reléguée dans les pays les plus froids, tels que la Laponie, la Russie, la Sibérie ; inconnue même dans les régions tempérées, et qui, par conséquent, n'a jamais habité en Arabie, non plus que dans les autres climats chauds où se trouve l'hyène : aussi en diffère-t-il à tous égards. Le glouton est à peu près de la forme d'un très-gros blaireau ; il a les jambes courtes, le ventre presque à terre, cinq doigts aux pieds de devant comme à ceux de derrière, point de crinière sur le cou, le poil noir sur tout le corps, quelquefois d'un fauve brun sur les flancs. Il n'a de commun avec l'hyène que d'être très-vorace ; il n'était pas connu des anciens, qui n'avaient pas pénétré fort avant dans les terres du Nord. Le premier auteur qui ait fait mention de cet animal est Olaüs ; il l'a appelé *gulo* à cause de sa grande voracité : on l'a ensuite nommé *rosomak* en langue sclavonne[1], *jerff* et *wildfras* en allemand : nos voyageurs français l'ont appelé *glouton*. Il y a des variétés dans cette espèce, aussi bien que dans celle du chacal, dont nous parlerons dans l'histoire particulière de ces animaux ; mais nous pouvons assurer d'avance que ces variétés, loin de les rapprocher, les éloignent encore de l'espèce de l'hyène.

La civette n'a de commun avec l'hyène que l'ouverture ou sac sous la queue, et la crinière le long du cou et de l'épine du dos ; elle en diffère par la figure, par la grandeur du corps, étant de moitié plus petite : elle a les oreilles velues et courtes, au lieu que l'hyène les a longues et nues ; elle a, de plus, les jambes bien plus courtes, cinq doigts à chaque pied, tandis que l'hyène a les jambes longues et n'a que quatre doigts à tous les pieds ; la civette ne fouille pas la terre pour en tirer les cadavres : il est donc très-facile de les distinguer l'une de l'autre. A l'égard du babouin, qui est le papio des Latins, il n'a été pris pour l'hyène que par une équivoque de noms, à laquelle un passage de Léon l'Africain, copié par Marmol, semble avoir donné lieu. « Le dabuh, disent ces deux auteurs, est de la grandeur et de la forme du « loup ; il tire les corps morts des sépulcres. » La ressemblance de ce nom dabuh avec dubbah, qui est celui de l'hyène, et cette avidité pour les cadavres, commune au dabuh et au dubbah, les a fait prendre pour le même animal, quoiqu'il soit dit expressément dans les mêmes passages que nous venons de citer que le dabuh a des mains et des pieds comme l'homme, ce qui convient au babouin et ne peut convenir à l'hyène.

(il entend la panthère), et la tête avec le museau effilé d'un pourceau. L'on dit qu'il se nourrissait de chair humaine, et qu'il fouillait les tombeaux et les sépulcres pour manger les cadavres ; ce qui m'a fait juger depuis que ce pourrait être l'hyène des Latins ; quoi qu'il en soit, c'était un animal farouche, que je n'avais jamais vu. Voyage de Pietro della Valle. Rouen, 1745, tome V, page 343.

[1] Porphyrius in eo oper quod inscripsit de abstinentia ab usu carnium, hyænam dicit ab Indis appellari crocutam. Gillius apud Gessnerum, Hist. quadrup., pag. 555

[1] Histoire de Laponie, par Scheffer. Paris, 1678, pag. 314. — Rzaczynski, Auct. Hist. Nat. Polon., pag. 311.

On pourrait encore, en jetant les yeux sur la figure du *lupus marinus* de Belon, copié par Gessner, prendre cet animal pour l'hyène; car cette figure donnée par Belon ressemble beaucoup à celle de notre hyène : mais sa description ne s'accorde point avec la nôtre, en ce qu'il dit que c'est un animal amphibie, qui se nourrit de poisson, qui a été vu quelquefois sur les côtes de l'océan Britannique, et que, d'ailleurs, Belon ne fait aucune mention des caractères singuliers qui distinguent l'hyène des autres animaux. Il se peut que Belon, prévenu que la civette était l'hyène des anciens, ait donné la figure de la vraie hyène sous le nom d'un autre animal qu'il a appelé *lupus marinus*, et qui certainement n'est pas l'hyène; car, je le répète, les caractères de l'hyène sont si marqués et même si singuliers, qu'il est fort aisé de ne s'y pas méprendre : elle est peut-être le seul de tous les animaux quadrupèdes qui n'ait, comme je viens de le dire, que quatre doigts, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; elle a, comme le blaireau, une ouverture sous la queue, qui ne pénètre pas dans l'intérieur du corps; elle a les oreilles longues, droites et nues, la tête plus carrée et plus courte que celle du loup; les jambes, surtout celles de derrière, plus longues; les yeux placés comme ceux du chien; le poil du corps et la crinière d'une couleur gris obscur, mêlé d'un peu de fauve et de noir, avec des ondes transversales et noirâtres : elle est de la grandeur du loup et paraît seulement avoir le corps plus court et plus ramassé.

Cet animal sauvage et solitaire demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes des rochers ou dans des tanières qu'il se creuse lui-même sous terre : il est d'un naturel féroce; et quoique pris tout petit[1], il ne s'apprivoise pas. Il vit de proie comme le loup; mais il est plus fort et paraît plus hardi : il attaque quelquefois les hommes; il se jette sur le bétail[1], suit de près les troupeaux et souvent rompt, dans la nuit, les portes des étables et les clôtures des bergeries : ses yeux brillent dans l'obscurité, et l'on prétend qu'il voit mieux la nuit que le jour. Si l'on en croit tous les naturalistes, son cri ressemble aux sanglots d'un homme qui vomirait avec effort, ou plutôt au mugissement du veau, comme le dit Kæmpfer, témoin auriculaire[2].

L'hyène se défend du lion, et ne craint pas la panthère, attaque l'once, laquelle ne peut lui résister : lorsque la proie lui manque, elle creuse la terre avec les pieds, et en tire par lambeaux les cadavres des animaux et des hommes que, dans le pays qu'elle habite, on enterre également dans les champs. On la trouve dans presque tous les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie; et il paraît que l'animal appelé farasse à Madagascar[3], qui ressemble au loup par la figure, mais qui est plus grand, plus fort et plus cruel, pourrait bien être l'hyène.

Il y a peu d'animaux sur lesquels on ait fait autant d'histoires absurdes que sur celui-ci. Les anciens ont écrit gravement que l'hyène était mâle et femelle alternativement; que, quand elle portait, allaitait et élevait ses petits, elle demeurait femelle, pendant toute l'année; mais que, l'année suivante, elle reprenait les fonctions du mâle, et faisait subir à son compagnon le sort de sa femelle. On voit bien que ce conte n'a d'autre fondement que l'ouverture en forme de fente que le mâle a, comme la femelle, indépendamment des parties propres de la génération, qui, pour les deux sexes, sont dans l'hyène semblables à celles de tous les autres animaux. On a dit qu'elle savait imiter la voix humaine, retenir le nom des bergers, les appeler, les charmer, les arrêter, les rendre immo-

[1] Hyænam marem Ispahani curiositatis causa alebat dives quidam Gaber seu ignicola, suburbii Gabristian, captam dum ubera sugeret, in latibulis vicini montis. Ad eam spectandam progressus, bestiam eo situ depinxi, quo in fovea subdiali duarum orgyarum profunditatis (cui inclusa servabatur) cubantem inveni. Desiderio nostro possessor omni ex parte satisfacturus, eam educi quoque curavit in aream; quod ut tuto fieret, demisso fune rostrum prius illaqueabat; mox descendentes servi protracta utrinque labra funiculo ex pilis contorto, strenue colligabant. Hoc facto educitur, laxatoque fune, qui rostrum frænabat, bestia latius discurrere permittitur, non semel apprehensa, more athletico in terram projicitur, se variis lacessitur vexationibus; quibus illa irrito nocendi nisu obluctata, subinde mugitum edidit vitulino simillimum. Narrabant Gabri sic frænatam nuper se opposuisse duobus leonibus, quos aspectante oculo serenissimo in fugam verterit. Kæmpfer, Amœnitates, pag. 412 et 413.

[1] En Abyssinie, les loups sont petits et fort lâches; mais on y voit un animal, nommé hyène, extrêmement hardi et carnassier : il attaque les gens en plein jour comme la nuit, et rompt souvent les portes et les clôtures des bergeries. Histoire de l'Abyssinie, par Ludolf, page 41.

[2] Kæmpfer, in loco supra citato.

[3] Il se trouve à Madagascar des animaux que les habitants appellent farasses, de la nature du loup, mais encore plus voraces. Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales, 1702, page 168.—Voyez aussi l'Histoire de l'Orénoque, par Joseph Gumilla. Avignon, 1758, tome III, page 603, où il paraît que l'auteur a copié le passage que nous venons de citer.

biles ; faire en même temps courir les bergères, leur faire oublier leur troupeau, les rendre folles d'amour, etc..... Tout cela peut arriver sans hyène ; et je finis pour qu'on ne me fasse pas le reproche que je vais faire à Pline, qui paraît avoir pris plaisir à compiler et raconter ces fables.

—

ADDITION A L'ARTICLE DE L'HYÈNE.

Nous donnons ici la figure d'une hyène mâle, qui était vivante à la foire de Saint-Germain, en 1773, parce que celle que nous avons donnée d'abord n'est pas correcte par la difficulté qu'eut le dessinateur à la faire mettre en situation de la bien voir. Cette première hyène était très-féroce ; au lieu que celle dont nous donnons ici la figure, ayant été apprivoisée de jeunesse, était fort douce : car, quoique son maître l'irritât souvent avec un bâton pour lui faire hérisser sa crinière lors du spectacle, l'instant d'après elle ne paraissait pas s'en souvenir ; elle jouait avec son maître, qui lui mettait la main dans la gueule sans en rien craindre. Au reste, cette hyène étant absolument de la même espèce, et toute semblable à celle dont nous avons donné la description (voyez ci-après); nous n'avons rien à ajouter, sinon que cette dernière avait la queue toute blanche sans aucun mélange d'autre couleur ; elle était un peu plus grande que la première, car elle avait trois pieds deux pouces, mesurée avec un cordeau, du bout du museau à l'origine de la queue. Elle portait la tête encore plus baissée qu'elle ne paraît l'être dans le dessin. Sa hauteur était de deux pieds trois pouces. Son poil était blanc, mêlé et rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant sur le corps que sur les jambes.

Il existe, dans la partie du sud de l'île de Meroé, une hyène beaucoup plus grande et plus grosse que celle de Barbarie, et qui a aussi le corps plus long à proportion, et le museau plus allongé et plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large. Cet animal est si fort, qu'il enlève aisément un homme, et l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène ; les bandes transversales sont plus noires ; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie et de Barbarie, et probablement de toutes les autres espèces, ont un singulier défaut : c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche ; cela dure pendant environ une centaine de pas, et d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on aurait blessé la jambe gauche de derrière [1].

—

DESCRIPTION DE L'HYÈNE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

L'hyène est à peu près de la grandeur du loup, et a quelque rapport avec cet animal par la forme extérieure de la tête et du corps, quoiqu'elle soit d'une espèce bien différente : la tête semble, au premier coup d'œil, ne différer de celle du loup qu'en ce que les oreilles sont plus grandes, mais, en l'observant en détail, on voit qu'elle a plus de largeur, que le nez est beaucoup moins saillant, et que le museau a moins de longueur ; les oreilles sont pointues par le bout, minces et presque entièrement dégarnies de poil sur leurs faces tant extérieure qu'intérieure ; le nez n'est pas plus avancé que la lèvre supérieure : ainsi, la partie du nez qui est au-dessus des ouvertures des narines forme à peu près un angle droit avec le chanfrein et la face antérieure du museau, au lieu de former un angle aigu comme dans le loup et dans la plupart des chiens, surtout dans les mâtins ; les yeux de l'hyène sont posés comme ceux du chien ; l'ouverture des paupières n'est pas dirigée obliquement comme le loup. L'hyène n'a que quatre doigts à chaque pied, sans aucun vestige du cinquième ; il y a un gros turbercule sur la partie externe de la face interne du carpe, au lieu que ce tubercule est placé, dans le chien, sur le milieu de cette face : au reste, les turbercules de la plante des pieds et les ongles, qui sont noirâtres, ressemblent à ceux des chiens-mâtins.

L'hyène qui a servi de sujet pour cette description était de couleur grise et jaunâtre avec des taches et des bandes noires ou noirâtres ; il y avait tout le long du cou et du dos, depuis la tête jusqu'à la queue, une crinière dont les plus longs poils se trouvaient sur la partie postérieure du dos et avaient environ neuf pouces de long ; ils étaient de couleur grise, légèrement teints de jaunâtre sur la plus grande partie de leur longueur, et noirs à l'extrémité, de sorte que cette crinière paraissait

[1] Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

de couleur mêlée de gris et de noir ; le chanfrein et le bout du museau étaient bruns ; le dessus et les côtés de la tête avaient une couleur fauve ; la bouche et les paupières étaient bordées de noir ; il y avait quelques taches de cette couleur au-dessus et au-dessous de l'angle postérieur de l'œil ; la gorge était noirâtre ; les côtés du cou avaient des taches noires ou noirâtres près de la tête, et des bandes transversales de même couleur près de l'épaule. Cette partie, les côtés de la poitrine et du corps, les flancs et la face extérieure de la cuisse avaient aussi des bandes noires qui s'étendaient de haut en bas sur un fond de couleur grise, légèrement teinte de jaunâtre : la queue avait quelques teintes de brun sur un fond gris. La poitrine, le ventre, les aisselles, les aines et la face interne des quatre jambes avaient quelques taches brunes ou noirâtres sur un fond jaunâtre ; la face externe du bras et de l'avant-bras était parsemée de plusieurs taches noires placées fort près les unes des autres ; la face externe de la jambe avait aussi des taches de même couleur, dont la plupart étaient en forme de bandes transversales et irrégulières. Les pieds avaient une couleur fauve, plus foncée que celle du sommet de la tête et mêlée de noirâtre. Les poils des moustaches étaient en partie gris et en partie bruns ; ils avaient jusqu'à un demi-pied de longueur.

—

LA CIVETTE ET LE ZIBET.

(LA CIVETTE VULGAIRE. — LA CIVETTE ZIBET.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (Cuvier.)

La plupart des naturalistes ont cru qu'il n'y avait qu'une espèce d'animal qui fournît le parfum qu'on appelle la civette : nous avons vu deux de ces animaux qui se ressemblent à la vérité par les rapports essentiels de la conformation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais qui cependant diffèrent l'un de l'autre par un assez grand nombre d'autres caractères, pour qu'on puisse les regarder comme faisant deux espèces réellement différentes. Nous avons conservé au premier de ces animaux le nom de civette, et nous avons donné au second celui de zibet, pour les distinguer. La civette dont nous donnons ici la description nous a paru être la même que la civette décrite par MM. de l'Académie des sciences, dans les mémoires pour servir à l'histoire des animaux ; nous croyons aussi qu'elle est la même que celle de Caïus dans Gessner, p. 837, et la même encore que celle dont Fabius Columna a donné les figures (tant du mâle que de la femelle) dans l'ouvrage de Jean Faber, qui est à la suite de celui de Hernandès.

La seconde espèce que nous appelons le zibet, nous a paru être le même animal que celui qui a été décrit par M. de la Peyronnie, sous le nom d'*animal du musc*, dans les mémoires de l'Académie des sciences, année 1731 : tous deux diffèrent de la civette par les mêmes caractères, tous deux manquent de crinière ou plutôt de longs poils sur l'épine du dos, tous deux ont des anneaux bien marqués sur la queue, au lieu que la civette n'a ni crinière ni anneaux apparents. Il faut avouer cependant que notre zibet et l'animal du musc de M. de la Peyronnie ne se ressemblent pas assez parfaitement pour ne laisser aucun doute sur leur identité d'espèce : les anneaux de la queue du zibet sont plus larges que ceux de l'animal du musc ; il n'a pas un double collier ; il a la queue plus courte à proportion du corps ; mais ces différences nous paraissent légères, et pourraient bien n'être que des variétés accidentelles auxquelles les civettes doivent être plus sujettes que les autres animaux sauvages, puisqu'on les élève et qu'on les nourrit comme des animaux domestiques, dans plusieurs endroits du Levant et des Indes. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre zibet ressemble beaucoup plus à l'animal du musc de M. de la Peyronnie qu'à la civette et que par conséquent on peut les regarder comme des animaux de même espèce, puisqu'il n'est pas même absolument démontré que la civette et le zibet ne soient pas des variétés d'une espèce unique : car nous ne savons pas si ces animaux ne pourraient pas se mêler et produire ensemble ; et lorsque nous disons qu'ils nous paraissent être d'espèces différentes, ce n'est point un jugement absolu, mais seulement une présomption très-forte, puisqu'elle est fondée sur la différence constante de leurs caractères et que c'est cette constance des différences qui distingue ordinairement les espèces réelles des simples variétés.

L'animal que nous appelons ici civette se nomme Falanoue à Madagascar, nzime ou nzfusi à Congo, kankan en Éthiopie, kastor dans la Guinée. C'est la civette de Guinée : car nous sommes sûrs que celle que nous avons eue avait été envoyée vivante de Guinée à St.-Domingue à

un de nos correspondants, qui, l'ayant nourrie quelque temps à Saint-Domingue, la fit tuer pour nous l'envoyer plus facilement.

Le zibet est vraisemblablement la civette de l'Asie, des Indes orientales et de l'Arabie, où on la nomme zebet ou zibet, nom arabe qui signifie aussi le parfum de cet animal, et que nous avons adopté pour désigner l'animal même; il diffère de la civette en ce qu'il a le corps plus allongé et moins épais, le museau plus délié, plus plat et un peu concave à la partie supérieure, au lieu que le museau de la civette est plus gros, moins long et un peu convexe. Il a aussi les oreilles plus élevées et plus larges, la queue plus longue et mieux marquée de taches et d'anneaux, le poil beaucoup plus court et plus mollet : point de crinière, c'est-à-dire de poils plus longs que les autres sur le cou, ni le long de l'épine du dos; point de noir au-dessous des yeux, ni sur les joues, caractères particuliers et très-remarquables dans la civette. Quelques voyageurs avaient déjà soupçonné qu'il y avait deux espèces de civettes; mais personne ne les avait reconnues assez clairement pour les décrire. Nous les avons vues toutes deux, et, après les avoir soigneusement comparées, nous les avons jugées d'espèce et peut-être de climat différents.

On a appelé ces animaux chats musqués ou chats-civettes; cependant ils n'ont rien de commun avec le chat que l'agilité du corps; ils ressemblent plutôt au renard, surtout par la tête. Ils ont la robe marquée de bandes et de taches, ce qui les a fait prendre aussi pour de petites panthères par ceux qui ne les ont vus que de loin; mais ils diffèrent des panthères à tous autres égards. Il y a un animal qu'on appelle la genette, qui est taché de même, qui a la tête à peu près de la même forme, et qui porte, comme la civette, un sac dans lequel se filtre une humeur odorante : mais la genette est plus petite que nos civettes; elle a les jambes beaucoup plus courtes et le corps bien plus mince : son parfum est très-faible et de peu de durée; au contraire le parfum des civettes est très-fort; celui du zibet est d'une violence extrême, et plus vif encore que celui de la civette [1]. Ces liqueurs odorantes se trouvent dans l'ouverture que ces deux animaux ont auprès des parties de la génération : c'est une humeur épaisse, d'une consistance semblable à celle des pommades, et dont le parfum, quoique très-fort, est agréable, au sortir même du corps de l'animal. Il ne faut pas confondre cette matière des civettes avec le musc, qui est une humeur sanguinolente, qu'on tire d'un animal tout différent de la civette ou du zibet : cet animal qui produit le musc est une espèce de chevreuil sans bois, ou de chèvre sans cornes, qui n'a rien de commun avec les civettes, que de fournir comme elles un parfum violent.

Ces deux espèces de civettes n'avaient donc jamais été nettement distinguées l'une de l'autre : toutes deux ont été quelquefois confondues avec les belettes odorantes [1], la genette et le chevreuil du musc; on les a prises aussi pour l'hyène. Belon, qui a donné une figure et une description de la civette, a prétendu que c'étoit l'hyène des anciens [2]; son erreur est d'autant plus excusable qu'elle n'est pas sans fondement : il est sûr que la plupart des fables que les anciens ont débitées sur l'hyène ont été prises de la civette; les philtres qu'on tirait de certaines parties de l'hyène, la force de ces philtres pour exciter à l'amour, indiquent assez la vertu stimulante que l'on connaît à la pommade de civette, dont on se sert encore à cet effet en Orient. Ce qu'ils ont dit de l'incertitude du sexe dans l'hyène convient encore mieux à la civette; car le mâle n'a rien d'apparent au dehors que trois ouvertures tout à fait pareilles à celles de la femelle, à laquelle il ressemble si fort par ces parties extérieures, qu'il n'est guère possible de s'assurer du sexe, autrement que par la dissection : l'ouverture au-dedans de laquelle se trouve la liqueur, ou plutôt l'humeur épaisse du parfum, est entre les deux autres et sur une même ligne droite qui s'étend de l'os sacrum au pubis.

Une autre erreur qui a fait beaucoup plus de progrès que celle de Belon, c'est celle de Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve

[1] Malgré toute l'attention qu'on a depuis longtemps de rassembler à la Ménagerie différents animaux étrangers, ce sont les deux seuls de cette espèce qui y aient paru, et les seuls, dans le nombre des animaux musqués qu'on y ait vus, qui aient donné un si grand parfum. Mémoire de M. de la Peyronnie, inséré dans ceux de l'Académie des sciences, année 1731, pag. 444. Il est question, dans ce passage, de l'animal du musc, que nous croyons être le même que notre zibet.

[1] Aldrovande a dit que la belette odorante, qu'on appelle à la Virginie *cœsam*, était la civette. Aldrov., de Quadrup. digit., page 342. Cette erreur a été adoptée par Hans Sloane, qui, dans son Histoire de la Jamaïque, dit qu'il y a des civettes à la Virginie.

[2] Bellon, Observ. Paris, 1553, fol. 93.

l'animal civette : après avoir dit qu'elle est commune aux Indes orientales et en Afrique, il assure positivement qu'elle se trouve aussi, et même en très-grand nombre, dans toutes les parties de l'Amérique méridionale. Cette assertion qui nous a été transmise par Faber, a été copiée par Aldrovande, et ensuite adoptée par tous ceux qui ont écrit sur la civette : cependant il est certain que les civettes sont des animaux des climats les plus chauds de l'ancien continent, qui n'ont pu passer par le Nord pour aller dans le nouveau, et que réellement et dans le fait il n'y a jamais eu en Amérique d'autres civettes que celles qui y ont été transportées des îles Philippines et des côtes de l'Afrique. Comme cette assertion de Bolivar est positive, et que la mienne n'est que négative, je dois donner les raisons particulières par lesquelles on peut prouver la fausseté du fait. Je cite ici les passages de Faber en entier [1], pour qu'on soit en état d'en juger, ainsi que des remarques que je vais faire à ce sujet : 1° la figure donnée par Faber, p. 538, lui avait été laissée par Recchi sans description [2]; cette figure a pour inscription *animal zibethicum americanum* ; elle ne ressemble point du tout à la civette ni au zibet, et représente plutôt un blaireau; 2° Faber donne la description et les figures de deux civettes, l'une femelle et l'autre mâle, lesquelles ressemblent à notre zibet; mais ces civettes ne sont pas le même animal [3] que celui de la première figure, et les deux secondes ne représentent point des animaux d'Amérique, mais des civettes de l'ancien continent que Fabius Columna, confrère de Faber à l'Académie des *Lyncei*, avait fait dessiner à Naples, et desquelles il lui avait envoyé la description et les figures. 3° Après avoir cité Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve la civette, Faber finit par admirer la grande mémoire de Bolivar [1] et par dire qu'il a entendu de sa bouche ce récit avec toutes ses circonstances. Ces trois remarques suffiraient seules pour rendre très-suspect le prétendu *animal zibethicum americanum*, aussi bien que les assertions de Faber empruntées de Bolivar; mais ce qui achève de démontrer l'erreur, c'est que l'on trouve dans un petit ouvrage de Fernandès sur les animaux d'Amérique, à la fin du volume qui contient l'Histoire naturelle du Mexique de Hernandès, de Recchi et de Faber que l'on trouve, dis-je, *chap.* 34, *page* 11, un passage qui contredit formellement Bolivar, et où Fernandès [2] assure que la civette n'est point un animal naturel à l'Amérique, mais que de son temps on avait commencé à en amener quelques-unes des îles Philippines [3] à la Nouvelle-Espagne. Enfin, en réunissant ce témoignage positif de Fernandès avec celui de tous les voyageurs qui disent que les civettes sont en effet très-communes aux îles Philippines, aux Indes orientales, en Afrique, et dont aucun ne dit en avoir vu en Amérique, on ne peut plus douter de ce que nous avons avancé dans notre énumération des animaux des deux continents ; et il restera pour certain, quoique

[1] Hoc animal (zibethicum scilicet) nascitur in multis Indiæ orientalis atque occidentalis partibus, cujusmodi in orientali sunt provinciæ Bengala, Ceilan, Sumatra, Java major et minor, Malipur ac plures aliæ..... In Nova-Hispania vero sunt provinciæ de Quatemala, Campege, Nicaragua, de Vera-Cruce, Florida et magna illa insula Sancti-Dominici, aut Hispagnola, Cuba, Matalino, Guadalupa, et aliæ... In regno Peruano animal hoc magna copia reperitur, in Paraguay, Tucuman, Chiraguanas, Sancta-Cruce, de la Sierra, Jungas, Andes, Chiachiapoias, Quizos, Timana, novo regno, et in omnibus provinciis magno flumine Maragnone confinibus, quæ circa hoc ferme sine numero ad duo leucarum millia sunt extensa. Multo adhuc plura ejusmodi animalia nascuntur in Brasilia, ubi mercatura vel cambium zibethi sive algaliæ exercitatur. Novæ-Hisp. anim., Nardi Antonii Recchi imagines et nomina, Joanni Fabri Lyncei expositione, pag. 539.

[2] Voici ce que dit Faber, dans sa Préface, au sujet de ses commentaires sur les animaux dont il va traiter. Non itaque sis nescius, hos in animalia, quos modo commentarios edimus mera nostra conscriptos esse industria ac conjectura, ad quasnam animantium nostrorum species illa reduci possint, cum in autographo, præter nudum nomen et exactam picturam, de historia nihil quidem reperiatur. Pag. 465.

[3] Faber est obligé de dire lui-même que ces figures ne se ressemblent pas. Quantum hæc icon ab illa Mexicana differat, ipsa pagina ostendit. Ego climatis et regionis differentiam plurimum posse non nego. Pag. 581.

[1] Miror profecto Gregorii nostri summam in animalium perquisitione industriam et tenacissimam eorum quæ vidit unquam memoriam. Juro tibi, mi lector, hæc omnia quæ hactenus ipsius ab ore et scriptis hausi, et posthac dicturus sum, plura rarioraque illius ipsum ope libri memoriter descripsisse, et per compendium quodammodo (cum inter colloquia protractiora et jam plura afferat) tantum contraxisse. Pag. 540.

[2] De Æluro a quo Gallia vocata corraditur, cap. XXXIV. Non me latet vulgare esse, hoc felis vocari genus Hispanis, quanquam advenam, non indigenam, verum qui ex insulis Philippicis cœpit jam in hanc Novam-Hispaniam adferri. Hist. anim. et miner., Nov.-Hisp., l. I, à Francisc. Fernandès, p. 11.

[3] La civette se touve aux îles Philippines, dans les montagnes ; sa peau ressemble assez à celle d'un tigre ; elle n'est pas moins sauvage que lui, mais elle est beaucoup plus petite. Ils la prennent, la lient, et, après lui avoir ôté la civette, qui est dedans une petite bourse qu'elle a dessous la queue, ils la laissent en liberté pour la reprendre une autre fois. Relations de divers voyages, par Thévenot. Paris, 1696. Relation des îles Philippines, page 10. — On trouve quantité de civettes dans les montagnes des îles Philippines. Histoire générale des Voyages, tome X, page 397.

tous les naturalistes aient écrit le contraire, que la civette n'est point un animal naturel de l'Amérique, mais un animal particulier et propre aux climats chauds de l'ancien continent, et qui ne s'est jamais trouvé dans le nouveau, qu'après y avoir été transporté. Si je n'eusse pas moi-même été en garde contre ces espèces de méprises qui ne sont que trop fréquentes, nous aurions donné notre civette pour un animal américain, parce qu'elle nous était venue de Saint-Domingue; mais ayant recherché le mémoire et la lettre de M. Pagès[1] qui nous l'avait envoyée, j'y ai trouvé qu'elle était venue de Guinée. J'insiste sur tous ces faits particuliers comme sur autant de preuves du fait général de la différence réelle qui se trouve entre tous les animaux des parties méridionales de chaque continent.

La civette et le zibet sont donc tous deux des animaux de l'ancien continent; elles n'ont entre elles que les différences extérieures que nous avons indiquées ci-devant : celles qui se trouvent dans leurs parties intérieures et dans la structure des réservoirs qui contiennent leur parfum, ont été si bien indiquées, et les réservoirs eux-mêmes décrits avec tant de soins par MM. Morand[2] et de la Peyronnie, que je ne pourrais que répéter ce qu'ils en disent. Et, à l'égard de ce qui nous reste à exposer au sujet de ces deux animaux, comme ce sont ou des choses qui leur sont communes, ou des faits qu'il serait bien difficile d'appliquer à l'un plutôt qu'à l'autre, nous avons cru devoir réunir le tout dans un seul et même article.

Les civettes (c'est-à-dire la civette et le zibet, car je me servirai maintenant de ce mot au pluriel pour les indiquer toutes deux), les civettes, dis-je, quoique originaires et natives des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, peuvent cependant vivre dans les pays tempérés et même froids, pourvu qu'on les défende avec soin des injures de l'air, et qu'on leur donne des aliments succulents et choisis; on en nourrit un assez grand nombre en Hollande où l'on fait commerce de leur parfum. La *civette* faite à Amsterdam est préférée par nos commerçants à celle qui vient du Levant ou des Indes, qui est ordinairement moins pure : celle qu'on tire de Guinée serait la meilleure de toutes[1], si les Nègres ainsi que les Indiens et les Levantins[2] ne la falsifiaient en y mêlant des sucs de végétaux, comme du laudanum, du storax et d'autres drogues balsamiques et odoriférantes. Pour recueillir ce parfum, ils mettent l'animal dans une cage étroite où il ne peut se tourner, ils ouvrent la cage par le bout, tirent l'animal par la queue, le contraignent à demeurer dans cette situation en mettant un bâton à travers les barreaux de la cage, au moyen du-

[1] La civette a été amenée de Guinée; elle se nourrissait des fruits de ce pays; mais elle mangeait aussi très-volontiers de la viande. Pendant tout le temps qu'elle a été vivante, elle répandait une odeur de musc insoutenable à une très-grande distance. Quand elle a été morte, j'ai eu beaucoup de peine à en soutenir l'odeur dans la chambre. Je lui ai trouvé une fente précisément sur le scrotum, qui était une ouverture commune de deux poches qu'elle avait, une de chaque côté des testicules. Ces poches étaient pleines d'une humeur grise, épaisse et gluante, mêlée de poils assez longs, qui étaient de la même couleur de ceux que j'ai trouvés dans ces poches. Ces sacs pouvaient avoir environ un pouce et demi de profondeur; leur diamètre est beaucoup plus grand à l'ouverture que dans le fond. Extrait du Mémoire de M. Pagès, médecin du roi, à Saint-Domingue, daté du Cap le 6 septembre 1759.

[2] Mém. de l'Acad. royale des sciences, année 1728 et 1731.

[1] On voit quantité de civettes à Malabar : c'est un petit animal à peu près fait comme un chat, à la réserve que son museau est plus pointu, qu'il a les griffes moins dangereuses, et crie autrement; le parfum qu'il produit s'engendre comme une espèce de graisse dans une ouverture qu'il a sous la queue; on la tire de temps en temps, et elle ne foisonne qu'autant que la civette est bien nourrie. On en fait un grand trafic à Calecut; mais, à moins de la cueillir soi-même, elle est presque toujours falsifiée. Voyage de Dellon, page 11.— Optimum zibethi genus ex Guinea advehitur, sinceritate eximium. Joannes Hugo.

[2] Le chat qui produit la civette a la tête et le museau d'un renard; il est grand et tacheté comme le chat-tigre; il est très-farouche : on en tire tous les deux jours la civette, qui n'est qu'une certaine mucosité ou sueur épaisse, qu'il a sous la queue dans une concavité, etc. Voyage de Le Maire. Paris, 1695, pages 100 et 101. C'est la civette de Guinée dont parle ici ce voyageur.—Je vis au Caire, dans la maison d'un Vénitien, plusieurs animaux fiers extrêmement, de la grandeur presque d'un chien couchant, mais plus grossiers, et de forme toute semblable à nos chats; ils les appellent chats musqués, et les gardent dans des cages... Pour en venir à bout, et de peur qu'ils ne mordent, ils les tiennent séparément dans des cages de bois bien fortes, mais si étroites, que l'animal ne peut pas s'y tourner... ils ouvrent ensuite la cage par derrière autant qu'il en faut pour tirer les jambes de l'animal dehors, sans qu'il puisse se tourner pour blesser celui qui les tient; et ayant ramassé la civette, ils les remettent dedans, tenant toujours l'animal bien serré. Voyage de Pietro della Valle. Rouen, 1745, tome I, page 401.—Les civettes, qu'on nomme en arabe *zebide*, sont naturellement sauvages et se tiennent dans les montagnes d'Éthiopie. On en transporte beaucoup en Europe, car on les prend petites, et on les nourrit dans des cages de bois bien fortes, où on leur donne à manger du lait, de la farine, du blé cuit, du riz et quelquefois de la viande, etc. L'Afrique de Marmol, tome I, page 57.—Voyez aussi le Voyage de Thévenot. Paris, 1664, tome I, page 476.—Les civettes de l'île de Java rendent bien autant de parfum que celles de Guinée, mais il n'est pas si blanc ni si bon. Suite de la Relation d'Adam Olearius, tome II, page 350.—Indigenæ ita hoc pigmentum adulterant, ut ausim affirmare nullum zibethum sincerum ad nos deferri. Prosp. Alp., Hist. Ægypt., Lugd. Bat. 1735, page 239.

quel ils lui gênent les jambes de derrière ; ensuite ils font entrer une petite cuiller dans le sac qui contient le parfum ; ils raclent avec soin toutes les parois intérieures de ce sac et mettent la matière qu'ils en tirent dans un vase qu'ils couvrent avec soin. Cette opération se répète deux ou trois fois par semaine. La quantité de l'humeur odorante dépend beaucoup de la qualité de la nourriture et de l'appétit de l'animal ; il en rend d'autant plus qu'il est mieux et plus délicatement nourri : de la chair crue et hachée, des œufs, du riz, des petits animaux, des oiseaux, de la jeune volaille, et surtout du poisson, sont les mets qu'il faut lui offrir, et varier de manière à entretenir sa santé et exciter son goût ; il lui faut très-peu d'eau, et quoiqu'il boive rarement, il urine fréquemment, et l'on ne distingue pas le mâle de la femelle à leur manière de pisser.

Le parfum de ces animaux est si fort, qu'il se communique à toutes les parties de leur corps : le poil en est imbu et la peau pénétrée au point que l'odeur[1] s'en conserve longtemps après leur mort, et que de leur vivant l'on ne peut en soutenir la violence, surtout si l'on est enfermé dans le même lieu. Lorsqu'on les échauffe en les irritant, l'odeur s'exhale encore davantage ; et, si on les tourmente jusqu'à les faire suer, on recueille la sueur qui est aussi très-parfumée et qui sert à falsifier le vrai parfum ou du moins à en augmenter le volume.

Les civettes sont naturellement farouches et même un peu féroces ; cependant on les apprivoise aisément, au moins assez pour les approcher et les manier sans grand danger. Elles ont les dents fortes et tranchantes, mais leurs ongles sont faibles et émoussés. Elles sont agiles et même légères quoique leur corps soit assez épais ; elles sautent comme les chats et peuvent aussi courir comme les chiens. Elles vivent de chasse, surprennent et poursuivent les petits animaux, les oiseaux ; elles cherchent, comme les renards, à entrer dans les basses-cours pour emporter les volailles. Leurs yeux brillent la nuit, et il est à croire qu'elles voient dans l'obscurité. Lorsque les animaux leur manquent, elles mangent des racines et des fruits ; elles boivent peu et n'habitent pas dans les terres humides ; elles se tiennent volontiers dans les sables brûlants et dans les montagnes arides. Elles produisent en assez grand nombre dans leur climat ; mais, quoiqu'elles puissent vivre dans les régions tempérées et qu'elles y rendent, comme dans leur pays natal, leur liqueur parfumée, elles ne peuvent y multiplier. Elles ont la voix plus forte et la langue moins rude que le chat ; leur cri ressemble assez à celui d'un chien en colère.

On appelle en français *civette* l'humeur onctueuse et parfumée que l'on tire de ces animaux ; on l'appelle *zibet* ou *algallia* en Arabie, aux Indes et dans le Levant, où l'on en fait un plus grand usage qu'en Europe. On ne s'en sert presque plus dans notre médecine ; les parfumeurs et les confiseurs en emploient encore dans le mélange de leurs parfums. L'odeur de la civette, quoique violente, est plus suave que celle du musc : toutes deux ont passé de mode lorsqu'on a connu l'ambre, ou plutôt dès qu'on a su le préparer, et l'ambre même qui était, il n'y a pas longtemps, l'odeur par excellence, le parfum le plus exquis et le plus noble, a perdu de sa vogue, et n'est plus du goût de nos gens délicats.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA CIVETTE.

M. de Ladebat a envoyé en 1772, à M. Bertin, ministre et secrétaire d'état, une civette vivante. Cet animal avait été donné par le gouverneur hollandais du fort de la Mine, sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770. Elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772 : elle arriva très-faible ; mais, après quelques jours de repos, elle prit des forces, et au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue et cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver ; car elle paraît beaucoup souffrir du froid, et

[1] Le réservoir qui contient la liqueur odorante de la civette est au-dessous de l'anus et au-dessus d'un autre orifice, si semblable dans les deux sexes, que, sans la dissection, toutes les civettes paraîtraient femelles... Comme on a remarqué que les civettes sont incommodées de cette liqueur quand les vaisseaux qui la contiennent en sont trop pleins, on leur a trouvé aussi des muscles dont elles se servent pour comprimer ces vaisseaux et la faire sortir. Quoiqu'elle soit en plus grande quantité dans ces réservoirs, et qu'elle s'y perfectionne mieux, il y a lieu de croire qu'elle se répand aussi en sueur par toute la peau ; en effet, le poil des deux civettes sentait bon, et surtout celui du mâle était si parfumé, que, quand on avait passé la main dessus, elle en conservait longtemps une odeur agréable. Histoire de l'Académie des sciences depuis son établissement. Paris, 1733, tome I, pages 82 et 83.

elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée [1].

DESCRIPTION DE LA CIVETTE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le corps de la civette est moins allongé que celui du zibet; elle a le museau plus gros et le chanfrein arqué en dehors, tandis que celui du zibet l'est en dedans; les oreilles de la civette sont plus courtes et plus étroites; au reste, ces deux animaux ont beaucoup de rapport l'un à l'autre par la forme du nez, de la tête, du cou et des jambes. La queue de la civette était moins longue que celle du zibet; il se trouvait aussi quelque différence dans les pieds, car le pouce des pieds de derrière de la civette était de trois lignes plus près du second doigt, et il y avait deux petits tubercules sur le milieu de la face inférieure du métatarse; et le tubercule qui était derrière le métacarpe était plus grand que dans le zibet, et en formait un second plus petit à son côté intérieur. Les ongles étaient plus gros et avaient une couleur noire.

Le poil de la civette qui a servi de sujet pour cette description était plus long, plus dur et plus hérissé que celui du zibet; il y avait aussi, comme dans cet animal, une sorte de duvet fort doux, de couleur cendrée brune. Le poil était de différentes couleurs mêlées de blanc, de blanchâtre, de gris, de jaunâtre, de brun et de noir: ces couleurs étaient disposées par bandes et par taches. L'endroit des moustaches de chaque côté du nez avait une couleur grise blanchâtre: le chanfrein, le tour des yeux, les joues, la partie de la lèvre du dessus qui était au-delà des moustaches, la mâchoire inférieure en entier, la partie antérieure de la poitrine, l'aisselle, l'avant-bras, la partie inférieure de la jambe, les quatre pieds et le bout de la queue étaient de couleur brune mêlée de noirâtre; il y avait aussi du gris sur la poitrine. Le front, le sommet, les côtés, le derrière de la tête et le ventre étaient de couleur grise mêlée de noirâtre et d'une légère teinte de jaunâtre sans taches, ni bandes. Les oreilles avaient du brun noirâtre sur leur partie inférieure et du gris jaunâtre sur leur partie supérieure. Cette même couleur mêlée de jaunâtre, de gris et même de blanchâtre, était sur le cou et sur tout le reste du corps avec des bandes et des taches noires; il y avait, sur chaque côté du cou, une bande qui commençait à quelque distance de la base de l'oreille, qui s'étendait en ligne droite le long du cou, et qui descendait devant l'épaule: sur la face inférieure du cou, une grande tache terminée en avant par quatre branches, dont deux remontaient de chaque côté du cou; sur le dos une large bande qui s'étendait depuis le cou jusqu'au milieu de la queue; sur les côtés du dos et sur les épaules de petites taches, sur les lombes deux ou trois bandes parallèles à la large bande du milieu: elles étaient interrompues dans quelques endroits, de sorte qu'elles paraissaient formées par de longues taches réunies; sur les côtés de la poitrine, sur les flancs, sur la croupe, sur la face extérieure de la cuisse et sur la jambe, des taches plus grandes que celles des épaules et des côtés du dos: enfin, sur la face inférieure de la queue, une bande et cinq ou six taches noires en forme de demi anneaux placés alternativement entre d'autres demi-anneaux de couleur grise jaunâtre.

Le poil de la civette était plus gros, plus ferme et plus long que celui du zibet, principalement sous le ventre et sur le dos, où il formait une sorte de crinière qui s'étendait tout le long du corps depuis le cou jusqu'au milieu de la queue, et qui était composée de poils longs de quatre ou cinq pouces: ceux du ventre avaient jusqu'à deux pouces et demi de longueur; ceux des épaules et de la cuisse n'avaient qu'environ un pouce, et ceux du museau et des quatre pieds étaient très-courts.

[1] Lettre de M. de Ladebat à M. de Buffon. Bordeaux, 5 novembre, 1772.

LA GENETTE.

(LA CIVETTE-GENETTE, CUV.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (Cuvier.)

La genette est un plus petit animal que les civettes; elle a le corps allongé, les jambes courtes, le museau pointu, la tête effilée, le poil doux et mollet, d'un gris cendré, brillant et marqué de taches noires, rondes et séparées sur les côtés du corps, mais qui se réunissent de si près sur la partie du dos, qu'elles paraissent former des bandes noires continues, qui s'étendent tout le long du corps; elle a aussi, sur le cou et le long de l'épine du dos, une espèce de crinière ou de poil plus long, qui forme une bande noire et continue depuis la tête jusqu'à la queue, laquelle est aussi longue que le corps et marquée de sept ou huit anneaux alternativement noirs et blancs sur toute sa longueur: les taches noires du cou sont en forme de bandes, et l'on voit au-dessous de chaque œil une marque blanche très-apparente. La genette a sous la queue et dans le même endroit que les civettes une ouverture ou sac dans lequel se filtre une espèce de parfum, mais faible et dont l'odeur ne se conserve pas. Elle est un peu

plus grande que la fouine, qui lui ressemble beaucoup par la forme du corps aussi bien que par le naturel et par les habitudes; seulement il paraît qu'on apprivoise la genette plus aisément : Belon dit en avoir vu dans les maisons à Constantinople, qui étaient aussi privées que des chats, et qu'on laissait courir et aller partout, sans qu'elles fissent ni mal ni dégât. On les a appelées *chats de Constantinople*, *chats d'Espagne*, *chats-genettes*; elles n'ont cependant rien de commun avec les chats, que l'art d'épier et de prendre les souris : c'est peut-être parce qu'on ne les trouve guère que dans le Levant et en Espagne qu'on leur a donné le surnom de leurs pays; car le nom même de *genette* ne vient point des langues anciennes, et n'est probablement qu'un nom nouveau pris de quelque lieu planté de genêt, qui, comme l'on sait, est fort commun en Espagne, où l'on appelle aussi *genets* des chevaux d'une certaine race. Les naturalistes prétendent que la genette n'habite que dans les endroits humides et le long des ruisseaux, et qu'on ne la trouve ni sur les montagnes, ni dans les terres arides. L'espèce n'en est pas nombreuse, du moins elle n'est pas fort répandue; il n'y en a point en France ni dans aucune autre province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Il lui faut donc un climat chaud pour subsister et se multiplier : néanmoins il ne paraît pas qu'elle se trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes; car la fossane, qu'on appelle *genette de Madagascar*, est une espèce différente, de laquelle nous parlerons ailleurs.

La peau de cet animal fait une fourrure légère et très-jolie : les manchons de genette étaient à la mode il y a quelques années, et se vendaient fort cher; mais comme on s'est avisé de les contrefaire, en peignant de taches noires des peaux de lapins gris, le prix en a baissé des trois quarts, et la mode en est passée.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA GENETTE.

J'ai dit, à l'article de la genette, que l'espèce n'en est pas fort répandue; qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Je n'étais pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales, et qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de genettes même par les paysans, qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides et le bord des ruisseaux[1].

M. l'abbé Roubaud, auteur de la *gazette d'Agriculture* et de plusieurs autres ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existait en France dans son état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avait été tuée à Civray en Poitou, et c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpech, j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes, surtout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avait peu, mais qu'elles habitaient aux environs de la ville de Villefranche, et qu'elles demeuraient pendant l'hiver dans des terriers, à peu près comme les lapins. Je pourrais en envoyer de mortes s'il était nécessaire[2]. »

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE LA GENETTE[3].

M. Sonnerat, correspondant du Cabinet, nous a envoyé le dessin d'un animal, sous la dénomination de *chat musqué* du cap de Bonne-Espérance, mais qui nous paraît être du genre des genettes. Par la comparaison que nous en avons faite avec celle de la genette de France et avec la genette d'Espagne, elle nous paraît avoir plus de rapport avec celle-ci : cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil, qu'elle a beaucoup plus blanc; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-dessous des yeux, parce que sa tête est entièrement blanche, tandis que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, sont aussi différemment distribuées; et comme les terres

[1] Extrait des Affiches du Poitou, du jeudi 10 février 1774.
[2] Lettre de M. Delpech, maître-ès-arts, à M. de Buffon. Villefranche. – Rouergue, 6 août 1771.
[3] Ce quadrupède a été considéré par M. Cuvier comme ne différant pas de la genette ordinaire.

du cap de Bonne-Espérance sont fort éloignées de l'Espagne et de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paraît que ce troisième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

DU BIZAAM [1].

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (Cuvier.)

M. Wosmaer a donné la description d'un animal sous le nom de *chat bizaam*, dans une feuille imprimée à Amsterdam, en 1771, dont voici l'extrait:

« Sa grandeur est à peu près celle d'un chat « domestique. La couleur dominante par tout le « corps est le gris cendré clair, rehaussé de ta- « ches brunes. Au milieu du dos règne une raie « noire jusqu'à la queue, qui est à bandes noi- « res et blanches, mais la pointe en est noire « ou d'un brun très-foncé. Les pattes de devant « et de derrière sont brunes en dedans, et grises « tachées de brun en dehors; le ventre et la « poitrine sont d'un gris cendré. Aux deux cô- « tés de la tête et sur le nez, se voient des raies « brunes; au bout du nez et sous les yeux, il y « a des taches blanches. Les oreilles, rondes et « droites, sont couvertes de poils courts et gris; « le nez est noir, et de chaque côté sont plu- « sieurs longs poils bruns et blancs. Les pattes « sont armées de petites griffes blanches et cro- « chues qui se retirent en dedans.

« Ce joli animal était d'un naturel un peu « triste, sans cependant être méchant; on le « tenait à la chaîne. Il mangeait volontiers de « la viande, mais surtout des oiseaux vivants. « On ne l'a pas entendu miauler; mais, quand « on le tourmentait, il grommelait et soufflait « comme un chat. »

M. Wosmaer dit aussi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, et qu'il n'a jamais senti qu'il eût la plus légère odeur de musc; ainsi ceux qui l'ont appelé *chat musqué* l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap; néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout · car M. Wosmaer compare le bizaam au margay. « De tous les « animaux, dit-il, que M. de Buffon nous a fait « connaître, le margay de Cayenne est celui « qui a le plus de ressemblance avec le chat bi- « zaam, quoique, en les comparant exactement, « le margay ait le museau bien plus menu et « plus pointu; il diffère aussi beaucoup par la « queue et la figure des taches. »

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Wosmaer; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, et le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à-dire une fois plus petit. D'ailleurs, le margay n'a point de raie noire sur le dos; sa queue est beaucoup moins longue et moins pointue; et ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay et de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent, et l'autre du nouveau.

[1] Cuvier rapporte cet animal à l'espèce de la genette.

3e ADDITION A L'ARTICLE DE LA GENETTE.

Une genette femelle [1] nous a paru différer assez de la femelle genette pour mériter d'être décrite. On la montrait à la foire Saint-Germain, en 1772; elle était farouche et cherchait à mordre. Son maître la tenait dans une cage ronde et étroite, en sorte qu'il était assez difficile de la dessiner. On ne la nourrissait que de viande; elle avait la physionomie et tous les principaux caractères de la genette; la tête longue et fine, le museau allongé et avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes, le poil de la tête et du corps moucheté, la queue longue et velue. Elle était un peu plus grosse que la genette que nous avons décrite, quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avait grandi assez considérablement en trois ou quatre mois. Nous n'avons pu savoir de quel pays elle venait: son maître l'avait achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif et sans cesse en mouvement, et qui ne se repose qu'en dormant.

[1] M. G. Cuvier le premier a reconnu que cet animal constituait une espèce différente de celle de la genette; et M. F. Cuvier a confirmé ce fait en établissant le genre paradoxure dont il est le type, et qui est principalement caractérisé par la propriété qu'a la queue de s'enrouler en dessous jusqu'à sa base, sans néanmoins être prenante. Plusieurs autres carnassiers des Indes, très-voisins des civettes, se rapprochent par le même caractère de la civette noire, ou pougounié, et sont maintenant placés dans le même genre. (Note de M. Desmar.)

Cette genette avait vingt pouces de longueur, sur sept pouces et demi de hauteur ; elle avait le dessus du cou plus fourni de poil que l'autre genette; celui de tout le corps est aussi plus long ; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts, et même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la queue : les moustaches sont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues et non droites et saillantes, comme dans les chats ou les tigres, le nez noir et les narines très-arquées ; au-dessus du nez s'étend une raie noire, qui se prolonge entre les yeux, laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres. Il y a une tache blanche au-dessus de l'œil, et une bande blanche au-dessous. Les oreilles sont noires, mais plus allongées et moins larges à la base que les oreilles de la première genette. Le poil du corps est d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paraît former des ondes noires ; le dessus du dos est rayé et moucheté de noir ; le reste du corps moucheté de même, mais d'un noir plus faible ; le dessous du ventre blanc, les jambes et les cuisses noires ; les pattes courtes ; cinq doigts à chaque pied ; les ongles blancs et crochus, la queue longue de seize pouces, grosse de deux pouces à l'origine : dans le premier tiers de sa longueur, elle est de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs assez mal terminés. Les deux autres tiers de la queue sont tout noirs jusqu'à l'extrémité.

	p.	p.	l.
Longueur du bout du museau à l'angle extérieur de l'œil	0	1	8
Ouverture d'un angle à l'autre	0	0	9
Distance entre les angles extérieurs des yeux	0	0	11
Distance entre l'angle postérieur de l'œil à l'oreille	0	0	11
Longueur de l'oreille	0	1	5
Largeur à la base	0	1	0

LA FOSSANE.

(LA CIVETTE FOSSANE, Cuv.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (Cuvier.)

Quelques voyageurs ont appelé la fossane *genette de Madagascar*, parce qu'elle ressemble à la genette par les couleurs du poil, et par quelques autres rapports : cependant elle est constamment plus petite ; et ce qui nous fait penser que ce n'est point une genette, c'est qu'elle n'a pas la poche odoriférante qui, dans cet animal, est un attribut essentiel. Comme nous étions incertains de ce fait, n'ayant pu nous procurer l'animal pour le disséquer, nous avons consulté par lettres M. Poivre, qui nous en a envoyé la peau bourrée, et il a eu la bonté de nous répondre dans les termes suivants : *Lyon*, 19 *juillet* 1761. « La fossane que j'ai apportée de Madagascar est un animal qui a les « mœurs de notre fouine : les habitants de l'île « m'ont assuré que la fossane mâle étant en « chaleur, ses parties avaient une forte odeur « de musc. Lorsque j'ai fait empailler celle qui « est au Jardin du Roi, je l'examinai attentivement ; je n'y découvris aucune poche, et je « ne lui trouvai aucune odeur de parfum. J'ai « élevé un animal semblable à la Cochinchine, « et un autre aux îles Philippines ; l'un et l'autre « étaient des mâles, ils étaient devenus un peu « familiers, je les avais eus très-petits, et je ne « les ai guère gardés que deux ou trois mois : « je n'y ai jamais trouvé de poche entre les parties que vous m'indiquez ; je me suis seulement aperçu que leurs excréments avaient « l'odeur de ceux de notre fouine. Ils mangeaient « de la viande et des fruits, mais ils préféraient « ces derniers et montraient surtout un goût « plus décidé pour les bananes, sur lesquelles « ils se jetaient avec voracité. Cet animal est « très-sauvage, fort difficile à apprivoiser ; et « quoique élevé bien jeune, il conserve toujours « un air et un caractère de férocité, ce qui m'a « paru extraordinaire dans un animal qui vit « volontiers de fruits. L'œil de la fossane ne « présente qu'un globe noir fort grand, comparé « à la grosseur de sa tête, ce qui donne à cet animal un air méchant. »

Nous sommes très-aises d'avoir cette occasion de marquer notre reconnaissance à M. Poivre, qui, par goût pour l'histoire naturelle, et par amitié pour ceux qui la cultivent, a donné au Cabinet un assez grand nombre de morceaux rares et précieux dans tous les genres.

Il nous paraît que l'animal appelé *berbé* en Guinée est le même que la fossane, et que par conséquent cette espèce se trouve en Afrique comme en Asie. « Le berbé, disent les voyageurs [1], a le museau plus pointu et le corps « plus petit que le chat ; il est marqueté comme « la civette. » Nous ne connaissons pas d'animal

[1] Voyage en Guinée par Bosman, page 256, fig. n° 1, p. 252.

auquel ces indications, qui sont assez précises, conviennent mieux qu'à la fossane.

LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

(LA CIVETTE RAYÉE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Cet animal, que M. Sonnerat a rapporté de l'Inde, et que dans son Voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde,* ne nous paraît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui des putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds, qui sont courts dans les chats et longs dans cet animal, surtout ceux de derrière; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils; les ongles crochus comme ceux des chats, et c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Sonnerat à regarder cet animal comme un chat : cependant son corps est allongé comme celui des putois, auxquels il ressemble encore par la forme des oreilles, qui sont très-différentes de celles des chats.

Cet animal, qui habite la côte de Coromandel, a quinze pouces de longueur du bout du museau à l'anus; sa grosseur approche de celle de nos putois. La tête, qui a quatre pouces du nez à l'occiput, est d'une couleur brune mêlée de fauve; l'orbite de l'œil est très-grande et bordée de brun; la distance du museau à l'angle antérieur de l'œil est de dix lignes, et celle de l'angle postérieur à l'oreille est de quatorze lignes. Le tour des yeux, le dessous du nez et les joues sont d'un fauve pâle; le bout du nez et les naseaux sont noirs, ainsi que les moustaches et les poils au-dessus des yeux. L'oreille est plate, ronde, et de la forme de celle du putois; elle est nue, et il y a seulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent sur le corps, depuis l'occiput jusqu'au-dessus du croupion, et ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres et plus étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est fauve très-pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant; la face extérieure du bras est brune, mélangée de blanc sale; la face externe des jambes de derrière est brune, mêlée d'un peu de fauve et de blanc gris; les cuisses et les jambes de derrière ont la face interne blanche, et en quelques endroits fauve pâle; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe; elle est couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs, surtout ceux de derrière; car ceux de devant ont, y compris l'ongle, seize lignes de longueur, et ceux de derrière vingt et une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres et bruns; les ongles des pieds de devant ont trois lignes, ceux des pieds de derrière quatre lignes.

Il y a six dents incisives et deux canines, en haut comme en bas.

LA SARICOVIENNE.

(LA LOUTRE D'AMÉRIQUE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre glouton. (Cuvier.)

« La saricovienne, dit Thevet, se trouve le « long de la rivière de la Plata; elle est d'une « nature amphibie, demeurant plus dans l'eau « que sur la terre. Cet animal est grand comme « un chat, et sa peau, qui est mêlée de gris et de « noir, est fine comme velours; ses pieds sont « faits à la semblance de ceux d'un oiseau de « rivière : au reste sa chair est très-délicate et « très-bonne à manger. » Je commence par citer ce passage, parce que les naturalistes ne connaissaient pas cet animal sous ce nom, et qu'ils ignoraient que le carigueibeju du Brésil, qui est le même, eût des membranes entre les doigts des pieds. En effet, Marcgrave, qui en donne la description, ne parle pas de ce caractère, qui cependant est essentiel, puisqu'il rapproche, autant qu'il est possible, cette espèce de celle de la loutre.

Je crois encore que l'animal dont Gumilla fait mention sous le nom de Guachi [1] pourrait bien

[1] On trouve sur les rivières qui se jettent dans l'Orénoque une grande quantité de chiens d'eau, que les Indiens appellent *guachi*; cet animal nage avec beaucoup de légèreté, et se nourrit de poisson; il est amphibie, mais il vient aussi chercher sa nourriture sur terre; il creuse des fosses sur le rivage dans lesquelles la femelle met bas ses petits. Il ne creuse point ces fosses à l'écart, mais dans les endroits où ils

être le même que la saricovienne, et que c'est une espèce de loutre commune dans toute l'Amérique méridionale. Par la description qu'en ont donnée Marcgrave et Desmarchais [1], il paraît que cet animal amphibie est de la grandeur d'un chien de taille médiocre; qu'il a le haut de la tête rond comme le chat, le museau un peu long comme celui du chien, les dents et les moustaches comme le chat; les yeux ronds, petits et noirs; les oreilles arrondies et placées bas; cinq doigts à tous les pieds; les pouces plus courts que les autres doigts, qui tous sont armés d'ongles bruns et aigus; la queue aussi longue que les jambes de derrière; le poil assez court et fort doux, noir sur tout le corps, brun sur la tête, avec une tache blanche au gosier. Son cri est à peu près celui d'un jeune chien, et il l'entrecoupe quelquefois d'un autre cri semblable à la voix du sagouin. Il vit de crabes et de poissons, mais on peut aussi le nourrir avec de la farine de manioc délayée dans de l'eau. Sa peau fait une bonne fourrure, et quoiqu'il mange beaucoup de poisson, sa chair n'a pas le goût de marais; elle est au contraire très-saine et très-bonne à manger.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA SARICOVIENNE.

Je trouve dans les notes communiquées par M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres: la noire, qui peut peser quarante ou cinquante livres; la seconde, qui est jaunâtre, et qui peut peser vingt ou vingt-cinq livres; et une troisième espèce beaucoup plus petite, dont le poil est grisâtre, et qui ne pèse que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux sont très-communs à la Guyane, le long de toutes les rivières et des marécages, parce que le poisson y est fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses : elles sont farouches et ne se laissent point approcher : pour les avoir, il faut les surprendre; elles ont la dent cruelle, et se défendent bien contre les chiens : elles font leurs petits dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux; on en élève souvent dans les maisons. J'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous les animaux de la Guyane s'accoutument facilement à la domesticité, et deviennent incommodes par leur grande familiarité.

M Aublet, savant botaniste, que nous avons déjà cité, et M. Olivier, chirurgien du roi, qui ont demeuré tous deux longtemps à Cayenne et dans le pays d'Oyapok, m'ont assuré qu'il y avait des loutres si grosses, qu'elles pesaient jusqu'à quatre-vingt-dix et cent livres; elles se tiennent dans les grandes rivières qui ne sont pas fort fréquentées, et on voit leur tête au-dessus de l'eau; elles font des cris que l'on entend de très-loin; leur poil est très-doux, mais plus court que celui du castor; leur couleur ordinaire est d'un brun minime : ces loutres vivent de poisson, et mangent aussi les graines qui tombent dans l'eau sur le bord des fleuves [1]

UNE LOUTRE DE CANADA [2].

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Cette loutre, beaucoup plus grande que notre loutre, et qui doit se trouver dans le nord de l'Europe comme elle se trouve en Canada, m'a fourni l'occasion de chercher si ce n'était pas le même animal qu'Aristote a indiqué sous le nom de *latax*, qu'il dit être plus grand et plus fort que la loutre; mais les notions qu'il en donne ne convenant pas en entier à cette grande loutre, et la trouvant d'ailleurs absolument semblable à la loutre commune, à la grandeur près, j'ai jugé que ce n'était point une espèce particulière, mais une simple variété dans celle de la loutre. Et comme les Grecs, et surtout Aristote, ont eu grand soin de ne donner des noms différents qu'à des animaux réellement diffé-

vivent en commun, et où ils viennent se divertir. J'ai vu et examiné avec soin leurs tanières : l'on ne saurait rien voir de plus propre; ils ne laissent pas la moindre herbe aux environs; ils amoncellent à l'écart les arêtes des poissons qu'ils mangent, et, à force de sauter, d'aller et de venir, ils pratiquent des chemins très-propres et très-commodes. Histoire de l'Orénoque, par Gumilla, tome III, page 29. — *Nota*. Ces caractères conviennent à la saricovienne; mais il nous paraît que le nom de guachi a été mal appliqué ici, et qu'il appartient à l'espèce de mouffette que nous avons appelée coase.

[1] Voyage de Desmarchais, tome III, page 306.

[1] Ces additions sont relatives, en ce qui concerne les deux plus grosses loutres qu'on y distingue, à la loutre ci-dessus décrite sous le nom de saricovienne, et aussi vraisemblablement à une seconde espèce, voisine de celle-ci. Quant à la troisième ou la plus petite, il est probable qu'elle se rapporte à l'espèce de sarigue à pieds palmés, qu'on a désignée sous le nom d'yapok.

[2] Cet animal, peu connu, ne diffère peut-être pas de la vraie loutre marine, décrite ci-après.

rents par l'espèce, nous nous sommes convaincus que le *latax* est un autre animal. D'ailleurs les loutres, comme les castors, sont communément plus grandes et ont le poil plus noir et plus beau en Amérique [1] qu'en Europe. Cette loutre de Canada doit en effet être plus grande et plus noire que la loutre de France. Mais, en cherchant ce que pouvait être le *latax* d'Aristote (chose ignorée de tous les naturalistes), j'ai conjecturé que c'était l'animal indiqué par Belon sous le nom de *loup marin*, et j'ai cru devoir rapporter ici la notice d'Aristote sur le *latax*, et celle de Belon sur le loup marin, afin qu'on puisse les comparer [2].

Aristote fait mention dans ce passage de six animaux amphibies; et de ces six nous n'en connaissons que trois : le phoca, le castor et la loutre; les trois autres, qui sont le *latax*, le *satherion* et le *satyrion*, sont demeurés inconnus, parce qu'ils ne sont indiqués que par leurs noms et sans aucune description. Dans ce cas, comme dans tous ceux où l'on ne peut tirer aucune induction directe pour la connaissance de la chose, il faut avoir recours à la voie d'exclusion; mais on ne peut l'employer avec succès que quand on connaît à peu près tout : on peut alors conclure du positif au négatif, et ce négatif devient par ce moyen une connaissance positive. Par exemple, je crois que, par la longue étude que j'en ai faite, je connais à très-peu près tous les animaux quadrupèdes; je sais qu'Aristote ne pouvait avoir aucune connaissance de ceux qui sont particuliers au continent de l'Amérique : je connais aussi parmi les quadrupèdes tous ceux qui sont amphibies, et j'en sépare d'abord les amphibies d'Amérique, tels que le tapir, le cabiai, l'ondatra, etc. Il me reste les amphibies de notre continent, qui sont l'hippopotame, le *morse* ou la vache marine, les phoques ou veaux marins, le loup marin de Belon, le castor, la loutre, la zibeline, le rat d'eau, le desman, la musaraigne d'eau, et, si l'on veut, l'ichneumon ou mangouste, que quelques-uns ont regardé comme amphibie, et ont appelé *loutre d'Égypte*. Je retranche de ce nombre le morse ou la vache marine, qui, ne se trouvant que dans les mers du Nord, n'était pas connue d'Aristote; j'en retranche encore l'hippopotame, le rat d'eau, et l'ichneumon, parce qu'il en parle ailleurs, et les désigne par leurs noms; j'en retranche enfin les phoques, le castor et la loutre, qui sont bien connus, et la musaraigne d'eau, qui est trop ressemblante à celle de terre pour en avoir jamais été séparée par le nom : il nous reste le loup marin de Belon, la zibeline et le desman, pour le *latax*, le *satherion* et le *satyrion* : de ces trois animaux il n'y a que le loup marin de Belon qui soit plus gros que la loutre : ainsi c'est le seul qui puisse représenter le *latax*; par conséquent la zibeline et le desman représentent le *satherion* et le *satyrion*. L'on sent bien que ces conjectures, que je crois fondées, ne sont cependant pas du nombre de celles que le temps puisse éclaircir davantage, à moins qu'on ne découvrît quelques manuscrits grecs jusqu'à présent inconnus, où ces noms se trouveraient employés, c'est-à-dire expliqués par de nouvelles indications.

[1] Les loutres de l'Amérique septentrionale diffèrent de celles de France en ce qu'elles sont toutes communément plus longues et plus noires; il s'en trouve qui le sont bien plus les unes que les autres; il y en a d'aussi noires que du jais : celles-ci sont fort recherchées et fort chères. Description de l'Amérique septentrionale, par Denys, tome II, page 280.

[2] Sunt inter quadrupedes ferasque, quæ victum ex lacu et fluviis petant, at vero a mari nullum, præterquam vitulus marinus. Sunt etiam in hoc genere fiber, satherium, satyrium, lustris, latax, quæ latior lutre est, dentesque habet robustos, quippe quæ noctu plerumque egrediens, virgulta proxima suis dentibus ut ferro præcidat; lustris etiam hominem mordet, nec desistit, ut ferunt, nisi ossis fracti crepitum senserit. Lataci pilus durus, specie inter pilum vituli marini et cervi. Arist., Hist. anim., lib. VIII, cap. v. — Le loup marin. « D'autant que les Anglais n'ont point de loups sur leur terre, « nature les a pourveus d'une bête au rivage de leur mer, si « fort approchante de notre loup, que si ce n'étoit qu'il se « jette plutôt sur les poissons que sur les ouailles, on le diroit « du tout semblable à notre bête tant ravissante; considéré « la corpulance, le poil, la tête (qui toutefois est fort grande), « et la queue moult approchante au loup terrestre; mais par- « ce que celui-cy (comme dit est) ne vit que de poissons, et « n'a été aucunement connu des anciens, il ne m'a semblé « notable que les animaux de double vie cy-dessus allégués, « par quoi j'en ai bien voulu mettre le pourtrait. » Belon, de la Nature des Poissons, page 18. — *Nota*. La figure est à la page 19, et ressemble plus à l'hyène qu'à aucun autre animal; mais ce ne peut être l'hyène, car elle n'est point amphibie, elle ne vit pas de poissons et d'ailleurs elle est d'un climat tout différent.

DE LA SARICOVIENNE

OU

LOUTRE MARINE [1].

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre glouton. (Cuvier.)

Nous avons dit, à l'article de la loutre saricovienne ou *carigueibeju* de Marcgrave, que cet animal paraissait se trouver sur la plupart des côtes poissonneuses et des embouchures des grands fleuves, dans les plages désertes de l'Amérique méridionale; mais nous ignorions alors que ce même animal se retrouve au Kamtschatka et sur les côtes et les îles de toute cette partie du nord-est de l'ancien continent, et sans que la différence de climat paraisse avoir influé sur l'espèce, qui semble être partout la même. Ces saricoviennes du Kamtschatka ont été soigneusement décrites par M. Steller, et l'on ne peut douter, en comparant sa description avec celle de Marcgrave, que l'espèce de ces saricoviennes du Kamtschatka ne soit la même que celle du carigueibeju ou saricovienne de l'Amérique: on verra de même que les lions marins, les ours marins et la plupart des phoques se retrouvent les mêmes dans les mers les plus éloignées les unes des autres et sous les climats les plus opposés.

Les Russes qui demeurent au Kamtschatka donnent à la saricovienne le nom de *bobr* ou *castor*, quoiqu'elle ne ressemble au castor que par la longueur de son poil, et qu'elle n'ait que peu de rapport avec lui par sa forme extérieure; car c'est une véritable loutre, à laquelle non-seulement nous rapportons ces grandes loutres de la Guyane et du Brésil, dont nous avons parlé, mais aussi cette loutre du Canada dont nous avons donné la notice, et qui paraît être de la taille et de l'espèce des saricoviennes.

On voit ces saricoviennes ou loutres marines sur les côtes orientales du Kamtschatka et dans les îles voisines, depuis le cinquantième degré jusqu'au cinquante-sixième, et il ne s'en trouve que peu ou point dans la mer intérieure à l'occident du Kamtschatka, ni au-delà de la troisième île des Kuriles. Elles ne sont ni féroces ni farouches, étant même assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure; elles semblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, et n'aiment que la société de leur espèce. On les voit en très-grand nombre dans toutes les îles inhabitées des mers orientales du Kamtschatka : il y en avait, en 1742, une si grande quantité à l'île de Behring, que les Russes en tuèrent plus de huit cents. « Comme ces animaux n'avaient jamais vu d'hommes auparavant, dit M. Steller, ils n'étaient ni timides ni sauvages; ils s'approchaient même des feux que nous allumions, jusqu'à ce qu'instruits par leur malheur, ils commencèrent à nous fuir [1]. »

Pendant l'hiver, ces saricoviennes se tiennent tantôt dans la mer, sur les glaces, et tantôt sur le rivage; en été, elles entrent dans les fleuves et vont même jusque dans les lacs d'eau douce, où elles paraissent se plaire beaucoup; dans les jours les plus chauds, elles cherchent, pour se reposer, les lieux frais et ombragés. En sortant de l'eau, elles se secouent et se couchent en rond sur la terre comme les chiens; mais, avant que de s'endormir, elles cherchent à reconnaître, par l'odorat plutôt que par la vue, qu'elles ont faible et courte, s'il n'y a pas quelque ennemi à craindre dans les environs. Elles ne s'éloignent du rivage qu'à de petites distances, afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril; car, quoiqu'elles courent assez vite, un homme leste peut néanmoins les atteindre; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité et comme il leur plaît, c'est-à-dire, sur le ventre, sur le dos, sur les côtés et même dans une situation presque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie, et qu'il paraît aimer beaucoup, ne la quittant ni sur mer ni sur terre. Il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année; car on voit des petits nouveau-nés dans toutes les saisons, et quelquefois les pères et mères sont encore suivis par des jeunes de différents âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils sont adultes et qu'ils peuvent former une nouvelle famille. Les fe-

[1] La loutre marine aurait plutôt de la ressemblance, par les proportions de ses membres, avec la loutre que Buffon a décrite sous le nom de loutre de Canada.

[1] Novi Commentarii Academiæ Petropol., tome II, 1751

melles ne produisent qu'un petit à la fois, et très-rarement deux. Le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois; elles mettent bas sur les côtes ou sur les îles les moins fréquentées; et le petit, dès sa naissance, a déjà toutes ses dents, les canines sont seulement moins avancées que les autres : la mère l'allaite pendant près d'un an, d'où l'on peut présumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit. Elle aime passionnément son petit, et ne cesse de lui prodiguer des soins et des caresses, jouant continuellement avec lui, soit sur la terre, soit dans l'eau : elle lui apprend à nager, et, lorsqu'il est fatigué, elle le prend dans sa gueule pour lui donner quelques moments de repos. Si on vient à le lui enlever, elle jette des cris et des gémissements lamentables : il faut même user de précautions lorsqu'on veut le lui dérober; car, quoique douce et timide, elle le défend avec un courage qui tient du désespoir, et se fait souvent tuer sur la place plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux se nourrissent de crustacées, de coquillages, de grands polypes et autres poissons mous, qu'ils viennent ramasser sur les grèves et sur les rivages fangeux lorsque la marée est basse : car ils ne peuvent demeurer assez longtemps sous l'eau pour les prendre au fond de la mer, n'ayant pas, comme les phoques, le trou ovale du cœur ouvert. Ils mangent aussi des poissons à écailles, comme des anguilles de mer, etc., des fruits rejetés sur le rivage en été, et même des fucus, faute de tout autre aliment; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite. Leur chair est meilleure à manger que celle des phoques, surtout celle des femelles, qui est grasse et tendre lorsqu'elles sont pleines et prêtes à mettre bas; celle des petits, qui est très-délicate, est assez semblable à la chair de l'agneau, mais la chair des vieux est ordinairement très-dure[1]. « Ce fut, dit M. Steller, notre nourriture principale à l'île de Behring; elle ne nous fit aucun mal, quoique mangée seule et sans pain, et souvent à demi-crue : le foie, les rognons et le cœur sont absolument semblables à ceux du veau[1].

On voit souvent au Kamtschatka et dans les îles Kuriles, arriver les saricoviennes sur des glaçons poussés par un vent d'orient qui règne de temps en temps sur ces côtes en hiver. Les glaçons qui viennent du côté de l'Amérique sont en si grande quantité, qu'ils s'amoncellent et forment une étendue de plusieurs milles de longueur sur la mer. Les chasseurs s'exposent, pour avoir les peaux des saricoviennes, à aller fort au loin sur ces glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, et qui par conséquent leur donnent la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur; mais, lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr, ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errants sur la mer avant que d'être ramenés à terre, avec ces mêmes glaces, par un vent favorable. C'est dans les mois de février, de mars et d'avril qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable; car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison : cependant ils ne laissent pas de les chasser en été, en les cherchant sur la terre, où souvent on les trouve endormis : on les prend aussi, dans cette même saison, avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcés de lassitude.

Leur peau fait une très-belle fourrure : les Chinois les achètent presque toutes, et ils les paient jusqu'à soixante-dix, quatre-vingts et cent roubles chacune; et c'est par cette raison qu'il en vient très-peu en Russie. La beauté de ces fourrures varie suivant la saison : les meilleures et les plus belles sont celles des saricoviennes tuées aux mois de mars, d'avril et de

[1] « Les Russes jetés dans cette île (de Behring), après s'être « réservé une provision de huit cents livres de farine, pour « faire le trajet du Kamtschatka dès que la saison et leur santé le permettraient, eurent recours aux loutres marines; un « de ces animaux leur fournissait quarante ou cinquante livres de chair, mais si dure, du moins celle des mâles, qu'il « fallait la hacher et l'avaler presque sans mâcher; on en préparait les viscères pour les malades. Du reste, quoique « M. Steller prétende que la loutre est bonne contre le scorbut, M. Muller en doute, puisque les Russes qui moururent « de cette maladie en avaient mangé comme les autres; cependant on en tua beaucoup, même quand on eut cessé de « s'en nourrir, parce que les peaux en sont très-belles et valent aux Russes, qui les vont porter à la Chine, jusqu'à quatre-vingts ou cent roubles la pièce; aussi ramassa-t-on neuf « cents de ces peaux à la chasse des loutres, qui dura jusqu'au « mois de mars : alors elles disparurent, et l'équipage eut recours à la pêche des chiens, des ours et des lions que la mer « leur offrit. » Voyage de Behring; Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 379.

[1] Novi Commentarii Academiæ Petropol., tome II, 1751.

mai. Néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaisses et pesantes ; sans cela elles seraient supérieures aux zibelines, dont les plus belles ne sont pas d'un aussi beau noir. Il ne faut cependant pas croire que le poil de ces saricoviennes soit également noir dans tous les individus : car il y en a dont la couleur est brunâtre, comme celle de la loutre de rivière, d'autres qui sont de couleur argentée sur la tête ; plusieurs qui ont la tête, le menton et la gorge variés de longs poils très-blancs et très-doux ; enfin, d'autres qui ont la gorge jaunâtre, et qui portent plutôt un feutre crépu, brun et court sur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure. Au reste, les poils bruns ou noirs ne le sont que jusqu'à la moitié de leur longueur : tous sont blancs à leur racine, et leur longueur est en tout d'environ un pouce ou un pouce et demi sur le dos, la queue et les côtés du corps : ils sont plus courts sur la tête et sur les membres; mais au-dessous de ce premier long poil il y a, comme dans les ours marins, une espèce de duvet ou de feutre qui est de couleur brune ou noire comme l'extrémité des grands poils du corps. On distingue aisément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles sont plus petites, plus noires, et qu'elles ont le poil plus long sous le ventre : les petits ont aussi, dans le premier âge, le poil noir ou très-brun et très-long ; mais à cinq ou six mois ils perdent ce beau poil, et à un an ils ne sont couverts que de leur feutre, et les longs poils ne le recouvrent que dans l'année suivante. La mue se fait, dans les adultes, d'une manière différente de celle des autres animaux : quelques poils tombent aux mois de juillet et d'août, et les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Communément les saricoviennes ont environ deux pieds dix pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a douze ou treize pouces de long; leur poids est de soixante-dix à quatre-vingts livres. La saricovienne ressemble à la loutre terrestre par la forme du corps, qui seulement est beaucoup plus épais en tous sens; toutes deux ont les pieds de derrière plus près de l'anus que les autres quadrupèdes. Les oreilles sont droites, coniques et couvertes de poil, comme dans l'ours marin; elles sont longues de près d'un pouce sur autant de largeur, et distantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces. Les yeux et les paupières sont assez semblables à ceux du lièvre et sont à peu près de la même grandeur : la couleur de l'iris varie dans différents individus; car cette couleur est brune dans les uns et noirâtre dans les autres : il y a une membrane au grand angle de chaque œil, comme dans les ours marins, mais qui ne peut guère couvrir l'œil qu'à moitié. Les narines sont très-noires, ridées et sans poil, et les lèvres sont d'une épaisseur à peu près égale à celles du phoque commun. L'ouverture de la gueule est médiocre, n'ayant qu'environ deux pouces trois lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'angle; la mâchoire supérieure s'avance d'un demi pouce sur la mâchoire inférieure : toutes deux sont garnies de moustaches blanches dirigées en bas, et dont les poils raides ont trois pouces de longueur à côté des coins de la gueule, mais qui ne sont longs que d'un pouce auprès des narines. La mâchoire supérieure est armée de quatorze dents : il y a d'abord quatre incisives très-aiguës et longues de deux lignes, ensuite une canine de chaque côté, de figure conique, un peu recourbée en arrière et d'environ un pouce de longueur; après les canines il y a quatre molaires de chaque côté, qui sont larges et épaisses, surtout celles du fond, et ces dernières dents sont très-propres à casser les coquilles et broyer les crustacées.

Dans la mâchoire inférieure, le nombre des dents est ordinairement de seize : il y a d'abord, comme dans la mâchoire supérieure, quatre incisives et deux canines; ces dernières n'ont qu'environ huit lignes de longueur; mais il y a cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernières sont situées dans la gorge : ainsi le nombre total des dents de la saricovienne est de trente ordinairement; néanmoins comme il y a des individus qui ont aussi cinq dents molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure, il se trouve que ce nombre de dents est quelquefois de trente-deux. La langue, depuis son insertion jusqu'à son extrémité, est longue de trois pouces trois lignes sur une largeur d'un demi pouce seulement; elle est garnie de papilles et un peu fourchue à l'extrémité.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, sont couverts de poil jusqu'auprès des ongles, et ne sont point engagés dans la peau ; ils sont apparents et extérieurs comme ceux des quadrupèdes terrestres, en sorte que la saricovienne peut marcher et courir, quoique

assez lentement. Ceux de devant n'ont que onze ou douze pouces de longueur et sont plus courts que ceux de derrière, qui ont quatorze ou quinze pouces, ce qui fait que cet animal est plus élevé par le train de derrière, et que son dos paraît un peu voûté. Les pieds de devant sont assez semblables, par les ongles, à ceux des chats, et ils diffèrent de ceux de la loutre terrestre en ce qu'ils sont réunis par une membrane qui est couverte de poil. La plante du pied, qui est brune avec des tubercules par dessous, est arrondie et divisée en cinq doigts : les deux du milieu sont un peu plus longs que les autres, et l'interne est un peu plus court que l'externe. Ces ongles crochus des pieds de devant servent à détacher les coquillages des rochers. Les pieds de derrière ont aussi cinq doigts qui sont de même joints par une membrane velue, et qui ont la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; le tarse, le métatarse et les doigts de ces pieds de derrière sont beaucoup plus longs et plus larges que ceux des pieds de devant; les ongles en sont aigus, mais assez courts; le doigt externe est un peu plus long que les autres, qui vont successivement en diminuant, et la peau de la plante de ces pieds de derrière est aussi de couleur brune ou noire comme dans les pieds de devant.

La queue est tout à fait semblable à celle de la loutre de terre, c'est-à-dire plate en dessus et en dessous, seulement elle est un peu plus courte à proportion du corps; elle est recouverte d'une peau épaisse, garnie de poils très-doux et très-serrés.

La verge du mâle est contenue dans un fourreau sous la peau, et l'orifice de ce fourreau est situé à un tiers de la longueur du corps : cette verge, longue d'environ huit pouces, contient un os qui en a six; les testicules ne sont point renfermés dans une bourse, mais seulement recouverts par la peau commune; la vulve de la femelle est assez grande et située à un pouce au-dessous de l'anus.

Nous devons observer que l'animal indiqué par M. Krachenninkow, sous le nom de *castor marin*, pourrait bien être le même que la saricovienne, quoiqu'il le dise aussi grand que celui qu'il nomme *chat marin*, et qui est l'ours marin; car il y a des saricoviennes beaucoup plus grandes que celles dont nous venons de donner les dimensions d'après M. Steller; et on en a vu à la Guyane et au Brésil de beaucoup plus grosses que celles du Kamtschatka; d'ailleurs il paraît, par l'indication même de M. Krachenninkow, que son castor marin a les mêmes habitudes que la saricovienne qui porte le nom de *bobr* ou *castor* chez les Russes de Sibérie. M. Steller, qui a demeuré si longtemps dans les parages du Kamtschatka, et qui en a décrit tous les animaux, ne fait nulle mention de ce castor marin gros comme l'ours marin, et il y a toute apparence que M. Krachenninkow n'en a parlé que sur des relations peut-être exagérées. On peut ajouter à ces preuves les inductions que l'on peut tirer du résultat des observations de différents voyageurs au Kamtschatka, dont la récapitulation se trouve *tome* XIX, *page* 365 *des Voyages*, où il est dit « que les peaux de castors marins sont « d'un profit considérable pour la Russie; que « les Kamtschatdales peuvent, avec ces peaux, « acheter des Cosaques tout ce qui leur est nécessaire, et que les Cosaques troquent ces « fourrures pour d'autres effets avec les marchands russes, qui gagnent beaucoup dans le « commerce qu'ils en font à la Chine, et que le « temps de la chasse des castors marins est le « plus favorable pour lever les tributs; car les « Kamtschatdales donnent un castor pour un « renard ou une zibeline, quoiqu'il vaille au « moins cinq fois davantage, et qu'il se vende « quatre-vingt-dix roubles, etc. » On voit que tout cela se rapporte à la saricovienne, et qu'il y a toute apparence que Krachenninkow s'est trompé lorsqu'il a dit que son *castor marin* était aussi grand que son *chat marin*, c'est-à-dire l'ours marin.

Au reste, la saricovienne, qui s'appelle *bobr* ou *castor* en langue russe, est nommée *kaikon* en langue kamtschatdale, *kalaga* chez les Koriaques, et *rakkon* chez les Kouriles.

Je dois ajouter qu'ayant reçu de la Guyane de nouvelles informations au sujet des saricoviennes d'Amérique, il paraît qu'elles varient beaucoup par la grandeur et pour la couleur : l'espèce en est commune sur les côtes basses et à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale[1].

Leur peau est très-épaisse, et leur poil est ordinairement d'un gris plus ou moins foncé et quelquefois argenté; leur cri est un son rauque

[1] Ce qui suit se rapporte à l'histoire de la loutre d'Amérique, ou vraie saricovienne.

et enroué. Ces animaux vont en troupes et fréquentent les savanes noyées ; ils nagent la tête hors de l'eau et souvent la gueule ouverte ; quelquefois même, au lieu de fuir, ils entourent en grand nombre un canot en jetant des cris, et il est aisé d'en tuer un grand nombre. Au reste, l'on dit qu'il est assez difficile de prendre une saricovienne dans l'eau, lors même qu'on l'a tuée ; qu'elle se laisse aller au fond de l'eau dès qu'elle est blessée, et qu'on perdrait son temps à attendre le moment où elle pourrait reparaître ; surtout si c'est dans une eau courante qui puisse l'entraîner.

Les jaguars et couguars leur font la guerre et ne laissent pas d'en ravir et d'en manger beaucoup ; ils se tiennent à l'affût, et lorsqu'une saricovienne passe, ils s'élancent dessus, la suivent au fond de l'eau, l'y tuent et l'emportent ensuite à terre pour la dévorer.

Nous avons dit, d'après le témoignage de M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres très-différentes par la grandeur : les deux plus grandes de ces loutres paraissent être des saricoviennes, qui se ressemblent si fort par la forme, que l'on peut sans difficulté les rapporter à une seule et même espèce, d'autant qu'on doit remarquer comme un fait général, que dans l'espèce de la saricovienne, ainsi que dans celle du jaguar et de plusieurs autres animaux des contrées presque désertes, ils sont plus petits dans les lieux voisins des habitations que dans la profondeur des terres, parce qu'on les tue plus jeunes et qu'on ne leur donne pas le temps de prendre leur entier accroissement.

LE SURIKATE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (Cuvier.)

Cet animal a été acheté en Hollande sous le nom de surikate ; il se trouve à Surinam et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale. Nous l'avons nourri pendant quelque temps ; et ensuite M. de Sève, qui a dessiné avec autant de soin que d'intelligence les animaux de notre ouvrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant plusieurs mois, m'a communiqué les remarques qu'il a faites sur ses habitudes naturelles. C'est un joli animal, très-vif et très-adroit, marchant quelquefois debout, se tenant souvent assis, avec le corps très-droit, les bras pendants, la tête haute et mouvante sur le cou comme sur un pivot ; il prenait cette attitude toutes les fois qu'il voulait se mettre auprès du feu pour se chauffer. Il n'est pas si grand qu'un lapin, et ressemble assez par la taille et par le poil à la mangouste ; il est seulement un peu plus étoffé, et a la queue moins longue ; mais par le museau dont la partie supérieure est proéminente et relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a aussi un caractère presque unique, puisqu'il n'appartient qu'à lui et à l'hyène ; ces deux animaux sont les seuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds.

Nous avions nourri ce surikate d'abord avec du lait, parce qu'il était fort jeune ; mais son goût pour la chair se déclara bientôt ; il mangeait avec avidité la viande crue, et surtout la chair de poulet ; il cherchait aussi à surprendre les jeunes animaux : un petit lapin qu'on élevait dans la même maison serait devenu sa proie si on l'eût laissé faire. Il aimait aussi beaucoup le poisson et encore plus les œufs ; on l'a vu tirer avec ses deux pattes réunies des œufs qu'on venait de mettre dans l'eau pour cuire : il refusait les fruits et même le pain à moins qu'on ne l'eût mâché ; ses pattes de devant lui servaient comme à l'écureuil pour porter à sa gueule. Il lapait en buvant comme un chien, et ne buvait point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiède : sa boisson ordinaire était son urine, quoiqu'elle eût une odeur très-forte. Il jouait avec les chats et toujours innocemment ; il ne faisait aucun mal aux enfants, et ne mordait qui que ce soit que le maître de la maison qu'il avait pris en aversion. Il ne se servait pas de ses dents pour ronger, mais il exerçait souvent ses ongles et grattait le plâtre et les carreaux jusqu'à ce qu'il les eût dégradés : il était si bien apprivoisé qu'il entendait son nom ; il allait seul par toute la maison et revenait dès qu'on l'appelait. Il avait deux sortes de voix, l'aboiement d'un jeune chien lorsqu'il s'ennuyait d'être seul ou qu'il entendait des bruits extraordinaires : et au contraire lorsqu'il était excité par des caresses, ou qu'il ressentait quelque mouvement de plaisir, il faisait un bruit aussi vif et aussi frappé que celui d'une petite crécelle tournée rapidement. Cet animal était femelle, et paraissait souvent être en chaleur, quoique dans un climat trop

froid, et qu'il n'a pu supporter que pendant un hiver, quelque soin que l'on ait pris pour le nourrir et le chauffer.

ADDITION A L'ARTICLE DU SURIKATE.

Nous avons dit que le surikate ne faisait aucun mal aux enfants, qu'il ne mordait que quelques personnes adultes, et entre autres le maître de la maison qu'il avait pris en aversion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordait ni la femme ni les enfants de cette maison; mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'était par l'odorat qu'il était induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prenait, le cartilage du bout du nez se pliait pendant qu'il flairait, et suivant l'odeur qu'il recevait de la personne, il mordait ou ne mordait pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve, et ce qu'il y a de singulier, c'est que quand il avait mordu une fois quelqu'un, il le mordait toujours; en sorte qu'on ne pouvait pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avait des gens qui lui déplaisaient si fort, qu'il cherchait à s'échapper pour les mordre; et quand il ne pouvait pas attraper les jambes il se jetait sur les souliers et sur les jupons, qu'il déchirait; il employait même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il voulait mordre.

M. Vosmaër, dans une note de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste et dont je dois témoigner ici ma reconnaissance.

« M. de Buffon (dit M. Vosmaër) a vraisemblablement été trompé sur le nom de surikate et sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. monseigneur le prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avait adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention; et il paraît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le gouverneur, que je reçus en même temps, et où il est dit: « J'ai encore remis, audit capitaine, deux petits animaux vivants, mâle « et femelle, auxquels nous ne pouvons cependant donner de nom, ni les rapporter à aucune autre espèce, attendu qu'on me les a envoyés pour la première fois, et de bien loin, des déserts et montagnes de pierres de cette vaste contrée. Ils sont fort doux, gentils et mangent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs crus et des fourmis, quand ils peuvent en attraper. Je souhaite que ces petits animaux arrivent en vie; puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, et ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste: j'y souscris avec plaisir; car quoique j'aie eu cet animal vivant pendant longtemps, et que je l'aie décrit et fait représenter, je n'étais assuré ni de son nom, ni de son climat originaire que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de surikate, et qu'il venait de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, et nous changerons volontiers celui de surikate lorsque nous serons mieux informés.

DESCRIPTION DU SURIKATE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le surikate qui a servi de sujet pour cette description était un peu plus gros qu'un surmulot; il avait beaucoup de ressemblance avec la mangouste par la figure du corps et principalement par celle des oreilles; mais il ressemblait, par la forme du museau, plus au coati qu'à aucun des animaux qui ont été décrits dans cet ouvrage. Le bout du museau s'étendait de la longueur de quatre lignes plus en avant que la lèvre de dessous; de sorte que le nez était saillant comme celui des cochons: l'animal le mouvait et le contournait en haut lorsqu'il voulait flairer ou mordre; les narines ressemblaient à celles du chien, mais le nez n'avait pas, comme celui du chien, un sillon qui s'étendît depuis l'entre-deux des narines jusqu'à la lèvre: cet espace était convexe: les yeux étaient grands et les oreilles très-courtes et arrondies. Il n'y avait que quatre doigts à chaque pied: les ongles étaient fort longs, pliés en gouttière et de couleur noire; la

plante des pieds avait beaucoup de longueur, surtout dans les pieds de derrière.

Le nez, le tour des yeux et les oreilles étaient noirs; le chanfrein avait une couleur brune; les côtés de la tête et du museau, et le dessous de la mâchoire inférieure, étaient de couleur blanche ou blanchâtre. Tout le reste de sa tête, le cou, le dos, la croupe, les côtés du corps, l'épaule, le bras, la face externe de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, étaient de couleur mêlée de blanc, de brun, de jaunâtre et de noir. Il y avait deux sortes de poils; le plus long et le plus ferme était de couleur noire près de la racine; on voyait plus haut successivement du blanc, du noir et du blanc, et enfin la pointe était noire; l'autre poil était plus court, plus doux et de couleur brune jaunâtre. La poitrine, le ventre, la face interne de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe et les quatre pieds, étaient de couleur jaunâtre. La queue avait la même couleur, excepté le côté supérieur qui était mêlé de noir, et l'extrémité qui était noire. Les plus longs poils avaient jusqu'à un pouce et demi de longueur.

—

LA MANGOUSTE.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (Cuvier.)

La mangouste est domestique en Égypte comme le chat l'est en Europe, et elle sert de même à prendre les souris et les rats[1]; mais son goût pour la proie est encore plus vif, et son instinct plus étendu que celui du chat; car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpents, aux lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paraît vivant, et se nourrit de toute substance animale. Son courage est égal à la véhémence de son appétit; elle ne s'effraie ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, et ne redoute pas même la morsure des serpents : elle les poursuit avec acharnement, les saisit et les tue, quelque venimeux qu'ils soient; et lorsqu'elle commence à ressentir les impressions de leur venin, elle va chercher des antidotes, et particulièrement une racine[2] que les Indiens ont nommée de son nom, et qu'ils disent être un des plus sûrs et des plus puissants remèdes contre la morsure de la vipère ou de l'aspic. Elle mange les œufs du crocodile, comme ceux des poules et des oiseaux; elle tue et mange aussi les petits crocodiles[1] quoiqu'ils soient déjà très-forts peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf; et comme la fable est toujours mise par les hommes à la suite de la vérité, on a prétendu qu'en vertu de cette antipathie pour le crocodile, la mangouste entrait dans son corps lorsqu'il était endormi, et n'en sortait qu'après lui avoir déchiré les viscères.

Les naturalistes ont cru qu'il y avait plusieurs espèces de mangoustes, parce qu'il y en a de plus grandes et de plus petites, et de poils différents; mais si l'on fait attention qu'étant souvent élevées dans les maisons, elles ont dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés, on se persuadera facilement que cette diversité de couleur et cette différence de grandeur n'indiquent que de simples variétés, et ne suffisent pas pour constituer des espèces, d'autant que dans deux mangoustes que j'ai vues vivantes et dans plusieurs autres dont les peaux étaient bourrées, j'ai reconnu les nuances intermédiaires, tant pour la grandeur que pour la couleur, et remarqué que pas une ne différait de toutes les autres par aucun caractère évident et constant; il paraît seulement qu'en

[1] Mihi ichneumon fuit utilissimus ad mures ex meo cubiculo fugandos... unum alui a quo murium damna plane cessarunt si quidem quotquot offendebat interimebat, longeque ad hos necandos fugandosque fele est ichneumon utilior. Prosp. Alp., Descript. Ægypt., lib. IV, page 233.

[2] Primum antidotum... radix est plantæ malaice Hampad-du-Tanah, id est, fel terræ dicta a sapore amarissimo... Lusitanis ibidem Raja seu radix mungo appellata a mustela quadam seu viverra Indis mungustia... appellata quæ radicem monstrasse et ejus usum... prima... prodidisse creditur... Indi igitur... præcipue qui Sumatram et Javam incolunt, sive usum a mustela edocti sint sive casu quodam invenerint radicem pro explorato habent antidoto. Kæmpfer, Amœnit., p. 574. — Dans l'Inde, il est une racine qui ne produit ni tronc, ni branches, ni feuilles, qui s'appelle chiri, nom qu'elle tire d'un animal qui sait seul la reconnaître et la trouver. Cet animal est grand comme une marte, et lui ressemble assez pour la forme, excepté qu'il est un peu plus corsé (corpulento); la couleur de son poil est obscure, qui est dur, tendu et hérissé comme celui des sangliers, mais moins long; sa queue est charnue, lisse et unie comme celle de la marte. L'antipathie que cet animal a pour les serpents est extraordinaire, et il ne semble s'occuper qu'à leur tendre des embûches... Les chasseurs ont observé qu'il va déterrer la racine dont nous venons de parler, soit pour se guérir, soit pour se préserver de l'effet du venin... on la regarde comme le meilleur antidote que l'Inde fournisse. Voyage du P. Vincent Marie, traduction communiquée par M. le marquis de Montmirail.

[1] L'ichneumon ou rat de Pharaon est une espèce de petit cochon sauvage, joli et très-aisé à apprivoiser, qui a le poil hérissé comme un porc-épic; il est ennemi des autres rats, et surtout des crocodiles : non-seulement il dévore leurs œufs, dont il se nourrit, mais il attaque encore avec courage les petits crocodiles, dont il sait venir à bout, en les prenant par le cou, au défaut de la tête. Description de l'Égypte, par Maillet, p. 34.

Egypte, où les mangoustes sont pour ainsi dire domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes où elles sont sauvages[1].

Les nomenclateurs qui ne veulent jamais qu'un être ne soit que ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il soit seul de son genre, ont beaucoup varié au sujet de la mangouste. M. Linnæus en avait d'abord fait un blaireau, ensuite il en fait un furet; Hasselquist, d'après les premières leçons de son maître, en fait aussi un blaireau; messieurs Klein et Brisson l'ont mise dans le genre des belettes; d'autres en ont fait une loutre, et d'autres un rat. Je ne cite ces idées que pour faire voir le peu de consistance qu'elles ont dans la tête même de ceux qui les imaginent, et aussi pour mettre en garde contre ces dénominations qu'ils appellent génériques, et qui presque toutes sont fausses, ou du moins arbitraires, vagues et équivoques[2].

La mangouste habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations, elle gagne les terres élevées, et s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie. Elle marche sans faire aucun bruit, et selon le besoin elle varie sa démarche : quelquefois elle porte la tête haute, raccourcit son corps, et s'élève sur ses jambes; d'autres fois elle a l'air de ramper et de s'allonger comme un serpent; souvent elle s'assied sur ses pieds de derrière, et plus souvent encore elle s'élance comme un trait sur la proie qu'elle veut saisir. Elle a les yeux vifs et pleins de feu, la physionomie fine, le corps très-agile, les jambes courtes, la queue grosse et très-longue, le poil rude et souvent hérissé. Le mâle et la femelle[1] ont tous deux une ouver-

[1] Cet ichneumon, dit Edwards, venait des Indes orientales et était fort petit; j'en ai vu un autre venu d'Égypte qui était plus du double... La seule différence qu'il y avait, outre la grandeur, entre les deux ichneumons, c'est que celui d'Égypte avait une petite touffe de poil à l'extrémité de la queue, au lieu que la queue de celui des Indes se terminait en pointe, et je crois que cela fait deux espèces distinctes et séparées, parceque celui des Indes, qui était si petit en comparaison de celui d'Égypte, avait cependant pris son entier accroissement. Edwards, page 199. Nota. Ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour établir deux espèces, attendu qu'entre les plus petites et les plus grandes, c'est-à-dire entre treize et vingt-deux pouces de longueur, il s'en trouve d'intermédiaires, comme de quinze et dix-sept pouces de grandeur. Seba, qui a donné la figure et la description (vol. I, pag. 66, tab. XLI) d'une de ces petites mangoustes qu'il avait eue vivante, et qui lui venait de Ceylan, dit qu'elle était très-malpropre et qu'on n'avait pu l'apprivoiser; cette différence de naturel pourrait faire penser que cette petite mangouste est d'une espèce différente des autres : cependant elle ressemble si fort à celles dont nous avons parlé, qu'on ne peut douter que ce ne soit le même animal; et d'ailleurs je puis assurer moi-même avoir vu une de ces petites mangoustes qui était si privée que son maître (M. le président de Robien), qui l'aimait beaucoup, la portait toujours dans son chapeau, et faisait à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté.

[2] Hasselquist termine sa longue et sèche description de la mangouste par ces mots : « Galli in Ægypto conversantes qui « omnibus rebus quas non cognoscunt, sua imponunt nomina « ficta, appellarunt hoc animal *rat de Pharaon*. Quod sequu- « ti qui latinæ relationes de Ægypto dederunt, Alpin, Belon, « murem Pharaonis effinxerunt. » Si cet homme eût seulement lu Belon et Alpin, qu'il cite, il aurait vu que ce ne sont pas les Français qui ont donné le nom de rat de Pharaon à la mangouste, mais les Égyptiens mêmes; et il se serait abstenu de prendre de là occasion de mal parler de notre nation; mais l'on ne doit pas être surpris de trouver l'imputation d'un pédant dans l'ouvrage d'un écolier : en effet, cette description de la mangouste, ainsi que celle de la girafe et de quelques autres animaux, données par ce nomenclateur, ne pourront jamais servir qu'à excéder ceux qui voudraient s'ennuyer à les lire : 1° Parce qu'elles sont sans figures, et que le nombre des mots ne peut suppléer à la représentation; un coup d'œil vaut mieux dans ce genre qu'un long détail de paroles 2° parce que ces mots ou paroles sont la plupart d'un latin barbare, ou plutôt ne sont d'aucune langue : 3° parce que la méthode de ces descriptions n'est qu'une routine que tout homme peut suivre, et qui ne suppose ni génie, ni même d'intelligence : 4° parce que la description étant trop minutieuse, les caractères remarquables, singuliers et distinctifs de l'être qu'on décrit, y sont confondus avec les signes les plus obscurs, les plus indifférents et les plus équivoques : 5° enfin, parce que le trop grand nombre de petits rapports et de combinaisons précaires dont on est obligé de charger sa mémoire, rendent le travail du lecteur plus grand que celui de l'auteur, et les laissent tous les deux aussi ignorants qu'ils étaient. Une preuve qu'avec cette routine on se dispense de lire et de s'instruire, c'est 1° la fausse imputation que l'auteur fait aux Français au sujet du rat de Pharaon; c'est 2° l'erreur qu'il commet en donnant à cet animal le nom arabe *nems*, tandis que ce mot arabe est le nom du furet et non pas celui de la mangouste; il ne fallait pas même savoir l'arabe pour éviter cette faute, il aurait suffi d'avoir lu les Voyages de ceux qui l'avaient précédé dans le même pays; 3° l'omission qu'il fait des choses essentielles, en même temps qu'il s'étend sans mesure sur les indifférentes; par exemple, il décrit la girafe aussi minutieusement que la mangouste, et ne laisse pas que de manquer le caractère essentiel, qui est de savoir si les cornes sont permanentes ou si elles tombent tous les ans : dans vingt fois plus de paroles qu'il n'en faut, l'on ne trouve pas le mot nécessaire et l'on ne peut juger par sa description si la girafe est du genre des cerfs ou de celui des bœufs. Mais c'est assez s'arrêter sur une critique que tout homme sensé ne manquera pas de faire, lorsque de pareils ouvrages lui tomberont entre les mains.

[1] Les habitants d'Alexandrie nourrissent une bête nommée ichneumon, qui est particulièrement trouvée en Égypte. On la peut apprivoiser ès maison tout ainsi comme un chat ou un chien. Le vulgaire a cessé de le nommer par son nom ancien, car ils le nomment en leur langage, rat de Pharaon. Or, nous avons vu que les paysans en apportaient des petits au marché d'Alexandrie, où ils sont bien recueillis pour en nourrir ès maisons, à cause qu'ils chassent les rats... les serpents, etc. Cet animal est cauteleux en épiant sa pâture... il se nourrit indifféremment de toutes viandes vives, comme d'escarbots, lézards, caméléons, et généralement de toutes espèces de serpents, de grenouilles, rats et souris; il est friand des oiseaux, des poules et poulets : quand il est courroucé, il hérisse son poil... il a une particulière marque, c'est un grand pertuis tout entouré de poils hors le conduit de l'excrément, ressemblant quasi au membre honteux des femelles, lequel conduit il ouvre lorsqu'il a grand chaud. Belon, Obs., feuill. 93, verso.

ture remarquable et indépendante des conduits naturels, une espèce de poche dans laquelle se filtre une humeur odorante : on prétend que la mangouste ouvre cette poche pour se rafraîchir lorsqu'elle a trop chaud. Son museau trop pointu et sa gueule étroite l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses : mais elle sait suppléer par agilité, par courage, aux armes et à la force qui lui manquent; elle étrangle aisément un chat, quoique plus gros et plus fort qu'elle; souvent elle combat les chiens, et, quelque grands qu'ils soient, elle s'en fait respecter.

Cet animal croît promptement et ne vit pas longtemps[1]. Il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale[2], depuis l'Égypte jusqu'à Java; et il paraît qu'il se trouve aussi en Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance[3] : mais on ne peut l'élever aisément, ni le garder longtemps dans nos climats tempérés, quelque soin qu'on en prenne; le vent l'incommode, le froid le fait mourir : pour éviter l'un et l'autre, et conserver sa chaleur, il se met en rond et cache sa tête entre ses cuisses. Il a une petite voix douce, une espèce de murmure, et son cri ne devient aigre que lorsqu'on le frappe et qu'on l'irrite. Au reste la mangouste était en vénération chez les anciens Égyptiens, et mériterait bien encore aujourd'hui d'être multipliée, ou du moins épargnée, puisqu'elle détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, et surtout les crocodiles dont elle sait trouver les œufs, quoique cachés dans le sable : la ponte de ces animaux est si nombreuse[1], qu'il y aurait tout à craindre de leur multiplication, si la mangouste n'en détruisait les germes.

[1] Feles et ichneumon tot numero pariunt quot canes, vescunturque eisdem, vivunt circiter annos sex. Arist., Hist. anim., lib. VI, cap. 35.

[2] Mungos alunt rura calentis Asiæ omnis, usque ad Gangem, etiam in iis regionibus in quibus radix mungo nunquam germinavit. Kœmpfer, Amœnit., pag. 574.—La mangouste est un petit animal très-joli, fait à peu près comme nos belettes de France... mais d'une couleur incomparablement plus belle.. Le blanc et le noir dominent sur chaque poil, et il y a une espèce de rouge qui fait la nuance entre le noir et le blanc. Sa queue est couverte d'un poil avec les mêmes nuances, et plus long que celui du corps. Il a la tête couverte d'un petit poil ras; ses yeux sont gros et ses oreilles courtes et arrondies : cette mangouste avait deux pieds et demi de long depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue... Elle venait du royaume de Calicut, et a été apportée en France dans un vaisseau de notre escadre; elle a vécu à Paris cinq mois; elle était devenue fort familière. Curiosit. de la Nat. et de l'Art., Paris, 1703. page. 211.

[3] L'ichneumon est de la grandeur du chat, mais il a la forme d'une musaraigne... Tout son corps est couvert de poils longs, raides, rayés et tachetés de blanc, de noir et de jaune. Cet animal, qui est très-commun dans les campagnes du Cap, est grand destructeur de serpents et d'oiseaux. Description du Cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tom. III, chap. 3.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA MANGOUSTE[2].

Il existe encore une grande mangouste, qui nous paraît former une variété dans l'espèce des mangoustes; elle a le museau plus gros et un peu moins long, le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs, la queue plus hérissée et aussi plus longue à proportion du corps.

DESCRIPTION DE LA MANGOUSTE[3].

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

La mangouste est à peu près de la grandeur de la fouine; elle ressemble aussi beaucoup à cet animal pour sa figure; car elle a le sommet de la tête aplati, le bout du museau pointu, la tête petite, les oreilles courtes et rondes, le cou court et presque aussi gros que la tête, le corps allongé, les jambes courtes et la queue longue, mais moins touffue à l'extrémité que celle de la fouine.

Le poil de la mangouste est dur et coloré de blanchâtre et de noirâtre; ces couleurs se succèdent trois, quatre ou cinq fois l'une à l'autre dans la longueur des poils; le noirâtre est peu foncé, et il y a une teinte de roussâtre sur le poil de la gorge, de la poitrine et des jambes : celui du bout du museau, du poignet et des pieds, est fort court et de couleur mêlée de noirâtre et de roux, les plus longs poils ont jusqu'à deux pouces et demi : il se trouve entre ces poils durs une sorte de duvet plus court et de couleur roussâtre.

Les dents, les doigts et les ongles ressemblent aux dents, aux doigts et aux ongles de la fouine par le nombre, la position et la forme, excepté les

[1] Le plus grand service que l'ichneumon rende à l'Égypte est de briser les œufs de crocodiles partout où il les rencontre; c'est pour cela que les anciens Égyptiens lui rendaient un culte religieux. Voyage de Paul Lucas, tome III, page 203. —C'était avec justice que les anciens Égyptiens révéraient l'ichneumon ou rat de Pharaon. L'on dit que de quatre cents œufs que le crocodile pond à la fois, pour en sauver quelques-uns de la fureur de cet ennemi mortel de son espèce, il est obligé de les transporter dans quelques petites îles, lorsque le Nil s'est retiré. Description de l'Égypte, par Maillet, tome II, page 129.

[2] Ce quadrupède a été considéré par M. Geoffroi comme formant une espèce distincte.

[3] Cette description ne s'applique pas à la mangouste d'Égypte.

deux dents incisives extérieures de la mâchoire du dessus, qui sont à proportion plus petites dans la mangouste.

Celle qui a servi de sujet pour cette description était desséchée et bourrée; elle avait vingt-deux pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue de vingt pouces.

J'ai vu une autre mangouste qui était dans le même état que la précédente, et qui lui ressemblait parfaitement pour la forme du corps et pour la qualité et les couleurs du poil, mais elle était beaucoup plus petite, car elle n'avait que treize à quatorze pouces de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur n'était que de neuf ou dix pouces; j'ai aussi vu une mangouste vivante qui était à peu près de cette grandeur; en comparant ces deux mangoustes avec celle qui a servi de sujet pour cette description, on trouve une différence de grandeur si considérable, qu'elle a fait croire que la petite mangouste était d'une espèce différente de la grande; mais il me paraît qu'il en est des mangoustes comme des belettes; elles sont de différentes grandeurs, quoique de même espèce: j'en ai vu une, qui était desséchée et bourrée, parfaitement ressemblante à celles dont j'ai fait mention, et de grandeur moyenne entre les petites et la grande; car elle avait dix-sept pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'était pas entière.

LE VANSIRE[1].

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre civette. (Cuvier.)

Ceux qui ont parlé de cet animal l'ont pris pour un furet, auquel en effet il ressemble à beaucoup d'égards : cependant il en diffère par des caractères qui nous paraissent suffisants pour en faire une espèce distincte et séparée. Le vansire a douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, au lieu que le furet n'en a que huit; et les mâchelières d'en bas, quoique en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme ni par la situation respective ; d'ailleurs le vansire diffère par la couleur du poil de tous nos furets, quoique ceux-ci, comme tous les animaux que l'homme prend soin d'élever et de multiplier, varient beaucoup entre eux, même du mâle à la femelle.

[1] L'insire de Congo pourrait bien être le vansire de Madagascar.

Il nous paraît que l'animal indiqué par Seba sous la dénomination de *belette de Java*, qu'il dit que les habitants de cette île nomment *koger-Angan*, et qu'ensuite M. Brisson[1] a nommé le *furet de Java*, pourrait bien être le même animal que le vansire : c'est au moins de tous les animaux connus celui duquel il approche le plus. Mais ce qui nous empêche de prononcer décisivement, c'est que la description de Seba n'est pas assez complète pour qu'on puisse établir la juste comparaison qui serait nécessaire pour juger sans scrupule. Nous la mettons sous les yeux du lecteur, pour qu'il puisse lui-même la comparer avec la nôtre.

ADDITION A L'ARTICLE DU VANSIRE.

Le vansire est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre et de la forme des dents, et de la longueur de la queue qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Nous donnons ici la description d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de *neipse* [2]. Par sa forme aussi bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'était une espèce de furet; car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue arabe; et ces furets d'Arabie, ou ces *nems* ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève.

« Le *nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme et de sa souplesse : quand il marche, il s'allonge et paraît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci était mâle et avait treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de la queue, un pied; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes; celle du train de derrière, six pouces six lignes; l'oreille est sans poil et de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif et l'iris d'un fauve foncé. Son museau, qui est très-fin,

[1] Javanica hæc mustela, hic representata, collo et corpore est brevioribus quam nostras; caput tegentes pili obscure spadicei sunt, rufi qui dorsum, dilute vero flavi qui ventrem vestiunt, cauda interim in apicem acutum et nigricantem desinente. Seba. vol. I, pag. 78.

[2] Cet animal est regardé, par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, comme appartenant à une espèce distincte.

ne m'a pas paru avoir des moustaches. Tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un brun foncé, mêlé d'un blanc sale qui a dix lignes de longueur, ce qui fait que par ses rayures il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert d'un poil fauve clair sans mélange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre claire, et sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins brun par endroits règne partout sans mélange, se continue et se perd en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux. Ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve foncé; les pattes ont quatre doigts et un petit doigt par derrière. Les ongles sont petits et noirs; la queue, qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon, et très-menue au bout qui finit en pointe. De grands poils jaspés, comme sur le corps, couvrent cette queue. Cet animal ne boit point, à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin. »

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU VANSIRE.

M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal. « J'ai « vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-« Espérance, un animal du genre des mangous-« tes, qui venait de l'île de Madagascar, et qui « répondait exactement à la description du van-« sire donnée par M. de Buffon. Il se plaisait « beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, « d'où il sortait de temps en temps. Le garde « qui prenait soin de la ménagerie nous assura « que lorsqu'on tenait cet animal pendant quel-« que temps à sec et hors de l'eau, il s'y replon-« geait avec empressement dès qu'on lui en lais-« sait la liberté. La figure qu'en a donnée M. de « Buffon est assez exacte, mais elle paraît un « peu trop allongée, parce qu'elle a été donnée « sur une peau bourrée de cet animal, et d'ail-« leurs le poil est plus court que celui du van-« sire de la ménagerie du Cap. Ce dernier était « à peu près de la taille de la marte ordinaire; « sa queue égalait en longueur celle du corps « jusqu'à la tête; son poil était de couleur brune « noirâtre; il y avait cinq doigts à chaque pied, « bien divisés et sans membranes. Les dents in-« cisives étaient au nombre de six, tant en haut « qu'en bas; il y avait huit mâchelières à cha-« que mâchoire, c'est-à-dire quatre de cha-« que côté, et les canines étaient isolées, ce qui « fait en tout trente-deux dents. L'animal mar-« chait comme les mangoustes, en appuyant « sur le talon. »

DESCRIPTION DU VANSIRE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

La vansire que je décris a été apporté de Madagascar sous le nom de *voang-shira*, dont je fais celui de vansire pour en faciliter la prononciation; on a donné cet animal pour un furet; il est empaillé, et il ne reste avec la peau que les os des pieds et de la tête : les dents y sont toutes bien conservées; elles ressemblent à peu près aux dents du furet, de la fouine, de la mangouste, etc., mais elles en diffèrent pour la situation des mâchelières : le vansire en a douze en haut et dix en bas; par ce caractère il est bien différent de la fouine et de la mangouste, qui ont au contraire dix mâchelières supérieures et douze inférieures; il diffère encore plus du furet, qui n'a que huit mâchelières en haut, et quoiqu'il y en ait dix en bas comme dans le vansire, il se trouve aussi des différences entre ces deux animaux par rapport à ces dents mâchelières inférieures qui ne se ressemblent que par le nombre, sans se correspondre par la figure ni par la position. Le vansire n'est donc pas un furet : il me paraît être une espèce d'animal particulière qui a rapport au furet, à la fouine, à la mangouste par la forme allongée de son corps, par le museau pointu, par les oreilles courtes, etc.

Le poil est moins long que celui de la fouine et de la marte; ses couleurs sont les mêmes sur toutes les parties du corps; il paraît de couleur brune foncée lorsqu'on le voit de loin, mais en le regardant de près on aperçoit qu'il y a un duvet brun entre les poils fermes, et que ces poils ne sont bruns que vers la racine; le reste a du noirâtre et du roussâtre qui se succèdent par petits intervalles jusqu'à la pointe; ces deux couleurs occupent successivement toute la longueur des poils de la queue : ceux du corps ne sont longs que de sept ou huit lignes.

Il y a cinq doigts à chaque pied; les dents sont au nombre de trente-huit, savoir : six incisives et deux canines à chaque mâchoire, douze mâchelières supérieures et dix inférieures, comme il a déjà été dit.

Ce vansire a treize pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont le tronçon est long de sept pouces; les poils s'étendent de deux pouces et demi au delà.

LA PETITE FOUINE

DE MADAGASCAR.

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Il y a plusieurs variétés dans l'espèce de la fouine; nous donnons ici la description d'une petite fouine qu'on trouve à Madagascar.

	p.	p.	l.
La longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue, est de.	1	2	7

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes et le corps allongé; sa tête est longue et menue; les oreilles sont larges et courtes; la queue est couverte de poils.

	p.	p.	l.
Le tronçon de cette queue est de.	0	5	9
La longueur totale de la queue, y compris celle du poil, est de.	0	8	0
Les poils de l'extrémité de la queue ont. . .	0	2	5
Les poils de dessus le corps ont.	0	0	11

Leur couleur est un brun roussâtre, ou musc foncé teint de fauve rouge, ce qui est produit par le mélange des poils qui sont d'un brun foncé dans la longueur, et fauve rouge à la pointe : ce fauve foncé ou rougeâtre est le dominant aux faces latérales de la tête, sous le ventre et le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui est plus rougeâtre, et par la queue qui est touffue, longue, couverte de grands poils, large à son origine, et qui se termine en une pointe très-déliée.

LE GRISON.

(LE GLOUTON GRISON, CUV.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre glouton. (Cuvier.)

Voici une espèce voisine de celle de la belette et de l'hermine, et que nous ne connaissons pas encore. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description et la figure sous le nom de *grison*, dans le quinzième volume de l'édition de Hollande de mon ouvrage, et je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier.

« J'ai reçu, dit il de Surinam, le petit animal qui est décrit ci-après; et dans la liste de ce que contenait la caisse où il était renfermé, il était nommé *belette grise*, d'où j'ai tiré le nom de *grison*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, et qui indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son corps est couverte de poils d'un brun foncé et dont la pointe est blanche, ce qui forme un gris où le brun domine; mais le dessus de la tête et du cou est d'un gris plus clair, parce que là les poils sont fort courts, et que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le museau, tout le dessous du corps et les jambes, sont d'un noir qui contraste singulièrement avec cette couleur grise, dont il est séparé de la tête par une raie blanche qui prend son origine à une épaule et passe par dessous les oreilles, au-dessus des yeux et du nez, et s'étend jusqu'à l'autre épaule.

« La tête de cet animal est fort grosse à proportion de son corps; ses oreilles, qui forment presque un demi-cercle, sont plus larges que hautes; ses yeux sont grands : sa gueule est armée de dents mâchelières et de dents canines fortes et pointues. Il y a six dents incisives dans chaque mâchoire; mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui soient visibles, les quatre intermédiaires sortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, sont partagés en cinq doigts, armés de forts ongles jaunâtres. La queue, qui est assez longue, se termine en pointe.

« La belette est celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci a le plus de rapport : ainsi, je ne suis pas surpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam, sous le nom de belette grise. Cependant ce n'est pas une belette, quoiqu'il lui ressemble par le nombre et la forme de ses dents; il n'a pas le corps aussi allongé, et ses pieds sont beaucoup plus hauts. Je ne connais aucun auteur ni voyageur qui en ait parlé, et l'individu qui m'a été envoyé est le seul que j'aie vu. Je l'ai montré à diverses personnes qui avaient séjourné longtemps à Surinam, mais il leur était inconnu : ainsi, il doit être rare dans les lieux d'où il est originaire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me l'a envoyé ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir son histoire naturelle; c'est pourquoi je n'ai pu faire autre chose que de décrire sa figure. »

Voici ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	0	7	0
Hauteur du train de devant	0	2	6
Hauteur du train de derrière	0	3	4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	2	2
Circonférence du bout du museau	0	1	11
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux	0	3	9
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	7
Distance entre les deux naseaux	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	0	8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	0	10
La même distance mesurée en ligne droite	0	0	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	4	5
Longueur des oreilles	0	0	5
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas en droite ligne	0	1	6
Circonférence du cou	0	2	11
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	4	3
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	0	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière	0	5	0
Longueur du tronçon de la queue	0	1	10

—

LA FOUINE DE LA GUYANE [1].

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre glouton. (Cuvier.)

Un animal américain a été envoyé de la Guyane à M. Aubry, curé de Saint-Louis ; cet animal est en très-bon état, comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents lui manquent, il m'a paru dans toutes ses autres parties si semblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai pensé qu'on pouvait le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine, dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir et de blanc, par les taches de la tête, et par la queue plus courte. Cette fouine de la Guyane a vingt pouces de longueur du bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, elle est plus grande par conséquent que notre fouine qui n'a que seize pouces et demi ou dix-sept pouces ; mais la queue est bien plus courte à proportion du corps. Le museau semble un peu plus allongé que celui de nos fouines ; il est tout noir, et ce noir s'étend au-dessus des yeux, passe sous les oreilles le long du cou, et se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-dessus des yeux, qui s'étend sur tout le front, enveloppe les oreilles, et forme le long du cou une bande blanche et étroite qui se perd au delà du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout à fait semblables à celles de nos fouines ; le dessus de la tête paraît gris et mêlé de poils blancs ; le cou est brun, mêlé de gris cendré, et le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche*, c'est-à-dire de poil blanc et de poil noirâtre. Ces poils sont gris et cendrés à leur origine, ensuite bruns, noirs et blancs à leur extrémité. Le dessous de la mâchoire est d'un noir brun qui s'étend sous le cou, et diminue de couleur sous le ventre, où il est d'un brun clair ou châtain. Les jambes et les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir roussâtre, et les doigts des pieds ressemblent peut-être plus à ceux des écureuils et des rats qu'à ceux de la fouine. Le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, et le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux. La queue est beaucoup plus fournie de poil à sa naissance qu'à son extrémité ; ce poil est châtain ou brun clair, mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, a été dessiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768 ; il avait quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle était longue de huit pouces, plus large et plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal était bas de jambes comme nos fouines ou nos martes. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles, qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux. Il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

—

[1] Cet animal paraît n'être qu'un coati.

LE TAYRA, OU LE GALERA.

(LE GLOUTON TAÏRA.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des plantigrades, genre glouton. (Cuvier.)

Cet animal, dont M. Browne nous a donné la description et la figure, est de la grandeur d'un petit lapin, et ressemble assez à la belette ou à la fouine; il se creuse un terrier, il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière; son museau est allongé, un peu pointu et garni d'une moustache; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure; il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les mâchelières; sa langue est rude comme celle du chat; sa tête est oblongue; ses yeux, qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau; ses oreilles sont plates et assez semblables à celles de l'homme; ses pieds sont forts, et faits pour creuser: les métatarses sont allongés, il y a cinq doigts à tous les pieds; la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant; le corps est oblong et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat; il est couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs et les autres beaucoup plus courts. Cet animal nous paraît être une petite espèce de fouine ou de putois. M. Linnæus a soupçonné avec quelque raison que la belette noire du Brésil pourrait bien être le *galera* de M. Browne, et en effet les deux descriptions s'accordent assez pour qu'on puisse le présumer; au reste, cette belette noire du Brésil se trouve aussi à la Guyane, où elle se nomme *tayra*[1]; et je soupçonne que le nom de *galera*, dont M. Browne ne donne pas l'origine, est un mot corrompu et dérivé de tayra, qui est le vrai nom de cet animal.

[1] Mustela maxima atra moschum redolens. Tayra.—Grosse belette. Cet animal, en se frottant contre les arbres, y laisse une espèce d'humeur onctueuse qui sent beaucoup le musc. Barrère, Histoire naturelle de la France équinoxiale, p. 155 et 156.

LA GRANDE MARTE DE LA GUYANE.

(LE GLOUTON TAÏRA.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Cet animal, qui nous a été envoyé de Cayenne, est plus grand que notre marte de France; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Son poil est noir, à l'exception de celui de la tête et du cou jusqu'aux épaules, qui est grisâtre; le bout du nez et les naseaux sont noirs; le tour des yeux et des mâchoires, ainsi que le dessus du nez, sont d'un brun roussâtre. Il y a douze dents incisives, six en haut et six en bas: ces dernières sont les plus petites; les canines sont très-fortes, et nous n'avons pu compter les mâchelières. Il y a, comme dans la fouine et la marte de France, de longs poils en forme de moustaches de chaque côté du museau: les oreilles sont larges et presque rondes, comme celles de nos fouines; il a sur le cou une grande tache d'un blanc jaune, qui descend en s'élargissant sur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts avec des ongles blanchâtres courbés en gouttières; les ongles des pieds de devant ont six lignes de longueur, et ceux de derrière cinq seulement.

La queue, qui a dix-huit pouces de long, et dont l'extrémité finit en pointe, est couverte de poils noirs comme celui du corps, mais longs de deux ou trois pouces. Cette queue est plus longue à proportion que celle de notre marte; car elle est des trois quarts de la longueur du corps, tandis que dans cette dernière elle n'est que de la moitié.

LA ZIBELINE.

(LA MARTE ZIBELINE.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier).

Presque tous les naturalistes ont parlé de la zibeline, sans la connaître autrement que par sa fourrure. M. Gmelin est le premier qui en ait donné la figure et la description: il en vit

deux vivantes chez le gouverneur de Tobolsk. « La zibeline ressemble, dit-il, à la marte par « la forme et l'habitude du corps, et à la belette « par les dents : elle a six dents incisives assez « longues et un peu courbées, avec deux lon- « gues dents canines à la mâchoire inférieure, « de petites dents très-aiguës à la mâchoire su- « périeure, de grandes moustaches autour de « la gueule, les pieds larges et tous armés de « cinq ongles. Ces caractères étaient communs « à ces deux zibelines; mais l'une était d'un « brun noirâtre sur tout le corps, à l'exception « des oreilles et du dessous du menton, où le « poil était un peu fauve; et l'autre, plus petite « que la première, était sur tout le corps d'un « brun jaunâtre, avec les oreilles et le dessous « du menton d'une nuance plus pâle. Ces cou- « leurs sont celles de l'hiver; car au printemps « elles changent par la mue du poil : la première « zibeline, qui était d'un brun noir, devint en « été d'un jaune brun, et la seconde, qui était « d'un brun jaune, devint d'un jaune pâle. J'ai « admiré, continue M. Gmelin, l'agilité de ces « animaux; dès qu'ils voyaient un chat, ils se « dressaient sur les pieds de derrière, comme « pour se préparer au combat. Ils sont très- « inquiets et fort remuants pendant la nuit : « pendant le jour, au contraire, et surtout après « avoir mangé, ils dorment ordinairement une « demi-heure ou une heure; on peut dans ce « temps les prendre, les secouer, les piquer « sans qu'ils se réveillent. » Par cette description de M. Gmelin, on voit que les zibelines ne sont pas toutes de la même couleur, et que par conséquent les nomenclateurs, qui les ont désignées par les taches et les couleurs du poil, ont employé un mauvais caractère, puisque non-seulement il change dans les différentes saisons, mais qu'il varie d'individu à individu, et de climat à climat [1].

Les zibelines habitent le bord des fleuves, les lieux ombragés et les bois les plus épais; elles sautent très-agilement d'arbre en arbre, et craignent fort le soleil, qui change, dit-on, en très-peu de temps la couleur de leur poil. On prétend [1] qu'elles se cachent et qu'elles sont engourdies pendant l'hiver; cependant c'est dans ce temps qu'on les chasse et qu'on les cherche de préférence, parce que leur fourrure est alors bien plus belle et bien meilleure qu'en été. Elles vivent de rats, de poissons, de graines de pin et de fruits sauvages. Elles sont très-ardentes en amour; elles ont pendant le temps de leur chaleur une odeur très-forte, et en tout temps leurs excréments sentent mauvais. On les trouve principalement en Sibérie, et il n'y en a que peu dans les forêts de la Grande-Russie, et encore moins en Laponie. Les zibelines [2] les plus noires sont celles qui sont le plus estimées. La différence qu'il y a de cette fourrure à toutes les autres, c'est qu'en quelque sens qu'on pousse le poil, il obéit également, au lieu que les autres poils pris à rebours font sentir quelque raideur par leur résistance.

La chasse des zibelines se fait par des criminels confinés en Sibérie, ou par des soldats qu'on y envoie exprès, et qui y demeurent ordinairement plusieurs années : les uns et les autres sont obligés de fournir une certaine quantité de fourrures à laquelle ils sont taxés. Ils ne tirent qu'à balle seule pour gâter le moins qu'il est possible la peau de ces animaux; et quelquefois, au lieu d'armes à feu, ils se servent d'arbalètes et de très-petites flèches. Comme le succès de cette chasse suppose de l'adresse et encore plus d'assiduité, on permet aux officiers d'y intéresser leurs soldats, et de partager avec eux le surplus de ce qu'ils sont obligés de fournir par semaine, ce qui ne laisse pas de leur faire un bénéfice très-considérable [3].

Quelques naturalistes ont soupçonné que la zibeline était le *satherius* d'Aristote, et je crois leur conjecture bien fondée. La finesse de la

[1] Des deux zibelines dont parle M. Gmelin, la première venait de la province de Tomskein, et la seconde de celle de Beresowien. On trouve aussi dans sa Relation de la Sibérie, que, sur la montagne de Sopka-Sinaia, il y a des zibelines noires à poil court, auxquelles il est défendu de donner la chasse; qu'une semblable espèce de zibeline se trouve aussi plus avant dans les montagnes, de même que chez les Calmouks Vrangai. « J'ai vu, dit-il, quelques-unes de ces peaux que « des Calmouks avaient apportées; elles sont connues sous « le nom de zibelines de Kangaraga. » Voyage de Gmelin, tome I, page 217.

[1] Rzaczynski, auct., pag. 318.

[2] La zibeline diffère de la marte en ce qu'elle est plus petite et qu'elle a les poils plus fins et plus longs; les véritables zibelines sont damassées de noir, et se prennent en Tartarie; il s'en trouve peu en Laponie : plus la couleur du poil est noire, et plus elle est recherchée, et vaudra quelquefois soixante écus, quoique la peau n'ait que quatre doigts de largeur; on en a vu de blanches et de grises. Regnard, tome I, page 176. Schæffer dit de même qu'il se trouve quelquefois des zibelines blanches. Histoire de la Laponie, page 318.

[3] Un colonel peut tirer de ses sept années de service à la chasse des zibelines environ quatre mille écus de profit, les subalternes à proportion, et chaque soldat six ou sept cents écus. Voyage du P. Avril, p. 169.—Voyez aussi la Relation de la Moscovie, par La Neuville. Paris, 1698, page 217.

fourrure de la zibeline indique qu'elle se tient souvent dans l'eau ; et quelques voyageurs [1] disent qu'elles ne se trouvent en grand nombre que dans les petites îles, où les chasseurs vont les chercher. D'autre côté, Aristote parle du *satherius* comme d'un animal d'eau, et il le joint à la loutre et au castor. On doit encore présumer que du temps de la magnificence d'Athènes, ces belles fourrures n'étaient pas inconnues dans la Grèce, et que l'animal qui les fournit avait un nom : or, il n'y en a aucun qu'on puisse appliquer à la zibeline avec plus de raison que celui de *satherius*, si en effet il est vrai que la zibeline mange du poisson [2] et se tienne assez souvent dans l'eau pour être mise au nombre des amphibies.

—

ADDITION A L'ARTICLE DE LA ZIBELINE.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs russes, et qui ont été insérés dans les derniers volumes de l'Histoire générale des Voyages.

« Les zibelines vivent dans des trous ; leurs nids sont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs racines, ou sur des hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse, de branches et de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures en hiver comme en été, et le reste du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle saison, elles se nourrissent de belettes, d'hermines, d'écureuils et surtout de lièvres. Mais dans le temps des fruits, elles mangent des baies, et plus volontiers le fruit du sorbier. En hiver, elles attrapent des oiseaux et des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles se retirent dans leurs trous où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, et souvent excitent des combats sanglants entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, et font depuis trois jusqu'à cinq petits qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

« On ne les chasse qu'en hiver, et les chasseurs vont ensemble jusqu'au nombre de quarante à cette chasse ; ils y vont en canot, et prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande son quartier, et tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des piéges ; chaque chasseur en dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres ; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus ; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans ; on y laisse une entrée fort étroite, au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois, et sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson qu'on a mis pour amorce, la bascule tombe et la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les piéges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il le suit jusqu'à son terrier, et l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume ; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit et se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien ; ce filet a treize toises de long, sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier, elle manque rarement de se prendre, et quand elle est bien embarrassée dans le filet, les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres, on les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtuse pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général, et on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel. »

—

[1] Les chasseurs vont chercher les zibelines dans de petites îles où elles se retirent ; ils les tuent avec une espèce d'arbalète, etc. Voyage du P. Avril, page 168.

[2] In umbrosis saltibus versatur semper insidiator aviculis... in escam assumit mures, pisces, uvas rubras. Rzaczynski, auct. Hist. Nat. Pol., pag. 318.

LE PEKAN ET LE VISON.

(LA MARTE PEKAN.)

Ordre des carnassiers, famille des carnivores, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Il y a longtemps que le nom de *pekan* était en usage dans le commerce de la pelleterie du Canada [1], sans que l'on en connût mieux l'animal auquel il appartient en propre : on ne trouve ce nom dans aucun naturaliste, et les voyageurs l'ont employé indistinctement [2], pour désigner différents animaux, et surtout les mouffettes; d'autres ont appelé *renard* ou *chat sauvage* l'animal qui doit porter le nom de *pekan*; et il n'était pas possible de tirer aucune connaissance précise des notices courtes et fautives que tous en ont données. Il en est du *vison* comme du *pekan*, nous ignorons l'origine de ces deux noms, et personne n'en savait autre chose, sinon qu'ils appartiennent à deux animaux de l'Amérique septentrionale. Nous les avons trouvés, ces deux animaux, dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il a bien voulu nous les prêter pour les décrire et les faire dessiner.

Le pekan ressemble si fort à la marte, et le vison à la fouine, que nous croyons qu'on peut les regarder comme des variétés dans chacune de ces espèces [3]; ils ont non-seulement la même forme du corps, les mêmes proportions, les mêmes longueurs de queue, la même qualité de poil; mais encore le même nombre de dents et d'ongles, le même instinct, les mêmes habitudes naturelles : ainsi nous nous croyons fondés à regarder le pekan comme une variété dans l'espèce de la marte, et le vison comme une variété dans celle de la fouine, ou du moins comme des espèces si voisines, qu'elles ne présentent aucune différence réelle. Le pekan et le vison ont seulement le poil plus brun, plus lustré et plus soyeux que la marte et la fouine; mais cette différence, comme l'on sait, leur est commune avec le castor, la loutre et les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

[1] Nom des peaux qu'on tire du Canada, avec leurs valeurs en 1683..... Les pekans, chats sauvages ou enfants du diable, valent 1 liv. 15 sous la peau. Voyage de La Hontan, tome II, page 39.

[2] Il répand une puanteur insupportable. Les Français lui donnent, dans le Canada, le nom d'Enfant du diable ou bête puante; cependant quelques-uns l'appellent pekan. Voyage de Kalm, page 412, article traduit par M. le marquis de Montmirail.

[3] Je serais assez porté à croire que l'animal indiqué par Sagard Théodat, sous le nom de ottay, pourrait être le même que le vison. « L'ottay, dit ce voyageur, est grand comme un « petit lapin ; il a le poil très-noir, et si doux, poli et beau, « qu'il semble de la panne. Les Canadiens font grand cas de « ces peaux, desquelles ils font des robes. » Voyage au pays des Hurons, page 308. Il n'y a au Canada aucun animal auquel cette indication convienne mieux qu'au vison.

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'HERMINE.

(LA MARTE HERMINE.)

Je dois citer ici avec éloge et reconnaissance une lettre qui m'a été écrite par madame la comtesse de Noyan, datée au château de la Mancelière, en Bretagne, le 20 juillet 1771.

« Vous êtes trop juste, monsieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvait apprivoiser. J'en ai une depuis un mois que l'on a prise dans mon jardin, qui, reconnaissante des soins que je prends d'elle, vient m'embrasser, me lécher et jouer avec moi comme le pourrait faire un petit chien. Elle est à peu près de la taille d'une belette, roussâtre sur le dos, le ventre et les pattes blanches; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes; sa bouche bien fendue et ses dents pointues comme des aiguilles; le tour des oreilles blanc, la barbe longue, blanche et noire, et le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écureuil... Cette jolie petite bête, jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos sacs d'ouvrages et tout ce qu'elle peut emporter. »

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes et des hermines que j'ai fait nourrir; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque madame de

Noyan, et d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giely de Mornas, dans le comtat Venaissin, m'écrit dans les termes suivants :

« Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, résolut d'en élever une, et le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal s'attacha à lui, et il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le suivit constamment, et sans prendre le change pendant plus de six cents pas, et dans tous les détours qu'il fit à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur passant doucement la main sur le dos, mais aussi de les gronder et même de les battre si elles mordent. Elle est comme la belette ordinaire et le roselet, rousse supérieurement et blanche inférieurement. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir; elle n'a que cinq semaines, et j'ignore si avec l'âge ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au roselet, mais elle a comme lui l'extrémité des deux pattes de devant blanche, les deux de derrière étant rousses même par dessous. Elle a une petite tache blanche sur le nez, et deux petites taches rousses oblongues, isolées dans le blanc au-dessous des yeux, selon la longueur du museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur, et ma femme, qui a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédait et les irritait. On la nourrit de lait, de viande bouillie et d'eau; elle mange peu et prend son repas en moins de quinze secondes; à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre, et, s'il dort sur vous et que ses besoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

« Au surplus cette belette est très-familière et très-gaie : ce n'est pas contrainte ni tolérance, c'est plaisir, goût, attachement. Rechercher les caresses, provoquer les agaceries, se coucher sur le dos, et répondre à la main qui la flatte de mille petits coups de pattes et de dents très-aiguës, dont elle sait modérer et retenir l'impression au simple chatouillement, sans jamais s'oublier; me suivre partout, me grimper et parcourir tout le corps; s'insinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon sein, et de là m'inviter au badinage, dormir sur moi, manger à table sur mon assiette, boire dans mon gobelet, me baiser la bouche et sucer ma salive qu'elle paraît aimer beaucoup (sa langue est rude comme celle du chat); folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris, et jouer seule et sans agacerie ni retour de ma part avec mes mains et ma plume : voilà la mignarderie de ce petit animal... Si je me prête à son jeu, il le continuera deux heures de suite et jusqu'à la lassitude. »

Par une seconde lettre de M. Giely de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que sa belette a été tuée par accident, et il ajoute les observations suivantes :

« 1° Ses excréments commençaient à empuantir le lieu où je la logeais; il faut y apporter beaucoup de soins et de propreté, et la nourrir plus souvent d'œufs ou d'omelettes aux herbes que de viande.

« 2° Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend son repas: dans ce court intervalle elle est intraitable.

« 3° Elle me saigna des poussins qu'on avait placés à sa portée par inadvertance, mais elle n'a jamais osé attaquer de front de gros poulets que j'engraissais en cage; ils la harcelaient et la mettaient en fuite à coups de bec. Il était amusant d'observer les ruses et les feintes qu'elle employait pour tâcher de les surprendre.

« 4° Quant à sa familiarité et aux grâces de son badinage et même à son attachement, je n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin prématurée. Seulement elle s'oubliait par fois dans la chaleur de ses agaceries, et comme par transports elle serrait un peu trop les dents; mais la correction opérait d'abord l'amendement. Il faut, lorsqu'on la corrige, la gronder et la frapper postérieurement, et jamais vers la tête, ce qui les irrite.

« 5° Elle n'avait pas beaucoup grossi, et était probablement de la petite espèce; car lors de son accident, c'est-à-dire ayant plus de deux mois, tout son corps glissait encore dans le même collier. »

On trouve dans l'Histoire naturelle de la Norwége, par Pontoppidan, les observations suivantes :

« En Norwége, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal

pourrait bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blanche, à l'exception du cou qui est taché de noir. Celles de Norwége et de Laponie conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement; et c'est par cette raison que les premières sont recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme les chats, et emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs, et lorsque la mer est calme, elle passe à la nage dans les îles voisines des côtes de Norwége, où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine, venant à faire des petits sur une île, les ramène au continent sur un morceau de bois qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan et l'ours; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, et s'y accroche si fortement avec ses dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même manière les aigles et les coqs de bruyère, sur lesquels il s'attache, et ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang ne les fasse tomber. »

—

LES MOUFFETTES.

Ordre des carnassiers, tribu des digitigrades, genre marte. (Cuvier.)

Nous donnons le nom générique de *mouffette* à trois ou quatre espèces d'animaux, qui renferment et répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte et si mauvaise qu'elle suffoque comme la vapeur souterraine qu'on appelle *mouffette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique[1] méridionale et tempérée; ils ont été désignés indistinctement par les voyageurs sous les noms de *puants*, *bêtes puantes*, *enfants du diable*[1], etc., et non-seulement on les a confondus entre eux, mais avec d'autres qui sont d'espèces très-éloignées. Hernandès[2] a indiqué assez clairement trois de ces animaux. Il appelle le premier *ysquiepatl*, nom mexicain que nous lui conserverions s'il était plus aisé de le prononcer; il en donne la description et la figure, et c'est le même animal dont on trouve aussi la figure dans l'ouvrage de Seba : nous l'appellerons *coase* du nom *squash* qu'il porte dans la Nouvelle-Espagne[3]. Le second de ces animaux que Hernandès nomme aussi *ysquiepatl*, est celui que nous appellerons *chinche*, du nom qu'il porte dans l'Amérique méridionale[4]. Le troisième, que Hernandès nomme *conepatl*, et auquel nous conserverons ce nom, est le même que celui qui a été donné par Catesby[5], sous la dénomination de *putois d'Amérique*, et par M. Brisson sous celle de *putois rayé*[6]. Enfin nous connaissons encore une quatrième espèce de mouffette à laquelle nous donnerons le nom de *zorille*,

[1] Dans les terres voisines du détroit de Magellan, nous vîmes un autre animal à qui nous donnâmes le nom de grondeur ou de souffleur, parce qu'il ne voit pas plus tôt quelqu'un qu'il gronde, souffle et gratte la terre avec ses pieds de devant, quoiqu'il n'ait pour toute défense que son derrière qu'il tourne d'abord vers celui qui l'approche, et d'où il fait sortir des excréments d'une odeur la plus détestable qu'il y ait au monde. Voyage du cap. Wood. Suite des Voyages de Dampier, tome V, page 181. — Il y a au Pérou beaucoup de petits renards, parmi lesquels il faut remarquer ceux qui rendent une odeur insupportable; ils entrent la nuit dans les villes, et, quelque fermées que soient les fenêtres, on les sent de plus de cent pas; heureusement que le nombre en est petit, car ils empuantiraient le monde entier. Hist. des Incas, tome II, page 269.

[1] Une sorte de fouine, qu'on a nommée enfant du diable ou bête puante, parce que son urine, qu'elle lâche quand elle est poursuivie, empeste l'air à un demi-quart de lieue à la ronde, est d'ailleurs un fort joli animal; elle est de la grandeur d'un petit chat, mais plus grosse; d'un poil luisant tirant sur le gris, avec deux lignes blanches qui lui forment sur le dos une figure ovale depuis le cou jusqu'à la queue; cette queue est touffue comme celle du renard, et elle la redresse comme fait l'écureuil. Histoire de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix, tome III, page 333.—*Nota*. Cet animal est celui que nous appellerons ici conepate, du nom qu'il porte au Mexique.

[2] Ysquiepatl seu vulpecula que Maïzium torrefactum æmulatur colore. Genus primum... sunt et alia duo hujus vulpeculæ genera eadem forma et natura quorum alterum ysquiepatl etiam vocatum fasciis multis candentibus distinguitur, alterum vero conepatl seu vulpecula puerilis unica tantum utrinque ducta perque caudam ipsam eodem modo delata. Hernand., Hist. Mex., pag. 332, fig., ibid.

[3] Le squash est un animal à quatre pieds, plus gros qu'un chat; sa tête ressemble assez à celle du renard; il a les oreilles courtes et des griffes aiguës qui lui servent à escalader les arbres tout comme un chat; il a la peau couverte d'un poil court, fin et jaunâtre; la chair en est très-bonne et fort saine. Voyage de Dampier, tome III, page 302.

[4] Le chinche est le viverra mephitis de Gmel. Desm., 1826.

[5] Histoire naturelle de la Caroline, par Catesby. Londres, 1743, tome II, page 62, fig., ibid. Voici la description qu'en donne cet auteur : « Cet animal, par sa taille, n'est pas fort « différent du putois commun, si ce n'est que son nez est un « peu plus long; tous ceux que j'ai vus étaient noirs et blancs, « quoiqu'ils ne fussent pas marqués de la même manière; celui-ci avait une raie blanche qui s'étendait depuis le der-« rière de la tête, tout du long du milieu du dos jusqu'au crou-« pion, avec quatre autres raies de chaque côté qui étaient « parallèles à la première. »

[6] Mustela nigra, tænis in dorso albis, putorius striatus. Le putois rayé. Briss., Regn. animal., pag. 250.

qu'elle porte au Pérou et dans quelques autres endroits des Indes espagnoles [1].

C'est à M. Aubry, curé de Saint-Louis, que nous sommes redevables de la connaissance de deux de ces animaux ; son goût et ses lumières en histoire naturelle brillent dans son cabinet, qui est un des plus curieux de la ville de Paris : il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin ; et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnaissance. Ces animaux, que M. Aubry a bien voulu nous prêter pour les faire dessiner et graver, sont le coase, le chinche et le zorille. On peut regarder ces deux derniers comme nouveaux, car on n'en trouve la figure dans aucun auteur.

Le premier de ces animaux est arrivé à M. Aubry sous le nom de *pekan, enfant du diable,* ou *chat sauvage de Virginie.* J'ai vu que ce n'était pas le pekan; j'ai rejeté les dénominations d'enfant du diable et de chat sauvage comme factices et composées ; et j'ai reconnu que c'était le même animal que Hernandès a décrit sous le nom *ysquiepatl,* et que les voyageurs ont indiqué sous celui de *squash ;* et c'est de cette dernière dénomination que j'ai dérivé le nom *coase* que je lui ai donné. Il a environ seize pouces de long, y compris la tête et le corps; il a les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites; le poil d'un brun foncé, les ongles noirs et pointus ; il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, où il élève ses petits ; il vit de scarabées, de vermisseaux, de petits oiseaux : et lorsqu'il peut entrer dans une basse-cour, il étrangle les volailles, desquelles cependant il ne mange que la cervelle. Lorsqu'il est irrité ou effrayé il rend une odeur abominable : c'est pour cet animal un moyen sûr de défense; ni les hommes ni les chiens n'osent en approcher. Son urine, qui se mêle apparemment avec cette vapeur empestée, tache et infecte d'une manière indélébile. Au reste il paraît que cette mauvaise odeur n'est point une chose habituelle. « On m'a envoyé de Surinam cet animal vivant, dit Seba [2], et je l'ai conservé en « vie pendant tout un été dans mon jardin où « je le tenais attaché avec une petite chaîne : il « ne mordait personne, et lorsqu'on lui donnait « à manger on pouvait le manier comme un « petit chien. Il creusait la terre avec son museau en s'aidant des deux pattes de devant, « dont les doigts sont armés d'ongles longs et « recourbés. Il se cachait pendant le jour dans « une espèce de tanière qu'il avait faite lui-« même ; il en sortait le soir, et, après s'être « nettoyé, il commençait à courir et courait « ainsi toute la nuit à droite et à gauche aussi « loin que sa chaîne lui permettait d'aller; il « furetait partout portant le nez en terre. On « lui donnait chaque soir à manger, et il ne pre-« nait de nourriture que ce qu'il lui en fallait, « sans toucher au reste ; il n'aimait ni la chair « ni le pain ni quantité d'autres nourritures; ses « délices étaient les panais jaunes, les chevret-« tes crues, les chenilles et les araignées... Sur « la fin de l'automne on le trouva mort dans sa « tanière, il ne put sans doute supporter le « froid. Il a le poil du dos d'un châtain foncé, « de courtes oreilles, le devant de la tête rond, « d'une couleur un peu plus claire que le dos, « et le ventre jaune. Sa queue est d'une lon-« gueur médiocre, couverte d'un poil brun et « court; on y remarque tout autour comme des « anneaux jaunâtres. » Nous observerons que quoique la description et la figure données par Seba s'accordent très-bien avec la description et la figure de Hernandès, on pourrait néanmoins douter encore que ce fût le même animal, parce que Seba ne fait aucune mention de son odeur détestable, et qu'il est difficile d'imaginer comment il a pu garder dans son jardin, pendant tout un été, une bête aussi puante, et ne pas parler en la décrivant, de l'incommodité qu'elle a dû causer à ceux qui l'approchaient. On pourrait donc croire que cet animal, donné par Seba sous le nom d'*ysquiepatl,* n'est pas le véritable, ou bien que la figure donnée par Hernandès a été appliquée à l'ysquiepatl, tandis qu'elle appartenait peut-être à un autre animal : mais ce doute, qui paraît d'abord fondé, ne subsistera plus quand on saura que cet animal ne rend cette odeur empestée que quand il est irrité ou pressé, et que plusieurs personnes en Amérique en ont élevé et apprivoisé [1].

De ces quatre espèces de mouffettes, que

[1] Le zorille est un animal du genre des martes.

[2] Ysquiepatl, dont la couleur ressemble à celle du maïs brûlé... sa tête ressemble à celle d'un petit renard, et son groin est à peu près comme celui du cochon ; les Américains l'appellent quasje. Seba, vol. I, page 68.

[1] Malgré l'incommode propriété de ces animaux, les Anglais, les Français, les Suédois et les Sauvages de l'Amérique septentrionale en apprivoisent quelquefois ; on dit qu'alors ils suivent comme les animaux domestiques, et qu'ils ne lâ-

nous venons d'indiquer sous les noms de *coase*, *conepate*, *chinche* et *zorille*, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, et pourraient bien n'être que deux variétés et non pas deux espèces différentes. Les deux premières sont du climat tempéré de la nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc., et me paraissent être deux espèces distinctes et différentes des deux autres, surtout le coase, qui a le caractère particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq. Mais au reste ces animaux ont tous à peu près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne diffèrent, pour ainsi dire, que par les couleurs et la longueur du poil. Le coase est, comme on vient de le voir, d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres. Le conepate [1] a sur un fond de poil noir cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Le chinche [1] est blanc sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; sa queue est très-touffue et fournie de très-longs poils blancs mêlés d'un peu de noir. Le zorille [2], qui s'appelle aussi *mapurita* [3], paraît être d'une espèce plus petite: il a néanmoins la queue tout aussi belle et aussi fournie que le chinche, dont il diffère par la

chent leur urine que quand on les presse ou qu'on les bat; lorsque les Sauvages en tuent quelques-uns, ils leur coupent la vessie, afin que la chair, qu'ils trouvent bonne à manger, ne prenne pas l'odeur de l'urine; j'ai souvent rencontré des Anglais et des Français qui m'ont dit en avoir mangé et l'avoir trouvée d'un très-bon goût, qui approchait, selon eux, de celui d'un cochon de lait; les Européens ne font aucun cas de sa peau à cause de son épaisseur et de la longueur de son poil; mais les Sauvages se servent de ces peaux pour faire des bourses, etc. Voyage de Kalm, page 417, article traduit par M. le marquis de Montmirail.

[1] Les Anglais appellent polecat une espèce d'animal que l'on trouve communément, non-seulement en Pensylvanie, mais dans d'autres pays plus au nord et au sud en Amérique; on l'appelle vulgairement skunck dans la Nouvelle-York; les Suédois qui sont dans ce pays le nomment fiskatte... Cet animal ressemble beaucoup à la marte; il est à peu près de la même grosseur, et ordinairement d'une couleur noire, il a cependant sur le dos une ligne blanche longitudinale, et une de chaque côté de la même couleur et de la même longueur; on en voit, mais rarement, qui sont presque tout blancs .... Cet animal fait ses petits également dans des creux d'arbres et des terriers, il ne reste pas seulement sur terre, mais il monte sur les arbres. Il est ennemi des oiseaux, il brise leurs œufs et mange leurs petits; et quand il peut entrer dans un poulailler, il y fait un grand ravage..... Quand il est chassé, soit par les chiens, soit par les hommes, il court tant qu'il peut ou grimpe sur un arbre; et lorsqu'il se trouve très-pressé, il lance son urine contre ceux qui le poursuivent..... l'odeur en est si forte qu'elle suffoque; s'il tombait une goutte de cette liqueur empestée dans les yeux, on courrait risque de perdre la vue; et quand il en tombe sur les habits, elle leur imprime une odeur si forte, qu'il est très-difficile de la faire passer; la plupart des chiens se rebutent et s'enfuient dès qu'ils en sont frappés; il faut plus d'un mois pour enlever cette odeur d'une étoffe... dans les bois on sent souvent cette odeur de très-loin. En 1749, il vint un de ces animaux près de la ferme où je logeais : c'était en hiver et pendant la nuit; les chiens étaient éveillés et le poursuivaient; dans le moment il se répandit une odeur si fétide, qu'étant dans mon lit, je pensai être suffoqué; les vaches beuglaient de toutes leurs forces... Sur la fin de la même année, il s'en glissa un autre dans notre cave, mais il ne répandit pas la plus légère odeur, parce qu'il ne la répand que quand il est chassé ou pressé. Une femme, qui l'aperçut la nuit à ses yeux étincelants, le tua, et dans le moment il remplit la cave d'une telle odeur, que non-seulement cette femme en fut malade pendant quelques jours, mais que le pain, la viande et les autres provisions qu'on conservait dans cette cave furent tellement infectés, qu'on ne put rien en conserver, et qu'il fallut tout jeter dehors. Voyage de Kalm, page 412 et suiv., article traduit par M. le marquis de Montmirail.

[1] Cet animal est appelé chinche par les naturels du Brésil; il est de la grosseur d'un de nos chats, il a la tête longue, se rétrécissant depuis sa partie antérieure jusqu'à l'extrémité de la mâchoire supérieure qui avance au delà de la mâchoire inférieure, les deux formant une gueule fendue jusqu'aux petits canthus ou angles extérieurs des yeux; ses yeux sont longs, et leur longueur est fort rétrécie, l'uvée est noire, et tout le reste est blanc; ses oreilles sont larges et presque semblables à celles d'un homme, les cartilages qui les composent ont leurs bords renversés en dedans, leurs lobes ou parties inférieures pendent un peu en bas; et toute la disposition de ces oreilles marque que cet animal a le sens de l'ouïe fort délicat; deux bandes blanches, prenant leur origine sur la tête, passent au-dessus des oreilles en s'éloignant l'une de l'autre et vont se terminer en arc aux côtés du ventre; ses pieds sont courts, les pattes divisées en cinq doigts, munies à leur extrémité de cinq ongles noirs, longs et pointus, qui lui servent à creuser son terrier; son dos est voûté, semblable à celui d'un cochon, et le dessous du ventre est tout plat; sa queue, aussi longue que son corps, ne diffère pas de celle d'un renard; son poil est d'un gris obscur et long comme celui de nos chats; il fait sa demeure dans la terre comme nos lapins, mais son terrier n'est pas si profond. On me dit que la mauvaise odeur de cet animal était produite par son urine, qu'il la répand sur sa queue, et qu'il s'en sert comme de goupillon pour la disperser et pour faire fuir ses ennemis par cette odeur horrible; qu'il urine de même à l'entrée de son terrier pour les empêcher d'y entrer; qu'il est fort friand d'oiseaux et de volailles, et que ce sont ces animaux qui détruisent principalement les oiseaux dans les campagnes de Buénos-Ayres. Journal du P. Feuillée. Paris, 1714, page 272 et suiv.

[2] Le zorilla de la Nouvelle-Espagne est grand comme un chat, d'un poil blanc et noir, avec une très-belle queue : lorsqu'il est poursuivi, il s'arrête pour pisser : c'est sa défense; car la puanteur de cet excrément est si forte, qu'elle empoisonne l'air à cent pas à la ronde, et arrête ceux qui le poursuivent. Voyage de Gemelli Carreri, t. VI, page 212 et 213.

[3] Le mapurita des bords de l'Orénoque est un petit animal le plus beau et en même temps le plus détestable qu'on puisse voir : les blancs de l'Amérique l'appellent mapurita, et les Indiens mafutiliqui; il a le corps tout taché de blanc et de noir; sa queue est garnie d'un très-beau poil; il est vif, méchant et hardi... se fiant sur ses armes dont j'ai éprouvé l'effet au point d'en être suffoqué... il lâche des vents qui empestent, même de loin... Les Indiens cependant mangent sa chair et se parent de sa peau, qui n'a aucune mauvaise odeur. Histoire Naturelle de l'Orénoque, par Gumilla, tome III, p. 240.

disposition des taches de sa robe ; elle est d'un fond noir sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, et blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du chinche est partout de la même couleur. Tous ces animaux [1] sont à peu près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe : ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles, et les résultats physiques de leur organisation sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise odeur; elle est seulement plus exaltée dans les mouffettes, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent : car je ne crois pas que l'animal dont Kolbe parle sous le nom de *blaireau puant*, et qui me paraît être une véritable mouffette, existe au cap de Bonne-Espérance comme naturel au pays ; il se peut qu'il y ait été transporté d'Amérique, et il se peut aussi que Kolbe, qui n'est point exact sur les faits, ait emprunté sa description du P. Zuchel qu'il cite comme ayant vu cet animal au Brésil. Celui de la Nouvelle-Espagne que Fernandès indique sous le nom de *ortohua*, me paraît être le même animal que le zorilla du Pérou ; et le *tepemaxtla* du même auteur pourrait bien être le conepate, qui doit se trouver à la Nouvelle-Espagne, comme à la Louisiane et à la Caroline.

[1] Il y a à la Louisiane une espèce d'animal assez joli, mais qui de plus d'une lieue empeste l'air de son urine, c'est ce qui le fait nommer la bête puante ; elle est grosse comme un chat : le mâle est d'un très-beau noir, et la femelle aussi noire est bordée de blanc ; son œil est très-vif... elle est à juste titre nommée puante, car son odeur infecte... Un jour, j'en tuai une, mon chien sauta dessus et revint à moi en la secouant; une goutte de son sang, et sans doute aussi de son urine tomba sur mon habit qui était de coutil de chasse, et m'empesta si fort que je fus contraint de retourner chez moi au plus vite changer de vêtements, etc. Hist. de la Louisiane, par Le Page du Pratz, t. II, p. 86 et 87. — Lorsqu'un de ces animaux est attaqué par un chien, pour paraître plus terrible, il change si fort sa figure en hérissant son poil et se ramassant tout le corps, qu'il est presque tout rond, ce qui le rend étrange et affreux en même temps ; cependant cet air menaçant ne suffisant pas pour épouvanter son ennemi, il emploie, pour le repousser, un moyen beaucoup plus efficace ; car il jette de quelques conduits secrets une odeur si empestée, qu'il empoisonne l'air fort loin autour de lui, si bien que hommes et animaux ont un grand empressement à s'en éloigner; il y a des chiens à qui cette odeur est insupportable, et elle les oblige à laisser échapper leur proie; il y en a d'autres qui, enfonçant leur nez dans la terre, renouvellent leurs attaques jusqu'à ce qu'ils aient tué le putois; mais rarement, dans la suite, se soucient-ils de poursuivre un gibier si désagréable, qui les fait souffrir pendant quatre ou cinq heures. Les Indiens cependant en regardent la chair comme une délicatesse. J'en ai mangé et je l'ai trouvée de bon goût; j'en ai vu qu'on a apprivoisés quand ils étaient encore petits; ils sont devenus doux et fort vifs, et ils n'exerçaient point cette faculté, à laquelle la peur et l'intérêt de leur préservation les forcent peut-être d'avoir recours. Les putois se cachent dans le creux des arbres et des rochers : on On trouve dans presque tout le continent septentrional de l'Amérique; ils se nourrissent d'insectes et de fruits sauvages. Histoire Naturelle de la Caroline, par Catesby, t. II, p. 62.

DESCRIPTION DU COASE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Cet animal, qui a été envoyé de Virginie, sous les noms de *pekan*, *chat sauvage* ou *enfant du diable*, est très-différent du chat, et il diffère aussi du pekan, dont il est fait mention dans ce volume, par plusieurs caractères, principalement par le nombre des doigts, il est plus petit que le pekan; il n'a que seize pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : quoique je n'aie vu qu'une peau desséchée et bourrée du coase, il m'a paru avoir le museau beaucoup plus long, les oreilles plus grandes, les jambes plus courtes et les pieds plus petits que le pekan. Les dents ressemblaient autant à celles de la fouine que les dents du pekan, et le coase était plus ressemblant à la fouine qu'au pekan par la figure de la tête et du corps en entier, excepté la queue qui était peu touffue, le tronçon n'avait que six pouces de longueur, et le poil ne s'étendait au delà que d'un pouce et demi. Mais la plus grande différence qu'il y ait entre le coase et les pekans, les fouines, les putois, etc., est dans le nombre des doigts, le coase n'en a que quatre aux pieds de devant, tandis que ces autres animaux en ont cinq aux pieds de devant comme à ceux de derrière, les ongles sont noirâtres et ressemblent plus par leur forme aux ongles des fouines qu'à ceux des pekans.

Le poil et le duvet sont de couleur de marron sur tout le corps, il y a un mélange de gris sur la tête : le poil est très-brillant, le plus long a environ un pouce et demi, celui de la queue n'a guère plus de longueur. Les moustaches sont noires et longues de plus de deux pouces.

LA MOUFFETTE DU CHILI.

(LA MOUFFETTE D'AMÉRIQUE.)

Ordre des carnassiers, tribu des digitigrades, genre mouffette. (Cuvier.)

M. Dombey, correspondant du Cabinet du oi, et que nous avons eu occasion de citer plu- ieurs fois, nous a apporté la dépouille d'un in- ividu de cette espèce. Cette mouffette se trouve u Chili, et appartient à la famille du zorille, du onepate, et d'autres animaux appelés *bêtes uantes,* et qui se trouvent également dans l'A- nérique méridionale. Ses habitudes, sur les- uelles nous n'avons reçu aucune observation articulière, doivent être assez semblables à elles de ces animaux puants dont elle se rap- roche par sa conformation, ainsi que par la istribution de ses couleurs. L'individu dont ous avons vu la peau bourrée était mâle. Il vait la tête large et courte, les oreilles rondes t un peu aplaties, le corps épais et large à endroit des reins, les cuisses larges et char- ues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq loigts à chaque pied, et les ongles longs, cro- hus et recourbés en gouttière [1]. Sa queue, re- evée au-dessus du dos comme celle des écu- euils, était large et garnie de poils touffus, ongs de près de trois pouces. Le poil qui cou- rait sa tête, son corps, ses jambes, et le dessus le sa queue vers l'origine de cette partie, avait n quelques endroits un pouce de longueur, et tait d'un brun noirâtre et luisant; le reste du oil qui garnissait sa queue était blanc, et l'on oyait sur le dos deux larges bandes blanches ui se réunissaient en une seule [2].

—

LE GLOUTON.

(LE GLOUTON proprement dit, Cuv.)

Ordre des carnassiers, genre glouton. (Cuvier.)

Le glouton, gros de corps et bas des jambes, st à peu près de la forme d'un blaireau, mais il est une fois plus épais et plus grand ; il a la tête courte, les yeux petits, les dents très-fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue et bien fournie de poils à son extrémité. Il est noir sur le dos, et d'un brun roux sur les flancs ; sa fourrure est une des plus belles et des plus recherchées. On la trouve assez communément en Laponie et dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie ; on le retrouve sous le nom de *carcajou* au Canada, et dans les autres parties de l'Amérique la plus septentrionale ; il y a même toute apparence que l'animal de la baie de Hudson, que M. Edwards a donné sous le nom de *quick-hatch* ou *wolverenne* [1], petit ours ou louveteau, selon son traducteur, est le même que le carcajou de Canada, le même que le glouton du nord de l'Europe ; il me paraît aussi que l'animal indiqué par Fernandès sous le nom de *tepeytzcuitli*, ou *chien de montagne,* pourrait bien être le glouton, dont l'espèce s'est peut-être répandue jusque dans les montagnes désertes de la Nouvelle-Espagne.

Olaüs Magnus me paraît être le premier qui ait fait mention de cet animal : il dit qu'il est de la grosseur d'un grand chien, qu'il a les oreilles et la face d'un chat, les pieds et les ongles très-forts, le poil brun, long et touffu, la queue fournie comme celle du renard, mais plus courte. Selon Schæffer, le glouton a la tête ronde, les dents fortes et aiguës, semblables à celles du loup, le poil noir, le corps large et les pieds courts comme ceux de la loutre. La Hontan, qui a parlé le premier du carcajou de l'Amérique septentrionale, dit : « Figurez-vous un double blaireau, c'est l'image la plus ressemblante que je puisse vous donner de cet animal. » Selon Sarrazin, qui probablement n'en avait vu que de petits, les carcajous n'ont guère que deux pieds de longueur de corps et huit pouces de queue : « Ils ont, dit-il, la tête fort courte « et fort grosse, les yeux petits, les mâchoires « très-fortes, et garnies de trente-deux dents « bien tranchantes. » Le petit ours ou louveteau d'Edwards, qui me paraît être le même animal, était, dit cet auteur, une fois aussi gros qu'un renard ; il avait le dos arqué, la tête basse, les jambes courtes, le ventre presque traînant à terre, la queue d'une longueur médiocre et

[1] L'ongle le plus long des pieds de devant avait onze lignes le longueur ; et celui des pieds de derrière cinq lignes.

[2] Cet individu avait un pied sept pouces trois lignes depuis e bout du museau jusqu'à l'anus ; et la queue était longue de ept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du oil : les dents manquaient à la dépouille.

[1] Les noms de carcajou et de wolverenne sont aujourd'hui considérés comme se rapportant à un blaireau de l'Amérique septentrionale.

touffue vers l'extrémité. Tous s'accordent à dire qu'on ne trouve cet animal que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; M. Gmelin[1] est le seul qui semble assurer qu'il voyage jusque dans les pays chauds. Mais ce fait me paraît très-suspect, pour ne pas dire faux : M. Gmelin, comme quelques autres naturalistes, a peut-être confondu l'hyène du midi avec le glouton du nord qui se ressemblent en effet par les habitudes naturelles, et surtout par la voracité, mais qui sont à tous autres égards des animaux très-différents.

Le glouton n'a pas les jambes faites pour courir ; il ne peut même marcher que d'un pas lent, mais la ruse supplée à la légèreté qui lui manque; il attend les animaux au passage : il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus et les saisir avec avantage ; il se jette sur les élans et sur les rennes, leur entame le corps, et s'y attache si fort avec les griffes et les dents, que rien ne peut l'en séparer; ces pauvres animaux précipitent en vain leur course, en vain ils se frottent contre les arbres et font les plus grands efforts pour se délivrer ; l'ennemi assis sur leur croupe ou sur leur cou continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, à les dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort[2]; il est, dit-on, inconcevable combien de temps le glouton peut manger de suite, et combien il peut dévorer de chair en une seule fois.

Ce que les voyageurs en rapportent est peut-être exagéré : mais en rabattant beaucoup de leurs récits, il en reste encore assez pour être convaincu que le glouton est beaucoup plus vorace qu'aucun de nos animaux de proie, aussi l'a-t-on appelé le *vautour des quadrupèdes*. Plus insatiable, plus déprédateur que le loup, il détruirait tous les autres animaux s'il avait autant d'agilité ; mais il est réduit à se traîner pesamment, et le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient très-aisément à bout, et dont il attaque quelquefois les cabanes pour le dévorer avec ses petits, lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau, car le castor le devance à la nage, et le glouton, qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson; et lorsque toute chair vivante vient à lui manquer, il cherche les cadavres, les déterre, les dépèce et les dévore jusqu'aux os.

Quoique cet animal ait de la finesse et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, il semble qu'il n'ait pas de sentiment distinct pour sa conservation, pas même l'instinct commun pour son salut : il vient à l'homme ou s'en laisse approcher[1], sans ap-

[1] Le glouton est le seul dont on puisse dire, comme de l'homme, qu'il vit aussi bien sous la ligne qu'au pôle. On le voit partout, il court du midi au nord, et du nord au midi, pourvu qu'il trouve à manger. Voyage de Gmelin, tome III, page 492 et suiv.

[2] Le glouton est un animal carnassier, un peu moins grand que le loup; il a le poil rude, long et d'un brun qui approche du noir, surtout sur le dos; il a la ruse de grimper sur un arbre pour y guetter le gibier; et lorsque quelque animal passe, il s'élance sur son dos, et sait si bien s'y accrocher par le moyen de ses griffes, qu'il lui en mange une partie, et que le pauvre animal, après bien des efforts inutiles pour se défaire d'un hôte si incommode, tombe enfin par terre et devient la proie de son ennemi. Il faut au moins trois des plus forts lévriers pour attaquer cette bête, encore leur donne-t-elle bien de la peine. Les Russes font grand cas de la peau du glouton, ils l'emploient ordinairement à des manchons pour les hommes et des bordures de bonnets. Relation de la Grande-Tartarie. Amsterdam, 1737, page 8.

[1] Les ouvriers aperçurent de loin un animal qui marchait à eux gravement et à pas comptés, que quelques-uns prirent pour un ours, et d'autres pour un glouton ; ils allèrent au-devant de cet animal, qu'ils reconnurent à la fin pour un glouton, et, après qu'ils lui eurent donné quelques bons coups de perche, ils le prirent encore en vie; ils me l'apportèrent aussitôt... D'après les rapports que les chasseurs de Sibérie m'avaient faits depuis plusieurs années sur l'adresse de cet animal, soit pour tourner les autres animaux et suppléer par la ruse à la legèreté que la nature lui a refusée, soit pour éviter les embûches des hommes, je fus très-étonné de voir arriver celui-ci de propos délibéré au-devant de nous pour chercher la mort. Isbrand-ides l'appelle un animal méchant, qui ne vit que de rapine : « Il a coutume, dit-il, de se tenir sur les arbres tranquille, et de s'y cacher comme le lynx jusqu'à ce qu'il passe « un cerf, un élan, un chevreuil, un lièvre, etc.; alors il s'élance avec toute la rapidité d'une flèche sur l'animal, lui « enfonce ses dents dans le corps et le ronge jusqu'à ce qu'il « expire, après quoi il le dévore à son aise et avale jusqu'au « poil et à la peau. Un waivode qui gardait chez lui pour son « plaisir un glouton le fit un jour jeter dans l'eau, et lâcha « sur lui une couple de chiens, mais le glouton se jeta aussitôt « sur la tête d'un de ces chiens, et le tint sous l'eau jusqu'à « ce qu'il l'eût suffoqué..... » L'adresse dont se sert le glouton pour surprendre les animaux (continue M. Gmelin) est confirmée par tous les chasseurs... Quoiqu'il se repaisse de tous les animaux vivants ou morts, il aime de préférence le renne... Il épie les gros animaux comme un voleur de grand chemin, ou bien il les surprend quand ils dorment au gîte... Il recherche tous les piéges que les chasseurs tendent pour prendre les différentes espèces d'animaux, et il ne s'y laisse pas attraper... Les chasseurs de renards bleus et blancs (isatis), qui se tiennent dans le voisinage de la mer Glaciale, se plaignent beaucoup du tort que leur fait le glouton... On l'appelle ainsi avec raison, parce qu'il est incroyable ce qu'il peut manger : je n'ai jamais entendu dire, quoique je l'aie demandé plusieurs fois à des chasseurs de profession, que cet animal se presse entre deux arbres pour vider son corps, et y faire de la place par force pour satisfaire de nouveau et plus promptement son insatiable voracité. Cela me paraît être la fable d'un naturaliste, ou la fiction d'un peintre. Voyage de Gmelin, tome III, page 492. C'est Olaüs qui le premier a écrit cette fable.

parence de crainte. Cette indifférence, qui paraît annoncer l'imbécillité, vient peut-être d'une cause très-différente; il est certain que le glouton n'est pas stupide, puisqu'il trouve les moyens de satisfaire à son appétit toujours pressant et plus qu'immodéré; il ne manque pas de courage, puisqu'il attaque indifféremment tous les animaux qu'il rencontre, et qu'à la vue de l'homme il ne fuit ni ne marque par aucun mouvement le sentiment de la peur spontanée : s'il manque donc d'attention sur lui-même, ce n'est point indifférence pour sa conservation, ce n'est qu'habitude de sécurité. Comme il habite un pays presque désert, qu'il y rencontre très-rarement des hommes, qu'il n'y connaît point d'autres ennemis; que toutes les fois qu'il a mesuré ses forces avec les animaux, il s'est trouvé supérieur, il marche avec confiance et n'a pas le germe de la crainte, qui suppose quelque épreuve malheureuse, quelque expérience de sa faiblesse : on le voit par l'exemple du lion qui ne se détourne pas de l'homme, à moins qu'il n'ait éprouvé la force de ses armes, et le glouton, se traînant sur la neige dans son climat désert, ne laisse pas d'y marcher en toute sécurité, et d'y régner en lion moins par sa force que par la faiblesse de ceux qui l'environnent.

L'isatis, moins fort, mais beaucoup plus léger que le glouton, lui sert de pourvoyeur; celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enlève sa proie avant qu'il l'ait entamée : au moins il la partage; car au moment que le glouton arrive, l'isatis, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste à manger. Ces deux animaux se creusent également des terriers; mais leurs autres habitudes sont différentes : l'isatis va souvent par troupe, le glouton marche seul, ou quelquefois avec sa femelle. On les trouve ordinairement ensemble dans leur terrier. Les chiens, même les plus courageux, craignent d'approcher et de combattre le glouton; il se défend des pieds et des dents, et leur fait des blessures mortelles; mais comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout.

La chair du glouton, comme celle de tous les animaux voraces, est très-mauvaise à manger; on ne le cherche que pour en avoir la peau, qui fait une très-bonne[1] et magnifique fourrure : on ne met au-dessus que celles de la zibeline et du renard noir, et l'on prétend que quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucune autre, et que sur un fond d'un beau noir, la lumière se réfléchit et brille par parties comme sur une étoffe damassée.

ADDITION A L'ARTICLE DU GLOUTON.

Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris : il était si fort privé, qu'il n'était aucunement féroce et ne faisait de mal à personne. Sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté; il est vrai qu'il mangeait beaucoup, mais il n'importunait pas vivement ni fréquemment quand on le privait de nourriture. Il avait deux pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; le museau noir jusqu'aux sourcils, les yeux petits et noirs; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles, le poil était blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire d'un pouce de longueur; le poil ras sur les oreilles; sous la mâchoire inférieure il était tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur, depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité; les quatre jambes, la queue et le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche; les parties de la génération rousses; le poil roux, depuis les épaules jusqu'a l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc; il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes, cinq ongles fort crochus et séparés, celui du milieu d'un pouce et demi de long; cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble et formant sous le pied un demi-cercle et un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons et point de talon. Largeur du pied de de-

[1] On dit que le glouton est un animal particulier au pays du Nord... Il est de couleur noirâtre, les poils comme le renard, pour la longueur et l'épaisseur, mais plus fins et plus doux, ce qui fait que les peaux en sont très-recherchées et fort chères, même en Suède. Article extrait et traduit. Appollon. Megabini, Historia Gulonis. Viennæ-Austriæ, 1681.

vant, deux pouces et demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, et dont deux sont beaucoup plus grosses que les autres trois. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, et six petites presque rases; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule et au-dessus des yeux.

Cet animal était assez doux; il craint l'eau, il a peur des chevaux et des hommes habillés de noir; il marche en sautant, mange considérablement. Quand il avait bien mangé, et qu'il restait de la viande, il avait soin de la cacher dans sa cage et de la couvrir de paille. En buvant il lape comme un chien; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par-dessous son ventre. Il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours. Il mangerait plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnait; il ne mange point de pain, et mange si goulument presque sans mâcher qu'il s'en étrangle[1].

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, et même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwége, selon Pontoppidan, que dans le diocèse de Drontheim. Il dit que la peau en est très-précieuse, et qu'on ne le tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager; que le poil en est doux et d'un noir nuancé de brun et de jaune.

—

NOUVELLE ADDITION À L'ARTICLE DU GLOUTON.

J'ai dit que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe et même de l'Asie. M. Kracheninnikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé glouton, dont la fourrure est si estimée, que pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes de Kamtschatka, dit-il, ornent « leurs cheveux avec les pattes blanches de cet « animal, et elles en font très-grand cas; cependant les Kamtschatdales en tuent si peu, « qu'ils sont obligés d'en tirer des Jakutskis qui « leur reviennent fort cher. Ils préfèrent les « blanches et les jaunes, quoique les noires et « les brunes soient plus estimées... Ils ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes ou à leurs maîtresses que de leur donner une de ces peaux, et c'est pourquoi elles « se vendaient autrefois depuis trente jusqu'à « soixante roubles; ils donnent pour deux de « leurs pattes jusqu'à deux castors marins (saricoviennes). On trouve aussi beaucoup de ces « gloutons dans les environs de Karaga, d'Anadirska et de Kolima. Ils sont très-adroits à la « chasse des cerfs, et voici la manière dont ils « s'y prennent pour les tuer. Ils montent sur « un arbre avec quelques brins de cette mousse « qu'ils ont coutume de manger; lorsqu'ils en « voient venir quelques-uns, ils la laissent tomber à terre, et, prenant le moment que le cerf « s'approche pour la manger, ils s'élancent sur « son dos, le saisissent par le bois, lui crèvent « les yeux et le tourmentent si fort, que ce malheureux animal, pour mettre fin à ses peines « et se débarrasser de son ennemi, se heurte la « tête contre un arbre, et tombe mort sur la « place. Il n'est pas plus tôt à bas que le glouton le dépèce par morceaux, cache sa chair « dans la terre, pour empêcher que les autres « animaux ne la mangent, et il n'y touche point « qu'il ne l'ait mise en sûreté. Les gloutons qui « se trouvent aux environs du fleuve Léna s'y « prennent de la même manière pour tuer les « chevaux. Cependant, quelque cruels que paraissent ces animaux, on les prive aisément, « et ils paraissent alors bien moins voraces. »

[1] Description donnée par M. de Sève.

—

LE CHACAL ET L'ADIVE [1].

Ordre des carnassiers, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

Nous ne sommes pas assurés que ces deux noms désignent deux animaux d'espèces différentes; nous savons seulement que le chacal est plus grand, plus féroce, plus difficile à apprivoiser que l'adive[2], mais qu'au reste ils pa-

[1] L'adive n'est, selon Cuvier, qu'une espèce factice, et ne diffère point du chacal.

[2] Du temps de Charles IX, beaucoup de femmes à la cour avaient des adives au lieu de petits chiens.

raissent se ressembler à tous égards. Il se pourrait donc que l'adive ne fût que le chacal privé dont on aurait fait une race domestique plus petite, plus faible et plus douce que la race sauvage ; car l'adive est au chacal à peu près ce que le bichon ou petit chien barbet est au chien de berger ; cependant comme ce fait n'est indiqué que par quelques exemples particuliers, que l'espèce du chacal en général n'est point domestique comme celle du chien ; que d'ailleurs il se trouve rarement d'aussi grandes différences dans une espèce libre, nous sommes très-portés à croire que le chacal et l'adive sont réellement deux espèces distinctes. Le loup, le renard, le chacal et le chien forment quatre espèces qui, quoique très-voisines les unes des autres, sont néanmoins différentes entre elles. Les variétés dans l'espèce du chien sont en très-grand nombre ; la plupart viennent de l'état de domesticité auquel il paraît avoir été réduit de tous les temps. L'homme a créé des races dans cette espèce en choisissant et mettant ensemble les plus grands ou les plus petits, les plus jolis ou les plus laids, les plus velus ou les plus nus, etc. Mais indépendamment de ces races produites par la main de l'homme, il y a dans l'espèce du chien plusieurs variétés qui semblent ne dépendre que du climat. Le dogue, le danois, l'épagneul, le chien turc, celui de Sibérie, etc., tirent leur nom du climat d'où ils sont originaires, et ils paraissent être plus différents entre eux que le chacal ne l'est de l'adive : il se pourrait donc que les chacals sous différents climats eussent subi des variétés diverses, et cela s'accorde assez avec les faits que nous avons recueillis. Il paraît par les écrits des voyageurs qu'il y en a partout de grands et de petits ; qu'en Arménie, en Cilicie, en Perse et dans toute la partie de l'Asie, que nous appelons le Levant, où cette espèce est très-nombreuse, très-incommode et très-nuisible, ils sont communément grands comme nos renards[1], qu'ils ont seulement les jambes plus courtes, et qu'ils sont remarquables par la couleur de leur poil, qui est d'un jaune vif et brillant ; c'est pour cela que plusieurs auteurs ont appelé le chacal *loup doré*. En Barbarie, aux Indes orientales, au cap de Bonne-Espérance, et dans les autres provinces de l'Afrique et de l'Asie, cette espèce paraît avoir subi plusieurs variétés ; ils sont plus grands dans ces pays plus chauds, et leur poil est plutôt d'un brun roux que d'un beau jaune, et il y en a de couleurs différentes[1]. L'espèce

[1] Le jacard ou adive est grand comme un chien médiocre, ressemblant au renard par la queue et au loup par le museau ; on en élève dans les maisons, mais leur nature est de se cacher dans la terre pendant le jour, d'où ils ne sortent que la nuit pour chercher à manger ; ils vont par troupes, dévorent les enfants et fuient les hommes ; leurs cris sont plaintifs, et l'on dirait souvent que ce sont ceux de plusieurs enfants de divers âges mêlés ensemble ; les chiens leur font la guerre et les éloignent des maisons. Voyage de Delon, page 109. — Il se trouve en Perse une espèce de renard appelée schakal, que les habitants nomment communément tulki, qui y sont en très-grand nombre et de la grandeur à peu près de nos renards d'Europe, le dos et les côtés couverts d'une espèce de grosse laine avec des poils longs et raides, le ventre blanc comme neige, les oreilles noires comme jais, la queue plus petite que celle de nos renards ; nous les entendions la nuit rôder autour du village où nous étions, fort importunés de leurs cris lugubres, assez semblables à ceux d'un homme qui se plaint, et qu'ils ne cessent de faire entendre. Voyage d'Olearius, page 531. — L'addibo (adive) ressemble au loup par la figure, son poil et sa queue, mais il est plus petit, et sa taille est même au-dessous de celle du renard ; il est très-vorace, mais stupide, il voyage la nuit et reste le jour dans sa tanière ; sur la brune on ne voit autre chose dans la campagne ; ces animaux s'approchent des voyageurs et s'arrêtent pour les regarder sans paraître rien craindre. Ils courent dans les maisons et dans les églises où ils déchirent et dévorent tout ce qui leur convient ; tout ce qui est fait avec du cuir est leur mets favori. L'adive glapit comme le renard, et quand un crie, tous les autres lui répondent ; cet instinct de crier tous ensemble ne me paraît point volontaire, mais de pure nécessité, au point que si un de ces animaux est entré dans une maison pour voler et qu'il entende ses compagnons crier au loin, il ne peut s'empêcher de crier aussi, et par là de se déceler. Voyage du P. F. Vincent-Marie, chap. XIII, article traduit par M. le marquis de Montmirail. — On a gardé pendant plus de dix mois un chacal dans une maison où j'ai demeuré quelque temps : c'est un animal si semblable au renard en grandeur, en figure et en couleur, que la plupart des étrangers y sont presque toujours trompés lorsqu'ils en voient quelqu'un pour la première fois ; la plus grande différence qui soit entre l'un et l'autre, c'est dans la tête, le chacal l'ayant faite comme un chien de berger qui aurait le museau long, et dans le poil qu'il a rude comme celui du loup ; sa couleur est aussi assez semblable à celle du loup, et il pue si extraordinairement qu'il ne peut se coucher un moment dans un endroit sans l'infecter..... Cet animal est extrêmement vorace et hardi..... Il ne craint pas d'entrer dans les maisons... Lorsqu'il rencontre un homme, au lieu de fuir d'abord comme les autres bêtes, il le regarde fièrement comme s'il voulait le braver, et prend ensuite sa course. Il est d'un méchant naturel, et toujours prêt à mordre, quelque soin que l'on prenne de l'adoucir par des caresses ou en lui donnant à manger, ce que j'ai pu remarquer en celui dont je viens de parler, qui avait été trouvé fort jeune et qu'on avait pris plaisir à élever comme un chien qu'on aimerait beaucoup ; cependant il ne s'apprivoisa point parfaitement, il ne pouvait souffrir les attouchements de personne, il mordait tout le monde, et jamais on ne put l'empêcher de monter sur la table, et d'y enlever tout ce qu'il pouvait prendre. Toute la campagne de la Natolie est peuplée de ces chacals ; on les entend toutes les nuits faire un bruit fort grand autour des villes, non pas en aboyant comme les chiens, mais en criant d'un certain cri aigre qui leur est particulier. Voyage de Dumont. La Haye, 1699, tome IV, page 29.

[1] Le jackal, que les sujets du roi de Comany, près d'Acra, nous apportèrent, était gros comme un mouton, mais il avait

du chacal est donc répandue dans toute l'Asie, depuis l'Arménie jusqu'au Malabar[1], et se trouve aussi en Arabie, en Barbarie[2], en Mauritanie, en Guinée[3] et dans les terres du Cap; il semble qu'elle ait été destinée à remplacer celle du loup[1] qui manque ou du moins qui est très-rare dans tous les pays chauds.

Cependant, comme l'on trouve des chacals et des adives dans les mêmes terres, comme l'espèce n'a pu être dénaturée par une longue domesticité, et qu'il y a constamment une différence considérable entre ces animaux pour la grandeur et même pour le naturel, nous les regarderons comme deux espèces distinctes, sauf à les réunir lorsqu'il sera prouvé, par le fait, qu'ils se mêlent et produisent ensemble. Notre présomption sur la différence de ces deux espèces est d'autant mieux fondée, qu'elle paraît s'accorder avec l'opinion des anciens. Aristote, après avoir parlé clairement du loup, du renard et de l'hyène, indique assez obscurément deux autres animaux du même genre, l'un sous le nom de *panther*, et l'autre sous celui de *thos*; les traducteurs d'Aristote ont interprété *panther* par *lupus canarius*, et *thos* par *lupus cervarius*, loup-canier, loup-cervier. Cette interprétation indique assez qu'ils regardaient le panther et le thos comme des espèces de loups: mais j'ai fait voir à l'article du lynx que le *lupus cervarius* des Latins n'est point le thos des Grecs : ce *lupus cervarius* est le même que le *chaus* de Pline, le même que notre lynx ou loup-cervier, dont aucun caractère ne convient au thos. Homère, en peignant la vaillance d'Ajax, qui seul se précipite sur une foule de Troyens, au milieu desquels Ulysse blessé se trouvait engagé, fait la comparaison d'un lion qui, fondant tout à coup sur des thos attroupés autour d'un cerf aux abois, les disperse et les chasse comme de vils animaux. Le scoliaste d'Homère interprète le mot *thos* par celui de panther, qu'il dit être une espèce de loup faible et timide : ainsi le thos et le panther ont été pris pour le même animal par quelques anciens Grecs : mais Aristote paraît les distinguer, sans leur donner néanmoins des caractères ou des attributs différents. « Les thos, dit-il, ont toutes les parties internes « semblables à celles du loup... Ils s'accouplent « comme les chiens, et produisent deux, trois « ou quatre petits, qui naissent les yeux fer-

les pieds plus hauts : son poil était court et tacheté; ses pattes, à proportion de son corps, étaient prodigieusement épaisses... Il avait la tête aussi fort grosse, plate et large, avec des dents chacune de la longueur d'un doigt et au delà... Il a aux pieds des griffes d'une épouvantable grosseur. Voyage de Bosman, page 331.

[1] Il y a au Bengale des chiens sauvages appelés jacqueparels ou chiens criards, dont le poil est rouge : ils viennent en troupe toutes les nuits aboyer effroyablement le long du Gange, leur voix et leurs cris sont si différents et si confus qu'on ne peut s'entendre parler; ils ne se détournent pas quand les Maures passent près d'eux... Ces animaux sont communs presque dans toutes les Indes. Voyage d'Innigo de Biervillas, première partie, page 178.—Il y a au Maduré une espèce de chien sauvage qu'on prendrait plutôt pour un renard; les Indiens l'appellent nari et les Portugais adiba.. Lorsque je voyageais la nuit, j'entendais ces animaux hurler à toute heure. Lettres édifiantes, XII[e] recueil, page 98.—Il se trouve à Guzarate une espèce de chien sauvage qu'ils appellent jackals. Relation de Mandelslo; suite d'Oléarius, tome II, page 234.—On voit un grand nombre de jackales ou jachals au pays de Malabar; j'en ai vu aussi dans les bois de Ceylan, ils sont de la figure du renard, particulièrement par la queue.. Ils sont fort friands de chair humaine... Ils suivaient notre armée, et déterraient nos morts... Nous entendions souvent la nuit les cris effroyables de ces animaux, qui ressemblent assez à ceux des chiens irrités... Ils crient à diverses reprises comme s'ils se répondaient. Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes orientales, tome VI, page 980.—Tout le pays de Calicut est aussi rempli de renards (chacals) qui viennent la nuit jusque dans la ville, et chassent comme font ici les chiens, et on n'entend autre bruit toutes les nuits par les jardins et chemins. Voyage de Fr. Pyrard, tome I, page 427.—Le schekale est une espèce de chien sauvage... Il y en a une si grande quantité aux environs de Sourate, que nous ne pouvions nous entendre parler à cause du grand bruit qu'ils faisaient, criant distinctement oua, oua, oua, qui approche de l'aboi du chien; cet animal est friand des corps morts... Il y en a aussi en quantité dans les déserts d'Arabie, le long du Tigre, de l'Euphrate et dans l'Égypte. Voyage de la Boulaye-le-Gouz, page 254.

[2] Aux royaumes de Tunis et d'Alger, le deab ou jackal est d'une couleur plus obscure que le renard, et à peu près de la même grandeur; il glapit tous les soirs dans les villages et dans les jardins, se nourrissant, comme le dubbah, de racines, de fruits et de charognes. Voyage de Shaw, tome I, page 320. C'est l'hyène.

[3] On trouve en Guinée, et plus communément encore dans le pays d'Acra et dans celui d'Aquamboé, un animal très-cruel, que nos gens appellent jackals..... Ils viennent la nuit jusque sous les murailles du fort que nous avons à Acra, pour tâcher d'enlever des étables les pourceaux, les moutons, etc. Voyage de Bosman, page 249. Voyez, idem, pages 331 et 332. – Les chiens sauvages de Congo, qu'on appelle mebbia, sont ennemis mortels de tous les autres quadrupèdes; ils ne diffèrent pas beaucoup de nos chiens courants; on les voit courir par troupes de trente et de quarante, quelquefois même en plus grand nombre... Ils attaquent toutes sortes d'animaux, et ordinairement en viennent à bout par le nombre. ils n'attaquent point les hommes. Voyage du P. Zuchel à Congo et en Éthiopie, page 293, cité par Kolbe. Le chien sauvage du cap de Bonne-Espérance ressemble à ceux de Congo, décrits par le P. Zuchel, etc. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, partie III, page 48... Il y a au Cap un animal dont l'espèce approche beaucoup de celle du renard; Gessner et d'autres l'ont appelé renard croisé, les Européens du Cap lui donnent le nom de jackals, et les Hottentots celui de zenlle ou kenlie. Id., part. III, page 62.

[1] J'ai observé qu'il n'y a guère de loups en Hircanie, ni dans les autres provinces de la Perse, mais qu'il s'y trouve partout un animal dont le cri est effroyable, qu'ils appellent chacal. Il en veut particulièrement aux corps morts qu'il déterre. Voyage de Chardin, tome II, page 29.

« més. Le thos a le corps et la queue plus longs « que le chien, avec moins de hauteur, et quoi-« qu'il ait les jambes plus courtes, il ne laisse « pas d'avoir autant de vitesse, parce que étant « souple et agile, il peut sauter plus loin... Le « lion et le thos sont ennemis, parce que vivant « tous deux de chair, ils sont forcés de prendre « leur nourriture sur le même fonds, et par con-« séquent de se la disputer... Les thos aiment « l'homme, ne l'attaquent point et ne le crai-« gnent pas beaucoup ; ils se battent contre les « chiens et avec le lion, ce qui fait que dans le « même lieu on ne trouve guère des lions et des « thos. Les meilleurs thos sont ceux qui sont « les plus petits ; il y en a de deux espèces, « quelques-uns même en font trois. » Voilà tout ce qu'Aristote a dit au sujet des thos ; et il en dit infiniment moins sur le panther : on ne trouve qu'un seul passage dans le même chapitre trente-cinq du sixième livre de son Histoire des animaux. « Le panther, dit-il, produit quatre pe-« tits ; ils ont les yeux fermés comme les petits « loups lors de leur naissance. » En comparant ces passages avec celui d'Homère et avec ceux des autres auteurs grecs, il me paraît presque certain que le thos d'Aristote est le grand chacal, et que le panther est le petit chacal ou l'adive. On voit qu'il admet deux espèces de thos, qu'il ne parle du panther qu'une seule fois, et pour ainsi dire à l'occasion du thos : il est donc très-probable que ce panther est le thos de la petite espèce ; et cette probabilité semble devenir une certitude par le témoignage d'Oppien, qui met le panther au nombre des petits animaux, tels que les loirs et les chats.

Le thos est donc le chacal, et le panther est l'adive ; et soit qu'ils forment deux espèces différentes ou qu'ils n'en fassent qu'une, il est certain que tout ce que les anciens ont dit du thos et du panther convient au chacal et à l'adive, et ne peut s'appliquer à d'autres animaux ; et si jusqu'à ce jour la vraie signification de ces noms a été ignorée, s'ils ont toujours été mal interprétés, c'est parce que les traducteurs ne connaissaient pas les animaux, et que les naturalistes modernes, qui les connaissaient peu, n'ont pu les réformer.

Quoique l'espèce du loup soit fort voisine de celle du chien, celle du chacal ne laisse pas de trouver place entre les deux. Le *chacal* ou *adive*, comme dit Belon, *est bête entre loup et chien* ; avec la férocité du loup il a en effet un peu de la familiarité du chien ; sa voix est un hurlement mêlé d'aboiement et de gémissements [1] ; il est plus criard que le chien, plus vorace que le loup. Il ne va jamais seul, mais toujours par troupes de vingt, trente ou quarante ; ils se rassemblent chaque jour pour faire la guerre et la chasse ; ils vivent de petits animaux, et se font redouter des plus puissants par le nombre ; ils attaquent toute espèce de bétail ou de volailles presqu'à la vue des hommes ; ils entrent insolemment et sans marquer de crainte dans les bergeries, les étables, les écuries, et lorsqu'ils n'y trouvent pas autre chose, ils dévorent le cuir des harnais, des bottes, des souliers, et emportent les lanières qu'ils n'ont pas le temps d'avaler. Faute de proie vivante, ils déterrent les cadavres des animaux et des hommes : on est obligé de battre la terre sur les sépultures, et d'y mêler de grosses épines pour les empêcher de la gratter et fouir ; car une épaisseur de quelques pieds de terre ne suffit pas pour les rebuter [2] ; ils travaillent plusieurs ensemble, ils accompagnent de cris lugubres cette exhumation, et lorsqu'ils sont une fois accoutumés aux cadavres humains, ils ne cessent de courir les cimetières, de suivre les armées, de s'attacher aux caravanes : ce sont les corbeaux des quadrupèdes : la chair la plus infecte ne les dégoûte pas ; leur appétit est si constant, si véhément,

[1] Il est d'une belle couleur jaune, plus petit que le loup, marchant toujours en troupes, japant toutes les nuits... Vorace et voleur, ensorte qu'il emporte non-seulement ce qui est bon à manger, mais même les chapeaux, les souliers, les brides des chevaux, et tout ce qu'il peut attraper. Obser. de Belon, pag. 163. — Jackai pene omnem Orientem inhabitat : bestia astuta, audax et furacissima est... Interdiu circa montes latet, noctu pervigil et vagus est, catervatim prædatum excurrit in rura et pagos... Ululatum noctu edunt execrabilem ejulatui humano non dissimilem quem interdum vox latrantium quasi canum interstrepit : unique inclamanti omnes acclamant, quotquot vocem e loquinquo audiunt. Kæmpfer, Amœnit. exotic., pag. 413.—Vers le canal de la mer Noire, il y a beaucoup de siacalles ou chiens sauvages qui ne ressemblent pas mal à des renards, surtout par le museau. On croit qu'ils sont engendrés des loups et des chiens ; ils font le soir, et quelquefois bien avant dans la nuit, des hurlements effroyables... Ils sont fort méchants et aussi dangereux que les loups. Voyage de Corneille Lebrun, fol. Paris, 1714.

[2] Les adives sont très-avides de cadavres, particulièrement de cadavres humains. Quand les chrétiens vont enterrer quelqu'un à la campagne, ils font une fosse très-profonde, et qui n'est pas suffisante pour qu'ils ne déterrent pas le corps ; c'est pourquoi l'on a coutume de fouler avec les pieds la terre que l'on jette dans la fosse, et d'y joindre des pierres et des épines qui, blessant ces animaux, les empêchent de fouiller plus avant. Le nom adive veut dire loup en langue arabe ; sa figure, son poil, et sa voracité sont bien analogues à ce nom ; mais sa grandeur, sa familiarité et sa stupidité en donnent une idée différente. Voyage du P. Fr. Vincent-Marie, c. XIII, article traduit par M. le marquis de Montmirail.

que le cuir le plus sec est encore savoureux, et que toute peau, toute graisse, toute ordure animale leur est également bonne. L'hyène a ce même goût pour la chair pourrie ; elle déterre aussi les cadavres, et c'est sur le rapport de cette habitude que l'on a souvent confondu ces deux animaux, quoique très-différents l'un de l'autre. L'hyène est une bête solitaire, silencieuse, très-sauvage, et qui, quoique plus forte et plus puissante que le chacal, n'est pas aussi incommode, et se contente de dévorer les morts, sans troubler les vivants ; au lieu que tous les voyageurs se plaignent des cris, des vols et des excès du chacal [1], qui réunit l'impudence du chien à la bassesse du loup, et qui, participant de la nature des deux, semble n'être qu'un odieux composé de toutes les mauvaises qualités de l'un et de l'autre.

ADDITION A L'ARTICLE DU CHACAL.

Le dessin d'un petit chacal m'a été envoyé d'Angleterre, sous le simple nom de *chacal.* M. le chevalier Bruce m'a assuré que cette espèce était commune en Barbarie, où on l'appelle *thaleb*, et comme la figure ne ressemble pas à la description que nous avons donnée du chacal, je suis persuadé que c'est celle de l'adive ou petit chacal dont nous allons parler, et qui diffère du grand chacal par la figure autant que par les mœurs, puisqu'on peut apprivoiser celui-ci et l'élever en domesticité, au lieu que nous n'avons pas appris que le grand chacal ait été rendu domestique nulle part.

[1] Jackalls are in so great plenty about the gardens, that they pass in numbers like a pack of hounds in full cry every evening, giving not only disturbance by their noise, but making free with the poultry and other provisions, if very good care is not taken to keep them out of their reach. The Nat. Hist. of Alepo, by Alex. Russel. London, 1756. — Il y a beaucoup de chacals autour du mont Caucase ; cet animal ne ressemble pas mal au renard. Il déterre les morts, et dévore les animaux et les charognes. On enterre les morts en Orient sans bière et dans leur suaire. J'y ai vu en plusieurs endroits rouler de grosses pierres sur les fosses, uniquement à cause de ces bêtes, pour les empêcher de les ouvrir et de dévorer les cadavres. La Mingrélie est couverte de ces chacals ; ils assiégent quelquefois les maisons, et font des hurlements épouvantables ; le pis est qu'ils font de grands dégâts dans les troupeaux et les haras. Voyage de Chardin, page 76.

LE PETIT CHACAL ;

OU

CHACAL-ADIVE.

Ordre des carnassiers, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

La peau de cet animal, donnée au Cabinet du roi par M. Sonnerat, sous le nom de renard des Indes, est celle d'un chacal adive. Quoique ce dernier ait été fait d'après un dessin envoyé d'Angleterre sans description, on reconnaît toujours dans les caractères l'espèce que l'on retrouve ici dans cette peau, où il y a peu de différences marquées avec l'adive.

Ce chacal-adive, qui a de longueur vingt et un pouces du nez à l'occiput, et vingt-trois pouces dix lignes suivant la courbure du corps, est un peu plus petit que le renard, et plus léger dans les formes ; sa tête, qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, est longue et menue ; le museau est effilé, ce qui lui rend la physionomie fine ; les yeux sont grands et les paupières inclinées comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive sont le fauve, le gris et le blanc : c'est le mélange de ces trois couleurs où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête est fauve mêlée de blanc sur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, et plus brunâtre sur le nez et les mâchoires ; le bord des yeux est brûnatre. De l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, et s'étend jusque sur la mâchoire supérieure ; celle qui part de l'angle postérieur est étroite, et se perd en s'affaiblissant dans la joue sous l'oreille. Le bout du nez et les naseaux, le contour de l'ouverture de la gueule et le bord des paupières sont noirs, ainsi que les grands poils au-dessus des yeux, et les moustaches dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur ; tout le dessous du cou, la partie supérieure du dos, les épaules et les cuisses sont de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve sur le dos et aux épaules ; la partie extérieure des jambes de devant et de derrière est d'un fauve foncé, mais pâle sur le dessus du pied ; la face interne est blanche et fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier, qui fait pouce, a l'ongle placé au poignet. Le plus grand ongle a huit lignes. Le pied de der-

rière n'a que quatre doigts, et a les ongles plus petits, puisque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles sont un peu courbes et en gouttière. La queue est longue de dix pouces six lignes; elle est étroite à son origine, large et touffue dans sa longueur; sa couleur est d'un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre et de brun foncé jusqu'à plus d'un tiers de son extrémité; avec quelques taches de même couleur sur la face postérieure. La longueur des poils est de vingt-deux lignes.

L'ISATIS.

Ordre des carnassiers, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisaient pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeraient qu'une seule; car le nombre des ressemblances est beaucoup plus grand que celui des différences, et la similitude des parties internes est entière: cependant ces trois animaux forment trois espèces non-seulement distinctes, mais encore assez éloignées pour admettre entre elles d'autres espèces; et comme celle du chacal est intermédiaire entre le chien et le loup, l'espèce de l'isatis se trouve placée de même entre le renard et le chien. Jusqu'à ce jour l'on n'avait regardé cet animal que comme une variété dans l'espèce du renard; mais la description qu'en a donnée M. Gmelin, et de laquelle nous ferons ici l'extrait, ne permet plus de douter que ce ne soient deux espèces différentes.

DIMENSIONS DE L'ISATIS.	L'ISATIS *Mâle.*			L'ISATIS *Femelle.*		
	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.
De l'extrémité du museau à l'origine de la queue	1	10	$0\frac{1}{10}$	1	10	0
Longueur de la queue	1	0	$0\frac{7}{10}$	0	11	0
Longueur des oreilles	0	2	0	0	2	0
Largeur des oreilles à la base	0	1	$0\frac{7}{10}$	0	1	$0\frac{6}{1}$
Distance des oreilles entre elles	0	2	$0\frac{1}{2}$	0	2	$0\frac{1}{2}$
Longueur du bras	2	4	$0\frac{1}{2}$	0	3	$0\frac{4}{8}$
Longueur de l'avant-bras	0	4	$0\frac{1}{2}$	0	3	$0\frac{3}{5}$
Longueur du carpe, du métacarpe et des doigts	0	3	$0\frac{4}{6}$	0	3	$0\frac{2}{5}$
Longueur des ongles des pieds de devant	0	0	$0\frac{4}{6}$	0	0	$0\frac{4}{5}$
Longueur des cuisses.. presque	0	5	0	0	4	$0\frac{1}{2}$
Longueur des jambes.. presque	0	5	0	0	4	$0\frac{1}{2}$
Longueur des pieds de derrière	0	4	$0\frac{7}{8}$	0	4	$0\frac{1}{2}$
Longueur des ongles des pieds de derrière	0	0	$0\frac{4}{6}$	0	0	$0\frac{4}{6}$

L'isatis (dont nous donnons ici les dimensions du mâle et de la femelle) est très-commun dans toutes les terres du nord, voisines de la mer Glaciale, et ne se trouve guère en deçà du soixante-neuvième degré de latitude. Il est tout à fait ressemblant au renard par la forme du corps et par la longueur de la queue, mais par la tête il ressemble plus au chien; il a le poil plus doux que le renard commun, et son pelage est blanc dans un temps, et bleu-cendré dans d'autres temps. La tête est courte à proportion du corps; elle est large auprès du cou et se termine par un museau assez pointu; les oreilles sont presque rondes; il y a cinq doigts et cinq ongles aux pieds de devant, et seulement quatre doigts et quatre ongles aux pieds de derrière. Dans le mâle, la verge est à peine grosse comme une plume à écrire; les testicules sont gros comme des amandes et si fort cachés dans le poil, qu'on a peine à les trouver. Les poils dont tout le corps est couvert sont longs d'environ deux pouces; ils sont lisses, touffus et doux comme de la laine; les narines et la mâchoire inférieure ne sont pas revêtues de poil; la peau est apparente, noire et nue dans ses parties.

L'estomac, les intestins, les viscères, les vaisseaux spermatiques, tant du mâle que de la femelle, sont semblables à ceux du chien; il y a de même un os dans la verge, et le squelette entier ressemble à celui d'un renard.

La voix de l'isatis tient de l'aboiement du chien et du glapissement du renard. Les marchands qui font commerce de pelleteries distinguent deux sortes d'isatis, les uns blancs et les autres bleu-cendré; ceux-ci sont les plus estimés; et plus ils sont bleus ou bruns, plus ils sont chers. Cette différence dans la couleur du poil ne fait pas qu'ils soient d'espèces différentes; des chasseurs expérimentés ont assuré à M. Gmelin, que dans la même portée il se trouvait des petits isatis blancs et d'autres cendrés, ainsi l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Le climat des isatis est le Nord, et les terres qu'ils habitent de préférence sont celles des bords de la mer Glaciale et des fleuves qui y tombent. Ils aiment les lieux découverts et ne demeurent pas dans les bois: on les trouve dans les endroits les plus froids, les plus montueux et les plus nus de la Norwége, de la Laponie, de la Sibérie, et même en Islande [1]. Ces ani-

[1] C'est vraisemblablement en voyageant sur des glaçons que les renards se sont glissés en Islande; il s'en trouve en

maux s'accouplent au mois de mars; et ayant les parties de la génération conformées comme les chiens, ils ne peuvent se séparer dans le temps de l'accouplement. Leur chaleur dure quinze jours ou trois semaines: pendant ce temps ils sont toujours à l'air, mais ensuite ils se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance : ces terriers qui sont étroits et fort profonds ont plusieurs issues; ils les tiennent propres, et y portent de la mousse pour être plus à l'aise. La durée de la gestation est, comme dans les chiennes, d'environ neuf semaines : les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement de juin, et produisent ordinairement six, sept ou huit petits. Les isatis qui doivent être blancs sont jaunâtres en naissant, et ceux qui doivent être bleu-cendrés sont noirâtres, et leur poil à tous est alors très-court : la mère les allaite et les garde dans le terrier pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir et leur apporte à manger. Au mois de septembre, leur poil a déjà plus d'un demi-pouce de longueur. Les isatis qui doivent devenir blancs le sont déjà sur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale sur le dos, et d'une autre transversale sur les épaules qui sont brunes, et c'est alors que l'isatis s'appelle *renard croisé*, mais cette croix brune disparaît avant l'hiver, et alors ils sont entièrement blancs, et leur poil a plus de deux pouces de longueur : vers le mois de mai il commence à tomber, et la mue s'achève en entier dans le mois de juillet : ainsi la fourrure n'en est bonne qu'en hiver.

L'isatis vit de rats, de lièvres et d'oiseaux, il a autant de finesse que le renard pour les attraper; il se jette à l'eau et traverse les lacs pour chercher les nids des canards et des oies; il en mange les œufs et les petits, et n'a pour ennemis dans ces climats déserts et froids que le glouton, qui lui dresse des embûches et l'attend au passage.

Comme le loup, le renard, le glouton et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, l'isatis doit s'y trouver aussi, et je présume que le renard gris-argenté de l'Amérique septentrionale, dont Casteby a donné la figure, pourrait bien être l'isatis, plutôt qu'une simple variété de l'espèce du renard.

grande quantité dans cette île; ils ne sont point rougeâtres; il y en a peu de noirs, et communément ils sont gris ou bleuâtres en été, et blancs en hiver; c'est dans cette dernière saison que leur fourrure est la meilleure. Hist. Nat. de l'Islande, par Anderson, tome I, page 56.

DE L'ISATIS [1].

Par une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Collinson m'écrit dans les termes suivants :

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Russien, qui admire vos ouvrages, vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point encore décrit, appelé *cossac*. Il vient des grands déserts de Tartarie, situés entre les rivières *Jaïc, Emba*, et les sources de *l'Irtish*. Ces cossacs y sont en si grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à Orembourg, d'où on les porte en Sibérie et en Turquie.

	p.	p.	l.
Il y a du bout du museau à l'origine de la queue.	1	7	11
De la plante du pied au sommet de la tête.	1	2	5
De la plante du pied au-dessus des épaules.	0	11	0
Longueur de la tête.	0	5	2
Longueur des oreilles.	0	2	2
Distance entre les oreilles	0	5	0
Longueur de la queue.	0	10	0

La forme de la tête, le doux regard et l'aboiement de cet animal, semblent le rapprocher du chien; néanmoins il a de commun avec le renard sa queue et sa fourrure très-belle et très-douce. Son sang est d'une nature ardente, et il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal et le loup. »

Il m'a paru, par ce dessin et encore plus par cette courte description de M. Demidoff et par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'isatis dont nous avons parlé.

LE CHIEN DE SIBÉRIE.

Ordre des carnassiers, tribu des digitigrades, genre chien. (Cuvier.)

Nous avons donné la figure d'un chien de Sibérie, dessiné d'après nature vivante, dont j'ai donné la description. En le comparant avec le chien de Sibérie, on verra que ce sont deux

[1] L'isatis ou renard bleu, dont il est fait mention ci-avant est un animal du nord de l'ancien continent bien différent de celui-ci.

races assez semblables, mais qui diffèrent néanmoins par la grandeur du poil, par celle de la queue, des jambes, celui-ci les ayant plus courtes et le poil considérablement plus long, plus soyeux et tout blanc.[1]

L'ANONYME.

Cet animal, dont nous ignorons le nom, et que nous appellerons l'*anonyme* en attendant qu'on nous dise son nom, a quelques rapports avec le lièvre, et d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laissé par écrit.

« Il existe dans la Libye, au midi du lac qu'on « appelait autrefois *Palus Tritonides*, un très- « singulier animal, de neuf à dix pouces de long, « avec les oreilles presque aussi longues que la « moitié du corps, et larges à proportion ; ce qui « ne se trouve dans aucun animal quadrupède, « à l'exception de la chauve-souris *oreillard*. Il « a le museau presque comme le renard, et ce- « pendant il paraît tenir de plus près à l'écu- « reuil ; il vit sur les palmiers et en mange le « fruit ; il a les ongles courts, qu'il peut encore « retirer. C'est un très-joli animal ; sa couleur « est d'un blanc mêlé d'un peu de gris et de « fauve clair ; l'intérieur des oreilles n'est nu « que dans le milieu ; elles sont couvertes d'un « petit poil brun mêlé de fauve, et garnies en « dedans de grands poils blancs ; le bout du nez « noir ; la queue fauve et noire à son extrémité : « elle est assez longue, mais d'une forme diffé- « rente de celle des écureuils, et tout le poil, « tant du corps que de la queue, est très-doux « au toucher. »

LE SARIGUE, OU L'OPOSSUM.

(LE DIDELPHE QUATRE-ŒIL.)

Famille des marsupiaux, genre sarigue. (Cuvier.)

Le sarigue ou l'opossum est un animal de l'Amérique, qu'il est aisé de distinguer de tous les autres par deux caractères très-singuliers. Le premier de ces caractères est que la femelle a sous le ventre une ample cavité dans laquelle elle reçoit et allaite ses petits. Le second est que le mâle et la femelle ont tous deux le premier doigt des pieds de derrière sans ongle et bien séparé des autres doigts, tel qu'est le pouce dans la main de l'homme, tandis que les quatre autres doigts de ces mêmes pieds de derrière sont placés les uns contre les autres et armés d'ongles crochus, comme dans les pieds des autres quadrupèdes. Le premier de ces caractères a été saisi par la plupart des voyageurs et des naturalistes, mais le second leur avait entièrement échappé : Edward Tyson, médecin anglais, paraît être le premier qui l'ait observé ; il est le seul qui ait donné une bonne description de la femelle de cet animal, imprimée à Londres, en 1698, sous le titre de *Carigueya seu Marsupiale americanum*, or *the Anatomy of an Opossum*. Et quelques années après, Will. Cowper, célèbre anatomiste anglais, communiqua à Tyson, par une lettre, les observations qu'il avait faites sur le mâle. Les autres auteurs, et surtout les nomenclateurs, ont ici, comme partout ailleurs, multiplié les êtres sans nécessité, et ils sont tombés dans plusieurs erreurs que nous ne pouvons nous dispenser de relever.

Notre sarigue, ou si l'on veut l'opossum de Tyson, est le même animal que le grand philandre oriental de Seba, *vol. I, page* 64, *pl.* 39 : l'on n'en saurait douter, puisque de tous les animaux dont Seba donne les figures et auxquels il applique le nom *philandre, d'opossum* ou de *carigueya*, celui-ci est le seul qui ait les deux caractères de la bourse sous le ventre et des pouces de derrière sans ongle. De même l'on ne peut douter que notre sarigue, qui est le même que le grand philandre oriental de Seba, ne soit un animal naturel aux climats chauds du Nouveau-Monde ; car les deux sarigues que nous avons au Cabinet du Roi nous sont venus d'Amérique : celui que Tyson a disséqué lui avait été envoyé de Virginie. M. de Chanvallon, correspondant de l'Académie des sciences à la Martinique, qui nous a donné un jeune sarigue, a reconnu les deux autres pour de vrais sarigues ou opossums de l'Amérique. Tous les voyageurs s'accordent à dire que cet animal se trouve au Brésil, à la Nouvelle-Espagne, à la Virginie, aux Antilles, etc., et aucun ne dit en avoir vu aux Indes orientales : ainsi Seba s'est trompé lorsqu'il l'a appelé *philandre oriental*,

[1] Cet article, ayant été omis dans l'histoire des chiens domestiques, nous avons cru devoir le placer ici à la suite d'articles relatifs aux carnassiers du même genre.

puisqu'on ne le trouve que dans les Indes occidentales. Il dit que ce philandre lui a été envoyé d'Amboine sous le nom de *coescoes* avec d'autres curiosités ; mais il convient en même temps qu'il avait été apporté à Amboine d'autres pays plus éloignés. Cela seul suffirait pour rendre suspecte la dénomination de philandre oriental, car il est très-possible que les voyageurs aient transporté cet animal singulier de l'Amérique aux Indes orientales : mais rien ne prouve qu'il soit naturel au climat d'Amboine, et le passage même de Seba, que nous venons de citer, semble indiquer le contraire. La source de cette erreur de fait, et même celle du nom *coescoes*, se trouve dans Pison, qui dit qu'aux Indes orientales, mais à *Amboine seulement*, on trouve un animal semblable au sarigue du Brésil, et qu'on lui donne le nom de *couscous*. Pison ne cite sur cela ni autorité ni garants ; il serait bien étrange, si le fait était vrai, que Pison assurant positivement que cet animal ne se trouve qu'à Amboine dans toutes les Indes orientales, Seba dit au contraire que celui qui lui a été envoyé d'Amboine n'en était pas natif, mais y avait été apporté de pays plus éloignés. Cela seul prouve la fausseté du fait avancé par Pison, et nous verrons dans la suite le peu de fond que l'on peut faire sur ce qu'il a écrit au sujet de cet animal. Seba, qui ignorait donc de quel pays venait son philandre, n'a pas laissé de lui donner l'épithète d'*oriental* : cependant il est certain que c'est le même animal que le sarigue des Indes occidentales ; il ne faut, pour s'en assurer, que comparer sa figure, *pl.* 39, avec la nature. Mais ce qui ajoute encore à l'erreur, c'est qu'en même temps que cet auteur donne au sarigue d'Amérique le nom de *grand philandre oriental*, il nous présente un autre animal, qu'il croit être différent de celui-ci, sous le nom de *philandre d'Amérique* (*pl.* 36, *figures* 1 et 2), et qui cependant, selon sa propre description, ne diffère du grand philandre oriental qu'en ce qu'il est plus petit et que la tache au-dessus des yeux est plus brune ; différences, comme l'on voit, très-accidentelles et trop légères pour fonder deux espèces distinctes : car il ne parle pas d'un autre différence qui serait beaucoup plus essentielle, si elle existait réellement, comme on la voit dans la figure ; c'est que ce philandre d'Amérique (*Seba*, *pl.* 36, *fig.* 1 et 2) a un ongle aigu aux pouces des pieds de derrière, tandis que le grand philandre oriental (*Seba*, *pl.* 39) n'a point d'ongle à ces deux pouces. Or, il est certain que notre sarigue, qui est le vrai sarigue d'Amérique, n'a point d'ongles aux pouces de derrière. S'il existait donc un animal avec des ongles aigus à ces pouces, tel que celui de la *planche* 36 de Seba, cet animal ne serait pas, comme il le dit, le sarigue d'Amérique. Mais ce n'est pas tout : cet auteur donne encore un troisième animal sous le nom de *philandre oriental* (*pl.* 38, *fig.* 1), duquel au reste il ne fait nulle mention dans la description des deux autres, et dont il ne parle que d'après François Valentin, auteur qui, comme nous l'avons déjà dit, mérite peu de confiance ; et ce troisième animal est encore le même que les deux premiers. Il nous paraît donc que ces trois animaux des *planches* de Seba n'en font qu'un seul. Il y a toute apparence que le dessinateur, peu attentif, aura mis un ongle pointu aux pouces des pieds de derrière comme aux pouces des pieds de devant et aux autres doigts dans les figures des *planches* 36 et 38, et que, plus exact dans le dessin de la *planche* 39, il a représenté les pouces des pieds de derrière sans ongle, et tels qu'ils sont en effet. Nous sommes donc persuadés que ces trois animaux de Seba ne sont que trois individus de la même espèce ; que cette espèce est la même que celle de notre sarigue ; que ces trois individus étaient seulement de différents âges, puisqu'ils ne diffèrent entre eux que par la grandeur du corps et par quelques nuances de couleur, principalement par la teinte de la tache au-dessus des yeux, qui est jaunâtre dans les jeunes sarigues, tels que celui de la *planche* 36 de Seba, *fig.* 1 et 2, et qui est plus brune dans les sarigues adultes, tel que celui de la *planche* 39 ; différence qui d'ailleurs peut provenir du temps plus ou moins long que l'animal a été conservé dans l'esprit-de-vin, toutes les couleurs du poil s'affaiblissant avec le temps dans les liqueurs spiritueuses. Seba convient lui-même que les deux animaux de ses *planches* 36, *fig.* 1 et 2 ; et 38, *fig.* 1, ne diffèrent que par la grandeur et par quelques nuances de couleur ; il convient encore que le troisième animal, c'est-à-dire celui de la *planche* 39, ne diffère des deux autres qu'en ce qu'il est plus grand, et que la tache au-dessus des yeux n'est pas jaunâtre, mais brune. Il nous paraît donc certain que ces trois animaux n'en font qu'un seul, puisqu'ils n'ont entre eux que des diffé-

rences si petites qu'on doit les regarder comme de très-légères variétés, avec d'autant plus de raison et de fondement, que l'auteur ne fait aucune mention du seul caractère par lequel il aurait pu les distinguer, c'est-à-dire de cet ongle pointu aux pouces de derrière qui se voit aux figures des deux premiers et qui manque au dernier. Son seul silence sur ce caractère prouve que cette différence n'existe pas réellement, et que ces ongles pointus aux pouces de derrière, dans les figures des *planches* 36 et 38, ne doivent être attribuées qu'à l'inattention du dessinateur.

« Seba dit que, selon François Valentin, ce « philandre, *planche* 38, est de la plus grande « espèce qui se voit aux Indes orientales, et « surtout chez les Malayes, où on l'appelle *Pe-« landor Aroé*, c'est-à-dire *lapin d'Aroé*, « quoique Aroé ne soit pas le seul lieu où se « trouvent ces animaux; qu'ils sont communs « dans l'île de Solor; qu'on les élève même avec « les lapins auxquels ils ne font aucun mal, et « qu'on en mange également la chair que les ha-« bitants de cette île trouvent excellente, etc. » Ces faits sont très-douteux pour ne pas dire faux. Premièrement, le philandre, *planche* 38, n'est pas le plus grand des Indes orientales, puisque, selon l'auteur même, celui de la *planche* 39, qu'il attribue aussi aux Indes orientales, est plus grand. En second lieu, ce philandre ne ressemble point du tout à un lapin, et par conséquent il est bien mal nommé *lapin d'Aroé*. Troisièmement, aucun voyageur aux Indes orientales n'a fait mention de cet animal si remarquable; aucun n'a dit qu'il se trouve ni dans l'île de Solor, ni dans aucun autre endroit de l'ancien continent. Seba lui-même paraît s'apercevoir non-seulement de l'incapacité, mais aussi de l'infidélité de l'auteur qu'il cite: *Cujus equidem rei*, dit-il, *fides sit penes autorem. At mirum tamen est quod D. Valentinus philandri formam haud ita descripserit prout se habet et uti nos ejus icones ad vivum factas prægressis tabulis exhibuimus.* (*Volume I, page* 61.) Mais pour achever de se démontrer à soi-même le peu de confiance que mérite en effet le témoignage de cet auteur, François Valentin, ministre de l'église d'Amboise, qui cependant a fait imprimer en cinq volumes *in-folio* l'Histoire naturelle des Indes orientales [1], il suffit de renvoyer à ce que dit Artédi [1] au sujet de ce gros ouvrage, et aux reproches que Seba [2] même lui fait avec raison sur l'erreur grossière qu'il commet, en assurant « que la poche de « l'animal dont il est question est une matrice « dans laquelle sont conçus les petits; et qu'a-« près avoir lui-même disséqué le philandre, il « n'en a pas trouvé d'autre; que si cette poche « n'est pas une vraie matrice, les mamelles « sont, à l'égard des petits de cet animal, ce « que les pédicules sont aux fruits; qu'ils res-« tent adhérents à ces mamelles jusqu'à ce qu'ils « soient mûrs; et qu'alors ils s'en séparent, « comme le fruit quitte son pédicule lorsqu'il a « acquis toute sa maturité, etc. » Le vrai de tout ceci, c'est que Valentin, qui assure que rien n'est si commun que ces animaux aux Indes orientales, et surtout à Solor, n'y en avait peut-être jamais vu; que tout ce qu'il en dit, et jusqu'à ses erreurs les plus évidentes, sont copiées de Pison et de Marcgrave, qui tous deux ne sont eux-mêmes, à cet égard, que les copistes de Ximénès, et qui se sont trompés en tout ce qu'ils ont ajouté de leur fond; car Marcgrave et Pison disent expressément et affirmativement, ainsi que Valentin, que la poche [3] est la vraie matrice où les petits du sarigue sont conçus. Marcgrave dit qu'il en a disséqué un, et qu'il n'a point trouvé d'autre matrice à l'intérieur; Pison renchérit encore sur lui en disant qu'il en a disséqué plusieurs, et qu'il n'a jamais trouvé de matrice à l'intérieur; et c'est là où il ajoute l'assertion, toute aussi mal fondée, que cet animal se trouve à Amboine. Qu'on juge maintenant de quel poids doivent être ici les autorités de Marcgrave, de Pison et de Valentin, et s'il serait raisonnable d'ajouter foi au témoignage de trois hommes dont le premier a mal vu, le second a amplifié les erreurs du premier, et le dernier a copié les deux autres.

Je demanderais volontiers pardon à mes lec-

[1] Ond en nieuw Oost-Indien, etc. Dordrecht, Jean Braam, 1724.

[1] Multa scripsit Franciscus Valentinus, quæ Judæus apella credat..... Ita comparatus est hic liber Belgicus, ut historicorum naturalium genuinorum et eruditorum oculos nullo modo ferre possit. Artedi Ichthyologiæ Hist. litteraria, Lugd. Bat., 1738, pages 55 et 56.

[2] Inde autem quam liquidissime detegitur error a D. Francisco Valentino commissus circa historiam horum animalium. Tom. III, pag. 275..... Error absonus valde et enormis, inde forsan ortum duxit quod vir iste hanc animalium speciem haud debite examinaverit, etc. Seba, vol. I, pag. 64.

[3] Hæc bursa ipse uterus est animalis, nam alium non habet, uti ex sectione illius comperi : in hac semen concipitur et catuli formantur. Marcg., Hist. Brasiliens., pag. 223.

teurs de la longueur de cette discussion critique; mais lorsqu'il s'agit de relever les erreurs des autres, on ne peut être trop exact ni trop attentif, même aux plus petites choses.

M. Brisson, dans son ouvrage sur les Quadrupèdes, a entièrement adopté ce qui se trouve dans celui de Seba : il le suit ici à la lettre, soit dans ses dénominations, soit dans ses descriptions, et il paraît même aller plus loin que son auteur, en faisant trois espèces réellement distinctes des trois philandres, *planches* 36, 38 et 39 de Seba; car s'il eût recherché l'idée de cet auteur, il eût reconnu qu'il ne donne pas ses trois philandres pour des espèces réellement différentes les unes des autres. Seba ne se doutait pas qu'un animal des climats chauds de l'Amérique ne dût pas se trouver aussi dans les climats chauds de l'Asie; il qualifiait ces animaux d'Orientaux ou d'Américains, selon qu'ils lui arrivaient de l'un ou de l'autre continent; mais il ne donne pas ses trois philandres pour trois espèces distinctes et séparées; il paraît clairement qu'il ne prend pas à la rigueur le mot d'espèce, lorsqu'il dit, *page* 61 : « C'est ici la plus grande espèce de « ces animaux, » et qu'il ajoute: « Cette femelle « est parfaitement semblable (*simillima*) aux « femelles des philandres d'Amérique; elle est « seulement plus grande, et elle est couverte « sur le dos de poils d'un jaune plus foncé. » Ces différences, comme nous l'avons déjà dit, ne sont que des variétés telles qu'on en trouve ordinairement entre des individus de la même espèce à différents âges; et dans le fait, Seba n'a pas prétendu faire une division méthodique des animaux en classes, genres et espèces; il a seulement donné les figures des différentes pièces de son Cabinet distinguées par des numéros, suivant qu'il voyait quelques différences dans la grandeur, dans les teintes de couleur ou dans l'indication du pays natal des animaux qui composaient sa collection. Il nous paraît donc que sur cette seule autorité de Seba, M. Brisson n'était pas fondé à faire trois espèces différentes de ces trois philandres, d'autant plus qu'il n'a pas même employé les caractères distinctifs exprimés dans les figures, et qu'il ne fait aucune mention de la différence de l'ongle qui se trouve aux pouces des pieds de derrière des deux premiers et qui manque au troisième. M. Brisson devait donc rapporter à son nº 3, c'est-à-dire à son philandre d'Amboine, *p.* 289, toute la nomenclature qu'il a mise à son philandre, nº 1, *page* 276, tous les noms et synonymes qu'il cite ne convenant qu'au philandre, nº 3, puisque c'est celui dont les pouces des pieds de derrière n'ont point d'ongle. Il dit en général que les doigts des philandres sont onguiculés, et il ne fait sur cela aucune exception; cependant le philandre qu'il a vu au Cabinet du Roi, et qui est notre sarigue, n'a point d'ongle aux pouces des pieds de derrière, et il paraît que c'est le seul qu'il ait vu, puisqu'il n'y a dans son livre que le nº 1 qui soit précédé de deux étoiles. L'ouvrage de M. Brisson, d'ailleurs très-utile, pèche principalement en ce que la liste des espèces y est beaucoup plus grande que celle de la nature.

Il ne nous reste maintenant à examiner que la nomenclature de M. Linnæus : elle est sur cet article moins fautive que celle des autres, en ce que cet auteur supprime une des trois espèces dont nous venons de parler, et qu'il réduit à deux les trois animaux de Seba. Ce n'est pas avoir tout fait, car il faut les réduire à un, mais du moins c'est avoir fait quelque chose; et d'ailleurs il emploie le caractère distinctif des pouces de derrière sans ongle, ce qu'aucun des autres, à l'exception de Tyson, n'avait observé. La description que M. Linnæus donne du sarigue, sous le nom de *marsupialis*, nº 1, *didelphis*, etc., nous a paru bonne et assez conforme à la nature; mais il y a inexactitude dans sa distribution et erreur dans ses indications : cet auteur, qui sous le nom d'*opossum*, nº 3, *p.* 55, désigne un animal différent de son *marsupialis*, nº 1, et qui ne cite à cet égard que la seule autorité de Seba, dit cependant que cet opossum n'a point d'ongle aux pouces de derrière, tandis que cet ongle est très-apparent dans les figures de Seba; il aurait au moins dû nous avertir que le dessinateur de Seba s'était trompé; une autre erreur, c'est d'avoir cité le *maritacaca* de Pison comme le même animal que le *cariguеya*, tandis que dans l'ouvrage de Pison, ces deux animaux, quoique annoncés dans le même chapitre, sont cependant donnés, par Pison même, pour deux animaux différents, et qu'il les décrit l'un après l'autre. Mais ce qu'on doit regarder comme une erreur plus considérable que les deux premières, c'est d'avoir fait du même animal deux espèces différentes; le *marsupialis*, nº 1, et l'*opossum*, nº 3, ne sont pas des animaux diffé-

rents; ils ont tous deux, suivant M. Linnæus même, le *marsupium* ou la poche; ils ont tous les pouces de derrière sans ongle, ils sont tous deux d'Amérique, et ils ne different (toujours selon lui) qu'en ce que le premier a huit mamelles, et que le second n'en a que deux et la tache au-dessus des yeux plus pâle : or ce dernier caractère est, comme nous l'avons dit, nul, et le premier est au moins très-équivoque; car le nombre des mamelles varie dans plusieurs espèces d'animaux, et peut-être plus dans celle-ci que dans une autre, puisque des deux sarigues femelles que nous avons au Cabinet du roi, et qui sont certainement de même espèce et du même pays, l'une a cinq et l'autre a sept tétines, et que ceux qui ont observé les mamelles de ces animaux ne s'accordent pas sur le nombre : Marcgrave, qui a été copié par beaucoup d'autres, en compte huit; Barrère dit qu'ordinairement il n'y en a que quatre, etc. Cette différence qui se trouve dans le nombre des mamelles n'a rien de singulier, puisque la même variété se trouve dans les animaux les plus connus, tels que la chienne qui en a quelquefois dix, et d'autres fois neuf, huit ou sept; la truie qui en a dix, onze ou douze; la vache qui en a six, cinq ou quatre, la chèvre et la brebis qui en ont quatre, trois ou deux; le rat qui en a dix ou huit; le furet qui en a trois à droite et quatre à gauche, etc., d'où l'on voit qu'on ne peut rien établir de fixe et de certain sur l'ordre et le nombre des mamelles, qui varient dans la plupart des animaux.

De tout cet examen que nous venons de faire avec autant de scrupule que d'impartialité, il résulte que le *philander opossum* seu *carigueya brasiliensis*, pl. 36, fig. 1, 2 et 3; le *philander orientalis*, pl. 38, fig., 1; et le *philander orientalis maximus*, pl. 29, fig. 1 de Seba, vol I, pag. 56, 61 et 64; que le philandre, nº 1, le philandre oriental, nº 2, et le philandre d'Amboine, n. 3, de M. Brisson. *p.* 286, 288 et 289; et enfin que le *marsupialis*, nº 1, et l'*opossum*, nº 3, de M. Linnæus, *édition* X, *pages* 54 et 55, n'indiquent tous qu'un seul et même animal, et que cet animal est notre sarigue, dont le climat unique et naturel est l'Amérique méridionale, et qui ne s'est jamais trouvé aux Grandes-Indes que comme étranger et après y avoir été transporté. Je crois avoir levé sur cela toutes les incertitudes; mais il reste encore des obscurités au sujet du *taiibi*, que Marcgrave n'a pas donné comme un animal différent du *carigueya*, et que néanmoins Jonston, Seba, et MM. Klein, Linnæus et Brisson, qui n'ont écrit que d'après Marcgrave, ont présenté comme une espèce distincte et différente des précédentes. Cependant on trouve dans Marcgrave les deux noms *carigueya*, *taiibi* à la tête du même article : il y est dit que cet animal s'appelle *carigueya* au Brésil, et *taiibi*, au Paraguay (*carigueya Brasiliensibus, aliquibus jupatiima, Petiguaribus taiibi*). On trouve ensuite une description du *carigueya* tirée de Ximénès, après laquelle on en trouve une autre de l'animal appelé *taiibi* par les Brasiliens, *cachorro domato* par les Portugais, et *booschratte* ou *rat des bois* par les Hollandais. Marcgrave ne dit pas que ce soit un animal différent du carigueya; il le donne au contraire pour le mâle du carigueya (*pedes et digitos habet ut femella jam descripta*). Il paraît clairement qu'au Paraguay on appelait le sarigue mâle et femelle *taiibi*, et qu'au Brésil on donnait ce nom de *taiibi* au seul mâle, et celui de *carigueya* à la femelle. D'ailleurs les différences entre ces deux animaux, telles qu'elles sont indiquées par leurs descriptions, sont trop légères pour fonder sur ces dissemblances deux espèces différentes, la plus sensible est celle de la couleur du poil, qui dans le carigueya est jaune et brune, au lieu qu'elle est grise dans le taiibi, dont les poils sont blancs [1] en-dessous et bruns ou noirs à leur extrémité. Il est donc plus que probable que le taiibi est en effet le mâle du sarigue. M. Ray paraît être de cette opinion, lorsqu'il dit, en parlant du carigueya et du taiibi, *an specie, an sexu tantum a præcedenti diversum*. Cependant malgré l'autorité de Marcgrave et le doute très-raisonnable de Ray, Seba donne (pl. 36, nº 4) la figure d'un animal femelle auquel il applique, sans aucun garant, le nom de *taiibi*; et il dit en même temps que ce taiibi est le même animal que le *tlaquatzin* de Hernandès : c'est ajouter la méprise à l'erreur : car, de l'aveu même de Seba [2], son taiibi, qui est femelle, n'a point de poche

[1] Le poil du rat de bois est d'un très-beau gris argenté, on en voit même qui sont tout blancs et d'un très-beau blanc; la femelle a sous le ventre une bourse qui s'ouvre et se ferme quand elle veut. Descript. de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix. Paris, 1744, tome III, page 334.

[2] Marsupio tamen pro recondendis catulis caret hæc species. Seba, vol. I, pag. 58.

sous le ventre, et il suffisait de lire Hernandès pour voir qu'il donne à son tlaquatzin cette poche comme un principal caractère. Le taiibi de Seba ne peut donc être le tlaquatzin de Hernandès, puisqu'il n'a point de poche, ni le taiibi de Marcgrave, puisqu'il est femelle; c'est certainement un autre animal assez mal dessiné et encore plus mal décrit, auquel Seba s'est avisé de donner le nom de *taiibi*, et qu'il rapporte mal à propos au tlaquatzin de Hernandès, qui, comme nous l'avons dit, est le même que notre sarigue. MM. Brisson et Linnæus ont, au sujet du taiibi, suivi à la lettre ce qu'en a dit Seba; ils ont copié jusqu'à son erreur sur le tlaquatzin de Hernandès, et ils ont tous deux fait une espèce fort équivoque de cet animal, le premier sous le nom de *philandre du Brésil*[1], n° 4, et le second sous celui de *philander*[2], n° 2. Le vrai taiibi, c'est-à-dire le taiibi de Marcgrave et de Ray, n'est donc point le taiibi de Seba, ni le philander de M. Linnæus, ni le philandre du Brésil de M. Brisson, et ceux-ci ne sont point le tlaquatzin de Hernandès. Ce taiibi de Seba (supposé qu'il existe) est un animal différent de tous ceux qui avaient été indiqués par les auteurs précédents: il aurait fallu lui donner un nom particulier et ne le pas confondre, par une dénomination équivoque, avec le taiibi de Marcgrave, qui n'a rien de commun avec lui. Au reste, comme le sarigue mâle n'a point de poche sous le ventre, et qu'il diffère de la femelle par ce caractère si remarquable, il n'est pas étonnant qu'on leur ait donné à chacun un nom, et qu'on ait appelé la femelle *carigueya*, et le mâle *taiibi*.

Edward Tyson a, comme nous l'avons déjà dit, décrit et disséqué le sarigue femelle avec soin. Dans l'individu qui lui a servi de sujet, la tête avait six pouces, le corps treize, et la queue douze de longueur; les jambes de devant six pouces[3], et celles de derrière quatre et demi de hauteur; le corps quinze à seize pouces de circonférence, la queue trois pouces de tour à son origine, et un pouce seulement vers l'extrémité; la tête trois pouces de largeur entre les deux oreilles allant toujours en diminuant jusqu'au nez; elle est plus ressemblante à celle d'un cochon de lait qu'à celle d'un renard; les orbites des yeux sont très-inclinées dans la direction des oreilles au nez; les oreilles sont arrondies et longues d'environ un pouce et demi; l'ouverture de la gueule est de deux pouces et demi en la mesurant depuis l'un des angles de la lèvre jusqu'à l'extrémité du museau; la langue est assez étroite, et longue de trois pouces, rude et hérissée de petites papilles tournées en arrière. Il y a cinq doigts aux pieds de devant, tous les cinq armés d'ongles crochus; autant de doigts aux pieds de derrière, dont quatre seulement sont armés d'ongles, et le cinquième, qui est le pouce, est séparé des autres; il est aussi placé plus bas et n'a point d'ongle: tous ces doigts sont sans poils et recouverts d'une peau rougeâtre; ils ont près d'un pouce de longueur; la paume des mains et des pieds est large, et il y a des callosités charnues sous tous les doigts. La queue n'est couverte de poil qu'à son origine jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi c'est une peau écailleuse et lisse dont elle est revêtue jusqu'à l'extrémité: ces écailles sont blanchâtres, à peu près hexagones et placées régulièrement, en sorte qu'elles n'anticipent pas les unes sur les autres; elles sont toutes séparées et environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille. Les oreilles, comme les pieds et la queue, sont sans poil: elles sont si minces qu'on ne peut pas dire qu'elles soient cartilagineuses; elles sont simplement membraneuses comme les ailes des chauves-souris: elles sont très-ouvertes, et le conduit auditif paraît fort large. La mâchoire du dessus est un peu plus allongée que celle du dessous; les narines sont larges, les yeux petits, noirs, vifs et proéminents; le cou court, la poitrine large, la moustache comme celle du chat. Le poil du devant de la tête est plus blanc et plus court que celui du corps; il est d'un gris-cendré mêlé de quelques petites houppes de poils noirs et blanchâtres sur le dos et sur les côtés, plus brun sur le ventre, et encore plus foncé sur les jambes. Sous le ventre de la femelle est une fente qui a deux ou trois pouces de longueur: cette fente est formée par deux peaux qui com-

[1] Philander pilis in exortu albis, in extremitate nigricantibus vestita... Philander Brasiliensis, le philandre du Brésil. Regn. anim., pag. 290.

[2] Philander, Didelphis cauda basi pilosa, auriculis pendulis, mammis quaternis. Syst. nat., ed. X, pag. 59, n° 2.

[3] Tyson reconnaît lui-même que dans le squelette les os des jambes de devant étaient plus courts que ceux des jambes de derrière; et Marcgrave, dans sa description, dit aussi que les jambes de devant étaient plus courtes que celles de derrière; ces différences ne proviennent que de la différente manière de les mesurer, et c'est par cette raison que dans nos descriptions nous ne donnons pas les mesures des jambes en bloc, et que nous détaillons celles de chacune des parties qui composent la jambe.

posent une poche velue à l'extérieur et moins garnie de poil à l'intérieur; cette poche renferme les mamelles : les petits nouveau-nés y entrent pour les sucer, et prennent si bien l'habitude de s'y cacher qu'ils s'y réfugient, quoique déjà grands, lorsqu'ils sont épouvantés. Cette poche a du mouvement et du jeu ; elle s'ouvre et se referme à la volonté de l'animal. Le mécanisme de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles et de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espèce d'animal : ces deux os sont placés au-devant des os pubis auxquels ils sont attachés par la base ; ils ont environ deux pouces de longueur, et vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité ; ils soutiennent les muscles qui font ouvrir la poche et leur servent de point d'appui : les antagonistes de ces muscles servent à la resserrer et à la fermer si exactement que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts. L'intérieur de cette poche est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une si mauvaise odeur, qu'elle se communique à tout le corps de l'animal : cependant lorsqu'on laisse sécher cette matière, non-seulement elle perd son odeur désagréable, mais elle acquiert du parfum qu'on peut comparer à celui du musc. Cette poche n'est pas, comme l'ont avancé faussement Marcgrave et Pison, le lieu dans lequel les petits sont conçus ; la sarigue femelle a une matrice à l'intérieur, différente à la vérité de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits sont conçus et portés jusqu'au moment de leur naissance. Tyson prétend que dans cet animal il y a deux matrices, deux vagins, quatre cornes de matrice, quatre trompes de Fallope et quatre ovaires. M. Daubenton n'est pas d'accord avec Tyson sur tous ces faits ; mais en comparant sa description avec celle de Tyson, on verra qu'il est au moins très-certain que dans les organes de la génération des sarigues il y a plusieurs parties doubles qui sont simples dans les autres animaux. Le gland de la verge du mâle et celui du clitoris de la femelle sont fourchus et paraissent doubles. Le vagin, qui est simple à l'entrée, se partage ensuite en deux canaux, etc. Cette conformation est en général très-singulière et différente de celle de tous les autres animaux quadrupèdes.

Le sarigue est uniquement originaire des contrées méridionales du Nouveau-Monde ; il paraît seulement qu'il n'affecte pas aussi constamment que le tatou les climats les plus chauds. On le trouve non-seulement au Brésil, à la Guyane, au Mexique, mais aussi à la Floride, en Virginie [1] et dans les autres régions tempérées de ce continent. Il est partout assez commun, parce qu'il produit souvent et en grand nombre ; la plupart des auteurs disent quatre ou cinq [2] petits, d'autres six ou sept : Marcgrave assure avoir vu six petits vivants dans la poche d'une femelle [3] ; ces petits avaient environ deux pouces de longueur ; ils étaient déjà fort agiles ; ils sortaient de la poche et y rentraient plusieurs fois par jour. Ils sont bien plus petits lorsqu'ils naissent ; certains voyageurs disent qu'ils ne sont pas plus gros que des mouches au moment de leur naissance [4], c'est-à-dire quand ils sortent de la matrice pour entrer dans la poche et s'attacher aux mamelles. Ce fait n'est pas aussi exagéré qu'on pourrait l'imaginer ; car nous avons vu nous-mêmes, dans un animal dont l'espèce est voisine de celle du sarigue, des petits attachés à la mamelle qui n'étaient pas plus gros que des fèves ; et l'on peut présumer avec beaucoup de vraisemblance que, dans ces animaux, la matrice n'est, pour ainsi dire, que le lieu de la conception, de la formation et du premier développement du fœtus, dont l'exclusion étant plus précoce que dans les autres quadrupèdes, l'accroissement s'achève dans la bourse où ils entrent au moment de leur naissance prématurée. Personne n'a observé la durée de la gestation de ces animaux, que nous

[1] Les opossums sont communs dans la Virginie et dans la Nouvelle-Espagne. H. Nat. des Antilles. Rotterdam, 1658, p. 122.

[2] Quaternos quinosve parit catulos, quos utero conceptos, editosque in lucem, alvi cavitate quadam dum adhuc parvuli sunt, condit et servat, etc. Hernand. Hist. Mex., pag. 330.

[3] Hæc ipsa quam describo bestia sex catulos vivos et omnibus membris absolutos, sed sine pilis, in hac bursa habebat, qui etiam hinc inde in ea movebantur ; quilibet catulus duobus digitis erat longus, etc. Marcgrave. Hist. Bras., pag. 222. — Ils ont un sac sous le ventre dans lequel ils portent leurs petits, qui sont parfois six ou sept d'une ventrée. Descrip. du Nouveau-Monde, par de Laët, page 483.

[4] La femelle du possum a un double ventre, ou plutôt une membrane pendante qui lui couvre tout le ventre, sans y être attachée, et dont on peut regarder l'intérieur lorsqu'elle a une fois porté des petits. Au derrière de cette membrane il y a une ouverture où l'on peut passer la main, si on ne l'a pas grosse. C'est ici où les petits se retirent, soit pour éviter quelque danger, soit pour téter ou pour dormir. Ils vivent de cette manière jusqu'à ce qu'ils soient en état de chercher pâture d'eux-mêmes.... J'ai vu moi-même de ces petits attachés à la tétine, lorsqu'ils n'étaient pas plus gros qu'une mouche, et qui ne s'en détachaient qu'après avoir atteint la grosseur d'une souris. Hist. de la Virginie, page 220.

présumons être beaucoup plus courte que dans les autres; et comme c'est un exemple singulier dans la nature que cette exclusion précoce, nous exhortons ceux qui sont à portée de voir des sarigues vivants dans leur pays natal de tâcher de savoir combien les femelles portent de temps, et combien de temps encore après la naissance les petits restent attachés à la mamelle avant que de s'en séparer. Cette observation, curieuse par elle-même, pourrait devenir utile, en nous indiquant peut-être quelque moyen de conserver la vie aux enfants venus avant le terme.

Les petits sarigues restent donc attachés et comme collés aux mamelles de la mère pendant le premier âge, et jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de force et d'accroissement pour se mouvoir aisément. Ce fait n'est pas douteux; il n'est pas même particulier à cette seule espèce, puisque nous avons vu, comme je viens de le dire, des petits ainsi attachés aux mamelles dans une autre espèce, que nous appellerons la *marmose*, et de laquelle nous parlerons bientôt. Or cette femelle marmose n'a pas, comme la femelle sarigue, une poche sous le ventre où les petits puissent se cacher : ce n'est donc pas de la commodité ou du secours que la poche prête aux petits que dépend uniquement l'effet de la longue adhérence aux mamelles, non plus que celui de leur accroissement dans cette situation immobile. Je fais cette remarque afin de prévenir les conjectures que l'on pourrait faire sur l'usage de la poche, en la regardant comme une seconde matrice, ou tout au moins comme un abri absolument nécessaire à ces petits prématurément nés. Il y a des auteurs[1] qui prétendent qu'ils restent collés à la mamelle plusieurs semaines de suite; d'autres disent[2] qu'ils ne demeurent dans la poche que pendant le premier mois de leur âge. On peut aisément ouvrir cette poche de la mère, regarder, compter et même toucher les petits sans les incommoder; ils ne quittent la tétine, qu'ils tiennent avec la gueule, que quand ils ont assez de force pour marcher; ils se laissent alors tomber dans la poche et sortent ensuite pour se promener et pour chercher leur subsistance[2]; ils y entrent souvent pour dormir, pour téter, et aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés; la mère fuit alors et les emporte tous; elle ne paraît jamais avoir plus de ventre que quand il y a longtemps qu'elle a mis bas et que ses petits sont déjà grands; car dans le temps de la vraie gestation on s'aperçoit peu qu'elle soit pleine.

A la seule inspection de la forme des pieds de cet animal, il est aisé de juger qu'il marche mal et qu'il court lentement; aussi dit-on[3] qu'un homme peut l'attraper sans même précipiter ses pas. En revanche il grimpe sur les arbres[4] avec une extrême facilité; il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux[5], ou bien il se suspend par la queue dont l'extrémité est musculeuse et flexible[6] comme une main,

[1] Les petits sont collés à la tétine, et c'est là où ils croissent à vue d'œil pendant plusieurs semaines de suite, jusqu'à ce qu'ils aient acquis de la force, qu'ils ouvrent les yeux et que leur poil soit venu : alors il tombent dans la membrane, d'où ils sortent et entrent à leur guise. Hist. de la Virginie. Amst, 1707, page 220.

[2] Septem plus minusve ut plurimum uno partu excludit fœtus, quos donec menstruam ætatem attingant, pro lubitu nunc alvo recondit, nunc iterum prodit. Ralp. Hamor. apud Nieremberg, pag. 157.

[1] C'est dans sa poche qu'après avoir mis bas elle retire ses petits, qui s'attachent à ses tétines, s'y nourrissent de son lait et s'y élèvent comme dans un sûr asile où ils sont toujours chaudement... Dès que les petits sont assez forts pour pouvoir sortir et courir sur l'herbe, la mère ouvrant sa poche leur donne issue, etc. Mémoires de la Louisiane, par Dumont, page 81.

[2] La mère les met au monde nus et aveugles, et les prenant ensuite avec les doigts des pieds de devant, elle les met dans sa bourse, qui est comme une espèce de matrice, elle les échauffe doucement... enfin elle ne les tire pas de là qu'ils ne jouissent de la lumière, alors elle les transporte sur quelque colline où elle ne prévoit point de danger, et ayant ouvert sa bourse, elle les en fait sortir, les expose aux rayons du soleil, les amuse en jouant avec eux; au moindre bruit ou sur le soupçon du moindre danger, elle rappelle aussitôt ses petits par un cri, tic, tic, tic, lesquels, obéissant alors à leur mère, reviennent à elle et se recachent dans la bourse, etc. Seba, vol. I, page 56. — Lorsque la mère entend quelque bruit ou quelque mouvement qui lui fait ombrage, elle fait un certain cri, et, à ce signal, qui est connu des petits, on les voit aussitôt courir à leur mère et rentrer d'où ils sont sortis. Mémoires de la Louisiane, page 83.

[3] Cet animal est si lent qu'il est très-facile de l'attraper. Mémoires de la Louisiane, par Dumont, page 83. – On ne voit ordinairement point d'animal marcher si lentement, et j'en ai pris souvent à mon pas ordinaire. Histoire de la Louisiane, par M. le Page du Pratz, tome II, page 93.

[4] Scandit arbores incredibili pernicitate. Hernand., Hist. Mex., pag. 330. — Il monte sur les arbres d'une admirable vitesse, et porte grand dommage aux oiseaux domestiques, à la façon du renard; au reste il ne fait nul mal. De Laët, page 143. — Hoc animal fructibus arborum vescitur. Ideoque non solum ob id arbores scandit, sed etiam cum catulis in crumena inclusis, magna agilitate de arbore in arborem transilit. Petrus Martyr, Ocean. decad. 1, lib. IX, pag. 21.

[5] Fœtet animal instar vulpis aut martis : mordax est; vescitur libenter gallinis, quas rapit ut vulpes, et arbores scandendo avibus insidiatur : vescitur quoque sacchari cannis; quibus sustentavi per quatuor septimanas in cubiculo meo; tandem funi cui alligatum erat se implicans, ex compressione obiit. Marcgrav., Hist. Bras., pag. 223.

[6] Cauda... qua mordicus firmiterque quidquid apprehendit retinet. Hernand., Hist. Mex., pag. 330. — Sa queue est faite

en sorte qu'il peut serrer et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit : il reste quelquefois longtemps dans cette situation sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas ; il épie et attend le petit gibier au passage [1] ; d'autres fois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre, à peu près comme les singes à queue *prenante*, auxquels il ressemble aussi par la conformation des pieds. Quoique carnassier, et même avide de sang qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout [2], des reptiles, des insectes, des cannes de sucre, des patates, des racines, et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un animal domestique [3] : il n'est ni féroce ni farouche, et on l'apprivoise aisément ; mais il dégoûte par sa mauvaise odeur qui est plus forte que celle du renard [4], et il déplaît aussi par sa vilaine figure ; car indépendamment de ses oreilles de chouette, de sa queue de serpent et de sa gueule fendue jusqu'auprès des yeux, son corps paraît toujours sale, parce que le poil, qui n'est ni lisse ni frisé, est terne et semble être couvert de boue [5]. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger [1] ; c'est même un des animaux que les Sauvages chassent de préférence, et duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

—

DESCRIPTION DU SARIGUE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le sarigue a le museau très-long ; la bouche est si grande que les commissures des lèvres se trouvent au-dessous des yeux ; le chanfrein, le front et le sommet de la tête sont sur un même plan en ligne droite, de sorte que le front n'a point de convexité. Les oreilles sont grandes, rondes, minces et dénuées de poil. La lèvre supérieure ne s'étend pas autant en avant que le nez ; on voit les deux dents canines de la mâchoire de dessus qui sortent hors de la bouche et qui descendent de chaque côté de la lèvre du dessous. Le cartilage du nez est plat, fort large et partagé en deux parties égales par un petit sillon vertical ; les ouvertures des narines sont fort éloignées l'une de l'autre, et placées chacune à la partie supérieure du bord latéral de ce cartilage. La queue a autant de longueur que le corps et la tête de l'animal ; elle est pointue à l'extrémité et garnie de poil sur la longueur de deux pouces et demi depuis son origine ; le reste est revêtu de petites écailles comme la queue du rat, du surmulot, etc., et il sort de petits poils entre ces écailles.

Chaque pied a cinq doigts : dans les pieds de de-

pour s'accrocher, car, en le prenant par cet endroit, il s'entortille aussitôt autour du doigt... La femelle étant prise, souffre, sans donner le moindre signe de vie, qu'on la suspende par la queue au-dessus d'un feu allumé ; la queue s'accroche d'elle-même, et la mère périt ainsi avec ses petits, sans que rien soit capable de lui desserrer la peau de sa poche. Histoire de la Louisiane, par M. le Page du Pratz, tome II, page 94.

[1] Il est très-friand des oiseaux et de la volaille ; aussi entre-t-il hardiment dans les basses-cours et dans les poulaillers. Il va même dans les champs manger le mahi qu'on y a semé. L'instinct avec lequel il fait sa chasse est très-singulier. Après avoir pris un petit oiseau et l'avoir tué, il se garde bien de le manger, il le pose proprement dans une belle place découverte proche de quelque gros arbre ; ensuite montant sur cet arbre et se suspendant par la queue à celle de ses branches qui est la plus voisine de l'oiseau, il attend patiemment en cet état que quelque autre oiseau carnassier vienne pour l'enlever ; alors il se jette dessus, et fait sa proie de l'un et de l'autre. Mém. de la Louisiane, par Dumont, page 84. — Il chasse la nuit et fait la guerre aux volailles, dont il suce le sang et qu'il ne mange jamais. Hist. de la Louisiane, par M. le Page du Pratz, page 93.

[2] Vescitur cohortalibus quas vulpecularum mustelarumve silvestrium more jugulat, illarum sanguinem absorbens, cætera innoxium ac simplicissimum animal... Pascitur etiam fructibus, pane, olenibus, frumentaceis, aliisque, veluti nos experimento cognovimus, alentes istud domi, ac in deliciis habentes. Hernaudès, Hist. Mex., page 330. — Il grimpe légèrement sur les arbres et se nourrit d'oiseaux ; il fait la chasse aux poules comme le renard, mais, au défaut de proie, il se nourrit de fruits. Hist. Nat. des Antilles. Rotterdam, 1658, page 121.

[3] Victitat carnibus et fructibus, herbis et pane ; ideoque a multis animi gratia domi nutritur. Marcgrav., Hist. Bras., page 222.

[4] Les caragues ou sarigoys sont semblables aux renards d'Espagne, mais ils sont plus petits et sentent plus mauvais de beaucoup. Descript. des Indes occidentales, par de Laët, page 85.

[5] Ils sont hideux à voir et leur peau paraît toujours couverte de boue. Mémoires de la Louisiane, par Dumont, page 85. — Son poil est gris, et quoique fin, il n'est jamais lissé. Les femmes des naturels le filent et en font des jarretières, qu'elles teignent ensuite en rouge. Hist. de la Louisiane, par M. le Page du Pratz, tome II, page 94.

[1] Testatur ipse Raphe comedisse hoc animal, et esse grati et salubris nutrimenti. Nieremberg. Hist. Nat. peregrin., pag. 157. — Carnibus hujus animalis non solum Indi libentissime vescuntur, verùm etiam hanc cæterorum animalium quascumque carnes gustu, suavitate nobilitatas, antecellere prædicant. Quapropter legitur in historia Indica, quod habitatores insulæ Cubæ observantes magnam horum animalium quantitatem vagantium super arbores secus littora insulæ crescentes, clanculum accedentes, et de improviso, magno impetu arborem excutientes, has belluas cadere in aquam cogunt ; tunc innatantes illas apprehendunt, postea in cibos multifarie coquunt. Aldrov., de Quadrup. digit., lib. II, pag. 225. — La chair des rats sauvages est fort bonne, on la mange, et ils ont à peu près le goût du cochon de lait. Mémoires de la Louisiane, par Dumont, page 85. — La chair de cet animal est d'un très-bon goût, et approche fort de celle du cochon de lait. Hist. de la Louisiane, par M. le Page du Pratz, page 94. — Le sarigoy est un animal puant, dont la chair est cependant fort bonne. Voyage de Coreal. Paris, 1722, tome I, page 176.

vant le doigt du milieu est un peu plus long que le second et le quatrième, qui sont aussi plus longs que le premier et le cinquième; mais le second est égal au troisième, et le premier au cinquième. Dans les pieds de derrière le pouce est fort écarté des autres doigts et beaucoup plus gros. Il y a entre le premier os du métatarse et le second une peau lâche et épaisse, qui forme un tubercule près de l'origine du pouce : les trois premiers doigts sont semblables les uns aux autres, et plus longs que le quatrième. Le pouce n'a point d'ongle, il est terminé par un gros tubercule rond; les quatre autres doigts ont chacun un petit ongle plié en gouttière et pointu. Les cinq doigts des pieds de devant ont aussi chacun un ongle, qui ne diffère de ceux des pieds de derrière qu'en ce qu'il est plus petit. Tous ces ongles sont très-mobiles; il paraît que l'animal peut les avancer et les retirer en arrière à son gré, de façon que la pointe de l'ongle ne se trouve pas si avancée que le tubercule qui termine le doigt; mais la dernière phalange des doigts ne peut pas se glisser à côté de la seconde, comme dans le chat, le lion, la panthère, etc.; elle se renverse seulement sur la seconde.

Le poil était de couleur brune roussâtre sur toute la face supérieure du corps depuis le bout du museau jusqu'à la partie écailleuse de la queue et sur la face externe de la cuisse, de la jambe, du bras et d'une partie de l'avant-bras. La tête était d'un brun plus roussâtre que les autres parties; leur couleur brune avait une teinte de gris très-luisante, parce que la pointe des plus longs poils était de cette couleur; ils avaient cinq à six lignes de longueur. Le poil qui se trouvait à la base des oreilles était de couleur de blanc sale : il y avait une tache de cette même couleur de chaque côté de la tête, au-devant de l'oreille et au-dessus de l'œil. Le bout du museau, la lèvre du dessus, la face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, et une partie de la face externe de l'avant-bras, les quatre pieds en entier, et toute la face inférieure de l'animal, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue avaient aussi une couleur de blanc sale; on voyait sur le ventre quelque mélange de roux; la partie écailleuse de la queue était en partie brune et en partie blanchâtre.

La longueur de cet animal n'était que de neuf pouces et demi depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui avait neuf pouces un quart : ce sarigue était femelle et avait sous la partie postérieure du ventre une poche qui renfermait des petits.

La poche du sarigue est formée par une duplicature de la peau qui vient du pubis, du ventre et de la face interne des cuisses, et qui couvre les aines et le ventre, dont la peau fait les parois internes et supérieures de la poche; la duplicature de la peau fait les parois inférieures; lorsque les parois inférieures sont bien étendues contre les parois supérieures, leurs bords forment une fente longitudinale qui s'étend depuis environ le milieu de la région ombilicale presque jusqu'au bout du ventre. La duplicature de la peau renferme des muscles qui, en se contractant et en se dilatant, ferment et ouvrent la fente qui est l'orifice de la poche : ces muscles ont pour point d'appui deux os articulés avec les os pubis. La poche a beaucoup de profondeur en arrière et sur les côtés, mais en avant l'extrémité de son orifice, en forme de fente, tient au ventre. Il y avait du poil roux sur les parois intérieures de la poche du sarigue dont il s'agit ici.

Le fond de cette poche est fort étroit, mais elle devient de plus en plus ample jusqu'à ses bords, de sorte que son orifice étant ouvert avait un pouce et demi de hauteur et dix lignes de largeur dans la femelle de sarigue décrite ici. Il se trouvait sur les parois internes et supérieures de la poche, qui étaient formées par la peau du ventre de l'animal, cinq grands mamelons dont les plus longs avaient jusqu'à six lignes; ils étaient aplatis sur leur longueur et presque pointus à l'extrémité; ils avaient une ligne et demie de largeur à leur origine; quatre de ces mamelons formaient un carré par leur position, parce qu'ils se trouvaient placés deux de chaque côté, les uns vis-à-vis des autres; le cinquième était au milieu de ce carré. Il y avait dans cette poche quatre petits sarigues, qui paraissaient avoir été tués avec la mère peu de temps après leur naissance, car ils n'avaient pas encore les yeux ouverts; leur longueur n'était que d'environ deux pouces depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, qui n'avait pas un pouce et demi de long. On distinguait déjà leur sexe; deux des quatre étaient mâles et les deux autres femelles : on voyait l'orifice de la poche qui commençait à se former sous le ventre des deux femelles. Ces quatre petits sarigues étaient tous renfermés presqu'en entier dans la poche placée sous le ventre de la mère; il ne paraissait au-dehors que la queue et les jambes de derrière de quelques-uns : ils n'avaient encore qu'un petit poil peu apparent.

Une autre femelle de sarigue qui était plus grande que la précédente, et dont les dimensions sont rapportées dans la table, avait sept mamelons placés sur une glande mammaire longue de deux pouces, large d'un pouce et demi et épaisse de six ou sept lignes; les mamelons étaient longs de cinq ou six lignes, rangés sur cette glande en deux files de trois chacune, le septième se trouvait placé au centre d'un carré que formaient les quatre mamelons antérieurs des files. La glande mammaire, quoique grande et saillante, laissait de l'espace vide, principalement dans les côtés, contre les ai-

nes et les flancs de l'animal. Les bords de la poche étant rapprochés formaient une fente longitudinale longue de trois pouces, et la profondeur de l'intérieur était de deux pouces en arrière et sur les côtés; l'orifice étant ouvert en entier avait à peu près deux pouces de diamètre. Il s'est trouvé dans la poche un petit sarigue à peu près de la même grandeur que les petits de l'autre femelle dont il a déjà été fait mention. On a représenté le petit sarigue attaché au mamelon du milieu; son corps et les trois mamelons du côté gauche sont couverts par les parois inférieures de la bourse.

—

LA MARMOSE.

(LE DIDELPHE MARMOSE.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (Cuvier.)

L'espèce de la marmose paraît être voisine de celle du sarigue; elles sont du même climat dans le même continent, et ces deux animaux se ressemblent par la forme du corps, par la conformation des pieds, par la queue *prenante* qui est couverte d'écailles dans la plus grande partie de sa longueur, et n'est revêtue de poil qu'à son origine; par l'ordre des dents, qui sont en plus grand nombre que dans les autres quadrupèdes. Mais la marmose est bien plus petite que le sarigue; elle a le museau encore plus pointu: la femelle n'a pas de poche sous le ventre comme celle du sarigue; il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses, entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles. Les parties de la génération, tant du mâle que de la femelle marmoses, ressemblent par la forme et par la position à celles du sarigue; le gland de la verge du mâle est fourchu comme celui du sarigue; il est placé dans l'anus; et cet orifice, dans la femelle, paraît être aussi l'orifice de la vulve. La naissance des petits semble être encore plus précoce dans l'espèce de la marmose que dans celle du sarigue: ils sont à peine aussi gros que de petites fèves lorsqu'ils naissent et qu'ils vont s'attacher aux mamelles; les portées sont aussi plus nombreuses. Nous avons vu dix petites marmoses, chacune attachée à un mamelon, et il y avait encore sur le ventre de la mère quatre mamelons vacants, en sorte qu'elle avait en tout quatorze mamelles. C'est principalement sur les femelles de cette espèce qu'il faudrait faire les observations que nous avons indiquées dans l'article précédent; je suis persuadé que ces animaux mettent bas peu de jours après la conception, et que les petits au moment de l'exclusion ne sont encore que des fœtus qui, même comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroissement. L'accouchement de la mère est toujours une fausse-couche très-prématurée, et les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter, jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement et de force qu'ils auraient pris naturellement dans la matrice, si l'exclusion n'eût pas été prématurée.

La marmose a les mêmes inclinations et les mêmes mœurs que le sarigue: tous deux se creusent des terriers pour se réfugier; tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrémité de leur queue, et s'élancent de là sur les oiseaux et sur les petits animaux: ils mangent aussi des fruits, des graines et des racines; mais ils sont encore plus friands de poisson et d'écrevisses, qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue. Ce fait est très-douteux et s'accorde fort mal avec la stupidité naturelle qu'on reproche à ces animaux, qui, selon le témoignage de la plupart des voyageurs, ne savent ni se mouvoir à propos, ni fuir, ni se défendre.

—

ADDITION A L'ARTICLE DE LA MARMOSE

On sait qu'en général les sarigues, marmoses et cayopollins portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, et que ces petits sont attachés à la mamelle longtemps avant d'avoir pris leur accroissement entier. Ce fait, l'un des plus singuliers de la nature, me faisait désirer des éclaircissements au sujet de la génération de ces animaux, qui ne naissent pas à terme comme les autres. Voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le catalogue du Cabinet d'histoire naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade.

« Des personnes dignes de croyance, dit M. de Saint-Laurent, m'ont assuré avoir trouvé des femelles de *manicou* (marmose), dont les petits n'étaient point encore formés; on voyait

au bout des mamelons de petites bosses claires, dans lesquelles on trouvait l'embryon ébauché. Tout extraordinaire que ce fait doive paraître, je ne puis le révoquer en doute, et je vais ajouter ici la dissection que je fis d'un de ces animaux, en 1767, qui peut donner quelques lumières sur la façon dont la génération s'effectue dans cette espèce.

« La mère avait dans son sac sept petits, au bout d'autant de mamelons auxquels ils étaient fortement fixés, sans qu'ils y adhérassent; ils avaient environ trois lignes de longueur, et une ligne et demie de grosseur; la tête était fort grosse à proportion du corps, dont la partie antérieure était plus formée que la postérieure; la queue était moins avancée que tout le reste. Ces petits n'avaient point de poil; leur peau, très-fine, paraissait sanguinolente; les yeux ne se distinguaient que par deux petits filets en cercles. Les cornes de la matrice étaient gonflées, fort longues, formant un tour et se portant ensuite vers les ovaires: elles contenaient un mucus blanc, épais et parsemé de globules d'air nombreux. L'extrémité des cornes se terminait par des filets gros comme de forts crins, d'une substance à peu près semblable à celle des trompes de Fallope, mais plus blanche et plus solide. On suivait ces filets jusque dans le corps glanduleux des mamelles, où ils aboutissaient chacun à des mamelons, sans que l'on pût en distinguer la fin, parce qu'elle se confondait dans la substance des mamelles. Ces filets paraissaient être creux et remplis du même mucus qui était contenu dans les cornes: peut-être les petits embryons, produits dans la matrice, passent-ils dans ces canaux pour se rendre aux mamelons contenus dans le sac. »

Cette observation de M. de Saint-Laurent mérite assurément beaucoup d'attention; mais elle nous paraît si singulière, qu'il serait bon de la répéter plus d'une fois, et de s'assurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus, et de leur passage immédiat de la matrice aux mamelles, et du temps où se fait ce passage après la conception; il faudrait pour cela élever et nourrir un certain nombre de ces animaux, et disséquer les femelles, peu de temps après leur avoir donné le mâle, à un jour, deux jours, trois jours, quatre jours après l'accouplement; on pourrait saisir le progrès de leur développement, et reconnaître le temps et la manière dont ils passent réellement de la matrice aux mamelles qui sont renfermées dans la poche de la mère.

DESCRIPTION DE LA MARMOSE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

La marmose est de beaucoup plus petite que le sarigue; mais elle n'en diffère, pour la forme du corps, qu'en ce qu'elle a le museau plus pointu et les oreilles moins arrondies; le sommet de la tête est un peu convexe, et l'extrémité de la queue se recourbe en dedans.

Il y a plus de différence entre la marmose et le sarigue dans les couleurs du poil que dans la figure du corps; les yeux de la marmose sont entourés d'une bande noirâtre, qui est plus large au-devant de l'œil et sur la paupière supérieure qu'en arrière et sur la paupière inférieure: l'endroit des moustaches est de couleur brune. Le sommet de la tête, l'occiput, le dessus et les côtés du cou, l'épaule, le dos, la partie supérieure des côtés du corps, la croupe, l'origine de la queue et la face externe du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe sont de couleur mêlée de cendré et de fauve, parce que chaque poil a une couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine, et une teinte de fauve à l'extrémité. La lèvre supérieure, depuis les moustaches jusqu'aux coins de la bouche, les côtés de la tête, la mâchoire inférieure, la gorge, la poitrine, le ventre, le bas des côtés du corps et la face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe sont d'une couleur blanchâtre, légèrement teinte de fauve sur les côtés du corps et du cou, entre le cendré de la partie supérieure du corps et la couleur blanchâtre de la partie inférieure: l'entre-deux des yeux et le chanfrein ont aussi une couleur fauve. La queue n'est revêtue de poil que sur la longueur d'environ trois lignes; tout le reste est garni de fort petites écailles. Le poil des pieds est très-court et de couleur blanchâtre, très-légèrement teinte de fauve. Les doigts et les ongles ressemblent à ceux du sarigue pour le nombre et pour la forme.

LE CAYOPOLLIN.

(LE DIDELPHE CAYOPOLLIN.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (Cuvier.)

Le premier auteur qui ait parlé de cet animal est Fernandès. Le cayopollin, dit-il, est

un petit animal un peu plus grand qu'un rat, ressemblant au sarigue par le museau, les oreilles et la queue qui est plus épaisse et plus forte que celle d'un rat, et de laquelle il se sert comme d'une main. Il a les oreilles minces et diaphanes, le ventre, les jambes et les pieds blancs. Les petits, lorsqu'ils ont peur, tiennent la mère embrassée; elle les élève sur les arbres. Cette espèce s'est trouvée dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Nieremberg[1] a copié mot à mot ces indications de Fernandès, et n'y a rien ajouté. Seba, qui le premier a fait dessiner et graver cet animal, n'en donne aucune description; il dit seulement qu'il a la tête un peu plus épaisse et la queue un tant soit peu plus grosse que la marmose, et que, quoiqu'il soit du même genre, il est cependant d'un autre climat, et même d'un autre continent; et il se contente de renvoyer à Nieremberg et à Jonston pour ce qu'on peut désirer de plus au sujet de cet animal : mais il paraît évidemment que Nieremberg et Jonston ne l'ont jamais vu, et qu'ils n'en parlent que d'après Fernandès. Aucun de ces trois auteurs n'a dit qu'il fût originaire d'Afrique; ils le donnent au contraire comme naturel et particulier aux montagnes des climats chauds de l'Amérique; et c'est Seba seul qui, sans autorité ni garants, a prétendu qu'il était africain. Celui que nous avons vu venait certainement d'Amérique; il était plus grand, et il avait le museau moins pointu et la queue plus longue que la marmose; en tout il nous a paru approcher encore plus que la marmose de l'espèce du sarigue. Ces trois animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures et extérieures, par les os surnuméraires du bassin, par la forme des pieds, par la naissance prématurée, la longue et continuelle adhérence des petits aux mamelles, et enfin par les autres habitudes de nature; ils sont aussi tous trois du Nouveau-Monde et du même climat : on ne les trouve point dans les pays froids de l'Amérique; ils sont naturels aux contrées méridionales de ce continent, et peuvent vivre dans les régions tempérées. Au reste ce sont tous des animaux très-laids; leur gueule fendue comme celle d'un brochet, leurs oreilles de chauve-souris, leur queue de couleuvre et leurs pieds de singe présentent une forme bizarre, qui devient encore plus désagréable par la mauvaise odeur qu'ils exhalent, et par la lenteur et la stupidité dont leurs actions et tous leurs mouvements paraissent accompagnés.

[1] Eus. Nieremberg, Hist. Nat. Peregr., lib. IX, cap. V, page 158.

DESCRIPTION DU CAYOPOLLIN.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le cayopollin qui a servi de sujet pour cette description était plus grand que les marmoses, dont il a été fait mention dans la description de ces animaux. Il leur ressemblait beaucoup par les proportions des parties du corps, excepté le museau qui était plus épais, les oreilles qui étaient moins grandes, et la queue qui avait plus de longueur. Il y avait des différences plus apparentes dans les couleurs du poil : les yeux étaient seulement bordés de noirâtre, mais non pas entourés d'une bande de cette couleur comme ceux de la marmose. Une bande étroite de même couleur noirâtre s'étendait le long du milieu du chanfrein, le reste du chanfrein était de couleur grise cendrée. Le front, le sommet de la tête, l'occiput, le dessus et les côtés du cou, l'épaule, le dos, les côtés du corps, la croupe, la partie de la queue qui était revêtue de poil, la face externe du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, le dessus du métacarpe et du métatarse avaient une couleur cendrée, mêlée de fauve et de gris; chaque poil était de couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine, et la pointe avait une couleur fauve ou grise; le fauve dominait sur l'occiput et sur le cou. Les côtés de la tête, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, la face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe étaient de couleur jaunâtre très-pâle et presque blanchâtre. Les plus longs poils avaient cinq lignes; ceux des pieds étaient très-courts : les oreilles n'en avaient que sur la face extérieure de leur base. Les moustaches étaient longues de quinze lignes. Les pieds, les doigts et les ongles ressemblaient à ceux de la marmose et du sarigue. La queue n'était couverte de poil que sur la longueur d'un pouce dix lignes depuis son origine; le reste était revêtu d'écailles à proportion plus grandes que celles de la queue de la marmose; on voyait quelques petits poils entre ces écailles. La partie écailleuse de la queue avait différentes couleurs; elle était brune sur environ le tiers de sa longueur du côté de la partie garnie de poil, et il n'y avait sur le reste que des taches brunes sur un fond jaunâtre; l'extrémité était entièrement jaunâtre.

LE PHILANDRE DE SURINAM.

(LE DIDELPHE CAYOPOLLIN.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (Cuvier.)

Cet animal est du même climat et d'une espèce voisine de celles du sarigue, de la marmose, du cayopollin et du phalanger. Sibylle Mérian est le premier auteur qui en ait donné la figure, avec une courte indication. Ensuite Seba a donné pour la femelle la figure même de Mérian, et pour le mâle une nouvelle figure avec une espèce de description. Cet animal, dit-il, a les yeux très-brillants et environnés d'un cercle de poil brun foncé; le corps couvert d'un poil doux ou plutôt d'une espèce de laine d'un jaune roux ou rouge, clair sur le dos; le front, le museau, le ventre et les pieds sont d'un jaune blanchâtre; les oreilles sont nues et assez raides; il y a des longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure et aussi au-dessus des yeux; ses dents sont, comme celles du loir, pointues et piquantes; sur la queue, qui est nue et d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle : les pieds ressemblent aux mains d'un singe; ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière, il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat et obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les petits de ces animaux ont un grognement assez semblable à celui d'un petit cochon de lait. Les mamelles de la mère ressemblent à celles de la marmose. Seba remarque avec raison que dans la figure donnée par Mérian, les pieds et les doigts son mal représentés. Ces philandres produisent cinq ou six petits; ils ont la queue très-longue et prenante comme celle des sapajous : les petits montent sur le dos de leur mère et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation, qui leur est familière, elle les porte et transporte avec autant de sûreté que de légèreté.

—

ADDITION

AUX ARTICLES

DU SARIGUE, DE LA MARMOSE,

ET DU CAYOPOLLIN.

M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avait nourri dans un petit tonneau trois sarigues, où ils se laissaient aisément manier. Ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, etc. Ils sont continuellement à se lécher les uns les autres; ils font le même murmure que les chats, quand on les manie.

« Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes et d'autres plus petites[1]. Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre; et ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment. Les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin; on les apprivoise aisément; ils cherchent à entrer dans les poulaillers, où ils mangent la volaille, mais leur chair n'est pas bonne à manger; dans certaines espèces elle est même d'une odeur insupportable, et l'animal est appelé *puant* par les habitants de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces sarigues puants de M. de La Borde avec les vrais puants ou mouffettes, qui forment un genre d'animaux très-différents de ceux-ci.

M. Vosmaër, directeur des Cabinets d'Histoire naturelle de S. A. S. M. le prince d'Orange, a mis une note, *p.* 6 de la description d'un écureuil volant, Amsterdam, 1767, dans laquelle il dit :

« Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* de Seba, et le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon nie absolument son existence aux Indes orientales, et ne l'accorde qu'au Nouveau-Monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer à ce célèbre naturaliste, que Valentin et Seba

[1] On m'a nouvellement envoyé pour le Cabinet une peau de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avait que trois pouces et demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, et que la queue eût quatre pouces et demi.

ont fort bien fait de placer ces animaux tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes orientales, le mâle et la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine, quoique pour moi je n'en connaisse pas d'autres que ceux-ci, de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coescoes* des Indes orientales, et celui des Indes occidentales, consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout à fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte, mais le mâle me paraît l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude. »

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles et femelles sous le nom de *coescoes* ; mais les différences qu'il indique lui-même entre ces coescoes et les sarigues pourraient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de même espèce [1]. J'avoue néanmoins que la critique de M. Vosmaër est juste, en ce que j'ai dit que les trois philanders de Seba n'étaient que le même animal, tandis qu'en effet le troisième, c'est-à-dire celui de la *pl.* 39 de Seba, est un animal différent, et qui se trouve réellement aux Philippines, et peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de *coescoes* ou *cuscus* ou *cusos* [2]. J'ai trouvé dans le Voyage de Christophe Barchewitz la notice suivante.

« Dans l'île de Lethy il y a des *cuscus* ou *cusos*, dont la chair a à peu près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup pour la couleur à une marmotte; les yeux sont petits, ronds et brillants, les pattes courtes, et la queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, et alors il fait de sa queue un crochet, avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent et sortent par-dessous la queue de l'animal. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche. »

Il paraît, par le caractère de la poche sous le ventre et de la queue prenante, que ce cuscus ou cusos des Indes orientales est en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique; mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent. Ce serait le seul exemple d'une pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces coescoes, comme il le dit dans le texte, on serait plus en état de juger, tant de la ressemblance que des différences des coescoes d'Asie, avec les sarigues ou philanders de l'Amérique; et je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie sur cela le lecteur à ce que j'en ai dit, *pag.* 255 et suivantes de ce volume.

Ce n'est pas qu'absolument parlant et même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continents quelques animaux qui seraient précisément de la même espèce. Nous avons dit ailleurs [1], et nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la nature organisée, et par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étaient, comme la température, les mêmes à tous égards; mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique qu'on peut regarder comme plus ou moins probable; il s'agit d'un fait et d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux et très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique il n'existait dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, et nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération, et que de même le tapir, le lama, la vigogne, le pécari, le ja-

[1] Ces animaux sont en effet d'espèce et de genre différents. Celui dont M. Vosmaër parle est le phalanger roux.

[2] Le philandre oriental de la pl. 39 de Seba doit être rapporté au didelphe crabier d'Amérique

[1] Théorie de la Terre, second Mémoire.

guar, le couguar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, et beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existaient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples dont on ne peut nier la vérité ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer, comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continents ?

C'est à ce cuscus ou cusos des Indes qu'on doit rapporter le passage suivant.

« Il se trouve, dit Mandeslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cusos;* il se tient sur les arbres, et ne vit que de leurs fruits. Il ressemble à un lapin et a le poil épais, frisé et rude, entre le gris et le roux ; les yeux ronds et vifs, les pieds petits, et la queue si forte, qu'il s'en sert pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits [1]. »

Il n'est pas question dans ce passage de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders ; mais je le répète, si le cuscus ou le cusos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, et je serais porté à penser qu'il en diffère à peu près comme le jaguar diffère du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblants et les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continents.

LE CRABIER.

(LE SARIGUE CRABIER.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (Cuvier.)

Le nom de *crabier,* ou chien crabier, que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auquel les voyageurs ont voulu le comparer. Il aurait plus de rapport avec les sarigues, mais il est beaucoup plus gros, et d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre : ainsi le crabier nous paraît être d'une espece isolée et différente de toutes celles que nous avons décrites.

On remarquera la longue queue écailleuse et nue, les gros pouces sans ongle des pieds de derrière, et les ongles plats des pieds de devant. Cet animal, que nous conservons au Cabinet du roi, était encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille : il est mâle, et voici la description que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes, et celle du train de derrière de six pouces six lignes.

La queue, qui est grisâtre, écailleuse et sans poil, a quinze pouces et demi de longueur, sur dix lignes de grosseur à son commencement; elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelque ressemblance avec le chien basset : la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien ; elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. L'œil n'est pas grand; le bord des paupières est noir, et au-dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur ; il y en a aussi de semblables à côté de la joue vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, et ont jusqu'à dix-sept lignes de long. L'ouverture de la gueule est de près de deux pouces; la mâchoire supérieure est armée de chaque côté d'une dent canine crochue et qui excède sur la mâchoire inférieure. L'oreille, qui est de couleur brune, paraît tomber un peu sur elle-même, elle est nue, large et ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux et parsemé d'autres grands poils raides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses et vers l'épine du dos qui est toute couverte de ces longs poils; ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue. Ces poils ont trois pouces de longueur ; ils sont d'un blanc sale à leur origine jusqu'au milieu, et ensuite d'un brun minime jusqu'à l'extrémité. Le poil des côtés est d'un blanc jaune, ainsi que sous le ventre ; mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine et la tête, où cette teinte de fauve est mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes

[1] Voyage de Mandeslo, suite d'Oléarius, tome II, page 384 et suiv.

et les pieds sont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes; le plus grand doigt neuf lignes, et l'ongle en gouttière deux lignes; les doigts sont un peu pliés, comme ceux des rats; il n'y a que le pouce qui soit droit. Les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce six lignes; il est gros, large et écarté comme dans les singes; l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus et excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit et n'est point écarté de l'autre doigt.

M. de La Borde m'a écrit que cet animal était fort commun à Cayenne, et qu'il habite toujours les palétuviers et autres endroits marécageux.

« Il est, dit-il, fort leste pour grimper sur les arbres, sur lesquels il se tient plus souvent qu'à terre, surtout pendant le jour. Il a de bonnes dents, et se défend contre les chiens. Les crabes font sa principale nourriture, et lui profitent, car il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec sa patte, il y introduit sa queue, dont il se sert comme d'un crochet. Le crabe, qui lui serre quelquefois la queue, le fait crier; ce cri ressemble assez à celui d'un homme; et s'entend de fort loin; mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable à celui des petits cochons. Il produit quatre ou cinq petits, et les dépose dans de vieux arbres creux. Les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelques rapports à celle du lièvre. Au reste, ces animaux se familiarisent aisément, et on les nourrit à la maison comme les chiens et les chats, c'est-à-dire avec toutes sortes d'aliments : ainsi leur goût pour la chair du crabe n'est point du tout un goût exclusif. »

« On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux, auxquels on donne le même nom de crabier, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler; l'autre est non seulement d'une espèce différente, mais paraît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, et ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête, et diffèrent par la forme et les proportions du corps, aussi bien que par la conformation des pieds et des ongles [1]. »

[1] Note communiquée par MM. Aublet et Olivier.

LE SARIGUE DES ILLINOIS.

(LE DIDELPHE AUX OREILLES BICOLORES.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (Cuvier.)

Ce sarigue nous paraît n'être qu'une variété dans cette espèce, mais les différences sont néanmoins assez grandes pour que nous ayons cru devoir en parler. Ce sarigue se trouve dans le pays des Illinois, et diffère de l'autre par la couleur et par le poil qui est long sur tout le corps; il a la tête moins allongée et entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil et finit en s'affaiblissant du côté du nez, dont l'extrémité est la seule partie de la face qui soit noire; la queue est écailleuse et sans poil dans toute sa longueur, au lieu que celle de l'autre sarigue est garnie de poil depuis son origine jusqu'à plus des trois quarts de sa longueur. Cependant ces différences ne me paraissent pas suffisantes pour constituer deux espèces; et d'ailleurs comme le climat des Illinois et celui du Mississipi où se trouve le premier sarigue ne sont pas éloignés, il y a toute apparence que ce second sarigue n'est qu'une simple variété dans l'espèce du premier.

	p.	p.	l
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	1	5	5
Longueur des oreilles.	0	1	1
Largeur des oreilles.	0	0	9
Longueur des moustaches.	0	2	2
Longueur de la queue.	0	1	5

Les oreilles sont d'une peau lisse, semblable à du parchemin brun, sans aucun poil en dedans ni en dehors; le poil qui couvre le corps jusqu'à la queue, ainsi que les jambes, est d'un brun plus ou moins nuancé de cendré, et mêlé de longs poils blancs qui ont jusqu'à deux pouces trois lignes sur le dos, et deux pouces six lignes près de la queue; le dessous du corps est d'un cendré blanchâtre. Il y a cinq doigts à tous les pieds; le pouce ou doigt interne des pieds de derrière a un ongle plat qui n'excède pas la chair; les autres ongles sont blancs et crochus.

LE SARIGUE A LONGS POILS.

(LE DIDELPHE AUX OREILLES BICOLORES.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (Cuvier.)

Voici un autre sarigue mâle à longs poils, qui est d'un quart plus grand que le précédent, et qui en diffère aussi par la queue, qui est beaucoup plus courte à proportion. La longueur de ce sarigue est de vingt pouces trois lignes du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes; la tête est semblable dans tous deux, à l'exception du bout du nez qui est noir dans le précédent, et couleur de chair dans celui-ci; les plus grands poils des moustaches ont près de trois pouces de longueur. Il y a encore une petite différence, c'est que dans le sarigue illinois, les deux dents incisives du milieu de la mâchoire supérieure sont les plus petites, tandis que dans celui-ci, ces deux mêmes dents incisives sont les plus grandes. Ils diffèrent encore par les couleurs du poil, qui, dans ce sarigue, est brun sur les jambes et les pieds, blanchâtre sur les doigts, et rayé sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises, une sur le dos jusqu'auprès de la queue, et une de chaque côté du corps qui s'étend de l'aisselle jusqu'aux cuisses; le cou est roussâtre depuis l'oreille aux épaules; et cette couleur s'étend sous le ventre et domine par endroits sur plusieurs parties du corps; la queue est écailleuse et garnie à son origine de poils blancs et de poils bruns. Nous ne déciderons pas par cette simple comparaison de l'identité ou de la diversité de ces deux espèces de sarigues, qui toutes deux pourraient bien n'être que des variétés de celle du sarigue commun.

LE TOUAN.

(LE DIDELPHE TOUAN.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (Cuvier.)

Un petit animal nous a été envoyé de Cayenne par M. de La Borde, sous le nom de *touan*, et nous ne pouvons en rapporter l'espèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de La Borde nous a laissée de cet animal, il est dit seulement qu'il était adulte, qu'il se tient dans les troncs d'arbres, et qu'il se nourrit de vers et d'insectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte sur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il est plus petit que la belette d'Europe, qui a communément six pouces six lignes de long, mais il lui ressemble par la forme de la tête et par celle de son corps allongé sur de petites jambes; il en diffère par les couleurs du poil. La tête n'a qu'un pouce de longueur : la queue a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe n'est longue que de quinze lignes, et n'est pas comme celle du touan grosse et épaisse à sa naissance, et très-mince à son extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied : le dessus du museau, de la tête et du corps jusqu'auprès de la queue, est couvert d'un poil noirâtre; les flancs du corps sont d'un roux vif; le dessous du cou et du corps entier d'un beau blanc : les côtés de la tête, ainsi que le dessus des quatre jambes, sont d'un roux moins vif que celui des flancs. La queue est couverte, depuis son origine jusqu'à un tiers de sa longueur, d'un poil semblable à celui qui couvre les jambes, et dans le reste de la longueur, elle est sans poil; l'intérieur des jambes est blanc comme le dessous du corps. Tout le poil de ce petit animal est doux au toucher.

LA PETITE LOUTRE DE LA GUIANE.

(LE CHIRONECTE YAPOCK.)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre sarigue. (Cuvier.)

Un petit animal nous a été envoyé de Guiane, sous le nom de *petite loutre d'eau douce de Cayenne;* elle nous paraît être la troisième espèce dont parle M. de La Borde. Elle n'a que sept pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps : cette petite loutre a la queue sans poil, comme le rat d'eau, longue de six pouces sept lignes, et cinq lignes de grosseur à l'origine, allant toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité qui est blanche, tandis que tout le reste de la queue est brun; et au lieu de poil elle est couverte d'une peau gre-

nue, rude comme du chagrin ; elle est plate par-dessous et convexe par-dessus. Les moustaches ont un pouce de long aussi bien que les grands poils qui sont au-dessus des yeux ; tout le dessous de la tête et du corps est blanc, ainsi que le dedans des jambes de devant. Le dessus et les côtés de la tête et du corps sont marqués de grandes taches d'un brun noirâtre, dont les intervalles sont remplis par un gris jaunâtre. Les taches noires sont symétriques de chaque côté du corps ; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil : les oreilles sont grandes et paraissent un peu plus allongées que celles de nos loutres. Les jambes sont fort courtes ; les pieds de devant ont cinq doigts sans membranes ; les pieds de derrière ont aussi cinq doigts, mais avec des membranes.

LE PHALANGER.

LE PHALANGER ROUX, LE PHALANGER TACHETÉ[1].)

Ordre des marsupiaux, famille des pédimanes, genre phalanger. (Cuvier.)

Ces animaux, qui nous ont été envoyés mâle et femelle sous le nom de *rats de Surinam*, ont beaucoup moins de rapport avec les rats qu'avec les animaux du même climat dont nous avons donné l'histoire sous les noms de *marmose* et de *cayopollin*. On peut voir par la description très-exacte qu'en a faite M. Daubenton, combien ils sont éloignés des rats, surtout à l'intérieur. Nous avons donc cru devoir rejeter cette dénomination de *rats de Surinam*, comme composée, et de plus comme mal appliquée : aucun naturaliste, aucun voyageur n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal : nous l'appelons *phalanger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, et que de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles, dont ses pieds de derrière sont armés, le premier est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche, et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce est séparé des autres doigts et n'a point d'ongle à son extrémité. Ce dernier caractère, quoique remarquable, n'est point unique ; le sarigue et la marmose ont le pouce de même, mais aucun n'a comme celui-ci les phalanges soudées.

Il paraît que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil, comme on le peut voir par les figures du mâle et de la femelle. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, et sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'allongement de leur museau et la forme de leurs dents, qui seule suffirait pour faire distinguer le phalanger de la marmose, du sarigue, des rats, et de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudrait le rapporter.

[1] Le phalanger regardé comme le mâle par Buffon, et celui qu'il a considéré comme femelle, appartiennent à deux espèces distinctes. Le premier est le phalanger tacheté, et le second le phalanger roux.

ADDITIONS ET CORRECTIONS A L'ARTICLE DU PHALANGER.

Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de phalanger appartenaient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avait donnés sous le nom de rats de Surinam, mais probablement il avait été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les terres australes, comme à la Nouvelle-Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Banks[1] dit avec raison que je me

[1] « M. Banks parcourant la campagne prit un animal de la « classe des opossums ; c'était une femelle, et il prit en outre « deux petits ; il trouva qu'ils ressemblaient beaucoup au qua« drupède décrit par M. de Buffon sous le nom de phalanger ; « mais ce n'est pas le même. Cet auteur suppose que cette es« pèce est particulière à l'Amérique, mais il s'est sûrement « trompé en ce point ; il est probable que le phalanger est in« digène des Indes orientales, puisque l'animal que prit « M. Banks avait quelque analogie avec lui par la conforma« tion extraordinaire de ses pieds, en quoi il diffère de tous « les autres quadrupèdes. » Voyage autour du monde, t. IV, page 56.—Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales ; mais quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossums ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre ; j'ai au contraire assuré qu'il différait de tous les sarigues, marmoses et cayopollins, par la conformation des pieds, qui me paraissait unique dans cette espèce. Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossums ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du Voyage de M. Cook s'est certainement trompé lui-même en disant que

suis trompé, et qu'il a trouvé dans la Nouvelle-Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines.

LE POLATOUCHE.

(LE POLATOUCHE D'AMÉRIQUE.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

Nous avons mieux aimé conserver à cet animal le nom qu'il porte dans son pays natal, que d'adopter les noms vagues et précaires que lui ont donné les naturalistes; ils l'ont appelé *rat volant, écureuil volant, loir volant, Rat de Pont, rat de Scythie,* etc. Nous exclurons tant que nous pourrons de l'Histoire naturelle ces dénominations composées, parce que la liste de la nature, pour être vraie, doit être tout aussi simple qu'elle. Le polatouche est d'une espèce particulière qui se rapproche seulement par quelques caractères de celles de l'écureuil, du loir et du rat; il ne ressemble à l'écureuil que par la grosseur des yeux et par la forme de la queue, qui cependant n'est ni aussi longue, ni fournie d'aussi longs poils; il approche plus du loir par la figure du corps, par celle des oreilles qui sont courtes et nues, par les poils de la queue qui sont de la même forme et de la même grandeur que ceux du loir; mais il n'est pas comme lui sujet à l'engourdissement par l'action du froid. Le palatouche n'est donc ni écureuil, ni rat, ni loir, quoiqu'il participe un peu de la nature de tous trois.

M. Klein est le premier qui ait donné une description exacte de cet animal dans les Transactions philosophiques, année 1733. Il était cependant connu longtemps auparavant; on le trouve également dans les parties septentrionales de l'ancien et du nouveau continent [1]; il est seulement plus commun en Amérique qu'en Europe, où il ne se trouve que rarement et dans quelques provinces du nord, telles que la Lithuanie et la Russie. Ce petit animal habite sur les arbres comme l'écureuil; il va de branche en branche; et lorsqu'il saute pour passer d'un arbre à un autre ou pour traverser un espace considérable, sa peau qui est lâche et plissée sur les côtés du corps se tire au-dehors, se bande et s'élargit par la direction contraire des pattes de devant qui s'étendent en avant et de celles de derrière qui s'étendent en arrière dans le mouvement du saut. La peau ainsi tendue et tirée en dehors de plus d'un pouce augmente d'autant la surface du corps sans en accroître la masse, et retarde par conséquent l'accélération de la chute, en sorte que d'un seul saut l'animal arrive à une assez grande distance : ainsi ce mouvement n'est point un vol comme celui des oiseaux, ni un voltigement comme celui des chauves-souris, qui se font tous deux en frappant l'air par des vibrations réitérées : c'est un simple saut dans lequel tout dépend de la première impulsion dont le mouvement est seulement prolongé et subsiste plus longtemps, parce que le corps de l'animal présentant une plus grande surface à l'air, éprouve une plus grande résistance et tombe plus lentement. On peut voir dans la description qui est à la suite de cet article le détail de la mécanique et du jeu de cette extension singulière de la peau, qui n'appartient qu'au polatouche, et qui ne se trouve dans aucun autre animal : ce seul caractère suffirait donc pour le distinguer de tous les autres écureuils, rats ou loirs; mais les choses mêmes les plus singulières de la nature sont-elles jamais uniques? Devrait-on s'attendre à trouver dans le même genre un autre animal avec une pareille peau, et dont les prolongements s'étendent non-seulement

l'animal trouvé par M. Banks était de la classe des opossums ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre *.

[1] Les Hurons du Canada ont de trois sortes d'écureuils... Les plus estimés sont les écureuils volants, nommés *sahouesquanta,* qui ont la couleur cendrée, la tête un peu grosse, et sont munis d'une panne qui leur prend des deux côtés d'une patte de derrière à celle de devant, lesquelles ils étendent quand ils veulent voler.... Ils produisent trois ou quatre petits, etc. Voyage au pays des Hurons, par Sagard Théodat, pages 305 et 306. — Il y a un autre petit animal que les Indiens de Virginie appellent *assapanick,* et les Anglais *escurieu-volant,* lequel en élargissant les jambes et étendant la peau, comme si c'était des ailes, vole par fois trente ou quarante verges de dix pieds de long. Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laët. Leyde, 1640, liv. III, page 88. — Les écureuils volants sont de la grosseur d'un gros rat, couleur de gris blanc : ils sont aussi endormis que les autres sont éveillés; on les appelle volants, parce qu'ils volent d'un arbre à l'autre par le moyen d'une certaine peau qui s'étend en forme d'ailes, lorsqu'ils font ces petits vols. Voyage de la Hontan, tome II, page 42. — Les écureuils volants viennent du nord de l'Amérique, mais on en a depuis peu trouvé en Pologne. Voyez Edwards, Hist. Nat. of Birds, page 191; et Catesby, Hist. Nat. de la Carol., tome II, pag. 76 et 77.

* M. Buffon se trompe lui-même ici. M. Desmarets assure que les phalangers femelles sont pourvus d'une poche ventrale.

d'une jambe à l'autre, mais de la tête à la queue? Cet animal, dont la figure et la description nous ont été données par Seba sous le nom d'*écureuil volant* de Virginie, paraît assez différent du polatouche pour constituer une autre espèce : cependant nous ne nous presserons pas de prononcer sur sa nature ; il est probable que c'est un animal dont l'espèce est réellement existante et différente de celle du polatouche ; mais ce pourrait être aussi une simple variété dans cette espèce, et peut-être enfin n'est-ce qu'une production accidentelle ou une monstruosité : car aucun voyageur, aucun naturaliste n'a fait mention de cet animal : Seba est le seul qui l'ait vu dans le cabinet de Vincent, et je me défie toujours de ces descriptions faites dans des cabinets, d'après des animaux que souvent on ajuste pour les rendre plus extraordinaires.

Nous avons vu et gardé longtemps le polatouche vivant ; il a été bien indiqué par les voyageurs. Sagard Théodat, Jean de Laët, Fernandès [1], la Hontan, Denys [2], en ont tous fait mention, ainsi que MM. Catesby, Dumont [3], le Page de Pratz [4], etc., et MM. Klein, Seba et Edwards en ont donné de bonnes descriptions avec la figure. Ce que nous avons vu nous-mêmes de cet animal s'accorde très-bien avec ce qu'ils en disent : communément il est plus petit que l'écureuil ; celui que nous avons eu ne pesait guère que deux onces, c'est-à-dire autant qu'une chauve-souris de la moyenne espece, et l'écureuil pèse huit ou neuf onces. Cependant il y en a de plus grands : nous avons une peau de polatouche, dont on verra ci-après la description, qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire.

Le polatouche approche, en quelque sorte, de la chauve-souris par cette extension de la peau qui, dans le saut, réunit les jambes de devant à celles de derrière, et qui lui sert à se soutenir en l'air : il paraît aussi lui ressembler un peu par le naturel, car il est tranquille et, pour ainsi dire, endormi pendant le jour ; il ne prend de l'activité que le soir. Il est très-facile à apprivoiser ; mais il est en même temps sujet à s'enfuir, et il faut le garder dans une cage ou l'attacher avec une petite chaîne. On le nourrit de pain, de fruits, de graines ; il aime surtout les boutons et les jeunes pousses du pin et du bouleau ; il ne cherche point les noix et les amandes comme les écureuils. Il se fait un lit de feuilles, dans lequel il s'ensevelit et où il demeure tout le jour ; il n'en sort que la nuit et quand la faim le presse. Comme il a peu de vivacité, il devient aisément la proie des martes et des autres animaux qui grimpent sur les arbres : aussi l'espèce subsistante est-elle en très-petit nombre, quoiqu'il produise ordinairement trois ou quatre petits.

[1] Quimichpatlan seu mus volans fusco pilo nigroque promiscue tegitur, qui prope brachia et crura est prolixior ac parvarum alarum forma... Est autem cæteris minor, parvo et murino capite, magnis auriculis, etc. Fernand. Hist. Nov.-Hisp., pag 9. Cet auteur se trompe en ce qu'il dit que ce sont de longs poils qui lui tiennent lieu d'ailes, au lieu que ce sont en effet des prolongements de la peau.

[2] Les écureuils volants ont le poil un peu plus noir que ceux de France ; ils ont des ailes qui les prennent du train de derrière à celui de devant, qui s'ouvrent de la largeur de deux bons doigts ; c'est une petite toile fort mince, couverte dessus d'un petit poil follet : toute sa volée ne peut aller qu'à trente ou quarante pas ; mais s'il vole d'un arbre à un autre, il volera bien le double. Description géographique de l'Amérique septentrionale par Denys. Paris, 1672, tome II, p. 331 et 332.

[3] Les écureuils sont fort communs à la Louisiane, où l'on en distingue de deux sortes ; les uns sont en tout semblables à ceux que nous connaissons en France ; les seconds sont d'une couleur un peu plus cendrée, et ont à leurs deux pattes de devant une espèce de peau ou de membrane, au moyen de laquelle ils peuvent s'élancer d'un arbre à un autre à une distance assez éloignée, etc. Mémoires sur la Louisiane, par Dumont, pages 81 et 82.

[4] Les écureuils volants sont ainsi nommés parce qu'ils sautent d'un arbre à un autre à la distance de vingt-cinq à trente pieds et plus ; leur poil est d'un cendré foncé : cet animal est de la grosseur d'un rat ; ses pattes de derrière tiennent à celles de devant par deux membranes qui le soutiennent en l'air lorsqu'il saute : de sorte qu'il paraît voler, mais il va toujours en baissant, etc. Histoire de la Louisiane, par M. le Page du Pratz, tome II, page 98.

DESCRIPTION DU POLATOUCHE [1],

EXTRAITE DE DAUBENTON.

Le polatouche a en général plus de rapport aux rats qu'à l'écureuil par la forme extérieure du corps et par la qualité du poil, et plus à l'écureuil qu'à tout autre animal par les parties intérieures ; il est à peu près de la grandeur du lérot ; il ressemble beaucoup à l'écureuil par la figure de la tête, quoiqu'il ait le nez à proportion moins gros, les oreilles plus éloignées l'une de l'autre, et les yeux précisément aussi gros et aussi saillants que ceux de l'écureuil, malgré la différence de grandeur qui est entre ces deux animaux. Les oreilles du polatouche sont nues, minces et transparentes comme celles des rats : la queue a de longs poils sur les côtés comme la queue de l'écureuil et du loir, mais ces poils sont plus courts que ceux de l'écureuil, et à peu près de la même longueur que ceux du loir.

[1] Cette description se rapporte à l'espèce du polatouche d'Amérique, selon M. Desmaret.

Le polatouche a quatre doigts et quelques vestiges du pouce dans les pieds de devant, et quatre doigts avec le pouce entier dans les pieds de derrière comme l'écureuil et les rats ; mais tous les doigts sont à proportion moins longs et moins gros que ceux de l'écureuil, et à peu près de la même grandeur que ceux du lérot.

Le polatouche diffère des rats, de l'écureuil et de tout autre animal connu, par des prolongements de la peau du dos, du ventre et des jambes qui s'étendent de la longueur d'environ un pouce de chaque côté du corps, de la longueur de neuf lignes sur le côté extérieur de l'avant-bras, seulement de trois lignes sur le côté extérieur de la jambe, et de cinq lignes à l'endroit du pli du coude ; ces prolongements embrassent le coude et le genou, et se terminent au carpe et au tarse lorsque l'animal est en repos ; lorsqu'il marche et qu'il court, ou qu'il nage, les prolongements de la peau sont peu apparents ; mais lorsqu'on le jette en l'air, il les étend, et alors la partie antérieure du prolongement de l'avant-bras forme une sorte d'oreillon parce qu'elle est soutenue par un os long et délié que l'on sent sous la peau et qui s'articule avec le carpe. Le polatouche ne peut pas rester en l'air, s'élever ni voler réellement par le moyen de ses prolongements étendus, mais il se porte obliquement en avant et en bas, et il retarde sa chute, parce que le volume de son corps étant beaucoup plus étendu, quoique sa masse ne soit pas plus pesante, il oppose plus de résistance à l'air. Ainsi cet animal peut bien passer en l'air d'un lieu à un autre, pourvu que l'endroit d'où il part soit plus élevé que celui où il doit arriver, à proportion de la distance qui est entre deux : il peut ainsi se soutenir dans sa chute en tombant d'une certaine hauteur ; mais il ne tomberait certainement pas de bien haut sans se tuer, parce que le volume qu'il oppose à l'air ne serait pas capable de le soutenir contre l'accélération de sa chute si elle durait trop longtemps. Il ne m'a pas paru qu'il frappât l'air avec ses prolongements comme les oiseaux avec leurs ailes ; il agite seulement sa queue en lui faisant faire des ondulations de côté et d'un bout à l'autre. Le polatouche nage, comme les autres animaux, sans étendre les prolongements de sa peau, et, quoique le poil soit mouillé, l'animal se soutient en l'air comme s'il était sec, et il peut voler à sa manière en sortant de l'eau.

Le polatouche qui a servi de sujet pour cette description, étant étendu avec ses prolongements, avait toute la face supérieure de la tête, du corps, des jambes et de la queue de couleur mêlée de cendré et de jaune, excepté une tache blanchâtre qui était au-dessus de chaque œil ; le tour des yeux avait une couleur cendrée noirâtre ; le dessus de la tête et du cou était de couleur mêlée de cendré clair et de jaunâtre ; le dos, la croupe, la face supérieure des prolongements et des jambes avaient les mêmes couleurs, mais le cendré était noirâtre et le jaune plus foncé ; la face supérieure de la queue avait une teinte jaunâtre mêlée avec du cendré-brun ; tous les poils étaient de couleur cendrée près de la racine, et jaune à l'extrémité. La face inférieure de l'animal, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était de couleur blanche avec quelques teintes de jaune sur le bord des prolongements de la peau du corps et sur les poils du côté extérieur de la cuisse et de la jambe ; la face inférieure de la queue avait une couleur jaunâtre : les plus longs poils étaient sur la queue ; ils avaient huit lignes de longueur ; celle des poils du corps était de quatre ou cinq lignes, et même de six derrière la cuisse : les moustaches avaient deux pouces de longueur, et elles étaient noires.

LE TAGUAN
OU
GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

(LE POLATOUCHE TAGUAN.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

Nous avons dit qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, et que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau. Elle a en effet cinq pouces et demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur ; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve, pour la grandeur, entre notre polatouche et le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de Mahé à S. A. S. monseigneur le prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me la faire voir et en conférer avec moi. Ce grand écureuil volant, conservé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps. Il se trouve non-seulement à Mahé, mais aux îles Philippines, et vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales. Celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar : c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie et même de celui d'Amérique ; car com-

munément ceux-ci n'ont que quatre pouces et demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble pour la forme au palatouche dont il a les principaux caractères, tels que le prolongement de la peau qui est tout à fait conforme; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur et assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, et c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *taguan* qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche : 1° par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq; 2° par la queue, qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces et demi : d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, et couverte de longs poils bruns noirâtres. 3° Il paraît que les yeux et les oreilles de ce grand écureuil volant sont placés et enfoncés comme ceux du polatouche, et que les moustaches noires sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du palotouche. 4° La face est toute noire; les côtés de la tête et des joues sont mêlés de poils noirâtres et de poils blancs; le dessus du nez et le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux et blancs. Derrière les oreilles sont de grands poils d'un brun musc ou minime, qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête et de tout le corps, jusques auprès de la queue, est jaspé de poils noirs et blancs où le noir domine; car le poil blanc est noirâtre à son origine, et ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris terne, et cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5° Le prolongement de la peau est couvert au-dessus de poils d'un brun musc, et en dessous de poils cendrés et jaunâtres. Les jambes sont d'un roux noir qui se réunit au-dessus de la queue, et rend la partie supérieure de la queue brune. Cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. 6° Les pieds de ce grand écureuil volant ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes et assez minces, et leur empattement est large et crochu à l'extrémité, comme dans les chats. Ces rapports et celui de la ressemblance de la queue ont fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant*, par ceux qui l'avaient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avait cinq lignes et demie de longueur, et le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus allongée que ceux de devant.

On peut voir la figure de cet animal rare que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvait le permettre. Nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les voyageurs, et que je dois rapporter ici :

« Les îles Philipines sont le seul endroit où l'on voie une espèce de chat volant, de la grandeur des lièvres et de la couleur des renards, auxquels les insulaires donnent le nom de *taguan*. Ils ont des ailes comme les chauves-souris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre à l'autre, à la distance de trente palmes. »

Après avoir rédigé cet article, l'ouvrage de M. Vosmaër, qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes et de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains. J'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, et quelques notices au sujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit qu'il a vu deux petits polatouches vivants, mais qu'ils n'ont pas vécu longtemps à la ménagerie de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange.

« Ils dormaient, dit-il, presque toute la journée. Quand on les poussait vivement, ils faisaient bien un petit saut comme pour voler; mais ils s'esquivaient d'abord avec frayeur, car ils sont peureux. Ils aiment beaucoup la chaleur, et si on les découvrait, ils se fouraient au plus vite sous de la laine qu'on leur donnait pour se coucher. Leur nourriture était du pain trempé, des fruits, etc., qu'ils mangeaient de la même façon que les écureuils avec leurs pattes de devant et assis sur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyait plus en mouvement. La différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature

de ces petits animaux, qui paraissent fort délicats. »

Ce que je viens de citer, d'après M. Vosmaër, est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux. J'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès. Il se tient tout le jour fourré dans du coton, et n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture. Il a un très-petit cri, comme une souris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient tres-petites. Son poil est de la plus grande finesse au toucher. On a de la peine à lui faire étendre ses membranes; il faut pour cela le jucher haut et l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas. Ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il parait extrêmement frileux, et je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisqu'en France si on ne le tenait pas dans la chambre, et qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour se coucher et même pour s'envelopper, il périrait en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër:

« Le polatouche décrit par M. de Buffon a sans contredit une grande conformité avec celui-ci; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de branche en branche.

« Le grand écureuil volant que je décris [1] ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle, conservé à Leyde dans le Cabinet de l'académie.

« Valentin est le premier qui en ait parlé; il dit qu'il se trouve dans l'île de Gilolo. Il appelle ces animaux des *civettes volantes*; il dit qu'ils ont de fort longues queues à peu près semblables à celles des guenons. Lorsqu'ils sont en repos on ne voit point leurs ailes; ils sont sauvages et peureux; ils ont la tête rousse avec un mélange de gris foncé; les ailes ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans et en dehors. Ils mordent fortement et sont en état de briser très-facilement une cage de bois dans une seule nuit; quelques-uns les appellent des *singes volants*. Ils se trouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avait la tête plus effilée et ressemblait davantage à un *coescoes*, ayant le poil gris depuis le museau, avec une raie noire le long du dos jusqu'au derrière. La peau était adhérente au corps et s'étendait; elle est garnie d'un poil plus blanc par dessous et blanc comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre, il étend ses membranes et il paraît comme s'il était aplati.

« Dans l'ouvrage de M. l'abbé Prévost, on trouve un passage relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les Lettres édifiantes, se trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *taguan*.

« J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. Heeteren à la Haye, tous deux femelles, de couleur châtain clair sur le corps, plus foncé sur le dos, et le bout de la queue noirâtre. La différence de sexe se connaissait à six petits mamelons placés à distance égale en deux rangs à la poitrine et au ventre. Les deux mâles étaient dans le cabinet de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange. »

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal:

Dimensions prises à la mesure du Rhin.

	p.	p.	l.
Longueur du corps de l'animal.	1	5	0
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant.	0	4	0
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière..	0	5	0
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil.	1	8	0
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des ongles d'un côté à l'autre donne.	1	0	6
Et celle des pieds de derrière.	1	5	0

La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

« Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun clair très-court et très-fin, les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun fauve; les paupières paraissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs et très-rai-

[1] Ce nom me paraît plus propre que celui de chat volant, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents et les griffes, ont plus de rapport avec les écureuils que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de volant convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

des. Le nez est sans poils ; les dents sont comme celles des écureuils au nombre de deux en dessus, et deux en dessous, d'un jaune foncé; les intérieures sont fort longues ; les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.

« Ses pieds de devant et de derrière, surtout ceux-ci, sont comme cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, surtout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi noires, et ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale longueur ; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus court, et ne paraît que comme un simple appendice. Les onglets sont fort grands et aigus, noirs en devant, blancs en dessous, et larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

« La peau à voler, qui, dans notre figure, se montre étendue entre les pieds de devant et ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, et ne passe pas l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu clair, et garnie de petits poils châtains. Près des pieds de devant et de derrière, elle devient plus épaisse ou s'élève en forme de coussinet, plus large aux cuisses, et allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns et noirs, fort serrés. Sur les pattes de devant elle paraît lâche et pend auprès ou par-dessus comme un lambeau qui est rond et revêtu de poils drus. Les bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils noirs et gris.

« La partie supérieure de la tête, le dos et l'origine de la queue sont garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, et les sommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc grisâtre.

« Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, et dispersés de façon que la queue paraît être ronde.

« Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris brun ; le gosier d'un gris blanchâtre clair, ainsi que la poitrine, le ventre et en dessous vers la queue. La peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair-semés. »

ADDITION A L'ARTICLE DU TAGUAN.

Je dois mentionner ici un taguan, qui, quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, me paraît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il est maintenant au cabinet du roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de monseigneur le prince de Condé ; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives. Il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut et deux en bas ; la tête paraît être petite à proportion du corps ; le nez est noir ; le tour des yeux et les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves. Les joues et le dessus de la tête sont mêlés de noir et de blanc ; les plus grands poils des moustaches sont noirs et ont un pouce dix lignes de longueur ; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur ; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, et ils ont plus de longueur que ceux du corps. Le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir ; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve ; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve et de brun. Tout le poil de dessous le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir et de blanc, et cette dernière couleur domine en quelques endroits ; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine ; les jambes et les pieds sont noirs. Les ongles qui ont cinq lignes de longueur sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue, longue d'un pied cinq pouces, et garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur : ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, et devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description et la figure de ce taguan avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence qui d'abord pourrait paraître essentielle ;

c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paraissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très-bien fournies : mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avait été maltraitée et même mutilée, tandis que celui-ci a été soigneusement conservé, et est arrivé des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connaissance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à la première

---

LE PETIT-GRIS.

(L'ÉCUREUIL GRIS.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

On trouve dans les parties septentrionales de l'un et de l'autre continent l'animal que nous donnons ici sous le nom de *Petit-gris*; il ressemble beaucoup à l'écureuil, et n'en diffère à l'extérieur que par les caractères suivants : il est plus grand que l'écureuil; il n'a pas le poil roux, mais d'un gris plus ou moins foncé; les oreilles sont dénuées de ces longs poils qui surmontent l'extrémité de celles de l'écureuil. Ces différences, qui sont constantes, paraissent suffisantes pour constituer une espèce particulière à laquelle nous avons donné le nom de *Petit-gris*, parce que l'on connait sous ce même nom la fourrure de cet animal. Plusieurs auteurs prétendent que les petits-gris d'Europe sont différents de ceux d'Amérique; que ces petits-gris d'Europe sont des écureuils de l'espèce commune, dont la saison change seulement la couleur dans le climat de notre nord. Sans vouloir nier absolument ce dernier fait, qui cependant ne nous parait pas assez constaté, nous regardons le petit-gris d'Europe et celui d'Amérique comme le même animal, et comme une espèce distincte et séparée de celle de l'écureuil commun : car on trouve dans l'Amérique septentrionale et dans le nord de l'Europe nos écureuils; ils y sont de la même grosseur et de la même couleur; c'est-à-dire d'un rouge ou roux plus ou moins vif, selon la température du pays; et en même temps on y voit d'autres écureuils qui sont plus grands, et dont le poil est gris ou noirâtre dans toutes les saisons. D'ailleurs la fourrure de ces petits-gris est beaucoup plus fine et plus douce que celle de nos écureuils : ainsi nous croyons pouvoir assurer que ce sont des animaux dont, les différences étant constantes, les espèces, quoique voisines, ne se sont pas mêlées, et doivent par conséquent avoir chacune leur nom. M. Regnard [1] dit affirmativement que les petits-gris de la Laponie sont les mêmes animaux que nos écureuils de France : ce témoignage est si positif, qu'il serait suffisant, s'il n'était pas contredit par d'autres témoignages; mais M. Regnard, qui nous a donné d'excellentes pièces de théâtre, ne s'était pas fort occupé d'histoire naturelle, et il n'a pas demeuré assez longtemps en Laponie pour avoir vu de ses yeux les écureuils changer de couleur. Il est vrai que des naturalistes, entre autres M. Linnæus, ont écrit que dans le nord le poil de l'écureuil change de couleur en hiver [2]. Cela peut être vrai : car les lièvres, les

[1] Ces petits-gris sont ce que nous appelons écureuils en France, qui changent leur couleur rousse lorsque l'hiver et les neiges leur en font prendre une grise; plus ils sont avant vers le nord, et plus ils sont gris : les Lapons leur font beaucoup la guerre pendant l'hiver, et leurs chiens sont si bien faits à cette chasse, qu'ils n'en laissent passer aucuns sans les apercevoir sur les arbres les plus élevés, et avertir par leur aboiement les Lapons qui étaient avec nous. Nous en tuâmes quelques-uns à coups de fusil, car les Lapons n'avaient pas pour lors leurs flèches rondes avec lesquelles ils les assomment, et nous eûmes le plaisir de les voir écorcher avec une vitesse surprenante. Ils commencent à faire la chasse aux petits-gris vers la Saint-Michel, et tous les Lapons généralement s'occupent à cet emploi, ce qui fait qu'ils sont à grand marché, et qu'on en donne un timbre pour un écu; ce timbre est composé de quarante peaux. Mais il n'y a point de marchandise où l'on soit plus trompé qu'à ces petits-gris et aux hermines, parce que vous achetez la marchandise sans la voir et que la peau est retournée, en sorte que la fourrure est en dedans. Il n'y a point de distinction à faire; toutes sont de même prix, et il faut prendre les méchantes comme les belles, qui ne coûtent pas plus les unes que les autres. Nous apprîmes avec nos Lapons une particularité surprenante touchant les petits-gris, et qui nous a été confirmée par notre expérience : on ne rencontre pas toujours de ces animaux dans une même quantité; ils changent bien souvent de pays, et l'on n'en trouvera pas un dans tout un hiver où l'année précédente on en aura trouvé des milliers. Ces animaux changent de contrée; lorsqu'ils veulent aller en un autre endroit, et qu'il faut passer quelque lac ou quelque rivière, qui se rencontre à chaque pas dans la Laponie, ces petits animaux prennent une écorce de pin ou de bouleau qu'ils tirent sur le bord de l'eau, sur laquelle ils se mettent et s'abandonnent ainsi au gré du vent, élevant leur queue en forme de voiles, jusqu'à ce que le vent se faisant un peu fort et la vague élevée, elle renverse en même temps et le vaisseau et le pilote. Ce naufrage, qui est bien souvent de trois ou quatre mille voiles, enrichit ordinairement quelques Lapons qui trouvent ces débris sur le rivage, et les font servir à leur usage ordinaire, pourvu que ces petits animaux n'aient pas été trop longtemps sur le sable; il y en a quantité qui font une navigation heureuse et qui arrivent à bon port, pourvu que le vent leur ait été favorable et qu'il n'ait point causé de tempête sur l'eau, qui ne doit pas être bien violente pour engloutir tous ces petits bâtiments. Cette particularité pourrait passer pour un conte si je ne la tenais par ma propre expérience. Œuvres de M. Regnard, tome I, page 163. Paris, 1742.

[2] Sciurus vulgaris... habitat in arboribus frequens, æstate ruber, hyeme incanus. Fauna Suecica, p. 9. Stockholm, 17.6.

loups, les belettes changent aussi de couleur dans ce climat; mais c'est du fauve ou du roux au blanc que se fait ce changement, et non pas du fauve ou du roux au gris cendré. Et, pour ne parler que de l'écureuil, M. Linnæus, dans le *Fauna Suecica*, dit, *estate ruber, hyeme incanus*, il change donc du rouge au blanc, ou plutôt du rouge au blanchâtre; et nous ne croyons pas que cet auteur ait eu de fortes raisons pour substituer, comme il l'a fait, à ce mot *incanus* celui de *cinereus*, qui se trouve dans sa dernière édition du *Systema naturæ*. M. Klein [1] assure au contraire que les écureuils autour de Dantzick, sont rouges en hiver comme en été, et qu'il y en a communément en Pologne de gris et de noirâtres qui ne changent pas plus de couleur que les roux. Ces écureuils gris noirâtres se retrouvent en Canada [2] et dans toutes les parties septentrionales de l'Amérique. Ainsi nous nous croyons fondés à regarder le petit-gris ou, si l'on veut, l'écureuil gris, comme un animal commun aux deux continents, et d'une espèce différente de celle de l'écureuil ordinaire.

D'ailleurs, nous ne voyons pas que les écureuils, qui sont en assez grand nombre dans nos forêts, se réunissent en troupes : nous ne voyons pas qu'ils voyagent de compagnie, qu'ils s'approchent des eaux, ni qu'ils se hasardent à traverser les rivières sur des écorces d'arbres; ils diffèrent donc des petits-gris, non-seulement par la grandeur et la couleur, mais aussi par les habitudes naturelles : car quoique ces navigations des petits-gris paraissent peu croyables, elles sont attestées par un si grand nombre de témoins [3], que nous ne pouvons les nier.

Au reste, de tous les animaux quadrupèdes non domestiques, l'écureuil est peut-être celui qui est le plus sujet aux variétés, ou du moins celui dont l'espèce a le plus d'espèces voisines. L'écureuil blanc de Sibérie [1] ne paraît être qu'une variété de notre écureuil commun. L'écureuil noir [2] et l'écureuil gris foncé [3], tous deux de l'Amérique, pourraient bien n'être aussi que des variétés de l'espèce du petit-gris. L'écureuil de Barbarie, le palmiste et l'écureuil suisse, dont nous parlerons dans l'article suivant, sont trois espèces fort voisines l'une de l'autre.

On a peu d'autres faits sur l'histoire des petits-gris. Fernandès dit que l'écureuil gris ou noirâtre d'Amérique se tient ordinairement sur les arbres et particulièrement sur les pins; qu'il se nourrit de fruits et de graines, qu'il en fait provision pour l'hiver, qu'il les dépose dans le creux d'un arbre où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison; qu'il y fait aussi ses petits, etc. Ces habitudes du petit-gris sont encore différentes de celles de l'écureuil, lequel se construit un nid au-dessus des arbres comme font les oiseaux. Cependant nous ne prétendons pas assurer positivement que cet écureuil noirâtre de Fernandès soit le même que l'écureuil gris de Virginie, et que tous deux soient aussi les mêmes que le petit-gris du nord de l'Europe: nous le disons seulement comme une chose qui nous paraît être très-vraisemblable, parce que ces trois animaux sont à peu près de la même grandeur, de la même couleur et du même climat froid; qu'ils sont précisément de la même forme, et qu'on emploie également leurs peaux dans les fourrures qu'on appelle *petit-gris*.

— Sciurus vulgaris... Æstate ruber, hyeme cinereus. Syst. Nat., ed. X, pag. 63.

[1] Sciurus vulgaris rubicundus... Nostrates tam in silvis quam in caveis vulgares et hyeme et æstate rubri... In Poloniâ utique vulgares cinerei non mutantes pellem; haud rari quoque vulgares nigricantes, etc. Klein, De Quadrup., pag. 53. — In Ukrainâ, inter sciuros coloris rutili, nigricantes spectantur. Rzaczynski, auct. Hist. Nat. Polon., pag. 321.

[2] Les escurieux de Virginie approchent fort de la grandeur de nos connils: ils sont noirs ou mêlés de noir et de blanc. Toutefois la plus grande partie sont cendrés. Description des Indes occidentales, par Jean de Laët, page 88. — La plus fine pelleterie du pays des Iroquois est la peau des écureuils noirs. Cet animal est gros comme un chat de trois mois, d'une grande vivacité, fort doux et très-facile à apprivoiser. Les Iroquois en font des robes qu'ils vendent jusqu'à sept ou huit pistoles. Histoire de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix, tome I, page 273. Paris, 1744.

[3] Rei veritate nititur, quod Gesnerus ex Vincentio Beluacensi et Olao M. refert: sciuros, quando aquam transire cupiunt, lignum levissimum aquæ imponere, eique insidentes et caudâ non tamen ut vult, erectâ sed continuo mota, velificantes, neque flante vento, sed tranquillo æquore transvehi; quod fide dignus fidusque meus emissarius ad insulas Gothlandiæ plus simplici vice observavit, et cum spoliis in littoribus ibidem collectis redux, mirabundus mihi rettulit. Dissertatio de Sciuro volante. Transact. Angl., nº 427, pag. 38. Klein, De Quadrup., pag. 53. — Cortice interdum sciurus navigat. Linn., Syst. Nat., pag. 63, ed. X.

[1] Sciurus albus sibericus. L'écureuil blanc de Sibérie. Brisson, Regn. anim., pag. 151.

[2] Sciurus mexicanus. Hernand., Hist. Mexic., pag. 582. — Scurius niger. L'écureuil noir. Brisson, Regn. anim., p. 151.

[3] L'écureuil d'Amérique. Seba, vol. I, page 78, pl. XLVII, fig. 5. — Sciurus obscure cinereus... Sciurus americanus. L'écureuil d'Amérique. Brisson, Regn. anim., pag. 152.

—

DESCRIPTION DU PETIT-GRIS.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le Petit-gris[1] ressemble à l'écureuil par la forme du corps, mais il en diffère beaucoup par les couleurs du poil. Celui qui a servi de sujet pour cette description, n'avait point de bouquets de poils au-dessus des oreilles; il était plus gros que l'écureuil; son poil n'avait que de très-légères teintes de roux sur le museau, sur le sommet et les côtés de la tête, sur les oreilles, sur le dos et sur la queue; il y avait une tache de couleur rousse très-foncée sur la face supérieure du métatarse. Le dessus du museau, le front, le sommet de la tête et l'occiput avaient des teintes de gris et de noir mêlées avec le fauve; les mêmes teintes formaient une large bande qui s'étendait depuis l'entre-deux des épaules jusqu'au milieu du dos. Le tour des yeux était d'un blanc jaunâtre, et autour de ce blanc il y avait du jaune; la lèvre inférieure et les joues étaient mêlées de blanc sale et de gris; la base des oreilles et la partie inférieure de leur face interne étaient blanches. Le dessus et les côtés du cou, l'épaule, la face extérieure du bras et de l'avant-bras, le dessus des pieds de devant, les côtés de la poitrine et du corps, la partie postérieure du dos, la croupe, la face extérieure de la cuisse et de la jambe avaient des teintes de blanc, de noir et de fauve. Le poil de toutes ces parties était de couleur cendrée, noirâtre près de sa racine; plus haut il était alternativement de couleur fauve, ou blanchâtre, ou blanche, et de couleur noire. La mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, les aisselles, la face intérieure du bras et de l'avant-bras, la poitrine, le ventre, les aines et la face intérieure de la cuisse et de la jambe étaient d'un blanc mêlé de quelques teintes de cendré et de jaunâtre; cette dernière couleur dominait aux alentours des parties de la génération et de l'anus. La queue étant étendue en panache avait du blanc sur ses bords; le milieu était mêlé de blanc, de noir et de fauve, parce que les poils avaient successivement du noir et du fauve et la pointe blanche. Le poil du corps avait jusqu'à neuf ou dix lignes de longueur, et celui de la queue plus de deux pouces.

[1] Cet animal est l'écureuil gris d'Amérique, et non le petit-gris de Sibérie.

LE PALMISTE, LE BARBARESQUE ET LE SUISSE.

(L'ÉCUREUIL PALMISTE. — L'ÉCUREUIL BARBARESQUE. — L'ÉCUREUIL SUISSE.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

Le palmiste est de la grosseur d'un rat ou d'un petit écureuil; il passe sa vie sur les palmiers, et c'est de là qu'il a tiré son nom: les uns l'appellent *rat-palmiste*, et les autres l'*écureuil des palmiers*; et comme il n'est ni écureuil, ni rat, nous l'appellerons simplement *palmiste*. Il a la tête à peu près de la même forme que celle du campagnol, et couverte de même de poils hérissés. Sa longue queue n'est pas traînante comme celle des rats; il la porte droite et relevée verticalement, sans cependant la renverser sur son corps comme fait l'écureuil: elle est couverte d'un poil plus long que celui du corps, mais bien plus court que le poil de la queue de l'écureuil. Il a sur le milieu du dos, tout le long de l'épine, depuis le cou jusqu'à la queue, une bande blanchâtre accompagnée de chaque côté d'une bande brune, et ensuite d'une autre bande blanchâtre. Ce caractère si marqué, par lequel il paraît qu'on pourrait distinguer le palmiste de tous les autres animaux, se trouve à peu près le même dans l'écureuil de Barbarie et dans l'écureuil suisse, qu'on a aussi appelé *écureuil de terre*. Ces trois animaux se ressemblent à tant d'égards, que M. Ray a pensé qu'ils ne faisaient tous trois qu'une seule et même espèce; mais si l'on fait attention que les deux premiers, c'est-à-dire le palmiste et l'écureuil de Barbarie, que nous appelons *barbaresque*, ne se trouvent que dans les climats chauds de l'ancien continent; qu'au contraire le suisse ou l'écureuil suisse décrit par Lister, Catesby et Edwards, ne se trouve que dans les régions froides et tempérées du Nouveau-Monde, on jugera que ce sont des espèces différentes: et en effet, en les examinant de plus près, on voit que les bandes brunes et blanches du suisse sont disposées dans un autre ordre que celles du palmiste; la bande blanche qui s'étend, dans le palmiste, le long de l'épine du dos, est noire ou brune dans le suisse; les bandes blanches sont à côté de la noire, comme les noires sont à côté de la blanche dans le palmiste; et l'ail-

leurs, il n'y a que trois bandes blanches sur le palmiste, au lieu qu'il y en a quatre sur le suisse. Celui-ci renverse sa queue sur son corps, le palmiste ne la renverse pas, il n'habite que sur les arbres, le suisse se tient à terre, et c'est cette différence qui l'a fait appeler *écureuil de terre* ; enfin, il est plus petit que le palmiste : ainsi l'on ne peut douter que ce ne soient deux animaux différents.

A l'égard du barbaresque, comme il est du même continent, du même climat, de la même grosseur et à peu près de la même figure que le palmiste, on pourrait croire qu'ils seraient tous deux de la même espèce et qu'ils feraient seulement variété dans cette espèce. Cependant en comparant la description et la figure du barbaresque ou *écureuil de Barbarie,* donnée par Caius et copiée par Aldrovande et Johnston, avec la description et la figure que nous donnons ici du palmiste, et en comparant ensuite la figure et la description de ce même écureuil de Barbarie, donnée par Edwards, on y trouvera des différences très-remarquables et qui indiquent assez que ce sont des animaux différents : nous les avons tous deux au Cabinet du Roi aussi bien que le suisse. Le barbaresque a la tête et le chanfrein plus arqués, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus et plus longs, que le palmiste ; il est plus écureuil que rat, et le palmiste est plus rat qu'écureuil par la forme du corps et de la tête. Le barbaresque a quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois ; la bande blanche du milieu se trouve dans le palmiste sur l'épine du dos, tandis que dans le barbaresque il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux, etc. Au reste, ces animaux ont à peu près les mêmes habitudes et le même naturel que l'écureuil commun ; comme lui, le palmiste et le barbaresque vivent de fruits, et se servent de leurs pieds de devant pour les saisir et les porter à leur gueule ; ils ont la même voix, le même cri, le même instinct, la même agilité ; ils sont très-vifs et très-doux ; ils s'apprivoisent fort aisément, et au point de s'attacher à leur demeure, de n'en sortir que pour se promener, d'y revenir ensuite d'eux-mêmes sans être appelés ni contraints ; ils sont tous deux d'une très-jolie figure ; leur robe, rayée de blanc, est plus belle que celle de l'écureuil ; leur taille est plus petite, leur corps est plus léger et leurs mouvements sont aussi prestes. Le palmiste et le barbaresque se tiennent, comme l'écureuil, au-dessus des arbres ; mais le suisse se tient à terre et s'y pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau : il est aussi moins docile et moins doux que les deux autres ; il mord sans ménagement, à moins qu'il ne soit entièrement apprivoisé. Il ressemble donc plus aux rats ou aux mulots qu'aux écureuils, par le naturel et par les mœurs.

ADDITION A L'ARTICLE DU PALMISTE.

Nous avons dit que cet animal passait sa vie sur les palmiers, et qu'il se trouvait principalement en Barbarie ; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal, dans le pays des nègres Jalofes, et dans les terres voisines du Cap-Vert. Il fréquente les lieux découverts et voisins des habitations ; et il se tient encore plus souvent dans les buissons à terre, que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très-vifs ; on les voit pendant le jour, traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre ; et ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

DESCRIPTION DU PALMISTE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le Palmiste qui a servi de sujet pour cette description n'était pas adulte ; il avait beaucoup de rapport au campagnol par la forme de la tête qui était couverte par un poil hérissé : les oreilles étaient courtes, larges et garnies de poil principalement sur leur face interne. La queue avait au moins autant de longueur que le corps et la tête de l'animal en entier ; elle était revêtue de poils plus longs que ceux du corps, car ils avaient quatre lignes de longueur, tandis que celle du poil du corps n'était que de trois lignes. Il y avait cinq doigts aux pieds de derrière, et seulement quatre à ceux de devant ; on n'apercevait à l'endroit du pouce qu'un très-petit tubercule.

Le poil du dessus de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, était de couleur mêlée de roussâtre et de brun ; le dessus du cou, les côtés de la tête et du cou, la partie antérieure du dos, l'épaule et la face externe de l'avant-bras avaient des teintes de brun et de gris, ou de blanc sale. Il y avait sept bandes, quatre brunes et trois de couleur de blanc sale qui s'étendaient sur le dos et sur les lombes jusqu'à l'origine de la queue : l'une des

bandes blanchâtres se trouvait placée le long du milieu du dos et des lombes, elle était fort étroite: on voyait de chaque côté de cette bande blanchâtre une large bande brune, ensuite une bande blanchâtre un peu plus large que celle du milieu, et enfin une bande brune à peu près de la même largeur que la bande blanchâtre qui la précédait. Toute la face inférieure du corps de l'animal, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, avait une couleur blanchâtre presque grise. La couleur du poil de la queue était mêlée de gris et de brun noirâtre qui semblait former des anneaux fort étroits; chaque poil avait du noir près de la racine, du gris au-dessus du noir, et enfin du noir à la pointe.

J'ai observé un autre palmiste qui était empaillé, et qui m'a paru de même espèce que le précédent; il avait sur le dos trois bandes blanchâtres légèrement teintes de jaune et longitudinales, mais il était plus grand que le jeune palmiste, aussi il en différait par les couleurs du poil. La face supérieure du corps, à l'exception des trois bandes dont il vient d'être fait mention, avait une couleur mêlée de roussâtre, de gris et de brun noirâtre: la face inférieure était de couleur blanche avec quelques teintes de jaune. Les poils de la queue formaient un panache; ils avaient jusqu'à onze lignes de longueur; chaque poil était de couleur roussâtre à son origine; il avait ensuite du noir, du roussâtre, du noir, et enfin l'extrémité était blanche, de sorte qu'en regardant la queue par-dessous on voyait de chaque côté du tronçon une large bande roussâtre parallèle au tronçon, et ensuite une bande étroite et noire, une bande étroite et roussâtre, une large bande noire, et enfin une large bande blanche.

LE COQUALLIN [1].

(L'ÉCUREUIL COQUALLIN.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

J'ai reconnu que cet animal, qui nous a été envoyé d'Amérique, sous le nom d'*écureuil orangé*, était le même que Fernandez [2] a indiqué sous celui de *Quauqtcallotquapachli* ou *Coztiocotequallin*; mais, comme ces mots de la langue mexicaine sont trop difficiles à prononcer pour nous, j'ai abrégé le dernier et j'en ai fait *coquallin*, qui sera dorénavant le nom de cet animal. Ce n'est point un écureuil, quoiqu'il lui ressemble assez par la figure et par le panache de la queue; car il en diffère non-seulement par plusieurs caractères extérieurs, mais aussi par le naturel et les mœurs.

Le coquallin est beaucoup plus grand que l'écureuil: *in duplam fere crescit magnitudinem*, dit Fernandez. C'est un joli animal et très-remarquable par ses couleurs: il a le ventre d'un beau jaune, et la tête, aussi bien que le corps, variés de blanc, de noir, de brun et d'orangé. Il se couvre de sa queue comme l'écureuil; mais il n'a pas, comme lui, des pinceaux de poil à l'extrémité des oreilles. Il ne monte pas sur les arbres; il habite, comme l'écureuil de terre, que nous avons appelé *suisse*, dans des trous et sous les racines des arbres; il y fait sa bauge, et y élève ses petits: il remplit aussi son domicile de grains et de fruits pour s'en nourrir pendant l'hiver; il est défiant et rusé, et même assez farouche pour ne jamais s'apprivoiser.

Il paraît que le coquallin ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amérique. Les écureuils blonds ou orangés des Indes orientales sont bien plus petits, et leurs couleurs sont uniformes; ce sont de vrais écureuils qui grimpent sur les arbres et y font leurs petits, au lieu que le coquallin et le suisse d'Amérique se tiennent sous terre comme les lapins, et n'ont d'autre rapport avec l'écureuil que de lui ressembler par la figure.

[1] M. F. Cuvier pense que cet écureuil ne diffère pas spécifiquement de l'écureuil capistrate de M. Bosc.

[2] Fr. Fernandez. Hist. anim. Nov.-Hispan., cap XXVI, pag 8.

L'AYE-AYE.

(L'AYE-AYE MADECASLE.)

Ordre des rongeurs, genre écureuil. (Cuvier.)

Aye-aye est une exclamation des habitants de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal, qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se rapproche d'aucun genre, et qu'il tient du maki, « de l'écureuil et du singe. Ses oreilles plates et « larges, ressemblent beaucoup à celles de la « chauve-souris; ce sont deux peaux noires « presque lisses, parsemées de quelques longs « poils noirs terminés de blanc, qui forment la « robe. Quoique la queue paraisse toute noire, « cependant les poils à leur base sont blancs « jusqu'à la moitié. Son caractère principal, et « un des plus singuliers, est le doigt du milieu

de ses pieds de devant; les deux dernières articulations sont très-longues, grêles, dénuées de poils : il s'en sert pour tirer les vers des trous d'arbres, et pour les pousser dans son gosier; il semble aussi lui être utile pour s'accrocher aux branches. Cet animal paraît terrier, ne voit pas pendant le jour, et son « œil, couleur d'ocre de rue, est comme celui du « chat-huant. Il est très-paresseux et par con« séquent très-doux; celui-ci restait toujours « couché, et ce n'est qu'en le secouant plusieurs « fois qu'on venait à bout de le faire remuer. Il « a vécu près de deux mois, n'ayant pour toute « nourriture que du riz cuit; il se servait, « pour le manger, de ses deux doigts, comme « les Chinois, de baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat, m'a donnée pour le Cabinet du Roi; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de Tarsier.

Les pieds semblent faire un caractère unique et très-distinctif, par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	p.	p.	l.
Longueur de l'animal, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1	2	2
Suivant la courbure du corps.	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	4	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	1
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	0

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir et de gris cendré; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses et aux jambes, une couleur de musc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos, et en plusieurs endroits du corps et des jambes. La queue est tout à fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire et le ventre sont grisâtres; des poils laineux, de cette couleur grise, sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps et les jambes; mais les jambes et les cuisses sont d'un brun rougeâtre : le noir domine à l'approche des pieds, qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureil; il y a deux incisives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues et sans poil, larges à leur ouverture, droites et rondes à leur extrémité.

	p.	p.	l.
Elles ont de longueur.	0	2	1
Largeur au conduit auditif.	0	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, et les paupières sont noires.

	p.	p.	l.
Et au-dessus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur.	0	2	3
Ceux qui sont aux côtés des joues ont.	0	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a.	0	3	9

	p.	l.		l.
Le doigt intérieur qui fait pouce.	1	1	l'ongle	6
Le premier doigt interne après le pouce	2	9	—	6
Le second doigt qui est le plus mince et grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur.	2	7	—	3
Le troisième doigt.	3	2	—	6
Le quatrième doigt ou le premier externe.	1	9	—	6
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts.	3	2	—	6

Ces doigts qui ont deux lignes de largeur, sont à peu près égaux en grosseur; mais le premier doigt qui fait pouce et qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes, qui est large et plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	p.	l.		l.
Le premier doigt interne.	1	3	l'ongle	3
Le second doigt.	1	7	—	6
Le troisième doigt.	1	2	—	6
Le quatrième et le premier doigt externe.	1	2	—	6
Ces ongles sont bruns, courbes et en gouttière. Les poils de la queue ont de longueur.	3	3		

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portait que traînante. De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun, et de plus ils se ressemblent par la queue qui est longue et couverte de poils, par les oreilles droites, nues et transparentes, et

par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds; car le tarsier a les doigts très-longs. Cet aye-aye était femelle : elle avait deux mamelons dans la partie inférieure du ventre; ces mamelons avaient cinq lignes de hauteur.

Voyez l'article de l'aye-aye dans le Voyage de M. Sonnerat, aux Indes orientales, *t.* II. *pag.* 137. Il a eu vivants le mâle et la femelle.

LE CABIAI.

(LE CABIAI CAPYBARE.)

Ordre des rongeurs, genre cabiai. (Cuvier.)

Cet animal d'Amérique n'avait jamais paru en Europe, et c'est aux bontés de M. le duc de Bouillon que nous en devons la connaissance : comme ce prince est curieux d'animaux étrangers, il m'a quelquefois fait l'honneur de m'appeler pour les voir; et, par amour pour le bien, il nous en a donné plusieurs : celui-ci lui avait été envoyé jeune, et n'était pas encore tout à fait adulte lorsque le froid l'a fait mourir. Nous avons donc été à portée de le connaître et de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'est point un cochon, comme l'ont prétendu les naturalistes et les voyageurs; il ne lui ressemble même que par de petits rapports, et en diffère par de grands caractères : il ne devient jamais aussi grand : le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents et les pieds tout différents; des membranes entre les doigts, point de queue ni de défeuses; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; et il en diffère encore autant par le naturel et les mœurs, que par la conformation. Il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie et vient manger au bord le poisson qu'il prend et qu'il saisit avec la gueule et les ongles; il mange aussi des grains, des fruits et des cannes de sucre. Comme ses pieds sont longs et plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiement comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon. Il ne marche ordinairement que la nuit, et presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux : car comme il court mal à cause de ses longs pieds et de ses jambes courtes, il ne pourrait trouver son salut dans la fuite; et, pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge, et va sortir au loin, ou bien il y demeure si longtemps qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse et tendre; mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande : cependant on a remarqué que la hure n'en était pas mauvaise, et cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût de poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille est doux, il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux : on l'apprivoise sans peine; il vient à la voix et suit assez volontiers ceux qu'il connaît et qui l'ont bien traité. On ne le nourrissait à Paris qu'avec de l'orge, de la salade et des fruits; il s'est bien porté tant qu'il a fait chaud. Il paraît, par le grand nombre de ses mamelles, que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la gestation, celui de l'accroissement, et par conséquent la durée de la vie de cet animal. Nos habitants de Cayenne pourront nous en instruire; car il se trouvent assez communément à la Guiane aussi bien qu'au Brésil, aux Amazones et dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale.

ADDITION A L'ARTICLE DU CABIAI.

Nous n'avons que peu de choses à ajouter aux faits historiques, et rien à la description très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique. M. de La Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guiane, et encore plus dans les terres qui avoisinent le fleuve de l'Amazone, où le poisson est très abondant : il dit que ces animaux vont toujours par couple, le mâle et la femelle, et que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, et s'ils aperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons; quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau, et y restent même assez longtemps. On en prend souvent de jeunes qu'on

evé dans les maisons, où ils s'accoutument ai-
ment à manger du pain, du mil et des légu-
es, quoique dans leur état de nature ils vivent
incipalement de poisson. Ils ne font qu'un
tit; ils ne sont nullement dangereux, ne se
tant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens.
eur chair est blanche, tendre et de fort bon
oût. Ce dernier fait semble contredire ce que
sent les autres relateurs, que la chair du ca-
ai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que
lui d'une bonne viande. Cependant il se pour
it que la chair du cabiai vivant de poisson
t ce mauvais goût, et que celle du cabiai vi-
int de pain et de grain fût en effet très-
nne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet
imal vivant, et que nous l'avons gardé long-
mps, je suis persuadé qu'il pourrait vivre dans
otre climat; c'est par erreur que j'ai dit qu'il
ait mort de froid. J'ai été informé depuis
l'il supportait fort bien le froid de l'hiver,
ais que comme on l'avait enfermé dans un
enier, il se jeta par la fenêtre et tomba dans
bassin où il se noya; ce qui ne lui serait pas
rivé s'il n'eût pas été blessé dans sa chute
r les bords du bassin.

DESCRIPTION DU CABIAI.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le cabiai a quelques rapports avec le cochon
r la qualité du poil et par la forme du corps, de
croupe et des jambes; ces caractères lui ont fait
nner le nom de *cochon;* et parce qu'il se plaît
ns l'eau, qu'il plonge et qu'il nage avec d'autant
us de facilité, qu'il a des nageoires entre les doigts,
l'a nommé *cochon d'eau* pour le distinguer du
ai cochon; mais les caractères distinctifs sont en
and nombre entre ces deux animaux; on en
ouve dans la forme de la tête, du museau, des
ux, des oreilles, du cou; il y a aussi de grandes
fférences dans les dents et dans les pieds. La plus
ande est par rapport à la queue, car le cabiai
en a point; cette partie manque aussi au pécari,
l'agouti, au cochon d'Inde, etc.: ce dernier me
raît jusqu'à présent avoir plus de rapport au ca-
ai que tout autre animal.

La tête du cabiai est longue, ses côtés sont apla-
s, le museau a beaucoup plus d'épaisseur que de
rgeur; la lèvre du dessous est moins avancée que
nez: celle du dessus a une échancrure au-des-
us du nez, et laisse les dents incisives supérieu-
s à découvert, quoique la bouche soit fermée,
ouverture de la bouche est fort petite. Cet animal
a le nez rond et de couleur cendrée noirâtre, les ouvertures des narines éloignées l'une de l'autre et presque rondes, les yeux noirs et beaucoup plus grands que ceux du cochon; les cartilages des paupières noirs, les oreilles courtes, droites, nues, échancrées à l'extrémité et de même couleur que le nez, le cou gros et très-court, le corps étoffé, la croupe ravalée, les jambes courtes, principalement à l'endroit du métacarpe; le pied de derrière portait sur la terre le plus souvent jusqu'au jarret, c'est-à-dire jusqu'au talon. Le poignet et les pieds étaient presque entièrement nus et de couleur cendrée noirâtre; il y avait quatre doigts aux pieds de devant, le second doigt était le plus gros et le plus avancé, le premier et le troisième étaient moins gros et placés un peu en arrière, le quatrième était le plus petit et le plus reculé; les pieds de derrière n'avaient que trois doigts, ils étaient à proportion plus grands que ceux des pieds de devant, le doigt du milieu était le plus grand de tous, ceux des côtés étaient moins avancés, les ongles étaient plats et noirâtres. Il se trouvait entre les doigts une petite nageoire formée par un prolongement de la peau, semblable à celui qui est entre les doigts des coqs, des poules, etc.; il n'y avait qu'un petit tubercule à l'endroit de la queue.

Le poil était rare et de même qualité que les soies du cochon, mais plus fin; celui du dessus de la tête et du corps et de la face externe des jambes était noir sur la plus grande partie de sa longueur depuis son origine: il y avait au-dessus du noir une couleur fauve, et il était noir à la pointe; le poil du tour des yeux, du dessous de la tête et celui du corps et de la face interne des jambes n'avait qu'une couleur fauve: les plus longues soies étaient sur le dos et avaient environ deux pouces et demi de longueur; les crins des moustaches étaient noirs et en partie détruits.

LE PACA.

(LE PACA FAUVE.)

Ordre des rongeurs, famille des lièvres, genre cabiai. (Cuvier.)

Le paca est un animal du Nouveau-Monde, qui se creuse un terrier comme le lapin, auquel on l'a souvent comparé, et auquel cependant il ressemble très-peu: il est beaucoup plus grand que le lapin, et même que le lièvre; il a le corps plus gros et plus ramassé, la tête ronde et le museau court; il est gras et replet, et il ressemble plutôt [1], par la forme du corps, à un jeune cochon, dont il a le grognement, l'allure

[1] Hoc genus animalium pilis et voce porcellum referunt, dentibus et figurâ capitis, et etiam magnitudine cuniculum

et la manière de manger ; car il ne se sert pas, comme le lapin, de ses pattes de devant pour porter à sa gueule, et il fouille la terre, comme le cochon, pour trouver sa subsistance. Il habite le bord des rivières [1], et ne se trouve que dans les lieux humides et chauds de l'Amérique méridionale. Sa chair est très-bonne à manger [2], et si grasse qu'on ne la larde jamais ; on mange même la peau [3], comme celle du cochon de lait : aussi lui fait-on continuellement la guerre. Les chasseurs ont de la peine à le prendre vivant, et quand on le surprend dans son terrier, qu'on découvre en devant et en arrière, il se défend et cherche même à se venger en mordant avec autant d'acharnement que de vivacité. Sa peau, quoique couverte d'un poil court et rude, fait une assez belle fourrure [1], parce qu'elle est régulièrement tachée sur les côtés. Ces animaux produisent souvent et en grand nombre : les hommes et les animaux de proie en détruisent beaucoup, et cependant l'espèce en est toujours à peu près également nombreuse : elle est naturelle et particulière à l'Amérique méridionale, et ne se trouve nulle part dans l'ancien continent.

auribus murem : suntque singularia et sui generis Ray, Synops. Quadrup., pag. 227. Il est certain, comme le dit Ray, que cet animal est de son genre ; il aurait pu ajouter qu'il ressemble encore au cochon de lait par la forme du corps, par le goût et la blancheur de la chair, par la graisse et par l'épaisseur de la peau ; et il aurait dû dire qu'il a le corps plus gros, plus grand et plus rond que le lapin.

[1] Les pacas sont semblables aux petits pourceaux de deux mois, desquels il s'en trouve une grande quantité... principalement auprès des rivages de la rivière de Saint-François. Description des Indes occidentales, par De Laët, page 484.

[2] Le paca est le plus gras de tous les animaux de Cayenne ; sa chair est extrêmement bonne et de bon goût. Voyage à Cayenne en 1652, par Ant. Binet, page 340. Paris, 1664. — Le pak est une espèce de lapin fort connu ; sa chair est beaucoup meilleure que celle de l'agouti Barrère, Hist. Fr. équin., page 158.—Les paks du Brésil sont grands et ont la tête et le museau semblables aux chats, la peau grise, la couleur sombre tachetée de blanc ; la chair extrêmement bonne et douce. Descript. des Indes occident., par Herrera, p. 252. Amsterd., 1622.

[3] Le paca a le museau rond comme celui d'un chat, la peau noire et marquetée de quelques taches blanches ; non-seulement la chair, mais encore la peau en est délicieuse, tendre et recherchée dans les plus délicats festins. Histoire des Indes, par Maffée, page 70. Paris, 1665.—Paca magnitudine est porcelli, pingui et crasso corpore, et circiter decem digitos longo ; capite instar cuniculorum nostrorum crasso ; auribus, pilis nudis et paulùm acutis ; nares habet amplas ; os inferius brevius superiori : rimam instar leporis, non tamen fissurâ ; barbam felinam, seu leporinam prolixam, et post oculos ponè aures iterum tales pilos : crura priora paulò breviora posterioribus ; in pedibus digiti quatuor : cauda brevissima ut aguti ; pili corporis sunt umbræ coloris, breves et ad tactum duri. In lateribus autem secundùm longitudinem maculas habet cinereas, in ventre albicat. Cibum oblatum pedibus non tenet ut aguti, sed in terrâ positum devorat, instar suis, atque ad eumdem pede modum grunnit. Carnem habet eximiam et pinguem, ita ut non habeat opus lardo quando assatur, unde Lusitanis caca real vocatur illorum venatio. Marcgrave, Hist. Bras., pag. 224. Nota que Marcgrave s'est trompé en ne donnant à cet animal que quatre doigts à chaque pied ; il est certain qu'il en a cinq à tous les pieds ; le pouce est seulement beaucoup plus court que les autres doigts, et il n'est apparent que par l'ongle.

[1] Le pag ou pague est un animal de la grandeur d'un petit chien braque, il a la tête bizarre et fort mal faite, la chair presque de même goût que celle du veau ; et quant à sa peau, étant fort belle et tachetée de blanc, gris et noir, si on en avait pardeçà, elle serait bien riche en fourrure. Histoire d'un Voyage au Brésil, par De Léry, page 157.

On trouve au Maragnon des animaux nommés *pacs*, un peu plus grands que le couatis et tout ronds, ayant la tête grosse et courte, les oreilles fort petites, la queue pas plus longue qu'un petit doigt ; sa peau est fort belle, pourtant un poil fort court tout marqueté de blanc et de noir. Mission au Maragnon, par le P. Claude d'Abbeville, page 251. Paris, 1614.

ADDITION A L'ARTICLE DU PACA [1].

Comme nous n'avons donné que la figure dessinée sur un très-jeune paca qui n'avait pas encore pris la moitié de son accroissement, et qu'il nous est arrivé un de ces animaux vivant qui était déjà plus grand que celui que nous avons décrit, je l'ai fait nourrir dans ma maison, et depuis le mois d'août dernier 1774, jusqu'à ce jour 28 mai 1775, il n'a cessé de grandir assez considérablement. Le sieur Trécourt a rédigé avec exactitude des observations sur sa manière de vivre ; et je vais en donner ici l'extrait.

On a fait construire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeurait assez tranquille pendant le jour, surtout lorsqu'on ne le laissait pas manquer de nourriture. Il semble même affectionner sa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé ; mais dès que la nuit vient, il marque le désir violent qu'il a de sortir en s'agitant continuellement, et en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison ; chose qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne soit pour faire ses besoins : car non-seulement il ne fait jamais, mais même il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure ; il va pour faire les siennes au plus loin qu'il peut. Il jette souvent la paille qui lui sert de litière dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle ; il pousse cette

[1] Le paca dont il est question dans cet article constitue une espèce différente du précédent, ainsi que l'a fait connaître M. F. Cuvier. Ce zoologiste l'a désigné sous la dénomination particulière de PACA BRUN.

vieille paille dehors avec son museau, et va chercher du linge et du papier pour la remplacer. Sa loge n'était pas le seul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obscurs semblaient lui convenir; il établissait souvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvait ouvertes, ou bien sous les fourneaux de l'office et de la cuisine; mais auparavant il s'y préparait un lit, et quand il s'était une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvait que par force le faire sortir de ce nouveau domicile. La propreté semble être si naturelle à cet animal, qui était femelle, que lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps qu'elle était en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en aversion au moment qu'il fit ses ordures dans leur cage commune. Auparavant elle l'avait assez bien reçu pour en espérer quelque chose; elle lui faisait même des avances très-marquées en lui léchant le nez, les oreilles et le corps; elle lui laissait même presque toute la nourriture, sans chercher à la partager; mais dès que le lapin eut infecté la cage, elle se retira sur-le-champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle se fit un lit de papier et de linge, et ne revint à sa loge que quand elle la vit nette et libre de l'hôte malpropre qu'on lui avait donné.

Le paca s'accoutume aisément à la vie domestique; il est doux et traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, et lèche les mains des personnes qui le caressent; il connaît fort bien ceux qui prennent soin de lui, et sait parfaitement distinguer leur voix. Lorsqu'on le gratte sur le dos, il s'étend et se couche sur le ventre; quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnaissance, et semble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le saisisse pour le transporter, et il fait des efforts très-vifs et très-réitérés pour s'échapper.

Il a les muscles très-forts et le corps massif: cependant il a la peau si sensible, que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion. Cette grande sensibilité, quoique ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère, lorsqu'on le contrarie trop fort ou qu'il se présente un objet déplaisant: la seule vue d'un chien qu'il ne connaît pas le met de mauvaise humeur. On l'a vu renfermé dans sa loge, en mordre la porte et faire en sorte de l'ouvrir, parce qu'il venait d'entrer un chien étranger dans la chambre. On crut d'abord qu'il ne voulait sortir que pour faire ses besoins; mais on fut assez surpris, lorsqu'étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup sur le chien, qui ne lui faisait aucun mal, et le mordit assez fort pour le faire crier: néanmoins il s'est accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connaît pas et qui le contrarient; mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui. Il n'aime pas les enfants, et il les poursuit assez volontiers. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents, et par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Cet animal se tient souvent debout, c'est-à-dire assis sur son derrière, et quelquefois il demeure assez longtemps dans cette situation; il a l'air de se peigner la tête et la moustache avec ses pattes, qu'il lèche et humecte de salive à chaque fois; souvent il se sert de ses deux pattes à la fois pour se peigner; ensuite il se gratte le corps jusqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant; et pour achever sa petite toilette, il se sert de celles de derrière, et se gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être souillés.

C'est cependant un animal d'un grosse corpulence et qui ne paraît ni délicat, ni leste, ni léger; il est plutôt pesant et lourd, ayant à peu près la démarche d'un petit cochon. Il court rarement, lentement et d'assez mauvaise grâce; il n'a de mouvements vifs que pour sauter, tantôt sur les meubles et tantôt sur les choses qu'il veut saisir ou emporter. Il ressemble encore au cochon par sa peau blanche, épaisse et qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle est adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris son entier accroissement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans sa situation naturelle et renflée; mais lorsqu'il s'étend, il a près de deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'entrémité du corps; au lieu que le paca dont nous avons donné la description n'avait que sept pouces cinq lignes: différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur, prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement, était de sept pouces, et cette hauteur, prise aux jambes de derrière, était d'environ neuf pouces et demi; en sorte qu'en marchant son derrière paraît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie

postérieure du corps, qui est la plus élevée, est aussi la plus épaisse en tous sens ; elle a dix-neuf pouces et demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court, rude et clair-semé, couleur de terre-d'ombre et plus foncé sur le dos, mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou et les parties intérieures des jambes, sont au contraire couverts d'un poil blanc sale; et ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps, de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez jusqu'au sommet du front, a près de cinq pouces de longueur, et elle est fort convexe. Les yeux sont gros, saillants et de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces; les oreilles sont arrondies et n'ont que sept à huit lignes de longueur, sur une largeur à peu près égale à leur base : elles sont plissées en forme de fraise, et recouvertes d'un duvet très-fin presque insensible au tact et à l'œil. Le bout du nez est large, de couleur presque noire, divisé en deux comme celui des lièvres : les narines sont fort grandes. L'animal a beaucoup de force et d'adresse dans cette partie, car nous l'avons vu souvent soulever avec son nez la porte de sa loge, qui fermait à coulisse. La mâchoire inférieure est d'un pouce plus courte et moins avancée que la mâchoire supérieure, qui est beaucoup plus large et plus longue. De chaque côté et vers le bas de la mâchoire supérieure, il règne une espèce de pli longitudinal dégarni de poil dans son milieu, en sorte que l'on prendrait, au premier coup d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car sa bouche n'est apparente que quand elle est ouverte, et n'a que six ou sept lignes d'ouverture : elle n'est éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire est armée en devant de deux dents incisives fort longues, jaunes comme du safran, et assez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal, en une seule nuit, faire un trou dans une des planches de sa loge, assez grand pour y passer sa tête. Sa langue est étroite, épaisse et un peu rude. Ses moustaches sont composées de poils noirs et de poils blancs, placés de chaque côté du nez, et il a de pareilles moustaches plus noires, mais moins fournies, de chaque côté de la tête au-dessous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte résistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre sont armés d'ongles longs de cinq ou six lignes. Les ongles sont couleur de chair ; mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant ; car dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les lièvres, on trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paraît que quand l'animal à la jambe levée, et n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière, à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur qui paraît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce qu'on veut lui donner, et il paraît avoir un très-grand appétit. On le nourrissait ordinairement de pain; et soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin, et même dans du vinaigre, il le mangeait également; mais le sucre et les fruits sont si fort de son goût, que lorsqu'on lui en présentait il en témoignait sa joie par des bonds et des sauts. Les racines et les légumes étaient aussi de son goût : il mangeait également les navets, le céleri, les oignons, et même l'ail et l'échalotte. Il ne refusait pas les choux ni les herbes, même la mousse et les écorces de bois ; nous l'avons souvent vu manger aussi du bois et du charbon dans les commencements. La viande était ce qu'il paraissait aimer le moins ; il n'en mangeait que rarement et en très-petite quantité. On pourrait le nourrir aisément de grains, car souvent il en cherchait dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien, en soulevant l'eau avec la langue. Son urine est fort épaisse, et d'une odeur insupportable. Sa fiente est en petites crottes, plus allongées que celles des lapins et des lièvres.

D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très-portés à croire qu'on pourrait naturaliser cette espece

en France; et comme la chair en est bonne à manger, et que l'animal est peu difficile à nourrir, ce serait une acquisition utile. Il ne paraît pas craindre beaucoup le froid; et d'ailleurs, pouvant creuser la terre, il s'en garantirait aisément pendant l'hiver. Un seul paca fournirait autant de bonne chère que sept ou huit lapins.

M. de La Borde dit que le paca habite ordinairement le bord des rivières, et qu'il construit son terrier de manière qu'il peut y entrer ou en sortir par trois issues différentes.

« Lorsqu'il est poursuivi, il se jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il se plonge en levant la tête de temps en temps; mais enfin, lorsqu'il est assailli par les chiens, il se défend très-vigoureusement. » Il ajoute « que la chair de cet animal est fort estimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, et que, de quelque manière qu'on la prépare, elle est excellente. »

Le paca habite seul son terrier, et il n'en sort ordinairement que la nuit pour se procurer sa nourriture. Il ne sort pendant le jour que pour faire ses besoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans son terrier; et toutes les fois qu'il rentre, il a soin d'en boucher les issues avec des feuilles et de petites branches. Ces animaux ne produisent ordinairement qu'un petit, qui ne quitte la mère que quand il est adulte; et même, si c'est un mâle, il ne s'en sépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reste, on en connaît de deux ou trois espèces à Cayenne; et l'on prétend qu'ils ne se mêlent point ensemble. Les uns pèsent depuis quatorze jusqu'à vingt livres, et les autres de vingt-cinq à trente livres.

DESCRIPTION DU PACA [1].

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Cette description a été faite sur un paca fort jeune, comme on le verra par les dimensions des parties extérieures de son corps, rapportées dans la table. Sa tête avait en quelque façon la forme d'un œuf, dont le petit bout se trouvait à l'extrémité du museau; la lèvre inférieure était d'un demi-pouce moins avancée que le nez, de sorte que la lèvre supérieure avait beaucoup de longueur; elle était inclinée obliquement en arrière et en bas, et fendue dans le milieu en bec de lièvre : quoique le nez fût large, les narines étaient placées sur ses côtés, aussi y avait-il une grande distance entre leurs ouvertures; elles étaient longues, un peu concaves en dessus, convexes en dessous et dirigées de devant en arrière. Les oreilles étaient arrondies et courtes, mais les moustaches étaient fort longues, car elles avaient déjà plus d'un pouce et demi de longueur : il se trouvait au-dessous et un peu au delà de l'angle postérieur de l'œil, un bouquet de poil qui était presque aussi gros et aussi long que les moustaches; il y avait plusieurs longs poils au-dessus de l'œil. Le cou était presque aussi gros que la tête; le corps était gros et court. Le poil formait un épi à l'endroit de la queue, qui manque en entier dans cet animal. Les jambes étaient courtes : chaque pied avait cinq doigts, mais le pouce était très-petit, on n'en voyait que l'ongle : les doigts et les ongles des pieds de derrière étaient plus grands que ceux des pieds de devant : tous les ongles avaient une couleur jaunâtre; ils étaient droits et avaient peu de largeur.

Le poil n'avait au plus qu'une ligne et demie de longueur; il était ferme, il avait une couleur de marron sur le dessus du museau, de la tête et du cou, sur le dos, sur le haut des côtés de la tête, du cou et du corps, sur la croupe, sur l'épaule, sur la face externe des jambes et sur les pieds; le reste de la tête, du corps et des jambes était de couleur jaunâtre très-faible, et même blanchâtre. Il y avait de petites taches rondes de cette même couleur jaunâtre, d'une ou deux lignes de diamètre, placées en plusieurs files longitudinales sur les côtés de l'animal; les plus longues étaient au nombre de trois et s'étendaient depuis la tête, sur les côtés du cou, sur les épaules, les côtés du corps et la face externe de la cuisse, presque jusqu'à l'endroit de la queue. Les taches de plusieurs de ces files se touchaient et formaient une bande continue. Il y avait sur l'épaule et sur le bras, et principalement sur la cuisse et sur la jambe beaucoup de taches autres que celles des trois files dont il a été fait mention : ces autres taches formaient d'autres files plus courtes, ou étaient placées irrégulièrement.

LE HAMSTER.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Le hamster est un rat des plus fameux et des plus nuisibles; et si nous n'avons pas donné son histoire avec celle des autres rats, c'est qu'alors nous ne l'avions pas vu, et que nous n'avons pu nous le procurer que dans ces derniers temps; encore est-ce aux attentions constantes de M. le marquis de Montmirail pour tout ce qui peut contribuer à l'avancement de

[1] L'animal dont la description suit est le PACA FAUVE.

l'histoire naturelle, et aux bontés de M. de Waitz, ministre d'état du prince landgrave de Hesse-Cassel, que nous sommes redevables de la connaissance précise et exacte de cet animal. Ils nous en ont envoyé deux vivants avec un mémoire instructif sur leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Nous avons nourri l'un de ces animaux pendant quelques mois pour l'observer, et ensuite on l'a soumis à la dissection pour faire la description et la comparaison des parties intérieures avec celles des autres rats. On verra que par ces parties intérieures le hamster ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun autre animal; il lui ressemble encore par la petitesse des yeux et la finesse du poil; mais il n'a pas la queue longue comme le rat d'eau; il l'a au contraire très-courte, plus courte que le campagnol, qui, comme nous l'avons dit, ressemble aussi beaucoup au rat d'eau par la conformation intérieure. Le hamster nous paraît être à l'égard du campagnol ce que le surmulot est à l'égard du mulot: tous ces animaux vivent sous terre, et paraissent animés du même instinct; ils ont à peu près les mêmes habitudes, et surtout celle de ramasser des grains et d'en faire de gros magasins dans leurs trous. Nous nous étendrons donc beaucoup moins sur les ressemblances de forme et les conformités de nature, que sur les différences relatives et les disconvenances réelles qui séparent le hamster de tous les rats, souris et mulots dont nous avons parlé.

Agricola est le premier auteur qui ait donné des indications précises et détaillées au sujet de cet animal: Fabricius y a ajouté quelques faits; mais Schwenckfeld a plus fait que tous les autres; il a disséqué le hamster, et il en donne une description qui s'accorde presque en tout avec la nôtre. Cependant à peine a-t-il été cité par les naturalistes plus récents, qui tous se sont contentés de copier ce que Gessner en a dit: nous croyons donc devoir à cet auteur la justice de citer en entier ses observations; et, en y ajoutant celles de M. de Waitz, nous aurons tout ce qu'on peut désirer au sujet de cet animal.

« Les établissements des hamsters, dit M. de « Waitz, sont d'une construction différente se- « lon le sexe et l'âge, et aussi suivant la qua- « lité du terrain. Le domicile du mâle a un « conduit oblique, à l'ouverture duquel il y a « un monceau de terre exhaussé. A une di- « stance de cette issue oblique, il y a un seul « trou qui descend perpendiculairement jus- « qu'aux chambres ou caveaux du domicile: « il ne se trouve point de terre exhaussée au- « près du trou; ce qui fait présumer que l'issue « oblique est creusée en commençant par le de- « hors, et que l'issue perpendiculaire est faite « de dedans en dehors, et de bas en haut.

« Le domicile de la femelle a aussi un con- « duit oblique et en même temps deux, trois et « jusqu'à huit trous perpendiculaires, pour « donner une entrée et sortie libres à ses petits: « le mâle et la femelle ont chacun leur demeure « séparée; la femelle fait la sienne plus pro- « fonde que le mâle.

« A côté des trous perpendiculaires, à un ou « deux pieds de distance, les hamsters des « deux sexes creusent, selon leur âge et à pro- « portion de leur multiplication, un, deux, « trois et quatre caveaux particuliers, qui sont « en forme de voûte, tant par-dessous que par- « dessus, et plus ou moins spacieux suivant la « quantité de leurs provisions.

« Le trou perpendiculaire est le passage or- « dinaire du hamster pour entrer et sortir. « C'est par le trou oblique que se fait l'expor- « tation de la terre: il paraît aussi que ce con- « duit, qui a une pente plus douce dans un des « caveaux et plus rapide dans un autre de ces « caveaux, sert pour la circulation de l'air dans « ce domicile souterrain. Le caveau où la fe- « melle fait ses petits ne contient point de pro- « vision de grain, mais un nid de paille ou « d'herbe. La profondeur du caveau est très- « différente: un jeune hamster dans la pre- « mière année ne donne qu'un pied de profon- « deur à son caveau; un vieux hamster le « creuse souvent jusqu'à quatre ou cinq pieds: « le domicile entier, y compris toutes les com- « munications et tous les caveaux, a quelque- « fois huit ou dix pieds de diamètre.

« Ces animaux approvisionnent leurs maga- « sins de grains secs et nettoyés, de blé en épis, « de pois et fèves en cosses, qu'ils nettoient en « suite dans leur demeure, et ils transportent « au dehors les cosses et les déchets des épis « par le conduit oblique. Pour apporter leurs « provisions, ils se servent de leurs abajoues, « dans lesquelles chacun peut porter à la fois « plus d'un quart de chopine de grains net- « toyés.

« Le hamster fait ordinairement ses pro-

« visions de grains à la fin d'août : lorsqu'il a « rempli ses magasins, il les couvre et en bou« che soigneusement les avenues avec de la « terre, ce qui fait qu'on ne découvre pas aisé« ment sa demeure ; on ne la reconnaît que par « le monceau de terre qui se trouve auprès du « conduit oblique dont nous avons parlé : il « faut ensuite chercher les trous perpendicu« laires et découvrir par-là son domicile. Le « moyen le plus usité pour prendre ces ani« maux est de les déterrer, quoique ce travail « soit assez pénible à cause de la profondeur et « de l'étendue de leurs terriers. Cependant un « homme exercé à cette espèce de chasse ne « laisse pas d'en tirer de l'utilité ; il trouve or« dinairement dans la bonne saison, c'est-à-dire « en automne, deux boisseaux de bons grains « dans chaque domicile, et il profite de la peau « de ces animaux dont on fait des fourrures. « Les hamsters produisent deux ou trois fois « par an, et cinq ou six petits à chaque fois, et « souvent davantage : il y a des années où ils « paraissent en quantité innombrable, et d'au« tres où l'on n'en voit presque plus ; les an« nées humides sont celles où ils multiplient « beaucoup, et cette nombreuse multiplication « cause la disette par la dévastation générale « des blés.

« Un jeune hamster, âgé de six semaines ou « deux mois, creuse déjà son terrier ; cepen« dant il ne s'accouple ni ne produit dans la « première année de sa vie.

« Les fouines poursuivent vivement les ham« sters, et en détruisent un grand nombre ; elles « entrent aussi dans leurs terriers et en pren« nent possession.

« Les hamsters ont ordinairement le dos « brun et le ventre noir. Cependant il y en a « qui sont gris, et cette différence peut prove« nir de leur âge plus ou moins avancé. Il s'en « trouve aussi quelques-uns qui sont noirs. »

Ces animaux s'entre-détruisent mutuellement comme les mulots : de deux qui étaient dans la même cage, la femelle dans une nuit étrangla le mâle, et après avoir coupé les muscles qui attachent les mâchoires, elle se fit jour dans son corps, où elle dévora une partie des viscères. Ils font plusieurs portées par an, et sont si nuisibles, que dans quelques états d'Allemagne leur tête est à prix ; ils y sont si communs que leur fourrure est à très-bon marché.

Tous ces faits, que nous avons extraits du Mémoire de M. de Waitz et des Observations de M. de Montmirail, nous paraissent certains, et s'accordent avec ce que nous savions d'ailleurs au sujet de ces animaux ; mais il n'est pas également certain, comme on le dit dans ce même Mémoire, qu'ils soient engourdis et même desséchés pendant l'hiver, et qu'ils ne reprennent du mouvement et de la vie qu'au printemps. Le hamster que nous avons eu vivant a passé l'hiver dernier 1762-63, dans une chambre sans feu, et où il gelait assez fort pour glacer l'eau : cependant il ne s'est point engourdi et n'a pas cessé de se mouvoir et de manger à son ordinaire ; au lieu que nous avons nourri des loirs et des lérots qui se sont engourdis à un degré de froid beaucoup moindre. Nous ne croyons donc pas que le hamster se rapproche des loirs ou de la marmotte par ce rapport, et c'est mal à propos que quelques-uns de nos naturalistes l'ont appelé *marmotte de Strasbourg*, puisqu'il ne dort pas comme la marmotte, et qu'il ne se trouve pas à Strasbourg.

ADDITION A L'ARTICLE DU HAMSTER OU RAT DE BLÉ.

On trouve dans la Gazette de Littérature du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, et tirées d'un ouvrage allemand de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

« Le rat de blé, en allemand *hamster*, ne pouvait être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où dans une seule année on en a livré onze mille cinq cent soixante-quatorze peaux à l'hôtel-de-ville ; dans une autre, cinquante-quatre mille quatre cent vingt-neuf, et une troisième fois, quatre-vingt mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés ; quand il est irrité, le cœur lui bat jusqu'à cent quatre-vingts fois par minute ; le poids du cerveau est à celui de tout le corps, comme 1 est à 193.

« Ces rats se font des magasins, où ils placent jusqu'à douze livres de grains. En hiver la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal est courageux ; il se défend contre les chiens, contre les chats, contre les hommes : il est naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec son espèce, et tue quelquefois dans sa furie sa propre famille. Il dévore ses sembla-

bles lorsqu'ils sont plus faibles, aussi bien que les souris et les oiseaux, et il vit avec cela de toutes sortes d'herbes, de fruits et de grains : il boit peu. La femelle sort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver; elle porte quatre semaines et fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espèce de rat qu'on nomme *illis* [1] tue le hamster.

« Quand l'animal est dans son engourdissement, on n'y observe ni respiration, ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine; le sang demeure fluide; les intestins immobiles ne sont pas irritables; le coup électrique même ne réveille pas l'animal; tout est froid en lui : au grand air il ne s'engourdit jamais. » M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement. «Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris; mais il fait bien plus de mal qu'elles.»

Nous eussions désiré que M. Sulzer eût indiqué précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent; car nous répétons ici affirmativement ce que nous venons de dire, que dans une chambre sans feu où il gelait assez fort pour y glacer l'eau, un hamster qui y était dans une cage ne s'engourdit pas pendant l'hiver de 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon ouvrage, et que je viens de recevoir.

ADDITION DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS A L'ARTICLE DU HAMSTER.

« Le hamster est un quadrupède du genre des souris, qui passe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les oreilles grandes et presque sans poil, la queue courte et à demi nue, les yeux ronds et sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc et de noir : tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre individu, et n'a pas une seule qualité sociable. Il attaque et dévore tous les autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa propre race. L'instinct même qui le porte vers l'autre sexe ne dure que quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouverait pas un meilleur sort, si elle ne prenait pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prévenir et de le tuer la première. A ces qualités odieuses, la nature a néanmoins su en allier d'autres, qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place distinguée dans l'Histoire naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, et le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre, et l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

« Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terrains. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains et qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argileuse, lui convient aussi peu que les prés, les forêts et les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Thuringe réunissant toutes ces qualités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que partout ailleurs.

« Le terrier que le hamster se creuse à trois ou quatre pieds sous terre, consiste pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, selon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille, et sert de logement; les autres sont destinées pour y conserver les provisions, qu'il ramasse en grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal est arrivé sous terre, descend obliquement. L'autre, qui a été pratiquée du dedans en dehors, est perpendiculaire et sert pour entrer et sortir.

« Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de

[1] L'illis désigne le putois et non pas le rat.

:ovision, parce que le peu de temps que les pe-ts demeurent avec la mère n'exige pas qu'elle nasse beaucoup de nourriture ; mais au lieu un seul trou perpendiculaire, il y en a jus-.i'à sept ou huit qui servent à donner une en-ée et une sortie libres aux petits. Quelquefois . mère, ayant chassé ses petits, reste dans ce :rrier; mais pour l'ordinaire elle s'en pratique n autre, qu'elle remplit d'autant de provisions ue la saison lui permet d'en ramasser.

« Les hamsters s'accouplent la première fois ers la fin du mois d'avril, où les mâles se ren-ent dans les terriers des femelles, avec les-uelles ils ne restent cependant que peu de ours. S'il arrive que deux mâles cherchant fe-nelle se rencontrent dans le même trou, il 'élève un combat furieux entre eux, qui pour ordinaire finit par la mort du plus faible. Le ainqueur s'empare de sa femelle, et l'un et l'au-:e, qui dans tout autre temps se persécutent et entretuent, déposent leur férocité naturelle endant le peu de jours que durent leurs mours. Ils se défendent même réciproquement ontre les agresseurs. Quand on ouvre un ter-ier dans ce temps-là, et que la femelle s'aper-oit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'é-ance sur le ravisseur, et lui fait souvent sentir ı fureur de sa vengeance par des morsures rofondes et douloureuses.

« Les femelles mettent bas deux ou trois fois ar an. Leur portée n'est jamais au-dessous de ix, et le plus souvent de seize à dix-huit petits. ..a crue de ces animaux est fort prompte. A l'âge le quinze jours ils essaient déjà à creuser la erre: peu après la mère les oblige de sortir du errier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois se-naines ils sont abandonnés à leur propre con-luite. Cette mère montre en général fort peu le tendresse maternelle pour ses petits : elle qui lans le temps de ses amours défend si coura-;eusement son mari, ne connaît que la fuite uand sa famille est menacée d'un danger; son mique soin est de pourvoir à sa propre conser-ation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent pour-uivie, elle s'enfonce en creusant plus avant lans la terre, ce qu'elle exécute avec une cé érité surprenante. Les petits ont beau la sui-vre, elle est sourde à leurs cris, et elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

« Le hamster se nourrit de toutes sortes d'her-bes, de racines et de grains que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement, ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quel-ques-unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont mois-sonnés, il va chercher plus loin ses provisions, et prend ce qu'il trouve dans son chemin pour le porter dans son habitation et l'y déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses et luisantes en dehors, et parsemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent sans cesse une certaine humidité, pour les tenir souples et les rendre capables de résister aux accidents, que des grains souvent raides et pointus pour-raient causer. Chacune de ses bajoues peut con-tenir une once et demie de grains, que cet ani-mal, de retour dans sa demeure, vide moyen-nant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues, pour en faire sortir les grains. Quand on rencontre un ham-ster, ses poches remplies de provisions, on peut le prendre avec la main sans risquer d'être mordu, parce que dans cet état il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Mais, pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches et se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers varie suivant l'âge et le sexe de l'animal qui les ha-bite. Les vieux hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains, mais les jeunes et les femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns et les autres s'en servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à dormir et sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps, et pendant l'es-pace de temps qui précède leur engourdisse-ment.

« A l'approche de l'hiver, les hamsters se re-tirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin. Ils y restent tranquilles et vivent de leurs provisions, jus-qu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand après ce temps-là on ouvre un terrier, qu'on reconnaît par un monceau de terre qui se trouve

auprès du conduit oblique dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue et très-douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant : celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, et quand on veut écarter les paupières, elles se referment dans l'instant. Les membres sont raides comme ceux d'un animal mort, et tout le corps est froid au toucher comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement qu'on voit le cœur se contracter et se dilater ; mais ce mouvement est si lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps, lorsque l'animal est éveillé. La graisse est comme figée ; les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, et sont insensibles à l'action de l'esprit-de-vin et même à l'huile de vitriol qu'on y verse, et ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit toute cette opération, l'animal ne paraît pas la sentir beaucoup : il ouvre quelquefois la bouche, comme pour respirer ; mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

« On a cru que la cause de cet engourdissement dépendait uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauves-souris; mais pour mettre le hamster dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre et de paille : on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver et assez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais dès qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre, le hamster se réveillera au bout de quelques heures, et se rendormira de nouveau, quand on le remet sous terre. On peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi longtemps que le froid durera, pourvu qu'on observe d'y mettre l'intervalle de temps nécessaire. Ce qui prouve encore que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que, retiré de son terrier au plus gros de l'hiver, il se réveille immanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

« C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdissement au réveil. D'abord il perd la raideur des membres ; ensuite il respire profondément, mais par de longs intervalles : on remarque du mouvement dans les jambes ; il ouvre la bouche comme pour bâiller, et fait entendre des sons désagréables et semblables au râlement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux et tâche de se mettre sur les pieds ; mais tous ses mouvements sont encore peu assurés et chancelants, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude il reste tranquille, comme pour se reconnaître et se reposer de ses fatigues ; mais peu à peu il commence à marcher, à manger et à agir, comme il faisait avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au réveil demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit ou se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, et dans un lieu plus tempéré, cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable que dans les terriers cette catastrophe arrive imperceptiblement, et que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé et subit.

« La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels et la fureur de se battre. Il paraît n'avoir d'autres passions que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui se trouve en son chemin, sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. Ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat, il se laisse plutôt assommer de coups de bâton que de céder. S'il trouve le moyen de saisir la main d'un homme, il faut le tuer pour se débarrasser de lui. La grandeur du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien ; ce dernier aime à lui donner la chasse : quand le hamster l'aperçoit de loin, il commence par vider ses poches, si

par hasard il les a remplies de grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête et le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps; enfin il se redresse sur ses jambes de derrière, et s'élance dans cette attitude sur l'ennemi; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant à le prendre par derrière et à l'étrangler. Cette fureur de se battre fait que le hamster n'est en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de sa race, sans en excepter la femelle. Quand deux hamsters se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le plus faible succombe sous les coups du plus fort, qui le dévore. Le combat entre un mâle et une femelle dure pour l'ordinaire plus longtemps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse et se mordre; ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine: peu après ils renouvellent le combat, et continuent à se fuir et à se battre jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur. »

DESCRIPTION DU HAMSTER.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le hamster est de la grandeur du rat; il m'a paru n'en différer pour la forme du corps qu'en ce que sa tête est plus grande, ses yeux plus petits et sa queue beaucoup plus courte. Le front, le dessus de la tête, le dos, le haut de la croupe et les côtés du corps, sont de couleur fauve terne mêlée de cendré, parce que les poils ont une couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine; il y a du fauve au-dessus du cendré et du noirâtre à l'extrémité, et même il se trouve des poils noirâtres en entier. Le haut des côtés de la tête et du cou, le dessous des yeux, le bas des côtés du corps, la face extérieure de la cuisse et de la jambe, le bas de la croupe et les fesses sont de couleur rousse ou roussâtre : le bout du museau, le bas des côtés de la tête, la face externe du bras, les côtés de la poitrine et les pieds, sont d'une couleur jaunâtre très-pâle; cette couleur forme trois grandes taches de chaque côté de l'animal. La gorge, le dessous du cou, l'avant-bras, le dessous de la poitrine, le ventre, la face interne de la cuisse, le devant et la face interne de la jambe et le dessous du talon, sont de couleur de marron très-foncée, et même noirâtre dans quelques endroits. Les oreilles sont grandes, arrondies et en partie nues; la queue est très-courte, revêtue de poils roussâtres vers son origine, et presque nue dans le reste de sa longueur, où elle n'a que de très-petits poils fort rares. Les pieds ont cinq doigts, mais le pouce des pieds de devant est très-peu apparent; on n'y distingue qu'un tubercule et un petit ongle, comme dans l'écureuil, le rat, la souris, etc

---

LE LEMING.

Ordre des rongeurs, genre rat. (Cuvier.)

Olaüs Magnus est le premier qui ait fait mention du leming; et tout ce qu'en ont dit Gesnier, Scaliger, Ziegler, Jonston, etc., est tiré de cet auteur; mais Wormius, après des recherches plus exactes, a fait l'histoire de cet animal, et voici la description qu'il en donne. « Il a, dit-« il, la figure d'une souris, mais la queue plus « courte, le corps long d'environ cinq pouces, « le poil fin et taché de diverses couleurs, la par-« tie antérieure de la tête noire, la partie supé-« rieure jaunâtre, le cou et les épaules noirs, le « reste du corps roussâtre, marqué de quelques « petites taches noires, de différentes figures « jusqu'à la queue, qui n'a qu'un demi-pouce « de longueur, et qui est couverte de poils « jaunes noirâtres. L'ordre des taches, non plus « que leur figure et leur grandeur, ne sont pas « les mêmes dans tous les individus. Il y a au-« tour de la gueule plusieurs poils raides en « forme de moustaches, dont il y en a six de « chaque côté beaucoup plus longs et plus raides « que les autres. L'ouverture de la gueule est « petite; la lèvre supérieure est fendue comme « dans les écureuils. Il sort de la mâchoire supé-« rieure deux dents longues incisives, aiguës « un peu courbes, dont les racines pénètrent « jusqu'à l'orbite des yeux; deux dents sem-« blables dans la mâchoire inférieure qui cor-« respondent à celles du dessus; trois mâchelières « de chaque côté, éloignées des dents incisives; « la première des mâchelières fort large est com-« posée de quatre lobes, la seconde de trois, la « troisième plus petite, chacune de ces trois « dents ayant son alvéole séparé, et toutes si-« tuées dans l'intérieur du palais à un intervalle « assez grand; la langue assez ample et s'éten-« dant jusqu'à l'extrémité des dents incisives.

« Des débris d'herbe et de paille qui étaient « dans la gorge de cet animal doivent faire pen- « ser qu'il rumine. Les yeux sont petits et noirs; « les oreilles couchées sur le dos, les jambes de « devant très-courtes, les pieds couverts de « poils et armés de cinq ongles aigus et courbés, « dont celui du milieu est très-long, et dont le « cinquième est comme un petit pouce ou « comme un ergot de coq, situé quelquefois as- « sez haut dans la jambe. Tout le ventre est blan- « châtre, tirant un peu sur le jaune, etc. » Cet animal, dont le corps est épais et les jambes fort courtes, ne laisse pas de courir assez vite. Il habite ordinairement les montagnes de Norwége et de Laponie : mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années [1] et dans de certaines saisons, qu'on regarde l'arrivée des lemings comme un fléau terrible, et dont il est impossible de se délivrer; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les moissons, et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons, où heureusement ils n'entrent pas. Ils aboient à peu près comme de petits chiens; lorsqu'on les frappe avec un bâton, ils se jettent dessus et le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever et transporter à quelque distance, sans vouloir le quitter; ils se creusent des trous sous terre, et vont comme les taupes manger les racines; ils s'assemblent dans de certains temps, et meurent pour ainsi dire tous ensemble; ils sont très-courageux et se défendent contre les autres animaux. On ne sait pas trop d'où ils viennent; le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie. Le mâle est ordinairement plus grand que la femelle, et a aussi les taches noires plus grandes. Ils meurent infailliblement au renouvellement des herbes. Ils vont aussi en grandes troupes sur l'eau dans le beau temps; mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés. Le nombre de ces animaux est si prodigieux, que, quand ils meurent, l'air en est infecté, et cela occasionne beaucoup de maladies; il semble même qu'ils infectent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail. La chair des lemings n'est pas bonne à manger; et leur peau, quoique d'un beau poil, ne peut pas servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.

[1] On a remarqué que les lemings ne paraissent pas régulièrement tous les ans, mais en certain temps, à l'improviste et en si grande quantité, qu'ils se répandent partout et couvrent toute la terre... Ces petites bêtes, bien loin d'avoir peur et de s'enfuir quand elles entendent marcher les passants, sont au contraire hardies et courageuses, vont au-devant de ceux qui les attaquent, crient et jappent presque tout de même que des petits chiens; si on les veut battre, elles ne se soucient ni du bâton ni des hallebardes, sautant et s'élançant contre ceux qui les frappent, s'attachant et mordant en colère les bâtons de ceux qui les veulent tuer. Ces animaux ont ceci de particulier, qu'ils n'entrent jamais dans les maisons ni dans les cabanes pour y faire du dommage; ils se tiennent toujours cachés dans les broussailles et le long des coteaux; quelquefois ils se font la guerre, se partageant comme en deux armées le long des lacs et des prés... Les hermines et les renards sont leurs ennemis et en mangent beaucoup. . L'herbe renaissante fait mourir ces petits animaux; il semble qu'ils se fassent aussi mourir eux-mêmes; on en voit de pendus à des branches d'arbres; on peut croire aussi qu'ils se jettent dans l'eau par troupes comme les hirondelles. *Histoire de la Laponie*, par Scheffer, page 322.

LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

(L'ÉCHIMYS HUPPÉ.)

Ordre des rongeurs, tribu des échimys, genre rat. (Cuvier.)

Nous donnons ici, d'après M. Allamand, la description de ce petit animal qui ressemble au lérot par la taille, la figure et la forme de la queue, mais qui par la position et la forme des oreilles, et par la couleur dorée de la moitié de la queue, ressemble au muscardin; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux. « C'est, dit « M. Allamand, à M. le docteur Klockner « qu'on doit la connaissance de ce petit lérot; « il l'a reçu de Surinam, sans aucune notice ni « du nom qu'on lui donne dans le pays, ni des « lieux où il habite. Jusqu'à présent il n'a ja- « mais été décrit, ni même connu, quoiqu'il soit « marqué de façon à s'attirer l'attention. Les « nomenclateurs à systèmes ne manqueront pas « de le ranger dans la classe des *glires* ou *loirs* « de M. Linnæus, et effectivement il mérite « bien autant d'y avoir place que le rhinocéros; « et sans doute ils en feront un membre de la « famille des rats, qui comprend tant d'autres « animaux qui en approchent moins que celui- « ci. Mais sans chercher à déterminer le genre « auquel il appartient, j'en donnerai une descrip- « tion exacte qui m'a été fournie par M. Klock- « ner, qui, toujours zélé pour l'avancement « de l'histoire naturelle, a bien voulu me la com- « muniquer en m'envoyant l'animal même, afin « que je pusse mieux me convaincre de son exac- « titude. J'ai d'abord été embarrassé sur le nom

« que je lui donnerais. Je n'aime pas ces noms « composés qui déterminent l'espèce à laquelle « on doit rapporter l'animal qui le porte, lors- « qu'il n'est pas très-évident qu'il en soit. Ce- « pendant j'ai cru devoir adopter celui que lui « a donné M. Klockner, qui est en droit de le « désigner par celui qu'il juge le plus conve- « nable : il l'a appelé *lérot à queue dorée,* sans « prétendre qu'il tombe dans cet engourdisse- « ment causé par le froid aux loirs d'Europe : « un quadrupède habitant de la zone torride ne « paraît pas devoir y être sujet. Quelque con- « formité de figure et surtout sa queue, avec « celle de nos lérots, lui a fait préférer cette « dénomination à toute autre.

« C'est par la singularité et la beauté de ses « couleurs que cet animal se fait remarquer. « Son corps est de couleur marron tirant sur « le pourpre, plus foncée aux côtés de la tête et « sur le dos, et plus claire sous le ventre. Cette « couleur s'étend sur la queue à une petite dis- « tance de son origine : là les poils fins et courts « qui la couvrent deviennent tout à fait noirs « jusqu'à la moitié de sa longueur, où ils sont « plus longs, et où ils prennent, sans aucune « nuance intermédiaire, une belle couleur d'o- « range, approchant de celle de l'or, et qu'ils « gardent jusqu'à l'extrémité de la queue. Une « longue tache de cette même couleur jaune orne « aussi le front ; elle prend son origine au-dessus « du nez ; là elle est fort étroite; ensuite elle va en « s'élargissant jusqu'à la hauteur des oreilles où « elle finit. Cet assemblage de couleurs si fort « tranchantes, et si rares dans les quadrupèdes, « offre un coup d'œil très-frappant. Sa tête est « fort grosse, à proportion de son corps; il a le « museau et le front étroits, les yeux petits. « Ses oreilles présentent une large ouverture, « mais elles sont courtes, et ne s'élèvent pas « jusqu'au-dessus de la tête : elles sont couvertes « en dehors et en dedans de poils très-fins, et il « y en a de plus longs sur leurs bords, mais il « faut les regarder de près pour les apercevoir. « La mâchoire supérieure avance sensiblement « au-delà de l'inférieure ; l'os du nez est assez « élevé, et le haut du museau est couvert de « poils, ce qu'on ne voit guère dans les autres « quadrupèdes. La lèvre de dessus est fendue « du haut en bas, comme dans tous les animaux « de ce genre, et les bords de la fente vont en « s'écartant vers les côtés ; ce qui donne à l'ex- « trémité du groin la forme d'un triangle iso- « cèle. Cette division laisse voir deux dents in- « cisives fort blanches et courtes ; il y en a « aussi deux à la mâchoire inférieure, mais qui « sont plus grandes. Cette mâchoire, avec la lèvre « qui la couvre, est plus reculée du côté de la « gorge.

« Aux deux côtés de la lèvre supérieure, il « y a une touffe de longs poils d'un brun som- « bre ; leur longueur surpasse celle de la tête : « ceux qui forment la partie inférieure de cette « moustache sont moins longs, et dirigés en « bas. Derrière chaque œil, il y a une verrue « d'où partent aussi six longs poils, et il y en a « deux de même longueur placées au-dessus « des yeux.

« Les jambes de devant sont courtes ; leurs « pieds ont quatre longs doigts armés d'ongles « crochus et aigus ; plus haut est un petit bou- « ton obtus qui forme une espèce de pouce, « mais sans ongle. Au-dessous de ces pieds il y « a cinq éminences très-remarquables, couvertes « d'une peau mince et fort douce au toucher. « Les jambes de derrière sont plus longues, et « leurs pieds ont cinq doigts, qui sont aussi « plus longs que ceux de devant, et sont de « même garnis d'ongles crochus et pointus, ex- « cepté les deux doigts intérieurs dont les on- « gles sont un peu obtus. La plante de ces pieds « postérieurs ressemble à celle des antérieurs ; « mais les protubérances qu'on y voit sont plus « grandes.

« La queue est fort longue et très-épaisse « près du corps ; mais son diamètre diminue à « mesure qu'elle s'en éloigne, et elle se termine « en pointe. Quand on en écarte un peu les poils, « on voit que sa peau est écailleuse comme celle « du rat.

« Au derrière de la tête et tout le long du dos, « parmi les poils dont l'animal est couvert, il y « en a qui sont plats et de la longueur d'un pouce; « ainsi ils s'élèvent au-dessus des autres : ils sont « aussi plus raides, et résistent davantage quand « on les touche. Ils paraissent sortir de petits étuis « transparents ; leur nombre va en diminuant « sur les côtés et ils deviennent plus petits ; « sous le ventre ils disparaissent tout à fait « Leur conformation est assez singulière : près « du corps ils sont cylindriques et fort minces, « ensuite ils deviennent plats, et leur largeur « augmente jusqu'à égaler une demi-ligne ; « après quoi ils se terminent en une pointe fort « fine. Dans la partie plate du milieu, les bords

« sont relevés, et forment une espèce de gout-« tière, dont le fond, vu au microscope, pa-« raît jaunâtre et transparent, et dont les côtés « sont bruns ; ce qui occasionne un double re-« flet de lumière qui donne ce coloris pourpré « dont j'ai parlé.

« Le corps, à l'exception du ventre, est « couvert d'une peau, ou plutôt d'un cuir fort « rude.

« L'animal qui vient d'être décrit est une « femelle qui a huit petites mamelles ; il y en a « deux entre les cuisses, les six autres sont « placées obliquement en s'écartant de côté et « d'autre, et les deux dernières sont entre les « jambes de devant.

« Il paraît être fait pour grimper sur les ar-« bres dont il mange les fruits. C'est dommage « qu'un si joli animal ne soit connu que par ce « seul échantillon, dont les couleurs ont sans « doute perdu une partie de leur beauté dans la « liqueur où il a été mis pour être envoyé. On « se formera une idée juste de sa grandeur par « les dimensions suivantes.

	p.	p.	l.
« Longueur du corps, depuis le bout du mu-« seau jusqu'à l'origine de la queue	0	5	0
« Longueur de la queue	0	6	9
« Longueur de la tête, mesurée depuis le com-« mencement du nez jusqu'au-dessus du « front, et suivant sa courbure	0	2	0
« Circonférence de la tête, mesurée entre les « yeux et les oreilles	0	2	11
« Circonférence du cou	0	2	8
« Longueur des oreilles	0	0	5
« Leur largeur	0	0	4
« Circonférence du corps, mesurée derrière « les jambes de devant	0	5	5
« Circonférence du corps, mesurée devant les « jambes de derrière	0	5	0
« Longueur des jambes de devant, depuis les « doigts jusqu'au coude	0	1	6
« Longueur des jambes entières, depuis l'é-« paule jusqu'aux doigts	0	2	0
« Longueur des jambes de derrière, depuis « les doigts jusqu'au genou	0	1	2
« Longueur totale depuis la hanche jusqu'à « l'extrémité des doigts	0	5	0

LES GERBOISES [1].

Ordre des rongeurs, genre rat (Cuvier.)

Gerboise est un nom générique que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une taupe, et les autres ressemblant aux pieds d'un oiseau. Nous connaissons dans ce genre quatre espèces ou variétés bien distinctes : 1° Le tarsier dont nous ferons mention ci-après, qui est certainement d'une espèce particulière, parce qu'il a les doigts faits comme ceux des singes, et qu'il en a cinq à chaque pied. 2° Le gerbo ou gerboise proprement dite, qui a les pieds faits comme les autres fissipèdes, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière. 3° L'alactaga dont les jambes sont conformées comme celles du gerbo, mais qui a cinq doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres. 4° Le *daman israël* ou *agneau d'Israël*, qui pourrait bien être le même animal que M. Linnæus a désigné par la dénomination de *mus longipes*, et qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière.

Le gerbo [2] a la tête faite à peu près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples, relativement à sa taille. Il a le nez couleur de chair et sans poil, le museau court et épais, l'ouverture de la gueule très-petite, la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite et courte; les dents comme celles du lapin; des moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs. Les pieds de devant sont très-courts et ne touchent jamais la terre : cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains portent quatre doigts munis d'ongles, et le rudi-

[1] Buffon forme ici un petit groupe sous le nom de gerboises, dans lequel il réunit des animaux fort différents. 1° Le tarsier, qui est voisin des makis et par conséquent se rapproche des singes; 2° les deux rongeurs à grands pieds de derrière, le gerbo et l'alactaga, qui doivent conserver la désignation générique de gerboises; et 3° le daman du voyageur Shaw, qu'on doit rapporter à l'espèce du gerbo, et qui n'est pas le daman des nomenclateurs. (Desmarets.)

[2] La GERBOISE GERBO.

ment d'un cinquième doigt sans ongle. Les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois garnis d'ongles. La queue est trois fois plus longue que le corps ; elle est couverte de petits poils raides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppe noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi bien que le nez et les oreilles. Le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre ; les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre et le dedans des cuisses sont blancs ; il y a au bas des reins, et près de la queue, une grande bande noire transversale en forme de croissant.

L'alactaga[1] est plus petit qu'un lapin, et il a le corps plus court ; ses oreilles sont longues, larges, nues, minces, transparentes et parsemées de vaisseaux sanguins très-apparents ; la mâchoire supérieure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité : il y a de grandes moustaches autour de la gueule ; les dents sont comme celles des rats ; les yeux grands, l'iris et la paupière bruns ; le corps est étroit en avant, fort large et presque rond en arrière ; la queue très-longue et moins grosse qu'un petit doigt : elle est couverte, sur plus des deux tiers de sa longueur, de poils courts et rudes ; sur le dernier tiers ils sont plus longs, et encore beaucoup plus longs, plus touffus et plus doux vers le bout où ils forment une espèce de touffe noire au commencement, et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très-courts ; ils ont cinq doigts ; ceux de derrière qui sont très-longs n'en ont que quatre, dont trois sont situés en avant, et le quatrième est à un pouce de distance des autres : tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant, et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long, fauve sur le dos, blanc sous le ventre.

L'on voit, en comparant ces deux descriptions, dont la première est tirée d'Edwards et d'Hasselquist, et la seconde de Gmelin, que ces animaux se ressemblent presque autant qu'il est possible ; le gerbo est seulement plus petit que l'alactaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire, trois grands et un éperon à ceux de derrière : mais je suis très-porté à croire que cette différence n'est pas constante ; car le docteur Shaw, qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie, le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière ; et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon : ainsi ce caractère qui paraîtrait distinguer spécifiquement le gerbo et l'alactaga, n'étant pas constant, devient nul et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce. La différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes ; il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alactaga. Il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute : la proportion de la queue qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alactaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie[1], en Égypte[2], en Barbarie, en Arabie, et l'alactaga en Tartarie, sur le Volga et jusqu'en Sibérie. Il est rare que le même animal habite des climats aussi différents ; et lorsque cela arrive, l'espèce subit de grandes variétés : c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo dont l'alactaga, malgré ses différences, ne nous paraît être qu'une variété.

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil ; en sorte qu'on dirait qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière. Pour se transporter d'un lieu à un autre, ils ne marchent pas, c'est-à-dire, qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre ; mais ils sautent très-légèrement et très-vite, à trois ou quatre pieds de distance,

[1] La Gerboise alactaga.

[1] On trouve en Circassie, aussi bien qu'en Perse, en Arabie et aux environs de Babylone, une espèce de mulot appelé *jerbuah* en arabe, de la grandeur et couleur à peu près d'un écureuil..... Quand il saute, il s'élance à cinq ou six pieds de terre... Il quitte quelquefois les champs et se fourre dans les maisons. Voyage d'Oléarius, page 177.

[2] En Égypte, je vis de petits animaux qui couraient très-fort sur leurs deux jambes de derrière ; elles étaient si longues, qu'ils semblaient montés sur des échasses. Ces animaux terrent comme les lapins. On en prit sept que j'emportai ; il m'en est resté deux que j'ai apportés en France, où ils ont vécu à la Ménagerie du Roi pendant deux ans. Voyage de Paul Lucas, tome II, page 74.

et toujours debout comme des oiseaux. En repos, ils sont assis sur leurs genoux ; ils ne dorment que le jour et jamais la nuit. Ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres ; ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins ils ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point. Ils se creusent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps ; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ces observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues.

A l'égard du daman ou agneau d'Israël, qui nous paraît être du genre des gerboises, parce qu'il a comme elles les jambes de devant très-courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de citer ce qu'en dit le docteur Shaw, qui était à portée de le comparer avec le gerbo, et qui en parle comme de deux espèces différentes. « Le daman Israël, dit cet auteur, « est aussi un animal du mont Liban, mais également commun dans la Syrie et dans la « Phénicie. C'est une bête innocente qui ne fait « point de mal, et qui ressemble pour la taille « et pour la figure au lapin ordinaire, ses dents « de devant étant aussi disposées de la même « manière ; seulement il est plus brun et il a les « yeux plus petits, et la tête plus pointue, ses « pieds de devant sont courts, et ceux de derrière longs, dans la même proportion que « ceux du jerboa (gerbo). Quoiqu'il se cache « quelquefois dans la terre, sa retraite ordinaire « est dans les trous et fentes des rochers ; ce qui « me fait croire, continue M. Shaw, que c'est « cet animal plutôt que le jerboa (gerbo) qu'on « doit prendre pour le saphan de l'Écriture : « personne n'a pu me dire d'où vient le nom « moderne de daman Israël, qui signifie agneau « d'Israël. » Prosper Alpin, qui avait indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe : mais ce dernier fait paraît douteux, car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier.

LA GERBOISE OU GERBO

ET

LA GERBOISE DU CAP.

(LA GERBOISE GERBO. — LE PEDETÈS DU CAP.)

Ordre des rongeurs, genre rat (Cuvier.)

Nous donnons ici la figure de la gerboise (*gerbo*), qui manquait dans notre ouvrage, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourrait y remarquer ne seraient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pattes de devant et des ongles ne paraissent pas constantes [1].

Il existe dans le désert de Barca une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues et arrondies, et à peu près également larges du haut en bas ; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées ; la bande sur les cuisses moins marquée ; les talons noirs ; la pointe du museau beaucoup plus aplatie. On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie : mais il paraît qu'il y en a de grandeur très-différente, et il est assez étonnant que dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé. « J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoënt, à la Ménagerie du Cap, un animal pris dans le pays, qu'on nomme *lièvre sauteur* [2]. Il est de la grandeur du lapin d'Europe ; il a la tête à peu près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur, les pattes de devant très-courtes et très-petites ; il s'en sert pour porter à sa gueule, et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup

[1] Cette figure est celle de la GERBOISE GERBO.

[2] Cet animal est le PEDETÈS DU CAP, ou HELAMYS MANET, lequel est très-éloigné des gerboises par un grand nombre de caractères.

à marcher; il les tient ordinairement ramassées dans son long poil qui les recouvre entièrement: les pattes de derrière sont grandes et grosses; les doigts du pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés; la queue est de la longueur du corps au moins et couverte de longs poils couchés; le poil du corps est jaunâtre; le bout des oreilles et de la queue sont de la même couleur; les yeux sont noirs, grands et saillants. On le nourrissait de feuilles de laitue. Il aime beaucoup à ronger; on lui mettait exprès dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser.

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap. Ce dessin était accompagné de la notice suivante: « Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant et quatre à ceux de derrière : les ongles du devant sont noirs, longs, minces et courbés; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité : l'œil est noir et fort gros; le nez et les naseaux sont d'un brun roux; les oreilles sont grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes en dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ardoise. La tête ressemble assez à celle des petites gerboises; il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des yeux. Les jambes ou plutôt les bras de devant sont très-courts et les mains fort petites; les jambes de derriere, au contraire, sont très-grosses et les pieds excessivement longs. La queue, qui est aussi fort longue et fort chargée de poil, paraît mince à sa naissance et fort grosse à son extrémité; elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un brun minime vers le bout. Les jambes et les pieds sont d'un fauve pâle mêlé de gris; la couleur du corps et de la tête est d'un jaune pâle presque blanc; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes; tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve. » Au reste, nous pensons que cette gerboise du Cap décrite par M. de Querhoënt et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure, *pl.* 15, de l'Histoire naturelle, édition de Hollande.

Il nous paraît aussi que l'animal que nous décrivons sous le nom de tarsier, est du même genre que les gerboises, et qu'il appartient à l'ancien continent. Aucune espece de gerboises, grandes et petites, ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde [1].

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et surtout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portait en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description, sous le nom de daman Israël; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux et par plusieurs autres caractères. Il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman Israël à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène est une vraie gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures, tirées des marbres antiques d'Oxfort, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avaient les pattes de devant, et surtout les oreilles, beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures; mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

ADDITION DE M. LE PROFESSEUR ALLAMAND A L'ARTICLE DE LA GERBOISE OU GERBO.

« Dans l'histoire des gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux : mais il n'en a vu qu'une qui est celle du tarsier; aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure. Ce qu'il a dit des trois autres est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui; il a emprunté entre autres la description du gerbo qui appartient à la seconde espèce de MM. Edwards et Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Kloekner, qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable. C'est en faisant usage de ses observations, que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

[1] Le tarsier, pourvu de mains à pouce opposable aux quatre membres, et dont le système dentaire est très-semblable à celui des animaux de la famille des makis, est fort éloigné des gerboises par toutes les parties de son organisation.

« La description que celui-ci en a faite, est très-exacte. On retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale, en forme de croissant, qui est au bas des reins près de la queue : c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle ; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le cabinet de l'académie de Leyde la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paraît pas non plus.

« M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis : la caisse dans laquelle elle lui a été apportée était garnie en dedans de fer-blanc ; elle en avait enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avait rongé le bois en différents endroits. Elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée ; elle n'aime pas à être renfermée : cependant elle n'est point farouche ; car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais. Au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon ; car elle ne paraît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers. Lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de derrière, étendues sous le ventre, atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc-de-cercle : sa queue alors est posée le long de son corps ; dans cette attitude, elle recueille les grains de blés ou les pois dont elle se nourrit : c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement, qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvements ; elle porte chaque grain à sa bouche, et en rejette l'écorce, pour ne manger que l'intérieur.

« Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière : alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point. La figure qu'en offre la planche, la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de concevoir comment elle peut se soutenir ; quelquefois même son corps forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore : mais pour l'ordinaire elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire. Si on l'épouvante elle saute à sept ou huit pieds de distance ; lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds ; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne avec soin ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

« Il semble que la lumière incommode cet animal : aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim, pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore : mais dès qu'il commence à faire obscur, il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange. Quand le jour paraît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage ; il met par dessus le coton qui lui sert de lit, et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner ; et après avoir raccommodé son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

« Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec, sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui présenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré ; mais il ne voulut point y toucher, et il préféra un biscuit dur : cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verts et des grains de blé qui en étaient imbibés ; mais ce fut inutilement, il n'en goûta point ; il fallut en revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau ; et jusqu'à présent, depuis une année et demie, il s'en est bien trouvé.

« Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins, auxquels il ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de ses oreilles ; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à peu près de la même grandeur ; mais il n'est ni lapin ni rat : l'extrême disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le distinguent des uns et des autres. Il forme un genre à part et même très-singulier avec l'alactaga, dont M. Gmelin nous a donné la description et la figure ; mais qui approche si fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

« Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une moustache composée de poils

assez raides, parmi lesquels il y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

« Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le Cabinet de l'académie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici :

	p.	p.	l.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	0	6	7
Longueur des oreilles	0	0	10
Distance entre l'oreille et l'œil	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	6
Ouverture de l'œil	0	0	5
Distance entre l'œil et le bout du museau	0	1	0
Circonférence du bout du museau	0	2	6
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles	0	5	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière	0	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine	0	0	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	0	5	6
Longueur de la queue	0	8	0

« Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont à peu près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes; il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Israël, que M. de Buffon range avec raison au nombre des gerboises, avait déjà dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe, ce qui a paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon. A présent nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré. Toute l'Europe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirais presque héroïque, pour avancer nos connaissances dans l'astronomie et dans l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde : à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres [1]; en courant sur leurs deux pieds de derrière ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées avec eux ; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage : on y verra des particularités très-intéressantes sur un pays des Terres Australes que nous ne connaissons jusqu'à présent, que de nom; je veux parler de la Nouvelle-Zélande, etc. »

[1] C'étaient des kanguroos de la Nouvelle-Hollande.

—

SECONDE ADDITION A L'HISTOIRE DES GERBOISES, PAR M. ALLAMAND.

« Dans l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboises [1], était plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avait écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voyage autour du monde, avait apporté un de ces animaux qui surpassait en grosseur nos plus grands lièvres. A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et dont nous avons la description et la figure dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook. Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non-seulement par sa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson, qui était parti avec M. Banks en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les Mémoires, nous apprend qu'il avait cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, et quatre à ceux de derrière; comme c'était un jeune, qui n'était pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesait que trente-huit livres; sa tête, son cou et ses épaules, étaient fort petits en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avaient huit pouces de longueur, et celles de derrière en avaient vingt-deux; il avançait en faisant de très-grands sauts et en se tenant debout; il tenait ses jambes de devant appliquées à sa poitrine, et elles paraissaient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue était épaisse à son origine, et son diamètre allait en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps était couvert d'un poil gris de souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles,

[1] *Nota*. Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de daman.

qui avaient quelque ressemblance avec celles d'un lièvre.

« Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo, qui a quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; ni le daman ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière[1], avec lequel par conséquent je n'aurais pas dû le confondre : l'alactaga est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon : mais la différence de grandeur, la distance des lieux et la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connaître, est habitant de la Nouvelle-Hollande, et l'alactaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

« Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant, qui pourrait bien être le même que celui de la Nouvelle-Hollande : on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo[2].

« Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst, à qui il appartient; il a été pris sur une montagne nommée Snenwberg, située à une très-grande distance du Cap, et fort avant dans les terres; les paysans hollandais lui donnent le nom de *Aerdmannetje*, de *Springendehaas* ou *Lièvre sautant*; il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré sur la peau, et entremêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire; sa tête est fort courte, mais large et plate entre les oreilles, et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez; sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure, qui est très-courte et petite; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

« Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin; elles sont fort minces et transparentes au grand jour; leur partie supérieure est noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair et plus transparente que la partie supérieure. Il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six poils très-longs. Chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très-fortes; celles de la supérieure ne sont pas si longues que celles de la mâchoire inférieure : la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache composée de longs poils.

Les pieds de devant sont petits, courts et situés tout près du cou : ils ont chacun cinq doigts aussi très-courts, placés sur la même ligne; ils sont armés d'ongles crochus de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles reposent. Les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant; les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, et qui sont concaves en dessous.

« Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière; la queue est aussi longue que le corps; les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

« Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter : aussi ces pieds sont-ils très-forts, et si on le prend par la queue; il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pas pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé : dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

« Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos. Il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule : il s'en sert aussi pour creuser la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout à fait.

« Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

« Quand il dort, il prend une attitude singulière, il est assis avec les genoux étendus : il

[1] Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière. Voyez ci-après son article.

[2] Il est de nouveau question ici du Pedetès du Cap.

met sa tête à peu près entre ses jambes de derrière, et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux, et semble ainsi protéger sa tête par ses mains. C'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

« Par cette description, on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure, qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

« S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du Voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage anglais et dans la traduction française n'est pas exacte; la tête en est trop longue; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas; le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur anglais, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

« Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connaître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites :

	p.	p.	l.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	2	0
Longueur des oreilles	0	2	9
Distance entre les yeux	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	1
Ouverture de l'œil	0	0	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	11	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	0	2
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine	0	5	0
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	0	8	9
Longueur de la queue	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1° la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist et de M. Allamand, dont nous avons donné la description, et à laquelle nous laissons simplement le nom de gerboise, en persistant à lui rapporter l'alactaga, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca*, de M. le chevalier Bruce[1]; 2° notre *tarsier*, qui est bien du genre de la gerboise et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds; 3° la grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous venons de reconnaître dans les descriptions de MM. de Querhoënt, Forster et Allamand; 4° la très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays. Elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paraît trop défectueuse : mais nous devons rapporter ici ce que le célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui jusqu'à ce jour ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande.

« Comme je me promenais le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endeavour, côte de la Nouvelle-Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avaient décrits si souvent; il était d'une légère couleur de souris, et ressemblait beaucoup par la grosseur et la figure à un lévrier, et je l'aurais en effet pris pour un chien sauvage, si au lieu de courir il n'avait pas sauté comme un lièvre ou un daim.... M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce était encore inconnue... Un des jours suivants, comme nos gens partaient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier de M. Banks; mais ils le laissèrent bientôt derrière en sautant par-dessus l'herbe longue et épaisse qui empêchait le chien de courir. On observa que ces animaux ne mar-

[1] Pallas a séparé l'espèce du gerbo de celle de l'alactaga, et son opinion est adoptée par tous les nomenclateurs. La gerboise de Barca est une variété du gerbo.

chaient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautaient sur les deux de derrière, comme le *gerbua* ou *mus jaculus*... Enfin, M. Gore, mon lieutenant, faisant peu de jours après une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avaient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison : sa figure est très-analogue à celle du gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouvements ; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal, parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton. Celui que tua mon lieutenant était jeune ; et comme il n'avait pas encore pris tout son accroissement, il ne pesait que trente-huit livres. La tête, le cou et les épaules, sont très-petits en proportion des autres parties du corps. La queue est presque aussi longue que le corps ; elle est épaisse à sa naissance et elle se termine en pointe à l'extrémité. Les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, et celles de derrière en ont vingt-deux. Il marche par sauts et par bonds ; il tient alors la tête droite et ses pas sont fort longs ; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et il ne paraît s'en servir que pour creuser la terre. La peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris foncé ; il faut en excepter la tête et les oreilles, qui ont une légère ressemblance avec celle du lièvre. Cet animal est appelé *kanguroo* par les naturels du pays... Le même M. Gore, dans une autre chasse, tua un second kanguroo, qui, avec la peau, les entrailles et la tête, pesait quatre-vingt-quatre livres ; et néanmoins en l'examinant nous reconnûmes qu'il n'avait pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étaient pas encore formées.... Ces animaux paraissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la Nouvelle-Hollande, et nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois. »

On voit clairement par cette description historique que le kanguroo, ou très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande, n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance ; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le kanguroo de la Nouvelle-Hollande, ont pensé comme nous, que c'étaient deux espèces différentes dans le genre des gerboises. D'un autre côté, si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle *daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnaîtra aisément que ces deux animaux ne sont qu'une seule et même espèce, et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom daman, qui appartient à un animal tout différent. On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit que l'espèce du lièvre sauteur appartient non-seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie, et autres régions de l'Asie-Mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux surtout qui vivent dans les sables brûlants du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.

LE PORC-ÉPIC.

(LE PORC-ÉPIC COMMUN.)

Famille des rongeurs, genre porc-épic. (Cuvier.)

Il ne faut pas que le nom de porc-épineux qu'on a donné à cet animal dans la plupart des langues de l'Europe nous induise en erreur, et fasse imaginer que le porc-épic soit en effet un cochon chargé d'épines : car il ne ressemble au cochon que par le grognement ; par tout le reste il en diffère autant qu'aucun autre animal, tant pour la figure que pour la conformation intérieure : au lieu d'une tête allongée, surmontée de longues oreilles, armée de défenses et terminée par un boutoir ; au lieu d'un pied fourchu et garni de sabots comme le cochon, le porc-épic a comme le castor la tête courte, deux grandes dents incisives en avant de chaque mâchoire, nulles défenses ou dents canines, le museau fendu comme le lièvre, les oreilles rondes et aplaties, et les pieds armés d'ongles : au lieu d'un grand estomac avec un appendice en forme de capuchon, qui dans le cochon semble faire la nuance entre les ruminants et les autres animaux, le porc-épic n'a qu'un simple estomac et un grand cœcum : les parties de la génération ne sont point apparentes au dehors comme dans le cochon mâle ; les testicules du porc-épic sont recélés au-dedans et



renfermés sous les aines; la verge n'est point apparente; et l'on peut dire que par tous ces rapports aussi bien que par la queue courte, la longue moustache, la lèvre divisée, il approche beaucoup plus du lièvre ou du castor que du cochon. Le hérisson, qui comme le porc-épic est armé de piquants, ressemblerait plus au cochon; car il a le museau long et terminé par une espèce de groin en boutoir; mais toutes ces ressemblances étant fort éloignées, et toutes les différences étant présentes et réelles, il n'est pas douteux que le porc-épic ne soit d'une espèce particulière et différente de celle du hérisson, du castor, du lièvre ou de tout autre animal auquel on voudrait le comparer.

Il ne faut pas non plus ajouter foi à ce que disent presque unanimement les voyageurs et les naturalistes qui donnent à cet animal la faculté de lancer ses piquants à une assez grande distance et avec assez de force pour percer et blesser profondément; ni s'imaginer avec eux que ces piquants, tout séparés qu'ils sont du corps de l'animal, ont la propriété très-extraordinaire et toute particulière de pénétrer d'eux-mêmes et par leurs propres forces plus avant dans les chairs, dès que la pointe y est une fois entrée : ce dernier fait est purement imaginaire et destitué de tout fondement, de toute raison. Le premier est aussi faux que le second; mais au moins l'erreur paraît fondée sur ce que l'animal, lorsqu'il est irrité ou seulement agité, redresse ses piquants, les remue; et que, comme il y a de ces piquants qui ne tiennent à la peau que par une espèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aisément. Nous avons vu des porcs-épics vivants, et jamais nous ne les avons vus, quoique violemment excités, darder leurs piquants. On ne peut donc trop s'étonner que les auteurs les plus graves, tant anciens que modernes, que les voyageurs les plus sensés, soient tous d'accord sur un fait aussi faux. Quelques-uns d'entre eux disent avoir eux-mêmes été blessés de cette espèce de jaculation; d'autres assurent qu'elle se fait avec tant de raideur, que le dard ou piquant peut percer une planche[1] à quelques pas de distance. Le merveilleux, qui n'est que le faux qui fait plaisir à croire, augmente et croît à mesure qu'il passe par un plus grand nombre de têtes; la vérité perd au contraire en faisant la même route; et malgré la négation positive que je viens de graver au bas de ces deux faits, je suis persuadé qu'on écrira encore mille fois après moi, comme on l'a fait mille fois auparavant, que le porc-épic darde ses piquants, et que ces piquants, séparés de l'animal, entrent d'eux-mêmes dans les corps où leur pointe est engagée[1].

Le porc-épic, quoique originaire des climats les plus chauds de l'Afrique et des Indes, peut vivre et se multiplier dans des pays moins chauds, tels que la Perse, l'Espagne et l'Italie. Agricola dit que l'espèce n'a été transportée en Europe que dans ces derniers siècles : elle se trouve en Espagne, et plus communément en Italie, surtout dans les montagnes de l'Apennin, aux environs de Rome; c'est de là que M. Mauduit, qui, par son goût pour l'histoire naturelle, a bien voulu se charger de quelques-unes de nos commissions, nous a envoyé celui qui a servi à M. Daubenton pour sa description. Nous avons cru devoir donner la figure de ce porc-épic d'Italie, aussi bien que celle du porc-épic des Indes; les petites différences qu'on peut remarquer entre les deux sont de légères variétés dépendantes du climat, ou peut-être même ne sont que des différences purement individuelles.

Pline et tous les naturalistes ont dit, d'après Aristote, que le porc-épic, comme l'ours, se cachait pendant l'hiver, et mettait bas au bout de trente jours. Nous n'avons pu vérifier ces faits; et il est singulier qu'en Italie, où cet ani-

[1] Lorsque le porc-épic est en furie, il s'élance avec une extrême vitesse, ayant ses piquants dressés, qui sont quelquefois de la longueur de deux empans, sur les hommes et sur les bêtes, et il les darde avec tant de force, qu'ils pourraient percer une planche. Voyage en Guinée, par Bosman, Utrecht, 1705, page 253.

[1] 1° Il faut cependant excepter du nombre de ces voyageurs crédules le docteur Shaw. « De tous les porcs-épics, « dit-il, que j'ai vus en grand nombre en Afrique, je n'en ai « rencontré aucun qui, quelque chose que l'on fit pour l'irri« ter, dardât aucune de ses pointes; leur manière ordinaire « de se défendre est de se pencher d'un côté, et, lorsque l'en« nemi s'est approché d'assez près, de se relever fort vite et « de le piquer de l'autre. » Voyage de Shaw, traduit de l'anglais, tome I, page 125. — *Nota*. 2° Le P. Vincent-Marie ne dit point du tout que le porc-épic lance des piquants; il assure seulement que, quand il rencontre des serpents avec lesquels il est toujours en guerre, il se met en boule, cachant ses pieds et sa tête, et se roule sur eux avec ses piquants jusqu'à leur ôter la vie, sans courir risque d'être blessé. Il ajoute un fait que nous croyons très-vrai, c'est qu'il se forme dans l'estomac du porc-épic des bézoards de différentes sortes; les uns ne sont que des amas de racines enveloppées d'une croûte, les autres, plus petits, paraissent être pétris de petites pailles et de poudre de pierre; et les plus petits de tous, qui ne sont pas plus gros qu'une noix, paraissent pétrifiés en entier; ces derniers sont les plus estimés. Nous ne doutons pas de ces faits, ayant trouvé nous-mêmes un bézoard de la première sorte, c'est-à-dire une ægagropile dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé d'Italie.

mal est commun, et où de tout temps il y a eu de bons physiciens et d'excellents observateurs, il ne se soit trouvé personne qui en ait écrit l'histoire. Aldrovande n'a fait sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, que copier Gessner; et MM. de l'Académie des sciences, qui ont décrit et disséqué huit de ces animaux, ne disent presque rien de ce qui a rapport à leurs habitudes naturelles: nous savons seulement, par le témoignage des voyageurs et des gens qui en ont élevé dans des ménageries, que dans l'état de domesticité le porc-épic n'est ni féroce ni farouche, qu'il n'est que jaloux de sa liberté; qu'à l'aide de ses dents de devant, qui sont fortes et tranchantes comme celles du castor, il coupe le bois et perce [1] aisément la porte de sa loge. On sait aussi qu'on le nourrit aisément avec de la mie de pain, du fromage et des fruits; que dans l'état de liberté il vit de racines et de graines sauvages; que quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât et mange les légumes avec avidité; qu'il devient gras comme la plupart des autres animaux, vers la fin de l'été; et que sa chair, quoique un peu fade, n'est pas mauvaise à manger.

En considérant la forme, la substance et l'organisation des piquants du porc-épic, on reconnaît aisément que ce sont de vrais tuyaux de plumes auxquels il ne manque que les barbes pour être de vraies plumes: par ce rapport, il fait la nuance entre les quadrupèdes et les oiseaux. Ces piquants, surtout ceux qui sont voisins de la queue, sonnent les uns contre les autres lorsque l'animal marche; il peut les redresser par la contraction du muscle peaussier, et les relever à peu près comme le paon ou le coq d'Inde relèvent les plumes de leur queue. Ce muscle de la peau a donc la même force, et est à peu près conformé de la même façon dans le porc-épic et dans certains oiseaux. Nous saisissons ces rapports, quoique assez fugitifs: c'est toujours fixer un point dans la nature, qui nous fuit et qui semble se jouer par la bizarrerie de ses productions de ceux qui veulent la connaître.

[1] Nous avons en Guinée des porcs-épics. Ils croissent jusqu'à la hauteur de deux pieds ou deux pieds et demi, et ils ont les dents si fortes et si affilées, qu'aucun bois ne peut leur résister; j'en mis une fois un dans un tonneau, m'imaginant qu'il serait bien gardé; mais, dans l'espace d'une nuit, il le rongea si bien, qu'il le perça et en sortit; il le perça même dans le milieu où les douves sont le plus courbées en dehors. Voyage de Bosman, page 253.

DESCRIPTION DU PORC-ÉPIC.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le porc-épic a beaucoup de rapport au hérisson, parce que ces deux animaux sont couverts de piquants; mais ils diffèrent beaucoup l'un de l'autre pour la forme de plusieurs parties du corps, et même pour les piquants.

La tête du porc-épic est longue et aplatie sur les côtés; le museau est gros, il a beaucoup plus d'épaisseur que de largeur, il ressemble au museau du lièvre, en ce que la lèvre supérieure est fendue presque jusqu'aux narines, dont les ouvertures sont oblongues et parallèles à l'ouverture de la bouche; les yeux sont petits et les oreilles larges et courtes; elles ressemblent en quelque manière à celles des singes par leur contour, parce qu'elles sont appliquées contre la tête, et qu'elles ont des cavités et des éminences. Les dents incisives ressemblent à celles des rats, des écureuils, du castor, etc.; celles du dessous percent la lèvre inférieure qui les enveloppe comme un fourreau; le cou est gros, le corps renflé et la queue courte et de figure conique; il y a cinq doigts bien formés aux pieds de derrière, et seulement quatre aux pieds de devant, avec un tubercule revêtu d'un ongle à l'endroit du pouce; les ongles sont presque cylindriques et un peu courbes.

Les plus grands piquants du porc-épic sont sur la partie postérieure du dos; ils avaient jusqu'à neuf pouces de longueur sur l'individu qui a servi de sujet pour cette description, mais peut-être en avait-il perdu de plus grands, car il avait été tué aux environs de Rome au milieu de l'été, et peut-être aussi lui avait-on arraché les piquants les plus saillants; ceux qui restaient sur la partie postérieure du dos n'étaient pas tous de même grandeur ni de même grosseur; les plus petits n'avaient que quatre pouces de longueur, le diamètre variait depuis deux jusqu'à trois lignes. Tous ces piquants étaient pointus aux deux bouts et colorés de noirâtre et de blanc jaunâtre par grands anneaux qui se succédaient jusqu'à cinq fois d'un bout à l'autre des piquants: ceux qui étaient sur la croupe, sur les cuisses et sur les flancs ne différaient de ceux du dos qu'en ce qu'ils étaient plus petits; il y en avait de blancs de chaque côté de l'origine de la queue; parmi les gros piquants du dos, il s'en trouvait d'autres moins gros et beaucoup plus longs; mais la queue était hérissée de tuyaux que l'on ne peut pas nommer des piquants, car ils semblent avoir été coupés transversalement par le bout; ils sont creux, ils sont ouverts à leur extrémité; ils n'ont qu'environ deux lignes de diamètre et près d'un pouce et demi de longueur; ils tiennent à un pédi-

cule très-délié, et long de trois quarts de pouce, qui s'implante dans la peau ; ces tuyaux sont placés tout le long de la queue à des distances les uns des autres ; ils sont colorés de brun et de blanc jaunâtre ; leurs parois sont très-minces et sonores, car ils font un bruit semblable à un cliquetis, en heurtant les uns contre les autres, lorsque l'animal agite sa queue.

Le derrière de la tête, le cou, la partie antérieure du dos, les épaules, la poitrine, le ventre et les quatre jambes étaient couverts de petits piquants de couleur brune noirâtre, de différentes longueurs, pointus ou terminés par un filament très-flexible ; il y avait des piquants déliés sur le sommet de la tête ; ils avaient plus d'un pied de longueur, ils étaient en partie bruns et en partie blancs ; le bout du museau et les pieds étaient couverts de petites soies brunes et raides ; les moustaches étaient composées de soies noires et luisantes qui avaient plus d'un demi-pied de longueur. Entre les piquants il se trouve de longues soies brunes ou jaunâtres ; l'animal redressait les longues soies de sa tête en forme de panache ; il élevait et abaissait à son gré les piquants de son corps ; et lorsqu'il était irrité, il frappait des pieds de derrière contre terre ; et, en agitant sa queue, il faisait sonner les piquants dont elle était revêtue.

LE COENDOU.

(LE PORC-ÉPIC COUIY.)

Famille des rongeurs, genre porc-épic. (Cuvier.)

Dans chaque article que nous avons à traiter, il se présente toujours plus d'erreurs à détruire que de vérités à exposer : cela vient de ce que l'histoire des animaux, n'a, dans ces derniers temps, été traitée que par des gens à préjugés, à méthodes, et qui prenaient la liste de leurs petits systèmes pour les registres de la nature. Il n'existe en Amérique aucun des animaux du climat chaud de l'ancien continent, et réciproquement il ne se trouve sous la zone brûlante de l'Afrique et de l'Asie aucun de ceux de l'Amérique méridionale. Le porc-épic est, comme nous l'avons dit, originaire des pays chauds de l'ancien monde ; et ne l'ayant pas trouvé dans le nouveau, on n'a pas laissé de donner son nom aux animaux qui ont paru lui ressembler, et particulièrement à celui dont il est ici question. D'autre côté, l'on a transporté le coendou d'Amérique aux Indes orientales ; et Pison, qui vraisemblablement ne connaissait point le porc-épic, a fait graver dans Bontius, qui ne parle que des animaux du midi de l'Asie, le coendou d'Amérique, sous le nom et la description du vrai porc-épic ; en sorte qu'à la première vue on serait tenté de croire que cet animal existe également en Amérique et en Asie ; cependant il est aisé de reconnaître, avec un peu d'attention, que Pison, qui n'est ici, comme presque partout ailleurs, que le plagiaire de Marcgrave, a non-seulement copié sa figure du coendou, pour l'insérer dans son Histoire du Brésil, mais qu'il a cru devoir la copier encore pour la transporter dans l'ouvrage de Bontius, dont il a été le rédacteur et l'éditeur. Ainsi, quoiqu'on trouve dans Bontius la figure du coendou, l'on ne doit pas en conclure qu'il existe à Java ou dans les autres parties de l'Asie méridionale, ni prendre cette figure pour celle du porc-épic, auquel en effet le coendou ne ressemble que parce qu'il a comme lui des piquants.

C'est à Ximénès, et ensuite à Hernandès, que l'on doit la première connaissance de cet animal ; ils l'ont indiqué sous le nom de *hoitztlacuatzin* que lui donnaient les Mexicains. Le *tlacuatzin* est le sarigue, et *hoitztlacuatzin* doit se traduire par sarigue-épineux. Ce nom avait été mal appliqué, car ces animaux se ressemblent assez peu : aussi Marcgrave n'a point adopté cette dénomination mexicaine, et il a donné cet animal sous son nom brasilien, *cuandu*, qui doit se prononcer *couandou*. La seule chose qu'on puisse reprocher à Marcgrave, c'est de n'avoir pas reconnu que son cuandu du Brésil était le même animal que l'hoitztlacuatzin du Mexique, d'autant que sa description et sa figure s'accordent assez avec celles de Hernandès, et que de Laët, qui a été l'éditeur et le commentateur de l'ouvrage de Marcgrave, dit expressément que le tlacuatzin épineux de Ximénès et le cuandu ne sont vraisemblablement que le même animal. Il paraît en rassemblant le peu de notices éparses que nous ont données les voyageurs sur ces animaux, qu'il y en a deux variétés que les naturalistes ont, d'après Pison, insérées dans leurs listes comme deux espèces différentes, le grand et le petit cuandu : mais ce qui prouve d'abord l'erreur ou la négligence de Pison, c'est que, quoiqu'il donne ces coendous dans deux articles séparés et éloignés l'un de l'autre, et qu'il paraisse les regarder comme étant de deux espèces différentes, il les représente cependant tous deux par la même figure ; ainsi nous nous croyons bien fon-

dés à prononcer que ces deux n'en font qu'un. Il y a aussi des naturalistes qui non-seulement ont fait deux espèces du grand et du petit coendou, mais en ont encore séparé l'hoitztlacuatzin en les donnant tous trois pour des animaux différents; et j'avoue que, quoiqu'il soit très-vraisemblable que le coendou et l'hoitztlacuatzin sont le même animal, cette identité n'est pas aussi certaine que celle du grand et du petit coendou.

Quoi qu'il en soit, le coendou n'est point le porc-épic; il est de beaucoup plus petit; il a la tête à proportion moins longue et le museau plus court; il n'a point de panache sur la tête ni de fente à la lèvre supérieure; ses piquants sont trois ou quatre fois plus courts et beaucoup plus menus; il a une longue queue, et celle du porc-épic est très-courte; il est carnassier plutôt que frugivore, et cherche à surprendre les oiseaux, les petits animaux, les volailles[1], au lieu que le porc-épic ne se nourrit que de légumes, de racines et de fruits. Il dort pendant le jour comme le hérisson, et court pendant la nuit; il monte sur les arbres [2] et se retient aux branches avec sa queue, ce que le porc-épic ne fait ni ne pourrait faire. Sa chair [3], disent tous les voyageurs, est très-bonne à manger : on peut l'apprivoiser. Il demeure ordinairement dans les lieux élevés, et on le trouve dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Brésil et la Guiane jusqu'à la Louisiane et aux parties méridionales du Canada; au lieu que le porc-épic ne se trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent.

En transportant le nom du porc-épic au coendou, on lui a supposé et transmis les mêmes facultés, celles surtout de lancer ses piquants; et il est étonnant que les naturalistes et les voyageurs s'accordent sur ce fait, et que Pison qui devait être moins supertitieux qu'un autre, puisqu'il était médecin, dise gravement que les piquants du coendou entrent d'eux-mêmes et par leur propre force dans la chair et percent le corps jusqu'aux viscères les plus intimes. Raï est le seul qui ait nié ces faits, quoiqu'ils paraissent évidemment absurdes. Mais que de choses absurdes ont été niées par des gens sensés, et qui cependant sont tous les jours affirmées par d'autres gens qui se croient encore plus sensés !

[1] Ce fait, assuré par Marcgrave et Pison, n'est pas certain, car Hernandès dit, au contraire, que l'hoitztlacuatzin se nourrit de fruits.

[2] Scandit arbores sed tardo gressu, quia pollice caret; descendens autem caudam circumvolvit ne labatur, admodum enim metuit lapsum, nec salire potest. Marcgrav., Hist. Nat. Bras, pag. 233.—Nous vîmes un porc-épic sur un petit arbre que nous coupâmes pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal... Il est fort gras et on en mange la chair. Voyage de La Hontan, tome I, page 82.

[3] Carnem habet bonam et pergratam, nam assatam sæpe comedi, et ab incolis valde æstimatur. Margr., pag. 233. — Il est bon à manger, on le met au feu pour le faire griller comme un cochon; mais auparavant les femmes sauvages en arrachent tous les poils de dessus le dos (c'est-à-dire tous les piquants) qui sont les plus grands, et elles en font de beaux ouvrages... Étant brûlé, bien rôti, lavé et mis à la broche, il vaut un cochon de lait; il est très-bon bouilli, mais moins bon que rôti. Description de l'Amérique, par Denis, tome II page 324. Paris, 1672.

ADDITION A L'ARTICLE DU COENDOU.

La Guiane fournit deux espèces de coendous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres et sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très-forte, et on les sent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, et ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne: Les Nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de La Borde, les deux espèces ne se mêlent pas; on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur; dans les autres temps ils sont seuls. et les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits. Ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup.

Ceux de la petite espèce peuvent peser six livres; ils ne sont pas plus nombreux que les autres; les tigres leur font la guerre, et on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé ailleurs de ces deux espèces de coendous, lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

DESCRIPTION DU COENDOU.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le coendou diffère du porc-épic en ce qu'il a le museau plus court, en ce que sa lèvre supérieure n'est pas fendue, que ses narines sont rondes, et principalement en ce qu'il a une longue queue couverte de piquants. Le coendou qui a servi de sujet pour cette description était plus petit que le

porc-épic, car il n'avait que seize ou dix-sept pouces de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur était de neuf pouces : le bout du museau, les jambes et les pieds avaient des poils raides comme du crin; ils étaient bruns, excepté quelques-uns de ceux des jambes qui avaient une couleur jaunâtre; la peau du ventre et de la poitrine avait été déchirée; tout le reste du corps était couvert de piquants, entremêlés de longs poils; les piquants les plus longs n'avaient que deux pouces et demi, les plus gros se trouvaient sur la partie postérieure du dos, sur la croupe et sur le dessus de la queue ; ils avaient environ une ligne de diamètre, ils étaient pointus aux deux bouts et de couleur blanchâtre-jaunâtre dans la plus grande partie de leur longueur; la pointe avait une couleur noirâtre qui se mêlait avec le jaunâtre par des teintes de brun et de roussâtre; les autres piquants ne différaient de ceux-ci qu'en ce qu'ils étaient plus petits et plus serrés les uns contre les autres, de sorte que l'on ne voyait que leur pointe noirâtre, excepté sur la tête et sur le dessous du cou, où le jaunâtre des piquants était fort apparent : cet animal était non-seulement hérissé de piquants, mais encore de longues soies qui sortaient d'entre les piquants et qui étaient en assez grand nombre pour les cacher sur le dos, sur les côtés du corps, sur les côtés et sur le dessous de la tête; elles étaient plus rares sur le cou et sur la tête; les plus longues de ces soies avaient quatre ou cinq pouces, elles étaient en partie brunes ou noirâtres, et en partie jaunâtres; celles des côtés de la queue étaient en entier de cette couleur; les moustaches avaient moins de longueur que celles du porc-épic ; leurs crins étaient plus déliés et noirs; il y avait cinq doigts aux pieds de derrière, et seulement quatre à ceux de devant, avec un tubercule à l'endroit du pouce; les ongles étaient grands, crochus, très-pointus et de couleur noire et jaunâtre; ceux des pieds de derrière avaient plus de longueur que ceux des pieds de devant.

LE COENDOU A LONGUE QUEUE.

(LE PORC-ÉPIC COENDOU.)

Famille des rongeurs, genre porc-épic. (Cuvier.)

Un autre animal à piquants, qui ne nous était pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouet, intendant de cette colonie.

Il est plus grand que le coendou.

	p.	p.	l.
Sa longueur, du bout du museau à l'origine de la queue est de.	2	0	6
Longueur de la queue.	1	5	6

Il est couvert de piquants noirs et blancs à la tête, sur le corps, les jambes et une partie de la queue; et sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houppe ou bouquet de piquants à son extrémité, comme celle des autres porcs-épics.

Le diamètre de la queue, mesurée à son origine, est de vingt-une lignes ; elle va en diminuant et finit en pointe. Il n'y a sur cette queue d'autres piquants que ceux de l'extrémité du tronc, qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue; elle est noirâtre et couverte d'écailles depuis ce milieu jusqu'à son extrémité; et le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquants, est couvert de petits poils d'un brun clair. Le reste est garni d'écailles en dessus comme en dessous.

La tête du coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à tout autre; cependant elle est un peu moins allongée : les plus grands poils des moustaches, qui sont noirs, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues et sans poil ont quelques piquants sur le bord. Au reste, il n'a pas les piquants aussi grands que les porcs-épics d'Italie, et par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquants est blanche, le milieu noir, et ils sont blancs à l'origine : ainsi le blanc domine sur le noir.

Les plus longs piquants sur le corps ont. . .	0	2	8
Sur les jambes de devant.	0	1	6
Sur celles de derrière.	0	0	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces et demi, interposés entre les piquants sur le haut, les jambes de devant et de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns et courts : les ongles sont bruns, courbes et en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle.

« Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venue de l'île de la Trinité; sa longueur est d'environ un pied. La queue a dix pouces de long; elle est couverte de piquants

sur la moitié de sa longueur, où ils finissent en s'accourcissant par gradation : le reste de la queue est recouvert par une peau grise, remplie des rides transversales très-près les unes des autres et très-profondes. Les piquants les plus longs ont environ deux pouces un quart; ils sont blancs à leur origine et à leur extrémité, et noirs au milieu. Le poil ne se laisse apercevoir que sur le ventre, où les piquants sont très-courts : les moustaches sont déliées, noires, et ont environ trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes de longueur, ceux des pattes de derrière sont de la même longueur ; il n'a que quatre doigts onglés aux pattes de derrière, avec un tubercule un peu plus allongé que celui des pattes de devant. Cet individu diffère de celui décrit dans l'Histoire naturelle de M. de Buffon, en ce qu'il a la queue plus longue à proportion et en partie nue ; qu'il n'a que quatre doigts onglés derrière ; que les ongles paraissent moins grands que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage, et qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que les piquants : les bouts des piquants de celui-ci sont blancs, et ceux du premier sont noirs.

L'URSON.

(LE PORC-ÉPIC URSON.)

Famille des rongeurs, genre porc-épic. (Cuvier.)

Cet animal n'a jamais été nommé : placé par la nature dans les terres désertes du nord de l'Amérique, il existait indépendant, éloigné de l'homme, et ne lui appartenait pas même par le nom, qui est le premier signe de son empire. Hudson ayant découvert la terre où il se trouve, nous lui donnerons un nom qui rappelle celui de son premier maître, et qui indique en même temps sa nature poignante et hérissée ; d'ailleurs il était nécessaire de le nommer, pour ne pas le confondre avec le porc-épic ou le coendou auxquels il ressemble par quelques caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards, pour qu'on doive le regarder comme une espèce particulière et appartenant au climat du Nord, comme les autres appartiennent à celui du Midi.

MM. Edwards, Ellis et Catesby ont tous trois parlé de cet animal. Les figures données par ces deux premiers auteurs s'accordent avec la nôtre, et nous ne doutons pas que ce ne soit le même animal ; nous sommes même très-portés à croire que celui dont Seba donne la figure et la description sous le nom de *porc-épic singulier des Indes orientales*, et qu'ensuite MM. Klein, Brisson et Linnæus ont chacun indiqué dans leurs listes par des caractères tirés de Seba, pourrait être le même animal que celui dont il est ici question. Ce ne serait pas, comme on l'a vu, l'unique et première fois que Seba aurait donné pour orientaux des animaux d'Amérique ; cependant nous ne pouvons pas l'assurer pour celui-ci comme nous l'avons fait pour plusieurs autres animaux : tout ce que nous pouvons dire, c'est que les ressemblances nous paraissent grandes, et les différences assez légères, et que comme l'on a peu vu de ces animaux, il se pourrait que ces mêmes différences ne fussent que des variétés d'individu à individu, ou même du mâle à la femelle.

L'urson aurait pu s'appeler le *castor épineux*: il est du même pays, de la même grandeur et à peu près de la même forme de corps ; il a, comme lui, à l'extrémité de chaque mâchoire, deux dents incisives, longues, fortes et tranchantes. Indépendamment de ses piquants qui sont assez courts et presque cachés dans le poil, l'urson a, comme le castor, une double fourrure, la première de poils longs et doux, et la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux et plus mollet. Dans les jeunes, les piquants sont à proportion plus grands, plus apparents, et les poils plus courts et plus rares que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau et craint de se mouiller; il se retire et fait sa bauge sous les racines des arbres creux. Il dort beaucoup et se nourrit principalement d'écorce de genièvre : en hiver, la neige lui sert de boisson ; en été, il boit de l'eau et lape comme un chien. Les sauvages mangent sa chair et se servent de sa fourrure, après en avoir ôté les piquants qu'ils emploient au lieu d'épingles et d'aiguilles.

DESCRIPTION DE L'URSON.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

L'urson diffère principalement du porc-épic en ce qu'il a les piquants plus petits, et en grande partie cachés sous de longs poils ; il a aussi le mu-

seau moins gros et plus court; les oreilles sont très-petites et entièrement recouvertes par le poil.

Les plus grands piquants de cet animal ont deux pouces et demi de longueur et une ligne de diamètre, ils sont en partie blancs ou jaunâtres, et en partie bruns ou noirâtres; ils se trouvent sur la croupe et sur la queue, et y sont apparents, tandis que ceux du reste du corps sont couverts par des poils longs, fermes et noirs qui ont jusqu'à six pouces de longueur sur les lombes; leur pointe est de couleur blanche jaunâtre; il y a entre ces longs poils et les piquants, une sorte de duvet de couleur cendrée brune qui a quatre ou cinq pouces de longueur sur les lombes; il est fort épais et presque droit, il se trouve sur toutes les parties du corps, excepté sur les pieds; les piquants manquent aussi sur les pieds, sur les jambes, sur le ventre et sur la queue; ces parties n'ont que des poils serrés comme des brosses et de couleur brune noirâtre ou noire; il y a quelques teintes de bai sous la queue.

LE TENREC ET LE TENDRAC.

LE TENREC SOYEUX OU TANREC. — LE TENREC ÉPINEUX OU TENDRAC.

Famille des insectivores, genre tenrec. (Cuvier.)

Les *tenrecs* ou *tendracs* sont de petits animaux des Indes orientales qui ressemblent un peu à notre hérisson, mais qui cependant en diffèrent assez pour constituer des espèces différentes : ce qui le prouve, indépendamment de l'inspection et de la comparaison, c'est qu'ils ne se mettent point en boule comme le hérisson, et que dans les mêmes endroits où se trouvent les tenrecs, comme à Madagascar, on y trouve aussi des hérissons de la même espèce que les nôtres, qui ne portent pas le nom de tenrec, mais qui s'appellent *sora*.

Il paraît qu'il y a des tenrecs de deux espèces, ou peut-être de deux races différentes : le premier, qui est à peu près grand comme notre hérisson, a le museau en proportion plus long que le second; il a aussi les oreilles plus apparentes et beaucoup moins de piquants que le second, auquel nous avons donné le nom de tendrac pour le distinguer du premier. Ce tendrac n'est que de la grandeur d'un gros rat; il a le museau et les oreilles plus courtes que le tenrec. Celui-ci est couvert de piquants plus petits, mais aussi nombreux que ceux du hérisson : le tendrac au contraire n'en a que sur la tête, le cou et le garrot; le reste de son corps est couvert d'un poil rude assez semblable aux soies du cochon.

Ces petits animaux, qui ont les jambes très-courtes, ne peuvent marcher que fort lentement; ils grognent comme les pourceaux ; ils se vautrent comme eux dans la fange ; ils aiment l'eau et y séjournent plus longtemps que sur terre; on les prend dans les petits canaux d'eau salée et dans les lagunes de la mer. Ils sont très-ardents en amour et multiplient beaucoup. Ils se creusent des terriers, s'y retirent et s'engourdissent pendant plusieurs mois : dans cet état de torpeur, leur poil tombe et renaît après leur réveil. Ils sont ordinairement fort gras, et quoique leur chair soit fade, longue et mollasse, les Indiens la trouvent de leur goût, et en sont même fort friands.

ADDITION A L'ARTICLE DU TENREC.

M. de Brugnières, médecin du roi, très-habile botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'histoire naturelle aux Terres Australes, en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu être un jeune tenrec. Il ne diffère de l'autre que par sa petitesse et par trois bandes blanchâtres, qui nous paraissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, et continue sur le cou et sur l'épine du dos : les deux autres bandes sont chacune sur les flancs; et comme tous les autres caractères, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquants, etc., se trouvent, dans ce petit tenrec, semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule et même espèce.

ADDITION A L'ARTICLE DU TENDRAC.

Un très-petit tendrac a été envoyé de l'île de France par M. Poivre à M. Aubry, curé de Saint-Louis : il ne nous paraît différer de notre tendrac que par sa petitesse et par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de Saint-Louis qu'il se trouve à Madagascar, et que les Français de cette contrée le connaissaient sous le nom de *rat-épic*. Voici les di-

mensions et la courte description de ce très-petit animal.

	p.	p.	l.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près de l'anus.	0	3	2
Distance du bout du nez à l'œil.	0	0	6
Distance entre l'œil et l'oreille..	0	0	3
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput..	0	0	11
Longueur des piquants.	0	0	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant.	0	0	2
Longueur des grands ongles des pieds de derrière	0	0	1

Cet animal a le museau très-allongé et presque pointu ; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, et le corps, qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquants d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulières. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, et se termine en pointe à ses deux extrémités : cette bande blanche est du même poil que le brun du corps et des côtés de la tête : ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquants. Le dessous du cou et du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes et les pieds, qui sont néanmoins un peu mêlés de brun. Les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, et l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue [1].

DESCRIPTION
DU TENDRAC ET DU TENREC.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le tendrac ressemble au hérisson; mais il est beaucoup plus petit, si celui qui a servi de sujet pour cette description avait pris toute sa grandeur, car il n'était guère plus gros qu'une taupe; le nez ressemblait à celui du hérisson, autant que j'ai pu en juger sur un individu desséché; les yeux m'ont paru plus petits que ceux du hérisson, mais le tendrac était ressemblant à cet animal par le museau mince et allongé, par les oreilles courtes et arrondies, les jambes courtes, etc.; il était couvert de piquants semblables à ceux du hérisson, les plus longs avaient sept lignes; ils étaient tous de couleur blanchâtre vers la racine et la pointe, le reste avait une couleur roussâtre foncée; le museau, le front, les côtés de la tête, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, les aisselles, le ventre, les aines, les fesses et les quatre jambes étaient couverts d'un poil blanchâtre, rare, fin et dur. Il se trouvait sur le museau quelques poils jaunâtres qui avaient jusqu'à deux pouces deux lignes ; il y avait cinq doigts à chaque pied, la queue était très-courte et couverte de piquants; la longueur de ce tendrac était de cinq pouces dix lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il y avait onze lignes de distance entre le bout du museau et l'œil, et trois lignes entre l'œil et l'oreille.

Le tenrec était plus grand que le tendrac; il avait le museau à proportion plus long, les oreilles moins courtes ; je ne lui ai point trouvé de queue, il était desséché et bourré ; il n'avait de vrais piquants que sur le front, sur les tempes, sur le sommet et le derrière de la tête, sur le dessus et les côtés du cou, sur les épaules et sur le garrot; ils étaient jaunâtres vers la racine et à la pointe, le reste était noir; les plus longs avaient plus d'un pouce, et formaient une sorte de huppe au-dessus de la tête; le dos, la croupe et les côtés du corps étaient couverts de soies qui avaient les mêmes couleurs que les piquants; les plus longues étaient sur le dos et avaient plus d'un pouce; il se trouvait parmi ces soies des poils jaunâtres, et d'autres plus gros et noirs, dont quelques-uns avaient au moins deux pouces de longueur. Le museau, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre et les jambes étaient couverts de poils durs, fins et de couleur jaunâtre et même roussâtre sur les pieds; il y avait sur le museau quelques longs poils de cette couleur. La longueur de ce tenrec était de sept pouces neuf lignes depuis le bout du museau juqu'à la partie postérieure du corps: il y avait un pouce et demi de distance entre le bout du museau et l'œil, et un demi-pouce entre l'œil et l'oreille.

LE TAMANOIR,
LE TAMANDUA ET LE FOURMILIER.

LE FOURMILIER TAMANOIR. — LE FOURMILIER TAMANDUA. — LE FOURMILIER DIDACTYLE.

Ordre des édentés ordinaires, genre fourmilier.(Cuvier.)

Il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces d'animaux à long museau, à gueule étroite et sans aucune dent, à langue ronde et longue qu'ils insinuent dans les fourmilières, et qu'ils retirent pour avaler les fourmis dont ils font leur principale nourriture. Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brasiliens appellent *tamendua-guacu*, c'est-à-dire

[1] Cet animal est le TENREC RAYÉ.

grand tamandua, et auquel les Français habitués en Amérique ont donné le nom de *tamanoir* : c'est un animal qui a environ quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue ; la tête longue de quatorze à quinze pouces ; le museau très-allongé ; la queue longue de deux pieds et demi, couverte de poils rudes et longs de plus d'un pied ; le cou court, la tête étroite, les yeux petits et noirs, les oreilles arrondies, la langue menue, longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule lorsqu'il la retire tout entière. Ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur ; celles de devant sont un peu plus hautes et plus menues que celles de derrière : il a les pieds ronds ; ceux de devant sont armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands ; ceux de derrière ont cinq ongles. Les poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir et de blanchâtre ; sur la queue ils sont disposés en forme de panache : l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil ; les longs poils de la queue, comme ceux du corps, ne sont pas ronds dans toute leur étendue, ils sont plats à l'extrémité et secs au toucher comme de l'herbe desséchée. L'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité ; mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille, et il balaie le chemin par où il passe : les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties postérieures ; ceux-ci sont tournés en arrière et les autres en avant ; il y a plus de blanc sur les parties antérieures, et plus de noir sur les parties postérieures : il y a aussi une bande noire sur le poitrail, qui se prolonge sur les côtés du corps et se termine sur le dos près des lombes : les jambes de derrière sont presque noires ; celles de devant presque blanches, avec une grande tache noire vers leur milieu. Le tamanoir marche lentement ; un homme peut aisément l'atteindre à la course : ses pieds paraissent moins faits pour marcher que pour grimper et pour saisir des corps arrondis ; aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton, qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

Le second de ces animaux est celui que les Américains appellent simplement *tamandua*, et auquel nous conserverons ce nom : il est beaucoup plus petit que le tamanoir ; il n'a qu'environ dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue : sa tête est longue de cinq pouces, son museau est allongé et courbé en dessous ; il a la queue longue de dix pouces et dénuée de poils à l'extrémité ; les oreilles droites, longues d'un pouce ; la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux au-dedans de la mâchoire inférieure ; ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur ; ses pieds sont de la même forme et ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, c'est-à-dire quatre ongles à ceux de devant et cinq à ceux de derrière. Il grimpe et serre aussi bien que le tamanoir, et ne marche pas mieux ; il ne se couvre pas de sa queue, qui ne pourrait pas lui servir d'abri étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir : lorsqu'il dort, il cache sa tête sous son cou et sous ses jambes de devant.

Le troisième de ces animaux est celui que les naturels de la Guiane appellent *ouatiriouaou*. Nous lui donnons le nom de *fourmilier* pour le distinguer du tamanoir et du tamandua. Il est encore beaucoup plus petit que le tamandua, puisqu'il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue : il a la tête longue de deux pouces, le museau proportionnellement beaucoup moins allongé que celui du tamanoir ou du tamandua ; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrémité, qui est dégarnie de poils ; sa langue est étroite, un peu aplatie et assez longue ; le cou est presque nul, la tête est assez grosse à proportion du corps ; les yeux sont placés bas et peu éloignés des coins de la gueule ; les oreilles sont petites et cachées dans le poil ; les jambes n'ont que trois pouces de hauteur ; les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros et bien plus long que l'interne ; les pieds de derrière en ont quatre. Le poil du corps est long d'environ neuf lignes ; il est doux au toucher et d'une couleur brillante, d'un roux mêlé de jaune vif. Les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper et pour saisir ; il monte sur les arbres et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue.

Nous ne connaissons dans ce genre d'animaux

que les trois espèces desquelles nous venons de donner les indications. M. Brisson fait mention, d'après Seba, d'une quatrième espèce sous le nom de *fourmilier aux longues oreilles ;* mais nous regardons cette espèce comme douteuse, parce que dans l'énumération que fait Seba des animaux de ce genre, il nous a paru qu'il y avait plus d'une erreur ; il dit expressément : « *Nous « conservons dans notre Cabinet six espèces de « ces animaux mangeurs de fourmis* : » cependant il ne donne la description que de cinq ; et parmi ces cinq animaux, il place l'*ysquiepatl* ou *mouffette,* qui est un animal non-seulement d'une espèce, mais d'un genre très-éloigné de celui des mangeurs de fourmis, puisqu'il a des dents, et la langue plate et courte comme celle des autres quadrupèdes, et qu'il approche beaucoup du genre des belettes ou des martes. De ces six espèces prétendues et conservées dans le cabinet de Seba, il n'en reste donc déjà que quatre, puisque l'ysquiepatl, qui faisait la cinquième, n'est point du tout un mangeur de fourmis, et qu'il n'est question nulle part de la sixième, à moins que l'auteur n'ait sous-entendu comprendre parmi ces animaux le pangolin [1], ce qu'il ne dit pas dans la description qu'il donne ailleurs de cet animal. Le pangolin se nourrit de fourmis ; il a le museau allongé, la gueule étroite et sans aucune dent apparente, la langue longue et ronde ; caractères qui lui sont communs avec les mangeurs de fourmis : mais il en diffère, ainsi que de tous les autres quadrupèdes, par un caractère unique, qui est d'avoir le corps couvert de grosses écailles au lieu de poil. D'ailleurs c'est un animal des climats les plus chauds de l'ancien continent, au lieu que les mangeurs de fourmis, dont le corps est couvert de poil, ne se trouvent que dans les parties méridionales du Nouveau-Monde. Il ne reste donc plus que quatre espèces au lieu de six annoncées par Seba, et de ces quatre espèces, il n'y en a qu'une de reconnaissable par ses descriptions : c'est la troisième de celles que nous décrivons ici, c'est-à-dire, celle du fourmilier, auquel, à la vérité, Seba ne donne qu'un doigt à chaque pied de devant [2], quoiqu'il en ait deux, mais qui, malgré ce caractères manchot, ne peut être autre que notre fourmilier. Les trois autres sont si mal décrits qu'il n'est pas possible de les rapporter à leur véritable espèce. J'ai cru devoir citer ici ces descriptions en entier, non-seulement pour prouver ce que je viens d'avancer, mais pour donner une idée de ce gros ouvrage de Seba, et pour qu'on juge de la confiance qu'on peut accorder à cet écrivain L'animal qu'il désigne par le nom de *tamandua murmecophage d'Amérique*, *tome I*, *page* 60, et dont il donne la figure, *planche* 37, *n*° 2, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question ; il ne faut, pour en être convaincu, que lire la description de l'auteur [1]. Le second, qu'il indique sous le nom de *tamandua guacu du Brésil*, ou

[1] C'est le nom que nous donnerons au lézard écailleux.

[2] N° 3. Tamandua ou Coati d'Amérique blanche différente. Cet animal est tout à fait différent du précédent (il entend celui de la planche XXXVII, fig. n° 2. Voyez la note suivante). La tête en est beaucoup plus courte et les oreilles beaucoup plus petites, les yeux un peu plus grands et la partie inférieure du museau tant soit peu plus longue. Leurs langues sont plus ressemblantes ; l'une et l'autre est longue et étroite, et propre à prendre et à avaler des fourmis. Les épaules sont larges, le corps court et épais; les pieds de devant présentent un doigt armé d'un ongle large et courbe. Les jambes et les pieds de derrière imitent ceux d'un singe. Son poil blanchâtre et laineux est plus court que celui du précédent ; il en est de même de sa queue crépue ; cet animal est compté parmi un des plus rares de son espèce. Les Éthiopiens de Surinam les appellent Coati, et racontent que quand ils se sentent pris ils se mettent tellement en rond, ayant leurs pieds si fortement attachés l'un contre l'autre, qu'à moins qu'ils ne se redressent d'eux-mêmes, il ne serait pas possible d'en venir à bout de force. Ils meurent dans un moment dès qu'on les trempe dans l'esprit-de-vin ou dans la liqueur kilduivel. Seba, vol. I, pages 60 et 61, pl. XXXVII, fig. n° 3.

[1] N° 2. Tamandua myrmecophage d'Amérique. Cet animal est extrêmement commun dans les Indes occidentales ; mais nous n'en avons jamais vu qu'on eût transporté des Indes orientales, ni entendu dire qu'il s'en trouvât. Quelques savants se font des idées toutes merveilleuses de cet animal ; les uns le prennent pour le lion formicarius, les autres pour le formica-leo, ceux-ci pour le formica-vulpes, et les autres pour le formica-lupus. M. Poupart, page 235 des Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1704, a remarqué que cet animal était gris, semblable à une araignée, et qu'il tendait même des embûches aux fourmis. Cette comparaison ne nous paraît pas fort juste. Bastamantanus, qui a fait un livre entier sur les reptiles dont il est fait mention dans les Livres saints, regarde le *Murmeco-leo*, nom que quelques personnes lui donnent, pour une espèce d'escarbot qu'on appelle *escarbot cornu*, et que les Allemands nomment *cerf-volant* (tout ceci est, comme l'on voit, fort important et fort utile pour la description d'un animal quadrupède); mais ; continue l'auteur, toutes ces descriptions et plusieurs autres n'expriment point la nature de cet animal, dont nous donnons la figure prise sur l'original : celui que l'on voit ici est incarnat, couvert d'un poil doux et comme la laine, au cou court, aux épaules larges, à la tête et au museau long et étroit, d'où sort une longue langue propre à prendre et à avaler les fourmis, qui lui servent de nourriture. La sagesse du Créateur a donné à ces animaux les organes qui leur étaient nécessaires pour qu'ils pussent se pourvoir de leur nourriture à leur goût et à leur volonté. Les pattes de devant, ainsi que celles d'un ours, ont chacune, outre les doigts ordinaires, trois autres doigts qui ont crû par-dessus les autres et qui sont armés d'un ongle crochu, lequel est principalement très-grand dans le doigt du milieu. C'est là avec quoi ils grattent la terre et en tirent

l'ours qui mange les fourmis [1], *pages* 65 *et* 66, *pl.* 40, *fig. n*º 1, est indiqué d'une manière vague et équivoque : cependant je penserais, avec MM. Klein et Linnæus, que ce pourrait être le vrai *tamandua-guacu* ou *tamanoir*, mais si mal décrit et si mal représenté, que M. Linnæus a réuni sous une seule espèce le premier et le second de ces animaux de Seba, c'est-à-dire celui de la *planche* 37, *fig.* nº 2, et celui de la *pl.* 40, *fig. n*º 1. M. Brisson a regardé ce dernier comme une espèce particulière; mais je ne crois pas que l'établissement de cette espèce soit fondé, non plus que le reproche qu'il fait à M. Klein de l'avoir confondue avec celle du tamanoir : il paraît que le seul reproche qu'on puisse faire à M. Klein est d'avoir joint à la bonne description qu'il nous donne de cet animal, dont la peau bourrée est conservée dans le Cabinet de Dresde, les indications fautives de Seba. Enfin le troisième de ces animaux est si mal décrit, que je ne puis me persuader, malgré la confiance que j'ai à MM. Linnæus et Brisson, qu'on puisse, sur la description et la figure de l'auteur, rapporter, comme ils l'ont fait, cet animal au *tamandua-i*, que j'appelle simplement *tamandua* : je demande seulement qu'on lise encore cette description [1], et qu'on

les nids de fourmis. Les narines, placées très-proche de la gueule, sont étroites, rudes et garnies de poil, dont ils se servent pour flairer où est leur manger. Les oreilles sont oblongues ou pendantes; les pieds de derrière, dans cette espèce de tamandua comme dans les ours, sont partagés en cinq doigts, garnis d'ongles longs et crochus, et sont soutenus, outre cela, sur des talons très-larges. La queue longue et velue finit en pointe, et ils s'en servent, ainsi que les singes, à se tenir fortement attachés aux arbres : la partie propre à la génération dans les mâles est remarquable ; ils portent leurs testicules cachés sous la peau et en dedans. Les fourmis, tant grandes que petites, deviennent la proie de ces animaux, qui, à leur tour, servent aux hommes, surtout dans la médecine. Seba, vol. I, page 60, pl. XXXVII, fig. nº 2. « Il faut être bien « aveuglément confiant pour établir quelque chose sur une « pareille description, et pour la rapporter au tamanoir ou « *tamandua-guacu,* comme l'a fait M. Linnæus, et de ne « donner en même temps à cet animal que trois doigts aux « pieds de devant, tandis que, par cette description même, il « en a trois outre les doigts ordinaires, trois, dit-on, qui ont « crû par-dessus les autres, chose absurde et qui aurait dû « faire douter de tout le reste. »

[1] Nº 2. Tamandua-guacu du Brésil, ou l'ours qui mange les fourmis. C'est ici la plus grande de toutes les espèces d'animaux que nous ayons vus. Marcgrave la nomme *tamandua-guacu,* et Cardan *urius-formicarius,* c'est-à-dire l'ours qui mange les fourmis. Cet animal a le corps long, les épaules hautes et larges, la tête fort étendue, le museau diminuant insensiblement, et les narines amples et ouvertes. Sa longue langue, qu'il peut tirer en avant d'un huitième de coudée, ce qui lui est très-avantageux pour attraper les fourmis, finit en une pointe dont le bout forme un petit rond : ses oreilles sont longues et pendantes; ses yeux assez grands sont défendus par d'épaisses paupières; son museau est long, tout ridé, garni de peu de poil; sa tête, qui est plate et petite, est couverte de poils assez pressés; tout le reste du corps de cet animal est velu de poils longs et épais assez semblables à des soies de cochon, mais qui cependant près de la peau deviennent cotonneux et plus fins; leur couleur est d'un châtain clair, et sous le ventre d'un brun plus foncé ; le dessus de la queue, qui est longue et finissant en pointe, est d'un fauve clair : sa femelle, ici dépeinte, a huit tettes qui sortent hors du ventre, à savoir, trois de chaque côté, et deux entre les pieds de devant. Des témoins dignes de foi rapportent qu'elle met bas à chaque portée autant de petits qu'elle a de tettes, en quoi elle aurait conformité avec les truies qui ne mettent bas beaucoup de petits d'une ventrée que lorsqu'elles ont plusieurs tettes. Les pieds de devant et de derrière ne diffèrent de ceux qu'on a décrits au nº 2 de la planche précédente (il aurait dû dire de la planche XXXVIII ; car la planche précédente à celle-ci est la XXXIXᵉ, où il n'est pas question des mangeurs de fourmis), qu'en ce qu'ils sont plus grands; les plus grosses fourmis lui servent de nourriture.

Nous conservons dans notre cabinet six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis, qui diffèrent entre eux ou par une forme particulière, ou par la tête, les pieds et les ongles. La tamandua, représentée au nº 2, qui suit (*Nota* qu'il s'agit ici de l'ysquiepatl, qui est plus différente d'un tamandua qu'un chat ne l'est d'un chien), est d'un quart plus petite que celle-ci, et a aussi la tête, les oreilles et les yeux plus petits : son pied de devant a un seul ongle, fort et crochu; et celui de derrière a trois doigts et trois ongles, au lieu que les quatre autres espèces ont cinq doigts armés d'autant d'ongles. Leur poil est doux, cotonneux, de la couleur de celui d'un jeune lièvre. La cinquième espèce de tamandua est de la même figure, d'un poil rouge pâle qui est sur le dos d'un blanc argenté, et dessous d'un cendré jaunâtre; cette espèce a quatre tettes et quatre mamelons, deux sous les jambes de devant et deux sous celles de derrière (cette cinquième espèce, qui est de la même figure que celle qui la précède, est donc encore une espèce d'ysquiepatl et non pas de tamandua). La sixième espèce a le museau plus long et les oreilles dressées comme celles d'un renard ; toutes ces espèces n'ont point de dents. Seba, vol. I, pag. 65 et 66, tab. 40, fig. nº 1. « On ne sait ce « que veut dire ici l'auteur, ni ce que ce peut être que cette « sixième espèce ; on voit seulement qu'il se contredit d'une « manière manifeste lorsqu'il avance que toutes ces espèces « n'ont point de dents, puisque l'ysquiepatl, qui est nommé« ment compris dans les six, a des dents, et même un grand « nombre. En voilà plus qu'il n'en faut pour juger de l'ou« vrage et de l'auteur. Il est fâcheux que la plupart des gens « qui font des cabinets d'histoire naturelle ne soient pas assez « instruits, et que, pour satisfaire leur petite vanité et faire « valoir leur collection, ils entreprennent d'en publier des « descriptions toujours remplies d'exagérations, d'erreurs et « de bévues qui demandent plus de temps pour être réfor« mées qu'il n'en a fallu pour les écrire. »

[1] Tamandua d'Amérique petit, ou le mangeur de fourmis, dépeint avec un nid de ces insectes. Voilà comme il embrasse avec les ongles de ses pieds de devant le nid de fourmis, desquels il fait uniquement ses repas. Voyez sa tête oblongue, mince, étroite, ses courtes oreilles, son museau pointu qui cache sa langue, grande et menue, avec laquelle il attrape les fourmis et les avale, ainsi que nous nous proposons de le montrer à l'œil dans les planches qui suivront (il ne montre rien dans les planches suivantes) ; sa tête, ses jambes, ses pieds, sa queue et le devant de son corps sont jaunes paillés ; le derrière du corps est d'un roux brun ; il porte en bandoulière, sur la poitrine, un baudrier de poils soyeux qui se perdent vers le milieu du dos avec les autres soies qui commencent dès lors à le couvrir ; sa queue est courte, presque rase et recourbée en dedans. Seba, vol. II, page 48, tab. 47, fig. nº 2. *Nota*. Les derniers caractères de cette description conviennent assez au tamandua, mais, en général, elle est trop peu exacte pour que l'on puisse l'assurer.

juge. Quelque désagréables, quelque ennuyeuses que soient des discussions de cette espèce, on ne peut les éviter dans les détails de l'histoire naturelle : il faut, avant d'écrire sur un sujet, souvent très-peu connu, en écarter autant qu'il est possible toutes les obscurités, marquer en passant les erreurs qui ne manquent jamais de se trouver en nombre sur le chemin de la vérité à laquelle il est souvent très-difficile d'arriver, moins par la faute de la nature que par celle des naturalistes.

Ce qui résulte de plus certain de cette critique, c'est qu'il existe réellement trois espèces d'animaux auxquels on a donné le nom commun de *mangeurs de fourmis* ; que ces trois espèces sont le tamanoir, le tamandua et le fourmilier; que la quatrième espèce, donnée sous le nom de *fourmiliers aux longues oreilles* par M. Brisson, est douteuse aussi bien que les autres espèces indiquées par Seba. Nous avons vu le tamanoir et le fourmilier; nous en avons les dépouilles au Cabinet du Roi ; ces espèces sont certainement très-différentes l'une de l'autre, et telles que nous les avons décrites ; mais nous n'avons pas vu le tamandua, et nous n'en parlons que d'après Pison et Marcgrave, qui sont les seuls auteurs qu'on puisse consulter sur cet animal, puisque tous les autres n'ont fait que les copier.

Le tamandua fait, pour ainsi dire, la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmilier pour la grandeur du corps ; il a, comme le tamanoir, le museau fort allongé, et quatre doigts aux pieds de devant ; mais il a, comme le fourmilier, la queue dégarnie de poil à l'extrémité, par laquelle il se suspend aux branches des arbres. Le fourmilier a aussi la même habitude. Dans cette situation ils balancent leur corps, approchent leur museau des trous et des creux d'arbres ; ils y insinuent leur longue langue et la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassés.

Au reste ces trois animaux qui diffèrent si fort par la grandeur et par les proportions du corps, ont néanmoins beaucoup de choses communes, tant pour la conformation que pour les habitudes naturelles ; tous trois se nourrissent de fourmis, et plongent aussi leur langue dans le miel et dans les autres substances liquides ou visqueuses : ils ramassent assez promptement les miettes de pain et les petits morceaux de viande hachée ; on les apprivoise et on les élève aisément ; ils soutiennent longtemps la privation de toute nourriture ; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant, il en retombe une partie qui passe par les narines ; ils dorment ordinairement pendant le jour, et changent de lieu pendant la nuit ; ils marchent si mal qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les Sauvages mangent leur chair qui cependant est d'un très-mauvais goût.

On prendrait de loin le tamanoir pour un grand renard, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont appelé *renard américain* ; il est assez fort pour se défendre d'un gros chien et même d'un jaguar. Lorsqu'il en est attaqué, il se bat d'abord debout, et, comme l'ours, il se défend avec les mains dont les ongles sont meurtrières ; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, et dans cette situation il est presque invincible et combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrémité, et même lorsqu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que très-longtemps après : il résiste plus qu'un autre au combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, et qu'il a la chair peu sensible et la vie très-dure.

Le tamanoir, le tamandua et le fourmilier sont des animaux naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire au Brésil, à la Guiane, aux pays des Amazones, etc. On ne les trouve point en Canada ni dans les autres contrées froides du Nouveau-Monde ; on ne doit donc pas les retrouver dans l'ancien continent : cependant Kolbe et Desmarchais ont écrit qu'il y avait de ces animaux en Afrique, mais il me paraît qu'ils ont confondu le pangolin ou lézard écailleux avec nos fourmiliers. C'est peut-être d'après un passage de Marcgrave où il est dit : *Tamandua-guacu Brasiliensibus*, *Congensibus* (*ubi et frequens est*) umbulu *dictus*, que Kolbe et Desmarchais sont tombés dans cette erreur ; et en effet si Marcgrave entend par *Congensibus* les naturels de Congo, il aura dit le premier que le tamanoir se trouvait en Afrique, ce qui cependant n'a été confirmé par aucun autre témoin digne de foi. Marcgrave lui-même n'avait certainement pas vu l'animal en Afrique, puisqu'il avoue qu'en Amérique même il n'en a vu que les dépouilles. Desmarchais en parle assez vaguement ; il dit simplement qu'on trouve cet animal en Afrique comme

en Amérique, mais il n'ajoute aucune circonstance qui puisse prouver le fait : et à l'égard de Kolbe, nous comptons pour rien son témoignage; car un homme qui a vu au cap de Bonne-Espérance des élans et des loups-cerviers tout semblables à ceux de Prusse, peut bien aussi y avoir vu des tamandua. Aucun des auteurs qui ont écrit sur les productions de l'Afrique et de l'Asie n'ont parlé des tamandua, et au contraire tous les voyageurs et presque tous les historiens de l'Amérique en font mention précise; de Lery, de Laët, le P. d'Abbeville, Maffé, Faber, Nieremberg et M. de la Condamine, s'accordent à dire avec Pison, Barrère, etc., que ce sont des animaux naturels aux pays chauds de l'Amérique. Ainsi nous ne doutons pas que Desmarchais et Kolbe ne se soient trompés, et nous croyons pouvoir assurer de nouveau que ces trois espèces d'animaux n'existent pas dans l'ancien continent.

ADDITION A L'ARTICLE DU TAMANOIR.

Nous avons donné la figure du tamanoir ou grand fourmilier; mais, comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avait été assez mal préparée, il n'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici, qui a été fait sur un animal envoyé de la Guiane, bien empaillé, à M. Mauduit, docteur en médecine, dont le cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, et de maintenir les animaux et les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui de l'article qui précède, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté forts petits, cinq ongles aux pieds de derrière, et tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles est couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand; il a deux pouces et demi de longueur sur les côtés du corps; il est rude au toucher, comme celui du sanglier. Il est mêlé de poils d'un brun foncé, et d'autres d'un blanc sale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées et qui la bordent, comme dans le tamanoir décrit d'abord : celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'est-à-dire trois pouces de plus que le premier. Voici ses autres dimensions :

	p.	p.	l.
Hauteur du train de devant.	1	8	0
Hauteur du train de derrière.	1	7	6
Longueur du bout du museau à l'angle de l'œil.	0	7	9
Ouverture de l'œil.	0	0	6
Ouverture de la bouche.	0	1	1
Ouverture des narines.	0	0	4
Distance de l'œil à l'oreille.	0	2	1
Grandeur de l'oreille.	0	1	2
Longueur du cou.	0	8	0
Longueur du tronçon de la queue.	2	1	9
Longueur du pied de devant.	0	5	6
Longueur de l'ergot interne.	0	0	6
Longueur de ce même ergot à son origine.	0	0	4
Longueur de l'ergot suivant.	0	1	8
Sa largeur à son origine.	0	0	5
Longueur de l'ergot extérieur.	0	0	5
Sa largeur à son origine.	0	0	5
Longueur du troisième ergot.	0	2	5
Sa largeur à son origine.	0	0	6
Longueur du pied de derrière.	0	5	9
Longueur de l'ergot interne.	0	0	7
Longueur des trois autres ergots.	0	1	10
Largeur à l'origine.	0	0	5
Longueur de l'ergot externe.	0	0	6
Largeur à son origine.	0	0	5

M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

« Le tamanoir habite les bois de la Guiane. On y en connaît de deux espèces; les individus de la plus grande pèsent jusqu'à cent livres. Ils courent lentement et plus lourdement qu'un cochon; ils traversent les grandes rivières à la nage; et alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois on les tue à coups de fusil; ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

» Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches des poux de bois qui se trouvent partout sur les arbres, sur lesquels il grimpe facilement. Il faut prendre garde d'approcher de cet animal de trop près, car ses griffes font des blessures profondes : il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, couguars, etc.; il les déchire avec ses griffes, dont les muscles et les tendons sont d'une

grande force; il tue beaucoup de chiens, et c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

« On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes. On dit qu'ils se nourrissent de fourmis; leur estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avait l'estomac plein de poux de bois, qu'il avait nouvellement mangés. La structure et les dimensions de sa langue semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre; lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse, même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal; elle est noire, sans graisse et sans fumet. Sa peau est dure et épaisse, sa langue est d'une forme presque conique comme son museau. »

M. de La Borde en donne une description anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail qu'il me paraît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir, continue M. de La Borde, n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère est fort ample; mais elle se rétrécit tout à coup, et forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un pied de longueur, et il est au moins aussi long que le reste de la tête. Il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule, et néanmoins l'ouverture des narines est si petite, qu'on avait de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi très-petits, et il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande et longue queue repliée sur le dos et jusque sur la tête. »

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante, avec laquelle il prend les insectes. Ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

ADDITION A L'ARTICLE DU TAMANDUA.

Nous croyons devoir rapporter à l'espèce du tamandua, l'animal dont nous donnons ici la description, et duquel la dépouille bien préparée était au cabinet de M. le duc de Caylus, et se voit actuellement dans le Cabinet du Roi. Il est différent du tamanoir, non-seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse: l'œil est si petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde et bordée de grands poils noirs par-dessus. Le corps entier n'a que treize pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix pouces faibles de hauteur. Le poil de dessus le dos est long de quinze lignes; celui du ventre, qui est d'un blanc sale, est de la même longueur. La queue n'a que sept pouces et demi de longueur, couverte partout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a, dans toute cette description, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue qui est partout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave a la queue nue à son extrémité; le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, et que celui de Marcgrave n'en avait que quatre: mais, du reste, tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons ici la description est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce [1].

M. de La Borde semble l'indiquer dans ses Observations, sous le nom de petit tamanoir.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peser un peu plus de soixante livres; il n'a point de dents, mais il a aussi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, et ne fait qu'un petit. Il vit aussi de même, et se tient dans les grands bois; sa chair est bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir. »

J'aurais bien désiré que M. de La Borde m'eût envoyé des indications plus précises et plus détaillées, qui auraient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps sur le petit fourmilier.

[1] Cette figure avait été faite d'après une peau de coati dont on avait prolongé artificiellement le museau. La description doit donc en être considérée comme nulle.

« Il a le poil roux, luisant, un peu doré, se nourrit de fourmis, tire sa langue, qui est fort longue et faite comme un ver, et les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil. Il n'est pas difficile à prendre ; il marche assez lentement, s'attache comme le paresseux sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à se détourner, et on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri ; on en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, sur des feuilles qu'ils charrient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit ; leurs griffes sont dangereuses, et ils les serrent si fort qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à apercevoir sur les arbres. »

M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée de ce que j'ai dit au sujet des fourmiliers [1].

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon, que l'année passée M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre*, qui est le *myrmécophage* de Linnæus ; en sorte que Desmarchais et Kolbe ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique aussi bien qu'en Amérique ; à juger de celui-ci, qui a été envoyé dans l'esprit-de-vin, paraissant être tout nouvellement né, et ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnaître à cet animal si jeune.

« Le groin est à son extrémité un peu gros, rond et aussi comme écrasé en dessus. Les oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues et pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier et le troisième d'une longueur égale, le second un peu plus long, et le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Les quatre onglets sont fort longs, peu crochus, pointus, et à peu près d'une égale grandeur ; les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, et les deux extérieurs beaucoup plus courts ; les onglets en sont moins grands, et les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est grosse, et se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Seba, *tome I*, *planche* 37, *fig.* 2, *et planche* 40, *fig.* 1, sont certainement les mêmes, et ne diffèrent entre eux que par la couleur ; la figure en est fort bonne. C'est une espèce particulière, tout à fait différente du tamanduaguacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croirait, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal, donné par Seba, *planche* 37, n° 2. Cependant j'ai dit précisément, *page* 316 *de ce volume*, ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé : *L'animal que Seba désigne par le nom de* tamandua myrmécophage d'Amérique, tome I, page 60, *et dont il donne la figure,* planche 37, n° 2, *ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question.* Or, les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé sont le tamanoir, le tamandua, et le petit fourmilier ; donc tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua et le fourmilier ne se trouvent qu'en Amérique, et non dans l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le myrmécophage de Seba, *pl.* 37, *fig.* 2, se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Seba s'est trompé, en l'appelant myrmécophage d'Amérique ; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, et je persiste, avec toute raison, à soutenir que le tamanoir, le tamandua et le fourmilier ne se trouvent qu'en Amérique et point en Afrique [1].

DESCRIPTION DU TAMANOIR.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le crâne du tamanoir est fort petit ; mais son museau est si long, que la tête entière fait plus du tiers de la longueur de l'animal depuis le bout des lèvres jusqu'à l'origine de la queue ; la longueur du museau est à peu près les deux tiers de celle de la tête et presque le quart de celle du corps entier, y compris le crâne et le museau. C'est comme si le museau d'un cheval de taille médiocre avait deux pieds de longueur, tandis qu'il n'a que treize ou quatorze pouces, quoique parmi les animaux de notre climat le cheval soit un de ceux qui ont le museau le plus long, c'est-à-dire qui ont les yeux

[1] Description d'un grand écureuil volant, page 6.

[1] C'est l'ORYCTÉROPE DU CAP ou cochon de terre.

le plus éloignés du bout des lèvres. Le museau du tamanoir est presque cylindrique, il a peu de diamètre; il n'est guère plus gros près des yeux qu'à son extrémité; la bouche est petite; les ouvertures des narines se trouvent fort près l'une de l'autre au-devant du museau, à deux lignes au-dessus du bord de la lèvre; les yeux sont petits à proportion de la longueur du museau, et placés sur les côtés de la tête; les oreilles sont courtes, arrondies et fort éloignées des yeux; elles étaient nues: le crâne a une forme allongée et presque cylindrique depuis les oreilles jusqu'aux yeux. Le tamanoir a le cou court, le corps allongé et efflanqué, la queue longue et les jambes courtes. Les pieds de derrière ont cinq doigts, et ceux de devant seulement quatre; les deux du milieu sont plus gros, et portent des ongles beaucoup plus grands que les deux autres doigts des pieds de devant et que ceux des pieds de derrière; le doigt inférieur des pieds de devant est placé plus haut que le second, comme dans la plupart des autres animaux. La dernière phalange des doigts a une gouttière longitudinale sur sa face supérieure, depuis le milieu de sa longueur jusqu'à l'extrémité.

Le poil du museau est court, incliné en avant, délié, ferme, et néanmoins doux sous la main lorsqu'elle suit sa direction. Il était de couleur mêlée de gris, de brun et de noirâtre : le poil de la tête ne différait de celui du museau qu'en ce qu'il était un peu plus long. Il y avait depuis l'occiput, le long du cou, du dos et des lombes jusqu'à la queue, un poil long en forme de crinière; il était de plus en plus long à mesure qu'il se trouvait plus près de la queue; sa plus grande longueur était de treize ou quatorze pouces : la crinière était disposée en épi ou molette sur le garrot, de sorte que le poil de la portion de la crinière, qui s'étendait depuis le garrot jusqu'à l'occiput, était dirigé en avant, et celui du reste de la crinière, depuis le garrot jusqu'à la queue, était dirigé en arrière : chaque poil avait une couleur blanchâtre teinte de jaunâtre très-pâle sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; le reste était noir, excepté la pointe qui avait aussi une couleur jaunâtre très-pâle et presque blanchâtre : ce mélange de noir et de blanchâtre s'étendait de chaque côté de la crinière, le long du dos jusqu'à une large bande entièrement noire qui couvrait le dessous du cou et qui s'étendait sur les épaules et le long des côtés de la poitrine jusqu'au commencement des lombes. Les jambes de devant et le bas des côtés de la poitrine étaient de couleur blanchâtre teinte de jaunâtre, excepté la face externe du bras qui avait un mélange de noir, et les pieds qui étaient noirs; il y avait aussi une grande tache noire sur le haut de la face externe de l'avant-bras. Le dessous de la poitrine, le ventre, les flancs, les jambes de derrière et la queue étaient noirs avec quelque mélange de blanchâtre, principalement sur les pieds de derrière. Les poils de la queue avaient environ un pied de longueur; ceux du corps n'avaient au plus qu'un demi-pied : les poils du haut des côtés du corps, ceux de la poitrine et du ventre étaient beaucoup moins longs, et ceux de la face externe des jambes de devant étaient encore plus courts. Les grands poils du tamanoir n'étaient cylindriques que sur une partie de leur longueur depuis la racine, le reste était plat, et il y avait sur le milieu de chaque face une petite gouttière longitudinale : la partie cylindrique était creuse d'un bout à l'autre et assez ferme, quoique les parois du tuyau qu'elle formait fussent minces; la partie aplatie avait peu de consistance, elle était flexible comme de l'herbe sèche; elle avait environ six fois plus de largeur que d'épaisseur, prise sur les bords qui avaient le double de l'épaisseur du milieu où étaient les gouttières; l'extrémité du poil était fourchue. En tirant chacune des branches de cette bifurcation, on fendait très-aisément le poil dans son épaisseur tout le long de la partie plate; mais lorsqu'on arrivait à la partie cylindrique on ne pouvait plus la diviser aisément; il semblait que l'aplatissement de l'autre partie y eût fait deux plis qui l'avaient disposée à se déchirer comme du papier qui a été plié. Cette partie plate paraissait être desséchée; peut-être qu'elle est cylindrique sur l'animal vivant, et que le vide de l'intérieur du poil est rempli de quelque humeur

---

DESCRIPTION DU FOURMILIER.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

La figure du fourmilier est fort différente de celle des autres animaux quadrupèdes; il a le museau et les pieds conformés d'une manière très-particulière. La tête est assez bien proportionnée au reste du corps pour sa grosseur, mais le museau est fort effilé et un peu recourbé en bas; les yeux sont placés près des coins de la bouche, et les oreilles se trouvent sur la partie inférieure des côtés de la tête, à peu près à égale distance du bout du museau et de l'occiput; elles sont très-petites, minces, arrondies et entièrement cachées dans le poil : le cou de l'animal est presque nul. La queue a autant de longueur que le corps et la tête; elle est pointue, et recourbée en dessous par l'extrémité; sa face inférieure a, sur la longueur de deux pouces et demi depuis la pointe, une peau dénuée de poil et semblable à celle de la plante des pieds. On voit par cette conformation que le fourmilier se sert de sa queue comme d'une main pour saisir différents corps, et pour s'accrocher et se suspendre à divers points

d'appui. Les pieds ressemblent aussi à des mains et paraissent être plus propres pour embrasser les corps cylindriques, comme des branches d'arbres, que pour marcher à plate-terre : les pieds de devant ont, comme les pieds de derrière, une sorte de talon qui, à la vérité, n'est pas aussi large ni aussi saillant, mais qui forme une convexité en arrière comme le talon de l'ours, du coati, etc. La plante des quatre pieds s'étend jusqu'aux ongles. En rigueur, on ne devrait pas mettre cet animal dans la classe des fissipèdes, car on n'y voit point à l'extérieur de doigts séparés les uns des autres; on ne peut juger de leur nombre que par celui des ongles; il y en a deux à chaque pied de devant et quatre à chaque pied de derrière : tous ces ongles sont courbes, pointus et pliés en gouttière très-serrée; ils ont une couleur jaunâtre, et ils prolongent la concavité de la plante des pieds, qui est très-profonde et assez régulière, principalement dans les pieds de derrière; l'ongle externe des pieds de devant est fort grand, l'interne est beaucoup plus petit et à peu près de la même grandeur que ceux des pieds de derrière, qui sont tous les quatre semblables les uns aux autres.

Le poil est touffu et doux comme de la soie; sa longueur s'étendait jusqu'à neuf lignes sur le fourmilier qui a servi de sujet pour cette description, et qui était femelle; son poil avait une couleur jaunâtre mêlée de teintes roussâtres, et même d'un très-beau roux dans quelques endroits; ces teintes étaient à la pointe des poils, c'est ce qui formait sur le dos de l'animal, depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue, une bande large d'environ un demi-pouce, d'un très-beau roux, et des teintes de cette même couleur sur les côtés du corps. Le poil est très-luisant, et par conséquent ses couleurs sont fort brillantes.

Sur un autre individu, aussi femelle, la bande rousse du dos était très-peu apparente, et il y avait du brun dans les endroits où on voyait des teintes rousses sur le sujet de cette description. Un autre fourmilier avait une bande rousse le long de la poitrine et du ventre, mais il n'en paraissait point sur le dos.

LE PANGOLIN ET LE PHATAGIN.

LE PANGOLIN A GROSSE QUEUE. — LE PANGOLIN D'AFRIQUE OU PHATAGIN,

Ordre des édentés ordinaires, genre pangolin. (Cuvier.)

Ces animaux sont vulgairement connus sous le nom de *lézards écailleux:* nous avons cru devoir rejeter cette dénomination, 1° parce qu'elle est composée; 2° parce qu'elle est ambiguë et qu'on l'applique à ces deux espèces; 3° parce qu'elle a été mal imaginée; ces animaux étant non-seulement d'un autre genre, mais même d'une autre classe que les lézards, qui sont des reptiles ovipares, au lieu que le pangolin et le phatagin sont des quadrupèdes vivipares : ces noms sont d'ailleurs ceux qu'ils portent dans leur pays natal; nous ne les avons pas créés, nous les avons seulement adoptés.

Tous les lézards sont recouverts en entier et jusque sous le ventre d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles; mais le pangolin et le phatagin n'ont point d'écailles sous la gorge, sous la poitrine, ni sous le ventre : le phatagin, comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes ces parties inférieures du corps, le pangolin n'a qu'une peau lisse et sans poils. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux ne sont pas collées en entier sur la peau; elles y sont seulement infixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure : elles sont mobiles comme les piquants du porc-épic, et elles se relèvent ou se rabaissent à la volonté de l'animal; elles se hérissent lorsqu'il est irrité; elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule comme le hérisson. Ces écailles sont si grosses, si dures et si poignantes qu'elles rebutent tous les animaux de proie; c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste : les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, etc., ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés; ils les foulent, ils les roulent, mais en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir : ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le renard, qui craint de prendre avec la gueule le hérisson en boule dont les piquants lui déchirent le palais et la langue, le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids; dès que la tête paraît, il la saisit par le bout du museau et met ainsi le hérisson à mort : mais le pangolin et le phatagin sont de tous les animaux, sans en excepter même le porc-épic, ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive, en sorte qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes, ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

Au reste, lorsque le pangolin et le phatagin se resserrent, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une figure globuleuse et uniforme : leur corps en se contractant se met en peloton, mais leur grosse et longue queue reste au-dehors et sert de cercle ou de lien au corps. Cette partie extérieure, par laquelle il paraît que ces animaux pourraient être saisis, se défend d'elle-même : elle est garnie dessus et dessous d'écailles aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu, et comme elle est convexe en-dessus et plate en dessous, et qu'elle a la forme à peu près d'une demi-pyramide, les côtés anguleux sont revêtus d'écailles en équerre pliées à angle droit, lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres ; en sorte que la queue paraît être encore plus soigneusement armée que le corps, dont les parties inférieures sont dépourvues d'écailles.

Le pangolin est plus gros que le phatagin, et cependant il a la queue beaucoup moins longue ; ses pieds de devant sont garnis d'écailles jusqu'à l'extrémité, au lieu que le phatagin a les pieds, et même une partie des jambes de devant dégarnis d'écailles et couverts de poil. Le pangolin a aussi les écailles plus grandes, plus épaisses, plus convexes et moins cannelées que celles du phatagin, qui sont armées de trois pointes très-piquantes ; au lieu que celles du pangolin sont sans pointe et uniformément tranchantes. Le phatagin [1] a du poil aux parties inférieures : le pangolin n'en a point du tout sous le corps ; mais, entre les écailles qui lui couvrent le dos, il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon, et ces longs poils ne se trouvent pas sur le dos du phatagin. Ce sont là toutes les différences essentielles que nous ayons remarquées en observant les dépouilles de ces deux animaux qui sont si différents de tous les autres quadrupèdes, qu'on les a regardés comme des espèces de monstres. Les différences que nous venons d'indiquer étant générales et constantes, nous croyons pouvoir assurer que le pangolin et le phatagin sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées : nous avons reconnu ces rapports et ces différences non-seulement par l'inspection des trois sujets que nous avons vus, mais aussi par la comparaison de tous ceux qui ont été observés par les voyageurs et indiqués par les naturalistes.

[1] Le phatagin à longue queue est propre au Sénégal et à la côte de Guinée. (CUVIER.)

Le pangolin a jusqu'à six, sept et huit pieds de grandeur, y compris la longueur de la queue, lorsqu'il a pris son accroissement entier : la queue, qui est à peu près de la longueur du corps, paraît être moins longue quand il est jeune : les écailles sont aussi moins grandes, plus minces et d'une couleur plus pâle ; elles prennent une teinte plus foncée lorsque l'animal est adulte, et elles acquièrent une dureté si grande qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le phatagin est, comme nous l'avons dit, bien plus petit que le pangolin ; tous deux ont quelques rapports avec le tamanoir et le tamandua ; comme eux, le pangolin et le phatagin ne vivent que de fourmis ; ils ont aussi la langue très-longue, la gueule étroite et sans dents *apparentes*, le corps très-allongé, la queue aussi fort longue et les ongles des pieds à peu près de la même grandeur et de la même forme, mais non pas en même nombre : le pangolin et le phatagin ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir et le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant ; ceux-ci sont couverts de poils, les autres sont armés d'écailles ; et d'ailleurs ils ne sont pas originaires du même continent : le tamanoir et le tamandua se trouvent en Amérique ; le pangolin et le phatagin, aux Indes orientales et en Afrique, où les Nègres les appellent *quogelo* [1] ; ils en mangent la chair

[1] On trouve dans les bois un animal à quatre pieds, que les Nègres appellent Quogelo. Depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue, il est couvert d'écailles faites à peu près comme les feuilles de l'artichaut, un peu plus pointues : elles sont serrées, assez épaisses et suffisamment fortes pour le défendre des griffes et des dents des animaux qui l'attaquent. Les tigres et les léopards lui donnent la chasse sans relâche, et n'ont pas de peine à le joindre, parce qu'il s'en faut bien qu'il aille aussi vite que ces animaux ; il ne laisse pas de fuir ; mais, comme il est bientôt attrapé, et que ses ongles et sa gueule lui seraient de faibles défenses contre des animaux qui ont de terribles dents et des griffes bien fortes et bien aiguës, la nature lui a enseigné de se mettre en boule en pliant sa queue sous son ventre et se ramassant de telle manière, qu'il ne présente de tous côtés que les pointes de ses écailles. Le tigre ou le léopard ont beau le tourner doucement avec leurs griffes, ils se piquent dès qu'ils veulent le faire un peu rudement, et sont contraints de le laisser en repos. Les Nègres l'assomment à coups de bâton, l'écorchent, vendent sa peau aux blancs et mangent sa chair ; ils disent qu'elle est blanche et délicate. Sa tête et son museau, que sa figure pourrait faire prendre pour une tête et un bec de canard, renferme une langue extrêmement longue, imbibée d'une liqueur onctueuse et tenace ; il cherche les fourmilières et le lieu de passage de ces insectes ; il étend sa langue et la fourre dans leur trou ou l'aplatit sur le passage : ces insectes y courent aussitôt attirés par l'odeur, et y demeurent empêtrés dans la liqueur onctueuse ; et quand l'animal sent que sa langue est bien chargée de ces insectes, il la retire et en fait sa curée. Cet animal n'est point méchant, il n'attaque personne, il ne cherche qu'à vivre, et pourvu qu'il trouve des fourmis, il est content et fait bonne chère. Les plus grands

qu'ils trouvent délicate et saine, ils se servent des écailles à plusieurs petits usages. Au reste, le pangolin et le phatagin n'ont rien de rebutant que la figure; ils sont doux, innocents et ne font aucun mal : ils ne se nourrissent que d'insectes. Ils courent lentement et ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils se creusent et où ils font leurs petits. Ce sont deux espèces extraordinaires, peu nombreuses, assez inutiles, et dont la forme bizarre ne paraît exister que pour faire la première nuance de la figure des quadrupèdes à celles des reptiles.

DESCRIPTION DU PANGOLIN.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le pangolin[1] a tant de ressemblance pour la forme du corps avec les lézards, qu'on lui en a souvent donné le nom; et il est couvert d'écailles si grandes et si apparentes, qu'on l'a désigné par la dénomination de *lézard écailleux*. Il a, comme le lézard, la tête petite, le cou court et gros, le corps long, les jambes courtes et la queue fort longue, très-grosse à son origine, convexe en dessus, plate en dessous et terminée en pointe. Le museau est allongé et étroit par le bout, le nez ressemble à celui des chiens, les yeux sont très-petits, et les conduits des oreilles se trouvent près des yeux et n'ont point de conque. Le cou est plus gros que la tête, parce que les écailles qui le couvrent sont plus grandes, et par conséquent plus épaisses et plus saillantes que celles de la tête : les écailles du corps et des jambes cachent aussi toutes les proportions de cet animal et le rendent presque informe. Il a cinq doigts à chaque pied, qui ne sont apparents que par leurs ongles; et ces ongles étaient, dans le pangolin qui a servi de sujet pour cette description, à peu près aussi grands que ceux du tamanoir, mais de couleur blanchâtre; la dernière phalange des doigts, qui n'a qu'une gouttière longitudinale sur sa face supérieure dans cet animal, est entièrement fendue à son extrémité, dans le pangolin, et il y a dans la cavité de l'ongle une lame de même substance que l'ongle, qui tient à sa partie supérieure et qui s'étend entre les deux branches de la bifurcation de la dernière phalange du doigt : les ongles des pieds de devant sont plus grands que ceux des pieds de derrière; celui du milieu est le plus long, et le dernier de chaque côté est plus petit que l'avant-dernier : dans les pieds de devant l'ongle qui se trouve au côté extérieur du doigt du milieu est plus grand que l'ongle qui se trouve au côté intérieur.

Le pangolin est couvert d'écailles sur toutes les parties de son corps, excepté le dessous de la tête et du cou, les aisselles, la poitrine, le ventre, les aines et la face interne des quatre jambes, qui n'ont qu'une peau nue; la plante des pieds est couverte de petites aspérités. Il y a entre les écailles de cet animal quelques poils durs comme des soies de cochon et de couleur brune à l'extrémité; le reste du poil est jaunâtre jusqu'à sa racine. Les écailles sont de différentes grandeurs et de différentes formes; les plus grandes se trouvent à l'origine de la queue; celle du milieu, qui est la plus grande de toutes, a, dans le sujet que je décris, trois pouces trois lignes de largeur, un pouce dix lignes de longueur et une ligne et demie d'épaisseur dans le milieu, mais les bords sont fort minces; les plus petites sont sur la tête et sur les pieds; il y en a qui n'ont pas trois lignes de largeur. La substance de toutes ces écailles ressemble à celle de la corne; elles sont fort dures, elles ont une couleur roussâtre, elles sont un peu convexes sur leur face extérieure, et concaves sur l'intérieure; la plupart sont terminées en arrière par une pointe mousse, le côté antérieur tient à la peau, et une partie de la face intérieure jusqu'à un rebord que forme cette face au delà duquel l'écaille s'étend en recouvrement sur la partie antérieure de l'écaille qui est placée en arrière. Celles des côtés de la queue sont pliées en gouttière sur leur longueur, et appliquées de façon qu'elles forment une arête de chaque côté de la queue, et qu'elles s'étendent sur ses deux faces inférieure et supérieure. Les écailles de la partie inférieure des côtés du corps et celles qui sont sur les jambes de derrière au-dessus du talon ont, sans être pliées en gouttière, une petite arête longitudinale sur le milieu de leur face extérieure. Toutes les écailles ont sur cette même face de petites stries, qui aboutiraient à la pointe de l'écaille comme à un centre commun si elles étaient apparentes dans toute leur étendue; mais il paraît que le frottement les a détruites en usant l'écaille dans les endroits qui y sont exposés.

LE COCHON DE TERRE.

(L'ORYCTÉROPE DU CAP.)

Ordre des édentés, famille des oryctéropes. (Cuvier.)

Nous avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trou-

qu'on ait vus de cette espèce avaient huit pieds de longueur, y compris la queue qui en a bien quatre. Voyage de Desmarchais, tome I, page 200 et 201.

[1] Cette description est celle du pangolin à grosse queue.

vée dans l'Amérique méridionale, et que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër : mais on va voir, par sa description et par la comparaison de sa figure avec celle des fourmiliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente, et qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux, que d'être de même privé de dents, et d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmilières. Nous avons donc adopté le nom de cochon de terre, que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de fourmilier, qui doit être réservé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puisque en effet cet animal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce, et même par le genre. Le nom de cochon de terre est relatif à ses habitudes naturelles et même à sa forme, et c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Allamand a faite de cet animal dans le nouveau supplément à mon ouvrage.

« M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les animaux mangeurs de fourmis : l'article qu'il en a dressé doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux, que de la nécessité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, et particulièrement de Seba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

« M. de Buffon, après avoir dissipé la confusion qui régnait dans l'histoire de ces animaux, n'admet que trois espèces de mangeurs de fourmis, le tamanoir, le tamandua et celui auquel il a conservé le nom de fourmilier ; mais ensuite il a donné la description d'un animal qui semble être une nouvelle espèce de tamandua, plutôt qu'une simple variété ; enfin il conclut de tout ce qu'il a dit, que les mangeurs de fourmis ne se trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils n'existent pas dans l'ancien continent. Il est vrai que Desmarchais et Kolbe disent qu'il y en a en Afrique ; mais le premier affirme simplement la chose sans en rien dire de plus, ni sans en apporter aucune preuve ; quant à Kolbe, son témoignage est si suspect, que M. de Buffon a été très-autorisé à n'y pas ajouter foi. J'ai pensé comme lui au sujet de Kolbe, et je n'ai point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique ; mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étais : il m'a envoyé la dépouille d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-Espérance, où ils sont connus sous le nom de cochons de terre ; c'est précisément celui que Kolbe leur donne : ainsi je lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute sa véracité, et je suis persuadé que M. de Buffon lui rendra la même justice. Il est vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ses propres observations ; il a donné la description d'un fœtus de mangeur de fourmis, envoyé du cap de Bonne-Espérance au cabinet de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange ; mais un fœtus, dénué de son poil, était peu propre à donner une juste idée de l'animal dont il tirait son origine, et il pouvoit avoir été envoyé d'ailleurs au Cap ; cependant le nom de cochon, par lequel on l'avait désigné, a commencé à me faire revenir de mon préjugé contre Kolbe.

« J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a envoyée, ce qui m'a très-bien réussi ; et c'est d'après cette peau bourrée que j'ai fait graver la figure de la *planche* 11. Si l'on doit appeler mangeur de fourmis un animal qui n'a point de dents, et qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les fourmilières, pour avaler ensuite les fourmis qui s'y attachent, on ne peut pas douter que celui qui est représenté ici n'en mérite le nom ; cependant il diffère très-fort des trois espèces décrites par M. de Buffon, et que je crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

« Il est à peu près aussi gros et aussi grand que le tamanoir, comme on le verra par les dimensions que j'en donnerai. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps et sa queue, sont très-courts, et tellement couchés et appliqués sur sa peau, qu'ils semblent y être collés ; leur couleur est d'un gris sale, un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur ; sur les flancs et sous le ventre ils sont plus longs et d'une couleur roussâtre ; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, ils sont tout à fait noirs et droits.

« Sa tête est presque un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrémité ; elle est terminée par un plan ou plutôt par un boutoir, tel que celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des narines, et qui avance de près d'un pouce au

delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite. Sa langue est longue, fort mince et plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont presque cylindrique; il n'a absolument aucune dent. Ses yeux sont beaucoup plus près des oreilles que du museau; ils sont assez grands, et d'un angle à l'autre ils ont un pouce de longueur. Ses oreilles, assez semblables à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de six pouces, et se terminent en pointe; elles sont formées par une membrane presque aussi mince que du parchemin, et couvertes de poils à peine remarquables, tant ils sont courts. J'ignore si dans l'animal vivant elles sont pendantes comme dans les tamandua : M. Pallas dit qu'elles le sont, mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette position, sans qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorsqu'il est hors du ventre de sa mère. Sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout le corps; elle est fort grosse à son origine, et va en diminuant jusqu'à son extrémité. Ses pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds postérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés et propres à creuser la terre. Il ne paraît pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement ou pour se défendre, comme les autres mangeurs de fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ses jambes, qui sont très-grosse proportionnellement à son corps

« On voit par cette description que cet animal est très-différent du tamanoir, par son poil, sa couleur, sa tête et sa queue: il surpasse aussi fort en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par son pelage, par sa couleur et par ses ongles; je ne dis rien de sa différence avec le fourmilier, avec lequel personne ne le confondra. Il appartient donc à une quatrième espèce inconnue jusqu'à présent; et tout ce que j'en sais de certain, c'est que cet animal fourre sa langue dans les fourmilières, qu'il avale les fourmis qui s'y attachent, et qu'il se cache en terre dans des trous. Quoiqu'il ait une queue qui ressemble un peu à celle du tamandua, je doute qu'il s'en serve comme lui pour se suspendre à des branches d'arbres; elle ne me paraît pas pour cela assez flexible, et les ongles ne sont pas faits pour grimper.

« Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le nom de cochon de terre; mais il ressemble au cochon, et cela encore très-imparfaitement, uniquement par sa tête allongée, par le boutoir qui la termine, et par la longueur de ses oreilles: d'ailleurs il en diffère essentiellement par les dents, qu'il n'a pas; par sa queue, et principalement par ses pieds, aussi bien que par la conformation de tout son corps.

« Au défaut de bonnes autorités sur ce qui regarde ce mangeur de fourmis (car c'est le nom que je crois devoir lui donner pour le distinguer des trois espèces décrites par M. de Buffon), je mettrai ici en note ce que Kolbe en a dit[1]; il a été plus exact dans la description qu'il en a faite qu'il ne l'est ordinairement.

Voici ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	3	5	0
Circonférence du milieu du corps	2	8	0
Longueur de la tête	0	11	0
La circonférence entre les yeux et les oreilles	1	1	0
——— près du bout du museau	0	7	0
Longueur des oreilles	0	6	0
Distance entre leurs bases	0	2	0
Longueur des yeux mesurée d'un angle à l'autre	0	1	0
Distance des yeux aux oreilles	0	2	0
——— au bout du museau	0	7	0

[1] « La quatrième espèce des cochons se nomme cochon de « terre. Il ressemble très-fort aux cochons rouges. (*Nota*. « Pourquoi aux cochons rouges? il ne leur ressemble pas plus « par la couleur qu'aux autres.) Il a seulement la tête plus « longue et le groin plus pointu; il n'a absolument point de « dents, et ses soies ne sont pas si fortes. Sa langue est longue « et affilée; sa queue est longue; il a aussi les jambes longues « et fortes; la terre lui sert de demeure; il s'y creuse une « grotte, ouvrage qu'il fait avec beaucoup de vivacité et de « promptitude; et s'il a seulement la tête et les deux pieds de « devant dans la terre, il s'y cramponne si bien que l'homme « le plus robuste ne saurait l'en arracher.

« Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmilière; dès qu'il « a fait cette bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui « pour voir si tout est tranquille et s'il n'y a point de danger; « il ne mange jamais sans avoir pris cette précaution : alors il « se couche, et, plaçant son groin tout près de la fourmilière, il « tire la langue tant qu'il peut, les fourmis montent dessus en « foule, et dès qu'elle est bien couverte, il la retire et les gobe « toutes; ce jeu se recommence plusieurs fois, et jusqu'à ce « qu'il soit rassasié. Afin de lui procurer plus aisément cette « nourriture, la nature toute sage a fait en sorte que la partie « supérieure de cette langue, qui doit recevoir les fourmis, « est toujours couverte et comme enduite d'une matière vis- « queuse et gluante, qui empêche ces faibles animaux de s'en « retourner lorsqu'une fois leurs jambes y sont empêtrées; « c'est là leur manière de manger. Ils ont la chair de fort bon « goût et très-saine; les Européens et les Hottentots vont « souvent à la chasse de ces animaux; rien n'est plus facile « que de les tuer; il ne faut que leur donner un petit coup de « bâton sur la tête.» Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, page 43.

	p.	p.	l.
Distance entre les deux yeux, en ligne droite.	0	4	0
Longueur de la queue.	1	9	0
Sa circonférence près de l'anus.	1	5	0
——— près de l'extrémité.	0	2	0
Longueur des jambes de devant.	1	0	0
Leur circonférence près du corps.	0	11	0
——— près du poignet.	0	6	6
Longueur des jambes de derrière.	1	1	0
Leur circonférence près du corps.	1	0	0
——— près du talon.	0	7	6

LES TATOUS.

Ordre des édentés, genre tatou. (Cuvier.)

Lorsque l'on parle d'un quadrupède, il semble que le nom seul emporte l'idée d'un animal couvert de poil : et de même, lorsqu'il est question d'un oiseau ou d'un poisson, les plumes et les écailles s'offrent à l'imagination, et paraissent être des attributs inséparables de ces êtres. Cependant la nature, comme si elle voulait se soustraire à toute méthode et échapper à nos vues les plus générales, dément nos idées, contredit nos dénominations, méconnaît nos caractères et nous étonne encore plus par ses exceptions que par ses lois. Les animaux quadrupèdes qu'on doit regarder comme faisant la première classe de la nature vivante, et qui sont, après l'homme, les êtres les plus remarquables de ce monde, ne sont néanmoins ni supérieurs en tout, ni séparés par des attributs constants, ou des caractères uniques, de tous les autres êtres. Le premier de ces caractères, qui constitue leur nom et qui consiste à avoir quatre pieds, se retrouve dans les lézards, les grenouilles, etc., lesquels néanmoins diffèrent des quadrupèdes à tant d'autres égards, qu'on en a fait avec raison une classe séparée. La seconde propriété générale, qui est de produire des petits vivants, n'appartient pas uniquement aux quadrupèdes, puisqu'elle leur est commune avec les cétacés. Et enfin le troisième attribut qui paraissait le moins équivoque, parce qu'il est le plus apparent, et qui consiste à être couvert de poil, se trouve pour, ainsi dire, en contradiction avec les deux autres dans plusieurs espèces qu'on ne peut cependant retrancher de l'ordre des quadrupèdes, puisqu'à l'exception de ce seul caractère, elles leur ressemblent par tous les autres. Et comme ces exceptions apparentes de la nature ne sont dans le réel que les nuances qu'elle emploie pour rapprocher les êtres même les plus éloignés, il ne faut pas perdre de vue ces rapports singuliers, et tâcher de les saisir à mesure qu'ils se présentent. Les tatous, au lieu de poil, sont couverts, comme les tortues, les écrevisses et les autres crustacés, d'une croûte ou d'un têt solide; les pangolins sont armés d'écailles assez semblables à celles des poissons; les porcs-épics portent des espèces de plumes piquantes et sans barbe, mais dont le tuyau est pareil à celui des plumes des oiseaux : ainsi dans la classe seule des quadrupèdes, et par le caractère même le plus constant et le plus apparent des animaux de cette classe, qui est d'être couverts de poil, la nature varie en se rapprochant des trois autres classes très-différentes, et nous rappelle les oiseaux, les poissons à écailles et les crustacés. Aussi faut-il bien se garder de juger la nature des êtres par un seul caractère, il se trouverait toujours incomplet et fautif: souvent même deux et trois caractères, quelque généraux qu'ils puissent être, ne suffisent pas encore; et ce n'est, comme nous l'avons dit et redit, que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération de tous les caractères qu'on peut juger de la forme essentielle de chacune des productions de la nature. Une bonne description et jamais de définitions, une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances, une attention particulière aux exceptions et aux nuances même les plus légères, sont les vraies règles, et j'ose dire, les seuls moyens que nous ayons de connaître la nature de chaque chose; et si l'ont eût employé à bien décrire tout le temps qu'on a perdu à définir et à faire des méthodes, nous n'eussions pas trouvé l'Histoire naturelle au berceau; nous aurions moins de peine à lui ôter ses hochets, à la débarrasser de ses langes: nous aurions peut-être avancé son âge, car nous eussions plus écrit pour la science et moins contre l'erreur.

Mais revenons à notre objet. Il existe donc parmi les animaux quadrupèdes et vivipares plusieurs espèces d'animaux qui ne sont pas couverts de poil. Les tatous font eux seuls un genre entier, dans lequel on peut compter plusieurs espèces qui nous paraissent être réellement distinctes et séparées les unes des autres : dans toutes, l'animal est revêtu d'un têt semblable pour la susbtance à celle des os; ce têt couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe et la queue jusqu'à l'extrémité; il est lui-même recouvert au dehors par un cuir mince, lisse et transparent : les seules parties sur lesquelles ce

têt ne s'étend pas, sont la gorge, la poitrine et le ventre qui présentent une peau blanche et grenue, semblabe à celle d'une poule plumée ; et en regardant ces parties avec attention, l'on y voit de place en place des rudiments d'écailles qui sont de la même substance que le têt du dos. La peau de ces animaux, même dans les endroits où elle est le plus souple, tend donc à devenir osseuse ; mais l'ossification ne se réalise en entier qu'où elle est le plus épaisse, c'est-à-dire, sur les parties supérieures et extérieures du corps et des membres. Le têt qui recouvre toutes ces parties supérieures n'est pas d'une seule pièce comme celui de la tortue ; il est partagé en plusieurs bandes sur le corps, lesquelles sont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de mouvement et de jeu dans cette armure. Le nombre de ces bandes ne dépend pas, comme on pourrait l'imaginer, de l'âge de l'animal ; les tatous qui viennent de naître et les tatous adultes ont, dans la même espèce, le même nombre de bandes: nous nous en sommes convaincus en comparant les petits au grands, et quoique nous ne puissions pas assurer que tous ces animaux ne se mêlent ni ne peuvent produire ensemble, il est au moins très-probable, puisque cette différence du nombre des bandes mobiles est constante, que ce sont ou des espèces réellement distinctes, ou au moins des variétés durables et produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude que le temps seul pourra fixer, nous avons pris le parti de présenter tous les tatous ensemble et de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étaient en effet autant d'espèces particulières.

Le Père d'Abbeville nous paraît être le premier qui ait distingué les tatous par des noms ou des épithètes qui ont été pour la plupart adoptés par les auteurs qui ont écrit après lui. Il en indique assez clairement six espèces : 1° le *tatououassou*, qui probablement est celui que nous appellerons *kabassou ;* 2° le *tatouète*, que Marcgrave a aussi appelé *tatuète*, et auquel nous conserverons ce nom ; 3° le *tatou-peb* qui est le *tatupeba* ou l'*encuberto* de Marcgrave, auquel nous conserverons ce dernier nom ; 4° le *tatou-apar* qui est le *tatu-apara* de Marcgrave, auquel nous conserverons encore son nom ; 6° le *tatou-ouinchum* qui nous paraît être le même que le *cirquinchum*, et que nous appellerons *cirquinçon* ; 6° le *tatou-miri*, le plus petit de tous, qui pourrait bien être celui que nous appellerons *cachicame*. Les autres voyageurs ont confondu les espèces, ou ne les ont indiquées que par des noms génériques. Marcgrave a distingué et décrit l'*apar,* l'*encoubert* et le *tatuète* ; Wormius et Grew ont décrit le *cachicame*, et Grew seul a parlé du *cirquinçon ;* mais nous n'avons eu besoin d'emprunter que les descriptions de l'apar et du cirquinçon, car nous avons vu les quatre autres espèces.

Dans toutes, à l'exception de celle du cirquinçon, l'animal a deux boucliers osseux, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe; ces deux boucliers sont chacun d'une seule pièce, tandis que la cuirasse, qui est osseuse aussi et qui couvre le corps, est divisée transversalement et partagée en plus ou moins de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une peau flexible. Mais le cirquinçon n'a qu'un bouclier, et c'est celui des épaules ; la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, est revêtue jusqu'à la queue par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuirasse du corps. Nous allons donner des indications claires et de courtes descriptions de chacune de ces espèces. Dans la première la cuirasse qui est entre les deux boucliers est composée de trois bandes ; dans la seconde elle l'est de six ; dans la troisième de huit; dans la quatrième de neuf; dans la cinquième de douze, et enfin dans la sixième il n'y a, comme nous venons de le dire, que le bouclier des épaules qui soit d'une seule pièce ; l'armure de la croupe, ainsi que celle du corps, sont partagées en bandes mobiles qui s'étendent depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, et qui sont au nombre de dix-huit.

L'APAR

OU

LE TATOU A TROIS BANDES.

(LE TATOU APAR.)

Ordre des édentés, genre tatou. (Cuvier.)

Le premier auteur qui ait indiqué cet animal par une description, est Charles de l'Écluse (*Clusius*) : il ne l'a décrit que d'après une figure ; mais on reconnait aisément aux caractères qu'elle représente, et qui sont trois bandes mobiles sur le dos, et la queue très-courte, que c'est le même animal que celui dont Macgrave

nous a donné une bonne description sous le nom de *tatu-apara*. Il a la tête oblongue et presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes et arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce. Il a cinq doigts à tous les pieds : dans ceux du devant les deux ongles du milieu sont très-grands, les deux latéraux sont plus petits, et le cinquième, qui est l'extérieur et qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres ; dans les pieds de derrière les cinq ongles sont plus courts et plus égaux. La queue est très-courte ; elle n'a que deux pouces de longueur, et elle est revêtue d'un têt tout autour. Le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur. La cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, et composée de trois bandes mobiles et transversales qui permettent à l'animal de se courber et de se contracter en rond ; la peau qui forme les commissures est très-souple. Les boucliers qui couvrent les épaules et la croupe sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées : les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces carrées ou barlongues, et chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre. Marcgrave ajoute que quand l'apar se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche et veut le prendre avec la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, et se courbe si parfaitement en rond, qu'alors on le prendrait plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands muscles qu'il a sur les côtés du corps, et l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer et à le faire étendre avec les mains. Pison et Rai n'ont rien ajouté à la description de Marcgrave qu'ils ont entièrement adoptée ; mais il est singulier que Seba, qui nous a donné une figure et une description qui se rapportent évidemment à celle de Marcgrave, non-seulement paraisse l'ignorer puisqu'il ne le cite pas, mais nous dise avec ostentation qu'*aucun naturaliste n'a connu cet animal, qu'il est extrêmement rare, qu'il ne se trouve que dans les contrées les plus reculées des Indes orientales*, etc., tandis que c'est en effet l'apar du Brésil très-bien décrit par Marcgrave, et dont l'espèce est aussi connue qu'aucune autre, non pas aux Indes orientales, mais en Amérique, où on le trouve assez communément. La seule différence réelle qui soit entre la description de Seba et celle de Marcgrave, est que celui-ci donne à l'apar cinq doigts à tous les pieds, au lieu que Seba ne lui en donne que quatre. L'un des deux s'est trompé, car c'est évidemment le même animal dont tous deux ont entendu parler.

Fabius Columna a donné la description et les figures d'un têt de tatou desséché et contracté en boule, qui paraît avoir quatre bandes mobiles. Mais comme cet auteur ne connaissait en aucune manière l'animal dont il décrit la dépouille ; qu'il ignorait jusqu'au nom de *tatou*, duquel cependant Belon avait parlé plus de cinquante ans auparavant ; que dans cette ignorance Columna lui compose un nom tiré du grec (*cheloniscus*) ; que d'ailleurs il avoue que la dépouille qu'il décrit a été recollée et qu'il y manquait des pièces, nous ne croyons pas qu'on doive, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes, prononcer qu'il existe réellement dans la nature une espèce de tatou à quatre bandes mobiles ; d'autant plus que depuis ces indications imparfaites données en 1606 par Fabius Columna, on ne trouve aucune notice dans les ouvrages des naturalistes de ce tatou à quatre bandes, qui, s'il existait en effet, se serait certainement retrouvé dans quelques cabinets, ou bien aurait été remarqué par les voyageurs.

L'ENCOUBERT

OU

LE TATOU A SIX BANDES.

(LE TATOU ENCOUBERT).

Ordre des édentés, genre tatou. (Cuvier.)

L'encoubert est plus grand que l'apar ; il a le dessus de la tête, du cou et du corps entier, les jambes et la queue tout autour, revêtus d'un têt osseux très-dur et composé de plusieurs pièces assez grandes et très-élégamment disposées. Il a deux boucliers, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe, tous deux d'une seule pièce ; il y a seulement au delà du bouclier des épaules et près de la tête une bande mobile entre deux jointures, qui permet à l'animal de courber le cou. Le bouclier des épaules est formé par cinq rangs parallèles, qui sont composés de

pièces dont les figures sont à cinq ou six angles avec une espèce d'ovale dans chacune. La cuirasse du dos, c'est-à-dire la partie du têt qui est entre les deux boucliers, est partagée en six bandes qui anticipent peu les unes sur les autres et qui tiennent entre elles et aux boucliers par sept jointures d'une peau souple et épaisse ; ces bandes sont composées d'assez grandes pièces carrées et barlongues : de cette peau des jointures il sort quelques poils blanchâtres et semblables à ceux qui se voient aussi en très-petit nombre sous la gorge, la poitrine et le ventre ; toutes ces parties inférieures ne sont revêtues que d'une peau grenue et non pas d'un têt osseux comme les parties supérieures du corps. Le bouclier de la croupe a un bord dont la mosaïque est semblable à celle des bandes mobiles, et pour le reste il est composé de pièces à peu près pareilles à celles du bouclier des épaules. Le têt de la tête est long, large et d'une seule pièce jusqu'à la bande mobile du cou. L'encoubert a le museau aigu, les yeux petits et enfoncés, la langue étroite et pointue, les oreilles sans poil et sans têt, nues, courtes et brunes comme la peau des jointures du dos ; dix-huit dents de grandeur médiocre à chaque mâchoire ; cinq doigts à tous les pieds avec des ongles assez longs, arrondis et plutôt étroits que larges ; la tête et le groin à peu près semblables à ceux du cochon de lait ; la queue grosse à son origine, et diminuant toujours jusqu'à l'extrémité où elle est fort menue et arrondie par le bout. La couleur du corps est d'un jaune roussâtre ; l'animal est ordinairement épais et gras, et le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles ; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance : il boit souvent ; il vit de fruits, de racines, d'insectes et d'oiseaux, lorsqu'il en peut saisir.

LE TATUÈTE

OU

LE TATOU A HUIT BANDES.

(LE TATOU PEBA.)

Ordre des édentés, genre tatou. (Cuvier.)

Le tatuète n'est pas si grand à beaucoup près que l'encoubert ; il a la tête petite, le museau pointu, les oreilles droites, un peu allongées, la queue encore plus longue et les jambes moins basses à proportion que l'encoubert ; il a les yeux petits et noirs, quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière ; la tête est couverte d'un casque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, et le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles qui tiennent entre elles et aux boucliers par neuf jointures de peau flexible. La queue est revêtue de même d'un têt composé de huit anneaux mobiles et séparés par neuf jointures de peau flexible. La couleur de la cuirasse sur le dos est d'un gris de fer ; sur les flancs et sur la queue elle est d'un gris blanc avec des taches gris de fer. Le ventre est couvert d'une peau blanchâtre, grenue et semée de quelques poils. L'individu de cette espèce qui a été décrit par Marcgrave avait la tête de trois pouces de longueur, les oreilles de près de deux, les jambes d'environ trois pouces de hauteur, les deux doigts du milieu des pieds de devant d'un pouce, les ongles d'un demi-pouce ; le corps, depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue avait sept pouces et la queue neuf pouces de longueur. Le têt des boucliers paraît semé de petites taches blanches proéminentes et larges comme des lentilles ; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées par des figures triangulaires : ce têt n'est pas dur ; le plus petit plomb suffit pour le percer et pour tuer l'animal, dont la chair est fort blanche et très-bonne à manger.

LE CACHICAME

OU

LE TATOU A NEUF BANDES.

(LE TATOU PEBA.)

Ordre des édentés, genre tatou. (Cuvier.)

Nieremberg n'a, pour ainsi dire, qu'indiqué cet animal dans la description imparfaite qu'il en donne ; Wormius et Grew l'ont beaucoup mieux décrit : l'individu qui a servi de sujet à Wormius était adulte et des plus grands de cette espèce : celui de Grew était plus jeune et plus petit : nous ne donnerons pas ici leurs descriptions en entier, d'autant qu'elles s'accordent

avec la nôtre, et que d'ailleurs il est à présumer que ce tatou à neuf bandes ne fait pas une espèce réellement distincte du tatuète qui n'en a que huit, et auquel, à l'exception de cette différence, il nous a paru ressembler à tous autres égards. Nous avons deux tatous à huit bandes qui sont desséchés et qui paraissent être deux mâles; nous avons sept ou huit tatous à neuf bandes, un bien entier qui est femelle, et les autres desséchés, dans lesquels nous n'avons pu reconnaître le sexe : il se pourrait donc, puisque ces animaux se ressemblent parfaitement, que le tatuète ou tatou à huit bandes fût le mâle, et le cachicame ou tatou à neuf bandes, la femelle. Ce n'est qu'une conjecture que je hasarde ici, parce que l'on verra dans l'article suivant la description de deux autres tatous, dont l'un a plus de rangs que l'autre sur le bouclier de la croupe, et qui cependant se ressemblent à tant d'autres égards qu'on pourrait penser que cette différence ne dépend que de celle du sexe ; car il ne serait pas hors de toute vraisemblance que ce plus grand nombre de rangs sur la croupe, ou bien celui des bandes mobiles de la cuirasse, appartinssent aux femelles de ces espèces comme nécessaires pour faciliter la gestation et l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé. Dans l'individu dont Wormius a décrit la dépouille, la tête avait cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, et dix-huit pouces depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue d'un pied, et composée de douze anneaux. Dans l'individu de la même espèce décrit par Grew, la tête avait trois pouces, le corps sept pouces et demi, la queue onze pouces. Les proportions de la tête et du corps s'accordent; mais la différence de la queue est trop considérable, et il y a grande apparence que dans l'individu décrit par Wormius, la queue avait été cassée, car elle aurait eu plus d'un pied de longueur : comme dans cette espèce la queue diminue de grosseur au point de n'être à l'extrémité pas plus grosse qu'une petite alène, et qu'elle est en même temps très-fragile, il est rare d'avoir une dépouille où la queue soit entière comme dans celle qu'à décrite Grew. L'individu décrit par M. Daubenton s'est trouvé avoir à très-peu près les mêmes dimensions et proportions que celui de Grew.

—

LE KABASSOU

OU

LE TATOU A DOUZE BANDES.

(LE TATOU TATOUAY.)

Ordre des édentés, genre tatou. (Cuvier.)

Le kabassou nous paraît être le plus grand de tous les tatous : il a la tête plus grosse, plus large, et le museau moins effilé que les autres; les jambes plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans têt, particularité qui seule suffirait pour faire distinguer cette espèce de toutes les autres; cinq doigts à tous les pieds, et douze bandes mobiles qui n'anticipent que peu les unes sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadrangulaires assez grandes; les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presque exactement carrées : celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe sont à peu près semblables à celles du bouclier des épaules ; le casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières. Entre les jointures des bandes mobiles et des autres parties de l'armure s'échappent quelques poils pareils à des soies de cochon; il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes et sur la queue des rudiments d'écailles qui sont ronds, durs et polis comme le reste du têt, et autour de ces petites écailles on voit de petites houppes de poils. Les pièces qui composent le casque de la tête, celles des deux boucliers et de la cuirasse étant proportionnellement plus grandes et en plus petit nombre dans le kabassou que dans les autres tatous, l'on doit en inférer qu'il est plus grand que les autres : dans celui qu'on a représenté, la tête avait sept pouces, le corps vingt et un; mais nous ne sommes pas assurés que celui-là soit de la même espèce que celui-ci; ils ont beaucoup de choses semblables, et entre autres les douze bandes mobiles; mais ils diffèrent aussi à tant d'égards, que c'est déjà beaucoup hasarder que de ne mettre entre eux d'autre différence que celle du sexe.

—

LE CIRQUINÇON
OU
LE TATOU A DIX-HUIT BANDES.

LE TATOU ENCOUBERT.

Ordre des édentés, genre tatou. (Cuvier.)

M. Grew est le premier qui ait décrit cet animal, dont la dépouille était conservée dans le Cabinet de la Société royale de Londres. Tous les autres tatous ont, comme nous venons de le voir, deux boucliers chacun d'une seule pièce, le premier sur les épaules, et le second sur la croupe; le cirquinçon n'en a qu'un, et c'est sur les épaules. On lui a donné le nom de *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à peu près de la même forme que celle de la belette. Dans la description de cet animal, donnée par Grew, on trouve qu'il avait le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois pouces, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large et plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts; l'armure de la tête et celle des jambes composées d'écailles arrondies, d'environ un quart de pouce de diamètre; l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écailles carrées; le bouclier des épaules aussi d'une seule pièce, et composé de plusieurs rangs de pareilles petites écailles carrées. Ces rangs du bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus et ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible; ils sont adhérents par symphyse. Tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une membrane souple; ces bandes sont au nombre de dix-huit: les premières du côté des épaules sont les plus larges; elles sont composées de petites pièces carrées et barlongues: les bandes postérieures sont faites de pièces rondes et carrées, et l'extrémité de l'armure près de la queue est de figure parabolique. La moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits carrés; la seconde moitié de la queue jusqu'à l'extrémité est couverte d'écailles irrégulières. La poitrine, le ventre et les oreilles sont nus comme dans les autres espèces. Il semble que de tous les tatous celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule, à cause du grand nombre de ses bandes mobiles, qui s'étendent jusqu'à la queue.

Ray a décrit, comme nous, le cirquinçon d'après Grew: M. Brisson paraît s'être conformé à la description de Ray, aussi a-t-il très-bien désigné cet animal, qu'il appelle simplement *armadille*. Mais il est singulier que M. Linnæus, qui devait avoir les descriptions de Grew et de Ray sous les yeux, puisqu'il les cite tous deux, ait indiqué ce même animal comme n'ayant qu'une bande, tandis qu'il en a dix-huit. Cela ne peut être fondé que sur une méprise assez évidente, qui consiste à avoir pris le *tatu seu armadillo africanus* de Seba pour le *tatu mustelinus* de Grew, lesquels néanmoins par les descriptions mêmes de ces deux auteurs sont très-différents l'un de l'autre. Autant il paraît certain que l'animal décrit par Grew est une espèce réellement existante, autant il est douteux que celui de Seba existe de la manière au moins dont il le décrit. Selon lui, cet armadille africain a l'armure du corps entier partagée en trois parties. Si cela est, l'armure du dos, au lieu d'être composée de plusieurs bandes, est d'une seule pièce, et cette pièce unique eut seulement séparée du bouclier des épaules et de celui de la croupe, qui sont aussi chacun d'une seule pièce: c'est là le fondement de l'erreur de M. Linnæus; il a, d'après ce passage de Seba, nommé cet armadille *unicinctus tegmine tripartito*. Cependant il était aisé de voir que cette indication de Seba est équivoque et erronée, puisqu'elle n'est nullement d'accord avec les figures, et qu'elle indique en effet le *kabassou* ou *tatou* à douze bandes, comme nous l'avons prouvé dans l'article précédent.

Tous les tatous sont originaires de l'Amérique; ils étaient inconnus avant la découverte du Nouveau-Monde: les anciens n'en ont jamais fait mention, et les voyageurs modernes ou nouveaux en parlent tous comme d'animaux naturels et particuliers au Mexique, au Brésil, à la Guiane, etc.; aucun ne dit en avoir trouvé l'espèce existante en Asie ni en Afrique: quel-

ques-uns ont seulement confondu les pangolins et les phatagins ou lézards écailleux des Indes orientales avec les armadilles de l'Amérique ; quelques autres ont pensé qu'il s'en trouvait sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce qu'on en a quelquefois transporté du Brésil en Guinée. Belon[1], qui a écrit il y a plus de deux cents ans, et qui est l'un des premiers qui nous en ait donné une courte description avec la figure d'un tatou dont il avait vu la dépouille en Turquie, indique assez qu'il venait du nouveau continent. Oviedo, de Léry, Gomara, Thevet, Antoine Herrera, le P. d Abbeville, François Ximenès, Stadenius, Monard, Joseph Acosta, de Laët, tous les auteurs plus récents, tous les historiens du Nouveau-Monde, font mention de ces animaux comme originaires des contrées méridionales de ce continent. Pison, qui a écrit postérieurement à tous ceux que je viens de citer, est le seul qui ait mis en avant, sans s'appuyer d'aucune autorité, que les armadilles se trouvent aux Indes orientales, aussi bien qu'en Amérique : il est probable qu'il a confondu les pangolins ou lézards écailleux avec les tatous. Les Espagnols ayant appelé *armadillo* ces lézards écailleux, aussi bien que les tatous, cette erreur s'est multipliée sous la plume de nos descripteurs de cabinets et de nos nomenclateurs, qui ont non-seulement admis des tatous aux Indes orientales, mais en ont créé en Afrique, quoiqu'il n'y en ait jamais eu d'autres dans ces deux parties du monde, que ceux qui y ont été transportés d'Amérique.

Le climat de toutes les espèces de ces animaux n'est donc pas équivoque ; mais il est plus difficile de déterminer leur grandeur relative dans chaque espèce. Nous avons comparé dans cette vue, non-seulement les dépouilles de tatous que nous avons en grand nombre au Cabinet du roi, mais encore celles que l'on conserve dans d'autres cabinets ; nous avons aussi comparé les indications de tous les auteurs avec nos propres descriptions, sans pouvoir en tirer des résultats précis : il paraît seulement que les deux plus grandes espèces sont le kabassou et l'encoubert, que les petites espèces sont l'apar, le tatuète, le cachicame et le cirquinçon. Dans les grandes espèces le têt est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites ; les pièces qui le composent sont plus grandes et en plus petit nombre ; les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, et la chair aussi bien que la peau est plus dure et moins bonne. Pison dit que celle de l'encoubert n'est pas mangeable ; Nieremberg assure qu'elle est nuisible et très-malsaine ; Barrière dit que le kabassou a une odeur forte de musc ; et en même temps tous les autres auteurs s'accordent à dire que la chair de l'apar et surtout celle du tatuète sont aussi blanches et aussi bonnes que celle du cochon de lait ; ils disent aussi que les tatous de petite espèce se tiennent dans les terrains humides et habitent les plaines, et que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs[1].

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer et à contracter leur corps en rond ; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont contractés, est bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes ; l'apar, qui n'en a que trois, offre alors deux grands vides entre les boucliers et l'armure du dos ; aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson ; ils ont plutôt la figure d'une sphère fort aplatie par les pôles.

Ce têt si singulier dont ils sont revêtus est un véritable os composé de petites pièces contiguës, et qui sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par symphyse et peuvent toutes se séparer les unes des autres, et se séparent en effet si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles[2], prêtent et obéissent

[1] « Et pour ce que l'animal dont nous avons déjà ci-devant « parlé, qu'on nomme un tatou, s'est trouvé entre leurs « mains, lequel toutefois est apporté de la Guinée et de la « Terre-Neuve, dont les anciens n'en ont point parlé, néan- « moins nous a semblé bon d'en bailler le portrait.

« Ce qui fait qu'on voit cette bête jà commune en plu- « sieurs cabinets et être portée en si loingtain pays, est que « nature l'a armée de dure escorce et larges écailles à la ma- « nière d'un corcelet, et aussi qu'on peut aisément ôter sa « chair de léans sans rien perdre de sa naïve figure. Jà l'avons « dit espèce de hérisson du Brésil. Car elle se retire en ses « écailles comme un hérisson en ses épines. Elle n'excède « point la grandeur d'un moyen pourcelet : aussi est-elle « espèce de pourceau, ayant jambes, pieds et museau de « même ; car on l'a déjà vue vivre en France, et se nourrit « de grains et de fruits. » Observations de Belon, Paris, 1555, page 211

[1] Dans les bois de l'Orénoque et de la Guiane, on trouve des armadilles quatre fois plus gros que ceux des plaines. Histoire Naturelle de l'Orénoque, par Gumilla, tome II, page 7.

[2] Cet animal (il est ici question du tatou à neuf bandes) est fort sensible; il se plaignait et se mettait en boule dès que je pressais un peu ses écailles : je remarquai que tous ces rangs,

en quelque façon à ses mouvements, surtout à celui de contraction ; si cela n'était pas, il serait difficile de concevoir qu'avec tous ses efforts il lui fût possible de s'arrondir. Ces petites pièces offrent, suivant les diverses espèces, des figures différentes toujours arrangées régulièrement comme de la mosaïque très-élégamment disposée : la pellicule ou le cuir mince dont le têt est revêtu à l'extérieur, est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur tout le corps de l'animal; cette peau relève de beaucoup et change même les reliefs des mosaïques, qui paraissent différents lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce têt osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente et des autres parties intérieures du corps de l'animal, dont les os et les autres parties constituantes du corps sont composées et organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Les tatous en général sont des animaux innocents et qui ne font aucun mal, à moins qu'on ne les laisse entrer dans les jardins, où ils mangent les melons, les patates et les autres légumes ou racines. Quoique originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés ; j'en ai vu un en Languedoc, il y a plusieurs années, qu'on nourrissait à la maison, et qui allait partout sans faire aucun dégât. Ils marchent avec vivacité, mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les poursuivent : leurs seules ressources sont de se cacher dans leur terrier, ou, s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en faire un avant que d'être atteints ; il ne leur faut que quelques moments, car les taupes ne creusent pas la terre plus vite que les tatous. On les prend quelquefois par la queue avant qu'ils n'y soient totalement enfoncés, et ils font alors une telle résistance [1], qu'on leur casse la queue sans amener le corps ; pour ne les pas mutiler, il faut ouvrir le terrier par devant, et alors on les prend sans qu'ils puissent faire aucune résistance : dès qu'on les tient ils se resserrent en boule, et pour les faire étendre on les met près du feu. Leur têt, quoique dur et rigide, est cependant si sensible que, quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en ressent une impression assez vive pour se contracter en entier. Lorsqu'ils sont dans des terriers profonds, on les en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou couler de l'eau : on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers sans en sortir pendant plus d'un tiers de l'année; ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour et qu'ils n'en sortent que la nuit pour chercher leur subsistance. On chasse le tatou avec des petits chiens, qui l'atteignent bientôt; il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter et pour se contracter en rond ; dans cet état on le prend et on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens et aux chasseurs; il se resserre, se laisse tomber, et roule comme une boule sans briser son écaille et sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets et très-féconds : le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération: la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits; aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse Et comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières : on les prend aisément avec des piéges que l'on tend au bord des eaux et dans les autres lieux humides et chauds qu'ils habitent de préférence; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers qui sont très-profonds et qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpents à sonnette, quoiqu'elle soit aussi dangereuse que celle de la vipère ; on dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, et que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages : ils le peignent de différentes couleurs ; ils en font des corbeilles, des boites et d'autres petits vaisseaux solides et légers. Monard, Ximenès, et plusieurs autres après eux, ont attribué d'admirables propriétés médicinales à différentes parties de ces animaux. Ils ont

outre le mouvement qu'ils avaient pour s'emboiter les uns sur les autres, en avaient encore un autre le long de l'épine du dos par le moyen duquel ils s'étendaient et s'élargissaient, etc. Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, tome II, page 388.

[1] La plupart des cachicamos se croient en sûreté lorsqu'ils ont pu mettre leur tête et une partie de leurs corps dans leurs tanières ; et en effet ils n'ont rien à craindre si l'on ne se sert, pour les en tirer, de l'expédient que je vais dire. L'Indien arrive et saisit l'animal par la queue, qui est fort longue; l'armadille ouvre ses écailles et les serre si fort contre les parois de sa tanière, que l'Indien lui arrache plutôt la queue que de l'en faire sortir ; dans ce cas le chasseur le chatouille avec un bâton ou avec le bout de son arc, et aussitôt il serre ses écailles et se laisse prendre sans peine. Histoire naturelle de l'Orénoque par Gumilla.

assuré que le têt réduit en poudre et pris intérieurement, même à petite dose, est un puissant sudorifique ; que l'os de la hanche, aussi pulvérisé, guérit du mal vénérien ; que le premier os de la queue appliqué sur l'oreille fait entendre les sourds, etc. Nous n'ajoutons aucune foi à ces propriétés extraordinaires ; le têt et les os des tatous sont de la même nature que les os des autres animaux. Des effets aussi merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus imaginaires.

—

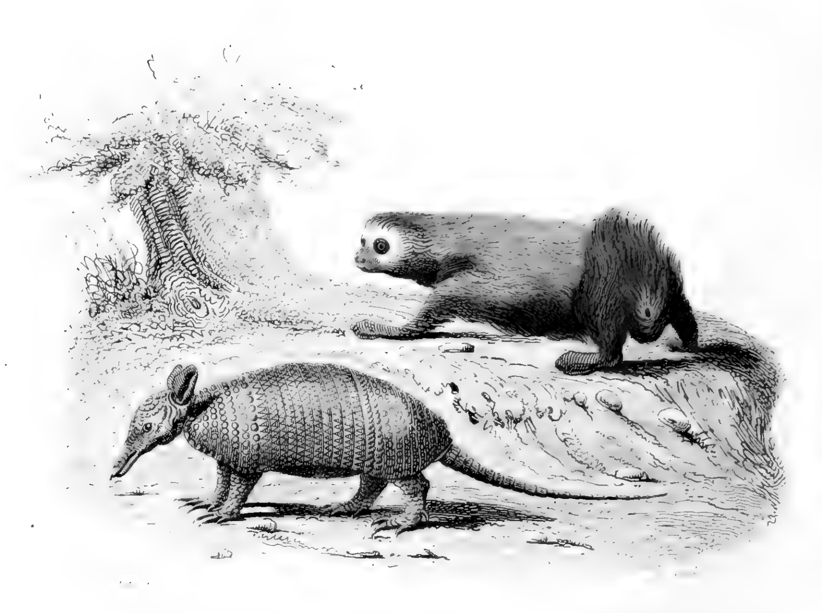
ADDITION A L'ARTICLE DES TATOUS.

« L'encoubert[1] mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue. Il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'Histoire naturelle ; mais il est bon d'observer qu'il est dit, dans cette description, que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune. Je pense que cela varie, car celui que j'ai dessiné a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe à dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés ; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue perdent la forme carrée et deviennent plus arrondis. La queue, qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes ; je l'ai faite dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, et six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute et un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un têt osseux comme sur le corps. Six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon ; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, et les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'Histoire naturelle, est à la vérité très-petit, mais le globule est élevé et très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, et la peau forme des rides sous le ventre ; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez longs, et elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le têt, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre lignes. Les ongles de la patte de devant sont très-longs ; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes ; les ongles de la patte de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant ; sa verge est fort longue ; en la tirant elle a six pouces sept lignes de long, sur près de quatre lignes de grosseur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'allonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'était âgé que de dix-huit mois. »

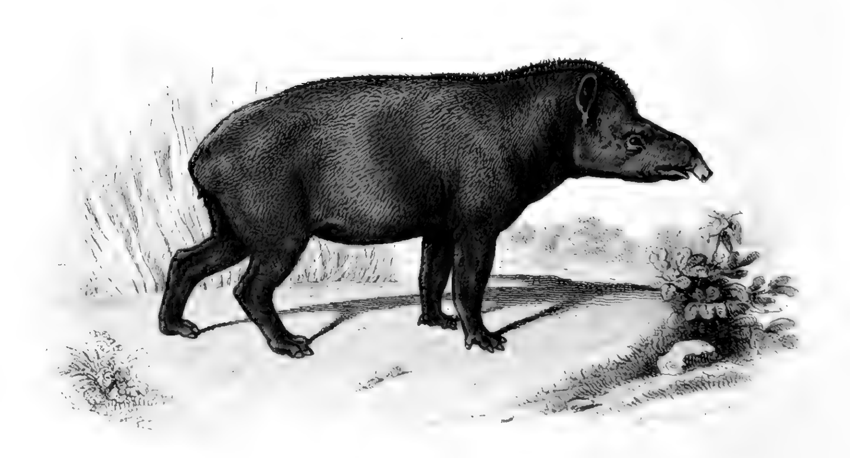
M. de La Borde rapporte, dans ses observations, qu'il se trouve à la Guiane deux espèces de tatous : le tatou noir, qui peut peser dix-huit à vingt livres, et qui est le plus grand ; l'autre, dont la couleur est brune ou plutôt gris de fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres ; sa queue est mollasse, sans cuirasse, couverte d'une simple peau sans écaille : il est bien plus petit que l'autre et ne pèse qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de La Borde, fait huit petits, et même jusqu'à dix, dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant presque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois et des fourmis : sa chair est assez bonne à manger et a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris cendré ne fait que quatre ou cinq petits ; mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, et il est aussi plus difficile à prendre : il sort de son trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces tatous seuls, et l'on connaît qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on en voit sortir un grand nombre de certaines mouches qui suivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi de leur côté, jetant la terre en arrière, et bouchent tel-

[1] C'est le tatou encoubert.



LE TATOU À NEUF BANDES. (Cachicame) L'UNAU.



LE TAPIR.

Publié par Furne, Paris

lement leurs trous qu'on ne saurait les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la saison des pluies. »

Il me paraît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de La Borde, au kabassou, qui est en effet le plus grand de tous les tatous; et que l'on peut de même y rapporter le petit tatou gris de fer ou tatuète, quoique M. de La Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériterait d'être vérifié.

Il y a encore un tatou à neuf bandes mobiles et à très-longue queue. La description se trouve dans les Transactions philosophiques, *volume LIV, planche* 7. M. William Watson, docteur en médecine, a donné la description de ce tatou, dont voici l'extrait : Cet animal était vivant à Londres, chez mylord Southwell; il venait d'Amérique; cependant la figure que cet auteur en donne dans les Transactions philosophiques n'a été dessinée qu'après l'animal mort, et c'est par cette raison qu'elle est un peu dure et raide. Cet animal pesait sept livres, *avoir du poids*, et n'était que de la grosseur d'un chat ordinaire; c'était un mâle qui avait même assez grandi, pendant quelques mois qu'il a vécu chez mylord Southwell; on le nourrissait de viande et de lait; il refusait de manger du grain et des fruits. Ceux qui l'ont apporté d'Amérique ont assuré qu'il fouillait la terre pour s'y loger.

DESCRIPTION DES TATOUS.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Les tatous peuvent être comparés au pangolin et au phatagin, pour l'enveloppe dure dont ils sont revêtus au lieu du poil qui couvre le corps de presque tous les quadrupèdes : cependant l'enveloppe des tatous est très-différente des écailles du pangolin et du phatagin par sa forme et par sa substance; c'est une sorte de têt osseux disposé par grandes pièces, sur la tête, sur le corps, sur une partie des jambes et sur la queue de l'animal, et chacune de ces grandes pièces est composée d'autres plus petites, qui, par la régularité de leur arrangement, en font une espèce de mosaïque. L'enveloppe dure des tatous ne s'étend pas sur toutes les parties de leur corps; le dessous de la tête, la poitrine, le ventre et la face intérieure des quatre jambes ne sont revêtus que d'une peau semblable à celle des autres quadrupèdes; aussi cette peau suit tous les contours des parties qu'elle revêt : mais l'enveloppe osseuse étant très-dure, et par conséquent peu flexible, ne donne au corps des tatous qu'une figure grossière et presque informe; de sorte que l'on ne distingue ni le cou, ni les épaules, et que les bras et les cuisses sont cachés sous cette enveloppe.

Le cachicame, ou tatou à neuf bandes, est la seule espèce dont nous ayons eu des individus assez bien conservés pour les décrire en entier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; c'est pourquoi la description du cachicame se trouve ici la première.

LE CACHICAME,

OU TATOU A NEUF BANDES.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le cachicame [1] a la tête petite, longue et étroite, le museau fort allongé, très-effilé et terminé par une sorte de groin, la bouche grande, les yeux petits et placés sur les côtés de la tête, les oreilles longues et peu éloignées l'une de l'autre, la queue en forme de cône très-allongé et fort pointu, les jambes courtes et les pieds petits. Il y a cinq doigts aux pieds de derrière et seulement quatre à ceux de devant : les deux doigts du milieu de ceux-ci sont beaucoup plus longs que les autres; le doigt externe du milieu a plus de longueur que l'interne; le troisième doigt des pieds de derrière est le plus long; le quatrième est un peu plus court que le second; le premier et le cinquième sont les plus courts et placés l'un vis-à-vis de l'autre. Les ongles sont longs, jaunâtres, étroits, presque plats et peu courbés.

Les plus grandes pièces de l'enveloppe osseuse couvrent les épaules et la croupe; le têt des épaules s'étend en avant jusqu'à la tête, en arrière jusqu'au dos, et il descend de chaque côté jusqu'au coude : il est composé de petites pièces adhérentes les unes aux autres et disposées en dix-sept rangs bien distincts à quelque distance au-dessus de ses bords inférieurs; quelques-uns des rangs se réunissent sur les bords inférieurs et dans le milieu du têt, de sorte que l'on n'y en compte qu'environ quatorze : tous les rangs sont courbés en arc de cercle et concentriques; leur concavité est en avant, de façon que le premier rang qui est le plus court embrasse le cou de l'animal. Le têt de la croupe s'étend depuis le dos jusqu'à l'origine de la queue et descend de chaque côté jusqu'au genou; il est composé d'environ vingt-quatre rangs de petites pièces; ces rangs sont courbés en arc de cercle et concentriques comme ceux du têt des épaules; leur concavité est en arrière; le dernier, qui est très-court,

[1]. C'est le tatou peba, qui se rapporte aux espèces inscrites par Gmelin dans le *Systema naturæ*, sous les noms de *dasipus septemcinctus, octocinctus* et *novemcinctus*.

embrasse l'origine de la queue. Dans chaque rang du têt des épaules et de celui de la croupe les petites pièces ont une figure hexagone, presque aussi régulière que celle des alvéoles des gâteaux de cire des abeilles; elles sont placées exactement les unes contre les autres sans laisser aucun vide; on ne les distingue que par les jointures qui sont entre elles, encore ne les aperçoit-on que sur la face interne du têt: car à l'extérieur, il paraît composé de tubercules de différentes grandeurs, dont les plus grands sont rangés sur des files qui font reconnaître les rangs des petites pièces qui composent le têt: ces grands tubercules sont un peu éloignés les uns des autres; l'intervalle qui reste entre eux est rempli par d'autres tubercules plus petits et de figure irrégulière.

Le dernier rang des pièces du têt des épaules et le premier rang du têt de la croupe sont composés de pièces oblongues plus grandes que celles des autres rangs; elles ont chacune, sur leur face externe, une empreinte en forme de triangle allongé dont la base est en arrière, et qui ressemble en quelque façon à un ongle. Il y a entre le dernier rang du têt des épaules et le premier rang du têt de la croupe neuf autres rangs de semblables pièces avec des empreintes triangulaires et dix jointures transversales remplies par une peau souple; chacun de ces neuf rangs d'empreintes triangulaires appartient à une partie de l'enveloppe osseuse de l'animal séparée des autres, de sorte que le têt est divisé sur le dos en neuf bandes transversales qui descendent jusqu'au bas des côtés du corps; mais le rang d'empreintes triangulaires qui paraissent à l'extérieur du corps de l'animal sur chaque bande osseuse, et qui aboutissent par leur pointe et par leur base à la peau des jointures, ne fait pas toute la largeur de la bande; elle se prolonge en avant sous la peau de la jointure et anticipe sous la bande qui la précède. Cette conformation donne à l'animal la facilité d'allonger son têt et de le raccourcir, de courber l'épine du dos et de la redresser. Lorsqu'elle est droite, l'animal étant sur ses jambes, chacune des bandes osseuses est une partie cachée sous celle qui la précède; la première bande s'étend sous le dernier rang du têt des épaules, et le premier rang du têt de la croupe s'étend sous la dernière bande: mais lorsque l'animal plie l'épine du dos pour approcher sa tête de sa queue, la peau des jointures des bandes s'étend; chaque bande étant attirée en avant sort de dessous la bande qui la suit; le dernier rang du têt des épaules ne recouvre plus rien de la première bande, et la dernière sort en entier de dessous le premier rang du têt de la croupe: par ce mouvement l'animal allonge son enveloppe et se pelotonne comme un hérisson. On voit par cette exposition que le dernier rang du têt des épaules et le premier rang du têt de la croupe font chacun la fonction d'une demi-bande; aussi ils ont, comme il a déjà été dit, des empreintes triangulaires différentes de celles des autres rangs et semblables à celles de la partie des bandes qui est à découvert; ils ressemblent donc à ces bandes à l'extérieur de l'animal; ainsi l'on croirait qu'il aurait onze bandes, si l'on n'avait égard qu'aux rangs d'empreintes triangulaires: mais c'est le nombre des jointures qui doit décider du nombre des bandes; il n'y en a point au-devant du dernier rang du têt des épaules ni derrière la partie moyenne du premier rang du têt de la croupe; les jointures ne sont qu'au nombre de dix, et par conséquent les bandes mobiles au nombre de neuf. Cependant il y a encore de courtes jointures derrière les extrémités du premier et même du second rang du têt de la croupe; mais elles ne s'étendent pas loin et ne peuvent rendre mobiles que les deux bouts de ces rangs: ces petites jointures donnent à l'animal une facilité de plus pour courber son enveloppe lorsqu'il veut se pelotonner. Toutes ces jointures mobiles sont nécessaires pour ce mouvement, car il ne paraît pas que les bandes ni les autres parties de l'enveloppe puissent plier; les pièces qui les composent adhèrent fortement les unes aux autres; on ne peut les séparer qu'en faisant effort comme pour les casser; mais la séparation s'en fait toujours dans leurs joints qui sont une sorte d'articulation: elle m'a semblé immobile autant que j'en ai pu juger sur des dépouilles desséchées. En les faisant calciner, toutes les pièces se détachent d'elles-mêmes, elles deviennent sonores et blanches: en les cassant, j'ai vu qu'elles étaient composées d'une partie solide et compacte, et d'une partie cellulaire et spongieuse comme un os, par exemple, comme le pariétal d'un lapin, que j'ai fait calciner avec quelques pièces des bandes d'un cachicame. Les pièces qui portent l'empreinte d'un triangle apparent à l'extérieur du têt ont la forme d'un carré long, lorsqu'on les voit en entier: les grands côtés de ce carré suivent la longueur du corps de l'animal; leur face interne est unie; il y a un rebord transversal sur la face externe à l'endroit où la peau de la jointure commence à ouvrir cette face.

Le têt de la tête s'étend depuis les oreilles jusqu'au bout du museau et descend de chaque côté jusqu'aux angles des yeux; il a une échancrure à l'endroit de la paupière supérieure; il est composé de pièces de figures irrégulières. Il se trouve quelques pièces osseuses et semblables à celle du têt entre les coins de la bouche et les yeux, au-dessous des yeux et sur les côtés du cou. La face externe des oreilles, le bas des jambes et les pieds sont aussi revêtus de semblables pièces osseuses: mais elles sont très-petites sur les oreilles.

La queue est revêtue en entier d'un têt osseux

composé de petites pièces disposées en anneaux ou rangées en quinconce : il y a depuis l'origine de la queue jusqu'à environ la moitié de sa longueur douze anneaux bien distincts, dont la largeur prise au-dehors de la queue était de près d'un demi-pouce, sur le sujet de cette description ; excepté les premiers qui étaient plus étroits. Ces anneaux anticipent un peu les uns sur les autres, le bord postérieur de chacun s'étend sur le bord antérieur de l'anneau qui le suit, et y adhère par une peau qui forme une articulation mobile comme celles qui sont entre les bandes du dos. Au moyen de ces articulations, la queue se courbe en tout sens, en haut, en bas et de côté. Chaque anneau est composé de trois rangs de petites pièces ; celles du rang du milieu sont hexagones ; celles du rang antérieur et du postérieur n'ont que cinq faces : le reste de la queue au-delà des anneaux est revêtu de petites pièces en forme d'écailles, et en effet elles glissent un peu les unes sur les autres dans les différents mouvements de la queue. Son têt forme trois cannelures qui s'étendent le long du côté inférieur, excepté près de l'origine de la queue, où elles disparaissent.

La face extérieure de toutes les petites pièces de l'enveloppe osseuse du cachicame est revêtue d'une pellicule dure, luisante et jaunâtre, qui étant exposée au feu se contourne comme un parchemin, bouillonne, s'enflamme et se réduit en charbon : cette pellicule est transparente et paraît de même nature que l'écaille de tortue ; elle s'enlève aisément lorsque le têt est desséché ; et après l'avoir enlevée on voit, sur les pièces osseuses qu'elle recouvrait, les inégalités de leur surface, leurs joints et des trous qui se trouvent dans les pièces osseuses et dans leurs jointures, et qui sans doute ont rapport à la pellicule pour donner passage à ses vaisseaux, à ses nerfs ou à ses attaches.

Les parties du cachicame qui sont revêtues de tégument semblables à ceux des autres quadrupèdes ont aussi des poils ou des soies jaunâtres assez rares et disposées par petits bouquets : il y a de semblables soies sur les joints des petites pièces de l'enveloppe osseuse et principalement sur les jointures des bandes du dos.

LE TATUÈTE,

OU TATOU A HUIT BANDES[1].

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Je n'ai vu que des tatuètes desséchés, ainsi je n'ai pu les comparer aux cachicames que par les parties extérieures du corps, et je n'y ai trouvé d'autres différences que dans le nombre des bandes mobiles du têt du dos ; le tatuète n'en a que huit, tandis que le cachicame en a neuf ; au reste, ils se ressemblent parfaitement. Cependant on prétend qu'ils sont d'espèces différentes, mais cette opinion n'est pas unanime, il est resté quelque doute à ce sujet. Je pense que ce doute se serait confirmé, si les auteurs de nomenclatures avaient eu sous les yeux des tatous de plusieurs espèces et les avaient scrupuleusement observés dans toutes leurs parties, au moins à l'extérieur. Ils auraient reconnu que même par rapport aux bandes du têt des tatous, le nombre de ces bandes n'est pas le seul caractère auquel on doive avoir égard pour déterminer les espèces : la forme et le nombre des pièces dont chaque bande est composée ne sont peut-être pas moins décisifs que le nombre des bandes ; voici ce qui me le fait croire. J'ai comparé les uns aux autres des tatous de trois espèces très-distinctes qui sont au Cabinet du Roi, savoir : le cachicame qui est le tatou à neuf bandes ; le kabassou qui est le tatou à douze bandes, et l'encoubert qui est le tatou à six bandes. J'ai trouvé qu'il y avait d'aussi grandes différences dans la forme et le nombre des pièces dont les bandes de chacune de ces espèces de tatous sont composées, que dans le nombre des bandes : au contraire, les pièces dont sont composées les bandes des tatuètes ressemblent très-parfaitement pour la forme à celles des cachicames. Quant au nombre des pièces de chaque bande, j'ai compté celles de la première, de la cinquième et de la dernière bande de huit cachicames ; j'ai trouvé des variétés dans ce nombre, mais à prendre les termes moyens, ils sont les mêmes que ceux du nombre des pièces des bandes de deux tatuètes, qui sont les seuls que j'aie vus. La ressemblance entre les cachicames et les tatuètes s'étend bien plus loin ; car je n'y ai aperçu aucune différence dans les têts des épaules, de la croupe, de la tête, des jambes et de la queue ; dans la figure du museau, de la tête, des oreilles, du corps, de la queue, etc. ; dans le nombre et la forme des doigts et des ongles ; dans la situation, la forme et le nombre des dents, ni même, pour ainsi dire, dans les variétés de ce nombre qui se trouvent dans les tatuètes comme dans les cachicames ; ces animaux ne diffèrent donc uniquement qu'en ce que les uns ont dans le têt du dos une bande de plus que les autres. Parmi tant de rapports dans la conformation de l'animal, il faudrait examiner de quelle valeur peut être une telle différence dans le nombre des pièces de son enveloppe osseuse. J'ai déjà fait remarquer qu'il y a des variétés dans le nombre des pièces dont les bandes sont composées dans plusieurs cachicames : sur huit que j'ai observés, l'un a jusqu'à soixante-trois pièces dans la dernière bande, et un autre n'en a que cinquante-trois ; cette différence est à peu près d'un sixième : il y a aussi des variétés dans

[1] C'est encore le tatou peba ou cachicame.

le nombre des pièces qui composent les rangs du têt des épaules et de celui de la croupe. Puisque le nombre des pièces n'est pas constant dans les rangs transversaux des têts des épaules, du dos et de la croupe dans différents cachicames, pourquoi voudrait-on que le nombre de ces pièces fût plus constant dans les rangs longitudinaux ? En supposant qu'il y ait une pièce de plus ou de moins dans ces rangs longitudinaux, comme on le voit dans les cachicames relativement aux tatuètes, la différence n'est que d'un cinquantième, puisqu'ils ont environ cinquante pièces dans chaque rang longitudinal, savoir : dix-sept du têt des épaules, huit ou neuf du têt du dos, et à peu près vingt-quatre du têt de la croupe. Cette différence d'un cinquantième est bien plus légère que celle d'un sixième qui se trouve dans le nombre des pièces de la dernière bande des cachicames; par conséquent, elle ne me paraît pas suffisante pour déterminer une espèce : celle du tatuète sera donc douteuse tant que l'on n'aura pas d'autres connaissances sur la conformation intérieure ou sur les propriétés de cet animal, et que l'on ignorera si ces deux animaux se mêlent et produisent ensemble.

LE KABASSOU,

OU TATOU A DOUZE BANDES[1]

Le kabassou a, comme le cachicame et le tatuète, une enveloppe osseuse, divisée en grandes pièces qui recouvrent les épaules, le dos et la croupe, et en plus petites pièces qui sont sur la tête et sur la face externe des jambes. Le têt du dos est aussi divisé, comme celui du cachicame et du tatuète, en plusieurs bandes transversales et mobiles; mais il en diffère en ce que ces bandes sont au nombre de douze, au lieu de neuf qui se trouvent sur le dos du cachicame, et de huit sur celui du tatuète. Le kabassou diffère encore de ces deux autres tatous par le nombre et l'empreinte des pièces dont ces bandes et les têts des épaules, de la croupe et de la queue sont composés; par la figure et la disposition du têt de la queue, par la forme de la tête, des pieds et des ongles, par la longueur de la queue et par le nombre des doigts. Le kabassou a la tête et le museau plus courts et plus larges que le cachicame et le tatuète, le sommet de la tête moins convexe, les oreilles plus larges et beaucoup plus éloignées l'une de l'autre, la queue moins grosse à son origine et beaucoup plus courte, les jambes et les pieds plus gros. Il a cinq doigts à chaque pied : les ongles ont une couleur brune; ceux des pieds de devant sont pour la plupart beaucoup plus grands que ceux des pieds de derrière, et ont une forme particulière; ils sont pliés en gouttière étroite et inégale, de sorte que le côté externe a deux fois autant de largeur que le côté interne; l'ongle du doigt du milieu est à proportion plus grand que les autres; celui du pouce est aussi petit que ceux des pieds de derrière : les doigts des pieds de devant ne sont marqués à l'extérieur que par les ongles; dans les pieds de derrière, le cinquième doigt est fort petit et fort éloigné du quatrième.

Le têt des épaules est composé de pièces de mosaïque, qui sont beaucoup plus grandes que celles du cachicame et du tatuète; aussi les rangs sont en moindre nombre dans le kabassou, et le nombre des pièces de chaque rang n'est pas la moitié de celui des pièces qui leur correspondent sur le cachicame et sur le tatuète dans les bandes mobiles, dans le têt des épaules et dans celui de la croupe; les rangs de ce dernier têt ne sont qu'au nombre de dix. Les petites pièces qui composent le têt des épaules sont de figures approchantes du carré, mais irrégulières; celles du têt de la croupe sont moins irrégulières, et les pièces des bandes mobiles du dos sont exactement carrées. Toutes sont recouvertes d'une pellicule de couleur mêlée de jaunâtre et de brun : les empreintes de ces pellicules sont légères et n'ont que l'apparence de gerçures; cependant sur les plus grandes pièces, ces gerçures prennent la figure d'un cercle placé au milieu de chaque pièce. En élevant la pellicule, on découvre la pièce osseuse qui est blanche et qui porte des empreintes relatives à celles de la pellicule. Les douze bandes mobiles du dos n'anticipent que très-peu les unes sur les autres; le dernier rang du têt des épaules ne s'étend aussi que très-peu sur la première bande du dos, ni la dernière bande sur le premier rang du têt de la croupe.

Les pièces du têt de la tête sont de figure irrégulière comme celles du cachicame, mais plus grandes, et par conséquent en moindre nombre. La face externe des oreilles est revêtue de très-petites pièces osseuses, comme dans le cachicame.

La queue n'est pas recouverte d'un têt, comme celle du cachicame et du tatuète, mais seulement d'une peau brune semblable à celle du dessous de la tête, à celle du cou, de la poitrine, du ventre et des jambes; mais toutes ces parties et la queue sont parsemées de petits tubercules en forme de disques jaunâtres ou bruns, luisants, durs et de même nature que la pellicule qui couvre les pièces du têt; les plus grands se trouvent sur les jambes : ceux de la poitrine sont disposés par files transversales éloignées les unes des autres. Il y a de petites soies jaunâtres ou brunes, placées par bouquets à la circonférence de ces disques; il y a aussi de pareilles soies entre les écailles des têts.

[1] C'est encore le tatou tatuay.

L'ENCOUBERT,

OU TATOU A SIX BANDES[1].

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Je n'ai vu que l'enveloppe osseuse d'un encoubert. Cette dépouille avait treize pouces et demi de longueur depuis la partie intérieure du têt de la tête jusqu'à la partie postérieure du têt de la croupe. La partie supérieure de celui des épaules n'avait que cinq rangs de petites pièces : mais il s'en trouvait jusqu'à sept sur les parties latérales : la plupart de ces pièces étaient de figures irrégulières à quatre, cinq ou six côtés ; leur surface externe avait pour empreinte un ovale dans le milieu et de petites convexités sur les bords de la pièce autour de l'ovale ; toutes les parties du têt des épaules et des autres têts qui composaient l'enveloppe osseuse dont il s'agit étaient dépouillées de leurs pellicules.

Les bandes mobiles du dos étaient au nombre de six, elles n'anticipaient que très-peu les unes sur les autres ; les pièces qui les composaient n'étaient guère plus nombreuses que celles des bandes du kabassou, il n'y en avait qu'environ trente dans chaque bande : mais ces pièces étaient grandes, carrées et oblongues ; elles avaient pour empreinte deux cannelures longitudinales dont la direction n'était pas fort éloignée de former un ovale sur le milieu de la pièce, comme sur celle du têt des épaules : les pièces du dernier rang de ce têt, et celles du premier rang du têt de la croupe, étaient semblables à celles des bandes mobiles comme dans le cachicame, le tatuète, etc. ; les autres pièces du têt de la croupe ressemblaient au plus grand nombre de celles du têt des épaules.

Il y avait entre le têt de la tête et celui des épaules, à l'endroit du cou, une bande transversale, mobile et courte ; car elle n'était composée que de huit pièces, qui ressemblaient à celles des bandes mobiles du dos. Le bord antérieur de la bande du cou était recouvert par la partie postérieure du têt de la tête, et le bord postérieur de la bande du cou recouvrait la partie antérieure du têt des épaules.

Le têt de la tête était à proportion plus long et beaucoup plus large que celui de la tête du cachicame, du tatuète et du kabassou : les pièces dont il était composé avaient beaucoup de rapport à celles du têt des épaules et de celui de la croupe ; il était échancré de chaque côté aux endroits des yeux et des oreilles : il dénotait par son étendue que la tête de l'encoubert est plus grosse et plus large que celle du kabassou, et que le museau est aussi plus large et beaucoup plus court. Mais la différence la plus remarquable était dans la bande mobile qui tenait au têt de la tête et à celui des épaules, et qui rendait l'enveloppe osseuse de l'animal continue depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

[1] C'est le tatou encoubert, auquel il faut réunir le cirquinçon de Buffon.

L'UNAU ET L'AI.

(LE BRADYPE UNAU. — LE BRADYPE AÏ.)

Ordre des édentés, famille des tardigrades, genre bradype. (Cuvier.)

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de *paresseux*, à cause de la lenteur de leurs mouvements et de la difficulté qu'ils ont à marcher : mais nous avons cru devoir leur conserver les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer nettement l'un de l'autre : car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des caractères si marqués, qu'il n'est plus possible, lorsqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très-éloignées. L'unau n'a point de queue et n'a que deux ongles aux pieds de devant ; l'aï porte une queue courte et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï ; il a aussi le poil tout différent : à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés, et conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties. Mais le caractère le plus distinctif, et en même temps le plus singulier, c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit : cela seul suppose deux espèces très-éloignées l'une de l'autre ; et ce nombre de quarante-six côtes dans un animal dont le corps est si court est une espèce d'excès ou d'erreur de la nature ; car de tous les animaux, même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long, relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, etc. Cette différence dans la construction de l'unau et de l'aï suppose plus de distance entre ces deux espèces, qu'il n'y en a entre celles du chien et

du chat, qui ont le même nombre de côtes; car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures; celles-ci sont, pour ainsi dire, les causes des autres qui n'en sont que les effets. L'intérieur dans les êtres vivants est le fond du dessin de la nature; c'est la forme constituante, c'est la vraie figure; l'extérieur n'en est que la surface ou même la draperie; car, combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur souvent très-différent recouvre un intérieur parfaitement semblable; et qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très-grandes à l'extérieur, et change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal! Combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédantes, et qui cependant, pour l'organisation intérieure, ressemblent en entier à d'autres qui en sont dénués! Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non-seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant la nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans ces paresseux; et c'est moins paresse que misère; c'est défaut, c'est dénûment, c'est vice dans la conformation; point de dents incisives ni canines, les yeux obscurs et couverts; la mâchoire aussi lourde qu'épaisse, le poil plat et semblable à de l'herbe séchée, les cuisses mal emboîtées, et presque hors des hanches, les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal terminées; point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles; mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper: la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultant de cette conformation bizarre et négligée; point d'armes pour attaquer ou se défendre; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre; nulle ressource de salut dans la fuite: confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés; prisonniers au milieu de l'espace; ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure; grimpant avec peine, se traînant avec douleur; une voix plaintive et par accents entrecoupés qu'ils n'osent élever que la nuit; tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exécutées par la nature, qui, ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacés de la liste des êtres: et en effet, si les terres qu'habitent et l'unau et l'aï n'étaient pas des déserts, si les hommes et les animaux puissants s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seraient pas parvenues jusqu'à nous; elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être, est; ceci paraît en être un indice frappant; ces paresseux sont le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang; une défectuosité de plus les aurait empêchés de subsister. Regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres; admettre des causes finales pour de telles disparates, et trouver que la nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit, et prendre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y aurait-il pas des espèces d'animaux créés pour la misère, puisque dans l'espèce humaine, le plus grand nombre y est voué dès la naissance? Le mal à la vérité vient plus de nous que de la nature: pour un malheureux qui ne l'est que parce qu'il est né faible, impotent ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule dureté de leurs semblables! Les animaux sont en général plus heureux; l'espèce n'a rien à redouter de ses individus: le mal n'a pour eux qu'une source; il en a deux pour l'homme; celle du mal moral, qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer, dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre; dans le physique, au contraire, le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul: le bien est souvent au-dessus, ou du moins de niveau. Peut-on douter du bonheur des animaux, s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément leur subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir? Or, le commun des animaux est à tous ces égards très-richement doué; et les espèces disgraciées de l'unau et de l'aï sont peut-être les seules que la nature ait maltraitées,

les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près. Faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consument du temps à se traîner au pied d'un arbre; il leur en faut encore beaucoup pour grimper jusqu'aux branches; et pendant ce lent et triste exercice qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin : arrivés sur leur arbre, ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils le dépouillent par parties, mangent successivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride; et lorsqu'ils ont ruiné leur fonds, et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore, retenus par l'impossibilité d'en descendre : enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre, ils se laissent tomber et tombent très-lourdement comme un bloc, une masse sans ressort; car leurs jambes, raides et paresseuses, n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre, ils sont livrés à tous leurs ennemis : comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent. Il paraît qu'ils multiplient peu, ou du moins que s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre; car ils n'ont que deux mamelles. Tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne. Il est vrai que quoiqu'ils soient lents, gauches et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps et vivaces; qu'ils peuvent supporter longtemps la privation[1] de toute nourriture; que couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu et engraissent par le repos, quelque maigres que soient leurs aliments; et que, quoiqu'ils n'aient ni bois, ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminants, et ont comme eux plusieurs estomacs; que par conséquent ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois; et ce qui est encore extrêmement singulier, c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminants, des intestins très-longs, ils les ont très-petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguïté de la nature paraît à découvert par ce contraste : l'unau et l'aï sont certainement des animaux ruminants; ils ont quatre estomacs, et en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, qui appartiennent généralement à tous les autres animaux ruminants. Encore une autre ambiguïté, c'est qu'au lieu de deux ouvertures au-dehors, l'une pour l'urine et l'autre pour les excréments, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux. Mais je ne finirais pas si je voulais m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux : on pourra les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

Au reste, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très-apparente, pourrait ne pas être réelle; car ils paraissent très-mal ou très-peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité; et ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères, ils ne meurent pas à l'instant. Pison, qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battait encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuait toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi. Par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non-seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles et de tous ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct. Or, tous ces êtres sont misérables sans être malheureux; et dans ces productions les plus négligées, la nature paraît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également, l'un et l'autre, aux terres méridionales du nouveau continent, et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons déjà dit que l'éditeur du

[1] Il me fut fait présent d'un unau en vie, lequel je gardai bien l'espace de vingt-six jours, pendant lesquels jamais il ne voulut ni manger ni boire. Singular. de la France am. par Thevet, page 99.

cabinet de Seba s'était trompé, en donnant à l'unau le nom de *paresseux de Ceylan;* cette erreur adoptée par MM. Klein, Linnæus et Brisson est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'était alors. M. le marquis de Montmirail a un unau vivant, qui lui est venu de Surinam; ceux que nous avons au Cabinet du Roi viennent du même endroit et de la Guiane; et je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi bien que l'aï, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Brésil au Mexique; mais que, comme il n'a jamais fréquenté les terres du Nord, il n'a pu passer d'un continent à l'autre; et si l'on a vu quelques-uns de ces animaux, soit aux Indes orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avaient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid; ils craignent aussi la pluie: les alternatives de l'humidité et de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal serancé, qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article, que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, sur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie. « Le poil de l'unau est beaucoup plus doux « que celui de l'aï... Il est à présumer que tout « ce que les voyageurs ont dit sur la lenteur ex- « cessive des paresseux ne se rapporte qu'à l'aï. « L'unau, quoique très-pesant et d'une allure « très-maladroite, monterait et descendrait plu- « sieurs fois en un jour de l'arbre le plus élevé. « C'est sur le déclin du jour et dans la nuit qu'il « paraît s'animer davantage; ce qui pourrait « faire soupçonner qu'il voit très-mal le jour, « et que sa vue ne peut lui servir que dans l'ob- « scurité. Quand j'achetai cet animal à Amster- « dam, on le nourrissait avec du biscuit de mer, « et l'on me dit que dans le temps de la verdure « il ne fallait le nourrir qu'avec des feuilles. On « a essayé en effet de lui en donner : il en man- « geait volontiers quand elles étaient encore « tendres; mais du moment où elles commen- « çaient à se dessécher et à être piquées des « vers, il les rejetait. Depuis trois ans que je le « conserve vivant dans ma ménagerie, sa nour- « riture ordinaire a été du pain, quelquefois des « pommes et des racines, et sa boisson du lait. « Il saisit toujours, quoique avec peine, dans « une de ses pattes de devant, ce qu'il veut « manger, et la grosseur du morceau augmente « la difficulté qu'il a de le saisir avec ses deux « ongles. Il crie rarement; son cri est bref et « ne se répète jamais deux fois dans le même « temps. Ce cri, quoique plaintif, ne ressemble « point à celui de l'aï, s'il est vrai que ce son *aï* « soit celui de sa voix. La situation la plus na- « turelle de l'unau, et qu'il paraît préférer à « toutes les autres, est de se suspendre à une « branche, le corps renversé en bas; quelque- « fois même il dort dans cette position, les qua- « tre pattes accrochées sur un même point, son « corps décrivant un arc. La force de ses mus- « cles est incroyable : mais elle lui devient inu- « tile lorsqu'il marche; car son allure n'en est « ni moins contrainte ni moins vacillante. Cette « conformation seule me paraît être une cause « de la paresse de cet animal, qui n'a d'ailleurs « aucun appétit violent, et ne reconnaît point « ceux qui le soignent. »

ADDITION A L'ARTICLE DE L'UNAU ET DE L'AÏ.

On connaît à Cayenne, dit M. de La Borde, deux espèces de ces animaux, l'une, appelée *paresseux-honteux*, l'autre *mouton-paresseux*: celui-ci est une fois plus long que l'autre, et de la même grosseur; il a le poil long, épais et blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

« Le paresseux-honteux a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent, et néanmoins leur chair est bonne à manger; mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

« Les deux espèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres, mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau; mais ils ne lâchent point prise et y restent forment attachés avec leurs pattes de devant.

« Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre; il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, et petit à petit, pose l'autre patte, et continue de grimper ainsi. Tous ces mouvements sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas à se tenir à terre. Si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, et montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux qui ne se fait pas entendre de loin. »

On voit que le paresseux-mouton de M. de La Borde est celui que nous avons appelé *unau*, et que son paresseux-honteux est l'*aï*, dont nous avons donné, dans ce volume, les descriptions.

M. Vosmaër, habile naturaliste et directeur des Cabinets de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux : la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër.

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau et l'aï), trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre. »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds : et l'on voit que le témoignage de M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, et que par conséquent, *l'on ne doit pas* (comme le dit M. Vosmaër) *absolument rejeter mon rapport à cet égard*.

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise, lorsque j'ai dit que l'unau et l'aï n'avaient pas de dents, et je ne sais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.

LE KOURI,

OU LE PETIT UNAU.

Ordre des édentés, famille des tardigrades, genre bradyge. (Cuvier.)

Voici un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'unau : il est à la vérité de moitié plus petit; mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guiane française; il était dans la basse-cour au milieu des poules, et il mangeait avec elles; c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, sous le nom de *kouri;* mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, et nous sommes obligés de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel : il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, et par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'aï; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue; tandis que l'unau, dont nous avons donné l'histoire et la description *dans ce volume*, avait dix-sept pouces six lignes : cependant ce petit unau paraissait être adulte. Il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière : mais il en diffère non-seulement par la taille, mais encore par son poil qui est d'un brun muse nuancé de grisâtre et de fauve; et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau; sous le ventre il est d'une couleur de muse clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit encore davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande faible de fauve pâle. Les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

Nous avons eu le grand unau vivant; mais comme nous n'avons pu faire la description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux : nous présumons néanmoins

qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande, et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de La Borde, que le paresseux qu'il nomme *mouton* se jette sur les hommes depuis le haut des arbres; cela a été mal exprimé par M. de la Borde. Il est certain qu'il n'attaque pas les hommes; mais, comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de La Borde, dans ses nouveaux Mémoires, indique quatre espèces de paresseux, savoir: le *paresseux-cabri*, le *paresseux-mouton*, le *paresseux-dos-brûlé*, et le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, que nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connaissons, nous présumons seulement que son paresseux-cabri et son paresseux-mouton sont notre aï et notre unau. Il nous a envoyé une peau qui nous paraît être celle de son paresseux-dos-brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paraît ressembler, plus qu'à celle de l'unau.

DESCRIPTION DE L'UNAU.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

L'unau qui a servi de sujet pour cette description était à peu près de la grosseur d'un blaireau, mais il était moins élevé sur ses jambes; elles semblent n'être faites ni pour soutenir cet animal debout, ni pour le porter d'un lieu à un autre, mais seulement pour l'accrocher aux points d'appui qu'il peut atteindre. Il a la tête ronde, le museau saillant, le nez gros et arrondi, les narines ovales, les yeux ronds, les paupières gonflées en forme de bourrelet, le front et le sommet de la tête élevés, les oreilles très-courtes, arrondies, fort épaisses, presque nues, très-reculées en arrière et entièrement cachées sous le poil : le cou paraît aussi gros que la tête, parce qu'il est couvert par un poil long, dirigé en arrière comme celui du corps. Le poil de la croupe est dirigé en sens contraire, et forme une sorte de crinière transversale au-dessus de la croupe en rencontrant le poil du dos : les pieds sont à proportion plus longs que les jambes depuis le poignet et le talon jusqu'au bout des doigts; il n'y a que deux doigts aux pieds de devant, et trois aux pieds de derrière; les ongles sont fort longs et courbes.

Lorsque l'unau est en repos sur ses jambes, le poignet et le talon portent sur la terre; l'avant-bras est dirigé obliquement en avant, le coude s'élève peu au-dessus de terre : la jambe proprement dite est inclinée et forme un angle droit avec la cuisse, de façon que la partie inférieure de la croupe reste toujours plus bas que le genou. La démarche de cet animal est très-contrainte; pour faire un pas, au lieu de porter en avant la jambe de devant, il fait seulement glisser le pied sans étendre les doigts; les ongles restent fléchis en arrière, et le pied ne porte que sur leur convexité et sur le poignet sans que la plante touche la terre : ce mouvement ne se fait pas directement en avant, mais un peu obliquement en dehors. La jambe et le pied de derrière sont encore plus écartés en dehors, de sorte que le pied décrit un arc de cercle lorsque l'animal veut le porter en avant, et durant ce mouvement les ongles restent couchés en arrière comme ceux des pieds de devant; le pied ne portant que sur leur convexité et sur le talon sans que la plante appuie sur la terre. Une telle démarche ne peut être prompte ni même facile, aussi l'animal semble ne marcher que malgré lui, et lorsqu'il y est contraint pour satisfaire ses besoins; cependant il est moins lent qu'on ne l'imaginerait d'après une conformation si peu propre au mouvement progressif : il m'a semblé qu'il allait plus vite que les tortues, et que son allure avait du rapport avec celle des chauves-souris lorsqu'elles marchent sur leur quatre pieds sans s'aider de leurs ailes.

L'unau a beaucoup plus de facilité à gravir et à se suspendre en l'air qu'à marcher sur la terre; alors il étend ses ongles et il s'en sert comme de crochets en les appuyant sur tout ce qui peut les arrêter. Ses ongles étant longs, crochus, pointus et très-forts, ils le soutiennent si aisément qu'il semble se plaire dans l'attitude où son corps est pendant et ses pieds accrochés en haut; il y reste volontiers pendant longtemps, et même pour se reposer il se suspend à demi en se dressant sur ses fesses et en accrochant ses pieds de devant et ceux de derrière à une petite hauteur pour soutenir son corps dans une situation verticale, c'est dans cette attitude qu'il passe la nuit; mais s'il n'avait pas un point d'appui pour accrocher ses pieds de devant, il ne pourrait tenir son corps droit; lorsqu'on le force à s'asseoir, ses jambes de derrière se dirigent en dehors de chaque côté au point d'être toutes les deux sur une même ligne. Quelque facilité qu'il ait à gravir par la conformation de ses ongles, il est lourd et très-maladroit pour tout ce qui dépend des mouvements de ses jambes et de son corps. J'ai vu celui qui a servi de sujet pour cette description

se suspendre par les quatre pieds au rebord qui était autour d'une table à jouer, ainsi suspendu il tournait autour de cette table, mais il ne pouvait pas monter dessus.

L'unau saisit avec le pied de devant comme avec une main, et s'en sert pour porter ses aliments à sa bouche; mais ce n'est qu'une main très-imparfaite, elle n'a que deux doigts, comme je l'ai déjà fait observer, et deux grands ongles; ces doigts et ces ongles ne font l'office que d'un seul doigt, car ils ne s'écartent pas l'un de l'autre, ils s'étendent et se fléchissent ensemble; l'animal, en approchant de son poignet l'extrémité de ses ongles, serre les choses qu'il veut saisir et les enlève. Celui que j'ai vû mangeait peu; on le nourrissait avec du pain desséché au four, et on lui donnait pour boisson du lait mêlé avec de l'eau : le plus souvent il se suspendait par trois de ses pieds, et il mangeait avec le quatrième la tête en bas. Lorsqu'on l'obligeait à marcher trop long-temps, il jetait des cris faibles et plaintifs. Il aimait la chaleur; moins il faisait chaud, plus il dormait; quelquefois son sommeil durait pendant dix-huit heures : il avait peu d'odorat, et il paraissait n'avait pas bonne vue. Cet animal est vivant dans la ménagerie de M. le marquis de Montmirail.

LE PECARI OU LE TAJACU.

(LE PECARI A COLLIER.)

Ordre des pachydermes ordinaires, genre cochon. (Cuvier.)

L'espèce du pecari est une des plus nombreuses et des plus remarquables parmi les animaux du Nouveau-Monde. Le pecari ressemble au premier coup d'œil à notre sanglier, ou plutôt au cochon de Siam qui, comme nous l'avons dit, n'est, ainsi que notre cochon domestique, qu'une variété du sanglier ou cochon sauvage ; aussi le pecari a-t-il été appelé *sanglier* ou *cochon d'Amérique* : cependant il est d'une espèce particulière, et qui ne peut se mêler avec celle de nos sangliers ou cochons, comme nous nous en sommes assurés par des essais réitérés, ayant nourri et gardé pendant plus de deux ans un pecari avec des truies, sans qu'il ait rien produit. Il diffère encore du cochon par plusieurs caractères essentiels, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il est de moindre corpulence et plus bas sur ses jambes ; il a l'estomac et les intestins différemment conformés, il n'a point de queue; ses soies sont beaucoup plus rudes que celles du sanglier; et enfin, il a sur le dos, près de la croupe, une fente de deux ou trois lignes de largeur, qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, par laquelle suinte une humeur ichoreuse fort abondante et d'une odeur très-désagréable : c'est de tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps; les civettes, le blaireau, la genette, ont le réservoir de leur parfum au-dessous des parties de la génération ; l'ondatra ou rat musqué de Canada, le musc ou chevreuil de musc l'ont sous le ventre. La liqueur qui sort de cette ouverture que le pecari a sur le dos est fournie par de grosses glandes que M. Daubenton a décrites avec soin, aussi bien que toutes les autres singularités de conformation qui se trouvent dans cet animal. On en voit aussi une bonne description faite par Tyson dans les *Transactions philosophiques*, *n°* 153. Je ne m'arrêterai pas à exposer en détail les observations de ces deux habiles anatomistes, et je remarquerai seulement que le docteur Tyson s'était trompé en assurant que cet animal avait trois estomacs, ou, comme le dit Ray, un gésier et deux estomacs. M. Daubenton démontre clairement qu'il n'a qu'un seul estomac, mais partagé par deux étranglements qui en font paraître trois ; qu'il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, et que par conséquent on ne doit regarder les deux autres poches que comme des appendices, ou plutôt des portions du même estomac, et non pas comme des estomacs différents.

Le pecari pourrait devenir animal domestique comme le cochon : il est à peu près du même naturel, il se nourrit des mêmes aliments; sa chair, quoique plus sèche et moins chargée de lard que celle du cochon, n'est pas mauvaise à manger; elle deviendrait meilleure par la castration. Lorsqu'on veut manger de cette viande, il faut avoir grand soin d'enlever au mâle non-seulement les parties de la génération, comme l'on fait au sanglier, mais encore toutes les glandes qui aboutissent à l'ouverture du dos dans le mâle et dans la femelle : il faut même faire ces opérations au moment qu'on met à mort l'animal ; car si l'on attend seulement une demi-heure, sa chair prend une odeur si forte qu'elle n'est plus mangeable.

Les pecaris sont très-nombreux dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale ; ils vont ordinairement par troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : ils ont le

même instinct que les cochons pour se défendre, et même pour attaquer ceux surtout qui veulent ravir leurs petits; ils se secourent mutuellement, ils enveloppent leurs ennemis, et blessent souvent les chiens et les chasseurs. Dans leur pays natal ils occupent plutôt les montagnes que les lieux bas; ils ne cherchent pas les marais et la fange comme nos sangliers; ils se tiennent dans les bois où ils vivent de fruits sauvages, de racines, de graines : ils mangent aussi les serpents, les crapauds, les lézards qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds. Ils produisent en grand nombre, et peut-être plus d'une fois par an; les petits suivent bientôt leur mère et ne s'en séparent que quand ils sont adultes. On les apprivoise, ou plutôt on les prive aisément en les prenant jeunes : ils perdent leur férocité naturelle, mais sans se dépouiller de leur grossièreté; car ils ne connaissent personne; ne s'attachent point à ceux qui les soignent : seulement ils ne font point de mal, et l'on peut, sans inconvénient, les laisser aller et venir en liberté; ils ne s'éloignent pas beaucoup, reviennent d'eux-mêmes au gîte, et n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorsqu'on la leur présente en commun. Ils ont un grognement de colère plus fort et plus dur que celui du cochon, mais on les entend très-rarement crier; ils soufflent aussi comme le sanglier lorsqu'on les surprend et qu'on les épouvante brusquement; leur haleine est très-forte; leur poil se hérisse lorsqu'ils sont irrités; il est si rude qu'il ressemble plutôt aux piquants du hérisson qu'aux soies du sanglier.

L'espèce du pecari s'est conservée sans altération et ne s'est point mêlée avec celle du *cochon marron;* c'est ainsi qu'on appelle le cochon d'Europe transporté et devenu sauvage en Amérique : ces animaux se rencontrent dans les bois et vont même de compagnie sans qu'il en résulte rien; il en est de même du cochon de Guinée qui s'est aussi multiplié en Amérique, après y avoir été transporté d'Afrique. Le cochon d'Europe, le cochon de Guinée et le pecari sont trois espèces qui paraissent être fort voisines, et qui cependant sont distinctes et séparées les unes des autres, puisqu'elles subsistent toutes trois dans le même climat sans mélange et sans altération. Notre sanglier est le plus fort, le plus robuste et le plus redoutable des trois, le pecari quoique assez féroce est plus faible, plus pesant et plus mal armé; ses grandes dents tranchantes qu'on appelle *défenses* sont beaucoup plus courtes que dans le sanglier; il craint le froid et ne pourrait subsister sans abri dans notre climat tempéré, comme notre sanglier ne peut lui-même subsister dans les climats trop froids : ils n'ont pu ni l'un ni l'autre passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord; ainsi l'on ne doit pas regarder le pecari comme un cochon d'Europe dégénéré ou dénaturé sous le climat d'Amérique, mais comme un animal propre et particulier aux terres méridionales de ce nouveau continent.

Ray et plusieurs autres auteurs ont prétendu que la liqueur du pecari, qui suinte par l'ouverture du dos, est une espèce de musc, un parfum agréable, même au sortir du corps de l'animal; que cette odeur agréable se fait même sentir d'assez loin, et parfume les endroits où il passe et les lieux qu'il habite. J'avoue que nous avons éprouvé mille fois tout le contraire : l'odeur de cette liqueur, au sortir du corps de l'animal, est si désagréable que nous ne pouvions la sentir, ni la faire recueillir sans un extrême dégoût; il semble seulement qu'elle devienne moins fétide en se desséchant à l'air; mais jamais elle ne prend l'odeur suave du musc ni le parfum de la civette, et les naturalistes auraient parlé plus juste s'ils l'eussent comparée à celle du castoréum.

ADDITION A L'ARTICLE DU PECARI.

M. de La Borde dit, dans ses Observations, qu'il y a deux espèces de pecari à Cayenne, bien distinctes et qui ne se mêlent ni ne s'accouplent ensemble. La plus grosse espèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc; et des deux côtés de la mâchoire il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu : le reste du corps est noir; l'animal pèse environ cent livres. La plus petite espèce a le poil roux, et ne pèse ordinairement que soixante livres.

C'est la grande espèce dont nous avons donné la description et la figure; et à l'égard de la petite espèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil et la grandeur du corps, dont parle M. de La Borde, puisse être autre chose qu'une variété produite par l'âge ou par quelque autre circonstance accidentelle.

M. de La Borde dit néanmoins que ceux de la plus grande espèce ne courent pas comme

ceux de la petite après les chiens et les hommes ; il ajoute que les deux espèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies, ils habitent les montagnes ; et lorsque le temps des pluies est passé, on les trouve constamment dans les endroits bas et marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de racines, et fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers et des insectes. On les chasse sans chiens et en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément et en tuer plusieurs, car ces animaux au lieu de fuir se rassemblent et donnent quelquefois le temps de recharger et de tirer plusieurs coups de suite. Cependant ils poursuivent les chiens et quelquefois les hommes. Il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes, et un seul chien qui s'était, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les chasseurs étaient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en furent pas moins investis par la troupe de ces cochons, et qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse s'apprivoisent aisément, mais ils ne veulent pas suivre les autres cochons domestiques, et ne se mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté, ils se tiennent souvent dans les marécages et traversent quelquefois les grandes rivières ; ils font beaucoup de ravages dans les plantations. Leur chair, dit-il, est de meilleur goût, mais moins tendre que celle des cochons domestiques ; elle ressemble à celle du lièvre et n'a ni lard ni graisse. Ils ne font que deux petits, mais ils produisent dans toutes les saisons. Il faut avoir soin, lorsqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont sur le dos : cette glande répand une odeur fétide qui donnerait un mauvais goût à la viande.

M. de La Borde parle d'une autre espèce de cochon qui se nomme *patira*, et qui se trouve également dans le continent de la Guiane. Je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il soit difficile d'en tirer aucune conséquence. Je le cite dans la vue que M. de La Borde lui-même ou quelque autre observateur pourra nous donner des renseignements plus précis et des descriptions un peu plus détaillées.

« Le patira est de la grosseur du pecari de la « petite espèce ; il en diffère par une ligne de « poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du « dos, depuis le cou jusqu'à la queue.

« Il vit dans les grands bois, dont il ne sort « point. Ces animaux ne vont jamais en nom« breuses troupes, mais seulement par familles. « Ils sont cependant très-communs, ne quittent « pas leur pays natal. On les chasse avec des « chiens, ou même sans chiens, si l'on ne veut « pas s'en servir. Quand les chiens les poursui« vent, ils tiennent ferme, et se défendent cou« rageusement. Ils se renferment dans des trous « d'arbres ou dans des creux en terre que les « tatous kabassous ont creusés, mais ils y en« trent à reculons et autant qu'ils peuvent y te« nir ; et si peu qu'on les agace, ils sortent tout « de suite. Et pour les prendre à leur sortie, on « commence par faire une enceinte avec du « branchage ; ensuite un des chasseurs se porte « sur le trou, une fourche à la main, pour les « saisir par le cou à mesure qu'un autre chas« seur les fait sortir, et les tue avec un sabre.

« S'il n'y en a qu'un dans un trou, et que le « chasseur n'ait pas le temps de le prendre, il « en bouche la sortie et est sûr de retrouver le « lendemain son gibier. Sa chair est bien supé« rieure à celle des autres cochons. On les ap« privoise aisément lorsqu'on les prend petits ; « mais ils ne peuvent souffrir les chiens qu'ils « attaquent à tout moment. Ils ne font jamais « plus de deux petits à la fois, et toutes les sai« sons de l'année sont propres à leur généra« tion. Ils se tiennent toujours dans des maréca« ges, à moins qu'ils ne soient tout à fait « inondés.

« Le poil du patira n'est pas si dur que celui « du sanglier ou même du cochon domestique : « ce poil est comme celui du pecari, doux et « pliant. Les patiras suivent leur maître lors« qu'ils sont apprivoisés ; ils se laissent manier « par ceux qu'ils connaissent, et menacent de « la tête et des dents ceux qu'ils ne connaissent « pas. »

AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU PECARI.
(LE PECARI TAJACU.)

Je suis maintenant assuré par plusieurs témoignages qu'il existe en effet deux espèces distinctes dans le genre des pecaris ou tajacus. La plus grande espèce est celle dont nous avons

donné la description ; mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un seul individu de la seconde espèce. On nomme cet animal *patira*, et il est en général beaucoup plus petit que le pecari. Les patiras ont dans leur jeunesse une bande noire tout le long de l'épine du dos ; mais ils deviennent bruns et presque noirs sur tout le corps, à mesure qu'ils vieillissent. Les patiras vont, ainsi que les pecaris, par grandes troupes, et on les chasse de même ; la seule différence, indépendamment de la grandeur, qui soit bien remarquable entre ces deux espèces si voisines l'une de l'autre, c'est que le patira a les jambes sensiblement plus menues que le pecari : mais comme ils ne se mêlent point ensemble, quoique habitant les mêmes terres, on doit les regarder comme deux espèces ou du moins comme deux races très-distinctes ; et ces deux espèces ou races sont les seules qui soient bien constatées. Il nous est arrivé pour le Cabinet du Roi une peau bourrée d'un jeune pecari âgé de trois semaines, qui est beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, et dont les couleurs sont bien plus faibles que celles du pecari adulte, auquel il ressemble par tous les autres caractères.

LE BABIROUSSA.

(LE COCHON BABIROUSSA.)

Ordre des pachydermes ordinaires, genre cochon. (Cuvier.)

Quoique nous n'ayons au Cabinet du roi que la tête de cet animal, il est trop remarquable pour que nous puissions le passer sous silence. Tous les naturalistes l'ont regardé comme une espèce de cochon, et cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue : il a les jambes plus hautes et le museau moins long ; il est couvert d'un poil court et doux comme de la laine, et sa queue est terminée par une touffe de cette laine ; il a aussi le corps moins lourd et moins épais que le cochon ; son poil est gris, mêlé de roux et d'un peu de noir ; ses oreilles sont courtes et pointues : mais le caractère le plus remarquable, et qui distingue le babiroussa de tous les autres animaux, ce sont quatre énormes défenses ou dents canines dont les deux moins longues sortent, comme celles des sangliers, de la mâchoire inférieure ; et les deux autres qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, et s'étendent en courbe jusqu'au-dessous des yeux ; et ces défenses sont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La position et la direction de ces deux défenses supérieures qui percent le museau du babiroussa, et qui d'abord se dirigent droit en haut, et ensuite se recourbent en cercle, ont fait penser à quelques physiciens, même habiles, tels que Grew, que ces défenses ne devaient point être regardées comme des dents, mais comme des cornes : ils fondaient leur sentiment sur ce que tous les alvéoles des dents de la mâchoire supérieure ont dans tous les animaux l'ouverture tournée en bas : que dans le babiroussa comme dans les autres, la mâchoire supérieure a tous ses alvéoles tournés en bas tant pour les mâchelières que pour les incisives, tandis que les seuls alvéoles de ces deux grandes défenses sont au contraire tournés en haut ; et ils concluaient de là que le caractère essentiel de toutes les dents de la mâchoire supérieure étant de se diriger en bas, on ne pouvait pas mettre ces défenses qui se dirigent en haut au nombre des dents, et qu'il fallait les regarder comme des cornes : mais ces physiciens se sont trompés. La position ou la direction ne sont que des circonstances de la chose et n'en sont pas l'essence : ces défenses, quoique situées d'une manière opposée à celle des autres dents, n'en sont pas moins des dents ; ce n'est qu'une singularité dans la direction qui ne peut changer la nature de la chose, ni d'une vraie dent canine en faire une fausse corne d'ivoire.

Ces énormes et quadruples défenses donnent à ces animaux un air formidable ; cependant ils sont peut-être moins dangereux que nos sangliers ; ils vont de même en troupe, et ont une odeur forte qui les décèle, et fait que les chiens les chassent avec succès ; ils grognent terriblement, se défendent et blessent des défenses de dessous ; car celles du dessus leur nuisent plutôt qu'elles ne servent. Quoique grossiers et féroces comme les sangliers, ils s'apprivoisent aisément, et leur chair, qui est très-bonne à manger, se corrompt en assez peu de temps. Comme ils ont aussi le poil fin et la peau mince, ils ne résistent pas à la dent des chiens, qui les chassent de préférence aux sangliers et en viennent facilement à bout. Ils s'accrochent à des

branches avec les défenses d'en haut, pour reposer leur tête ou pour dormir debout. Cette habitude leur est commune avec l'éléphant, qui pour dormir sans se coucher, soutient sa tête en mettant le bout de ses défenses dans des trous qu'il creuse à cet effet dans le mur de sa loge.

Le babiroussa diffère encore du sanglier par ses appetits naturels : il se nourrit d'herbes et de feuilles d'arbres, et ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes, au lieu que, dans le même pays, le sanglier vit de fruits sauvages, de racines, et dévaste souvent les jardins. D'ailleurs ces animaux, qui vont également en troupe, ne se mêlent jamais; les sangliers vont d'un côté, et les babiroussas de l'autre. Ceux-ci marchent plus légèrement; ils ont l'odorat très-fin, et se dressent souvent contre des arbres, pour éventer de loin les chiens et les chasseurs : lorsqu'ils sont poursuivis longtemps et sans relâche, ils courent se jeter à la mer, où, nageant avec autant de facilité que des canards, et se plongeant de même, ils échappent très-souvent aux chasseurs; car ils nagent très-longtemps, et vont quelquefois à d'assez grandes distances et d'une île à une autre.

Au reste, le babiroussa se trouve non-seulement à l'île de Bouro ou Boero, près d'Amboine, mais encore dans plusieurs autres endroits de l'Asie méridionale et de l'Afrique, comme aux Célèbes, à Estrila, au Sénégal, à Madagascar : car il paraît que les sangliers de cette île, dont parle Flaccourt, et dont il dit que les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez, sont des babiroussas. Nous n'avons pas été à portée de nous assurer que la femelle manque en effet de ces deux défenses si remarquables dans le mâle; la plupart des auteurs qui ont parlé de ces animaux semblent s'accorder sur ce fait que nous ne pouvons ni confirmer ni détruire.

ADDITION A L'ARTICLE DU BABIROUSSA.

Nous n'avons donné que les faits historiques relatifs au babiroussa, et la description de sa tête dépouillée des chairs ; nous donnons ici la description de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet du roi, où l'animal était représenté debout, et l'autre m'a été envoyée d'Angleterre par M. Pennant, où l'animal était couché sur le ventre. Cette dernière esquisse envoyée par M. Pennant était surmontée de l'inscription suivante: *Un babiroussa de l'île de Banda, dessiné d'après nature; sa couleur est noirâtre; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, et sa chair est très-bonne à manger.*

LE TAPIR OU L'ANTA.

Ordre des pachydermes ordinaires, genre tapir. (Cuvier.)

C'est ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde, où, comme nous l'avons dit, la nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions. Au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe et du chameau, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit : des tapirs, des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent : et non-seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes mêmes sont imparfaites et paraissent avoir été négligées ou manquées. Les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue; leur figure est bizarre, leur corps et leurs membres mal proportionnés, mal unis ensemble; et quelques-uns, tels que les fourmiliers, les paresseux, etc., sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine les facultés de se mouvoir et de manger. Ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude du désert, et ne pourraient subsister dans une terre habitée, où l'homme et les animaux puissants les auraient bientôt détruits.

Le tapir est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais sans cornes et sans queue; les jambes courtes, le corps arqué, comme celui du cochon, portant une livrée dans sa jeunesse, comme le cerf, et ensuite un pelage uniforme d'un brun foncé; la tête grosse et longue avec une espèce de trompe, comme le rhinocéros; dix dents incisives et dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le sépare entièrement du genre des bœufs et des autres animaux ruminants, etc. Au reste, comme nous n'avons de

cet animal que quelques dépouilles, et un dessin que M. de la Condamine a eu la bonté de nous donner, nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les descriptions qu'en ont faites, d'après nature, Marcgrave et Barrère, et présenter en même temps ce qu'en ont dit les voyageurs et les historiens.

Il paraît que le tapir est un animal triste et ténébreux, qui ne sort que de nuit, qui ne se plaît que dans les eaux, où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, et ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs : dès qu'il est menacé, poursuivi ou blessé, il se jette à l'eau, s'y plonge et y demeure assez de temps pour faire un grand trajet avant de reparaître. Ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques naturalistes qu'il était du même genre, mais il en diffère autant par la nature, qu'il en est éloigné par le climat; il ne faut pour en être assuré que comparer les descriptions que nous venons de citer avec celle que nous donnons de l'hippopotame. Quoique habitant des eaux, le tapir ne se nourrit pas de poissons, et quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents incisives et tranchantes [1], il n'est pas carnassier : il vit de plantes et de racines, et ne se sert point de ses armes contre les autres animaux; il est d'un naturel doux, timide, et fuit tout combat, tout danger. Avec les jambes courtes et le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vite, et il nage encore mieux qu'il ne court. Il marche ordinairement de compagnie et quelquefois en grande troupe. Son cuir [2] est d'un tissu très-ferme et si serré, que souvent il résiste à la balle. Sa chair est fade et grossière [3], cependant les Indiens la mangent. On le trouve communément au Brésil, au Paraguay, à la Guiane, aux Amazones [4], et dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle-Espagne [1].

[1] Quoique le tapiroussou ait les dents tranchantes et aiguës, cependant il n'a d'autre résistance que la fuite; il n'est nullement dangereux; les Sauvages le tuent à coups de flèches ou le prennent dans des chausse-trapes. Voyage de de Lery, p. 152.

[2] Les Sauvages estiment merveilleusement le tapiroussou à cause de sa peau; car, quand ils l'écorchent, ils coupent en rond tout le cuir du dos, et après qu'il est bien sec, ils en font des rondelles aussi grandes que le fond d'un moyen tonneau... Et cette peau ainsi séchée est si dure, que je ne crois pas qu'il y ait flèche qui puisse la percer. Idem.

[3] La chair du manipouri est grossière et d'un goût désagréable Lettres édifiantes, XXIV[e] recueil, page 347.

[4] On trouve dans les environs de la rivière des Amazones un animal appelé danta, de la grandeur d'une mule, et qui lui ressemble fort en couleur et en la forme du corps. Relation de la rivière des Amazones, par Christophe d'Acuna, tome II, page 177.—L'élan, qui se rencontre dans quelques cantons boisés de la Cordelière de Quito, n'est pas rare dans les bois de l'Amazone, ni dans ceux de la Guiane. Je donne ici le nom d'élan à l'animal que les Espagnols et les Portugais connaissent sous le nom de danta. Voyage de la rivière des Amazones, par M. de la Condamine, page 165.

[1] Une nouvelle espèce de tapir, plus grande que celle d'Amérique, a été découverte dans l'Inde par feu M. Duvancel.

ADDITION A L'ARTICLE DU TAPIR OU MAIPOURI.

Cet animal, qu'on peut regarder comme l'éléphant du Nouveau-Monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme et en approche encore moins par la grandeur: il sera facile d'en faire au juste la comparaison; car j'ai cru devoir donner ici une seconde description du tapir qui est plus exacte que celle qui avait été faite sur une esquisse dessinée par feu M. de la Condamine; celle-ci a été prise sous nos yeux et sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère; car après son arrivée il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du sieur Ruggieri, qui cependant en avait beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'Histoire naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres : or ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, et l'on n'aurait jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avait pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner et non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais, car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant et de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, et demeurent aux environs des marécages et des rivières, qu'ils traversent souvent pendant le jour et même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où

il plonge et joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice : le père n'a point de part à l'éducation ; car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guiane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau où il est aisé de les tirer, mais quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse : on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup était parti, pour tâcher de se venger en le renversant. Il faut aussi s'en garantir dans les forêts : ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées et venues ; car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux, et il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais [1] ; parce que leur allure est brusque, et que sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du haut des rivières de la Guiane sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, et les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent ; ces chemins sont si frayés que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup d'œil, être peuplés et fréquentés par les hommes. Au reste, on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre et pour les suivre dans l'eau : mais, comme ils ont la peau très-ferme et très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif et aigu, que les chasseurs et les Sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher et les tirer de près. On ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement et lentement ; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près ; car dans ce cas ils se défendent avec les dents et les tuent.

La mère tapir paraît avoir grand soin de son petit : non-seulement elle lui apprend à nager, jouer et plonger dans l'eau, mais encore lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre, et si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et dans ce cas elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité ; ils vont partout sans faire de mal : ils mangent du pain, de la cassave, des fruits ; ils aiment qu'on les caresse et sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant et lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois et reviennent le soir à la maison ; néanmoins, il arrive souvent lorsqu'on leur laisse cette liberté qu'ils en abusent et ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût ; elle est pesante, semblable pour la couleur et par l'odeur à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou.

M. Bajon, chirurgien du roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des sciences, en 1774, un Mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, et faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paraissent s'être glissées dans son écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon ; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes ; il est couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins et plus courtes que les soies du cochon, et beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps ; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse et un peu allongée, les yeux sont petits et très-noirs, les oreilles courtes, ayant pour la forme quelques rapports avec celles du cochon ; il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvements sont très-souples, et dans laquelle réside l'organe de

[1] Un voyageur m'a raconté qu'il avait failli être la victime de son peu d'expérience à ce sujet ; que dans un voyage par terre il avait attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, et que le hamac traversait un chemin battu par les tapirs. Vers neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt, c'était un tapir qui venait de son côté : il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac et de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point, il fit sauter le hamac aux branches, et froissa cet homme contre l'arbre ; ensuite, sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques nègres qui dormaient à terre auprès d'un grand feu, et il ne leur fit aucun mal.

l'odorat; il s'en sert comme l'éléphant, pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa nourriture : les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe. Sa queue est très-petite, n'ayant que deux pouces de long; elle est presque sans poils.

« Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé; les jambes sont courtes et grosses; les pieds sont aussi fort larges et un peu ronds. Les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière n'en ont que trois : tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure et épaisse; la tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau. Les mâchoires sont fort allongées et garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante; cependant il y en a quelquefois plus et quelquefois moins. Les dents incisives sont tranchantes, et c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, et les molaires suivent après, qui sont très-grosses et ont des surfaces fort étendues.

« En disséquant le tapir ou maipouri, la première chose qui m'avait frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant... Les pieds et les dents du maipouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminants.... Cependant le maipouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, surtout le premier que j'ai toujours trouvé comme un ballon.... Cet estomac répond à la panse du bœuf : mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct; de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac nommé le *feuillet* est aussi fort considérable, et ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits, et que les tuniques en paraissent plus minces. Enfin le troisième estomac est le moins grand et le plus mince; on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, et je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout à fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs; l'animal rend les matières en boules, à peu près comme celles du cheval. »

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, et d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, et n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avait amené d'Amérique un tapir ou maipouri vivant; il avait bien supporté la mer et était arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout à coup il tomba malade et mourut : on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, et je priai M. Mertrud, habile chirurgien-démonstrateur en anatomie aux Écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture et d'examiner les parties intérieures : chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connaissances de l'art de l'anatomie une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, et M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations, et en a rédigé les résultats; enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y était aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon, que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel : c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal. La capacité en était à la vérité fort ample et en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'était qu'un seul viscère, un estomac simple et unique qui n'avait qu'une seule issue dans le duodenum, et non pas trois estomacs distincts et séparés, comme le dit M. Bajon : cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe, le docteur Tyson, de la Société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pecari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel au reste il a donné une très-bonne description dans les Transactions philosophiques, n° 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le pecari a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu près comme celui du tapir par deux étranglements qui semblent au premier coup d'œil en indiquer trois.

Il nous paraît donc certain que le tapir ou maipouri n'a pas trois estomacs, et qu'il n'est point animal ruminant; car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses

conducteurs ne le nourrissaient que de pain, de grain, etc. Mais cette méprise de M. Bajon n'empêche pas que son Mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand et plus fort que la femelle; les poils de la crinière sont plus longs et plus épais. Le cri de l'un et de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du mâle est plus aigu, plus fort et plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne, elles sont situées de la même façon; et on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparents qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très-gros et pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun.... La verge est grosse et n'a qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau; mais lorsqu'elle est en érection, elle sort tout entière comme celle du cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a disséquées avait six pieds de longueur, et paraissait n'avoir pas encore porté. Ses mamelles, au nombre de deux, n'étaient pas bien grosses; elles ressemblent en tout à celles de l'ânesse ou de la jument; la vulve était à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre et de décembre; chaque mâle suit une femelle; et c'est là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent et se blessent cruellement. Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte et la laisse aller seule; le temps de la gestation est de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de septembre. Pour mettre bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec.

Cet animal bien loin d'être amphibie, comme quelques naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, et fait constamment son gîte sur les collines et dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux; mais c'est pour y chercher sa subsistance, et parce qu'il y trouve plus de feuilles et d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux, et qu'il aime la propreté, il va tous les matins et tous les soirs traverser quelque rivière ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse, il nage parfaitement bien, et plonge aussi fort adroitement : mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout autre animal terrestre; aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson; sa nourriture ordinaire sont des rejetons et des pousses tendres, et surtout des fruits tombés des arbres. C'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture; cependant il se promène le jour, surtout pendant la pluie. Il a la vue et l'ouïe très-fines : au moindre mouvement qu'il entend, il s'enfuit et fait un bruit considérable dans le bois. Cet animal très-solitaire est fort doux et même assez timide; il n'y a pas d'exemple qu'il ait cherché à se défendre des hommes. Il n'en est pas de même avec les chiens : il s'en défend très-bien, surtout quand il est blessé; il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds. Lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, et qui n'était encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, et cet animal prit pour lui une espèce d'amitié; il le distinguait à merveille au milieu de plusieurs personnes; il le suivait comme un chien suit son maître, et paraissait se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisait; il lui léchait les mains; enfin il allait seul se promener dans les bois, et quelquefois fort loin, et il ne manquait jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté et revenir chaque soir; néanmoins lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire, on ne put le tenir; il cassa des cordes très-fortes avec lesquelles on l'avait attaché; il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage et entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville; on le crut perdu; mais le même soir il se rendit à

son gîte ordinaire. Comme on avait résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions, qui ne réussirent que pendant un temps ; car, environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfonça sa cabane et se précipita dans la mer d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

« Un chasseur indien qui était à mon service, dit M. Bajon, allait se poster au milieu des bois, il donnait cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, et qui imitait très-bien leur cri ; s'il s'en trouvait quelqu'un aux environs il répondait tout de suite ; et alors le chasseur s'acheminait doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de le faire répéter de temps en temps, et jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer. L'animal, pendant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché ; cet Indien allait alors sur les petites hauteurs et tâchait d'en découvrir quelqu'un et de le tuer au gîte : mais cette manière est bien plus stérile que la première. On se sert de lingots ou de très-grosses balles pour les tirer, parce que leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner ; et avec les balles et même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup : on ne saurait croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger : celle des vieux est coriace, et a un goût que bien des gens trouvent désagréable ; mais celle des jeunes est meilleure et a quelque rapport avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait du Mémoire de M. Bajon les faits anatomiques ; je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs, qui néanmoins n'en font qu'un : j'espère que M. Bajon le reconnaîtra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paraît nécessaire et que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est exactement fermée, et que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes, et je l'ai pressé avec force ; il ne s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires. Cette extrémité des trompes qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé* paraît être terminé en rond, et on observe à l'extérieur de son extrémité plusieurs culs-de-sac, que l'on dirait d'abord être autant de communications avec son intérieur : mais ils sont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligaments larges, au moyen de laquelle membrane les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes, qui répond aux ovaires, est un phénomène qui portera sans doute quelque atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance et la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, a fait que je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches pour qu'il ne me restât point de doute ; de sorte que la dissection de dix à douze femelles, que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans celles qui avaient porté ; car j'en ai disséqué qui avaient du lait dans les mamelles, et d'autres qui étaient pleines. »

Quelque positive que soit cette assertion, et quelque nombreuses que puissent être à cet égard les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, et nous paraissent si opposées à tout ce que l'on sait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'estomac était situé de manière qu'il paraissait également étendu à droite comme à gauche ; la poche s'en terminait en pointe, moins allongée que dans le cochon, et il y avait un angle bien marqué entre l'œsophage et le pylore, qui faisait une espèce d'étranglement, et la partie gauche était beaucoup plus ample que la droite : le colon avait beaucoup d'ampleur ; il était plus étroit à son origine et à son extrémité que dans son milieu ; la grande circonférence de l'estomac était de trois pieds un pouce ; la petite circonférence de deux pieds six lignes.

	p.	p.	l.
Longueur du foie	0	11	0
Épaisseur du foie	0	3	6
Largeur du foie	1	1	0
Il n'y avoit point de vésicule de fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvrait dans le duodenum à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate	1	6	0
Largeur de la rate	0	2	2
Épaisseur de la rate	0	1	0
Hauteur du cœur	0	5	0
Circonférence du cœur	1	2	0
Le trou oval était fermé.			
Diamètre de l'aorte	0	1	0
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	38	2	0
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus petits	0	3	3
Longueur du cœcum	1	10	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	2	4	10
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros	1	9	0
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit	0	7	0
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros	1	0	0
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit	0	7	0
Centre nerveux	0	4	0
Longueur des reins	0	8	0
Largeur des reins	0	4	8
Épaisseur des reins	0	1	0
Diamètre de la vulve	0	1	0
Longueur du vagin	0	11	6
Longueur du corps de la matrice	0	2	6
Longueur des cornes de la matrice	0	11	0
Grande circonférence de la vessie	2	8	8
Petite circonférence de la vessie	1	10	4
Longueur de l'urètre	0	5	6
Circonférence de l'urètre	0	2	6
Longueur des testicules ou ovaires	0	9	0
Largeur des testicules	0	0	6
Épaisseur des testicules	0	0	1 ½
Longueur de la langue	1	2	0
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus	5	1	0
Hauteur du train de derrière	2	8	4
Hauteur du train de devant	2	7	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	1

Dans le temps que l'on a fait cette dissection et pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le Mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac et surtout les cornes de la matrice de cet animal; mais, quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincu qu'il n'a qu'un estomac, et, en même temps, persuadé qu'il y a communication entre les ovaires et l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste le tapir, qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au delà de l'isthme de Panama, et c'est probablement par ce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet isthme; car la température du Mexique et des autres provinces adjacentes aurait convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis, et quelques autres voyageurs disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

ADDITION DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS (M. LE PROFESSEUR ALLAMAND), A L'ARTICLE DU TAPIR.

« Quoique les tapirs soient assez communs dans les parties de l'Amérique méridionale où les Européens ont des établissements, et qu'on en voie quelquefois dans les basses-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux domestiques, il est cependant fort rare qu'on en transporte en Europe. Je ne crois pas même que jusqu'à présent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amsterdam, en 1704 sous le nom de *cheval marin*, et dont un peintre de ce temps-là a fait des dessins qui se conservent dans les collections de quelques curieux, mais qui représentent cet animal si imparfaitement, qu'on ne saurait l'y reconnaître. M. de Buffon n'a jamais vu le tapir[1], non plus que les autres naturalistes qui en ont parlé; dans l'histoire qu'il en a donnée, il a été obligé de copier la description qui en a été faite par Marcgrave et par Barrère, et de citer ce qu'en ont dit les voyageurs : la figure qu'il y a ajoutée lui a été communiquée par M. de la Condamine, et c'est la seule qui en donne une idée passable; c'est même la seule qui en ait été faite : car il faut compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée, et qui a été copiée par Pison; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérite aucune attention.

« Depuis quelques semaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces animaux, dont l'un est promené de ville en ville pour être montré dans les foires, et l'autre est dans la ménagerie du prince d'Orange, qui est peut-être la plus

[1] Ce qui était vrai pour le temps où M. Allamand a écrit; mais depuis le tapir m'a été bien connu, et je l'ai fait dessiner d'après nature, comme on vient de le voir.

intéressante de l'Europe pour un naturaliste, vu le grand nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales, que d'Afrique et d'Amérique. Le tapir qui est dans cette ménagerie est un mâle; l'autre est une femelle. Le premier est représenté dans la *planche IX*. Si l'on compare cette figure avec celle que M. de Buffon a donnée, d'après le dessin qui lui a été fourni par M. de la Condamine, on y trouvera des différences assez sensibles. La *planche X* représente la femelle dans une attitude que cet animal prend souvent.

« Marcgrave a donné une très-bonne description du tapir, et M. de Buffon ne l'ayant jamais vu, ne pouvait rien faire de mieux que de la rapporter toute comme il l'a fait. Cependant, comme quelques particularités lui sont échappées, j'ajouterai ici les observations que j'ai faites sur l'animal même. Celui qui est dans la ménagerie du prince d'Orange doit être fort jeune, si au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache, comme le disent quelques voyâgeurs : il égale à peine la hauteur d'un cochon, avec lequel même il est aisé de le confondre si on le voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion de la taille; il est arqué vers la partie postérieure du dos, et terminé par une large croupe assez semblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de sa peau et de son pelage est d'un brun foncé qui est le même par tout le corps. Il faut promener sa main sur son dos pour s'apercevoir qu'il y a des poils qui ne sont pas plus grands que du duvet; il en a très-peu aux flancs, et ceux qui couvrent la partie inférieure de son corps sont assez rares et courts. Il a une crinière de poils noirâtres d'un pouce et demi de hauteur, et raides comme des soies de cochon, mais moins rudes au toucher, et qui diminuent en longueur à mesure qu'ils s'approchent des extrémités : cette crinière s'étend dans l'espace de trois pouces sur le front, et de sept sur le cou. Sa tête est fort grosse et levée en bosse près de l'origine du museau. Ses oreilles sont presque rondes et bordées dans leur contour d'une raie blanchâtre. Ses yeux sont petits et placés à une distance presque égale des oreilles et de l'angle de la bouche. Son groin est terminé par un plan circulaire, à peu près semblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, son diamètre n'égalant pas un pouce et demi; et c'est là où sont les ouvertures des narines, qui, comme celles de l'éléphant, sont à l'extrémité de sa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport; car il s'en sert à peu près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guère au delà de la lèvre inférieure, et alors elle est toute ridée circulairement; mais il peut l'allonger presque d'un demi-pied et même la tourner d'un côté et d'autre pour prendre ce qu'on lui présente, mais non pas comme l'éléphant, avec cette espèce de doigt qui est au bout supérieur de sa trompe, et avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un sou de terre pour le donner à son maître. Le tapir n'a point ce doigt; il saisit avec la partie inférieure de son nez allongé, qui se replie pour cet effet en dessous. J'ai eu le plaisir de lui voir prendre de cette manière plusieurs morceaux de pain que je lui offrais, et qui paraissaient être fort de son goût. Ce n'est donc pas simplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui sert de trompe c'est son nez qui, à la vérité, lui tient aussi lieu de lèvre; car quand il l'allonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on lui présente, elle laisse à découvert les dents de la mâchoire supérieure; en dessus elle est de couleur brune, comme tout le reste du corps, et presque sans aucun poil; en dessous elle est de couleur de chair; on peut voir que c'est un fort muscle, susceptible d'allongement et de contraction, qui, en se courbant, pousse dans la bouche les aliments qu'il a saisis.

« Les jambes du tapir sont courtes et fortes; les pieds de devant ont quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu est le plus long; le quatrième est au côté extérieur; il est placé plus haut et il est plus petit que les autres : les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts sont terminés par des ongles noirs, pointus et plats; on peut les comparer aux sabots des animaux à pieds fourchus; ils environnent et renferment toute l'extrémité des doigts; chaque doigt est marqué d'une raie blanche à l'origine des ongles; la queue mérite à peine ce nom, ce n'est qu'un tronçon gros et long comme le petit doigt, et de couleur de chair en dessous.

Marcgrave dit que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils sont adultes, et sont partout de couleur de terre d'ombre, sans aucune tache de différentes couleurs; comme c'est là le cas du tapir que je décris, on en pourrait conclure qu'il n'est pas aussi jeune que sa taille semble l'indiquer.

« Cet animal est fort doux; il s'approche de ceux qui entrent dans sa loge; il les suit familièrement, surtout s'ils ont quelque chose à lui donner, et il souffre d'en être caressé. Je n'ai pu remarquer dans sa physionomie cet air triste et mélancolique qu'on lui prête, et qui pourrait bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce son regard.

« Il ne m'a pas été possible de compter exactement ses dents incisives; il ne les découvrait pas assez longtemps pour que je pusse m'assurer de leur nombre, et quand je voulais lui relever son nez pour les mieux voir, il secouait fortement la tête et m'obligeait à lâcher prise. Il m'a semblé cependant qu'il y en avait huit à chaque mâchoire, très-bien arrangées[1], et de la grosseur des dents incisives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire; les dents canines ne m'ont pas paru les surpasser en grandeur et ne sortaient point hors de la bouche, comme la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon semblerait le faire croire; quant aux dents mâchelières, je n'ai pu les apercevoir.

Voici les dimensions de ces principales parties.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	4	2	0
Hauteur du train de devant	2	5	0
Hauteur du train de derrière	2	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles	1	2	0
Longueur des oreilles	0	5	6
Distance des yeux aux oreilles	0	4	6
Circonférence du cou près la tête	2	0	0
Circonférence du cou près des épaules	2	8	0
Longueur de la queue	0	2	6
Hauteur du ventre par-dessus la terre	1	2	0
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant que de derrière	0	1	6

« Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'on promène dans nos foires; mais une personne qui s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition l'a observée avec soin, et voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées.

« Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des herbes, etc.; elle aime surtout les pommes, qu'elle sent de loin; elle s'approche de ceux qui en ont, et fourre son groin dans leur poche pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des carottes, du poisson, de la viande, et jusqu'à ses propres excréments quand elle a faim.

« Elle connaît son maître autant qu'un cochon connaît celui qui le nourrit; elle est fort douce; elle ne fait entendre aucun son de voix; l'homme qui me l'a fait voir, dit que quand elle est fatiguée ou irritée, elle pousse un cri aigu, qui ressemble à une sorte de sifflement : le mâle, qui est dans la ménagerie du prince d'Orange, fait la même chose, si je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en est confiée.

« Ses poils sont, comme ceux du mâle, très-courts ou presque nuls sur le dos; elle en a quelques-uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, aux flancs, et derrière les pieds de devant. Ses oreilles sont bordées de petits poils très-fins, d'un blanc jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais seulement là où elle devrait être, quelques poils éloignés les uns des autres, et plus longs que ceux du reste du corps. La crinière serait-elle une marque qui différencierait les sexes, comme cela se voit dans le lion et dans d'autres animaux?

« Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce, entre les jambes de derrière.

« Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, et celles de la mâchoire supérieure sont plus grandes que celles d'en bas; ce qui est le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, et de ce que présente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ses dents incisives.

« Lorsqu'elle étend son nez, ses narines offrent de larges ouvertures, et elles se referment quand elle le retire; la même chose arrive au mâle.

« Elle a beaucoup de force dans ses dents; on lui voit quelquefois transporter d'un endroit à un autre la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

« Son attitude favorite est de s'asseoir sur ses pieds de derrière comme un chien et c'est là l'attitude la plus agréable où l'on puisse la voir; aussi est-ce celle dans laquelle on l'a représentée (*pl. X*).

[1] M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents incisives du tapir, mais nous les avons vues, et elles sont au nombre de dix en haut et de dix en bas [*].

[*] M. Desmarets assure que le vrai nombre de ces dents est de six à chaque mâchoire

Voici les dimensions de cette femelle.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	5	1	0
Hauteur du train de devant	2	8	0
Hauteur du train de derrière	2	9	6
Longueur de la tête, depuis le bout du groin jusqu'aux oreilles	1	2	0
Distance des yeux aux oreilles	0	5	9
Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires	1	5	0
Circonférence de la tête, prise devant les oreilles	2	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	2
Longueur des oreilles	0	5	6
Largeur des oreilles	0	5	0
Circonférence des oreilles près de la tête	0	7	0
Distance entre les oreilles	0	6	0
Circonférence du cou près les épaules	2	10	0
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	5	9	0
Circonférence du milieu du corps	4	5	0
Circonférence devant les jambes de derrière	4	0	6
Longueur de la queue	0	2	2
Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine	1	2	0
Hauteur des jambes de derrière	1	4	0
Circonférence des jambes de devant	0	8	6
——— des jambes de derrière	0	8	0
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant	0	1	5
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière	0	1	8

« Dans nos colonies américaines, on donne le nom de *buffle* aux tapirs, et je ne sais pourquoi; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom. »

DE LA NATURE.

PREMIÈRE VUE [1].

La nature est le système des lois établies par le Créateur, pour l'existence des choses et pour la succession des êtres. La nature n'est point une chose, car cette chose serait tout : la nature n'est point un être, car cet être serait Dieu; mais on peut la considérer comme une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout, et qui, subordonnée à celle du premier être, n'a commencé d'agir que par son ordre, et n'agit encore que par son concours ou son consentement. Cette puissance est de la puissance divine la partie qui se manifeste; c'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage : bien différente de l'art humain dont les productions ne sont que des ouvrages morts, la nature est elle-même un ouvrage perpétuellement vivant, un ouvrier sans cesse actif, qui sait tout employer, qui travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser le rend inépuisable : le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie son but.

Les effets de cette puissance sont les phénomènes du monde : les ressorts qu'elle emploie sont des forces vives, que l'espace et le temps ne peuvent que mesurer et limiter sans jamais les détruire; des forces qui se balancent, qui se confondent, qui s'opposent sans pouvoir s'anéantir : les unes pénètrent et transportent les corps, les autres les échauffent et les animent. L'attraction et l'impulsion sont les deux principaux instruments de l'action de cette puissance sur les corps bruts; la chaleur et les molécules organiques vivantes sont les principes actifs qu'elle met en œuvre pour la formation et le développement des êtres organisés.

Avec de tels moyens que ne peut la nature? Elle pourrait tout si elle pouvait anéantir et créer; mais Dieu s'est réservé ces deux extrêmes de pouvoir : anéantir et créer sont les attributs de la toute-puissance; altérer, changer, détruire, développer, renouveler, produire, sont les seuls droits qu'il a voulu céder. Ministre de ses ordres irrévocables, dépositaire de ses immuables décrets, la nature ne s'écarte jamais des lois qui lui ont été prescrites; elle n'altère rien aux plans qui lui ont été tracés, et dans tous ses ouvrages elle présente le sceau de l'Éternel : cette empreinte divine, prototype inaltérable des existences, est le modèle sur lequel elle opère, modèle dont tous les traits sont exprimés en caractères ineffaçables et prononcés pour jamais; modèle toujours neuf, que le nombre des moules ou des copies,

[1] En plaçant ce discours en tête du douzième volume de l'édition de l'Imprimerie Royale, Buffon y a joint la note suivante, sous forme d'avertissement.

« Comme les détails de l'Histoire naturelle ne sont intéressants que pour ceux qui s'appliquent uniquement à cette science, et que dans une exposition aussi longue que celle de l'histoire particulière de tous les animaux, il règne nécessairement trop d'uniformité, nous avons cru que la plupart de nos lecteurs nous sauraient gré de couper de temps en temps le fil d'une methode qui nous contraint, par des discours dans lesquels nous donnerons nos réflexions sur la nature en général, et traiterons de ses effets en grand. Nous retournerons ensuite à nos détails avec plus de courage; car j'avoue qu'il en faut pour s'occuper continuellement de petits objets dont l'examen exige la plus froide patience, et ne permet rien au génie. »

quelque infini qu'il soit, ne fait que renouveler.

Tout a donc été créé et rien encore ne s'est anéanti ; la nature balance entre ces deux limites sans jamais approcher ni de l'une ni de l'autre : tâchons de la saisir dans quelques points de cet espace immense qu'elle remplit et parcourt depuis l'origine des siècles.

Quels objets ! Un volume immense de matière qui n'eût formé qu'une inutile, une épouvantable masse, s'il n'eût été divisé en parties séparées par des espaces mille fois plus immenses : mais des milliers de globes lumineux, placés à des distances inconcevables, sont les bases qui servent de fondement à l'édifice du monde ; des millions de globes opaques, circulant autour des premiers, en composent l'ordre et l'architecture mouvante. Deux forces primitives agitent ces grandes masses, les roulent, les transportent et les animent ; chacune agit à tout instant, et toutes deux, combinant leurs efforts, tracent les zones des sphères célestes, établissent dans le milieu du vide pes lieux fixes et des routes déterminées ; et c'est du sein même du mouvement que naît l'équilibre des mondes et le repos de l'univers.

La première de ces forces est également répartie ; la seconde a été distribuée en mesure inégale. Chaque atome de matière a une même quantité de force d'attraction, chaque globe a une quantité différente de force d'impulsion : aussi est-il des astres fixes et des astres errants, des globes qui ne semblent être faits que pour attirer, et d'autres pour pousser ou pour être poussés ; des sphères qui ont reçu une impulsion commune dans le même sens, et d'autres une impulsion particulière ; des astres solitaires et d'autres accompagnés de satellites : des corps de lumières et des masses de ténèbres ; des planètes dont les différentes parties ne jouissent que successivement d'une lumière empruntée ; des comètes qui se perdent dans l'obscurité des profondeurs de l'espace, et reviennent après des siecles se parer de nouveaux feux ; des soleils qui paraissent, disparaissent et semblent alternativement se rallumer et s'éteindre ; d'autres qui se montrent une fois et s'évanouissent ensuite pour jamais. Le ciel est le pays des grands événements ; mais à peine l'œil humain peut-il les saisir : un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde, ou d'un système de mondes, ne fait d'autre effet à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint : l'homme borné à l'atome terrestre sur lequel il végète, voit cet atome comme un monde et ne voit les mondes que comme des atomes.

Car cette terre qu'il habite, à peine reconnaissable parmi les autres globes, et tout à fait invisible pour les sphères éloignées, est un million de fois plus petite que le soleil qui l'éclaire, et mille fois plus petite que d'autres planètes qui comme elle sont subordonnées à la puissance de cet astre, et forcées à circuler autour de lui. Saturne, Jupiter, Mars, la Terre, Vénus, Mercure et le Soleil occupent la petite partie des cieux que nous appelons *notre univers*. Toutes ces planètes avec leurs satellites, entraînées par un mouvement rapide dans le même sens et presque dans le même plan, composent une roue d'un vaste diamètre dont l'essieu porte toute la charge, lequel, tournant lui-même avec rapidité a dû s'échauffer, s'embraser et répandre la chaleur et la lumière jusqu'aux extrémités de la circonférence : tant que ces mouvements dureront (et ils seront éternels, à moins que la main du premier moteur ne s'oppose et n'emploie autant de force pour les détruire qu'il en a fallu pour les créer), le soleil brillera et remplira de sa splendeur toutes les sphères du monde ; et comme dans un système ou tout s'attire, rien ne peut ni se perdre, ni s'éloigner sans retour, la quantité de matière restant toujours la même, cette source féconde de lumière et de vie ne s'épuisera, ne tarira jamais ; car les autres soleils qui lancent aussi continuellement leurs feux rendent à notre soleil tout autant de lumière qu'ils en reçoivent de lui.

Les comètes en beaucoup plus grand nombre que les planètes, et dépendantes comme elles de la puissance du soleil, pressent aussi sur ce foyer commun, en augmentent la charge, et contribuent de tout leur poids à son embrasement : elles font partie de notre univers, puisqu'elles sont sujettes, comme les planètes, à l'attraction du soleil ; mais elles n'ont rien de commun entre elles ni avec les planètes, dans leur mouvement d'impulsion ; elles circulent chacune dans un plan différent et décrivent des orbes plus ou moins allongés dans des périodes différentes de temps, dont les unes sont de plusieurs années, et les autres de quelques siècles. Le soleil tournant sur lui-même, mais au reste immobile au milieu de tout, sert en même temps de flambeau, de foyer, de pivot à toutes ces parties de la machine du monde.

C'est par sa grandeur même qu'il demeure immobile et qu'il régit les autres globes : comme la force a été donnée proportionnellement à la masse, qu'il est incomparablement plus grand qu'aucune des comètes, et qu'il contient mille fois plus de matière que la plus grosse planète, lles ne peuvent ni le déranger, ni se soustraire à sa puissance, qui, s'étendant à des distances immenses, les contient toutes, et lui ramène au bout d'un temps celles qui s'éloignent le plus; quelques-unes même à leur retour s'en approchent de si près, qu'après avoir été refroidies pendant des siècles, elles éprouvent une chaleur inconcevable; elles sont sujettes à des vicissitudes étranges par ces alternatives de chaleur et de froid extrêmes, aussi bien que par les inégalités de leur mouvement, qui tantôt est prodigieusement accéléré et ensuite infiniment retardé : ce sont, pour ainsi dire, des mondes en désordre, en comparaison des planètes, dont les orbites étant plus régulières, les mouvements plus égaux, la température toujours la même, semblent être des lieux de repos, où, tout étant constant, la nature peut établir un plan, agir uniformément, se développer successivement dans toute son étendue. Parmi ces globes choisis entre les astres errants, celui que nous habitons paraît encore être privilégié : moins froid, moins éloigné que Saturne, Jupiter, Mars, il est aussi moins brûlant que Vénus et Mercure qui paraissent trop voisins de l'astre de la lumière.

Aussi, avec quelle magnificence la nature ne brille-t-elle pas sur la terre ! une lumière pure, s'étendant de l'orient au couchant, dore successivement les hémisphères de ce globe; un élément transparent et léger l'environne; une chaleur douce et féconde anime, fait éclore tous les germes de vie; des eaux vives et salutaires servent à leur entretien, à leur accroissement; des éminences distribuées dans le milieu des terres arrêtent les vapeurs de l'air, rendent ces sources intarissables et toujours nouvelles; des cavités immenses faites pour les recevoir, partagent les continents. L'étendue de la mer est aussi grande que celle de la terre : ce n'est point un élément froid et stérile, c'est un nouvel empire aussi riche, aussi peuplé que le premier. Le doigt de Dieu a marqué leurs confins : si la mer anticipe sur les plages de l'occident, elle laisse à découvert celles de l'orient. Cette masse immense d'eau, inactive par elle-même, suit les impressions des mouvements célestes; elle balance par des oscillations régulières de flux et de reflux; elle s'élève et s'abaisse avec l'astre de la nuit; elle s'élève encore plus lorsqu'il concourt avec l'astre du jour, et que tous deux réunissant leurs forces dans le temps des équinoxes, causent les grandes marées : notre correspondance avec le ciel n'est nulle part mieux marquée. De ces mouvements constants et généraux résultent des mouvements variables et particuliers, des transports de terre, des dépôts qui forment au fond des eaux, des éminences semblables à celles que nous voyons sur la surface de la terre; des courants qui, suivant la direction de ces chaînes de montagnes, leur donnent une figure dont tous les angles se correspondent, et coulent au milieu des ondes comme les eaux coulant sur la terre, sont en effet les fleuves de la mer.

L'air encore plus léger, plus fluide que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre de puissances; l'action éloignée du soleil et de la lune, l'action immédiate de la mer, celle de la chaleur qui le raréfie, celle du froid qui le condense, y causent des agitations continuelles : les vents sont ses courants; ils poussent, ils assemblent les nuages; ils produisent les météores et transportent au-dessus de la surface aride des continents terrestres les vapeurs humides des plages maritimes; ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes; ils troublent les mouvements de la mer; ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courants, les font rebrousser, soulèvent les flots, excitent les tempêtes : la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter.

La terre, élevée au-dessus du niveau de la mer, est à l'abri de ses irruptions; sa surface émaillée de fleurs, parée d'une verdure toujours renouvelée, peuplée de mille et mille espèces d'animaux différents, est un lieu de repos, un séjour de délices, où l'homme, placé pour seconder la nature, préside à tous les êtres; seul entre tous, capable de connaître et digne d'admirer, Dieu l'a fait spectateur de l'univers et témoin de ses merveilles; l'étincelle divine dont il est animé le rend participant aux mystères divins : c'est par cette lumière qu'il pense et réfléchit; c'est par elle qu'il voit et lit dans le livre

du monde, comme dans un exemplaire de la divinité.

La nature est le trône extérieur de la magnificence divine : l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance ; fait pour adorer le Créateur, il commande à toutes les créatures ; vassal du ciel, roi de la terre, il l'ennoblit, la peuple et l'enrichit ; il établit entre les êtres vivants, l'ordre, la subordination, l'harmonie ; il embellit la nature même, il la cultive, l'étend et la polit, en élague le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose. Voyez ces plages désertes, ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs dans toutes les parties, des arbres sans écorce et sans cime, courbés, rompus, tombant de vétusté, d'autres en plus grand nombre, gisants au pied des premiers pour pourrir sur des monceaux déjà pourris étouffent, ensevelissent les germes prêts à éclore. La nature, qui partout ailleurs brille par sa jeunesse, paraît ici dans la décrépitude ; la terre surchargée par le poids, surmontée par les débris de ses productions, n'offre au lieu d'une verdure florissante, qu'un espace encombré, traversé de vieux arbres, chargé de plantes parasites, de lichens, d'agarics, fruits impurs de la corruption : dans toutes les parties basses, des eaux mortes et croupissantes faute d'être conduites et dirigées ; des terrains fangeux qui, n'étant ni solides ni liquides, sont inabordables, et demeurent également inutiles aux habitants de la terre et des eaux ; des marécages qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes vénéneux, et servent de repaire aux animaux immondes. Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas, et les forêts décrépites qui couvrent les terres élevées, s'étendent des espèces de landes, des savanes qui n'ont rien de commun avec nos prairies ; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffent les bonnes ; ce n'est point ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre, ce n'est point cet pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité ; ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles, et qui, se desséchant et repoussant successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière épaisse de plusieurs pieds. Nulle route, nulle communication, nul vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages : l'homme obligé de suivre les sentiers de la bête farouche, s'il veut les parcourir ; contraint de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie ; effrayé de leurs rugissements, saisi du silence même de ces profondes solitudes, rebrousse chemin, et dit : La nature brute est hideuse et mourante ; c'est moi, moi seul qui peux la rendre agréable et vivante : desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler, formons-en des ruisseaux, des canaux, employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avait caché et que nous ne devons qu'à nous-mêmes ; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déjà à demi consommées ; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer : bientôt au lieu du jonc, du nénuphar, dont le crapaud composait son venin, nous verrons paraître la renoncule, le trèfle, les herbes douces et salutaires ; des troupeaux d'animaux bondissants fouleront cette terre jadis impraticable ; ils y trouveront une subsistance abondante, une pâture toujours renaissante ; ils se multiplieront pour se multiplier encore : servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage ; que le bœuf soumis au joug emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre, qu'elle rajeunisse par la culture : une nature nouvelle va sortir de nos mains.

Qu'elle est belle cette nature cultivée ! que par les soins de l'homme elle est brillante et pompeusement parée ! Il en fait lui-même le principal ornement ; il en est la production la plus noble : en se multipliant, il en multiplie le germe le plus précieux ; elle-même aussi semble se multiplier avec lui ; il met au jour, par son art, tout ce qu'elle recélait dans son sein ; que de trésors ignorés ! que de richesses nouvelles ! Les fleurs, les fruits, les grains perfectionnés, multipliés à l'infini ; les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre ; les espèces nuisibles réduites, confinées, reléguées : l'or, et le fer plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre : les torrents contenus, les fleuves dirigés, resserrés ; la mer même soumise, reconnue, traversée d'un hémisphère à l'autre ; la terre accessible partout, partout rendue aussi vivante que féconde ; dans les vallées de riantes prairies, dans les plaines de riches pâturages ou

des moissons encore plus riches; les collines chargées de vignes et de fruits, leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de jeunes forêts; les déserts devenus des cités habitées par un peuple immense qui, circulant sans cesse, se répand de ces centres jusqu'aux extrémités; des routes ouvertes et fréquentées, des communications établies partout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société; mille autres monuments de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et que de tout temps il partage l'empire avec la nature.

Cependant il ne règne que par droit de conquête: il jouit plutôt qu'il ne possède; il ne conserve que par des soins toujours renouvelés: s'ils cessent, tout languit, tout s'altère, tout change, tout rentre sous la main de la nature: elle reprend ses droits, efface les ouvrages de l'homme, couvre de poussière et de mousse ses plus fasteux monuments, les détruit avec le temps, et ne lui laisse que le regret d'avoir perdu par sa faute ce que ses ancêtres avaient conquis par leurs travaux. Ces temps où l'homme perd son domaine, ces siècles de barbarie pendant lesquels tout périt, sont toujours préparés par la guerre, et arrivent avec la disette et la dépopulation. L'homme qui ne peut que par le nombre, qui n'est fort que par sa réunion, qui n'est heureux que par la paix, a la fureur de s'armer pour son malheur et de combattre pour sa ruine: excité par l'insatiable avidité, aveuglé par l'ambition encore plus insatiable, il renonce aux sentiments d'humanité, tourne toutes ses forces contre lui même, cherche à s'entre-détruire, se détruit en effet; et, après ces jours de sang et de carnage, lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée, il voit d'un œil triste la terre dévastée, les arts ensevelis, les nations dispersées, les peuples affaiblis, son propre bonheur ruiné et sa puissance réelle anéantie.

GRAND DIEU! dont la seule présence soutient la nature et maintient l'harmonie des lois de l'univers; vous qui du trône immobile de l'Empyrée voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes sans choc et sans confusion, qui du sein du repos reproduisez à chaque instant leurs mouvements immenses, et seul régissez dans une paix profonde ce nombre infini de cieux et de mondes; rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée! Qu'elle soit dans le silence! qu'à votre voix la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses! DIEU DE BONTÉ, *auteur de tous les êtres, vos regards paternels embrassent tous les objets de la création; mais l'homme est votre être de choix; vous avez éclairé son âme d'un rayon de votre lumière immortelle; comblez vos bienfaits en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour. Ce sentiment divin se répandant partout, réunira les natures ennemies; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme; le fer homicide n'armera plus sa main; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations; l'espèce humaine, maintenant affaiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau et se multipliera sans nombre; la nature accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt, avec une nouvelle vie, son ancienne fécondité; et nous,* DIEU BIENFAITEUR, *nous la seconderons, nous la cultiverons, nous l'observerons sans cesse pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnaissance et d'admiration.*

DE LA NATURE.

SECONDE VUE.

Un individu de quelque espèce qu'il soit, n'est rien dans l'univers; cent individus, mille ne sont encore rien; les espèces sont les seuls êtres de la nature; êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanents qu'elle, que pour mieux juger, nous ne considérons plus comme une collection ou une suite d'individus semblables, mais comme un tout indépendant du nombre, indépendant du temps; un tout toujours vivant, toujours le même; un tout qui a été compté pour un dans les ouvrages de la création, et qui par conséquent ne fait qu'une unité dans la nature. De toutes ces unités, l'espèce humaine est la première; les autres, de l'éléphant jusqu'à la mite, du cèdre jusqu'à l'hysope, sont en seconde et en troisième ligne; et quoique différente par la forme, par la substance, et même par la vie, chacune tient sa place, subsiste par

elle-même, se défend des autres; et toutes ensemble composent et représentent la nature vivante, qui se maintient et se maintiendra comme elle s'est maintenue: un jour, un siècle, un âge, toutes les portions du temps ne font pas partie de sa durée; le temps lui-même n'est relatif qu'aux individus, aux êtres dont l'existence est fugitive; mais celle des espèces étant constante, leur permanence fait la durée, et leur différence le nombre. Comptons donc les espèces comme nous l'avons fait, donnons-leur à chacune un droit égal à la mense de la nature; elles lui sont toutes également cheres, puisqu'à chacune elle a donné les moyens d'être et de durer tout aussi longtemps qu'elle.

Faisons plus, mettons aujourd'hui l'espèce à la place de l'individu : nous avons vu quel était pour l'homme le spectacle de la nature, imaginons qu'elle en serait la vue pour un être qui représenterait l'espèce humaine entière. Lorsque dans un beau jour de printemps nous voyons la verdure renaître, les fleurs s'épanouir, tous les germes éclore, les abeilles revivre, l'hirondelle arriver, le rossignol chanter l'amour, le bélier en bondir, le taureau en mugir, tous les êtres vivants se chercher et se joindre pour en produire d'autres, nous n'avons d'autre idée que celle d'une reproduction et d'une nouvelle vie. Lorsque dans la saison noire du froid et des frimas l'on voit les natures devenir indifférentes, se fuir au lieu de se chercher; les habitants de l'air déserter nos climats, ceux de l'eau perdre leur liberté sous des voûtes de glace; tous les insectes disparaître ou périr, la plupart des animaux s'engourdir, se creuser des retraites; la terre se durcir, les plantes se sécher, les arbres dépouillés se courber, s'affaisser sous le poids de la neige et du givre; tout présente l'idée de la langueur et de l'anéantissement. Mais ces idées de renouvellement et de destruction, ou plutôt ces images de la mort et de la vie, quelque grandes, quelque générales qu'elles nous paraissent, ne sont qu'individuelles et particulières; l'homme, comme individu, juge ainsi la nature : l'être que nous avons mis à la place de l'espèce la juge plus grandement, plus généralement; il ne voit dans cette destruction, dans ce renouvellement, dans toutes ces successions que permanence et durée; la saison d'une année est pour lui la même que celle de l'année précédente, la même que celle de tous les siècles; le millième animal dans l'ordre des générations, est pour lui le même que le premier animal. Et en effet, si nous vivions, si nous subsistions à jamais, si tous les êtres qui nous environnent subsistaient aussi tels qu'ils sont pour toujours, et que tout fût perpétuellement comme tout est aujourd'hui, l'idée du temps s'évanouirait et l'individu deviendrait l'espèce.

Et pourquoi nous refuserions-nous de considérer la nature pendant quelques instants sous ce nouvel aspect? A la vérité l'homme en venant au monde arrive des ténèbres; l'âme aussi nue que le corps, il naît sans connaissance comme sans défense; il n'apporte que des qualités passives; il ne peut que recevoir les impressions des objets et laisser affecter ses organes; la lumière brille longtemps à ses yeux avant que de l'éclairer : d'abord il reçoit tout de la nature et ne lui rend rien; mais dès que ses sens sont affermis, dès qu'il peut comparer ses sensations, il se réfléchit vers l'univers, il forme des idées, il les conserve, les étend, les combine : l'homme, et surtout l'homme instruit, n'est plus un simple individu, il représente en grande partie l'espèce humaine entière : il a commencé par recevoir de ses pères les connaissances qui leur avaient été transmises par ses aïeux; ceux-ci ayant trouvé l'art divin de tracer la pensée et de la faire passer à la postérité, se sont, pour ainsi dire, identifiés avec leurs neveux; les nôtres s'identifieront avec nous. Cette réunion, dans un seul homme, de l'expérience de plusieurs siècles, recule à l'infini les limites de son être : ce n'est plus un individu simple, borné, comme les autres, aux sensations de l'instant présent, aux expériences du jour actuel; c'est à peu près l'être que nous avons mis à la place de l'espèce entière; il lit dans le passé, voit le présent, juge de l'avenir; et dans le torrent des temps qui amène, entraîne, absorbe tous les individus de l'univers, il trouve les espèces constantes, la nature invariable. La relation des choses étant toujours la même, l'ordre des temps lui paraît nul; les lois du renouvellement ne font que compenser à ses yeux celles de la permanence : une succession continuelle d'êtres, tous semblables entre eux, n'équivaut en effet qu'à l'existence perpétuelle d'un seul de ces êtres.

A quoi se rapporte donc ce grand appareil des générations, cette immense profusion de germes, dont il en avorte mille et mille pour un qui réussit? qu'est-ce que cette propagation,

cette multiplication des êtres qui, se détruisant et se renouvelant sans cesse, n'offrent toujours que la même scène, et ne remplissent ni plus ni moins la nature? d'où viennent ces alternatives de mort et de vie, ces lois d'accroissement et de dépérissement, toutes ces vicissitudes individuelles, toutes ces représentations renouvelées d'une seule et même chose? elles tiennent à l'essence même de la nature, et dépendent du premier établissement de la machine du monde; fixe dans son tout et mobile dans chacune de ses parties, les mouvements généraux des corps célestes ont produit les mouvements particuliers du globe de la terre; les forces pénétrantes dont ces grands corps sont animés, par lesquels ils agissent au loin, et réciproquement les uns sur les autres, animent aussi chaque atome de matière, et cette propension mutuelle de toutes ces parties les unes vers les autres est le premier lien des êtres, le principe de la consistance des choses, et le soutien de l'harmonie de l'univers. Les grandes combinaisons ont produit tous les petits rapports : le mouvement de la terre sur son axe ayant partagé en jours et en nuits les espaces de la durée, tous les êtres vivants qui habitent la terre ont leur temps de lumière et leur temps de ténèbres, la veille et le sommeil : une grande portion de l'économie animale, celle de l'action des sens et du mouvement des membres, est relative à cette première combinaison. Y aurait-il des sens ouverts à la lumière dans un monde où la nuit serait perpétuelle ?

L'inclinaison de l'axe de la terre produisant, dans son mouvement annuel autour du soleil, des alternatives durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées *des saisons*, tous les êtres végétants ont aussi, en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort. La chute des feuilles et des fruits, le desséchement des herbes, la mort des insectes, dépendent en entier de cette seconde combinaison. Dans les climats où elle n'a pas lieu, la vie des végétaux n'est jamais suspendue; chaque insecte vit son âge : et ne voyons-nous pas, sous la ligne, où les quatre saisons n'en font qu'une, la terre toujours fleurie, les arbres continuellement verts, et la nature toujours au printemps?

La constitution particulière des animaux et des plantes est relative à la température générale du globe de la terre, et cette température dépend de sa situation, c'est-à-dire de la distance à laquelle il se trouve de celui du soleil : à une distance plus grande, nos animaux, nos plantes ne pourraient ni vivre ni végéter; l'eau, la séve, le sang, toutes les autres liqueurs, perdraient leur fluidité : à une distance moindre, elles s'évanouiraient et se dissiperaient en vapeurs : la glace et le feu sont des éléments de la mort; la chaleur tempérée est le premier germe de la vie.

Les molécules vivantes répandues dans tous les corps organisés sont relatives, et pour l'action et pour le nombre, aux molécules de la lumière qui frappent toute matière et la pénètrent de leur chaleur. Partout où les rayons du soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure et se peuple d'animaux : la glace même, dès qu'elle se résout en eau, semble se féconder; cet élément est plus fertile que celui de la terre, il reçoit avec la chaleur le mouvement et la vie. La mer produit à chaque saison plus d'animaux que la terre n'en nourrit; elle produit moins de plantes; et tous ces animaux qui nagent à la surface des eaux, ou qui en habitent les profondeurs, n'ayant pas, comme ceux de la terre, un fonds de subsistance assuré sur les substances végétales, sont forcés de vivre les uns sur les autres; et c'est à cette combinaison que tient leur immense multiplication, ou plutôt leur pullulation sans nombre.

Chaque espèce et des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèle à tous leurs descendants. Le corps de chaque animal ou de chaque végétal est un moule auquel s'assimilent indifféremment les molécules organiques de tous les animaux ou végétaux détruits par la mort et consumés par le temps; les parties brutes qui étaient entrées dans leur composition retournent à la masse commune de la matière brute : les parties organiques, toujours subsistantes, sont reprises par les corps organisés; d'abord repompées par les végétaux, ensuite absorbées par les animaux qui se nourrissent de végétaux, elles servent au développement, à l'entretien, à l'accroissement et des uns et des autres; elles constituent leur vie, et, circulant continuellement de corps en corps, elles animent tous les êtres organisés. Le fonds des substances vivantes est donc toujours le même; elles ne varient que par la forme, c'est-à-dire par la différence des représentations : dans les siècles d'abondance, dans les temps de la plus grande population, le nombre des hommes, des animaux domestiques et des

plantes utiles semble occuper et couvrir en entier la surface de la terre ; celui des animaux féroces, des insectes nuisibles, des plantes parasites, des herbes inutiles, reparaît et domine à son tour dans les temps de disette et de dépopulation. Ces variations, si sensibles pour l'homme, sont indifférentes à la nature ; le ver à soie, si précieux pour lui, n'est pour elle que la chenille du mûrier. Que cette chenille du luxe disparaisse, que d'autres chenilles dévorent les herbes destinées à engraisser nos bœufs, que d'autres enfin minent, avant la récolte, la substance de nos épis, qu'en général l'homme et les espèces majeures dans les animaux soient affamées par les espèces infimes, la nature n'en est ni moins remplie, ni moins vivante : elle ne protége pas les unes aux dépens des autres, elle les soutient toutes ; mais elle méconnaît le nombre dans les individus, et ne les voit que comme des images successives d'une seule et même empreinte, des ombres fugitives dont l'espèce est le corps.

Il existe donc sur la terre, et dans l'air et dans l'eau, une quantité déterminée de matière organique que rien ne peut détruire : il existe en même temps un nombre déterminé de moules capables de se l'assimiler, qui se détruisent et se renouvellent à chaque instant, et se nombre de moules ou d'individus, quoique variable dans chaque espèce, est au total toujours le même, toujours proportionné à cette quantité de matière vivante. Si elle était surabondante, si elle n'était pas, dans tous les temps, également employée et entièrement absorbée par les moules existants, il s'en formerait d'autres, et l'on verrait paraître des espèces nouvelles ; parce que cette matière vivante ne peut demeurer oisive, parce qu'elle est toujours agissante, et qu'il suffit qu'elle s'unisse avec des parties brutes pour former des corps organisés. C'est à cette grande combinaison, ou plutôt à cette invariable proportion, que tient la forme même de la Nature.

Et comme son ordonnance est fixe pour le nombre, le maintien et l'équilibre des espèces, elle se présenterait toujours sous la même face, et serait, dans tous les temps et sous tous les climats, absolument et relativement la même, si son habitude ne variait pas, autant qu'il est possible, dans toutes les formes individuelles. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanents à jamais ; mais toutes les touches accessoires varient : aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre, aucune espèce n'existe sans un grand nombre de variétés. Dans l'espèce humaine, sur laquelle le sceau divin a le plus appuyé, l'empreinte ne laisse pas de varier du blanc au noir, du petit au grand, etc. : le Lapon, le Patagon, l'Hottentot, l'Européen, l'Américain, le Nègre, quoique tous issus du même père, sont bien éloignés de se ressembler comme frères.

Toutes les espèces sont donc sujettes aux différences purement individuelles : mais les variétés constantes, et qui se perpétuent par les générations, n'appartiennent pas également à toutes : plus l'espèce est élevée, plus le type en est ferme, et moins elle admet de ces variétés. L'ordre, dans la multiplication des animaux, étant en raison inverse de l'ordre de grandeur, et la possibilité des différences en raison directe du nombre dans le produit de leur génération, il était nécessaire qu'il y eût plus de variétés dans les petits animaux que dans les grands : il y a aussi, et par la même raison, plus d'espèces voisines. L'unité de l'espèce étant plus resserrée dans les grands animaux, la distance qui la sépare des autres est aussi plus étendue. Que de variétés et d'espèces voisines accompagnent, suivent ou précèdent l'écureuil, le rat et les autres petits animaux, tandis que l'éléphant marche seul et sans pair à la tête de tous !

La matière brute qui compose la masse de la terre n'est pas un limon vierge, une substance intacte et qui n'ait pas subi des altérations : tout a été remué par la force des grands et des petits agents ; tout a été manié plus d'une fois par la main de la nature. Le globe de la terre a été pénétré par le feu, et ensuite recouvert et travaillé par les eaux ; le sable qui en remplit le dedans est une matière vitrée ; les lits épais de glaise qui le recouvrent au-dehors ne sont que ce même sable décomposé par le séjour des eaux ; le roc vif, le granit, le grès, tous les cailloux, tous les métaux, ne sont encore que cette même matière vitrée, dont les parties se sont réunies, pressées ou séparées, selon les lois de leur affinité. Toutes ces substances sont parfaitement brutes ; elles existent et existeraient indépendamment des animaux et des végétaux ; mais d'autres substances, en très-grand nombre et qui paraissent également brutes, tirent leur origine du détriment des corps organisés ; les mar-

bres, les pierres à chaux, les graviers, les craies, les marnes ne sont composés que de débris de coquillages et des dépouilles de ces petits animaux qui, transformant l'eau de la mer en pierre, produisent le corail et tous les madrépores, dont la variété est innombrable et la quantité presque immense. Les charbons de terre, les tourbes et les autres matières qui se trouvent aussi dans les couches extérieures de la terre, ne sont que le résidu des végétaux plus ou moins détériorés, pourris et consumés. Enfin d'autres matières en moindre nombre, telles que les pierres ponces, les soufres, les mâchefers, les amiantes, les laves, ont été jetées par les volcans et produites par une seconde action du feu sur les matières premières. L'on peut réduire à ces trois grandes combinaisons tous les rapports des corps bruts et toutes les substances du règne minéral.

Les lois d'affinité par lesquelles les parties constituantes de ces différentes substances se séparent des autres pour se réunir entre elles, et former des matières homogènes, sont les mêmes que la loi générale par laquelle tous les corps célestes agissent les uns sur les autres; elles s'exercent également et dans les mêmes rapports des masses et des distances : un globule d'eau, de sable ou de métal agit sur un autre globule, comme le globe de la terre agit sur celui de la lune : et si jusqu'à ce jour l'on a regardé ces lois d'affinité comme différentes de celles de la pesanteur, c'est faute de les avoir bien conçues, bien saisies; c'est faute d'avoir embrassé cet objet dans toute son étendue. La figure, qui dans les corps célestes ne fait rien ou presque rien à la loi de l'action des uns sur les autres, parce que la distance est très-grande, fait au contraire presque tout lorsque la distance est très-petite ou nulle. Si la lune et la terre, au lieu d'une figure sphérique, avaient toutes deux celle d'un cylindre court, et d'un diamètre égal à celui de leurs sphères, la loi de leur action réciproque ne serait pas sensiblement altérée par cette différence de figure, parce que la distance de toutes les parties de la lune à celles de la terre n'aurait aussi que très-peu varié ; mais si ces mêmes globes devenaient des cylindres très-étendus et voisins l'un de l'autre, la loi de l'action réciproque de ces deux corps paraîtrait fort différente, parce que la distance de chacune de leurs parties entre elles, et relativement aux parties de l'autre, aurait prodigieusement changé : ainsi, dès que la figure entre comme élément dans la distance, la loi paraît varier, quoique au fond elle soit toujours la même.

D'après ce principe, l'esprit humain peut encore faire un pas, et pénétrer plus avant dans le sein de la nature. Nous ignorons quelle est la figure des parties constituantes des corps; l'eau, l'air, la terre, les métaux, toutes les matières homogènes sont certainement composées de parties élémentaires semblables entre elles, mais dont la forme est inconnue. Nos neveux pourront, à l'aide du calcul, s'ouvrir ce nouveau champ de connaissances, et savoir à peu près de quelle figure sont les éléments des corps ; ils partiront du principe que nous venons d'établir, ils les prendront pour base. *Toute matière s'attire en raison inverse du carré de la distance : et cette loi générale ne paraît varier, dans les attractions particulières, que par l'effet de la figure des parties constituantes de chaque substance, parce que cette figure entre comme élément dans la distance.* Lorsqu'ils auront donc acquis, par des expériences réitérées, la connaissance de la loi d'attraction d'une substance particulière, ils pourront trouver par le calcul la figure de ses parties constituantes. Pour le faire mieux sentir, supposons, par exemple, qu'en mettant du vif-argent sur un plan parfaitement poli, on reconnaisse par des expériences que ce métal fluide s'attire toujours en raison inverse du cube de la distance; il faudra chercher, par des règles de fausse position, quelle est la figure qui donne cette expression ; et cette figure, sera celle des parties constituantes du vif-argent. Si l'on trouvait par ces expériences que ce métal s'attire en raison inverse du carré de la distance, il serait démontré que ses parties constituantes sont sphériques, puisque la sphère est la seule figure qui donne cette loi, et qu'à quelque distance que l'on place des globes, la loi de leur attraction est toujours la même.

Newton a bien soupçonné que les affinités chimiques, qui ne sont autre chose que les attractions particulières dont nous venons de parler, se faisaient par des lois assez semblables à celles de la gravitation; mais il ne paraît pas avoir vu que toutes ces lois particulières n'étaient que de simples modifications de la loi générale, et qu'elles n'en paraissaient différentes que parce qu'à une très-petite distance la figure des atomes qui s'attirent, fait autant et plus

que la masse pour l'expression de la loi, cette figure entrant alors pour beaucoup dans l'élément de la distance.

C'est cependant à cette théorie que tient la connaissance intime de la composition des corps bruts : le fonds de toute matière est le même : la masse et le volume, c'est-à-dire la forme serait aussi la même, si la figure des parties constituantes était semblable. Une substance homogène ne peut différer d'une autre qu'autant que la figure de ses parties primitives est différente : celle dont toutes les molécules sont sphériques doit être spécifiquement une fois plus légère qu'une autre dont les molécules seraient cubiques, parce que les premières ne pouvant se toucher que par des points, laissent des intervalles égaux à l'espace qu'elles remplissent ; tandis que les parties supposées cubiques peuvent se réunir toutes sans laisser le moindre intervalle, et former par conséquent une matière une fois plus pesante que la première. Et quoique les figures puissent varier à l'infini, il paraît qu'il n'en existe pas autant dans la nature que l'esprit pourrait en concevoir ; car elle a fixé les limites de la pesanteur et de la légèreté : l'or et l'air sont les deux extrêmes de toute densité ; toutes les figures admises, exécutées par la nature, sont donc comprises entre ces deux termes, et toutes celles qui auraient pu produire des substances plus pesantes ou plus légères ont été rejetées.

Au reste, lorsque je parle des figures employées par la nature, je n'entends pas qu'elles soient nécessairement ni même exactement semblables aux figures géométriques qui existent dans notre entendement ; c'est par supposition que nous les faisons régulières, et par abstraction que nous les rendons simples. Il n'y a peut-être ni cubes exacts, ni sphères parfaites dans l'univers ; mais comme rien n'existe sans forme, et que selon la diversité des substances, les figures de leurs éléments sont différentes, il y en a nécessairement qui approchent de la sphère ou du cube, et de toutes les autres figures régulières que nous avons imaginées : le précis, l'absolu, l'abstrait, qui se présentent si souvent à notre esprit, ne peuvent se trouver dans le réel, parce que tout y est relatif, tout s'y fait par nuances, tout s'y combine par approximation. De même, lorsque j'ai parlé d'une substance qui serait entièrement pleine, parce qu'elle serait composée de parties cubiques, et d'une autre substance qui ne serait qu'à moitié pleine, parce que toutes ses parties constituantes seraient sphériques, je ne l'ai dit que par comparaison, et je n'ai pas prétendu que ces substances existassent dans la réalité ; car l'on voit par l'expérience des corps transparents, tels que le verre, qui ne laisse pas d'être dense et pesant, que la quantité de la matière y est très-petite en comparaison de l'étendue des intervalles ; et l'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein.

La considération des forces de la nature est l'objet de la mécanique rationnelle ; celui de la mécanique sensible n'est que la combinaison de nos forces particulières, et se réduit à l'art de faire des machines : cet art a été cultivé de tout temps, par la nécessité et pour la commodité ; les anciens y ont excellé comme nous : mais la mécanique rationnelle est une science née, pour ainsi dire, de nos jours. Tous les philosophes, depuis Aristote à Descartes, ont raisonné comme le peuple sur la nature du mouvement ; ils ont unanimement pris l'effet pour la cause : ils ne connaissaient d'autres forces que celle de l'impulsion, encore la connaissaient-ils mal ; ils lui attribuaient les effets des autres forces, ils voulaient y ramener tous les phénomènes du monde. Pour que le projet eût été plausible et la chose possible, il aurait au moins fallu que cette impulsion, qu'ils regardaient comme cause unique, fût un effet général et constant qui appartînt à toute matière, qui s'exerçât continuellement dans tous les lieux, dans tous les temps : le contraire leur était démontré ; ne voyaient-ils pas que dans les corps en repos cette force n'existe pas, que dans les corps lancés son effet ne subsiste qu'un petit temps, qu'il est bientôt détruit par les résistances, que pour le renouveler il faut une nouvelle impulsion ; que par conséquent, bien loin qu'elle soit une cause générale, elle n'est au contraire qu'un effet particulier et dépendant d'effets plus généraux ?

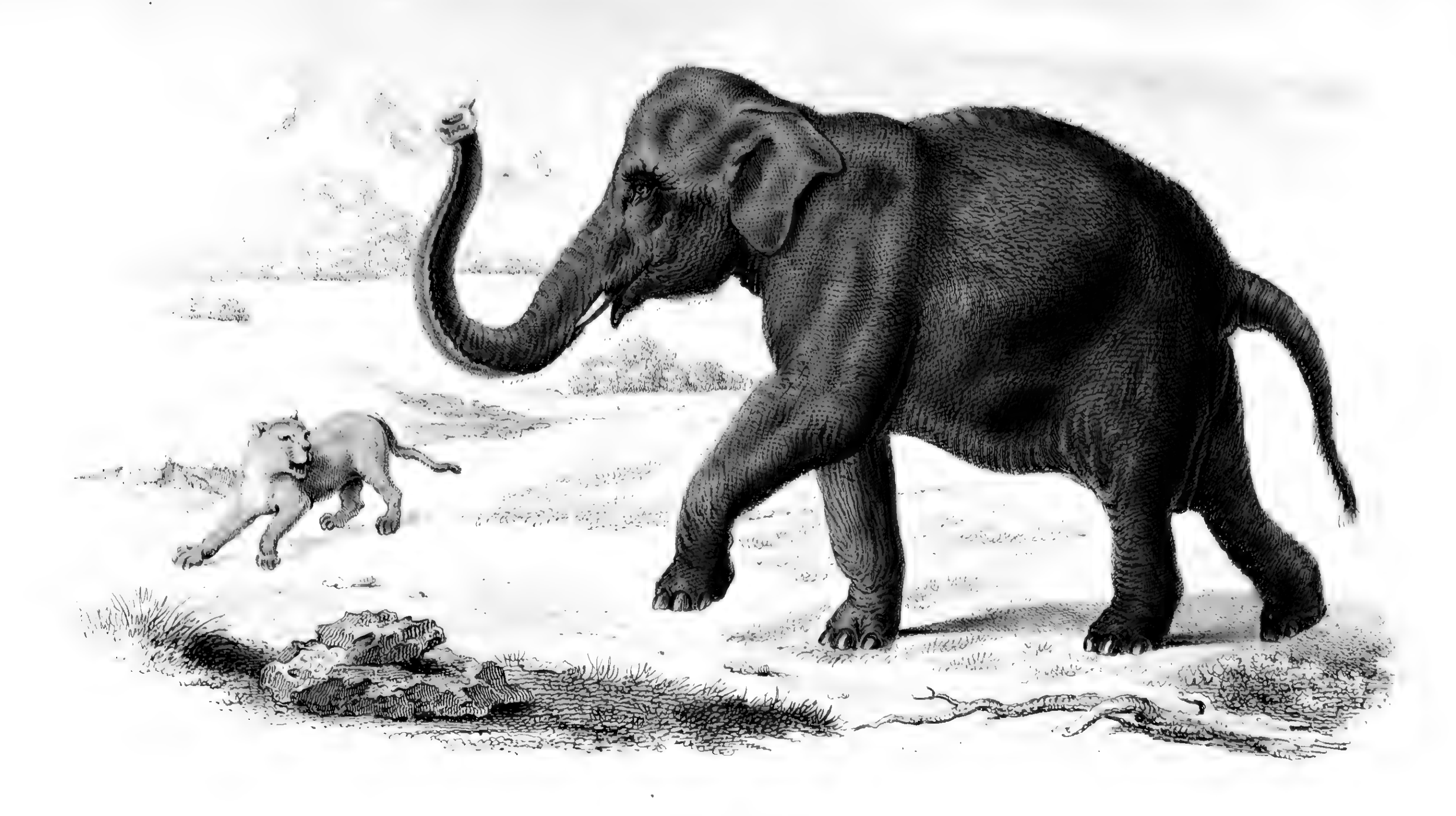
Or, un effet général est ce qu'on doit appeler une cause ; car la cause réelle de cet effet général ne nous sera jamais connue, parce que nous ne connaissons rien que par comparaison, et que l'effet étant supposé général et appartenant également à tout, nous ne pouvons le comparer à rien, ni par conséquent le connaître autrement que par le fait : ainsi l'attraction, ou, si l'on veut, la pesanteur, étant un effet géné-

ral et commun à toute matière, et démontré par le fait, doit être regardée comme une cause; et c'est à elle qu'il faut rapporter les autres causes particulières et même l'impulsion, puisqu'elle est moins générale et moins constante. La difficulté ne consiste qu'à voir en quoi l'impulsion peut dépendre en effet de l'attraction : si l'on réfléchit à la communication du mouvement par le choc, on sentira bien qu'il ne peut se transmettre d'un corps à un autre que par le moyen du ressort, et l'on reconnaîtra que toutes les hypothèses que l'on a faites sur la transmission du mouvement dans les corps durs ne sont que des jeux de notre esprit qui ne pourraient s'exécuter dans la nature : un corps parfaitement dur n'est en effet qu'un être de raison, comme un corps parfaitement élastique n'est encore qu'un autre être de raison; ni l'un ni l'autre n'existent dans la réalité, parce qu'il n'y existe rien d'absolu, rien d'extrême, et que le mot et l'idée de parfait n'est jamais que l'absolu ou l'extrême de la chose.

S'il n'y avait point de ressort dans la matière, il n'y aurait donc nulle force d'impulsion : lorsqu'on jette une pierre, le mouvement qu'elle conserve ne lui a-t-il pas été communiqué par le ressort du bras qui l'a lancée? lorsqu'un corps en mouvement en rencontre un autre en repos, comment peut-on concevoir qu'il lui communique son mouvement, si ce n'est en comprimant le ressort des parties élastiques qu'il renferme, lequel se rétablissant immédiatement après la compression, donne à la masse totale la même force qu'il vient de recevoir? On ne comprend point comment un corps parfaitement dur pourrait admettre cette force, ni recevoir du mouvement; et d'ailleurs il est très-inutile de chercher à le comprendre, puisqu'il n'en existe point de tel. Tous les corps, au contraire, sont doués de ressort; les expériences sur l'électricité prouvent que sa force élastique appartient généralement à toute matière : quand il n'y aurait donc dans l'intérieur des corps d'autre ressort que celui de cette matière électrique, il suffirait pour la communication du mouvement; et par conséquent c'est à ce grand ressort, comme effet général, qu'il faut attribuer la cause particulière de l'impulsion.

Maintenant si nous réfléchissons sur la mécanique du ressort, nous trouverons que sa force dépend elle-même de celle de l'attraction : pour le voir clairement, figurons-nous le ressort le plus simple, un angle solide en fer, ou de toute autre matière dure; qu'arrive-t-il lorsque nous le comprimons? nous forçons les parties voisines du sommet de l'angle de fléchir, c'est-à-dire de s'écarter un peu les unes des autres; et dans le moment que la compression cesse, elles se rapprochent et se rétablissent comme elles étaient auparavant. Leur adhérence, de laquelle résulte la cohésion du corps, est, comme l'on sait, un effet de leur attraction mutuelle; lorsque l'on presse le ressort, on ne détruit pas cette adhérence, parce que, quoiqu'on écarte les parties, on ne les éloigne pas assez les unes des autres pour les mettre hors de leur sphère d'attraction mutuelle; et par conséquent, dès qu'on cesse de presser, cette force, qu'on remet pour ainsi dire en liberté, s'exerce, les parties séparées se rapprochent, et le ressort se rétablit. Si au contraire par une pression trop forte on les écarte au point de les faire sortir de leur sphère d'attraction, le ressort se rompt, parce que la force de la compression a été plus grande que celle de la cohérence, c'est-à-dire plus grande que celle de l'attraction mutuelle qui réunit les parties. Le ressort ne peut donc s'exercer qu'autant que les parties de la matière ont de la cohérence, c'est-à-dire autant qu'elles sont unies par la force de leur attraction mutuelle; et par conséquent le ressort en général qui seul peut produire l'impulsion, et l'impulsion elle-même, se rapportent à la force d'attraction, et en dépendent comme des effets particuliers d'un effet général.

Quelque nettes que me paraissent ces idées, quelque fondées que soient ces vues, je ne m'attends pas à les voir adopter; le peuple ne raisonnera jamais que d'après ses sensations, et le vulgaire des physiciens d'après des préjugés : or il faut mettre à part les unes, et renoncer aux autres pour juger de ce que nous proposons. Peu de gens en jugeront donc, et c'est le lot de la vérité; mais aussi très-peu de gens lui suffisent, elle se perd dans la foule; et quoique toujours auguste et majestueuse, elle est souvent obscurcie par de vieux fantômes, ou totalement effacée par des chimères brillantes. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que je vois, que j'entends la Nature (et peut-être est-elle encore plus simple que ma vue) : une seule force est la cause de tous les phénomènes de la matière brute; et cette force, réunie avec celle de la chaleur, produit les molécules vivantes desquelles dépendent tous les effets des substances organisées.



ÉLÉPHANT

L'ÉLÉPHANT.

ÉLÉPHANT D'ASIE. — ÉLÉPHANT D'AFRIQUE.

Ordre des pachydermes, famille des proboscidiens, genre éléphant. (Cuvier.).

L'éléphant est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde: il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur, et il approche de l'homme, par l'intelligence, autant au moins que la matière peut approcher de l'esprit. L'éléphant, le chien, le castor et le singe, sont, de tous les êtres animés, ceux dont l'instinct est le plus admirable : mais cet instinct, qui n'est que le produit de toutes les facultés tant intérieures qu'extérieures de l'animal, se manifeste par des résultats bien différents dans chacune de ces espèces. Le chien est naturellement, et lorsqu'il est livré à lui seul, aussi cruel, aussi sanguinaire que le loup; seulement, il s'est trouvé dans cette nature féroce un point flexible, sur lequel nous avons appuyé: le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie, que par ce point sensible qui le rend susceptible d'affection et capable d'attachement; c'est de la nature qu'il tient le germe de ce sentiment, que l'homme ensuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne et constante société avec cet animal, qui seul en était digne; qui, plus susceptible, plus capable qu'un autre des impressions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ses facultés relatives. Sa sensibilité, sa docilité, son courage, ses talents, tout, jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple, et modelé sur les qualités de son maître: l'on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paraît avoir; ses qualités les plus relevées, les plus frappantes, sont empruntées de nous; il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il est plus à portée d'acquérir; que loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant; que ce sentiment doux, qui n'est jamais muet, s'est annoncé par l'envie de plaire, et a produit la docilité, la fidélité, la soumission constante, et en même temps, le degré d'attention nécessaire pour agir en conséquence et toujours obéir à propos.

Le singe, au contraire, est indocile autant qu'extravagant; sa nature est en tout point également revêche : nulle sensibilité relative, nulle connaissance des bons traitements, nulle mémoire des bienfaits; de l'éloignement pour la société de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute espèce de mal, ou pour mieux dire, une forte propension à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels sont compensés par des perfections apparentes; il est extérieurement conformé comme l'homme; il a des bras, des mains, des doigts; l'usage seul de ces parties le rend supérieur pour l'adresse aux autres animaux, et les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la similitude des mouvements et par la conformité des actions nous plaisent, nous déçoivent et nous font attribuer à des qualités intérieures ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le castor, qui paraît être fort au-dessous du chien et du singe par les facultés individuelles, a cependant reçu de la nature un don presque équivalent à celui de la parole : il se fait entendre à ceux de son espèce, et si bien entendre qu'ils se réunissent en société, qu'ils agissent de concert, qu'ils entreprennent et exécutent de grands et longs travaux en commun; et cet amour social, aussi bien que le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration que l'adresse du singe et la fidélité du chien.

Le chien n'a donc que de l'esprit (qu'on me permette, faute de termes, de profaner ce nom), le chien, dis-je, n'a donc que de l'esprit d'emprunt; le singe n'en a que l'apparence, et le castor n'a du sens que pour lui seul et les siens. L'éléphant leur est supérieur à tous trois; il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main est le principal organe de l'adresse du singe; l'éléphant au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses comme les plus grandes, les porter à sa bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées, ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le singe; et en même temps il a la docilité du chien, il est comme lui susceptible de reconnaissance et capable d'un fort attachement; il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitements, le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, etc. Enfin l'éléphant, comme le castor, aime la société de ses semblables, il s'en fait entendre; on les voit souvent se rassembler, se disperser, agir de concert, et s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce

n'est peut-être que faute d'assez d'espace et de tranquillité : car les hommes se sont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant : il vit donc dans l'inquiétude, et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand, assez libre pour s'y établir à demeure. Nous avons vu qu'il faut toutes ces conditions et tous ces avantages, pour que les talents du castor se manifestent, et que partout où les hommes se sont habitués, il perd son industrie et cesse d'édifier. Chaque être dans la nature a son prix réel et sa valeur relative : si l'on veut juger au juste de l'un et de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins l'intelligence du castor, l'adresse du singe, le sentiment du chien, et y ajouter ensuite les avantages particuliers, uniques de la force, de la grandeur et de la longue durée de la vie; il ne faut pas oublier ses armes ou ses défenses, avec lesquelles il peut percer et vaincre le lion ; il faut se représenter que, sous ses pas, il ébranle la terre ; que de sa main [1] il arrache les arbres ; que d'un coup de son corps il fait brèche dans un mur ; que terrible par la force, il est encore invincible par la seule résistance de sa masse, par l'épaisseur du cuir qui le couvre ; qu'il peut porter sur son dos une tour armée en guerre et chargée de plusieurs hommes ; que seul, il fait mouvoir des machines et transporte des fardeaux que six chevaux ne pourraient remuer ; qu'à cette force prodigieuse, il joint encore le courage, la prudence, le sang-froid, l'obéissance exacte ; qu'il conserve de la modération, même dans ses passions les plus vives ; qu'il est plus constant qu'impétueux en amour ; que dans la colère, il ne méconnaît pas ses amis; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offensé; qu'il se souvient des bienfaits aussi longtemps que des injures ; que n'ayant nul goût pour la chair et ne se nourrissant que de végétaux, il n'est pas né l'ennemi des autres animaux; qu'enfin, il est aimé de tous, puisque tous le respectent et n'ont nulle raison de le craindre.

Aussi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal une espèce de vénération. Les anciens le regardaient comme un prodige, un miracle de la nature (et c'est en effet son dernier effort); ils ont beaucoup exagéré ses facultés naturelles ; ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles et des vertus morales. Pline, Ælien, Solin, Plutarque et d'autres auteurs plus modernes n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle et innée, l'observance d'un culte, l'adoration quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le ciel et pour leurs semblables qu'ils assistent à la mort, et qu'après leur décès ils arrosent de leurs larmes et recouvrent de terre, etc. Les Indiens, prévenus de l'idée de métempsycose, sont encore persuadés aujourd'hui, qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'âme d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam [1], à Laos, à Pégu [2], etc., les éléphants blancs, comme les mânes vivantes des empereurs de l'Inde; ils ont chacun

[1] La force de l'éléphant est si grande, qu'elle ne se peut presque reconnaître, sinon par l'expérience; j'en ai vu un porter avec les dents deux canons de fonte, attachés et liés ensemble par des câbles, et pesant chacun trois milliers : il les enleva seul et les emporta l'espace de cinq cents pas. J'ai vu aussi un éléphant tirer des navires et des galères en terre et les mettre à flot. Voyages de Fr. Pyrard, tome II, page 356. Paris, 1619.

[1-2] M. Constance mena M. l'ambassadeur voir l'éléphant blanc, qui est si estimé dans les Indes et qui est le sujet de tant de guerres : il est assez petit et si vieux, qu'il est tout ridé ; plusieurs mandarins sont destinés pour en avoir soin, et on ne le sert qu'en vaisselle d'or ; au moins les deux bassins qu'on avait mis devant lui étaient d'or massif d'une grandeur extraordinaire. Son appartement est magnifique, et le lambris du pavillon où il est logé est fort proprement doré. Premier Voyage du P. Tachard, page 259. Paris, 1686.—Dans une maison de campagne du roi, à une lieue de Siam, sur la rivière, je vis un petit éléphant blanc qu'on destine pour être le successeur de celui qui est dans le palais, que l'on dit avoir près de trois cents ans; ce petit éléphant est un peu plus gros qu'un bœuf ; il a beaucoup de mandarins à son service ; et, à sa considération, l'on a de grands égards pour sa mère et pour sa tante que l'on élève avec lui. Idem, page 273.

Lorsque le roi de Pégu va se promener, les quatre éléphants blancs marchent devant lui, ornés de pierreries et de divers enjolivements d'or. Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome III, page 43... Lorsque le roi de Pégu veut donner audience, l'on amène devant lui les quatre éléphants blancs, qui lui font la révérence en levant leur trompe, ouvrant leur gueule, jetant trois cris bien distincts et s'agenouillant. Quand ils sont relevés, on les remène à leurs écuries, où on leur donne à manger à chacun dans un vaisseau d'or grand comme un quart de tonneau de bière ; on les lave d'une eau qui est dans un autre vaisseau d'argent, ce qui se fait le plus souvent deux fois par jour... Pendant qu'on les panse ainsi, ils sont sous un dais qui a huit supports, qui sont tenus par autant de domestiques, afin de les garantir de l'ardeur du soleil. En allant aux vaisseaux où est leur eau et leur nourriture, ils sont précédés de trois trompettes dont ils entendent les accords, et marchent avec beaucoup de gravité, réglant leurs pas par le son de ces intruments, etc. Idem, tome III, page 40.—Les Péguans tiennent les éléphants blancs pour sacrés, et ayant su que le roi de Siam en avait deux, ils y envoyèrent des ambassadeurs pour offrir tout le prix qu'on en désirerait. Le roi de Siam ne voulut pas les vendre : celui de Pégu, offensé de ce refus, vint, et non-seulement les enleva par force, mais il se rendit tout le pays tributaire. Idem, tome II, page 225.

un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtements magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance; l'empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque; cependant les attentions, les respects, les offrandes les flattent sans les corrompre; ils n'ont donc pas une âme humaine; cela seul devrait suffire pour le démontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant aussi les fictions puériles de la superstition toujours subsistante, il reste encore assez à l'éléphant, aux yeux mêmes du philosophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première distinction; il est digne d'être connu, d'être observé; nous tâcherons donc d'en écrire l'histoire sans partialité, c'est-à-dire sans admiration ni mépris; nous le considérerons d'abord dans son état de nature lorsqu'il est indépendant et libre, et ensuite dans sa condition de servitude ou de domesticité, où la volonté de son maître est en partie le mobile de la sienne.

Dans l'état de sauvage, l'éléphant n'est ni sanguinaire, ni féroce : il est d'un naturel doux, et jamais il ne fait abus de ses armes ou de sa force; il ne les emploie, il ne les exerce que pour se défendre lui-même ou pour protéger ses semblables. Il a les mœurs sociales; on le voit rarement errant ou solitaire. Il marche ordinairement de compagnie; le plus âgé conduit la troupe, le second d'âge la fait aller et marche le dernier; les jeunes et les faibles sont au milieu des autres; les mères portent leurs petits et les tiennent embrassés de leur trompe. Ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuses, lorsqu'ils vont paître sur des terres cultivées; ils se promènent ou voyagent avec moins de précaution dans les forêts et dans les solitudes, sans cependant se séparer absolument ni même s'écarter assez loin pour être hors de portée des secours et des avertissements : il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, et ce sont les seuls que les chasseurs osent attaquer; car il faudrait une petite armée pour assaillir la troupe entière, et l'on ne pourrait la vaincre sans perdre beaucoup de monde : il serait même dangereux de leur faire la moindre injure[1]; ils vont droit à l'offenseur, et quoique la masse de leur corps soit très-pesante, leur pas est si grand qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course; ils le percent de leurs défenses, ou, le saisissant avec la trompe, le lancent comme une pierre et achèvent de le tuer en le foulant aux pieds. Mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main-basse sur les hommes; ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas : cependant, comme ils sont susceptibles et délicats sur le fait des injures, il est bon d'éviter leur rencontre, et les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit et battent de la caisse pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorsqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils sont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais et qu'ils cherchent à se venger en toute occasion. Comme ils ont l'odorat excellent et peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin; ils pourraient aisément le suivre à la piste. Les anciens ont écrit que les éléphants arrachent l'herbe des endroits où le chasseur a passé, et qu'ils se la donnent de main en main, pour que tous soient informés du passage et de la marche de l'ennemi. Ces animaux aiment le bord des fleuves, les profondes vallées, les lieux ombragés et les terrains humides; ils ne peuvent se passer d'eau et la troublent avant que de la boire : ils en remplissent souvent leur trompe, soit pour la porter à leur bouche ou seulement pour se rafraîchir le nez et s'amuser en la répandant à flot ou l'aspergeant à la ronde. Ils ne peuvent supporter le froid et souffrent aussi de l'excès de la chaleur; car, pour éviter la trop grande ardeur du soleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus sombres; ils se mettent aussi assez souvent dans l'eau : le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à nager; ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux, et d'ailleurs la longueur de leur trompe qu'ils redressent en haut et par la-

[1] Les Nègres rapportent unanimement de ces animaux, que s'ils rencontrent quelqu'un dans un bois, ils ne lui font aucun mal, pourvu qu'il ne les attaque point; mais qu'ils deviennent furieux lorsqu'on leur tire dessus et qu'on ne les blesse pas à mort. Voyage de Guinée, par Bosman, page 245. — L'éléphant sauvage est venu en poursuivant un homme qui lui disait des injures, et il s'est trouvé pris au trébuchet. Journal du Voyage de Siam, par l'abbé de Choisy. Paris, 1687, p. 242. — Ceux qui insultent ou qui font du mal à l'éléphant doivent bien prendre garde à eux, car ils n'oublient pas aisément les injures qu'on leur fait, si ce n'est après qu'ils s'en sont vengés. Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 413.

quelle ils respirent, leur ôte toute crainte d'être submergés.

Leurs aliments ordinaires sont des racines, des herbes, des feuilles et du bois tendre : ils mangent aussi des fruits et des grains ; mais ils dédaignent la chair et le poisson. Lorsque l'un d'entre eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres et les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu, et lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux; leur corps étant d'un poids énorme, ils écrasent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment par leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbes par jour : n'arrivant jamais qu'en nombre, ils dévastent donc une campagne en une heure. Aussi les Indiens et les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur visite et de les détourner, en faisant de grands bruits, de grands feux autour de leurs terres cultivées; souvent, malgré ces précautions, les éléphants viennent s'en emparer, en chassent le bétail domestique, font fuir les hommes et quelquefois renversent de fond en comble leurs minces habitations. Il est difficile de les épouvanter, et ils ne sont guère susceptibles de crainte ; la seule chose qui les surprenne et puisse les arrêter, sont les feux d'artifice, les pétards qu'on leur lance, et dont l'effet subit et promptement renouvelé les saisit et leur fait quelquefois rebrousser chemin. On vient très-rarement à bout de les séparer les uns des autres ; car ordinairement ils prennent tous ensemble le même parti d'attaquer, de passer indifféremment ou de fuir.

Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif : la troupe se sépare par couples que le désir avait formés d'avance ; ils se prennent par choix, se dérobent, et dans leur marche l'amour paraît les précéder et la pudeur les suivre; car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vus s'accoupler ; ils craignent surtout les regards de leurs semblables, et connaissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence, et de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais; ils gagnent les solitudes les plus profondes pour se livrer, sans témoins, sans trouble et sans réserve à toutes les impulsions de la nature : elles sont d'autant plus vives et plus durables, qu'elles sont plus rares et plus longtemps attendues. La femelle porte deux ans; lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient, et ce n'est qu'à la troisième année que renaît la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit, lequel au moment de sa naissance a des dents, et est déjà plus gros qu'un sanglier : cependant les défenses ne sont pas encore apparentes ; elles commencent à percer peu de temps après ; et à l'âge de six mois elles sont de quelques pouces de longueur : l'éléphant à six mois est déjà plus gros qu'un bœuf, et les défenses continuent de grandir et de croître jusqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien et soit en liberté ; car on n'imagine pas à quel point l'esclavage et les aliments apprêtés détériorent le tempérament et changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le dompter, de le soumettre, de l'instruire ; et comme il est plus fort et plus intelligent qu'un autre, il sert plus à propos, plus puissamment et plus utilement : mais apparemment le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur ; car quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur : ne pouvant se satisfaire sans témonis, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toute espèce pour arrêter ses mouvements et briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté; il n'est pas du nombre de ces esclaves-nés que nous propageons, mutilons ou multiplions pour notre utilité : ici l'individu seul est esclave, l'espèce demeure indépendante et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'éléphant des sentiments élevés au-dessus de la nature commune des bêtes : ressentir les ardeurs les plus vives et refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour et conserver la pudeur, sont peut-être le dernier effort des vertus humaines, et ne sont dans ce majestueux animal que des actes ordinaires, auxquels il n'a jamais manqué ; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins, plus forte que la passion même, en suspend, en détruit les effets, excite en même temps la colère, et fait que dans ces moments il est plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il était possible, douter de ce fait; mais les naturalistes, les historiens, les voyageurs, assurent tous de concert que les éléphants n'ont jamais produit dans l'état de domesticité. Les rois des Indes en nourrissent en grand nombre; et après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquents les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur. Il n'y a donc aucun éléphant domestique qui n'ait été sauvage auparavant, et la manière de les prendre[1], de les dompter, de les soumettre, mérite une attention particulière. Au milieu des forêts et dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qu'on environne d'une forte palissade; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux contre lesquels on attache les traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux: cette palissade est faite à claire-voie, en sorte qu'un homme peut y passer aisément; on y laisse une autre grande ouverture, par laquelle l'éléphant peut entrer, et cette baie est surmontée d'une trappe suspendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer jusque dans cette enceinte, il faut l'aller chercher; on conduit une femelle en chaleur et privée, dans la forêt, et lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour; le mâle sauvage y répond à l'instant et se met en marche pour la joindre: on la fait marcher elle-même en lui faisant de temps en temps répéter l'appel; elle arrive la première à l'enceinte où le mâle, la suivant à la piste, entre par la même porte: dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit; et lorsqu'il aperçoit les chasseurs, elle se change en fureur: on lui jette des cordes à nœuds coulants pour l'arrêter; on lui met des entraves aux jambes et à la trompe; on amène deux ou trois éléphants privés et conduits par des hommes adroits; on essaie de les attacher avec l'éléphant sauvage; enfin l'on vient à bout par adresse, par tourment et par caresse, de le dompter en peu de jours. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, et je me contenterai de citer les voyageurs qui ont été témoins oculaires de la chasse des éléphants[1]; elle est différente, suivant les diffé-

[1] J'allai voir la grande chasse des éléphants, qui se fait en la forme suivante. Le roi envoie grand nombre de femelles en compagnie, et quand elles ont été plusieurs jours dans les bois et qu'il est averti qu'on a trouvé des éléphants, il envoie trente ou quarante mille hommes qui font une très-grande enceinte dans l'endroit où sont les éléphants; ils se postent de quatre en quatre, de vingt à vingt-cinq pieds de distance les uns des autres, et à chaque campement on fait un feu, élevé de trois pieds de terre ou environ. Il se fait une autre enceinte d'éléphants de guerre, distants les uns des autres d'environ cent et cent cinquante pas, et dans les endroits où les éléphants pourraient sortir plus aisément, les éléphants de guerre sont plus fréquents: en plusieurs lieux il y a du canon, que l'on tire quand les éléphants sauvages veulent forcer le passage, car ils craignent fort le feu; tous les jours on diminue cette enceinte, et à la fin elle est très-petite, et les feux ne ne sont pas à plus de cinq ou six pas les uns des autres. Comme ces éléphants entendent du bruit autour d'eux, ils n'osent pas s'enfuir, quoique pourtant il ne laisse pas de s'en sauver quelques-uns, car on m'a dit qu'il y avait quelques jours qu'il s'en était sauvé dix. Quand on les veut prendre, on les fait entrer dans une place entourée de pieux, où il y a quelques arbres entre lesquels un homme peut facilement passer. Il y a une autre enceinte d'éléphants de guerre et de soldats, dans laquelle il y entre des hommes montés sur des éléphants, fort adroits à jeter des cordes aux jambes de derrière des éléphants, qui, lorsqu'ils sont attachés de cette manière, sont mis entre deux éléphants privés, entre lesquels il y en a un autre qui les pousse par derrière, de sorte qu'il est obligé de marcher; et quand il veut faire le méchant, les autres lui donnent des coups de trompe. On les mena sous des toits, et on les attacha de la même manière que le précédent: j'en vis prendre dix, et on me dit qu'il y en avait cent quarante dans l'enceinte. Le roi y était présent, il donnait ses ordres pour tout ce qui était nécessaire. Relation de l'ambassade de M. le chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam, page 91 et suivantes. Paris, 1686.

[1] A un quart de lieue de Louvo, il y a une espèce d'amphithéâtre dont la figure est d'un grand carré long, entouré de hautes murailles terrassées, sur lesquelles se placent les spectateurs. Le long de ces murailles, en dedans, règne une palissade de gros piliers fichés en terre à deux pieds l'un de l'autre, derrière lesquels les chasseurs se retirent lorsqu'ils sont poursuivis par les éléphants irrités. On a pratiqué une fort grande ouverture vers la campagne, et vis-à-vis, du côté de la ville, on en a fait une plus petite, qui conduit dans une allée étroite par où un éléphant peut passer à peine, et cette allée aboutit à une manière de grande remise où l'on achève de le dompter.

Lorsque le jour destiné à cette chasse est venu, les chasseurs entrent dans les bois, montés sur des éléphants femelles qu'on a dressées à cette exercice, et se couvrent de feuilles d'arbres, afin de n'être pas vus par les éléphants sauvages. Quand ils ont avancé dans la forêt, et qu'ils jugent qu'il peut y avoir quelque éléphant aux environs, ils font jeter aux femelles certains cris propres à attirer les mâles, qui y répondent aussitôt par des hurlements effroyables. Alors les chasseurs, les sentant à une juste distance, retournent sur leurs pas, et mènent doucement les femelles du côté de l'amphithéâtre dont nous venons de parler; les éléphants sauvages ne manquent jamais de les suivre; celui que nous vîmes dompter entra avec elles, et dès qu'il y fut, on ferma la barrière; les femelles continuèrent leur chemin au travers de l'amphithéâtre, et enfilèrent queue à queue la petite allée qui était à l'autre bout; l'éléphant sauvage, qui les avait suivies jusque-là, s'étant arrêté à l'entrée du défilé, on se servit de toutes sortes de moyens pour l'y engager, on fit crier les femelles qui étaient au delà de l'allée, quelques Siamois, l'irritant en frappant des mains et criant plusieurs fois pat, pat, d'autres, avec de longues perches armées de pointes, le harcelaient, et quand ils en étaient poursuivis, ils se glissaient en-

rents pays, et suivant la puissance et les facultés de ceux qui leur font la guerre; car au lieu de construire, comme les rois de Siam, des murailles, des terrasses, ou de faire des palissades, des parcs et de vastes enceintes, les pauvres Nègres[1] se contentent des piéges les plus simples,

tre les piliers et s'allaient cacher derrière la palissade, que l'éléphant ne pouvait franchir; enfin, après avoir poursuivi plusieurs chasseurs, il s'attacha à un seul avec une extrême fureur; l'homme se jeta dans l'allée, l'éléphant courut après lui, mais dès qu'il y fut entré il se trouva pris, car, celui-ci s'étant sauvé, on laissa tomber deux coulisses à propos, l'une devant et l'autre derrière, de sorte que ne pouvant ni avancer, ni reculer, ni se retourner, il fit des efforts étonnants et poussa des cris terribles. On tâcha de l'adoucir en lui jetant des seaux d'eau sur le corps, en le frottant avec des feuilles, en lui versant de l'huile sur les oreilles, et on fit venir auprès de lui des éléphants privés mâles et femelles, qui le caressaient avec leurs trompes. Cependant on lui attachait des cordes par-dessous le ventre et aux pieds de derrière afin de le tirer de là, et on continuait à lui jeter de l'eau sur la trompe et sur le corps pour le rafraîchir. Enfin on fit approcher un éléphant privé, de ceux qui ont coutume d'instruire les nouveau-venus : un officier était monté dessus, qui le faisait avancer ou reculer, pour montrer à l'éléphant sauvage qu'il n'avait rien à craindre et qu'il pouvait sortir; en effet, on lui ouvrit la porte, et il suivit l'autre jusqu'au bout de l'allée : dès qu'il y fut, on mit à ses côtés deux éléphants que l'on attacha avec lui, un autre marchait devant et le tirait avec une corde dans le chemin qu'on lui voulait faire faire, pendant qu'un quatrième le faisait avancer à grands coups de tête qu'il lui donnait par derrière jusqu'à une espèce de remise, où on l'attacha à un gros pilier fait exprès, qui tourne comme un cabestan de navire. On le laissa là jusqu'au lendemain pour lui laisser passer sa colère; mais tandis qu'il se tourmentait autour de cette colonne, un bramine, c'est-à-dire de ces prêtres indiens (qui sont à Siam en assez grand nombre), habillé de blanc, s'approcha monté sur un éléphant, et tournant doucement autour de celui qui était attaché, l'arrosa d'une certaine eau consacrée à leur manière, qu'il portait dans un vase d'or : on croit que cette cérémonie fait perdre à l'éléphant sa férocité naturelle et le rend propre à servir le roi. Dès le lendemain il commença à aller avec les autres, et au bout de quinze jours il est entièrement apprivoisé. Premier Voyage du P. Tachard, page 298 et suiv.

On n'eut pas plutôt descendu de cheval et monté sur des éléphants qu'on avait préparés, que le roi parut, suivi d'un grand nombre de mandarins montés sur des éléphants de guerre. On suivit et on s'enfonça dans les bois environ une lieue, jusqu'à l'enclos où étaient les éléphants sauvages. C'était un parc carré, de trois ou quatre cents pas géométriques, dont les côtés étaient fermés par de gros pieux; on y avait pourtant laissé de grandes ouvertures de distance en distance. Il y avait quatorze éléphants de toute grandeur. D'abord qu'on fut arrivé, on fit une enceinte d'environ cent éléphants de guerre, qu'on posta autour du parc pour empêcher les éléphants sauvages de franchir les palissades; nous étions derrière cette haie et tout auprès du roi. On poussa dans l'enceinte du parc une douzaine d'éléphants privés des plus forts, sur chacun desquels deux hommes étaient montés, avec de grosses cordes à nœuds coulants, dont les bouts étaient attachés aux éléphants qu'ils montaient. Ils couraient d'abord sur l'éléphant qu'ils voulaient prendre, qui, se voyant poursuivi, se présentait à la barrière pour la forcer et pour s'enfuir; mais tout était bloqué d'éléphants de guerre, par lesquels il était repoussé dans l'enceinte; et comme il fuyait dans cet espace, les chasseurs qui étaient montés sur des éléphants privés jetaient leurs nœuds si à propos dans les endroits où ces animaux devaient mettre leur pied, qu'ils ne manquaient guère de les prendre : en effet, tout fut pris dans une heure. Ensuite on attachait chaque éléphant sauvage, et l'on mettait à ses côtés deux éléphants privés, avec lesquels on devait les laisser pendant quinze jours pour être apprivoisés par leur moyen. Idem, page 340.

Nous eûmes peu de jours après le plaisir de la chasse aux éléphants; les Siamois sont fort adroits à cette chasse, et ils ont plusieurs manières de prendre ces animaux. La plus facile de toutes, et qui n'est pas la moins divertissante, se fait par le moyen des éléphants femelles. Quand il y en a une en chaleur, on la mène dans les bois de la forêt de Louvo, le pasteur qui la conduit se met sur son dos et s'entoure de feuilles pour n'être pas aperçu des éléphants sauvages; les cris de la femelle privée, qu'elle ne manque pas de faire à un certain signal du pasteur, attire les éléphants d'alentour qui l'entendent et qui se mettent aussitôt à sa suite. Le pasteur ayant pris garde à ces cris mutuels, reprend le chemin de Louvo, et va se rendre à pas lents avec toute sa suite, qui ne le quitte point, dans une enceinte de gros pieux faite exprès, à un quart de lieue de Louvo, et assez près de la forêt. On avait ainsi ramassé une assez grande troupe d'éléphants, parmi lesquels il n'y en avait qu'un grand et assez difficile à prendre et à dompter... Le pasteur qui conduisait la femelle sortit de cet enclos par un passage étroit fait en allée, de la longueur d'un éléphant; aux deux bouts il y avait deux portes à coulisses qui s'abattaient et se levaient aisément. Tous les autres petits éléphants suivirent les uns après les autres les traces de la femelle à diverses reprises; mais un passage étroit étonna le grand éléphant sauvage, qui se retira toujours; on fit revenir la femelle plusieurs fois; il la suivait jusqu'à la porte, mais il ne voulut jamais passer outre, comme s'il eût eu quelque pressentiment de la perte de sa liberté qu'il y allait faire. Alors plusieurs Siamois, qui étaient dans le parc, s'avancèrent pour le faire avancer par force, et vinrent l'attaquer avec de longues perches, de la pointe desquelles ils lui donnaient de grands coups. L'éléphant en colère les poursuivait avec beaucoup de fureur et de vitesse, et aucun d'eux ne lui aurait assurément échappé s'ils ne se fussent promptement retirés derrière des piliers qui formaient la palissade, contre lesquels cette bête irritée rompit trois ou quatre fois ses grosses dents. Dans la chaleur de la poursuite, un de ceux qui l'attaquaient le plus vivement et qui en était aussi le plus vivement suivi, s'alla jeter en fuyant entre les deux portes, où l'éléphant courut pour le tuer; mais dès qu'il fut entré, le Siamois s'échappa par un petit entre-deux, et cet animal s'y trouva pris, les deux portes s'étant abattues en même temps; et quoiqu'il s'y débattit, il y demeura. Pour l'apaiser, on lui jeta de l'eau à plein seau, et cependant on lui attachait des cordes aux jambes et au cou; quelque temps après qu'il se fut bien fatigué, on le fit sortir par le moyen de deux éléphants privés qui le tiraient par devant avec des cordes, et par deux autres qui le poussaient par derrière jusqu'à ce qu'il fût attaché à un gros pilier, autour duquel il lui était seulement libre de tourner. Une heure après, il devint si traitable, qu'un Siamois monta sur son dos, et le lendemain on le détacha pour le mener à l'écurie avec les autres. Second Voyage du P. Tachard, p. 352 et 353.

[1] Quoique cet animal soit grand et sauvage; on ne laisse pas d'en prendre quantité en Éthiopie, de la façon que je vais dire. Dans les forêts épaisses où il se retire la nuit, on fait une enceinte avec des pieux entrelacés de grosses branches, et on lui laisse un passage qui a une petite porte tendue contre terre. Lorsque l'éléphant est entré, on la tire en haut de dessus un arbre avec une corde et on l'enferme, puis on descend et on le tue à coups de flèches; mais si, par hasard, on le manque et qu'il sorte de l'enceinte, il tue tout ce qu'il rencontre. L'Afrique de Marmol. Paris, 1667, tome I, page 58.. La chasse des éléphants se fait de diverses manières : en des endroits, où l'on tend des chausse-trappes, par le moyen desquelles ils tombent dans quelques fosses, où on les tire aisément quand on les a bien embarrassés. En d'autres, on se sert

en creusant sur leur passage des fosses assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.

L'éléphant, une fois dompté, devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux; il s'attache à celui qui le soigne, il le caresse, le prévient, et semble deviner tout ce qui peut lui plaire; en peu de temps, il vient à comprendre les signes et même à entendre l'expression des sons; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, et il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître; il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation; car ses mouvements sont toujours mesurés, et son caractère paraît tenir de la gravité de sa masse. On lui apprend aisément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter; il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer; il s'en sert pour enlever des fardeaux et aide lui-même à se charger; il se laisse vêtir et semble prendre plaisir à se voir couvert de harnais dorés et de housses brillantes. On l'attèle, on l'attache par des traits à des chariots [1], des charrues, des navires, des cabestans; il tire également, continûment et sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal à propos, et qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement est monté sur son cou et se sert d'une verge de fer [2], dont l'extrémité fait le crochet, ou qui est armée d'un poinçon avec lequel on le pique sur la tête, à côté des oreilles pour l'avertir, le détourner ou le presser; mais souvent la parole suffit, surtout s'il a eu le temps de faire connaissance complète avec son conducteur et de prendre en lui une entière confiance : son attachement devient quelquefois si fort, si durable et son affection si profonde, qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre, et qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret d'a-

d'une femelle apprivoisée, qui est en chaleur et que l'on mène en un lieu étroit où on l'attache; elle y fait venir le mâle par ses cris; quand il y est, on l'enferme par le moyen de quelques barrières faites exprès, qu'on pousse pour l'empêcher de sortir, et cependant qu'il trouve la femelle sur le dos, il habite avec elle contre l'usage des autres bêtes. Il tâche après cela de se retirer; mais comme il va et vient pour trouver une sortie, les chasseurs qui sont sur la muraille ou sur quelque autre lieu élevé, jettent quantité de petites et grosses cordes, avec quelques chaînes, par le moyen desquelles ils embarrassent tellement sa trompe et le reste de son corps, qu'ils en approchent ensuite sans danger; et après qu'ils ont pris quelques précautions nécessaires, ils l'emmènent à la compagnie de deux autres éléphants qui sont apprivoisés, et qu'ils ont amenés exprès pour lui donner exemple, ou pour le menacer s'il fait le mauvais.... Il y a encore d'autres piéges pour prendre les éléphants, et chaque pays a sa manière. Relation d'un Voyage, par Thévenot. Paris, 1664, tome III, page 131.—Les habitants de Ceylan font des fosses bien profondes qu'ils couvrent de planches qui ne sont point jointes, et les planches sont couvertes de paille, aussi bien que le vide qui est entre-deux. La nuit, lorsque les éléphants passent sur ces fosses, ils y tombent et n'en peuvent sortir; si bien qu'ils y périraient de faim, si on ne leur faisait porter à manger par des esclaves, à la vue desquels ils s'accoutument, et ainsi ils s'apprivoisent peu à peu jusqu'à ce qu'ils vont avec eux à Goa et dans les autres pays voisins pour gagner leur vie et celle de leurs maîtres. Divers Mémoires touchant les Indes orientales, premier discours, tome II, page 237. Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes. Amsterd. 1711. Comme les Européens paient les dents des éléphants assez cher, c'est un motif qui arme continuellement les Nègres contre l'éléphant. Ils s'attroupent quelquefois pour cette chasse, avec leurs flèches et leurs zagayes. Mais leur méthode la plus commune est celle des fossés, qu'ils creusent dans les bois, qui leur réussissent d'autant mieux, qu'on ne peut guère se tromper à la trace des éléphants... On les prend en deux façons, ou en leur préparant des fosses couvertes de branches d'arbres, dans lesquelles ils tombent sans y prendre garde, ou à la chasse qui se fait de cette sorte. Dans l'île de Ceylan, où il y a une très-grande multitude d'éléphants, ceux qui s'occupent à leur chasse ont des éléphants femelles qu'ils appellent *Alias*. Dès qu'ils savent qu'il y a en quelque lieu quelques-uns de ces animaux encore sauvages, ils y vont, menant avec eux deux de ces alias, qu'ils relâchent aussitôt qu'ils découvrent un mâle; elles s'en approchent des deux côtés, et l'ayant mis au milieu, l'y retiennent si serré, qu'il lui est impossible de s'enfuir. Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-sainte Trinité Lyon, 1669, page 361.

[1] Voici ce que j'ai vu moi-même de l'éléphant. Il y a toujours à Goa quelques éléphants pour servir à la construction des navires : je vins un jour au bord du fleuve, proche duquel on en faisait un très-gros dans la même ville de Goa, où il y a une grande place remplie de poutres pour cet effet; quelques hommes en liaient de fort pesantes par le bout avec une corde qu'ils jetaient à un éléphant, lequel se l'étant portée à la bouche et en ayant fait deux tours à sa trompe, les traînait lui seul, sans aucun conducteur, au lieu où l'on construisait le navire, qu'on n'avait fait que de lui montrer une fois; et quelquefois il en traînait de si grosses, que vingt hommes et possible encore davantage ne les eussent pu remuer. Mais ce que je remarquai de plus étonnant fut que lorsqu'il rencontrait sur son chemin d'autres poutres qui l'empêchaient de tirer la sienne, en y mettant le pied dessous, il en enlevait le bout en haut, afin qu'elle pût aisément courir par-dessus les autres. Que pourrait faire davantage le plus raisonnable homme du monde? Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-sainte Trinité. Lyon, 1669, page 397.

[2] Celui qui conduit l'éléphant se met à cheval sur le cou, il ne le conduit pas avec une bride ou un frein, et ne le pique avec aucune sorte de pic, mais avec une grosse verge de fer fort pointue par le bout, dont il se sert au lieu d'éperons, qui est crochue d'un côté, et dont le crochet est extrêmement fort et pointu, qui sert aussi de bride en le piquant aux oreilles, au museau et où ils savent qu'il est plus sensible; ce fer, qui tuerait tout autre animal, fait à peine impression sur la peau de l'éléphant; et souvent même lorsqu'il est en furie, il ne suffit pas pour le retenir en son devoir. Voyage de Pietro della Valle, tome IV, page 247.—Deux officiers montés l'un sur la croupe et l'autre sur le cou, gouvernent l'éléphant avec un grand crochet de fer. Premier Voyage du P. Tachard, page 273.

voir, dans un accès de colère, tué son gouverneur.

L'espèce de l'éléphant ne laisse pas d'être nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois et un seul petit tous les deux ou trois ans : plus la vie des animaux est courte, et plus leur production est nombreuse. Dans l'éléphant la durée de la vie compense le petit nombre, et s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il vive deux siècles et qu'il engendre jusqu'à cent vingt ans, chaque couple produit quarante petits dans cet espace de temps : d'ailleurs n'ayant rien à craindre des autres animaux, et les hommes même ne les prenant qu'avec beaucoup de peine, l'espèce se soutient et se trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique et de l'Asie ; il y en a beaucoup à Ceylan, au Mogol, à Bengale, à Siam [1], à Pégu, et dans toutes les autres parties de l'Inde ; il y en a aussi, et peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie et constants pour leur climat ; car, quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paraît pas qu'ils aient jamais tenté de s'y établir ni même d'y voyager ; ils étaient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paraît pas qu'Homère, qui parle de l'ivoire, connût l'animal qui le porte. Alexandre est le premier qui ait montré l'éléphant à l'Europe ; il fit passer en Grèce ceux qu'il avait conquis sur Porus, et ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus, plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente, et avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal ensuite en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, et les conduisit, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial les Indiens se sont servis d'éléphants à la guerre : chez ces nations mal disciplinées, c'était la meilleure troupe de l'armée, et tant que l'on n'a combattu qu'avec le fer, celle qui décidait ordinairement du sort des batailles. Cependant l'on voit par l'histoire, que les Grecs et les Romains s'accoutumèrent bientôt à ces monstres de guerre ; ils ouvraient leurs rangs pour les laisser passer ; ils ne cherchaient point à les blesser, mais lançaient tous leurs traits contre les conducteurs qui se pressaient de se rendre, et de calmer les éléphants dès qu'ils étaient séparés de leurs troupes ; et maintenant que le feu est devenu l'élément de la guerre et le principal instrument de la mort, les éléphants qui en craignent et le bruit et la flamme, seraient plus embarrassants, plus dangereux qu'utiles dans nos combats. Les rois des Indes font encore armer des éléphants en guerre, mais c'est plutôt pour la représentation que pour l'effet : ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui est d'asservir leurs semblables ; ils s'en servent pour dompter des éléphants sauvages. Le plus puissant des monarques de l'Inde n'a pas aujourd'hui deux cents éléphants de guerre ; ils en ont beaucoup d'autres pour le service et pour porter les grandes cages de treillage, dans lesquelles ils font voyager leurs femmes : c'est une monture très-sûre, car l'éléphant ne bronche jamais ; mais elle n'est pas douce, et il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement brusque et au balancement continuel de son pas ; la meilleure place est sur le cou ; les secousses y sont moins dures que sur les épaules, le dos ou la croupe. Mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque éléphant est toujours monté de plusieurs hommes [1]. Le conducteur se met à califourchon sur le cou ; les chasseurs ou les combattants sont assis ou debout sur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon et nos arts meurtriers ne sont qu'imparfaitement connus, on combat encore avec des éléphants [2] ; à Cochin et dans le reste du Malabar [3] on ne se

[1] M. Constance m'a dit que le roi de Siam en a bien vingt mille dans tout son royaume, sans compter les sauvages qui sont dans les bois et dans les montages ; on en prend quelquefois jusqu'à cinquante, soixante et même quatre-vingts à la fois dans une seule chasse. Premier voyage du P. Tachard, page 288.

[1] De tous les animaux, ce sont ceux qui rendent plus de service à la guerre, car on place fort commodément sur eux quatre hommes qui peuvent aisément se servir du mousquet, de l'arc et de la lance. Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande. Second voyage de Van der Hagen, tome II, page 53.

[2] Lorsque les éléphants sont menés à la guerre, ils servent à deux diverses fonctions, car on les charge ou d'une petite tour de bois, du sommet de laquelle deux soldats combattent, ou l'on attache des épées à leurs trompes avec des chaînes de fer, et on les lâche ainsi contre l'armée ennemie qu'ils assaillent généreusement et qu'ils mettraient indubitablement en pièces, si on ne les repoussait avec des lances qui jettent le feu ; parce que, comme l'on sait que les éléphants sont épouvantés par le feu, on en apprête d'artificiel au bout des lances pour les mettre en fuite. Voyage d'Orient, par le P. Philippe, p. 367.

[3] On ne se sert point à Cochin, non plus que dans le reste du Malabar, de cavalerie pour la guerre ; ceux qui doivent

sert point de chevaux, et tous ceux qui ne combattent pas à pied sont montés sur des éléphants. Il en est à peu près de même au Tonquin[1], à Siam, à Pégu[2], où le roi et tous les grands seigneurs ne sont jamais montés que sur des éléphants : les jours de fêtes, ils sont précédés et suivis d'un nombreux cortége de ces animaux pompeusement parés de plaques de métal brillantes, et couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or et d'argent; on leur peint les oreilles et les joues; on les couronne de guirlandes; on leur attache des sonnettes; ils semblent se complaire à la parure, et plus on leur met d'ornements, plus ils sont caressants et joyeux. Au reste l'Inde méridionale est le seul pays où les éléphants soient policés à ce point : en Afrique on sait à peine les dompter. Les Asiatiques, très-anciennement civilisés, se sont fait une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant, et l'ont instruit et modifié selon leurs mœurs. Mais de tous les Africains les seuls Carthaginois ont autrefois dressé des éléphants pour la guerre, parce que dans le temps de la splendeur de leur république, ils étaient peut-être encore plus civilisés que les Orientaux. Aujourd'hui il n'y a point d'éléphants sauvages dans toute la partie de l'Afrique qui est en-deçà du mont Atlas : il y en a même peu au-delà de ces montagnes jusqu'au fleuve du Sénégal; mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal[3] même, en Guinée, au Congo[1], à la côte des Dents[2], au pays d'Ante[3], d'Acra, de Benin et dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique[4], jusqu'à celles qui sont terminées par le cap de Bonne-Espérance; à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida[5], Ardra, etc.

combattre autrement qu'à pied sont montés sur des éléphants, dont il y a quantité dans les montagnes, et ces éléphants des montagnes sont les plus grands des Indes. Relation d'un Voyage, par Thevenot, tome III, page 261.

[1] Dans le royaume de Tonquin, les dames de condition montent ordinairement sur des éléphants qui sont extrêmement hauts et gros, et qui portent, sans aucun danger, une tour avec six hommes dedans, et un autre homme sur leur cou, qui les conduit. Il Genio vagante del conte Aurelio degli anzi. In Parma, 1691, tome I, page 282.

[2] Nous avons vu des éléphants qui ont des dents d'une beauté et d'une grandeur admirables; elles sortent à quelques-uns plus de quatre pieds hors de la bouche, et sont garnies d'espace en espace de cercles d'or, d'argent et de cuivre. Premier Voyage de Tachard, page 275.—Les princes font consister leur grandeur et leur pouvoir à nourrir beaucoup d'éléphants, ce qui leur sert est d'une grande dépense. Le grand-mogol en a plusieurs milliers. Le roi de Maduré, le seigneur de Narsingue et de Bisnagar, le roi des Naires et celui de Mansul en ont plusieurs centaines, qu'ils distinguent en trois classes; les plus grands sont pour le service immédiat du prince; leur harnais est très-riche; on les couvre de draps travaillés en or et couverts de perles; leurs dents sont ornées d'or très-fin et d'argent, et quelquefois on les couvre de diamants; ceux d'une taille moyenne sont pour la guerre, et les petits pour l'usage et le service ordinaire. Voyage du P. Vincent Marie de Sainte-Catherine de Sienne chap. II. (Cet article a été traduit de l'itaïen, par M. le marquis de Montmirail.)

[3] Les éléphants, dont je voyais tous les jours un grand nombre se répandre sur les bords du fleuve Sénégal, ne m'étonnaient plus. Le 5 novembre je me promenais dans les bois qui sont vis-à-vis le village de Dagana, j'aperçus quantité de leurs traces toutes fraîches; je les suivis constamment pendant près de deux lieues, et enfin je découvris cinq de ces animaux, dont trois se vautraient dans leur souil, à la manière des cochons, et le quatrième était debout avec son petit, mangeant les extrémités des branches d'un acacia qu'il venait de rompre : je jugeai par comparaison de la hauteur de l'arbre contre lequel était cet éléphant, qu'il avait au moins onze à douze pieds depuis la plante des pieds jusqu'à la croupe; ses défenses sortaient de la longueur de près de trois pieds. Quoique ma présence ne les eût pas émus, je pensai qu'il était à propos de me retirer : en poursuivant ma route, je rencontrai des impressions bien marquées de leurs pas, que je mesurai, elles avaient près d'un pied et demi de diamètre; leur fiente, qui ressemblait à celle du cheval, formait des boules de sept à huit pouces d'épaisseur. Voyage au Sénégal, par M. Adanson. Paris, 1747, page 75.—Voyez aussi le Voyage de le Maire pages 97 et 98.

Voyez le Voyage de Guinée, par G. Bosman. Utrecht, 1705, page 245.

[4] Dans la province de Pamba, qui est au royaume de Congo, on trouve beaucoup d'éléphants, à cause de la grande quantité de forêts et de rivières dont le pays est plein. Voyage de Fr. Drack. Paris, 1641, pages 1-4. Voyez aussi, dans le Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, le Voyage de Van der Broeck, tome IV, page 316. Voyez aussi Il genio vagante del conte Aurelio, tome II, page 475 et suiv.

[2] Le premier pays où l'on trouve le plus souvent des éléphants, c'est cet endroit de la côte que l'on appelle en flamand Tand-Kut, ou côte des Dents, à cause de la grande quantité de dents d'éléphants qu'on y trafique; ensuite vers la Côte-d'Or et dans le pays d'Awiné, de Jaumoré, d'Éguira, d'Abocroé, d'Ancober et d'Axim, où l'on en tue chaque jour un grand nombre, et plus un pays est désert et inhabité, plus y rencontre-t-on d'éléphants et d'autres animaux sauvages. Voyage de Guinée, par Guill. Bosman, page 244.

[3] Le pays d'Ante abonde aussi en éléphants, puisque non-seulement on en tue quantité dans la terre ferme, mais qu'ils viennent presque tous les jours sur les bords de la mer et sous nos forts d'où nos gens peuvent les voir, et y font de grands ravages; depuis le pays d'Ante jusqu'à celui d'Acra, on n'en trouve pas tant que dans les lieux ci-dessus nommés, parce que ces pays entre Ante et Acra, ont été depuis longtemps passablement bien peuplés, excepté celui de Fetu, qui depuis cinq ou six ans a été presque désert, ce qui fait qu'on y voit beaucoup plus de ces bêtes qu'auparavant. Du côté d'Acra on en tue toutes les années un grand nombre, parce que dans ces quartiers-là il y a bien du pays désert et inhabité..... Dans le pays de Benin, comme aussi à Rio de Calbari, Camerones et dans plusieurs autres pays et rivières d'alentour, il y a une si grande quantité de ces animaux, qu'on a peine à s'imaginer comment les habitants peuvent ou osent y demeurer. Idem, page 246.

[4] Au-dessous de la baie de Sainte-Hélène le pays est partagé en deux parties par la rivière des Éléphants, qui a été ainsi appelée, parce que ces animaux qui aiment les courants se trouvent en grande quantité sur ses bords. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe. Amsterd. 1741, tome I, page 114; et tome III, page 12.

[5] Il n'y a pas d'éléphants à Ardra ni à Fida, quoique de mon temps on y en ait tué un; mais les Nègres avouèrent que cela

On en trouve de même en Abyssinie, en Éthiopie, en Nigritie, sur les côtes orientales de l'Afrique et dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en aussi dans les grandes îles de l'Inde et de l'Afrique, comme à Madagascar [1], à Java [2], et jusques aux Philippines [3].

Après avoir conféré les témoignages des historiens et des voyageurs, il nous a paru que les éléphants sont actuellement plus nombreux, plus fréquents en Afrique qu'en Asie ; ils y sont aussi moins défiants, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes : il semble qu'ils connaissent l'impéritie et le peu de puissance des hommes auxquels ils ont affaire dans cette partie du monde ; ils viennent tous les jours et sans aucune crainte jusqu'à leurs habitations [4] ; ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle et dédaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux ; ils ne les regardent pas comme des êtres puissants, forts et redoutables, mais comme une espèce cauteleuse, qui ne sait que dresser des embûches, qui n'ose les attaquer en face et qui ignore l'art de les réduire en servitude. C'est en effet par cet art connu de tout temps des Orientaux, que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre : les éléphants sauvages, qu'ils rendent domestiques, deviennent par la captivité autant d'eunuques volontaires dans lesquels se tarit chaque jour la source des générations ; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soutient et pourrait même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation. Je ne vois pas qu'on puisse attribuer à une autre cause cette différence de nombre dans l'espèce : car en considérant les autres effets, il paraît que le climat de l'Inde méridionale et de l'Afrique orientale est la vraie patrie, le pays naturel et le séjour le plus convenable à l'éléphant ; il y est beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée et dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale. L'Inde méridionale et l'Afrique orientale sont donc les contrées dont la terre et le ciel lui conviennent le mieux ; et en effet il craint l'excessive chaleur ; il n'habite jamais dans les sables brûlants ; et il ne se trouve en grand nombre dans le pays des Nègres, que le long des rivières et non dans les terres élevées ; au lieu qu'aux Indes, les plus puissants, les plus courageux de l'espèce et dont les armes sont les plus fortes et les plus grandes, s'appellent éléphants de montagne, et habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les aliments plus sains, leur nature arrive à son plein développement et acquiert toute son étendue, toute sa perfection.

En général, les éléphants d'Asie l'emportent par la taille, par la force, etc., sur ceux de l'Afrique ; et en particulier ceux de Ceylan sont encore supérieurs à tous ceux de l'Asie, non par la grandeur, mais par le courage et par l'intelligence : probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs ; mais tous les voyageurs ont célébré les éléphants de cette île, où comme l'on sait le terrain est groupé par montagnes, qui vont en s'élevant à mesure qu'on avance vers le centre, et où la chaleur, quoique très-grande, n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée et dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les anciens, qui ne connaissaient de cette partie du monde que les terres situées entre le mont Atlas et la Méditerranée, avaient remarqué que les éléphants de la Lybie étaient bien plus petits que ceux des Indes : il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de l'Afrique, et cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article du Lion, que

n'était point arrivé dans l'espace de soixante ans ; ainsi, je crois que s'y étant égaré, il pouvait y être venu d'ailleurs. Voyage de Guinée, par Bosman, page 245.

[1] Dans l'île de Madagascar se trouvent tant d'éléphants, qu'on n'estime contrée du monde en produire davantage : au moyen de quoi s'y fait grand trafic de marchandises d'ivoire, comme semblablement en une autre île voisine appelée Cuzibet ; et par le jugement des marchands ne se retire pas du reste du monde si grande quantité de dents d'éléphants (qui est le vrai ivoire) que l'on en trouve en ces deux îles. Descr. de l'Ind. orient., par Marc Paul. Paris, 1556, liv. III, ch. XXXIX, page 114.

[2] Les animaux qui se trouvent dans l'île de Java, sont 1° des éléphants qu'on apprivoise et qu'on loue ensuite pour travailler. Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 411. — A Tuban les Hollandais virent les éléphants du roi de Java, qui sont chacun sous un petit toit particulier, soutenu par quatre piliers au milieu ; et dans le milieu de l'espace qui est sous ce toit, il y a un grand pieu auquel l'éléphant est attaché par une chaîne. Idem, tome I, page 526.

[3] L'île de Mandanar est la seule des Philippines qui ait des éléphants, parce que les insulaires ne les apprivoisent pas comme l'on fait à Siam et à Comboya ; ils y sont extrêmement multipliés. Voyage autour du monde, par Gemelli Carreri. Paris, 1716, tome V, page 209.

[4] Les éléphants passent souvent les nuits dans les villages, et craignent si peu les lieux fréquentés, qu'au lieu de se détourner quand ils voient les maisons des Nègres, ils passent tout droit, et les renversent en marchant comme une coquille de noix. Voyage de le Maire, page 98.

les hommes y sont plus nombreux de nos jours qu'ils ne l'étaient dans le siècle de Carthage. Les éléphants se sont retirés à mesure que les hommes les ont inquiétés ; mais en voyageant sous le ciel de l'Afrique, ils n'ont pas changé de nature ; car ceux du Sénégal, de la Guinée, etc., sont, comme l'étaient ceux de la Libye, beaucoup plus petits que ceux des grandes Indes.

La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur : les éléphants des Indes portent aisément trois ou quatre milliers ; les plus petits, c'est-à-dire ceux d'Afrique, enlèvent librement un poids de deux cents livres avec leur trompe et le placent eux-mêmes sur leurs épaules ; ils prennent dans cette trompe une grande quantité d'eau qu'ils rejettent en haut ou à la ronde, à une ou deux toises de distance ; ils peuvent porter plus d'un millier pesant sur leurs défenses : la trompe leur sert à casser les branches des arbres, et les défenses à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vitesse de leur mouvement, comparée à la masse de leur corps : ils font au pas ordinaire à peu près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot et autant qu'un cheval au galop lorsqu'ils courent, ce qui dans l'état de liberté ne leur arrive guère que quand ils sont animés de colère ou poussés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphants domestiques : ils font aisément et sans fatigue quinze ou vingt lieues par jour, et quand on veut les presser, ils peuvent en faire jusqu'à trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin, et l'on peut aussi les suivre de très-près à la piste ; car les traces qu'ils laissent sur la terre ne sont pas équivoques, et dans les terrains où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un éléphant domestique rend peut-être à son maître plus de services que cinq ou six chevaux[1], mais il lui faut du soin et une nourriture abondante et choisie ; il coûte environ quatre francs ou cent sous[2] par jour à nourrir. On lui donne ordinairement du riz cru ou cuit, mêlé avec de l'eau, et on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur ; on lui donne aussi de l'herbe pour le rafaîchir, car il est sujet à s'échauffer ; et il faut le mener à l'eau et le laisser baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend aisément à se laver lui-même ; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, et ensuite en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flot sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets, qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphants ; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses, et même avec leur gueule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les dents ; que joignant l'intelligence à la force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie ; qu'ils font tourner et passer ces paquets du bord des eaux dans un bateau sans les laisser mouiller, les posant doucement et les arrangeant où l'on veut les placer ; que quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essaient avec leur trompe s'ils sont bien situés, et que quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler et l'établir solidement, etc.

Lorsque l'éléphant est bien soigné, il vit longtemps, quoique en captivité, et l'on doit présumer que dans l'état de liberté sa vie est encore plus longue. Quelques auteurs ont écrit qu'il vivait quatre ou cinq cents ans ; d'autres, deux ou trois cents, et d'autres enfin, cent vingt, cent trente ou cent cinqante ans[1]. Je crois que le

[1] Le prix des éléphants est plus considérable qu'on ne pourrait l'imaginer ; on en a vu vendre depuis mille pagodes d'or jusqu'à quinze mille roupies, c'est-à-dire depuis neuf à dix mille livres jusqu'à trente-six mille livres. Notes de M. de Bussy. — On vend un éléphant selon sa taille... Un éléphant de Ceylan vaut au moins huit mille *pardaons*, et quand il est fort grand, on le vend jusqu'à douze et même jusqu'à quinze mille pardaons. Hist. de l'île de Ceylan, par Ribeyro. Trévoux, 1701, page 144.

[2] Les éléphants coûtent chacun environ une demi-pistole par jour à nourrir. Relation d'un voyage, par Thevenot, page 161. — Ceux qui sont privés sont fort délicats en leur vivre, et leur faut bailler du riz bien cuit et accommodé avec du beurre et du sucre, qu'on leur donne par grosses pelottes, et leur faut bien cent livres de riz par chaque jour, outre qu'il leur faut bailler des feuilles d'arbre, principalement de figuier d'Inde, que nous appelons *bananes*, et les Turcs *plantenes*, pour les rafraichir. Voyage de Pyrard, tome II, p. 367. — Voyez aussi les Voyages de la Boullaye-le-Gouz. Paris, 1556, page 250 ; et le Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 475.

[1] Les éléphants croissent jusqu'à la moitié de leur âge, et vivent ordinairement cent cinquante ans. Voyage de Drack autour du monde, page 104. — Les éléphants portent deux ans, et peuvent vivre jusqu'à cent cinquante ans. Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, p. 31. — Nonobstant toutes les recherches que j'ai faites avec assez de soin, je n'ai jamais pu savoir bien exactement combien l'éléphant vivait ; et voici toutes les lumières qu'on peut tirer de ceux qui gouvernent ces animaux : ils ne savent vous dire

terme moyen est le vrai, et que si l'on s'est assuré que des éléphants captifs vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui sont libres et qui jouissent de toutes les aisances de la vie et de tous les droits de la nature doivent vivre au moins deux cents ans; de même si la durée de la gestation est de deux ans, et s'il leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer. Au reste, la captivité abrége moins leur vie que la disconvenance du climat; quelque soin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas longtemps dans les pays tempérés, et encore moins dans les climats froids : celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV en 1668, et qui n'avait alors que quatre ans, mourut à dix-sept ans, au mois de janvier 1681, et ne subsista que treize ans dans la ménagerie de Versailles, où cependant il était traité soigneusement et nourri largement : on lui donnait tous les jours quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin et deux seaux de potage, où il entrait encore quatre ou cinq livres de pain, et de deux jours l'un, au lieu de potage, deux seaux de riz cuit dans l'eau, sans compter ce qui lui était donné par ceux qui le visitaient; il avait encore tous les jours une gerbe de blé pour s'amuser, car après avoir mangé le grain des épis, il faisait des poignées de la paille, et il s'en servait pour chasser les mouches; il prenait plaisir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faisait fort adroitement avec sa trompe, et comme on le menait promener presque tous les jours, il arrachait de l'herbe et la mangeait. L'éléphant qui était dernièrement à Naples, où, comme l'on sait, la chaleur est plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années : ceux qu'on a transportés vivants jusqu'à Pétersbourg périssent successivement, malgré l'abri, les couvertures, les poëles. Ainsi l'on peut assurer que cet animal ne peut subsister de lui-même nulle part en Europe, et encore moins s'y multiplier. Mais je suis étonné que les Portugais, qui ont connu, pour ainsi dire, les premiers le prix et l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales, n'en aient pas transporté dans le climat chaud du Brésil, où peut-être, en les laissant libres, ils auraient peuplé. La couleur ordinaire des éléphants est d'un gris cendré ou noirâtre : les blancs, comme nous l'avons dit, sont extrêmement rares, et on cite ceux qu'on a vus en différents temps dans quelques endroits des Indes, où il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont roux, et ces éléphants blancs et rouges sont très-estimés. Au reste, ces variétés sont si rares qu'on ne doit pas les regarder comme subsistantes par des races distinctes dans l'espèce, mais plutôt comme des qualités accidentelles et purement individuelles; car s'il en était autrement, on connaîtrait le pays des éléphants blancs, celui des rouges et celui des noirs, comme l'on connaît les climats des hommes blancs, rouges et noirs. « On « trouve aux Indes des éléphants de trois sortes, « (dit le P. Vincent Marie): les blancs, qui sont « les plus grands, les plus doux, les plus paisi- « bles, sont estimés et adorés par plusieurs na- « tions, comme des dieux; les roux, tels que « ceux de Ceylan, quoiqu'ils soient les plus pe- « tits de corsage, sont les plus valeureux, les « plus forts, les plus nerveux, les meilleurs « pour la guerre; les autres, soit par inclination « naturelle, soit parce qu'ils reconnaissent en « eux quelque chose de plus excellent, leur por- « tent un grand respect; la troisième espèce est « celle des noirs, qui sont les plus communs et « les moins estimés. » Cet auteur est le seul qui paraisse indiquer que le climat particulier des éléphants roux ou rouges est Ceylan; les autres voyageurs n'en font aucune mention. Il assure aussi que les éléphants de Ceylan sont plus petits que les autres; Thévenot dit la même chose dans la relation de son Voyage, *pag.* 260, mais d'autres disent ou indiquent le contraire. Enfin le P. Vincent Marie est encore le seul qui ait écrit que les éléphants blancs sont les plus grands : le P. Tachard assure au contraire que l'éléphant blanc du roi de Siam était assez petit, quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au sujet de la grandeur des éléphants dans les différents pays, et réduit les différentes mesures dont ils se sont servis, il me paraît que les plus petits éléphants sont ceux de l'Afrique occidentale et septentrionale, et que les anciens, qui ne connaissaient que cette partie septentrionale de l'Afrique, ont eu raison de dire qu'en général les éléphants des Indes étaient beaucoup plus grands que ceux de l'Afrique. Mais dans les terres orientales de

autre chose, sinon que tel éléphant a été entre les mains de leur père, de leur aïeul et de leur bisaïeul; et supputant le temps que ces gens-là ont vécu, il se trouve quelquefois qu'il monte à cent vingt ou cent trente ans. Voyage de Tavernier, Rouen, 1713, tome III, pages 242 et 243.

cette partie du monde qui étaient inconnues des anciens, les éléphants se sont trouvés aussi grands, et peut-être même plus grands qu'aux Indes; et dans cette dernière région, il paraît que ceux de Siam, de Pégu, etc., l'emportent par la taille sur ceux de Ceylan, qui cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, sont les plus courageux et les plus intelligents.

Après avoir indiqué les principaux faits au sujet de l'espèce, examinons en détail les facultés de l'individu, les sens, les mouvements, la grandeur, la force, l'adresse, l'intelligence, etc. L'éléphant a les yeux très-petits relativement au volume de son corps, mais ils sont brillants et spirituels; et ce qui les distingue de ceux de tous les autres animaux, c'est l'expression pathétique du sentiment et la conduite presque réfléchie de tous leurs mouvements: il les tourne lentement et avec douceur vers son maître; il a pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorsqu'il parle, le coup d'œil de l'intelligence quand il l'a écouté, celui de la pénétration lorsqu'il veut le prévenir; il semble réfléchir, délibérer, penser et ne se déterminer qu'après avoir examiné et regardé à plusieurs fois et sans précipitation, sans passion, les signes auxquels il doit obéir. Les chiens, dont les yeux ont beaucoup d'expression, sont des animaux trop vifs pour qu'on puisse distinguer aisément les nuances successives de leurs sensations; mais comme l'éléphant est naturellement grave et modéré, on lit, pour ainsi dire, dans ses yeux, dont les mouvements se succèdent lentement [1], l'ordre et la suite de ses affections intérieures.

Il a l'ouïe très-bonne, et cet organe est à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant que dans aucun autre animal; ses oreilles sont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne, et aplaties contre la tête, comme celles de l'homme: elles sont ordinairement pendantes; mais il les relève et les remue avec une grande facilité: elles lui servent à essuyer ses yeux [2], à les préserver de l'incommodité de la poussière et des mouches. Il se délecte au son des instruments et paraît aimer la musique: il apprend aisément à marquer la mesure, à se remuer en cadence et à joindre à propos quelques accents au bruit des tambours et au son des trompettes. Son odorat est exquis et il aime avec passion les parfums de toute espèce et surtout les fleurs odorantes; il les choisit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets, et après en avoir savouré l'odeur, il les porte à sa bouche et semble les goûter: la fleur d'orange est un de ses mets les plus délicieux; il dépouille avec sa trompe un oranger de toute sa verdure, et en mange les fruits, les fleurs, les feuilles et jusqu'au jeune bois. Il choisit dans les prairies les plantes odoriférantes, et dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous; et comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non-seulement les feuilles et les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines; car quand il ne peut arracher ces arbres avec sa trompe, il les déracine avec ses défenses.

A l'égard du sens du toucher, il ne l'a pour ainsi dire que dans la trompe; mais il est aussi délicat, aussi distinct dans cette espèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe, composée de membranes, de nerfs et de muscles, est en même temps un membre capable de mouvement et un organe de sentiment: l'animal peut non-seulement la remuer, la fléchir, mais il peut la raccourcir, l'allonger, la courber et la tourner en tout sens. L'extrémité de la trompe est terminée par un rebord qui s'allonge par le dessus en forme de doigt; c'est par le moyen de ce rebord et de cette espèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec les doigts; il ramasse à terre les plus petites pièces de monnaie; il cueille les herbes et les fleurs en les choisissant une à une; il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clefs et poussant les verrous; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume. On ne peut même disconvenir que cette main de l'éléphant n'ait plusieurs avantages sur la nôtre: elle est d'abord, comme on vient de le voir, également flexible et tout aussi adroite pour saisir, palper en gros et toucher en détail. Toutes ces opérations se font par le

[1] Les yeux de l'éléphant sont très-petits proportionnellement à la tête, et encore plus petits proportionnellement au corps, mais ils sont très-vifs et éveillés, et il les remue d'une façon qui lui donne toujours l'air pensif et rêveur. Voyage aux Indes orientales de P. Fr. Vincent-Marie de Sainte-Catherine de Sienne, etc. Venise, 1683, en italien, in-4°, page 396, traduit par M. le marquis de Montmirail.

[2] Les oreilles de l'éléphant sont très-grandes.... Il les remue continuellement avec gravité, et elles défendent ses yeux de tous les petits animaux nuisibles. Idem, ibid.... Voyez aussi les Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie III, page 107.

moyen de l'appendice en manière de doigt situé à la partie supérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, et laisse dans le milieu une concavité faite en forme de tasse, au fond de laquelle se trouvent les deux orifices des conduits communs de l'odorat et de la respiration. L'éléphant a donc le nez dans la main, et il est le maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts, et d'attirer par une forte succion les liquides, ou d'enlever des corps solides très-pesants en appliquant à leur surface le rebord de sa trompe, et faisant un vide au dedans par aspiration.

La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement et la puissance de succion se trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les instruments dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non-seulement un instrument organique, mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées sont en même temps la cause, et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés qui distinguent l'éléphant et l'élèvent au-dessus de tous les animaux. Il est moins sujet qu'aucun autre aux erreurs du sens de la vue, parce qu'il les rectifie promptement par le sens du toucher, et que, se servant de sa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées nettes de la distance par ce moyen; au lieu que les autres animaux (à l'exception du singe et de quelques autres, qui ont des espèces de bras et de mains) ne peuvent acquérir ces mêmes idées qu'en parcourant l'espace avec leur corps. Le toucher est de tous les sens celui qui est le plus relatif à la connaissance; la délicatesse du toucher donne l'idée de la substance des corps; la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure, la puissance de succion celle de leur pesanteur, l'odorat celle de leurs qualités, et la longueur du bras celle de leur distance : ainsi, par un seul et même membre, et pour ainsi dire, par un acte unique ou simultané, l'éléphant sent, aperçoit et juge plusieurs choses à la fois : or une sensation multiple équivaut en quelque sorte à la réflexion : donc, quoique cet animal soit, ainsi que tous les autres, privé de la puissance de réfléchir, comme ses sensations se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont contemporaines, et pour ainsi dire indivises les unes avec les autres, il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées et qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui transmettre. La réminiscence doit être ici plus parfaite que dans aucune autre espèce d'animal; car la mémoire tient beaucoup aux circonstances des actes, et toute sensation isolée, quoique très-vive, ne laisse aucune trace distincte ni durable; mais plusieurs sensations combinées et contemporaines font des impressions profondes et des empreintes étendues : en sorte que si l'éléphant ne peut se rappeler une idée par le seul toucher, les sensations voisines et accessoires de l'odorat et de la force de succion, qui ont agi en même temps que le toucher, lui aident à s'en rappeler le souvenir. Dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidèle est de se servir successivement de tous nos sens pour considérer un objet, et c'est faute de cet usage combiné des sens que l'homme oublie plus de choses qu'il n'en retient.

Au reste, quoique l'éléphant ait plus de mémoire et plus d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau plus petit que la plupart d'entre eux, relativement au volume de son corps; ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière que le cerveau n'est point le siége des sensations, le *sensorium* commun, lequel réside au contraire dans les nerfs des sens et dans les membranes de la tête : aussi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant sont en si grande quantité, qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui se distribuent dans le reste du corps. C'est donc en vertu de cette combinaison singulière des sens et des facultés uniques de la trompe, que cet animal est supérieur aux autres par l'intelligence, malgré l'énormité de sa masse, malgré la disproportion de sa forme; car l'éléphant est en même temps un miracle d'intelligence et un monstre de matière : le corps très-épais et sans aucune souplesse; le cou court et presque inflexible; la tête petite et difforme; les oreilles excessives et le nez encore beaucoup plus excessif; les yeux trop petits, ainsi que la gueule, le membre génital et la queue; les jambes massives, droites et peu flexibles; le pied si court[1]

[1] Il n'y a point d'animal qui n'ait le pied plus grand, à proportion, que l'homme, si ce n'est l'éléphant qui l'a encore plus petit, et par conséquent qu'aucun autre animal... Les pieds étaient si petits, qu'on peut dire qu'ils ne se voyaient point, parce que les doigts étaient renfermés et recouverts par la peau

et si petit qu'il paraît être nul; la peau dure, épaisse et calleuse : toutes ces difformités paraissent d'autant plus, que toutes sont modelées en grand; toutes d'autant plus désagréables à l'œil, que la plupart n'ont point d'exemple dans le reste de la nature; aucun animal n'ayant ni la tête, ni les pieds, ni le nez, ni les oreilles, ni les défenses faites ou placées comme celles de l'éléphant.

Il résulte pour l'animal plusieurs inconvénients de cette conformation bizarre; il peut à peine tourner la tête; il ne peut se tourner lui-même, pour rétrograder, qu'en faisant un circuit. Les chasseurs, qui l'attaquent par derrière ou par le flanc, évitent les effets de sa vengeance par des mouvements circulaires; ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour se tourner contre eux. Les jambes, dont la rigidité n'est pas aussi grande que celle du cou et du corps, ne fléchissent néanmoins que lentement et difficilement, elles sont fortement articulées avec les cuisses. Il a le genou comme l'homme, et le pied aussi bas : mais ce pied sans étendue, est aussi sans ressort et sans force, et le genou est dur et sans souplesse : cependant, tant que l'éléphant est jeune et qu'il se porte bien, il le fléchit pour se coucher, pour se laisser ou monter ou charger; mais dès qu'il est vieux ou malade, ce mouvement devient si difficile qu'il aime mieux dormir debout, et que si on le fait coucher par force, il faut ensuite des machines pour le relever et le remettre en pied. Ses défenses, qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale, comme les cornes des autres animaux, forment deux longs leviers qui, dans cette position presque horizontale, fatiguent prodigieusement la tête et la tirent en bas; en sorte que l'animal est quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de sa loge pour les soutenir et se soulager de leur poids. Il a le désavantage d'avoir l'organe de l'odorat très-éloigné de celui du goût, l'incommodité de ne pouvoir rien saisir à terre avec sa bouche, parce que son cou court ne peut plier pour laisser baisser assez la tête; il faut qu'il prenne sa nourriture, et même sa boisson, avec le nez; il la porte ensuite non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier; et lorsque sa trompe est remplie d'eau, il en fourre l'extrémité jusqu'à la racine de la langue, apparemment pour rabaisser l'épiglotte et pour empêcher la liqueur, qui passe avec impétuosité, d'entrer dans le larynx; car il pousse cette eau par la force de la même haleine qu'il avait employée pour la pomper, elle sort de la trompe avec bruit et entre dans le gosier avec précipitation : la langue, la bouche, ni les lèvres ne lui servent pas, comme aux autres animaux, à sucer ou laper sa boisson.

De là paraît résulter une conséquence singulière, c'est que le petit éléphant doit téter avec le nez et porter ensuite à son gosier le lait qu'il a pompé; cependant les anciens ont écrit qu'il tétait avec la gueule et non avec la trompe; mais il y a toute apparence qu'ils n'avaient pas été témoins du fait et qu'ils ne l'ont fondé que sur l'analogie, tous les animaux n'ayant pas d'autre manière de téter. Mais si le jeune éléphant avait une fois pris l'usage ou l'habitude de pomper avec la bouche en suçant la mamelle de sa mère, pourquoi la perdrait-il pour tout le reste de sa vie? pourquoi ne se sert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorsqu'il est à portée? pourquoi ferait-il toujours une action double, tandis qu'une simple suffirait? pourquoi ne lui voit-on jamais rien prendre avec sa gueule que ce qu'on jette dedans lorsqu'elle est ouverte? etc. Il paraît donc très-vraisemblable que le petit éléphant ne tète qu'avec la trompe. Cette présomption est non-seulement prouvée par les faits subséquents, mais elle est encore fondée sur une meilleure analogie que celle qui a décidé les anciens. Nous avons dit qu'en général les animaux, au moment de leur naissance, ne peuvent être avertis de la présence de l'aliment dont ils ont besoin, par aucun autre sens que par celui de l'odorat. L'oreille est certainement très-inutile à cet effet; l'œil l'est également et très-évidemment, puisque la plupart des animaux n'ont pas les yeux ouverts lorsqu'ils commencent à téter; le toucher ne peut que leur indiquer vaguement et également toutes les parties du corps de la mère, ou plutôt il ne leur indique rien de relatif à l'appétit; l'odorat seul doit l'avertir, c'est non-seulement une espèce de goût, mais un avant-goût qui précède, accompagne et détermine l'autre. L'éléphant est donc averti, comme tous les autres animaux, par cet avant-goût, de la présence de

des jambes, lesquelles descendaient tout d'une venue jusqu'à terre, et paraissaient comme le tronc d'un arbre scié en travers. Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, pages 102 et 105.

l'aliment; et comme le siége de l'odorat se trouve ici réuni avec la puissance de succion à l'extrémité de sa trompe, il l'applique à la mamelle, en pompe le lait et le porte ensuite à sa bouche pour satisfaire son appétit. D'ailleurs, les deux mamelles étant situées sur la poitrine, comme aux femmes, et n'ayant que de petits mamelons très-disproportionnés à la grandeur de la gueule du petit, duquel aussi le cou ne peut plier, il faudrait que la mère se renversât sur le dos ou sur le côté, pour qu'il pût saisir la mamelle avec la bouche, et il aurait encore beaucoup de peine à en tirer le lait à cause de la disproportion énorme qui résulte de la grandeur de la gueule et de la petitesse du mamelon: le rebord de la trompe que l'éléphant contracte autant qu'il lui plaît, se trouve au contraire proportionné au mamelon, et le petit éléphant peut aisément par son moyen téter sa mère, soit debout ou couchée sur le côté. Ainsi tout s'accorde pour infirmer le témoignage des anciens sur ce fait, qu'ils ont avancé sans l'avoir vérifié, car aucun d'entre eux, ni même aucun des modernes que je connaisse, ne dit avoir vu téter l'éléphant; et je crois pouvoir assurer que si quelqu'un vient dans la suite à l'observer, on verra qu'il ne tète point avec la gueule, mais avec le nez. Je crois de même que les anciens se sont trompés en nous disant que les éléphants s'accouplent à la manière des autres animaux; que la femelle abaisse seulement sa croupe pour recevoir plus aisément le mâle: la position des parties paraît rendre impossible cette situation d'accouplement; l'éléphante n'a pas, comme les autres femelles, l'orifice de la vulve au bas du ventre et voisin de l'anus: cet orifice en est à deux pieds et demi ou trois pieds de distance, il est situé presque au milieu du ventre: d'autre côté, le mâle n'a pas le membre génital proportionné à la grandeur de son corps, non plus qu'à celle de ce long intervalle, qui, dans la situation supposée, serait en pure perte. Les naturalistes et les voyageurs s'accordent à dire que l'éléphant n'a pas le membre génital plus gros ni guère plus long que le cheval; il ne lui serait donc pas possible d'atteindre au but dans la situation ordinaire aux quadrupèdes; il faut que la femelle en prenne une autre et se renverse sur le dos. De Feynes et Tavernier[1] l'ont dit positivement; mais j'avoue que j'aurais fait peu d'attention à leurs témoignages, si cela ne s'accordait pas avec la position des parties, qui ne permet pas à ces animaux de se joindre autrement[1]. Il leur faut donc pour cette opération plus de temps, plus d'aisance, plus de commodités qu'aux autres, et c'est peut-être par cette raison qu'ils ne s'accouplent que quand ils sont en pleine liberté et lorsqu'ils ont en effet toutes les facilités qui leur sont nécessaires. La femelle doit non-seulement consentir, mais il faut encore qu'elle provoque le mâle par une situation indécente, qu'apparemment elle ne prend jamais que quand elle se croit sans témoins. La pudeur n'est-elle donc qu'une vertu physique qui se trouve aussi dans les bêtes? elle est au moins, comme la douceur, la modération, la tempérance, l'attribut général et le bel apanage de tout sexe féminin.

Ainsi l'éléphant ne tète, ne s'accouple, ne mange ni ne boit comme les autres animaux. Le son de sa voix est aussi très-singulier : si l'on en croit les anciens, elle se divise, pour ainsi dire, en deux modes très-différents et fort inégaux : il passe du son par le nez, ainsi que par la bouche; ce son prend des inflexions dans cette longue trompette, il est rauque et filé comme celui d'un instrument d'airain, tandis que la voix qui passe par la bouche est entrecoupée de pauses courtes et de soupirs durs. Ce fait, avancé par Aristote, et ensuite répété par les naturalistes et même par quelques voyageurs, est vraisemblablement faux ou du moins n'est pas exact. M. de Bussy assure positivement que l'éléphant ne pousse aucun cri par la trompe : cependant, comme en fermant exactement la bouche, l'homme même peut rendre quelque son par le nez, il se peut que l'éléphant, dont le nez est si grand, rende des sons par cette voie lorsque sa bouche est fermée. Quoi qu'il en soit, le cri de l'éléphant se fait entendre de

[1] Bien que l'éléphant ne touche plus la femelle depuis qu'il est pris, il arrive néanmoins qu'il entre quelquefois comme en chaleur. Ceci est particulièrement remarquable de la femelle de l'éléphant, que lorsqu'elle entre en chaleur elle ramasse toutes sortes de feuillages et d'herbages, dont elle se fait un lit fort propre avec une manière de chevet, et élevé de quatre ou cinq pieds de terre, où, contre la nature de toutes les autres bêtes, elle se couche sur le dos pour attendre le mâle, qu'elle appelle par ses cris. Voyage de Tavernier, t. III, page 240.

[1] J'avais écrit cet article lorsque j'ai reçu des notes de M. de Bussy, sur l'éléphant; ce fait, que la position des parties m'avait indiqué, se trouve pleinement confirmé par son témoignage. « L'éléphant (dit M. de Bussy) s'accouple d'une façon « singulière; la femelle se couche sur le dos, et le mâle s'ap« puyant sur ses jambes antérieures, et fléchissant en arrière « les postérieures, ne touchent à la femelle qu'autant qu'il « en a besoin pour le coït. »

plus d'une lieue, et cependant il n'est pas effrayant comme le rugissement du tigre ou du lion.

L'éléphant est encore singulier par la conformation des pieds et par la texture de la peau: il n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes; sa peau est tout à fait rase ; il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, et ces soies sont très clairsemées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières, au derrière de la tête, dans les trous des oreilles et au-dedans des cuisses et des jambes. L'épiderme dur et calleux a deux espèces de rides, les unes en creux et les autres en relief; il paraît déchiré par gerçures et ressemble assez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme et dans les animaux, l'épiderme est partout adhérent à la peau ; dans l'éléphant, il est seulement attaché par quelques points comme le sont deux étoffes piquées l'une sur l'autre. Cet épiderme est naturellement sec et fort sujet à s'épaissir; il acquiert souvent trois ou quatre lignes d'épaisseur par le dessèchement successif des différentes couches qui se régénèrent les unes sous les autres: c'est cet épaississement de l'épiderme qui produit l'*éléphantiasis* ou *lèpre sèche*, à laquelle l'homme, dont la peau est dénuée de poil, comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet. Cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant; et pour la prévenir les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile et d'entretenir par des bains fréquents la souplesse de la peau : elle est très-sensible partout où elle n'est pas calleuse, dans les gerçures et dans les autres endroits où elle ne s'est ni desséchée ni durcie. La piqûre des mouches se fait si bien sentir à l'éléphant, qu'il emploie non-seulement ses mouvements naturels, mais même les ressources de son intelligence pour s'en délivrer : il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe pour les frapper; il fronce sa peau partout où elle peut se contracter, et les écrase entre ses rides ; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille pour les chasser; et lorsque tout cela lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe et en couvre tous les endroits sensibles; on l'a vu se poudrer ainsi plusieurs fois par jour et se poudrer à propos, c'est-à-dire en sortant du bain[1].

L'usage de l'eau est presque aussi nécessaire à ces animaux que celui de l'air et de la terre; lorsqu'ils sont libres, ils quittent rarement le bord des rivières; ils se mettent souvent dans l'eau jusqu'au ventre, et ils y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes, où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel et à leur tempérament, on les lave avec soin et on leur donne tout le temps nécessaire et toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes[1] ; on nettoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce, et ensuite on leur met des essences, de l'huile et des couleurs.

La conformation des pieds et des jambes est encore singulière et différente dans l'éléphant de ce qu'elle est dans la plupart des autres animaux : les jambes de devant paraissent avoir plus de hauteur que celles de derrière; cependant celles-ci sont un peu plus longues; elles ne sont pas pliées en deux endroits comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquels la cuisse est presque entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, et les os du pied si élevés et si longs qu'ils paraissent faire une grande partie de la jambe: dans l'éléphant, au contraire, cette partie est très-courte et pose à terre; il a le genou comme l'homme au milieu de la jambe et non pas près du ventre. Ce pied, si court et si petit, est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau et dont aucun n'est apparent au-

[1] On nous a dit que l'éléphant de Versailles se roulait toujours sur la poussière quand il s'était baigné, ce qu'il faisait le plus souvent qu'il pouvait, et nous avons remarqué qu'il se jetait de la poussière aux endroits où il ne s'en était pas attaché quand il se vautrait, et qu'il avait accoutumé de chasser les mouches ou avec une poignée de paille qu'il prenait avec sa trompe ou avec de la poussière qu'il jetait adroitement sur les endroits où il se sentait piqué, n'y ayant rien que les mouches évitent davantage que la poussière qui tombe. Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie III, pages 117 et 118.

[1] Sur les huit ou neuf heures avant midi nous fûmes au bord de la rivière pour voir comme on lave les éléphants du roi et des grands seigneurs; l'éléphant entre dans l'eau jusqu'au ventre, et, se couchant sur un côté, prend à diverses fois de l'eau avec sa trompe qu'il jette sur celui qui est à l'air pour le bien laver; le maître vient ensuite avec une espèce de pierre ponce, et frottant la peau de l'éléphant, la nettoie de toutes les ordures qui ont pu s'y amasser. Quelques-uns croient que lorsque cet animal est couché par terre, il ne peut se relever de soi-même, ce qui est bien contraire à ce que j'ai vu; dès que le maître l'a bien frotté d'un côté, il lui commande de se tourner de l'autre, ce que l'éléphant fait promptement, et après qu'il est bien lavé des deux côtés, il sort de la rivière et demeure quelque temps debout sur le bord pour se sécher ; puis le maître vient avec un pot plein de couleur rouge ou de couleur jaune et lui en fait des raies sur le front, autour des yeux, sur la poitrine, sur le derrière ; le frottant ensuite d'huile de coque pour lui renforcer les nerfs. Voyage de Tavernier, Rouen, 1713, tome III, pages 264 et 265.

dehors. On voit seulement des espèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit constant; car il y a toujours cinq doigts à chaque pied, et ordinairement aussi cinq ongles[1]; mais quelquefois il ne s'en trouve que quatre[2], ou même trois; et dans ce cas, ils ne correspondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reste, cette variété, qui n'a été observée que sur de jeunes éléphants transportés en Europe, paraît être purement accidentelle et dépend vraisemblablement de la manière dont l'éléphant a été traité dans les premiers temps de son accroissement. La plante du pied est revêtue d'une semelle de cuir dur comme de la corne et qui déborde tout autour : c'est de cette même substance dont sont formés les ongles.

Les oreilles de l'éléphant sont très-longues; il s'en sert comme d'un éventail; il les fait remuer et claquer comme il lui plaît. Sa queue n'est pas plus longue que l'oreille, et n'a ordinairement que deux pieds et demi ou trois pieds de longueur : elle est assez menue, pointue et garnie à l'extrémité d'une houppe de gros poils ou plutôt de filets de corne noirs, luisants et solides; ce poil ou cette corne est de la grosseur et de la force d'un gros fil-de-fer, et un homme ne peut le casser en le tirant avec les mains, quoiqu'il soit élastique et pliant. Au reste cette houppe de poil est un ornement très-recherché des Négresses, qui y attachent apparemment quelque superstition[3]; une queue d'éléphant se vend quelquefois deux ou trois esclaves, et les nègres hasardent souvent leur vie pour tâcher de la couper et de l'enlever à l'animal vivant Outre cette houppe de gros poils qui est à l'extrémité, la queue est couverte, ou plutôt parsemée, dans sa longueur, de soies dures et plus grosses que celles du sanglier; il se trouve aussi de ces soies sur la partie convexe de la trompe et aux paupières où elles sont quelquefois longues de plus d'un pied : ces soies ou poils aux deux paupières ne se trouvent guère que dans l'homme, le singe et l'éléphant.

Le climat, la nourriture et la condition influent beaucoup sur l'accroissement et la grandeur de l'éléphant; en général, ceux qui sont pris jeunes et réduits à cet âge en captivité, n'arrivent jamais aux dimensions entières de la nature. Les plus grands éléphants des Indes et des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur; les plus petits, qui se trouvent au Sénégal et dans les autres parties de l'Afrique occidentale, n'ont que dix ou onze pieds; et tous ceux qu'on a amenés jeunes en Europe ne sont pas élevés à cette hauteur. Celui de la ménagerie de Versailles, qui venait de Congo, n'avait que sept pieds et demi de hauteur à l'âge de dix-sept ans; en treize ans qu'il vécut, il ne grandit que d'un pied, en sorte qu'à quatre ans, lorsqu'il fut envoyé, il n'avait que six pieds et demi de hauteur; et comme l'accroissement va toujours de moins en moins, on ne peut pas supposer que s'il fût arrivé à l'âge de trente ans, qui est le terme ordinaire de l'accroissement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur : ainsi la condition ou l'état de domesticité réduit au moins d'un tiers l'accroissement de l'animal, non-seulement en hauteur, mais dans toutes les autres dimensions. La longueur du corps, mesurée depuis l'œil jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près égale à sa hauteur prise au niveau du garrot. Un éléphant des Indes, de quatorze pieds de hauteur, est donc plus de sept fois plus gros et plus pesant que ne l'était l'éléphant de Versailles. En comparant l'accroissement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente et un pouces, c'est-à-dire la moitié de sa hauteur à deux ans, et prenant son accroissement entier en vingt ans, l'éléphant qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de sa hauteur à trois ans; et de même, si l'on veut juger de l'énormité de la masse de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant supposé de deux pieds et

[1] MM. de l'Académie royale des sciences nous avaient recommandé d'examiner si tous les éléphants avaient des ongles aux pieds, nous n'en avons pas vu un seul qui n'en eût cinq à chaque pied à l'extrémité des cinq gros doigts; mais leurs doigts sont si courts qu'à peine sortent-ils de la masse du pied. Premier voyage du P. Tachard, page 273.

[2] Tous ceux qui ont écrit de l'éléphant, mettent cinq ongles à chaque pied, mais il n'y en avait que trois dans notre sujet; le petit indien dont il a été parlé en avait quatre, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; la vérité est pourtant qu'il y a cinq doigts à chaque pied. Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie III, page 103.

[3] Merolla observe qu'un grand nombre de païens dans ces contrées, surtout les Saggas, ont une sorte de dévotion pour la queue de l'éléphant. Si la mort leur enlève un de leurs chefs, ils conservent en son honneur une de ces queues, à laquelle ils rendent un culte, fondé sur l'opinion qu'ils ont de sa force. Ils entreprennent des chasses exprès pour la couper, mais elle doit être coupée d'un seul coup; l'animal doit être vivant, sans quoi la superstition ne lui attribuerait aucune vertu. Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevost, tome V, page 79.

demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, et auquel on ne supposerait que trois pieds d'épaisseur et de largeur moyenne, serait cinquante fois aussi gros [1], et que par conséquent un éléphant doit peser autant que cinquante hommes.

« J'ai vu, dit le P. Vincent Marie, quelques « éléphants, qui avaient quatorze et quinze « pieds de hauteur [2] avec la longueur et la grosseur proportionnées. Le mâle est toujours plus « grand que la femelle. Le prix de ces animaux « augmente à proportion de la grandeur, qui « se mesure depuis l'œil jusqu'à l'extrémité du « dos ; et quand cette dimension atteint un certain terme, le prix s'accroît comme celui des « pierres précieuses. Les éléphants de Guinée, « dit Bosman, ont dix, douze ou treize pieds de « haut [3]; ils sont incomparablement plus petits « que ceux des Indes orientales, puisque ceux « qui ont écrit l'histoire de ces pays-là donnent « à ceux-ci plus de coudées de haut que ceux-là « n'en ont de pieds. J'ai vu des éléphants de « treize pieds de haut, dit Edward Terri, et j'ai « trouvé bien des gens qui m'ont dit en avoir « vu de quinze pieds de haut [4]. » De ces témoignages et de plusieurs autres qu'on pourrait encore rassembler, on doit conclure que la taille la plus ordinaire des éléphants est de dix à onze pieds, que ceux de treize et de quatorze pieds de hauteur sont très-rares, et que les plus petits ont au moins neuf pieds lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement dans l'état de liberté. Ces masses énormes de matière ne laissent pas, comme nous l'avons dit, de se mouvoir avec beaucoup de vitesse ; elles sont soutenues par quatre membres qui ressemblent moins à des jambes qu'à des piliers ou des colonnes massives de quinze ou dix-huit pouces de diamètre, et de cinq ou six pieds de hauteur ; ces jambes sont donc une ou deux fois plus longues que celles de l'homme : ainsi, quand l'éléphant ne ferait qu'un pas tandis qu'un homme en fait deux, il le surpasserait à la course. Au reste, le pas ordinaire de l'éléphant n'est pas plus vite que celui du cheval; mais quand on le pousse, il prend une espèce d'amble qui, pour la vitesse, équivaut au galop. Il exécute donc avec promptitude et même avec assez de liberté tous les mouvements directs ; mais il manque absolument de facilité pour les mouvements obliques ou rétrogrades. C'est ordinairement dans les chemins étroits et creux où il a de la peine à se retourner, que les Nègres l'attaquent et lui coupent la queue, qui pour eux est d'un aussi grand prix que tout le reste de la bête. Il a beaucoup de peine à descendre les pentes trop rapides ; il est obligé de plier les jambes de derrière, afin qu'en descendant, le devant du corps conserve le niveau avec la croupe, et que le poids de sa propre masse ne le précipite pas. Il nage aussi très-bien, quoique la forme de ses jambes et de ses pieds paraisse indiquer le contraire; mais, comme la capacité de la poitrine et du ventre est très-grande, que le volume des poumons et des intestins est énorme, et que toutes ces grandes parties sont remplies d'air ou de matières plus légères que l'eau, il enfonce moins qu'un autre ; il a dès lors moins de résistance à vaincre, et peut par conséquent nager plus vite, en faisant moins d'efforts et moins de mouvement des jambes que les autres. Aussi s'en sert-on très-utilement pour le passage des rivières; outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balles, dont on le charge dans ces occasions, on lui met encore sur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de personnes qui s'attachent à ses oreilles et à sa queue pour passer l'eau; lorsqu'il est ainsi chargé, il nage entre deux eaux, et on ne lui voit que la trompe qu'il tient élevée pour respirer.

Quoique l'éléphant ne se nourrisse ordinairement que d'herbes et de bois tendre, et qu'il lui faille un prodigieux volume de cette espèce d'aliment pour pouvoir en tirer la quantité de molécules organiques nécessaire à la nutrition d'un aussi vaste corps, il n'a cependant pas plusieurs estomacs comme la plupart des animaux qui se nourrissent de même ; il n'a qu'un estomac; il ne rumine pas: il est plutôt conformé comme le cheval, que comme le bœuf ou les autres animaux ruminants: la panse qui lui manque est suppléée par la grosseur et l'étendue des intestins et surtout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt de longueur; l'estomac est en tout bien plus

[1] Peirère, dans la Vie de Gassendi, dit qu'il fit peser un éléphant, et qu'il se trouva peser trois mille cinq cents livres. Cet éléphant était apparemment très-petit, car celui dont nous venons de supputer les dimensions que nous avons peut-être trop réduites, pèserait au moins huit milliers.

[2] Nota. Ces pieds sont probablement des pieds romains.

[3] Nota. Ce sont probablement des pieds du Rhin.

[4] Voyage aux Indes orientales, par Edward Terri, page 15. Nota. Ce sont peut-être des pieds anglais.

petit que le colon, n'ayant que trois pieds et demi ou quatre pieds de longueur, sur un pied ou un pied et demi dans sa plus grande largeur. Pour remplir d'aussi grandes capacités, il faut que l'animal mange, pour ainsi dire, continuellement, surtout lorsqu'il n'a pas de nourriture plus substantielle que l'herbe : aussi les éléphants sauvages sont presque toujours occupés à arracher des herbes, cueillir des feuilles ou casser du jeune bois ; et les domestiques auxquels on donne une grande quantité de riz, ne laissent pas encore de cueillir des herbes dès qu'ils se trouvent à portée de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, et son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin ; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, et le soin qu'il a de les bien secouer pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses agréables à voir. Il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arac, etc. On lui fait faire les corvées les plus pénibles et les entreprises les plus fortes, en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, et en le lui promettant pour prix de ses travaux. Il paraît aimer aussi la fumée du tabac ; mais elle l'étourdit et l'enivre. Il craint toutes les mauvaises odeurs, et il a une horreur si grande pour le cochon, que le seul cri de cet animal l'émeut et le fait fuir.

Pour achever de donner une idée du naturel et de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, lequel non-seulement a bien voulu les demander et les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire de l'italien et de l'allemand tout ce qui a rapport à l'histoire des animaux dans quelques livres qui m'étaient inconnus ; son goût pour les arts et les sciences, son zèle pour leur avancement, sont fondés sur un discernement exquis et sur des connaissances très-étendues dans toutes les parties de l'Histoire naturelle. Nous publierons donc, avec autant de plaisir que de reconnaissance, les bontés dont il nous honore et les lumières que nous lui devons : l'on verra dans la suite de cet ouvrage, combien nous aurons d'occasions de rappeler son nom. « On se sert de l'éléphant pour le « transport de l'artillerie sur les montagnes, et « c'est là où son intelligence se fait mieux sentir. « Voici comme il s'y prend : pendant que les « bœufs attelés à la pièce de canon font effort « pour la traîner en haut, l'éléphant pousse la « culasse avec son front, et à chaque effort qu'il « fait, il soutient l'affût avec son genou qu'il « place à la roue : il semble qu'il comprenne ce « qu'on lui dit. Son conducteur veut-il lui faire « faire quelque corvée pénible, il lui explique « de quoi il est question, et lui détaille les rai« sons qui doivent l'engager à obéir : si l'élé« phant marque de la répugnance à ce qu'il exige « de lui, le *Cornac* (c'est ainsi qu'on appelle « son conducteur) promet de lui donner de l'a« rac ou quelque chose qu'il aime : alors l'ani« mal se prête à tout. Mais il est dangereux de « lui manquer de parole ; plus d'un cornac en « a été la victime. Il s'est passé à ce sujet, dans « le Dekan, un trait qui mérite d'être rappor« té, et qui, tout incroyable qu'il paraît, est « cependant exactement vrai. Un éléphant ve« nait de se venger de son cornac en le tuant ; « sa femme, témoin de ce spectacle, prit ses « deux enfants et les jeta aux pieds de l'animal « encore tout furieux, en lui disant : *Puisque « tu as tué mon mari, ôte-moi aussi la vie, « ainsi qu'à mes enfants.* L'éléphant s'arrêta tout « court, s'adoucit, et comme s'il eût été touché « de regret, prit avec sa trompe le plus grand « de ces deux enfants, le mit sur son cou, l'a« dopta pour son cornac et n'en voulut point « souffrir d'autre.

« Si l'éléphant est vindicatif, il n'est pas « moins reconnaissant. Un soldat de Pondichéri, « qui avait coutume de porter à un de ces ani« maux une certaine mesure d'arac chaque fois « qu'il touchait son prêt, ayant un jour bu plus « que de raison, et se voyant poursuivi par la « garde qui le voulait conduire en prison, se « réfugia sous l'éléphant et s'y endormit. Ce « fut en vain que la garde tenta de l'arracher « de cet asile ; l'éléphant le défendit avec sa « trompe. Le lendemain le soldat, revenu de « son ivresse, frémit à son réveil de se trouver « couché sous un animal d'une grosseur si « énorme. L'éléphant, qui sans doute s'aperçut « de son effroi, le caressa avec sa trompe pour « le rassurer, et lui fit entendre qu'il pouvait « s'en aller.

« L'éléphant tombe quelquefois dans une es« pèce de folie qui lui ôte sa docilité et le rend « même très-redoutable : on est alors obligé de « le tuer. On se contente quelquefois de l'atta« cher avec de grosses chaînes de fer dans l'espé-

« rance qu'il viendra à résipiscence. Mais quand « il est dans son état naturel, les douleurs les « plus aiguës ne peuvent l'engager à faire du « mal à qui ne lui en a pas fait. Un éléphant, « furieux des blessures qu'il avait reçues à la « bataille d'Hambour, courait à travers champs « et poussait des cris affreux; un soldat qui, « malgré les avertissements de ses camarades, « n'avait pu fuir, peut-être parce qu'il était « blessé, se trouva à sa rencontre : l'éléphant « craignit de le fouler aux pieds, le prit avec « sa trompe, le plaça doucement de côté, et « continua sa route. » Je n'ai pas cru devoir rien retrancher de ces notes, que je viens de transcrire; elles ont été données à M. le marquis de Montmirail par M. de Bussy, qui a demeuré dix ans dans l'Inde, et qui pendant ce long séjour y a servi très-utilement l'état et la nation. Il avait plusieurs éléphants à son service; il les montait très-souvent, les voyait tous les jours et était à portée d'en voir beaucoup d'autres et de les observer. Ainsi ces notes et toutes les autres que j'ai citées, avec le nom de M. de Bussy, me paraissent mériter une égale confiance. MM. de l'Académie des Sciences nous ont aussi laissé quelques faits qu'ils avaient appris de ceux qui gouvernaient l'éléphant à la Ménagerie de Versailles, et ces faits me paraissent aussi mériter de trouver place ici. « L'éléphant semblait connaître quand on se moquait « de lui, et s'en souvenir pour s'en venger « quand il en trouvait l'occasion. A un homme « qui l'avait trompé, faisant semblant de lui « jeter quelque chose dans la gueule, il lui donna un coup de trompe qui le renversa et lui « rompit deux côtes; ensuite de quoi il le foula « aux pieds et lui rompit une jambe, et s'étant « agenouillé, lui voulut enfoncer ses défenses « dans le ventre, lesquelles n'entrèrent que dans « la terre aux deux côtés de la cuisse, qui ne « fut point blessée. Il écrasa un autre homme, « le froissant contre une muraille pour le même « sujet. Un peintre le voulait dessiner en une « attitude extraordinaire, qui était de tenir sa « trompe levée et la gueule ouverte; le valet du « peintre, pour le faire demeurer en cet état, « lui jetait des fruits dans la gueule, et le plus « souvent faisait semblant d'en jeter : il en fut « indigné, et comme s'il eût connu que l'envie « que le peintre avait de le dessiner était la cause « de cette importunité, au lieu de s'en prendre « au valet, il s'adressa au maître, et lui jeta par « sa trompe une quantité d'eau, dont il gâta le « papier sur lequel le peintre dessinait.

« Il se servait ordinairement bien moins de « sa force que de son adresse, laquelle était « telle qu'il s'ôtait avec beaucoup de facilité « une grosse double courroie dont il avait la « jambe attachée, la défaisant de la boucle et de « l'ardillon; et comme on eut entortillé cette « boucle d'une petite corde renouée à beaucoup « de nœuds, il dénouait tout sans rien rompre. « Une nuit, après s'être ainsi dépêtré de sa « courroie, il rompit la porte de sa loge si « adroitement que son gouverneur n'en fut « point éveillé; de là il passa dans plusieurs « cours de la Ménagerie, brisant les portes fer- « mées, et abattant la maçonnerie quand elles « étaient trop petites pour le laisser passer, et « il alla ainsi dans les loges des autres animaux, « ce qui les épouvanta tellement qu'ils s'en- « fuirent tous se cacher dans les lieux les plus « reculés du parc. »

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connaître toutes les facultés naturelles et toutes les qualités acquises d'un animal si supérieur aux autres, nous ajouterons encore quelques faits que nous avons tirés des voyageurs les moins suspects. « L'éléphant, « même sauvage (dit le P. Vincent Marie) ne « laisse pas d'avoir des vertus : il est généreux « et tempérant; et quand il est domestique on « l'estime par sa douceur et sa fidélité envers « son maître, son amitié pour celui qui le gou- « verne, etc. S'il est destiné à servir immédia- « tement les princes, il connait sa fortune et « conserve une gravité convenable à son emploi; « si au contraire on le destine à des travaux « moins honorables, il s'attriste, se trouble et « laisse voir clairement qu'il s'abaisse malgré « lui. A la guerre, dans le premier choc, il est « impétueux et fier; il est le même quand il est « enveloppé par les chasseurs, mais il perd le « courage lorsqu'il est vaincu.... Il combat avec « ses défenses, et ne craint rien tant que de per- « dre sa trompe, qui par sa consistance est fa- « cile à couper.... Au reste, il est naturellement « doux; il n'attaque personne à moins qu'on ne « l'offense; il semble même se plaire en com- « pagnie, et il aime surtout les enfants, il les « caresse et paraît reconnaître en eux leur in- « nocence. »

« L'éléphant (dit François Pyrard) est l'ani- « mal qui a le plus de jugement et de connais-

« sance, de sorte qu'on le dirait avoir quelque « usage de raison, outre qu'il est infiniment « profitable et de service à l'homme. S'il est « question de monter dessus, il est tellement « souple, obéissant, et dressé pour se ranger à la « commodité de l'homme et qualité de la per- « sonne qui s'en veut servir, que, se pliant bas, « il aide lui-même à celui qui veut monter dessus « et le soulage avec sa trompe.... Il est si obéis- « sant, qu'on lui fait faire tout ce que l'on veut, « pourvu qu'on le prenne de douceur.... Il fait « tout ce qu'on lui dit, il caresse ceux qu'on « lui montre, etc. »

« En donnant aux éléphants (disent les voya- « geurs hollandais) tout ce qui peut leur plaire, « on les rend aussi privés et aussi soumis que le « sont les hommes. L'on peut dire qu'il ne leur « manque que la parole.... Ils sont orgueilleux « et ambitieux ; mais ils se souviennent du bien « qu'on leur a fait et ont de la reconnaissance, « jusque-là qu'ils ne manquent point de baisser « la tête pour marque de respect en passant de- « vant les maisons où ils ont été bien traités.... « Ils se laissent conduire et commander par un « enfant; mais ils veulent être loués et chéris. « On ne saurait se moquer d'eux, ni les injurier, « qu'ils ne l'entendent; et ceux qui le font doi- « vent bien prendre garde à eux, car ils seront « bien heureux s'ils s'empêchent d'être arro- « sés de l'eau des trompes de ces animaux, ou « d'être jetés par terre, le visage contre la pous- « sière. »

« Les éléphants (dit le P. Philippe) appro- « chent beaucoup du jugement et du raisonne- « ment des hommes.... Si on compare les singes « aux éléphants, ils ne sembleront que des ani- « maux très-lourds et très-brutaux ; et en effet « les éléphants sont si honnêtes, qu'ils ne sau- « raient souffrir qu'on les voie lorsqu'ils s'ac- « couplent ; et si de hasard quelqu'un les avait « vus en cette action, ils s'en vengeraient in- « failliblement, etc.... Ils saluent en fléchissant « les genoux et en baissant la tête ; et lorsque « leur maître veut les monter, ils lui présentent « si adroitement le pied qu'il s'en peut servir « comme d'un degré. Lorsqu'on a pris un élé- « phant sauvage et qu'on lui a lié les pieds, le « chasseur l'aborde, le salue, lui fait des excuses « de ce qu'il l'a lié, lui proteste que ce n'est « pas pour lui faire injure..., lui expose que la « plupart du temps il avait faute de nourri- « ture dans son premier état, au lieu que désor- « mais il sera parfaitement bien traité, qu'il lui « en fait la promesse, etc. Le chasseur n'a pas « plus tôt achevé ce discours obligeant, que l'é- « léphant le suit comme ferait un très-doux « agneau. Il ne faut pas pourtant conclure de là « que l'éléphant ait l'intelligence des langues ; « mais seulement qu'ayant une très-parfaite « estimative, il connaît les divers mouvements « d'estime ou de mépris, d'amitié ou de haine, « et tous les autres dont les hommes sont agi- « tés envers lui, et pour cette cause il est plus « aisé à dompter par les raisons, que par les « coups et par les verges.... Il jette des pierres « fort loin et fort droit avec sa trompe, et il s'en « sert pour verser de l'eau avec laquelle il se « lave le corps. »

« De cinq éléphants (dit Tavernier) que les « chasseurs avaient pris, trois se sauvèrent, « quoiqu'ils eussent des chaînes et des cordes « autour de leur corps et même de leurs jam- « bes. Ces gens-là nous dirent une chose sur- « prenante et qui est tout à fait admirable, si « on peut la croire : c'est que ces éléphants ayant « été une fois attrapés et étant sortis du piége, « si on les fait entrer dans les bois, ils sont dans « la défiance et arrachent avec leur trompe une « grosse branche dont ils vont, sondant partout « avant que d'asseoir leur pied, s'il n'y a point « de trous à leur passage pour n'être pas attra- « pés une seconde fois; ce qui faisait désespé- « rer aux chasseurs, qui nous contaient cette « histoire, de pouvoir reprendre aisément les « trois éléphants qui leur étaient échappés..... « Nous vîmes les deux autres éléphants qu'on « avait pris. Chacun de ces éléphants sauvages « était entre deux éléphants privés ; et autour « des sauvages il y avait six hommes tenant des « lances à feu, qui parlaient à ces animaux, en « leur présentant à manger, et disant en leur « langage : *Prends cela et le mange*. C'étaient « de petites bottes de foin, des morceaux de « sucre noir et du riz cuit avec de l'eau et force « grains de poivre. Quand l'éléphant sauvage « ne voulait pas faire ce qu'on lui commandait, « les hommes ordonnaient aux éléphants pri- « vés de le battre, ce qu'ils faisaient aussitôt, « l'un le frappant sur le front et sur la tête avec « sa trompe, et lorsqu'il faisait mine de se re- « vancher contre celui-là, l'autre le frappait de « son côté ; de sorte que le pauvre éléphant « sauvage ne savait plus où il en était, ce qui « lui apprenait à obéir. »

« J'ai plusieurs fois observé (dit Edward « Terri) que l'éléphant fait plusieurs choses qui « tiennent plus du raisonnement humain que « du simple instinct naturel qu'on lui attribue. « Il fait tout ce que son maître lui commande. « S'il veut qu'il fasse peur à quelqu'un, il s'a- « vance vers lui avec la même fureur que s'il « le voulait mettre en pièces; et lorsqu'il en est « tout proche, il s'arrête tout court sans lui faire « aucun mal. Si le maître veut faire affront à « un autre, il parle à l'éléphant, qui prendra « avec sa trompe de l'eau du ruisseau et de la « boue, et la lui jettera au nez. Sa trompe est « faite d'un cartilage; elle pend entre les dents. « Quelques-uns l'appellent *sa main*, à cause « qu'en plusieurs occasions elle lui rend le « même service que la main fait aux hommes.... « Le Mogol en a qui servent de bourreaux aux « criminels condamnés à mort. Si leur conduc- « teur leur commande de dépêcher prompte- « ment ces misérables, il les mettent en pièces « en un moment avec leurs pieds; et au con- « traire, s'il leur commande de les faire lan- « guir, ils leur rompent les os les uns après les « autres, et leur font souffrir un supplice aussi « cruel que celui de la roue. »

Nous pourrions citer encore plusieurs autres faits aussi curieux et aussi intéressants que ceux qu'on vient de lire; mais nous aurions bientôt excédé les limites que nous avons tâché de nous prescrire dans cet ouvrage : nous ne serions pas même entrés dans un si grand détail, si l'éléphant n'était de tous les animaux le premier à tous égards, celui par conséquent qui méritait le plus d'attention. Nous n'avons rien dit de la production de son ivoire, parce que M. Daubenton nous paraît avoir épuisé ce sujet dans sa description des différentes parties de l'éléphant. On verra combien d'observations utiles et nouvelles il a faites sur la nature et la qualité de l'ivoire dans ses différents états, et en même temps on sera bien aise de savoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenses et les os prodigieux qu'on attribuait au mammouth. J'avoue que j'étais moi-même dans l'incertitude à cet égard : j'avais plusieurs fois considéré ces ossements énormes et je les avais comparés avec le squelette d'éléphant que nous avons au Cabinet du Roi, que je savais être le squelette d'un éléphant presque adulte; et comme avant d'avoir fait l'histoire de ces animaux, je ne me persuadais pas qu'il pût exister des éléphants six ou sept fois plus gros que celui dont je voyais le squelette; que d'ailleurs les gros ossements n'avaient pas les mêmes proportions que les os correspondants dans le squelette de l'éléphant, j'avais cru, comme le vulgaire des naturalistes, que ces grands ossements avaient appartenu à un animal beaucoup plus grand, et dont l'espèce s'était perdue ou avait été détruite. Mais il est certain, comme on l'a vu dans cette histoire, qu'il existe des éléphants qui ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur, c'est-à-dire des éléphants six ou sept fois plus gros (car les masses sont comme les cubes de la hauteur) que celui dont nous avons le squelette, et qui n'avait que sept pieds et demi de hauteur : il est certain d'ailleurs, par les observations de M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, et que lorsque l'animal est adulte ils grossissent considérablement quoiqu'ils aient cessé de grandir; enfin, il est encore certain, par le témoignage des voyageurs, qu'il y a des défenses d'éléphants qui pèsent chacune plus de cent vingt livres [1]. Tout cela réuni, fait que nous ne doutons plus que ces défenses et ces ossements ne soient en effet des défenses et des ossements d'éléphant. M. Sloane l'avait dit, mais ne l'avait pas prouvé : M. Gmelin l'a dit encore plus affirmativement [2]; et il nous a donné sur cela des faits

[1] M. Éden rend témoignage qu'il mesura plusieurs défenses d'éléphant, auxquelles il trouva neuf pieds de longueur, que d'autres avaient l'épaisseur de la cuisse d'un homme, et que d'autres pesaient quatre-vingt-dix livres; on prétend qu'il s'en trouve en Afrique qui pèsent jusqu'à cent vingt-cinq livres chacune... Les voyageurs anglais rapportèrent aussi de Guinée la tête d'un éléphant que M. Éden vit chez M. le chevalier Judde, elle était si grosse que les os seuls et le crâne, sans y comprendre les défenses, pesaient environ deux cents livres; de sorte qu'au jugement de l'auteur, elle en aurait dû peser cinq cents dans la totalité de ses parties. Histoire générale des Voyages, tome I, page 224.—Lopes prit plaisir à peser plusieurs dents d'éléphant, dont chacune était d'environ deux cents livres. Idem, tome V, page 79.—La grandeur des éléphants peut être connue par leurs dents qu'on a ramassées, dont quelques-unes ont été trouvées du poids de deux cents livres. Voyage de Drack, page 104.—Au royaume de Lowango, j'achetai deux dents d'éléphant, qui étaient de la même bête, qui pesaient chacune cent vingt-six livres. Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome IV, page 319.—Les dents des éléphants, au cap de Bonne-Espérance, sont très-grosses, elles pèsent de soixante à cent vingt livres. Descript. du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, page 12.

[2] La quantité prodigieuse d'os qu'on trouve par-ci par-là, sous terre, dans la Sibérie, sont surtout une chose de tant d'importance, que je crois faire plaisir à bien des lecteurs de leur procurer l'avantage de trouver ici rassemblé tout ce qui manquait jusqu'à présent à l'histoire naturelle de ces os. Pierre-le-Grand s'est surtout rendu recommandable à ce sujet aux naturalistes, et comme il cherchait en tout à suivre la nature dans ses routes les plus cachées, il ordonna entre autres, en 1722, à tous ceux qui rencontreraient quelque part

curieux, et que nous avons cru devoir rapporter ici; mais M. Daubenton nous paraît être le premier qui ait mis la chose hors de doute, par des mesures précises, des comparaisons exactes et des raisons fondées sur les grandes connaissances qu'il s'est acquises dans la science de l'anatomie comparée.

des cornes de mammouth de s'attacher singulièrement à ramasser tous les autres os appartenant à cet animal, sans en excepter un seul, et de les envoyer à Pétersbourg. Ces ordres furent publiés dans toutes les villes de Sibérie, et entre autres à Jakutzk, où d'abord, après la publication, un sluschewoi, appelé Wasilei Otlasow, s'engagea par écrit devant Michaële Petrowitsch Ismailow, capitaine-lieutenant de la garde et woywode de l'endroit, à se transporter dans les cantons inférieurs de la Léna pour chercher des os de mammouth, et il y fut dépêché la même année 23 avril. L'année d'après, un autre s'adressa à la chancellerie de Jakutzk, et lui représenta qu'il s'était transporté avec son fils, vers la mer, pour chercher des os de mammouth, et que vis-à-vis Surjatoi-Noss, à environ deux cents verstes de ce lieu et de la mer, il avait trouvé, dans un terrain de tourbe, qui est le terrain ordinaire de ces districts, une tête de mammouth à laquelle tenait une corne, et auprès de laquelle il y avait une autre corne du même animal, qui l'avait peut-être perdue de son vivant; qu'à peu de distance de là, ils avaient tiré de la terre une autre tête avec des cornes d'un animal qui leur était inconnu, que cette tête ressemblait assez à une tête de bœuf, mais qu'elle avait les cornes au-dessus du nez, et que par rapport à un accident qui lui était arrivé à ses yeux, il avait été obligé de laisser ces têtes sur les lieux; qu'ayant appris l'ordonnance de Sa Majesté, il suppliait de détacher son fils avec lui vers Vst-Janskoje, Simowie et vers la mer; le woywode lui accorda sa demande et le fit partir sur-le-champ. Un troisième sluschewoi de Jakutzk représenta à la chancellerie, en 1724, qu'il avait fait un voyage sur la rivière de Jelon, et qu'il avait eu le bonheur de trouver sur cette rivière, dans un rivage escarpé, une tête de mammouth fraîche, avec corne et toutes ses parties, qu'il l'avait tirée de terre et laissée dans un endroit où il saurait la retrouver, qu'il priait qu'on le détachât avec deux hommes accoutumés à chercher de pareilles choses; le woywode y consentit pareillement. Le Cosaque se mit bientôt après en route, il retrouva la tête et toutes ses parties, à l'exception des cornes; il n'y avait plus que la moitié d'une corne qu'il apporta avec la tête à la chancellerie de Jakutzk. Il apporta quelque temps après deux cornes de mammouth, qu'il avait trouvées aussi sur la rivière de Jelon.

Les Cosaques de Jakutzk furent charmés, sous prétexte d'aller chercher des cornes de mammouth, de trouver moyen de faire d'aussi beaux voyages. On leur accordait cinq ou six chevaux de poste, pendant qu'un seul aurait suffi, et ils pouvaient employer les autres au transport de leurs propres marchandises. Un pareil avantage devait les beaucoup encourager... Un Cosaque de Jakutzk, appelé Iwanselsku, demanda à la chancellerie qu'on l'envoyât dans les Simowies d'Alaseisch et de Kowymisch, pour y chercher de ces sortes d'os et du vrai cristal; il avait déjà vécu dans lesdits lieux et y avait amassé des choses remarquables, et envoyé réellement à Jakutzk quelques-uns de ces os. Rien ne parut plus important que cette expédition, et le Cosaque fut envoyé à sa destination le 21 d'avril 1725.

Nasar-Koleschow, commissaire d'Indigirsk, envoya en 1723 à Jakutzk, et de là à Irkurtzk, le squelette d'une tête extraordinaire, qui, à ce qu'on m'a dit, avait deux arschines moins trois werschok de long, une arschine de haut, et qui était munie de deux cornes et d'une dent de mammouth; ce squelette est arrivé le 14 octobre 1723 à Irkutzk, et j'en ai trouvé la relation dans la chancellerie de cette ville. On m'a assuré aussi que le même homme a fourni une corne de mammouth après.

Tout ceci, tel que je l'ai ramassé des différentes relations, regarde, pour la plus grande partie, une même espèce d'os, savoir : 1° Tous ceux qui se trouvent dans le Cabinet impérial de Pétersbourg sous le nom d'*os de mammouth, auxquels tous ceux qui voudront les confronter avec les os d'éléphant ne pourront disputer une parfaite ressemblance avec ces derniers*. 2° On voit, par les relations ci-dessus, qu'on a trouvé dans la terre des têtes d'un animal tout à fait différent d'un éléphant, et qui, particulièrement par rapport à la figure des cornes, ressemblait à une tête de bœuf plutôt qu'à celle d'un éléphant. D'ailleurs cet animal ne peut pas avoir été aussi gros qu'un éléphant, et j'en ai vu une tête à Jakutzk, qui avait été envoyée d'Anadirskoi-Ostrog, et qui, selon ce qu'on m'a dit, était parfaitement semblable à celle que Portn-jagin avait trouvée. J'en ai eu moi-même une d'Ilainskoi-Ostrog, que j'ai envoyée au Cabinet impérial à Pétersbourg. Enfin, j'ai appris que sur le rivage du Nischnaja Tunguska on trouve non-seulement par-ci par-là de pareilles têtes, mais encore d'autres os, qui, certainement, ne sont pas des os d'éléphants, tels que des omoplates, des os sacrés, des os innominés, des os de hanches et des os de jambes, qui, vraisemblablement, appartiennent à cette même espèce d'animaux auxquels on doit attribuer lesdites têtes, et que, sans contredit, on ne doit pas exclure du genre des bœufs. J'ai vu des os de jambes et de hanches de cette espèce, dont je ne saurais rien dire de particulier, sinon qu'en comparaison de leur grosseur, ils m'ont paru extrêmement courts. Ainsi on trouve en Sibérie deux sortes d'os en terre, dont anciennement on n'estimait aucuns que ceux qui ressemblent parfaitement aux dents saillantes d'éléphants; mais il semble que, depuis l'ordonnance impériale, on a commencé à les considérer tous en général, et que, comme les premiers avaient déjà occasionné la fable de l'animal mammouth, on a rangé ces derniers dans la même classe; car quoiqu'on connaisse avec la moindre attention que ces derniers sont d'un animal tout à fait différent du premier, on n'a pas laissé de les confondre ensemble. C'est encore une erreur de croire, avec Isbrand-Ides et ceux qui suivent ses rêveries, qu'il n'y a que les montagnes qui s'étendent depuis la rivière de Ket vers le nord-est, et, par conséquent, aussi les environs de Mangasca et de Jakutzk, qui soient remplis de ces os d'éléphants; il s'en trouve non-seulement dans toute la Sibérie et dans ses districts les plus méridionaux, comme dans les cantons supérieurs de l'Irtisch, du Toms et de la Léna, mais encore par-ci par-là, en Russie et même en bien des endroits en Allemagne, où ils sont connus sous le nom d'ivoire fossile, *ebur fossile*, et cela avec beaucoup de raison; car tout l'ivoire qu'on travaille en Allemagne vient des dents d'éléphants que nous tirons des Indes, et l'ivoire fossile ressemble parfaitement à ces dents, sinon qu'il est pourri. Dans les climats un peu chauds, ces dents se sont amollies et changées en ivoire fossile; mais dans ceux où la terre reste continuellement gelée, on trouve ces dents très-fraîches pour la plupart. De là peut aisément dériver la fable qu'on a souvent trouvé ces os et autres ensanglantés; cette fable a été gravement débitée par Isbrand-Ides, et après lui par Muller *, qui ont été copiés par d'autres avec une assurance, comme s'il n'y avait pas lieu d'en douter; et, comme une fiction va rarement seule, le sang qu'on prétend avoir trouvé sur ces os a enfanté une autre fiction de l'animal mammouth, dont on a conté que dans la Sibérie il vivait sous terre, qu'il y mourait quelquefois et était enterré sous les décombres, et tout cela pour rendre raison du sang qu'on prétendait trouver à ces os. Muller nous donne la description du mammouth : Cet animal, dit-il, a quatre ou cinq aunes de haut, et environ trois brasses de long, il est d'une couleur grisâtre, ayant la tête fort longue et le front très-large; des deux côtés, précisément au-dessous des yeux, il a des cornes qu'il peut mouvoir et croiser comme il veut. Il a la faculté de s'étendre considérablement en marchant, et de

* Mœurs et usages des Ostiaques, dans le recueil des Voyages au nord, page 380.

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉLÉPHANT.

Je donne ici la description d'un éléphant qui était à la foire Saint-Germain, en 1773 ; c'était une femelle qui avait six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, et qui n'était âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étaient pas encore toutes venues, et ses défenses n'avaient que six pouces six lignes de longueur. La tête était très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun foncé. La masse de son corps informe et ramassée paraissait varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte ; la peau était fort brune avec des rides et des plis assez fréquents ; les deux mamelles, avec des mamelons apparents, sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Dimensions de cet animal

	p.	p.	l.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite..	6	7	3
Hauteur du train de devant.	4	10	3
Hauteur du train de derrière.	5	1	9
La plus grande hauteur du corps.	5	7	0
Hauteur du ventre.	2	3	6
Longueur de la tête depuis la mâchoire jusqu'à l'occiput.	1	1	11
Longueur de la mâchoire inférieure.	0	8	9
Distance entre le bout de la mâchoire inférieure et l'angle de l'œil.	2	5	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. .	0	10	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . .	0	2	4
Largeur entre les deux yeux..	1	1	10
Longueur des oreilles en arrière.	1	3	7
Hauteur de l'oreille.	1	2	4
Circonférence du cou.	5	5	1
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant.	7	8	0
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière.	7	8	3
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.	8	0	7
Longueur du tronçon de la queue.	2	1	4
Circonférence de la queue à son origine.. . .	1	1	9
Largeur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	2	1	6
Largeur du haut de la jambe.	1	10	6
Longueur du talon jusqu'au bout des ongles.	0	9	6
Largeur du pied de devant.	0	8	3
Largeur du pied de derrière.	0	10	3
Longueur des plus grands ongles.	0	1	9
Largeur.	0	3	0
Longueur de la trompe étendue.	3	7	3

Il nous a paru, en comparant le mâle et la femelle, que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, et l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses et plus charnues que le mâle, au point qu'il ne serait pas possible de s'y tromper : seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle ; mais le corps paraissait plus renflé, la tête plus grosse et les membres plus arrondis.

Dans l'espèce de l'éléphant, comme dans toutes les autres espèces de la nature, la femelle est plus douce que le mâle ; celle-ci était même caressante pour les gens qu'elle ne connaissait pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771, était plus fier, plus indifférent et beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève a dessiné la trompe et l'extrémité de la verge représentées. Dans l'état de repos cette partie ne paraît point du tout à l'extérieur ; le ventre semble être absolument uni, et ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner, que l'extrémité sort du fourreau,

se rétrécir en un petit volume ; ses pattes ressemblent à celles d'un ours par leur grosseur. Isbrand-Ides est assez sincère pour avouer que, de tous ceux qu'il a questionnés sur cet animal, il n'a trouvé personne qui lui ait dit avoir vu un mammouth vivant... Les têtes et les autres os, qui s'accordent avec ceux des éléphants, ont été autrefois, sans contredit, des parties réelles de l'éléphant. Nous ne devons pas refuser toute croyance à cette quantité d'os d'éléphant, et je présume que les éléphants, pour éviter leur destruction dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit natal, et se sont dispersés de toutes parts tant qu'ils ont pu ; leur sort a été différent, les uns ont été bien loin, les autres ont pu même après leur mort avoir été transportés fort loin par quelque inondation ; ceux, au contraire, qui, étant encore en vie, se sont trop écartés vers le nord, doivent nécessairement y avoir payé le tribut de leur délicatesse ; d'autres encore, sans avoir été si loin, ont pu se noyer dans une inondation ou périr de lassitude... La grosseur de ces os ne doit pas nous arrêter, les dents saillantes ont jusqu'à quatre arschines de long et six pouces de diamètre (M. de Strahlenberg dit jusqu'à neuf), et les plus fortes pèsent jusqu'à six à sept puds. J'ai fait voir dans un autre endroit qu'il y a des dents fraîches prises de l'éléphant qui ont jusqu'à dix pieds de long, et qui pèsent cent, cent quarante-six, cent soixante et cent soixante-huit livres... Il y a des morceaux d'ivoire fossile qui ont une apparence jaunâtre et qui jaunissent par la suite des temps, et d'autres qui sont bruns comme des noix de cocos ou plus clairs, et enfin, d'autres qui sont d'un bleu noirâtre. Les dents qui n'ont pas été bien gelées dans la terre et ont resté pendant quelque temps exposées à l'effet de l'air, sont sujettes à devenir plus ou moins jaunes ou brunes, et elles prennent d'autres couleurs suivant l'espèce d'humidité qui y agit en se joignant à l'air : aussi, suivant ce que dit M. de Strahlenberg, on trouve quelquefois des morceaux d'un bleu noir dans ces dents corrompues... Il serait à souhaiter, pour le bien de l'Histoire Naturelle, qu'on connût, pour les autres os qu'on trouve en Sibérie, l'espèce d'animal auquel ils appartiennent, mais il n'y a guère lieu de l'espérer. Relation d'un voyage à Kamtschatka, par M. Gmelin, imprimé en 1735 à Pétersbourg, en langue russe. La traduction de cet article m'a d'abord été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences, et ensuite par M. le marquis de Montmirail, qui en a fait la traduction sur l'original allemand, imprimé à Gottingue en 1752.

comme on le voit représenté. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, était, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchait même à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchaient de près, et il a souvent arraché les poches et les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres mêmes étaient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle semblait obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vue marquer de l'humeur a été celui de son emballage dans son caisson de voyage. Lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson, elle refusa d'avancer, et ce ne fut qu'à force de contrainte et de coups de poinçon dont on la piquait par derrière, qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage qui servait alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitements qu'elle venait d'essuyer, et ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avait de se venger ; ce fut de remplir sa trompe et de jeter le volume d'un seau d'eau au visage et sur le corps de celui qui l'avait le plus harcelée.

Au reste, on a représenté la trompe vue par-dessous, pour en faire mieux connaître la structure extérieure et la flexibilité.

J'ai dit, dans l'histoire naturelle de l'éléphant, qu'on pouvait présumer que ces animaux ne s'accouplaient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes paraît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture qui me paraissait plausible ne se trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcellus Bles, seigneur de Moërgestal, écrit de Bois-le-Duc, dans les termes suivants :

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le comte de Buffon, qu'il s'est trompé touchant l'accouplement des éléphants, je puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie et en Afrique, où ces animaux se tiennent toujours dans les bois écartés et presque inaccessibles, surtout dans le temps qu'ils sont en chaleur ; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrain étant partout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien, et que les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre, ce qui ferait croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes : cependant il n'y a qu'une légère différence de situation ; j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête et le cou, et appuie les deux pieds et le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre comme si elle se prosternait par terre, les deux pieds de derrière restant debout et la croupe en haut, ce qui donne au mâle la facilité de la couvrir, et d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphants ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils sont en rut, pendant quatre à cinq semaines ; alors on voit parfois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, et ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs cornacs ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infaillible du temps où ils entrent en chaleur ; car, quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie dans ce temps s'échappe et va joindre dans les bois les éléphants sauvages ; mais quelques jours après son cornac va la chercher et l'appelle par son nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, et se laisse conduire et renfermer ; et c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu près au bout de neuf mois. »

Il me paraît qu'on ne peut guère douter de la première observation sur la manière de s'accoupler des éléphants, puisque M. Marcellus Bles assure l'avoir vue ; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation, touchant la durée de la gestation, qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.

SECONDE ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉLÉPHANT.

J'ai rapporté l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, seigneur de Moërgestal, au sujet de l'accouplement des éléphants ; et il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connaissance de quel-

ques faits que je crois devoir rapporter ici.

Les Hollandais de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphants en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux princes indiens : souvent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, et que ces marchands ne peuvent vendre; ces éléphants défectueux et rebutés restent à leur maître pendant nombre d'années, et l'on s'en sert pour la chasse des éléphants sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle entre en chaleur, dénoue et rompt pendant la nuit les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphants sauvages, s'accouple et devient pleine : les gardiens vont la chercher partout dans les bois en l'appelant par son nom, elle revient dès lors sans contrainte et se laisse ramener tranquillement à son étable : c'est ainsi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite; en sorte qu'il est plus que probable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pieds du Rhin : il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, et peut vivre soixante-dix, quatre-vingts et même cent ans.

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante, parmi lesquels il y avait des éléphants tout jeunes; et il dit qu'on ne pouvait pas reconnaître quelles étaient les mères de chacun de ces petits éléphants, car tous ces jeunes animaux paraissent faire mense commune : ils tettent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphants de trois manières différentes. Ils vont ordinairement en troupes séparées quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre; la première manière de les prendre est de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cents hommes, qui, resserrant toujours ces animaux de plus près en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours et des torches allumées, les forcent à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes palissades dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande pas un si grand appareil; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes et agiles à la course qui vont les chercher dans les bois : ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphants qu'ils agacent et inquiètent au point de les mettre en fuite; ils les suivent aisément à la course, et leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière : ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre; et lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans sa course, ils amènent à l'instant deux éléphants privés, auxquels ils attachent l'éléphant sauvage, et, s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à ce qu'il soit comme étourdi; et enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphants, est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts; elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphants sauvages et de les séparer de leur troupe : alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, et l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphants dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée et n'a aucun commerce avec d'autres troupes, et même ils paraissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses et et les plus longues marchent à la tête; et s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, et paraissent sonder le terrain du rivage opposé; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, et dès lors la troupe avertie entre dans la rivière, et nageant en file, les éléphants adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main; après quoi

tous les autres les suivent et arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphants séparés et errants seuls et éloignés des autres, et qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étaient bannis de toute société. Ces éléphants solitaires ou réprouvés sont très-méchants; ils attaquent souvent les hommes et les tuent; et tandis que, sur le moindre mouvement et à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation), une troupe entière d'éléphants s'éloignera, ces éléphants solitaires l'attendent non-seulement de pied ferme, mais même l'attaquent avec fureur, en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusil. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphants farouches ensemble; ils vivent seuls et sont tous mâles; et l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vus les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a assisté, et parmi des milliers d'éléphants qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses et grandes défenses; et quoique ces éléphants aient autant de force et de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses minces et obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu près, et on ne peut, dit-il, guère voir, avant l'âge de douze à quatorze ans, si leurs défenses deviendront longues ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcellus Bles m'a écrit en dernier lieu qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis longtemps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avait assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphants qui ne deviennent jamais plus gros qu'une génisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas souvent ces petits éléphants, dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres : la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille; ils ont plus de poil que les autres éléphants; ils sont aussi plus sauvages, et au moindre bruit, s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphants dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées, et même dans les zones froides; leurs ossements trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, etc., démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre; et leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe à mesure qu'il s'est refroidi. Nous pouvons en donner un nouvel exemple; M. le prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire et plusieurs autres ossements d'un squelette d'éléphant trouvé dans les terres de sa principauté, à une très-médiocre profondeur : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire en date du 15 mai de cette année 1780. « A six cents pas de Porentrui, sur « la gauche d'un grand chemin que je viens de « faire construire pour communiquer avec Bé« fort, en excavant le flanc méridional de la « montagne, l'on découvrit, l'été dernier, à « quelques pieds de profondeur, la plus grande « partie du squelette d'un très-gros animal. Sur « le rapport qui m'en fut fait, je me transpor« tai moi-même sur le lieu, et je vis que les ou« vriers avaient déjà brisé plusieurs pièces de « ce squelette, et qu'on en avait enlevé quel« ques-unes des plus curieuses, entre autres la « plus grande partie d'une très-grosse défense « qui avait près de cinq pouces de diamètre à « la racine, sur plus de trois pieds de longueur; « ce qui fit juger que ce ne pouvait être que le « squelette d'un éléphant. Je vous avouerai, « monsieur, que, n'étant pas naturaliste, j'eus « peine à me persuader que cela fût; je remar« quai cependant de très-gros os, et particuliè« rement celui de l'omoplate que je fis déterrer : « j'observai que le corps de l'animal, quel qu'il « fût, était partie dans un rocher, partie en un « sac de terre, dans l'anfractuosité de deux ro« chers; que ce qui était dans le rocher était pé« trifié, mais que ce qui était dans la terre était « une substance moins dure que ne le sont or« dinairement de pareils os. L'on m'apporta un « morceau de cette défense que l'on avait brisée « en la tirant de cette terre où elle était deve« nue mollasse : l'enveloppe extérieure ressem« blait assez à l'ivoire; l'intérieur était blanchâ« tre et comme savonneux. On en brûla une « parcelle, et ensuite une autre parcelle d'une « véritable défense d'éléphant; elles donnèrent

« l'une et l'autre une huile d'une odeur à peu près « pareille. Tous les morceaux de cette première « défense ayant été exposés quelque temps à « l'air, sont tombés insensiblement en poussière,

« Il m'est resté un morceau de la mâchoire « pétrifiée avec quelques-unes des petites dents : « je les fis voir à M. Robert, géographe ordi- « naire de Sa Majesté, qui m'ayant témoigné « que ce morceau d'histoire naturelle ne dépa- « rerait pas la belle collection que vous avez « dans le jardin du Roi, je lui dis qu'il pouvait « vous l'offrir de ma part, et j'ai l'honneur de « vous l'envoyer. »

J'ai reçu en effet ce morceau, et je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnaissance à ce prince, ami des lettres et de ceux qui les cultivent. C'est réellement une très-grosse dent molaire d'éléphant, beaucoup plus grande qu'aucune de celle des éléphants vivant aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphants trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, et dont la note ci-jointe que nous communique M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre, on demeurera bien convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphants, ainsi que l'Asie septentrionale, où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames et des chameaux. On peut remarquer entre les *argalis* ou petites figures de fonte, tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame et du chameau; ce qui prouve que ces animaux, qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistaient autrefois : l'hippopotame surtout a dû s'en retirer le premier, et presque en même temps que l'éléphant; et le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés ou froids, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie que par les monuments dont on vient de parler : on peut le prouver par le témoignage des voyageurs récents.

« Les Russes, disent-ils, pensèrent que les cha- « meaux seraient plus propres que d'autres ani- « maux au transport des vivres de leurs cara- « vanes dans les déserts de la Sibérie méridio- « nale : ils firent en conséquence venir à Jakutzk « un chameau pour essayer son service : les ha- « bitants du pays le regardèrent comme un « monstre qui les effraya beaucoup. La petite « vérole commençait à faire des ravages dans « leurs bourgades; les Jakutes s'imaginèrent « que le chameau en était la cause... et on fut « obligé de le renvoyer; il mourut même dans « son retour, et l'on jugea avec fondement que « ce pays était trop froid pour qu'il pût y sub- « sister et encore moins y multiplier. » Il faut donc que ces figures du chameau et de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y avait encore quelque connaissance et quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvaient être connus des anciens Jakutes; car M. Guldenstaedt assure qu'ils sont actuellement en nombre dans les gouvernements d'Astracan et d'Orembourg, aussi bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, et que les Calmoukes et les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourrait donc, absolument parlant, que les Jakutes eussent pris connaissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie : mais, pour l'hippopotame, nulle supposition ne peut en rendre la connaissance possible à ce peuple : et dès lors on ne peut rapporter qu'au refroidissement successif de la terre, l'ancienne existence de ces animaux, ainsi que des éléphants, dans cette contrée du nord, et leur migration forcée dans celles du midi.

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin fait aux Indes, d'un jeune éléphant tétant sa mère. C'est à la prévenante honnêteté de M. Gentil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois la connaissance d'un fait dont je doutais. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux. M. Gentil en a été souvent témoin, et le dessin a été fait sous ses yeux.

DESCRIPTION DE L'ÉLÉPHANT.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Quoique l'on sache que l'éléphant est le plus grand de tous les quadrupèdes, on serait surpris, en voyant pour la première fois un animal qui a jusqu'à quatorze pieds de hauteur et plus de vingt-cinq pieds de longueur lorsqu'il tient sa trompe étendue en avant. Quelle énorme différence de cette masse prodigieuse au petit volume de la souris ou

des musaraignes! Aussi l'éléphant paraît surchargé de son propre poids : ses jambes ressemblent à quatre piliers mal dressés, qui soutiennent son corps informe, dont le dos est voûté, la croupe ravalée et les flancs presque aussi renflés que les côtés. La tête tient au corps presque sans apparence du cou; elle est terminée en arrière par deux convexités placées l'une à côté de l'autre entre de très-larges oreilles. Les yeux sont excessivement petits, et séparés par un large espace relevé en bosse. Le museau est très-différent de celui de tout autre quadrupède; on n'y voit que l'origine d'une très-longue trompe, qui pend entre deux longues défenses; on n'aperçoit la bouche qu'en regardant derrière la trompe, qui tient lieu de lèvre supérieure; celle du dessous se termine en pointe. La queue de l'animal est courte et très-mince, surtout en comparaison de la trompe, qui ressemble à une grosse et longue queue placée en avant. Les pieds sont très-petits, ronds et difformes; on n'y distingue que des ongles; enfin l'éléphant en repos sur ses jambes est un animal informe et colossal, qui semble être arrêté et affaissé par la pesanteur de sa masse; sa longue face, où l'on ne voit que de petits yeux, sans nez ni bouche, rend sa physionomie stupide; la trompe, qui cache la bouche, qui tient lieu de nez, et qui est accompagnée de deux longues défenses, fait une conformation étrange et unique pour le museau d'un quadrupède. A des apparences si défavorables, qui reconnaîtrait l'animal le plus adroit et le plus intelligent de tous les animaux?

L'auteur de la nature a mis, sous la physionomie stupide de l'éléphant, un instinct admirable; les parties de son corps ont tant de vigueur et de force, que la masse énorme qu'elles composent se meut avec facilité et même avec promptitude : souvent il marche très-vite, et il s'agite avec furie; ses jambes, qui paraissent si raides, se plient comme celles des autres animaux; il se couche et il se relève avec toute l'aisance que peut permettre la pesanteur de son corps. La trompe, cet organe particulier à l'éléphant, est le principal agent qu'il emploie pour ses besoins et pour sa défense : la force dont les grands animaux sont seuls capables, l'agilité et l'adresse qui sont le partage des petits animaux, sont réunies dans cette trompe; elle est plus forte que la patte du tigre et de l'ours, et aussi adroite que la main du singe.

La trompe de l'éléphant est, à proprement parler, son nez prolongé en forme de tuyau et terminé par les ouvertures des narines, qui sont en effet au bout de la trompe. Le groin des cochons, de la taupe, des musaraignes, du raton, du coati, etc., a quelque rapport avec cette trompe, en ce qu'il est allongé et mobile; mais la trompe a de plus la propriété de faire les fonctions d'un bras long et nerveux et d'une main très-adroite, aussi bien que les fonctions du nez. La trompe de l'éléphant de treize pieds et demi de hauteur, a environ huit pieds de longueur au-dehors de la bouche, cinq pieds et demi de circonférence près de la bouche, et un pied et demi près de l'extrémité, c'est un tuyau de figure conique, irrégulière, fort allongé, tronqué et évasé par le bout : le côté supérieur de ce tuyau est convexe et cannelé sur sa largeur, et le côté inférieur est aplati et a deux rangs longitudinaux de petites éminences qui ressemblent aux pieds des vers à soie et de la plupart des autres chenilles. La première portion de la trompe se trouve à l'endroit de la lèvre supérieure et de l'extrémité du nez des autres animaux, et en tient lieu, puisque le côté intérieur sert de lèvre, et que les narines sont placées au-dedans; car la trompe est creusée dans toute sa longueur, et sa cavité est divisée par une cloison longitudinale en deux canaux qui se prolongent et s'étendent en haut sur le devant de la mâchoire supérieure; ensuite ils se courbent en dedans et descendent jusqu'au palais, où ils terminent chacun par un orifice; ils ont aussi chacun un autre orifice à l'extrémité de la trompe. On a vu dans ces canaux, à l'endroit où ils se courbent avant d'entrer dans les os de la tête, une lame cartilagineuse mobile et disposée de façon à faire soupçonner qu'elle ferme le canal, et qu'elle empêche que l'eau, dont l'éléphant remplit sa trompe, n'entre dans les conduits du nez, où se trouvent les organes de l'odorat. L'éléphant peut mouvoir sa trompe en tout sens, l'allonger et la raccourcir sans changer le diamètre des deux canaux du dedans; ainsi la respirat on n'y est gênée dans aucune situation de la trompe, et l'eau y reste jusqu'à ce que l'animal l'en fasse sortir par une expiration; chaque canal est formé par une membrane lisse et ferme, qui fait ses parois intérieures, et la trompe est revêtue au-dehors par une autre membrane : la substance qui est entre cette membrane extérieure et celles des canaux est composée de muscles longitudinaux, relativement à la direction de la trompe et d'autres muscles transversaux, qui ne sont pas circulaires, mais qui s'étendent au contraire comme des rayons, depuis les membranes des canaux jusqu'à la membrane extérieure de la trompe : tous ces muscles sont en très-grand nombre et peuvent se contracter ou se dilater dans une portion de la trompe, ou sur un de ses côtés, sans que les autres éprouvent le même mouvement. Dès lors on peut concevoir comment la trompe se meut en tout sens, s'allonge et se raccourcit sans que le diamètre des canaux intérieurs varie beaucoup de longueur, puisque les muscles n'embrassent pas ces canaux; leurs attaches sont placées de façon qu'ils tirent en dehors les membranes des canaux intérieurs, et qu'ils ne tendent

qu'à dilater ou contracter, qu'à augmenter ou diminuer l'épaisseur de la substance, qui est entre les membranes des canaux et la membrane extérieure : par exemple, en contractant cette substance dans le côté droit de la trompe, et par conséquent, en la rendant plus épaisse, ils font courber la trompe de ce même côté; et durant ce mouvement la substance du côté gauche se dilate et s'amincit. Si la contraction se fait également dans tout le tour de la trompe, elle se raccourcit sans se courber, etc.; les muscles étant très-nombreux, il s'en trouve assez pour opérer toutes sortes d'inflexions dans la trompe avec une force et une vitesse extrêmes; les plus surprenantes se font à l'extrémité. Elle est terminée par une concavité, au fond de laquelle sont les trous des narines, et dont le bord est saillant; la partie inférieure de ce bord a plus d'épaisseur que les parties latérales, et la partie supérieure est allongée en forme de doigt, qui a environ cinq pouces de longueur : ce prolongement, et tout le reste des bords de l'extrémité de la trompe et la concavité qu'ils forment peuvent prendre différentes figures suivant les besoins de l'animal. C'est par le moyen de cet organe qu'il saisit différentes choses, comme avec un doigt ou comme avec une main; il ramasse un grain de blé, le fétu le plus délié, etc. Il fait des opérations qui demandent une adresse et une précision dont on ne croirait pas qu'un si gros animal fût capable. Lorsqu'il veut enlever un corps uni et trop étendu pour être saisi, il applique exactement les bords de l'extrémité de sa trompe sur ce corps, et en retirant son haleine, il pompe si bien l'air, qu'il parvient à enlever un corps très-pesant; en plongeant l'extrémité de cette trompe dans l'eau, il l'attire et en remplit toute la capacité des deux canaux de l'intérieur; ensuite il retire sa trompe et la garde pleine d'eau, quoiqu'il lui fasse faire de grands mouvements, et même quoiqu'il la contourne en spirale : il peut faire jaillir cette eau au loin; mais pour l'ordinaire, il la boit en portant le bout de sa trompe dans sa bouche, où il laisse couler l'eau.

La bouche est très-petite et presque entièrement cachée derrière les défenses et la base de la trompe. L'animal replie sa trompe pour porter à sa bouche tous ses aliments, tant solides que liquides : il cueille l'herbe, il ramasse le foin, toujours avec cette main et ce doigt qui sont au bout de la trompe; il en fait de petites bottes qu'il porte jusqu'au fond de sa bouche.

Les défenses sont de très-longues dents; elles sortent au dehors de la bouche; elles sont dirigées obliquement en bas, en avant et en dehors, et recourbées en haut.

L'ouverture des paupières de l'éléphant est très-petite, et le globe des yeux n'a pas le tiers de la grosseur du globe de l'œil du bœuf, à proportion de la grandeur du corps de chacun de ces animaux.

Il y a de chaque côté de la tête de l'éléphant, entre l'œil et l'oreille, l'orifice d'un conduit gros comme le doigt, qui aboutit à une glande placée sous la peau : on dit qu'il sort de ces conduits une humeur huileuse lorsque l'animal est en chaleur.

Les oreilles de l'éléphant sont, à ce que l'on a prétendu, plus grandes à proportion que celles de tout autre animal; mais il faut certainement en excepter la chauve-souris que nous avons nommée Oreillard, parce que ses oreilles sont si longues qu'elles ont les trois quarts de la longueur du corps entier, et parce qu'elles ont aussi beaucoup de largeur. Celles de l'éléphant varient de grandeur dans différents sujets, car les oreilles du modèle de l'éléphant de Naples sont moins grandes que celles de l'éléphant de la Ménagerie de Versailles, dont M. Perrault a donné la description; et les oreilles d'un petit éléphant indien, dont le même auteur fait mention, étaient encore moins grandes que celles de l'éléphant de Naples. Les oreilles de l'éléphant ont quelque rapport, pour la figure, à celles des singes; elles sont étendues en haut, en arrière et en bas; elles sont minces sans rebords; il y a une petite échancrure au bout de la partie postérieure de chaque oreille du modèle de l'éléphant de Naples.

La queue est terminée par un petit bouquet de très-gros crins, et descend jusqu'aux talons.

Les jambes de devant sont plus longues que celles de derrière, cependant elles ne commencent à être dégagées du corps qu'au-dessus du coude, qui paraît être marqué à l'extérieur par un gros tubercule placé au côté externe et postérieur de la partie supérieure de la jambe; le devant de cette partie est très-renflé et forme une sorte de mollet qui indique la grosseur et la force des muscles; ce renflement se trouve, à proprement parler, au devant de la partie inférieure du bras et de la partie supérieure de l'avant-bras : l'endroit du poignet est le moins gros de toute la jambe de devant.

Les jambes de derrière sont très-courtes; il n'y a que la jambe proprement dite, et peut-être le genou, qui soient dégagés du corps. Le devant de la partie inférieure de la cuisse est très-renflé et s'étend en avant, de manière qu'elle forme au-dessous du flanc une naissance d'arc qui aboutit au ventre; il y a derrière la jambe, proprement dite, au-dessus du pied, un renflement qui paraît formé par le talon, et au devant un autre renflement plus petit : l'endroit le moins gros de la jambe de derrière est au-dessus de ces renflements.

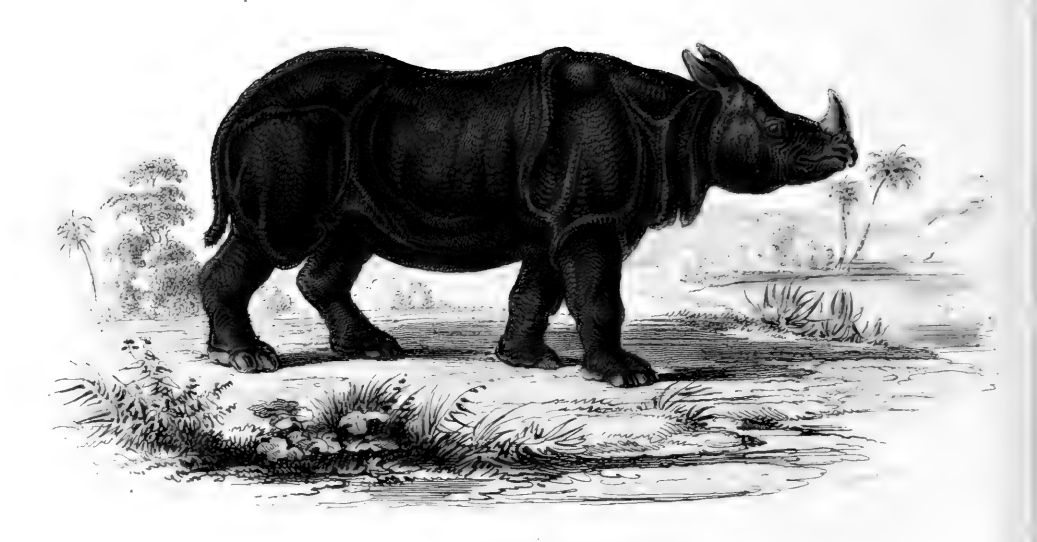
Les pieds de devant n'ont pas plus de longueur que ceux de derrière, mais ils sont un peu plus larges. J'ai observé les ongles d'un jeune éléphant

empaillé qui est au Cabinet du Roi; j'ai trouvé ces ongles bien formés; leur substance est semblable à celle des ongles des animaux fissipèdes: ils ont plus de largeur que de longueur; ils sont convexes. On voit très-distinctement les couches successives qui se sont formées dans leur accroissement: leur bord inférieur est mince et saillant, enfin ce sont de vrais ongles; cependant M. Perrault, dans sa description anatomique de l'éléphant, ne les regarde que comme des prolongements de la plante des pieds. « La corne qui garnissait la plante des pieds, ainsi qu'une semelle, dit cet auteur, débordait comme si elle était cachée par la pesanteur de tout le corps, et formait quelques ongles mal formés.» L'éléphant de la Ménagerie de Versailles, dont il s'agissait dans la description de M. Perrault, étant beaucoup plus avancé en âge que celui dont j'ai vu les ongles, devait avoir la semelle de la plante des pieds plus épaisse et plus dure; mais était-elle de substance de corne semblable à celle des ongles? Au moins il me paraît, par ce que j'ai vu sur notre jeune éléphant, que les ongles de cet animal ne sont pas des prolongements formés par une extension forcée de la semelle de la plante des pieds, qui vienne à déborder au dehors. Les ongles de ce jeune éléphant étaient séparés de la semelle du pied par un joint fort apparent; ils étaient dirigés en bas, et même courbés en dedans par leur extrémité inférieure; ils auraient dû au contraire être dirigés et courbés en haut, s'ils n'avaient été formés que par l'extension de la semelle, et dans ce cas la semelle aurait dû être plus dure ou au moins aussi dure sur la plante du pied que dans les prolongements en forme d'ongles; au contraire, les ongles de notre jeune éléphant sont beaucoup plus durs que la semelle, et de substance de corne très-décidée, tandis que la semelle n'est que cartilagineuse. Je ne doute pas que les prolongements qui se trouvaient à la partie postérieure des pieds de derrière de l'éléphant de la Ménagerie de Versailles, ne fussent des productions de la semelle, comme le dit M. Perrault; mais n'y avait-il aucune différence entre les ongles et ces prolongements qui ne sont pas dans tous les individus, tandis qu'ils ont tous des ongles? La semelle du jeune éléphant commençait à déborder dans quelques endroits, et il paraît qu'avec le temps elle aurait pu former de grands prolongements. Le nombre des ongles de l'éléphant varie, car celui de la Ménagerie de Versailles n'en avait que trois à chaque pied; le petit éléphant indien en avait quatre; le modèle de l'éléphant de Naples et le jeune éléphant empaillé, en ont cinq aux pieds de devant, et seulement quatre aux pieds de derrière; les ongles du milieu sont beaucoup plus grands que les ongles extérieurs; dans le jeune éléphant, ils ont tous à peu près la même forme; mais dans le modèle de celui de Naples, les ongles des pieds de devant sont plus longs que ceux des pieds de derrière; ils ont des cannelures transversales très-apparentes; ils sont coupés carrément par le bout, et dirigés obliquement à droite dans les deux pieds: ces mêmes ongles étaient au contraire dirigés à gauche dans l'éléphant de la Ménagerie de Versailles: les ongles de notre jeune éléphant sont bien placés et bien dirigés relativement au pied. J'ai fait faire des coupes dans les plus grands, et j'ai trouvé sous ces ongles deux osselets joints l'un contre l'autre dans l'un de ces ongles, et un peu séparés dans un autre; en enlevant la semelle sous le plus grand ongle du pied de derrière, j'ai aussi trouvé un osselet; il n'est resté que ces os dans les pieds du jeune éléphant empaillé, ainsi je ne peux pas assurer que celui qui touche à l'ongle soit la troisième phalange du doigt; mais je n'en douterais pas si M. Perrault n'avait dit que les ongles n'ont point de rapport aux doigts, et qu'il manque une phalange dans chaque doigt et dans le pouce. Au moins est-il certain que les ongles de notre jeune éléphant ont rapport aux osselets qui sont derrière.

L'éléphant a peu de poil; celui de la Ménagerie de Versailles n'en avait que sur la trompe, sur les paupières et sur la queue; c'étaient des crins ou des soies de sanglier, éloignées les unes des autres; ces soies étaient noires, luisantes, de même grosseur dans toute leur longueur, car elles n'étaient pas pointues; leur extrémité paraissait avoir été coupée: les plus longues avaient un pouce et demi; mais celles qui formaient une houppe au bout de la queue étaient longues de trois ou quatre pouces. Les cils de la paupière inférieure avaient jusqu'à huit pouces, et ceux de la paupière supérieure seulement un pouce et demi. Il y a des éléphants qui ont des soies sur tout le corps, mais très-rares et peu apparentes.

La peau a des rides creuses, comme les lignes qui sont sur la paume de la main de l'homme, et des rides saillantes formées par des callosités de l'épiderme, qui est gercé et couvert de crasse. En plusieurs endroits, les rides creuses sont plus ou moins éloignées les unes des autres; elles ont différentes directions ou s'entrecoupent en différents sens: l'éléphant de Versailles n'en avait pas sur le front ni sur les oreilles: dans les endroits où il ne se trouvait point de callosités dans l'épiderme, il n'était pas plus épais que du gros papier; mais il avait jusqu'à trois lignes d'épaisseur dans les endroits calleux.

Le jeune éléphant desséché qui est au Cabinet du Roi, a du poil sur toutes les parties du corps, principalemet sur le dos. L'épiderme est enlevé dans quelques endroits; il a déjà l'épaisseur d'environ la sixième partie d'une ligne; sa face externe, vue à la loupe, est grenue comme du chagrin; les



LE RHINOCÉROS D'ASIE.



L'HIPPOPOTAME.

rides creuses ou gerçures sont déjà marquées; on voit aussi les trous à travers lesquels passent les poils. La face interne de l'épiderme a autant de petites cavités qu'il y a de convexités sur l'externe; les bords de ces cavités forment des figures à quatre, cinq ou six côtés; on voit aussi sur la face interne les trous à travers lesquels passent les poils, et des reliefs qui correspondent aux rides creuses de l'autre face. La peau a de petites élévations qui correspondent aux cavités de la face interne de l'épiderme, et qui s'y engrènent; on voit aussi sur la peau des trous d'où sortent les poils. L'épiderme du jeune éléphant est de couleur grise cendrée; celui de l'éléphant de la Ménagerie de Versailles était de couleur grise brune dans le temps que l'animal fut disséqué; et à présent il est encore à peu près de cette couleur, qui a été un peu noircie par le temps et le desséchement. On distingue sur la face externe de l'épiderme de cet éléphant les différentes couches dont il est composé; dans les endroits où toutes les couches sont conservées, les tubercules ont beaucoup plus de grosseur que dans les endroits où les couches externes ont été enlevées. Comme tous les tubercules de la face externe sont plus gros et plus élevés sur l'éléphant de la Ménagerie de Versailles que sur le jeune, les cavités de la face interne sont aussi plus larges et plus profondes, et les élévations de la peau sont plus hautes. Les bords des cavités de la face interne de l'épiderme forment des figures à plusieurs côtés, dont les angles ne sont pas aussi bien exprimés que sur l'épiderme du jeune éléphant; mais cependant ces cavités ne sont pas rondes, comme le dit M. Perrault. Je n'ai pas vu non plus qu'il y eût sur la peau de l'éléphant de la Ménagerie des élévations rondes et différentes de celles qui sont pointues, comme M. Perrault le fait remarquer; il m'a paru que ces élévations étaient de différentes grandeurs en différents endroits et diversement inclinées, mais toutes à peu près de même figure : il est vrai que je n'ai eu que quelques lambeaux de la peau de cet éléphant; ils ont trois, quatre et même jusqu'à sept lignes d'épaisseur; la couleur de la face externe de la peau est jaunâtre sous l'épiderme, celle du jeune éléphant a aussi une couleur jaunâtre, mais plus pâle, et les tubercules de la peau sont ronds et non pas pointus, comme ceux de la peau de l'éléphant de la Ménagerie de Versailles.

LE RHINOCÉROS [1].

(LE RHINOCÉROS DES INDES. — LE RHINOCÉROS D'AFRIQUE, CUV.)

Ordre des pachydermes, genre rhinocéros. (Cuvier.)

Après l'éléphant, le rhinocéros est le plus puissant des animaux quadrupèdes : il a au moins douze pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, six à sept pieds de hauteur, et la circonférence du corps à peu près égale à sa longueur. Il approche donc de l'éléphant pour le volume et par la masse; et s'il paraît bien plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant; mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles et par l'intelligence, n'ayant reçu de la nature que ce qu'elle accorde assez communément à tous les quadrupèdes, privé de toute sensibilité dans la peau, manquant de mains et d'organes distincts pour le sens du toucher, n'ayant au lieu de trompe qu'une lèvre mobile, dans laquelle consistent tous ses moyens d'adresse. Il n'est guère supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur et l'arme offensive qu'il porte sur le nez, et qui n'appartient qu'à lui : cette arme est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur, et placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminants : celles-ci ne munissent que les parties supérieures de la tête et du cou, au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes les parties antérieures du museau et préserve d'insulte le mufle, la bouche et la face; en sorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros qu'il ne peut coiffer sans risquer d'être éventré : car le corps et les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable; et cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer, ni le feu du chasseur : sa peau est un cuir noirâtre de la même couleur, mais plus épais et plus dur que celui de l'éléphant. Il n'est pas sensible comme lui à la piqûre des mouches : il ne peut aussi ni froncer, ni contracter sa peau : elle est seulement plissée par de grosses rides au cou, aux épaules et à la

[1] Cuvier distingue quatre espèces de rhinocéros, savoir : le rhinocéros des Indes, le rhinocéros de Java, le rhinocéros de Sumatra et le rhinocéros d'Afrique.

croupe pour faciliter le mouvement de la tête et des jambes, qui sont massives et terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant, mais il a les yeux encore plus petits, et il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et la lèvre du dessus a du mouvement et peut s'allonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur ; elle est terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal plus de facilités qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe et en faire des poignées à peu près comme l'éléphant en fait avec sa trompe : cette lèvre musculeuse et flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplète, mais qui ne laisse pas de saisir avec force et de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne et deux fortes dents incisives à chaque mâchoire ; ces dents incisives qui manquent à l'éléphant sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhinocéros ; elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée carrément en devant, et il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres ; mais indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il y a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires. Ses oreilles se tiennent toujours droites ; elles sont assez semblables pour la forme à celles du cochon, seulement elles sont moins grandes à proportion du corps : ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies. L'extrémité de la queue est, comme celle de l'éléphant, garnie d'un bouquet de grosses soies très-solides et très-dures.

M. Parsons, célèbre médecin de Londres, auquel le république des lettres est redevable de plusieurs découvertes en histoire naturelle, et auquel je dois moi-même de la reconnaissance pour les marques d'estime et d'amitié dont il m'a souvent honoré, a publié en 1743 une Histoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers que tout ce qu'écrit M. Parsons me paraît mériter plus d'attention et de confiance.

Quoique le rhinocéros ait été vu plusieurs fois dans les spectacles de Rome, depuis Pompée jusqu'à Héliogabale, quoiqu'il en soit venu plusieurs en Europe dans ces derniers siècles, et qu'enfin Bontius, Chardin et Kolbe l'aient dessiné aux Indes et en Afrique, il était cependant si mal représenté et si peu décrit, qu'il n'était connu que tres-imparfaitement, et qu'à la vue de ceux qui arrivèrent à Londres en 1739 et 1741, on reconnut aisément les erreurs ou les caprices de ceux qui avaient publié des figures de cet animal. Celle d'Albert Durer, qui est la première, est une des moins conformes à la nature : cette figure a cependant été copiée par la plupart des naturalistes, et quelques-uns même l'ont encore surchargée de draperies postiches et d'ornements étrangers. Celle de Bontius est plus simple et plus vraie ; mais elle pêche en ce que la partie inférieure des jambes y est mal représentée. Au contraire, celle de Chardin présente assez bien les plis de la peau et les pieds ; mais au reste, elle ne ressemble point à l'animal. Celle de Camerarius n'est pas meilleure, non plus que celle qui a été faite d'après le rhinocéros vu à Londres en 1835, et qui a été publiée par Carwitham en 1739. Celles enfin que l'on voit sur les anciens pavés de Præneste, et sur les médailles de Domitien, sont extrêmement imparfaites ; mais au moins elles n'ont pas les ornements imaginaires de celle d'Albert Durer. M. Parsons a pris la peine de dessiner lui-même[1] cet animal en trois vues

[1] *Nota*. Un de nos savants physiciens (M. Demours) a fait des remarques à ce sujet, que nous ne devons pas omettre. « La figure, dit-il, du rhinocéros que M. Parsons a ajoutée à « son Mémoire, et qu'il a dessinée lui-même d'après le naturel, est si différente de celle qui fut gravée à Paris en 1749, « d'après un rhinocéros qu'on voyait alors à la foire de Saint-« Germain, qu'on aurait de la peine à y reconnaitre le même « animal. Celui de M. Parsons est plus court, et les plis de la « peau en sont en plus petit nombre, moins marqués, et quelques-uns placés un peu différemment; la tête surtout ne ressemble presque en rien à celle du rhinocéros de la foire « Saint Germain. On ne saurait cependant douter de l'exactitude de M. Parsons, et il faut chercher dans l'âge et le sexe « de ces deux animaux la raison des différences sensibles qu'on « aperçoit dans les figures que l'on a données de l'un et de « l'autre. Celle de M. Parsons a été dessinée d'après un rhinocéros mâle, qui n'avait que deux ans; celle que j'ai cru « devoir ajouter ici l'a été d'après le tableau du célèbre M. Oudry, le peintre des animaux, et qui a si fort excellé en ce « genre; il a peint de grandeur naturelle, et d'après le vivant, « le rhinocéros de la foire Saint-Germain, qui était une femelle, et qui avait au moins huit ans; je dis au moins huit « ans, car il est dit dans l'inscription qu'on voit au bas de l'estampe de Charpentier qui a pour titre : *Véritable portrait* « *d'un* RHINOCÉROS *vivant, que l'on voit à la foire Saint-Germain à Paris*, que cet animal avait trois ans quand il fut pris « en 1741 dans la province d'Assem, appartenant au Mogol : « et huit lignes plus bas, il est dit qu'il n'avait qu'un mois quand « quelques Indiens l'attrapèrent avec des cordes, après en « avoir tué la mère à coups de flèches ; ainsi il avait au moins « huit ans, et pouvait en avoir dix ou onze. Cette différence

différentes, par devant, par derrière et de profil; il a aussi dessiné les parties extérieures de la génération du mâle, et les cornes simples et doubles, aussi bien que la queue d'autres rhinocéros dont ces parties étaient conservées dans des cabinets d'histoire naturelle.

Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739 avait été envoyé du Bengale. Quoique très-jeune, puisqu'il n'avait que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montaient à près de mille livres sterling; on le nourrissait avec du riz, du sucre et du foin : on lui donnait par jour sept livres de riz, mêlé avec trois livres de sucre, qu'on lui partageait en trois portions : on lui donnait aussi beaucoup de foin et d'herbes vertes, qu'il préférait au foin; sa boisson n'était que de l'eau dont il buvait à la fois une grande quantité. Il était d'un naturel tranquille et se laissait toucher sur toutes les parties de son corps; il ne devenait méchant que quand on le frappait ou lorsqu'il avait faim, et dans l'un et l'autre cas on ne pouvait l'apaiser qu'en lui donnant à manger. Lorsqu'il était en colère, il sautait en avant et s'élevait brusquement à une grande hauteur, en poussant sa tête avec furie contre les murs, ce qu'il faisait avec une prodigieuse vitesse, malgré son air lourd et sa masse pesante. J'ai été souvent témoin, dit M. Parsons, de ces mouvements que produisaient l'impatience ou la colère, surtout les matins avant qu'on ne lui apportât son riz et son sucre : la vivacité et la promptitude des mouvements de cet animal m'ont fait juger, ajoute-t-il, qu'il est tout à fait indomptable et qu'il atteindrait aisément à la course un homme qui l'aurait offensé.

Ce rhinocéros, à l'âge de deux ans, n'était pas plus haut qu'une jeune vache, qui n'a pas encore porté; mais il avait le corps fort long et fort épais. Sa tête était très-grosse à proportion du corps : en la prenant depuis les oreilles jusqu'à la corne du nez, elle formait une courbe concave dont les deux extrémités, c'est-à-dire le bout supérieur du museau et la partie près des oreilles sont fort relevées. La corne n'avait encore qu'un pouce de hauteur; elle était noire, lisse à son sommet, mais avec des rugosités à sa base et dirigée en arrière. Les narines sont situées fort bas et ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure est assez semblable à celle du bœuf, et la lèvre supérieure ressemble plus à celle du cheval, avec cette différence et cet avantage que le rhinocéros peut l'allonger, la diriger, la doubler en la tournant autour d'un bâton, et saisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de ce jeune rhinocéros était douce comme celle d'un veau. Ses yeux n'avaient nulle vivacité; ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, et sont situés très-bas, c'est-à-dire plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal. Les oreilles sont larges, minces à leur extrémité et resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé. Le cou est fort court; la peau forme sur cette partie deux gros plis qui l'environnent tout autour. Les épaules sont fort grosses et fort épaisses; la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros était en tout très-épais et ressemblait très-bien à celui d'une vache prête à mettre bas. Il y a un autre pli entre le corps et la croupe; ce pli descend au-dessous des jambes de derrière; et enfin, il y a encore un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe à quelque distance de la queue. Le ventre était gros et pendait presque à terre, surtout à la partie moyenne Les jambes sont rondes, épaisses, fortes, et toutes sont courbées en arrière à la jointure : cette jointure, qui est recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal est couché, disparaît lorsqu'il est debout. La queue est menue et courte relativement au volume du corps; celle de ce rhinocéros n'avait que seize ou dix-sept pouces de longueur; elle s'élargit un peu à son extrémité où elle est garnie de quelques poils courts, gros et durs. La verge est d'une forme assez extraordinaire; elle est con-

« d'âge est une raison vraisemblable des différences sensibles « que l'on trouvera entre la figure de M. Parsons et celle de « M. Oudry, dont le tableau, fait par ordre du roi, fut alors « exposé au salon de peinture. Je remarquerai seulement que « M. Oudry a donné à la défense de son rhinocéros plus de « longueur que n'en avait la corne du rhinocéros de la foire « Saint-Germain, que j'ai vu et examiné avec beaucoup d'at- « tention, et que cette partie est rendue plus fidèlement dans « l'estampe de Charpentier. Aussi est-ce d'après cette estampe « qu'on a dessiné la corne de cette figure, qui, pour tout le « reste, a été dessinée et réduite d'après le tableau de M. Ou- « dry. L'animal qu'elle représente avait été pesé environ un « an auparavant, à Stuttgard dans le duché de Wurtemberg, « et il pesait alors cinq mille livres. Il mangeait, selon le rap- « port du capitaine Douwemont-Van-der-Meer, qui l'avait « conduit en Europe, soixante livres de foin et vingt livres de « pain par jour. Il était très-privé, et d'une agilité surpre- « nante, vu l'énormité de sa masse, et son air extrêmement « lourd. » Ces remarques sont judicieuses et pleines de sens, comme tout ce qu'écrit M. Demours.

tenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, et la première chose qui paraît au-dehors dans le temps de l'érection, est un second prépuce de couleur de chair, duquel ensuite il sort un tuyau creux en forme d'entonnoir évasé et découpé, comme une fleur-de-lis, lequel tient lieu de gland et forme l'extrémité de la verge : ce gland bizarre par sa forme est d'une couleur de chair plus pâle que le second prépuce. Dans la plus forte érection, la verge ne s'étendait qu'à huit pouces hors du corps ; on lui procurait aisément cet état d'extension en frottant l'animal sur le ventre avec des bouchons de paille lorsqu'il était couché. La direction de ce membre n'était pas droite, mais courbe et dirigée en arrière ; aussi pissait-il en arrière et à plein canal à peu près comme une vache : d'où l'on peut inférer que dans l'acte de la copulation, le mâle ne couvre pas la femelle, mais qu'ils s'accouplent croupe à croupe. Elle a les parties extérieures de la génération faites et placées comme celles de la vache, et elle ressemble parfaitement au mâle pour la forme et la grosseur du corps. La peau est épaisse et impénétrable ; en la prenant avec la main dans les plis, on croirait toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaisseur. Lorsqu'elle est tannée, dit le docteur Grew, elle est excessivement dure et plus épaisse que le cuir d'aucun autre animal terrestre : elle est partout plus ou moins couverte d'incrustations en forme de gales ou de tubérosités, qui sont assez petites sur le sommet du cou et du dos, et qui par degrés deviennent plus grosses en descendant sur les côtés ; les plus larges de toutes sont sur les épaules et sur la croupe ; elles sont encore assez grosses sur les cuisses et les jambes, et il y en a tout autour et tout le long des jambes jusqu'aux pieds ; mais entre les plis, la peau est pénétrable et même délicate et aussi douce au toucher que de la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste ; cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur des plis est d'une légère couleur de chair, et la peau du ventre est à peu près de même consistance et de même couleur. Au reste, on ne doit pas comparer ces tubérosités ou gales dont nous venons de parler à des écailles, comme l'ont fait plusieurs auteurs ; ce sont de simples durillons de la peau, qui n'ont ni régularité dans la figure, ni symétrie dans leur position respective. La souplesse de la peau dans les plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou et des membres : tout le corps, à l'exception des jointures, est inflexible et comme cuirassé. M. Parsons dit en passant, qu'il a observé une qualité très-particulière dans cet animal, c'est d'écouter avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entendait ; de sorte que, quoique endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressants, il s'éveillait à l'instant, levait la tête et écoutait avec la plus constante attention, jusqu'à ce que le bruit qu'il entendait eût cessé.

Enfin, après avoir donné cette description exacte du rhinocéros, M. Parsons examine s'il existe ou non des rhinocéros à double corne sur le nez ; et après avoir comparé les témoignages des anciens et des modernes, et les monuments de cette espèce qu'on trouve dans les collections d'Histoire naturelle, il conclut avec vraisemblance que les rhinocéros d'Asie n'ont communément qu'une corne, et que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux.

Il est très-certain qu'il existe des rhinocéros qui n'ont qu'une corne sur le nez, et d'autres qui en ont deux : mais il n'est pas également certain que cette variété soit constante, toujours dépendante du climat de l'Afrique ou des Indes, et qu'en conséquence de cette seule différence on puisse établir deux espèces distinctes dans le genre de cet animal. Il paraît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne l'ont plus grosse et plus longue que ceux qui en ont deux : il y a des cornes simples de trois pieds et demi, et peut-être de plus de quatre pieds de longueur sur six et sept pouces de diamètre à la base ; il y a aussi des cornes doubles qui ont jusqu'à deux pieds de longueur. Communément ces cornes sont brunes ou de couleur olivâtre ; cependant il s'en trouve de grises et même quelques-unes de blanches ; elles n'ont qu'une légère concavité en forme de tasse sous leur base, par laquelle elles sont attachées à la peau du nez ; tout le reste de la corne est solide et plus dur que la corne ordinaire : c'est avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque et blesse quelquefois mortellement les éléphants de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien plus courtes, de leur porter des coups de boutoir et de corne sous le ventre, où la peau est la plus sensible et la plus pénétrable ; mais aussi lorsqu'il manque son premier coup, l'éléphant le terrasse et le tue.

La corne du rhinocéros est plus estimée des Indiens que l'ivoire de l'éléphant, non pas tant à cause de la matière, dont cependant ils font plusieurs ouvrages au tour et au ciseau, mais à cause de sa substance même, à laquelle ils accordent plusieurs qualités spécifiques et propriétés médicinales [1]; les blanches comme les plus rares sont aussi celles qu'ils estiment et qu'ils recherchent le plus. Dans les présents que le roi de Siam envoya à Louis XIV, en 1686 [2], il y avait six cornes de rhinocéros. Nous en avons au Cabinet du roi douze de différentes grandeurs, et une entre autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces et demi de longueur.

Le rhinocéros, sans être ni féroce, ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable [3]; il est à peu près en grand ce que le cochon est en petit, brusque et brute, sans intelligence, sans sentiment et sans docilité : il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur, que rien ne peut calmer; car celui qu'Emmanuel, roi de Portugal, envoya au pape en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportait; et celui que nous avons vu à Paris ces années dernières s'est noyé de même en allant en Italie. Ces animaux sont aussi, comme le cochon, très-enclins à se vautrer dans la boue et à se rouler dans la fange. Ils aiment les lieux humides et marécageux, et ils ne quittent guère les bords des rivières. On en trouve en Asie et en Afrique, à Bengale, à Siam, à Laos, au Mogol, à Sumatra, à Java, en Abyssinie, en Étiopie, au pays des Anzicos, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance : mais en général l'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de l'éléphant : il ne produit de même qu'un seul petit à la fois, et à des distances de temps assez considérables. Dans le premier mois, le jeune rhinocéros n'est guère plus gros qu'un chien de grande taille [1]. Il n'a point en naissant de corne sur le nez [2], quoiqu'on en voie déjà le rudiment dans le fœtus; à deux ans cette corne n'a encore poussé que d'un pouce, et à six ans elle a neuf à dix pouces; et comme l'on connaît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longeur, il paraît qu'elles croisent au moins jusqu'au moyen âge ou peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons n'avait à deux ans qu'environ la moitié de sa hauteur; d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre, comme l'homme, soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par la consommation, et surtout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes; il n'est bon que par sa dépouille : sa chair est excellente au goût des Indiens et des Nègres [3]; Kolbe dit en avoir sou-

[1] Aux parties de Bengale proche du Gange, les rhinocéros ou licornes, que l'on appelle vulgairement *Abades*, sont très-communes, et l'on en apporte à Goa quantité de cornes; elles ont environ deux palmes de circonférence du côté qu'elles sont attachées au front, et allant peu à peu et finissant en pointe; elles servent d'armes défensives à ces animaux. Elles sont d'une couleur obscure, et les tasses qu'on en fait pour boire sont très-estimées, vu qu'elles ont naturellement la propriété de chasser dehors la malignité d'une liqueur qui serait empoisonnée. Voyage du P. Philippe, page 371.—Toutes les parties du corps du rhinocéros sont médicinales : sa corne est surtout un puissant antidote contre toutes sortes de poisons, et les Siamois en font un grand trafic avec les nations voisines; il y en a qui sont quelquefois vendues plus de cent écus; celles qui sont d'un gris clair et mouchetées de blanc sont les plus estimées des Chinois. Histoire naturelle de Siam, par Nic. Gervaise. Paris, 1688, page 34.—Leurs cornes, leurs dents, leurs ongles, leur chair, leur peau, leur sang, leurs excréments même et leur eau, tout en est estimé et recherché par les Indiens, qui y trouvent des remèdes pour diverses maladies. Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, t. I, p. 417.—Sa corne sort d'entre ses deux naseaux, elle est fort épaisse par le bas, et vers le haut elle devient aiguë; elle est d'un vert brun, et non pas noir, ainsi que quelques-uns l'ont écrit; quand elle est plus grise ou qu'elle tire sur le blanc, elle se vend plus cher; mais elle est toujours chère, car on l'estime aussi beaucoup aux Indes. Idem, tome VII, page 177.

[2] Parmi les présents que le roi de Siam envoya en France en 1686, il y eut six cornes de rhinocéros; elles sont extrêmement estimées dans tout l'Orient. Le chevalier Vernati a écrit de Batavia en Angleterre, que les cornes, les dents, les ongles et le sang des rhinocéros sont des antidotes, et qu'ils ont le même usage dans la Pharmacopée des Indes, que la thériaque dans celle de l'Europe. Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 484.

[3] Chardin dit, tome III, page 45, que les Abyssins apprivoisent les rhinocéros, qu'ils les élèvent au travail comme on fait les éléphants. Ce fait me paraît très-douteux. Aucun autre voyageur n'en fait mention, et il est sûr qu'à Bengale, à Siam et dans les autres parties de l'Inde méridionale, où le rhinocéros est peut-être encore plus commun qu'en Éthiopie, et où l'on est accoutumé à apprivoiser les éléphants, il est regardé comme un animal indomptable, et dont on ne peut faire aucun usage pour le service domestique.

[1] On en a vu un jeune qui n'était pas plus grand qu'un chien; il suivait alors son maître partout, et il ne buvait que du lait de buffle; mais il ne vécut pas plus de trois semaines. Les dents commençaient à lui sortir. Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 483.

[2] On voyait dans le bout du nez de ces deux jeunes rhinocéros la marque de la corne qui devait leur pousser, parce que, comme ils étaient tout jeunes, ils n'en avaient pas encore; à cet âge-là néanmoins ils étaient aussi gros et aussi grands qu'un de nos bœufs; mais ils sont fort bas des jambes, particulièrement de celles de devant, qui sont plus courtes que celles de derrière. Voyage de Pietro della Valle, tome IV, page 243.

[3] On mange la chair du rhinocéros, et ces peuples la trou-

vent mangé et avec beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait au monde [1]; et non-seulement sa corne, mais toutes les autres parties de son corps, et même son sang, son urine et ses excréments sont estimés comme des antidotes contre le poison ou comme des remèdes à plusieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes tirés des différentes parties du rhinocéros ont le même usage dans la pharmacopée des Indes, que la thériaque dans celle de l'Europe. Il y a toute apparence que la plupart de ces vertus sont imaginaires : mais combien n'y a-t-il pas de choses bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion?

Le rhinocéros se nourrit d'herbes grossières, de chardons, d'arbrisseaux épineux, et il préfère ces aliments agrestes à la douce pâture des plus belles prairies : il aime beaucoup les cannes de sucre, et mange aussi de toutes sortes de grains. N'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiète pas les petits animaux, et ne craint pas les grands, vit en paix avec tous et même avec le tigre, qui souvent l'accompagne sans oser l'attaquer. Je ne sais donc si les combats de l'éléphant et du rhinocéros ont un fondement réel. Ils doivent au moins être rares, puisqu'il n'y a nul motif de guerre, ni de part ni d'autre, et que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux; on en a vu même en captivité [2] vivre tranquillement et sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre. Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros et de l'éléphant : il paraît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome [3]; et c'est probablement de là que l'on a pris l'idée, que quand ils sont en liberté et dans leur état naturel, ils se battaient de même; mais encore une fois, toute action sans motif n'est pas naturelle; c'est un effet sans cause qui ne doit point arriver ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes, ni ne marchent en nombre comme les éléphants; ils sont plus solitaires, plus sauvages et peut-être plus difficiles à chasser et à vaincre. Ils n'attaquent pas les hommes [1], à moins qu'ils ne soient provoqués; mais alors ils prennent de la fureur et sont très-redoutables. L'acier de Damas, les sabres du Japon n'entament pas leur peau; les javelots et les lances ne peuvent la percer; elle résiste même aux balles du mousquet; celles de plomb s'aplatissent sur ce cuir, et les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier : les seuls endroits absolument pénétrables dans ce corps cuirassé, sont le ventre, les yeux et le tour des oreilles [2]; aussi les chasseurs, au lieu d'attaquer cet animal de face et debout, le suivent de loin par ses traces, et attendent pour l'approcher les heures où il se repose et s'endort. Nous avons au Cabinet du roi un fœtus de rhinocéros, qui nous a été envoyé de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère : il est dit dans le mémoire qui accompagnait cet envoi, que vingt-huit chasseurs s'étant assemblés pour attaquer ce rhinocéros, ils l'avaient d'abord suivi de loin pendant quelques jours, faisant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant, pour reconnaître la position de l'animal; que par ce moyen ils le surprirent endormi, s'en approchèrent en silence et de si près, qu'ils lui lâchèrent tous ensemble leurs vingt-huit coups de fusil dans les parties inférieures du bas-ventre.

vent excellente; ils tirent même quelque utilité de son sang, qu'ils ramassent avec soin, pour en faire un remède propre à la guérison des maux de poitrine. Histoire naturelle de Siam, par Gervaise, page 35.

[1] Sa peau est d'un beau gris tirant sur le noir, comme celle des éléphants, mais plus rude et plus épaisse : je n'ai point vu d'animal qui en ait une semblable... Cette peau est couverte partout, hormis au cou et à la tête, de petits nœuds ou durillons fort semblables à ceux des écailles de tortues, etc. Voyage de Chardin, tome III, page 45.

[2] La relation hollandaise qui a pour titre, l'Ambassade de Chine, fait une description de cet animal tout à fait fausse, surtout en ce qu'elle porte que c'est un des principaux ennemis de l'éléphant; car ce rhinocéros-ci était dans une même écurie avec deux éléphants, et je les ai vus diverses fois l'un auprès de l'autre dans la Place-Royale, sans se marquer la moindre antipathie. Un ambassadeur d'Éthiopie avait amené cet animal en présent. Voyage de Chardin, tome III, page 45.

[3] Les Romains ont pris plaisir à faire combattre le rhinocéros et l'éléphant pour quelque spectacle de grandeur. Singular. de la France antarctique, par André Thevet, page 41.

[1] Les rhinocéros n'attaquent pas ordinairement, et ils ne se mettent en fureur que quand ils sont attaqués, mais alors ils sont de la dernière férocité; ils grognent comme des pourceaux, ils renversent les arbres et tout ce qui se présente devant eux. Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 278.

[2] On le tue difficilement, et on ne l'attaque jamais sans péril d'en être déchiré. Ceux qui s'adonnent à cette chasse ont pourtant trouvé les moyens de se garantir de sa fureur; car, comme cet animal aime les lieux marécageux, ils l'observent quand il s'y retire, et se cachant dans les buissons au-dessous du vent, ils attendent qu'il se soit couché soit pour s'endormir ou pour se vautrer, afin de le tirer près des oreilles, qui est le seul endroit où il peut être blessé à mort. Ils se mettent au-dessous du vent, parce que le rhinocéros a cela de propre qu'il découvre tout par l'odorat; de sorte que, quoiqu'il ait des yeux, il ne s'en sert néanmoins jamais que l'odorat n'ait été frappé par l'objet qui se présente à la vue. Histoire naturelle de Siam, par Gervaise, page 35.

On a vu, par la description de M. Parsons, que cet animal a l'oreille bonne et même très-attentive : on assure aussi qu'il a l'odorat excellent; mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon, et qu'il ne voit, pour ainsi dire, que devant lui. La petitesse extrême de ses yeux, leur position basse, oblique et enfoncée, le peu de brillant et de mouvement qu'on y remarque semblent confirmer ce fait. Sa voix est assez sourde lorsqu'il est tranquille ; elle ressemble en gros au grognement du cochon ; et lorsqu'il est en colère, son cri devient aigu et se fait entendre de fort loin. Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas ; ainsi il est probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un estomac et des boyaux très-amples, et qui suppléent à l'office de la panse. Sa consommation, quoique considérable, n'approche pas de celle de l'éléphant ; et il paraît par la continuité et l'épaisseur non interrompue de sa peau, qu'il perd aussi beaucoup moins que lui par la transpiration.

—

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RHINOCÉROS.

Nous avons vu un second rhinocéros nouvellement arrivé à la Ménagerie du roi, au mois de septembre 1770. Il n'était âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avaient amené ; mais je suis persuadé qu'il avait au moins deux ou trois ans ; car son corps, y compris la tête, avait déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur, et huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'était allongé de sept pouces ; en sorte qu'il avait, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête, cinq pieds neuf pouces de hauteur, et huit pieds neuf pouces de circonférence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, était de neuf pieds quatre pouces ; la plus grande hauteur, qui était celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, et la hauteur du train de devant était de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avait la couleur et la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir et de gris, et dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formaient des espèces d'écailles. Il n'avait qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme et dure. Les yeux sont petits et saillants ; les oreilles larges et assez ressemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle ; les jambes sont courtes et très-grosses, les pieds arrondis par-derrière, avec des sabots par-devant, divisés en trois parties. La queue est assez semblable à celle du bœuf, et garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'allonge sur les testicules, et s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pousse assez loin de lui, et cette partie paraît fort petite relativement à la grosseur du corps ; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette : le fourreau ou l'étui dont elle sort est une partie charnue d'une chair vermeille semblable à celle de la verge ; et cette même partie charnue qui forme le premier étui sort d'un second fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux. Sa langue est dure et rude au point d'écorcher ce qu'il lèche : aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour ; les Indiens et les Africains, et surtout les Hottentots, en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, et il produirait dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raison M. P.) pourquoi on a laissé en Asie le rhinocéros dans son état sauvage sans l'employer à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, et y sert à porter des fardeaux. »

« M. de Buffon (dit M. le chevalier Bruce) a conjecturé qu'il y avait au centre de l'Afrique des rhinocéros à deux cornes ; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie ont deux cornes : la première, c'est-à-dire la plus proche du nez est de la forme ordinaire ; la seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première ; toutes deux naissent en même temps, mais la première croît plus vite que l'autre et la surpasse en grandeur, non-seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal. »

D'autre part M. Allamand, très-habile naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivants :

Je me rappelle une chose qu'a dite M. Par-

sons dans un passage cité par M. de Buffon. Il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, et que ceux du cap de Bonne-Espérance en ont deux; je soupçonnerais tout le contraire. J'ai reçu de Bengale et d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, et toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avaient qu'une. »

Ceci paraît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie et en Afrique.

SECONDE ADDITION A L'ARTICLE DU RHINOCÉROS, PAR M. LE DOCTEUR ALLAMAND.

« M. de Buffon a très-bien décrit le rhinocéros d'Asie, et il en a donné une figure qui est fort exacte; il n'avait aucune raison de soupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a insinué que ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où ils se trouvent; il y a cependant une très-grande différence entre eux. Ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singulièrement son corps, et qui ont fait croire, à ceux qui ne l'ont aperçu que de loin, qu'il était tout couvert de boucliers. Ces plis ne se font point remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, et sa peau paraît tout unie; si l'on compare la figure que j'en donne dans la *planche 5*, avec celle qu'en a donnée M. de Buffon, et qu'on fasse abstraction de la tête, on ne dirait pas qu'elles représentent deux animaux de la même espèce. C'est encore à M. le capitaine Gordon que l'on doit la connaissance de la véritable figure de ce rhinocéros d'Afrique, et l'on verra dans la suite que l'Histoire naturelle lui a bien d'autres obligations : voici le précis de quelques remarques qu'il a ajoutées au dessin qu'il m'en a envoyé.

« Le rhinocéros est nommé *nabal* par les Hottentots qui prononcent la première syllabe de ce mot avec un claquement de langue, qu'on ne saurait exprimer par l'écriture. Le premier coup d'œil qu'on jette sur lui fait d'abord penser à l'hippopotame, dont il diffère cependant très-fort par la tête; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse, et il n'est pas aussi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la distance de cent dix-huit pas avec une balle de dix à la livre; et pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le gouverneur Plettenberg, on en a tué une douzaine, ce qui fait voir que ces animaux ne sont point à l'épreuve des coups de fusil. Je crois cependant que ceux d'Asie ne pourraient pas être facilement percés; au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, et que j'ai eu occasion de voir ici.

« Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de gales ou tubérosités, qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas parsemées également partout; il y en a moins sur le milieu du corps, et il n'y en a point à l'extrémité des jambes; quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils sont peu remarquables. M. Gordon soupçonne qu'ils ne sont produits que par les mouvements que se donnent ces animaux, et ce qui semblerait confirmer cette conjecture, c'est la peau bourrée d'un jeune rhinocéros de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paraît aucun pli. Les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles, mais peu considérable, quatre petits devant la poitrine et deux au-dessus du talon. Ceux qui se font remarquer le plus et qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont plusieurs rides qui ne peuvent pas passer pour des plis.

« Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes et vieux, avaient deux cornes, et s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils sont inconnus aux habitants du cap de Bonne-Espérance; ainsi j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Daubenton, que j'avais raison de soupçonner que les rhinocéros d'Asie avaient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont qu'une : j'avais reçu de ce dernier endroit des têtes à une seule corne, et des Indes des têtes à deux cornes, mais sans aucune notice du lieu où avaient habité ces animaux. Depuis, il m'est arrivé souvent de recevoir des Indes des productions du Cap, et du Cap des curiosités qui y ont été envoyées des Indes; c'est là ce qui m'avait jeté

dans l'erreur, que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes est placée sur le nez ; celle qui est représentée ici était longue de seize pouces, mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, sans que l'animal soit plus grand

« Elle est aplatie en dessus et comme usée en labourant la terre ; la seconde corne avait sa base à un demi-pouce au-dessous de la première, elle était longue de huit pouces. L'une et l'autre sont uniquement adhérentes à la peau et placées sur une éminence unie qui est au devant de la tête ; en les tirant fortement en arrière on peut les ébranler, ce qui me fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit. Si on l'en croit, il déracine avec sa corne les arbres, il enlève les pierres qui s'opposent à son passage et les jette derrière lui fort haut à une grande distance avec un très-grand bruit ; en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Une corne si peu adhérente et si peu ferme ne semble guère propre à de si grands efforts : aussi M. Gordon m'écrit que le rhinocéros fait bien autant de mal avec ses pieds qu'avec sa tête...

« Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame ; ils ont peu de blanc ; le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes, et l'ouverture des paupières est d'un pouce ; ils sont situés aux côtés de la tête, presque à égale distance de la bouche et des oreilles ; ainsi cette situation des yeux démontre la fausseté de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté, et qu'il n'aperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il aurait peine à voir de cette dernière manière, si les yeux ne s'élevaient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paraît cependant qu'il se fie plus sur son odorat et son ouïe que sur sa vue, aussi a-t-il les naseaux fort ouverts et longs de deux pouces et demi ; ses oreilles ont neuf pouces en longueur, et leur contour est de deux pieds ; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces et demi, mais il n'y en a point en dedans.

« Sa couleur est d'un brun obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre et dans les plis ; mais comme il se vautre fréquemment dans la boue, il paraît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve ; il a sur le corps quelques poils noirs, mais très-clairsemés, entre les tubérosités de sa peau et au-dessus des yeux.

« Il a vingt-huit dents en tout, savoir : six molaires à chaque côté des deux mâchoires, et deux incisives en haut et en bas. Les dents d'en haut semblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de dessous, lorsque la gueule est fermée ; la lèvre supérieure n'avance que d'un pouce au delà de l'inférieure. M. Gordon n'a pas eu occasion de voir s'il la peut allonger et s'en servir pour saisir ce qu'il veut approcher de sa gueule.

« Sa queue a environ un pied et demi de longueur ; son extrémité est garnie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, comme de deux espèces de coutures ; cette queue est ronde par dessus et un peu aplatie en dessous.

« Les pieds ont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de sabots ; la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière sont un peu allongés ; j'en donnerai les dimensions à la fin de cet article. Il y a sous la plante du pied une semelle épaisse et mobile.

« La verge de ce rhinocéros était précisément comme celle qui a été décrite par M. Parsons, terminée par un gland qui a la figure d'une fleur, et de couleur de chair ; sa longueur est de vingt-sept pouces, et à peu près aux deux tiers de cette longueur elle paraît recourbée en arrière, aussi dit-on que c'est en arrière que l'animal jette son urine. M. Gordon m'en a envoyé un dessin fort exact ; mais comme il s'accorde parfaitement avec celui qu'en a donné M. Parsons, *Philosophical Transactions*, n° 470, il n'est pas nécessaire que je le joigne ici ; les testicules sont en dedans du corps vers les aines, et au devant de la verge sont situés deux mamelons, au lieu que dans l'hippopotame ils sont en arrière. Ce dernier animal a une vésicule du fiel placée à l'extrémité de son foie, mais le rhinocéros n'en a point.

« Ces rhinocéros sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays ; pour en trouver, il faut s'avancer à cent quarante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois ensemble ; quelquefois cependant ils marchant en plus grande compagnie, et en marchant ils tiennent leur tête baissée comme les cochons ; ils courent plus vite qu'un cheval ; le moyen le plus sûr de les éviter est de se tenir sous le vent : car leur rencontre est dangereuse.

« Ils tournent souvent la tête de côté et d'autre

en courant; il semble qu'ils prennent plaisir à creuser la terre avec leurs cornes : quelquefois ils y impriment deux sillons par le balancement de leur tête, et alors ils sautent et courent à droite et à gauche, en dressant leur queue, comme s'ils avaient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à la fois; elles ont aussi deux cornes, et quant à la grandeur, il y a entre elles et les mâles la même différence qu'entre les hippopotames des deux sexes, c'est-à-dire que cette différence n'est pas considérable. Leur cri est un grognement suivi d'un fort sifflement qui ressemble un peu au son d'une flûte. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphants.

« Voici les dimensions du rhinocéros dont j'ai donné la figure : il a été tué par M. le capitaine Gordon, près de la source de la rivière Gamka ou rivière des Lions. »

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, prise en droite ligne	9	3	0
——— prise en suivant la courbure du corps.	11	0	3
Hauteur du train de devant en ligne droite.	5	3	0
——— du train de derrière	4	8	0
Longueur de la tête	2	0	0
Circonférence de la tête entre les cornes	3	6	3
——— derrière les oreilles	5	0	6
Longueur de la plus longue corne	1	4	0
Circonférence de cette corne près de sa base.	2	1	6
Longueur de la plus petite corne	0	8	0
Circonférence de cette corne près de sa base.	1	6	6
Contour de la partie supérieure du museau.	1	6	0
——— de sa partie inférieure	1	2	6
Longueur de l'ouverture des narines	0	2	6
——— des oreilles	0	9	0
Contour des oreilles le long du bord extérieur	2	0	0
Distance entre les bases des oreilles	0	11	0
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	8	5	9
——— devant les jambes de derrière	7	11	0
——— du milieu du corps	9	9	0
Largeur du corps en devant de la poitrine	2	1	0
——— du derrière du corps en ligne droite.	2	4	0
Circonférence des jambes de devant près du corps	3	6	3
——— près du poignet	1	9	6
——— dans l'endroit le moins épais	1	6	0
——— des jambes postérieures du corps	3	9	9
——— au-dessus du talon	1	10	0
——— dans l'endroit le plus étroit	1	4	0
Longueur de la plante du pied antérieur	0	9	0
Sa largeur	0	9	0
Longueur de la plante du pied de derrière	0	8	6
Sa largeur	0	7	9
Longueur de la verge	2	3	0
Sa circonférence près du corps	1	7	0
Sa circonférence au-dessus de son premier fourreau	0	8	6
——— là où le gland commence en forme de fleur	0	5	6

DESCRIPTION DU RHINOCÉROS.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le rhinocéros est réputé le plus gros des quadrupèdes après l'éléphant; cependant il y a lieu de croire que l'hippopotame est au moins aussi grand que le rhinocéros, et on ne peut pas douter que la vache marine n'ait plus de longueur. Le rhinocéros a quelque rapport à l'éléphant par la masse informe de son gros corps; mais ses jambes sont beaucoup plus courtes, et il en diffère autant que des autres quadrupèdes, car il a plusieurs caractères qui lui sont particuliers. Celui qui a servi de sujet pour cette description était à Paris il y a douze ans; il n'avait pas la moitié de la hauteur d'un grand éléphant, car il n'était haut que de cinq pieds, comme on le verra par les dimensions rapportées dans la table. Il était femelle et n'avait au plus qu'onze ans. Le bas de son ventre n'était qu'à un pied et demi au-dessus de la terre : la longueur de son corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, avait le double de sa hauteur, tandis que dans l'éléphant la longueur et la hauteur sont presque égales.

Ce rhinocéros avait la tête aplatie sur les côtés, et élevée au sommet en forme de gibbosité, sur laquelle les oreilles se trouvaient placées fort près l'une de l'autre. La lèvre du dessus était plus avancée que celle du dessous et terminée par une pointe mobile qui s'allongeait, se raccourcissait et prenait différentes inflxions au gré de l'animal : la lèvre inférieur semblait être coupée carrément en devant. Les ouvertures des narines étaient placées de chaque côté au-dessus de la lèvre supérieure; elles formaient chacune une double sinuosité, comme une *S* renversée, et s'étendaient en arrière jusqu'au-dessus des coins de la bouche. Les yeux étaient très-petits, placés presque aussi loin des oreilles que du bout du museau. Les oreilles étaient droites, longues et pointues, leur base se trouvait entourée par un pli de la peau. Il y avait au milieu du chanfrein, à distance presque égale des yeux et du bout du museau une corne de figure conique, recourbée en arrière; elle n'avait pas un pied de longueur, se base formait un ovale d'un pied de circonférence, dont le grand diamètre suivait la longueur de la tête.

Cet animal avait le cou fort gros et très-court, le corps étoffé et renflé sur les côtés. La queue était courte, et n'avait de crins qu'à l'extrémité. Les

jambes étaient grosses et courtes : il m'a paru que le poignet formait dans les jambes de devant une éminence saillante en arrière, à peu près comme le talon dans les jambes de derrière : il y avait trois ongles ou sabots à chaque pied: celui du milieu était plus gros que les deux autres.

La peau formait de grosses rides très-saillantes, comme des bourrelets ou des plis. Plusieurs de ces plis s'étendaient autour du cou du rhinocéros qui a servi de sujet pour cette description : il y avait deux plis qui environnaient le cou en entier comme des colliers ; ils se réunissaient au-dessous et pendaient comme un fanon ; deux autres plis traversaient la partie supérieure et postérieure du cou, et aboutissaient par chacune de leurs extrémités à un pli qui s'étendait obliquement depuis le devant de l'épaule jusque vers le garrot. Il se trouvait derrière le garrot un pli qui descendait de chaque côté derrière l'épaule, le bras et la partie supérieure de l'avant-bras ; il se courbait et se prolongeait en avant sur cette partie de l'avant-bras. Il y avait au-dessus de la croupe un autre pli qui descendait de chaque côté sur le flanc jusqu'au devant du genou, et plus bas, en se courbant en avant sur le ventre. Un autre pli s'étendait en travers sur le haut de la cuisse depuis le flanc jusqu'à l'origine de la queue ; et enfin il y en avait un autre qui était placé transversalement sur la partie inférieure de la jambe au-dessus du talon ; ces plis avaient jusqu'à trois ou quatre pouces de hauteur. La peau du rhinocéros est fort épaisse et très-dure, mais elle cède aux mouvements de l'animal à l'endroit des plis qu'elle forme, aussi la plupart se trouvent placés et disposés de façon à suivre les mouvements de la tête et des jambes ; la peau est douce, unie et de couleur rouge pâle dans la profondeur des plis, et sous les parties antérieure et postérieure du ventre ; le reste de la peau est rude, brune, parsemée de tubercules plats qui ressemblent à des croûtes et qui sont de différentes grandeurs; les plus grands sont sur les épaules, sur les côtés du corps, sur la croupe et sur les jambes. M. de Jussieu m'a fait voir un morceau de peau de rhinocéres desséchée qui avait jusqu'à cinq lignes dépaisseur ; le diamètre de ses tubercules était d'environ un demi-pouce. L'épiderme avait peu d'épaisseur ; il était brun et il se séparait aisément de la peau. Les tubercules sont déjà très-apparents sur la peau du fœtus du rhinocéros.

La substance de la corne du rhinocéros est de même nature que les cornes du taureau, du bélier du bouc, des gazelles, etc. Autant que j'ai pu juger de la grandeur et de la figure de cette corne, par celles qui sont au Cabinet du Roi, il paraît qu'elle a jusqu'à quatre pieds de longueur et peut-être plus. Sa forme approche de celle d'un cône plus ou moins allongé; sa base est ronde ou ovale; le grand diamètre de celles qui sont ovales suit la longueur du chanfrein : il y a sous cette base une concavité, dont la profondeur est au plus d'un pouce huit lignes. La corne se recourbe on arrière à quelque distance au-dessus de son extrémité inférieure; cette courbure subsiste jusqu'à l'extrémité supérieure dans la plupart de ces cornes ; mais la plus grande de celles qui sont au Cabinet du roi a l'extrémité supérieure recourbée en avant. Il y a sur plusieurs de ces cornes un sillon longitudinal. Elles sont toutes de couleur olivâtre cendrée ou noirâtre. La concavité de leur base est recouverte d'une sorte d'écorce ; lorsqu'elle est enlevée, on aperçoit sur les parois de la concavité de petits orifices qui sont placés les uns contre les autres et qui ont de la profondeur. La corne étant coupée transversalement, et le plan de cette coupe étant poli, on y voit à l'œil nu, mais plus distinctement à l'aide d'une loupe, de petits disques, placés très-près les uns des autres ; on distingue, au milieu de chacun de ces disques, un petit espace qui paraît creux, et qui semble correspondre aux orifices de la base. Lorsque l'on a coupé la corne longitudinalement, on distingue sur le plan de cette coupe, après l'avoir poli, des fibres longitudinales très-apparentes. La corne étant usée à l'extérieur, il reste sur quelques endroits de sa surface des fibres raides, flexibles et serrées comme les soies d'une brosse; on aperçoit aussi ces soies sur le plan de la coupe transversale près de la base ; de façon qu'il y a lieu de croire que la corne du rhinocéros est composée de soies réunies en faisceau et adhérentes les unes aux autres très-fortement ; mais pas assez intimement pour qu'elles ne puissent se séparer, puisqu'on les voit sur la face extérieure de la corne aussi distinctes que les soies d'une brosse. Ayant découvert cette structure de la corne du rhinocéros, j'ai tâché de voir celle des cornes du bœuf et des autres animaux qui ont des cornes à peu près de même substance ; j'ai aussi aperçu leur structure ; mais je l'ai trouvée différente de celle de la corne du rhinocéros.

Ce rhinocéros avait vingt-huit dents, quatre en avant, une de chaque côté de la partie antérieure de chacune des mâchoires, et six molaires, aussi de chaque côté des mâchoires; la première des molaires était fort éloignée de la dent de devant. Il y avait deux mamelles sur le ventre.

DE LA MARMOTTE DU CAP,

ET DU DAMAN[1].

Ordre des pachydermes. (Cuvier.)

C'est encore à M. Allamand, savant naturaliste et professeur à Leyde, que nous devons la première connaissance de cet animal. M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *cavia capensis*, et ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *marmotte bâtarde d'Afrique*. Tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avait envoyé une gravure. Il marquait à ce sujet à M. Daubenton :

« Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne sais par quel autre nom le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-Espérance. Il n'est pas tout à fait aussi bien représenté que je le désirerais ; mais, comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la première occasion si vous souhaitez de le voir. »

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il était arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivants, et que nous espérions que quelque naturaliste en ferait une bonne description. En effet, MM. Pallas et Vosmaër ont tous deux décrit cet animal, et je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

« Cet animal, dit M. Vosmaër, est connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom de *blaireau des rochers*, vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers et dans la terre, comme le blaireau auquel néanmoins il ne ressemble point. Il ressemble plus à la marmotte, et cependant il en diffère... C'est Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, et il a dit qu'il ressemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau. »

Nous adopterons donc la dénomination de marmotte du Cap, et nous la préférerons à celle de cavia du Cap, parce que l'animal dont il est ici question est très-différent du cavia ou cabiai : 1° par le climat, le cavia ou cabiai étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne se trouve qu'en Afrique ; 2° parce que le nom de cavia est un mot brasilien, qui ne doit point être transporté en Afrique, puisqu'il appartient au cavia qui est le vrai cabiai, et au cavia-cobaya qui est le cochon d'Inde ; 3° enfin parce que le cabiai est un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers et les terres les plus sèches qu'elle peut creuser avec ses ongles.

« Le premier animal de cette espèce, dit M. Vosmaër, qui ait paru en Europe, a été envoyé à M. le prince d'Orange par M. Tulbagh, et on en conserve la dépouille dans le cabinet de ce prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui est arrivé depuis ; il était aussi fort jeune et très-petit ; celui que je vais décrire était un mâle, et il m'a été envoyé par M. Berg-Meyer d'Amsterdam... Le genre de vie de ces animaux, suivant les informations qui m'en ont été données, est fort triste, dormant souvent pendant la journée. Leur mouvement est lent et s'exécute par bonds ; mais dans leur état de nature, peut-être est-il aussi vif que celui des lapins ; ils poussent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus et perçants. »

Je remarquerai en passant que ce caractère rapproche encore cet animal de la marmotte ; car on sait que nos marmottes des Alpes font souvent entendre un sifflet fort aigu.

« On nourrissait en Hollande cette marmotte du Cap, continue M. Vosmaër, avec du pain et diverses sortes d'herbes potagères. Il est fort vraisemblable que ces animaux ne portent pas longtemps leurs petits, qu'ils mettent bas souvent et en grand nombre. La forme de leurs pieds paraît aussi dénoter qu'ils sont propres à fouir la terre. Cet animal étant mort à Amsterdam, je le donnai à M. Pallas pour le disséquer.

[1] La marmotte et le daman sont le même individu. Cuvier en donne la notice suivante dans son Règne animal. « Cet animal a exactement les mêmes molaires que le rhinocéros ; mais sa mâchoire supérieure a deux fortes incisives recourbées, et, dans la jeunesse, deux très-petites canines ; l'inférieure a quatre dents incisives sans canines : on compte quatre doigts à ses pieds de devant et trois à ses pieds de derrière ; tous avec des espèces de très-petits sabots minces et arrondis, excepté le doigt interne de derrière, qui est armé d'un ongle crochu et oblique. Ses oreilles et son museau sont courts ; son corps est couvert de poils et ne porte qu'un tubercule au lieu de queue. Son estomac est divisé en deux poches, et outre un gros cœcum et plusieurs dilatations au colon, il y a, vers le milieu de celui ci, deux appendices analogues aux cœcums des oiseaux. »

« Il ressemble beaucoup pour la taille au lapin commun, mais il est plus gros et plus ramassé : le ventre est surtout fort gros. Les yeux sont beaux et médiocrement grands ; les paupières ont en dessous et en dessus quelques petits poils courts et noirs, au-dessus desquels on en voit cinq ou six aussi noirs, mais longs, qui sortent à peu près du coin de la paupière intérieure, et retournent en arrière vers la tête. Il y a de pareilles moustaches sur la lèvre supérieure vers le milieu du museau.

« Le nez est sans poil, noir, et comme divisé par une fine couture qui descend jusque sur la lèvre : les narines paraissent comme un cordon rompu au milieu : sous le museau, vers le gosier et sur les joues on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs et tous plus raides que l'autre poil ; des poils de même espèce sont semés de distance en distance sur tout le corps... Le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons profonds ; la langue est fort épaisse, passablement longue, garnie de petits mamelons et ovale à son extrémité. La mâchoire supérieure a deux dents forts longues, saillantes au devant du museau et écartées l'une de l'autre ; elles ont la forme d'un triangle allongé et aplati. Les dents de la mâchoire inférieure sont posées au devant du museau ; elles sont coupantes, fort serrées et au nombre de quatre ; elles sont assez longues, plates et larges.... Les dents molaires sont assez grosses, quatre en haut et quatre en bas de chaque côté ; on en pourrait compter une cinquième plus petite que les autres.... Cet animal a les jambes de devant fort courtes et cachées à moitié sous la peau du corps. Les pieds sont nus et ne présentent qu'une peau noire. Ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très-apparents et celui du milieu le plus long ; le quatrième, qui est au côté extérieur, est beaucoup plus court que les autres et comme adhérent au troisième ; le bout de ces doigts est armé d'ongles courts et ronds, attachés à la peau de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe ; le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur ses pieds de derrière comme le lapin.... Il n'y a pas le moindre indice de queue ; l'anus se montre fort long, et le prépuce en bourrelet rond découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun fauve, comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne. Il est plus foncé sur la tête et sur le dos, et il est blanchâtre sur la poitrine et le ventre. Il y a aussi une bande blanchâtre sur le cou tout près des épaules : cette bande ne fait point un collier, mais se termine à la hauteur des jambes de devant, et en général le poil est doux et laineux. »

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal, on la trouvera dans l'ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre : *Spicilegia zoologica.* Cet habile naturaliste l'a faite avec beaucoup de soin, et il faudrait la copier en entier pour ne rien perdre de ses observations.

—

DU DAMAN ISRAEL[1].

C'est à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connaissance et la vraie description du daman, déjà bien indiqué par Prosper Alpin, et mal à propos rapporté par le docteur Schaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre voyageur : « Le daman-israël n'est point une gerboise ; il est mal indiqué par notre docteur Shaw, qui dit que ses pattes de devant sont courtes en comparaison de celles de derrière, dans la même proportion que celles des gerboises ; ce fait n'est point vrai : voici la figure de cet animal que j'ai dessinée moi-même. Il est fort commun aux environs du Mont-Liban et encore plus dans l'Arabie-Pétrée ; il se trouve aussi dans les montagnes de l'Arabie-Heureuse, et dans toutes les parties hautes de l'Abyssinie ; il est de la forme et de la grandeur d'un lapin ; les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière, mais non pas plus que le lapin ; un caractère très-distinct, c'est qu'il n'a point du tout de queue, et qu'il a trois doigts à chaque patte, à peu près comme ceux des singes, sans aucun ongle, et environnés d'une chair molle d'une forme ronde ; par ce caractère et par le manque de queue, il paraît approcher du loris ; les oreilles sont petites et courtes, couvertes de poil en de-

[1] La dénomination de daman est celle qui prévaut pour désigner ce quadrupède, que l'on croit être le *Saphan* des Israélites.

dans comme en dehors, par où il diffère encore du lapin ; tout le dessous du corps est blanc, et le dedans à peu près de la couleur de nos lapins sauvages ; il lui sort sur le dos et sur tout le dessus du corps et des cuisses, de longs points isolés, d'un noir fort luisant. Ces animaux vivent toujours dans les cavernes des rochers et non pas dans la terre, puisqu'ils n'ont point d'ongles. » D'après le dessin de M. Bruce, il paraît que le docteur Shaw s'est trompé; et ce qui le confirme encore, c'est que ne voulant pas s'en tenir à ce que Prosper Alpin avait dit du daman, que sa chair est excellente à manger, et qu'il est *plus gros que notre lapin d'Europe* ; il a retranché ce dernier fait du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, et rendre à Prosper Alpin la justice d'avoir indiqué le premier le daman-israël, et de lui avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne paraît pas douteux que ce daman ou agneau d'Israël ne soit le *saphan* de l'Écriture-Sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non-seulement dans les différentes parties de l'Asie, mais jusqu'en Abyssinie ; mais il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance une autre espèce de daman que M. Sonnerat nous a rapporté. Ce daman du Cap diffère du daman-israël par plus de rondeur dans la taille, et aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillants ni aussi longs que ceux du daman-israël ; il a de plus un grand ongle courbe et creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans les pieds du daman-israël. Ces caractères nous paraissent suffisants pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, et le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande ressemblance par la grandeur et la conformation, par le nombre de doigts et par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la description sous le nom de *marmotte du Cap,* en avertissant en même temps que je n'adoptais cette dénomination que provisionnellement, et en attendant que je fusse mieux informé de la nature et du vrai nom de cet animal ; ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, et encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *Klipdaas* ou *Blaireau de roches,* en observant que par la seule conformation de ses pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, et que c'est mal à propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant naturaliste dans ses additions à mon ouvrage :

« MM. Pallas et Vosmaër croient que cet animal se creuse des trous en terre comme notre marmotte ou notre blaireau, et cela, disent-ils, parce que ses pieds sont propres à cette opération ; mais à en juger par ces mêmes pieds, on serait porté à croire qu'il ne s'en sert jamais pour un pareil usage, car ils ne paraissent point propres à creuser ; ils sont couverts en dessous d'une peau fort douce, et les doigts sont armés d'ongles courts et plats, qui ne s'étendent point au delà de la peau ; cela n'indique guère un animal qui gratte la terre pour s'y former une retraite. M. Pallas dit, à la vérité, que les ongles sont très-courts ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en creusant ils ne s'usent pas contre les rochers, au milieu desquels ces animaux habitent ; cette raison est ingénieusement trouvée ; mais ne serait-on pas autorisé aussi à dire, et peut-être avec plus de fondement, que la nature ne leur a donné des ongles si courts, que parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en servir pour creuser? Au moins est-il sûr que celui qui est à Amsterdam ne les emploie pas à cela ; jamais on ne le voit gratter ou creuser la terre....

« M. Vosmaër dit que ces animaux sont lents dans leurs mouvements ; cela est vrai, sans doute, de celui qu'il a vu ; mais M. Pallas nous apprend qu'il était mort pour avoir trop mangé : aussi ne pourrait-on pas supposer que la graisse dont il était surchargé le rendait lourd et pesant? Au moins ceux que M. Klockner a observés ne sont point tels : au contraire, ils sont très-prestes dans leurs mouvements ; ils sautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, et tombent toujours sur leurs quatre pattes ; ils aiment à être sur des endroits élevés ; leurs jambes de derrière sont plus longues que celles de devant, ce qui fait que leur démarche ressemble plus à celle du cochon d'Inde que de tout autre animal ; mais ils ont celle du cochon quand ils courent ; ils ne dorment point pendant le jour ; quand le jour arrive, ils se retirent dans leur nid, où ils se fourrent au milieu du

foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap, ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de mousse et de feuilles d'épines qui leur servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues ; au moins celui qui est à Amsterdam paraît les préférer aux racines et au pain qu'on lui donne. Il ne mange pas volontiers des noix ni des amandes. Quand il mâche, sa mâchoire inférieure se meut comme celle des animaux qui ruminent, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe. Si l'on peut juger de toute l'espèce par lui, ces animaux ne parviennent pas aussi vite à toute leur grandeur que les cochons d'Inde. Quand il a été pris, il était de la grosseur d'un rat, et était vraisemblablement âgé de cinq ou six semaines; depuis onze mois qu'il est dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un lapin sauvage, quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins domestiques.

« Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que les Hollandais nomment *pissat de blaireau ;* c'est une substance noirâtre, sèche et d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers et dans des cavernes ; on prétend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle doit son origine. Ces animaux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours dans le même endroit, et leur urine dépose cette substance, qui, séchée avec le temps, prend de la consistance. Cela est assez vraisemblable; celui qui est à Amsterdam lâche presque toujours son urine dans le même coin de la loge où il est renfermé.

« Sa tête est petite à proportion de son corps; ses yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur de ceux du lapin; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; ses oreilles sont rondes et peu élevées; elles sont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête; son cou est plus haut que large, et il en est de même de tout le corps; ses pieds de devant sont sans poils en dessous et partagés en lobes; en dessus, ils sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles. M. Vosmaër dit que ses pieds sont nus, cela ne doit s'entendre que de la partie inférieure. Quand il court, les jambes de derrière ne paraissent guère plus longues que celles de devant. Leurs pieds n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre terre quand ils marchent : mais le troisième ou l'intérieur est plus court et séparé des deux autres; quelque mouvement que l'animal fasse, il le tient toujours élevé. Ce doigt est armé d'un ongle dont la construction est singulière. M. Vosmaër se contente de dire qu'il a un ongle courbe; M. Pallas n'en dit pas davantage, et la figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux connaître. Cet ongle forme une gouttière, dont les bords sont fort minces; ils se rapprochent à leur origine, et s'éloignent en avançant au devant, puis ils se recourbent en dessous, et ils se réunissent en se terminant en une petite pointe qui s'étend dans la cavité de la gouttière, presque jusqu'à son milieu. Ces ongles sont situés de façon que la cavité de celui du pied droit est en partie tournée vers celle du pied gauche, et en partie vers en bas : placés au bout du doigt, que l'animal tient toujours élevé, ils ne touchent jamais le sol sur lequel il marche. Il ne paraît pas vraisemblable qu'ils servent à jeter en arrière la terre, comme M. Pallas l'a soupçonné; ils sont trop tendres pour cela. M. Klockner a mieux vu quel était leur usage : l'animal s'en sert pour se gratter le corps et se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui; ses autres ongles, vu leur figure, lui seraient inutiles pour cela. Le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des animaux qu'il a formés manquassent de ce qui leur était nécessaire pour se délivrer de tout ce qui pourrait les incommoder.

« On voit sur le corps de notre klipdaas quelquels poils noirs parsemés, un peu plus longs que les autres. C'est une singularité qui mérite d'être remarquée : cependant je n'en voudrais pas conclure avec M. Pallas que ces poils peuvent être comparés aux épines du porc-épic ; ils ne leur ressemblent en rien.

« La longueur du corps de cet animal, que M. Klockner a observé à Amsterdam, est, depuis le museau jusqu'à l'anus, de onze pouces trois quarts. Celui que j'ai placé au Cabinet de notre académie n'a que dix pouces, mais celui qui a été décrit par M. Pallas était long d'un pied trois pouces trois lignes ; et la longueur de sa tête égalait trois pouces quatre lignes : celle de l'individu d'Amsterdam n'était que de trois pouces et demi.

« Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté ; et si elles font plusieurs petits à la fois, comme il est très-vraisemblable, c'est une nouvelle confir-

mation de ce qu'a dit M. de Buffon, savoir, que le nombre des mamelles n'est point relatif, dans chaque espèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire et allaiter. »

—

ADDITION ET CORRECTIONS A L'ARTICLE DE LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous avions donné à cet animal le nom de marmotte du Cap, d'après Kolbe et M. Vosmaër, parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte : cependant il n'est point du genre des marmottes, et n'en a pas les habitudes ; mais M. Allamand nous a informés qu'on appelait *klipdaas* ce même animal, auquel on donnait aussi le nom de *blaireau des rochers*. D'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste, nous avons adopté le nom de *klipdaas*, parce qu'en effet il n'est ni du geure des marmottes, ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin, que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge, m'a envoyé le gravure faite d'après le dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, et il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet :

« Monsieur le comte a donné l'histoire d'un « petit animal auquel il a donné le nom de *mar-* « *motte du cap de Bonne-Espérance*. Permettez- « moi, monsieur le comte, de vous dire que cet « animal n'a dans ses mœurs aucune ressem- « blance avec la marmotte. J'en ai reçu une fe- « melle du cap de Bonne-Espérance qui vit en- « core et que j'ai donnée à ma sœur, la comtesse « Borke, qui l'a présentement depuis quatre « ans. Je l'ai peinte d'après nature, et j'ai l'hon- « neur de vous envoyer une gravure faite d'a- « près cette peinture, et qui représente ce petit « animal très au naturel. Celle qui est dans « votre ouvrage, copiée de celle qui se trouve « dans les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, « est absolument manquée. Le genre de vie de « ces petits animaux n'est pas aussi triste que « le prétend M. Vosmaër : tout au contraire, il « est d'un naturel gai et dispos ; cela dépend « de la manière dont on le tient. Pendant les « premières semaines que je l'avais, je le tins « toujours attaché avec une ficelle à sa petite « loge, et il passa la plus grande partie des « jours et des nuits à dormir blotti dans sa loge, « et que pouvait-il faire de mieux pour suppor- « ter l'ennui de l'esclavage? mais depuis qu'on « lui permet de courir en liberté par les cham- « bres, il se montre tout autre ; il est non-seu- « lement très-apprivoisé, mais même suscep- « tible d'attachement. Il se plaît à être sur les « genoux de sa maîtresse ; il la distingue des « autres, au point que quand il est enfermé dans « une chambre et qu'il l'entend venir, il re- « connaît sa démarche, il s'approche de la porte, « se met aux écoutes, et si elle s'en retourne « sans entrer chez lui, il s'en retourne triste- « ment et à pas lents. Quand on l'appelle, il « répond par un petit cri point désagréable, et « vient promptement chez la personne qui le « demande. Il saute très-légèrement et avec « beaucoup de précision ; il est frileux et cher- « che de préférence à se coucher tout au haut « du poële sur lequel il saute en deux sauts ; il « ne grimpe pas, mais il saute aussi légèrement « que les chats, sans jamais rien renverser. Il « aime à être tout à côté du feu, et comme le « poële de la chambre est ce que nous nom- « mons un *windofen* qu'on chauffe par une es- « pèce de cheminée pratiquée dans le poële, et « qu'on ferme d'une porte de fer, il est déjà « arrivé qu'il s'est glissé dans le poële pendant « que le bois y brûlait ; et comme on avait fermé « la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y était, « il souffrit une chaleur bien violente pendant « quelques minutes, jusqu'à ce qu'il mît le nez « à la petite porte de fer qui est pratiquée dans « la grande porte, et qu'on avait laissée ouverte « pour y faire entrer l'air, sur quoi on le fit « sortir promptement : quoiqu'il se fût brûlé le « poil des deux côtés, cet accident ne l'a pas « rendu plus prévoyant, et il recherche encore « toujours à être bien près du feu. Ce petit ani- « mal est extrêmement propre, au point qu'on « l'a accoutumé à se servir d'un pot pour y faire « ses ordures et y lâcher son eau ; on remarqua « que pour se vider, il lui fallait un lieu com- « mode et une attitude particulière : car alors « il se dresse sur les pattes de derrière, en les « appuyant contre un mur ou quelque chose de « stable, qui ne recule pas sous lui, et il pose « les pieds de devant sur un bâton ou quelque « chose d'élevé, en léchant sa bouche avec sa « langue pendant tout le temps que l'opération « dure. On dirait qu'il se décharge avec peine,

« et pour profiter de l'inclination qu'il a pour la « propreté, on lui a préparé un lieu commode, « une espèce de chaise percée, dont il se sert « toujours.

« Il se nourrit d'herbes, des fruits, de patates « qu'il aime beaucoup crues et cuites, et même « il mange du bœuf fumé; mais il ne mange « que de cette viande, et jamais de la crue, ni « d'autres viandes : apparemment que, pendant « son transport par mer, on lui a fait connaître « cette nourriture qui doit cependant être souvent « variée, car il se lasse bientôt, et perd l'appétit « lorsqu'on lui donne la même pendant plusieurs « jours. Alors il passe une journée entière sans « manger, mais le lendemain il répare le temps « perdu; il mange la mousse et l'écorce du « chêne, et sait se glisser adroitement jusqu'au « fond de la caisse à bois, pour l'enlever des « bûches qui en sont encore couvertes. Il ne « boit pas ordinairement, et ce n'est que lors- « qu'il a mangé du bœuf salé qu'on l'a vu boire « fréquemment. Il se frotte dans le sable comme « les oiseaux pulvérateurs, pour se défaire de « la vermine qui l'incommode, et ce n'est pas « en se vautrant comme les chiens et les renards, « mais d'une manière tout étrangère à tout « autre quadrupède, et exactement comme le « faisan ou la perdrix. Il est toujours très-dispos « pendant tout le cours de l'année, et il me pa- « raît être trop éveillé pour imaginer qu'il puisse « passer une partie de l'hiver dans un état de « torpeur, comme la marmotte ou le loir. Je ne « vois pas non plus qu'il puisse se creuser un « terrier comme les marmottes ou les blaireaux, « n'ayant ni des ongles crochus aux doigts, ni « ceux-ci assez forts pour un travail aussi rude. « Il ne peut que se glisser dans les crevasses « des rochers, pour y établir sa demeure, et « pour échapper aux oiseaux de proie qu'il « craint beaucoup; au moins chaque corneille « que le nôtre voit voler, lorsqu'il est assis sur « la fenêtre, place favorite pour lui, l'alarme; « il se précipite d'abord et court se cacher dans « sa loge, d'où ne il sort que longtemps après, « lorsqu'il imagine le danger passé. Il ne mord « pas violemment, et quoiqu'il en fasse des ten- « tatives lorsqu'on l'irrite, il ne peut guère se « défendre à coups de dents, pas même contre « le petit épagneul de sa maîtresse, qui, jaloux « des faveurs qu'on lui prodigue, prend quel- « quefois querelle avec lui. Il ne trouve proba- « blement en état de liberté son salut que dans « la fuite et dans la célérité de ses sauts, ta- « lent très-utile pour ce petit animal qui, selon « le rapport des voyageurs, habite les rochers « du sud de l'Afrique. Quoiqu'il engraisse beau- « coup lorsqu'on le tient enfermé ou à l'attache, « il ne prend guère plus d'embonpoint qu'un « autre animal bien nourri, dès qu'on lui donne « pleine liberté de courir et de se donner de « l'exercice. »

L'HIPPOPOTAME.

(L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE, Cuv.)

Ordre des pachydermes, genre hippopotame. (Cuvier.)

Quoique l'hippopotame ait été célébré de toute antiquité; que les livres saints en fassent mention, sous le nom de *behemoth ;* que la figure en soit gravée sur les obélisques d'Égypte, et sur les médailles romaines, il n'était cependant qu'imparfaitement connu des anciens. Aristote ne fait, pour ainsi dire, que l'indiquer, et dans le peu qu'il en dit, il se trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline, en copiant Aristote, loin de corriger ses erreurs, semble les confirmer et en ajouter de nouvelles. Ce n'est que vers le milieu du seizième siècle que l'on a eu quelques indications précises au sujet de cet animal. Belon, étant alors à Constantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connaissance imparfaite; car les deux figures qu'il a jointes à sa description ne représentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne sont que des copies prises du revers de la médaille de l'empereur Adrien, et du colosse du Nil à Rome. Ainsi l'on doit encore reculer l'époque de nos connaissances exactes sur cet animal, jusqu'en 1603, que Federico Zerenghi, chirugien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire des deux hippopotames qu'il avait pris vivants, et tués lui-même en Égypte, dans une grande fosse qu'il avait fait creuser aux environs du Nil, près de Damiette. Ce petit ouvrage, écrit en italien, paraît avoir été négligé des naturalistes contemporains, et a été depuis absolument ignoré; cependant, c'est le seul qu'on puisse regarder comme original sur ce sujet. La description que l'auteur donne de l'hippopotame est aussi la seule qui

soit bonne; et elle nous a paru si vraie, que nous croyons devoir en donner ici la traduction et l'extrait.

« Dans le dessein d'avoir un hippopotame, « (dit Zerenghi), j'apostai des gens sur le Nil, « qui, en ayant vu sortir deux du fleuve, firent « une grande fosse dans l'endroit où ils avaient « passé, et recouvrirent cette fosse de bois léger, « de terre et d'herbes. Le soir, en revenant au « fleuve, ces hippopotames y tombèrent tous « deux : mes gens vinrent m'avertir de cette « prise; j'accourus avec mon janissaire; nous « tuâmes ces deux animaux en leur tirant à « chacun dans la tête trois coups d'arquebuse « d'un calibre plus gros que les mousquets or- « dinaires. Ils expirèrent presque sur-le-champ, « et firent un cri de douleur qui ressemblait un « peu plus au mugissement d'un buffle qu'au « hennissement d'un cheval. Cette expédition « fut faite le 20 juillet 1600 : le jour suivant je « les fis tirer de la fosse et écorcher avec soin; « l'un était mâle, et l'autre femelle ; *j'en fis sa- « ler les peaux :* on les remplit de feuilles de « cannes de sucre pour les transporter au Caire, « où on les sala une seconde fois avec plus d'at- « tention et de commodité; il me fallut quatre « cents livres de sel pour chaque peau. A mon « retour d'Égypte, en 1601, j'apportai ces « peaux à Venise et de là à Rome; je les fis « voir à plusieurs médecins intelligents. Le doc- « teur Jérôme Aquapendente et le célèbre Al- « drovande furent les seuls qui reconnurent « l'hippopotame par ces dépouilles; et comme « l'ouvrage d'Aldrovande s'imprimait alors, il « fit, de mon consentement, dessiner la figure, « qu'il a donnée dans son livre, d'après la peau « de la femelle.

« L'hippopotame a la peau très-épaisse et très- « dure, et elle est impénétrable, à moins qu'on « ne la laisse longtemps tremper dans l'eau. Il « n'a pas, comme le disent les anciens, la gueule « d'une grandeur médiocre; elle est au contraire « énormément grande; il n'a pas, comme ils le « disent, les pieds divisés en deux ongles, mais « en quatre; il n'est pas grand comme un âne, « mais beaucoup plus grand que le plus grand « cheval ou le plus gros buffle; il n'a pas la queue « comme celle du cochon, mais plutôt comme « celle de la tortue, sinon qu'elle est incompara- « blement plus grosse : il n'a pas le museau ou « le nez relevé en haut, il l'a semblable au « buffle, mais beaucoup plus grand : il n'a pas « de crinière comme le cheval, mais seulement « quelques poils courts et très-rares; il ne hen- « nit pas comme le cheval, mais sa voix est « moyenne entre le mugissement du buffle et le « hennissement du cheval : il n'a pas les dents « saillantes hors de la gueule, car, quand la « bouche est fermée, les dents, quoique extrê- « mement grandes, sont toutes cachées sous les « lèvres... Les habitants de cette partie de l'É- « gypte l'appellent *Foras elbar,* ce qui signifie « le *cheval de mer...* Belon s'est beaucoup trom- « pé dans la description de cet animal; il lui « donne des dents de cheval : ce qui ferait croire « qu'il ne l'aurait pas vu, comme il le dit; car « les dents de l'hippopotame sont très-grandes « et très-singulières..... Pour lever tous les dou- « tes et fixer toutes les incertitudes, continue « Zerenghi, je donne ici la figure de l'hippo- « potame femelle : toutes les proportions ont « été prises exactement d'après nature, aussi « bien que les mesures du corps et des mem- « bres.

« La longueur du corps de cet hippopotame, « prise depuis l'extrémité de la lèvre supé- « rieure jusqu'à l'origine de la queue, est à « très-peu près de onze pieds deux pouces de « Paris.

« La grosseur du corps en circonférence est « d'environ dix pieds.

« La hauteur, depuis la plante du pied jus- « qu'au sommet du dos, est de quatre pieds cinq « pouces.

« La circonférence des jambes auprès des « épaules est de deux pieds neuf pouces.

« La circonférence des jambes prise plus bas, « est d'un pied neuf pouces et demi.

« La hauteur des jambes, depuis la plante des « pieds jusque sous la poitrine, est d'un pied « dix pouces et demi.

« La longueur des pieds, depuis l'extrémité « des ongles, est à peu près de quatre pouces et « demi.

« Les ongles sont aussi longs que larges, et ont « à peu près deux pouces deux lignes.

« Il y a un ongle pour chaque doigt, et qua- « tre doigts pour chaque pied.

« La peau sur le dos est épaisse d'un pouce.

« La peau sur le ventre est épaisse d'environ « sept lignes.

« Cette peau est si dure lorsqu'elle est dessé- « chée, qu'on ne peut la percer en entier d'un « coup d'arquebuse. Les gens du pays en font de

« grands boucliers; ils en coupent aussi des la-« nières, dont ils se servent comme nous nous « servons du nerf de bœuf. Il y a sur la surface « de la peau quelques poils très-rares, de cou-« leur blonde, que l'on n'aperçoit pas au pre-« mier coup d'œil; il y en a sur le cou qui sont « un peu plus gros que les autres; ils sont tous « placés un à un à plus ou moins de distance « les uns des autres; mais sur les lèvres, ils for-« ment une espèce de moustache, car il en sort « dix ou douze du même point en plusieurs en-« droits. Ces poils sont de la même couleur que « les autres, seulement ils sont plus durs, plus « gros et un peu plus longs, quoique les plus « grands ne le soient que de cinq lignes et de-« mie.

« La longueur de la queue est de onze pouces « quatre lignes.

« La circonférence de la queue prise à l'ori-« gine est d'un peu plus d'un pied.

« La circonférence de la queue, prise à son « extrémité, est de deux pouces dix lignes.

« Cette queue n'est pas ronde; mais depuis « le milieu jusqu'au bout, elle est aplatie à peu « près comme celle d'une anguille. Il y a sur « la peau de la queue et sur celle des cuisses « quelques petites écailles rondes, de couleur « blanchâtre, larges comme de grosses lentilles. « On voit aussi de ces petites écailles sur la poi-« trine, sur le cou et sur quelques endroits de « la tête.

« La tête, depuis l'extrémité des lèvres jus-« qu'au commencement du cou, est longue de « deux pieds huit pouces.

« La circonférence de la tête est d'environ « cinq pieds quatre pouces.

« Les oreilles sont longues de deux pouces « neuf lignes.

« Les oreilles sont larges de deux pouces « trois lignes.

« Les oreilles sont un peu pointues et gar-« nies en dedans de poils épais, courts et fins, « de la même couleur que les autres.

« Les yeux ont d'un angle à l'autre deux « pouces trois lignes.

« Les yeux ont d'une paupière à l'autre « treize lignes.

« Les narines sont longues de deux pouces « quatre lignes.

« Elles sont larges de quinze lignes.

« La gueule ouverte a de largeur un pied six « pouces quatre lignes.

« Cette gueule est de forme carrée, et elle « est garnie de quarante-quatre dents de fi-« gures différentes.... Toutes ces dents sont « d'une substance si dure qu'elles font feu avec « le fer : ce sont surtout les dents canines « (*zanne*), dont l'émail a cette dureté; la sub-« stance intérieure de toutes ces dents n'est « pas si dure.... Lorsque l'hippopotame tient la « bouche fermée, il ne paraît aucune dent au « dehors : elles sont toutes couvertes et ca-« chées par les lèvres, qui sont extrêmement « grandes.

« A l'égard de la figure de l'animal, on pour-« rait dire qu'elle est moyenne entre celle du « buffle et celle du cochon, parce qu'elle parti-« cipe de l'une et de l'autre, à l'exception des « dents incisives, qui ne ressemblent à celles « d'aucun animal: les dents molaires ressemblent « un peu en gros à celles du buffle ou du che-« val, quoiqu'elles soient beaucoup plus gran-« des. La couleur du corps est obscure et noirâ-« tre.... On assure que l'hippopotame ne produit « qu'un petit, qu'il vit de poisson, de crocodiles, « et même de cadavres et de chair; cependant « il mange du riz, des grains, etc., etc.; quoique « à considérer ses dents, il paraisse que la na-« ture ne l'a pas fait pour paître, mais pour dé-« vorer les autres animaux. » Zerenghi finit sa description en assurant que toutes ses mesures ont été prises sur l'hippopotame femelle, à laquelle le mâle ressemble parfaitement, à l'exception qu'il est d'un tiers plus grand dans toutes ses dimensions. Il serait à souhaiter que la figure donnée par Zerenghi fût aussi bonne que sa description : mais cet animal ne fut pas dessiné vivant. Il dit lui-même qu'il fit écorcher ses deux hippopotames sur le lieu où il venait de les prendre, qu'il ne rapporta que les peaux, et que c'est d'après celle de la femelle qu'Aldrovande a donné sa figure. Il paraît aussi que c'est d'après la même peau de la femelle, conservée dans du sel, que Fabius Columna a fait dessiner la figure de cet animal; mais la description de Fabius Columna, quoique faite avec érudition, ne vaut pas celle de Zerenghi, et l'on doit même lui reprocher de n'avoir cité que le nom et point du tout l'ouvrage de cet auteur, imprimé trois ans avant le sien, et de s'être écarté de sa description en plusieurs points essentiels, sans en donner aucune raison. Par exemple, Columna dit que de son temps, en 1603, Federico Zerenghi a apporté d'Égypte en Italie

un hippopotame entier conservé dans du sel, tandis que Zerenghi lui-même dit qu'il n'en a rapporté que les peaux; ensuite Columna donne au corps de son hippopotame treize pieds de longueur, quatorze pieds de circonférence, et aux jambes trois pieds et demi de longueur; tandis que par les mesures de Zerenghi, le corps n'avait que onze pieds deux pouces de longueur, dix pieds de circonférence, et les jambes un pied dix pouces et demi, etc. Nous ne devons donc pas tabler sur la description de Fabius Columna, mais sur celle de Zerenghi, et l'on ne peut excuser ce premier auteur, ni supposer que sa description ait été faite sur un autre sujet; car il est évident, par son propre texte, qu'il l'a faite sur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puisqu'il avoue lui-même que, quelques mois après, Zeringhi fit voir un second hippopotame beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me fait insister sur ce point, c'est que personne n'a rendu justice à Zerenghi, qui cependant est le seul qui mérite ici des éloges; qu'au contraire tous les naturalistes, depuis cent soixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auraient dû donner à Zerenghi; et qu'au lieu de rechercher l'ouvrage de celui-ci, ils se sont contentés de copier et de louer celui de Columna, quoique cet auteur, très-estimable d'ailleurs, ne soit sur cet article ni original, ni exact, ni même sincère.

La description et les figures de l'hippopotame que Prosper Alpin a publiées plus de cent ans après sont encore moins bonnes que celles de Columna, n'ayant été faites que d'après des peaux mal conservées; et M. de Jussieu, qui a écrit sur l'hippopotame, en 1724, n'a donné la description que du squelette de la tête et des pieds.

En comparant ces descriptions, et surtout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des voyageurs[1], il paraît que l'hippopotame est un animal dont le corps est plus long et aussi gros que celui du rhinocéros, que ses jambes sont beaucoup plus courtes[1], qu'il a la tête moins longue et plus grosse à proportion du corps; qu'il n'a de cornes ni sur le nez comme le rhinocéros, ni sur la tête comme les animaux ruminants; que son cri de douleur tenant autant du hennissement du cheval que du mugissement du buffle, il se pourrait, comme le disent les auteurs anciens et les voyageurs modernes[2], que sa voix ordinaire fût semblable au hennissement du cheval, duquel néanmoins il diffère à tous autres égards; et si cela est, l'on peut présumer que ce seul rapport de la ressemblance de la voix a suffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire *cheval de rivière*; comme le hurlement du lynx, qui ressemble en quelque sorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup cervier*. Les dents incisives de l'hippopotame, et surtout les deux canines dans la mâchoire inférieure, sont très-lon-

[1] Il y a dans le Nil des hippopotames ou chevaux marins; et il s'en prit un à Girge l'an 1658, qu'on amena aussitôt au Caire, où je le vis la même année au mois de février, mais il était mort. Cet animal était de couleur quasi tannée; il avait le derrière tirant à celui du buffle; toutes ses jambes étaient plus courtes et grosses; sa grandeur était semblable à celle d'un chameau, son mufle à celui d'un bœuf; il avait le corps deux fois gros comme un bœuf, la tête pareille à celle d'un cheval, mais plus grosse, les yeux petits; son encolure était fort grosse, l'oreille petite, les naseaux fort gros et ouverts, les pieds très-gros, assez grands et presque ronds, et avec quatre doigts à chacun, comme ceux du crocodile, petite queue comme l'éléphant, et peu ou point de poil sur la peau, non plus que l'éléphant; il avait en la mâchoire d'en bas quatre dents grosses et longues d'un demi-pied, dont deux étaient crochues et grosses comme des cornes de bœuf. Plusieurs disaient d'abord que c'était un buffle marin, mais je reconnus avec quelques autres que c'était un cheval marin, vu la description de ceux qui en ont écrit; il fut amené mort au Caire par les janissaires, qui le tuèrent à coups de mousquet en terre, où il était venu pour paître; ils lui tirèrent plusieurs coups sans le faire tomber, car à peine la balle perçait-elle toute la peau, comme j'ai remarqué; mais ils lui en tirèrent un qui lui donna dans la mâchoire, et le jeta bas. Il y avait long-temps qu'on n'avait vu de ces animaux au Caire. Relation d'un Voyage du Levant, par M. Thévenot. Paris, 1664, tome. I, pages 491 et 492.

[1] Les pieds de l'hippopotame sont si bas et si courts, qu'ils ne passent pas quatre doigts hors de terre. Belon, des Poissons, page 17.— « Crura e terra ad ventrem pedes tres cum dimidio. » Fabius Columna, pag. 31. *Nota*. Les témoignages de Belon et de Columna sur la longueur des jambes de l'hippopotame diffèrent trop pour qu'on puisse adopter l'une ou l'autre de ces mesures, et l'on doit observer que l'hippopotame que Belon a vu vivant était fort jeune et fort gras, qu'il devait, par conséquent, avoir le ventre gros et pendant; qu'au contraire, la peau de celui que décrit Columna, qui est le même que celui de Zerenghi, avait été desséchée dans du sel; et, par conséquent, Columna ne pouvait pas assurer, comme il l'a fait, que le ventre de cet animal n'était pas *rond*, mais *plat*. Ainsi la mesure de Belon est trop courte pour un hippopotame adulte, et celle de Columna est trop longue pour un hippopotame vivant; et ce que l'on doit inférer de toutes deux, c'est qu'en général le ventre de cet animal n'est guère qu'à un pied et demi de terre, et que ses jambes n'ont pas deux pieds de longueur, comme le dit Zerenghi.

[2] « Vocem equinam edit illius gentis relatione. » Prosp. Alpin., Ægypt. Hist. nat., lib. IV, pag. 248.—Morella dit qu'il vit dans le fleuve Zaïre un cheval de rivière qui hennissait comme un cheval. Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévost, tome V, page 95.—Cet animal n'a tiré le nom qu'on lui donne que de son hennissement. Voyage de Schouten, Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome IV, page 440.—L'hippopotame hennit d'une manière peu différente de celle du cheval, mais avec une si grande force, qu'on l'entend distinctement d'un bon quart de lieue. Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 73.

gues, très-fortes, et d'une substance si dure qu'elle fait feu contre le fer : c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à la fable des anciens, qui ont débité que l'hippopotame vomissait le feu par la gueule. Cette matière des dents canines de l'hippopotame est si blanche, si nette et si dure, qu'elle est de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents artificielles et postiches [1]. Les dents incisives de l'hippopotame, surtout celles de la mâchoire inférieure, sont très-longues, cylindriques et cannelées : les dents canines, qui sont aussi très-longues, sont courbées, prismatiques et coupantes, comme les défenses du sanglier. Les dents molaires sont carrées ou barlongues, assez semblables aux dents mâchelières de l'homme, et si grosses qu'une seule pèse plus de trois livres ; les plus grandes incisives et canines ont jusqu'à douze et même seize pouces de longueur, et pèsent quelquefois douze ou treize livres chacune.

Enfin, pour donner une juste idée de la grandeur de l'hippopotame, nous emploierons les mesures de Zerenghi, en les augmentant d'un tiers, parce que ces mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle qui était d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions. Cet hippopotame mâle avait par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds et demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambes, la tête longue de trois pieds et demi, et grosse de huit pieds et demi en circonférence ; la gueule de deux pieds quatre pouces d'ouverture, et les grandes dents longues de plus d'un pied.

Avec d'aussi puissantes armes et une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourrait se rendre redoutable à tous les animaux ; mais il est naturellement doux ; il est d'ailleurs si pesant et si lent à la course, qu'il ne pourrait attraper aucun des quadrupèdes. Il nage plus vite qu'il ne court ; il chasse le poisson et en fait sa proie ; il se plaît dans l'eau et y séjourne aussi volontiers que sur la terre : cependant il n'a pas, comme le castor ou la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, et il paraît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à peu près d'un poids égal à l'eau. D'ailleurs, il se tient longtemps au fond de l'eau, et y marche comme en plein air ; et lorsqu'il en sort pour paître, il mange des cannes de sucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, etc. ; il en consomme et détruit une grande quantité, et il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées ; mais comme il est plus timide sur terre que dans l'eau, on vient aisément à bout de l'écarter ; il a les jambes si courtes qu'il ne pourrait échapper par la fuite, s'il s'éloignait du bord des eaux : sa ressource, lorsqu'il est en danger, est de se jeter à l'eau, de s'y plonger et de faire un grand trajet avant de reparaître. Il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse : mais si l'on vient à le blesser, il s'irrite, et, se retournant avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces, et quelquefois les submerge. « J'ai vu, dit « un voyageur, l'hippopotame ouvrir la gueule, « planter une dent sur le bord d'un bateau et « une autre au second bordage depuis la quille, « c'est-à-dire à quatre pieds de distance l'une « de l'autre, percer la planche de part en part, « faire couler ainsi le bateau à fond..... J'en ai « vu un autre le long du rivage de la mer, sur « lequel les vagues poussèrent une chaloupe « chargée de quatorze muids d'eau, qui de« meura sur son dos à sec ; un autre coup de « mer vint qui l'en retira sans qu'il parût du « tout avoir senti le moindre mal..... Lorsque « les nègres vont à la pêche dans leurs canots « et qu'ils rencontrent un hippopotame, ils lui « jettent du poisson, et alors il passe son che« min sans troubler davantage leur pêche. Il « fait le plus de mal lorsqu'il peut s'appuyer « contre terre ; mais quand il flotte sur l'eau, « il ne peut que mordre. Une fois que notre « chaloupe était auprès du rivage, je le vis se « mettre dessous, la lever avec son dos au-des« sus de l'eau et la renverser avec six hommes « qui étaient dedans : mais par bonheur il ne « leur fit aucun mal. — Nous n'osions pas, dit « un autre voyageur, irriter les hippopotames « dans l'eau, depuis une aventure qui pensa « être funeste à trois hommes : ils étaient allés « avec un petit canot pour en tuer un dans une « rivière où il y avait huit ou dix pieds d'eau ;

[1] C'est au cap Mesurade, en Afrique, qu'on trouve les belles dents de cheval marin, les plus blanches et les plus nettes ; les dentistes les préfèrent pour faire des dents postiches, parce qu'elles jaunissent bien moins que l'ivoire, et qu'elles sont beaucoup plus blanches et plus dures. Voyage de Desmarchais, tome II, page 148.

« après l'avoir découvert au fond où il marchait « selon sa coutume, ils le blessèrent avec une « longue lance ; ce qui le mit en une telle furie, « qu'il remonta d'abord sur l'eau, les regarda « d'un air terrible, ouvrit la gueule, emporta « d'un coup de dent une grosse pièce du rebord « du canot, et peu s'en fallut même qu'il ne le « renversât : mais il replongea presque aussitôt « au fond de l'eau. » Ces deux exemples suffisent pour donner une idée de la force de ces animaux. On trouvera quantité de pareils faits dans l'Histoire générale des voyages, où M. l'abbé Prévost a présenté avec avantage, et avec cette netteté de style qui lui est ordinaire, un précis de tout ce que les voyageurs ont rapporté de l'hippopotame.

Au reste, cet animal n'est en grand nombre que dans quelques endroits, et il paraît même que l'espèce en est confinée à des climats particuliers, et qu'elle ne se trouve guère que dans les fleuves de l'Afrique. La plupart des naturalistes ont écrit que l'hippopotame se trouvait aussi aux Indes ; mais ils n'ont pour garants de ce fait que des témoignages qui me paraissent un peu équivoques ; le plus positif de tous serait celui d'Alexandre dans sa lettre à Aristote, si l'on pouvait s'assurer par cette même lettre que les animaux dont parle Alexandre fussent réellement des hippopotames : ce qui me donne sur cela quelques doutes, c'est qu'Aristote, en décrivant l'hippopotame dans son Histoire des animaux, aurait dit qu'il se trouvait aux Indes aussi bien qu'en Égypte, s'il eût pensé que ces animaux, dont lui parle Alexandre dans sa lettre, eussent été de vrais hippopotames. Onésicrite et quelques autres auteurs anciens ont écrit que l'hippopotame se trouvait sur le fleuve Indus ; mais les voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait : tous s'accordent à dire que cet animal se trouve dans le Nil, le Sénégal ou Niger, la Gambri, le Zaïre et les autres grands fleuves, et même dans les lacs de l'Afrique, surtout dans la partie méridionale et orientale ; aucun d'eux n'assure positivement qu'il se trouve en Asie : le P. Boym est le seul qui semble l'indiquer ; mais son récit me paraît suspect, et, selon moi, prouve seulement que cet animal est commun au Mosambique et dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame, que les anciens appelaient le *cheval du Nil*, est si rare dans le bas Nil, que les habitants de l'Egypte n'en ont aucune idée et en ignorent le nom ; il est également inconnu dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique, depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas. Le climat que l'hippopotame habite actuellement ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Éthiopie, et de là jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Comme la plupart des auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine, qui est un animal très-différent de l'hippopotame, et qui n'habite que les mers du nord. Il paraît donc certain que les hippopotames que l'auteur de la description de la Moscovie dit se trouver sur le bord de la mer près de Petzora, ne sont autre chose que des vaches marines, et l'on doit reprocher à Aldrovande d'avoir adopté cette opinion sans examen, et d'avoir dit en conséquence que l'hippopotame se trouvait dans les mers du nord ; car non-seulement il n'habite pas les mers du nord, mais il paraît même qu'il ne se trouve que rarement dans les mers du midi. Les témoignages d'Odoard Barbosa et d'Edward Vuot, rapportés par Aldrovande, et qui semblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paraissent presque aussi équivoques que celui de l'auteur de la Description de la Moscovie ; et je serais fort porté à croire avec M. Adanson [1] que l'hippopotame ne se trouve, au moins aujourd'hui, que dans les grands fleuves de l'Afrique. Kolbe [2], qui dit en avoir vu plusieurs au

[1] En remontant le Niger, nous arrivâmes dans un quartier où les *hippopotames* ou *chevaux marins* sont fort communs. Cet animal, le plus grand des amphibies, ne se trouve que dans l'eau douce des rivières d'Afrique ; et, une chose digne de remarque, c'est que l'on n'en a encore observé que dans cette partie du monde, à laquelle il semble être particulièrement attaché. On lui donne communément la figure d'un bœuf ; c'est, à la vérité, l'animal auquel il ressemble davantage ; mais il a les jambes plus courtes, et la tête d'une grosseur démesurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'éléphant et le rhinocéros : ses mâchoires sont armées de quatre défenses, avec lesquelles il détache les racines des arbres qui lui servent de nourriture ; il ne peut rester longtemps sous l'eau sans respirer, et c'est ce qui l'oblige de porter de temps en temps la tête au-dessus de sa surface, comme fait le crocodile. Voyage au Sénégal, par M. Adanson. Paris, 1757, page 75.

[2] *Hippopotame* ou *cheval marin*. Si nous donnons à cet animal l'épithète de *marin*, ce n'est pas que ce soit une espèce de poisson, ni qu'il vive toujours *dans la mer* : il vient chercher sa nourriture sur le sec, et s'il se retire *dans la mer* ou *dans une rivière*, ce n'est que pour se mettre en sûreté ; sa nourriture ordinaire est l'herbe ; dès que la faim le presse, il sort de l'eau, dans laquelle il se couche toujours tout étendu.

cap de Bonne-Espérance, assure qu'ils se plongent également dans les eaux de la mer et dans celles des fleuves : quelques autres auteurs rapportent la même chose. Quoique Kolbe me paraisse plus exact qu'il ne l'est ordinairement dans la description qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu aussi souvent qu'il le dit, puisque la figure qu'il a jointe à sa description est plus mauvaise que celles de Columna, d'Aldrovande et de Prosper Alpin, qui, cependant, n'ont été faites que sur des peaux bourrées. Il est aisé de reconnaître qu'en général les descriptions et les figures de l'ouvrage de Kolbe n'ont été faites ni sur le lieu ni d'après nature : les descriptions sont écrites de mémoire; et les figures ont, pour la plupart, été copiées ou prises d'après celles des autres naturalistes; et en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame ressemble beaucoup au cheropotame de Prosper Alpin.

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourrait bien ne l'avoir dit que d'après Pline, et non pas d'après ses propres observations : la plupart des autres auteurs rapportent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce et dans les fleuves, quelquefois à leur embouchure, et plus souvent à de très-grandes distances de la mer ; il y a même des voyageurs qui s'étonnent, comme Merolla, qu'on ait appelé l'hippopotame *cheval marin*, parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour, et en sort la nuit pour paître ; le mâle et la femelle se quittent rarement. Zerenghi prit le mâle et la femelle le même jour, et dans la même fosse. Les voyageurs hollandais disent qu'elle porte trois ou quatre petits ; mais ce fait me paraît très-suspect et démenti par les témoignages que cite Zerenghi : d'ailleurs, comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baleine, et de tous les autres grands animaux qui ne produisent qu'un petit, et cette analogie me paraît plus sûre que tous les témoignages.

Lorsqu'il lève la tête hors de l'eau, il commence par la tourner de tous côtés vers les bords pour voir s'il n'y a pas de danger, et il sent un homme à une distance considérable ; s'il aperçoit quelque chose, il se replonge dans l'eau, et y restera trois heures sans bouger... Cet animal pèse, pour l'ordinaire, deux mille cinq cents ou trois mille livres... Le cheval marin, soit pour la couleur, soit pour la taille, ressemble au rhinocéros, seulement il a les jambes un peu plus courtes ; sa tête, comme le dit Tellez (liv. 1, chap. 8), ressemble plus à celle du cheval ordinaire qu'à celle de tout autre animal, et c'est de là qu'il a pris son nom; il a la bouche beaucoup plus grande que le cheval, et, à cet égard, il approche plus du bœuf; ses narines sont fort grosses, elles se remplissent d'eau, qu'il fait jaillir lorsqu'il se lève du fond de la mer ou de la rivière qui lui a servi de lit; il a les oreilles et les yeux fort petits; ses jambes sont courtes, épaisses et de même grosseur depuis le haut jusqu'en bas ; il n'a pas la corne du pied fendue comme le bœuf, mais elle est partagée en quatre parties ; à l'extrémité et sur chacune de ces parties, on voit des manières de petites cannelures qui vont en forme de vis; sa queue est courte comme celle de l'éléphant, et on y voit tant soit peu de poil, et même fort court : c'est tout ce que le cheval marin en a.

Les mamelles de la femelle de cet animal pendent entre les jambes de derrière, comme on le voit dans les vaches, mais elles sont fort petites à proportion de la grosseur de leur corps, aussi bien que les mamelons. J'ai souvent vu des femelles donner à téter à leurs petits, qui étaient déjà de la taille d'une brebis..... La peau du cheval marin a plus d'un pouce d'épaisseur, et, outre cela, elle est si dure, qu'il est très-difficile de les tuer, même d'un coup de balle. Les Européens du Cap visent toujours à la tête : comme la peau y est tendre, et qu'elle y touche l'os, on peut aisément la percer; rarement ils donnent à cet animal le coup de mort dans un autre endroit.

Il n'y a rien dans le cheval marin qui soit plus remarquable que ses dents de la mâchoire d'en bas ; il y en a quatre grosses, deux de chaque côté, dont l'une est crochue et l'autre droite : elles sont épaisses comme une corne de bœuf, longues d'environ un pied et demi, et pèsent une douzaine de livres chacune; leur blancheur, qui est très-éclatante, a ceci de particulier qu'elle se conserve sans qu'il y arrive jamais d'altération, qualité que n'a pas l'ivoire, qui jaunit en vieillissant : aussi sont-elles plus estimées que les dents d'éléphant.

La chair de cet animal est un manger très-délicieux, soit rôtie, soit bouillie, et elle est si estimée au Cap, qu'elle s'y vend douze et quinze sous la livre ; c'est le présent le plus agréable que l'on puisse faire; la graisse se vend autant que la viande, elle est fort douce et très-saine, on s'en sert au lieu de beurre, etc. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tom. III, chap. 5.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'HIPPOPOTAME.

Comme nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'hippopotame, nous avons cru devoir ajouter ici celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M. le prince de Condé, et se voit dans son magnifique Cabinet d'histoire naturelle à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venait de naître : car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps ; la tête dix pouces de longueur, sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur : cette tête vue de face ressemble à celle d'un bœuf sans cornes. Les oreilles, petites et arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes ; les jambes sont grosses et courtes. Le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant : la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, et elle est couverte, comme tout

le reste du corps, d'un cuir dur et ridé. Sa forme est ronde, mais large à son origine, et plus aplatie vers son extrémité, qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que dans son voyage en Abyssinie, il a vu un grand nombre d'hippopotames dons le lac de Tzana, situé dans la Haute-Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, et que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avaient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes et fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connaît, était plus grand et plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitait la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse et sans cornes, ses oreilles sont petites, et il a le moufflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes et les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'est un amphibie qui nage très-bien, et toujours entre deux eaux; il ne mange que de l'herbe. Son plaisir était d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots, et après qu'il avait mis à la nage le monde qu'elles contenaient, il s'en retournait sans faire de mal aux hommes. Mais comme il ne laissait pas que d'être incommode et même nuisible, on prit le parti de le détruire : mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le coup d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il était bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchait le monde de fort près, et qu'il était assez familier; alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes et canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piége de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, et que dès lors il se tenait au loin. On crut pouvoir le joindre à terre; mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, et passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Cependant, comme on avait remarqué qu'il ne s'était pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fûmes cinq nous y embusquer la nuit, armés de fusils chargés de lingots, et munis de sabres. L'animal ayant paru, nous tirâmes tous ensemble sur lui : il fut blessé dangereusement, mais il ne resta pas sur le coup, car il fut encore se jeter dans un étang voisin où nous le perdîmes de vue, et ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire qu'ils l'avaient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied et grosses comme le poing; il en avait six de cette taille, et trois au milieu du palais, beaucoup plus petites. Ces dents sont d'un très-bel ivoire. »

ADDITION

DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS (M. LE PROFESSEUR ALLAMAND) A L'ARTICLE DE L'HIPPOPOTAME.

« Il ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différents auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage : et quant à l'animal même, il ne lui était guère possible de se le procurer; il est fort rare dans les lieux même dont il est originaire, et trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'Université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-Espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore à présent la figure exacte de cet animal : elle est soutenue par des cercles de fer et par des pièces de bois assez solides, pour que le dessèchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'histoire naturelle me sauront bon gré de la leur avoir fait connaître par la gravure, et d'en avoir enrichi le magnifique ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la planche que nous ajoutons ici représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt

c'est la seule figure que l'on en ait; car dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnaissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre hollandais, où il est question du léviathan dont il est parlé dans l'Écriture-Sainte, et qui a été faite sur le même modèle que l'on a copié ici, mais les proportions y ont été mal observées.

« Il serait inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal : il n'y a rien à ajouter à celle que MM. de Buffon et Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimensions, prises avec exactitude. La mesure que j'ai employée est celle du pied de Paris. »

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue	9	4	8
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos	4	5	4
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	1	11	0
Circonférence du bout du museau	2	11	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	4	4	0
Longueur de la gueule ouverte	0	9	6
Contour de la gueule ouverte	5	11	0
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en suivant leur courbure	0	8	0
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure	0	4	0
Distance entre les deux naseaux	0	4	9
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	1	8	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	2	0
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein	0	10	10
La même distance en ligne droite	0	9	11
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles	4	11	6

La longueur des oreilles n'a pu être mesurée, parce qu'elles se sont trop affaissées par le desséchement.

	p.	p.	l.
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur le courbure extérieure	0	2	5
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	9	2
Longueur du cou	1	0	0
Circonférence du milieu du corps	9	8	0
Longueur du tronçon de la queue	0	10	0
Circonférence de la queue à son origine	0	10	4
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre	1	8	0
Largeur du haut de la jambe	0	8	0
Épaisseur	0	6	8
Largeur à l'endroit du talon	0	4	10
Circonférence du métatarse	1	2	0
Largeur du pied de devant	0	7	8
Largeur du pied de derrière	0	7	0
Largeur des plus grands sabots	0	3	0

Comme la figure du jeune hippopotame que j'ai fait dessiner dans le cabinet de S. A. S. M. le prince de Condé diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du cabinet de Leyde, et qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure, donnée par M. le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du cabinet de monseigneur le prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Klockner [1]; et je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même auteur, que j'ai fait traduire du hollandais.

ADDITION

A L'HISTOIRE DE L'HIPPOPOTAME DE M. DE BUFFON, PAR M. LE DOCTEUR KLOCKNER, D'AMSTERDAM.

NOTES.

« Je m'étonne que M. de Buffon ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble au hennissement du cheval, ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*hippopotame* ou *cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment sur cette singularité des témoignages des auteurs anciens et des voyageurs modernes; et Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les anciens, puisque non-seulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il passe encore, avec justice, pour un des meilleurs historiens de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, je placerai ici ce passage, où il est dit : « Le Nil « nourrit plusieurs espèces d'animaux, dont « deux entre autres méritent de fixer notre at- « tention, qui sont le crocodile et l'hippopotame. « Celui-ci est long de cinq coudées; il a les pieds « fourchus comme les bêtes à cornes, et de cha- « que côté trois dents saillantes, plus grandes « que les défenses d'un sanglier. La masse en- « tière du corps ressemble beaucoup à celle de

[1] Nous avons supprimé cette figure comme inutile.

« l'éléphant. Sa peau est très-dure et très-« ferme, et peut-être plus que celle d'aucun « autre animal. Il est amphibie, se tenant « pendant le jour au fond de l'eau, où il se meut « et agit comme sur la terre même, où il vient « la nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si « cet animal était plus fécond, il causerait de « grands dommages à la culture des Égyptiens. « La chasse de l'hippopotame exige un nombre « de personnes qui cherchent à le percer avec « des dagues de fer. On l'assaillit avec plusieurs « barques jointes ensemble, et on le frappe « avec des harpons de fer, dont quelques-uns « ont des angles ou des acraux ; on attache à « quelques-uns de ces dards une corde, et on « laisse ensuite l'animal se débattre jusqu'à ce « qu'il ait perdu ses forces avec son sang. La « chair en est fort dure et de difficile diges-« tion. »

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les anciens, car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

OBSERVATIONS

Faites en préparant la peau de l'hippopotame qui se trouve maintenant dans le cabinet d'histoire naturelle de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange;

PAR J. C. KLOCKNER, DOCTEUR EN MÉDECINE, A AMSTERDAM.

« J'ai reçu fort sèche, de La Haye, la peau de cet hippopotame, avec la tête qui s'y trouvait enveloppée. Cette peau avait été premièrement salée, puis séchée, et ensuite on avait pris la peau d'un jeune hippopotame (qui de même est placé dans le Cabinet de S. A. S.) trempée de saumure, et on l'avait mise encore mouillée dans celle-ci ; après quoi, le tout avait été emballé dans de la grosse toile et expédié du cap de Bonne-Espérance pour la Hollande. La petite peau et la tête occasionnaient par conséquent une odeur infecte de graisse gâtée ou rance, ce qui avait attiré les insectes qui ont beaucoup endommagé la grande peau, qui se trouvait la première et la plus exposée.

« Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beaucoup. Le bâillement ou l'ouverture de la gueule était de plus de seize pouces, mesure d'Amsterdam [1]. Les lèvres inférieure et supérieure étaient assez larges pour couvrir et envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement se fait avec d'autant plus de facilité, que les longues dents ou dents canines inférieures, qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures, en forme de ciseaux, et passent le long de la courbure des dents canines supérieures, dans un étui formé par la peau de la lèvre et par les gencives. Entre les dents de devant ou dents incisives, et entre les dents cylindriques et molaires, de même qu'entre la langue et les dents incisives, il y a une peau lisse et dure, et le palais est plein de hoches ou entaillures. La langue avait été coupée... On avait de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, et la graisse qui s'y trouvait était presque toute gâtée. Cependant le tout était encore mêlé de muscles très-forts ; et ce qui se trouvait de plus sur le devant dans les lèvres inférieure et supérieure était d'une chair rouge et blanche de la couleur d'une langue de bœuf.

« Immédiatement derrière les dents canines et inférieures, on voyait dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur qui, en fermant la gueule, remplissait l'ouverture qui se fait derrière les dents canines. Cette ouverture, quoique remplie, s'est rétrécie de moitié en se séchant, de même que les lèvres.

« Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui est singulièrement petit, il y avait beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des yeux.

« Les oreilles sont placées comme sur une éminence, et de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élévation de l'oreille droite s'est beaucoup rétrécie en séchant, mais on l'apercoit encore distinctement à l'oreille gauche.

« On sait que les oreilles de l'hippopotame sont très-petites ; mais celles de notre sujet présentent encore une singularité que je dois observer, savoir, que les bords supérieurs ou cercles des deux oreilles avaient été rongés également, selon mon estimation, de la moitié ou de trois quarts de pouce: ce qui vraisemblablement est l'ouvrage des insectes de terre ou d'eau,

[1] Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de roi de France.

mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les bords rongés se trouvaient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles était bien garni d'un poil fin et serré, mais il n'y en avait que très-peu au dehors.

« Les yeux doivent avoir été fort petits, puisque l'ouverture était extraordinairement petite en raison de la grandeur de l'animal. Cette petitesse des yeux de l'hippopotame se trouve confirmée par plusieurs rapports. Les yeux que j'ai placés dans mon sujet sont peut-être un peu plus grands que les naturels; mais lorsque j'en avais mis de plus petits, ils paraissaient ne pas convenir à l'animal, et je fus par conséquent obligé de lui en donner de plus grands.

« Les narines vont extérieurement en baissant de biais, avec une petite ouverture; ensuite elles se joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, et puis remontent derechef. Lorsque la peau était sèche, on n'apercevait qu'à peine ces conduits ou tuyaux; je les ai un peu élargis avant de les faire sécher.

« Les dents sont si dures qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame.

Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la description de Zerenghi, ni avec celle de M. Daubenton. Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans ses hippopotames, et le second trente-six dans la tête qui se trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis assurer qu'on n'apercevait aucune marque que quelques dents en fussent tombées, sinon une des dents incisives, qui paraît avoir été cassée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines, qui sont placées perpendiculairement, huit dents incisives, quatre dans la mâchoire supérieure, dont la position est perpendiculaire, et quatre dans la mâchoire inférieure qui sont posées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure, et trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires supérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, et deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un espace d'un demi-pouce.

« Je dois observer que communément les hippopotames ont trente-six dents, comme nous l'avons dit, savoir : quatre incisives en haut, et quatre incisives en bas; deux canines en haut, et deux canines en bas; douze mâchelières en haut, et douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié sur trois têtes qui sont anciennement au Cabinet, et en dernier lieu sur une quatrième tête qui m'a été envoyée, en décembre 1775, par M. de Sartine, ministre et secrétaire d'état au département de la marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, est beaucoup plus grosse, plus large, et plus aplatie sur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je serais porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie suivant l'âge, et qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit et même trente-deux, ce qui ferait quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

« Les lèvres supérieure et inférieure se trouvent garnies, à des distances assez considérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, sortent d'un tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une observation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine sous le microscope, et j'ai vu sortir sept racines d'un tuyau. Ces sept racines se partagent ou se fendent ensuite, et forment chacune plusieurs poils, qui forment des espèces de pinceaux.

« Aux côtés de la gueule, où se fait le bâillement, vers le bas, on voit des poils fins qui sont plus serrés que les autres.

« De plus, on aperçoit par-ci par-là, sur le corps, quelques poils rares; mais il ne s'en trouve presque point aux jambes, aux flancs ni sous le ventre.

« L'extrémité et les parties tranchantes inférieure et supérieure de la queue étaient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

« Je n'ai pu découvrir le sexe de cet animal. Il y avait près du fondement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à six pouces, où je pense que les parties génitales étaient placées; mais comme on n'en avait laissé aucune marque, il ne m'a pas été possible d'en déterminer le sexe.

« La peau du ventre, près des pieds de derrière, avait un pouce neuf lignes d'épaisseur; les insectes y avaient aussi fait un trou, ce qui

donnait toute facilité de mesurer cette épaisseur. La substance de cette peau était blanche, cartilagineuse et coriacée, et dans cet endroit elle était bien séparée de la graisse et de la chair. Plus haut, vers le dos, on avait coupé et enlevé beaucoup de peau, sans doute pour la rendre plus légère et plus facile à être transportée; c'est par cette raison que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaisse que d'un pouce en y passant un poinçon.

« Les doigts étaient garnis d'ongles; la peau entre les doigts était fort ample, et je crois que les pieds de cet animal, lorsqu'il était vivant, étaient plutôt plats qu'arrondis. Le talon, qui se retire en arrière et en haut, paraît très-propre à nager; le sabot, quoique épais et durillonné, est néanmoins flexible.

« Je joins ici plusieurs mesures, en avertissant qu'elles n'ont été prises qu'après que la peau a été empaillée, et que je me suis servi de la mesure d'Amsterdam. »

	p.	p.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le milieu du nez jusqu'à la queue, du côté droit	10	10
—— depuis le milieu du nez jusqu'à la queue, mesurée en ligne courbe, du côté gauche	13	7
—— du milieu du nez, mesurée par-dessus la tête	13	$0\frac{1}{2}$

Nota. La raison de la différence de ces mesures vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit.

	p.	p.
Longueur de la tête	2	$9\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête, mesurée derrière les oreilles	6	$4\frac{1}{2}$
—— mesurée devant les oreilles	6	6
—— entre les yeux et les oreilles	6	$2\frac{1}{2}$
—— sur l'élévation de l'orifice des yeux	6	4
—— Entre les yeux et le nez	5	4

Nota. Cette dernière mesure est prise au-dessus du bâillement qu'on avait laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de manière que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.

	p.	p.
Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre	2	4
Largeur de la lèvre supérieure, en traversant en ligne droite le palais	1	$4\frac{1}{2}$
Circonférence de la lèvre inférieure, mesurée par-dessous	2	2
Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre	1	$5\frac{3}{4}$
Distance des narines, prise à l'ouverture supérieure	0	$5\frac{1}{2}$
—— prise à l'ouverture inférieure	0	$3\frac{3}{4}$
Largeur des narines au milieu	0	$0\frac{1}{2}$
Longueur des narines	0	$2\frac{1}{2}$
Distance entre les oreilles et les yeux	0	6
—— d'une oreille à l'autre	1	2
Longueur des oreilles	0	$1\frac{1}{4}$
Largeur des oreilles	0	2
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes	0	$1\frac{1}{4}$
Longueur des yeux, d'un coin à l'autre	0	$1\frac{3}{4}$
Distance entre les orifices des yeux	1	0
Hauteur de l'avant-train, depuis la plante des pieds jusque sur le dos	6	4
Hauteur de l'arrière-train, depuis la plante des pieds jusque sur la croix	5	$1\frac{1}{2}$
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	10	0
—— au milieu	10	6
—— devant les pattes de derrière	10	9
Hauteur, depuis la terre jusqu'au ventre, dans le milieu	0	7
—— derrière les pattes de devant	0	9
—— devant les pattes de derrière	0	9
Circonférence du cou derrière la tête	6	3
—— au milieu	7	7
—— dessus la poitrine	8	$5\frac{1}{2}$
Circonférence des pattes de devant, près de la poitrine	3	10
Circonférence au milieu	3	$2\frac{1}{2}$
—— au-dessus du sabot	2	$5\frac{1}{2}$
Circonférence des pattes de derrière, près du corps	4	7
—— au-dessus du genou	2	$8\frac{1}{2}$
—— au-dessus du sabot	2	$5\frac{1}{2}$
Longueur des pattes de devant, depuis le talon jusqu'au ventre	1	$5\frac{1}{2}$
—— des pattes de derrière, depuis le talon jusqu'au ventre	1	$7\frac{1}{2}$
Longueur des doigts aux pattes de devant jusqu'au bout de l'ongle	0	2
Circonférence des doigts derrière les ongles	0	$8\frac{3}{4}$
—— des doigts de côté	0	$7\frac{3}{4}$
Longueur des doigts du côté extérieur	0	3
—— des doigts de devant des pattes de derrière	0	$1\frac{3}{4}$
—— des doigts extérieurs des pattes de derrière	0	$1\frac{1}{2}$
—— des ongles des pattes de derrière et de devant	0	2
Circonférence des ongles à leur naissance	0	$4\frac{1}{4}$
Longueur de la queue	1	4
Circonférence à la naissance où elle est ronde	1	3
Largeur de la queue au milieu, où elle commence à devenir plate	0	$3\frac{1}{2}$
—— à l'extrémité	0	$2\frac{1}{2}$
Grosseur de la queue au milieu	0	$1\frac{1}{2}$
—— de la queue au bout	0	$0\frac{1}{2}$
Longueur des dents canines inférieures, mesurées sur leur courbure	0	$7\frac{3}{4}$
—— mesurée en ligne droite	0	$6\frac{1}{2}$
Circonférence des dents, près la racine	0	$5\frac{1}{4}$
—— au milieu	0	$5\frac{1}{2}$
—— sur le tranchant	0	$4\frac{1}{4}$
Longueur de leur découpure inclinée	0	$3\frac{1}{4}$
Largeur des dents canines à leur racine	0	$2\frac{1}{2}$

	p.	p.
Largeur au milieu	0	2
Longueur des dents canines supérieures	0	$2\frac{3}{8}$
Circonférence	0	$4\frac{5}{8}$
Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre	0	11
Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes	0	$6\frac{3}{4}$
Leur circonférence	0	$5\frac{1}{2}$
Distance de l'une à l'autre	0	$0\frac{7}{8}$
Longueur des petites dents incisives, à côté des grandes	0	$2\frac{1}{2}$
Leur distance des grandes	0	$0\frac{1}{2}$
Distance entre celles-ci et les dents canines	0	$1\frac{1}{8}$
Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre	0	$1\frac{1}{2}$
Leur hauteur	0	1
Leur largeur	0	$1\frac{1}{4}$
Longueur de deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, distantes des dents molaires	0	$1\frac{2}{3}$
Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure	0	$1\frac{3}{4}$
Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure	0	1
Leur largeur	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires	0	$1\frac{1}{2}$
Leur largeur	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur des deux dents incisives cylindriques éloignées de la dent canine : celle qui se trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui se trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde, qui se trouve un peu plus sur le devant, et qui est un peu plus longue et plus grosse ; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, aussi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement distinguer combien elle est usée ; de même que l'endroit usé près des alvéoles de la grande dent canine, causé par le frottement de la petite	0	$2\frac{3}{4}$
Longueur du poil qui se trouve aux lèvres supérieure et inférieure, avec la racine	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchants et à l'extrémité de la queue, ce poil étant au reste semblable à celui des lèvres	0	5

Nota. Le poil de la partie supérieure de la queue est tombé en empaillant l'animal ; la figure montre la queue comme elle a été.

« Lorsque l'on compare cette mesure avec celle de la femelle de l'hippopotame de Zerenghi, et si l'on prend garde à la différence des mesures, on verra facilement qu'elles sont à peu près égales, ou du moins qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

« On m'a dit que cet hippopotame était fort avancé dans les terres du Cap, et même près de l'endroit nommé les *Montagnes de neige*, lorsqu'il a été tiré par un paysan, nommé Charles Marais, d'extraction française. Ce paysan en a fait tenir les peaux à M. de Piettenberg, gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui se trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet homme, qui assure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame est fort agile à la course, tant dans la boue et la fange, que sur la terre ferme ; et il court si vite, que les paysans, quoique bons chasseurs, n'osent tirer sur lui lorsqu'il se trouve hors de l'eau. Mais ils l'épient au soleil couchant : alors cet animal élève la partie supérieure de la tête hors de l'eau, tient ses petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorsque quelque objet qui peut lui servir de proie se fait voir sur l'eau, il s'élance sur lui, et part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame est occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant sur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avait été tiré entre l'œil et l'oreille droite ; et le jeune, qui est placé de même au Cabinet de S. A. S., avait été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvait le voir facilement. L'hippopotame, lorsqu'il se sent blessé, plonge sous l'eau, et marche ou nage jusqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors, par le moyen de vingt bœufs, plus ou moins, on le tire sur le rivage où on le dissèque. Un hippopotame qui a toute sa croissance donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on sale et qu'on envoie au Cap, où il se vend fort cher. On assure que ce lard est fort bon, et qu'il surpasse toutes les autres graisses pour le goût. Il ne cause jamais d'aigreurs ; et quand il est exprimé, il fournit une huile douce et blanche comme de la crème : on recommande même ce lard en Afrique comme un remède souverain contre les maladies de poitrine.

« Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopotame qui a atteint toute sa croissance, on est confirmé dans la remarque qu'on a déjà dû faire par les mesures données : savoir que c'est un animal d'une grandeur et d'une pesanteur surprenantes.

« Quelques soins que je me sois donnés pour rendre cette pièce aussi légère qu'il était possible, je me suis vu contraint de me servir de tout ce qui pouvait aider à la soutenir, et je

crois qu'elle pèse quatre mille livres, y compris la planche sur laquelle je l'ai placée.

« Avant que je finisse ces observations, j'ajouterai ici quelques singularités relatives à l'histoire naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent pas dans la description précédente.

« On a vu que l'hippopotame doit peut-être son nom à la ressemblance qu'il y a entre sa voix et le hennissement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulants et bégayants d'une personne née sourde. Quoi qu'il en soit, l'hippopotame forme encore une autre espèce de son ronflant lorsqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par là, il se couche pour l'ordinaire sur des terrains marécageux, dans les roseaux, dont on ne peut approcher que difficilement.

« Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On assure au contraire constamment qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau, ce qui serait contradictoire s'il était aussi léger à la course. Selon quelques autres historiens, on lui coupe le passage à la rivière par des arbres et des fossés, parce que l'on sait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou de fuir à terre. Il se trouve, à cet égard, plus avantageusement dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin et le crocodile évitent l'hippopotame et n'osent pas s'engager au combat avec lui.

« La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe et la partie extérieure des cuisses et des fesses, de sorte que les balles de fusil coulent par-dessus, et que les flèches en rebondissent. Mais elle est moins dure et moins épaisse sous le ventre et aux parties intérieures des cuisses, où l'on cherche à le tuer ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure et ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser, par adresse, les pattes, en le tirant avec de gros mousquets chargés de lingots; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de l'animal. Les Nègres, qui attaquent les requins et les crocodiles avec de longs couteaux et des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oseraient peut-être jamais combattre s'ils ne couraient pas plus vite que lui. Ils croient néanmoins que cet animal est plus ennemi des Blancs que des Nègres.

« La femelle de l'hippopotame fait son petit à terre; elle l'y allaite et nourrit, et ensuite elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau au moindre bruit.

« Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, et en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités subalternes qu'ils nomment *fétiche*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorsqu'ils peuvent se rendre maîtres d'un de ces animaux.

« Je ne sais si j'ose citer ici le passage du père Labat, où il dit que cet animal, qui est très-sanguin, sait se tirer lui-même du sang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, et s'y frotte jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne alors beaucoup de mouvement pour le faire sortir en plus grande quantité; et lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la fange, afin de fermer la blessure qu'il s'est faite. On ne trouve rien d'impossible dans ce rapport; mais comment le père Labat a-t-il découvert cette singularité?

« Outre les usages sus-mentionnés de la peau et des dents, on assure que les peintres indiens se servent du sang de cet animal pour leurs couleurs. »

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DE L'HIPPOPOTAME.

Comme les feuilles précédentes[1] étaient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le professeur Allamand, et publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781. Voici l'extrait de ces observations :

« Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame était tout ce qu'on en pouvait dire de plus exact dans le temps qu'il écrivait cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquait qu'une planche qui représentât mieux cet animal, qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont

[1] Les feuilles dont il est ici question sont les premières du sixième volume des Suppléments de l'édition in-4°, publié en 1782. Elles renferment des additions aux articles du buffle, de l'éléphant et du chameau.

données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée, qui est dans le Cabinet de l'Université de Leyde depuis plus d'un siècle.

« Deux années après, j'en donnai une meilleure; une peau récemment envoyée au Cabinet de S. A. S. Mgr le Prince d'Orange me servit de modèle. Elle avait été très-bien préparée par M. le docteur Klockner; je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avaient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

« Je croyais que cela suffisait pour faire bien connaître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentaient un hippopotame mâle et une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venait de les tuer. Je fus frappé, en les comparant avec les figures que j'en avais données, et je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée et dressée avec tout le soin possible, était bien éloignée de représenter au juste son original : aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins; on les trouvera dans les planches I et II.

« M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions et de nouvelles observations très-curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, et pour l'avancement de l'Histoire naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il ne l'avait fait encore; et si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-Espérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas quand on saura que, pour sa part, il en a tué neuf, et que dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. de Plettenberg, gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, et que même ce ne fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu près à 7 degrés de longitude à l'est du Cap, et à 30 degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitants. C'est là où il les faut voir pour les bien connaître, et jamais personne n'en a eu une plus belle occasion que M. Gordon; aussi en a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un véritable naturaliste. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le lecteur se souvient du contenu des articles de cet ouvrage, où il est parlé de ces animaux.

Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils ont le dessus du corps d'un brun bleuâtre qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, et se termine par une légère teinte de couleur de chair; le dessous du ventre est blanchâtre : mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées partout, lorsque leur peau se sèche. Dans l'intérieur et sur les bords de leurs oreilles, il y a des poils assez doux et d'un brun roussâtre ; il y en a aussi de la même couleur aux paupières, et par-ci par-là quelques-uns sur le corps, particulièrement sur le cou et les côtés, mais qui sont plus courts et fort rudes.

« Les mâles surpassent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers, comme l'a dit Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives et canines, qui dans la femelle peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps était de onze pieds, et le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué était long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions diffèrent beaucoup de celles qu'a données Zerenghi : car, à en juger par les dimensions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devait être long de seize pieds neuf pouces; elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, suivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur seraient énormes; mais on se trompe facilement sur la taille d'un animal quand on en juge uniquement en le voyant de loin et sans pouvoir le mesurer.

« Le nombre des dents varie dans les hippopotames suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné : tous ont quatre dents incisives et deux canines dans chaque mâchoire; mais ils diffèrent dans le nombre des molaires : celui dont j'ai donné la figure avait trente-six dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avait vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure et vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas et dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que de pe-

tites pointes qui précèdent les véritables molaires, et qui sont peu fermes.

« La largeur de la partie de la mâchoire supérieure, qui forme le museau est de seize pouces et un quart, et son contour, mesuré d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces; la lèvre supérieure avance d'un pouce par-dessus l'inférieure et cache toutes les dents : à côté des incisives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues qui sont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule se ferme.

« L'hippopotame a les yeux petits; leur plus long diamètre est de onze lignes, et leur largeur de neuf et demie; la prunelle est d'un bleu obscur, et le blanc de l'œil paraît peu.

« La queue varie en longueur dans ces animaux : celui qui est représenté ici en avait une de la longueur d'un pied trois pouces six lignes; son contour à son origine était d'un pied sept pouces : là, elle a une forme un peu triangulaire, et un des côtés est plat en-dessous : ainsi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus; vers son milieu, ses côtés s'aplatissent, et son articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut servir à diriger l'animal quand il nage. Au premier coup d'œil, elle paraît couverte d'écailles, mais qui ne sont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue semblent être des coutures arrondies.

« Le pénis, tiré hors de son fourreau, est long de deux pieds un pouce six lignes, et ressemble assez à celui du taureau; sa circonférence près du corps est de neuf pouces; et à un pouce de son extrémité, elle est de trois pouces neuf lignes : quand il est tout à fait retiré, sa pointe est recouverte par des anneaux charnus et ridés qui terminent le fourreau; c'est sur la base de ce fourreau, du côté de l'anus, que sont placés les mamelons. Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même était entièrement retiré en dedans du corps, aussi bien que le pénis, et que le ventre était tout à fait uni; s'il paraissait dans les autres, c'était par l'effet des mouvements qu'ils avaient éprouvés quand on les avait tirés à terre. Les testicules ne sont pas renfermés dans un scrotum extérieur; ils sont en dedans du corps, et ne paraissent point en dehors; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau : ainsi tout ce qui appartient à ces parties est caché en dedans, excepté dans les temps du rut.

« Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin, est un follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans : il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au-dessous de la vulve, au lieu que dans l'hyène il est situé entre l'anus et la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons; quand on les presse, il en jaillit un lait doux et aussi bon que celui de la vache.

« Les os de ces animaux sont extrêmement durs; dans un os de la cuisse, scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces et de dix lignes de diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moelle : cependant il n'y en avait point immédiatement après la mort; mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyait remarquer du sang.

« La largeur du pied de devant est égale à sa longueur; l'une et l'autre est de dix pouces : la plante du pied de derrière est tant soit peu plus petite; elle a neuf pouces neuf lignes dans ses deux dimensions. Ces pieds sont propres pour nager; car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres et se plier en dessous. Les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux. Le dessous du pied est une semelle fort dure, séparée des doigts par une fente profonde; elle n'est pas horizontale, mais un peu en biais, comme si l'animal en marchant avait plus pressé son pied d'un côté que de l'autre : aussi les a-t-il tous un peu tournés en dehors. Comme il a les jambes courtes et les jointures pliables, il peut appliquer et presser ses jambes contre le corps; ce qui lui facilite encore les mouvements nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, sur un terrain uni, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

« Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur est d'un pied...

« M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames jeunes et adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac et ne ru-

minent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelotte et mal broyée dans leurs excréments.

« J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paraissait très-douteux que les hippopotames mangeassent des poissons ; à présent je puis dire qu'il est presque certain qu'il n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe, et jamais aucun reste de poisson. J'ai dit aussi qu'il n'y avait pas d'apparence qu'ils entrassent dans la mer ; on peut voir, dans l'endroit cité, les raisons que j'avais pour penser ainsi, et M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé : il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau était salée ; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, et il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière. A la vérité ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre ; la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas : ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre, cependant cela suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, et justifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins, aussi bien que Kolbe, qui suppose qu'ils vivent indifféremment dans les rivières et dans la mer. Ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vraisemblablement jamais : si ceux qui en sont près y entrent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, et cette même raison doit les engager à préférer les rivières.

« Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter ; mais sur terre il leur arrive souvent de se battre entre eux d'une manière terrible : aussi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents cassées ou quelques cicatrices sur le corps, dont on voit des marques dans les figures des planches 1 et 2 ; en se battant ils se dressent sur leurs pieds de derrière, et c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

« Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs ; quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est : mais quand une fois ils ont appris à connaître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pesamment, comme les cochons ; quelquefois même ils galopent, mais toujours pesamment : cependant un homme doit marcher bien vite pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps ; mais, quoiqu'il courût très-vite, si la course avait été plus longue, l'hippopotame l'aurait devancé.

« M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute ce que disent quelques voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits : l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-suspect ; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs femelles pleines, et jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit ; il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer : ce fœtus, qui était presque entièrement formé, était long de trois pieds deux pouces ; le cordon ombilical était parsemé de petits boutons de couleur rouge ; ses ongles étaient mous et élastiques ; on pouvait déjà lui sentir les dents, et ses yeux avaient à peu près leur forme et toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame est né, son instinct le porte à courir à l'eau, et quelquefois il s'y met sur le dos de sa mère.

La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, est fort bonne au goût et très-saine ; le pied rôti est surtout un morceau délicat, de même que la queue. Quand on fait cuire son lard, il surnage une graisse que les paysans aiment fort : c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ses qualités.

« Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux, et sur la proportion qu'il y a entre celle du mâle et de la femelle, je donnerai ici leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre sur des peaux bourrées ; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données : je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. Mgr le prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au Cabinet des curiosités naturelles que j'ai formé dans l'Université de Leyde. Cette peau, récemment envoyée du cap de Bonne-Espérance, est arrivée entière et bien conservée,

[1] Planches inutiles.

j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre aussi exactement qu'il est possible la figure de l'animal vivant.

DESCRIPTION DE L'HIPPOPOTAME.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Nous n'avons point vu d'hippopotame adulte; cette description n'a pour sujets qu'un fœtus et des têtes décharnées d'hippopotames, qui sont au Cabinet du Roi, et les os des pieds, qui nous ont été communiqués par M. Bernard de Jussieu.

Le fœtus est représenté, couché sur une table près des instruments d'anatomie, qui doivent servir à le disséquer; on aperçoit à travers une fenêtre dans le lointain un grand hippopotame, copié d'après la figure qu'en a donnée Fabius Columna; cet hippopotame est sur les bords du fleuve du Sénégal, désigné par un Baobab.

Le museau est très-gros en comparaison de la tête et du corps; il est beaucoup plus gros que celui d'un fœtus de cheval ou de taureau, il a plus de rapport à un mufle de lion; le museau de l'hippopotame est terminé en avant par une face plate que la bouche partage inégalement, car la lèvre inférieure ne fait qu'un tiers de cette face; la lèvre supérieure est plus saillante sur les côtés de la bouche que la lèvre inférieure; il y a déjà sur celle-ci une échancrure de chaque côté à l'endroit que les dents canines doivent occuper dans la suite; les narines sont placées sur la partie supérieure du bout du museau; elles sont ovales et disposées de façon que leurs extrémités postérieures sont plus éloignées l'une de l'autre que les antérieures; les orbites des yeux sont saillants, principalement par leur partie supérieure; les yeux sont petits et placés sur le haut des côtés de la tête; les oreilles sont très-petites et arrondies; le cou est presque aussi gros que la tête; le corps est court et étoffé; la queue n'a que très-peu de largeur, elle est aplatie sur les côtés de son extrémité; les jambes sont fort courtes, surtout la jambe proprement dite; car le talon est très-près de la fesse, il est au contraire fort éloigné des doigts; cependant la plante du pied ne s'étend guère plus loin que les doigts; l'hippopotame les a fort courts et même fort imparfaits; il y en a quatre à chaque pied, les deux du milieu ne sont séparés l'un de l'autre que sur la longueur de trois lignes au delà des sabots; le doigt externe de chaque côté est reculé à sept lignes de distance du sabot du doigt interne, mais il n'est séparé de ce doigt que sur la longueur de cinq lignes au delà de son propre sabot; les deux sabots et les deux doigts du milieu sont un peu plus grands que les sabots et les doigts externes : il n'y a presque aucune différence dans le fœtus, entre les doigts des pieds de devant et ceux des pieds de derrière, ni entre ceux du pied droit et ceux du pied gauche.

J'ai vu le pied d'un hippopotame, qui avait onze à douze pouces de circonférence à l'endroit du poignet : c'était le pied gauche; le second doigt avait un peu plus de longueur que le troisième, ces deux doigts avaient quatre pouces de circonférence, et les deux autres environ trois pouces; ceux du milieu n'étaient éloignés de l'autre que sur la longueur d'environ trois lignes au delà des sabots comme dans le fœtus; mais les doigts externes étaient reculés jusqu'à un pouce et demi de distance des sabots des doigts internes; ils n'étaient séparés de ces doigts que sur la longueur d'un pouce; les sabots des doigts du milieu ont environ quatorze lignes de longueur dans le milieu, et autant de largeur à la base; tous les sabots étaient minces et avaient une couleur mêlée de brun et de jaunâtre; l'épiderme de ce pied et de ce poignet était tombé; la peau avait une couleur jaunâtre, et était ridée en différents sens, elle avait jusqu'à deux lignes et demie d'épaisseur.

Celle de la peau du fœtus n'est que d'environ deux lignes dans les endroits les plus épais; elle a une couleur brune et olivâtre; elle est aussi ridée en différents sens, principalement en travers, relativement à la longueur du corps; il y a quelques poils naissants autour des narines et de la bouche sur le bout du museau, autour des oreilles et autour de l'extrémité de la queue, qui est plate; ces poils sont blonds, ceux de la queue ont quatre lignes de longueur.

Ce fœtus a son cordon ombilical, qui est long d'un pied, large de huit ou neuf lignes, et épais de deux ou trois lignes; il est parsemé de tubercules d'une ou deux lignes de diamètre et même plus, en partie affaissés et racornis par l'impression de l'esprit-de-vin.

DE LA DÉGÉNÉRATION

DES ANIMAUX.

Dès que l'homme a commencé à changer de ciel, et qu'il s'est répandu de climats en climats, sa nature a subi des altérations : elles ont été légères dans les contrées tempérées, que nous supposons voisines du lieu de son origine : mais elles ont augmenté à mesure qu'il s'en est éloigné; et lorsque, après des siècles écoulés, des continents traversés, et des générations déjà dégénérées par l'influence des différentes terres, il a voulu s'habituer dans les climats extrêmes, et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, les changements sont devenus si grands et si sensibles, qu'il y aurait lieu de croire que le nègre, le lapon et le blanc forment des espèces différentes, si d'un côté l'on n'était assuré qu'il n'y a eu qu'un seul homme de créé, et de l'autre que ce blanc, ce lapon et ce nègre, si dissemblants entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et propager en commun la grande et unique famille de notre genre humain. Ainsi leurs taches ne sont point originelles; leurs dissemblances n'étant qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles ; et il est certain que tous ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial de la sphère du pôle. Cela seul suffirait pour nous démontrer qu'il y a plus de force, plus d'étendue, plus de flexibilité dans la nature de l'homme que dans celle de tous les autres êtres ; car les végétaux, et presque tous les animaux sont confinés chacun à leur terrain, à leur climat : et cette étendue dans notre nature vient moins des propriétés du corps que de celles de l'âme; c'est par elle que l'homme a cherché les secours qui étaient nécessaires à la délicatesse de son corps; c'est par elle qu'il a trouvé les moyens de braver l'inclémence de l'air, et de vaincre la dureté de la terre. Il s'est, pour ainsi dire, soumis les éléments; par un seul rayon de son intelligence, il a produit celui du feu, qui n'existait pas sur la surface de la terre ; il a su se vêtir, s'abriter, se loger; il a compensé par l'esprit toutes les facultés qui manquent à la matière; et sans être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les dompter, les subjuguer, les confiner, les chasser et s'emparer des espaces que la nature semblait leur avoir exclusivement départis.

La grande division de la terre est celle des deux continents; elle est plus ancienne que tous nos monuments : cependant l'homme est encore plus ancien; car il s'est trouvé le même dans ces deux mondes : l'Asiatique, l'Européen, le nègre, produisent également avec l'Américain; rien ne prouve mieux qu'ils sont issus d'une seule et même souche que la facilité qu'ils ont de se réunir à la tige commune : le sang est différent, mais le germe est le même; la peau, les cheveux, les traits, la taille ont varié sans que la forme intérieure ait changé; le type en est général et commun : et s'il arrivait jamais par des révolutions qu'on ne doit pas prévoir, mais seulement entrevoir dans l'ordre général des possibilités que le temps peut toutes amener; s'il arrivait, dis-je, que l'homme fût contraint d'abandonner les climats qu'il a autrefois envahis pour se réduire à son pays natal, il reprendrait avec le temps ses traits originaux, sa taille primitive et sa couleur naturelle. Le rappel de l'homme à son climat amènerait cet effet : le mélange des races l'amènerait aussi bien plus promptement; le blanc avec la noire, ou le noir avec la blanche, produisent également un mulâtre dont la couleur est brune, c'est-à-dire, mêlée de blanc et de noir; ce mulâtre avec un blanc produit un second mulâtre moins brun que le premier; et si ce second mulâtre s'unit de même à un individu de race blanche, le troisième mulâtre n'aura plus qu'une nuance légère de brun, qui disparaitra tout à fait dans les générations suivantes. Il ne faut donc que cent cinquante ou deux cents ans pour laver la peau d'un nègre par cette voie du mélange avec le sang du blanc; mais il faudrait peut-être un assez grand nombre de siècles pour produire ce même effet par la seule influence du climat. Depuis qu'on transporte des nègres en Amérique, c'est-à-dire depuis environ deux cent cinquante ans, l'on ne s'est pas aperçu que les familles noires qui se sont soutenues sans mélange aient perdu quelques nuances de leur teinte originelle; il est vrai que ce climat de l'Amérique méridionale étant par lui-même assez chaud pour brunir ses habitants, on ne doit pas s'étonner que les nègres y demeurent noirs. Pour faire l'expérience du changement de couleur dans l'espèce humaine, il faudrait trans-

porter quelques individus de cette race noire du Sénégal en Danemarck, où l'homme ayant communément la peau blanche, les cheveux blonds, les yeux bleus, la différence du sang et l'opposition de couleur est la plus grande. Il faudrait cloîtrer ces nègres avec leurs femelles, et conserver scrupuleusement leur race sans leur permettre de la croiser : ce moyen est le seul qu'on puisse employer pour savoir combien il faudrait de temps pour réintégrer à cet égard la nature de l'homme, et, par la même raison, combien il en a fallu pour la changer du blanc au noir.

C'est là la plus grande altération que le ciel ait fait subir à l'homme, et l'on voit qu'elle n'est pas profonde. La couleur de la peau, des cheveux et des yeux, varie par la seule influence du climat ; les autres changements, tels que ceux de la taille, de la forme des traits et de la qualité des cheveux, ne me paraissent pas dépendre de cette seule cause ; car, dans la race des nègres, lesquels, comme l'on sait, ont pour la plupart la tête couverte d'une laine crépue, le nez épaté, les lèvres épaisses, on trouve des nations entières avec de longs et vrais cheveux, avec des traits réguliers ; et si l'on comparait dans la race des blancs le Danois au Calmouck, ou seulement le Finlandais au Lapon dont il est si voisin, on trouverait entre eux autant de différence pour les traits et la taille, qu'il y en a dans la race des noirs : par conséquent il faut admettre pour ces altérations, qui sont plus profondes que les premières, quelques autres causes réunies avec celle du climat. La plus générale et la plus directe est la qualité de la nourriture ; c'est principalement par les aliments que l'homme reçoit l'influence de la terre qu'il habite : celle de l'air et du ciel agit plus superficiellement ; et tandis qu'elle altère la surface la plus extérieure en changeant la couleur de la peau, la nourriture agit sur la forme intérieure par ses propriétés qui sont constamment relatives à celles de la terre qui la produit. On voit dans le même pays des différences marquées entre les hommes qui en occupent les hauteurs, et ceux qui demeurent dans les lieux bas ; les habitants de la montagne sont toujours mieux faits, plus vifs et plus beaux que ceux de la vallée : à plus forte raison dans des climats éloignés du climat primitif, dans des climats où les herbes, les fruits, les grains et la chair des animaux sont de qualité et même de substance différentes, les hommes qui s'en nourrissent doivent devenir différents. Ces impressions ne se font pas subitement ni même dans l'espace de quelques années ; il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel ; il en faut encore plus pour que la terre lui transmette ses qualités ; et il a fallu des siècles joints à un usage toujours constant des mêmes nourritures, pour influer sur la forme des traits, sur la grandeur du corps, sur la substance des cheveux, et produire ces altérations intérieures, qui, s'étant ensuite perpétuées par la génération, sont devenues les caractères généraux et constants auxquels on reconnaît les races et même les nations différentes qui composent le genre humain.

Dans les animaux, ces effets sont plus prompts et plus grands, parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près que l'homme ; parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte ; parce que d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nûment exposés, et pleinement livrés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat : et c'est par cette raison que chacun d'eux a, suivant sa nature, choisi sa zone et sa contrée ; c'est par la même raison qu'ils y sont retenus, et qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent pour la plupart concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux. Et lorsque, par des révolutions sur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale, qu'ils ont été chassés ou relégués dans des climats éloignés, leur nature a subi des altérations si grandes et si profondes, qu'elle n'est pas reconnaissable à la première vue, et que pour la juger il faut avoir recours à l'inspection la plus attentive, et même aux expériences et à l'analogie. Si l'on ajoute à ces causes naturelles d'altérations dans les animaux libres, celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la nature ; on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de leurs fers ; on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables, qu'elles sont plus anciennes, et que dans

l'état où nous les avons réduits, il ne serait peut-être plus possible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive, et les autres attributs de nature que nous leur avons enlevés.

Le température du climat, la qualité de la nourriture et les maux d'esclavage, voilà les trois causes de changement, d'altération et de dégénération dans les animaux. Les effets de chacune méritent d'être considérés en particulier, et leurs rapports vus en détail nous présenteront un tableau au-devant duquel on verra la nature telle qu'elle est aujourd'hui, et dans le lointain on apercevra ce qu'elle était avant sa dégradation.

Comparons nos chétives brebis avec le mouflon dont elles sont issues : celui-ci, grand et léger comme un cerf, armé de cornes défensives et de sabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air, ni la voracité du loup; il peut non-seulement éviter ses ennemis par la légèreté de sa course, mais il peut aussi leur résister par la force de son corps, et par la solidité des armes dont sa tête et ses pieds sont munis. Quelle différence de nos brebis auxquelles il reste à peine la faculté d'exister en troupeau, qui même ne peuvent se défendre par le nombre, qui ne soutiendraient pas sans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périraient si l'homme cessait de les soigner et de les protéger. Dans les climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, le mouflon, qui est le père commun de toutes les races de cette espèce, paraît avoir moins dégénéré que partout ailleurs; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille et son poil : seulement il a beaucoup perdu sur la grandeur et la masse de ses armes. Les brebis du Sénégal et des Indes sont les plus grandes des brebis domestiques, et celles de toutes dont la nature est la moins dégradée : les brebis de la Barbarie, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, etc., ont subi de plus grands changements; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards et viciées à d'autres : mais comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la nature, elles se sont toujours dénaturées; leur poil rude s'est changé en une laine fine; leur queue, s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode et si grand, que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine; et en même temps qu'il s'est bouffi d'une matière superflue, et qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur, et ses armes; car ces brebis à longue et large queue n'ont guère que la moitié de la taille du mouflon. Elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi; elles ont un besoin continuel des secours et des soins de l'homme, pour se conserver et se multiplier. La dégradation de l'espèce originaire est encore plus grande dans nos climats : de toutes les qualités du moufflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre bélier, qu'un peu de vivacité, mais si douce, qu'elle cède encore à la houlette d'une bergère; la timidité, la faiblesse, et même la stupidité et l'abandon de son être, sont les seuls et tristes restes de leur nature dégradée. Si l'on voulait la relever pour la force et la taille, il faudrait unir le moufflon avec notre brebis flandrine, et cesser de propager les races inférieures; et si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair et de la belle laine, il faudrait au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir et propager la race des brebis de Barbarie, qui, transportée en Espagne et même en Angleterre, a très-bien réussi. La force du corps et la grandeur de la taille sont des attributs masculins; l'embonpoint et la beauté de la peau sont des qualités féminines. Il faudrait donc, dans le procédé des mélanges, observer cette différence, donner à nos béliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, et donner le moufflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en serait à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis; on pourrait, en les mêlant avec la chèvre d'Angora, changer leur poil et le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats; elle paraît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique et des Indes. Les plus petites et les plus faibles de toutes les chèvres sont celles de Guinée, de Juda, etc., et dans ces mêmes climats l'on trouve au contraire les plus grandes et les plus fortes brebis.

L'espèce du bœuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paraît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche et toujours renaissant. Les anciens

ont appelé *taureaux-éléphants* les bœufs d'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Asie, où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant. L'abondance des herbes et leur qualité substantielle et succulente produisent cet effet : nous en avons la preuve même dans notre climat; un bœuf nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse acquiert le double du volume de celui de nos bœufs, et néanmoins ces bœufs de Suisse sont comme les nôtres enfermés dans l'étable et réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année : mais ce qui fait cette grande différence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture, dès que les neiges sont fondues, au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux chevaux. Ils ne sont donc jamais ni largement ni convenablement nourris; et ce serait une attention bien nécessaire, bien utile à l'état, que de faire un réglement à cet égard, par lequel on abolirait les vaines pâtures en permettant les enclos. Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf: dans les terres du nord des deux continents, il est couvert d'un poil long et doux comme de la fine laine; il porte aussi une grosse loupe sur les épaules, et cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus; cette race d'Europe est cependant la race primitive à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération : et ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations et à des dégradations qui paraissent excessives; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille; le petit zébu de l'Arabie a tout au plus la dixième partie du volume du *taureau-éléphant* d'Éthiopie.

En général, l'influence de la nourriture est plus grande, et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits: ceux au contraire qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cause que par l'influence du climat, parce que la chair est un aliment préparé et déjà assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore; au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés, et transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit.

Aussi le chien, sur lequel la nourriture ne paraît avoir que de légères influences, est néanmoins celui de tous les animaux carnassiers dont l'espèce est la plus variée; il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat : il est nu dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais et rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe soyeuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de la plupart des animaux en une sorte de soie. Mais, indépendamment de ces variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espèce qui proviennent de sa condition, de sa captivité, ou, si l'on veut, de l'état de société du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins que l'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourcissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi de la main de l'homme. Les chiens auxquels de génération en génération on a coupé les oreilles et la queue, transmettent ces défauts en tout ou en partie à leurs descendants. J'ai vu des chiens nés sans queue, que je pris d'abord pour des monstres individuels dans l'espèce; mais je me suis assuré depuis que cette race existe, et qu'elle se perpétue par la génération. Et les oreilles pendantes, qui sont le signe le plus général et le plus certain de la servitude domestique, ne se trouvent-elles pas dans presque tous les chiens? Sur environ trente races différentes, dont l'espèce est aujourd'hui composée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conservé leurs oreilles primitives. Le chien de berger, le chien-loup et les chiens du Nord ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi comme tout le reste d'étranges mutations. Il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme, qui, de tous les êtres qui ont une langue, est celui qui en use et abuse le plus : car, dans l'état de nature, le chien est presque muet; il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares. Il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, surtout avec l'homme policé : car lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes et chez des peuples grossiers, tels que les Lapons ou les Nègres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle qui est le hurlement, et devient même

quelquefois absolument muet. Les chiens à oreilles droites, et surtout le chien de berger, qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui qui donne le moins de voix. Comme il passe sa vie solitairement dans la campagne et qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons et quelques hommes simples, il est comme eux sérieux et silencieux, quoique en même temps il soit très-vif et fort intelligent. C'est de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquises et le plus de talents naturels; c'est le plus utile pour le bon ordre et pour la garde des troupeaux, et il serait plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race que celles des autres chiens, qui ne servent qu'à nos amusements, et dont le nombre est si grand, qu'il n'y a point de ville où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des seuls aliments que les chiens consomment.

L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux : elle est en général ordinairement fauve ou noire. Le chien, le bœuf, la chèvre, la brebis, le cheval, ont pris toutes sortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc; il paraît que le blanc, pur et sans aucune tache, est à cet égard le signe du dernier degré de dégénération, et qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels. Dans la race des hommes blancs, ceux qui le sont beaucoup plus que les autres et dont les cheveux, les sourcils, la barbe, etc., sont naturellement blancs, ont souvent le défauts d'être sourds, et d'avoir en même temps les yeux rouges et faibles : dans la race des noirs les nègres blancs sont encore d'une nature plus faible et plus défectueuse. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure et des yeux rouges: cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les espèces libres, comme dans celles des éléphants, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des souris; et dans toutes, cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de faiblesse de corps et d'hébétation des sens.

Mais l'espèce sur laquelle le poids de l'esclavage paraît avoir le plus appuyé et fait les impressions les plus profondes, c'est celle du chameau. Il naît avec des loupes sur le dos, et des callosités sur la poitrine et sur les genoux : ces callosités sont des plaies évidentes occasionnées par le frottement; car elles sont remplies de pus et de sang corrompu. Comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension et l'accroissement uniforme des parties musculeuses du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins; et comme, lorsque le chameau veut se reposer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre sur ses jambes repliées, et que peu à peu il en prend l'habitude de lui-même, tout le poids de son corps porte pendant plusieurs heures de suite, chaque jour, sur sa poitrine et ses genoux; et la peau de ces parties, pressée, frottée contre la terre, se dépile, se froisse, se durcit et se désorganise. Le lama, qui, comme le chameau, passe sa vie sous le fardeau, et ne se repose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités qui se perpétuent de même par la génération. Les babouins et les guenons dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant, soit en dormant, ont aussi des callosités au dessous de la région des fesses, et cette peau calleuse est même devenue inhérente aux os du derrière contre lesquels elle est continuellement pressée par le poids du corps : mais ces callosités des babouins et des guenons sont sèches et saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, et qu'elles ne sont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal, qui se tient plus volontiers et plus longtemps assis que dans aucune autre situation. Il en est de ces callosités des guenons comme de la double semelle de peau que nous portons sous nos pieds : cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou rester debout rend plus ou moins épaisse, ou plus ou moins dure, selon le plus ou moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds.

Les animaux sauvages, n'étant pas immédiatement soumis à l'empire de l'homme, ne sont pas sujets à d'aussi grandes altérations que les animaux domestiques; leur nature paraît varier suivant les différents climats, mais nulle part elle n'est dégradée. S'ils étaient absolument les maîtres de choisir leur climat et leur nourriture, ces altérations seraient encore moindres : mais, comme de tout temps ils ont été chassés, relégués par l'homme, ou même par ceux d'entre eux qui ont le plus de force et de méchanceté,

la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal, et de s'habituer dans des terres moins heureuses. Ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans les déserts voisins de leur pays. Il n'y a aucune espèce d'animal, qui, comme celle de l'homme, se trouve généralement partout sur la surface de la terre : les unes, et en grand nombre, sont bornées aux terres méridionales de l'ancien continent; les autres, aux parties méridionales du Nouveau-Monde; d'autres, en moindre quantité, sont confinées dans les terres du Nord, et, au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues; enfin, quelques autres espèces n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, et les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles qu'elles sont plus confinées.

Le climat et la nourriture ayant peu d'influence sur les animaux libres, et l'empire de l'homme en ayant encore moins, leurs principales variétés viennent d'une autre cause; elles sont relatives à la combinaison du nombre dans les individus, tant de ceux qui produisent, que de ceux qui sont produits. Dans les espèces, comme celle du chevreuil où le mâle s'attache à sa femelle et ne la change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parents par leur entière ressemblance entre eux : dans celles, au contraire, où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celle du cerf, il se trouve des variétés assez nombreuses; et comme dans toute la nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus de variétés dans les animaux, que le nombre de leur produit est plus grand et plus fréquent. Dans les espèces où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différents, il est nécessaire que le nombre des variétés soit beaucoup plus grand que dans celles où le produit est annuel et unique ; aussi les espèces inférieures, les petits animaux qui tous produisent plus souvent et en plus grand nombre que ceux des espèces majeures, sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paraît être qu'une quantité relative, a néanmoins des attributs positifs et des droits réels dans l'ordonnance de la nature ; le grand y est aussi fixe que le petit y est variable ; on pourra s'en convaincre aisément par l'énumération que nous allons faire des variétés des grands et des petits animaux.

Le sanglier a pris en Guinée des oreilles très-longues et couchées sur le dos ; à la Chine, un gros ventre pendant et des jambes fort courtes ; au cap Vert et dans d'autres endroits, des défenses très-grosses et tournées comme des cornes de bœuf; dans l'état de domesticité, il a pris partout des oreilles à demi-pendantes, et des soies blanches dans les pays froids ou tempérés. Je ne compte ni le pecari ni le babiroussa dans les variétés de l'espèce du sanglier, parce qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre de cette espèce, quoiqu'ils en approchent de plus près que d'aucune autre.

Le cerf, dans les pays montueux, secs et chauds, tels que la Corse et la Sardaigne, a perdu la moitié de sa taille, et a pris un pelage brun avec un bois noirâtre ; dans les pays froids et humides, comme en Bohême et aux Ardennes, sa taille s'est agrandie, son pelage et son bois sont devenus d'un brun presque noir, son poil s'est allongé au point de former une longue barbe au menton. Dans le nord de l'autre continent, le bois du cerf s'est étendu et ramifié par des andouillers courbes. Dans l'état de domesticité, le pelage change du fauve au blanc; et à moins que le cerf ne soit en liberté, et dans de grands espaces, ses jambes se déforment et se courbent. Je ne compte pas l'axis dans les variétés de l'espèce du cerf; il approche plus de celle du daim et n'en est peut-être qu'une variété.

On aurait peine à se décider sur l'origine de l'espèce du daim; il n'est nulle part entièrement domestique, ni nulle part absolument sauvage; il varie assez indifféremment, et partout du fauve au pie et du pie au blanc : son bois et sa queue sont aussi plus grands et plus longs suivant les différentes races, et sa chair est bonne ou mauvaise selon le terrain et le climat. On le trouve comme le cerf dans les deux continents, et il paraît être plus grand en Virginie et dans les autres provinces de l'Amérique tempérée, qu'il ne l'est en Europe. Il en est de même du chevreuil; il est plus grand dans le nouveau que dans l'ancien continent : mais au reste toutes ses variétés se réduisent à quelques différences dans la couleur du poil qui change

du fauve au brun ; les plus grands chevreuils sont ordinairement fauves, et les plus petits sont bruns. Ces deux espèces, le chevreuil et le daim, sont les seuls de tous les animaux communs aux deux continents, qui soient plus grands et plus forts dans le nouveau que dans l'ancien.

L'âne a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure ; car sa nature est dure aussi, et résiste également aux mauvais traitements et aux incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture grossière. Quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre, et même se multiplier sans les soins de l'homme, dans les climats tempérés. Autrefois il y avait des onagres ou ânes sauvages dans tous les deserts de l'Asie-Mineure : aujourd'hui ils y sont plus rares, et on ne les trouve en grande quantité que dans ceux de la Tatarie. Le mulet de Daourie [1], appelé *czigithai* par les Tatares Mongoux, est probablement le même animal que l'onagre des autres provinces de l'Asie ; il n'en diffère que par la longueur et les couleurs du poil, qui, selon M. Bell, paraît ondé de brun et de blanc [2]. Ces onagres *czigithais* se trouvent dans les forêts de la Tatarie jusqu'au cinquante et unième et cinquante-deuxième degrés ; et il ne faut pas les confondre avec les zèbres, dont les couleurs sont bien plus vives et bien autrement tranchées, et qui d'ailleurs forment une espèce particulière presque aussi différente de celle de l'âne que de celle du cheval. La seule dégénération remarquable dans l'âne en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie et qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu, qu'on appelle *chagrin*.

Le lièvre est d'une nature flexible et ferme en même temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, et partout il est à très-peu près le même : seulement son poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très-froids, et il reprend en été sa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux. La qualité de la chair varie de même ; les lièvres les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger. Mais le lapin, sans être d'une nature aussi flexible que le lièvre, puisqu'il est beaucoup moins répandu, et que même il paraît confiné à de certaines contrées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le lièvre est sauvage partout ; au lieu que le lapin est presque partout à demi domestique. Les lapins clapiers ont varié pour la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir ; ils ont aussi varié par la grandeur, la quantité, la qualité du poil. Cet animal, qui est originaire d'Espagne, a pris en Tatarie une queue longue, en Syrie du poil touffu et pelotonné comme du feutre, etc. On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids. On prétend aussi qu'il y a dans la Norwége et dans quelques autres provinces du nord, des lièvres qui ont des cornes. M. Klein [1] a fait graver deux de ces lièvres cornus. Il est aisé de juger, à l'inspection des figures, que ces cornes sont des bois semblables au bois du chevreuil. Cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle et ne se manifeste probablement que dans les endroits où le lièvre ne trouve point d'herbes, et ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc.

L'élan, dont l'espèce est confinée dans le nord des deux continents, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe, et l'on voit par les énormes bois que l'on a trouvés sous terre en Canada, en Russie, en Sibérie, etc., qu'autrefois ces animaux étaient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui : peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouissaient en toute tranquillité de leurs forêts, et que, n'étant point inquiétés par l'homme, qui n'avait pas encore pénétré dans ces climats, ils étaient maîtres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre et l'eau leur convenaient le mieux. Le renne, que les Lapons ont rendu domestique, a, par cette raison, plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en servitude. Les rennes sauvages sont plus grands, plus forts et d'un poil plus noir que les rennes domestiques : ceux-ci ont

[1] « Mulus Dauricus fœcundus, Czigithai, Mongolorum in Dauria. » Mus. Petropolitanum, pag. 333.

[2] « In the forests near Kuznetsky, on the river Tom, one of « the sources of the river Oby, in lat 51 et 52, are wild asses. « I have seen many of their skins ; they have in all respects « the shape of the head, tail and hoofs of the common ass, but « their skin is waved and undulated white and brown. Bell's « travels to China. » *Nota*. Il se pourrait que M. Bell, qui dit n'avoir observé que les peaux de ces animaux, ait vu des peaux de zèbres ; car les autres voyageurs ne disent pas que les *czigithais* ou *onagres* de Daourie soient comme le zèbre, rayés de brun et de blanc; d'ailleurs, il y a au Cabinet de Pétersbourg des peaux de zèbres et des peaux de czigithais, qu'on montre également aux voyageurs.

[1] Klein, de Quad., pag. 52, tab. III, fig. ad § XXI.

beaucoup varié pour la couleur du poil, et aussi pour la grandeur et la grosseur du bois. Cette espèce de lichen ou de grande mousse blanche qui fait la principale nourriture du renne, semble contribuer beaucoup par sa qualité à la formation et à l'accroissement du bois, qui proportionnellement est plus grand dans le renne que dans aucune autre espèce; et c'est peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois sur la tête du lièvre, comme sur celle de la femelle du renne; car dans tous les autres climats, il n'y a ni lièvres cornus, ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

L'espèce de l'éléphant est la seule sur laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuse de produire, et par conséquent de transmettre à son espèce les plaies ou les défauts occasionnés par sa condition. Il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères et presque individuelles : sa couleur naturelle est le noir; cependant il s'en trouve de roux et de blancs, mais en très-petit nombre. L'éléphant varie aussi pour la taille suivant la longitude plutôt que la latitude du climat; car sous la zone torride, dans laquelle il est, pour ainsi dire, renfermé et sous la même ligne, il s'élève jusqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique, tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde, il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds; ce qui prouve que, quoique la grande chaleur soit nécessaire au plein développement de sa nature, la chaleur excessive la restreint et la réduit à de moindres dimensions. Le rhinocéros paraît être d'une taille plus uniforme et d'une grandeur moins variable; il semble ne différer de lui-même que par le caractère singulier qui le fait différer de tous les autres animaux, par cette grande corne qu'il porte sur le nez; cette corne est simple dans les rhinocéros de l'Asie, et double dans ceux d'Afrique.

Je ne parlerai point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espèce d'animal carnassier, parce qu'elles sont très-légères, attendu que de tous les animaux, ceux qui se nourrissent de chair, sont les plus indépendants de l'homme, et qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la nature, ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent; que d'ailleurs ayant tous de la force et des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrain, de leur climat, etc., et que par conséquent les trois causes de changement, d'altération et de dégénération dont nous avons parlé, ne peuvent avoir sur eux que de très-petits effets.

Mais après le coup d'œil que l'on vient de jeter sur ces variétés qui nous indiquent les altérations particulières de chaque espèce, il se présente une considération plus importante et dont la vue est bien plus étendue; c'est celle du changement des espèces mêmes, c'est cette dégénération plus ancienne, et de tout temps immémoriale, qui paraît s'être faite dans chaque famille, ou si l'on veut dans chacun des genres sous lesquels on peut comprendre les espèces voisines et peu différentes entre elles. Nous n'avons dans tous les animaux terrestres que quelques espèces isolées, qui, comme celle de l'homme, fassent en même temps espèce et genre; l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, forment des genres ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe et n'ont aucune branche collatérale : toutes les autres paraissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale et commune, de laquelle semblent être sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses, que les individus, dans chaque espèce, sont plus petits et plus féconds.

Sous ce point de vue, le cheval, le zèbre et l'âne, sont tous trois de la même famille : si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre et l'âne seront les tiges collatérales : le nombre de leurs ressemblances entre eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre, dont les principaux caractères sont clairement énoncés et communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiment solipèdes, c'est-à-dire qui aient la corne des pieds d'une seule pièce sans aucune apparence de doigts ou d'ongles; et quoiqu'ils forment trois espèces distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement séparées, puisque l'âne produit avec la jument, le cheval avec l'ânesse, et qu'il est probable que si l'on vient à bout d'apprivoiser le zèbre et d'assouplir sa nature sauvage et récalcitrante, il produirait aussi avec le cheval et l'âne, comme ils produisent entre eux.

Et ce mulet qu'on a regardé de tout temps

comme une production viciée, comme un monstre composé de deux natures, et que, par cette raison, l'on a jugé incapable de se reproduire lui-même et de former lignée, n'est cependant pas aussi profondément lésé qu'on se l'imagine d'après ce préjugé, puisqu'il n'est pas réellement infécond, et que sa stérilité ne dépend que de certaines circonstances extérieures et particulières. On sait que les mulets ont souvent produit dans les pays chauds; l'on en a même quelques exemples dans nos climats tempérés : mais on ignore si cette génération est jamais provenue de la simple union du mulet et de la mule, ou plutôt si le produit n'en est pas dû à l'union du mulet avec la jument, ou encore à celle de l'âne avec la mule. Il y a deux sortes de mulets : le premier est le grand mulet ou mulet simplement dit, qui provient de la jonction de l'âne à la jument; le second est le petit mulet provenant du cheval et de l'ânesse, que nous appellerons *bardeau* pour le distinguer de l'autre. Les anciens les connaissaient et les distinguaient comme nous par deux noms différents : ils appelaient *mulus* le mulet provenant de l'âne et de la jument, et ils donnaient les noms de γίννος, *hinnus*, *burdo*, au mulet provenant du cheval et de l'ânesse. Ils ont assuré que le mulet, *mulus*, produit avec la jument un animal auquel ils donnaient aussi le nom de *ginnus* ou *hinnus*. Ils ont assuré de même que la mule, *mula*, conçoit assez aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit; et ils ajoutent que quoiqu'il y ait des exemples assez fréquents de mules qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais qu'est-ce qu'un prodige dans la nature, sinon un effet plus rare que les autres? Le mulet peut donc engendrer, et la mule peut concevoir, porter et mettre bas dans de certaines circonstances : ainsi il ne s'agirait que de faire des expériences pour savoir quelles sont ces circonstances, et pour acquérir de nouveaux faits dont on pourrait tirer de grandes lumières sur la dégénération des espèces par le mélange, et par conséquent sur l'unité ou la diversité de chaque genre. Il faudrait, pour réussir à ces expériences, donner le mulet à la mule, à la jument et à l'ânesse; faire la même chose avec le bardeau, et voir ce qui résulterait de ces six accouplements différents. Il faudrait aussi donner le cheval et l'âne à la mule, et faire la même chose pour la petite mule ou femelle du bardeau. Ces épreuves, quoique assez simples, n'ont jamais été tentées dans la vue d'en tirer des lumières; et je regrette de n'être pas à portée de les exécuter : je suis persuadé qu'il en résulterait des connaissances que je ne fais qu'entrevoir, et que je ne puis donner que comme des présomptions. Je crois, par exemple, que de tous ces accouplements, celui du mulet et de la femelle bardeau, et celui du bardeau et de la mule pourraient bien manquer absolument; que celui du mulet et de la mule, et celui du bardeau et de sa femelle pourraient peut-être réussir, quoique bien rarement : mais en même temps, je présume que le mulet produirait avec la jument plus certainement qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus certainement avec l'ânesse qu'avec la jument; qu'enfin le cheval et l'âne pourraient peut-être produire avec les deux mules, mais l'âne plus sûrement que le cheval. Il faudrait faire ces épreuves dans un climat aussi chaud, pour le moins, que l'est notre Provence, et prendre des mulets de sept ans, des chevaux de cinq et des ânes de quatre ans, parce qu'il y a cette différence dans ces trois animaux pour les âges de la pleine puberté.

Voici les raisons d'analogie sur lesquelles sont fondées les présomptions que je viens d'indiquer. Dans l'ordonnance commune de la nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles, qui constituent l'unité des espèces : nous savons par l'exemple de la brebis qui peut servir à deux mâles différents et produire également du bouc et du bélier, que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, puisque de ces deux mâles différents il ne naît que des agneaux, c'est-à-dire des individus spécifiquement ressemblants à la mère : aussi le mulet ressemble-t-il plus à la jument qu'à l'âne, et le bardeau plus à l'ânesse qu'au cheval : dès lors *le mulet doit produire plus sûrement avec la jument qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus sûrement avec l'ânesse qu'avec la jument*. De même le cheval et l'âne *pourraient peut-être produire avec les deux mules*, parce qu'étant femelles elles ont, quoique viciées, retenu chacune plus de propriétés spécifiques que les mulets mâles : *mais l'âne doit produire avec elles plus certainement que le cheval*, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval; car il corrompt et

détruit la génération de celui-ci. On peut s'en assurer en donnant d'abord le cheval-étalon à des juments, et en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne au lieu du cheval; ces juments produiront presque toujours des mulets et non pas des chevaux. Cette observation, qui mériterait bien d'être constatée dans toutes ses circonstances, paraît indiquer que la souche ou tige principale de cette famille pourrait bien être l'âne et non pas le cheval, puisque l'âne le domine dans la puissance d'engendrer, même avec sa femelle; d'autant que le contraire n'arrive pas, lorsqu'on donne l'âne en premier et le cheval en second, à la jument; celui-ci ne corrompt pas la génération de l'âne, car le produit est presque toujours un mulet: d'autre côté la même chose n'arrive pas, quand on donne l'âne en premier et le cheval en second à l'ânesse; car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne. Et à l'égard des accouplements des mulets entre eux, je les ai présumés stériles, parce que de deux natures déjà lésées pour la génération, et qui par leur mélange ne pourraient manquer de se léser davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout à fait vicié ou absolument nul.

Par le mélange du mulet avec la jument, du bardeau avec l'ânesse, et par celui du cheval et de l'âne avec les mules, on obtiendrait des individus qui remonteraient à l'espèce et ne seraient plus que des demi-mulets, lesquels non-seulement auraient, comme leurs parents, la puissance d'engendrer avec ceux de leur espèce originaire, mais peut-être même auraient la faculté de produire entre eux, parce que n'étant plus lésés qu'à demi, leur produit ne serait pas plus vicié que ne le sont les premiers mulets; et si l'union de ces demi-mulets était encore stérile, ou que le produit en fût et rare et difficile, il me paraît certain qu'en les rapprochant encore d'un degré de leur espèce originaire, les individus qui en résulteraient, et qui ne seraient plus lésés qu'au quart, produiraient entre eux, et formeraient une nouvelle tige, qui ne serait précisément ni celle du cheval ni celle de l'âne. Or, comme tout ce qui peut être a été amené par le temps, et se trouve ou s'est trouvé dans la nature, je suis tenté de croire que le mulet fécond dont parlent les anciens, et qui, du temps d'Aristote, existait en Syrie dans les terres au delà de celles des Phéniciens, pouvait bien être une race de ces demi-mulets ou de ces quarts de mulets, qui s'était formée par les mélanges que nous venons d'indiquer; car Aristote dit expressément que ces mulets féconds ressemblaient en tout, et autant qu'il est possible, aux mulets inféconds; il les distingue aussi très-clairement des *onagres* ou *ânes sauvages* dont il fait mention dans le même chapitre, et par conséquent on ne peut rapporter ces animaux qu'à des mulets peu viciés, et qui auraient conservé la faculté de reproduire. Il se pourrait encore que le mulet fécond de Tatarie, le *czigithai* dont nous avons parlé, ne fût pas l'*onagre* ou *âne sauvage*, mais ce même mulet de Phénicie, dont la race s'est peut-être maintenue jusqu'à ce jour; le premier voyageur qui pourra les comparer, confirmera ou détruira cette conjecture. Et le zèbre lui-même, qui ressemble plus au mulet qu'au cheval et qu'à l'âne, pourrait bien avoir eu une pareille origine; la régularité contrainte et symétrique des couleurs de son poil, qui sont alternativement toujours disposées par bandes noires et blanches, paraît indiquer qu'elles proviennent de deux espèces différentes, qui, dans leur mélange, se sont séparées autant qu'il était possible; car, dans aucun de ses ouvrages, la nature n'est aussi tranchée et aussi peu nuancée que sur la robe du zèbre, où elle passe brusquement et alternativement du blanc au noir et du noir au blanc sans aucun intermède dans toute l'étendue du corps de l'animal.

Quoi qu'il en soit, il est certain par tout ce que nous venons d'exposer, que les mulets en général, qu'on a toujours accusés d'impuissance et de stérilité, ne sont cependant ni réellement stériles, ni généralement inféconds; et que ce n'est que dans l'espèce particulière du mulet provenant de l'âne et du cheval que cette stérilité se manifeste, puisque le mulet qui provient du bouc et de la brebis est aussi fécond que sa mère ou son père; puisque dans les oiseaux la plupart des mulets qui proviennent d'espèces différentes ne sont point inféconds : c'est donc dans la nature particulière du cheval et de l'âne qu'il faut chercher les causes de l'infécondité des mulets qui en proviennent; et, au lieu de supposer la stérilité comme un défaut général et nécessaire dans tous les mulets, la restreindre au contraire au seul mulet provenant de l'âne et du cheval, et encore donner de grandes limites à cette restriction, attendu que ces mêmes mulets peuvent devenir féconds dans de

certaines circonstances, et surtout en se rapprochant d'un degré de leur espèce originaire.

Les mulets qui proviennent du cheval et de l'âne ont les organes de la génération tout aussi complets que les autres animaux : il ne manque rien au mâle, rien à la femelle ; ils ont une grande abondance de liqueur séminale ; et comme l'on ne permet guère aux mâles de s'accoupler, ils sont souvent si pressés de la répandre, qu'ils se couchent sur le ventre pour se frotter entre leurs pieds de devant qu'ils replient sous la poitrine : ces animaux sont donc pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'acte de la génération ; ils sont même très-ardents, et par conséquent très-indifférents sur le choix ; ils ont à peu près la même véhémence de goût pour la mule, pour l'ânesse et pour la jument : il n'y a donc nulle difficulté pour les accouplements. Mais il faudrait des attentions et des soins particuliers, si l'on voulait rendre ces accouplements prolifiques : la trop grande ardeur, surtout dans les femelles, est ordinairement suivie de la stérilité, et la mule est au moins aussi ardente que l'ânesse : or l'on sait que celle-ci rejette la liqueur séminale du mâle, et que, pour la faire retenir et produire, il faut lui donner des coups ou lui jeter de l'eau sur la croupe afin de calmer les convulsions d'amour qui subsistent après l'accouplement, et qui sont la cause de cette réjaculation. L'ânesse et la mule tendent donc toutes deux par leur trop grande ardeur à la stérilité. L'âne et l'ânesse y tendent encore par une autre cause : comme ils sont originaires des climats chauds, le froid s'oppose à leur génération, et c'est par cette raison qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler : lorsqu'on les laisse joindre dans d'autres temps, et surtout en hiver, il est rare que l'imprégnation suive l'accouplement, même réitéré ; et ce choix du temps qui est nécessaire au succès de leur génération, l'est aussi pour la conservation du produit ; il faut que l'ânon naisse dans un temps chaud, autrement il périt ou languit ; et comme la gestation de l'ânesse est d'un an, elle met bas dans la même saison qu'elle a conçu : ceci prouve assez combien la chaleur est nécessaire, non-seulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux. C'est encore par cette même raison de la trop grande ardeur de la femelle, qu'on lui donne le mâle presque immédiatement après qu'elle a mis bas ; on ne lui laisse que sept ou huit jours de repos ou d'intervalle entre l'accouchement et l'accouplement : l'ânesse, affaiblie par sa couche, est alors moins ardente ; les parties n'ont pas pu dans ce petit espace de temps reprendre toute leur raideur ; au moyen de quoi la conception se fait plus sûrement que quand elle est en pleine force, et que son ardeur la domine. On prétend que dans cette espèce, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle est encore plus ardent et plus fort que celui du mâle : cependant l'âne est un grand exemple de ce genre ; il peut aisément saillir sa femelle ou une autre plusieurs jours de suite et plusieurs fois par jour ; les premières jouissances, loin d'éteindre, ne font qu'allumer son ardeur ; on en a vu s'excéder sans y être incités autrement que par la force de leur appétit naturel ; on en a vu mourir sur le champ de bataille, après onze ou douze conflits réitérés presque sans intervalle, et ne prendre pour subvenir à cette grande et rapide dépense que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui le consume est trop vive pour être durable ; l'âne-étalon est bientôt hors de combat et même de service, et c'est peut-être par cette raison que l'on a prétendu que la femelle est plus forte et vit plus longtemps que le mâle : ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les ménagements que nous avons indiqués, elle peut vivre trente ans, et produire tous les ans pendant toute sa vie ; au lieu que le mâle, lorsqu'on ne le contraint pas à s'abstenir de femelles, abuse de ses forces au point de perdre en peu d'années la puissance d'engendrer.

L'âne et l'ânesse tendent donc tous deux à la stérilité par des propriétés communes, et aussi par des qualités différentes ; le cheval et la jument y tendent de même par d'autres voies. On peut donner l'étalon à la jument neuf ou dix jours après qu'elle a mis bas, et elle peut produire cinq ou six ans de suite ; mais après cela elle devient stérile. Pour entretenir sa fécondité, il faut mettre un intervalle d'un an entre chacune de ses portées, et la traiter différemment de l'ânesse ; au lieu de lui donner l'étalon après qu'elle a mis bas, il faut le lui réserver pour l'année suivante, et attendre le temps où sa chaleur se manifeste par les humeurs qu'elle jette ; et même avec ces attentions, il est rare qu'elle soit féconde au delà de l'âge de vingt ans. D'autre côté, le cheval, quoique moins ardent et plus délicat que l'âne, conserve néanmoins plus longtemps la faculté d'engendrer.

On a vu de vieux chevaux, qui n'avaient plus la force de monter la jument sans l'aide du palefrenier, trouver leur vigueur dès qu'ils étaient placés, et engendrer à l'âge de trente ans. La liqueur séminale est non-seulement moins abondante, mais beaucoup moins stimulante dans le cheval que dans l'âne ; car souvent le cheval s'accouple sans la répandre, surtout si on lui présente la jument avant qu'il la cherche ; il paraît triste dès qu'il a joui, et il lui faut d'assez grands intervalles de temps pour que son ardeur renaisse. D'ailleurs, il s'en faut bien que dans cette espèce tous les accouplements, même les plus consommés, soient prolifiques : il y a des juments naturellement stériles, et d'autres, en plus grand nombre, qui sont très-peu fécondes ; il y a aussi des étalons, qui, quoique vigoureux en apparence, n'ont que peu de puissance réelle. Nous pouvons ajouter à ces raisons particulières une preuve plus évidente et plus générale du peu de fécondité dans les espèces du cheval et de l'âne ; ce sont de tous les animaux domestiques ceux dont l'espèce, quoique la plus soignée, est la moins nombreuse ; dans celles du bœuf, de la brebis, de la chèvre, et surtout dans celles du cochon, du chien et du chat, les individus sont dix et peut-être cent fois plus nombreux que dans celles du cheval et de l'âne : ainsi leur peu de fécondité est prouvée par le fait, et l'on doit attribuer à toutes ces causes la stérilité des mulets qui proviennent du mélange de ces deux espèces naturellement peu fécondes. Dans les espèces, au contraire, qui, comme celle de la chèvre et celle de la brebis, sont plus nombreuses et par conséquent plus fécondes, les mulets provenant de leur mélange ne sont pas stériles, et remontent pleinement à l'espèce originaire dès la première génération ; au lieu qu'il faudrait deux, trois et peut-être quatre générations, pour que le mulet provenant du cheval et de l'âne pût parvenir à ce même degré de réhabilitation de nature.

On a prétendu que de l'accouplement du taureau et de la jument il résultait une autre sorte de mulet : Columelle est, je crois, le premier qui en ait parlé ; Gessner le cite, et ajoute qu'il a entendu dire qu'il se trouvait de ces mulets auprès de Grenoble, et qu'on les appelle en français *jumarts*. J'ai fait venir un de ces jumarts de Dauphiné ; j'en ai fait venir un autre des Pyrénées, et j'ai reconnu, tant par l'inspection des parties extérieures que par la dissection des parties intérieures, que ces jumarts n'étaient que des bardeaux, c'est-à-dire des mulets provenant du cheval et de l'ânesse : je crois donc être fondé, tant par cette observation que par l'analogie, à croire que cette sorte de mulet n'existe pas, et que le mot *jumart* n'est qu'un nom chimérique, et qui n'a point d'objet réel. La nature du taureau est trop éloignée de celle de la jument, pour qu'ils puissent produire ensemble ; l'un ayant quatre estomacs, des cornes sur la tête, le pied fourchu, etc. ; l'autre étant solipède et sans cornes, et n'ayant qu'un seul estomac. Et les parties de la génération étant très-différentes tant par la grosseur que pour les proportions, il n'y a nulle raison de présumer qu'ils puissent se joindre avec plaisir, et encore moins avec succès. Si le taureau avait à produire avec quelque autre espèce que la sienne, ce serait avec le buffle qui lui ressemble par la conformation et par la plupart des habitudes naturelles ; cependant nous n'avons pas entendu dire qu'il soit jamais né des mulets de ces deux animaux, qui néanmoins se trouvent dans plusieurs lieux, soit en domesticité, soit en liberté. Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du cerf et de la vache m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des jumarts, quoique le cerf soit beaucoup moins éloigné, par sa conformation, de la nature de la vache, que le taureau ne l'est de celle de la jument.

Ces animaux, qui portent des bois, quoique ruminants et conformés à l'intérieur comme ceux qui portent des cornes, semblent faire un genre, une famille à part, dans laquelle l'élan est la tige majeure, et le renne, le cerf, l'axis, le daim et le chevreuil sont les branches mineures et collatérales ; car il n'y a que ces six espèces d'animaux dont la tête soit armée d'un bois branchu qui tombe et se renouvelle tous les ans ; et indépendamment de ce caractère générique qui leur est commun, ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation et par toutes les habitudes naturelles : on obtiendrait donc plutôt des mulets du cerf ou du daim mêlé avec le renne et l'axis, que du cerf et de la vache.

On serait encore mieux fondé à regarder toutes les brebis et toutes les chèvres comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des mulets qui remontent directement, et dès la première génération, à

l'espèce de la brebis; on pourrait même joindre à cette nombreuse famille des brebis et des chèvres celle des gazelles et celle des bubales, qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre, qui contient plus de trente espèces différentes, il paraît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le bubale, le condoma, etc., sont les tiges principales, et que les autres n'en sont que les branches accessoires, qui toutes ont retenu les caractères principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même temps prodigieusement varié par les influences du climat et les différentes nourritures, aussi bien que par l'état de servitude et de domesticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal et l'isatis forment un autre genre, dont chacune des espèces est réellement si voisine des autres, et dont les individus se ressemblent si fort, surtout par la conformation intérieure et par les parties de la génération, qu'on a peine à concevoir pourquoi ces animaux ne produisent point ensemble : il m'a paru, par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement venait du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique; car les chiennes que j'ai mises à l'épreuve auraient volontiers souffert le renard et le loup, au lieu que la louve et la femelle renard n'ont jamais voulu souffrir les approches du chien. L'état de domesticité semble rendre les animaux plus libertins, c'est-à-dire moins fidèles à leur espèce : il les rend aussi plus chauds et plus féconds; car la chienne peut produire et produit même assez ordinairement deux fois par an, au lieu que la louve et la femelle renard ne portent qu'une fois dans une année; et il est à présumer que les chiens sauvages, c'est-à-dire les chiens qui ont été abandonnés dans des pays déserts, et qui se sont multipliés dans l'île de Juan-Fernandès, dans les montagnes de Saint-Domingue, etc., ne produisent qu'une fois par an, comme le renard et le loup : ce fait, s'il était constaté, confirmerait pleinement l'unité du genre de ces trois animaux, qui se ressemblent si fort par la conformation, qu'on ne doit attribuer qu'à quelques circonstances extérieures leur répugnance à se joindre.

Le chien paraît être l'espèce moyenne et commune entre celles du renard et du loup : les anciens nous ont transmis comme deux faits certains que le chien, dans quelques pays et dans quelques circonstances, produit avec le loup et avec le renard. J'ai voulu le vérifier, et quoique je n'aie pas réussi dans les épreuves que j'ai faites à ce sujet, on n'en doit pas conclure que cela soit impossible; car je n'ai pu faire ces essais que sur des animaux captifs, et l'on sait que dans la plupart d'entre eux la captivité seule suffit pour éteindre le désir et pour les dégoûter de l'accouplement, même avec leurs semblables; à plus forte raison cet état forcé doit les empêcher de s'unir avec des individus d'une espèce étrangère : mais je suis persuadé que dans l'état de liberté et de célibat, c'est-à-dire de privation de sa femelle, le chien peut en effet s'unir au loup et au renard, surtout si, devenu sauvage, il a perdu son odeur de domesticité, et s'est en même temps rapproché des mœurs et des habitudes naturelles de ces animaux. Il n'en est pas de même de l'union du renard avec le loup, je ne la crois guère possible : du moins dans la nature actuelle, le contraire paraît démontré par le fait, puisque ces deux animaux se trouvent ensemble dans le même climat et dans les mêmes terres, et que se soutenant chacun dans leur espèce sans se chercher, sans se mêler, il faudrait supposer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes pour les réunir à la même espèce : c'est par cette raison que j'ai dit que celle du chien était moyenne entre celles du renard et du loup; elle est aussi commune, puisqu'elle peut se mêler avec toutes deux; et si quelque chose pouvait indiquer qu'originairement toutes trois sont sorties de la même souche, c'est ce rapport commun qui rapproche le renard du loup, et me paraît en réunir les espèces de plus près que tous les autres rapports de conformité dans la figure et l'organisation. Pour réduire ces deux espèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de nature plus ancien : mais, dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme les tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien, le chacal et l'isatis, n'en sont que les branches latérales, et elles sont placées entre les deux premières; le chacal participe du chien et du loup, et l'isatis du chacal et du renard : aussi paraît-il, par un assez grand nombre de témoignages, que le chacal et le chien produisent aisément

ensemble ; et l'on voit, par la description de l'isatis et par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presque entièrement au renard par la figure et par le tempérament, qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde et l'habitude d'aller toujours en troupe.

Le chien de berger, que j'ai dit être la souche première de tous les chiens, est en même temps celui qui approche le plus de la figure du renard ; il est de la même taille ; il a, comme lui, les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite et traînante ; il approche aussi du renard par la voix, par l'intelligence et par la finesse de l'instinct : il se peut donc que ce chien soit originairement issu du renard, sinon en ligne droite, au moins en ligne collatérale. Le chien, qu'Aristote appelle *canis laconicus*, et qu'il assure provenir du mélange du renard et du chien, pourrait bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien : on serait porté à imaginer que l'épithète *laconicus* qu'Aristote n'interprète pas, n'a été donnée à ce chien que par la raison qu'il se trouvait en Laconie, province de la Grèce, dont Lacédémone était la ville principale ; mais si l'on fait attention à l'origine de ce chien laconic, que le même auteur dit venir du renard et du chien, on sentira que la race n'en était pas bornée au seul pays de Laconie, et qu'elle devait se trouver également dans tous les pays où il y avait des renards ; et c'est ce qui me fait présumer que l'épithète *laconicus* pourrait bien avoir été employée par Aristote dans le sens moral, c'est-à-dire pour exprimer la brièveté ou le son aigu de la voix ; il aura appelé *chien laconic* ce chien provenant du renard, parce qu'il n'aboyait pas comme les autres chiens, et qu'il avait la voix courte et glapissante comme celle du renard. Or, notre chien de berger est le chien qu'on peut appeler *laconic* à plus juste titre, car c'est celui de tous les chiens dont la voix est la plus brève et la plus rare : d'ailleurs, les caractères que donne Aristote à son chien laconic conviennent assez au chien de berger, et c'est ce qui a achevé de me persuader que c'était le même chien.

Le genre des animaux cruels est l'un des plus nombreux et des plus variés ; le mal semble, ici comme ailleurs, se reproduire sous toutes sortes de formes et se revêtir de plusieurs natures. Le lion et le tigre, comme espèces isolées, sont en première ligne ; toutes les autres, savoir : les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les lynx, les caracals, les jaguars, les couguars, les ocelots, les servals, les margais et les chats, ne font qu'une même et méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues, et ont plus ou moins varié suivant les différents climats : tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient très-différents pour la grandeur et par la figure ; ils ont tous les yeux étincelants, le museau court, et les ongles aigus, courbés et rétractibles ; ils sont tous nuisibles, féroces, indomptables ; le chat, qui en est la dernière et la plus petite espèce, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide ni moins volontaire ; le chat sauvage a conservé le caractère de la famille ; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand ; ils sont tous également carnassiers, également ennemis des autres animaux. L'homme, avec toutes ses forces, n'a jamais pu les détruire ; on a de tout temps employé contre eux le feu, le fer, le poison, les piéges : mais comme tous les individus multiplient beaucoup, et que les espèces elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer et à les resserrer dans les déserts, dont ils ne sortent jamais sans répandre la terreur et causer autant de dégât que d'effroi. Un seul tigre échappé de sa forêt suffit pour alarmer tout un peuple et le forcer à s'armer ; que serait-ce si ces animaux sanguinaires arrivaient en troupe, et s'ils s'entendaient comme les chiens sauvages ou les chacals dans leurs projets de déprédation ! La nature a donné cette intelligence aux animaux timides : mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires ; ils marchent seuls, et ne consultent que leur courage, c'est-à-dire la confiance qu'ils ont en leur force. Aristote avait remarqué avant nous que de tous les animaux qui ont des griffes, c'est-à-dire des ongles crochus et rétractibles, aucun n'était sociable, aucun n'allait en troupe : cette observation, qui ne portait alors que sur quatre ou cinq espèces, les seules de ce genre qui fussent connues de son temps, s'est étendue et trouvée vraie sur dix ou douze autres espèces qu'on a découvertes depuis. Les autres animaux carnassiers, tels que

les loups, les renards, les chiens, les chacals, les isatis, qui n'ont point de griffes, mais seulement des ongles droits, vont pour la plupart en troupes, et sont tous timides et même lâches.

En comparant ainsi tous les animaux et les rappelant chacun à leur genre, nous trouverons que les deux cents espèces dont nous avons donné l'histoire peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches principales, desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues.

Et pour mettre de l'ordre dans cette réduction, nous séparerons d'abord les animaux des deux continents; et nous observerons qu'on peut réduire à quinze genres et à neuf espèces isolées, non-seulement tous les animaux qui sont communs aux deux continents, mais encore tous ceux qui sont propres et particuliers à l'ancien. Ces genres sont, 1° celui des solipèdes proprement dits, qui contient le cheval, le zèbre, l'âne, avec les mulets féconds et inféconds; 2° celui des grands pieds-fourchus à cornes creuses, savoir, le bœuf et le buffle avec toutes leurs variétés; 3° la grande famille des petits pieds fourchus à cornes creuses, tels que les brebis, les chèvres, les gazelles, les chevrotins, et toutes les autres espèces qui participent de leur nature; 4° celle des pieds-fourchus, à cornes pleines ou bois solides qui tombent et qui se renouvellent tous les ans : cette famille contient l'élan, le renne, le cerf, le daim, l'axis et le chevreuil; 5° celle des pieds-fourchus ambigus, qui est composée du sanglier et de toutes les variétés du cochon, telles que celui de Siam à ventre pendant, celui de Guinée, longues oreilles pointues et couchées sur le dos, celui des Canaries, à grosses et longues défenses, etc.; 6° le genre très-étendu des fissipèdes carnassiers à griffes, c'est-à-dire à ongles crochus et rétractibles, dans lequel on doit comprendre les panthères, les léopards, les guépards, les onces, les servals et les chats, avec toutes leurs variétés; 7° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'isatis et le chien, avec toutes leurs variétés; 8° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue : ce genre est composé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, etc.; 9° celui des fissipèdes carnassiers à corps très-allongé, avec cinq doigts à chaque pied, et le pouce ou premier ongle séparé des autres doigts : ce genre est composé des fouines, martes, putois, furets, mangoustes, belettes, vansires, etc.; 10° la nombreuse famille des fissipèdes, qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire et point de piquants sur le corps : elle est composée des lièvres, des lapins, et de toutes les espèces d'écureuils, de loirs, de marmottes et de rats; 11° celui des fissipèdes, dont le corps est couvert de piquants, tels que les porcs-épics et les hérissons; 12° celui des fissipèdes couverts d'écailles, les pangolins et les phatagins; 13° le genre des fissipèdes amphibies, qui contient la loutre, le castor, le desman, les morses et les phoques; 14° le genre des quadrupèdes qui contient les singes, les babouins, les guenons, les makis, les loris, etc.; 15° enfin celui des fissipèdes ailés, qui contient les roussettes et les chauves-souris, avec toutes leurs variétés. Les neuf espèces isolées sont : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion, le tigre, l'ours et la taupe, qui toutes sont aussi sujettes à un plus ou moins grand nombre de variétés.

De ces quinze genres et de ces neuf espèces isolées, deux espèces et sept genres sont communs aux deux continents : les deux espèces sont, l'ours et la taupe; et les sept genres sont: 1° celui des grands pieds-fourchus à cornes creuses, car le bœuf se trouve en Amérique sous la forme du bison; 2° celui des pieds-fourchus à bois solides, car l'élan se trouve au Canada, sous le nom d'*orignal*, le renne sous celui de *caribou*, et l'on trouve aussi dans presque toutes les provinces de l'Amérique septentrionale, des cerfs, des daims et des chevreuils; 3° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, car le loup et le renard se trouvent dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien; 4° celui des fissipèdes à corps très-allongé; la fouine, la marte, le putois se trouvent en Amérique comme en Europe; 5° l'on y trouve aussi une partie du genre des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire, les écureuils, les marmottes, les rats, etc.; 6° celui des fissipèdes amphibies; les morses, les phoques, les castors et les loutres existent dans le nord du nouveau continent comme dans celui de l'ancien; 7° le genre des fissipèdes ailés y existe aussi en partie, car on y trouve des chauves-souris et des vampires, qui sont des espèces de roussettes.

Il ne reste donc que huit genres et cinq espèces isolées, qui soient propres et particuliers à l'ancien continent : ces huit genres ou familles sont, 1° celle des solipèdes proprement dits; car on n'a trouvé ni chevaux, ni ânes, ni zèbres, ni mulets dans le Nouveau-Monde; 2° celle des petits pieds-fourchus à cornes creuses; car il n'existait en Amérique ni brebis, ni chèvres, ni gazelles, ni chevrotains; 3° la famille des cochons; car l'espèce du sanglier ne s'est point trouvée dans le Nouveau-Monde; et quoique le pecari avec ses variétés doive se rapporter à cette famille, il en diffère cependant par des caractères assez remarquables, pour qu'on puisse l'en séparer. 4° Il en est de même de la famille des animaux carnassiers à ongles rétractibles : on n'a trouvé en Amérique ni panthères, ni léopards, ni guépards, ni onces, ni servals; et quoique les jaguars, couguars, ocelots et margais paraissent être de cette famille, il n'y a aucune de ces espèces du Nouveau-Monde qui se trouve dans l'ancien continent, et réciproquement aucune espèce de l'ancien continent qui se soit trouvée dans le nouveau. 5° Il en est encore de même du genre des fissipèdes dont le corps est couvert de piquants; car, quoique le coëndou et l'urson soient très-voisins de ce genre, ces espèces sont néanmoins très-différentes de celles des porcs-épics et des hérissons; 6° le genre des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue; car l'hyène, les civettes et les blaireaux n'existaient point en Amérique; 7° les genres des quadrumanes; car l'on n'a trouvé en Amérique ni singes, ni babouins, ni guenons, ni makis; et les sapajous, sagouins, sarigues, marmoses, etc., quoique quadrumanes, diffèrent de tous ceux de l'ancien continent; 8° celui des fissipèdes couverts d'écailles : le pangolin ni le phatagin ne se sont point trouvés en Amérique; et les fourmiliers, auxquels on peut les comparer, sont couverts de poil, et en diffèrent trop pour qu'on puisse les réunir à la même famille.

Des neuf espèces isolées, sept, savoir : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion et le tigre, ne se trouvent que dans l'ancien monde; et deux, savoir : l'ours et la taupe, sont communes aux deux continents.

Si nous faisons de même le dénombrement des animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, nous trouverons qu'il y en a environ cinquante espèces différentes, que l'on peut réduire à dix genres, et quatre espèces isolées. Ces quatre espèces sont : le tapir, le cabiai, le lama et le pecari : encore n'y a-t-il que l'espèce du tapir qui soit absolument isolée; car celle du pecari a des variétés, et l'on peut réunir la vigogne au lama, et peut-être le cochon d'Inde au cabiai. Les dix genres sont, 1° les sapajous, huit espèces; 2° les sagouins, six espèces; 3° les philandres ou sarigues, marmoses, cayopollins, phalangers, tarsiers, etc.; 4° les jaguars, couguars, ocelots, margais, etc.; 5° les coatis, trois ou quatre espèces; 6° les mouffettes, quatre ou cinq espèces; 7° le genre de l'agouti, dans lequel je comprends l'accouchi, le paca, l'apérea et le tapéti; 8° celui des tatous, qui est composé de sept ou huit espèces; 9° les fourmiliers, deux ou trois espèces; et 10° les paresseux, dont nous connaissons deux espèces, savoir : l'unau et l'aï.

Or, ces dix genres et ces quatre espèces isolées, auxquels on peut réduire les cinquante espèces d'animaux qui sont particuliers au Nouveau-Monde, quoique toutes différentes de celles de l'ancien continent, ont cependant des rapports éloignés qui paraissent indiquer quelque chose de commun dans leur formation, et qui nous conduisent à remonter à des causes de dégénération plus grandes et peut-être plus anciennes que toutes les autres. Nous avons dit qu'en général tous les animaux du Nouveau-Monde étaient beaucoup plus petits que ceux de l'ancien continent; cette grande diminution dans la grandeur, quelle qu'en soit la cause, est une première sorte de dégénération, qui n'a pu se faire sans beaucoup influer sur la forme, et il ne faut pas perdre de vue ce premier effet dans les comparaisons que l'on voudra faire de tous ces animaux.

Le plus grand est le tapir, qui, quoiqu'il ne soit que de la taille d'un âne, ne peut cependant être comparé qu'à l'éléphant, au rhinocéros et à l'hippopotame; il est dans son continent le premier pour la grandeur, comme l'éléphant l'est dans le sien; il a, comme le rhinocéros, la lèvre supérieure musculeuse et avancée; et comme l'hippopotame, il se tient souvent dans l'eau. Seul, il les représente tous trois à ces petits égards; et sa forme, qui en tout tient plus de celle de l'âne que d'aucune autre, semble être aussi dégradée que sa taille est diminuée. Le cheval, l'âne, le zèbre, l'éléphant, le rhinocé-

ros et d'hippopotame, n'existaient point en Amérique, et n'y avaient même aucun représentant, c'est-à-dire qu'il n'y avait dans ce Nouveau-Monde aucun animal qu'on pût leur comparer, ni pour la grandeur ni pour la forme : le tapir est celui dont la nature semblerait être la moins éloignée de tous ; mais en même temps elle paraît si mêlée et elle approche si peu de chacun en particulier, qu'il n'est pas possible d'en attribuer l'origine à la dégénération de telle ou telle espèce ; et que, malgré les petits rapports que cet animal se trouve avoir avec le rhinocéros, l'hippopotame et l'âne, on doit le regarder non-seulement comme étant d'une espèce particulière, mais même d'un genre singulier et différent de tous les autres.

Ainsi le tapir n'appartient ni de près ni de loin à aucune espèce de l'ancien continent, et à peine porte-t-il quelques caractères qui l'approchent des animaux auxquels nous venons de le comparer. Le cabiai se refuse de même à toute comparaison ; il ne ressemble à l'extérieur à aucun autre animal, et ce n'est que par les parties intérieures qu'il approche du cochon d'Inde, qui est de son même continent, et tous deux sont d'espèces absolument différentes de toutes celles de l'ancien continent.

Le lama et la vigogne paraissent avoir des signes plus significatifs de leur ancienne parenté, le premier avec le chameau, et le second avec la brebis. Le lama a, comme le chameau, les jambes hautes, le cou fort long, la tête légère, la lèvre supérieure fendue; il lui ressemble aussi par la douceur du naturel, par l'esprit de servitude, par la sobriété, par l'aptitude au travail; c'était, chez les Américains, le premier et le plus utile de leurs animaux domestiques : ils s'en servaient comme les Arabes se servent du chameau pour porter des fardeaux : voilà bien des convenances dans la nature de ces deux animaux, et l'on peut encore y ajouter celles des stigmates du travail ; car, quoique le dos du lama ne soit pas déformé par des bosses, comme celui du chameau, il a néanmoins des callosités naturelles sur la poitrine, parce qu'il a la même habitude de se reposer sur cette partie de son corps. Malgré tous ces rapports, le lama est d'une espèce très-distincte et très-différente de celle du chameau : d'abord il est beaucoup plus petit et n'a pas plus du quart ou du tiers du volume du chameau ; la forme de son corps, la qualité et la couleur de son poil sont aussi fort différentes ; le tempérament l'est encore plus : c'est un animal pituiteux, et qui ne se plaît que dans les montagnes, tandis que le chameau est d'un tempérament sec, et habite volontiers dans les sables brûlants : en tout, il y a peut-être plus de différences spécifiques entre le chameau et le lama, qu'entre le chameau et la girafe. Ces trois animaux ont plusieurs caractères communs, par lesquels on pourrait les réunir au même genre; mais en même temps, ils diffèrent à tant d'autres égards, qu'on ne serait pas fondé à supposer qu'ils sont issus les uns des autres; ils sont voisins et ne sont pas parents. La girafe a près du double de la hauteur du chameau, et le chameau le double du lama : les deux premiers sont de l'ancien continent, et forment des espèces séparées ; à plus forte raison, le lama, qui ne se trouve que dans le Nouveau-Monde, est-il d'une espèce éloignée de tous les deux.

Il n'en est pas de même du pecari : quoiqu'il soit d'une espèce différente de celle du cochon, il est cependant du même genre ; il ressemble au cochon par la forme et par tous les rapports apparents ; il n'en diffère que par quelques petits caractères, tels que l'ouverture qu'il a sur le dos, la forme de l'estomac et des intestins, etc. On pourrait donc croire que cet animal serait issu de la même souche que le cochon, et qu'autrefois il aurait passé de l'ancien monde dans le nouveau, où, par l'influence de la terre, il aura dégénéré au point de former aujourd'hui une espèce distincte et différente de celle dont il est originaire.

Et à l'égard de la vigogne ou paco, quoiqu'elle ait quelques rapports avec la brebis par la laine et par l'habitude du corps, elle en diffère à tant d'autres égards, qu'on ne peut regarder ces espèces ni comme voisines ni comme alliées ; la vigogne est plutôt une espèce de petit lama, et il ne paraît par aucune indice qu'elle ait jamais passé d'un continent à l'autre. Ainsi, des quatre espèces isolées qui sont particulières au Nouveau-Monde, tous, savoir : le tapir, le cabiai et le lama avec la vigogne, paraissent appartenir en propre et de tout temps à ce continent ; au lieu que le pecari, qui fait la quatrième, semble n'être qu'une espèce dégénérée du genre des cochons, et avoir autrefois tiré son origine de l'ancien continent.

En examinant et comparant, dans la même vue, les dix genres auxquels nous avons réduit

les autres animaux particuliers à l'Amérique méridionale, nous trouverons de même, non-seulement des rapports singuliers dans leur nature, mais des indices de leur ancienne origine et des signes de leur dégénération. Les sapajous et les sagouins ressemblent assez aux guenons ou singes à longue queue pour qu'on leur ait donné le nom commun de *singe* : cependant nous avons prouvé que leurs espèces et même leurs genres sont différents, et d'ailleurs il serait bien difficile de concevoir comment les guenons de l'ancien continent ont pu prendre en Amérique une forme de face différente, une queue musclée et préhensile, une large cloison entre les narines et les autres caractères, tant spécifiques que génériques, par lesquels nous les avons distinguées et séparées des sapajous : cependant comme les singes, les babouins et les guenons ne se trouvent que dans l'ancien contient, on doit regarder les sapajous et les sagouins comme leurs représentants dans le nouveau ; car ces animaux ont à peu près la même forme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ils ont aussi beaucoup de choses communes dans leurs habitudes naturelles. Il en est de même des makis dont aucune espèce ne s'est trouvée en Amérique, et qui néanmoins paraissent y être remplacés ou représentés par les philandres, c'est-à-dire par les sarigues, marmoses et autres quadrumanes à museau pointu, qui se trouvent en grand nombre dans le nouveau continent et nulle part dans l'ancien ; seulement il faut observer qu'il y a beaucoup plus de différence entre la nature et la forme des makis et de ces quadrumanes américains, qu'entre celle des guenons et des sapajous ; et qu'il y a si loin d'un sarigue, d'une marmose ou d'un phalanger, à un maki, qu'on ne peut pas supposer qu'ils viennent les uns des autres, sans supposer en même temps que la dégénération peut produire des effets égaux à ceux d'une nature nouvelle ; car la plupart de ces quadrumanes de l'Amérique ont une poche sous le ventre ; la plupart ont dix dents à la mâchoire supérieure et huit à l'inférieure ; la plupart ont la queue préhensile, tandis que les makis ont la queue lâche, n'ont point de poche sous le ventre, et n'ont que quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et six à l'inférieure. Ainsi, quoique ces animaux aient les mains et les doigts conformés de la même manière, et qu'ils se ressemblent aussi par l'allongement du museau, leurs espèces et même leurs genres sont si différents, si éloignés, qu'on ne peut pas imaginer qu'ils soient issus les uns des autres, ni que des disparités aussi grandes et aussi générales aient jamais été produites par la dégénération.

Au contraire, les tigres d'Amérique, que nous avons indiqués sous les noms de jaguars, couguars, ocelots et margais, quoique d'espèces différentes de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent, sont cependant bien certainement du même genre : tous ces animaux se ressemblent beaucoup tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ; ils ont aussi le même naturel, la même férocité, la même véhémence de goût pour le sang ; et ce qui les rapproche encore de plus près pour le genre, c'est qu'on les comparant, on trouve que ceux du même continent diffèrent autant et plus les uns des autres que ceux de l'autre continent. Par exemple, la panthère de l'Afrique diffère moins du jaguar du Brésil, que celui-ci ne diffère du couguar, qui cependant est du même pays ; de même le serval de l'Asie et le margai de la Guiane sont moins différents entre eux, qu'ils ne le sont de tous ceux de leur propre continent. On pourrait donc croire avec assez de fondement que ces animaux ont eu une origine commune, et supposer qu'ayant autrefois passé d'un continent à l'autre, leurs différences actuelles ne sont venues que de la longue influence de leur nouvelle situation.

Les mouffettes ou puants d'Amérique et le putois d'Europe paraissent être du même genre. En général, lorsqu'un genre est commun aux deux continents, les espèces qui le composent sont plus nombreuses dans l'ancien que dans le nouveau. Ici c'est tout le contraire : on y trouve quatre ou cinq espèces de putois, tandis que nous n'en avons qu'un, dont la nature paraît même inférieure ou moins exaltée que celle de tous les autres ; en sorte qu'à son tour le Nouveau-Monde paraît avoir des représentants dans l'ancien ; et si l'on ne jugeait que par le fait, on croirait que ces animaux ont fait la route contraire, et ont autrefois passé d'Amérique en Europe. Il en est de même de quelques autres espèces : les chevreuils et les daims, aussi bien que les mouffettes, sont plus nombreux tant pour les variétés que pour les espèces, et en même temps plus grands et plus forts dans le nouveau continent que dans l'ancien ; on pourrait donc imaginer qu'ils en sont originaires :

mais comme nous ne devons pas douter que tous les animaux en général n'aient été créés dans l'ancien continent, il faut nécessairement admettre leur migration de ce continent à l'autre, et supposer en même temps, qu'au lieu d'avoir, comme tous les autres, dégénéré dans ce Nouveau-Monde, ils s'y sont au contraire perfectionnés, et que par la convenance et la faveur du climat, ils ont surpassé leur première nature.

Les fourmiliers, qui sont des animaux très-singuliers, et dont il y a trois ou quatre espèces dans le Nouveau-Monde, paraissent aussi avoir leurs représentants dans l'ancien; le pangolin et le phatagin leur ressemblent par le caractère unique de n'avoir point de dents, et d'être forcés comme eux à tirer la langue et vivre de fourmis. Mais si l'on veut leur supposer une origine commune, il est assez étrange qu'au lieu d'écailles qu'ils portent en Asie, ils se soient couverts de poils en Amérique.

A l'égard des agoutis, des pacas et des autres du septième genre des animaux particuliers au nouveau continent, on ne peut les comparer qu'au lièvre et au lapin, desquels cependant ils diffèrent tous par l'espèce; et ce qui peut faire douter qu'il y ait rien de commun dans leur origine, c'est que le lièvre s'est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, sans que sa nature se soit altérée et sans qu'il ait subi d'autres changements que dans la couleur de son poil. On ne peut donc pas imaginer avec fondement que le climat d'Amérique ait fait ce que tous les autres climats n'ont pu faire, et qu'il eût changé la nature de nos lièvres au point d'en faire ou des tapétis et des apéréa qui n'ont point de queue, ou des agoutis à museau pointu, à oreilles courtes et rondes, ou des pacas à grosse tête, à oreilles courtes, à poil ras et rude, avec des bandes blanches.

Enfin, les coatis, les tatous et les paresseux sont si différents, non-seulement pour l'espèce, mais aussi pour le genre de tous les animaux de l'ancien continent, qu'on ne peut les comparer à aucun, et qu'il n'est pas possible de leur supposer rien de commun dans leur origine, ni d'attribuer aux effets de la dégénération les prodigieuses différences qui se trouvent dans leur nature, dont nul autre animal ne peut nous donner ni le modèle ni l'idée.

Ainsi de dix genres et de quatre espèces isolées, auxquels nous avons tâché de réduire tous les animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, il n'y en a que deux, savoir : le genre des jaguars, des ocelots, etc.; et l'espèce du pecari, avec ses variétés, qu'on puisse rapporter avec quelque fondement aux animaux de l'ancien continent. Les jaguars et les ocelots peuvent être regardés comme des espèces de léopards ou de panthères, et le pecari comme une espèce de cochon. Ensuite il y a cinq genres et une espèce isolée, savoir, l'espèce du lama, et les genres des sapajous, des sagouins, des mouffettes, des agoutis et des fourmiliers, qu'on peut comparer, mais d'une manière équivoque et fort éloignée, au chameau, aux guenons, au putois, au lièvre, et aux pangolins; et enfin il reste quatre genres et deux espèces isolées, savoir : les philandres, les coatis, les tatous, les paresseux, le tapir et le cabiai, qu'on ne peut ni rapporter ni même comparer à aucun des genres ou des espèces de l'ancien continent. Cela semble prouver assez que l'origine de ces animaux particuliers au Nouveau-Monde ne peut être attribuée à la simple dégénération; quelque grands, quelque puissants qu'on voulût en supposer les effets, on ne pourra jamais se persuader avec quelque apparence de raison que ces animaux aient été originairement les mêmes que ceux de l'ancien continent : il est plus raisonnable de penser qu'autrefois les deux continents étaient contigus ou continus, et que les espèces qui s'étaient cantonnées dans ces contrées du Nouveau-Monde, parce qu'elles en avaient trouvé la terre et le ciel plus convenables à leur nature, y furent renfermées et séparées des autres par l'irruption des mers lorsqu'elles divisèrent l'Afrique de l'Amérique. Cette cause est naturelle et l'on peut en imaginer de semblables, et qui produiraient le même effet. Par exemple, s'il arrivait jamais que la mer fît une irruption en Asie de l'orient au couchant, et qu'elle séparât du reste du continent les terres méridionales de l'Afrique et de l'Asie, tous les animaux qui sont propres et particuliers à ces contrées du midi, tels que les éléphants, les rhinocéros, les girafes, les zèbres, les orangs-outangs, etc., se trouveraient, relativement aux autres, dans le même cas que le sont actuellement ceux de l'Amérique méridionale; ils seraient entièrement et absolument séparés de ceux des contrées tempérées, et on aurait tort de leur chercher une origine commune et de vouloir les rappeler aux espèces ou aux genres

qui peuplent ces contrées, sur le seul fondement qu'ils auraient avec ces derniers quelque ressemblance imparfaite ou quelques rapports éloignés.

Il faut donc, pour rendre raison de l'origine de ces animaux, remonter aux temps où les deux continents n'étaient pas encore séparés ; il faut se rappeler les premiers changements qui sont arrivés sur la surface du globe ; il faut en même temps se représenter les deux cents espèces d'animaux quadrupèdes réduites à trente-huit familles : et, quoique ce ne soit point là l'état de la nature telle qu'elle nous est parvenue, et que nous l'avons représentée, que ce soit au contraire un état beaucoup plus ancien, et que nous ne pouvons guère atteindre que par des inductions et des rapports presque aussi fugitifs que le temps qui semble en avoir effacé les traces ; nous tâcherons néanmoins de remonter par les faits et par les monuments encore existants à ces premiers âges de la nature, et d'en présenter les époques qui nous paraîtront clairement indiquées.

—

DES MULETS.

En conservant le nom de *mulet* à l'animal qui provient de l'âne et de la jument, nous appellerons *bardeau* celui qui a le cheval pour père et l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mélangée. C'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnaître et distinguer les rapports de l'influence du mâle et de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets, et des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes, nous indiqueront ces rapports plus précisement et plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.

Nous avons fait représenter le mulet et le bardeau, afin que tout le monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes. D'abord le bardeau est beaucoup plus petit que le mulet : il paraît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps ; et le mulet, beaucoup plus grand et plus gros que le bardeau, les tient également de la jument sa mère. La grandeur et la grosseur du corps paraissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paraissent être d'une figure différente, le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue et ovalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle et plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine et la hanche plus unie. Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres, et des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue et n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, et celle du mulet est plus courte et plus grosse que celle du cheval. Ils tiennent donc pour la forme et les dimensions de la tête plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu près comme celle du cheval ; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne ; ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps, Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, et les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne : ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes, le mulet les a sèches comme l'âne, et le bardeau les a plus fournies. Tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres, et par les autres extrémités du corps, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 et 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, et j'en ai obtenu neuf mulets, sept mâles et deux femelles. Frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je pris quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent de l'âne et de la jument excède à peu près dans la même proportion le nombre des mulets : aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion, mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la suite que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles et une femelle. Enfin, ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à



LE ZEBRE.



LE MULET

procréer, j'ai su que, dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit, à l'article du serin des Canaries, que de dix-neuf petits provenus d'une serine et d'un chardonneret, il n'y en avait que trois femelles. Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet, dont il ne paraît pas qu'on se soit jamais occupé, et qui cependant mérite la plus grande attention; car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'especes différentes, et déterminer la proportion des puissances effectives du mâle et de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc et de la brebis, le premier naquit le 15 avril. Observé trois jours après sa naissance et comparé avec un agneau de même âge, il en différait par les oreilles qu'il avait un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête qui était plus large, ainsi que la distance des yeux; il avait de plus une bande de poil gris blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue; les quatre jambes, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, étaient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avait un peu de laine que sur les flancs entre le dos et le ventre, et encore cette laine courte et frisée était mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avait aussi les jambes d'un pouce et demi plus longues que l'agneau du même âge. Observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étaient en partie tombés et remplacés par des poils bruns, semblables pour la couleur à ceux du bouc et presque aussi rudes. La proportion des jambes s'était soutenue; ce mulet les avait plus longues que l'agneau de plus d'un pouce et demi: il était mal sur ses longues jambes et ne marchait pas aussi bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, et nous le comparâmes avec une brebis du même âge. Le mulet avait un pouce de moins que la brebis, sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, et un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête prise au-dessus des yeux, à l'endroit le plus gros. Ainsi la tête de ce mulet était plus grosse et plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure prise à l'endroit des coins de la bouche, avait près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'était pas couverte de laine; mais elle était garnie de poils longs et touffus. La queue était de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis huit autres mulets, dont six mâles et deux femelles. Il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner; mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu et que nous allons décrire en peu de mots. Il en avait deux, l'un mâle et l'autre femelle, qui avaient quatre mamelons, deux de chaque côté, comme les boucs et les chèvres; et, en général, ces mulets avaient du poil long sous le ventre et surtout sous la verge comme les boucs, et aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière. La plupart avaient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire la fourche plus large et la queue plus courte que les agneaux.

J'ai rapporté, dans le premier volume de l'Histoire naturelle des quadrupèdes, à l'article du chien, les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avais cru devoir prendre pour faire réussir cette union. Le chien et la louve n'avaient tous deux que trois mois au plus, lorsqu'on les a mis ensemble, et enfermés dans une assez grande cour sans les contraindre autrement, et sans les enchaîner. Pendant la première année ces jeunes animaux vivaient en paix et paraissaient s'aimer. Dans la seconde année ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au delà du nécessaire: la querelle venait toujours de la louve. Après la seconde année les combats devinrent plus fréquents. Pendant tout ce temps la louve ne donna aucun signe de chaleur; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'aperçut qu'elle avait les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur: mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces; et le chien, au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure, que le loup n'est pas tout à fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats. Et je m'exprime dans

les termes suivants : « Ce n'est pas que je pré« tende, d'une manière décisive et absolue, que « le renard et la louve ne se soient jamais, dans « aucun temps ni dans aucun climat, mêlés « avec le chien : les anciens l'assurent assez po« sitivement pour qu'on puisse avoir encore sur « cela quelques doutes, malgré les épreuves que « je viens de rapporter ; et j'avoue qu'il faudrait « un plus grand nombre de pareilles épreuves « pour acquérir sur ce fait une certitude en« tière. » J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions ; car M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant tenté cette même union du chien et de la louve, a très-bien réussi, et dès lors il a trouvé et suivi mieux que moi les routes et les moyens que la nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paraissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, et qui est conçue dans les termes suivants :

A Namur, le 9 juin 1775.

« Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune chien depuis deux ans. Ils étaient en liberté, venant dans les appartements, cuisine, écurie, etc. ; très-caressants, se couchant sous la table et sur les pieds de ceux qui l'entouraient. Ils ont vécu le plus intimement.

« Le chien est une espèce de mâtin-braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les six premiers mois ; ensuite on lui a donné de la viande crue qu'elle préférait à la cuite. Quand elle mangeait, personne n'osait l'approcher : en un autre temps on en faisait tout ce qu'on voulait, pourvu qu'on ne la maltraitât pas. Elle caressait tous les chiens qu'on lui conduisait, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon : elle entrait en fureur depuis contre tout autre. Ç'a été le 25 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois : ses amours ont duré seize jours avec d'assez fréquentes répétitions, et elle a donné ses petits le 6 juin à huit heures du matin : ainsi le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus. Elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre. Il y en a avec des extrémités blanches aux pattes et moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir et blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante et se hérisse contre ceux qui approchent ; elle ne reconnaît plus ses maîtres ; elle étranglerait le chien même s'il était à sa portée.

« J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de son galant, qui avait franchi une muraille chez un voisin qui avait une chienne en chaleur ; qu'elle avait étranglé à moitié sa rivale ; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de bâton et la reconduire à sa loge, où par imprudence recommençant la correction, elle s'est animée au point de le mordre à deux fois dans la cuisse, ce qui l'a tenu au lit six semaines par les incisions considérables qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponse à cette lettre, je faisais mes remerciements à M. de Boissy, et j'y joignais quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me restaient encore. M. le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes suivants :

A Namur, le 14 juillet 1775.

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuses que vous faites à M. Surirey de Boissy, que j'avais prié de vous mander pendant mon absence un événement auquel je n'osais encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avais et que j'aurai toujours comme le reste du monde, de l'excellence et du mérite des savants ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizarreries de la nature, qui, comme vous dites, se plaît quelque fois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire ; ce dont j'ose me flatter d'autant plus, que je pourrais autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au moins, qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avait tout au plus trois jours quand je l'achetai d'un paysan qui l'avait prise dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fis sucer du lait pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recommandais à ceux qui devaient en avoir soin, de la caresser, de la tourmenter continuellement pour tâcher de l'apprivoiser au moins avec eux ; elle finit par devenir si familière, que je pou-

vais la mener à la chasse dans les bois, jusqu'à une lieue de la maison sans risquer de la perdre; elle est même revenue quelquefois seule pendant la nuit, les jours que je n'avais pu la ramener. J'étais beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avais un chien; car elle les a toujours beaucoup aimés, et ceux qui avaient perdu leur répugnance naturelle jouaient avec elle comme si c'eût été deux animaux de la même espèce. Jusque-là elle n'avait fait la guerre qu'aux chats et aux poules, qu'elle étranglait d'abord sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus loin, et je commençai à m'apercevoir qu'elle en voulait aux moutons et aux chiennes, surtout si elles étaient en folie. Dès lors je lui ôtai la liberté, et je la faisais promener à la chaîne et muselée; car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur qui la contrariait. Elle avait un an au moins, quand je lui fis faire la connaissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville dans mon jardin, à la chaîne, depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presque au centre de la ville : ainsi on ne peut supposer qu'un loup serait venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel goût pour le chien, et le chien pour elle, qu'ils hurlaient affreusement de part et d'autre quand ils n'étaient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la première fois, et depuis, deux fois par jour pendant deux semaines environ. Ils restaient attachés près d'un quart d'heure à chaque fois, pendant lequel temps la louve paraissait souffrir beaucoup et se plaindre, et le chien point du tout. Trois semaines après on s'aperçut aisément qu'elle était pleine. Le 6 juin elle donna ses petits au nombre de quatre, qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines et des dents très-pointues et assez longues. Ils ressemblent parfaitement à de petits chiens, ayant les oreilles assez longues et pendantes. Il y en a un qui est tout à fait noir avec la poitrine blanche qui était la couleur du chien. Les autres auront, à ce que je crois, la couleur de la louve. Il ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne qui est venue avec la queue très-courte, de même que le chien qui n'en avait presque pas. Ils promettent d'être grands, forts et très-méchants. La mère en a un soin extraordinaire......... Je doute si je la garderai davantage, en ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher, qui en a été mordu à la cuisse si fort, qu'il a été six semaines sur son lit sans pouvoir se bouger : mais je parierais volontiers qu'en la gardant, elle aura encore des petits avec ce même chien qui est blanc avec de grandes taches noires sur le dos. Je crois, monsieur, avoir répondu, par ce détail, à vos observations, et j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement singulier. »

Je n'en doute pas, en effet, et je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnaissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir dans l'histoire de la Nature un fait rare; les moyens sont toujours difficiles, et comme l'on voit, très-souvent dangereux; c'était par cette dernière raison que j'avais séquestré la louve et mon chien de toute société; je craignais les accidents en laissant vivre ma louve en liberté. J'avais précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avait fait aucun mal et suivait son maître à peu près comme un chien : mais dès la seconde année il commit tant d'excès qu'il fallut le condamner à la mort. J'étais donc assuré que ces animaux, quoique adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle; et en voulant prévenir les inconvénients qui ne peuvent manquer d'en résulter, et tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avais pas senti que je prenais une mauvaise méthode : car dans cet état d'esclavage et d'ennui, le naturel de la louve au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle était plus féroce que dans l'état de nature; et le chien ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables et de toute société, avait pris un caractère sauvage et cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisait qu'irriter; en sorte que dans les dernières années leur antipathie devint si grande, qu'ils ne cherchaient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'est passé différemment. Le chien était dans l'état ordinaire; il avait toute la douceur et toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme. La louve d'autre part ayant été élevée en toute liberté et familièrement dès son bas âge avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avait perdu sa répugnance pour elle, était devenue susceptible d'affection

pour lui ; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la nature a sonné ; et quoiqu'elle ait paru se plaindre et souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi : c'était la première chaleur de la louve ; elle n'était qu'à la seconde année de son âge ; elle n'avait donc pas encore repris entièrement son naturel féroce. Toutes ces circonstances et peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement et de la production. Il semblerait donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre comme l'homme en grande société, en les accoutumant peu à peu avec ceux pour lesquels ils n'auraient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grâces aux soins de M. le marquis de Spontin, et on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats. J'aurais bien désiré qu'après une expérience aussi heureuse, ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup et de la chienne, et celle des renards et des chiens. Il trouvera peut-être que c'est trop exiger, et que je parle ici avec l'enthousiasme d'un naturaliste insatiable : j'en conviens, et j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la nature m'a toujours transporté.

Mais revenons à nos mulets. Le nombre de mâles dans ceux que j'ai obtenus du bouc et de la brebis, est comme sept sont à deux ; dans ceux du chien et de la louve ce nombre est comme trois sont à un ; et dans ceux des chardonnerets et de la serine, comme seize sont à trois. Il paraît donc presque certain que le nombre des mâles qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, et que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines. Il doit en être de même des races différentes : on aura en les croisant, c'est-à-dire en prenant celles qui sont le plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre. J'ai souvent tâché de deviner pourquoi dans aucune religion, dans aucun gouvernement, le mariage du frère et de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auraient-ils reconnu par une très-ancienne expérience, que cette union du frère et de la sœur était moins féconde que les autres, ou produisait-elle moins de mâles et des enfants plus faibles et plus mal faits ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai, car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme, on ennoblit l'espèce, et que ce moyen seul peut la maintenir belle et même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences et ces indications, à d'autres faits constatés, en commençant par ceux que nous ont transmis les anciens. Aristote dit positivement, que le mulet engendre avec la jument un animal appelé par les Grecs *hinnus* ou *ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit. De ces deux faits qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, et tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des Sciences, et ci-devant gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

« Vous vous rappelez peut-être, monsieur, que M. d'Alembert lut à l'académie des Sciences, l'année dernière 1769, un lettre dans laquelle on lui mandait qu'une mule avait mis bas un muleton, dans une habitation de l'île Saint-Domingue ; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, et j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu... Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mules et des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets et des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins et dûment contrôlé et légalisé. Il porte en substance, que, le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis et ancien major de la Légion royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade ; elle avait le ventre très-gros, et il lui sortait un boyau par la vulve. M. de

Nort la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal nègre, qui avait coutume de panser les animaux malades ; que ce nègre étant arrivé en son absence, il avait jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage ; que l'instant d'après la chute il la délivra d'un mulet bien conformé, dont le poil était long et très-noir ; que ce muleton a vécu une heure ; mais qu'ayant été blessé ainsi que la mule par sa chute forcée, ils étaient morts l'un et l'autre, le muleton le premier, c'est-à-dire presque en naissant, et la mule dix heures après : qu'ensuite on avait fait écorcher le muleton, et qu'on a envoyé sa peau au docteur Mathi, qui l'a déposée, dit M. de Nort, dans le cabinet de la Société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, et particulièrement M. Cazavant, maître en chirurgie, ajoutent que le muleton paraissait être à terme et bien conformé ; que par l'apparence de son poil, de sa tête et de ses oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires ; que la mule avait les mamelles gonflées et remplies de lait ; que lorsque l'on aperçut les pieds du muleton sortant de la vulve, le nègre, maréchal ignorant, l'avait tiré si rudement, qu'en arrachant de force le muleton, il avait occasionné un renversement dans la matrice, et des déchirements qui avaient occasionné la mort de la mère et du petit.

Ces faits, qui me paraissent bien constatés, nous démontrent que dans les climats chauds, la mule peut non-seulement concevoir, mais perfectionner et porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne et d'Italie, qu'on en avait plusieurs exemples ; mais aucun des faits qui m'ont été transmis n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter : seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenait pas conception de l'âne plutôt que du mulet ; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux paraîtrait l'indiquer : l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, et le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument et la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer et que la mule peut produire ; ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables et la liqueur nécessaire à la génération : seulement ces animaux d'espèce mixte sont beaucoup moins féconds, et toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure ; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, et ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, et encore plus rarement dans les contrées tempérées ; dès lors leur infécondité, sans être absolue, peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples : mais on a d'abord eu tort d'assurer qu'absolument les mulets et les mules ne pouvaient engendrer, et ensuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèces mélangées étaient comme les mulets hors d'état de produire ; les faits que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc et la brebis, sur ceux du chien et de la louve, et particulièrement sur les métis des serins et des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, et que quelques-uns sont même aussi féconds à peu près que leurs père et mère.

Un grand défaut, ou pour mieux dire un vice très-fréquent dans l'ordre des connaissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière et souvent nominale, qui ne devrait occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, et devient par là une erreur de fait, une très-grande erreur, et forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet* n'a dû et ne devrait encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne et de la jument, a été mal à propos appliqué à l'animal provenant du cheval et de l'ânesse, et ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes et à tous les oiseaux d'espèces mélangées. Et comme dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermait l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne et de la jument, on a, sans autre examen, transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de *mulet* : je dis à tous les êtres ; car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, on a fait aussi des mulets dans les plantes, auxquels on a, sans hésiter, donné, comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité ; tandis que dans le réel aucun de ces êtres métis n'est absolument infécond, et que de tous, le mulet proprement dit, c'est-à-dire l'animal qui seul doit

porter ce nom, est aussi le seul dont l'infécondité, sans être absolue, soit assez positive pour qu'on puisse le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'est-à-dire comme infécond dans l'ordre ordinaire de la nature, en comparaison des animaux d'espèce pure et même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, sont des animaux viciés qui ne peuvent produire : aucun animal, quoique provenant de deux espèces, n'est absolument infécond, disent l'expérience et la raison ; tous au contraire peuvent produire, et il n'y a de différence que du plus au moins ; seulement on doit observer que dans les espèces pures, ainsi que dans les espèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poissons, les insectes, etc., se multiplient chaque année par milliers, par centaines ; d'autres, comme les oiseaux et les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines ; d'autres enfin, comme l'homme et tous les grands animaux ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux. Le cheval et l'âne ne produisent qu'un par an, et dans le même espace de temps les souris, les mulots, les cochons d'Inde produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande ; et en faisant une échelle des différents degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité ; car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes, il y a, comme dans les espèces pures, des degrés différents de fécondité ou plutôt d'infécondité ; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entre eux qu'il n'y en a dans les espèces pures, et cette infécondité est d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parents est moindre. Dès lors si les deux espèces du cheval et de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive, loin de diminuer dans l'animal métis ne pourra qu'augmenter : le mulet sera non-seulement plus infécond que son père et sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc et de la brebis, du chien et de la louve, du chardonneret et de la serine, etc., sont beaucoup plus fécondes que les espèces de l'âne et du cheval. C'est à cette cause particulière et primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets et des bardeaux. Ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet, provenant de l'âne et de la jument, tient de son père l'ardeur du tempérament, et par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau, provenant du cheval et de l'ânesse, est, comme son père, moins puissant en amour et moins habile à engendrer ; d'ailleurs la jument, moins ardente que l'ânesse, est aussi plus féconde, puisqu'elle retient et conçoit plus aisément, plus sûrement. Ainsi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau ; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, et surtout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, et l'empêche presque toujours de retenir et de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine ; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds engendrent un grand nombre d'enfants : il est rare au contraire qu'une femme produise si elle est trop sensible au physique de l'amour. L'acte par lequel on arrive à la génération n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet : mais aussi dans la plupart des femmes qui sont purement passives, c'est comme dans le figuier dont la sève est froide, un fruit qui se produit sans fleur ; car l'effet de cet acte est d'autant plus sûr, qu'il est moins troublé dans la femelle par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques-unes et même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer ; sans ce secours désagréable elles ne deviendraient pas mères, ou du moins ne le deviendraient que tard, lorsque, dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament serait éteinte ou ne subsisterait qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des

mêmes moyens pour faire concevoir les juments.

Mais, dira-t-on, les chiennes et les chattes, qui paraissent être encore plus ardentes en amour que la jument et l'ânesse, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général et souffre de grandes exceptions. Je réponds que l'exemple des chiennes et des chattes, au lieu de faire une exception à la règle, en serait plutôt une confirmation; car, à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé et la retraite du mâle, qui ne peut se séparer tant que subsiste le gonflement et l'irritation des parties. Il en est de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paraît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin : mais c'est comme pour le chien par une autre raison de conformation dans le mâle, que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir : son plaisir très-vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douleur presque aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses et plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on sait, est rude au point d'offenser la peau; dès lors l'intromission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint et l'annonce hautement par des cris encore plus perçants que les premiers : la douleur est si vive, que la chatte fait en ce moment tous ses efforts pour échapper, et le chat, pour la retenir, est forcé de la saisir sur le cou avec ses dents, et de contraindre et soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés et bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages; on le voit par l'exemple des chats et des chiens qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat chauvage et le chien, abandonnés à la seule nature, ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques : y a-t-il dans aucune espèce d'oiseaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq? Et dans l'espèce humaine, quelle différence entre la chétive propagation des Sauvages et l'immense population des nations civilisées et bien gouvernées! Mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté, on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la Table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'Histoire naturelle.

Table des rapports de la fécondité des animaux.

NOMS des ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer et les femelles de produire. — MALE.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer et les femelles de produire. — FEMELLE.	DURÉE de la GESTATION.	NOMBRE des petits que les mères font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer et les femelles de produire. — MALE.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer et les femelles de produire. — FEMELLE.
L'Eléphant	à 30 ans	à 30 ans	2 ans	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit 2 siècles.	
Le Rhinocéros	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.		1 petit	vit 70 ou 80 ans	
L'Hippopotame				1 petit		
Le Morse			9 mois.	1 petit		
Le Chameau	à 4 ans	à 4 ans	1 an à peu près	1 petit	vit 40 ou 50 ans	
Le Dromadaire	à 4 ans	à 4 ans	1 an à peu près	1 petit	vit 40 ou 50 ans	
Le Cheval	à 2 ans; *	à 2 ans	11 mois	1 quelquefois 2	à 25 ou 30 ans	à 18 ou 20 ans
Le Zèbre	à 2 ans	à 2 ans	11 mois	1 rarement 2	à 25 ou 30 ans	à 18 ou 20 ans
L'Ane	à 2 ans	à 2 ans	11 mois et plus	1 rarement 2	à 25 ou 30 ans	à 25 ou 30 ans
Le Buffle	à 3 ans	à 3 ans	9 mois	1 petit	vit 15 ou 18 ans	
Le Bœuf	à 2 ans	à 18 mois	9 mois	1 rarement 2	à 9 ans	à 9 ans.
Le Cerf	à 18 mois	à 18 mois	8 mois et plus.	1 rarement 2	vit 30 ou 35 ans	
Le Renne	à 2 ans	à 2 ans	8 mois	1 petit	vit 16 ans.	
Le Lama	à 3 ans	à 3 ans		1 rarement 2	à 12 ans	à 12 ans.
L'homme	à 14 ans	à 12 ans	9 mois	1 quelquefois 2		
Les grands Singes	à 3 ans	à 3 ans		1 quelquefois 2		
Le Mouflon	à 18 mois	à 1 an	5 mois	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans	à 10 ou 12 ans.
Le Saïga	à 1 an	à 1 an	5 mois	1 quelquefois 2	vit jusqu'à 15 ou 20 ans.	
Le Chevreuil	à 18 mois	à 2 ans	5 mois	1, 2, quelquefois 3.	vit 12 ou 16 ans	
Le Chamois	à 1 an	à 1 an	5 mois	1, 2, rarement 3.	vit, dit-on, 20 ans.	
La Chèvre et le Bouc	à 1 an	à 7 mois	5 mois	1, 2, rarement 3, et jamais plus de 4.	à 7 ans	à 7 ans.
La Brebis et le Bélier	à 1 an	à 1 an	5 mois	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans	à 10 ou 12 ans.
Le Phoque			plusieurs mois	2 ou 3 petits		
L'Ours	à 2 ans	à 2 ans	plusieurs mois	1, 2, 3, 4 et jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 ans	
Le Blaireau				3 ou 4 petits		
Le Lion	à 2 ans	à 2 ans		3 ou 4 une seule fois par an.	vit 20 ou 25 ans	
Les Léopards et le Tigre	à 2 ans	à 2 ans		4 ou 5 une seule fois par an.		
Le Loup	à 2 ans	à 2 ans	73 jours ou plus	5 ou 6 et jusqu'à 9 une seule fois par an.	à 15 ou 20 ans	à 15 ou 20 ans
Le Chien dans l'état de nature	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois.	63 jours	3, 4, 5, 6 petits	à 15 ans	à 15 ans.
L'Isatis			63 jours	3 et 7 petits	à 10 ou 11 ans	à 10 ou 11 ans
Le Renard	à 1 an	à 1 an	entre en chaleur en hiver, produit au mois d'avril.	3, 4 jusqu'à 6	à 10 ou 11 ans	à 10 ou 11 ans
Le Chacal				2, 3 ou 4.		

NOMS des ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer et les femelles de produire. — MALE.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer et les femelles de produire. — FEMELLE.	DURÉE de la GESTATION.	NOMBRE des petits que les mères font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer et les femelles de produire. — MALE.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer et les femelles de produire. — FEMELLE.
Le Chat dans l'état de nature	avant 1 an	avant 1 an	56 jours	4, 5 ou 6	à 9 ans	à 9 ans
La Fouine	à 1 an tout au plus	à 1 an tout au plus	comme les chattes, c'est-à-dire 56 j.	3, 4 et 6	à 8 ou 10 ans.	à 3 ou 10 ans.
La Marte	à 1 an tout au plus	à 1 an tout au plus	Idem	3, 4 et 5	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
Le Putois	à 1 an	à 1 an	Idem	3, 4 et 5	engendre toute sa vie.	produit toute sa vie.
La Belette	dès la 1 année	dès la 1 année		3, 4, 5	Idem	Idem.
L'Hermine	Idem	Idem		Idem	Idem	Idem.
L'Ecureuil	à 1 an	à 1 an	entre en chaleur en mars et met bas au mois de mai.	3 ou 4	Idem	Idem.
Le Polatouche				3 ou 4		
Le Hérisson	à 1 an	à 1 an	40 jours envir.	3, 4, et 5.		
Les Loirs	dès la 1 année	dès la 1 année		3, 4, et 5	vit 6 ans.	
L'Ondatra				4, 5 ou 6.		
Le Desman				4, 5 ou 6.		
Les Sarigues				4, 5, 6 et 7.		
Les Philandres				4, 5, et 6.		
Les Cochons	à 9 m. ou à 1 an	à 9 m. ou à 1 an	4 mois	10, 12, 15 et jamais plus de 20 et produisent deux fois par an.	à 15 ans	à 15 ans
Les Tatous				4 petits et produisent plusieurs fois par an.		
Les Lièvres	dès la 1 année	dès la 1 année	30 ou 31 jours.	2, 3 et 4 et produisent plusieurs fois par an.	vivent 7 ou 8 ans.	
Les Lapins	à 5 ou 6 mois.	à 5 ou 6 mois.	30 ou 31 jours.	4, 5 et jusqu'à 8, et produisent plusieurs fois par an.	vivent 8 ou 9 ans.	
Le Furet	dès la 1 année	dès la 1 année	40 jours	5, 6 jusqu'à 9, et produit 2 fois par an en domesticité.	produit toute sa vie.	
Les Rats	Idem	Idem	5 ou 6 semaines.	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an.	Idem.	
Les Mulots	Idem	Idem	1 mois ou 5 semaines.	9 ou 10, et produisent plusieurs fois par an.		
Les Souris	Idem	Idem	1 mois ou 5 semaines.	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an.	Idem.	
Le Surmulot	Idem	Idem		depuis 12 jusqu'à 19, et produit trois fois par an.	Idem.	
Le Cochon d'Inde	à 5 ou 6 sem.	à 5 ou 6 sem.	3 semaines	produit huit fois par an; 1re portée 4 ou 5, 2e portée 5 ou 6, et les autres depuis 7, 8 jusqu'à 11 petits.	vit 6 ou 7 ans, produit toute sa vie, qui est de 5 ou 6 ans.	

* A deux ans et demi le cheval n'engendre que des poulains faibles ou mal faits; il faut qu'il ait quatre ans, et même six pour les chevaux fins.

Voilà l'ordre dans lequel la nature nous présente les différents degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général, cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur se trouve dans tous les autres ordres de la nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands: il en est de même des poissons, et peut-être aussi des insectes. Mais, en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée a cette espèce de règle: car il devrait se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux dans les espèces pures. Mais la fécondité dans les animaux d'espèces mixtes demande des considérations particulières; cette fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval; et toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne, et toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *mulets* et *bardeaux*, et ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de convenances, moins de rapports de nature entre le cheval et l'ânesse ou l'âne et la jument, qu'entre l'âne et l'ânesse ou le cheval et la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces; et puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront et les femelles produiront plus difficilement, plus rarement en conséquence de leur mélange; et même ces espèces mélangées ne produiraient point du tout si leurs disconvenances étaient un peu plus grandes. Les mulets de toute sorte seront donc toujours rares dans l'état de nature; car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle, qu'un animal, de quelque espèce qu'il soit, recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, et à laquelle il conviendrait moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'espèces différentes s'approcheraient sans répugnance, et se joindraient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne sera ni aussi certain ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit physique, et en multiplie toutes les sensations. Or, ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange; et le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées sera encore beaucoup plus rare que le premier; parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père et mère, et n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucun. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvrirait en vain sa femelle bardeau, et qu'il ne résulterait rien de cet accouplement: d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces dont cet animal mixte provient, et enfin par la raison encore plus particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, et à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce: je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval et de l'ânesse puissent produire entre eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paraissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule et du mulet, parce que des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la dernière n'a pas ici tout son effet: car la jument concevant plus facilement que l'ânesse, et l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande, et leur produit moins rare que celui de l'ânesse et du cheval; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardeau: néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, et je présume d'après les exemples mêmes des mules qui ont mis

bas, qu'elles devaient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au mulet. Car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons pour un moment un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval et la jument seront frère et sœur d'espèce, et parents au premier degré. Il en est de même de l'âne et de l'ânesse. Mais si l'on donne l'âne à la jument, ce sera tout au plus comme son cousin d'espèce, et cette parenté sera déjà du second degré ; le mulet qui en résultera, participant par moitié de l'espèce du père et de celle de la mère, ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un et l'autre. Dès lors le mulet et la mule, quoique issus des mêmes père et mère, au lieu d'être frère et sœur d'espèce, ne seront parents qu'au quatrième degré, et par conséquent produiront plus difficilement entre eux que l'âne et la jument qui sont parents d'espèce au second degré. Et par la même raison le mulet et la mule produiront moins aisément entre eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'espèce n'est qu'au troisième degré, tandis qu'entre eux elle est au quatrième ; l'infécondité qui commence à se manifester ici dès le second degré doit être plus marquée au troisième, et si grande au quatrième qu'elle est peut-être absolue.

En général, la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la nature que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues et difficiles. Comment pourra-t-on connaître autrement que par les résultats de l'union mille et mille fois tentée des animaux d'espèces différentes, leur degré de parenté? l'âne est-il parent plus proche du cheval que du zèbre? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal? A quelle distance de l'homme mettrons-nous les grands singes, qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps? Toutes les espèces d'animaux étaient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué? les espèces faibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissants? quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces et une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? la race en général ne provient-elle pas, comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? il y a peut-être, dans l'espèce du chien, telle race si rare qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne et de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, et qu'il y en a peu que nous puissions résoudre! que de faits nous seraient nécessaires pour pouvoir prononcer et même conjecturer! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnaître ou même les prévenir par des conjectures fondées! Cependant, loin de se décourager, le philosophe doit applaudir à la nature, lors même qu'elle lui paraît avare ou trop mystérieuse, et se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile, elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connaissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connaître ; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'univers se déploie ; l'homme peut donc et doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourrait même en multipliant ses observations, voir et prévoir tous les phénomènes, tous les événements de la nature avec autant de vérité et de certitude, que s'il les déduisait immédiatement des causes : et quel enthousiasme plus pardonnable ou même plus noble que celui de croire l'homme capable de reconnaître toutes les puissances, et découvrir par ses travaux tous les secrets de la nature!

Ces travaux consistent principalement en observations suivies sur les différents sujets qu'on veut approfondir, et en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendrait de nouvelles vérités : par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnaître leur parenté, n'a pas été assez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir, au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis, qu'on a prétendu pro-

venir du taureau et de la jument; mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne et de la vache. Le docteur Shaw dit que dans les provinces de Tunis et d'Alger

« Il y a une espèce de mulet nommé Kumrach, qui vient d'un âne et d'une vache; que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage; que ceux qu'il a vus n'avaient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étaient fort différents à tous égards, ayant le poil lisse, et la queue et la tête de vache, excepté qu'ils n'avaient point de cornes. »

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts : le premier qu'on dit provenir du taureau et de la jument, et le second de l'âne et de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau et de l'ânesse. Il est dit dans le Voyage de Mérolle, que, dans l'île de Corse;

« Il y avait un animal, portant des bagages, qui provient du taureau et de l'ânesse, et que pour se le procurer on couvre l'ânesse avec une peau de vache fraîche afin de tromper le taureau. »

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, sans cependant vouloir la nier absolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel et d'un accouplement réel entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a rien résulté. Rien ne paraît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon, et la forme du corps dans ces deux animaux est aussi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien et la truie : cette année même, 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion ; on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, et tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux ; le chien fit même des efforts prodigieux et très-réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union. La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin [1], de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étaient témoins. Les animaux, quoique d'espèces très-différentes, se prennent donc souvent en affection, et peuvent par conséquent dans de certaines circonstances se prendre entre eux d'une forte passion ; car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble ; mais il n'est pas également certain que quand il y aurait eu intromission, et même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement et sans y être forcés ; ces unions volontaires devraient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, et assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplements, quoique volontaires, et qui sembleraient annoncer du produit, n'en donnent aucun ; je puis en citer un exemple récent, et qui s'est pour ainsi dire passé sous mes yeux. En 1767 et années suivantes, dans ma terre de Buffon, le meunier avait une jument et un taureau qui habitaient dans la même étable, et qui avaient pris tant de passion l'un pour l'autre, que dans tous les temps où la jument se trouvait en chaleur, le taureau ne manquait jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvait en liberté ; ces accouplements réitérés nombre de fois pendant plusieurs années donnaient aux maîtres de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien résulté ; tous les habitants du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel et très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années, et en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paraît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument, et c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas de faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumarts dont parle le docteur Shaw, et qu'il dit provenir de l'âne et de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paraisse à peu près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le docteur Shaw semble donner plus de probabilité à l'existence de ces seconds jumarts, qu'il n'y en a pour les premiers.

[1] A Billy, près Chanceau en Bourgogne.

Et, à l'égard du troisième jumart provenant du taureau et de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau et de la jument. Il y a encore plus de disconvenance, plus de distance de nature du taureau à l'ânesse qu'à la jument, et le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, et, à plus forte raison, suppose le défaut du produit dans l'union du taureau avec l'ânesse.

DE LA MULE.

EXEMPLES

D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

Nous avons dit, dans plusieurs endroits de notre ouvrage, et surtout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, surtout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter, aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks, consul des États-Généraux de Hollande, à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en espagnol, et dont voici la traduction :

« En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez le sieur François Carra, habitant de la ville de Valence, une de ses mules, très-bien faite et d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle, et se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans et demi. On l'admirait à Valence, car elle avait toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval ; elle était très-vive, et avait beaucoup de jarret : on en a offert six cents écus à son maître, qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison, sans doute pour avoir été trop fatiguée ou montée trop tôt.

« En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avait été saillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline aussi belle que la première et de la même force, d'un poil gris sale et crins noirs ; mais qui ne vécut que quatorze mois.

« En 1767, le 31 janvier, cette même mule produisit pour la troisième fois, et c'était un beau poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs, de la même force que les autres ; il mourut âgé de dix-neuf mois.

« Le 1er décembre 1769, cette mule, toujours saillie par le même cheval, fit une pouline aussi belle que les autres, qui mourut à vingt-un mois.

« Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, et qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis, mâles et femelles, viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775 ; il était poil bai brun, avait une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, et les crins noirs. Ce cheval, bien fait et vigoureux, saillit la mule sans que l'on s'en aperçût, et, le 5 avril 1776, elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avait aussi une étoile au front, et les pieds blancs comme le père ; elle était d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourrait pas en faire une plus belle. Elle a les mêmes crins que les cinq autres, c'est aujourd'hui une très-bonne bête. On espère qu'elle réussira, car on en a un très-grand soin, et même plus que des autres.

« On ajoute que, lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville, ce qui y attira un concours de monde de tout âge et de toute condition.

« En 1774, M. don André Gomez de la Véga, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la présenter au Roi. »

LE ZÈBRE.

(LE CHEVAL ZÈBRE.)

Famille des solipèdes, genre cheval. (Cuvier.)

Le zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu. Il a la figure et les grâces du cheval, la légèreté du cerf, et la robe rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement avec tant de régularité et de symétrie, qu'il semble

que la nature ait employé la règle et le compas pour la peindre. Ces bandes alternatives de noir et de blanc sont d'autant plus singulières qu'elles sont étroites, parallèles et très-exactement séparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non-seulement sur le corps, mais sur la tête, sur les cuisses et les jambes, et jusque sur les oreilles et la queue; en sorte que de loin cet animal paraît comme s'il était environné partout de bandelettes qu'on aurait pris plaisir et employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps; elles en suivent les contours et en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues et plus ou moins arrondies. Dans la femelle, ces bandes sont alternativement noires et blanches; dans le mâle, elles sont noires et jaunes; mais toujours d'une nuance vive et brillante sur un poil court, fin et fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. Le zèbre est, en général, plus petit que le cheval et plus grand que l'âne; et quoiqu'on l'ait souvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appelé *cheval sauvage* et *âne rayé*, il n'est la copie ni de l'un ni de l'autre; il serait plutôt leur modèle, si dans la nature tout n'était pas également original, et si chaque espèce n'avait pas un droit égal à la création.

Le zèbre n'est donc ni un cheval ni une âne, il est de son espèce; car nous n'avons pas appris qu'il se mêle et produise avec l'un ou l'autre, quoique l'on ait souvent essayé de les approcher. On a présenté des ânesses en chaleur à celui qui était l'année dernière 1761 à la Ménagerie de Versailles; il les a dédaignées, ou plutôt il n'en a été nullement ému; du moins le signe extérieur de l'émotion n'a point paru; cependant il jouait avec elles et les montait, mais sans érection ni hennissement; et on ne peut guère attribuer cette froideur à une autre cause qu'à la disconvenance de nature; car ce zèbre, âgé de quatre ans, était à tout autre exercice fort vif et très-léger.

Le zèbre n'est pas l'animal que les anciens nous ont indiqué sous le nom d'*onagre*. Il existe dans le Levant, dans l'orient de l'Asie et dans la partie septentrionale de l'Afrique une très-belle race d'ânes, qui, comme celle des plus beaux chevaux, est originaire d'Arabie [1] : cette race diffère de la race commune par la grandeur du corps, la légèreté des jambes, et le lustre du poil; ils sont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris de souris, avec une croix noire sur le dos et sur les épaules; quelquefois ils sont d'un gris plus clair avec une croix blonde. Ces ânes d'Afrique et d'Asie [1], quoique plus beaux que ceux d'Europe, sortent également des *onagres* ou *ânes sauvages*, qu'on trouve encore en assez grande quantité dans la Tartarie orientale et méridionale, la Perse, la Syrie, les îles de l'Archipel et toute la Mauritanie. Les onagres ne diffèrent des ânes domestiques que par les attributs de l'indépendance et de la liberté; ils sont plus forts et plus légers, ils ont plus de courage et de vivacité, mais ils sont les mêmes pour la forme du corps; ils ont seulement le poil beaucoup plus long, et cette différence tient encore à leur état; car nos ânes auraient également le poil long, si l'on n'avait pas soin de les tondre à l'âge de quatre ou cinq mois : les ânons ont dans les premiers temps le poil long, à peu près comme les jeunes ours. Le cuir des ânes sauvages est aussi plus dur que celui des ânes domestiques : on assure qu'il est chargé partout de petits tubercules, et que c'est avec cette peau des onagres qu'on fait, dans le Levant le cuir ferme et grenu qu'on appelle *chagrin*, et que nous employons à différents usages. Mais ni les onagres, ni les beaux ânes d'Arabie ne peuvent être regardés comme la souche de l'espèce du zèbre, quoiqu'ils en approchent par la forme du corps et par la légèreté : jamais on n'a vu ni sur les uns, ni sur les

[1] Il y a deux sortes d'ânes en Perse, les ânes du pays qui sont lents et pesants, comme les ânes de nos pays, qui ne servent qu'à porter des fardeaux; et une race d'ânes d'Arabie, qui sont de fort jolies bêtes, et les premiers ânes du monde : ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers, les levant avec action en marchant : on ne s'en sert que pour monture... On les panse comme les chevaux... Des espèces d'écuyers les dressent à aller à l'amble; et leur allure est extrêmement douce et si prompte, qu'il faut galoper pour les suivre. Voyage de Chardin, tome II, page 27. — Voyage de Tavernier, tome II, page 20.

[1] Les Maures qui viennent trafiquer au cap Vert, avaient amené leurs bagages et leurs denrées sur des ânes; j'eus de la peine à reconnaître cet animal, tant il était beau et bien vêtu en comparaison de ceux d'Europe, qui, je crois, seraient de même, si le travail et la manière dont on les charge ne contribuaient pas beaucoup à les défigurer : leur poil était d'un gris de souris fort beau et bien lustré, sur lequel la bande noire qui s'étend le long de leur dos, et croise ensuite sur leurs épaules, faisait un joli effet; ces ânes sont un peu plus grands que les nôtres, mais ils ont aussi quelque chose dans la tête qui les distingue du cheval, surtout du cheval barbe, qui est comme naturel au pays, mais toujours plus haut de taille. Voyage au Sénégal par M. Adanson, page 118.

autres, la variété régulière des couleurs du zèbre : cette belle espèce est singulière et unique dans son genre. Elle est aussi d'un climat différent de celui des onagres, et ne se trouve que dans les parties les plus orientales et les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et de là jusqu'au Congo : elle n'existe ni en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, ni même dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Ceux que quelques voyageurs disent avoir trouvés au Brésil, y avaient été transportés d'Afrique ; ceux que d'autres racontent avoir vus en Perse [1] et en Turquie [2], y avaient été amenés d'Éthiopie ; et enfin ceux que nous avons vus en Europe sont presque tous venus du cap de Bonne-Espérance : cette pointe de l'Afrique est leur vrai climat, leur pays natal, où ils sont en grande quantité, et où les Hollandais ont employé tous leurs soins pour les dompter et pour les rendre domestiques, sans avoir jusqu'ici pleinement réussi. Celui que nous avons vu et qui a servi de sujet pour notre description, était très-sauvage lorsqu'il arriva à la ménagerie du Roi, et il ne s'est jamais entièrement apprivoisé : cependant on est parvenu à le monter, mais il fallait des précautions ; deux hommes tenaient la bride pendant qu'un troisième était dessus : il avait la bouche très-dure, les oreilles si sensibles qu'il ruait dès qu'on voulait les toucher. Il était rétif comme un cheval vicieux, et têtu comme un mulet. Mais peut-être le cheval sauvage et l'onagre sont aussi peu traitables, et il y a toute apparence qui si l'on accoutumait dès le premier âge le zèbre à l'obéissance et à la domesticité, il deviendrait aussi doux que l'âne et le cheval, et pourrait les remplacer tous deux.

[1] Les ambassadeurs d'Éthiopie au Mogol devaient donner en présent une espèce de petite mule, dont j'ai vu la peau qui était une chose très-rare ; il n'y a tigre si bien marqué, ni étoffe de soie à raies si bien rayée, ni avec tant de variété, d'ordre et de proportion qu'elle l'était. Histoire de la révolution du Mogol, par Fr. Bernier. Amsterdam, 1710, tome I, page 181.

[2] Il arriva au Caire un ambassadeur d'Éthiopie, qui avait plusieurs présents pour le Grand-Seigneur, entre autres un âne qui avait une peau fort belle, pourvu qu'elle fût naturelle, car je n'en voudrais pas répondre, ne l'ayant point examinée. Cet âne avait la raie du dos noire, et tout le reste du corps était bigarré de raies blanches, et raies tannées alternativement, larges chacune d'un doigt, qui lui ceignaient tout le corps ; la tête était extrêmement longue et bigarrée comme le corps ; les oreilles noires, jaunes et blanches ; ses jambes, bigarrées de même que le corps, non pas en long des jambes, mais à l'entour jusqu'au bas en façon de jarretières, le tout avec tant d'ordre et de mesure, qu'il n'y a point de peau de tigre ou de léopard si belle. Il mourut à cet ambassadeur deux ânes pareils, par les chemins, et il en portait les peaux pour présenter au Grand-Seigneur, avec celui qui était vivant. Relation d'un voyage, par Thévenot, tome I, pages 473 et 474.

ADDITION AUX ARTICLES DE L'ANE ET DU ZÈBRE.

L'âne domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds et tempérés de l'ancien continent, et n'existait pas dans le nouveau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, et s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été transportée d'Europe, en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre qui nous est venu du cap de Bonne-Espérance semble être une espèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, et surtout dans celles de la pointe de cette grande presqu'île, quoique Lopez dise qu'on trouve le zèbre plus souvent en Barbarie qu'au Congo, et que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal, qui, tant par la variété de ses couleurs que par l'élégance de sa figure, est si supérieur à l'âne, paraît néanmoins lui tenir assez près pour l'espèce, puisque la plupart des voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la ressemblance de sa taille et de sa forme, qui semblent au premier coup d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval. Car ce n'est pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaison du zèbre, mais avec les plus grands et les plus beaux de l'espèce. Cependant je serais porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne ; car il est d'une figure si élégante, que, quoiqu'il soit en général plus petit que le cheval, il n'en est pas moins voisin de cette espèce à plusieurs égards ; et ce qui paraît confirmer mon opinion, c'est que, dans les terres du cap de Bonne-Espérance, qui paraissent être le pays naturel et la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelque étonnement qu'il y a des chevaux tachetés sur le dos et sous le ventre, de jaune, de noir, de rouge et d'azur ; et cette raison particulière est encore appuyée sur un fait général, qui est que, dans tous les climats, les chevaux varient beaucoup plus que

les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas si le zèbre est plus près de l'espèce du cheval que de celle de l'âne; nous espérons seulement qu'on ne tardera pas à le savoir. Comme les Hollandais ont fait venir dans ces dernières années un assez grand nombre de ces beaux animaux, et qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince stathouder, il est probable que nous serons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué d'essayer de les unir entre eux, et probablement avec les chevaux et les ânes, pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande plusieurs personnes habiles qui cultivent l'histoire naturelle avec succès; ils réussiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, sur lesquels on n'a fait qu'un essai à la Ménagerie de Versailles, en 1761. Le zèbre mâle âgé de quatre ans qui y était alors, ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur, n'a pas été présenté à des juments; peut-être aussi était-il trop jeune; d'ailleurs il lui manquait d'être habitué avec les femelles qu'on lui présentait; préliminaire d'autant plus nécessaire pour le succès de l'union des espèces diverses, que la nature semble même l'exiger dans l'union des individus de même espèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle *czigithai*, et dont nous avons parlé, pourrait bien être un animal de la même espèce, ou tout au moins de l'espèce la plus voisine de celle du zèbre; car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or, l'on sait que les différences de la couleur du poil ou des plumes est de toutes les différences la plus légère et la plus dépendante de l'impression du climat. Le czigithai se trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daourie et en Tartarie. Gerbillon dit qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux et des Kabas, qu'ils diffèrent des mulets domestiques, et qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux. Muller et Gmelin assurent qu'ils se trouvent en grand nombre chez les Tunguses, où on les chasse comme d'autre gibier; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches, on en voit un grand nombre, et ils ajoutent qu'ils sont comparables pour la figure, la grosseur et la couleur, à un cheval bai clair, excepté la queue qui est comme celle d'une vache, et les oreilles qui sont fort longues. Si ces voyageurs qui ont observé le czigithai, avaient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auraient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe dans le Cabinet de Pétersbourg des peaux bourrées de czigithai et de zèbre : quelque différentes que paraissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourraient appartenir également à des animaux de même espèce ou du moins d'espèces très-voisines. Le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes. Mais ce qui paraît fonder la présomption que le czigithai et le zèbre pourraient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, et qu'il n'y aurait que le zèbre seul qui ferait exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourrait être encore le même animal que l'onagre ou âne sauvage de l'Asie. J'ai dit qu'il ne fallait pas confondre l'onagre avec le zèbre : mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre et du czigithai; car il paraît, en comparant les relations des voyageurs, qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, et il se pourrait bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre et le czigithai constituassent quatre espèces; et, dans le cas où ils n'en feraient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, et disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre et le czigithai sont tous du même genre, et forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont de temps immémorial réduites en domesticité, ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, et en tirer peut-être beaucoup d'utilité.

DU CZIGITHAI, DE L'ONAGRE ET DU ZÈBRE.

(LE CHEVAL CZIGITHAI, — LE CHEVAL ANE (onagre), — LE CHEVAL ZÈBRE.)

On peut voir, dans l'article précédent, les doutes qui me restaient encore sur la différence ou sur l'identité d'espèce de ces trois animaux. M. Forster a bien voulu me communiquer quelques éclaircissements, qui semblent prouver

que ce sont réellement trois animaux différents, et qu'il y a même dans l'espèce du zèbre une variété constante ; voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet :

« On trouve dans le pays des Tartares Mongoux une grande quantité de chevaux sauvages ou *tarpans*, et un autre animal appelé *czigithai*; ce qui dans la langue mongole signifie *longue oreille*. Ces animaux vont par troupes : on en voit quelques-uns dans les déserts voisins de l'empire de Russie et dans le grand désert *Gobée* (ou Cobi); ils sont en troupe de vingt, trente et même cent. La vitesse de cet animal surpasse de beaucoup celle du meilleur coursier parmi les chevaux ; toutes les nations Tartares en conviennent : une mauvaise qualité de cet animal, c'est qu'il reste toujours indomptable. Un Cosaque ayant attrapé un de ces jeunes czigithais, et l'ayant nourri pendant plusieurs mois, ne put le conserver ; car il se tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper ou se soustraire à l'obéissance.

« Chaque troupe de czigithais a son chef, comme dans les tarpans ou chevaux sauvages. Si le czigithai-chef découvre ou sent de loin quelques chasseurs, il quitte sa troupe, et va seul reconnaître le danger, et dès qu'il s'en est assuré, il donne le signal de la fuite, et s'enfuit en effet suivi de toute sa troupe : mais si malheureusement ce chef est tué, la troupe n'étant plus conduite, se disperse, et les chasseurs sont sûrs d'en tuer plusieurs autres.

« Les czigithais se trouvent principalement dans les déserts des Mongoux, et dans celui qu'on appelle *gobée* : c'est une espèce moyenne entre l'âne et le cheval; ce qui a donné occasion au docteur Messchersmidt d'appeler cet animal, *mulet fécond de Daourie*, parce qu'il a quelque ressemblance avec le mulet, quoique réellement il soit infiniment plus beau. Il est de la grandeur d'un mulet de moyenne taille; la tête est un peu lourde ; les oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets : le poitrail est grand, carré en bas et un peu comprimé. La crinière est courte et hérissée, et la queue est entièrement semblable à celle de l'âne ; les cornes des pieds sont petites. Ainsi le czigithai ressemble à l'âne par la crinière, la queue et les sabots. Il a aussi les jambes moins charnues que le cheval, et l'encolure encore plus légère et plus leste. Les pieds et la partie inférieure des jambes sont minces et bien faits. L'épine du dos est droite et formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante dans ces animaux est le brun jaunâtre. La tête, depuis les yeux jusqu'au mufle, est d'un fauve jaunâtre ; l'intérieur des jambes est de cette même couleur ; la crinière et la queue sont presque noires, et il y a le long du dos une bande de brun noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière, et se rétrécit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long et ondoyé; mais en été il est ras et poli. Ces animaux portent la tête haute, et présentent en courant le nez au vent. Les Tunguses et d'autres nations voisines du grand désert regardent leur chair comme une viande délicieuse.

« Outre les tarpans ou chevaux sauvages, et les czigithais ou mulets féconds de Daourie, on trouve dans les grands déserts au-delà du Jaïk, du Yemba, du Sarason et dans le voisinage du lac Aral, une troisième espèce d'animal, que les Kirghises et les Kalmouks appellent *koulan* ou *khoulan* qui paraît être l'*onager* ou l'*onagre* des auteurs, et qui semble faire une nuance entre le czigithai et l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déserts dont nous venons de parler, et vers les montagnes du Tamanda, et ils se retirent, à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perse et des Indes. Ils courent avec une vitesse incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un seul, et il y en a des troupeaux de plusieurs mille ensemble. Ils sont plus grands que les tarpans, mais moins que les czigithais. Leur poil est d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, et d'autres fois avec un mélange de fauve ; ils portent le long du dos une bande noire, et une autre bande de même couleur traverse le garrot, et descend sur les épaules. Leur queue est parfaitement semblable à celle de l'âne, mais les oreilles sont moins grandes et moins amples.

« A l'égard des zèbres, j'ai eu occasion de les bien examiner dans mes séjours au cap de Bonne-Espérance, et j'ai reconnu dans cette espèce une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes et noires dont le fond de son poil blanc est rayé, celui-ci au contraire est d'un brun roussâtre, avec très-peu de bandes larges et d'une teinte faible et blanchâtre ; on a même peine à reconnaître et distinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun roussâtre, et dont les bandes ne sont que des

nuances peu distinctes d'une teinte un peu plus pâle ; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du museau et les pieds blanchâtres, et ils leur ressemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On serait donc fondé à prononcer que ce n'est qu'une variété dans cette espèce du zèbre : cependant ils semblent différer de ce dernier par le naturel, ils sont plus doux et plus obéissants ; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiser assez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme et brun sont moins revêches et s'accoutument aisément à la domesticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui était attelé avec des chevaux à une voiture ; et on m'assura qu'on élevait un assez grand nombre de ces animaux pour s'en servir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils sont à proportion plus forts qu'un cheval de même taille. »

J'avais dit qu'on avait fait des attelages de zèbres pour le prince stathouder ; ce fait, qui m'avait été assuré par plus d'une personne, n'est cependant pas vrai. M. Allamand, que j'ai eu si souvent occasion de citer avec reconnaissance et avec des éloges bien mérités, m'a fait savoir que j'avais été mal informé sur ce fait ; le prince stathouder n'a eu qu'un seul zèbre : mais M. Allamand ajoute dans sa lettre, au sujet de ces animaux, un fait aussi singulier qu'intéressant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre, dont on lui avait fait présent au cap de Bonne-Espérance ; après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en Angleterre, il lui donna un âne pour essayer s'il n'y aurait point d'accouplement entre ces animaux : mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre : la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement se fit, et il en est né un poulain parfaitement semblable à sa mère, et qui peut-être vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de milord Clive, et lui a été confirmée par milord Clive fils. Milord Pitt a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivants : « Feu milord Clive avait une très-belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clemnom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle (*foal*), provenant d'elle, qui n'avait pas encore un an d'âge, et qui avait été produit par le stratagème suivant. Lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on essaya plusieurs fois de lui présenter un âne qu'elle refusa constamment d'admettre : milord Clive pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui était de couleur ordinaire, et en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourrait tromper la femelle ; ce qui réussit si bien qu'elle produisit le poulain dont on vient de parler.

« J'ai été dernièrement, c'est-à-dire cet été 1778, à Clemnom pour m'informer de ce qu'étaient devenus la femelle zèbre et son poulain, et on m'a dit que la mère était morte, et que le poulain avait été envoyé à une terre assez éloignée de milord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en est jamais rien résulté. »

Je ferai cependant, sur ces faits, une légère observation, c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, et qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle était en meilleure disposition que les autres fois. Il faudrait d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne, pour décider si le zèbre est plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiquerait qu'il est aussi près que le cheval de l'espèce de l'âne ; car on sait que le cheval produit avec l'ânesse, et que l'âne produit avec la jument : mais il reste à reconnaître par l'expérience si le cheval ne produirait pas aussi bien que l'âne avec la femelle zèbre, et si le zèbre mâle ne produirait pas avec la jument et avec l'ânesse. C'est au cap de Bonne-Espérance que l'on pourrait tenter ces accouplements avec succès.

DU KWAGGA OU COUAGGA.

(LE CHEVAL COUAGGA).

Famille des solipèdes, genre cheval. (Cuvier.)

« Cet animal, dont je n'ai eu aucune connaissance qu'après l'impression des feuilles précédentes où il est question de l'onagre et du zèbre, me paraît être une espèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval et le zèbre, ou peut-être entre le zèbre et l'onagre. Voici ce que M. le professeur Allamand en a publié nouvellement

dans un supplément à l'édition de mes ouvrages imprimée en Hollande.

« Jusqu'à présent, dit ce savant naturaliste, on ne connaissait que le nom de cet animal et même encore très-imparfaitement, sans savoir quel quadrupède ce nom indiquait. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique par ordre du gouverneur du cap de Bonne-Espérance, il est dit que les voyageurs virent, entre autres animaux, des chevaux sauvages, des ânes et des *quachas*. La signification de ce dernier mot m'était absolument inconnue, lorsque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* était celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, et que j'ai cru devoir retenir parce que, n'ayant jamais été décrit, ni même connu en Europe, il ne peut être désigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il est originaire. Les raies dont sa peau est ornée le font d'abord regarder comme une variété dans l'espèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. Sa couleur est d'un brun foncé, et comme le zèbre, il est rayé très-régulièrement de noir depuis le bout du museau jusqu'au-dessus des épaules, et cette même couleur des raies passe sur une jolie crinière qu'il porte sur le cou. Depuis les épaules les raies commencent à perdre de leur longueur, et allant en diminuant, elles disparaissent à la région du ventre avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est d'un brun plus clair, et il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont blanches; sa queue, qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou de poils de la même couleur : la corne des pieds est noire; sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du cheval qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent; celui des couaggas est plus docile : car il n'a pas encore été possible d'apprivoiser les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques; au lieu que les paysans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes qu'ils tirent très-bien; ils sont robustes et forts : il est vrai qu'ils sont méchants, ils mordent et ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repoussent à grands coups de pied, et quelquefois ils le saisissent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme loups au Cap, n'osent pas les attaquer; ils marchent en troupes, souvent au nombre de plus de cent; mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

« Tout cela semble indiquer que ces animaux sont d'espèces différentes : cependant ils ne diffèrent pas plus entre eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne seraient-ils point une race bâtarde de zèbres? Il y a en Afrique des chevaux sauvages blancs; Léon l'Africain et Marmol l'assurent positivement, et ce qui est plus authentique encore, c'est le témoignage de ces voyageurs dont j'ai cité le journal : ils ont vu de ces chevaux blancs; ils ont vu aussi des ânes sauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas se mêler avec les zèbres et produire une race qui participera des deux espèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement d'un cheval avec une zèbre ne fût aussi prolifique. Si celui des chevaux avec des ânesses ne produit pour l'ordinaire que des mulets stériles, cela n'est pas constant; on a vu des mules avoir des poulains, et il est fort naturel de supposer que les chevaux ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut résulter du mélange de ces animaux, d'autres animaux féconds capables de faire souche; et ceci est également applicable aux ânes, puisque les zèbres sont une espèce mitoyenne entre les chevaux et les ânes. Ainsi, je suis fort porté à croire que les couaggas ne sont qu'une race bâtarde de zèbres, qui, pour la figure et les caractères, tiennent quelque chose des deux espèces, dont ils tirent leur origine.

« Quoi qu'il en soit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connaître; car c'est lui qui m'en a envoyé le dessin et la description. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dizaine de couaggas adultes, et l'autre composée uniquement de poulains qui couraient après leurs mères : il poussa son cheval entre ces deux troupes, et un des poulains ayant perdu de vue celle qui précédait, suivit aussitôt de lui-même le cheval, comme s'il eût été sa mère. Les jeunes zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon était alors dans le pays des Bosjemants, et fort éloigné de toute habitation : ainsi il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain faute de lait pour le nourrir, et il



LE DROMADAIRE. LE CHAMEAU

le laissa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réserve pour la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange. N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le dessin d'un poulain : mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain et un couagga qui a fait toute sa crue, si ce n'est dans sa grandeur, qui égale celle d'un zèbre, et dans la tête qui est à proportion un peu plus grosse dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles et les femelles est aussi très-petite.

« Depuis que le Cap est habité, ces animaux en ont quitté les environs, et ils ne se trouvent plus que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur cri est une espèce d'aboiement très-précipité, où l'on distingue souvent la répétition de la syllabe *kwah, kwah*. Les Hottentots trouvent leur chair fort bonne; mais elle déplaît aux paysans hollandais par son goût fade.

« Le poulain qui est ici représenté avait, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, trois pieds sept pouces et trois lignes; le train de devant était haut de deux pieds et dix pouces, et celui de derrière était plus bas d'un pouce; sa queue était longue de quatorze pouces. »

Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paraît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit en premier lieu que les *les paysans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette, et qu'ils tirent très-bien*, et ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin; il paraît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner qu'un poulain. Si l'espèce était réduite en domesticité, il lui aurait été facile de se procurer un de ces animaux adultes. Nous espérons que ce naturaliste voyageur voudra bien nous donner de plus amples informations sur cet animal, qui me paraît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.

LE CHAMEAU
ET LE DROMADAIRE.

(LE CHAMEAU A DEUX BOSSES, — LE CHAMEAU A UNE BOSSE OU DROMADAIRE.)

Ordre des ruminants sans cornes, genre chameau. (Cuvier.)

Ces deux noms, *dromadaire* et *chameau*, ne désignent pas deux espèces différentes, mais indiquent seulement deux races distinctes, et subsistantes de temps immémorial dans l'espèce du chameau. Le principal, et, pour ainsi dire, l'unique caractère sensible, par lequel ces deux races diffèrent, consiste en ce que le chameau porte deux bosses, et que le dromadaire n'en a qu'une; il est aussi plus petit et moins fort que le chameau : mais tous deux se mêlent, produisent ensemble, et les individus qui proviennent de cette race croisée, sont ceux qui ont le plus de vigueur et qu'on préfère à tous les autres. Ces métis, issus du dromadaire et du chameau, forment une race secondaire qui se multiplie pareillement et qui se mêle aussi avec les races premières; en sorte que, dans cette espèce, comme dans celles des autres animaux domestiques, il se trouve plusieurs variétés dont les plus générales sont relatives à la différence des climats. Aristote a très-bien indiqué les deux races principales; la première c'est-à-dire celle à deux bosses, sous le nom de *chameau de la Bactriane*; et la seconde, sous celui de *chameau d'Arabie*. On appelle les premiers *chameaux turcs*[1], et les autres *chameaux arabes*. Cette division subsiste aujourd'hui comme du temps d'Aristote; seulement il paraît depuis que l'on a découvert les parties de l'Afrique et de l'Asie inconnues aux anciens, que le dromadaire est sans comparaison plus nombreux et plus généralement répandu que le chameau : celui-ci ne se trouve guère que dans le Turquestan et dans quelques autres endroits du Levant, tandis que le dromadaire, plus commun qu'aucune autre bête de somme en Arabie, se trouve de même en grande quantité dans toute la partie septentrionale de l'Afrique, qui s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'au fleuve Niger; et qu'on le retrouve en Egypte, en Perse, dans la Tartarie méridionale, et dans les parties septentrionales de l'Inde. Le droma-

[1] Nous allons au mont Sinaï sur des chameaux, parce qu'il n'y a pas d'eau sur cette route, et que les autres animaux ne peuvent pas fatiguer sans boire.... Mais ces chameaux d'A-

daire occupe donc des terres immenses, et le chameau est borné à un petit terrain : le premier habite des régions arides et chaudes ; le second, un pays moins sec et plus tempéré, et l'espèce entière, tant des uns que des autres, paraît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur, qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à la Chine : elle ne subsiste ni au-dessus ni au-dessous de cette zone. Cet animal, quoique naturel aux pays chauds, craint cependant les climats où la chaleur est excessive : son espèce finit où commence celle de l'éléphant, et elle ne peut subsister ni sous le ciel brûlant de la zone torride, ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paraît être originaire d'Arabie; car non-seulement c'est le pays où il est en plus grand nombre, mais c'est aussi celui auquel il est le plus conforme. L'Arabie est le pays du monde le plus aride, et où l'eau est le plus rare : le chameau est le plus sobre des animaux et peut passer plusieurs jours sans boire. Le terrain est presque partout sec et sablonneux : le chameau a les pieds faits pour marcher dans les sables, et ne peut au contraire se soutenir dans les terrains humides et glissants. L'herbe et les pâturages manquant à cette terre, le bœuf y manque aussi, et le chameau remplace cette bête de somme. On ne se trompe guère sur le pays naturel des animaux en le jugeant par ces rapports de conformité : leur vraie patrie est la terre à laquelle ils ressemblent, c'est-à-dire à laquelle leur nature paraît s'être entièrement conformée, surtout lorsque cette même nature de l'animal ne se modifie point ailleurs et ne se prête pas à l'influence des autres climats. On a inutilement essayé de multiplier les chameaux en Espagne, on les a vainement transportés en Amérique, ils n'ont réussi ni dans l'un ni dans l'autre climat, et dans les grandes Indes on n'en trouve guère au-delà de Surate et d'Ormus. Ce n'est pas qu'absolument parlant ils ne puissent subsister et produire aux Indes, en Espagne, en Amérique et même dans des climats plus froids, comme en France, en Allemagne, etc.: en les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, en les nourrissant avec choix, les traitant avec soin, en ne les faisant pas travailler et ne les laissant sortir que pour se promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre et même espérer de les voir produire; mais leurs productions sont chétives et rares; eux-mêmes sont faibles et languissants : ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, et au lieu d'être utiles, ils sont très à charge à ceux qui les élèvent; tandis que, dans leur pays natal, ils font, pour ainsi dire, toute la richesse de leurs maîtres. Les Arabes regardent le chameau comme un présent du ciel, un animal sacré, sans le secours duquel ils ne pourraient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire ; ils en mangent aussi la chair, surtout celle des jeunes qui est très-bonne à leur goût : le poil de ces animaux, qui est fin et moelleux, et qui se renouvelle tous les ans par une mue complète, leur sert à faire les étoffes dont ils s'habillent et se meublent. Avec leurs chameaux, non-seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craingnet rien [1] ; ils peuvent mettre en un seul jour cinquante lieues de désert entre eux et leurs ennemis : toutes les armées du monde périraient à la suite d'une troupe d'Arabes ; aussi ne sont-ils soumis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend et le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant ; une terre morte et, pour ainsi dire, écorchée par le vents, laquelle ne présente que des ossements, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés ; un désert entièrement découvert, où le voyageur n'a jamais respiré sous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la nature vivante : solitude absolue, mille fois plus affreuse que celle des forêts ; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul ; plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, il voit partout l'espace comme son tombeau : la lumière du jour plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux

rabie qui sont petits et différents de ceux du Caire, qui vont en Sourie et en d'autres endroits, cheminent trois ou quatre jours sans boire... On va du Caire à Jérusalem, non pas sur ces petits chameaux arabes comme au mont Sinaï, qui est un chemin de montagnes, mais sur de grands que l'on appelle *chameaux turcs*. Voyage de Pietro della Valle, tome I, pages 360 et 408.

[1] Les chameaux font la richesse des Arabes et toute leur force et leur sûreté ; car ils emportent au moyen de leurs chameaux tous leurs effets dans les déserts, où ils n'ont pas à craindre leurs ennemis ni aucune invasion. L'Afrique d'Ogilby, page 12.

les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée, immensité qu'il tenterait en vain de parcourir; car la faim, la soif, et la chaleur brûlante pressent tous les instants qui lui restent entre le désespoir et la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du chameau, a su franchir et même s'approprier ces lacunes de la nature; elles lui servent d'asile, elles assurent son repos et le maintiennent dans son indépendance. Mais de quoi les hommes savent-ils user sans abus? Ce même Arabe, libre, indépendant, tranquille, et même riche, au lieu de respecter ses déserts comme les remparts de sa liberté, les souille par le crime; il les traverse pour aller chez des nations voisines, enlever des esclaves et de l'or; il s'en sert pour exercer son brigandage, dont malheureusement il jouit plus encore que de sa liberté; car ses entreprises sont presque toujours heureuses. Malgré la défiance de ses voisins et la supériorité de leurs forces, il échappe à leur poursuite et emporte impunément tout ce qu'il leur a ravi. Un Arabe qui se destine à ce métier de pirate de terre s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages; il s'essaie à se passer du sommeil, à souffrir la faim, la soif et la chaleur: en même temps il instruit ses chameaux, il les élève et les exerce dans cette même vue; peu de jours après leur naissance, il leur plie les jambes sous le ventre, il les contraint à demeurer à terre et les charge, dans cette situation, d'un poids assez fort qu'il les accoutume à porter et qu'il ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort; au lieu de les laisser paître à toute heure et boire à leur soif, il commence par régler leurs repas, et peu à peu les éloigne à de grandes distances, en diminuant aussi la quantité de la nourriture; lorsqu'ils sont un peu forts, il les exerce à la course; il les excite par l'exemple des chevaux et parvient à les rendre aussi légers et plus robustes [1]; enfin dès qu'il est sûr de la force, de la légèreté et de la sobriété de ses chameaux, il les charge de ce qui est nécessaire à sa subsistance et à la leur; il part avec eux, arrive sans être attendu aux confins du désert, arrête les premiers passants, pille les habitations écartées, charge ses chameaux de son butin: et s'il est poursuivi, s'il est forcé de précipiter sa retraite, c'est alors qu'il développe tous ses talents et les leurs; monté sur l'un des plus légers [1], il conduit la troupe, la fait marcher jour et nuit presque sans s'arrêter, ni boire ni manger: il fait aisément trois cents lieues en huit jours [2], et pendant tout ce temps de fatigue et de mouvement, il laisse ses chameaux chargés, il ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos et une pelote de pâte: souvent ils courent ainsi neuf ou dix jours sans trouver de l'eau, ils se passent de boire [3]: et lorsque par hasard il se trouve une mare à quelque distance de leur route, ils sentent l'eau de plus d'une demi-lieue [4]; la soif qui les presse leur fait doubler le pas, et ils boivent en une seule fois pour tout le temps passé et pour autant de temps à venir; car souvent leurs voyages sont de plusieurs semaines, et leurs temps d'abstinence durent aussi longtemps que leurs voyages.

En Turquie, en Perse, en Arabie, en Egypte,

[1] Le dromadaire est particulièrement remarquable par sa grande vitesse; les Arabes disent qu'il peut faire autant de chemin en un jour qu'un de leurs meilleurs chevaux en huit ou dix. Le *Bekh* qui nous conduisit au mont Sinaï était monté sur un de ces chameaux, et prenait souvent plaisir à nous divertir par la grande diligence de sa monture; il quittait notre caravane pour en reconnaître une autre que nous pouvions à peine apercevoir, tant elle était éloignée, et revenait à nous en moins d'un quart d'heure. Voyage de Shaw, tome I, page 311.—On élève en Arabie une sorte de chameaux pour servir à la course.... Ils vont au grand trot et si vite qu'un cheval ne les peut suivre qu'au galop. Voyage de Chardin, tome II, page 28.

[1] Les dromadaires vont si vite qu'il y en a qui font trente-cinq ou quarante lieues en un jour, et continuent de la sorte huit ou dix jours par les déserts, sans manger que fort peu. Tous les seigneurs arabes de la Numidie, et les Africains de la Lybie, s'en servent comme de chevaux de poste, quand l'occasion se présente de faire une longue traite, et les montent aussi dans le combat. L'Afrique de Marmol, tome I, page 49.

[2] Les dromadaires sont plus petits, plus grêles et plus légers que les chameaux, et ne servent guère qu'à porter des hommes; ils ont un bon trot, assez doux, et font facilement quarante lieues par jour; il n'y a seulement qu'à se bien tenir; il y a des gens qui se font lier dessus de peur de tomber. Relation de Thévenot, tome I, page 313.

[3] Le chameau peut se passer de boire pendant quatre ou cinq jours; une petite portion de fèves et d'orge, ou bien quelques morceaux de pâte faite de fleur de farine, lui suffisent par jour pour sa nourriture; c'est ce que j'ai souvent expérimenté dans mon voyage du mont Sinaï: quoique chacun de nos chameaux portât sept quintaux au moins, et que nous fissions des traites de dix et quelquefois de quinze heures par jour, à raison de deux milles et demi par heure. Voyage de Shaw, tome V, page 311.—Il y a de quoi admirer la patience avec laquelle les chameaux souffrent la soif; et la dernière fois que je passai les déserts, d'où la caravane ne peut sortir en moins de soixante-cinq jours, nos chameaux furent une fois neuf jours sans boire, parce que pendant neuf jours de marche nous ne trouvâmes pas d'eau en aucun lieu. Voyage de Tavernier, tome I, page 162.

[4] Nous arrivâmes à un pays de collines, au pied desquelles se trouvaient de grandes mares; nos chameaux, qui avaient passé neuf jours sans boire, sentirent l'eau d'une demi-lieue loin; ils se mirent à aller leur grand trot, qui est leur manière de courir, et entrant en foule dans ces mares, ils en rendirent d'abord l'eau trouble et bourbeuse, etc. Voyage de Tavernier, tome I, page 202.

en Barbarie, etc., le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des chameaux[1]; c'est de toutes les voitures la plus prompte et la moins chère. Les marchands et autres passagers se réunissent en caravane pour éviter les insultes et les pirateries des Arabes : ces caravanes sont souvent très-nombreuses, et toujours composées de plus de chameaux que d'hommes. Chacun de ces chameaux est chargé selon sa force ; il la sent si bien lui-même, que quand on lui donne une charge trop forte il la refuse[2] et reste constamment couché jusqu'à ce qu'on l'ait allégée. Ordinairement les grands chameaux portent un millier, et même douze cents pesant, les plus petits six à sept cents. Dans ces voyages de commerce on ne précipite pas leur marche : comme la route est souvent de sept ou huit cents lieues, on règle leur mouvement et leurs journées ; ils ne vont que le pas et font chaque jour dix à douze lieues; tous les soirs on leur ôte leur charge, et on les laisse paître en liberté. Si l'on est en pays vert, dans une bonne prairie, ils prennent en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre, et pour ruminer pendant toute la nuit: mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages, et cette nourriture délicate ne leur est pas nécessaire ; ils semblent même préférer aux herbes les plus douces, l'absinthe, le chardon, l'ortie, le genêt, l'acassie, et les autres végétaux épineux; tant qu'ils trouvent des plantes à brouter[3], ils se passent très-aisément de boire.

Au reste, cette facilité qu'ils ont à s'abstenir longtemps de boire n'est pas de pure habitude ; c'est plutôt un effet de leur conformation. Il y a dans le chameau, indépendamment des quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminants, une cinquième poche qui lui sert de réservoir pour conserver de l'eau. Ce cinquième estomac manque aux autres animaux et n'appartient qu'au chameau; il est d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité de liqueur; elle y séjourne sans se corrompre et sans que les autres aliments puissent s'y mêler ; et lorsque l'animal est pressé par la soif, et qu'il a besoin de délayer les nourritures sèches et de les macérer par la rumination, il fait remonter dans sa panse, et jusqu'à l'œsophage, une partie de cette eau par une simple contraction des muscles. C'est donc en vertu de cette conformation très-singulière, que le chameau peut se passer plusieurs jours de boire, et qu'il prend en une seule fois une prodigieuse quantité d'eau qui demeure saine et limpide dans ce réservoir, parce que les liqueurs du corps ni les sucs de la digestion ne peuvent s'y mêler.

Si l'on réfléchit sur les difformités, ou plutôt sur les non-conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que sa nature n'ait été considérablement altérée par la contrainte de l'esclavage et par la continuité des travaux. Le chameau est plus anciennement, plus complétement et plus laborieusement esclave qu'aucun des autres animaux domestiques : il l'est plus anciennement, parce qu'il habite les climats où les hommes se sont le plus anciennement policés: il l'est plus complétement, parce que dans les autres espèces d'animaux domestiques, telles que celles du cheval, du chien, du bœuf, de la brebis, du cochon, etc., on trouve encore des individus dans leur état de nature, des animaux de ces mêmes espèces qui sont sauvages, et que l'homme ne s'est pas soumis : au lieu que dans le chameau l'espèce entière est esclave ; on ne le trouve nulle part dans sa condition primitive d'indépendance et de liberté : enfin il est plus laborieusement esclave qu'aucun autre, parce qu'on ne l'a jamais nourri, ni pour le faste, comme la plupart des chevaux, ni pour l'amusement, comme presque tous les chiens, ni pour l'usage de la table, comme le bœuf, le cochon, le mouton ; que l'on n'en a jamais fait qu'une bête de somme, qu'on ne s'est pas même donné la peine d'atteler ni de faire tirer, mais dont on a regardé le corps

[1] C'est une grande commodité que les chameaux pour la charge du bagage et des marchandises qu'on transporte, par leur moyen, à très-peu de frais... Les chameaux ont leur pas réglé, ainsi que leurs journées.... Leur nourriture n'est point difficile, ils vivent de chardons, d'orties, etc... souffrent la soif deux ou trois jours entiers. Voyage d'Oléarius, tome I.

[2] Quand on les veut charger, au cri de leur conducteur, ils fléchissent les genoux; que s'ils tardent à le faire, ou bien on leur frappe avec un bâton, ou bien on leur abaisse le cou, et alors comme contraints et gémissants, à leur façon, ils fléchissent les genoux, mettent le ventre contre terre, et demeurent en cette posture jusqu'à ce qu'ayant été chargés, on leur commande de se relever; d'où vient qu'ils ont au ventre, aux jambes et aux genoux de gros durillons du côté qu'ils en touchent la terre; s'ils se sentent mettre de trop pesants fardeaux, ils donnent des coups de tête fort fréquents à ceux qui les surchargent, et jettent des cris lamentables; leur charge ordinaire est le double de ce que pourrait porter le plus fort mulet. Voyage du P. Philippe, page 369.

[3] Lorsqu'on charge le chameau, il s'abaisse sur le ventre, et il ne souffre pas qu'on lui mette plus de fardeau qu'il n'en peut porter; il peut aussi passer plusieurs jours sans boire, pourvu qu'il trouve un peu d'herbe à paître. L'Afrique d'Ogilby, page 12.

comme une voiture vivante qu'on pouvait tenir chargée et surchargée, même pendant le sommeil; car, lorsqu'on est pressé, on se dispense quelquefois de leur ôter le poids qui les accable, et sous lequel ils s'affaissent pour dormir les jambes pliées et le corps appuyé sur l'estomac : aussi portent-ils tous les empreintes de la servitude et les stigmates de la douleur : au bas de la poitrine, sur le sternum, il y a une grosse et large callosité aussi dure que de la corne; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes; et quoique ces callosités se trouvent sur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne sont pas naturelles, et qu'elles sont produites par l'excès de la contrainte et de la douleur, car souvent elles sont remplies de pus. La poitrine et les jambes sont donc déformées par ces callosités; le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte. Les callosités se perpétuent aussi bien que les bosses par la génération; et comme il est évident que cette première difformité ne provient que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux, en les forçant dès leur premier âge[1] à se coucher sur l'estomac, les jambes pliées sous le corps, et à porter dans cette situation le poids de leur corps et les fardeaux dont on les charge, on doit présumer aussi que la bosse ou les bosses du dos n'ont eu d'autre origine que la compression de ces mêmes fardeaux, qui, portant inégalement sur certains endroits du dos auront fait élever la chair et boursouffler la graisse et la peau : car ces bosses ne sont point osseuses, elles sont seulement composées d'une substance grasse et charnue, de la même consistance à peu près que celle des tétines de vache : ainsi les callosités et les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail et de la contrainte du corps; et ces difformités, qui d'abord n'ont été qu'accidentelles et individuelles, sont devenues générales et permanentes dans l'espèce entière. L'on peut présumer de même que la poche qui contient l'eau, et qui n'est qu'un appendice de la panse, a été produite par l'extension forcée de ce viscère; l'animal, après avoir souffert trop longtemps la soif, prenant à la fois autant et peut-être plus d'eau que l'estomac ne pouvait en contenir, cette membrane se sera étendue, dilatée et prêtée peu à peu à cette surabondance de liquide; comme nous avons vu que ce même estomac dans les moutons s'étend et acquiert de la capacité proportionnellement au volume des aliments; qu'il reste très-petit dans les moutons que l'on nourrit de pain, et qu'il devient très-grand dans ceux auxquels on ne donne que de l'herbe.

On confirmerait pleinement, ou l'on détruirait absolument ces conjectures sur les non-conformités du chameau, si l'on en trouvait de sauvages que l'on pût comparer avec les domestiques : mais, comme je l'ai dit, ces animaux n'existent nulle part dans leur état naturel; ou, s'ils existent, personne ne les a remarqués ni décrits : nous devons donc supposer que tout ce qu'ils ont de bon et de beau, ils le tiennent de la nature, et que ce qu'ils ont de défectueux et de difforme, leur vient de l'empire de l'homme et des travaux de l'esclavage. Ces pauvres animaux doivent souffrir beaucoup, car ils jettent des cris lamentables, surtout lorsqu'on les surcharge; cependant, quoique continuellement excédés, ils ont autant de cœur que de docilité; au premier signe[1] ils plient les genoux et s'accroupissent jusqu'à terre pour se laisser charger dans cette situation, ce qui évite à l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur : dès qu'ils sont chargés ils se relèvent d'eux-mêmes sans être aidés ni soutenus. Celui qui les conduit, monté sur l'un d'entre eux, les précède tous et leur fait prendre le même pas qu'à sa monture; on n'a besoin ni de fouet ni d'éperon pour les exciter : mais, lorsqu'ils commencent à être fatigués, on soutient leur courage, ou plutôt on charme leur ennui par le chant ou par le son de quelque instrument; leurs conducteurs se relaient à chanter; et, lorsqu'ils veulent prolonger la route et doubler la journée, ils ne leur donnent qu'une heure de repos, après quoi, reprenant leur chanson, ils les remettent en marche pour plusieurs heures de plus, et le chant ne finit que quand il faut s'arrêter : alors les chameaux s'accroupissent de

[1] Dès que le chameau est né, on lui plie les quatre pieds sous le ventre et on le couche dessus, après on lui couvre le dos d'un tapis qui pend jusqu'à terre, sur le bord duquel on met quantité de pierres, afin qu'il ne se puisse lever, et on le laisse en cet état l'espace de quinze ou vingt jours; on lui donne cependant du lait à boire, mais peu souvent, afin qu'il s'accoutume à boire peu. Voyage de Tavernier, tom. I, p. 161.

[1] Les chameaux sont très-obéissants au maître qui les conduit, tellement que quand il les veut charger ou décharger de leurs fardeaux, en leur faisant un seul signe ou leur disant une parole, ils se baissent et mettent incontinent le ventre contre terre; ils sont de petite vie et de grand travail. Cosmog. du Levant, par Thevet, page 74.

nouveau et se laissent tomber avec leur charge : on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes et laissant couler les ballots des deux côtés; ils restent ainsi accroupis, couchés sur le ventre, et s'endorment au milieu de leur bagage qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude et de facilité qu'on l'avait détaché la veille.

Les callosités, les tumeurs sur la poitrine et sur les jambes, les foulures et les plaies de la peau, la chute entière du poil, la faim, la soif, la maigreur ne sont pas leurs seules incommodités, on les a préparés à tous ces maux par un mal plus grand, en les mutilant par la castration. On ne laisse qu'un mâle pour huit ou dix femelles [1] et tous les chameaux de travail sont ordinairement hongres : ils sont moins forts, sans doute, que les chameaux entiers, mais ils sont plus traitables et servent en tout temps; au lieu que les entiers sont non-seulement indociles, mais presque furieux dans le temps du rut, qui dure quarante jours, et qui arrive tous les ans au printemps. On assure qu'alors ils écument continuellement, et qu'il leur sort de la gueule une ou deux vessies rouges de la grosseur d'une vessie de cochon. Dans ce temps, ils mangent très-peu, ils attaquent et mordent les animaux, les hommes et même leur maître, auquel dans tout autre temps ils sont très-soumis. L'accouplement ne se fait pas debout à la manière des autres quadrupèdes; mais la femelle s'accroupit et reçoit le mâle dans la même situation qu'elle prend pour reposer, dormir et se laisser charger. Cette posture, à laquelle on les habitue, devient, comme l'on voit, une situation naturelle, puisqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement. La femelle porte près d'un an; et, comme tous les autres grands animaux, ne produit qu'un petit; son lait est abondant, épais, et fait une bonne nourriture, même pour les hommes, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. On ne fait guère travailler les femelles; on les laisse paître et produire en liberté. Le profit que l'on tire de leur produit et de leur lait surpasse peut-être celui qu'on tirerait de leur travail : cependant il y a des endroits où l'on soumet une grande partie des femelles, comme les mâles, à la castration afin de les faire travailler, et l'on prétend que cette opération, loin de diminuer leurs forces, ne fait qu'augmenter leur vigueur et leur embonpoint. En général, plus les chameaux sont gras et plus ils sont capables de résister à de longues fatigues. Leurs bosses ne paraissent être formées que de la surabondance de la nourriture; car dans de grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, et où ils souffrent souvent la faim et la soif, ces bosses diminuent peu à peu, et se réduisent au point que la place et l'éminence n'en sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos : la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures, qui transportent toutes les marchandises de la Barbarie et de la Numidie jusqu'en Éthiopie, partent avec des chameaux bien chargés, qui sont vigoureux et très-gras [1] et ramènent ces mêmes chameaux si maigres, qu'ordinairement ils les revendent à vil prix aux Arabes du désert pour les engraisser de nouveau.

Les anciens ont dit que ces animaux sont en état d'engendrer à l'âge de trois ans : cela me paraît douteux; car à trois ans ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroissement. Le membre génital du mâle [2] est, comme celui du taureau, très-long et très-mince : dans l'érection, il tend en avant comme celui de tous les autres animaux; mais, dans l'état ordinaire, le fourreau se retire en arrière, et l'urine est jetée entre les jambes de derrière, en sorte que les mâles et les femelles pissent de la même manière. Le petit chameau tète sa mère pendant un an; et, lorsqu'on veut le ménager, pour le rendre dans la suite plus fort et plus robuste, on le laisse en liberté téter ou paître pendant les premières années, et on ne commence à le charger et à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans. Il vit ordinairement quarante et même cinquante ans; cette durée de la vie étant plus que proportionnée au temps de l'accrois-

[1] Les Africains et tous ceux qui veulent avoir de bons chameaux de charge, les hongrent et n'en laissent qu'un entier pour dix femelles. L'Afrique de Marmol, tome I, page 48.

[1] Quand les chameaux commencent à faire voyage, il est nécessaire qu'ils soient gras; car on a expérimenté qu'après que cet animal a marché quarante ou cinquante jours sans manger d'orge, la graisse de sa bosse commence à diminuer, puis celle du ventre et enfin celle des jambes, après quoi il ne peut plus porter de charge... Les caravanes d'Afrique qui vont en Éthiopie ne se soucient point du retour, parce qu'elles ne rapportent rien de pesant, et quand elles arrivent là, elles vendent les chameaux maigres, etc. L'Afrique de Marmol, tome I, page 49.

[2] Encore que le chameau soit extrêmement grand, si est-ce que son membre, qui a pour le moins trois pieds de long, n'est pas plus gros que le petit doigt. Voyage d'Oléarius tome I, page 534

sement, c'est sans aucun fondement que quelques auteurs ont avancé qu'il vivait jusqu'à cent ans.

En réunissant sous un seul point de vue toutes les qualités de cet animal et tous les avantages que l'on en tire, on ne pourra s'empêcher de le reconnaître pour la plus utile et la plus précieuse de toutes les créatures surbordonnées à l'homme. L'or et la soie ne sont pas les vraies richesses de l'Orient : c'est le chameau qui est le trésor de l'Asie; il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille, pour ainsi dire, autant, et dépense peut-être vingt fois moins: d'ailleurs l'espèce entière en est soumise à l'homme, qui la propage et la multiplie autant qu'il lui plaît; au lieu qu'il ne jouit pas de celle de l'éléphant qu'il ne peut multiplier, et dont il faut conquérir avec peine les individus les uns après les autres. Le chameau vaut non-seulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne et le bœuf tous réunis ensemble : il porte seul autant que deux mulets; il mange aussi peu que l'âne, et se nourrit d'herbes aussi grossières ; la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache; la chair des jeunes chameaux est bonne et saine, comme celle du veau; leur poil est plus beau, plus recherché que la plus belle laine : il n'y a pas jusqu'à leurs excréments dont on ne tire des choses utiles ; car le sel ammoniac se fait de leur urine, et leur fiente desséchée et mise en poudre leur sert de litière, aussi bien qu'aux chevaux, avec lesquels ils voyagent souvent dans des pays où l'on ne connaît ni la paille, ni le foin : enfin on fait des mottes de cette même fiente qui brûlent aisément, et font une flamme aussi claire et presque aussi vive que celle du bois sec : cela même est encore d'un grand secours dans ces déserts où l'on ne trouve pas un arbre, et où, par le défaut de matières combustibles, le feu est aussi rare que l'eau.

ADDITION A L'ARTICLE DU CHAMEAU ET DU DROMADAIRE.

Nous n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des chameaux et des dromadaires; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa Description de l'Arabie, page 144.

« La plupart des chameaux du pays d'Iman sont de taille médiocre et d'un brun clair; cependant on en voit aussi de grands et lourds, et d'un brun foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur les jambes; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle, assis derrière comme un chien, touche la terre de ses deux pieds de devant. Il paraît froid pendant l'accouplement, et plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois longtemps avant de pouvoir l'exciter. L'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie, et probablement partout. »

J'ai dit qu'on avait transporté des chameaux et des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, et qu'ils n'avaient réussi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Brown, dans son histoire de la Jamaïque, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglais y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, et que, quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne sait pas les nourrir et les soigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, et je ne doute pas qu'ils ne pussent même produire en France. On peut voir dans la *Gazette* du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ses terres près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui se porte bien. Ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux et des dromadaires à Dresde, et je suis persuadé qu'en faisant venir avec les chameaux des domestiques arabes ou barbaresques accoutumés à les soigner, on viendrait à bout d'établir chez nous cette espèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.

DESCRIPTION DU DROMADAIRE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le dromadaire et le chameau sont de grands animaux, d'une figure très-bizarre et fort extraordinaire à nos yeux : ils ont le cou et les jambes fort longues, la tête petite, la queue courte, et le dos chargé d'une ou de deux grosses bosses qui s'élèvent aussi haut que la tête de l'animal, ou qui

tombent recourbées sur les côtés du corps. Ces animaux paraissent difformes, lorsque l'on compare leurs proportions et leurs attitudes à celles du cheval ou du cerf, qui ont aussi le cou et les jambes fort longs. La partie supérieure de l'encolure du dromadaire et du chameau ne s'élève pas en ligne droite en sortant du garrot, comme la belle encolure du cheval, et n'a point de courbe en approchant de la tête, mais elle s'étend en avant au sortir du garrot, et ensuite elle a un enfoncement encore plus marqué que celui qui est nommé le *Coup de hache*, dans la fausse encolure des chevaux; le reste de la partie supérieure de l'encolure du dromadaire et du chameau est en ligne droite jusqu'à la tête: au contraire la partie inférieure, au lieu d'être en ligne droite depuis le poitrail jusqu'à la ganache, forme un angle très-saillant qui correspond à l'enfoncement de la partie supérieure; cette courbure du cou se trouve à environ le tiers de sa longueur depuis le garrot; les deux autres tiers sont dirigés en ligne verticale ou peu inclinée en avant: l'encolure mal faite et la petitesse de la tête donnent au dromadaire et au chameau un air faible et languissant.

Ces animaux ont le museau fort allongé, les orbites des yeux très-saillants, les oreilles courtes, le corps étoffé, la croupe maigre et avalée, et les jambes mal faites; ceux que j'ai observés avaient les jarrets tournés en dehors et trop saillants en arrière, et les jambes de devant pliées aussi en arrière à l'endroit du genou, qui était gros. Les quatre pieds sont aussi très-gros, principalement ceux de devant, presque ronds dans leur contour, plats par-dessous et terminés en avant par deux grands ongles placés l'un contre l'autre et recourbés en dessous. Les ongles sont pliés en gouttière par les côtés, et leur pointe rentre dans la plante du pied, qui est divisée dans son milieu par un sillon longitudinal, peu profond, qui s'étend depuis l'entre-deux des ongles jusqu'au talon; les deux ongles tiennent à deux doigts qui sont séparés l'un de l'autre par un sillon assez profond; il pénètre jusqu'à la substance de la plante du pied.

Le dromadaire et le chameau ne se couchent pas sur le côté, comme les chevaux et la plupart des autres quadrupèdes; ils s'accroupissent de façon que les jambes sont pliées, et que la poitrine et le ventre posent sur la terre: c'est pourquoi il y a une large callosité au-dessous du poitrail sur la partie postérieure du sternum, à l'endroit qui frappe et qui frotte le plus contre la terre: il y a aussi de pareilles callosités, mais plus petites, aux jointures du coude et du genou des jambes de devant, à l'endroit de la rotule et sur les jarrets des jambes de derrière: ces callosités sont nues et fort dures. J'ai vu un de ces animaux s'accroupir: il commençait par plier les jambes de devant jusqu'à un certain point, mais passé ce point, il paraissait n'être plus le maître de ce mouvement; le poids du corps surpassait ses forces, l'équilibre manquait, et tout à coup l'animal tombait pesamment sur ses genoux: ensuite il pliait lentement les jambes de derrière; mais, au lieu de maintenir l'égalité de ce mouvement, il se laissait aller lourdement sur l'articulation de la rotule: alors il abaissait ses coudes et ses jarrets, et enfin le bas du poitrail et le ventre descendaient jusqu'à terre: cette chute était si précipitée que l'animal se serait entamé la peau, si elle n'avait été défendue par des callosités; ou si ces callosités n'avaient pas été formées, elles n'auraient pas manqué de l'être bientôt. L'animal se relevait avec plus de facilité, mais il était sans agilité dans tous ses mouvements; s'il changeait de situation ou d'attitude, c'était avec peine qu'il mouvait ses jambes ou qu'il portait sa tête; il paraissait surchargé de son propre poids. En état de repos, il avait un air de stupidité dans le maintien, ses yeux étaient mornes sans aucune vivacité; cependant on sait que les dromadaires et les chameaux ont beaucoup de force et de docilité, qu'ils sont même très-prompts à la course.

Le dromadaire diffère principalement du chameau, en ce qu'il n'a qu'une bosse; elle est placée sur le dos. Le sommet de la tête est rond et élevé; les lèvres s'étendent au devant du nez, de la longueur de deux pouces: celle de dessus est fendue dans le milieu par une scissure qui a un pouce quatre lignes de profondeur; les narines ont deux pouces de longueur; il se trouve entre elles un enfoncement dans la peau. Le dromadaire qui a servi de sujet pour cette description avait aussi un enfoncement en forme de gouttière assez profonde, le long du côté inférieur et antérieur du cou.

Cet animal était très-maigre et presque entièrement dégarni de poil; il avait la peau ridée et couverte d'une crasse fort épaisse, qui était une sorte de gale: la chute du poil avait sans doute été causée en partie par cette maladie, et en partie par la mue; le poil qui restait était de couleur brune et noirâtre dans quelques endroits: il y en avait de deux sortes; l'un était doux et laineux, et l'autre plus gros, plus long et plus ferme; le poil qui se trouvait sur la tête, sur le cou et sur les jambes était court; celui du corps avait environ six pouces de longueur; le bout de la queue était garni d'un poil gros et rude, comme du crin de cheval, en partie noir et en partie gris: il avait un pied quatre pouces de longueur; le milieu du dos était couvert d'un crin noir et gris, comme celui de la queue, mais plus fin, qui formait un groupe fort apparent, parce que ce poil avait treize pouces de longueur; il était placé à l'endroit de la bosse, qui avait été détruite en entier par la maigreur de l'animal.



DESCRIPTION DU CHAMEAU.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Il paraît que le chameau et le dromadaire sont des animaux de même espèce ; la principale différence qui se trouve entre eux, consiste dans le nombre des bosses qui sont sur le dos : le dromadaire n'en a qu'une et le chameau en a deux; celui qui a servi de sujet pour cette description avait le sommet de la tête peu élevé; les lèvres s'étendaient au devant du nez de la longueur de trois pouces ; celle du dessus était fendue dans le milieu par une scissure qui avait un pouce dix lignes de profondeur; cette scissure aboutissait à un sillon qui s'étendait sur la lèvre jusqu'aux extrémités antérieures des narines : elles étaient placées l'une contre l'autre, et formaient chacune une fente longue de trois pouces quatre lignes ; elles étaient dirigées obliquement , de sorte que l'extrémité postérieure de l'une des narines se trouvait à près de quatre pouces de distance de l'extrémité de l'autre narine; il y avait au milieu de cet espace un tubercule qui était garni du poil, comme la peau des alentours , et qui avait quinze lignes de largeur, dix lignes de longueur de devant en arrière, et un demi-pouce de hauteur; le nez était fort élevé; l'encolure ressemblait à celle du dromadaire ; mais il n'y avait point de gouttière sur le côté inférieur et antérieur du cou.

L'une des deux bosses de ce chameau était placée sur la partie antérieure du dos près du garrot, et l'autre sur les lombes; l'antérieure avait neuf pouces de hauteur et de largeur à la base, et trois pouces d'épaisseur dans le milieu, et la postérieure huit pouces de hauteur et de largeur, et quatre pouces d'épaisseur au milieu; la bosse antérieure avait trois pouces de largeur et d'épaisseur à son extrémité, et la postérieure quatre : ces deux bosses étaient rabattues sur le côté droit.

Ce chameau avait perdu la plus grande partie de son poil , principalement les plus longs des deux bosses; le poil de la plus grande partie du corps de cet animal était d'une couleur fort équivoque; de loin elle semblait être brune pâle, mais de près on y apercevait des teintes de fauve très-pâles et d'isabelle peu apparentes ; on y distinguait aussi un duvet très-touffu qui avait jusqu'à trois pouces de longueur, qui était de couleur cendrée ou grise près de la racine, et fauve ou isabelle dans le reste de son étendue ; ce duvet était entremêlé de poils un peu plus gros et plus longs, de couleur brune vers la racine et fauve vers la pointe ; les lèvres et les côtés du chanfrein étaient de couleur cendrée : il y avait une tache de couleur derrière les yeux et quelques teintes autour avec du noir ; le sommet de la tête, les côtés supérieur et inférieur du cou, les bosses, la partie inférieure et la partie supérieure de la face externe du bras et de l'avant-bras, et le bout de la queue étaient garnis de longs poils de couleur brune et noire ou noirâtre ; ceux du bout de la queue avaient une couleur rousse : les plus grands étaient longs d'un pied; le ventre, les genoux, les pieds et la queue, excepté le bout, avaient une couleur noire ou noirâtre.

L'extrémité des bosses était percée, comme une écumoire, de trous, qui avaient près d'une ligne de diamètre, et qui étaient éloignés les uns des autres d'une ligne ou d'une ligne et demie; il sortait de chaque trou un flocon de poil en forme de pinceau ; il y avait des cils dans les deux paupières et quelques soies à l'endroit des sourcils ; il se trouvait de grosses callosités sur la partie postérieure du sternum , sur les coudes, sur les poignets et sur les genoux ; celle du sternum était la plus grande ; elle avait une figure triangulaire dont le sommet était en avant ; ses côtés avaient chacun neuf pouces de longueur, et la base seulement huit.

LE LAMA ET LE PACO.

(LE LAMA DOMESTIQUE. — LE LAMA ALPACA.)

Section des ruminants sans cornes, genre chameau. (Cuvier.)

Il y a exemple dans toutes les langues, qu'on donne quelquefois au même animal deux noms différents, dont l'un se rapporte à son état de liberté et l'autre à celui de domesticité. Le sanglier et le cochon ne font qu'un animal, et ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme, et l'autre indépendante. Il en est de même des lamas et des pacos, qui étaient les seuls animaux domestiques des anciens Américains. Ces noms sont ceux de leur état de domesticité : le lama sauvage s'appelle *huanacus* ou *guanaco*, et le paco sauvage *vicunna* ou *vigogne*. J'ai cru cette remarque nécessaire pour éviter la confusion des noms. Ces animaux ne se trouvent pas dans l'ancien continent, mais appartiennent uniquement au nouveau; ils affectent même de certaines terres, hors de l'étendue desquelles on ne les trouve plus; ils paraissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étend depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques; ils habitent les régions

[1] On distingue trois espèces de lamas, qui sont : 1° le lama proprement dit ; 2° l'alpaco ou paco; 3° la vigogne.

les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin pour vivre de respirer un air plus vif et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes.

Il est assez singulier que, quoique le lama et le paco soient domestiques au Pérou, au Mexique, au Chili, comme les chevaux le sont en Europe ou les chameaux en Arabie, nous les connaissions à peine, et que depuis plus de deux siècles que les Espagnols règnent dans ces vastes contrées, aucun de leurs auteurs ne nous ait donné l'histoire détaillée et la description exacte de ces animaux dont on se sert tous les jours : ils prétendent à la vérité qu'on ne peut les transporter en Europe, ni même les descendre de leurs hauteurs, sans les perdre, ou du moins sans risquer de les voir périr au bout d'un petit temps ; mais à Quito, à Lima, et dans beaucoup d'autres villes où il y a des gens lettrés, on aurait pu les dessiner, décrire et disséquer. Herrera dit peu de chose de ces animaux ; Garcilasso n'en parle que d'après les autres ; Acosta et Grégoire de Bolivar sont ceux qui ont rassemblé le plus de faits sur l'utilité et les services qu'on tire des lamas et sur leur naturel : mais on ignore encore comment ils sont conformés intérieurement, combien de temps ils portent leurs petits ; l'on ignore si ces deux espèces sont absolument séparées l'une de l'autre, si elles ne peuvent se mêler, s'il n'y a point entre elles de races intermédiaires, et beaucoup d'autres faits qui seraient nécessaires pour rendre leur histoire complète.

Quoiqu'on prétende qu'ils périssent lorsqu'on les éloigne de leur pays natal, il est pourtant certain que dans les premiers temps après la conquête du Pérou, et même encore longtemps après, l'on a transporté quelques lamas en Europe. L'animal dont Gessner parle, sous le nom d'*allocamélus,* et dont il donne la figure, est un lama qui fut amené vivant du Pérou en Hollande, en 1558 : c'est le même dont Matthiole fait mention sous le nom d'*élaphocamelus,* et la description qu'il en donne est faite avec soin. On a transporté plus d'une fois des vigognes, et peut-être aussi des lamas, en Espagne, pour tâcher de les y naturaliser [1] : on devrait donc être mieux instruit qu'on ne l'est sur la nature de ces animaux qui pourraient nous devenir utiles ; car il est probable qu'ils réussiraient aussi bien sur nos Pyrénées et sur nos Alpes que sur les Cordilières.

Le Pérou, selon Grégoire de Bolivar, est le pays natal, la vraie patrie des lamas. On les conduit, à la vérité, dans d'autres provinces, comme à la Nouvelle-Espagne, mais c'est plutôt pour la curiosité que pour l'utilité ; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou, depuis Potosi jusqu'à Caracas, ces animaux sont en très-grand nombre. Ils sont aussi de la plus grande nécessité ; ils font seuls toute la richesse des Indiens, et contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Leur chair est bonne à manger, leur poil est une laine fine d'un excellent usage, et pendant toute leur vie ils servent constamment à transporter toutes les denrées du pays ; leur charge ordinaire est de cent cinquante livres, et les plus forts en portent jusqu'à deux cent cinquante ; ils font des voyages assez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux ; ils marchent assez lentement, et ne font que quatre ou cinq lieues par jour ; leur démarche est grave et ferme, leur pas assuré ; ils descendent des ravines précipitées, et surmontent des rochers escarpés, où les hommes même ne peuvent les accompagner ; ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de suite, après quoi ils veulent du repos, et prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures avant de se remettre en marche. On les occupe beaucoup au transport des riches matières que l'on tire des mines du Potosi : Bolivar dit que de son temps on employait à ce travail trois cent mille de ces animaux.

Leur accroissement est assez prompt et leur vie n'est pas bien longue ; ils sont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur jusqu'à douze, et ils commencent ensuite à dépérir, en sorte qu'à quinze ils sont entièrement usés. Leur naturel paraît être modelé sur celui des Américains ; ils sont doux et flegmatiques, et font tout avec poids et mesure. Lorsqu'ils voyagent et qu'ils veulent s'arrêter pour quelques instants, ils plient les genoux avec la plus grande précaution, et baissent le corps en proportion afin d'empêcher leur charge de tomber ou de se déranger ; et dès qu'ils entendent le coup de sifflet de leur conducteur, ils se relèvent avec les mêmes précautions et se remettent en marche. Ils broutent chemin faisant et partout où

[1] Il n'y a pas d'animal qui marche aussi sûrement que le lama dans les rochers, parce qu'il s'accroche par une espèce d'éperon qu'il a naturellement au pied. Voyage de Coréal, tome I, page 352.

ils trouvent de l'herbe : mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auraient jeûné pendant le jour; ils emploient ce temps à ruminer. Ils dorment appuyés sur la poitrine, les pieds repliés sous le ventre, et ruminent aussi dans cette situation. Lorsqu'on les excède de trevail et qu'ils succombent une fois sous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frappe inutilement : la dernière ressource pour les aiguillonner est de leur serrer les testicules, et souvent cela est inutile ; ils s'obstinent à demeurer au lieu même où ils sont tombés, et si l'on continue de les maltraiter ils se désespèrent et se tuent, en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, et n'ont pour ainsi dire d'autres armes que celles de l'indignation; ils crachent à la face de ceux qui les insultent, et l'on prétend que cette salive, qu'ils lancent dans la colère, est âcre et mordicante, au point de faire lever des ampoules sur la peau.

Le lama est haut d'environ quatre pieds, et son corps, y compris le cou et la tête, en a cinq ou six de longueur ; le cou seul a près de trois pieds de long. Cet animal a la tête bien faite, les yeux grands, le museau un peu allongé, les lèvres épaisses, la supérieure fendue et l'inférieure un peu pendante; il manque de dents incisives et canines à la mâchoire supérieure. Les oreilles sont longues de quatre pouces; il les porte en avant, les dresse et les remue avec facilité. La queue n'a guère que huit pouces de long; elle est droite, menue et un peu relevée. Les pieds sont fourchus comme ceux du bœuf, mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière, qui aide à l'animal à se retenir et à s'accrocher dans les pas difficiles. Il est couvert d'une laine courte sur le dos, la croupe et la queue, mais fort longue sur les flancs et sous le ventre. Du reste, les lamas varient par les couleurs, il y en a de blancs, de noirs et de mêlés. Leur fiente ressemble à celle des chèvres. Le mâle a le membre génital menu et recourbé, en sorte qu'il pisse en arrière. C'est un animal très-lascif, et qui cependant a beaucoup de peine à s'accoupler. La femelle a l'orifice des parties de la génération très-petit; elle se prosterne pour attendre le mâle, et l'invite par ses soupirs ; mais il se passe toujours plusieurs heures et quelquefois un jour entier avant qu'ils puissent jouir l'un de l'autre, et tout ce temps se passe à gémir, à gronder, et surtout à se conspuer; et comme ces longs préludes les fatiguent plus que la chose même, on leur prête la main pour abréger, et on les aide à s'arranger. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit, et très-rarement deux. La mère n'a aussi que deux mamelles, et le petit la suit au moment qu'il est né. La chair des jeunes est très-bonne à manger, celle des vieux est sèche et trop dure ; en général, celle des lamas domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, et leur laine est aussi beaucoup plus douce. Leur peau est assez ferme; les Indiens en faisaient leur chaussure, et les Espagnols l'emploient pour faire des harnais. Ces animaux si utiles, et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture : comme ils ont le pied fourchu, il n'est pas nécessaire de les ferrer; la laine épaisse dont ils sont couverts dispense de les bâter : ils n'ont besoin ni de grain, ni d'avoine, ni de foin ; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, et ils n'en prennent qu'en petite quantité ; ils sont encore plus sobres sur la boisson : ils s'abreuvent de leur salive, qui, dans cet animal, est plus abondante que dans aucun autre.

Le huanacus ou lama, dans l'état de nature, est plus fort, plus vif et plus léger que le lama domestique; il court comme un cerf et grimpe comme le chamois sur les rochers les plus escarpés : sa laine est moins longue, et toute de couleur fauve. Quoique en pleine liberté, ces animaux se rassemblent en troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement, sans marquer d'abord ni crainte ni plaisir ; ensuite ils soufflent des narines et hennissent à peu près comme les chevaux, et enfin ils prennent la fuite tous ensemble vers le sommet des montagnes. Ils cherchent de préférence le côté du nord et la région froide; ils grimpent et séjournent souvent au-dessus de la ligne de neige : voyageant dans les glaces, et couverts de frimas, ils se portent mieux que dans la région tempérée; autant ils sont nombreux et vigoureux dans les Sierras, qui sont les parties élevées des Cordilières, autant ils sont rares et chétifs dans les Lanos, qui sont au-dessous. On chasse ces lamas sauvages pour en avoir la toison : les chiens ont beaucoup de peine à les suivre ; et si on leur donne le temps de gagner leurs rochers, le chasseur et les chiens sont contraints de les abandonner.

Ils paraissent craindre la pesanteur de l'air autant que la chaleur; on ne les trouve jamais dans les terres basses; et comme la chaîne des Cordilières, qui est élevée de plus de trois mille toises au-dessus du niveau de la mer, au Pérou, se soutient à peu près à cette même élévation au Chili et jusqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des huanacus ou lamas sauvages en grand nombre; au lieu que du côté de la Nouvelle-Espagne où cette chaîne de montagnes se rabaisse considérablement, on n'en trouve plus, et l'on n'y voit que des lamas domestiques, qu'on prend la peine d'y conduire.

Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce succursale, à peu près comme l'âne l'est au cheval : ils sont plus petits et moins propres au service, mais plus utiles par leur dépouille; la longue et fine laine dont ils sont couverts est une marchandise de luxe aussi chère, aussi précieuse que la soie. Les pacos que l'on appelle aussi *alpaques*, et qui sont les vigognes domestiques, sont souvent toutes noires et quelquefois d'un brun mêlé de fauve. Les vigognes ou pacos sauvages sont de couleur de rose sèche, et cette couleur naturelle est si fixe qu'elle ne s'altère point sous la main de l'ouvrier : on fait de très-beaux gants, de très-bons bas avec cette laine de vigogne; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix. Cette denrée seule forme une branche dans le commerce des Indes espagnoles : le castor du Canada, la brebis de Kalmouquie, la chèvre de Syrie ne fournissent pas un plus beau poil; celui de la vigogne est aussi cher que la soie. Cet animal a beaucoup de choses communes avec le lama : il est du même pays, et comme lui il en est exclusivement, car on ne le trouve nulle part ailleurs que sur les Cordilières; il a aussi le même naturel et à peu près les mêmes mœurs, le même tempérament. Cependant, comme sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle du lama, il paraît craindre encore moins le froid; il se tient plus volontiers dans la neige, sur les glaces, et dans les contrées les plus froides : on le trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques.

Les vigognes ressemblent aussi par la figure aux lamas; mais elles sont plus petites, leurs jambes sont plus courtes et leur mufle plus ramassé : elles ont la laine de couleur de rose sèche un peu claire; elles n'ont point de cornes. Elles habitent et paissent dans les endroits les plus élevés des montagnes; la neige et la glace semblent plutôt les récréer que les incommoder. Elles vont en troupes et courent très-légèrement: elles sont timides, et dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient en chassant leurs petits devant elles. Les anciens rois du Pérou en avaient rigoureusement défendu la chasse, parce qu'elles ne multiplient pas beaucoup; et aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Espagnols. La chair de ces animaux n'est pas si bonne que celle des huanacus; on ne les recherche que pour leur toison et pour les bézoards qu'ils produisent. La manière dont on les prend prouve leur extrême timidité, ou, si l'on veut, leur imbécillité. Plusieurs hommes s'assemblent pour les faire fuir et les engager dans quelques passages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge ou de drap; les vigognes qui arrivent à ces passages sont tellement intimidées par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'elles n'osent passer au delà, et qu'elles s'attroupent et demeurent en foule, en sorte qu'il est facile de les tuer en grand nombre : mais s'il se trouve dans la troupe quelques huanacus, comme ils sont plus hauts de corps et moins timides que les vigognes, ils sautent par-dessus les cordes, et dès qu'ils ont donné l'exemple, les vigognes sautent de même et échappent aux chasseurs.

A l'égard des vigognes domestiques ou pacos, on s'en sert comme des lamas pour porter des fardeaux : mais indépendamment de ce qu'étant plus petits ou plus faibles ils portent beaucoup moins, ils sont encore plus sujets à des caprices d'obstination; lorsqu'une fois ils se couchent avec leur charge, ils se laisseraient plutôt hacher que de se relever. Les Indiens n'ont jamais fait usage du lait de ces animaux, parce qu'ils n'en ont qu'autant qu'il en faut pour nourrir leurs petits. Le grand profit que l'on tire de leur laine avait engagé les Espagnols à tâcher de les naturaliser en Europe; ils en ont transporté en Espagne pour les faire peupler, mais le climat se trouva si peu convenable qu'ils y périrent tous. Cependant comme je l'ai déjà dit, je suis persuadé que ces animaux, plus précieux encore que les lamas, pourraient réussir dans nos montagnes, et surtout dans les Pyrénées : ceux qui les ont transportés en Espagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même ils ne sub-

sistent que dans la région froide, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée des montagnes ; ils n'ont pas fait attention qu'on ne les trouve jamais dans les terres basses, et qu'ils meurent dans les pays chauds ; qu'au contraire, ils sont encore aujourd'hui très-nombreux dans les terres voisines du détroit de Magellan, où le froid est beaucoup plus grand que dans notre Europe méridionale, et que par conséquent il fallait, pour les conserver, les débarquer non pas en Espagne, mais en Écosse ou même en Norwége, et plus sûrement encore aux pieds des Pyrénées, des Alpes, etc., où elles eussent pu grimper et atteindre la région qui leur convient. Je n'insiste sur cela que parce que j'imagine que ces animaux seraient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiraient plus de biens réels que tout le métal du Nouveau-Monde qui n'a servi qu'à nous charger d'un poids inutile, puisqu'on avait auparavant pour un gros d'or ou d'argent ce qui nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui se nourrissent d'herbes et qui habitent les hautes montagnes de l'Asie, et même de l'Afrique, donnent les bézoards que l'on appelle *orientaux*, dont les vertus sont les plus exaltées ; ceux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes et des herbes est plus tempérée, ne produisent que des pelotes sans vertu qu'on appelle *égagropiles* ; et dans l'Amérique méridionale, tous les animaux qui fréquentent les montagnes sous la zone torride donnent d'autres bézoards que l'on appelle *occidentaux*, qui sont encore plus solides, et peut-être aussi qualifiés que les *orientaux*. La vigogne surtout en fournit en grand nombre ; le huanacus en donne aussi, et l'on en tire des cerfs et des chevreuils dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Les lamas et les pacos ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils sont huanacus et vigognes, c'est-à-dire dans leur état de liberté ; ceux qu'ils produisent dans leur condition de servitude, sont petits, noirs et sans vertu : les meilleurs sont ceux qui ont une couleur de vert obscur, et ils viennent ordinairement des vigognes, surtout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, et qui paissent habituellement dans les neiges ; de ces vigognes montagnardes, les femelles comme les mâles produisent des bézoards, et ces bézoards du Pérou tiennent le premier rang après les bézoards orientaux, qui sont beaucoup plus estimés que les bézoards de la Nouvelle-Espagne, qui viennent des cerfs, et sont les moins efficaces de tous.

ADDITION A L'ARTICLE DU LAMA.

Nous donnons la figure d'un lama, dessiné d'après nature, et qui est encore actuellement vivant (août 1777) à l'école vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal, amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773 : il était jeune alors, et sa mère qui était avec lui est morte presque en arrivant ; on en peut voir la peau bourrée et le corps injecté sous la peau, dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, et que le transport et la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, et l'eussent en partie retardé, il avait néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite, depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds de devant, et dans son état de liberté il devient considérablement plus grand et plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau continent, le représentant du chameau dans l'ancien : il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante, et sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports et lui ressemble à plusieurs égards. Comme le chameau, il est propre à porter des fardeaux ; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts et conformés à peu près comme les jambes et les pieds du chameau : mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, et qu'en général il est beaucoup mieux fait et d'une forme plus agréable par les proportions du corps. Son cou long, bien couvert de laine, et sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse et de légèreté que la nature a refusé au chameau. Ses oreilles longues de sept pouces, sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe et se tiennent toujours droites en avant ; elles sont garnies d'un poil ras et noirâtre. La tête est longue, légère et d'une forme élégante. Les yeux sont grands, noirs et ornés dans les angles internes de grands poils noirs : le nez est plat et les narines sont écartées ; la lèvre supérieure est fendue et tellement séparée

au devant des mâchoires qu'elle laisse paraître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues et plates, et au nombre de quatre à la mâchoire inférieure : ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminants : il y a seulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières et quatre incisives. La tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue et des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur de musc un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou et sur la poitrine, et plus foncé sur les cuisses et les jambes, où cette couleur devient brune et presque noire. Le sommet de la tête est aussi noirâtre, et c'est de là que part le noir qui se voit sur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure et la moitié des joues. La laine qui est sur le cou est d'un brun foncé, et forme comme une crinière qui prend du sommet de la tête et va se perdre sur le garrot : cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte, sur le dos, et y forme une bande d'un brun faible. Les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, et cette longue laine est en assez gros flocons ; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun noirâtre. Les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que dans les jambes de derrière il se trouve vers le milieu un espace sous la peau qui est enfoncé d'environ deux pouces. Les pieds sont séparés en deux doigts ; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce et demi, et cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, et arrondie sur sa face externe ; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités. Le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur ; il est couvert d'une laine assez courte; cette queue ressemble à une houppe: l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, et même lorsqu'il est en repos et couché.

	p.	p.	l.
Longeur du Lama	5	4	4
Hauteur du train de devant	3	3	0
Hauteur du train du derrière	3	6	0
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1	9	2
Longueur de la tête, du bout des lèvres jusqu'à l'occiput	0	11	0

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant ; il se laisse monter par celui qui le nourrit, et ne refuserait pas le même service à d'autres ; il marche au pas, trotte et prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit et se roule sur l'herbe. Ce lama que je décris etait un mâle : on a observé qu'il paraît souvent être excité par le besoin d'amour. Il urine en arrière, et la verge est petite pour la grosseur de son corps. Il avait passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier (1782) ; et il me paraît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit dans le Voyage du commodore Byron, qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire des lamas, à l'île des Pingouins, et dans l'intérieur des terres jusqu'au cap des Vierges, qui forme au Nord l'entrée du détroit de Magellan. Ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid. Dans leur état de nature et de liberté, ils marchent ordinairement par troupes de soixante ou quatre-vingts, et ne se laissent point approcher : cependant ils sont très-aisés à apprivoiser; car les gens de l'équipage du vaisseau de Byron, s'étant saisis d'un jeune lama, dont on admirait la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venait leur lécher les mains. Le commodore Byron et le capitaine Wallis comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme et la couleur : mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.

DE LA VIGOGNE.

(LE LAMA VIGOGNE.)

Ordre des ruminants sans cornes, genre chameau. (Cuvier.)

La figure d'une vigogne mâle a été dessinée vivante à l'école vétérinaire en 1774; la dépouille empaillée se voit dans le cabinet de M. Bourgelat : cet animal est plus petit que le lama, et voici ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	4	4	6
Hauteur du train de devant	2	4	9
Hauteur du train de derrière	2	6	2
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1	8	0

	p.	p.	l.
Longueur de la tête	0	6	6
Longueur des oreilles	0	4	5
Largeur des oreilles	0	1	5
Grandeur de l'œil	0	1	4
Distance entre l'œil et le bout du museau	0	3	9
Longueur de la queue avec sa laine	0	8	9

La vigogne a beaucoup de rapport et même de ressemblance avec le lama, mais elle est d'une forme plus légère ; ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues et mieux faites que celles du lama. Sa tête, qu'elle porte droite et haute sur un cou long et délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos ; elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama ; elle est large au front et étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine et vive ; et cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grand, ayant seize lignes de longueur ; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, et la paupière inférieure est blanche. Le nez est aplati, et les naseaux qui sont écartés l'un de l'autre sont, comme les lèvres, d'une couleur brune, mêlée de gris ; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, et cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure deux dents incisives longues et plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues et se terminant en pointe ; elles sont nues en dedans et couvertes en dehors d'un poil court. La plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux, et le reste est de couleur isabelle ; le dessous de la mâchoire est d'un blanc jaune ; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses et le dessous de la queue sont blancs. La laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, et celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce ; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche ; les sabots sont noirs, minces, plats par-dessous et convexes par-dessus ; ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur ; et cinq lignes de largeur ou d'empattement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'école vétérinaire, et avait passé peut-être autant de temps en Angleterre ; cependant elle n'était pas à beaucoup près aussi privée que le lama : elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible ; car elle ne donnait nulle marque d'attachement à la personne qui la soignait ; elle cherchait même à mordre lorsqu'on voulait la contraindre, et elle soufflait ou crachait continuellement au visage de ceux qui l'approchaient. On lui donnait du son sec et quelquefois détrempé dans l'eau ; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, et il paraît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire. Enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière ; et par toutes ces ressemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama et de la vigogne, je croyais qu'il n'y avait dans ce genre que ces deux espèces, et je pensais que l'alpaco ou alpaca était le même animal que la vigogne sous un nom différent ; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, et dont je viens de rendre compte, m'avait encore confirmé dans cette idée : mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco, forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama et la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connaissances nouvelles. Ce seigneur, aussi zélé pour l'avancement des sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas et vigognes, pour tâcher de les naturaliser et multiplier en France, et il serait très à désirer que le gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages et les difficultés de ce projet sont présentés dans le mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Beliardy, dont le mérite est bien connu, et qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

« Le nom de lama, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avait point de brebis en Amérique ; ces conquérants les y ont introduites, et les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment, dans leur langue, c'est le mot pour désigner tout animal laineux ; cependant, dans les provinces de Cusco, Potosi et Tucuman, on dis-

tingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différents.

« Le lama, dans son état de nature et de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau. Il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied fourchu comme les bœufs; son cou à trente à quarante pouces de long; sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain : une longue laine lui couvre tout le corps : celle du cou et du ventre est beaucoup plus courte.

« Cet animal est originairement sauvage; on en trouve encore en petites troupes sur des montages élevées et froides. Les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, et on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit aussi dans cet état. La femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, et on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

« Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux et les mulets, l'usage des lamas et fort diminué; cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, surtout pour les ouvrages de la campagne. On le charge comme nous chargeons nos ânes, il porte de soixante-quinze à cent livres sur le dos. Il ne trotte ni ne galope, mais son pas ordinaire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture. On les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine. On les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, et plus belle que celle de notre brebis.

« Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama; mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes et beaucoup plus large de corps. L'alpaca est absolument sauvage et se trouve en compagnie des vigognes. Sa laine est plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama; aussi est-elle plus estimée.

« La troisième espèce est la vigogne, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est comme l'alpaca tout à fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté et par pure curiosité (mais on ignore si dans cet état ces animaux se multiplient et même s'ils s'accouplent). Les vigognes, dans cet état de captivité, mangent à peu près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de turquie, du pain et toutes sortes d'herbes.

« La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, et ce n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre. Il y a dans sa toison trois sortes de laine : celle du dos plus foncé et plus fine est la plus estimée; ensuite celle des flancs qui est d'une couleur plus claire; et la moins appréciée est celle du ventre qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

« Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi et du Tucuman, dans des rochers âpres et des lieux sauvages; elles descendent dans les vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou leurs crottes qui indiquent les endroits où on peut les trouver; car ces animaux ont la propreté et l'instinct d'aller déposer leur crottin dans le même tas... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourraient s'échapper; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs : cet animal est si timide qu'il n'ose franchir cette faible barrière. Les chasseurs font grand bruit et tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puissent surmonter : l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état il se laisse prendre par les jambes de derrière, et l'on est sûr de n'en pas manquer un : on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries, mais elles ne sont pas observées. Il serait cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, et de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante. Ces chasses produisent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes. Quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue : cet animal plus hardi sauve immanquablement les vigognes; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte, et les vigognes le suivent.

« Dans toutes les Cordilières du nord de Lima, en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes dans l'état sauvage; cependant le lama domestique est fort commun à Quito, où on le charge et on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

« Si on voulait se procurer des vigognes en vie de la côte du sud du Pérou, il faudrait les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica; là on les embarquerait pour l'Europe : mais la navigation, depuis la mer du Sud par le cap de Horn est si longue et sujette à tant d'événements, qu'il serait peut-être très-difficile de les conserver pendant la traversée. Le meilleur expédient et le plus sûr, serait d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata; les vigognes qu'on aurait fait prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouveraient très à portée de descendre à Buenos-Ayres, et d'y être embarquées. Mais il serait difficile de trouver à Buenos-Ayres un bâtiment de retour préparé et arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes : il n'en coûterait pas davantage pour l'armement en Europe d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le fret d'un navire trouvé par hasard à Buenos-Ayres.

« Il faudrait en conséquence charger une maison de commerce de Cadix, de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata: ce bâtiment, qui serait chargé en marchandises permises pour le compte du commerce, ne ferait aucun tort aux finances d'Espagne; on demanderait seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour; ces hommes seront munis de passe-ports et de recommandations efficaces du ministère d'Espagne, pour les gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet et pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buenos-Ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra, pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas et quelques lamas, moitié mâles et moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir et à les y placer commodément; c'est pour cela qu'il faudrait lui défendre de prendre aucune autre marchandise en retour, et lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeraient, et où l'on pourrait ensuite les transporter en France... Une pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projeter, ne saurait être fort coûteuse.... On pourrait même donner ordre aux officiers de la marine du roi, ainsi qu'à tous les bâtiments qui reviennent de l'Ile-de-France et de l'Inde, que si par hasard ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique et obligés d'y chercher un abri, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on serait occupé aux réparations du vaisseau, il faudrait ne rien épargner, avec les gens du pays, pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles et femelles, ainsi que quelques lamas et quelques alpacas. On trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, et qui s'acquitteront fort bien de la commission... Cela serait d'autant plus facile, que les vaisseaux français qui reviennent de l'Ile-de-France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, comme il leur arrive très-souvent. Le ministre qui aurait contribué à enrichir le royaume d'un animal aussi utile, pourrait s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les jésuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman et du Paraguai, possédaient ce trésor au milieu de leurs missions et de leurs plus beaux établissements. »

Ce Mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy, m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne et respectable ami, M. de Tolozan, intendant du commerce, qui dans toutes les occasions agit avec zèle pour le bien public. Il a donc cru devoir consulter, sur ce Mémoire et sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de La Folie, inspecteur-général des manufactures); et voici les observations qu'il a faites à ce sujet :

« L'auteur du Mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de La Folie, propose comme une grande conquête à faire par un ministre, la population des lamas, alpacas et vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes :

« Les *Lamas*, ainsi nommés par les Péruviens, et *Garneros de la terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'au-

teur l'annonce. On observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges : c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets et de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison : non-seulement leur laine est très-inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a une odeur forte et désagréable qu'il est difficile d'enlever.

« La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama ; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, et il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

« Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur ; mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux, pour y naturaliser les alpacas et les vigognes. L'auteur, qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissements fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, et on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses : ces animaux sont tous morts, et c'est ce qui est cause qu'on a depuis longtemps abandonné ces expériences.

« Il y aurait donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort en France. Ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière : cette nourriture est une espèce de jonc très-fin, appelé *ycho*, et peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

« La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec de la laine des brebis. »

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, et qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire de l'alpaca, dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne, en Europe, je l'ai communiquée avec le mémoire précédent de M. Béliardy à plusieurs personnes instruites, et particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes :

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses et chaudes du Pérou, aussi bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, et que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pourrait faire obstacle et l'empêcher de s'y habituer. (*Page* 269.)

« A le considérer comme animal de monture, son pas est si doux que l'on s'en sert de préférence au cheval et à l'âne ; il paraît de plus qu'il vit aussi durement que l'âne, d'une manière aussi agreste et sans exiger plus de soins.

« Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puisqu'il est dit *que quoique cette laine soit plus belle que celle de nos brebis et aussi douce que la soie, on l'emploie aux mêmes usages auxquels nous employons le crin.* (*Page* 269.)

« L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama et la vigogne, et jusqu'ici peu connue, même des naturalistes, est encore entièrement sauvage ; néanmoins c'est peut-être, des trois animaux péruviens, celui dont la conquête serait la plus intéressante, puisque avec une laine plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama, l'alpaca paraît avoir une constitution plus forte et plus robuste que celle de la vigogne. (*Ibid.*)

« La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain et de toutes sortes d'herbes, garantit celle qu'on trouverait à faire en grand l'éducation de ces animaux. Une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici, ont produit en domesticité ; mais je ne fais aucun doute que cet animal, sociable par instinct, faible par nature, et doué, comme le mouton, d'une timidité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés, et ne se propageât volontiers dans l'asile d'un parc ou dans la paix d'une étable, et bien mieux que dans les vallons sauvages, où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur. (*V. page* 274.)

« La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, est une raison de plus de se hâter de sauver, dans l'asile domestique, une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affaiblie au dernier point.

« Les dangers et les longueurs de la naviga-



LE BISON.

tion par le cap Horn me semblent, comme à M. Béliardy, être un grand obstacle à tirer les vigognes de la côte du Sud par Arica, Cusco, ou Potosi; et la véritable route pour amener ces animaux précieux serait en effet de les faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata, jusqu'à Buenos-Ayres, où un bâtiment, frété exprès et monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeraient ces animaux dans la traversée les amènerait à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Cévennes, où il serait le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des Sierras, d'où on les a fait descendre.

« Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de la Folie, qui ne me paraît offrir que des doutes assez peu fondés et des difficultés assez légères.

« 1° On a vu que si le cheval et l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards ; et d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme, que de le regarder conjointement avec la vigogne et l'alpaca, comme bétail à toison.

« 2° Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux? et les essais supposés faits l'ont-ils été avec intelligence? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

« 3° C'est moins des vigognes venues du Pérou que l'on pourrait espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; et c'est à obtenir cette race et à la multiplier qu'il faudrait diriger les premiers soins, qui sans doute devraient être grands et continuels pour des animaux délicats et ainsi dépaysés.

« 4° Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs : mais s'il le fallait absolument, je proposerais de transporter l'herbe *ycho* elle-même; il ne serait probablement pas plus difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, et il serait heureux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

« 5° Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne transplantée, elle paraît peu fondée : il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique et factice perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet, quand on la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté; la vigogne est dans l'état sauvage; elle ne possède que ce que lui a donné la nature, et que la domesticité pourrait sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage. »

J'adopte entièrement ces réflexions très-justes de M. l'abbé Bexon, et je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il serait important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, et qui paraissent si disposés à la domesticité.

LE BUFFLE, LE BONASUS, L'AUROCHS, LE BISON ET LE ZÉBU.

Section des ruminants à cornes, genre cheval. (Cuvier[1].)

Quoique le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce et domestique en Italie, il n'était connu ni des Grecs ni des Romains; car il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples : le mot même de *buffle* indique une origine étrangère, et n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la langue latine : en effet, cet animal est originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes, et n'a été transporté et naturalisé en Italie que vers le septième siècle. C'est mal à propos que les modernes lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en grec et en latin, indique à la vérité un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des au-

[1] On connaît maintenant sept espèces du genre bœuf, ce sont : 1° le *buffle* dont l'ARNI est une variété ; 2° le *buffle du cap de Bonne-Espérance*; 3° le *buffle musqué de l'Amérique du Nord*; 4° l'*yak* ou *bœuf à queue de cheval du Thibet*, ainsi nommé à cause des longs crins qui garnissent sa croupe et sa queue ; 5° le *bison d'Amérique* ou *buffalo*; 6° l'*aurochs* ; 7° le bœuf ordinaire, dont les zébus, ou petits bœufs de l'Inde à une ou deux bosses, ne sont que des variétés. — Buffon ne parle ici que de trois de ces espèces, savoir : 1° du buffle proprement dit ; 2° de l'aurochs, ainsi que du *bonasus* d'Aristote ou taureau de Péonie et du bison des anciens, qu'il ne faut pas confondre avec le bison d'Amérique ou buffalo ; 3° du zébu.

teurs anciens. Si l'on voulait rapporter le *bubalus* à un genre, il appartiendrait plutôt à celui de la gazelle qu'à celui du bœuf ou du buffle. Belon ayant vu au Caire un petit bœuf à bosse, différent du buffle et du bœuf ordinaire, imagina que ce petit bœuf pouvait être le *bubalus* des anciens; mais s'il eût soigneusement comparé les caractères donnés par les anciens au *bubalus* avec ceux de son petit bœuf, il aurait lui-même reconnu son erreur : et, d'ailleurs, nous pouvons en parler avec certitude, car nous avons vu vivant ce petit bœuf à bosse; et ayant comparé la description que nous en avons faite avec celle de Belon, nous ne pouvons douter que ce ne soit le même animal. On le montrait à la foire à Paris, en 1752, sous le nom de *zébu*. Nous avons adopté ce nom pour désigner cet animal; car c'est une race particulière de bœuf et non pas une espèce de buffle ou de *bubalus*.

Aristote, en faisant mention des bœufs, ne parle que du bœuf commun, et dit seulement que chez les *Arachotas* (aux Indes), il y a des bœufs sauvages qui diffèrent des bœufs ordinaires et domestiques, comme les sangliers diffèrent des cochons; mais dans un autre endroit que j'ai cité dans les notes ci-dessus, il donne la description d'un bœuf sauvage de Pœonie (province voisine de la Macédoine), qu'il appelle *bonasus*. Ainsi le bœuf ordinaire et le bonasus sont les seuls animaux de ce genre indiqués par Aristote; et ce qui doit paraître singulier, c'est que le bonasus, quoique assez amplement décrit par ce grand philosophe, n'a été reconnu par aucun des naturalistes grecs ou latins qui ont écrit après lui, et que tous n'ont fait que le copier sur ce sujet; en sorte qu'aujourd'hui même l'on ne connaît encore que le nom du *bonasus*, sans savoir quel est l'animal subsistant auquel on doive l'appliquer. Cependant, si l'on fait attention qu'Aristote, en parlant des bœufs sauvages du climat tempéré, n'a indiqué que le bonasus, et qu'au contraire, les Grecs et les Latins des siècles suivants n'ont plus parlé du bonasus, mais ont indiqué ces bœufs sauvages sous les noms d'*urus* et de *bison*, on sera porté à croire que le bonasus doit être l'un ou l'autre de ces animaux; et en effet, l'on verra en comparant ce qu'Aristote dit du bonasus, avec ce que nous connaissons du bison, qu'il est plus que probable que ces deux noms ne désignent que le même animal. Jules César est le premier qui ait parlé de l'urus. Pline et Pausanias sont aussi les premiers qui aient annoncé le bison. Dès le temps de Pline, on donnait le nom de *bubalus* à l'urus ou au bison; la confusion n'a fait qu'augmenter avec le temps; on a ajouté au bonasus, au bubalus, à l'urus, au bison, le *catopleba*, le *thur*, le *bubalus* de Belon, le bison d'Écosse, celui d'Amérique; et tous nos naturalistes ont fait autant d'espèces différentes qu'ils ont trouvé de noms. La vérité est ici enveloppée de tant de nuages, environnée de tant d'erreurs, qu'on me saura peut-être quelque gré d'avoir entrepris d'éclaircir cette partie de l'histoire naturelle, que la contrariété des témoignages, la variété des descriptions, la multiplicité des noms, la diversité des lieux, la différence des langues et l'obscurité des temps semblaient avoir condamnée à des ténèbres éternelles.

Je vais d'abord présenter le résultat de mon opinion sur ce sujet, après quoi j'en donnerai les preuves.

1° L'animal que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de *buffle* n'était point connu des anciens.

2° Ce buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle domestique ou sauvage aux Indes et en Afrique.

3° Le *bubalus* des Grecs et des Romains n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'Académie des Sciences ont décrit sous le nom de *vache* de Barbarie, et nous l'appellerons *bubale*.

4° Le petit bœuf de Belon, que nous avons vu et que nous nommerons *zébu*, n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf.

5° Le *bonasus* d'Aristote est le même animal que le bison des Latins.

6° Le bison d'Amérique pourrait bien venir originairement du bison d'Europe.

7° L'*urus* ou *aurochs* est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.

8° Enfin, le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent il est, aussi bien que l'aurochs, de la même espèce que le bœuf domestique; en sorte que je crois pouvoir réduire à trois toutes les dénominations et toutes les espèces prétendues des naturalistes, tant anciens que modernes, c'est-à-dire à celles du bœuf, du buffle et du bubale.

Je ne doute pas que quelques-unes des propositions que je viens d'annoncer ne paraissent des assertions hasardées, surtout aux yeux de ceux qui se sont occupés de la nomenclature des animaux, et qui ont essayé d'en donner des listes : cependant il n'y a aucune de ces assertions que je ne sois en état de prouver : mais avant d'entrer dans les discussions critiques qu'exige chacune de ces propositions en particulier, je vais exposer les observations et les faits qui m'ont conduit dans cette recherche, et qui, m'ayant éclairé moi-même, serviront également à éclairer les autres.

Il n'en est pas des animaux domestiques, à beaucoup d'égards, comme des animaux sauvages : leur nature, leur grandeur et leur forme sont moins constantes et plus sujettes aux variétés, surtout dans les parties extérieures de leur corps ; l'influence du climat, si puissante sur toute la nature, agit avec bien plus de force sur des êtres captifs que sur des êtres libres ; la nourriture préparée par la main de l'homme, souvent épargnée et mal choisie, jointe à la dureté d'un ciel étranger, produisent avec le temps des altérations assez profondes pour devenir constantes, en se perpétuant par les générations. Je ne prétends pas dire que cette cause générale d'altération soit assez puissante pour dénaturer essentiellement des êtres, dont l'empreinte est aussi ferme que celle du moule des animaux ; mais elle les change à certains égards, elle les masque et les transforme à l'extérieur ; elle supprime de certaines parties, ou leur en donne de nouvelles ; elle les peint de couleurs variées ; et par son action sur l'habitude du corps, elle influe aussi sur le naturel, sur l'instinct et sur les qualités les plus intérieures : une seule partie modifiée dans un tout aussi parfait que le corps d'un animal suffit pour que tout se ressente, en effet, de cette altération ; et c'est par cette raison que nos animaux domestiques diffèrent presque autant par le naturel et l'instinct que par la figure de ceux dont ils tirent leur première origine.

La brebis nous en fournit un exemple frappant : cette espèce, telle qu'elle est aujourd'hui, périrait en entier sous nos yeux, et en fort peu de temps, si l'homme cessait de la soigner, de la défendre : aussi est-elle très-différente d'elle-même, très-inférieure à son espèce originaire. Mais pour ne parler ici que de ce qui fait notre objet, nous verrons combien de variétés les bœufs ont essuyées par les effets divers et diversement combinés du climat, de la nourriture et du traitement dans leur état d'indépendance et dans celui de domesticité.

La variété la plus générale et la plus remarquable dans les bœufs domestiques et même sauvages consiste dans cette espèce de bosse qu'ils portent entre les deux épaules. On a appelé *bisons* cette race de bœufs bossus, et l'on a cru jusqu'ici que les bisons étaient d'une espèce différente de celle des bœufs communs : mais comme nous sommes maintenant assurés que ces bœufs à bosse produisent avec nos bœufs, et que la bosse diminue dès la première génération et disparait à la seconde ou à la troisième, il est évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel et variable, qui n'empêche pas que le bœuf bossu ne soit de la même espèce que notre bœuf. Or, on a trouvé autrefois dans les parties désertes de l'Europe des bœufs sauvages, les uns sans bosse et les autres avec une bosse : ainsi cette variété semble être dans la nature même ; elle parait provenir de l'abondance et de la qualité plus substantielle du pâturage et des autres nourritures ; car nous avons remarqué sur les chameaux que quand ces animaux sont maigres et mal nourris, ils n'ont pas même l'apparence de la bosse. Le bœuf sans bosse se nommait *vrochs* et *turochs* dans la langue des Germains, et le bœuf sauvage à bosse se nommait *visen* dans cette même langue. Les Romains, qui ne connaissaient ni l'un ni l'autre de ces bœufs sauvages avant de les avoir vus en Germanie, ont adopté ces noms : de *vrochs*, ils ont fait *urus*, et de *visen*, *bison* ; et ils n'ont pas imaginé que le bœuf sauvage décrit par Aristote, sous le nom de *bonasus*, pouvait être l'un ou l'autre de ces bœufs, dont ils venaient de latiniser et de gréciser les noms germains.

Une autre différence qui se trouve entre l'aurochs et le bison est la longueur du poil : le cou, les épaules, le dessous de la gorge dans le bison sont couverts de poils très-longs ; au lieu que dans l'aurochs, toutes ces parties ne sont revêtues que d'un poil assez court et semblable à celui du corps, à l'exception du front, qui est garni de poil crépu. Mais cette différence du poil est encore plus accidentelle que celle de la bosse, et dépend de même de la nourriture et du climat, comme nous l'avons prouvé pour les chèvres, les moutons, les chiens, les chats, les lapins, etc. Ainsi ni la bosse, ni la différence

dans la longueur et la quantité du poil ne sont des caractères spécifiques, mais de simples variétés accidentelles qui ne divisent pas l'unité de l'espèce.

Une variété plus étendue que les deux autres, et à laquelle il semble que les naturalistes aient donné de concert plus de caractère qu'elle n'en mérite, c'est la forme des cornes : ils n'ont pas fait attention que dans tout notre bétail domestique, la figure, la grandeur, la position, la direction, et même le nombre des cornes, varient si fort qu'il serait impossible de prononcer quel est pour cette partie le vrai modèle de la nature. On voit des vaches dont les cornes sont plus courbées, plus rabaissées, presque pendantes; d'autres qui les ont plus droites, plus longues, plus relevées. Il y a des races entières de brebis qui ont des cornes, quelquefois deux, quelquefois quatre, etc. Il y a des races de vaches qui n'en ont point du tout, etc. Ces parties extérieures, et, pour ainsi dire, accessoires au corps de ces animaux, sont tout aussi peu constantes que les couleurs du poil, qui, comme l'on sait, varient et se combinent de toutes façons dans les animaux domestiques. Cette différence dans la figure et la direction des cornes, qui est si ordinaire et si fréquente, ne devait donc pas être regardée comme un caractère distinctif des espèces : cependant, c'est sur ce seul caractère que nos naturalistes ont établi leurs espèces, et comme Aristote, dans l'indication qu'il donne du bonasus, dit qu'il a les cornes courbées en dedans, ils ont séparé le bonasus de tous les autres bœufs, et en ont fait une espèce particulière à la seule inspection des cornes et sans en avoir jamais vu l'individu. Au reste nous citons sur cette variation des cornes, dans le bétail domestique, les vaches et les brebis, plutôt que les taureaux et les béliers, parce que les femelles sont ici beaucoup plus nombreuses que les mâles, et que partout on peut observer trente vaches ou brebis pour un taureau ou un bélier.

La mutilation des animaux par la castration semble ne faire tort qu'à l'individu et ne paraît pas devoir influer sur l'espèce ; cependant il est sûr que cet usage restreint d'un côté la nature et l'affaiblit de l'autre : un seul mâle condamné à trente ou quarante femelles ne peut que s'épuiser sans les satisfaire ; et dans l'accouplement l'ardeur est inégale, plus faible dans le mâle qui jouit trop souvent, trop forte dans la femelle qui ne jouit qu'un instant : dès lors toutes les productions doivent tendre aux qualités féminines ; l'ardeur de la mère étant au moment de la conception plus forte que celle du père, il naîtra plus de femelles que de mâles; et les mâles mêmes tiendront beaucoup plus de la mère que du père. C'est sans doute par cette cause qu'il naît plus de filles que de garçons dans les pays où les hommes ont un grand nombre de femmes, au lieu que dans tous ceux où il n'est pas permis d'en avoir plus d'une, le mâle conserve et réalise sa supériorité, en produisant en effet plus de mâles que de femelles. Il est vrai que dans les animaux domestiques, on choisit ordinairement parmi les plus beaux ceux que l'on soustrait à la castration, et qu'on destine à devenir les pères d'une si nombreuse génération. Les premières productions de ce mâle choisi seront, si l'on veut, fortes et vigoureuses : mais à force de tirer des copies de ce seul et même moule, l'empreinte se déforme, ou du moins ne rend pas la nature dans toute sa perfection : la race doit par conséquent s'affaiblir, se rapetisser, dégénérer ; et c'est peut-être par cette raison qu'il se trouve plus de monstres dans les animaux domestiques que dans les animaux sauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération est aussi grand que celui des femelles. D'ailleurs, lorsqu'il n'y a qu'un mâle pour un grand nombre de femelles, elles n'ont pas la liberté de consulter leur goût ; la gaieté, les plaisirs libres, les douces émotions leur sont enlevées ; il ne reste rien de piquant dans leurs amours ; elles souffrent de leurs feux ; elles languissent en attendant les froides approches d'un mâle qu'elles n'ont pas choisi, qui souvent ne leur convient pas, et qui toujours les flatte moins qu'un autre qui se serait fait préférer. De ces tristes amours, de ces accouplements sans goût, doivent naître des productions aussi tristes, des êtres insipides qui n'auront jamais ni le courage, ni la fierté, ni la force que la nature n'a pu propager dans chaque espèce, qu'en laissant à tous les individus leurs facultés tout entières, et surtout la liberté du choix et même le hasard des rencontres. On sait par l'exemple des chevaux que les races croisées sont toujours les plus belles ; on ne devrait donc pas borner dans notre bétail les femelles à un seul mâle de leur pays, qui lui-même ressemble déjà beaucoup à sa mère, et qui par conséquent, loin de relever l'espèce, ne peut que

continuer à la dégrader. Les hommes ont préféré dans cette pratique leur commodité aux autres avantages ; nous n'avons pas cherché à maintenir, à embellir la nature, mais à nous la soumettre et en jouir plus despotiquement : les mâles représentent la gloire de l'espèce; ils sont plus courageux , plus fiers, toujours moins soumis ; un grand nombre de mâles dans nos troupeaux les rendrait moins dociles , plus difficiles à conduire, à garder : il a fallu même , dans ces esclaves du dernier ordre , supprimer toutes les têtes qui pouvaient s'élever.

A toutes ces causes de dégénération dans les animaux domestiques, nous devons encore en ajouter une autre , qui seule a dû produire plus de variétés que toutes les autres réunies ; c'est le transport que l'homme a fait, dans tous les temps , de ces animaux , de climats en climats. Les bœufs, les brebis et les chèvres ont été portés et se trouvent partout ; partout aussi ces espèces ont subi les influences du climat ; partout elles ont pris le tempérament du ciel et la teinture de la terre; en sorte que rien n'est plus difficile que de reconnaître dans ce grand nombre de variétés celles qui s'éloignent le moins du type de la nature : je dis celles qui s'éloignent le moins, car il n'y en a peut-être aucune qu'on puisse regarder comme une copie parfaite de cette première empreinte.

Après avoir exposé les causes générales de variété dans les animaux domestiques , je vais donner les preuves particulières de tout ce que j'ai avancé au sujet des bœufs et des buffles. J'ai dit : 1° *Que l'animal que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de* buffle *n'était pas connu des anciens Grecs ni des Romains*. Cela est évident, puisque aucun de leurs auteurs ne l'a décrit , qu'on ne trouve même dans leurs ouvrages aucun nom qu'on puisse lui appliquer, et que d'ailleurs on sait , par les Annales d'Italie, que le premier buffle y fut amené vers la fin du sixième siècle , l'an 595.

2° *Le buffle maintenant domestique en Europe est le même que le buffle sauvage ou domestique aux Indes et en Afrique*. Ceci n'a besoin d'autres preuves que de la comparaison de notre description du buffle, que nous avons vu vivant , avec les notices que les voyageurs nous ont données des buffles de Perse, du Mogol , de Bengale , d'Égypte, de Guinée , et du cap de Bonne-Espérance ; on verra que dans tous ces pays cet animal est le même , et qu'il ne diffère de notre buffle que par de très-légères différences.

3° *Le bubalus des Grecs et des Latins n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon ; mais l'animal que MM. de l'Académie ont décrit sous le nom de vache de Barbarie*. Voici mes preuves. Aristote met le bubalus avec les cerfs et les daims , et point du tout avec les bœufs : ailleurs il le cite avec les chevreuils , et dit qu'il se défend mal avec ses cornes, et qu'il fuit les animaux féroces et guerriers. Pline, en parlant des bœufs sauvages de Germanie , dit que c'est par ignorance que le vulgaire donne le nom de *bubalus* à ces bœufs, attendu que le bubalus est un animal d'Afrique , qui ressemble en quelque façon à un veau ou à un cerf. Le bubalus est donc un animal timide , auquel les cornes sont inutiles , qui n'a d'autre ressource que la fuite pour éviter les bêtes féroces , qui par conséquent a de la légèreté, et tient pour la figure de celle de la vache et de celle du cerf : tous ces caractères , dont aucun ne convient au buffle, se trouvent parfaitement réunis dans l'animal dont Horace Fontana envoya la figure à Aldrovande , et dont MM. de l'Académie ont donné aussi la figure et la description sous le nom de *vache* de Barbarie ; et ils ont pensé , comme moi, que c'était le bubalus des anciens. Le zébu ou petit bœuf de Belon n'a aucun des caractères du bubalus ; il en diffère presque autant qu'un bœuf diffère d'une gazelle : aussi Belon est le seul de tous les naturalistes qui ait regardé son petit bœuf comme le bubalus des anciens.

4° *Ce petit bœuf de Belon n'est qu'une variété de l'espèce du bœuf* : nous le prouverons aisément , en renvoyant seulement à la figure de cet animal , donnée par Belon , Prosper Alpin, Edwards, et à la description que nous en avons faite nous-mêmes ; nous l'avons vu vivant : son conducteur nous dit qu'il venait d'Afrique, qu'on l'appelait *zébu*, qu'il était domestique, et qu'on s'en servait pour monture. C'est en effet un animal très-doux et même fort caressant , d'une figure agréable , quoique massive et un peu trop carrée : cependant il est en tout si semblable à un bœuf, que je ne puis en donner une idée plus juste, qu'en disant que si l'on regardait un taureau de la plus belle forme et du plus beau poil avec un verre qui diminuât les objets de plus de moitié , cette figure rapetissée serait celle du zébu.

On peut voir dans la note ci-dessous[1] la description que j'ai faite de cet animal, lorsque je le vis en 1752 : elle s'accorde très-bien avec la figure et la description de Belon, que nous avons cru devoir rapporter aussi, afin qu'on puisse les comparer. Prosper Alpin, qui a donné une notice et une figure de cet animal, dit qu'il se trouve en Égypte : sa description s'accorde encore avec la nôtre et avec celle de Belon ; les seules différences qu'on puisse remarquer dans toutes trois ne tombent que sur les couleurs des cornes et du poil ; le zébu de Belon était fauve sous le ventre et brun sur le dos avec les cornes noires ; celui de Prosper Alpin était roux, marqué de petites taches, avec les cornes de couleur ordinaire ; le nôtre était d'un fauve pâle, presque noir sur le dos, avec les cornes aussi de couleur ordinaire, c'est-à-dire de la même couleur que les cornes de nos bœufs. Au reste, les figures de Belon et de Prosper Alpin pèchent en ce que la loupe ou bosse que cet animal porte sur les épaules n'y est pas assez marquée: le contraire se trouve dans la figure qu'Edwards a nouvellement gravée de ce même animal, sur un dessin qui lui avait été communiqué par Hans Sloane : la bosse est trop grosse, et d'ailleurs la figure est incomplète en ce qu'elle a vraisemblablement été dessinée sur un animal fort jeune, dont les cornes étaient encore naissantes : il venait des Indes orientales, dit Edwards, où l'on se sert de ces petits bœufs, comme nous nous servons des chevaux. Il est clair par toutes ces indications, et aussi par la variété du poil et par la douceur du naturel de cet animal, que c'est une race de bœufs à bosse, qui a pris son origine dans l'état de domesticité, où l'on a choisi les plus petits individus de l'espèce pour les propager; car nous verrons qu'en général les bœufs à bosse domestiques sont, comme nos bœufs domestiques, plus petits que les sauvages, et ces faits seront confirmés par les témoignages des voyageurs que nous citerons dans la suite de cet article.

5° *Le bonasus d'Aristote est le même que le bison des Latins*[1]. Cette proposition ne peut être prouvée sans une discussion critique, dont j'épargnerai le détail à mon lecteur. Gessner, qui était aussi savant littérateur que bon natu-

[1] Ce petit bœuf ressemble parfaitement à celui de Belon; il a la croupe plus ronde et plus pleine que des bœufs ordinaires; il est si doux, si familier, qu'il lèche comme un chien et fait des caresses à tout le monde; c'est un très-joli animal, qui paraît avoir autant d'intelligence que de docilité. Son conducteur nous dit qu'il venait d'Afrique, et qu'il était âgé de vingt et un mois; il était de couleur blanche, mêlée de jaune et d'un peu de rouge; les pieds étaient tout blancs; le poil, sur l'épine du dos, était couleur noirâtre, de la largeur d'environ un pied, la queue de même couleur. Au milieu de cette bande noire il y avait sur la croupe une petite raie blanche dont les poils étaient hérissés et relevés en haut; il n'avait point de crinière, et le poil du toupet était très-petit, le poil du corps fort ras. Il avait cinq pieds sept pouces de longueur, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; cinq pieds un pouce de circonférence prise derrière les jambes de devant, cinq pieds dix pouces au milieu du corps sur le nombril, et cinq pieds un pouce au-dessus des jambes de derrière. La tête avait deux pieds dix pouces de circonférence prise devant les cornes; le museau un pied trois pouces de circonférence prise derrière les naseaux; la fente de la gueule fermée n'était que de onze pouces; les naseaux avaient deux pouces de longueur et un pouce de largeur; il y avait dix pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'œil; les yeux étaient éloignés l'un de l'autre de six pouces en suivant la courbure de la tête, et en ligne droite de cinq pouces; l'œil avait deux pouces et demi de longueur d'un angle à l'autre; l'angle postérieur de l'œil était éloigné de l'ouverture de l'oreille de quatre pouces; les oreilles étaient situées derrière et un peu à côté des cornes; elles avaient six pouces dix lignes de longueur prises par derrière, neuf pouces trois lignes de circonférence à la racine, et quatre pouces quatre lignes de largeur à la base en suivant la courbure; il y avait quatre pouces trois lignes de distance entre les deux cornes; elles avaient un pied deux pouces de longueur et six de circonférence à la base, et seulement un pouce et demi à six lignes de distance de leur extrémité; elles étaient de couleur de corne ordinaire et noires vers le bout; il y avait un pied sept pouces de distance entre les deux extrémités des cornes; la distance entre les oreilles et les cornes était de deux pouces deux lignes; la longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'épaule était de deux pieds quatre pouces six lignes; le fanon pendait de trois pouces et demi au milieu du cou, et seulement d'un pouce trois lignes sous le sternum; le cou avait trois pieds neuf pouces de circonférence prise précisément devant la bosse ou loupe, qui était exactement sur les épaules, au défaut du cou, à un pied et un pouce de distance des cornes. Cette bosse était de chair en entier; elle avait un pied de longueur mesurée en ligne droite, sept pouces de hauteur perpendiculaire et six pouces d'épaisseur; le poil qui couvrait le dessus de cette bosse était noirâtre et d'un pouce et demi de longueur; les jambes de devant avaient quatre pouces neuf lignes de longueur depuis le coude jusqu'au poignet; le coude a un pied six pouces de circonférence; le bras onze pouces de circonférence; le canon avait huit pouces de longueur et cinq pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit le plus mince; la corne deux pouces quatre lignes de longueur, et l'ergot un pouce; la jambe de derrière avait un pied deux pouces et demi de longueur, et onze pouces trois lignes de circonférence à l'endroit le plus petit; le jarret quatre pouces trois lignes de largeur; le canon un pied de longueur, cinq pouces huit lignes de circonférence, prise au plus mince, et deux pouces et demi de largeur; la queue avait deux pieds trois lignes jusqu'au bout des vertèbres, et deux pieds dix pouces et demi jusqu'au bout des poils qui touchaient à terre; les plus longs poils de la queue avaient un pied trois pouces; la queue huit pouces de circonférence à la base; les bourses étaient éloignées de l'anus d'un pied et demi en suivant la courbure du bas-ventre; les testicules n'étaient pas encore descendus dans les bourses, qui, cependant, pendaient de deux pouces et demi; il y avait quatre mamelles situées comme celles du taureau; la verge était d'un pied de longueur depuis les bourses jusqu'au bout du fourreau.

[1] Le bonasus d'Aristote est le même que le bison des Latins; mais Cuvier les rapporte tous deux à l'espèce de l'aurochs.

raliste, et qui pensait comme moi que le bonasus pourrait bien être le bison, a examiné et discuté plus soigneusement que personne les notices qu'Aristote donne du bonasus, et il a en même temps corrigé plusieurs expressions de la traduction de Théodore Gaza, que cependant tous les naturalistes ont suivie sans examen : en me servant de ses lumières, et en supprimant des notices d'Aristote ce qu'elles ont d'obscur, d'opposé et même de fabuleux, il m'a paru qu'elles se réduisaient à ce qui suit : Le bonasus est un bœuf sauvage de Pœonie ; il est au moins aussi grand qu'un taureau domestique, et de la même forme ; mais son cou est, depuis les épaules jusque sur les yeux, couvert d'un long poil bien plus doux que le crin du cheval. Il a la voix du bœuf, les cornes assez courtes et courbées en bas autour des oreilles ; les jambes couvertes de longs poils, doux comme la laine, et la queue assez petite pour sa grandeur, quoique au reste semblable à celle du bœuf. Il a, comme le taureau, l'habitude de faire de la poussière avec les pieds ; son cuir est dur, et sa chair tendre et bonne à manger. Par ces caractères qui sont les seuls sur lesquels on puisse tabler dans les notices d'Aristote, on voit déjà combien le bonasus approche du bison. Tout convient en effet à cet animal, à l'exception de la forme des cornes ; mais, comme nous l'avons dit, la figure des cornes varie beaucoup dans ces animaux, sans qu'ils cessent pour cela d'être de la même espèce. Nous avons vu des cornes ainsi courbées, qui provenaient d'un bœuf bossu d'Afrique, et nous prouverons tout à l'heure que ce bœuf à bosse n'est autre chose que le bison. Nous pouvons aussi confirmer ce que nous venons de dire, par la comparaison des témoignages des auteurs anciens. Aristote donne le bonasus pour un bœuf de Pœonie ; et Pausanias, en parlant des taureaux de Pœonie, dit en deux endroits différents que ces taureaux sont des bisons ; il dit même expressément que les taureaux de Pœonie qu'il a vus dans les spectacles de Rome avaient des poils très-longs sur la poitrine et autour des mâchoires. Enfin, Jules César, Pline, Pausanias, Solin, etc., ont tous, en parlant des bœufs sauvages, cité l'aurochs et le bison ; ils n'ont rien dit du bonasus. Il faudrait donc supposer qu'en moins de quatre ou cinq siècles l'espèce du bonasus se serait perdue, si l'on ne vouloit pas convenir que ces deux noms *bonasus* et *bison* n'indiquent que le même animal.

6° *Les bisons d'Amérique pourraient bien venir originairement des bisons d'Europe.* Nous avons déjà jeté les fondements de cette opinion dans notre discours sur les animaux des deux continents. Ce sont les expériences faites par M. de la Nux qui nous ont éclairé ; il nous a appris que les bisons ou bœufs à bosse des Indes et de l'Afrique produisent avec les taureaux et vaches de l'Europe, et que la bosse n'est qu'un caractère accidentel qui diminue dès la première génération et disparait à la seconde ou à la troisième. Puisque les bisons des Indes sont de la même espèce que nos bœufs, et ont par conséquent une même origine, n'est-il pas naturel d'étendre cette même origine au bison d'Amérique ? Rien ne s'oppose à cette supposition : tout semble au contraire concourir à la prouver. Les bisons paraissent être originaires des pays froids et tempérés ; leur nom est tiré de la langue des Germains ; les anciens ont dit qu'ils se trouvaient dans la partie de la Germanie voisine de la Scythie ; actuellement on trouve encore des bisons dans le nord de l'Allemagne, en Pologne, en Écosse : ils ont donc pu passer en Amérique, ou en venir comme les autres animaux qui sont communs aux deux continents. La seule différence qui se trouve entre les bisons d'Europe et ceux d'Amérique, c'est que ces derniers sont plus petits : mais cette différence même est une nouvelle présomption qu'ils sont de la même espèce ; car nous avons vu que généralement les animaux domestiques ou sauvages, qui ont passé d'eux-mêmes ou qui ont été transportés en Amérique, y sont tous devenus plus petits et cela sans aucune exception : d'ailleurs, tous les caractères, jusqu'à ceux de la bosse et des longs poils aux parties antérieures, sont absolument les mêmes dans les bisons de l'Amérique et dans ceux de l'Europe ; ainsi nous ne pouvons nous refuser à les regarder, non-seulement comme des animaux de la même espèce, mais encore de la même race [1].

[1] Comme j'étais sur le point de donner cet article à l'impression, M. le marquis de Montmirail m'a envoyé une traduction par extrait d'un voyage en Pensylvanie, par M. Kalm, dans laquelle se trouve le passage suivant, qui confirme pleinement tout ce que j'avais pensé d'avance sur le bison d'Amérique : « Plusieurs personnes considérables ont élevé des petits des « bœufs et vaches sauvages qui se trouvent dans la Caroline et « dans les autres pays aussi méridionaux que la Pensylvanie. « Ces petits bœufs sauvages se sont apprivoisés ; il leur restait « cependant assez de férocité pour percer toutes les haies qui « s'opposaient à leur passage ; ils ont tant de force dans la tête, « qu'ils renversaient les palissades de leur parc pour aller faire

7° *L'urus* ou *l'aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.* Ceci peut se prouver d'abord par la comparaison de la figure et de l'habitude entière du corps de l'aurochs, qui est absolument semblable à celle de notre taureau domestique ; l'aurochs est seulement plus grand et plus fort, comme tout animal qui jouit de sa liberté l'emportera toujours par la grandeur et la force sur ceux qui depuis longtemps sont réduits à l'esclavage. L'aurochs se trouve encore dans quelques provinces du Nord. On a quelquefois enlevé de jeunes aurochs à leur mère ; et les ayant élevés, ils ont produit avec les taureaux et vaches domestiques : ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne soient de la même espèce.

8° *Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent ils sont tous deux de la même espèce que le bœuf domestique.* La bosse, la longueur et la qualité du poil, la forme des cornes sont les seuls caractères par lesquels on puisse distinguer le bison de l'aurochs : mais nous avons vu que les bœufs à bosse produisent avec nos bœufs ; nous savons d'ailleurs que la longueur et la qualité du poil dépendent dans tous les animaux de la nature du climat ; et nous avons remarqué que dans nos bœufs, chèvres et moutons, la forme des cornes est ce qu'il y a de moins constant. Ces différences ne suffisent donc pas pour établir deux espèces distinctes : et puisque notre bœuf domestique d'Europe produit avec le bœuf bossu des Indes, on ne peut douter qu'à plus forte raison il ne produise avec le bison ou bœuf bossu d'Europe. Il y a dans les variétés presque innombrables de ces animaux, sous les différents climats, deux races primitives, toutes deux anciennement subsistantes dans l'état de nature : le bœuf à bosse ou bison, et le bœuf sans bosse ou l'aurochs. Ces races se sont soutenues, soit dans l'état libre et sauvage, soit dans celui de domesticité, et se sont répandues ou plutôt ont été transportées par les hommes dans tous les climats de la terre : tous les bœufs domestiques sans bosse viennent originairement de l'aurochs, et tous les bœufs à bosse sont issus du bison. Pour donner une idée juste de ces variétés, nous ferons une courte énumération de ces animaux, tels qu'ils se trouvent actuellement dans les différentes parties de la terre.

A commencer par le nord de l'Europe, le peu de bœufs et de vaches qui subsistent en Islande sont dépourvus de cornes, quoiqu'ils soient de la même race que nos bœufs. La grandeur de ces animaux est plutôt relative à l'abondance et à la qualité des pâturages qu'à la nature du climat. Les Hollandais ont souvent fait venir des vaches maigres de Danemarck, qui s'engraissent prodigieusement dans leurs prairies et qui donnent beaucoup de lait : ces vaches de Danemarck sont plus grandes que les nôtres. Les bœufs et vaches de l'Ukraine, dont les pâturages sont excellents, passent pour être les plus gros de l'Europe : ils sont aussi de la même race que nos bœufs. En Suisse, où les têtes des premières montagnes sont couvertes d'une verdure abondante et fleurie, qu'on réserve uniquement à l'entretien du bétail, les bœufs sont une fois plus gros qu'en France, où communément on ne laisse à ces animaux que les herbes grossières dédaignées par les chevaux. Du mauvais foin, des feuilles sont la nourriture ordinaire de nos bœufs pendant l'hiver, et au printemps, lorsqu'ils auraient besoin de se refaire, on les exclut des prairies : ils souffrent donc encore plus au printemps que pendant l'hiver ; car on ne leur donne alors presque rien à l'étable, et on les conduit sur les chemins, dans les champs en repos, dans les bois, toujours à des distances éloignées et sur des terres stériles, en sorte qu'ils se fatiguent plus qu'ils ne se nourrissent. Enfin on leur permet en été d'entrer dans les prairies : mais elles sont dépouillées, elles sont encore brûlantes de la faux ; et comme les sécheresses sont les plus grandes dans ce temps et que l'herbe ne peut se renouveler, il se trouve que dans toute l'année il n'y a pas une seule saison où ils soient largement ni convenablement nourris ; c'est la seule cause qui les rend faibles, chétifs et de petite stature : car en Espagne et dans quelques cantons de nos provinces de France, où l'on a des pâturages vifs et uniquement réservés aux bœufs, ils y sont beaucoup plus gros et plus forts.

En Barbarie et dans la plupart des provinces de l'Afrique où les terrains sont secs et les pâ-

« ensuite toutes sortes de ravages dans les champs semés ; et « quand ils avaient ouvert le chemin, tout le troupeau des va- « ches domestiques les suivait : ils s'accouplaient ensemble, et « cela a formé une autre espèce. » Voyage de M. Pierre Kalm, professeur à Abo, et membre de l'Académie des Sciences de Suède, dans l'Amérique septentrionale. Gottingue, 1757, page 330.

turages maigres, les bœufs sont encore plus petits, et les vaches donnent beaucoup moins de lait que les nôtres, et la plupart perdent leur lait avec leur veau. Il en est de même de quelques parties de la Perse, de la basse Éthiopie et de la grande Tartarie, tandis que dans les mêmes pays, à d'assez petites distances, comme en Calmouquie, dans la haute Éthiopie et en Abyssinie, les bœufs sont d'une prodigieuse grosseur. Cette différence dépend donc beaucoup plus de l'abondance de la nourriture que de la température du climat : dans le Nord, dans les régions tempérées et dans les pays chauds, on trouve également, et à de très-petites distances, des bœufs petits ou gros, selon la quantité des pâturages et l'usage plus ou moins libre de la pâture.

La race de l'aurochs ou du bœuf sans bosse occupe les zones froides et tempérées; elle ne s'est pas fort répandue vers les contrées du midi : au contraire, la race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales. Dans le continent entier des grandes Indes [1], dans les îles des mers orientales et méridionales, dans toute l'Afrique, depuis le mont Atlas jusqu'au cap de Bonne-Espérance, on ne trouve pour ainsi dire que des bœufs à bosse, et il paraît même que cette race, qui a prévalu dans tous les pays chauds, a plusieurs avantages sur l'autre. Ces bœufs à bosse ont, comme le bison, duquel ils sont issus, le poil beaucoup plus doux et plus lustré que nos bœufs, qui, comme l'aurochs, ont le poil dur et assez peu fourni. Ces bœufs à bosse sont aussi plus légers à la course, plus propres à suppléer au service du cheval [1], et en même temps, ils ont un naturel moins brut et moins lourd que nos bœufs; ils ont plus d'intelligence et de docilité, plus de qualités relatives et senties dont on peut tirer parti : aussi sont-ils traités dans leur pays avec plus de soin que nous n'en donnons à nos plus beaux chevaux. La considération que les Indiens ont pour ces animaux est si grande [2],

[1] Les bœufs qui tirent les carrosses dans Surate sont blancs, de belle taille, avec deux bosses, et de même que de certains chameaux, courent et galopent comme les chevaux, avec de belles housses, de belles parures et quantité de sonnettes au cou; de sorte que quand ils courent ou qu'ils galopent dans les rues, ils se font entendre de loin; je puis dire que c'est quelque chose de plaisant et de très-agréable a voir. On ne se sert pas seulement de ces carrosses pour se promener dans les villes de l'Inde, mais encore à la campagne, et pour quelque voyage qu'on veuille entreprendre. Voyage de Pietro della Valle, tome VI, page 275.—Les voitures du Mogol, qui sont des espèces de carrosses à deux roues, sont aussi tirées par des bœufs, qui, quoique naturellement pesants et lents dans leur marche, acquièrent cependant, par l'habitude et par un long exercice, une grande facilité à traîner ces voitures; de manière qu'il n'y a guère d'animaux qui pussent avancer tant qu'eux. La plupart de ces bœufs sont fort grands, et ont une grosse pièce de chair qui s'élève de la hauteur de six pouces entre leurs épaules. Voyage de Jean Ovington. Paris, 1725, tome I, page 258.—Les bœufs de Perse sont comme les nôtres, excepté vers les frontières de l'Inde, où ils ont la bosse ou loupe sur le dos; on mange peu de bœuf en tout le pays. On ne l'élève que pour la charge ou pour le labourage; on ferre ceux dont on se sert à la charge, à cause des montagnes pierreuses où ils passent. Voyage de Chardin, tome II, page 28.—Les bœufs de Bengale ont une espèce de bosse sur le dos; nous les trouvâmes aussi gras et d'aussi bon goût qu'il y en ait dans aucun pays; les plus grands et meilleurs ne se vendent que deux rixdals. Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome III, page 270. — Les bœufs de Guzarate sont faits comme les nôtres, sinon qu'ils ont une grosse bosse entre les épaules. Voyage de Mandelslo, tome II, page 234

[1] Comme les bœufs ne sont aucunement farouches aux Indes, il y a beaucoup de gens qui s'en servent pour faire des voyages, et qui les montent comme on fait les chevaux; l'allure pour l'ordinaire en est douce; on ne leur donne, au lieu de mors, qu'une cordelette en deux, passée par le tendron des narines, et on renverse par-dessus la tête du bœuf un gros cordon attaché à ces cordelettes, comme une bride, qui est arrêtée par la bosse qu'il a sur le devant du dos, ce que nos bœufs n'ont pas; on lui met une selle comme à un cheval, et, pour peu qu'on l'excite à marcher, il va fort vite; il s'en trouve qui courent aussi fort que de bons chevaux. On use de ces bêtes généralement par toutes les Indes, et on n'en attelle point d'autres aux charrettes, aux carrosses et aux chariots qu'on fait traîner par autant de bœufs que la charge est pesante; on attelle ces animaux avec un long joug qui est au bout du timon, et qu'on pose sur le cou des deux bœufs, et le cocher tient à la main le cordon où sont attachées les cordelettes qui traversent les narines. Relation de Thévenot, tome III, page 151.— Ce prince indien était assis, lui deuxième, sur un chariot qui était traîné par deux bœufs blancs, qui avaient le cou fort court et une bosse entre les deux épaules, mais ils étaient, au reste, aussi vites et aussi adroits que nos chevaux. Voyage d'Oléarius, tome I, page 438. — Les deux bœufs qui étaient attelés à mon carrosse me coûtèrent bien près de six cents roupies : il ne faut pas que le lecteur s'étonne de ce prix-là, car il y a de ces bœufs qui sont forts, et qui font des voyages de soixante journées à douze ou quinze lieues par jour, et toujours au trot; quand ils ont fait la moitié de la journée, on leur donne à chacun deux ou trois pelottes de la grosseur de nos pains d'un sou, faites de farine de froment, pétrie avec du beurre et du sucre noir, et le soir ils ont leur ordinaire de pois-chiches concassés et trempés une demi-heure dans l'eau. Voyage de Tavernier, page 56.—Il y a tels de ces bœufs qui suivraient des chevaux au grand trot; les plus petits sont les plus légers; ce sont les Gentils et surtout les Banianes et marchands de Surate, qui se servent de ces bœufs pour tirer des voitures; il est singulier que, malgré leur vénération pour ces animaux, ils ne fassent point de scrupule de les employer à ce service. Voyage de Grosse, page 253.

[2] Près de la reine ne sont que de grandes dames, et l'on lui pare les pavés ou planches, et les parois et chemins par où elle doit passer, avec cette fiente de vache que j'ai déjà dit; sur quoi je ne veux oublier de dire en passant et par occasion, le grand honneur que ces peuples rendent à ces vaches, pour vilaines, crasseuses et toutes couvertes de boue qu'elles soient, car on les laisse entrer dans le palais du roi, et partout où leur chemin s'adonne, sans qu'on leur refuse jamais le passage: ainsi le roi même et tous les plus grands seigneurs leur font place avec autant d'honneur, de révérence et de respect qu'il

qu'elle a dégénéré en superstition, dernier terme de l'aveugle respect. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révéré : de l'objet de leur vénération, ils ont fait une idole, une espèce de divinité bienfaisante et puissante ; car on veut que tout ce qu'on respecte soit grand, et puisse faire beaucoup de mal ou de bien.

Ces bœufs à bosse varient peut-être encore plus que les nôtres pour les couleurs du poil et la figure des cornes. Les plus beaux sont tout blancs, comme les bœufs de Lombardie. Il y en a qui sont dépourvus de cornes ; il y en a qui les ont fort relevées, et d'autres si rabaissées qu'elles sont presque pendantes. Il paraît même qu'on doit diviser cette race première de bisons ou bœufs à bosse en deux races secondaires, l'une très-grande et l'autre très-petite ; et cette dernière est celle du zébu. Toutes deux se trouvent à peu près dans les mêmes climats, et toutes deux sont également douces et faciles à conduire ; toutes deux ont le poil fin et la bosse sur le dos : cette bosse ne dépend point de la conformation de l'épine ni de celle des os des épaules ; ce n'est qu'une excroissance, une espèce de loupe, un morceau de chair tendre, aussi bonne à manger que la langue du bœuf. Les loupes de certains bœufs pèsent jusqu'à quarante et cinquante livres ; sur d'autres elles sont bien plus petites. Quelques-uns de ces bœufs ont aussi des cornes prodigieuses pour la grandeur ; nous en avons une au Cabinet du Roi de trois pieds et demi de longueur et de sept pouces de diamètre à la base. Plusieurs voyageurs assurent en avoir vu, dont la capacité était assez grande pour contenir quinze et même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique, on ne connait point l'usage de la castration du gros bétail ; et on le pratique peu dans les Indes [1]. Lorsqu'on soumet les taureaux à cette opération, ce n'est point en leur retranchant, mais en leur comprimant les testicules ; et quoique les Indiens aient un assez grand nombre de ces animaux pour traîner leurs voitures et labourer leurs terres, ils n'en élèvent pas à beaucoup près autant que nous. Comme dans tous les pays chauds les vaches ont peu de lait, quoiqu'on n'y connaît guère le fromage et le beurre, et que la chair des veaux n'est pas aussi bonne qu'en Europe, on y multiplie moins les bêtes à cornes. D'ailleurs toutes ces provinces de l'Afrique et de l'Asie méridionale étant beaucoup moins peuplées que notre Europe, on y trouve une grande quantité de bœufs sauvages, dont on prend les petits ; ils s'apprivoisent d'eux-mêmes et se soumettent sans aucune résistance à tous les travaux domestiques ; ils deviennent si dociles, qu'on les conduit plus aisément que des chevaux ; il ne faut que la voix de leur maître pour les diriger et les faire obéir ; on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre, on leur donne une nourriture abondante et choisie. Ces animaux élevés ainsi paraissent être d'une autre nature que nos bœufs, qui ne nous connaissent que par nos mauvais traitements : l'aiguillon, le bâton, la disette les rendent stupides, récalcitrants et faibles. En tout, comme l'on voit, nous ne savons pas assez que pour nos propres intérêts, il faudrait mieux traiter ce qui dépend de nous. Les hommes de l'état inférieur, et les peuples les moins policés semblent sentir mieux que les autres les lois de l'égalité et les nuances de l'inégalité naturelle : le valet d'un fermier est, pour ainsi dire, de pair avec son maître ; les chevaux des Arabes, les bœufs des Hottentots sont des domestiques chéris, des compagnons d'exercice, des aides de travail, avec lesquels on partage l'habitation, le lit, la table. L'homme par cette communauté s'avilit moins que la bête ne s'élève et s'humanise : elle devient affectionnée, sensible, intelligente ; elle fait là par amour tout ce qu'elle ne fait ici que par la crainte : elle fait beaucoup plus ; car comme sa nature s'est élevée par la douceur de l'éducation et par la continuité des attentions, elle devient capable de choses presque humaines : les Hottentots élèvent des bœufs pour la guerre, et s'en servent à peu près comme les Indiens des éléphants ; ils instruisent ces bœufs à garder les troupeaux, à les conduire, à les tourner, les ramener, les défendre des étrangers et des bêtes féroces ; ils leur apprennent à connaître l'ami et l'ennemi, à entendre les signes, à obéir à la voix, etc. Les hommes les plus stupides sont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs de bêtes ; pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à se conduire lui-même ?

est possible, et en font autant aux taureaux et bœufs. Voyage de François Pyrard, tome I, page 449.

[1] Lorsque les Indiens châtrent les taureaux, ce n'est point par incision... C'est par une compression de ligatures qui interceptent la nourriture portée dans ces parties. Voyage de Grosse, page 253.

Toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie sont donc peuplées de bœufs à bosse ou bisons, parmi lesquels il se trouve de grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, etc. : au contraire, toutes les contrées septentrionales de ces deux parties du monde et l'Europe entière, en y comprenant même les îles adjacentes, jusqu'aux Açores, ne sont peuplées que de bœufs sans bosse, qui tirent leur origine de l'aurochs ; et de la même manière que l'aurochs, qui est notre bœuf dans son état sauvage, est plus grand et plus fort que nos bœufs domestiques, le bison ou bœuf à bosse sauvage est aussi plus fort et beaucoup plus grand que le bœuf domestique des Indes ; il est aussi quelquefois plus petit, cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture. Au Malabar, au Canada, en Abyssinie, à Madagascar, où les prairies naturelles sont spacieuses et abondantes, on ne trouve que des bisons d'une grandeur prodigieuse : en Afrique et dans l'Arabie Pétrée [1], où les terrains sont secs, on trouve des zébus ou bisons de la plus petite taille.

L'Amérique est actuellement peuplée partout de bœufs sans bosse, que les Espagnols et les autres Européens y ont successivement transportés. Ces bœufs se sont multipliés et sont seulement devenus plus petits dans ces terres nouvelles. L'espèce en était absolument inconnue dans l'Amérique méridionale ; mais dans toute la partie septentrionale jusqu'à la Floride, la Louisiane, et même jusque auprès du Mexique, les bisons ou bœufs à bosse se sont trouvés en grande quantité. Ces bisons, qui habitaient autrefois les bois de la Germanie, de l'Écosse et des autres terres de notre nord, ont probablement passé d'un continent à l'autre ; ils sont devenus, comme tous les autres animaux, plus petits dans ce nouveau monde ; et selon qu'ils se sont habitués dans des climats plus ou moins froids, ils ont conservé des fourrures plus ou moins chaudes ; leur poil est plus long et plus fourni, leur barbe plus longue à la baie de Hudson qu'au Mexique, et en général ce poil est plus doux que la laine la plus fine. On ne peut guère se refuser à croire que ces bisons du nouveau continent ne soient de la même espèce que ceux de l'ancien : ils en ont conservé tous les caractères principaux, la bosse sur les épaules, les longs poils sous le museau et sur les parties antérieures du corps, les jambes et la queue courte ; et, si l'on se donne la peine de comparer ce qu'en ont dit Hernandès, Fernandès, et tous les autres historiens et voyageurs du Nouveau-Monde, avec ce que les naturalistes anciens et modernes ont écrit sur le bison d'Europe, on sera convaincu que ce ne sont pas des animaux d'espèce différente.

Ainsi le bœuf sauvage et le bœuf domestique, le bœuf de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, le bonasus, l'aurochs, le bison et le zébu sont tous des animaux d'une seule et même espèce, qui, selon les climats, les nourritures et les traitements différents, ont subi toutes les variétés que nous venons d'exposer. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, est aussi le plus généralement répandu ; car, à l'exception de l'Amérique méridionale, on l'a trouvé partout : sa nature s'est également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du midi et de ceux du nord. Il paraît ancien dans tous les climats : domestique chez les nations civilisées, sauvage dans les contrées désertes ou chez les peuples non policés, il s'est maintenu par ses propres forces dans l'état de nature, et n'a jamais perdu les qualités relatives au service de l'homme. Les jeunes veaux sauvages que l'on enlève à leur mère aux Indes et en Afrique deviennent en très-peu de temps aussi doux que ceux qui sont issus des races domestiques, et cette conformité de naturel prouve encore l'identité d'espèce. La douceur du caractère dans les animaux indique la flexibilité physique de la forme du corps ; car de toutes les espèces d'animaux dont nous avons trouvé le caractère docile, et que nous avons soumis à l'état de domesticité, il n'y en a aucune qui ne présente plus de variétés que l'on n'en peut trouver dans les espèces qui, par l'inflexibilité du caractère, sont demeurées sauvages.

Si l'on demande laquelle de ces deux races, de l'aurochs ou du bison, est la race première, la race primitive des bœufs, il me semble qu'on peut répondre d'une manière satisfaisante en tirant de simples inductions des faits que nous

[1] J'ai vu à Mascati, ville de l'Arabie-Pétrée, une autre espèce de bœuf de montagne, d'un poil lustré et blanc comme celui de l'hermine, si bien fait de corps, qu'il ressemblait plutôt à un cerf qu'à un bœuf, seulement ses jambes étaient plus courtes, cependant fines et agiles pour la course ; le cou plus court, la tête et la queue comme celles du bœuf, mais mieux formées, avec deux cornes noires, dures, droites, fines et longues d'environ trois ou quatre palmes, garnies de nœuds qui avaient l'air d'être tournés ou faits à vis. Voyage du P. Vincent-Marie chap. XII. Traduction de M. le marquis de Montmiroll.

venons d'exposer. La bosse ou loupe de bison n'est, comme nous l'avons dit, qu'un caractère accidentel, qui s'efface et se perd dans le mélange des deux races ; l'aurochs ou bœuf sans bosse est donc le plus puissant et forme la race dominante : si c'était le contraire, la bosse, au lieu de disparaître, s'étendrait et subsisterait sur tous les individus de ce mélange des deux races. D'ailleurs cette bosse du bison, comme celle du chameau, est moins un produit de la nature qu'un effet du travail, un stigmate d'esclavage. On a, de temps immémorial, dans presque tous les pays de la terre, forcé les bœufs à porter des fardeaux : la charge habituelle et souvent excessive a déformé leur dos; et cette difformité s'est ensuite propagée par les générations : il n'est resté de bœufs non déformés que dans les pays où l'on ne s'est pas servi de ces animaux pour porter. Dans toute l'Afrique, dans tout le continent oriental, les bœufs sont bossus, parce qu'ils ont porté de tout temps des fardeaux sur leurs épaules : en Europe, où l'on ne les emploie qu'à tirer, ils n'ont pas subi cette altération, et aucun ne nous présente cette difformité : elle a vraisemblablement pour cause première le poids et la compression des fardeaux, et pour cause seconde, la surabondance de la nourriture ; car elle disparaît lorsque l'animal est maigre et mal nourri. Des bœufs esclaves et bossus se seront échappés ou auront été abandonnés dans les bois ; ils y auront fait une postérité sauvage et chargée de la même difformité, qui, loin de disparaître, aura dû s'augmenter par l'abondance des nourritures dans tous les pays non cultivés, en sorte que cette race secondaire aura peuplé toutes les terres désertes du nord et du midi, et aura passé dans le nouveau continent, comme tous les autres animaux dont la nature peut supporter le froid. Ce qui confirme et prouve encore l'identité d'espèce du bison et de l'aurochs, c'est que les bisons ou bœufs à bosse du nord de l'Amérique ont une si forte odeur, qu'ils ont été appelés *bœufs musqués* par la plupart des voyageurs; et qu'en même temps nous voyons, par le témoignage des observateurs, que l'aurochs ou bœuf sauvage de Prusse et de Livonie a cette même odeur de musc comme le bison d'Amérique.

De tous les noms que nous avons mis à la tête de ce chapitre, lesquels pour les naturalistes tant anciens que modernes faisaient autant d'espèces distinctes et séparées, il ne nous reste donc que le buffle et le bœuf. Ces deux animaux, quoique assez ressemblants, quoique domestiques souvent sous le même toit et nourris dans les mêmes pâturages, quoique à portée de se joindre, et même excités par leurs conducteurs, ont toujours refusé de s'unir : ils ne produisent ni ne s'accouplent ensemble. Leur nature est plus éloignée que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval : elle paraît même antipathique ; car on assure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, et que les mères buffles refusent de se laisser teter par des veaux. Le buffle est d'un naturel plus dur et moins traitable que le bœuf; il obéit plus difficilement, il est plus violent, il a des fantaisies plus brusques et plus fréquentes; toutes ses habitudes sont grossières et brutes : il est, après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nettoyer et panser. Sa figure est grosse et repoussante, son regard stupidement farouche; il avance ignoblement son cou, et porte mal sa tête, presque toujours penchée vers la terre; sa voix est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort et plus grave que celui d'un taureau; il a les membres maigres et la queue nue, la mine obscure, la physionomie noire comme le poil et la peau : il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on aperçoit aisément sous le poil, qui n'est que peu fourni. Il a le corps plus gros et plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires et en partie comprimées, un toupet de poil crépu sur le front: il a aussi la peau plus épaisse et plus dure que le bœuf ; sa chair noire et dure est non-seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat. Le lait de la femelle buffle n'est pas si bon que celui de la vache ; elle en fournit cependant en plus grande quantité. Dans les pays chauds, presque tous les fromages sont faits de lait de buffle. La chair des jeunes buffles encore nourris de lait n'en est pas meilleure. Le cuir seul vaut mieux que tout le reste de la bête, dont il n'y a que la langue qui soit bonne à manger : ce cuir est solide, assez léger et presque impénétrable. Comme ces animaux sont en général plus grands et plus forts que les bœufs, on s'en sert utilement au labourage; on les fait traîner et non pas porter des fardeaux.

On les dirige, et on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez : deux buffles attelés ou plutôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux : comme leur cou et leur tête se portent naturellement en bas, ils emploient en tirant tout le poids de leur corps, et cette masse surpasse de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

La taille et la grosseur du buffle indiqueraient seules qu'il est originaire des climats les plus chauds. Les plus grands, les plus gros quadrupèdes appartiennent tous à la zone torride dans l'ancien continent ; et le buffle, dans l'ordre de grandeur ou plutôt de masse et d'épaisseur, doit être placé après l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame. La girafe et le chameau sont plus élevés, mais beaucoup moins épais, et tous sont également originaires et habitants des contrées méridionales de l'Afrique ou de l'Asie. Cependant les buffles vivent et produisent en Italie, en France et dans les autres provinces tempérées : ceux que nous avons vus vivants à la Ménagerie du Roi ont produit deux ou trois fois. La femelle ne fait qu'un petit et le porte environ douze mois ; ce qui prouve encore la différence de cette espèce à celle de la vache, qui ne porte que neuf mois. Il paraît aussi que ces animaux sont plus doux et moins brutaux dans leur pays natal, et que plus le climat est chaud, plus ils sont d'un naturel docile : en Égypte, ils sont plus traitables qu'en Italie ; et aux Indes, ils le sont encore plus qu'en Égypte. Ceux d'Italie ont aussi plus de poil que ceux d'Égypte, et ceux-ci plus que ceux des Indes[1]. Leur fourrure n'est jamais fournie, parce qu'ils sont originaires des pays chauds, et qu'en général les gros animaux de ce climat n'ont point de poil ou n'en ont que très-peu.

Il y a une grande quantité de buffles sauvages dans les contrées de l'Afrique et des Indes, qui sont arrosées de rivières et où il se trouve de grandes prairies : ces buffles sauvages vont en troupeaux et font de grands dégâts dans les terres cultivées ; mais ils n'attaquent jamais les hommes, et ne courent dessus que quand on vient de les blesser : alors ils sont très-dangereux, car ils vont droit à l'ennemi, le renversent et le tuent en le foulant aux pieds. Cependant ils craignent beaucoup l'aspect du feu : la couleur rouge leur déplaît. Aldrovande, Kolbe et plusieurs autres naturalistes et voyageurs assurent que personne n'ose se vêtir de rouge dans le pays des buffles. Je ne sais si cette aversion du feu et de la couleur rouge est générale dans tous les buffles ; car dans nos bœufs, il n'y en a que quelques-uns que le rouge effarouche.

Le buffle, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à se vautrer et même à séjourner dans l'eau ; il nage très-bien et traverse hardiment les fleuves les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légèrement sur terre. Les Nègres en Guinée, et les Indiens au Malabar, où les buffles sauvages sont en grand nombre, s'exercent souvent à les chasser : ils ne les poursuivent ni ne les attaquent de face ; ils les attendent, grimpés sur des arbres, ou cachés dans l'épaisseur de la forêt, que les buffles ont de la peine à pénétrer à cause de la grosseur de leur corps et de l'embarras de leurs cornes. Ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, et tirent un grand profit de leurs peaux et de leurs cornes, qui sont plus dures et meilleures que celles du bœuf. L'animal qu'on appelle à Congo *empacassa* ou *pacassa*, quoique très-mal décrit par les voyageurs, me paraît être le buffle ; comme celui dont ils ont parlé sous le nom d'*empabunga* ou *impalunca*, dans le même pays, pourrait bien être le bubale, duquel nous donnerons l'histoire avec celle des gazelles dans ce volume.

[1] Le buffle, à Malabar, est plus grand que le bœuf, à peu près fait de même, il a la tête plus longue et plus plate, les yeux plus grands et presque tout blancs, les cornes plates et souvent de deux pieds de long, les jambes grosses et courtes ; il est laid, presque sans poil, va lentement et porte des charges fort pesantes ; on en voit par troupes comme des vaches, et ils donnent du lait qui sert à faire du beurre et du fromage ; leur chair est bonne, quoique moins délicate que celle du bœuf. Il nage parfaitement bien et traverse les plus grandes rivières. On en voit de privés ; mais il y en a de sauvages qui sont extrêmement dangereux, déchirant les hommes ou les écrasant d'un seul coup de tête ; ils sont moins à craindre dans les bois que partout ailleurs, parce que leurs cornes s'arrêtent souvent aux branches, et donnent le temps de fuir à ceux qui en sont poursuivis. Le cuir de ces animaux sert à une infinité de choses, et l'on en fait jusqu'à des cruches pour conserver de l'eau et des liqueurs ; ceux de la côte de Malabar sont presque tous sauvages, et il n'est point défendu aux étrangers de leur donner la chasse et d'en manger. Voyage de Dellon, pages 110 et 111.

ADDITION

AUX ARTICLES DU BŒUF, DU BISON, DU ZÉBU ET DU BUFFLE.

Les bœufs et les bisons ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce, quoique le bison diffère toujours du bœuf, non-seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité et la longueur du poil. Le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très-bien à l'Ile-de-France; sa chair y est beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, et après quelques générations sa bosse s'efface entièrement. Il a le poil plus lisse, la jambe plus effilée et les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs bossus qu'on amenait de Madagascar, qui en avaient d'une grandeur étonnante.

Le bison dont nous donnons ici la figure [1], et que nous avons vu vivant, avait été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique septentrionale, ensuite amené en Europe, élevé en Hollande, et acheté par un Suisse, qui le transportait de ville en ville dans une espèce de grande cage, d'où il ne sortait point, et où il était même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenaient étroitement assujettie. L'énorme crinière dont sa tête est entourée n'est pas du crin, mais de la laine ondée et divisée par flocons pendants comme une vieille toison. Cette laine est très-fine, de même que celle qui couvre la loupe et tout le devant du corps. Les parties qui paraissent nues dans la gravure ne le sont que dans de certains temps de l'année, et c'est plutôt en été qu'en hiver; car au mois de janvier toutes les parties du corps étaient à peu près également couvertes d'une laine frisée très-fine et très-serrée, sous laquelle la peau paraissait d'un brun couleur de suie, au lieu que sur la bosse et sur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau est de couleur tannée. Cette bosse ou loupe, qui est toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe et par la laine. Quoiqu'il fût très-contraint, il n'était pas féroce; il se laissait toucher et caresser par ceux qui le soignaient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des bisons dans le Nord de l'Europe; Gessner a même dit qu'il en existait de son temps en Écosse. Cependant, m'étant soigneusement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre et d'Écosse qu'on n'en avait pas de mémoire. M. Bell, dans son Voyage de Russie à la Chine, parle de deux espèces de bœufs qu'il a vus dans les parties septentrionales de l'Asie, dont l'une est l'aurochs ou bœuf sauvage, de même race que nos bœufs; et l'autre, dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin, sous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paraît être de la même espèce que le bison. On en trouve la description dans notre ouvrage (*voyez ci-après dans ce volume*); et après avoir comparée cette vache grognante avec le bison, j'ai trouvé qu'elle lui ressemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugissement: mais j'ai présumé que ce grognement n'était pas une affection constante et générale, mais contingente et particulière, semblable à la grosse voix entrecoupée de nos taureaux, qui ne se fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le bison dont je donne la figure ne faisait jamais retentir sa voix, et que quand même on lui causait quelque douleur vive, il ne se plaignait pas, en sorte que son maître disait qu'il était muet; et on peut penser que sa voix se serait développée de même par un grognement ou par des sons entrecoupés, si, jouissant de sa liberté et de la présence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reste, les bœufs sont très-nombreux en Tartarie et en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, et dans les campagnes où on en voit un nombre prodigieux en été. Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs et les vaches manquent souvent de cornes: c'est surtout dans les parties méridionales de l'île où les pâturages ne sont point abondants, et dans les pays maritimes où les fourrages sont fort rares, que se trouvent ces bœufs et ces vaches sans cornes; nouvelle preuve que ces parties excédantes ne sont produites que par la surabondance de la nourriture. Dans ces endroits voisins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poisson cuit dans l'eau et réduit en bouillie par le feu. Ces animaux

[1] Cet animal est le BOEUF BISON ou *buffalot* des naturalistes modernes.

sont non-seulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en sont même très-friands ; et leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaise odeur ni goût désagréable.

Les bœufs et les vaches de Norwége sont en général fort petits. Ils sont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwége : différence qui provient de celle des pâturages, et aussi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles sans contrainte ; car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, et les bœufs les font retirer pour en manger. Ils deviennent, avec le temps, si farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes. Au reste, ces vaches demi-sauvages donnent fort peu de lait ; elles mangent, à défaut d'autre fourrage, de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli.

Il est assez singulier que les bœufs à bosse ou bisons, dont la race paraît s'être étendue depuis Madagascar et la pointe de l'Afrique, et depuis l'extrémité des Indes orientales jusqu'en Sibérie, dans notre continent, et que l'on a retrouvée dans l'autre continent, jusqu'aux Illinois, à la Louisiane, et même jusqu'au Mexique, n'aient jamais passé les terres qui forment l'Isthme de Panama ; car on n'a trouvé ni bœufs ni bisons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, et que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-Ayres et à quelques degrés encore au delà, ces animaux ont tellement multiplié et ont si bien rempli le pays, que personne ne daigne se les approprier ; les chasseurs les tuent par milliers et seulement pour avoir les cuirs et la graisse. On les chasse à cheval ; on leur coupe les jarrets avec une espèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir. Dans l'île de Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair est mollasse et désagréable au goût : ce qui vient, ainsi que leur petite taille, du défaut et de la mauvaise qualité de la nourriture ; car faute de fourrage, on les nourrit de calebasses sauvages.

En Afrique il y a de certaines contrées où les bœufs sont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc et Sierra-Leone, on voit dans les bois et sur les montagnes des vaches sauvages ordinairement de couleur brune, et dont les cornes sont noires et pointues ; elles multiplient prodigieusement, et le nombre en serait infini, si les Européens et les Nègres ne leur faisaient pas continuellement la guerre. Dans les provinces de Duguela et de Tremecen, et dans d'autres endroits de Barbarie, ainsi que dans les déserts de Numidie, on voit des vaches sauvages couleur de marron obscur, assez petites et fort légères à la course, elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents.

A Madagascar, les taureaux et les vaches de la meilleure espèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique ; ils ont une bosse sur le dos : les vaches donnent si peu de lait, qu'on pourrait assurer qu'une vache de Hollande en fournit six fois plus. Il y a dans cette île de ces bœufs à bosse ou bisons sauvages qui errent dans les forêts ; la chair de ces bisons n'est pas si bonne que celle de nos bœufs. Dans les parties méridionales de l'Asie, on trouve aussi des bœufs sauvages ; les chasseurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer qui est environnée de bois : cette montagne est sur le chemin de Surate à Golconde. Ces vaches sauvages sont ordinairement belles et se vendent fort cher.

Le zébu semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, subit de très-grandes variétés, surtout pour la grandeur. Le zébu, quoique originaire des pays très-chauds, peut vivre et produire dans nos pays tempérés. « J'ai vu, dit M. Collinson, grand nombre de ces « animaux dans les parcs de M. le duc de Richemond, de M. le duc de Portland, et dans d'autres parcs ; ils y multipliaient et faisaient des « veaux tous les ans, qui étaient les plus jolies « créatures du monde : les pères et mères venaient de la Chine et des Indes orientales. La « loupe qu'ils portent sur les épaules est une fois « plus grosse dans le mâle que dans la femelle, « qui est aussi d'une taille au-dessous de celle du « mâle. Le petit zébu tète sa mère comme les « autres veaux tètent les vaches ; mais le lait « de la mère zébu tarit bientôt dans notre climat, et on achève de les nourrir avec de « l'autre lait. On tua un de ces animaux chez « M. le duc de Richemond ; mais la chair ne « s'en est pas trouvée si bonne que celle du « bœuf. »

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse de très-petits individus, et qui, comme le

zébu, peuvent faire race particulière. Gemelli Carreri vit sur la route d'Ispahan à Schiras deux petites vaches que le bacha de la province envoyait au Roi, et qui n'étaient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses. Et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la plus petite taille, ont le corps plus charnu et plus gras que les bisons et les bœufs de taille ordinaire.

Nous avons très-peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit du buffle, *page 504 et suivantes de ce volume.* Nous dirons seulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions et les tigres, quoiqu'ils ne puissent guère se servir de leurs cornes. Ces animaux sont très-nombreux dans tous les climats chauds, surtout dans les contrées marécageuses et voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain paraissent leur être encore plus nécessaires que la chaleur du climat, et c'est par cette raison que l'on n'en trouve point en Arabie, dont presque toutes les terres sont arides. On chasse les buffles sauvages, mais avec grande précaution ; car ils sont très-dangereux et viennent à l'homme dès qu'ils sont blessés. Niebuhr rapporte au sujet des buffles domestiques, *que, dans quelques endroits, comme à Basra, on a l'usage, lorsqu'on trait la femelle du buffle, de lui fourrer la main jusqu'au coude dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faisait donner plus de lait :* ce qui ne paraît pas probable; mais il se pourrait que la femelle du buffle fît, comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir son lait, et que cette espèce d'opération douce relâchât la contraction de ses mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-Espérance, le buffle est de la grandeur du bœuf pour le corps ; mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large ; il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois ; et comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres ; et lorsqu'il aperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiète, il s'élance dessus en poussant des mugissements affreux, et il est fort difficile d'échapper à sa fureur. Il est moins à craindre dans la plaine ; il a le poil roux et noir en quelques endroits ; on en voit de nombreux troupeaux.

AUTRE ADDITION

A L'ARTICLE DE L'AUROCHS ET DU BISON.

M. Forster m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, et que les aurochs qui étaient en Prusse et sur les confins de la Lithuanie ont péri pendant la dernière guerre : mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le prince Démétrius Cantemir en parle dans sa description de la Moldavie (*partie I, chapitre VII.*) « Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr,* et qui est indigène dans cette contrée : il est de la grandeur d'un bœuf commun ; mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet et les jambes plus longues ; ses cornes sont minces, droites, dirigées en haut, et leurs extrémités, qui sont assez pointues, ne sont que très-peu tournées en dehors. Cet animal est d'un naturel farouche ; il est très-léger à la course ; il gravit comme les chèvres sur les rochers escarpés, et on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans les armes de la Moldavie, par Pragosh, le premier prince du pays. » Et comme le bison s'appelle en polonais *zubr* qui n'est pas éloigné de *zimbr,* on peut croire que c'est le même animal que le bison ; car le prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niester, et n'est pas naturel à ce climat ; tandis qu'il assure que le zimbr se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie, où il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique et les bœufs à bosse de l'Asie ne diffèrent pas assez les uns des autres pour en faire des espèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble, cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne se mêlent, et que par ce mélange ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations. Par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes qui sont très-remarquables par leur longueur et par la régularité de leur

figure. Ces cornes n'ont qu'une légère courbure, et leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds et quelquefois de trois pieds et demi; elles sont toutes très-régulièrement contournées, et d'une forme absolument semblable; en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entre eux par ce caractère, qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a en Amérique une variété constante. Une tète nous a été communiquée par un savant de l'Université d'Edimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué;* et c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix, *tome III, page* 132, et que nous avons cité. On voit par la grandeur et la position des cornes de ce bœuf ou bison musqué, qu'il diffère par ce caractère du bison dont nous avons donné la figure, et dont les cornes sont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle des bisons qui habitent des contrées plus tempérées; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil ou plutôt la laine sous le cou et le ventre descend jusqu'à terre : il se nourrit de mousse blanche ou lichen comme le renne.

Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête qui est longue de deux pieds quatre pouces et demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes; l'intervalle entre leurs extrémités est de deux pieds cinq pouces et demi : la tête est si large que la distance du centre d'un œil à l'autre est d'un pied quatre pouces du pied français. Nous renvoyons pour le reste de la description de cet animal à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix, et que nous avons citée. M. Magwan nous a assuré que cette description de Charlevoix convenait parfaitement à cet animal.

J'ai dit que, m'étant informé s'il subsistait encore des bisons en Écosse, on m'avait répondu qu'on n'en avait point de mémoire. M. Forster m'écrit à ce sujet que je n'ai pas été pleinement informé. « La race des bisons blancs, dit-il, subsiste encore en Écosse, où les seigneurs et particulièrement le duc de Hamilton, le duc de Queenbury, et parmi les pairs anglais, le comte de Tankarville, ont conservé dans leurs parcs de Chatelherault et de Drumlasrrig en Écosse, et de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de bisons sauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancêtres par leur férocité et leur naturel sauvage : au moindre bruit ils prennent la fuite et courent avec une vitesse étonnante; et lorsqu'on veut s'en procurer quelqu'un, on est obligé de le tuer à coups de fusil : mais cette chasse ne se fait pas toujours sans danger, car si on ne fait que blesser l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court sur les chasseurs et les percerait de ses cornes s'ils ne trouvaient pas les moyens de l'éviter, soit en montant sur un arbre, soit en se sauvant dans quelques maisons.

« Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'approchent cependant des habitations, lorsque la faim et la disette en hiver les forcent à venir prendre le foin qu'on leur fournit sous des hangars. Ces bisons sauvages ne se mêlent jamais avec l'espèce de nos bœufs; ils sont blancs sur le corps, et ont le museau et les oreilles noirs; leur grandeur est celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues et les cornes plus belles; les mâles pèsent environ cinq cent trente livres, et les femelles environ quatre cents; leur cuir est meilleur que celui du bœuf commun. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ces bisons ont perdu, par la durée de leur domesticité, les longs poils qu'ils portaient autrefois. Boëtius dit : *Gignere solet ea silva boves candidissimos in formam leonis jubam habentes*, etc. *Descr. regni Scotiæ, fol. xj*. Or, à présent ils n'ont plus cette jube ou crinière de longs poils, et sont par là devenus différents de tous les bisons qui nous sont connus. »

ADDITION

RELATIVE A LA VACHE DE TARTARIE.

(LE BŒUF YAK.)

M. Gmelin a donné, dans les nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg, la description d'une vache de Tartarie qui paraît au premier coup d'œil être d'une espèce différente de toutes celles dont nous avons parlé à l'article du buffle. « Cette vache, dit-il, que j'ai vue vivante « et que j'ai fait dessiner en Sibérie, venait de

« Calmouquie ; elle avait de longueur deux au-« nes et demie de Russie. Par ce module on « peut juger des autres dimensions dont le des-« sinateur a bien rendu les proportions. Le corps « ressemble à celui d'une vache ordinaire ; les « cornes sont torses en dedans ; le poil du corps « et de la tête est noir, à l'exception du front « et de l'épine du dos sur lesquels il est blanc ; « le cou a une crinière, et tout le corps comme « celui d'un bouc est couvert d'un poil très-long, « et qui descend jusque sur les genoux, en sorte « que les pieds paraissent très-courts ; le dos « s'élève en bosse ; la queue ressemble à celle « du cheval ; elle est d'un poil blanc et très-« fourni ; les pieds de devant sont noirs, ceux « de derrière blancs, et tous sont semblables à « ceux du bœuf ; sur les talons des pieds de der-« rière, il y a deux houppes de longs poils, l'une « en avant et l'autre en arrière, et sur les ta-« lons des pieds de devant il n'y a qu'une houppe « en arrière. Les excréments sont un peu plus « solides que ceux des vaches ; et lorsque cet « animal veut pisser, il retire son corps en ar-« rière. Il ne mugit pas comme un bœuf, mais « il grogne comme un cochon. Il est sauvage « et même féroce ; car à l'exception de l'homme « qui lui donne à manger, il donne des coups de « tête à tous ceux qui l'approchent. Il ne souf-« fre qu'avec peine la présence des vaches do-« mestiques ; lorsqu'il en voit quelqu'une, il « grogne, ce qui lui arrive très-rarement en « toute autre circonstance. » M. Gmelin ajoute à cette description, qu'il est aisé de voir « que « c'est le même animal dont Rubruquis a fait « mention dans son Voyage de Tartarie.... qu'il « y en a de deux espèces chez les Calmouques ; « la première, nommée *sarluk*, qui est celle même « qu'il vient de décrire ; la seconde, appelée « *chainuk*, qui diffère de l'autre par la gran-« deur de la tête et des cornes, et aussi en ce « que la queue qui ressemble à son origine à « celle d'un cheval, se termine ensuite comme « celle d'une vache ; mais que toutes deux sont « de même naturel. »

Il n'y a dans toute cette description qu'un seul caractère qui pourrait indiquer que ces vaches de Calmouquie sont d'une espèce particulière, c'est le grognement au lieu du mugissement ; car, pour tout le reste, ces vaches ressemblent si fort aux bisons que je ne doute pas qu'elles ne soient de leur espèce ou plutôt de leur race. D'ailleurs, quoique l'auteur dise que ces vaches ne mugissent pas, mais qu'elles grognent, il avoue cependant qu'elles grognent très-rarement, et c'était peut-être une affection particulière de l'individu qu'il a vu, car Rubruquis et les autres qu'il cite ne parlent pas de ce grognement ; peut-être aussi les bisons, lorsqu'ils sont irrités, ont-ils un grognement de colère ; nos taureaux même, surtout dans le temps du rut, ont une grosse voix entrecoupée qui ressemble beaucoup plus à un grognement qu'à un mugissement. Je suis donc persuadé que cette vache grognante (*vacca grunniens*) de M. Gmelin n'est autre chose qu'un bison, et ne fait pas une espèce particulière.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DU BUFFLE.

J'ai reçu, au sujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de monsignor Caëtani, de Rome ; cet illustre prélat y a joint une critique très-honnête et très-judicieuse de quelques méprises qui m'étaient échappées, et dont je m'empresse de lui témoigner toute ma reconnaissance en mettant sous les yeux du public ses savantes remarques, qui répandront plus de lumières que je n'avais pu le faire sur l'histoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit que : *quoique le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce et domestique en Italie, il n'était connu ni des Grecs ni des Romains, et qu'il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples ; que le mot même de* buffle *indique une origine étrangère, et n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la latine..... Que c'est mal à propos que les modernes lui ont appliqué le nom de* bubalus, *qui en grec et en latin indique à la vérité un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des auteurs anciens ; qu'enfin si l'on voulait rapporter le bubalus à un genre, il appartiendrait plutôt à celui des chèvres ou gazelles qu'à celui du bœuf ou du buffle.*

Monsignor Caëtani observe, « que Robert Étienne, dans le *Thesaurus linguæ latinæ*, fait mention de deux mots qui viennent du grec, par lesquels on voit que les bœufs, sous le genre desquels les buffles sont compris, étaient nommés d'un nom presque semblable au nom ita-

lien *bufalo: bupharus dicitur terra quæ arari facile potest; nam Pharos aratio est, sed et bovis epitheton*. Le même Étienne dit que le mot *bupharus* était l'épithète que l'on donnait à Hercule, parce qu'il mangeait des bœufs entiers. Tout le monde connaît la célèbre fête des Athéniens, appelée *buphonia*, qui se célébrait après les mystères en immolant un bœuf, dont le sacrifice mettait tellement fin à tout carnage, que l'on condamnait jusqu'au couteau qui avait donné la mort au bœuf immolé. Personne n'ignore que les Grecs changeaient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec *nabu* en *labu*. Hérodote se sert du mot *labunisus* que Bérose dit *nabunisus*, comme nous l'enseigne Scaliger, *De emendatione temporum*, *cap. VI*, et les fragments de Bérose. De même la parole grecque *mneymon* se changeait en *mleymon*; on peut consulter là-dessus Pitiscus, *Lexicon, litt.* N; d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvait s'écrire et se prononcer en grec *bupholia*. Pitiscus, *Lexicon, antiquit. Rom. lit.* L, dit : Les Romains employèrent souvent la lettre *l* en place de l'*r*, à cause de la plus douce prononciation de la dernière; d'où Calpurnius, au vers 39 de sa première églogue met *flaxinea* au lieu de *fraxinea*; et il est très-vraisemblable qu'il s'est autorisé, pour ce changement, sur d'anciens manuscrits. Le même Pitiscus dit encore que Bochart, dans sa Géographie, rassemble une grande quantité d'exemples de ce changement de *r* en *l*. Enfin Moreri, dans son Dictionnaire, lettre *r*, dit clairement que la lettre *r* se change en *l*, comme *capella* de *caper*. D'après toutes ces autorités, il est difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne soit le même que *buphalus*; d'où il suit que ce mot a une racine dans la langue grecque.

« Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, *De causis Linguæ latinæ*, qu'il fut un temps où, au lieu de la lettre *f*, on écrivait et on prononçait *b*, comme *bruges* pour *fruges*; on trouve aussi dans Cicéron, *fremo* qui vient du grec *bremo*; et enfin Nonius Marcellus, *De doctorum indagine*, met *siphilum* pour *sibilum*. Ce n'est donc pas sans raison que les Latins ont pu nommer cet animal *bubalus*, et qu'Aldrovande en a fait *buffelus*, et les Italiens *bufalo*. La langue italienne est pleine de mots latins corrompus; elle a souvent changé en *f* le *b* latin; c'est ainsi qu'elle a fait *bifolco* de *bibulcus*, *tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus*; et comme il a été démontré ci-dessus, *buphalus* n'est autre chose que le *bupharus*; ce qui prouve la racine du nom buffle dans les langues grecque et latine. »

Monsignor Caëtani montre sans doute ici la plus belle érudition; cependant nous devons observer qu'il prouve beaucoup mieux la possibilité de dériver le nom du buffle de quelques mots des langues grecque et latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en usage chez les Latins ou les Grecs; le mot *bupharos* signifie proprement un champ labourable, et n'a pas de rapport plus décidé au buffle qu'au bœuf commun. Quand à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus* et non pas *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit, *que le buffle, natif des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes, ne fut transporté et naturalisé en Italie que vers le septième siècle*, monsignor Caëtani observe, « que la nature même de cet animal donne le droit de douter qu'il puisse être originaire de l'Afrique, pays chaud et aride qui ne convient point au buffle, puisqu'il se plaît singulièrement dans les marais et dans l'eau, où il se plonge volontiers pour se rafraîchir; ressource qu'il trouverait difficilement en Afrique. Cette considération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait M. de Buffon lui-même à l'article du chameau, qu'il n'y a point de bœufs en Arabie, à cause de la sécheresse du pays, d'autant plus que le bœuf ne paraît pas aussi amant de l'eau que le buffle. Les marais Pontins et les maremmes de Sienne sont en Italie les lieux les plus favorables à ces animaux. Les marais Pontins surtout paraissent avoir été presque toujours la demeure des buffles : ce terrain humide et marécageux paraît leur être tellement propre et naturel, que de tout temps le gouvernement a cru devoir leur en assurer la jouissance. En conséquence les papes, de temps immémorial, ont fixé et déterminé une partie de ces terrains qu'ils ont affectés uniquement à la nourriture des buffles; j'en parle d'autant plus savamment que ma famille, propriétaire desdits terrains, a toujours été obligée, et l'est encore aujourd'hui, par des bulles des papes, à les conserver uniquement pour la nourriture des buffles, sans pouvoir les ensemencer. »

Il est très-certain que, de toute l'Italie, les marais Pontins sont les cantons les plus propres aux buffles; mais il me semble que monsignor

Caëtani raisonne un peu trop rigoureusement quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux, comme aimant trop l'eau et les marécages pour être naturels à un climat si chaud; parce qu'on prouverait par le même argument, que l'hippopotame ou le rhinocéros n'appartiennent point à l'Afrique. C'est encore trop étendre la conséquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raison de la sécheresse du pays et du défaut d'eau, que d'en conclure la même chose pour l'Afrique; comme si toutes les contrées de l'Afrique étaient des Arabies, et comme si les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambia, comme si l'antique *Palus Tritonides*, n'étaient pas des lieux humides, et tout aussi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais Pontins.

« En respectant la réfutation que M. de Buffon fait de Belon, on ne conçoit pas pourquoi il soutient impossible la perfection de l'espèce du buffle en Italie. M. de Buffon sait mieux que personne que presque tous les animaux éprouvent des changements dans leur organisation en changeant de climat, soit en bien, soit en mal, et cela peu ou beaucoup. La *gibbe* ou bosse est extrêmement commune en Arabie; la rachétique est une maladie presque universelle pour les bêtes dans ces climats; le chameau, le dromadaire, le rhinocéros et l'éléphant lui-même en sont souvent attaqués...

« Quoique M. de Buffon, dans son article du buffle, ne fasse point mention de l'odeur de musc de ces animaux, il n'en est pas moins vrai que cette odeur forte est naturelle et particulière aux buffles. J'ai même formé le projet de tirer le musc des excréments du buffle, à peu près comme en Égypte on fait le sel ammoniac avec l'urine et les excréments du chameau [1]. L'exécution de ce projet me sera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'état ecclésiastique, sont dans les fiefs de ma famille...

« J'observe encore au sujet des bœufs intelligents des Hottentots, dont parle M. de Buffon, que cet instinct particulier est une analogie avec les buffles qui sont dans les marais Pontins, dont la mémoire passe pour une chose unique...

« Au reste, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal aussi intéressant et très-utile, n'ait jamais été peint ni gravé, tandis que Salvator Rosa et Étienne Bella, nous ont laissé des peintures et gravures des différents animaux d'Italie. Il était sans doute réservé au célèbre restaurateur de l'Histoire naturelle de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très-peu connu. »

Dans un supplément à ces premières réflexions, que m'avait envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves, ou du moins d'autres conjectures sur l'ancienneté des buffles en Italie, et sur la connaissance qu'en avaient les Latins, les Grecs et même les Juifs : quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'Histoire naturelle, ils peuvent y répandre quelques lumières, et c'est dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnaissance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

« Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé par les réflexions précédentes, que le buffle était connu des Grecs et des Latins, et que son nom a racine dans ces deux langues. Quant à la latine, j'invoque encore en ma faveur l'autorité de Du Cange, qui, dans son Glossaire, dit au mot *Bubalus : Bubalus, Bufalus, Buflus.* Il cite ce vers du septième livre du quatrième poëme de Venance, évêque de Poitiers, célèbre poëte du cinquième siècle :

Seu validi bufali ferit inter cornua campum.

« Pour le mot *Buflus*, il est tiré de *Albertus Aquensis, lib. II, cap.* 43; de Jules Scaliger, *Exercit.* 206, n° 3; et de Lindembrogius, *ad Ammiani lib XXII*, etc., comme on peut le voir dans Du Cange. Il est bien vrai que le cinquième siècle n'est pas celui de la belle latinité; cependant, comme il ne s'agit pas ici de la pureté et de l'élégance de la langue, mais d'un point seulement grammatical, il ne s'ensuit pas moins que cet exemple indique un grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens et du *buffle* des Français. Cette relation est encore prouvée d'une manière plus formelle, par un passage de Pline, au sujet de l'usage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

« Une dernière observation sur la langue grecque, c'est que le texte le plus précis en faveur du sentiment de M. de Buffon, est certai-

[1] On tire le sel ammoniac par la combustion du fumier de chameau, de la suie que cette combustion produit; et ce n'est assurément pas par les mêmes moyens que l'on pourrait extraire la partie odorante et musquée des excréments du buffle.

nement celui de Bochart, qui, dans son *Hierozoicon, pars I, lib. III, cap.* 22, dit : *Vocem græcam bubalon esse capræ speciem* ; mais il est évident que cette autorité est la même que celle d'Aristote, aussi bien que d'Aldrovande et de Jonston, qui ont dit la même chose d'après ce philosophe.

« Au reste, il est facile de démontrer que la connaissance du buffle remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les interprètes et les commentateurs hébreux s'accordent tous à dire qu'il en est fait mention dans le Pentateuque même. Selon eux le mot *jachmur* signifie *buffle*. Les Septante, dans le *Deuteronome,* donnent la même interprétation en traduisant *jachmur* par *bubalus*, et de plus la tradition constante des Hébreux a toujours été que le jachmur était le buffle : on peut voir sur cela la version italienne de la *Bible*, par Deodati, et celle d'Antoine Brucioli qui a précédé Deodati........ Une autre preuve que les Juifs ont connu de tout temps le buffle, c'est qu'au premier livre des Rois, *chap. IV, vers.* 22 *et* 23, il est dit qu'on en servait sur la table de Salomon ; et en effet, c'était une des viandes ordonnées par la législation des Juifs, et cet usage subsiste encore aujourd'hui parmi eux..... *Les Juifs*, comme le dit fort bien M. de Buffon, *sont les seuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs boucheries* : mais il est à remarquer qu'ils ne le mangent guère qu'avec l'assaisonnement des choux, et surtout le premier jour de leur année, qui tombe toujours en septembre ou octobre, fête qui leur est ordonnée au chapitre XII de l'Exode, *vers.* 14.... Pline l'a dit expressément, *carnes bubalas, additis caulis, magno ligni compendio percoquunt*, liv. XXIII, chap. 7. Ce texte est formel, et en le rapprochant de l'usage constant et perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Pline n'ait voulu parler du buffle... Cet usage des Juifs de Rome est ici du plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, sont incontestablement les plus anciennes de toutes les familles romaines ; depuis Titus jusqu'à présent, ils n'ont jamais quitté Rome, et leur *ghetto* est encore aujourd'hui le même quartier que Juvénal dit qu'ils habitaient anciennement. Ils ont conservé précieusement toutes leurs coutumes et usages ; et quant à celle d'assaisonner la viande du buffle avec les choux, la raison y a peut-être autant de part que la superstition : le chou en hébreu s'appelle *cherub*, expression qui signifie aussi multiplication. Ce double sens leur ayant fait imaginer que le chou était favorable à la multiplication, ils ont affecté ce légume à leur premier repas annuel, comme étant un bon augure pour croître et multiplier, selon le passage de la Genèse.

« Outre les preuves littérales de l'ancienneté de la connaissance du buffle, on peut encore la constater par des monuments authentiques. Il est vrai que ces monuments sont rares : mais leur rareté vient sans doute du mépris que les Grecs avaient pour les superstitions égyptiennes, comme nous l'enseigne Hérodote ; mépris qui ne permit pas aux artistes grecs de s'occuper d'un dieu aussi laid et aussi vil à leurs yeux que l'était un bœuf ou un buffle.... Les latins, serviles imitateurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de cet animal, le négligèrent également, en sorte que les monuments qui portent l'empreinte de cet animal, sont très-rares...... Mais leur petit nombre suffit pour constater son ancienne existence dans ces contrées. Je possède moi-même une tête antique de buffle qui a été trouvée dernièrement dans une fouille à la maison de plaisance de l'empereur Adrien, à Tivoli. Cette tête est un morceau d'autant plus précieux, qu'il est unique dans Rome, et fait d'ailleurs par main de maître. Il est très-vrai qu'on ne connaît aucun autre morceau antique qui représente le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait beaucoup qui portent différents animaux...

« M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de sculpture aura été fait sans doute sur un buffle d'Égypte, ou de quelque autre pays, et non à Rome ni en Italie. Mais en supposant ce fait, dont il est presque impossible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en résultera pas moins que les Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans une superbe maison de plaisance d'empereur, sans lui avoir donné un nom, et que par conséquent ils en avaient connaissance.

« La tête dont il s'agit est si parfaitement régulière, qu'elle paraît avoir été moulée sur une tête naturelle du buffle, de la manière que l'histoire rapporte que les Égyptiens moulaient leurs statues sur les cadavres mêmes.

« Au reste, je soumets encore ces nouvelles observations aux lumières supérieures de M. de Buffon. Je n'ose pas me flatter que chacune de mes preuves soit décisive : mais je pense que

toutes ensemble établissent que le buffle était connu des anciens : proposition contraire à celle de l'illustre naturaliste que je n'ai pas craint de combattre ici. J'attends de son indulgence le pardon de ma témérité, et la permission de mettre sous ses yeux quelques particularités du buffle, dont il n'a peut-être pas connaissance, et qui ne sauraient être indifférentes pour un philosophe comme lui, qui a consacré sa vie à admirer et publier les merveilles de la nature.

« L'aversion du buffle pour la couleur rouge est générale dans tous les buffles de l'Italie, sans exception ; ce qui paraît indiquer que ces animaux ont les nerfs optiques plus délicats que les quadrupèdes connus. La faiblesse de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet animal paraît souffrir impatiemment la lumière : il voit mieux la nuit que le jour, et sa vue est tellement courte et confuse, que si dans sa fureur il poursuit un homme, il suffit de se jeter à terre pour n'en être pas rencontré ; car le buffle le cherche des yeux de tous côtés, sans s'apercevoir qu'il en est tout voisin.

« Les buffles ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'est si commun que de les voir retourner seuls et d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une distance de quarante ou cinquante milles, comme de Rome aux marais Pontins. Les gardiens des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, et pour leur apprendre à connaître ce nom, ils le répètent souvent d'une manière qui tient du chant, en les caressant en même temps sous la menton. Ces jeunes buffles s'instruisent ainsi en peu de temps, et n'oublient jamais ce nom, auquel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils se trouvent mêlés parmi un troupeau de deux ou trois milles buffles. L'habitude du buffle d'entendre ce nom cadencé, est telle, que sans cette espèce de chant il ne se laisse point approcher étant grand, surtout la femelle pour se laisser traire ; et sa férocité naturelle ne lui permettant pas de se prêter à cette extraction artificielle de son lait, le gardien qui veut traire la buffle est obligé de tenir son petit auprès d'elle, ou s'il est mort de la tromper en couvrant de sa peau un autre petit buffle quelconque ; sans cette précaution, qui prouve d'un côté la stupidité de la buffle, et de l'autre la finesse de son odorat, il est impossible de la traire. Si donc la buffle refuse son lait, même à un autre petit buffle que le sien, il n'est pas étonnant qu'elle ne se laisse point téter par le veau, comme le remarque très-bien M. de Buffon.

« Cette circonstance de l'espèce de chant nécessaire pour pouvoir traire la buffle femelle, rappelle ce que dit le moine Bacon dans ses observations (*Voyage en Asie*, par Bergeron, tome II), qu'après Moal et les Tartares vers l'orient, *il y a des vaches qui ne permettent pas qu'on les traie à moins qu'on ne chante ;* il ajoute ensuite, *que la couleur rouge les rend furieuses au point qu'on risque de perdre la vie, si l'on se trouve autour d'elles.* Il est indubitable que ces vaches ne sont autre chose que des buffles ; ce qui prouve encore que cet animal n'est pas exclusivement des climats chauds.

« La couleur noire et le goût désagréable de la chair de buffle donneraient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaises qualités ; mais au contraire il est fort bon, conservant seulement un petit goût musqué qui tient de celui de la noix muscade. On en fait du beurre excellent, il a une saveur et une blancheur supérieures à celui de la vache : cependant on n'en fait point dans la campagne de Rome, parce qu'il est trop dispendieux ; mais on y fait une grande consommation de lait préparé d'autres manières. Ce qu'on appelle communément œufs de buffles sont des espèces de petits fromages auxquels on donne le forme d'œufs, qui sont d'un manger très-délicat. Il y a une autre espèce de fromage que les Italiens nomment *provatura,* qui est aussi fait de lait de buffle ; il est d'une qualité inférieure au premier ; le menu peuple en fait grand usage, et les gardiens des buffles ne vivent presque qu'avec le laitage de ces animaux.

« Le buffle est très-ardent en amour ; il combat avec fureur pour la femelle ; et quand la victoire la lui a assurée, il cherche à en jouir à l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps et une seule fois l'année ; elle a quatre mamelles et néanmoins ne produit qu'un seul petit ; ou si par hasard elle en fait deux, sa mort est presque toujours la suite de cette fécondité. Elle produit deux années de suite et se repose la troisième, pendant laquelle elle demeure stérile quoiqu'elle reçoive le mâle. Sa fecondité commence à l'âge de quatre ans, et finit à douze. Quand elle entre en chaleur elle appelle le mâle par un mugissement particulier et le reçoit étant

arrêtée, au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

« Quoique le buffle naisse et soit élevé en troupeau, il conserve cependant sa férocité naturelle, en sorte qu'on ne peut s'en servir à rien tant qu'il n'est pas dompté. On commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir distinguer les buffles d'un troupeau de ceux d'un autre... La marque est suivie de la castration, qui se fait à l'âge de quatre ans, non par compression des testicules, mais par incision et amputation. Cette opération paraît nécessaire pour diminuer l'ardeur violente et furieuse que le buffle montre aux combats, et en même temps le disposer à recevoir le joug pour les différents usages auxquels on veut l'employer... Peu de temps après la castration on leur passe un anneau de fer dans les narines... Mais la force et la férocité du buffle exigent beaucoup d'art pour parvenir à lui passer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelace dans ses jambes, les hommes destinés à cela se jettent sur lui pour lui lier les quatre pieds ensemble, et lui passent dans les narines l'anneau de fer; ils lui délient ensuite les pieds et l'abandonnent à lui-même; le buffle furieux court d'un côté et d'autre, et, en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à se débarrasser de cet anneau; mais avec le temps il s'accoutume insensiblement, et l'habitude autant que la douleur l'amènent à l'obéissance : on le conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau, qui tombe de lui-même par la suite au moyen de l'effort continuel des conducteurs en tirant la corde; mais alors l'anneau est devenu inutile; car l'animal déjà vieux ne se refuse plus à son devoir.

« Le buffle paraît encore plus propre que le taureau à ces chasses dont on fait des divertissements publics, surtout en Espagne. Aussi les seigneurs d'Italie qui tiennent des buffles dans leurs terres n'y emploient que ces animaux... La férocité naturelle du buffle s'augmente lorsqu'elle est excitée, et rend cette chasse très-intéressante pour les spectateurs. En effet, le buffle poursuit l'homme avec acharnement jusque dans les maisons, dont il monte les escaliers avec une facilité particulière; il se présente même aux fenêtres, d'où il saute dans l'arène, franchissant encore les murs, lorsque les cris redoublés du peuple sont parvenus à le rendre furieux...

« J'ai souvent été témoin de ces chasses qui se font dans les fiefs de ma famille. Les femmes même ont le courage de se présenter dans l'arène; je me souviens d'en avoir vu un exemple dans ma mère.

« La fatigue et la fureur du buffle dans ces sortes de chasses le font suer beaucoup; sa sueur abonde d'un sel extrêmement âcre et pénétrant; et ce sel paraît nécessaire pour dissoudre la crasse dont sa peau est presque toujours couverte...

« Le buffle est, comme l'on sait, un animal ruminant; et la rumination étant très-favorable à la digestion, il s'ensuit que le buffle n'est point sujet à faire des vents. L'observation en avait déjà été faite par Aristote, dans lequel on lit : *nullum cornutum animal pedere*....

« Le terme de la vie du buffle est à peu près le même que celui de la vie du bœuf, c'est-à-dire à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans; les dents lui tombent assez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il est rare qu'on leur laisse terminer leur carrière; après l'âge de douze ans, on est dans l'usage de les engraisser et de les vendre ensuite aux Juifs de Rome : quelques habitants de la campagne, forcés par la misère, s'en nourrissent aussi. Dans la terre du Labour du royaume de Naples, et dans le patrimoine de Saint-Pierre, on en fait un débit public deux fois la semaine. Les cornes du buffle sont recherchées et fort estimées : sa peau sert à faire des liens pour les charrues, des cribles et des couvertures de coffres et de malles; on ne l'emploie pas comme celle du bœuf à faire des semelles de souliers, parce qu'elle est trop pesante et qu'elle prend facilement l'eau...

« Dans toute l'étendue des marais Pontins, il n'y a qu'un seul village qui fournisse les pâtres ou les gardiens des buffles : ce village s'appelle Cisterna, parce qu'il est dans une plaine où l'on n'a que de l'eau de citerne, et c'est l'un des fiefs de ma famille... Les habitants, adonnés presque tous à garder des troupeaux de buffles, sont en même temps les plus adroits et les plus passionnés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus....

« Quoique le buffle soit un animal fort et robuste, il est cependant délicat, en sorte qu'il souffre également de l'excès de la chaleur comme de l'excès du froid; aussi dans le fort de l'été le voit-on chercher l'ombre et l'eau, et dans

l'hiver les forêts les plus épaisses. Cet instinct semble indiquer que le buffle est plutôt originaire des climats tempérés que des climats très-chauds et très-froids.

« Outre les maladies qui lui sont communes avec les autres animaux, il en est une particulière à son espèce et dont il n'est attaqué que dans ses premières années.... Cette maladie s'appelle *Barbone*, expression qui a rapport au siége le plus commun du mal, qui est à la gorge et sous le menton. J'ai fait en dernier lieu un voyage exprès pour être témoin du commencement, des progrès et de la fin de cette maladie; je me suis même fait accompagner d'un chirurgien et d'un médecin afin de pouvoir l'étudier, et acquérir une connaissance précise et raisonnée de sa cause ou du moins de sa nature, à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une description exacte et systématique; mais ayant été averti trop tard, et la maladie, qui ne dure que neuf jours, étant déjà cessée, je n'ai pu me procurer d'autres lumières que celles qui résultent de la pratique et de l'expérience des gardiens des troupeaux de buffles....

« Les symptômes de cette maladie sont très-faciles à connaître, du moins quant aux extérieurs. La lacrymation est le premier; l'animal refuse ensuite toute nourriture; presque en même temps sa gorge s'enfle considérablement, et quelquefois aussi le corps se gonfle en entier; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière; la langue est en partie hors de la gueule, et est environnée d'une écume blanche que l'animal jette au dehors....

« Les effets de ce mal sont aussi prompts que terribles; car en peu d'heures ou tout au plus en un jour, l'animal passe par tous les degrés de la maladie et meurt. Lorsqu'elle se déclare dans un troupeau, presque tous les jeunes buffles qui n'ont pas atteint leur troisième année en sont attaqués, et s'ils ne sont âgés que d'un an, ils périssent presque tous; dans ceux qui sont âgés de deux ans, il y en a beaucoup qui n'en sont pas atteints, et même il en échappe un assez grand nombre de ceux qui sont malades. Enfin, dès que les jeunes buffles sont parvenus à trois ans, ils sont presque sûrs d'échapper; car il est fort rare qu'à cet âge ils en soient attaqués, et il n'y a pas d'exemple qu'au-dessus de trois ans aucun de ces animaux ait eu cette maladie : elle commence donc par les plus jeunes comme étant les plus faibles, et ceux qui tettent encore en sont les premières victimes; lorsque la mère, par la finesse de son odorat, sent dans son petit le germe de la maladie, elle est la première à le condamner en lui refusant la tette. Cette épizootie se communique avec une rapidité extraordinaire; en neuf jours au plus un troupeau de jeunes buffles, quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les six premiers jours périssent assez souvent presque tous, au lieu que ceux qui n'en sont attaqués que dans les trois derniers jours échappent assez souvent, parce que depuis le sixième jour de l'épizootie la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, sa victime d'expiation...

« Elle n'a point de saison fixe; seulement elle est plus commune et plus dangereuse au printemps et en été qu'en automne et en hiver.... Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle; ce qui semblerait prouver que sa cause est une surabondance de chyle et de sang, occasionnée par ce pâturage nouveau, dont la saveur et la fraîcheur invitent les petits buffles à s'en rassasier au delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion : les jeunes buffles auxquels on a donné une nourriture saine et copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont pas attaqués autant que les autres et meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que dans les années humides; et ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède : on les conduit sur les montagnes, où la pâture est moins abondante que dans la plaine, ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal sans le guérir. En vain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté les différents remèdes que leur ont pu suggérer leur bon sens naturel et leurs faibles connaissances; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu, ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve et de mer; ils ont séparé du troupeau ceux qui étaient infectés, afin d'empêcher la communication du mal; mais tout a été inutile : la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble et séparément; la morta-

lité est toujours la même ; la seul changement de pâturage semble y apporter quelque faible adoucissement, et encore est-il presque insensible...

« La chair des buffles morts du *barbone* est dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue si dangereuse, qu'elle a réveillé l'attention du gouvernement, qui a ordonné, sous des peines très-sévères, de l'enterrer, et qui a défendu d'en manger...

« Quoique cette maladie semble particulière aux buffles, elle ne laisse pas de se communiquer aux différents animaux qu'on élève avec eux, comme poulains, faons et chevreaux, ce qui lui donne tous les caractères d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le seul contact de la peau de ceux qui sont morts, suffisent pour infecter ces animaux, qui ont les mêmes symptômes et bientôt la même fin... Et même le cochon est sujet à la prendre ; il en est attaqué de la même manière et dans le même temps, et il en est souvent la victime. Il y a cependant quelque différence à ce sujet entre le buffle et le cochon. 1° Le buffle n'est assailli par ce mal qu'une seule fois dans sa vie, et le cochon l'est jusqu'à deux fois dans la même année ; de manière que celui qui a eu le *barbone* en avril, l'a souvent une seconde fois en octobre. 2° Il n'y a pas d'exemple qu'un buffle au-dessus de trois ans en ait été attaqué, et le cochon y est sujet à tout âge; mais beaucoup moins cependant lorsqu'il est parvenu à son entier accroissement. 3° L'épizootie ne dure que neuf jours au plus dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce sa fureur sur le cochon pendant quinze jours, et encore au delà : mais cette maladie n'est pas naturelle à son espèce, et ce n'est que par sa communication avec les buffles qu'il en est attaqué.

« Le *barbone* étant presque la seule maladie dangereuse pour le buffle, et étant en même temps si meurtrière, que sur cent de ces animaux qui en sont attaqués dans leur première année, il est rare qu'elle en épargne une vingtaine, il serait de la dernière importance de découvrir la cause de cette maladie pour y apporter remède. Les remarques faites jusqu'à présent sont insuffisantes, parce qu'elles n'ont pu être que superficielles... Mais je me propose, dès que cette épizootie se manifestera de nouveau, d'aller une seconde fois sur les lieux, pour l'examiner avec des personnes de l'art, afin de pouvoir fournir à M. de Buffon une description qui le mette en état de donner, par son sentiment, des lumières certaines sur cette matière. »

Quoique ce Mémoire de monsignor Caëtani sur le buffle soit assez étendu dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai supprimé à regret un grand nombre de digressions très-savantes, et de réflexions générales aussi solides qu'ingénieuses, mais qui n'ayant pas un rapport immédiat, ni même assez prochain avec l'histoire naturelle du buffle, auraient paru déplacées dans cet article ; et je suis persuadé que l'illustre auteur me pardonnera ces omissions en faveur du motif, et qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnaissance des instructions qu'il m'a fournies. Sa grande érudition, bien supérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines, dans les langues grecque et latine, du nom de buffle ; et les soins qu'il a pris de rechercher, dans les auteurs et dans les monuments anciens, tout ce qui peut avoir rapport à cet animal, donnent tant de poids à sa critique, que j'y souscris avec plaisir.

D'autre part, les occasions fréquentes qu'a eues M. Caëtani de voir, d'observer et d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de sa très-illustre maison, l'ont mis à portée de faire l'histoire de leurs habitudes naturelles beaucoup mieux que moi qui n'avais jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie et à la ménagerie de Versailles, où j'en ai fait la description. Je suis donc persuadé que mes lecteurs me sauront gré d'avoir inséré dans ce supplément le Mémoire de M. Caëtani, et que lui-même ne sera pas fâché de paraître dans notre langue avec son propre style, auquel je n'ai presque rien changé, parce qu'il est très-bon, et que nous avons beaucoup d'auteurs français qui n'écrivent pas si bien dans leur langue, que ce savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reste, j'ai déjà dit qu'il serait fort à désirer que l'on pût naturaliser en France cette espèce d'animaux aussi puissants qu'utiles : je suis persuadé que leur multiplication réussirait dans nos provinces, où il se trouve des marais et des marécages, comme dans le Bourbonnais, en Champagne, dans le Bassigny, en Alsace, et même dans les plaines le long de la Saône, aussi bien que dans les endroits marécageux du Pays d'Arles et des Landes de Bordeaux. L'im-

pératrice de Russie en a fait venir d'Italie, et les a fait placer dans quelques-unes de ses provinces méridionales; ils se sont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Astracan et dans la Nouvelle-Russie. M. Guldenstaedt dit[1] que le climat et les pâturages se sont trouvés très-favorables à ces animaux, qui sont plus robustes et plus forts au travail que des bœufs. Cet exemple peut suffire pour nous encourager à faire l'acquisition de cette espèce utile, qui remplacerait celle des bœufs à tous égards, et surtout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un si grand tort à la culture de nos terres.

—

UN ZÉBU.

(LE BŒUF ORDINAIRE, CUV.)

Section des ruminants à cornes, genre bœuf. (Cuvier.)

J'ai déjà fait mention de ce petit bœuf à l'article du buffle; mais comme il en est arrivé un à la Ménagerie du Roi, depuis l'impression de cet article, nous sommes en état d'en parler encore plus positivement et d'en donner ici la figure faite d'après nature, avec une description plus exacte que la première. J'ai aussi reconnu, en faisant de nouvelles recherches, que ce petit bœuf, auquel j'ai donné le nom de *zébu*, est vraisemblablement le même animal qui se nomme *lant* ou *dant* en Numidie, et dans quelques autres provinces septentrionales de l'Afrique où il est très-commun; et enfin que ce même nom *dant*, qui ne devrait appartenir qu'à l'animal dont il est ici question, a été transporté, d'Afrique en Amérique, à un autre animal qui ne ressemble à celui-ci que par la grandeur du corps, et qui est d'une tout autre espèce. Ce dant d'Amérique est le tapir ou le maïpouri; et pour qu'on ne le confonde pas avec le dant d'Afrique, qui est notre zébu, nous en donnerons l'histoire plus loin.

[1] Discours sur les productions de la Russie, page 21.

—

LA GIRAFE.

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre girafe. (Cuvier.)

La girafe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui, sans être nuisible, est en même temps l'un des plus inutiles. La disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait obstacle à l'exercice de ses forces: son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvements sont lents et contraints; elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres dans celui de domesticité: aussi l'espèce en est peu nombreuse et a toujours été confinée dans les déserts de l'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale et des Indes. Comme ces contrées étaient inconnues des Grecs, Aristote ne fait aucune mention de cet animal; mais Pline en parle, et Oppien le décrit d'une manière qui n'est point équivoque. Le *camelopardalis*, dit cet auteur, a quelque ressemblance au chameau; sa peau est tigrée comme celle de la panthère, et son cou est long comme celui du chameau; il a la tête et les oreilles petites, les pieds larges, les jambes longues, mais de hauteur fort inégale: celles de devant sont beaucoup plus élevées que celles de derrière, qui sont fort courtes et semblent ramener à terre la croupe de l'animal; sur la tête, près des oreilles, il y a deux éminences semblables à deux petites cornes droites: au reste, il a la bouche comme un cerf, les dents petites et blanches, les yeux brillants, la queue courte et garnie de poils noirs à son extrémité. En ajoutant à cette description d'Oppien celles d'Héliodore et de Strabon, l'on aura déjà une idée assez juste de la girafe. Les ambassadeurs d'Éthiopie, dit Héliodore, amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau, dont la peau était marquée de taches vives et de couleurs brillantes, et dont les parties postérieures du corps étaient beaucoup trop basses, ou les parties antérieures beaucoup trop élevées; le cou était menu, quoique partant d'un corps assez épais; la tête était semblable pour la forme à celle du chameau, et pour la grandeur n'était guère que du double de celle de l'autruche; les yeux paraissaient teints de différentes couleurs. La dé-



LA GIRAFE

marche de cet animal était différente de celle de tous les autres quadrupèdes, qui portent en marchant leurs pieds diagonalement, c'est-à-dire le pied droit de devant avec le pied gauche de derrière ; au lieu que la girafe marche l'amble naturellement en portant les deux pieds gauches ou les deux droits ensemble. C'est un animal si doux, qu'on peut le conduire partout où l'on veut, avec une petite corde passée autour de la tête. Il y a, dit Strabon, une grande bête en Éthiopie, qu'on appelle *camelopardalis*, quoiqu'elle ne ressemble en rien à la panthère, car sa peau n'est pas marquée de même ; les taches de la panthère sont orbiculaires, et celles de cet animal sont longues et à peu près semblables à celles d'un faon ou jeune cerf qui a encore la livrée. Il a les parties postérieures du corps beaucoup plus basses que les antérieures, en sorte que vers la croupe il n'est pas plus haut qu'un bœuf, et vers les épaules il a plus de hauteur que le chameau. A juger de sa légèreté par cette disproportion, il ne doit pas courir avec bien de la vitesse. Au reste, c'est un animal doux qui ne fait aucun mal, et qui ne se nourrit que d'herbes et de feuilles. Le premier des modernes qui ait ensuite donné une bonne description de la girafe est Belon. « J'ai vu, dit-il, « au château du Caire, l'animal qu'ils nomment « vulgairement *zurnapa* : les Latins l'ont an« ciennement appelé *camelopardalis*, d'un « nom composé de léopard et chameau, car il « est bigarré des taches de léopard, et a le « cou long comme un chameau : c'est une bête « moult belle, de la plus douce nature qui soit, « quasi comme une brebis, et autant aimable « que nulle autre bête sauvage. Elle a la tête « presque semblable à celle d'un cerf, hormis la « grandeur, mais portant de petites cornes « mousses de six doigts de long, couvertes de « poil ; mais en tant où il y a distinction de mâle « à la femelle, celles des mâles sont plus lon« gues ; mais au demeurant en tant le mâle que « la femelle ont les oreilles grandes comme « d'une vache, la langue d'un bœuf et noire, « n'ayant point de dents dessus la mâchelière ; « le cou long, droit et grêle ; les crins déliés et « ronds, les jambes grêles, hautes, et si basses « par derrière, qu'elle semble être debout ; ses « pieds sont semblables à ceux d'un bœuf ; sa « queue lui va pendante jusque dessus les jar« rets, ronde, ayant les poils plus gros trois « fois que n'est celui d'un cheval ; elle est fort « grêle au travers du corps, son poil est blanc « et roux. Sa manière de fuir est semblable à « celle d'un chameau ; quand elle court, les « deux pieds de devant vont ensemble. Elle se « couche le ventre contre terre et a une dureté « à la poitrine et aux cuisses comme un cha« meau. Elle ne saurait paître en terre, étant « debout, sans élargir grandement les jambes « de devant, encore est-ce avec grande diffi« culté ; pourquoi il est aisé à croire qu'elle ne « vit aux champs, sinon des branches des ar« bres, ayant le cou aussi long, tellement qu'elle « pourrait arriver de la tête à la hauteur d'une « demi pique. »

La description de Gillius me paraît encore mieux faite que celle de Belon. « J'ai vu (dit « Gillius, chap. IX) trois girafes au Caire ; elles « portent au-dessus du front deux cornes de six « pouces de longueur, et au milieu du front un « tubercule élevé d'environ deux pouces, et « qui ressemble à une troisième corne. Cet ani« mal a seize pieds de hauteur lorsqu'il lève la « tête ; le cou seul a sept pieds, et il y a vingt« deux pieds depuis l'extrémité de la queue « jusqu'au bout du nez. Les jambes de devant « et de derrière sont à peu près d'égale hauteur ; « mais les cuisses du devant sont si longues en « comparaison de celles du derrière, que le dos « de l'animal paraît être incliné comme un toit. « Tout le corps est marqué de grandes taches « fauves, de figure à peu près carrée... Il a le « pied fourchu comme le bœuf, la lèvre supé« rieure plus avancée que l'inférieure, la queue « menue avec du poil à l'extrémité ; il rumine « comme le bœuf, et mange comme lui de l'her« be ; il a une crinière comme le cheval, depuis « le sommet de la tête jusque sur le dos. Lors« qu'il marche, il semble qu'il boite non-seule« ment des jambes, mais des flancs, à droite et « à gauche alternativement ; et lorsqu'il veut « paître ou boire à terre, il faut qu'il écarte pro« digieusement les jambes de devant. »

Gessner cite Belon, pour avoir dit que les cornes tombent à la girafe comme au daim. J'avoue que je n'ai pu trouver ce fait dans Belon ; on voit qu'il dit seulement ici que les cornes de la girafe sont couvertes de poil ; et il ne parle de cet animal que dans un autre endroit, à l'occasion du daim *axis*, où il dit que « la girafe « a le champ blanc, et les taches phénicées, se« mées par-dessus, assez larges, mais non pas « rousses comme l'axis. » Cependant ce fait,

que je n'ai trouvé nulle part, serait un des plus importants pour décider de la nature de la girafe ; car si ses cornes tombent tous les ans, elle est du genre des cerfs, et au contraire si ses cornes sont permanentes, elle est de celui des bœufs ou des chèvres : sans cette connaissance précise, on ne peut pas assurer, comme l'ont fait nos nomenclateurs, que la girafe soit du genre des cerfs : et on ne saurait assez s'étonner qu'Hasselquist, qui a donné nouvellement une très-longue, mais très-sèche description de cet animal, n'en ait pas même indiqué la nature, et qu'après avoir entassé méthodiquement, c'est-à-dire en écolier, cent petits caractères inutiles, il ne dise pas un mot de la substance des cornes, et nous laisse ignorer si elles sont solides ou creuses, si elles tombent ou non ; si ce sont, en un mot, des bois ou des cornes. Je rapporte ici cette description d'Hasselquist, non pas pour l'utilité, mais pour la singularité ; en même temps pour engager les voyageurs à se servir de leurs lumières, et à ne pas renoncer à leurs yeux pour prendre la lunette des autres ; il est nécessaire de les prémunir contre l'usage de pareilles méthodes, avec lesquelles on se dispense de raisonner, et on se croit d'autant plus savant que l'on a moins d'esprit. En sommes-nous en effet plus avancés après nous être ennuyés à lire cette énumération de petits caractères équivoques, inutiles? Et les descriptions des anciens et des modernes que nous avons citées ci-dessus, ne donnent-elles pas de l'animal en question une image plus sensible et des idées plus nettes? C'est aux figures à suppléer à tous ces petits caractères, et le discours doit être réservé pour les grands ; un seul coup d'œil sur une figure en apprendrait plus qu'une pareille description qui devient d'autant moins claire qu'elle est plus minutieuse, surtout n'étant point accompagnée de la figure, qui seule peut soutenir l'idée principale de l'objet au milieu de tous ces traits variables, et de toutes ces petites images qui servent plutôt à l'obscurcir qu'à le représenter.

On nous a envoyé cette année (1764) à l'Académie des Sciences un dessin et une notice de la girafe, par laquelle on assure que cet animal, que l'on croyait particulier à l'Éthiopie, se trouve aussi dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Nous eussions bien désiré que le dessin eût été un peu mieux tracé ; mais ce n'est qu'un croquis informe et dont on ne peut faire aucun usage. A l'égard de la notice, comme elle contient une espèce de description, nous avons cru devoir la copier ici. « Dans un « voyage que l'on fit, en 1762, à deux cents « lieues dans les terres du nord du cap de Bonne-« Espérance, on trouva le camélopardalis, dont « le dessin est ci-joint ; il a le corps ressemblant « à un bœuf, et la tête et le cou ressemblent « au cheval. Tous ceux qu'on a rencontrés sont « blancs avec des taches brunes. Il a deux cor-« nes d'un pied de long sur la tête, et a les « pattes fendues. Les deux qu'on a tués, et dont « la peau a été envoyée en Europe, ont été « mesurés comme il suit : la longueur de la « tête, un pied huit pouces ; la hauteur, depuis « l'extrémité du pied de devant jusqu'au garrot, « dix pieds ; et depuis le garrot jusqu'au-dessus « de la tête, sept pieds : en tout dix-sept pieds « de hauteur ; la longueur depuis le garrot jus-« qu'aux reins est de cinq pieds six pouces ; « celle depuis les reins jusqu'à la queue, d'un « pied six pouces : ainsi la longueur du corps « entier est de sept pieds ; la hauteur depuis les « pieds de derrière jusqu'aux reins est de huit « pieds cinq pouces. Il ne paraît pas que cet « animal puisse être de quelque service, vu la « disproportion de sa hauteur et de sa lon-« gueur. Il se nourrit des feuilles des plus « hauts arbres ; et quand il veut boire ou pren-« dre quelque chose à terre, il faut qu'il se « mette à genoux. »

En recherchant dans les voyageurs ce qu'ils ont dit de la girafe, je les ai trouvés assez d'accord entre eux : ils conviennent tous qu'elle peut atteindre avec sa tête à seize ou dix-sept pieds de hauteur étant dans sa situation naturelle, c'est-à-dire posée sur ses quatre pieds ; et que les jambes du devant sont une fois plus hautes que celles du derrière ; en sorte que quand elle est assise sur sa croupe, il semble qu'elle soit entièrement debout. Ils conviennent aussi qu'à cause de cette disproportion elle ne peut pas courir vite ; qu'elle est d'un naturel très-doux, et que par cette qualité aussi bien que par toutes les autres habitudes physiques, et même par la forme du corps, elle approche plus de la figure et de la nature du chameau que de celle d'aucun autre animal ; qu'elle est du nombre des ruminants, et qu'elle manque comme eux de dents incisives à la mâchoire supérieure ; et l'on voit par le témoignage

de quelques-uns, qu'elle se trouve dans les parties méridionales de l'Afrique aussi bien que dans celle de l'Asie.

Il est bien clair, par tout ce que nous venons d'exposer, que la girafe est d'une espèce unique et très-différente de toute autre : mais si on voulait la rapprocher de quelque autre animal, ce serait plutôt du chameau que du cerf ou du bœuf. Il est vrai qu'elle a deux petites cornes, et que le chameau n'en a point; mais elle a tant d'autres ressemblances avec cet animal, que je ne suis pas surpris que quelques voyageurs lui aient donné le nom de *chameau des Indes*. D'ailleurs l'on ignore de quelle substance sont les cornes de la girafe, et par conséquent si par cette partie elle approche plus des cerfs que des bœufs; et peut-être ne sont-elles ni du bois comme celles des cerfs, ni des cornes creuses comme celles des bœufs ou des chèvres. Qui sait si elles ne sont pas composées de poils réunis comme celles des rhinocéros, ou si elles ne sont pas d'une substance et d'une texture particulière? Il m'a paru que ce qui avait induit les nomenclateurs à mettre la girafe dans le genre des cerfs, c'est 1° le prétendu passage de Belon, cité par Gessner, qui serait en effet décisif, s'il était réel. 2° Il me semble que l'on a mal interprété les auteurs, ou mal entendu les voyageurs lorsqu'ils ont parlé du poil de ses cornes; l'on a cru qu'ils avaient voulu dire que les cornes de la girafe étaient velues comme le refait des cerfs, et de là on a conclu qu'elles étaient de même nature : mais l'on voit au contraire, par les notes citées ci-dessus, que ces cornes de la girafe sont seulement environnées et surmontées de grands poils rudes et non pas revêtues d'un duvet ou d'un velours, comme le refait du cerf; et c'est ce qui pourrait porter à croire qu'elles sont composées de poils réunis à peu près comme celles du rhinocéros; leur extrémité, qui est mousse, favorise encore cette idée : et si l'on fait attention que dans tous les animaux qui portent des bois au lieu de cornes, tels que les élans, les rennes, les cerfs, les daims et les chevreuils, ces bois sont toujours divisés en branches ou andouillers, et qu'au contraire les cornes de la girafe sont simples et n'ont qu'une seule tige, on se persuadera aisément qu'elles ne sont pas de même nature, sans quoi l'analogie serait ici entièrement violée. Le tubercule au milieu de la tête, qui, selon les voyageurs, paraît faire une troisième corne, vient encore à l'appui de cette opinion; les deux autres qui ne sont pas pointues, mais mousses à leur extrémité, ne sont peut-être que des tubercules semblables au premier et seulement plus élevés. Les femelles, disent tous les voyageurs, ont des cornes comme les mâles, mais un peu plus petites. Si la girafe était en effet du genre des cerfs, l'analogie se démentirait encore ici : car de tous les animaux de ce genre, il n'y a que la femelle du renne qui ait un bois; toutes les autres femelles en sont dénuées, et nous en avons donné la raison. D'autre côté, comme la girafe, à cause de l'excessive hauteur de ses jambes, ne peut paître l'herbe qu'avec peine et difficulté; qu'elle se nourrit principalement et presque uniquement de feuilles et de boutons d'arbres, l'on doit présumer que les cornes, qui sont le résidu le plus apparent du superflu de la nourriture organique, tiennent de la nature de cette nourriture, et sont par conséquent d'une substance analogue au bois, et semblable à celle du bois de cerf. Le temps confirmera l'une ou l'autre de ces conjectures. Un mot de plus dans la description d'Hasselquist, si minutieuse d'ailleurs, aurait fixé ces doutes et déterminé nettement le genre de cet animal. Mais des écoliers qui n'ont que la gamme de leur maître dans la tête, ou plutôt dans leur poche, ne peuvent manquer de faire des fautes, des bévues, des omissions essentielles; parce qu'ils renoncent à l'esprit qui doit guider tout observateur, et qu'ils ne voient que par une méthode arbitraire et fautive, qui ne sert qu'à les empêcher de réfléchir sur la nature et les rapports des objets qu'ils rencontrent, et desquels ils ne font que calquer la description sur un mauvais modèle. Comme dans le réel tout est différent l'un de l'autre, tout doit aussi être traité différemment; un seul grand caractère bien saisi décide quelquefois, et souvent fait plus pour la connaissance de la chose, que mille autres petits indices : dès qu'ils sont en grand nombre, ils deviennent nécessairement équivoques et communs, et dès lors ils sont au moins superflus, s'ils ne sont pas nuisibles à la connaissance réelle de la nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode, et ne peut être aperçue que par la vue immédiate de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup d'œil du génie.

—

ADDITION A L'ARTICLE DE LA GIRAFE.

Nous donnons ici la figure de la girafe, d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons rectifié dans quelques points, d'après les notices de M. le chevalier Bruce[1]. Nous donnons aussi la figure des cornes de cet animal; nous ne sommes pas encore assurés que ces cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, etc., ou, si l'on veut, comme celles des rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paraissent être de la même substance que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues n'avaient que douze à treize pouces de longueur, et que communément elles n'ont que six ou huit pouces. C'est à M. Allamand, célèbre professeur à Leyde, que je dois la connaissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences :

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avais ici une jeune girafe empaillée, et vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connaître la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire couper une que je vous envoie, pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette girafe était fort jeune. Le gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avait été tuée couchée auprès de sa mère. Sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, et par conséquent ses cornes sont courtes et n'excèdent guère la hauteur de deux pouces et demi; elles sont couvertes partout de la peau bien garnie de poils, et ceux qui terminent la pointe sont beaucoup plus grands que les autres, et forment un pinceau dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce : ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle était adhérente; je l'ai trouvée solide et un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avait pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paraît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, et elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose. Je dirais même que sa substance n'en diffère point, si j'étais sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours, pour une corne de girafe, et qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une. Elle est droite, longue d'un demi-pied et assez pointue; on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, et elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré, en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant et celles de derrière; cette différence est assez peu sensible dans la jeune girafe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en donnons ici la figure.

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle girafe, aussi bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale entre les narines et les yeux, une excroissance remarquable qui paraît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux. Ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur, et est fort incliné vers le front, c'est-à-dire qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair et brillant, et les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides et d'une substance semblable au bois des cerfs, que la girafe pourrait être mise dans le genre des cerfs; et cela ne serait pas douteux si l'on était assuré que son bois tombent tous les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs et des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérons ce grand et bel animal comme faisant un genre particulier et unique, ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses productions; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, et peut-être la girafe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces

[1] Celle que nous donnons est faite d'après nature.

uniques, qui n'ont point d'espèces collatérales; c'est un privilége qui ne paraît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, et dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description et les dimensions d'une girafe, que je vais rapporter ici.

« La girafe est l'animal le plus beau et le plus curieux que l'Afrique produise. Il a vingt-cinq pieds de longueur, du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *chameau-léopard,* parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, etc., et que sa robe ressemble à celle des léopards, par les taches dispersées aussi régulièrement. On en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-Espérance, et encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs : ses deux cornes sont longues d'un pied; elles sont droites et grosses comme le bras, garnies de poils, et comme coupées à leur extrémité. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue serait aussi assez semblable; mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles d'un cerf; les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus et écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, et ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui aurait les deux jambes de devant attachées : il court mal et de mauvaise grâce; on peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très-haute, et ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre à cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, et les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs; les taches sont brunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe.

	p.	p.	l.
Longueur de la tête	1	8	0
Hauteur du pied de devant jusqu'au garrot	10	0	0
Hauteur du garrot au-dessus de la tête	7	0	0
Longueur depuis le garrot jusqu'au reins	5	6	0
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue	1	6	0
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins	8	5	0

J'avais livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, et dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes : je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider et Allamand disent au sujet de cet animal, *tome XIII, page* 17, de l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme, avec raison, nos nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la girafe, ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient, et de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche et minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

« M. Allamand, professeur d'histoire naturelle à l'université de Leyde, a placé dans le cabinet des curiosités d'histoire naturelle de l'Université, la peau bourrée d'une jeune girafe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche 1re, et il y a joint la description suivante :

« M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre Académie de plusieurs curiosités naturelles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune girafe que nous avons ici, qu'elle avait été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère, qu'elle tétait encore. Par là il est constaté que la girafe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

« Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon, sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs et des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, et d'une consistance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites et simples, c'est-à-dire sans être divisées en branches ou andouillers : elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal; et jusqu'aux trois quarts de leur hauteur, cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne,

et ils sont noirs ; ainsi ils sont très-différents du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

« Ces cornes ne paraissent point être composées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros : aussi leur substance et leur texture est tout autre. Quand on les scie, suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, et qui renferme au dedans un tissu spongieux : au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune girafe : peut-être que les cornes d'une girafe adulte sont plus solides ; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma girafe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

« Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs et des chèvres ; et il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la girafe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, et ceux qui ont les cornes creuses, mais permanentes.

« Les girafes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paraît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement était encore trop jeune.

« Tous les auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué ; mais j'ose assurer qu'à cet égard la girafe doit changer beaucoup en grandissant ; car dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures ; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, et cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure : mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

« Le cou de la girafe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons, ce qu'il ne paraît pas que la girafe puisse faire.

« Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves, ou d'un jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, et d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhombe.

« La queue est mince par rapport à la longueur et à la taille de l'animal ; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

« Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, et inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos ; là, elle continue à la distance de quelques pouces : mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, et près de l'origine de la queue elle semble recommencer, et s'étendre jusqu'à son extrémité ; mais les poils en sont fort courts : et à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

« Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort raides ; on en voit de semblables, mais clair-semés et plus longs autour de la bouche.

« Sa physionomie indique un animal doux et docile, et c'est là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

« Cette description de la girafe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, d'après divers auteurs, et accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent. Il n'y manque que les dimensions de ses principales parties ; les voici :

	p.	p.	l.
Longueur du corps entier mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	7	
Hauteur du train de devant.	4	5	0
Hauteur du train de derrière.	4	0	5
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	0	9	7
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux.	0	9	
Circonférence de la tête, prise au-dessus des yeux.	1	5	
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	11	
Distance entre les angles de la mâchoire in-			

	p.	p.	l.
férieure	0	5	0
Distance entre les naseaux	0	1	0
Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite	0	6	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	9
Distance entre les deux paupières ouvertes	0	1	1
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	0	6	6
Distance entre l'angle postérieur et les cornes	0	5	6
Longueur des cornes	0	2	9
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas	0	1	9
Distance des cornes aux oreilles	0	2	9
Longueur des oreilles	0	6	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure	0	2	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	0	4	6
Longueur du cou	2	4	8
Circonférence près de la tête	1	0	0
Circonférence près des épaules	2	0	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	5	11	4
Circonférence devant les jambes de derrière	5	7	7
Longueur du tronçon de la queue	1	5	5
Circonférence à son origine	0	7	0
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine	5	1	5
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre	5	1	0
Longueur des sabots	0	4	1
Hauteur des sabots	0	2	7
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant	0	5	5
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière	0	5	5
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	1	1	6
Circonférence prise sur les pieds de derrière	1	0	0

« Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du paturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

On voit, par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection et la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite. J'aurais fait copier sa planche pour accompagner sa description ; mais comme j'en donne une autre, et que d'ailleurs sa girafe était fort jeune, j'ai cru que je devais m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer : je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une girafe ; elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire fort longue pour sa grosseur. Il est dit, dans la description anonyme rapportée ci-dessus, que les girafes adultes ont les cornes *longues d'un pied et grosses comme le bras* ; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, était en effet une corne de girafe, elle serait deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de girafe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serais assez de l'avis de M. Allamand, au sujet de la nature des cornes de girafe : le tubercule, qui, dans cet animal, fait pour ainsi dire une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux ; les deux petites cornes sciées étaient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules: elles doivent donc être regardées comme des prolongements osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées et surmontées, ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims : ces crins paraissent être permanents, ainsi que la peau dont ils sortent ; et dès lors la corne de la girafe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe ; celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, et celui de la girafe couvert seulement de poil et de peau.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE LA GIRAFE.

Lorsque nous avons donné la première addition à l'article de cet animal, dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu réunir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation, qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la girafe par les anciens naturalistes et les modernes, nous ignorions encore si elle portait sur la tête des bois ou des cornes; et, quoique la figure que nous avons donnée de cet animal soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avait publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé, que nous avons cité plusieurs

fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale : il a vu et pris plusieurs girafes, et les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier et graver ; nous y joindrons plusieurs détails intéressants sur les habitudes et la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

« Les girafes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des nègres, que les Hottentots appellent *Brinas* ou *Briquas*; l'espèce ne paraît pas être répandue vers le sud au delà du vingt-neuvième degré, et ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connaissent point les girafes ; il paraît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent, dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est et l'ouest, et du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, et même dans la Haute-Égypte.

« Lorsque ces animaux sont debout et en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au-dessus de la tête, est dans les adultes de quinze à seize pieds. La girafe que j'ai fait représenter, et dont la dépouille est dans le Cabinet de M. Allamand, était haute de quinze pieds deux pouces. Sa longueur était peu proportionnée à sa hauteur. Elle n'avait que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avait neuf pieds onze pouces de hauteur ; mais celui de derrière n'était haut que de huit pieds deux pouces. »

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière et le devant de la girafe, provenait de l'inégalité de hauteur dans les jambes : mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant et d'une des jambes de derrière; elles sont à peu près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, et les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied; ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici.

La peau de la girafe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre, et de figure rhomboïdale ou ovale, et même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles et dans les jeunes mâles que dans les adultes, et toutes en général deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la girafe, avait des taches blanches sur un fond roussâtre; et en effet, lorsqu'on voit de loin une girafe, elle paraît presque entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entre elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la girafe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds; le cerveau est très-petit ; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure ; et, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la girafe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, et qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit : mais c'est une erreur, et M. Gordon a reconnu dans toutes les girafes qu'il a prises et disséquées, que la langue de ces animaux ressemble, par la forme et la substance à la langue des gazelles; et il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à peu près la même, et que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillants, et le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes, et les paupières sont garnies de poils longs et raides en forme de cils ; et il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La girafe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déjà

pensé, d'après celle que M. Allamand nous avait envoyée, qu'elles ne tombaient point chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étaient permanentes comme celles des bœufs, des béliers, etc. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand, sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la girafe sont une excroissance de l'os du front, dont elles font partie, et sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, et plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la girafe ne sont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, et elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, et celles de la girafe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendrait au premier coup d'œil pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse et dégarnie de poil, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; et l'on remarque entre les oreilles et les cornes deux protubérances composées de glandes, qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur, ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en dessus d'une crinière qui commence à la tête, et qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes girafes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, et forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort elevée; il s'abaisse ensuite; il se relève et se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince et a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, et son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts et longs de deux pieds. Les Nègres se servent de ces crins de girafe pour lier les anneaux de fer et de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, et seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon qui est sans tache et d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par devant que par derrière, et ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire entre les mâles et les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; et il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, et cependant ne portent ordinairement qu'un petit; ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les grands animaux, qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paraisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, et attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout et qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les béliers, et ce n'est que quand ils sont aux abois qu'ils se défendent avec les pieds, dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la girafe est un amble; elle porte ensemble le pied de derrière et celui de devant du même côté; et dans sa démarche le corps paraît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galope en s'appuyant sur les pieds de derrière; et alors pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière, lorsqu'elle élève ses pieds de devant, et en avant, lorsqu'elle les pose à terre: mais en général les mouvements de cet animal ne sont pas très-vifs; cependant, comme ses jambes sont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant très-longtemps, il est difficile de la suivre et de l'atteindre, même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux, et l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser et de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, et dans leur état de liberté, ils se nourrissent des feuilles et des fruits des arbres, que, par la conformation de leur corps et la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, et à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, surtout celle des jeunes, est assez bonne à manger, et leurs os sont remplis d'une moelle que les Hottentots trouvent exquise : aussi vont-ils souvent à la chasse des girafes, qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différents usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les girafes habitent uniquement dans les plaines : elles vont en petites troupes de cinq ou six, et quelquefois de dix ou douze ; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre, ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine et aux jointures des jambes.

Nous croyons devoir ajouter ici les dimensions d'une girafe tuée par M. Gordon dans le pays des grands Namaquas.

	p.	p.	l.
Hauteur mesurée en ligne droite, depuis la plante des pieds de devant jusqu'au-dessus du tubercule qui est sur la tête, lorsque l'animal a le cou dressé perpendiculairement	15	2	0
Longueur depuis le bout du museau le long du cou, ou en suivant la courbure du corps jusqu'à l'origine de la queue	13	0	6
Longueur du corps depuis la poitrine jusqu'à l'anus en droite ligne	5	7	7
Longueur en suivant la courbure	5	10	0
Hauteur jusqu'au-dessus du garrot en ligne droite	9	11	0
Hauteur en suivant la courbure	10	4	0
Hauteur du train de derrière jusqu'au-dessus de la croupe en ligne droite	8	2	0
Hauteur suivant la courbure	8	8	6
Hauteur de la partie inférieure du corps au-dessus du terrain près de la poitrine	5	7	6
Hauteur entre les jambes de derrière	5	0	0
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	10	0	0
Circonférence devant les jambes de derrière	8	4	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusque derrière les éminences qui sont entre les cornes et les oreilles	2	4	4
Distance entre le bout du museau et le milieu des yeux	1	6	6
Longueur des yeux	0	2	4
Longueur de la prunelle dans sa plus grande dimension	0	3	0
Longueur dans sa plus courte dimension	0	1	0
Longueur des cornes	0	7	0
Circonférence des cornes à leur base	0	11	0
Circonférence des cornes près du sommet	0	7	0
Distance entre les bases des cornes	0	2	0
Distance entre leurs extrémités	0	4	0
Longueur des oreilles	0	9	0
Circonférence des oreilles près de leur base	0	11	0
Circonférence de la tête devant les cornes	3	7	4
Circonférence derrière les dents incisives	1	8	0
Longueur du cou	5	11	6
Circonférence du cou près de la tête	2	6	6
Circonférence du cou à son milieu	3	0	0
Circonférence près des épaules	5	3	0
Longueur de la queue et de ses crins	4	3	0
Longueur de la poitrine en ligne droite	1	7	0
Longueur de la partie postérieure du corps	2	2	3
Longueur de la jambe de devant, depuis la plante du pied jusqu'au coude	3	2	3
Longueur depuis le coude jusqu'à l'épaule	2	7	3
Circonférence de la jambe de devant, à l'endroit où elle est le plus mince	1	2	0
Circonférence à son milieu au-dessus du coude	1	10	0
Circonférence près du corps	3	6	3
Longueur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusqu'au genou	2	10	3
Longueur depuis le genou jusqu'au bout du fémur	2	11	3
Circonférence de la jambe de derrière à l'endroit le plus mince	1	1	6
Circonférence à son milieu au-dessus du genou	2	0	0
Circonférence près du corps	5	0	0
Hauteur de la partie antérieure des sabots	0	4	0
Hauteur de leur partie postérieure	0	1	0
Longueur de la plante du pied de devant	0	9	0
Sa largeur	0	6	6
Longueur de la plante du pied de derrière	0	8	0
Sa largeur	0	5	9

L'ÉLAN ET LE RENNE.

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre cerf. (Cuvier.)

Quoique l'élan et le renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réunir, parce qu'il n'est guère possible de faire l'histoire de l'un, sans emprunter beaucoup de celle de l'autre ; la plupart des anciens auteurs, et même des modernes, les ayant confondus ou désignés par des dénominations équivoques qu'on pourrait appliquer à tous deux. Les Grecs ne connaissaient ni l'élan, ni le renne ;



Aristote n'en fait aucune mention : et chez les Latins, Jules César est le premier qui ait employé le nom *alce*. Pausanias, qui a écrit environ cent ans après Jules César, est aussi le premier auteur grec dans lequel on trouve ce même nom ἀλκή ; et Pline, qui était à peu près contemporain de Pausanias, a indiqué assez obscurément l'élan et le renne sous les noms *alce*, *machlis* et *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* soit proprement grec ou latin, et il paraît avoir été tiré de la langue celtique, dans laquelle l'élan se nommait *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne est encore plus incertain que celui de l'élan ; plusieurs naturalistes ont pensé que c'était le *machlis* de Pline, parce que cet auteur, en parlant des animaux du nord, cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et qu'il dit de ce dernier qu'il est particulier à la Scandinavie, et qu'on ne l'a jamais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'empire romain : cependant on trouve encore dans les Commentaires de César un passage qu'on ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, et qui semble prouver qu'il existait alors dans les forêts de la Germanie ; et quinze siècles après Jules César, Gaston Phæbus semble parler du renne sous le nom de *rangier*, comme d'un animal qui aurait existé de son temps dans nos forêts de France ; il en fait même une assez bonne description, et il donne la manière de le prendre et de le chasser. Comme sa description ne peut pas s'appliquer à l'élan, et qu'il donne en même temps la manière de chasser le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, la chamois, etc., on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il semblerait donc, par ces témoignages positifs, qu'il existait jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, dont Gaston Phæbus était voisin, comme seigneur et habitant du comté de Foix ; et que, depuis ce temps, ils ont été détruits comme les cerfs, qui autrefois étaient communs dans cette contrée, et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigorre, le Couserans, ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que le renne ne se trouve actuellement que dans les pays le plus septentrionaux ; mais l'on sait aussi que le climat de la France était autrefois beaucoup plus humide et plus froid par la quantité des bois et des marais, qu'il ne l'est aujourd'hui. On voit par la lettre de l'empereur Julien, quelle était de son temps la rigueur du froid à Paris : la description qu'il donne des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de Quebec. Les Gaules, sous la même latitude que le Canada, étaient, il y a deux mille ans, ce que le Canada est de nos jours, c'est-à-dire un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

En comparant les témoignages, et combinant les indications que je viens de citer, il me paraît donc qu'il existait autrefois dans les forêts des Gaules et de la Germanie, des élans et des rennes, et que les passages de César ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux. A mesure que l'on a défriché les terres et desséché les eaux, la température du climat sera devenue plus douce, et ces mêmes animaux, qui n'aiment que le froid, auront d'abord abandonné le plat pays, et se seront retirés dans la région des neiges, sur les hautes montagnes, où ils subsistaient encore du temps de Gaston de Foix ; et s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'est que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la destruction presque entière des forêts, par l'abaissement successif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes, et par la succession de leurs travaux et de l'augmentation de leur consommation en tout genre. Il me paraît de même que Pline a emprunté de Jules César presque tout ce qu'il a écrit de ces deux animaux, et qu'il est le premier auteur de la confusion des noms ; il cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et naturellement on devrait en conclure que ces deux noms désignent deux animaux différents ; cependant, si l'on remarque, 1° qu'il nomme simplement l'*alce*, sans autre indication ni description, qu'il ne le nomme qu'une fois, et que nulle part il n'en dit un mot de plus ; 2° que lui seul a écrit le nom *machlis*, et qu'aucun autre auteur latin ou grec n'a employé ce mot, qui même paraît factice, et qui, selon les commentateurs de Pline, est remplacé par celui d'*alce* dans plusieurs anciens manuscrits ; 3° qu'il attribue au *machlis* tout ce que Jules César dit de l'*alce* ; on ne pourra douter que le passage de Pline ne soit corrompu, et que ces deux noms ne désignent le même animal, c'est-à-dire l'*élan*. Cette question une fois déci-

dée, en déciderait une autre; le *machlis* étant l'*élan*, le *tarandus* sera le *renne* : ce nom *tarandus* est encore un mot qui ne se trouve dans aucun auteur avant Pline, et sur l'interprétation duquel les naturalistes ont beaucoup varié; cependant Agricola et Éliot n'ont pas hésité de l'appliquer au renne, et par les raisons que nous venons de déduire nous souscrivons à leur avis. Au reste, on ne doit pas être surpris du silence des Grecs au sujet de ces deux animaux, ni de l'incertitude avec laquelle les Latins en ont parlé, puisque les climats septentrionaux étaient absolument inconnus aux premiers, et n'étaient connus des seconds que par relation.

Or l'élan et le renne ne se trouvent tous deux que dans les pays du Nord; l'élan en deçà et le renne au delà du cercle polaire en Europe et en Asie : on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe; le renne n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive; on en voit au Spitzberg : il est commun en Groënland et dans la Laponie la plus boréale, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie. L'élan ne s'approche pas si près du pôle; il habite en Norwége, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Russie, et dans les provinces de la Sibérie et de la Tartarie, jusqu'au nord de la Chine. On le retrouve sous le nom d'*orignal*, et le renne sous celui de *caribou*, en Canada et dans toute la partie septentrionale de l'Amérique. Les naturalistes qui ont douté que l'orignal fût l'élan, et le caribou le renne, n'avaient pas assez comparé la nature avec les témoignages des voyageurs : ce sont certainement les mêmes animaux, qui, comme tous les autres dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

On peut prendre des idées assez justes de la forme de l'élan et de celle du renne, en les comparant tous deux avec le cerf. L'élan est plus grand, plus gros, plus élevé sur ses jambes; il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large et plus massif que le cerf : le renne est plus bas, plus trapu; il a les jambes plus courtes, plus grosses, et les pieds bien plus larges; le poil très-fourni, le bois beaucoup plus long et divisé en un grand nombre de rameaux [1], terminés par des empaumures : au lieu que celui de l'élan n'est, pour ainsi dire, que découpé et chevillé sur la tranche. Tous deux ont de longs poils sous le cou, et tous deux ont la queue courte et les oreilles beaucoup plus longues que le cerf. Ils ne vont pas par bonds et par sauts comme le chevreuil ou le cerf; leur marche est une espèce de trot, mais si prompt et si aisé, qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin qu'eux, sans se fatiguer autant; car ils peuvent trotter ainsi, sans s'arrêter, pendant un jour ou deux. Le renne se tient sur les montagnes; l'élan n'habite que les terres basses et les forêts humides. Tous deux se mettent en troupes, comme le cerf, et vont de compagnie; tous deux peuvent s'apprivoiser, mais le renne beaucoup plus que l'élan; celui-ci, comme le cerf, n'a nulle part perdu sa liberté, au lieu que le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples; les Lapons n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre et la mousse, font seuls la verdure de l'été, l'homme pouvait-il espérer de nourrir des troupeaux? Le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux utiles, ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid, il a fallu chercher, parmi les hôtes des forêts, l'espèce la moins sauvage et la plus profitable : les Lapons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes, si nous venions à perdre notre bétail : il faudrait bien alors, pour y sup-

[1] Il y a beaucoup de rennes qui ont deux cornes, qui vont en arrière, comme les ont ordinairement les cerfs; il sort de ces deux cornes une branche au milieu plus petite, mais partagée aussi bien que le bois d'un cerf en plusieurs andouillers, qui est tournée sur le devant, et qui, à cause de cette situation et de cette figure, peut passer pour une troisième corne, quoiqu'il arrive encore plus fréquemment que chacune des grandes cornes pousse de soi une telle branche; qu'ainsi elle a une autre petite corne avancée vers le front, et que de cette manière il paraît non plus trois cornes, mais quatre, deux en arrière comme au cerf, et deux en devant, ce qui est particulier au renne... On a aussi quelquefois trouvé que les cornes des rennes étaient ainsi disposées : deux courbes en arrière, deux plus petites montantes en haut, et deux encore moindres tournées en devant, ayant toutes leurs andouillers, le tout n'ayant cependant qu'une seule racine, celles qui avancent sur le front, aussi bien que celles qui s'élèvent en haut, n'étant, à proprement parler, que les rejetons des grandes cornes que le renne porte courbées en arrière comme les cerfs. Au reste, cela n'est pas fort ordinaire, on voit plus fréquemment des rennes qui ont trois cornes, et le nombre de ceux qui en ont quatre, comme nous l'avons expliqué, est encore plus grand: tout ceci doit s'entendre des mâles qui les ont grandes, larges et avec beaucoup de branches : car les femelles les ont plus petites, et elles n'y ont pas tant de rameaux. *Histoire de la Laponie*, par J. Scheffer. Paris, 1678, page 306.

pléer, apprivoiser les cerfs, les chevreuils de nos bois, et les rendre animaux domestiques; et je suis persuadé qu'on en viendrait à bout, et qu'on saurait bientôt en tirer autant d'utilité que les Lapons en tirent de leurs rennes. Nous devons sentir par cet exemple, jusqu'où s'étend pour nous la libéralité de la nature; nous n'usons pas à beaucoup près de toutes les richesses qu'elle nous offre, le fonds en est bien plus immense que nous ne l'imaginons : elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux domestiques, pour nous servir, nous nourrir, nous vêtir; et elle a encore des espèces de réserve, qui pourraient suppléer à leur défaut, et qu'il ne tiendrait qu'à nous d'assujettir et de faire servir à nos besoins. L'homme ne sait pas assez ce que peut la nature, ni ce qu'il peut sur elle : au lieu de la rechercher dans ce qu'il ne connaît pas, il aime mieux en abuser dans tout ce qu'il en connaît.

En comparant les avantages que les Lapons tirent du renne apprivoisé avec ceux que nous retirons de nos animaux domestiques, on verra que cet animal en vaut seul deux ou trois. On s'en sert comme du cheval, pour tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence et de légèreté, fait aisément trente lieues par jour, et court avec autant d'assurance sur la neige gelée que sur une pelouse. La femelle donne du lait plus substantiel et plus nourrissant que celui de la vache; la chair de cet animal est très-bonne à manger; son poil fait une excellente fourrure, et la peau passée devient un cuir très-souple et très-durable; ainsi le renne donne seul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf et de la brebis.

La manière dont les Lapons élèvent et conduisent ces animaux mérite une attention particulière. Olaüs, Scheffer, Regnard, nous ont donné sur cela des détails intéressants, que nous croyons devoir présenter ici par extrait, en réformant ou supprimant les faits sur lesquels ils se sont trompés. Le bois du renne, beaucoup plus grand, plus étendu, et divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, disent ces auteurs, est une espèce de singularité admirable et monstrueuse. La nourriture de cet animal, pendant l'hiver, est une mousse blanche qu'il sait trouver sous les neiges épaisses en les fouillant avec son bois, et les détournant avec ses pieds; en été, il vit de boutons et de feuilles d'arbres, plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois, avancés en avant, ne lui permettent pas de brouter aisément. Il court sur la neige et enfonce peu à cause de la largeur de ses pieds...... Ces animaux sont doux; on en fait des troupeaux qui rapportent beaucoup de profit à leur maître. Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile. Les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes, les pauvres en ont dix ou douze : on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit pour les mettre à l'abri de l'insulte des loups. Lorsqu'on leur fait changer de climat, ils meurent en peu de temps. Autrefois Stenon, prince de Suède, en envoya six à Frédéric, duc de Holstein; et moins anciennement, en 1533, Gustave, roi de Suède, en fit passer dix en Prusse, mâles et femelles, qu'on lâcha dans les bois : tous périrent sans avoir produit, ni dans l'état de domesticité, ni dans celui de liberté. « J'aurais « bien voulu, dit M. Regnard, mener en France « quelques rennes en vie; plusieurs gens l'ont « tenté inutilement, et l'on en conduisit l'année « passée trois ou quatre à Dantzick, où ils mou« rurent, ne pouvant s'accommoder à ce cli« mat, qui est trop chaud pour eux. »

Il y a en Laponie des rennes sauvages et des rennes domestiques. Dans le temps de la chaleur, on lâche les femelles dans les bois, on les laisse rechercher les mâles sauvages; et comme ces rennes sauvages sont plus robustes et plus forts que les domestiques, on préfère ceux qui sont issus de ce mélange pour les atteler au traîneau. Ces rennes sont moins doux que les autres; car non-seulement ils refusent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils se retournent brusquement contre lui, l'attaquent à coups de pieds, en sorte qu'il n'a d'autre ressource que de se couvrir de son traîneau, jusqu'à ce que la colère de sa bête soit apaisée. Au reste cette voiture est si légère, qu'on la manie et la retourne aisément sur soi; elle est garnie par-dessous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la neige et couché en arrière, pour que le traîneau glisse plus facilement en avant et recule moins aisément dans la montagne. Le renne attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau où le poil est resté,

d'où descend vers le poitrail un trait qui lui passe sous le ventre, entre les jambes, et va s'attacher à un trou qui est sur le devant du traîneau. Le Lapon n'a pour guides qu'une seule corde, attachée à la racine du bois de l'animal, qu'il jette diversement sur le dos de la bête, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, selon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche. Elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure; mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode; il faut y être habitué, et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les cerfs, et la conformation des parties intérieures est pour ainsi dire la même. De cette conformité de nature résultent des habitudes analogues et des effets semblables. Le renne jette son bois tous les ans, comme le cerf, et se charge comme lui de venaison : il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire vers la fin de septembre. Les femelles, dans l'une et dans l'autre espèce, portent huit mois, et ne produisent qu'un petit : les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans ce temps de chaleur; et parmi les femelles, comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas. Les jeunes rennes ont aussi, comme les faons dans le premier âge, le poil d'une couleur variée : il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, et devient avec l'âge d'un brun presque noir. Chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroissement. C'est aussi à cet âge qu'on commence à les dresser et les exercer au travail : pour les rendre plus souples, on leur fait subir d'avance la castration, et c'est avec les dents que les Lapons font cette opération. Les rennes entiers sont fiers et trop difficiles à manier : on ne se sert donc que des hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs et les plus légers pour courir au traîneau, et les plus pesants pour voiturer à pas plus lents les provisions et les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou six femelles, et c'est à l'âge d'un an que se fait la castration. Ils sont encore, comme les cerfs, sujets aux vers dans la mauvaise saison; il s'en engendre sur la fin de l'hiver une si grande quantité sous leur peau, qu'elle en est alors toute criblée : ces trous de vers se referment en été, et aussi ce n'est qu'en automne que l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette espèce demandent beaucoup de soin : les rennes sont sujets à s'écarter, et reprennent volontiers leur liberté naturelle; il faut les suivre et les veiller de près; on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts, et pour peu que le troupeau soit nombreux on a besoin de plusieurs personnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeler, pour courir après ceux qui s'éloignent. Ils sont tous marqués, afin qu'on puisse les reconnaître : car il arrive souvent, ou qu'ils s'égarent dans les bois, ou qu'ils passent à un autre troupeau. Enfin les Lapons sont continuellement occupés à ces soins; les rennes sont toutes leurs richesses, et ils savent en tirer toutes les commodités, ou, pour mieux dire, les nécessités de la vie : ils se couvrent depuis les pieds jusqu'à la tête de ces fourrures, qui sont impénétrables au froid et à l'eau : c'est leur habit d'hiver; l'été ils se servent des peaux dont le poil est tombé; ils savent aussi filer ce poil; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal, et qui leur servent de cordes et de fil; ils en mangent la chair, en boivent le lait, et en font des fromages très-gras. Ce lait, épuré et battu, donne au lieu de beurre une espèce de suif. Cette particularité, aussi bien que la grande étendue du bois dans cet animal, et l'abondante venaison dont il est chargé dans le temps du rut, sont autant d'indices de la surabondance de nourriture; et ce qui prouve encore que cette surabondance est excessive, ou du moins plus grande que dans aucune espèce, c'est que le renne est le seul dont la femelle ait un bois comme le mâle, et le seul encore dont le bois tombe et se renouvelle malgré la castration; car, dans les cerfs, les daims et les chevreuils qui ont subi cette opération, la tête de l'animal reste toujours dans le même état où elle était au moment de la castration. Ainsi le renne est de tous les animaux celui où le superflu de la matière nutritive est le plus apparent, et cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture; car cette mousse blanche, qui fait surtout pendant l'hiver son unique aliment, est un lichen dont la substance, semblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, est très-nourrissante et beaucoup plus chargée de molécules organiques que les

herbes, les feuilles ou les boutons des arbres : et c'est par cette raison que le renne a plus de bois et plus de venaison que le cerf, et que les femelles et les hongres n'en sont pas dépourvus. C'est encore de là que vient la grande variété qui se trouve dans la grandeur, dans la figure et dans le nombre des andouillers et des rameaux du bois des rennes : les mâles qui n'ont été ni chassés ni contraints, et qui se nourrissent largement et à souhait de cet aliment substantiel, ont un bois prodigieux ; il s'étend en arrière presque sur leur croupe, et en avant au delà du museau : celui des hongres est moindre, quoique souvent il soit encore plus grand que le bois de nos cerfs ; enfin celui que portent les femelles est encore plus petit. Ainsi ces bois varient, non-seulement comme les autres par l'âge, mais encore par le sexe et par la mutilation des mâles : ces bois sont donc si différents les uns des autres, qu'il n'est pas surprenant que les auteurs qui ont voulu les décrire, soient si peu d'accord entre eux.

Une autre singularité que nous ne devons pas omettre, et qui est commune au renne et à l'élan, c'est que quand ces animaux courent ou seulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds font à chaque mouvement un bruit de craquement si fort, qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboîtent : les loups, avertis par ce bruit ou par l'odeur de la bête, courent au devant, la saisissent et en viennent à bout, s'ils sont en nombre; car le renne se défend d'un loup seul : ce n'est point avec son bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui sert, c'est avec les pieds de devant, qu'il a très-forts : il en frappe le loup avec assez de violence pour l'étourdir ou l'écarter, et fuit ensuite avec assez de vitesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent et moins nombreux, c'est le *rosomack* ou *glouton* : cet animal, encore plus vorace, mais plus lourd que le loup, ne poursuit pas le renne ; il grimpe et se cache sur un arbre pour l'attendre au passage : dès qu'il le voit à portée, il se lance dessus, s'attache sur son dos en y enfonçant les ongles, et lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé. Il fait la même guerre et emploie les mêmes ruses contre l'élan, qui est encore plus puissant et plus fort que le renne. Ce *rosomack* ou *glouton* du nord est le même animal que le *carcajou* ou *quincajou* de l'Amérique septentrionale : ses combats avec l'orignal sont fameux ; et, comme nous l'avons dit, l'orignal du Canada est le même que l'élan d'Europe. Il est singulier que cet animal, qui n'est guère plus gros qu'un blaireau, vienne à bout d'un élan, dont la taille excède celle d'un grand cheval, et dont la force est telle, que d'un seul coup de pied il peut tuer un loup ; mais le fait est attesté par tant de témoins, que l'on ne peut en douter.

L'élan et le renne sont tous deux du nombre des animaux ruminants ; leur manière de se nourrir l'indique, et l'inspection des parties intérieures le démontre : cependant Tornæus Scheffer, Regnard, Hulden et plusieurs autres, ont écrit que le renne ne ruminait pas : Ray a eu raison de dire que cela lui paraissait incroyable, et en effet le renne rumine comme le cerf et comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs. La durée de la vie dans le renne domestique n'est que de quinze ou seize ans ; mais il est à présumer que dans le renne sauvage elle est plus longue ; cet animal étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-huit ou trente ans lorsqu'il est dans son état de nature. Les Lapons chassent les rennes sauvages de différentes façons, suivant les différentes saisons : ils se servent des femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut[1] ; ils les tuent à coups de mousquet, ou les tirent avec l'arc, et décochent leurs flèches avec tant de raideur, que, malgré la prodigieuse épaisseur du poil et la fermeté du cuir, il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête.

[1] Les Lapons chassent les rennes avec des filets, des hallebardes, des flèches et des mousquets ; cela se fait en automne et au printemps : en automne, environ la Saint-Matthieu, lorsque les rennes sont en rut, les Lapons se transportent aux endroits des forêts où ils savent qu'il y a des rennes mâles sauvages; ils y mettent des rennes femelles domestiques et ils les attachent à des arbres : cette femelle appelle le mâle ; et lorsqu'il est sur le point de la couvrir, le chasseur le tue d'un coup de mousquet ou de flèche.... Au printemps, lorsque les neiges commencent à se ramollir, et que ces animaux s'y enfoncent et s'y embarrassent, les Lapons, chaussés de leurs raquettes, les poursuivent et les atteignent... On les pousse en d'autres rencontres avec des chiens, qui les font donner dans les filets ; on se sert enfin d'une sorte de rets, qui sont des perches entrelacées les unes dans les autres, en forme de deux grandes haies champêtres, qui font une allée fort longue, et parfois de deux lieues, afin que les rennes étant une fois poussés et engagés dedans, soient enfin contraints en fuyant de tomber dans une grande fosse faite exprès au bout de l'ouvrage. Scheffer, page 209.

Nous avons recueilli les faits de l'histoire du renne avec d'autant plus de soin, et nous les avons présentés avec d'autant plus de circonspection, que nous ne pouvions pas par nous-même nous assurer de tous, et qu'il n'est pas possible d'avoir ici cet animal vivant. Ayant témoigné mes regrets à cet égard à quelques-uns de mes amis, M. Collinson, membre de la Société royale de Londres, homme aussi recommandable par ses vertus que par son mérite littéraire, et avec lequel je suis lié d'amitié depuis plus de vingt ans, a eu la bonté de m'envoyer un dessin du squelette du renne, et j'ai reçu du Canada un fœtus de Caribou ; au moyen de ces deux pièces et de plusieurs bois de rennes qui nous sont venus de différents endroits, nous avons été en état de vérifier les ressemblances générales et les différences principales du renne avec le cerf, comme on le verra dans la description des fœtus, du squelette et des bois de cet animal.

A l'égard de l'élan, j'en ai vu un vivant, il y a environ quinze ans, que je voulus faire dessiner : mais comme il resta peu de jours à Paris, on n'eut pas le temps d'achever le dessin, et je n'eus moi-même que celui de vérifier la description que MM. de l'Académie des Sciences ont autrefois donnée de ce même animal, et de m'assurer qu'elle est exacte et très-conforme à la nature.

« L'élan (dit le rédacteur de ces Mémoires « de l'Académie) est remarquable par la longueur du poil, la grandeur des oreilles, la petitesse de la queue et la forme de l'œil, dont « le grand angle est beaucoup fendu, de même « que la gueule, qui l'est bien plus qu'aux bœufs, « qu'aux cerfs, et qu'aux autres animaux qui « ont le pied fourché.... L'élan que nous avons « disséqué était à peu près de la grandeur d'un « cerf ; la longueur de son corps était de cinq « pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'au commencement de la queue, qui n'était « longue que de deux pouces ; sa tête n'avait « point de bois, parce que c'était une femelle ; « et le cou était court, n'ayant que neuf pouces « de long et autant de large ; les oreilles avaient « neuf pouces de long sur quatre de large...... « La couleur du poil n'était pas fort éloignée de « celle du poil de l'âne, dont le gris approche « quelquefois de celui du chameau..... Mais ce « poil était d'ailleurs fort différent de celui de « l'âne, qui est beaucoup plus court, et de celui du chameau, qui l'a beaucoup plus délié ; « la longueur de ce poil était de trois pouces, et « sa grosseur égalait celle du gros crin du cheval : cette grosseur allait toujours en diminuant vers l'extrémité, qui était fort pointue, « et vers la racine elle diminuait aussi, mais tout « à coup, faisant comme la poignée d'une lance : « cette poignée était d'une autre couleur que « le reste du poil, étant blanche et diaphane « comme de la soie de pourceau... Ce poil était « long comme à l'ours, mais plus droit, plus court « et plus couché, et tout d'une même espèce ; la « lèvre supérieure était grande et détachée des « gencives, mais non pas si grande que Solin l'a « décrite, et que Pline l'a faite à l'animal qu'il « appelle *machlis*. Ces auteurs disent que cette « bête est contrainte de paître à reculons, afin « d'empêcher que sa lèvre ne s'engage entre ses « dents. Nous avons observé, dans la dissection, « que la nature a autrement pourvu à cet inconvénient par la grandeur et la force des muscles, qui sont particulièrement destinés à élever « cette lèvre supérieure. Nous avons aussi trouvé « les articulations de la jambe fort serrées par « des ligaments, dont la dureté et l'épaisseur « peut avoir donné lieu à l'opinion qu'on a eue « que l'*alce* ne peut se relever quand il est une « fois tombé.... Ses pieds étaient semblables à « ceux du cerf, mais beaucoup plus gros, et n'avaient d'ailleurs rien d'extraordinaire....... « Nous avons observé que le grand coin de l'œil « était fendu en en-bas, beaucoup plus qu'il « ne l'est aux cerfs, aux daims et aux chevreuils, « mais d'une façon particulière, qui est que cette « fente n'était pas selon la direction de l'ouverture de l'œil, mais faisait un angle avec la ligne qui va d'un des coins de l'œil à l'autre ; la « glande lacrymale inférieure avait un pouce et « demi de long sur sept lignes de large........ « Nous avons trouvé dans le cerveau une partie « dont la grandeur avait aussi rapport avec l'odorat, qui est plus exquis dans l'élan que dans « aucun autre animal, suivant le témoignage de « Pausanias ; car les nerfs olfactifs, appelés « communément les *apophyses mamillaires*, « étaient sans comparaison plus grands qu'en « aucun autre animal que nous ayons disséqué, « ayant plus de quatre lignes de diamètre..... « Pour ce qui est du morceau de chair que quelques auteurs lui mettent sur le dos, et les autres sous le menton, on peut dire que s'ils ne « se sont point trompés ou n'ont point été trop

« crédules, ces choses étaient particulières aux « élans dont ils parlent. » Nous pouvons, à cet égard, ajouter notre propre témoignage à celui de MM. de l'Académie : dans l'élan que nous avons vu vivant, et qui était femelle, nous n'avons pas remarqué qu'il y eût une loupe sous le menton, ni sur la gorge : cependant M. Linnæus, qui doit connaître les élans mieux que nous, puisqu'il habite leur pays, fait mention de cette loupe sur la gorge, et la donne même comme un caractère essentiel à l'élan : *Alces, cervus cornibus, a caulibus palmatis, caruncula gutturali*. Syst. nat., édit. X, pag. 66. Il n'y a d'autre moyen de concilier cette assertion de M. Linnæus avec notre négation, qu'en supposant cette *loupe* ou *caroncule gutturale* à l'élan mâle, que nous n'avons pas vu ; et, si cela est, cet auteur n'aurait pas dû en faire un caractère essentiel à l'espèce, puisque la femelle ne l'a pas. Peut-être aussi cette caroncule est-elle une maladie commune parmi les élans, une espèce de goître : car dans les deux figures que Gessner donne de cet animal, la première, qui n'a point de bois, porte une grosse caroncule sous le cou ; et à la seconde, qui représente un élan mâle avec son bois, il n'y a point de caroncule.

En général l'élan est un animal beaucoup plus grand et bien plus fort que le cerf et le renne[1]; il a le poil si rude et le cuir si dur, que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer; il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement et de force, surtout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup, et même casser un arbre. Cependant on le chasse à peu près comme nous chassons le cerf, c'est-à-dire à force d'hommes et de chiens : on assure que lorsqu'il est lancé ou poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout à coup[1], sans avoir été ni tiré, ni blessé ; de là on a présumé qu'il était sujet à l'épilepsie, et de cette présomption (qui n'est pas bien fondée, puisque la peur seule pourrait produire le même effet) on a tiré cette conséquence absurde, que la corne de ses pieds devait guérir de l'épilepsie, et même en préserver ; et ce préjugé grossier a été si généralement répandu, qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagues dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

Comme il y a très-peu d'hommes dans les parties septentrionales de l'Amérique, tous les animaux, et en particulier les élans, y sont en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe. Les sauvages n'ignorent pas l'art de les chasser et de les prendre ; ils les suivent à la piste, quelquefois pendant plusieurs jours de suite, et à force de constance et d'adresse, ils en viennent à bout. La chasse en hiver est surtout singulière. « On se sert, dit Denys, de raquettes, par le moyen desquelles on marche « sur la neige sans enfoncer... L'orignal ne fait « pas grand chemin, parce qu'il enfonce dans la « neige, ce qui le fatigue beaucoup à cheminer; « il ne mange que le jet du bois de l'année : là « où les sauvages trouvaient le bois mangé, « ils rencontraient bientôt les bêtes qui n'en « étaient pas loin, et les approchaient facile« ment, ne pouvant aller vite; ils leur lan-

[1] L'élan surpasse le renne de beaucoup en grandeur, étant égal aux plus grands chevaux; l'élan, outre cela, a les cornes bien plus courtes, et larges de deux paumes de main, lesquelles ont aux côtés et par-devant des andouillers en assez petit nombre; il n'a pas les pieds ronds, surtout ceux de devant, mais longs, dont il se bat rudement ; il en perce les hommes et les chiens. Il ne ressemble pas mieux au renne par la tête, qu'il a plus longue avec de grandes et grosses lèvres qui lui pendent. Sa couleur n'est pas si blanche que celle du renne, mais elle tire également par tout son corps sur un jaune très-obscur, mêlé avec un gris cendré; et puis quand il marche, on n'entend pas le bruit des jointures de ses jambes, comme il arrive à tous les rennes ; enfin quiconque a bien considéré l'un et l'autre animal (ce qui m'est plusieurs fois arrivé) y a remarqué tant de différences, qu'il y a sujet de s'étonner de ce qu'il se trouve des personnes qui les prennent pour le même. Scheffer, page 310.

[1] La chasse ayant été préparée le jour de devant, nous ne fûmes pas à plus d'une portée de pistolet dans le bois, que nous avisâmes un élan, qui, courant devant nous, tomba tout d'un coup sans avoir été tiré, ni avoir entendu tirer : ce qui m'obligea de demander à mon guide et interprète d'où venait que cet animal était tombé de la sorte; à quoi il me répondit que c'était du mal caduc, duquel tous ces animaux sont affligés, qui est la cause pour laquelle on les nomme *ellends*, qui veut dire *misérables*... et n'était ce mal qui les fait tomber, on aurait de la peine à les attraper, ce que je vis peu après que le gentilhomme norvégien eut tué cet élan dans son mal en poursuivant ensuite un autre pendant plus de deux heures sans pouvoir l'attraper, et que nous n'aurions jamais pris sans qu'il tombât, comme le premier, du même mal caduc, après avoir tué trois des plus forts chiens de ce gentilhomme avec les pieds de devant, ce qui le fâcha fort, et ne voulut pas chasser davantage.... Il me donna pour témoignage d'amitié les pieds gauches de derrière des élans qu'il avait tués, me faisant entendre que c'était un remède souverain pour ceux qui tombaient du haut-mal; à quoi je répondis, en riant, que je m'étonnais que ce pied ayant tant de vertu, l'animal qui le portait ne s'en guérissait pas l'ayant toujours avec lui : ce gentilhomme se prit à rire aussi, et dit que j'avais raison, en ayant donné à plusieurs personnes affligées de pareil mal, qui n'avaient pas été guéries, et qu'il connaissait aussi bien que moi que cette prétendue vertu du pied d'élan était une erreur populaire. Voyage de la Martinière. Paris, 1671, p. 10 et suiv.

« çaient un dard, qui est un grand bâton au « bout duquel est emmanché un grand os pointu « qui perce comme une épée. S'il y avait plu- « sieurs orignaux d'une bande, ils les faisaient « fuir : alors les orignaux se mettaient tous « queue à queue, faisant un grand cercle d'une « lieue et demie ou deux lieues, et quelquefois « plus, et battaient si bien la neige à force de « tourner qu'ils n'enfonçaient plus ; celui de de- « vant étant las se met derrière. Les sauvages « en embuscade les attendaient passer, et là les « dardaient : il y en avait un qui les poursui- « vait toujours ; à chaque tour il en demeu- « rait un, mais à la fin ils s'écartaient dans le « bois. » En comparant cette relation avec celles que nous avons déjà citées, on voit que l'homme sauvage et l'orignal de l'Amérique copient le Lapon et l'élan d'Europe aussi exactement l'un que l'autre.

PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RENNE.

Nous n'avons donné que la gravure du squelette du renne, n'ayant pu jusqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou assez bien conservé pour le faire dessiner ; nous donnons ici la figure d'une femelle renne qui était vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avait envoyée avec deux mâles de même espèce, dont l'un mourut en chemin, et le second ne vécut que très-peu de temps après son arrivée en France. La femelle a résisté plus longtemps ; elle était de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes et plus épaisse de corps ; elle portait un bois, comme les mâles, divisé de même par andouillers, dont les uns pointaient en devant et les autres en arrière ; mais ce bois était plus court que celui des mâles. Voici la description détaillée avec les dimensions de cet animal, telles que M. de Sève me les a données :

« La hauteur du train de devant est de deux pieds onze pouces, et celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil est épais et uni comme celui du cerf ; les plus courts sur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il est plus long sous le ventre, fort court sur les jambes, et très-long sur le boulet jusqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps est d'un brun roussâtre, plus ou moins foncé dans différents endroits du corps, et mélangé ou jaspé plus ou moins d'un blanc jaunâtre : sur une partie du dos, les cuisses, le dessus de la tête et le chanfrein, le poil est plus foncé, surtout au-dessus du larmier que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil est noir. Le museau est d'un brun foncé, et le tour des naseaux noir ; le bout du museau jusqu'aux naseaux est d'un blanc vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé de poil brun ; le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs. Le cou et la partie supérieure du corps sont d'un blanc jaunâtre ou fauve très-clair, ainsi que les grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. Le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés, au-dessus du ventre, est une bande large et brune comme à la gazelle. Les jambes sont fort menues pour le corps : elles sont, ainsi que les cuisses, d'un brun foncé, et d'un blanc sale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les sabots. Les pieds sont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant sont larges et minces ; les deux petits de derrière sont longs, assez minces et plats en dedans ; ces quatre ergots sont très-noirs.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus, en ligne superficielle	5	1	2
La même longueur mesurée en ligne droite	4	7	0
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des cornes	1	1	0
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux	0	11	1
Ouverture des narines	0	1	4
Contour de la bouche	0	7	8
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure	0	1	8
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure	0	2	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	9	9
Distance entre les angles antérieurs des yeux	0	5	5
Circonférence de la tête, prise devant les cornes	0	9	5
Longueur des oreilles	0	4	1
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	4	5
Distance entre les oreilles, prise en bas, suivant la courbure du chignon	0	4	7
Longueur du cou	0	10	0
Circonférence près de la tête	1	8	10
Circonférence près les épaules	2	2	6
Hauteur du train de devant	2	9	9
Hauteur du train de derrière	2	11	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3	8	5

	p.	p.	l.
Même circonférence devant les jambes de derrière	3	11	0
Longueur du tronçon de la queue	0	4	3
Circonférence à son origine	0	8	2
Longueur du bras, depuis le coude jusqu'au genou	0	11	2
Circonférence à l'endroit le plus gros	1	1	3
Circonférence du genou	0	5	4
Longueur du canon	0	6	6
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	3	7
Circonférence du boulet	0	5	7
Longueur du paturon	0	4	3
Circonférence du paturon	0	3	3
Circonférence de la couronne	0	7	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	0	10	0
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	1	0	5
Circonférence près le ventre	1	10	5
Longueur du canon, depuis le jarret jusqu'au boulet	1	0	0
Circonférence	0	5	1
Longueur des ergots	0	3	6
Hauteur des sabots	0	1	6
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant	0	6	3
Longueur dans les pieds de derrière	0	6	0
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant	0	3	0
La même largeur dans ceux de derrière	0	3	5
Circonférence des deux sabots dans les pieds de devant	0	5	4
Circonférence des deux sabots dans les pieds de derrière	0	5	1
Longueur du bois mesuré en ligne droite	1	2	7
Et de l'origine à la branche plus courte et plus large	0	7	6
Circonférence à son origine	0	3	10

Au reste, il ne faut pas juger par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur et en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, et qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, et notamment en Irlande, paraissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé par M. Collinson, qu'il avait vu de ces grands bois fossiles qui avaient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne.

C'est donc à cette espèce et non pas à celle de l'élan que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglais ont appelé *moose-deer*; mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas de rennes assez grands et assez puissants pour porter des bois aussi gros et aussi longs que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe, et même dans l'Amérique septentrionale.

Au reste, je ne connaissais qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique et le daim de Groënland, dont M. Edwards a donné la figure et la description, et ce n'est que depuis peu d'années que j'ai été informé qu'il y en avait de deux espèces, ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure et la description est de la petite espèce, et probablement la même que le daim du Groënland de M. Edwards.

Quelques voyageurs disent que le renne est le daim du nord, qu'il est sauvage en Groënland, et que les plus forts n'y sont que de la grosseur d'une génisse de deux ans.

Pontoppidan assure que les rennes périssent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes; mais il ajoute des choses moins croyables, en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, et qu'il a au-dessus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paraît imaginé, d'après l'usage des Lapons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu; pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer, par cette précaution, le reflet de cet lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux.

Une chose remarquable dans ces deux animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvements : il n'est pas même nécessaire pour cela que leurs jambes soient en mouvement. Il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan : mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

—

SECONDE ADDITION DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS.
(M LE PROFESSEUR ALLAMAND.)

L'ÉLAN, LE CARIBOU ET LE RENNE.

« C'est avec raison que M. de Buffon croit que l'élan de l'Europe se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*orignal.* S'il y a quelque différence entre les animaux désignés par ces deux noms, elle ne consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on sait, varie beaucoup suivant le climat et la nourriture; et encore même n'est-il pas bien décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que ce sont ceux d'Europe; et il est naturel de le croire, puisque l'on voit que les mêmes animaux sont constamment plus petits dans le Nouveau-Monde que dans l'ancien continent; cependant la plupart des voyageurs nous représentent l'orignal comme plus grand que notre élan. M. Dudley, qui en a envoyé une très-bonne description à la Société royale, dit que ses chasseurs en ont tué un qui était haut de plus de dix pieds ; il a besoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont sa tête est chargée, et qui pèsent cent cinquante, et même jusqu'à trois ou quatre cents livres, s'il en faut croire la Hontan.

« Mylord duc de Richemond, qui se fait un plaisir de rassembler, pour l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des arts et à l'augmentation de nos connaissances en histoire naturelle, a eu une femelle d'orignal qui lui avait été envoyée par M. le général Carleton, gouverneur du Canada, en 1766. Elle n'avait alors qu'une année, et elle a vécu pendant neuf ou dix mois dans son parc de Goedvoed. Quelque temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un dessin fort exact, qu'il a eu la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on le verrait ici avec plaisir pour suppléer à celui que M. de Buffon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle était encore jeune, elle n'avait guère plus de cinq pieds de hauteur : sa couleur était d'un brun foncé par-dessus le corps, et plus clair par-dessous.

« J'ai aussi reçu du Canada la tête d'une femelle d'orignal plus âgée. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, est de deux pieds trois pouces; sa circonférence, prise des oreilles, est de deux pieds huit pouces; et près de la bouche, d'un pied dix pouces : ses oreilles sont longues de neuf pouces ; mais comme cette tête est desséchée, on comprend que ces dimensions sont plus petites que dans l'animal vivant.

« M. de Buffon est aussi dans l'idée que le caribou d'Amérique est le renne de Laponie ; et l'on ne peut pas refuser de se rendre aux raisons par lesquelles il appuie son sentiment. J'ai donné une planche du renne, qui ne se trouve point dans l'édition de Paris, c'est la onzième du douzième tome : elle est une copie de celle qui a été publiée par le fameux peintre et graveur Ridinger, qui a dessiné l'animal d'après nature. Ici je crois devoir ajouter une autre planche qui représente le caribou d'Amérique. C'est encore au duc de Richemond que j'en suis redevable. Cet animal lui a été envoyé du Canada, et il a vécu assez longtemps dans son parc : son bois ne faisait que commencer à pousser quand il a été dessiné. Quoique je ne puisse rien dire pour l'éclaircissement de cette planche, je suis persuadé qu'on la verra ici avec plaisir ; c'est la seule qui représente au vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paraîtra d'abord qu'il y a une assez grande différence entre les deux animaux qui y sont représentés ; mais l'absence des cornes dans le caribou, change beaucoup sa physionomie. La différence entre ce caribou et le renne paraîtra encore plus marquée, si l'on jette les yeux sur la *pl.* 4. Elle représente un animal qui a été vu en 1769, à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire les matelots qui le faisaient voir, il avait été pris dans la mer du nord, à 76 degrés de latitude, et environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine Bré, de Schiedam, qui commandait un vaisseau destiné à la pêche de la baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine mer; il fit mettre d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de rames pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre : enfin ils en attrapèrent deux qui étaient jeunes ; l'un est mort avant que d'arriver en Hollande, et l'autre est celui dont je donne la figure, et qui a été montré à Amsterdam. Voilà l'histoire de la prise de cet animal, telle qu'elle a été racontée par des matelots, qui disaient en avoir été les témoins. On ne sera pas fort disposé à la croire : la circonstance de ces animaux nageant à cinquante lieues de toute terre est plus que suspecte. Le capitaine Bré aurait pu me donner là-dessus des informations plus sûres ; aussi

ai-je voulu m'adresser à lui pour lui en demander; mais j'ai appris qu'il était parti pour un nouveau voyage dont il n'est pas encore de retour.

« Quoi qu'il en soit de cette histoire, cet animal venait sûrement d'un pays très-froid; la moindre chaleur l'incommodait, et pour le rafraîchir on lui jetait souvent des seaux d'eau sur le corps, sans que son poil en parût mouillé. Il n'y eut pas moyen de le conserver longtemps en vie : il mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faisait voir pour de l'argent. On le donnait pour un renne, et c'en était véritablement un. Il ressemblait fort à ce daim de Groënland dont M. Edwards nous a conservé la figure, et que M. de Buffon a pris pour un renne. Ces deux animaux ne diffèrent presque qu'en ce que le bois de ce daim est sans empaumures; mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de renne qui sont dans le Cabinet du roi nous prouvent assez que les empaumures n'ont rien de constant dans ces animaux, et que les caractères distinctifs qu'on en voudrait tirer sont très-équivoques. »

Description du renne, par M. le professeur Allamand.

« Le renne qui est représenté dans la *pl.* 4 était un mâle. La couleur de son poil était d'un gris cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps était couvert d'un duvet fort épais, d'où sortaient en divers endroits quelques poils assez raides, dont la pointe était brune. La partie inférieure de son cou se faisait remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle était toute couverte, et qui étaient beaucoup plus fins que des crins, et d'un beau blanc. Le bout de son museau était noir et velu. Chacune des perches de son bois était chargée de trois andouillers; ceux qui sortaient de la partie inférieure étaient dirigés en avant sur le front; ils se terminaient tous en pointe, et ce n'était qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche qu'on remarquait des empaumures; mais vraisemblablement il en aurait paru d'autres, si l'animal avait vécu plus longtemps. Je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, qui était plus âgé de quatre mois, et qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étaient élargies, qu'elles commençaient à former de nouveaux andouillers, et que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche avaient acquis plus de largeur.

« Ce renne avait les jambes plus courtes, mais plus fortes et plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étaient aussi beaucoup plus larges, et par là même plus propres à le soutenir sur la neige; le bout de l'un était placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties.

	p.	p.	l.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. .	4	8	0
Hauteur du train de devant.	2	8	0
Hauteur du train de derrière.	3	2	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	0	7	6
Longueur des cornes.	1	0	0
Longueur de l'andouiller qui est dirigé au-devant de la tête.	0	4	9
Distance entre les cornes.	0	2	6
Distance entre les deux naseaux.	0	1	2
Distance d'un œil à l'autre.	0	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . .	0	1	6
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen.	2	1	0
Longueur de la queue.	0	6	0
Circonférence du corps, prise autour du ventre.	4	2	0

« Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces; M. le professeur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures. Sa prompte mort est une perte pour l'histoire naturelle; si cet animal avait pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact et pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde. Cependant nous avons lieu de nous féliciter qu'il soit tombé en si bonnes mains. M. Camper l'a anatomisé avec soin, et il m'en a envoyé une description très-intéressante, qui le fera connaître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent; on la lira ici avec plaisir : la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

Observations sur le renne, faites à Groningue par M. le professeur P. Camper.

« Le renne qu'on m'avait envoyé de la Laponie par Drontheim et Amsterdam arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il était fort faible, non-seulement à cause de la fatigue du voyage et de

la chaleur du climat, mais probablement surtout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième estomac et le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain et autres choses qu'on lui présenta, et il but assez copieusement. Il ne mourut pas faute de nourriture; car en l'ouvrant je trouvai ses estomacs et ses boyaux remplis. Sa mort fut lente et accompagnée de convulsions qui étaient tantôt universelles et tantôt uniquement visibles à la tête : les yeux surtout en souffrirent beaucoup.

« C'était un mâle âgé de quatre ans. Tous les os de son squelette offraient encore les épiphyses ; ce qui prouve qu'il n'avait pas atteint son plein accroissement, auquel il ne serait parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainsi on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

« La couleur du corps était brune et mêlée de noir, de jaune et de blanc; le poil du ventre, et surtout des flancs, était blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves. Celui des jambes était d'un jaune foncé ; celui de la tête tirait sur le noir ; celui des flancs était très-touffu ; celui du cou et du poitrail était aussi fort épais et très-long.

« Le poil qui couvrait le corps était si fragile, qu'il se cassait transversalement dès qu'on le tirait un peu ; il était d'une figure ondoyée, et d'une substance assez semblable à celle de la moelle des joncs dont on fait les nattes ; sa partie fragile était blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou et des jambes, jusqu'aux ongles, n'avait point cette fragilité ; il était au contraire aussi fort que celui d'une vache.

« La couronne des sabots était recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avaient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvrait le corps, mais parsemée de petites glandes.

« A la hauteur des couronnes des sabots, il y avait une espèce de canal qui pénétrait jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts : il était de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, et rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un semblable canal aux pieds de devant, et j'en ignore l'usage.

« La figure de cet animal différait beaucoup de celle qui a été décrite par les auteurs qui en ont parlé, et de celle que j'ai dessinée il y a deux ans, et cela parce qu'il était extrêmement maigre. MM. Linnæus, les auteurs de l'Encyclopédie et Edwards, le dépeignent tous fort gras, et par conséquent plus rond et plus épais.

« Voici les dimensions de ses principales parties, prises avec le pied de Groningue, qui est un peu moins long que celui de France.

	p.	p.	l.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou	1	2	0
Hauteur verticale de la tête, là où elle est la plus grosse	0	8	0
Longueur des oreilles	0	5	0
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête et la première côte	1	0	0
Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion	3	6	0
Longueur de l'omoplate	1	0	0
Longueur de l'os du bras	0	11	0
Longueur du canon	0	9	0
Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots	0	5	6
Longueur de l'os de la jambe	1	0	0
Longueur du canon	1	0	0
Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots	0	6	0
Hauteur du train de devant	3	0	0
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	5	0	0
Distance entre l'os des iles et la rotule	1	4	0
Distance entre l'extrémité de l'ischion et la rotule	1	4	0
Hauteur de la partie inférieure du corps par-dessus terre	1	6	0
Distance entre le poitrail et le penis	2	0	0
Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flancs du squelette	1	0	0

« Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf; la prunelle est transversale, et l'iris brun tirant sur le noir ; ses larmiers, semblables à ceux des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre, résineuse, et plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux et deux canaux, comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort longs et noirs ; elle n'est pas percée, comme l'ont prétendu quelques auteurs, elle est entière. L'évêque Pontoppidan, et sur son autorité M. Haller, ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière ; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige, dont la blancheur aurait pu nuire par son éclat aux yeux de ces animaux sans ce secours. Les hommes faits pour pouvoir vivre dans tous les climats préviennent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles ou de petites machines trouées, qui affai-

blissent l'éclat de la lumière. Le renne, fait pour ce seul climat, n'avait pas besoin de ce mécanisme; mais il a cette membrane ou paupière interne, si visible dans les oiseaux, et qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes, sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'est pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, jusqu'au petit angle de l'œil.

« Son nez est fort large, comme dans les vaches, et le museau est plus ou moins plat, couvert d'un poil long, grisâtre, et qui s'étend jusqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres sont aussi revêtues de poils, excepté un petit bord qui est noirâtre, dur et très-poreux. Les narines sont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, et la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

« Il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, et très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus que les autres ruminants, mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paraissent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire inférieure, je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il est rare que les juments en aient. Les daims, tant mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâchoire supérieure du côté gauche. La nature varie trop dans cette partie, pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents mâchelières à chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire qu'il y en a vingt-quatre en tout.

« Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes: elles ne faisaient que de naître. L'une avait un pouce et l'autre un pouce et demi de hauteur: leur base était située entre l'orbite et l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvrait était joliment contourné, et d'un gris tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance, on aurait pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes souris posées sur la tête de l'animal.

« Le cou est court, et un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paraît robuste; le dos est un peu élevé vers les épaules, et assez droit partout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

« La queue est fort petite, recourbée en bas et très-garnie de poils.

« Les testicules sont très-petits, et ne paraissent point hors du corps. La verge n'est pas grande; le prépuce est sans poil, comme un nombril; il est fort ridé en dedans, et chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

« Les sabots sont grands, longs et convexes en dehors; mais ils n'avaient pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi fort longs, et ceux des pieds antérieurs touchaient à terre quand l'animal était debout, mais ceux des pieds postérieurs étaient placés plus haut, et ne descendaient pas si bas: aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

« Ces huit ergots étaient creux, apparemment parce que l'animal ne les usait pas.

« Les intestins étaient exactement semblables à ceux du daim. Il n'y avait point de vésicule du fiel; les reins étaient lisses et sans division; les poumons étaient grands; la trachée-artère était extrêmement large.

« Le cœur était d'une grandeur médiocre, et, comme celui du daim, ne contenait qu'un seul osselet. Cet osselet soutient la base de la valvule semilunaire de l'aorte, qui est opposée aux deux autres, sur lesquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même osselet donne de la fermeté à la cloison membraneuse, qui est entre les deux sinus du cœur, et à la base de la valvule triglochine du ventricule droit.

« Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal est une poche membraneuse et fort large, placée sous la peau du cou, et qui prenait son origine entre l'os hyoïde et le cartilage thyroïde par un canal conique. Ce canal allait en s'élargissant, et se changeait en une espèce de sac membraneux, soutenu par deux muscles oblongs. Ces muscles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, précisément là où la base, l'os graniforme et les cornes se réunissent.

« Ces muscles sont plats, minces, larges d'un demi-pouce, et descendent des deux côtés de la poche jusqu'au milieu du sac, où les fibres se séparent et se perdent dans la membrane extérieure et musculeuse de la poche; ils relèvent et soutiennent cette partie à peu près comme les crémastères soutiennent et élèvent le péritoine, qui est autour des testicules dans les singes et autres animaux semblables.

« Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la racine de l'épiglotte, par un large orifice, qui admettait mon doigt très-aisément.

« Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait des mugissements, l'air tombe dans cette poche, l'enfle, et cause nécessairement une tumeur considérable à l'endroit indiqué ; le son doit aussi nécessairement changer beaucoup par là : les deux muscles vident la poche de l'air quand l'animal cesse de mugir.

« J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable poche dans plusieurs papions et guenons ; et l'année passée j'ai eu occasion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avait une double dans l'orang-outang. J'en donnerai la description et la figure dans un mémoire, que je me propose de publier, sur la voix de l'homme et de plusieurs animaux. Je ne saurais déterminer si la femelle renne a cette poche comme le mâle : dans les singes, les deux sexes en sont pourvus ; je ne me souviens pas de l'avoir trouvée dans le daim ; la biche ne l'a pas. ».

TROISIÈME ADDITION A L'ARTICLE DU RENNE.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvements du renne une observation que M. le marquis d'Amezaga a eu la bonté de nous communiquer. « On pourrait croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied qui se frapperaient l'une contre l'autre comme des castagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long et plat. Je cherchai à reconnaître d'où provenait ce bruit dans les rennes que le roi de Suède avait envoyés à S. A. S. Monseigneur le prince de Condé ; je le demandai aux Lapons qui les avaient amenés. Ils touchèrent assez légèrement l'un de ces rennes, et j'entendis le craquement sans pouvoir distinguer d'où il venait. L'animal avait été touché si faiblement qu'il n'avait pas même changé de place ; je jugeai dès lors que le bruit ne venait pas de ses pinces ; je me mis sur le ventre, et sans faire marcher le renne, je guettai le moment où il lèverait son pied. Dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avais entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avait été plus grand. Je restai dans la même attitude pour m'assurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant ; j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied, celui du jarret ne s'entend presque pas. »

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly de la même maladie ; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On aurait peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissants ; car ils se portaient très-bien, et étaient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation. Ils paissaient comme des vaches, et ils étaient très-avides de la mousse grise qui s'attache aux arbres.

Il est donc certain, par les observations de M. le marquis d'Amezaga, que dans les rennes ce n'est qu'aux articulations des os des jambes que se fait le craquement, et il est plus que probable qu'il en est de même dans l'élan et dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Laponie, et dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages ; mais dans le Groënland les voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages.

Ces animaux sont timides et fuyards, et sentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groënland ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, et c'est ce qui me fait présumer qu'ils sont de la petite espèce qu'Edwards appelle *daims de Groënland, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande espèce*. Les uns et les autres perdent leur bois au printemps, et leur poil tombe presque en même temps : ils maigrissent alors, et leur peau devient mince ; mais en automne ils engraissent et leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative, dit M. Anderson, que tous les animaux du nord supportent mieux les extrêmes du froid et du chaud ; gras et fourrés en hiver, légers et secs durant l'été. Dans cette saison, ils broutent l'herbe tendre des vallons ; dans l'autre, ils fouillent sous la neige et cherchent la mousse des rochers.

QUATRIÈME ADDITION A L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow près Stettin, le 15 novembre 1787.

« J'ai encore l'honneur de communiquer à « monsieur le comte la gravure d'un renne mâle « que j'ai peint d'après nature : celle de la fe- « melle et du faon, je l'attends tous les jours de « mon graveur, et j'aurai l'honneur de vous en « envoyer un exemplaire, si vous le désirez. Le « renne, lorsque je l'ai peint, n'avait que deux « ans, et portait son second bois ; c'est pourquoi « il n'est pas encore si large d'empaumure, et « chargé de tant de chevilles ou de cornichons, « que ceux que ces mêmes rennes portent pré- « sentement. Il faut aussi remarquer que le gra- « veur a fait une faute en donnant à la barbe pen- « dante du renne la figure d'une crinière qu'on « dirait descendre du côté opposé. Si je puis, « monsieur, vous faire plaisir par des miniatures, « peintes en couleur d'après nature, de ces ani- « maux, que j'ai faites avec beaucoup de soin, « je vous les enverrai avec bien de la satisfac- « tion..... S. A. S. monseigneur le margrave « de Brandebourg Schwedt, Frédéric Henri, « cousin du roi de Prusse, en a fait venir de la « Suède et de la Russie, et m'a donné la per- « mission de les dessiner, de les mesurer et de « les observer. J'ai publié dans les mémoires de « la Société de Berlin, en allemand, les observa- « tions que j'ai faites, et j'ai l'honneur de vous « en communiquer la substance. Il y a, comme « vous le remarquez, monsieur le comte, deux « espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup « plus grande que l'autre, du renne ; je les con- « nais toutes deux. La différence entre ces deux « espèces est aussi remarquable qu'entre le cerf « et le daim. Les grands rennes, qui sont de la « taille de nos cerfs, furent envoyés de la pro- « vince Mezeu, dans le gouvernement d'Ar- « changel, province renommée pour avoir les « plus beaux et les plus grands rennes de toute la « Russie : ce sont deux mâles et deux femelles. « Deux femelles et un mâle vinrent de la Suède, « qui n'étaient guère plus grands que nos daims, « c'est-à-dire les rennes femelles, car le mâle n'est « pas parvenu jusqu'ici, étant mort sur le « vaisseau. Voici quelques dimensions princi- « pales qui vous feront voir d'un coup d'œil com- « bien les rennes de Russie surpassent en gran- « deur ceux de Suède.

DIMENSIONS de DIFFÉRENTES PARTIES du corps.	RENNES de RUSSIE.						RENNE de SUÈDE.		
	Mâle.			*Femelle.*			*Femelle.*		
	p.	p.	l.	p.	p.	l.	p.	p.	l.
Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus.....	6	2	4	5	8	0	4	8	3
Hauteur du train de devant.	3	10	6	3	5	8	2	10	6
Hauteur du train de derrière................	3	7	7	3	5	3	2	11	0
Circonférence du corps mesuré devant les cuisses..................	3	9	8	3	8	3	2	11	6
Circonférence du corps au milieu................	5	3	0	4	9	0	3	4	0
Circonférence du corps derrière les épaules....	4	4	0	3	5	6	3	0	0
Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois.......	1	4	0	1	1	5	1	0	0
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	1	1	3	0	11	0	0	9	0
Longueur du cou........	1	1	7	1	4	10	1	1	0
Circonférence derrière la tête.................	2	4	4	1	4	1	1	2	0
Circonférence devant les épaules	3	0	6	2	2	9	1	5	0

« Ce qui est très-remarquable, et dont cepen- « dant aucun naturaliste ne fait mention, c'est « que les faons des rennes ont d'abord en nais- « sant des bossettes, et qu'âgés de quinze jours « ils ont déjà de petites dagues longues d'un « pouce, de manière qu'ils touchent au bois peu « de temps après leur mère. Les faons des ren- « nes de Russie avaient le bois long d'un pied, « et chaque perche avait trois andouillers, au « lieu que ceux de Suède ne portaient que des « dagues moins longues, qui se séparaient au « bout en deux andouillers. La figure du daim « de Groënland que donne M. Edwards me pa- « raît être celle du faon de trois mois, à la cou- « leur près, qui est toute différente. Il est sin- « gulier que les femelles, qui étaient pleines en « arrivant, et qui, depuis trois ans qu'elles sont « à Schwedt, ont mis bas chaque année un « faon, n'ont produit que des femelles : ainsi je « ne saurais dire si les faons mâles portent des « bois plus longs et plus chargés d'andouillers « que les femelles ; mais on peut le supposer en « jugeant de la grande différence qu'il y a entre « le bois du mâle et celui de la femelle. Les « faons naissent aux mois de juin et de juillet, « et ne portent pas de livrée ; ils sont bruns, « plus foncés sur le dos, et plus roux aux pieds, « au cou et au ventre : cependant cette couleur « se noircit tous les jours, et au bout de six se- « maines, ils ont le dos, les épaules, les côtés, « le dessus du cou, le front et le nez d'un

« gris noir ; le reste est jaunâtre, et les pieds « fauves. J'ai dit que les faons touchent au bois « d'abord après leur mère ; cela arrive au mois « d'octobre, et c'est aussi alors que le rut com« mence.

« Les rennes mâles poursuivent longtemps « les femelles avant d'en pouvoir jouir. Les fe« melles russes entraient en rut quinze jours « plus tôt que les femelles de Suède ; il y eut « même une femelle des faons russes qui, quoi« que âgée à peine de cinq mois, souffrit, au « commencement de novembre, les approches « du mâle, et mit bas l'année suivante un faon « aussi grand que les autres. Cela prouve que « le développement des parties de la génération « du renne est plus prompt que dans aucun au« tre animal de cette grandeur ; peut-être aussi « la plus grande chaleur de notre climat, et la « nourriture abondante dont ils jouissent, a « hâté l'accroissement de ces rennes. Cependant « le bois que portent les rennes femelles, à l'âge « de cinq mois, n'indiquerait-il pas une sur« abondance de molécules organiques, qui peut « occasionner un développement plus prompt « des parties de la génération ? Il se peut même « que les faons mâles soient en état d'engen« drer au même âge. Le comportement du « renne mâle, que j'observais pendant le rut, « ressemblait plus à celui du daim qu'à celui « du cerf. En s'approchant de la femelle, il la « caressait de sa langue, haussait la tête, et « rayait comme le daim, mais d'une voix moins « forte, quoique plus rauque. Il gonflait en « même temps ses grosses lèvres, et en faisant « échapper l'air, il les faisait tremblotter contre « les gencives ; alors il baissait les jarrets des « pieds de derrière, et je crus qu'il couvrirait « ainsi la femelle, qui semblait aussi l'attendre : « mais, au lieu de cela, il fit jaillir beaucoup « de semence sans bouger, après quoi il était « pendant quelques minutes comme perclus des « pieds de derrière, et marchait avec peine. « Jamais je ne l'ai vu couvrir de jour, mais c'é« tait toujours la nuit ; il s'y prêtait lentement « et point en fuyant, comme les cerfs et les « daims qui, ainsi que je l'ai souvent observé « dans mes bois et dans mon parc, sautent sur « les biches tout en courant, en les arrêtant et « les serrant quelquefois si rudement des pieds « de devant, qu'ils leur enfoncent les ergots à « travers la peau, et mettent leurs côtés en « sang. Le rut commence à la mi-octobre, et « finit à la fin du mois de novembre. Les ren« nes mâles ont pendant ce temps une odeur « de bouc extrêmement forte.

« On a fait des tentatives infructueuses pour « faire couvrir des biches ou des daims par le « renne. Le premier renne qui vint à Schwedt « fut pendant plusieurs années sans femelles ; « et comme il parut ressentir les impressions du « rut, on l'enferma avec deux biches et deux « daines dans un parc, mais il n'en approchait « pas. On lui présenta des vaches l'année sui« vante, qu'il refusa constamment, quoiqu'il at« taquât des femmes, et que plus il avançait « en âge, plus il devenait furieux pendant le « rut. Il donne non-seulement des coups vio« lents du haut de son bois, mais il frappe plus « dangereusement des pieds de devant. Je me « souviens qu'un jour le renne étant sorti de la « ville de Schwedt, et se promenant par les « champs, il fut attaqué par un gros chien de « boucher ; mais lui, sans s'épouvanter, se ca« bra et donna des pieds de devant un coup si « violent au chien, qu'il l'assomma sur la place. « Il n'avait pas de bois dans ce temps-là. Le « bois tombe aux mâles vers Noël et au com« mencement de l'année, selon qu'ils sont plus « ou moins vieux, et ils l'ont refait au mois « d'août ; les femelles au contraire muent au « mois de mai, et elles touchent au bois au « mois d'octobre ; elles ont donc leur bois tout « refait au bout de cinq mois, au lieu que les « mâles y emploient huit mois : aussi les mâles, « passé cinq ans, ont des bois d'une longueur « prodigieuse ; les surandouillers ont des em« paumures larges, ainsi que le haut des per« ches, mais il est moins gros et plus cassant « que celui du cerf ou du daim. C'est peut-être « aussi pour le garantir d'autant plus lorsqu'il « est encore tendre, que la nature l'a recouvert « d'une peau beaucoup plus grosse que celle « du refait du cerf ; car le refait du renne est « beaucoup plus gros que celui du cerf, et ce« pendant lorsqu'il a touché au bois, les perches « en sont bien plus minces. Le renne ne peut « guère blesser des andouillers, comme le cerf ; « mais il frappe des empaumures du haut en bas ; « ce que Gaston Phœbus a déjà très-bien ob« servé dans la description qu'il donne du ran« gier, *page 97 de la Vénerie de Dufouil« loux*...... Tous ceux qui ont donné l'histoire « du renne prétendent que le lait qu'on tire « des femelles ne donne pas de beurre ; cela

« dépend, je crois, ou de la nourriture, ou de « la manière de traiter le lait. Je fis traire à « Schwedt les rennes, et trouvai le lait excel- « lent, ayant un goût de noix; j'en pris avec « moi dans une bouteille pour en donner à goû- « ter chez moi, et fus très-surpris de voir à « mon arrivée que le cahotement de ma voiture, « pendant trois heures de chemin qu'il faut faire « pour venir de Schwedt à mon château, avait « changé ce lait en beurre; il était blanc comme « celui de brebis, et d'un goût admirable. Je « crois donc, fondé sur cette expérience, pou- « voir assurer que le lait de renne donne de « très-bon beurre s'il est battu d'abord après « avoir été tiré, car ce n'est que de la crème « toute pure. En Suède, on prétend que le lait « de renne a un goût rance et désagréable; « ici j'ai éprouvé le contraire. Mais en Suède « la pâture est très-inférieure à celle d'Allema- « gne, ici les rennes paissent sur des prairies « de trèfle, et on les nourrit d'orge, car l'a- « voine, ils l'ont constamment refusée; ce « n'est que rarement qu'on leur donne du *lichen* « *rangiferinus*, qui croît ici en petite quantité « dans nos bois, et ils le mangent avidement. « J'ai remarqué que le craquement que les ren- « nes font entendre en marchant n'est formé « que par les pinces des sabots, qui se choquent, « et par les ergots qui frappent contre les sa- « bots. On peut s'en convaincre aisément en « mettant un linge entre les pinces des sabots, « et en enveloppant les ergots de même: alors « tout craquement cesse. Je crus, comme tout « le monde, que ce craquement se formait « entre le boulet et le genou, quoique cela ne « me parût guère possible; mais un cerf ap- « privoisé, que j'ai dans mon parc, me fit en- « tendre un craquement pareil, quoique plus « sourd, lorsqu'il me suivait sur la pelouse ou « sur le gravier; et je vis très-distinctement, en « l'observant de près, que c'étaient les pinces des « sabots qui, en claquant l'une contre l'autre, « formaient ce craquement. En réitérant cette « observation sur les rennes, je me suis con- « vaincu qu'il en est tout de même avec eux. « Je remarque aussi que sans marcher ils font « entendre le même craquement, lorsqu'on leur « cause quelque surprise ou quelque crainte en « les touchant subitement; mais cela provient « de ce qu'en se tenant debout ils ont toujours « les sabots éloignés et distinctement séparés, « et que, dès qu'ils s'effraient ou qu'ils lèvent « le pied pour marcher, ils joignent subite- « ment les pinces du sabot et craquent. Au reste, « c'est un événement très-remarquable pour un « naturaliste, que ces rennes se conservent et se « multiplient dans un pays où la température « du climat est bien plus douce que dans leur « patrie, dans un pays où les neiges ne sont « pas fréquentes et les hivers bien moins rudes; « tandis qu'on a déjà tenté inutilement, depuis « le seizième siècle, de les naturaliser en Alle- « magne, quoique alors le climat fût bien plus « rude et les hivers plus rigoureux. Le roi Fré- « déric Ier de Prusse en reçut de la Suède, qui « moururent quelques mois après leur arrivée; « et cependant, dans ce temps-là, il y avait dans « la Poméranie et dans la Marche, ainsi qu'aux « environs de Berlin, beaucoup plus de marais « et bien plus de bois, et il y faisait, par cette « raison, beaucoup plus froid qu'à présent. Il « y a présentement cinq ans que ces rennes « subsistent et se multiplient à Schwedt; et « étant voisin de cette petite ville, et S. A. R. « me permettant de venir souvent chez elle, « j'ai eu de fréquentes occasions de les voir et « de les observer; et tout ce que j'ai eu l'hon- « neur de vous dire au sujet de ces rennes est « le fruit de ces observations fréquemment réi- « térées. »

CINQUIÈME ADDITION A L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon à M. le comte de Buffon. Lille, 30 mai 1785.

« Il vient d'arriver ici trois rennes, dont un « mâle âgé de six ans, une femelle âgée de « trois ans, et une petite femelle âgée d'un an. « L'homme qui les conduit et qui les montre « pour de l'argent assure qu'il les a achetés « dans une peuplade de Lapons, nommée en « suédois *Deger Forth Capel*, dans la province « *Wertu bollo*, à quatre-vingt-dix milles (deux « cent soixante-dix lieues de France) de Stoc- « kolm, et huit milles (vingt-quatre lieues) « d'Uma. Il les a débarqués à Lubeck au mois « de novembre de l'année dernière. Ces trois « jolis animaux sont très-familiers, le jeune « surtout joue comme un chien avec ceux qui « le caressent; ils sont gras, fort gais, et se « portent très-bien.

« J'ai comparé, le livre à la main, ces rennes

« à la description que vous en faites: elle est par- « faite sur tous les points. Le mâle a un bois « couvert de duvet, comme le refait du cerf; « ce bois est très-chaud au toucher; chaque « branche a dix-sept pouces de longueur « depuis la naissance jusqu'à l'extrémité, où « l'on commence à reconnaître deux andouil- « lers, qui se forment à tête ronde et non poin- « tue comme ceux du cerf. Ces deux branches « se séparent, leur courbure est en avant; elles « sont uniformes et de la plus belle venue. Les « deux andouillers qui sont près de la tête « croissent en avant en se rapprochant du nez « de l'animal, deviennent plats et larges avec « six petits andouillers; le tout imitant la forme « d'une main qui aurait six doigts écartés, et le « reste du bois produisant beaucoup de rameaux « qui croissent presque tous en avant, autant « que j'ai pu en juger par un dessin très-mal « fait, que le maître de ces rennes m'a présenté, « du dernier bois d'un renne qu'il a vendu en « Allemagne. Ce bois avait quatre pieds de hau- « teur, et pesait vingt-sept livres. L'extrémité « de chaque branche se termine par de larges « palettes, qui portent de petits andouillers « comme celles qui sont près de la tête. La ré- « gularité du jeune bois que j'ai vu et sa belle « venue, annoncent qu'il sera superbe.

« Ils mangent du foin, dont ils choisissent « les brins qui portent la graine. La chicorée « sauvage, les fruits et le pain de seigle, sont « la nourriture qu'ils préfèrent à toute autre. « Quand ils veulent boire, ils mettent un pied « dans le seau et cherchent à troubler l'eau en « la battant. Ils ont tous trois le même usage, « et laissent presque toujours leur pied dans le « seau en buvant.

« La femelle a deux proéminences qui annon- « cent la naissance du refait; la petite en a de « même. J'ai vu le bois de la femelle de l'année « dernière, il n'est pas plus grand qu'un bois « de chevreuil; il est tortueux, noueux, et cha- « que branche est d'une forme très-irrégulière.

« J'y ai reconnu tous les caractères que vous « désignez : le craquement des pieds lorsqu'ils « marchent et surtout après le repos; le poil « long et blanchâtre sous le cou; leur forme, « qui tient de celle du bœuf et du cerf, la tête « semblable à celle du bœuf; ainsi que les yeux; « la queue très-courte et semblable à celle du cerf; « le derrière de la croupe blanchâtre comme « sur le cerf. Ce renne n'a, dans ses mouve- « ments, ni la pesanteur du bœuf, ni la légèreté « du cerf; mais il a la vivacité de ce dernier, « tempérée par sa forme, qui n'est pas aussi « svelte. Je les ai vus ruminant; ils se mettent « à genoux pour se coucher. Ils ont horreur des « chiens; ils les fuient avec frayeur, ou cher- « chent à les frapper avec les pieds de devant. « Leur poil est d'un brun fauve; ce fauve se dé- « grade jusqu'au blanchâtre sous le ventre, aux « deux côtés du cou et derrière la croupe.

« On remarque au-dessous de l'angle inté- « rieur de chaque œil une ouverture longitudi- « nale où il serait aisé de faire entrer un gros « tuyau de plume; c'est sans doute le larmier « de ces animaux.

« Les deux éperons qu'il ont à chaque jambe « en arrière sont gros, et assez longs pour que « la corne pointue dont ils sont armés pose à « terre lorsque l'animal marche; les éperons « s'écartent dans cette position, et l'animal mar- « que toujours quatre pointes en marchant, « dont les deux de derrière entrent de quatre à « cinq lignes dans le sable. Cette conformation « doit leur être fort utile pour se cramponner « dans la neige.

« Le mâle a cinq pieds six pouces de lon- « gueur depuis le bout du museau jusqu'à la « naissance de la queue, et trois pieds quatre « pouces de hauteur depuis la sole jusqu'au « garrot.

« La femelle, quatre pieds six pouces de lon- « gueur, et trois pieds de hauteur.

« Le petit, quatre pieds un pouce de longueur, « et deux pieds sept pouces de hauteur; il croît « à vue d'œil.

« Ils ont huit petites dents incisives du plus « bel émail et rangées à merveille à l'extrémité « antérieure de la mâchoire inférieure, cinq « molaires de chaque côté au fond de la bouche. « Il y a un espace de quatre doigts entre les « molaires et les incisives de chaque côté, dans « lequel espace il n'y a point de dents. La mâ- « choire supérieure a de même et seulement « cinq molaires de chaque côté, au fond de la « bouche, mais elle n'a aucune incisive.

« Le temps du rut est le même que celui du « cerf. La femelle a été couverte au mois de « novembre de l'année dernière, à quatre lieues « d'Upsal.

« En voilà bien long et peut-être beaucoup « trop sur des animaux que vous connaissez « mieux que moi sans les avoir vus; mais

« comme il n'en a point paru jusqu'ici de vi« vants en France, j'ai pensé que mes obser« vations pourraient vous être agréables, etc. »

ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

Nous donnons ici la figure de l'élan mâle, que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain, en 1784; il n'avait pas encore trois ans. Les dagues de son bois n'avaient que deux pouces; les dernières étaient tombées dans le commencement de janvier de la même année; et comme il m'a paru nécessaire de donner une idée de ce même bois, lorsque l'animal est adulte, j'ai fait représenter sa tête surmontée des bois. Ce jeune animal avait été pris à cinquante lieues au delà de Moscou; et, au rapport de son conducteur, sa mère était une ou deux fois plus grande qu'il ne l'était à cet âge de trois ans. Il était déjà plus grand qu'un cerf, et beaucoup plus haut monté sur ses jambes; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la position noble et élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la pesanteur de son large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derrière est plus haut que celui de devant : dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus élevé, et ce qui paraît encore augmenter la hauteur du devant de son corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos au-dessus des épaules, et qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues et d'une forme légère; les boulets larges, surtout ceux de derrière; les pieds sont très-forts, et les sabots, qui sont noirs, se touchent par leur extrémité, qui est menue et arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur : ils sont longs, droits et plats, et ne se touchent point; mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur, en ligne droite, deux pouces neuf lignes; ils sont plats, courbes, élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, et se touchent derrière le boulet. La queue est très-courte, et ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, aplati, et faisant un peu gouttière au milieu; le nez et les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, et il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée et garnie de poils noirs. L'angle antérieur de l'œil est ouvert; il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée et finissant en pointe arrondie; elle est d'un brun noirâtre en dessus, et garnie en dedans de grands poils grisâtres à la partie supérieure, et bruns noirâtres à l'inférieure.

On remarque au-dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou est large, court et couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, et gris roussâtres à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal était d'un brun foncé, mêlé de fauve et de gris; elle était presque noire sur les pieds et le paturon, ainsi que sur le cou et la partie charnue au-dessus des épaules. Les plus longs poils avaient cinq pouces dix lignes; sur le cou, ils avaient six pouces six lignes; sur le dos, trois pouces : ceux du corps étaient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, et fauves à leur extrémité.

Les dimensions suivantes sont celles qu'avait ce jeune élan à la fin de mars 1784.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. .	6	2	4
Longueur suivant la courbure du corps. . .	7	8	0
Hauteur du train de devant.	4	10	9
Hauteur du train de derrière.	4	9	2
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine du bois.	1	4	5
Longueur du bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	9	7
Longueur du bout du museau à l'œil.	0	11	5
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux.	1	6	1
Contour de la bouche.	1	2	2
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	0	11	5
Distance entre les naseaux en bas.	0	5	4
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.	0	0	11
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.	1	2	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . .	0	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. .	0	5	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.	0	6	10
Circonférence de la tête, prise au devant du bois.	2	2	4

	p.	p.	l.
Distance entre les deux dagues du bois. . . .	0	4	7
Distance entre le bois et les oreilles.	0	1	11
Longueur des oreilles.	0	10	0
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	7	6
Distance entre les deux oreilles.	0	4	8
Longueur du cou.	1	1	8
Circonférence près de la tête.	2	0	3
Circonférence près des épaules.	2	9	10
Hauteur des épaules.	3	10	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	4	4	8
Circonférence à l'endroit le plus gros.	5	1	3
Circonférence devant les jambes de derrière.	4	9	3
Distance du dessous du ventre à terre. . . .	2	7	5
Longueur du tronçon de la queue.	0	1	8
Circonférence de la queue à son origine. . . .	0	3	6
Longueur du canon dans les jambes de devant.	0	10	9
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . .	0	4	9
Circonférence du boulet.	0	9	5
Longueur du paturon.	0	3	10
Circonférence du paturon.	0	8	9
Longueur de la jambe depuis la rotule jusqu'au jarret.	1	5	7
Circonférence de la cuisse près du ventre. .	1	4	3
Longueur du canon.	1	8	0
Circonférence du canon.	0	9	3
Longueur des ergots.	0	2	9
Hauteur des sabots.	0	2	3
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.	0	7	6
Longueur dans les pieds de derrière.	0	7	3
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant.	0	4	1
Largeur dans les pieds de derrière.	0	5	4
Distance entre les deux sabots.	0	0	6
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.	0	10	10
Circonférence prise sur les pieds de derrière.	0	9	10

SUITE DE LA NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

Plusieurs voyageurs ont prétendu qu'il existe, dans l'Amérique septentrionale, des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, et même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley, qui a envoyé à la Société royale de Londres une très-bonne description de l'orignal, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui était haut de plus de dix pieds.

Josselyn assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques donnent six pieds de longueur à leur bois ; et suivant Josselyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses ou de dix à onze pieds. La Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèsent jusqu'à trois et quatre cents livres. Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que sur les rapports infidèles des sauvages, qui prétendent qu'il existe à sept ou huit cents milles au sud-ouest du fort d'York une espèce d'élan beaucoup plus grande que l'espèce ordinaire, et qu'ils appellent *waskesser* : mais ce qui cependant pourrait faire présumer que ces récits ne sont pas absolument faux, c'est qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois fossiles, que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique septentrionale dont Josselyn a parlé, parce qu'aucun autre animal connu ne peut être supposé avoir porté des bois aussi grands et aussi pesants. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe, ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches sont en proportion plus longues ; elles sont garnies d'andouillers plus larges et plus gros, surtout dans les parties supérieures. Un de ces bois fossiles, composé de deux perches, avait cinq pieds cinq pouces de longueur depuis son insertion dans le crâne, jusqu'à la pointe ; les andouillers avaient onze pouces de longueur ; l'empaumure dix-huit pouces de largeur, et la distance entre les deux extrémités était de sept pieds neuf pouces : mais cet énorme bois était cependant très-petit en comparaison des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avait huit pieds de long, et dont les deux extrémités étaient distantes de quatorze pieds. Ces très-grands bois fossiles ont peut-être appartenu à une espèce qui ne subsiste plus depuis longtemps, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde : mais s'il existe encore des individus semblables à ceux qui portaient ces énormes bois, l'on peut croire que ce sont les élans que les Indiens ont nommés *waskesser*; et dès lors les récits de M. Dudley, de Josselyn et de La Hontan, seraient entièrement confirmés.

L'AXIS.

(LE CERF AXIS.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre cerf. (Cuvier.)

Cet animal n'étant connu que sous les noms vagues de *biche de Sardaigne*, et de *cerf du*

Gange, nous avons cru devoir lui conserver le nom que lui a donné Belon, et qu'il avait emprunté de Pline; parce qu'en effet les caractères de l'axis de Pline peuvent convenir à l'animal dont il est ici question, et que le nom même n'a jamais été appliqué à quelque autre animal. Ainsi nous ne craignons pas de faire confusion, ni de tomber dans l'erreur, en adoptant cet ancien nom, et l'appliquant à un animal qui n'en avait point parmi nous; car une dénomination générique, jointe à l'épithète du climat, n'est point un nom, mais une phrase par laquelle on confond un animal avec ceux de son genre, comme celui-ci avec le cerf, quoique peut-être il en soit réellement distinct, tant par l'espèce que par le climat. L'axis est à la vérité du petit nombre des animaux ruminants qui portent un bois comme le cerf; il a la taille et la légèreté du daim; mais ce qui le distingue du cerf et du daim, c'est qu'il a le bois d'un cerf et la forme d'un daim; que tout son corps est marqué de taches blanches, élégamment disposées et séparées les unes des autres, et qu'enfin il habite les climats chauds; au lieu que le cerf et le daim ont ordinairement le pelage d'une couleur uniforme, et se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids et dans les régions tempérées que dans les climats chauds.

MM. de l'Académie des Sciences, en nous donnant la figure et la description des parties intérieures de cet animal, ont dit peu de chose de sa forme extérieure, et rien du tout de ce qui a rapport à son histoire : ils l'ont seulement appelé *biche de Sardaigne*, parce que probablement il leur était venu sous ce nom de la ménagerie du roi : mais rien n'indique que cet animal soit originaire de Sardaigne; aucun auteur n'a dit qu'il existe dans cette île comme animal sauvage, et l'on voit au contraire, par les passages que nous avons cités, qu'il se trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Asie. Ainsi, la dénomination de *biche de Sardaigne* avait été faussement appliquée : celle de *cerf du Gange* lui conviendrait mieux s'il était en effet de la même espèce que le cerf, puisque la partie de l'Inde qu'arrose le Gange paraît être son pays natal. Cependant il paraît aussi qu'il se trouve en Barbarie [1], et il est probable que le daim moucheté du cap de Bonne-Espérance est encore le même que celui-ci.

Nous avons dit qu'aucune espèce n'est plus voisine d'une autre que celle du daim l'est de celle du cerf; cependant l'axis paraît encore faire une nuance intermédiaire entre les deux : il ressemble au daim par la grandeur du corps, par la longueur de la queue, par l'espèce de livrée qu'il porte toute la vie; et il n'en diffère essentiellement que par le bois, qui est sans empaumures, et qui ressemble à celui du cerf. Il se pourrait donc que l'axis ne fût qu'une variété dépendante du climat, et non pas une espèce différente de celle du daim; car, quoiqu'il soit originaire des pays les plus chauds de l'Asie, il subsiste et se multiplie aisément en Europe. Il y en a des troupeaux à la ménagerie de Versailles. Ils produisent entre eux aussi facilement que les daims : néanmoins on n'a jamais remarqué qu'ils se soient mêlés ni avec les daims, ni avec les cerfs, et c'est ce qui nous a fait présumer que ce n'était point une variété de l'un ou de l'autre, mais une espèce particulière et moyenne entre les deux. Cependant comme l'on n'a pas fait des expériences directes et décisives à ce sujet, et que l'on n'a pas employé les moyens nécessaires pour obliger ces animaux à se joindre, nous n'assurerons pas positivement qu'ils soient d'espèces différentes.

L'on a déjà vu, dans les articles du cerf et du daim, combien ces animaux éprouvent de variétés, surtout par les couleurs du poil. L'espèce du daim et celle du cerf, sans être très-nombreuses en individus, sont fort répandues : toutes deux se trouvent dans l'un et dans l'autre continent, et toutes deux sont sujettes à un assez grand nombre de variétés, qui paraissent former des races constantes. Les cerfs blancs, dont la race est très-ancienne, puisque les Grecs et les Romains en ont fait mention, les petits cerfs bruns, que nous avons appelés *cerfs de Corse*, ne sont pas les seules variétés de cette espèce : il y a en Allemagne une autre race de cerfs, qui est connue dans le pays sous le nom de *brandhirtz*, et de nos chasseurs sous celui de *cerf des Ardennes*. Ce cerf est plus grand que le cerf commun, et il diffère des autres cerfs non-seulement par le pelage, qu'il a d'une couleur plus foncée et presque noire, mais encore par un long poil qu'il porte sur les épaules et

[1] Les Arabes nomment aussi *bekker-el-wasch* une espèce de daim, qui a précisément les cornes d'un cerf, mais qui n'est pas si grand; ceux que j'ai vus avaient été pris dans les montagnes près de Sgigata, et m'ont paru d'un naturel fort doux et traitable; la femelle n'a point de cornes, etc. Voyage du Dr Shaw, page 313.

sous le cou. Cette espèce de crinière et de barbe lui donnant quelque rapport, la première avec le cheval et la seconde avec le bouc, les anciens ont donné à ce cerf les noms composés d'*hippélaphe* et de *tragélaphe*. Comme ces dénominations ont occasionné de grandes discussions critiques; que les plus savants naturalistes ne sont pas d'accord à cet égard, et que Gessner, Caïus et d'autres, ont dit que l'hippélaphe était l'élan, nous croyons devoir donner ici les raisons qui nous ont fait penser différemment, et qui nous ont porté à croire que l'hippélaphe d'Aristote est le même animal que le tragélaphe de Pline, et que ces deux noms désignent également et uniquement le cerf des Ardennes[1].

Aristote donne à son hippélaphe une espèce de crinière sur le cou et sur le dessus des épaules, une espèce de barbe sous la gorge; un bois au mâle, assez semblable à celui du chevreuil, point de cornes à la femelle. Il dit que l'hippélaphe est de la grandeur du cerf, et naît chez les Arachotas (aux Indes), où l'on trouve aussi des bœufs sauvages, dont le corps est robuste, la peau noire, le mufle relevé, les cornes plus courbées en arrière que celles des bœufs domestiques. Il faut avouer que ces caractères de l'hippélaphe d'Aristote conviennent à peu près également à l'élan et au cerf des Ardennes; ils ont tous deux de longs poils sur le cou et les épaules, et d'autres longs poils sous la gorge, qui leur font une espèce de barbe au gosier, et non pas au menton : mais l'hippélaphe n'étant que de la grandeur du cerf, diffère en cela de l'élan, qui est beaucoup plus grand; et ce qui me paraît décider la question, c'est que l'élan étant un animal des pays froids, n'a jamais existé chez les Arachotas. Ce pays des Arachotas est une des provinces qu'Alexandre parcourut dans son expédition des Indes : il est situé au delà des monts Caucase, entre la Perse et l'Inde. Ce climat chaud n'a jamais produit des élans, puisqu'ils peuvent à peine subsister dans les contrées tempérées, et qu'on ne les trouve que dans le nord de l'un et de l'autre continent. Les cerfs au contraire n'affectent pas particulièrement les terres du nord : on les trouve en grand nombre dans les climats tempérés et chauds. Ainsi nous ne pouvons pas douter que cet hippélaphe d'Aristote, qui se trouve chez les Arachotas, et dans le même pays où se trouve le buffle, ne soit le cerf des Ardennes, et non pas l'élan.

Si l'on compare maintenant Pline sur le tragélaphe, avec Aristote sur l'hippélaphe, et tous deux avec la nature, on verra que le tragélaphe est le même animal que l'hippélaphe, le même que notre cerf des Ardennes. Pline dit que le tragélaphe est de l'espèce du cerf, et qu'il n'en diffère que par la barbe, et aussi par le poil qu'il a sur les épaules. Ces caractères sont positifs, et ne peuvent s'appliquer qu'au cerf des Ardennes; car Pline parle ailleurs de l'élan, sous le nom d'*alce*. Il ajoute que le tragélaphe se trouve auprès du Phase; ce qui convient encore au cerf, et non pas à l'élan. Nous croyons donc être fondés à prononcer que le tragélaphe de Pline et l'hippélaphe d'Aristote désignent tous deux le cerf que nous appelons *cerf des Ardennes*; et nous croyons aussi que l'axis de Pline indique l'animal que l'on appelle vulgairement *cerf du Gange*. Quoique les noms ne fassent rien à la nature, c'est cependant rendre service à ceux qui l'étudient, que de les leur interpréter.

LE CHEVREUIL DES INDES.

(LE CERF MUNTJAC.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes. (Cuvier.)

Cet animal nous paraît être d'une espèce très-voisine de celle de nos chevreuils d'Europe; néanmoins il en diffère par un caractère assez essentiel pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil; ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyées les meules qui portent le bois du chevreuil. C'est encore au savant professeur M. Allamand, que je dois la connaissance de cet animal, et je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

« Nous avons vu, dans les articles précédents, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits; cela n'est pas étonnant, l'intérieur de cette vaste partie

[1] L'hippélaphe d'Aristote constitue une espèce particulière de cerf qui vit dans l'Inde. M. Cuvier a publié les caractères de cette espèce.

du monde nous est presque encore entièrement inconnu. On a plus de raison d'être surpris que l'Asie, habitée en général par des peuples plus policés, et très-fréquentée par les Européens, en fournisse souvent dont aucun voyageur n'a parlé; nous en avons un exemple dans le joli animal dont la description suit :

« Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van der Stel, commissaire de la ville d'Amsterdam; il est arrivé chez lui en très-bon état, et il y a vécu pendant quelque temps. Ignorant le nom sous lequel il est connu dans le pays dont il est originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui ressemble par son bois et par toute sa figure, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Celui de chevrotin aurait mieux répondu à sa taille; mais ceux d'entre les chevrotins qui portent des cornes les ont creuses et non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conséquent en diffère par un caractère essentiel. Il a plus de traits de ressemblance avec le cerf; mais il en est trop différent par la grandeur, pour qu'on puisse lui en donner le nom; à peine a-t-il deux pieds sept pouces de longueur, et sa plus grande hauteur n'est que d'un pied et demi.

« Le poil court, dont son corps est couvert, est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur; l'extrémité en est brune, ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos et moins sous le ventre; l'intérieur des cuisses et le dessous du cou sont blanchâtres; les sabots sont noirs et surmontés d'une petite tache blanche; les ergots sont à peine visibles.

« Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds fourchus, est chargée de deux cornes qui offrent des singularités bien remarquables. Elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau; là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés sous la peau, qu'elles soulèvent d'une manière très-sensible; ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir; car elles forment sur les os auxquels elles sont appliquées, une arrête d'un travers de doigt d'élévation. Parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction; elles s'élèvent perpendiculairement au-dessus de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne là de tous côtés les ait quittées : à ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme les meules et leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reste en dessous. Du milieu de ces meules les cornes continuent à monter, mais inégalement. La corne gauche s'élève jusqu'à la hauteur de trois pouces, et elle est recourbée à son extrémité, qui se termine en pointe; elle pousse, presque immédiatement au-dessus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce : la corne droite n'a que deux pouces et demi de longueur, et il en sort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche, et dirigé en arrière. La figure qui a été faite d'après l'animal vivant, représente bien tout ce que je viens de dire. Ces cornes sont sans écorce, lisses et d'un blanc tirant un peu sur le jaune; elles sont sans perlures, et par conséquent sans gouttières,

« Cet animal n'a pas vécu fort longtemps dans ce pays, et rien n'a indiqué son âge : ainsi j'ignore s'il aurait mis bas sa tête, comme les chevreuils, ou si celle qu'il avait était naissante, et serait devenue plus grande et plus chargée d'andouillers.

« Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a son origine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, et qui en reste couverte jusqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne soit permanent; et dans ce cas cet animal offrira, de même que la girafe, une anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

« Mais on sait que le bois des cerfs, des daims et des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongements s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux; car quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre-deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qui en est. Quoi qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de

facilité que le cerf, puisque posées sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année ; ainsi je suis très-porté à croire qu'il le perd aussi : mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminants, et non pas une simple variété, telle qu'est le *cuguacu-apara* du Brésil, qui est à peu près de la même grandeur.

« Au milieu du front, entre les deux prolongements des tubérosités dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée et élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière qui a de l'odeur.

« Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, et six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires. Il a de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe ; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, et ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

« Il a de beaux yeux bien fendus : au-dessous sont deux larmiers très-remarquables par leur grandeur et leur profondeur, comme ceux du cerf ; ces larmiers, qui manquent au chevreuil, avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus, qu'il avait plus de traits de ressemblance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

« Il a la langue fort longue : il s'en servait non-seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, et quelquefois même il la poussait au delà.

« Ses oreilles ont trois pouces en longueur ; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le bois. Sa queue est fort courte, mais assez large ; elle est blanche en dessous.

« La figure de cet animal avait la même grâce et la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire ; il paraissait même être plus leste et plus éveillé. Il n'aimait pas à être touché de ceux qu'il ne connaissait point ; il prenait cependant ce qu'ils lui présentaient ; il mangeait du pain, des carottes et toutes sortes d'herbes. Il était dans un parc, où il entra en chaleur dans les mois de mars et d'avril : il y avait avec lui une femelle d'axis qu'il tourmentait beaucoup pour la couvrir, mais il était trop petit pour y réussir ; il mourut pendant l'hiver de 1779.

Voici ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	2	7	0
Hauteur du train de devant	1	4	0
Hauteur du train de derrière	1	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles	0	7	0
Distance entre le bout du museau et l'extrémité des prolongements des éminences de l'os frontal qui soutiennent le bois	0	2	0
Longueur de ces prolongements jusqu'à l'endroit où ils s'élèvent au-dessus de la tête	0	5	0
——— des éminences de l'os frontal, qui sont recouvertes de la peau, et terminées par les meules	0	5	0
——— de la corne gauche, depuis la meule jusqu'à son extrémité en ligne droite	0	3	0
——— de son andouiller	0	0	6
——— de la corne droite, depuis sa meule jusqu'à son extrémité	0	2	6
——— de son andouiller	0	0	4
Distance entre les cornes, mesurée sur l'os frontal	0	2	1
Circonférence des cornes au-dessous de la meule	0	2	0
Longueur des oreilles	0	3	0
Longueur des yeux d'un angle à l'autre	0	1	0
Largeur des oreilles	0	2	0
Ouverture des yeux	0	0	9
Longueur de la queue	0	3	0
Circonférence du museau derrière les naseaux	0	4	0
——— de la tête entre les cornes et les oreilles	0	11	0
——— du milieu du cou	1	0	0
——— du corps, derrière les jambes de devant	1	9	0
——— du milieu du corps	1	10	0
——— du corps devant les jambes de derrière	1	9	0

LES MAZAMES.

Section des ruminants à cornes, genre cerf. (Cuvier.)

Mazame, dans la langue mexicaine, était le nom du *cerf*, ou plutôt le nom du genre entier des *cerfs*, des *daims* et des *chevreuils*. Hernandès, Recchi et Fernandès, qui nous ont transmis ce nom, distinguaient deux espèces de mazames, tous deux communs au Mexique et dans la Nouvelle-Espagne : le premier et le plus grand, auquel ils donnent le nom simple de *mazame*, porte un bois semblable à celui du chevreuil d'Europe, c'est-à-dire un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrémité est divisée en

deux pointes, et qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain ; le second, qu'ils appellent *temamaçame*, est plus petit que le mazame, et ne porte qu'un bois simple et sans andouillers, comme celui d'un daguet. Il nous paraît que ces deux animaux sont vraiment des chevreuils, dont le premier est absolument de la même espèce que le chevreuil d'Europe, et le second n'en est qu'une variété; il nous paraît aussi que ces chevreuils ou mazames et temamaçames du Mexique sont les mêmes que le *cuguacu-apara* et le *cuguacu-été du Brésil*, et qu'à Cayenne le premier se nomme *cariacou* ou *biche des bois*, et le second *petit cariacou* ou *biche des palétuviers*. Quoique personne avant nous n'ait rapproché ces rapports, nous ne présumons pas qu'il y eût eu sur cela ni difficultés ni doutes, si Seba ne s'était avisé de donner sous les noms de *mazame* et de *témamaçame* deux animaux tout différents : ce ne sont plus des chevreuils à bois solide et branchu, ce sont des gazelles à cornes creuses et torses : ce ne sont pas des animaux de la Nouvelle-Espagne, quoique l'auteur les donne pour tels, ce sont au contraire des animaux d'Afrique. Ces erreurs de Seba ont été adoptées par la plupart des auteurs qui ont écrit depuis; ils n'ont pas douté que ces animaux, indiqués par Seba sous les noms de *mazame* et de *temamaçame*, ne fussent des animaux d'Amérique, et les mêmes que ceux dont Hernandès, Recchi et Fernandès avaient fait mention : la confusion du nom a été suivie de la méprise sur la chose; et en conséquence les uns ont indiqué ces animaux sous le noms de *chevrotains*, et les autres sous celui de *gazelles* ou de *chèvres*. Cependant il paraît que M. Linnæus s'est douté de l'erreur, car il ne l'a point adoptée : il a mis le mazame dans la liste des cerfs, et a pensé comme nous que ce mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu du Brésil.

Pour démontrer ce que nous venons d'avancer, nous poserons en fait qu'il n'y a ni gazelles ni chevrotains dans la Nouvelle-Espagne, non plus que dans aucune autre partie de l'Amérique; qu'avant la découverte de ce nouveau monde, il n'y avait pas plus de chèvres que de gazelles, et que toutes celles qui y sont à présent y ont été apportées de l'ancien continent; que le vrai mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu-apara du Brésil ; que le nom *cuguacu* se prononce *couguacou*, et que par corruption cet animal s'appelle à Cayenne *cariacou*, d'où il nous a été envoyé vivant sous ce même nom *cariacou*, et nous en donnerons ici la description ; ensuite nous rechercherons quelles peuvent être les espèces des deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame* ; car, pour détruire une erreur, il ne suffit pas de ne la pas adopter, il faut encore en constater la cause et en démontrer les effets.

Les gazelles et les chevrotains sont des animaux qui n'habitent que les pays les plus chauds de l'ancien continent; ils ne peuvent vivre dans les contrées tempérées, et encore moins dans les pays froids ; ils n'ont donc pu, ni fréquenter les terres du Nord, ni passer d'un continent à l'autre par ces mêmes terres : ainsi aucun voyageur, aucun historien du Nouveau-Monde n'a dit qu'il s'y trouvât nulle part des gazelles ou des chevrotains. Les cerfs et les chevreuils sont au contraire des animaux des climats froids et tempérés : ils ont donc pu passer par les terres du Nord, et on les trouve en effet dans les deux continents. L'on a vu dans notre Histoire du Cerf, que le cerf du Canada est le même que celui d'Europe, qu'il est seulement plus petit, et qu'il n'y a que quelques légères variétés dans la forme du bois et la couleur du poil : nous pouvons même ajouter à ce que nous avons dit, qu'il y a en Amérique autant de variétés qu'en Europe parmi les cerfs, et que néanmoins ils sont tous de la même espèce : l'une de ces variétés est le cerf de Corse, plus petit et plus brun que le cerf commun. Nous avons aussi parlé des cerfs et des biches blanches, et nous avons dit que cette couleur provenait de leur état de domesticité. On les trouve en Amérique, aussi bien que nos cerfs communs et nos petits cerfs bruns : les Mexicains, qui élevaient ces cerfs blancs dans leurs parcs, les appelaient les *rois des cerfs*. Mais une troisième variété dont nous n'avons pas fait mention, c'est celle du cerf d'Allemagne, communément appelé *cerf des Ardennes*, *Brandhirtz* par les Allemands : il est tout au moins aussi grand que nos plus grands cerfs de France, et il en diffère par des caractères assez marqués ; il est d'un pelage plus foncé et moins noirâtre sur le ventre, et il a sur le cou et la gorge de longs poils comme le bouc, ce qui lui a fait donner par les anciens et les modernes le nom de *tragélaphe* ou *bouc-cerf*. Les chevreuils se sont aussi trouvés en

Amérique, et même en très-grand nombre; nous n'en connaissons en Europe que deux variétés, les roux et les bruns; ceux-ci sont plus petits que les premiers, mais ils se ressemblent à tous autres égards, et ils ont tous deux le bois branchu. Le mazame du Mexique, le cuguacu-apara du Brésil et le cariacou ou biche des bois de Cayenne, ressemblent en entier à nos chevreuils roux : il suffit d'en comparer les descriptions pour être convaincu que tous ces noms ne désignent que le même animal ; mais le temamaçame que nous croyons être le cuguacu-été du Brésil, le petit cariacou ou biche des Palétuviers de Cayenne, pourraient être une variété différente de celle de l'Europe. Le temamaçame est plus petit, et a aussi le ventre plus blanc que le mazame, comme notre chevreuil brun a le ventre plus blanc et la taille plus petite que notre chevreuil roux; néanmoins il paraît en différer par le bois, qui est simple et sans andouillers dans la figure qu'en a donnée Recchi : mais si l'on fait attention que dans nos chevreuils et nos cerfs, le bois est sans andouillers dans la première, et quelquefois même dans la seconde année de leur âge, on sera porté à croire que le temamaçame de Recchi était de cet âge, et que c'est par cette raison qu'il n'avait qu'un bois simple et sans andouillers. Ces deux animaux ne nous paraissent donc être que de simples variétés dans l'espèce du chevreuil; on pourra s'en convaincre aisément en comparant les figures et les passages des auteurs que nous venons de citer, avec la figure et la description que nous donnons ici du cariacou qui nous est venu de Cayenne, et que nous avons nourri en Bourgogne pendant quelques années; l'on verra, en insistant même sur les différences, qu'elles ne sont pas assez grandes pour séparer le cariacou de l'espèce du chevreuil.

Il nous reste maintenant à rechercher ce que sont réellement les deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame.* La seule inspection des figures, indépendamment même de sa description, que nous avons citée dans les notes ci-dessus, démontre que ce sont des animaux du genre des chèvres ou des gazelles, et non pas de celui des cerfs ni des chevreuils. Le défaut de barbe et la figure des cornes prouvent que ce ne sont pas des chèvres, mais des gazelles, et en comparant ces figures de Seba avec les gazelles que nous avons décrites, j'ai reconnu que son prétendu *temamaçame de la Nouvelle-Espagne* est le *kob* ou *petite vache brune du Sénégal :* la forme, la couleur et la grandeur des cornes est la même; la couleur du poil est aussi la même, et diffère de celle des autres gazelles en ce qu'elle n'est pas blanche, mais fauve sous le ventre comme sur les flancs; et à l'égard du prétendu *mazame*, quoiqu'il ressemble en général aux gazelles, il diffère cependant en particulier de toutes celles dont nous avons ci-devant fait l'énumération; mais nous avons trouvé dans le Cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, un animal empaillé que nous avons appelé *nagor,* à cause de la ressemblance de ses cornes avec celles du Nanguer. Cet animal se trouve dans les terres voisines de l'île de Gorée, d'où il fut envoyé à M. Adanson par M. Andriot, et il a tous les caractères que Seba donne à son prétendu *mazame :* il est d'un roux pâle sur tout le corps, et n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles; il est grand comme un chevreuil; ses cornes n'ont pas six pouces de longueur; elles sont presque lisses, légèrement courbées et dirigées en avant, mais moins que celles du nanguer. Cet animal, donné par Seba sous le nom de *mazame* ou *cerf d'Amérique,* est donc au contraire une *chèvre* ou *gazelle de l'Afrique,* que nous ajoutons ici sous le nom de *nagor* aux douze autres gazelles dont nous donnons l'histoire et la description [1].

LES CHEVROTAINS.

Section des ruminants sans cornes, genre chevrotain. (Cuvier.)

L'on a donné en dernier lieu le nom de *chevrotain* (*tragulus*) à de petits animaux des pays les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, que les voyageurs ont presque tous indiqués par la dénomination de *petit cerf* ou *petite biche.* En effet, les chevrotains ressemblent en petit au cerf, par la figure du museau, par la légèreté du corps, la courte queue et la forme des jambes : mais ils en diffèrent prodigieusement par la taille, les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre; d'ailleurs, ils n'ont point de bois sur la tête : les uns sont absolument sans cornes, et ceux

[1] ANTILOPE NAGOR, Cuv.

ui en portent les ont creuses, annelées et ssez semblables à celles des gazelles. Leur etit pied fourchu ressemble aussi beaucoup lus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf, t ils s'éloignent également des cerfs et des azelles, en ce qu'ils n'ont point de larmiers u d'enfoncements au-dessous des yeux; par à ils se rapprochent des chèvres : mais dans le éel ils ne sont ni cerfs, ni gazelles, ni chèvres, t font une ou plusieurs espèces à part. Seba onne la description et les figures de cinq che-rotains : le premier, sous la dénomination de *etite biche africaine de Guinée, rougeâtre, anscornes;* le second, sous celle de *faon* ou *jeune erf d'Afrique très-délié ;* le troisième, sous le om de *jeune cerf très-petit de Guinée ;* le qua-ième, sous la dénomination de *petite biche e Surinam, rougeâtre et marquetée de taches lanches ;* et le cinquième, sous celle de *cerf 'Afrique à poil rouge*. De ces cinq chevrotains onnés par Seba, le premier, le second et le oisième sont évidemment le même animal ; le inquième, qui est plus grand que les trois pre-niers, et qui a le poil beaucoup plus long et 'un fauve plus foncé, ne nous paraît être u'une variété de cette première espèce; le uatrième, que l'auteur indique comme un ani-nal de Surinam, n'est encore, à notre avis, u'une seconde variété de cette espèce, qui ne e trouve qu'en Afrique et dans les parties mé-idionales de l'Asie; et nous sommes très-portés croire que Seba a été mal informé lorsqu'il a it que cet animal venait de Surinam. Tous les oyageurs font mention de ces petits cerfs ou hevrotains au Sénégal, en Guinée et aux gran-les Indes : aucun ne dit les avoir vus en Amé-ique; et si le chevrotain à peau tachée, dont arle Seba, venait en effet de Surinam, on doit résumer qu'il y avait été transporté de Gui-ée ou de quelque autre province méridionale le l'ancien continent. Mais il paraît qu'il y a me seconde espèce de chevrotains réellement lifférente de tous ceux que nous venons d'indi-uer, qui ne nous semblent être que de simples ariétés de la première. Ce second chevrotain orte de petites cornes qui n'ont qu'un pouce le longueur et autant de circonférence ; ces pe-ites cornes sont creuses, noirâtres, un peu ourbées, fort pointues et environnées à la base le trois ou quatre anneaux transversaux. Nous ivons au Cabinet du Roi les pieds de cet ani-nal, avec une de ses cornes, et ces parties suffisent pour démontrer que c'est ou un chevrotain ou une gazelle beaucoup plus petite que les autres gazelles. Kolbe [1], en faisant mention de cette espèce de chevrotains, a dit au hasard que ses cornes étaient semblables à celles du cerf, et qu'elles ont des branches à proportion de leur âge : c'est une erreur évidente, et que la seule inspection de ses cornes suffit pour démontrer.

Ces animaux sont d'une figure élégante, et très-bien proportionnés dans leur petite taille : ils font des sauts et des bonds prodigieux, mais apparemment ils ne peuvent courir longtemps, car les Indiens les prennent à la course [2]; les Nègres les chassent de même et les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies : on les recherche beaucoup, parce que la chair en est excellente à manger.

En comparant les témoignages des voyageurs, il paraît 1° que le chevrotain qui n'a point de cornes est le chevrotain des Indes orientales [3]; 2° que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal, appelé *guevei* par les naturels du pays [4]; 3° qu'il n'y a que le mâle du guevei qui porte des cornes [5], et que la femelle, comme

[1] A Congo, à Viga, en Guinée, et dans d'autres endroits près du cap de Bonne-Espérance, on trouve une espèce de chèvre, à laquelle je donne le nom de *chèvre de Congo ;* jamais elles ne sont plus grandes qu'un lièvre, mais elles sont d'une beauté et d'une symétrie admirables; leurs cornes sont semblables à celles du cerf, et ont aussi des branches à proportion de leur âge, elles ont les jambes fort jolies et si petites qu'on se sert souvent de la partie inférieure pour presser le tabac dans la pipe, dont la division est fort serrée. On les monte en or ou en argent. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, page 39.

[2] Les habitants d'une petite île près Java apportèrent des biches qui sont de la grosseur d'un lièvre, et que ces Indiens attrapent à la course. Voyage de le Gentil. Paris, 1725, t. III, page 73... Idem, page 93.—En voici encore une sorte : ce sont de petits animaux parfaitement jolis, avec de fort petites cornes noires et des pattes fort menues qui, à proportion de leur corps, sont passablement longues, mais si menues qu'il y en a qui ne passent point l'épaisseur du bout d'une pipe ; je vous en envoie une garnie d'or, etc. . Ces petits animaux sont extrêmement légers à la course et font des sauts surprenants, du moins pour de si petites bêtes : j'en ai vu de ceux que nous avions pris, qui sautaient par-dessus une muraille de dix à douze pieds de haut. Les Nègres les nomment *les rois des cerfs*. Voyage de Guinée, par Bosman, page 252.

[3] Le chevrotain pygmée.

[4] Antilope guevei.

[5] Au royaume d'Acara, sur la Côte-d'Or en Guinée, on trouve des biches si petites qu'elles n'excèdent pas huit à neuf pouces de hauteur : leurs jambes ne sont pas plus grandes et plus grosses qu'un cure-dent de plume. Les mâles ont deux cornes renversées sur le cou, de deux ou trois pouces de longueur; elles sont sans branches ou andouillers, contournées, noires et luisantes comme du jayet. Rien n'est plus mignon, plus privé et plus caressant que ces petits animaux ; mais ils sont d'une si grande délicatesse qu'ils ne peuvent souffrir la mer, et quelque soin que les Européens aient pris pour en apporter en Europe, il leur a été impossible d'y réussir. Voyage

celle de la grimme, n'en porte point; 4° que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches [1], et que Seba dit se trouver à Surinam, se trouve au contraire aux grandes Indes, et notamment à Ceylan, où il s'appelle *memina*. Donc l'on doit conclure qu'il n'y a (du moins jusqu'à ce jour) que deux espèces de chevrotains, le memina ou chevrotain des Indes sans cornes, et le guevei ou chevrotain de Guinée à cornes; que les cinq chevrotains de Seba ne sont que des variétés du memina, et que le plus petit chevrotain, qu'on appelle au Sénégal *guevei-kaior*, n'est qu'une variété du guevei. Au reste, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds; ils sont d'une si grande délicatesse qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivants en Europe, où ils ne peuvent subsister, et périssent en peu de temps; ils sont doux, familiers, et de la plus jolie figure; ce sont les plus petits, sans aucune comparaison, des animaux à pied fourchu: à ce titre de pied fourchu, ils ne doivent produire qu'en petit nombre, et, à cause de leur petitesse, ils doivent au contraire produire en grand nombre à chaque portée. Nous demandons à ceux qui sont à portée de les observer, de vouloir bien nous instruire sur ce fait; nous croyons qu'ils ne font qu'un ou deux petits à la fois, comme les gazelles, les chevreuils, etc.; mais peut-être produisent-ils plus souvent: car ils sont en très-grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo et dans les autres pays excessivement chauds, et il ne s'en trouve point en Amérique ni en aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

—

DESCRIPTION DU CHEVROTAIN.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le chevrotain est le plus petit des animaux à pied fourchu, au moins de tous ceux que nous connaissons; il n'a guère plus d'un pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; la couleur fauve de son poil, ses jambes longues et déliées, sa queue courte et un air de légèreté dans ses proportions, l'ont fait comparer au cerf, et lui en ont aussi fait donner le nom; la grande différence qui est entre la taille de ces animaux, a rendu le chevrotain plus remarquable qu'il ne l'aurait été s'il s'était trouvé plus gros; on est surpris d'y voir un grand cerf en raccourci, un cerf adulte qui est aussi petit que l'embryon de notre cerf: mais, pour peu que l'on observe le chevrotain, on reconnaît aisément qu'il est d'une espèce bien différente de celle du cerf.

Le museau a peu de largeur; le nez est aussi avancé que la lèvre supérieure, comme celui du cerf, du daim, du chevreuil, et non pas reculé en arrière, comme le nez des boucs, des béliers et des gazelles; le museau a peu de largeur, les yeux sont grands, les jambes de derrière ont plus de longueur que celles de devant, parce qu'elles ont les canons beaucoup plus longs; le chevrotain n'a point de larmiers, comme les cerfs, les gazelles, etc.; mais il y a entre les secondes phalanges des doigts, et principalement de ceux de derrière, un petit trou peu profond: ainsi la conformation du pied ressemble en quelque manière à celle du pied des gazelles; je n'ai point trouvé de brosses sur les jambes de devant, ni sur celles de derrière d'un jeune chevrotain conservé dans l'esprit-de-vin, ni sur la peau bourrée de deux adultes, qui sont les seuls que j'aie vus.

Le bout du museau du jeune chevrotain, le dessus et les côtés de la tête, du cou, de la poitrine et du corps, la croupe, le côté postérieur de la queue, la face externe des oreilles, l'épaule, le bras, la face externe de l'avant-bras, de la jambe et de la cuisse, une partie de la face interne de la jambe, les canons et les pieds de devant, la partie postérieure, et les côtés des canons et des pieds de derrière avaient différentes teintes de fauve ou de roux; le dessus du chanfrein, de la tête, du cou et du corps étaient d'un roux sombre et mêlé de brun; le roux des jambes et des côtés de la tête, du cou et du corps était plus clair et presque fauve; le dessous de la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous de la poitrine, le ventre, une partie de la face interne de la jambe et de l'avant-bras, la partie antérieure des canons et des pieds de derrière, et le côté antérieur de la queue, avaient une couleur blanchâtre; le dessous du cou était en partie de cette couleur et en partie de couleur fauve; ce jeune chevrotain avait les dents incisives bien formées et les mâchelières commençaient à paraître.

—

de Desmarchais, tome I, page 31.—Voyez aussi l'Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevost, tome IV, page 75.

[1] ANTILOPE MEMMIN.

LE CHEVROTAIN DE CEYLAN.

(LE CHEVROTAIN MEMINA.)

Section des ruminants sans cornes, genre chevrotain. (Cuvier.)

Nous avons dit que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan sous ce nom *memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée. En la comparant à celle du chevrotain, on verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, et qu'ils ne sont tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.

—

LE CHEVROTAIN.

APPELÉ A JAVA PETITE GAZELLE.

LE CHEVROTAIN DE JAVA.

Section des ruminants sans cornes, genre chevrotain. (Cuvier.)

Un chevrotain venu de Java, sous le nom de petite gazelle, nous paraît être de la même espèce à très-peu près que celle du chevrotain memina de Ceylan : les seules différences que nous puissions y remarquer ont qu'il n'a point, comme le memina, de bandes ou livrées sur le corps ; le poil est seulement ondé ou jaspé de noir, sur un fond de couleur de musc foncé, avec trois bandes blanches distinctement marquées sur la poitrine : le bout du nez est noir, et la tête est plus arrondie et plus fine que celle du memina, et les sabots des pieds sont plus allongés. Ces différences assez légères pourraient n'être qu'individuelles, et ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java comme une simple variété dans l'espèce du memina de Ceylan. Au reste, nous n'avons pas eu d'autre indication sur ce petit animal, qui n'est certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.

—

LE MUSC.

(LE CHEVROTAIN-PORTE-MUSC.)

Section des ruminants sans cornes, genre chevrotain (Cuvier.)

Pour achever en entier l'histoire des chèvres, des gazelles, des chevrotains et des autres animaux de ce genre, qui tous se trouvent dans l'ancien continent, il ne nous manque que celle de l'animal aussi célèbre que peu connu, duquel on tire le vrai musc. Tous les naturalistes modernes et la plupart des voyageurs de l'Asie en ont fait mention, les uns sous le nom de *cerf*, de *chevreuil* ou de *chèvre du musc ;* les autres l'ont considéré comme un grand chevrotain : et en effet il paraît être d'une nature ambiguë et participante de celle de tous ces animaux, quoique en même temps on puisse assurer que son espèce est une et différente de toutes les autres. Il est de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle, mais sa tête est sans cornes et sans bois ; et par ce caractère, il ressemble au *memina* ou chevrotain des Indes. Il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire supérieure, et par là il s'approche encore du chevrotain, qui a aussi deux grandes dents canines à cette même mâchoire : mais ce qui le distingue de tous les animaux, c'est une espèce de bourse d'environ deux ou trois pouces de diamètre qu'il porte près du nombril, et dans laquelle se filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur grasse du musc, différente par son odeur et par sa consistance, de celle de la civette. Les Grecs ni les Romains n'ont fait aucune mention de cet animal du musc ; les premiers qui l'aient indiqué sont les Arabes ; Gessner, Aldrovande, Kircher [1], et Boym en ont

[1] Je dis donc, en premier lieu, qu'il se trouve un certain cerf dans les provinces du Xensi et de Chiamsi, lequel sent fort bon, et à qui les Chinois ont donné le nom de *xerchiam*, c'est-à-dire l'animal du musc ; l'Atlas chinois en parle en ces termes : « Pour ne vous faire pas languir davantage touchant « la signification de ce nom ou de ce mot *muschus*, je vous « dirai ce que j'en ai vu plus d'une fois. Cet animal a une cer- « taine bosse au nombril qui ressemble à une petite bourse, « parce qu'elle est entourée d'une peau fort délicate, et cou- « verte d'un poil fort doux et très-délié. Les Chinois appellent « cette bête *xe*, qui veut dire odeur, d'où ils composent ce « mot *xehiang*, qui signifie l'odeur de l'animal *xe* ou *se*, *mus-* « *chus*. » Il a quatre pieds de longueur, il est aussi vite qu'un cerf ; toute la différence qu'il y a, c'est que son poil est un peu plus noir et qu'il n'a point de cornes comme lui. Les Chinois

donné des notions plus étendues ; mais Grew [1] est le seul qui en ait fait une description exacte d'après la dépouille de l'animal, qui de son temps était conservée dans le Cabinet de la Société royale de Londres. Cette description est en anglais, et j'ai cru devoir en donner ici la traduction. Un an après la publication de cet ouvrage de Grew, en 1681, Luc Schrockius fit imprimer à Vienne en Autriche l'histoire de cet animal, dans laquelle on ne trouve rien de fort exact, ni d'absolument nouveau : nous combinerons seulement les faits que nous en pourrons tirer avec ceux qui sont épars dans les autres auteurs, et surtout dans les voyageurs les plus récents ; et au moins, ne pouvant faire mieux, nous aurons rassemblé, non pas tout ce que l'on a dit, mais le peu que l'on sait au sujet de cet animal que nous n'avons pas vu, et que nous n'avons pu nous procurer. Par la description de Grew, qui est la seule pièce authentique et sur laquelle nous puissions compter, il paraît que cet animal a le poil rude et long, le museau pointu, et des défenses à peu près comme le cochon, et que par ces premiers rapports il s'approche du sanglier, et peut-être plus encore de l'animal appelé babiroussa, que les naturalistes ont nommé *sanglier des Indes*, lequel, avec plusieurs caractères du cochon, a néanmoins comme l'animal du musc, la taille moins grosse et les jambes hautes et légères, comme celles d'un cerf ou d'un chevreuil. D'un autre côté, le cochon d'Amérique, que nous avons appelé *pecari*, a sur le dos une cavité ou bourse qui contient une humeur abondante et très-odorante, et l'animal du musc a cette même bourse non pas sur le dos, mais sur le ventre. En général, aucun des animaux qui rendent des liqueurs odorantes, telles que le blaireau, le castor, le pecari, l'ondatra, le desman, la civette, le zibet, ne sont du genre des cerfs, ou des chèvres. Ainsi nous serions portés à croire que l'animal du musc approche plus de celui des cochons, dont il a les défenses, s'il avait en même temps des dents incisives à la mâchoire supérieure ; mais il manque de ces dents incisives, et, par ce rapport, il se rapproche des animaux ruminants, et surtout du chevrotain qui rumine aussi quoiqu'il n'ait pas de cornes. Mais tous ces indices extérieurs ne suffisent pas, ils ne peuvent que nous fournir des conjectures ; l'inspection seule des parties intérieures peut décider la nature de cet animal qui jusqu'à ce jour

mangent sa chair parce qu'elle est très-délicate. Les provinces de Suchen et de Junnan abondent extraordinairement en ces sortes d'animaux, et on peut dire que de toutes les contrées de la Chine, il n'y en a pas qui en aient en si grande quantité que les pays qui approchent le plus de l'Occident. La Chine illustrée de Kircher, traduite par d'Alquié, Amsterdam. 1610, page 256.

[1] Le cerf du musc se trouve à la Chine et aux Indes orientales : il n'est pas mal représenté dans le Muséum de Calceolarius. La figure qu'en a donnée Kircher (China illustrata) pèche par le museau et par les pieds. Celle de Jonston est absurde; presque partout cet animal est mal décrit. Tous les auteurs connaissent dit Aldrovande *qu'il a deux cornes*, excepté Siméon Sethi, qui dit *qu'il n'en a qu'une* : ni l'un ni l'autre n'est vrai. Il en est de même de la description donnée par Scaliger, et ensuite par Chiocco dans le Calceolarii Museum, elle est très-défectueuse; la meilleure est celle qui se trouve dans les Éphémérides d'Allemagne; cependant, en la comparant avec celle que j'ai faite moi-même, et que je vais donner ici, j'y ai trouvé quelques différences.

Cet animal a du bout du nez jusqu'à la queue environ trois pieds, la tête cinq à six pouces de largeur; le bout du nez n'a pas un pouce de largeur, il est pointu et semblable à celui d'un lévrier ; les oreilles ressemblent à celles du lapin, elles sont droites et ont environ trois pouces de hauteur; la queue est droite aussi et n'a pas plus de deux pouces de longueur; les jambes de devant ont environ treize ou quatorze pouces de hauteur ; cet animal est du nombre des pieds fourchus, le pied est fendu profondément, armé en avant de deux cornes ou sabots de plus d'un pouce de long, et en arrière de deux autres presque aussi grands; les pieds de derrière manquaient au sujet que je décris ici. Les poils de la tête et des jambes n'étaient longs que d'un demi-pouce et étaient assez fins ; sous le ventre ils étaient un peu plus gros et longs d'un pouce et demi; sur le dos et les fesses ils avaient trois pouces de longueur, et ils étaient trois ou quatre fois plus gros que des soies de cochon, c'est-à-dire plus gros que dans aucun autre animal. Ces poils étaient marqués alternativement de brun et de blanc depuis la racine jusqu'à l'extrémité ; ils étaient bruns sur la tête et sur les jambes, blanchâtres sous le ventre et sur la queue, ondés, c'est-à-dire, un peu frisés sur la croupe et le ventre, plus doux au toucher que dans la plupart des autres animaux. Ils sont aussi extrêmement légers et d'une texture très-peu compacte, car en les fendant et les regardant avec la loupe, ils paraissent comme composés de petites vessies semblables à celles que l'on voit dans le tuyau des plumes, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, d'une substance moyenne entre celle des poils et des tuyaux de plume. De chaque côté de la mâchoire inférieure et un peu au-dessous des coins de la bouche, il y a un petit toupet de poils d'environ trois quarts de pouce de long, durs, raides, d'égale grandeur, et assez semblables à des soies de cochon.

La vessie ou la bourse qui renferme le musc a environ trois pouces de longueur sur deux de largeur; elle est proéminente au-dessus de la peau du ventre, d'environ un pouce et demi...; l'animal a vingt-six dents, seize dans la mâchoire inférieure, dont huit incisives devant, et quatre molaires derrière, et de chaque côté autant de molaires dans la mâchoire supérieure, et à un pouce et demi de distance de l'extrémité du nez. Il y a de chaque côté, dans cette même mâchoire supérieure, une défense ou dent canine d'environ deux pouces et demi de long, courbée en arrière et en bas, et se terminant en pointe; ces défenses ne sont pas rondes, mais aplaties; elles sont larges d'un demi-pouce, peu épaisses et tranchantes en arrière, en sorte qu'elles ressemblent assez à une petite faucille; il n'y a point de cornes sur la tête, etc. Passage que j'ai traduit de l'anglais dans le livre qui a pour titre : Musæum Reg. Societatis, by Nehemiah Grew, M. D. Lond. page 22 et 25.

n'est pas connue. J'avoue même que ce n'est que pour ne pas choquer les préjugés du plus grand nombre que nous l'avons mis à la suite des chèvres, gazelles et chevrotains, quoiqu'il nous ait paru aussi éloigné de ce genre que d'aucun autre.

Marc Paul, Barbosa, Thevenot, le P. Philippe de Marini, se sont tous plus ou moins trompés dans les notices[1] qu'ils ont données de cet animal : la seule chose vraie et sur laquelle ils s'accordent, c'est que le musc se forme dans une poche ou tumeur qui est près du nombril de l'animal ; et il paraît par leurs témoignages et par ceux de quelques autres voyageurs, qu'il n'y a que le mâle qui produise le bon musc ; que la femelle a bien la même poche près du nombril, mais que l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur : il paraît de plus que cette tumeur du mâle ne se remplit de musc que dans le temps du rut ; et que dans les autres temps, la quantité de cette humeur est moindre et l'odeur plus faible.

A l'égard de la matière même du musc, son essence, c'est-à-dire sa substance pure est peut-être aussi peu connue que la nature de l'animal qui le produit : tous les voyageurs conviennent que cette drogue est toujours altérée et mêlée avec du sang ou d'autres drogues par ceux qui la vendent ; les Chinois en augmentent non-seulement le volume par ce mélange, mais ils cherchent encore à en augmenter le poids, en y incorporant du plomb bien trituré. Le musc le plus pur et le plus recherché par les Chinois même est celui que l'animal laisse couler sur des pierres ou des troncs d'arbre contre lesquels il se frotte lorsque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourse où elle se forme. Le musc qui se trouve dans la poche même est rarement aussi bon, parce qu'il n'est pas encore mûr, ou bien parce que ce n'est que dans la saison du rut qu'il acquiert toute sa force et toute son odeur, et que dans cette même saison l'animal cherche à se débarrasser de cette matière trop exaltée qui lui cause alors des picotements et des démangeaisons. Chardin[1] et Tavernier ont tous deux bien dé-

[1] Paolo le décrit de cette façon : « Il a le poil gros comme celui du cerf, les pieds et la queue comme une gazelle, et n'a point de corne *non plus qu'elle*. Il a *quatre* dents en haut, longues de trois doigts, délicates et blanches comme l'ivoire, deux qui s'élèvent en haut et deux tournées en bas, et cet animal est beau à voir. Dans *la pleine lune*, il lui vient une apostume au ventre près du nombril, et alors les chasseurs le prennent et ouvrent cet apostume. Barbosa dit qu'il est plus semblable à la gazelle; mais il ne s'accorde pas avec les autres auteurs en ce qu'il dit qu'il a le poil blanc. Voici ses paroles : « Le musc se trouve dans de petits animaux blancs qui res- « semblent aux gazelles et qui ont des dents comme les élé- « phants, mais plus petites. Il se forme à ces animaux une ma- « nière d'apostume sous le ventre et sous la poitrine; et quand « la matière est mûrie, il leur vient une telle démangeaison, « qu'ils se frottent contre les arbres, et ce qui tombe en petits « grains est le musc le plus excellent et le plus parfait. » La description que donne M. Thévenot convient encore moins avec les autres; il en parle en ces termes : « Il y a dans ces pays « un animal semblable à un renard par le museau, qui n'a pas « le corps plus gros qu'un lièvre; il a le poil de la couleur de « celui du cerf et les dents comme celle d'un chien ; il pro- « duit de très-excellent musc, il a au ventre une vessie qui est « pleine de sang corrompu, et c'est ce sang qui compose le « musc ou qui est le musc même ; on la lui ôte et on couvre « aussitôt avec du cuir l'endroit de la vessie qui est coupée, « afin d'empêcher que l'odeur ne se dissipe ; mais après que « l'opération est faite la bête ne demeure plus longtemps en « vie. » La description d'Antoine Pigafetta, qui dit que le musc est de la taille d'un chat, ne peut convenir avec celle des autres auteurs ; la description que donne le P. Philippe de Marini ne convient pas tout à fait avec celle des autres auteurs, car il dit que cet animal a la tête semblable à celle d'un loup ; et le P. Kircher dans la figure qu'il en donne, le représente avec un groin de cochon, ce qui est peut-être la faute du graveur qui lui donne aussi des ongles, au lieu qu'il a la corne fendue. Siméon Sethi s'éloigne encore plus de la vérité en nous représentant cet animal grand comme la licorne, et même comme étant de cette espèce. Voici ses paroles : « Le musc de « moindre valeur est celui qu'on apporte des Indes, qui tire « sur le noir ; et le moindre de tous est celui qui vient de la « Chine. Tout ce musc se forme sous le nombril d'un animal « fort grand qui n'a qu'une corne, et qui ressemble à un che- « vreuil; lorsqu'il est en chaleur, il se fait autour de son nom- « bril un amas de sang épais qui lui cause une enflure, et la « douleur l'empêche alors de boire et de manger ; il se roule « à terre et met bas cette tumeur remplie de sang bourbeux « qui s'étant caillé après un temps considérable, acquiert la « bonne odeur. » Tous ces auteurs conviennent de la manière dont le musc se forme dans la vessie, ou dans la tumeur qui paraît au nombril de l'animal quand il est en rut. Anciennes Relations des Indes et de la Chine, page 216 et suivantes.

[1] Je crois que la plupart du monde sait assez que le musc est l'excrément et le pus d'une bête qui ressemble à la chèvre sauvage, excepté qu'elle a le corps et les jambes plus déliés ; elle se trouve dans la Haute-Tartarie, dans la Chine septentrionale qui lui est limitrophe, et au Grand-Thibet, qui est un royaume entre les Indes et la Chine. Je n'ai jamais vu de ces animaux-là en vie, mais j'en ai vu des peaux en bien des endroits : l'on en trouve des portraits dans l'Ambassade des Hollandais en Chine, et dans la *China illustrata* du P. Kircher : on dit communément que le musc est une sueur de cet animal, qui coule et qui s'amasse en une vessie delicee proche le nombril; les Orientaux disent plus précisément qu'il se forme un abcès dans le corps de cette chèvre, proche l'ombilic, dont l'humeur picote et démange, surtout lorsque la bête est en chaleur; qu'alors à force de se frotter contre les arbres et contre les rochers, l'abcès perce, et la matière s'épanche au même endroit entre les muscles et la peau, et en s'y amassant y forme une manière de loupe ou de vessie ; que la chaleur interne échauffe ce sang corrompu et que c'est cette chaleur qui lui donne cette forte odeur que l'on sent au musc. Les Orientaux appellent cette vessie le *nombril du musc*, et aussi le *nombril odoriférant* ; le bon musc s'apporte du Thibet; les Orientaux l'estimant plus que celui de la Chine, soit qu'il ait effectivement une odeur plus forte et plus durable, soit que cela leur paraisse seulement arrivant plus frais chez eux, parce que le Thibet en est plus proche que la province

crit les moyens dont les Orientaux se servent pour falsifier le musc : il faut nécessairement que les marchands en augmentent la quantité bien au delà de ce qu'on pourrait imaginer, puisque dans une seule année Tavernier [1] en acheta seize cent soixante-treize vessies; ce qui suppose un nombre égal d'animaux auxquels cette vessie aurait été enlevée : mais comme cet animal n'est domestique nulle part, et que son espèce est confinée à quelques provinces de l'O-

Xinsi, qui est l'endroit de la Chine où l'on fait le plus de musc. Le grand commerce de musc se fait à Boutan, ville célèbre du royaume de Thibet, les Patans qui vont là en faire emplette, le distribuent par toute l'Inde, d'où on le transporte ensuite par toute la terre; les Patans sont voisins de la Perse et de la Haute-Tartarie, sujets ou seulement tributaires du Grand-Mogol. Les Indiens font cas de cette drogue aromatique, tant pour l'usage que pour la recherche que l'on en fait; ils l'emploient en leurs parfums et confections, et dans tout ce qu'ils ont accoutumé de préparer pour réveiller l'humeur amoureuse, et pour rétablir la vigueur; les femmes s'en servent pour dissiper les vapeurs qui montent de la matrice au cerveau, en portant une vessie au nombril; et quand les vapeurs sont violentes et continuelles, elles prennent du musc hors de la vessie, l'enferment dans un petit linge fait comme un petit sac, et l'appliquent dans la partie que la pudeur ne permet pas de nommer.... On tient communément que lorsqu'on coupe le petit sac où est le musc, il en sort une odeur si forte, qu'il faut que le chasseur ait la bouche et le nez bien bouchés d'un linge en plusieurs doubles; et que souvent malgré cette précaution, la force de l'odeur le fait saigner avec tant de violence qu'il en meurt. Je me suis informé de cela exactement; et comme en effet j'ai ouï raconter quelque chose de semblable à des Arméniens qui avaient été à Boutan, je crois que cela est vrai. Ma raison est que cette drogue n'acquiert point de force avec le temps, mais qu'au contraire elle perd son odeur à la longue; or cette odeur est si forte aux Indes, que je ne l'ai jamais pu supporter. Lorsque je négociais du musc, je me tenais toujours à l'air, un mouchoir sur le visage, loin de ceux qui maniaient ces vessies, m'en rapportant à mon courtier, ce qui me fit bien connaître dès lors que le musc est fort entêtant et tout à fait insupportable quand il est frais tiré; j'ajoute qu'il n'y a drogue au monde plus aisée à falsifier et plus sujette à l'être; il se trouve bien des bourses qui ne sont que des peaux de l'animal, remplies de son sang et d'un peu de musc pour donner l'odeur, et non cette loupe que la sagesse de la nature forme proche le nombril pour recevoir cette espèce d'humeur merveilleuse et odoriférante. Quant aux vraies vessies même, lorsque le chasseur ne les trouve pas bien pleines, il presse le ventre de cet animal pour en tirer du sang dont il les remplit, car on tient que le sang du musc, et même sa chair sentent bon; les marchands ensuite y mêlent du plomb, du sang de bœuf et autres choses propres à les appesantir, qu'ils font entrer dedans à force. L'art dont les Orientaux se servent pour connaître cette falsification, sans ouvrir la vessie est premièrement au poids, à la main, l'expérience leur a fait connaître combien doit peser une vessie non altérée; le goût est leur seconde preuve, aussi les Indiens ne manquent jamais de mettre à la bouche de petits grains qu'ils tirent des vessies lorsqu'ils en achètent; le troisième, c'est de prendre un fil trempé dans du suc d'ail et de le tirer au travers de la vessie avec une aiguille; car si l'odeur d'ail se perd le musc est bon; si le fil la garde il est altéré. Voyages de Chardin. Amsterdam, 1711, tome II, pages 16 et 17.

[1] La meilleure sorte et la plus grande quantité de musc vient du royaume de Boutan, d'où on le porte à Patna, principale ville de Bengale, pour négocier avec les gens de ces pays-là; tout le musc qui se négocie dans la Perse vient de là..... J'ai eu la curiosité d'apporter la peau de cet animal à Paris, dont en voici la figure.

Après qu'on a tué cet animal, on lui coupe la vessie qui paraît sous le ventre de la grosseur d'un œuf, et qui est plus proche des parties génitales que du nombril; puis on tire de la vessie le musc qui s'y trouve et qui est alors comme du sang caillé; quand les paysans le veulent falsifier, ils mettent du foie et du sang de l'animal haché ensemble en la place du musc qu'ils ont tiré; ce mélange produit dans les vessies, en deux ou trois années de temps, de certains petits animaux qui mangent le bon musc, de sorte que quand on vient à les ouvrir, on y trouve beaucoup de déchet; d'autres paysans, quand ils ont coupé la vessie et tiré du musc ce qu'ils en peuvent tirer, sans qu'il y paraisse trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb pour la rendre plus pesante; les marchands qui les achètent et les transportent dans les pays étrangers, aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parce qu'il ne s'y engendre point de ces petits animaux; mais la tromperie est encore plus malaisée à découvrir, quand de la peau du ventre du petit animal ils font de petites bourses qu'ils cousent fort proprement avec des filets de la même peau et qui ressemblent aux véritables vessies, et ils remplissent ces bourses de ce qu'ils ont ôté des bonnes vessies avec le mélange frauduleux qu'ils y veulent ajouter, à quoi il est difficile que les marchands puissent rien connaître; il est vrai que s'ils liaient la vessie dès qu'ils l'ont coupée, sans lui donner de l'air, et laisser le temps à l'odeur de perdre sa force en s'évaporant, tandis qu'ils en tirent ce qu'ils en veulent ôter, il arriverait qu'en portant cette vessie au nez de quelqu'un le sang lui sortirait aussitôt par la force de l'odeur qui doit nécessairement être tempérée pour se rendre agréable sans nuire au cerveau. L'odeur de cet animal que j'ai apporté à Paris était si forte, qu'il était impossible de le tenir dans ma chambre : il entêtait tout le monde au logis, et il fallut le mettre au grenier, où enfin mes gens lui coupèrent la vessie, ce qui n'a pas empêché que la peau n'ait toujours retenu quelque chose de l'odeur. On ne commence à trouver cet animal qu'environ le cinquante-sixième degré; mais au soixantième, il y en a grande quantité, le pays étant rempli de forêts : il est vrai qu'au mois de février et mars, après que ces animaux ont souffert la faim dans les pays où ils sont, à cause des neiges qui tombent en quantité jusqu'à dix ou douze pieds de haut, ils viennent du côté du midi, jusqu'à quarante-quatre ou quarante-cinq degrés pour manger du blé ou du riz nouveau, et c'est en ce temps-là que les paysans les attendent au passage avec des piéges qu'ils leur tendent, et les tuent à coups de flèches et de bâtons; quelques-uns d'eux m'ont assuré qu'ils sont si maigres et si languissants à cause de la faim qu'ils ont soufferte, que beaucoup se laissent prendre à la course. Il faut qu'il y ait une prodigieuse quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une vessie, et la plus grosse qui n'est ordinairement que comme un œuf de poule, ne pouvant fournir une demi-once de musc, il faut bien quelquefois trois ou quatre de ces vessies pour en faire une once.

Le roi de Dantan, de qui je parlerai au volume suivant, dans la description que je ferai de ce royaume, craignant que la tromperie qui se fait au musc ne fît cesser ce négoce, d'autant plus qu'on en tire aussi du Tunquin et de la Cochinchine qui est bien plus cher parce qu'il n'y en a pas en aussi grande quantité; ce roi, dis-je, craignant que cette marchandise falsifiée ne décriât le commerce de ses états, ordonna, il y a quelque temps, que toutes les vessies ne seraient point cousues, mais qu'elles seraient apportées ouvertes à Boutan, qui est le lieu de sa résidence, pour y être visitées et scellées de son sceau; toutes celles que j'ai achetées étaient de cette sorte, mais nonobstant toutes les précautions du roi, les paysans les ouvrent subtilement, et y mettent, comme je l'ai dit, des petits morceaux de plomb, ce que les marchands tolèrent, parce que le plomb ne gâte pas le musc, ainsi que j'ai remarqué, et ne fait tort que pour le poids. Dans un de mes voyages à Patna,

rient, il est impossible de supposer qu'elle est assez nombreuse pour produire une aussi grande quantité de cette matière ; et l'on ne peut pas douter que la plupart de ces prétendues poches ou vessies ne soient de petits sacs artificiels faits de la peau même des autres parties du corps de l'animal, et remplis de son sang mêlé avec une très-petite quantité de vrai musc. En effet, cette odeur est peut-être la plus forte de toutes les odeurs connues ; il n'en faut qu'une très-petite dose pour parfumer une grande quantité de matière : l'odeur se porte à une grande distance ; la plus petite particule suffit pour se faire sentir dans un espace considérable ; et le parfum même est si durable et si fixe, qu'au bout de plusieurs années il semble n'avoir pas perdu beaucoup de son activité.

—

ADDITION A L'ARTICLE DU MUSC.

Nous donnons la figure de l'animal du musc, que j'ai fait dessiner d'après la nature vivante. Cette figure manquait à mon ouvrage, et n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrecte par les autres naturalistes. Il paraît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourrait s'habituer et peut-être même se propager dans nos climats ; car il n'exige pas des soins trop recherchés : il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de la Vrillière, à l'hermitage près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin. Ainsi voilà six années de captivité et de malaise, pendant lesquelles il s'est très-bien soutenu, et il n'est pas mort de dépérissement, mais d'une maladie accidentelle. On avait recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain, mêlés avec de la mousse prise sur le tronc et les branches de chêne : on a suivi exactement cette recette ; il s'est toujours bien porté, et sa mort, en avril 1775, n'a été causée que par une égagropile, c'est-à-dire par une pelote ou globe de son propre poil qu'il avait détaché en se léchant et qu'il avait avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelote dans la caillette à l'orifice du pylore. Il ne craignait pas beaucoup le froid : néanmoins, pour l'en garantir, on le tenait en hiver dans une orangerie, et pendant toute cette saison il n'avait point d'odeur de musc ; mais il en répandait une assez forte en été, surtout dans les jours les plus chauds. Lorsqu'il était en liberté, il ne marchait pas à pas comptés, mais courait en sautant, à peu près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

Le musc est un animal d'une jolie figure ; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, et dix-neuf pouces six lignes à celui de devant. Il est vif et léger à la course et dans tous ses mouvements ; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues et plus fortes que celles de devant. La nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas et recourbées en arrière ; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe ; leur longueur, au-dessous de la lèvre, est de dix-huit lignes, et leur largeur d'une ligne et demie ; elles sont de couleur blanche, et leur substance est une sorte d'ivoire. Les yeux sont grands à proportion du corps, et l'iris est d'un brun roux ; le bord des paupières est de couleur noire, ainsi que les naseaux. Les oreilles sont grandes et larges, elles ont quatre pouces de hauteur sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur ; elles sont garnies en dedans de grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre, et en dessus de poils noirs roussâtres mêlés de gris, comme celui du front et du nez. Le noir du front est relevé par une tache blanche qui se trouve au milieu : il y a du fauve jaunâtre au-dessus et au-dessous des yeux, mais le reste de la tête paraît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est mélangé de noir et de blanc, comme celui du cou, où il y a de plus quelques légères teintes de fauve. Les épaules et les jambes de devant sont d'un brun noir, ainsi que les pieds ; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses et les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve. Les pieds sont petits, ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre et qui sont situés au talon ; les sabots des pieds de derrière sont iné-

j'achetai seize cent soixante-treize vessies, qui pesaient deux mille cinq cent cinquante-sept onces et demie, et quatre cent cinquante-deux onces hors de la vessie. Les Six Voyages de Jean-Baptiste Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes. A Rouen, 1713, tome IV, page 75 jusqu'à 78.

gaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe. Tous les sabots des pieds qui sont fendus comme ceux des chèvres sont de couleur noire, ainsi que les ergots. Le poil du dessus, du dessous et des côtés du corps est noirâtre, mélangé de teintes fauves, et même de roussâtres en quelques endroits, parce qu'en général les poils, et surtout le plus longs, sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité est brune, noire ou de couleur fauve. Les crottes de cet animal sont très-petites, d'un brun luisant et de forme allongée, et n'ont aucune odeur; et le parfum que l'animal répand dans sa cabane n'est guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reste, le musc paraît être un animal fort doux, mais en même temps timide et craintif; il est remuant et très-agile dans ses mouvements, et il paraissait se plaire à sauter et à s'élancer contre un mur qui lui servait de point d'appui pour le renvoyer à l'opposite.

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences un bon mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

« L'odeur forte et pénétrante du musc, dit-il, est trop sensible, pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte; aussi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de musc. Cet animal se trouve dans les royaumes de Boutan et de Tunquin, à la Chine et dans la Tartarie chinoise, et même dans quelques parties de la Tartarie moscovite. Je crois que de temps immémorial il a été recherché par les habitants de ces contrées, parce que sa chair est très-bonne à manger, et que son parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne sait pas en quel temps le musc a commencé à être connu en Europe, et même dans la partie occidentale de l'Asie. Il ne paraît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connaissance de ce parfum, puisque Aristote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs arabes sont les premiers qui en aient parlé. Sérapion donna une description de cet animal dans le huitième siècle...

« Je l'ai vu, au mois de juillet (1772), dans un parc de M. de la Vrillière, à Versailles; l'odeur du musc qui se répandait de temps en temps, suivant la direction du vent, autour de l'enceinte où était le porte-musc, aurait pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus, je reconnus dans sa figure et dans ses attidudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la gazelle et le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de souplesse et de vivacité dans les mouvements que le porte-musc. Il ressemble encore aux animaux ruminants en ce qu'il a les pieds fourchus, et qu'il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure: mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de dessus, et sortent d'un pouce et demi au dehors des lèvres.

« La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des défenses du babiroussa et de plusieurs autres espèces d'animaux: mais les défenses du porte-musc ont une forme très-particulière; elles ressemblent à de petits couteaux courbes, placés au-dessous de la gueule, et dirigés obliquement de haut en bas et de devant en arrière, leur bord postérieur est tranchant... Je crois qu'il s'en sert à différents usages, suivant les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se soutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour attaquer...

« Le porte-musc n'a point de cornes; les oreilles sont longues, droites et très-mobiles; les deux dents blanches qui sortent de la gueule et les renflements qu'elles forment à la lèvre supérieure, donnent à la physionomie du porte-musc, vu de face, un air singulier qui pourrait le faire distinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

« Les couleurs du poil sont peu apparentes; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve et de blanchâtre, qui semblent changer lorsqu'on regarde l'animal sous différents points de vue, parce que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité; le reste est blanc et paraît plus ou moins à différents aspects... Il y a du blanc et du noir sur les oreilles du porte-musc, et une étoile blanche au milieu du front.

Cette étoile me paraît être une sorte de livrée qui disparaîtra lorsque l'animal sera plus âgé; car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte-musc qui m'ont été adressées pour le Cabinet du Roi, par M. le Monnier, médecin du

101, de la part de madame la comtesse de Marsan... Les deux peaux dont il s'agit m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle et l'autre femelle; les teintes des couleurs du poil y sont plus foncées que sur le porte-musc vivant que je viens de décrire; il y a de plus sur la face inférieure du cou deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, et qui forment une sorte d'ovale allongé, en se rejoignant en avant sur la gorge, et en arrière entre les jambes de devant.

« Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'endroit du nombril ; je n'ai vu sur le porte-musc vivant que de petites éminences sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près, parce que l'animal ne se laisse pas approcher... La poche du musc tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du Roi : mais cette poche est desséchée; il m'a paru que si elle était dans son état naturel, elle aurait au moins un pouce et demi de diamètre ; il y a dans le milieu un orifice très-sensible, dont j'ai tiré de la substance du musc, très-odorante et de couleur rousse... M. Gmelin, ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles, rapporte dans le *quatrième volume des Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg*, qu'elle était placée au-devant et un peu à droite du prépuce...

« Le porte-musc diffère de tout autre animal par la poche qu'il a sous le ventre et qui enferme le musc; cependant, quoique ce caractère soit unique par sa situation..., il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-musc parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des substances odoriférantes qui viennent d'animaux très-différents du porte-musc...

« Les caractères extérieurs du porte-musc, qui indiquent ses rapports avec les autres quadrupèdes, sont les pieds fourchus, les deux longues dents canines et les huit dents incisives de la mâchoire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle du dessous. Par ces caractères, le porte-musc ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal : il en diffère en ce qu'il est beaucoup plus grand; car il a plus d'un pied et demi de hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant jusqu'au-dessus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

« Les dents molaires du porte-musc sont au nombre de six de chaque côté de chacune des mâchoires : le chevrotain n'en a que quatre. Il y a aussi de grandes différences entre ces deux animaux, pour la forme des dents molaires et des couleurs du poil. La poche du musc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-musc mâle : la femelle n'a ni poche, ni musc, ni dents canines, suivant les observations de M. Gmelin, que j'ai cité.

« Le porte-musc, que j'ai vu vivant, paraît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé sur trois individus de cette espèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu, long d'environ un pouce... Il y a des auteurs qui ont fait représenter le porte-musc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur ; mais il n'a pas observé si cette partie renfermait des vertèbres.

« Dans la description que M. Gmelin a faite du porte-musc, les viscères m'ont paru ressemblants à ceux des animaux ruminants, surtout les quatre estomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux sauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du dessus, le porte-musc ressemble plus, par ces deux caractères, au cerf qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

« Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc rumine. Les gens qui soignent celui que j'ai décrit vivant ne savent pas s'il rumine; je ne l'ai pas vu assez long-temps pour en juger par moi-même, mais je sais, par les observations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, et je crois qu'on le verra ruminer, etc., etc. »

LE SAÏGA.

(L'ANTILOPE SAÏGA.)

Tribu des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

On trouve en Hongrie, en Pologne, en Tartarie et dans la Sibérie méridionale, une espèce de chèvre sauvage, que les Russes ont appelée *seïgak* ou *saïga*, laquelle, par la figure du corps et par le poil, ressemble à la chèvre domestique ; mais par la forme des cornes et le défaut de barbe se rapproche beaucoup des gazelles,

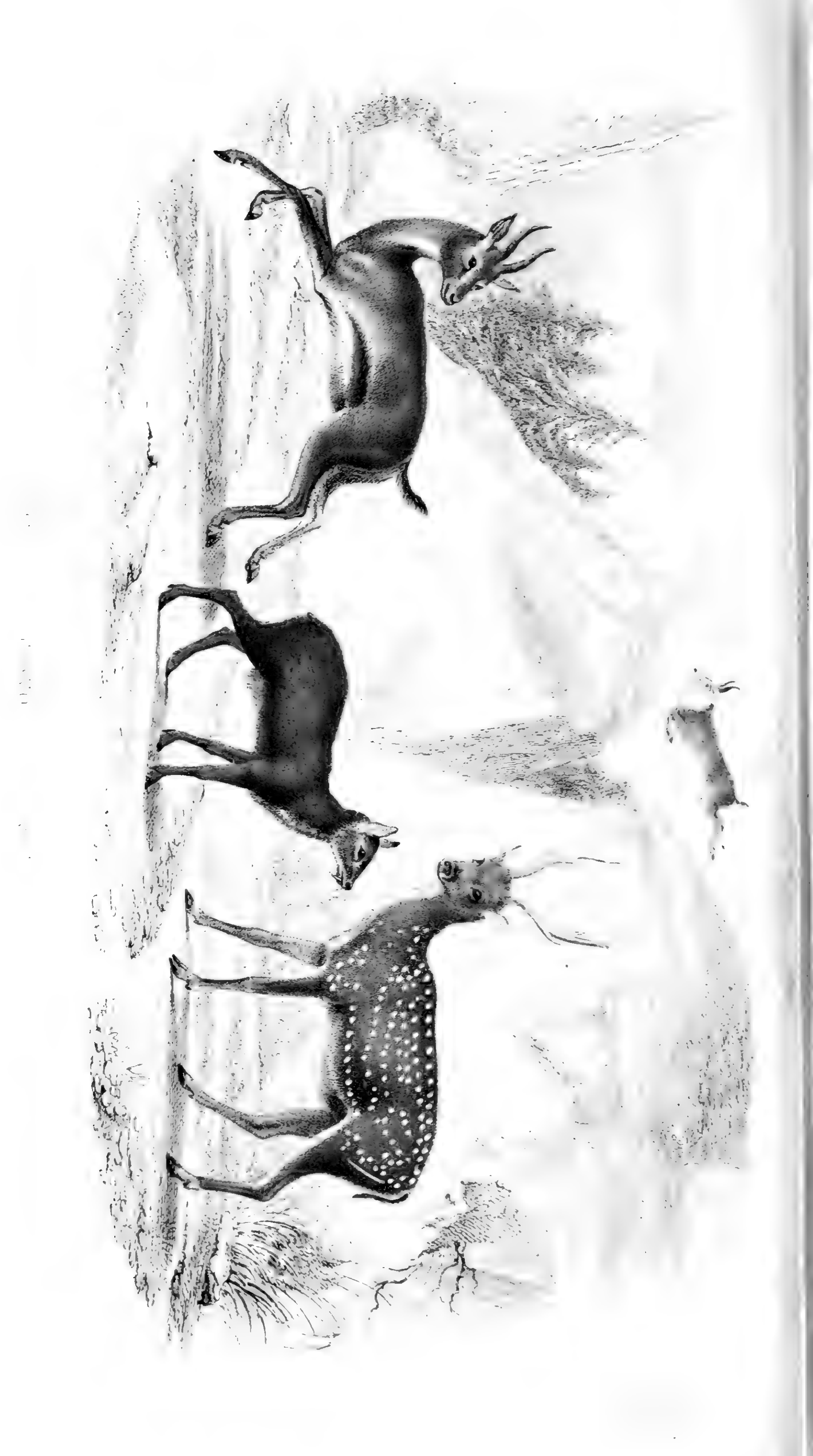
et paraît faire la nuance entre ces deux genres d'animaux : car les cornes du saïga sont tout à fait semblables à celles de la gazelle ; elles ont la même forme, les anneaux transversaux, les stries longitudinales, etc., et n'en diffèrent que par la couleur : les cornes de toutes les gazelles sont noires et opaques ; celles du saïga sont au contraire blanchâtres et transparentes. Cet animal a été indiqué par Gessner sous le nom de *colus*, et par M. Gmelin, sous celui de *saiga*. Les cornes que nous avons au Cabinet du Roi y ont été envoyées sous la dénomination de *cornes de bouc de Hongrie* : elles sont d'une matière si transparente et si nette qu'on s'en sert comme de l'écaille et aux mêmes usages. Par les habitudes naturelles, le saïga ressemble plus aux gazelles qu'au bouquetin et au chamois : car il n'affecte pas les pays de montagnes ; il vit comme les gazelles, sur les collines et dans les plaines; il est comme elles très-bondissant, très-léger à la course, et sa chair est aussi bien meilleure à manger que celle du bouquetin ou des autres chèvres sauvages et domestiques.

ADDITION A L'ARTICLE DU SAÏGA.

M. Pallas pense que le saïga, qui se trouve en Hongrie, en Transylvanie, en Valachie et en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie ; et il croit qu'on doit lui rapporter le *strepsiceros* de Belon. Je ne suis pas du même avis, et j'ai rapporté le strepsiceros de Belon au genre des brebis et non à celui des gazelles.

« Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes, au lieu d'être branchues, sont droites et permanentes (au lieu que celles du chevreuil sont annuelles). On ne connaît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie ; car celui qu'on appelle *saïga* dans la province d'Irkutzk est le musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga) est assez commune dans certaines contrées : on en mange la chair ; cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraisemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, et que d'ailleurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers même de son vivant, nichés entre la peau charnue et l'épiderme ; c'est une grande quantité de vers blancs et gros, d'environ trois quarts de pouce de long et pointus des deux côtés. On trouve la même chose aux élans, aux rennes et aux biches : les vers de ces chèvres paraissent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, et n'en différer que par la grosseur. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût était exactement semblable à celle du cerf. » J'observerai que ce n'est que dans une saison, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, et probablement les saïgas, ont des vers sous la peau. Voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du Cerf.

M. Forster m'a écrit, « que le saïga se trouve depuis la Moldavie et la Bessarabie, jusqu'à la rivière d'Irtisch en Sibérie. Il aime les déserts secs et remplis d'absinthes, aurones et armoises, qui font sa principale nourriture. Il court très-vite, et il a l'odorat fort fin ; mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terrains, dont le sol est aride et blanc en été, et couvert de neige en hiver. Il a le nez large et l'odorat si fin, qu'il sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il est sous le vent, et on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a observé que le saïga semble réunir tout ce qui est nécessaire pour bien courir : il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, ses poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, et les narines, ainsi que les cornets du nez fort étendus ; en sorte que la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure : elle paraît pendante, et c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît ; car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupeaux, qu'on assure être quelquefois jusqu'au nombre de dix mille ; cependant les voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupements : ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réunissent pour défendre leurs petits et leurs femelles contre les attaques des loups et des renards ; car ils forment un cercle autour d'elles, et combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins, on vient à bout d'élever leurs petits et de les rendre privés : leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, et ne font qu'un chevreau à la fois et rarement deux. On en mange la chair en hi-



ver comme un bon gibier; mais on la rejette en été à cause des vers qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne, et ils ont alors une forte odeur de musc. Les cornes de saïga sont transparentes, et estimées pour différents usages; les Chinois surtout les achètent assez cher. On trouve quelquefois des saïgas à trois cornes, et même on en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui est confirmé par M. Pallas; et il semble que c'est le même animal dont Rzaczinsky parle, en disant : *Aries campestris (Baran poluy) unius cornu instructus spectatur in desertis locis ultra Braclaviam Oczokoviam usque protensis.*

« Le saïga est de la grandeur d'une chèvre commune. Les cornes sont longues d'un pied, transparentes, d'un jaune terne, ridées en bas d'anneaux et lisses à la pointe; elles sont courbées en arrière, et les pointes se rapprochent. Les oreilles sont droites et terminées en pointe mousse; la tête est arquée ou en chanfrein, depuis le front jusqu'au museau, et en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis. Les narines sont grandes et en forme de tube. Il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure; elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles, et tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, et les femelles en sont dépourvues. La queue est courte, n'ayant à peu près que trois pouces de longueur : le poil du dessus et des côtés du corps est de couleur isabelle, et celui du ventre est blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

« Saïga est un mot tartare, qui signifie chèvre sauvage; mais communément ils appellent le mâle *malgatch,* et la femelle *saïga.* »

LES GAZELLES.

Ordre des ruminants, genre antilope. (Cuvier.)

Nous avons reconnu treize espèces, ou du moins treize variétés bien distinctes dans les animaux qu'on appelle *gazelles :* et dans l'incertitude où nous sommes, si ce ne sont que des variétés, ou si ce seraient en effet des espèces réellement différentes, nous avons cru devoir les présenter ensemble, en leur assignant néanmoins à chacune un nom particulier, qui, dans le premier cas, ne sera qu'une dénomination précaire, et pourra, dans le second, devenir le nom spécifique et propre à l'espèce. Le premier de ces animaux, et le seul auquel nous conserverons le nom générique de *gazelle,* est la gazelle commune qui se trouve en Syrie, en Mésopotamie et dans les autres provinces du Levant, aussi bien qu'en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur; elles portent des anneaux entiers à leur base, et ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse et pointue; elles sont non-seulement environnées d'anneaux, mais sillonnées longitudinalement par de petites stries : les anneaux marquent les années de l'accroissement; ils sont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, et celle-ci en particulier, ressemblent beaucoup au chevreuil, par la forme du corps, par les fonctions naturelles, par la légèreté des mouvements, la grandeur et la vivacité des yeux, etc. Et comme le chevreuil ne se trouve point dans les pays qu'habite la gazelle, on serait d'abord tenté de croire qu'elle n'est qu'un chevreuil dégénéré, ou que celui-ci n'est qu'une gazelle dénaturée par l'influence du climat et par l'effet de la différente nourriture : mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature des cornes; celles du chevreuil sont une espèce de bois solide, qui tombe et se renouvelle tous les ans, comme celui du cerf; les cornes des gazelles, au contraire, sont creuses et permanentes, comme celles de la chèvre. D'ailleurs le chevreuil n'a point de vésicule du fiel, au lieu que les gazelles ont cette vésicule comme les chèvres. Les gazelles ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncements au-devant de chaque œil : elles lui ressemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des fesses et par les brosses qu'elles ont sur les jambes; mais ces brosses dans le chevreuil sont sur les jambes de derrière, au lieu que dans les gazelles elles sont sur les jambes de devant. Les gazelles paraissent donc être des animaux mi-partis, intermédiaires entre le chevreuil et la chèvre : mais lorsque l'on considère que le chevreuil est un animal qui se trouve également dans les deux continents; que les chèvres, au contraire, ainsi que les gazelles, n'existaient pas dans le Nouveau-Monde, on se persuade aisément que ces deux espèces, les chèvres et les

gazelles, sont plus voisines l'une de l'autre qu'elles ne le sont de l'espèce du chevreuil. Au reste, les seuls caractères qui appartiennent en propre aux gazelles, sont les anneaux transversaux avec les stries longitudinales sur les cornes, les brosses de poils aux jambes de devant, une bande épaisse et bien marquée de poils noirs, bruns ou roux au bas des flancs, et enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement sur la face interne de l'oreille.

La seconde gazelle est un animal qui se trouve au Sénégal [1], où M. Adanson nous a dit qu'on l'appelait *kevel*. Il est un peu plus petit que la gazelle commune, et à peu près de la grandeur de nos petits chevreuils. Il diffère aussi de la gazelle, en ce que ses yeux sont beaucoup plus grands, et que ses cornes, au lieu d'être rondes, sont aplaties sur les côtés : cet aplatissement des cornes n'est pas une différence qui provienne de celle du sexe; les gazelles mâles et femelles les ont rondes; les kevels mâles et femelles les ont plates, ou, pour mieux dire, comprimées. Au reste, le kevel ressemble en entier à la gazelle, et a, comme elle, le poil court et fauve, les fesses et le ventre blanc, la queue noire, la bande brune au-dessous des flancs, les trois raies blanches dans les oreilles, les cornes noires et environnées d'anneaux, les stries longitudinales entre les anneaux, etc.; mais il est vrai que le nombre de ces anneaux est plus grand dans le kevel que dans la gazelle : celle-ci n'en a ordinairement que douze ou treize: le kevel en a au moins quatorze et souvent jusqu'à dix-huit et vingt. (*Voyez ci-après la description du kevel.*)

Le troisième animal est celui que nous appellerons *corine* du nom *korin* [2], qu'il porte au Sénégal. Il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel; mais il est encore plus petit que le kevel, et ses cornes sont de beaucoup plus menues, plus courtes et plus lisses que celles de la gazelle et du kevel, les anneaux qui environnent les cornes de la corine étant très-peu proéminents et à peine sensibles. M. Adanson, qui a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite de cet animal, dit qu'il paraît tenir un peu du chamois, mais qu'il est beaucoup plus petit, n'ayant que deux pieds et demi de longueur et moins de deux pieds de hauteur; qu'il a les oreilles longues de quatre pouces et demi, la queue de trois pouces, les cornes de six pouces de longueur et de six lignes seulement d'épaisseur; qu'elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, et de cinq à six pouces à leur extrémité; qu'elles portent, au lieu d'anneaux, des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, et beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne; que ces rides, qui tiennent lieu d'anneaux, sont au nombre de près de soixante; qu'au reste, la corine a le poil court, luisant et fourni, fauve sur le dos et les flancs, blanc sous le ventre et sous les cuisses, avec la queue noire, et qu'il y a dans cette même espèce de la corine des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre.

Ces différences que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel et la corine, quoique fort apparentes, surtout pour la corine, ne nous semblent pas essentielles ni suffisantes pour faire de ces animaux des espèces réellement différentes; ils se ressemblent si fort à tous autres égards, qu'ils nous paraissent au contraire être tous trois de la même espèce, laquelle seulement a subi, par l'influence du climat et de la nourriture, plus ou moins de variétés : car le kevel et la gazelle diffèrent beaucoup moins entre eux que la corine, dont les cornes surtout ne sont pas semblables à celles des deux autres; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, se rassemblent en troupes, vivent en société et se nourrissent de la même manière; tous trois sont d'un naturel doux et s'accoutument aisément à la domesticité; tous trois ont aussi la chair très-bonne à manger. Nous nous croyons donc fondés à conclure que la gazelle et le kevel sont certainement de la même espèce, et qu'il est incertain si la corine n'est qu'une variété de cette même espèce, ou si c'est une espèce différente.

Nous avons au Cabinet du Roi les dépouilles en tout ou en partie de ces trois différentes gazelles, et nous avons de plus une corne qui a beaucoup de ressemblance avec celles de la gazelle et du kevel, mais qui est beaucoup plus grosse. Cette corne est aussi gravée dans Aldrovande, *lib. I, de Bisulcis, c. XXI.* Sa grosseur et sa longueur semblent indiquer un animal plus grand que la gazelle commune, et elle nous paraît appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Persans *ahu* [1]. Cet ani-

[1] L'Antilope gazelle.

[2] L'Antilope gazelle, variété Corine, Cuv.

[1] L'*Ahu* des Persans est un cerf, ou *chevreuil de Tartarie*, et la corne figurée est celle de la *chèvre bleue*.

mal, selon Oléarius, ressemble en quelque sorte à notre daim, sinon qu'il est plutôt roux que fauve, et que les cornes sont sans andouillers, couchées sur le dos, etc.; et selon M. Gmelin, qui le désigne sous le nom de *dzheren*, il ressemble au chevreuil, à l'exception des cornes, qui, comme celles du bouquetin, sont creuses et ne tombent jamais. Cet auteur ajoute qu'à mesure que les cornes prennent de l'accroissement, le cartilage du larynx grossit au point de former sous la gorge une proéminence considérable lorsque l'animal est âgé. Selon Kœmpfer, l'*ahu* ne diffère en rien du cerf par la figure; mais il se rapproche des chèvres par les cornes, qui sont simples, noires, annelées jusqu'au delà du milieu de leur longueur, etc. Quelques autres voyageurs [1] ont aussi fait mention de cette espèce de gazelle sous les noms corrompus de *geiran* et de *jairain*, qu'il est aisé de rapporter, aussi bien que celui de *dzheren*, au nom primitif *tzeiran*. Cette gazelle est commune dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Turquie, et paraît aussi se trouver aux Indes orientales [2].

Nous devons ajouter à ces quatre premières espèces ou races de gazelles deux autres animaux qui leur ressemblent en beaucoup de choses : le premier s'appelle *koba* au Sénégal, où les Français l'ont nommé *grande vache brune*[3]; le second, que nous appellerons *kob*[4], est aussi un animal du Sénégal, que les Français y ont appelé *petite vache brune*. Les cornes du kob ont beaucoup de ressemblance et de rapport à celles de la gazelle et du kevel; mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, et il n'y a point d'enfoncements ou de larmiers sous les yeux. Le koba est beaucoup plus grand que le kob : celui-ci est comme un daim, et celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données M. Adanson, et que nous publions avec bien de la reconnaissance, il paraît que le *koba* ou *grande vache brune* a cinq pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, et les cornes de dix-neuf à vingt pouces; que ces cornes sont aplaties par les côtés et environnées de onze ou douze anneaux; au lieu que celles du *kob* ou *petite vache brune* n'ont que huit ou neuf anneaux, et ne sont longues que d'environ un pied. (*Voyez ci-après les descriptions.*)

Le septième animal de cette espèce ou de ce genre est une gazelle qui se trouve dans le Levant, et plus communément encore en Égypte et en Arabie. Nous l'appellerons de son nom arabe, *algazel*[1]. Cet animal est de la forme des autres gazelles, et à peu près de la grosseur d'un daim; mais ses cornes sont très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrémité, où elles se courbent davantage; elles sont noires et presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base où ils sont un peu mieux marqués : elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celles du kevel quatorze ou quinze pouces, et celles de la corine (lesquelles néanmoins ressemblent le plus à celles-ci) six ou sept pouces seulement.

Le huitième animal est celui qu'on appelle vulgairement la *gazelle du bézoard*, que les Orientaux appellent *pasan*, et à laquelle nous conserverons ce nom [2]. Une corne de cette gazelle est très-bien représentée dans les Éphémérides d'Allemagne, et la figure de l'animal même a été donnée par Kœmpfer; mais cette figure de Kœmpfer pèche en ce que les cornes ne sont pas assez longues ni assez droites, et d'ailleurs sa description ne nous paraît pas exacte; car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc, et néanmoins la figure qu'il en donne est sans barbe : ce qui nous paraît plus conforme à la vérité; car en général les gazelles n'ont point de barbe, c'est même le principal caractère qui les distingue des chèvres. Cette gazelle est de la grandeur de notre bouc domestique, et elle a le poil, la figure et l'agilité du cerf. Nous avons vu de cet animal un crâne surmonté de ses cornes, et deux autres cornes séparées. Les cornes qui sont gravées dans Aldrovande, *de Quad. bisulcis*, pag. 765, cap. XXIV, *de oryge*, ressemblent beaucoup à celles-ci. Au reste, ces deux

[1] Sur la route de Tauris à Kom, nous vîmes une espèce d'animaux sauvages fort bons à manger, que les Persans appellent *geirans* ou *garzelles*..... Voyage de Gemelli Carreri, tome II, page 63.—Il y a une infinité de gazelles dans les déserts de la Mésopotamie; les Turcs les appellent *jairain*. Voyage de La Boullaye le Gouz, page 247.

[2] Il n'y a point de gibier ou de venaison qu'on ne trouve dans les forêts de Guzurate, particulièrement des daims, des chevreuils, des ahus et des ânes sauvages. Voyage de Mandelslo, tome II, page 195.

[3] L'Antilope koba.

[4] L'Antilope kob.

[1] L'Antilope algazelle.

[2] L'Antilope oryx.

espèces, l'*algazel* et le *pasan*, nous paraissent très-voisines l'une de l'autre; elles sont aussi du même climat, et se trouvent dans le Levant, en Egypte, en Perse, en Arabie, etc.; mais l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes. Leur chair est aussi très-bonne à manger.

La neuvième gazelle est un animal qui, selon M. Adanson, s'appelle *nangueur* ou *nanguer* au Sénégal [1]. Il a trois pieds et demi de longueur, deux pieds et demi de hauteur; il est de la forme et de la couleur du chevreuil, fauve sur les parties supérieures du corps, blanc sous le ventre et sur les fesses, avec une tache de cette même couleur sous le cou. Ses cornes sont permanentes comme celles des autres gazelles, et n'ont qu'environ six ou sept pouces de longueur; elles sont noires et rondes, mais ce qu'elles ont de très-particulier, c'est qu'elles sont fort courbées à la pointe en avant, à peu près comme celles du chamois le sont en arrière. Ces nanguers sont de très-jolis animaux et fort faciles à apprivoiser. Tous ces caractères, et principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penser que le nanguer pourrait bien être le *dama* ou *daim* des anciens. *Cornua rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*, dit Pline. Or, les seuls animaux qui aient les cornes ainsi courbées sont les nanguers, dont nous venons de parler: on doit donc présumer que le nanguer des Africains est le dama des anciens; d'autant qu'on voit par un autre passage de Pline, que le dama ne se trouvait qu'en Afrique; et qu'enfin par les témoignages de plusieurs autres auteurs anciens, on voit aussi que c'était un animal timide, doux, et qui n'avait de ressources que dans la légèreté de sa course. L'animal dont Caïus a donné la description et la figure sous le nom de *dama Plinii*, se trouvant, selon le témoignage même de cet auteur, dans le nord de la Grande-Bretagne et en Espagne, ne peut pas être le daim de Pline, puisque celui-ci dit qu'il ne se trouve qu'en Afrique. D'ailleurs cet animal, désigné par Caïus, porte une barbe de chèvre; et aucun des anciens n'a dit que la dama eût une barbe. Je crois donc que ce prétendu dama, décrit par Caïus, n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu courbées en avant à leur extrémité, comme celles de la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvait être le dama des anciens; et d'ailleurs ce caractère de cornes recourbées en avant, qui est en effet l'indice le plus sûr du dama des anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paraît par les notices de M. Adanson, qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent entre eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

La dixième gazelle est un animal très commun en Barbarie et en Mauritanie, que les Anglais ont appelé *antilope* [1], et auquel nous conserverons ce nom. Il est de la taille de nos plus grands chevreuils; il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, et néanmoins il en diffère par un assez grand nombre de caractères, pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre espèce. L'antilope a les larmiers plus grands que la gazelle: ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur; elles se touchent, pour ainsi dire à la base, et sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux et de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle et du kevel; et ce qui caractérise plus particulièrement l'antilope, c'est que les cornes ont une double flexion symétrique et très-remarquable; en sorte que les deux cornes prises ensemble représentent assez bien la forme d'une lyre antique. L'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve sur le dos et blanc sous le ventre; mais ces deux couleurs ne sont pas séparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la corine, etc. Nous n'avons au Cabinet du Roi que le squelette de cet animal.

Il nous paraît qu'il y a dans les antilopes, comme dans les autres gazelles, des races ou des espèces différentes entre elles. 1° Nous avons au Cabinet du Roi une corne qu'on ne peut attribuer qu'à une antilope beaucoup plus grande que celle dont nous venons de parler, nous l'appelons *lidmée*, du nom que, selon le docteur Shaw, les Africains donnent aux antilodes. 2° Nous avons vu au Cabinet de M. le marquis de Marigny, dont le goût s'étend également aux objets des beaux-arts et à ceux de la belle nature, une espèce d'arme offensive, composée de deux cornes pointues et longues d'en-

[1] L'ANTILOPE NANGUER.

[1] L'ANTILOPE DES INDES.

viron un pied et demi, qui, par leur double flexion, nous paraissent appartenir à une antilope plus petite que les autres : elle doit être très-commune dans les Grandes-Indes, car les prêtres gentils portent cette espèce d'arme comme une marque de dignité. Nous appellerons cet animal *antilope des Indes*, dans l'idée où nous sommes que ce n'est qu'une simple variété de l'antilope d'Afrique [1].

En reprenant tous les animaux que nous venons d'exposer, nous avons donc déjà douze espèces ou variétés distinctes dans les gazelles, savoir : 1° la gazelle commune, 2° le kevel, 3° la corine, 4° le tzeiran, 5° le koba ou grande vache brune, 6° le kob ou petite vache brune, 7° l'algazel ou gazelle d'Égypte, 8° le pasan ou la prétendue gazelle du bézoard, 9° le nanguer ou dama des anciens, 10° l'antilope, 11° le lidmée, 12° et enfin l'antilope des Indes. Après les avoir soigneusement comparées entre elles, nous croyons : 1° que la gazelle commune, le kevel et la corine, ne sont que trois variétés de la même espèce; 2° que le tzeiran, le koba et le kob, sont tous trois des variétés d'une autre espèce; 3° nous présumons que l'algazel et le pasan ne sont aussi que deux variétés de la même espèce, et nous pensons que le nom de *gazelle du bézoard*, qu'on a donné au pasan, n'est point un caractère distinctif; car nous croyons être en état de prouver que le bézoard oriental ne vient pas seulement du pasan, mais de toutes les gazelles et chèvres qui habitent les montagnes de l'Asie; 4° il nous paraît que les nanguiers, dont les cornes sont courbées en avant, et qui font ensemble deux ou trois variétés particulières, ont été indiqués par les anciens sous le nom de *dama*; 5° que les antilopes, qui sont au nombre de trois ou quatre, et qui diffèrent de toutes les autres par la double flexion de leurs cornes, ont aussi été connues des anciens et désignées par les noms de *strepsiceros* et d'*addax*. Tous ces animaux se trouvent en Asie et en Afrique, c'est-à-dire dans l'ancien continent; et nous n'ajouterons pas à ces cinq espèces principales qui contiennent douze variétés très-distinctes, deux ou trois autres espèces du Nouveau-Monde, auxquelles on a aussi donné le nom vague de *gazelles*, quoiqu'elles soient différentes de toutes celles que nous venons d'indiquer : ce serait augmenter la confusion, qui n'est déjà que trop grande ici. Nous donnerons dans un autre article l'histoire de ces animaux d'Amérique, sous leurs vrais noms, *mazame*, *temamaçame*, etc., et nous nous contenterons de parler actuellement des animaux de ce genre qui se trouvent en Afrique et en Asie : nous renvoyons même à l'article suivant, pour plus grande clarté, et pour simplifier les objets, plusieurs autres animaux de ce même climat d'Afrique et d'Asie, qu'on a encore regardés comme des gazelles ou comme des chèvres, et qui cependant ne sont ni gazelles ni chèvres, mais paraissent être intermédiaires entre les deux : ces animaux sont le bubale ou vache de Barbarie, le condoma, le guib, la chèvre de Grimme, etc., sans compter les chevrotains, qui ressemblent beaucoup aux plus petites chèvres ou gazelles, et dont nous ferons aussi un article particulier.

Il est maintement aisé de voir combien il était difficile d'arranger toutes ces bêtes, qui sont au nombre de plus de trente, dix chèvres, douze ou treize gazelles, trois ou quatre bubales, autant de chevrotains et de mazames, tous différents entre eux ; plusieurs absolument inconnus, les autres présentés pêle-mêle par les naturalistes, et tous pris les uns pour les autres par les voyageurs. Aussi c'est pour la troisième fois que j'écris aujourd'hui leur histoire, et j'avoue que le travail est ici bien plus grand que le produit; mais au moins j'aurai fait ce qu'il était possible de faire avec les matériaux donnés, et les connaissances acquises que j'ai encore eu plus de peine à rassembler qu'à employer.

En comparant les indications que nous ont laissées les anciens, et les notices que l'on trouve dans les auteurs modernes, avec les connaissances que nous avons acquises, nous reconnaîtrons au sujet des gazelles : 1° que le Δορκάς d'Aristote n'est point la gazelle, mais le chevreuil, et que cependant ce même mot Δορκάς a été employé par Ælien, non-seulement pour désigner les chèvres sauvages en général, mais particulièrement la gazelle de Lybie ou gazelle commune ; 2° que le *strepsiceros* de Pline ou l'*addax* des Africains est l'*antilope* ; 3° que le *dama* de Pline est le *nanguer* de l'Afrique, et non pas notre *daim*, ni aucun autre animal d'Europe ; 4° que le Πρὸξ d'Aristote est le même que le Ζόρκες d'Ælien, et encore le même que le Πλατύκερος des Grecs plus récents; et que les Latins ont adopté ce

[1] L'*antilope* proprement dite est particulière aux Indes.

mot *platyceros* pour désigner le daim, *animalium quorumdam cornua in palmas finxit natura, digitosque emisit ex iis, unde platycerotas vocant*, dit Pline; 5° que le Πύγαργος des Grecs est probablement la *gazelle d'Égypte* ou celle de Perse, c'est-à-dire l'*algazel* ou le *pasan*. Le mot *pygargus* n'est employé par Aristote, que pour désigner un oiseau, et cet oiseau est l'*aigle à queue blanche*; mais Ælien et Pline se sont servis du même mot pour désigner un quadrupède. Or l'étymologie de *pygargus* indique : 1° un animal à fesses blanches, tels que les chevreuils ou les gazelles; 2° un animal timide, les anciens s'imaginant que les fesses blanches étaint un indice de timidité, et attribuant l'intrépidité d'Hercule à ce qu'il avait les fesses noires. Mais comme presque tous les auteurs qui parlent du *pygargus* quadrupède, font aussi mention du chevreuil, il est clair que ce nom *pygargus* ne peut s'appliquer qu'à quelque espèce de gazelle différente du *dorcas libyca* ou *gazelle commune* et du *strepsiceros* ou *antilope*, desquels les mêmes auteurs ont fait aussi mention. Nous croyons donc que le *pygargus* désigne l'*algazel* ou *gazelle d'Égypte*, qui devait être connue des Grecs, comme elle l'était des Hébreux; car l'on trouve ce nom *pygargus* dans la version des septante (*Deuteronome, cap. XIV*), et l'on voit que l'animal qu'il désigne est mis au nombre des animaux dont la chair était pure. Les Juifs mangeaient donc souvent du *pygargus*, c'est-à-dire de cette espèce de *gazelle*, qui est la plus commune en Égypte et dans les pays adjacents.

M. Russell, dans son Histoire naturelle du pays d'Alep, dit qu'il y a auprès de cette ville deux sortes de gazelles, l'une qu'on appelle *gazelle de Montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou et le dos est d'un brun foncé; l'autre, qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légère ni aussi bien faite que la première, et dont la couleur du poil est plus pâle. Il ajoute que ces animaux courent si vite et si longtemps, que les meilleurs chiens courants peuvent rarement les forcer sans le secours d'un faucon..... qu'en hiver les gazelles sont maigres, et que néanmoins leur chair est de bon goût; qu'en été elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim; que les gazelles qu'on nourrit à la maison ne sont pas aussi excellentes à manger que les gazelles sauvages, etc. Par ce témoignage de M. Russell, et par celui de M. Hasselquist, on voit que ces gazelles d'Alep ne sont pas les gazelles communes, mais les gazelles d'Égypte, dont les cornes sont droites, longues et noires, et dont la chair est en effet excellente à manger. L'on voit aussi par ces témoignages que les gazelles sont des animaux à demi domestiques, que les hommes ont souvent et anciennement apprivoisés, et dans lesquels par conséquent il s'est formé plusieurs variétés ou races différentes, comme dans les autres animaux domestiques. Ces gazelles d'Alep sont donc les mêmes que celles que nous avons appelées *Algazels*; elles sont encore plus communes dans la Thébaïde et dans toute la haute Égypte, qu'aux environs d'Alep : elles se nourrissent d'herbes aromatiques et de boutons d'arbrisseaux, surtout de ceux de l'arbre de sial, d'ambroisie, d'oseille sauvage, etc.; elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par famille, c'est-à-dire cinq ou six ensemble : leur cri est semblable à celui des chèvres. On les chasse non-seulement avec les chiens courants aidés du faucon, mais aussi avec la petite panthère que nous avons appelée *once*. Dans quelques endroits on prend les gazelles sauvages avec des gazelles apprivoisées, aux cornes desquelles on attache un piége de cordes [1]

Les antilopes, surtout les grandes, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes; elles sont plus fortes et plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer par la double flexion de leurs cornes, et parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flancs. Les antilopes moyennes sont de la grandeur et de la couleur du daim, elles ont les cornes fort noires, le ventre

[1] Quand on ne veut point se servir d'un léopard apprivoisé pour prendre les gazelles, on mène un mâle de gazelle privée, auquel on met aux cornes une corde qui a divers tours et replis, et dont on attache les deux bouts sous le ventre; lorsqu'on a trouvé une compagnie de gazelles, on laisse aller ce mâle; il va pour les joindre; le mâle de la troupe s'avance pour l'en empêcher, et, comme l'opposition qu'il lui fait n'est qu'en jouant avec ses cornes, il ne manque pas de les empêtrer et de s'embarrasser avec son rival, en sorte que le chasseur s'en saisit adroitement et l'emmène; mais il est plus aisé de prendre les femelles. Relation de Thévenot, tome III.— On se sert de la gazelle privée pour prendre les sauvages de cette manière : on lui attache des lacs aux deux cornes, puis on la mène aux champs, aux endroits où il y en a de sauvages, et on la laisse jouer et sauter avec les autres, lesquelles, venant à s'entrelacer leurs cornes les unes dans les autres, elles s'attachent ensemble par les lacs et petites cordes qu'on a liées aux cornes de la domestique; et la sauvage se sentant prise, s'efforce de se délier et tombe à terre avec la privée, et est prise par les Indiens de cette façon. Voyage de La Boullaye le Gouz, page 247.

très-blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière. On les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremecen, du Duguela, du Tell et du Zaara. Elles sont propres et ne se couchent que dans des endroits secs et nets. Elles sont aussi très-légères à la course, très-attentives au danger, tres-vigilantes, en sorte que dans les lieux découverts elles regardent longtemps de tous côtés; et dès qu'elles aperçoivent un homme, un chien, ou quelque autre ennemi, elles fuient de toutes leurs forces : cependant elles ont, avec cette timidité naturelle, une espèce de courage, car lorsqu'elles sont surprises elles s'arrêtent tout court et font face à ceux qui les attaquent.

En général, les gazelles ont les yeux noirs, grands, très-vifs et en même temps si tendres, que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle. Elles ont pour la plupart les jambes plus fines et plus déliées que le chevreuil; le poil aussi court, plus doux et plus lustré : leurs jambes de devant sont moins longues que celles de derrière, ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant. Leur légèreté est au moins égale à celle du chevreuil ; mais celui-ci bondit et saute plutôt qu'il ne court, au lieu que les gazelles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent. La plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs. Leur queue est plus ou moins grande, mais toujours garnie de poils assez longs et noirâtres ; leurs oreilles sont droites, longues, assez ouvertes dans leur milieu, et se terminent en pointe. Toutes ont le pied fourchu et conformé à peu près comme celui des moutons : toutes ont, mâles et femelles, des cornes permanentes, comme les chèvres ; les cornes des femelles sont seulement plus minces et plus courtes que celles des mâles.

Voilà toutes les connaissances que nous avons pu acquérir au sujet des différentes espèces de gazelles, et à peu près aussi tous les faits qui ont rapport à leur naturel et à leurs habitudes. Voyons maintenant si les naturalistes ont été fondés à n'attribuer qu'à un seul de ces animaux la production de la pierre fameuse qu'on appelle le *bézoard oriental,* et si cet animal est en effet le *pasen* ou *pazan* qu'ils ont désigné spécifiquement par le nom de *gazelle du bézoard*. En examinant la description et les figures de Kœmpfer, qui a beaucoup écrit sur cette matière, on doutera si c'est la gazelle commune ou le pasan, ou l'algazel qu'il a voulu désigner, comme donnant exclusivement le vrai *bézoard oriental.* Si l'on consulte les autres naturalistes et les voyageurs, on serait tenté de croire que ce sont indistinctement les gazelles, les chèvres sauvages, les chèvres domestiques, et même les moutons, qui portent cette pierre [1], dont pro-

[1] A Golconde, le roi a grande provision d'excellents bézoards ; les montagnes où paissent les chèvres qui les portent sont à sept ou huit journées de Bagnagnur ; ils se vendent ordinairement quarante écus la livre; les longs sont les meilleurs; on en trouve dans quelques vaches, qui sont beaucoup plus gros que ceux des chèvres, mais on n'en fait pas tant de cas et ceux qui sont le plus estimés de tous se tirent d'une espèce de singes qui sont un peu plus rares, et ces bézoards sont petits et longs. Voyage de Thévenot, tome III, page 295.—Il se voit en Perse de plus belles et de plus exquises pierres de bézoards qu'en pas une autre contrée de la terre : on les tire du côté de certains boucs sauvages, au foie desquels elles sont attachées. Voyage de Feynes, pag. 44 et 45.—Je devrais mettre au rang des drogues médicinales le bézoard, qui est cette pierre si fameuse dans la médecine; c'est une pierre tendre qui se forme par pellicules, comme croissent les oignons ; on la trouve dans le corps des boucs et des chèvres sauvages et domestiques le long du golfe Persique, dans la province du Corassan, qui est l'ancienne Margiane, incomparablement meilleure que celle qu'on a aux Indes dans le royaume de Golconde : mais parce que les chèvres avaient été amenées de trois journées de pays, il ne se trouva de bézoards que dans quelques-unes, et encore n'était-ce que de petits morceaux ; nous gardâmes de ces chèvres quinze jours en vie; elles étaient nourries d'herbe verte commune ; on n'y trouva rien en les ouvrant ; je les gardai ce temps-là pour vérifier ce qui se dit, que c'est une herbe particuliere qui, échauffant ces animaux, produit cette pierre dans leur corps. Les naturalistes persans disent que plus cet animal paît en des pays arides, et mange d'herbes sèches et chaudes, plus le bézoard est salutaire ; le Corassan et le bord du golfe Persique sont de ces pays secs et arides naturellement s'il y en a au monde ; on trouve toujours au cœur de ces pierres quelques morceaux de ronce ou d'autre bois autour duquel se coagule l'humeur qui compose cette pierre ; il faut observer qu'aux Indes ce sont les chevres qui portent le bézoard, et qu'en Perse ce sont les moutons et les boucs, ce qui fait qu'on estime plus en Perse le bézoard du pays, comme plus chaud et plus digéré, et que même on ne fait pas de cas de l'autre, qu'on donne à quatre fois meilleur marché ; le bézoard de Perse se vend cinquante-quatre livres le kourag, qui est un poids de trois gros. Voyage de Chardin, tome II, page 16.—Le bézoard oriental vient d'une province du royaume de Golconde en tirant au nord, et il se trouve dans la panse des chèvres... Les paysans, en tâtant le ventre de la chevre, connaissent combien elle a de bézoards, et la vendent à proportion de la quantité qu'elle en a : pour le savoir, ils coulent les deux mains sous le ventre de la chevre, et battent la panse en long des deux côtés, de sorte que tout se rend dans le milieu de la panse, et qu'ils comptent juste, en les tâtant, combien il y a de bézoards..... Plus le bezoard est gros et plus il est cher, haussant à proportion comme le diamant ; car si cinq ou six bézoards pèsent une once, l'once vaudra depuis quinze jusqu'à dix-huit francs ; mais si c'est un bézoard d'une once, l'once vaudra bien cent francs ; j'en ai vendu un de quatre onces et demie deux mille livres. ... Des marchands à qui j'avais fait vendre pour soixante mille roupies de bézoards m'amenèrent six chevres qui le portent et que je considerai avec loisir. Il faut avouer que ce sont de belles bêtes, fort hautes et qui

bablement la formation dépend plus de la température du climat et de la qualité des herbes, que de la nature et de l'espèce de l'animal. Si l'on voulait en croire Rumphius, Seba et quelques autres auteurs, le vrai bézoard oriental, celui qui a le plus d'excellence et de vertu, proviendrait des singes et non pas des gazelles, des chèvres ou des moutons ; mais cette opinion de Rumphius et de Seba n'est pas fondée : nous avons vu plusieurs de ces concrétions auxquelles on donne le nom de *bézoard de singes*, et ces concrétions sont toutes différentes du bézoard oriental, qui vient certainement d'un animal ruminant, et qu'on peut aisément distinguer, par sa forme et par sa substance, de tous les autres bézoards : sa couleur est ordinairement d'un vert d'olive, brun en dehors et en dedans, et celle du bézoard qu'on appelle *occidental* est d'un petit jaune plus ou moins terne. La substance du premier est plus moelleuse et plus tendre, celle du dernier est plus dure, plus sèche, et pour ainsi dire plus pétrée. D'ailleurs, comme le bézoard oriental a eu une vogue prodigieuse, et qu'on en a fait grande consommation dans les derniers siècles, puisqu'on s'en servait, en Europe et en Asie, dans tous les cas où nos médecins emploient aujourd'hui les cordiaux et les contre-poisons, ne doit-on pas présumer par cette grande quantité qu'on en a consommée et que l'on consomme encore, que cette pierre vient d'un animal très-commun, ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais de plusieurs animaux, et qu'elle se tire également des gazelles, des chèvres et des moutons ; mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant et des Indes ?

Dans tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, nous n'avons pas trouvé une observation bien faite ni une seule raison décisive : il paraît seulement par ce qu'ont dit Monard, Garcias, Clusius, Aldrovande, Hernandès, etc., que le prétendu animal du bézoard oriental n'est pas la chèvre commune et domestique, mais une espèce de chèvre sauvage qu'ils n'ont point caractérisée ; de même, tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a écrit Kœmpfer, c'est que l'animal du bézoard est une espèce de chèvre sauvage ou plutôt une espèce de gazelle, aussi très-mal décrite : mais, par les témoignages de Thevenot, Chardin et Tavernier, il paraît que cette pierre se tire moins des gazelles que des moutons et des chèvres sauvages ou domestiques ; et ce qui paraît donner plus de poids à ce que ces voyageurs en disent, c'est qu'ils parlent comme témoins occulaires, et que, quoiqu'ils ne citent pas les gazelles au sujet du bézoard, il n'y a guère d'apparence qu'ils se soient trompés, et qu'ils les aient prises pour des chèvres, parce qu'ils les connaissaient bien, et qu'ils en font mention dans d'autres endroits de leurs relations. L'on ne doit donc pas assurer, comme l'ont fait nos naturalistes modernes, que le bézoard oriental vient particulièrement et exclusivement d'une certaine espèce de gazelle ; et j'avoue qu'après avoir examiné, non-seulement les témoignages des auteurs, mais les faits mêmes qui pouvaient décider la question, je suis très-porté à croire que cette pierre vient également de la plupart des animaux ruminants, mais plus communément des chèvres et des gazelles. Elle est, comme l'on sait, formée par couches concentriques, et contient souvent au centre quelque matière étrangère. Nous avons recherché de quelle nature étaient ces matières, qui servent au bézoard oriental de noyau, pour tâcher de juger en conséquence de l'espèce de l'animal qui les avait avalées. On trouve au centre de ces pierres de petits cailloux, des noyaux de prunes, de mirobolans, de tamarin, des graines de cassie, et surtout des brains de paille et des boutons d'arbres : ainsi, l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes et les feuilles.

Nous croyons donc que le bézoard oriental ne vient pas d'un animal particulier, mais de plusieurs animaux différents, et il n'est pas difficile de concilier avec cette opinon les témoi-

ont un poil fin comme de la soie... Ils me dirent que l'une de ces chèvres n'avait qu'un bézoard dans le ventre, et que les autres en avaient ou deux, ou trois, ou quatre, ce qu'ils me firent voir à l'heure même en leur battant le ventre de la manière dont je l'ai dit plus haut : ces six chèvres avaient dix-sept bézoards et une moitié comme une moitié de noisette ; le dedans était comme d'une crotte de chèvre molle, ces bézoards croissant parmi la fiente qui est dans le ventre de la chèvre ; quelques-uns me disaient que ces bézoards se prenaient contre le foie, d'autres soutenaient que c'était contre le cœur, et je ne pus jamais me bien éclaircir de la vérité... Pour le bézoard qui vient du singe, il est si fort que deux grains font autant que six de celui des chèvres ; mais il est fort rare, et se trouve particulièrement dans l'île de Macassar ; cette sorte de bézoard est rond, au lieu que l'autre est de diverses figures : comme ces pierres, que l'on croit venir des singes, sont beaucoup plus rares que les autres, elles sont aussi beaucoup plus chères et plus recherchées ; et quand on en trouve une de la grosseur d'une noix, elle vaudra quelquefois plus de cent écus. Voyage de Tavernier, tome IV, page 78 et suiv.

gnages de la plupart des voyageurs ; car en disant chacun des choses contraires, ils n'auront pas laissé de dire tous à peu près la vérité. Les anciens, Grecs et Latins, n'ont pas connu le bézoard ; Galien est le premier qui fasse mention de ses vertus contre le venin ; les Arabes ont beaucoup parlé de ces mêmes vertus du bézoard : mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent. Rabi Moses, Égyptien, dit seulement que quelques-uns prétendent que cette pierre se forme dans l'angle des yeux, et d'autres dans la vésicule du fiel des moutons en Orient : or, il y a des bézoards ou concrétions qui se font en effet dans les angles des yeux et dans les larmiers des cerfs et de quelques autres animaux ; mais ces concrétions sont très-différentes du bézoard oriental, et les concrétions de la vésicule du fiel sont toutes d'une matière légère, huileuse et inflammable, qui ne ressemble point à la substance du bézoard. André Lacuna, médecin espagnol, dans ses Commentaires sur Dioscoride, dit que le bézoard oriental se tire d'une certaine espèce de chèvre sauvage dans les montagnes de Perse. Amatus Lusitanus répète ce que dit Lacuna, et ajoute que cette chèvre montagnarde est ressemblante au cerf. Monard, qui les cite tous trois, assure encore plus positivement que cette pierre se tire des parties intérieures d'une chèvre de montagne aux Indes, à laquelle, dit-il, j'ai cru devoir donner le nom de *cervi-capra*, parce qu'elle tient du cerf et de la chèvre, qu'elle est à peu près de la grandeur et de la forme du cerf, mais qu'elle a, comme les chèvres, des cornes simples et fort recourbées sur le dos. Garcias ab Horto (Dujardin) dit que dans le Corassan et en Perse, il y a une espèce de boucs appelée *pasan*, et que c'est dans l'estomac de ces boucs que s'engendre le bézoard oriental ; que cette pierre se trouve non-seulement en Perse, mais aussi à Malacca et dans l'île des Vaches, près le cap Comorin ; que dans la grande quantité de boucs que l'on tuait pour la subsistance des troupes, on cherchait ces pierres dans l'estomac de ces animaux et qu'on y en trouvait assez communément. Christophe Acosta répète à ce sujet ce que disent Garcias et Monard, sans y rien ajouter de nouveau. Enfin, pour ne rien omettre de tout ce qui a rapport au détail historique de cette pierre, nous observerons que Kœmpfer, homme plus savant qu'observateur exact, s'étant trouvé dans la province de Laar en Perse, assure être allé avec des naturels du pays à la chasse du bouc pasan, qui produit le bézoard ; qu'il dit en avoir, pour ainsi dire, vu tirer cette pierre, et qu'il assure encore que le vrai bézoard oriental vient de cet animal ; qu'à la vérité le bouc *ahu*, dont il donne aussi la figure, produit dans ce même pays des bézoards, comme le bouc pasan, mais qu'ils sont fort inférieurs en qualité. Par les figures qu'il donne de ces deux animaux, le pasan et l'ahu, on serait induit à croire que la première figure représente la gazelle commune plutôt que le vrai pasan : et par sa description on serait porté à imaginer que son pasan est en effet un bouc et non pas une gazelle, parce qu'il lui donne une barbe semblable à celle des chèvres ; et enfin, par le nom ahu, qu'il donne à son autre bouc, aussi bien que par la seconde figure, on serait fondé à reconnaître le bouquetin plutôt que le véritable ahu, qui est notre tzeiran ou grosse gazelle. Ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que Kœmpfer, qui semble vouloir décider l'espèce de cet animal du bézoard oriental, et qui assure que c'est le bouc sauvage, appelé *pasan*, cite en même temps un homme, qu'il dit très-digne de foi, lequel cependant assure avoir palpé les pierres de ce même bézoard dans le ventre des gazelles à Golconde. Ainsi tout ce qu'on peut tirer de positif de ce qu'a écrit Kœmpfer à ce sujet se réduit à ce que ce sont deux espèces de chèvres sauvages et montagnardes, le pasan et l'ahu, qui portent le bézoard en Perse, et qu'aux Indes cette pierre se trouve aussi dans les gazelles. Chardin dit positivement que le bézoard oriental se trouve dans les boucs et chèvres sauvages et domestiques, le long du golfe Persique et dans plusieurs provinces de l'Inde ; mais qu'en Perse on le trouve aussi dans les moutons. Les voyageurs hollandais disent de même qu'il se produit dans l'estomac des brebis ou des chèvres. Tavernier témoigne encore plus positivement que ce sont des chèvres domestiques ; il dit qu'elles ont du poil fin comme de la soie, et qu'ayant acheté six de ces chèvres vivantes, il en avait tiré dix-sept bézoards entiers et une portion grosse comme une moitié de noisette : et ensuite il dit qu'il y a d'autres bézoards, que l'on croit venir des singes, dont les vertus sont encore plus grandes que celles du bézoard des chèvres ; qu'on en tire aussi des vaches, mais dont les vertus sont

inférieures, etc. Que doit-on inférer de cette variété d'opinions et de témoignages? qu'en peut-on conclure, sinon que le bézoard oriental ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais qu'on le trouve au contraire dans plusieurs animaux d'espèces différentes, et surtout dans les gazelles et dans les chèvres?

A l'égard des bézoards occidentaux, nous pouvons assurer qu'ils ne viennent ni des chèvres ni des gazelles; car nous ferons voir, dans les articles suivants, qu'il n'y a ni chèvres, ni gazelles, ni même aucun animal qui approche de ce genre dans toute l'étendue du Nouveau-Monde: au lieu de gazelles, l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique; au lieu de chèvres et de moutons sauvages, on a trouvé sur les montagnes du Pérou et du Chili des animaux tout différents, les lamas et les pacos, dont nous avons déjà parlé. Les anciens Péruviens n'avaient pas d'autre bétail, et en même temps que ces deux espèces étaient en partie réduites à l'état de domesticité, elles subsistaient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de nature et de liberté sur les montagnes: les lamas sauvages se nommaient *huanacus* et les pacos *vicunnas*, d'où l'on a dérivé le nom de *vigogne*, qui désigne en effet le même animal que le pacos: tous deux, c'est-à-dire le lama et le pacos, produisent des bézoards, mais les domestiques plus rarement que les sauvages.

M. Daubenton, qui a examiné de plus près que personne la nature des bézoards, pense qu'ils sont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant et coloré sur les dents des animaux ruminants. On verra dans la description qu'il a faite des bézoards, dont nous avons une collection très-nombreuse au Cabinet du Roi, quelles sont les différences essentielles entre les bézoards orientaux et les bézoards occidentaux. Ainsi les chèvres des Indes orientales ou les gazelles de Perse ne sont pas les seuls animaux qui produisent des concrétions auxquelles on a donné le nom de *bézoards*: le chamois, et peut-être le bouquetin des Alpes, les boucs de Guinée, et plusieurs autres animaux d'Amérique, donnent aussi des bézoards; et si nous comprenons sous ce nom toutes les concrétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bézoards, et que même il s'en trouve dans les crocodiles et dans les grandes couleuvres.

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces concrétions, en faire plusieurs classes; il faut les rapporter aux animaux qui les produisent, et en même temps reconnaître les climats et les aliments qui favorisent le plus cette espèce de production.

1° Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme et des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, et désignées par le nom de *calculs*, leur substance étant toute différente de celle des bézoards. On les reconnaît aisément à leur pesanteur, à leur odeur urineuse et à leur composition, qui n'est pas régulière, ni par couches minces et concentriques, comme celle des bézoards.

2° Les concrétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel et dans le foie de l'homme et des animaux ne doivent pas être regardées comme des bézoards. On les distingue facilement à leur légèreté, leur couleur et leur inflammabilité, et d'ailleurs elles ne sont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le sont les bézoards.

3° Les pelotes que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des animaux, et surtout des ruminants, ne sont pas de vrais bézoards. Ces pelotes que l'on appelle égagropiles sont composées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en se léchant, ou des racines dures qu'il a broutées, et qu'il n'a pu digérer, et à l'extérieur elles sont pour la plupart enduites d'une substance visqueuse assez semblable à celle des bézoards: ainsi les égagropiles n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure; et la seule inspection suffit pour distinguer les uns des autres.

4° On trouve souvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés et jamais des bézoards. Nos bœufs et vaches, les chamois des Alpes, les porcs-épics d'Italie ne produisent que des égagropiles. Les animaux des pays les plus chauds ne donnent au contraire que des bézoards. L'éléphant, le rhinocéros, les boucs, les gazelles de l'Asie et de l'Afrique, le lama du Pérou, etc., produisent tous, au lieu d'égagropiles, des bézoards solides, dont la grosseur et la substance varient relativement à la différence des animaux et des climats.

5° Les bézoards auxquels on a trouvé ou supposé le plus de vertus et de propriétés sont les bézoards orientaux, lesquels, comme nous l'a-

vous dit, proviennent des chèvres, des gazelles et des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie; les bézoards d'une qualité inférieure, et qu'on appelle occidentaux, viennent des lamas et des pacos qui ne se trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale; enfin les chèvres et les gazelles de l'Afrique donnent aussi des bézoards, mais qui ne sont pas si bons que ceux de l'Asie.

De tous ces faits, on peut conclure qu'en général les bézoards ne sont qu'un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, et qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes; que dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes et plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les bézoards qui en sont les résidus ont aussi plus de qualité que tous les autres; qu'en Amérique où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi moins de force, les bézoards qui en proviennent sont inférieurs aux premiers; et qu'enfin en Europe où les herbes sont faibles, et dans toutes les plaines des deux continents où elles sont grossières, il ne se produit point de bézoards, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent que des poils ou des racines, et des filaments trop durs que l'animal n'a pu digérer.

ADDITION A L'ARTICLE DES GAZELLES ET DES ANTILOPES.

Depuis l'année 1764 que j'ai publié le volume de l'Histoire naturelle dans lequel j'ai traité des gazelles et des chèvres étrangères, quelques voyageurs naturalistes ont reconnu en Asie et en Afrique de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, et ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avais pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, etc. M. Pallas, docteur en médecine, de l'université de Leyde, a publié à Amsterdam, en 1767, un premier ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica*; et peu de temps après il en a donné une seconde édition corrigée et imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica*. Nous avons lu ces deux ouvrages avec satisfaction; l'auteur y montre partout autant de discernement que de connaissances, et nous donnerons l'extrait de ses observations.

D'autre part, MM. Forster père et fils, qui ont accompagné M. Cook dans son second voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques et observations qu'ils ont faites sur les chèvres du cap de Bonne-Espérance, aussi bien que sur les lions marins, ours marins, etc., dont ils m'ont donné des figures très-bien dessinées. J'ai reçu toutes ces instructions avec reconnaissance, et l'on verra que ces savants naturalistes m'ont été d'un grand secours pour perfectionner l'histoire de ces animaux.

Enfin, M. Allamand, que je regarde comme l'un des plus savants naturalistes de l'Europe, ayant pris soin de l'édition qui se fait en Hollande de mes ouvrages, y a joint d'excellentes remarques et de très-bonnes descriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connaissances qui m'ont été communiquées, et je les joins à celles que j'ai acquises par moi-même depuis l'année 1764 jusqu'en 1780.

M. Pallas impose aux gazelles et aux chèvres sauvages le nom générique d'*antilopes*, et il dit que les zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, et qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La nature, selon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs et celui des chèvres. Au reste, il convient avec moi, dans son second ouvrage, que les gazelles ne se trouvent ni en Europe ni en Amérique, mais seulement en Asie, et surtout en Afrique où les espèces en sont très-variées et fort nombreuses. Le chamois est, dit-il, le seul animal qu'on pourrait regarder comme une gazelle européenne, et le bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres et certaines espèces de gazelles. L'animal du musc, ajoute-t-il, et les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les uns et les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes, et ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici, d'après M. Pallas souffre quelques exceptions, car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, et le chamois, qu'il prétend être du genre des gazelles et non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres: on les a souvent vus s'accoupler, et l'on nous a même assuré qu'ils avaient produit ensemble. Le premier fait est

certain et suffit seul pour démontrer que le chamois est non-seulement du même genre, mais d'espèce très-voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres et celui des brebis est si voisin, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples; ainsi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entre eux; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent et se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus longtemps sur cette discussion méthodique de M. Pallas, et nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.

ADDITION A L'ARTICLE DES GAZELLES, RELATIVE AU KEVEL.

M. Pallas me paraît se tromper en avançant que le kevel et la corine ne sont pas deux espèces différentes, mais le mâle et la femelle dans la même espèce de gazelle : s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux sexes, ce savant naturaliste ne serait pas tombé dans cette méprise.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DES GAZELLES, RELATIVE AU KOBA ET AU KOB.

J'ai donné, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique, que quelques voyageurs ont appelé *grande vache brune*, et dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, et que les voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba est grand comme un cerf; et par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'est pas tout à fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que de toutes les antilopes, celle-ci lui paraît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Les cornes du kob ont à peu près un pied de longueur, ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied; et ce qui me paraît démontrer que M. Pallas n'avait pris cette mesure des cornes que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avait rapporté du cap de Bonne-Espérance des cornes de cet animal kob, de même grandeur, et toutes semblables à celles dont je viens de parler. Il dit que cet animal avait une tache triangulaire blanche au bas des cornes, que son pelage est en général d'un rouge brun, et il pense, comme moi, que le kob n'est qu'une variété du koba, et que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.

DESCRIPTION DE LA GAZELLE [1].

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

La gazelle est un animal ruminant de la grandeur du chevreuil; elle lui ressemble aussi beaucoup par les proportions du corps, mais elle en diffère entièrement par les cornes : au lieu d'être solides comme le bois du cerf, du renne, du chevreuil, etc., elles ont une cavité comme les cornes du taureau, du bélier, du bouc, etc.; elles sont noirâtres, placées à une petite distance au-dessus des yeux et courbées en arrière et en bas, à l'exception de leur extrémité, qui se recourbe obliquement en avant et en dedans; elles ont treize ou quatorze anneaux saillants, les premiers font tout le tour de la corne et ne laissent que peu de distance entre eux; les autres sont plus éloignés et ne s'étendent pas sur le côté postérieur; ils sont obliques, se trouvant posés plus bas sur le devant que sur les côtés de la corne; quelques uns de ces anneaux composent une spirale, elle aboutit par ses deux extrémités à des anneaux réguliers, qui par cette réunion semblent être fourchus; le bout de la corne est lisse, il y a sur le reste de son étendue de petites stries longitudinales; ces cornes ont à peu près la même longueur que la tête sur deux squelettes de gazelles qui sont au Cabinet du Roi, dont l'un a été fait en Syrie.

La peau de la gazelle dont ce squelette a été tiré a aussi été envoyée au Cabinet; le dessus du chanfrein et le front sont de couleur rousse avec une tache noire au milieu; il y a de chaque côté du chanfrein une bande blanche avec quelques teintes de roussâtre, qui s'étendent depuis les narines jusqu'aux yeux; on voit au-dessous de cette bande une autre bande de couleur rousse, avec quelque apparence de noirâtre; il y a une tache d'un blanc roussâtre derrière l'œil et trois bandes longitudinales formées sur la face interne des oreilles par des poils blancs; la face externe des oreilles et le

[1] ANTILOPE GAZELLE.

reste de la tête à l'exception du bas de la mâchoire inférieure, le derrière et les côtés du cou, le dos, la croupe, les côtés du corps, l'épaule, la cuisse, la face externe de l'avant-bras et de la jambe proprement dite, les canons et les pieds sont de couleur fauve plus ou moins foncée et teinte de roux ou de brun en plusieurs endroits; il y a quelque mélange de cette dernière couleur sur le corps, et une large bande presque entièrement brune qui s'étend sur le côté du corps, depuis l'épaule jusque sur la cuisse; la face externe de l'avant-bras et les canons des quatre jambes sont roux, à l'exception de la face interne des canons des jambes de devant, qui est d'un fauve très-clair; le derrière des paturons et la couronne ont une couleur brune foncée; le dessous de la mâchoire inférieure, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les fesses, la face interne de l'avant-bras et de la jambe sont blancs; il y a au-dessus de la face antérieure des canons des jambes de devant, un peu au-dessus du genoux, une brosse de poils couchés en bas, plus longs, plus serrés et plus fermes que les autres; ces brosses sont brunes, mais en écartant les poils on voit que ceux qui sont couverts ont une couleur fauve ou blanche; la gazelle a au devant de chaque œil un larmier comme le cerf.

On a aussi envoyé de Syrie au Cabinet une jeune gazelle conservée dans l'esprit-de-vin; ses dimensions sont rapportées dans la table; les cornes ne sont pas encore formées, mais on sent sur le front des tubercules qui indiquent leur origine; il y a au devant des orbites un larmier bien apparent, dont l'orifice est long de trois ou quatre lignes et placé en forme de croissant contre le bord de l'orbite; ce larmier a deux lignes de profondeur. Le poil de la tête a des teintes de fauve, de roux et de blanchâtre; en comparant cette gazelle avec la peau que j'ai décrite, on reconnait aisément sur la petite gazelle des vestiges de la bande rousse du milieu du chanfrein, de la bande blanche et de la bande mêlée de roux et de noirâtre des côtés du chanfrein, et on aperçoit le blanc du dessous de l'œil; les trois bandes longitudinales formées par des poils sont déjà bien marquées sur la face interne de l'oreille; les bords de cette face sont aussi couverts de poils; la face externe de l'oreille et toutes les parties qui sont de couleur fauve sur la gazelle adulte, ont à peu près la même couleur sur la petite gazelle dont il s'agit, mais elle n'a qu'une couleur blanchâtre ou fauve très-claire sur les parties qui sont blanches dans l'autre: il y a du brun noirâtre sur les côtés du corps, sur la couronne, contre les sabots et sur la brosse, qui est déjà bien formée.

Je n'ai vu sur le ventre que deux mamelons placés à quatre pouces de distance de l'anus et près l'un de l'autre; mais je n'ai pu reconnaître exactement la distance qui était entre deux, parce que le ventre avait été ouvert dans cet endroit; il se trouve dans les aines, à côté de chaque mamelon, une poche qui, étant ouverte, a environ dix lignes de diamètre à son entrée; elle s'étend en arrière, elle a sept lignes de profondeur; les parois inférieures de chacune de ces poches sont formées par une duplicature de la peau, comme la poche du sarigue femelle; mais celles de la gazelle ne paraissent pas avoir de rapport aux nouveau-nés, comme celles du sarigue; quoique les mamelons soient placés sur leurs bords, il s'est trouvé dans leur fond un peu de matières graisseuse et blanchâtre.

Les secondes phalanges des doigts de la gazelle ne tiennent l'une à l'autre que par leurs côtés postérieurs, qui sont réunis par la peau; la partie inférieure des premières phalanges n'a pas plus d'adhérence; mais à l'endroit de l'articulation des secondes phalanges, avec les troisièmes il y a une cloison formée par la peau qui attache les deux doigts l'un à l'autre; cette cloison termine une cavité qui est entre les secondes phalanges des doigts et entre la partie inférieure des premières; cette conformation des pieds de la gazelle m'a paru peu différente de celle du pied du mouton et des autres animaux à pied fourchu; en écartant les sabots d'un mouton, on voit la cloison transversale qui est au-dessus des sabots, et la cavité qui se trouve au-dessus de la cloison.

DESCRIPTION DE LA CORINE [1]

La corine diffère de la gazelle et du kevel par la forme des cornes et par le poil, qui a un peu plus de longueur; mais elle leur ressemble exactement par les couleurs; cette ressemblance est si grande dans ces trois animaux, que l'on serait tenté de croire qu'il seraient de même espèce: quoique je n'aie vu que des peaux bourrées du kevel et de la corine, il me semble que s'il y a des différences dans les proportions du corps, elles ne sont que très-légères; ces trois animaux ont les jambes fort menues, les oreilles longues, la queue courte, des bandes blanches sur la face externe des oreilles, des brosses aux jambes de devant, trois bandes rousses ou noirâtres et deux blanches sur le chanfrein, etc.; mais il se trouve des différences très-apparentes dans les cornes, principalement dans celles de la corine; elles sont à proportion plus menues que les cornes de la gazelle et du kevel, et leurs anneaux sont beaucoup plus petits.

Les cornes de la corine ont une courbure en arrière et en bas; il y en a qui sont aussi un peu recourbées en dedans par l'extrémité, mais il paraît que ce n'est que par accident; comme elles sont menues, il arrive qu'elles s'inclinent en différents

[1] L'Antilope gazelle, variété Corine.

sens, ou qu'elles se cassent par le bout; dans ce dernier cas l'une est plus courte que l'autre et terminée par une sorte de calus; j'ai vu deux têtes de corines, dont les cornes n'avaient que des anneaux peu apparents et fort inégaux; ils étaient petits et serrés dans la partie inférieure de la corne, plus larges et plus éloignés dans la partie supérieure; les anneaux des cornes d'une troisième tête étaient plus gros, et placés pour la plupart à de grandes distances. M. Adanson m'a fait voir une corne qu'il a rapportée du Sénégal, qui est presque droite et plus petite que les autres, et qui n'a dans sa partie inférieure que cinq anneaux et quelques inégalités dans le reste de sa longueur : mais ces petites différences ne m'empêchent pas de croire que toutes ces cornes ne viennent de corines de différents âges ou de sexes différents.

DE LA GAZELLE

OU

CHÈVRE SAUTANTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

(L'ANTILOPE A BOURSE.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

Cet animal, d'après un dessin qui m'a été communiqué par M. Forster, et qu'il a fait d'après nature vivante, me paraît devoir être rapporté au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, surtout dans de certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme et la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, et que dans la même espèce on trouve des individus dont les cornes sont de différentes grandeurs et contournées différemment.

Au reste, il paraît que dans les terres du cap de Bonne-Espérance il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes ; car on m'a donné un dessin, dont l'animal porte le nom de *klippspringer,* sauteur de rochers, et dont nous parlerons dans l'article suivant[1] En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante, on voit que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites et moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre sautante : ces différences me paraissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de ces chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'était pas bien connue.

« Les Hollandais du cap de Bonne-Espérance appellent, dit-il, ces animaux *springbok,* chèvres sautantes. Elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, et n'approchent les colonies du Cap que lorsque la grande sécheresse ou le manque d'eau et d'herbage les forcent de changer de lieu; mais c'est alors qu'on en voit des troupes depuis dix-mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles soient toujours accompagnées ou suivies par les lions, les onces, les léopards, et les hiènes qu'on appelle au Cap *chiens sauvages,* qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint; le corps d'armée est en moins bonne chair, et l'arrière-garde est fort maigre et mourant de faim, mangeant jusqu'aux racines des plantes dans ces terrains pierreux; mais en s'en retournant, l'arrière garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la première, et l'avant-garde, qui alors se trouve la dernière, devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne sont point peureuses lorsqu'elles sont ainsi rassemblées, et ce n'est même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut passer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'apprivoisent aisément; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, etc. Les mâles sont assez pétulants et méchants même en domesticité, et ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connaissent pas; lorsqu'on leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, et parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avions prise au Cap et qui était fort farouche, s'apprivoisa sur le vaisseau, au point de venir prendre du pain dans la main, et elle devint si friande de tabac, qu'elle en demandait avec empressement à ceux qui en usaient; elle semblait le savourer et l'avaler avec avidité; on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuille, qu'elle mangea de même avec les côtes et les tiges de ces feuilles: mais nous remarquâmes en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avait embarquées sur le vaisseau pour avoir du lait, mangeaient aussi très-volontiers du tabac.

[1] Cet animal est l'ANTILOPE KLIPPSPRINGER.

« Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, et finit vers le croupion en s'élargissant; cette tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent : mais lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

« Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale : mais le corps et les membres en sont plus délicats et plus déliés; les jambes sont plus hautes. Le pelage en général est d'un fauve jaunâtre ou d'une couleur de cannelle vive; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre et la queue, sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui est noire. Le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun rougeâtre qui s'étend tout le long du flanc ; il y a aussi une bande de brun noirâtre qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche; et sur le front une autre bande triangulaire de fauve jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau, où elle finit en pointe, et qui en remontant sur le sommet de la tête, où elle s'élargit, se joint au fauve jaunâtre du dessus du corps : le reste de la tête est de couleur blanche; elle est de forme oblongue. Les narines sont étroites et en forme de croissant ; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure, qui est fendue, et c'est là qu'on remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, dénuées de poils et toujours humides. Les yeux sont grands, vifs et pleins de feu ; l'iris est de couleur brune; sous l'angle antérieur de chaque œil, il y a un larmier dont l'orifice est presque rond. Les oreilles sont à peu près aussi longues que la tête entière; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent ensuite et finissent en pointe mousse. Le cou est assez long, grêle et un peu comprimé sur les côtés. Les jambes de devant paraissent moins hautes que celles de derrière, qui sont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal semble se balancer de côté et d'autre. Les sabots des quatre pieds sont petits, de forme triangulaire et de couleur noire, de même que les cornes qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la base, et qui se terminent en une pointe lisse.

« Il semble que ces chèvres sautantes aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, surtout du vent de sud-est qui, au cap de Bonne-Espérance, est très-orageux et très-violent ; c'est alors qu'elles font des sauts et des bonds, et que la tache blanche qui est sur le dos et le croupion paraît à découvert : les plus vieilles commencent à sauter, et bientôt tout le reste de la troupe en fait de même. La femelle dans cette espèce a des cornes, ainsi que le mâle, et la corne qui est figurée dans l'Histoire naturelle est celle d'un vieux mâle. Au reste, les cornes sont de figures si différentes dans ces animaux, que si on voulait ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y aurait des chèvres sautantes dans toutes les divisions. »

Après avoir comparé cette description de M. Forster, et la figure de cette chèvre sautante du Cap, il paraîtrait au premier coup d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, et dont il donne la description et la figure dans le nouveau supplément à mon ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781; cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok* et non pas *bontebok* par les Hollandais du Cap.

Il se pourrait donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fût de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourse sur le dos*, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche qui est sur le dos que quand cette chèvre ou gazelle court ou saute, et qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos. Voici ce que ce savant naturaliste en a publié dans le supplément à mes ouvrages.

DE LA GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS.

PAR M. ALLAMAND.

« Avec sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles : il en a exactement décrit et déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa connaissance, et il en a connu plus que personne avant lui ; mais dans la nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avait toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plu-

part l'Afrique, dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu : ainsi on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en est une preuve ; c'est à M. le capitaine Gordon que nous en sommes redevables. Cet officier, que j'ai eu plus d'une fois occasion de nommer, joint à toutes les connaissances de l'art militaire un vif désir d'enrichir l'Histoire naturelle de nouvelles découvertes : c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-Espérance, et à y retourner l'année passée, après avoir obtenu de la Compagnie des Indes un emploi de confiance qui ne pouvait être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres, qu'il a déjà découvert trois animaux, qu'il m'envoie, et qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connaître la gazelle qui fera le sujet de cet article, et qu'il avait placée dans la ménagerie du prince d'Orange. C'était la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avait amenées avec lui.

« Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, receveur de la Compagnie des Indes, amateur bien connu par sa ménagerie précieuse d'oiseaux vivants, et par son cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette gazelle ressemble presque en tout à la gazelle commune, décrite par MM. de Buffon et Daubenton. Elle a les cornes annelées et contournées de la même façon, et également noires : elle est de la même couleur, avec les mêmes taches ; elle est un peu plus grande, mais ce qui la distingue est une raie de poils blancs longue de dix pouces, qui au premier coup d'œil n'offre rien de particulier, et qui est placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue. Quand elle court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir et se convertir en une grande tache blanche qui s'étend presque de côté et d'autre sur toute la croupe ; voici comment cela s'opère : l'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui, se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque : le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, et c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre les deux lèvres, paraît être une raie ou ligne blanche. Lorsque la gazelle court, cette bourse s'ouvre, le fond blanc paraît à découvert ; et dès qu'elle s'arrête, la bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu longtemps dans ce pays ; elle est morte quelques mois après son arrivée. Elle était fort douce et craintive ; la moindre chose lui faisait peur et l'engageait à courir. J'ai joui très-souvent du plaisir de lui voir ouvrir sa bourse. »

LE KLIPPSPRINGER,

OU

SAUTEUR DES ROCHERS.

(L'ANTILOPE KLIPPSPRINGER.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes, genre antilope. (Cuvier.)

Voici la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante, dont MM. Forster ont bien voulu me donner le dessin : « M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leste de tous ceux de son genre. Il se tient sur les rochers les plus inaccessibles ; et lorsqu'il aperçoit un homme, il se retire d'abord vers des places qui sont entourées de précipices : il franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, et sur des profondeurs affreuses ; et lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rocher, où l'on croirait qu'à peine il y eût assez d'espace pour le recevoir. Quelquefois les chasseurs, qui ne peuvent les tirer que de très-loin et à balle seule, les blessent, et les font tomber dans le fond des précipices. Leur chair est excellente à manger, et passe pour le meilleur gibier du pays. Leur poil est léger, peu adhérent, et tombe aisément en toute saison : on s'en sert au Cap pour faire des matelas, et même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

« Ce sauteur des rochers est de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues. Sa tête est arrondie ; elle est d'un gris jaunâtre, marqueté par-ci par-là de petites raies noires ; le museau, les lèvres et les environs des yeux sont noirs ; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale ; les oreilles sont assez

grandes et finissent en pointe. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur ; elles sont droites et lisses à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la base : la femelle n'a point de cornes. Le poil du corps est d'un fauve jaunâtre ; chaque poil est blanc à sa racine, brun ou noir au milieu ; et d'un jaune grisâtre à l'extrémité ; les pieds et les oreilles sont couverts de poils blanchâtres ; la queue est très-courte. »

DE LA GAZELLE PASAN.

(L'ANTILOPE ORYX.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

M. Pallas pense avec moi que le pasan et l'algazel ne sont que deux variétés de la même espèce. J'ai dit que ces deux espèces, l'algazel et le pasan, me paraissaient très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes ; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvait en faire deux espèces. J'ai même dit positivement que je présumais que l'algazel et le pasan n'étaient que deux variétés de la même espèce, et j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit, au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burmann ; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux.

MM. Forster m'ont écrit que la gazelle pasan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, et celui de *chèvre du bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng*, qui est différente du pasan. Il ajoute, « que dans la femelle les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle ; que ces cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise ; que, de plus, il y a deux bandes noires qui partent du museau et s'étendent jusqu'aux cornes, et une ligne noire le long du dos qui se termine au croupion et y forme une plaque triangulaire ; qu'on voit aussi une bande noire entre la jambe et la cuisse de devant, et une tache ovale de la même couleur sur le genou ; que les pieds de derrière sont aussi marqués d'une tache noire sous la jointure, et qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au dessous duquel se trouve une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine ; qu'enfin le reste du corps est gris, à l'exception du ventre qui est blanchâtre, ainsi que les pieds.

« Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre pieds de hauteur, en le mesurant aux jambes de devant ; les cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur. Ces gazelles ne vont point en troupes, mais seulement par paires, et il me semble que c'est le même animal que le *parasol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaisance. »

ADDITION A L'ARTICLE DU PASAN, PAR M. LE DOCTEUR ALLAMAND.

« M. de Buffon a donné à la *gazelle du bézoard* le nom de *pasan*, qui est celui que les Orientaux lui donnent. Il n'en a vu que le crâne surmonté de ses cornes, dont M. Daubenton a donné une description fort exacte. On trouve souvent de ces cornes dans les cabinets de curiosités naturelles ; j'en ai placé deux dans celui de notre Université, qui m'ont été envoyées du cap de Bonne-Espérance ; mais l'animal qui les porte a été peu connu jusqu'à présent : je suis même tenté de dire qu'il ne l'a point été du tout ; car je doute fort que ce soit le même qui a été indiqué par Kœmpfer, sous le nom de *pasen* ou *pasan*. La description qu'il en a donnée ne lui convient point à plusieurs égards, et la figure dont il l'a accompagnée, toute mauvaise qu'elle est, représente sûrement un animal tout différent.

« Tous les autres auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard sont peu d'accord entre eux, quoiqu'ils lui donnent le même nom *pasan*. Tavernier, qui en a eu six vivantes, se contente de dire que ce sont de très-jolies chèvres, fort hautes et qui ont un poil fin comme de la soie. Chardin assure que le bézoard se trouve aux Indes dans le corps des boucs et des chèvres sauvages et domestiques, et en Perse dans le corps des moutons. Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le bézoard en Afrique, mais c'est la copie de celle qu'a donnée Pomet dans son Histoire des drogues, et

qui est celle d'une chèvre avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'est-à-dire d'un animal fabuleux. Clusius, ou plutôt Garcias, dit que le bézoard se trouve dans le ventricule d'une sorte de bouc, dont il a fait représenter une corne; elle ne ressemble pas à celle de notre pasan. La figure qu'Aldrovande a donnée à cet animal est celle de l'antilope, et Klein a copié ce qu'il en dit. L'auteur de l'Histoire naturelle qui se publie en hollandais a fait représenter l'algazel pour l'animal qui fournit le bézoard.

« Que faut-il conclure de ces différentes descriptions et de plusieurs autres qu'on pourrait y ajouter? c'est qu'on trouve des bézoards dans diverses espèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'est bien connue : ainsi ce n'est pas sans raison que j'ai dit que l'animal que je vais décrire a été inconnu jusqu'à présent, et qu'il était peu différent du pasan de Kœmpfer. On en trouve cependant une figure passable, quoique fautive à bien des égards, dans les *Deliciæ naturæ selectæ* de Knorr; mais cet auteur s'est sûrement trompé en le prenant pour la chèvre bleue de Kolbe; il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les sabots.

« C'est encore à M. le docteur Klockner qu'on doit la connaissance de ce bel animal; il a eu occasion d'en acheter une peau bien complète qu'il a préparée avec sa dextérité ordinaire. On lui a dit qu'elle avait été envoyée du cap de Bonne-Espérance, et je n'en doute pas, puisque les différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit; et de plus, c'est vraisemblablement le même animal qui a été tué par M. le capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occasion de citer le témoignage. Cet officier, étant à une assez grande distance du Cap, vit sortir d'un petit bois une très-belle chèvre qui avait des cornes fort longues et droites, et dont la tête était singulièrement bigarrée de couleurs tranchantes; il tira dessus à balle, et le coup l'ayant fait tomber, il accourait pour l'examiner de près, mais l'Hottentot qui l'accompagnait le retint, en lui disant que ces animaux étaient très-dangereux; qu'il arrivait souvent que n'étant que blessés ou tombés de peur, ils se relevaient tout d'un coup, et, se jetant sur ceux qui les approchaient, ils les perçaient de leurs cornes qui sont très-pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui tira un second coup qui le convainquit qu'elle était bien morte. Comme M. Gordon est retourné au Cap, d'où nous avons bien des choses curieuses à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre pasan, pour être assuré que c'est le même animal qu'il a vu. La description que j'en vais donner est tirée de ce que M. Klockner m'en a écrit : ainsi l'on peut compter sur son exactitude.

« La taille de cet animal est un peu plus petite que celle du condoma; la forme de sa tête ne ressemble point à celle du cerf ni à celle du bouc; elle approche plus de celle du nanguer de M. de Buffon; mais le singulier mélange des couleurs dont elle est ornée le rend fort remarquable; le fond en est d'un beau blanc. Entre les deux cornes il y a une tache noire qui descend environ deux pouces sur le front, et qui, s'étendant de côté et d'autre jusqu'à la moitié des cornes, y paraîtrait carrée sans une petite pointe qui s'avance du côté du nez; une autre grande tache aussi noire couvre presque tout l'os du nez, et des deux côtés elle se joint avec deux bandes de même couleur, qui, prenant leur origine à la racine des cornes, traversent les yeux, et descendent jusqu'au dessous de la mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes. De pareilles bandes noires qui passent par les yeux sont rares dans les quadrupèdes : il n'y a que le blaireau et le coati qui nous en fournissent des exemples; l'extrémité du museau est d'un blanc de neige. L'on comprend que ce bizarre assemblage de couleurs offre un coup d'œil très-frappant; s'il se trouvait sur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auraient par manqué d'en faire mention : Kœmpfer l'aurait-il insinué en disant que, pour juger si ces animaux renferment des bézoards, on observe leurs sourcils et les traits de leur front; s'ils sont bien noirs, c'est une bonne marque?

« Le poil court qui couvre les côtés, les cuisses et la croupe de cet animal, n'est guère moins remarquable par sa couleur : il est d'un gris cendré tirant sur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier. Sa queue est brune presque jusqu'à son extrémité qui est noire : cette couleur brune s'étend sur le dos, où elle forme une bande assez large, prolongée jusqu'aux épaules. Là les poils sont plus longs et se dirigent en tous sens, en figure d'étoile, et continuent de couvrir le dessus du cou; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête, sur laquelle ils disparaissent; ils sont tournés en avant, et ainsi ils forment une espèce de cri-

nière; la partie inférieure des jambes de devant est blanche; mais il y a une tache ovale de couleur de marron foncée, presque noire, qui commence au-dessous des sabots, et qui a cinq pouces de longueur sur un pouce de largeur. On voit une semblable tache sur les pieds de derrière, mais plus mêlés de poils blancs; elle s'étend tout le long de la face antérieure de la jambe, sur laquelle elle paraît comme une simple ligne de couleur de plus en plus claire, jusqu'à ce qu'elle se confonde avec des poils d'un brun presque noir, qui couvrent le devant des cuisses et qui y paraissent comme une bande large de trois ou quatre doigts; cette bande est continuée sur la partie supérieure du corps, qu'elle sépare du ventre, et elle s'étend jusqu'aux jambes de devant, dont elle environne le haut et descend même assez bas.

« On voit encore, aux deux côtés de la croupe, une autre grande tache ovale qui descend presque jusqu'à la jambe; les poils qui la composent sont d'un brun clair tirant sur le jaune, et leur pointe est blanche. Sur le cou il y a une bande brune qui s'étend jusqu'aux jambes antérieures, où l'on remarque quelques restes de longs poils, dont il semble que la gorge a été garnie.

« Les oreilles ressemblent assez à celles du condoma; leur longueur est de sept pouces, et leur largeur de quatre pouces et demi; elles sont bordées au haut d'une rangée de poils bruns. Les cornes sont presque droites, à une légère courbure près qu'on a peine à remarquer; elles sont noires, et leur longueur est de deux pieds un pouce, ce qui me faisait croire qu'elles n'étaient pas encore parvenues à toute leur hauteur. Celles que j'ai placées au Cabinet de notre Académie égalent deux pieds quatre pouces, et la circonférence de leur base est de six pouces. Ces cornes sont très-exactement représentées dans la figure qu'en a donnée M. de Buffon, et on ne peut rien ajouter à la description qu'en a faite M. Daubenton : elles sont environnées d'anneaux obliques jusqu'à la moitié de leur longueur, et le reste en est lisse et terminé par une pointe fort aiguë.

« La corne des pieds offre une singularité qu'il ne faut pas omettre. La partie inférieure de chacun des sabots a la figure d'un triangle isocèle fort allongé, au lieu que dans les autres animaux à pieds fourchus elle forme un triangle presque équilatéral. Cette configuration donne au pied du pasan une base plus étendue, et par là même plus de fermeté. Au-dessus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus et longs d'un pouce et demi. Le port de cet animal a quelque chose de fort gracieux; et soit qu'on le range dans la classe des gazelles, à laquelle il paraît qu'il appartient, puisqu'il n'a point de barbe, soit qu'on le compte parmi les chèvres, c'est sûrement une espèce très-distinguée par sa couleur et par ses taches, aussi bien que par ses cornes : il a le cou moins long que la plupart des animaux de ce genre; mais cela ne diminue en rien sa beauté. Il est très-vraisemblable, à en juger par la forme des cornes de ses pieds, qu'il habite sur les montagnes, et cela dans les lieux assez éloignés du Cap, puisque jusqu'à présent il n'a été connu que des Hottentots. Voici une table de ses dimensions :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	4	11	0
Hauteur du train de devant.	3	2	0
Hauteur du train de derrière.	3	1	0
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'aux cornes.	0	7	8
Longueur des oreilles.	0	7	0
Largeur du milieu des oreilles.	0	4	2
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très-peu remarquable. .	2	1	8
Circonférence des cornes à leur base.	0	6	8
Distance entre leurs bases.	0	0	9
Distance entre leurs pointes.	0	9	8
Longueur de la queue.	1	1	10
Longueur des plus longs poils de la queue. .	0	9	0
Longueur des poils qui forment la crinière. .	0	2	8
Longueur des sabots.	0	4	8
Leur circonference.	0	7	8
Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés.	0	0	3

LE CONDOMA.

(L'ANTILOPE COUDOUS OU COESDOES.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

M. le marquis de Marigny, qui ne perd pas la plus petite occasion de favoriser les sciences et les arts, m'a fait voir dans son cabinet la tête d'un animal que je pris, au premier coup d'œil, pour celle d'un grand bubale; elle est semblable à celle de nos plus grands cerfs : mais au lieu de porter un bois solide et plein comme celui des cerfs, elle est surmontée de deux grandes cornes

creuses, portant arête comme celles des boucs, et doublement fléchie comme celles des antilopes. En cherchant au Cabinet du Roi les morceaux qui pouvaient être relatifs à cet animal, nous avons trouvé deux cornes qui lui appartiennent : la première, sans aucun indice ni étiquette, venait du Garde-Meuble de sa majesté ; la seconde m'a été donnée en 1760, par M. Baurhis, commis de la marine, sous le nom de *condoma* du cap de Bonne-Espérance. Nous avons cru devoir adopter ce nom, l'animal qu'il désigne n'ayant jamais été dénommé ni décrit.

Par la longueur, la grosseur et surtout par la double flexion des cornes, le condoma nous paraît approcher beaucoup de l'animal que Caïus a donné sous le nom de *strepsiceros*. Non-seulement la figure et les contours des cornes sont absolument les mêmes, mais toutes les dimensions se rapportent presque exactement ; et en comparant la description que M. Daubenton a faite de la tête du condoma avec celle du *strepsiceros* de Caïus, il m'a paru qu'on pouvait présumer que c'était le même animal, surtout en faisant précéder notre jugement des réflexions suivantes : 1° Caïus s'est trompé en donnant cet animal pour le *strepsiceros* des anciens : cela me paraît évident ; car le *strepsiceros* des anciens est certainement l'*antilope*, dont la tête est très-différente de celle du cerf : or, Caïus convient, et même assure que son strepsiceros a la tête semblable à celle du cerf ; donc ce strepsiceros n'est pas celui des anciens. 2° L'animal de Caïus a, comme le condoma, les cornes grosses et longues de plus de trois pieds, et couvertes de rugosités et non pas d'anneaux ou de tubercules ; au lieu que le strepsiceros des anciens, ou l'antilope, a les cornes non-seulement beaucoup moins grosses et plus courtes, mais aussi chargées d'anneaux et de tubercules très-apparents. 3° Quoique les cornes de la tête du condoma qui est au Cabinet de M. le marquis de Marigny aient été usées et polies, et que la corne qui vient du Garde-Meuble du roi ait même été travaillée à la surface, on voit cependant qu'elles n'étaient point chargées d'anneaux ; et cela nous a été démontré par celle que nous a donnée M. Baurhis, qui n'a point été touchée, et qui ne porte en effet que des rugosités, comme les cornes de bouc, et non pas des anneaux comme celles de l'antilope. Or, Caïus dit lui-même que les cornes de son strepsiceros ne portent que des rugosités ; donc ce strepsiceros n'est pas celui des anciens, mais l'animal dont il est ici question, qui porte en effet tous les caractères que Caïus donne au sien.

En recherchant dans les voyageurs les notices qui pouvaient avoir rapport à cet animal remarquable par sa taille, et surtout par la grandeur de ses cornes, nous n'avons rien trouvé qui en approche de plus près que l'animal indiqué par Kolbe, sous le nom de *chèvre sauvage* du cap de Bonne-Espérance. « Cette chèvre, dit-il, qui « chez les Hottentots n'a point reçu de nom, et « que j'appelle *chèvre sauvage*, est fort remar« quable à plusieurs égards : elle est de la taille « d'un grand cerf ; sa tête est fort belle et ornée « de deux cornes unies, recourbées et pointues, « de trois pieds de long, dont les extrémités « sont distantes de deux pieds. » Ces caractères nous paraissent convenir parfaitement à l'animal dont il est ici question : mais il est vrai que n'en ayant vu que la tête, nous ne pouvons pas assurer que le reste de la description de Kolbe[1] lui convienne également ; nous le présumons seulement comme une chose vraisemblable qui demande à être vérifiée par des observations ultérieures.

ADDITION A L'ARTICLE DU CONDOMA

COESDOES.

Il nous est arrivé une peau bien conservée de condoma. M. le chevalier d'Auvillars, lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi rapporté une, de laquelle M. de Brosse, premier président du parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit au sujet du condoma.

« L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-Espérance par M. Berg, secrétaire du Conseil hollandais, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, et d'un lieu situé à environ cent lieues

[1] Depuis son front, tout le long de son dos, on voit une raie blanche qui finit au-dessus de sa queue ; une autre raie de même couleur coupe cette première au bas du cou, dont elle fait tout le tour ; il y en a deux autres de même nature, l'une derrière les jambes de devant, et l'autre devant les jambes de derrière ; elles font toutes deux le tour du corps ; le poil dont le reste de son corps est couvert tire sur le gris avec quelques petites taches rouges, excepté celui qu'elle a sous le ventre, qui est blanc ; sa barbe est grise et fort longue ; ses jambes, quoique longues, sont bien proportionnées. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, page 42.

du Cap; on lui dit qu'il s'appelait *coesdoes*. Il y avait trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci : il le fit très-exactement dépouiller de sa peau, qu'il a apportée en France; cette peau était assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu la peau entière : l'animal semblait être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut sur ses jambes. Cette peau était couverte d'un poil gris de souris assez ras ; il y avait une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où descendaient de chaque côté six ou huit raies transversales de même couleur blanche, il y avait aussi au bas des yeux deux raies blanches posées en chevron renversé, et de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur: le haut du cou était garni de longs poils en forme de crinière, qui se prolongeaient jusque sur le garrot. Les cornes, mesurées en ligne droite, avaient deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur, et trois pieds deux pouces trois lignes en suivant exactement leurs triples sinuosités sur l'arête continue; l'intervalle entre les cornes, à leur naissance, n'était que d'un pouce six lignes, et de deux pieds sept pouces à leurs extrémités; leur circonférence à la base était de huit pouces trois lignes: elles étaient bien faites, diminuaient régulièrement de grosseur en s'éloignant de leur naissance, et finissaient en pointe aiguë ; elles étaient de couleur grise, lisses et assez semblables, pour la substance, à celles du bouc, avec quelques rugosités dans le bas, mais sans aucune strie véritable. On pouvait enlever en entier cette corne jusqu'au bout; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince et parfaitement évidée, il reste un os de moindre diamètre, presque aussi long, pareillement contourné, de couleur blanc jaunâtre, mais mal lisse, d'une substance lâche, peu compacte, friable et cellulaire. La corne du pied ressemblait à celle d'une génisse de deux ans, et la queue était courte et garnie de poils assez longs à l'extrémité. »

Cette description faite par M. le président de Brosse est très-bonne ; je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avais reçues presque en même temps pour le Cabinet du Roi, et je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

MM. Forster, qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices suivantes : « Le condoma ou coesdoes a quatre pieds de hauteur, mesuré aux jambes de devant, et les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou huit pouces ; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe; leur arête suit toutes leurs inflexions ou courbures, et elles sont un peu comprimées et torses en hélice La femelle porte des cornes comme le mâle. Les oreilles sont larges, et la queue, qui n'a qu'un demi-pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, et noire à l'extrémité, qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

« Le pelage est ordinairement gris et quelquefois roussâtre. Il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses et trois sur les flancs. Dans quelques individus ces barres descendantes sont au nombre de huit et même de neuf; dans d'autres, il n'y en a que six ; mais ceux qui en ont sept sont les plus communs Il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils. Le devant de la tête est noirâtre, et du coin antérieur de chaque œil il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau ; le ventre et les pieds sont d'un gris blanchâtre. Il y a des larmiers sous les yeux.

« Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles. Ils font des bonds et des sauts surprenants : on en a vu franchir une porte grillée qui avait dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiser et les nourrir de pain, on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance. »

Nous ajouterons encore à ces observations l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes Suppléments à l'Histoire naturelle, édition de Hollande ; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait dessiner et graver.

AUTRE ADDITION

A L'ARTICLE DU CONDOMA OU COESDOES,

PAR M. LE PROFESSEUR ALLAMAND.

Quoique les cornes de l'animal à qui M. de Buffon a donné le nom de condoma soient as-

sez connues et se trouvent très-souvent dans les cabinets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il est pourtant assez remarquable pour mériter l'attention des voyageurs et des naturalistes.

« M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchait beaucoup de l'animal que Caïus a donné sous le nom de *strepsiceros*, puisqu'on ne saurait douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes. Il soupçonne aussi que ce pourrait bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre sauvage*; et effectivement la description que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du condoma; mais aussi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

« M. Pallas, qui dans ses *Spicilegia zoologica, fasc.* 1, *page* 17, a donné une bonne description des cornes et de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'est trompé en prenant cet animal pour cette chèvre sauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raison que celle-là pour appuyer son avis, c'est lui qui s'est trompé, car le condoma a une barbe très-remarquable.

« Mais sans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former sur la figure de cet animal, faisons-le connaître véritablement tel qu'il est, en lui conservant le nom de condoma que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne soit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coesdoes* ou *coudous*. Nous avons eu la satisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, en 1776, à la ménagerie du prince d'Orange.

« Je lui ai rendu de fréquentes visites; frappé de sa beauté, je ne pouvais me lasser de l'admirer, et je renvoyais de jour à autre d'en faire une description exacte : comme je me proposais d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il était mort; et ainsi tout ce que j'en pourrais dire se réduirait à ce que ma mémoire me fournirait. Heureusement, avant que d'être conduit à la ménagerie du prince, il avait passé par Amsterdam : là M. Schneider en fit faire le dessin.... et M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occasion d'augmenter nos connaissances en fait d'histoire naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable observateur, et en fit une description, qu'il a eu la bonté de me communiquer; ainsi c'est à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

« On est surpris au premier coup d'œil qu'on jette sur cet animal : la légèreté de sa marche, la finesse de ses jambes, le poil court dont la plus grande partie de son corps est couverte, la manière haute dont il porte sa tête, la grandeur de sa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; mais les grandes et singulières cornes dont il est orné, les taches blanches qu'il a au-dessous des yeux, et les raies de même couleur que l'on voit sur son corps, et qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en distingue bientôt, de façon cependant qu'on serait tenté de lui donner la préférence. La tête du condoma ressemble assez à celle du cerf; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur roussâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun desquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement et en s'élargissant du côté du museau, et enfin se termine en pointe; de côté et d'autres de ces lignes on voit trois taches rondes d'un blanc pâle, dont les deux supérieures sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, et celle qui est au-dessous, près du museau, est un peu plus grande. Les yeux sont noirs, bien fendus, et ont beaucoup de vivacité; le bout du museau est noir et sans poils; les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, et le dessous de la mâchoire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq à six pouces, qui se termine en pointe. La tête est surmontée de deux cornes, de couleur brune tirant sur le noir, et couvertes de rugosités; elles ont une arête qui s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité, qui est arrondie et qui se termine en une pointe noirâtre; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, et sont précisément telles que celles qui ont été décrites par MM. de Buffon et Daubenton. Leur longueur perpendiculaire n'était que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris; ce qui me porte à croire qu'il n'avait pas encore acquis toute sa grandeur, car on trouve de ces cornes qui sont plus longues; j'en ai placé deux paires au Cabinet de notre Académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, et trois pieds et demi en suivant les contours; la circonférence de leur base est de neuf pouces, et il y a entre leurs pointes une distance de deux pieds et demi.

« Les oreilles sont longues, larges et de la même couleur que le corps, qui est couvert

d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant sur le gris. Le dessus du cou est garni d'une espèce de crinière, composée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête jusqu'au-dessus des épaules; là ils deviennent plus courts; changeant de couleur, ils forment, tout le long du dos jusqu'à la queue, une raie blanche; le reste du cou est couvert de semblables poils bruns et assez longs, particulièrement dans la partie inférieure jusqu'au-dessous de la poitrine. De chaque côté de cette ligne blanche, qui est sur le dos, partent d'autres raies aussi blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui descendent le long des côtés; ces raies sont au nombre de neuf, et la première est derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui descendent jusqu'au ventre; la troisième est plus courte; les quatre dernières sont sur la croupe, comme on le voit dans la figure.

« La queue est longue de plus d'un pied; elle est un peu aplatie et fournie de poils d'un gris blanchâtre sur les bords, et qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun noirâtre. Les jambes sont déliées, mais nerveuses, sans cette touffe de poil ou brosse qui se trouve sur le haut des canons des jambes postérieures des cerfs. La corne du pied est noire et fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette classe.

« Cette description est celle du condoma de la ménagerie du prince d'Orange; cependant il ne faut pas croire que tous les condomas soient précisément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverses peaux où les raies blanches différaient par leur longueur et par leur position : mais on comprend qu'une telle différence n'est pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une chose plus importante à remarquer ici, c'est que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, et l'on en voit une dans le cabinet de la Société de Harlem, qui est très-bien préparée pour représenter au vrai la figure de l'animal, mais aussi sans barbe. Y aurait-il donc des condomas barbus et d'autres sans barbe? c'est ce que j'ai peine à croire; et je pense, avec M. Klockner, que la barbe est tombée de ces peaux quand on les a préparées, et cela d'autant plus que si on les regarde avec attention, on voit la place où paraissent avoir été les poils dont la barbe était composée.

« Notre condoma était fort doux; il vivait en bonne union avec les animaux qui paissaient avec lui dans le même parc; et dès qu'il voyait quelqu'un s'approcher de la cloison qui était autour, il accourait pour prendre le pain qu'on lui offrait. On le nourrissait de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, etc. Dans son pays natal, il broutait l'herbe et mangeait les boutons et les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs et les boucs.

« Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun son; mais M. Klockner m'apprend que sa voix était à peu près celle de l'âne.

« Voici ses dimensions telles qu'elles ont été prises sur l'animal, par le même M. Klockner, sur la mesure pied-de-roi :

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à la queue.	5	8	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	1	0	0
Longueur de la tête jusqu'aux cornes.	0	8	8
Longueur des cornes, mesurée en ligne droite.	2	1	8
Longueur des oreilles.	0	8	4
Hauteur du train de devant.	4	5	6
Hauteur du train de derrière.	4	1	0
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant.	4	4	0
Circonférence du milieu du corps.	4	5	8
Circonférence du corps devant les jambes postérieures.	4	2	0
Longueur de la queue.	1	2	0

« En comparant cette description du condoma avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance, et que M. de Buffon a insérée *dans ce volume*, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant; c'est que le condoma ressemble, à quelques égards, à cette chèvre : il est de la même taille; son poil est à peu près de la même couleur grise, et il a comme elle une barbe et des raies qui descendent depuis le dos sur les côtés. En voilà assez pour autoriser M. de Buffon à dire qu'il n'avait trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près du condoma que la chèvre sauvage de Kolbe; mais aussi j'ai observé qu'il y avait des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches qui descendent sur leurs côtes n'est pas le même, et elles sont différemment posées : la chèvre ne paraît point avoir ces taches blanches qui sont au-dessous des yeux du condoma, et qui sont trop frappantes, pour qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en parler; mais ce

qui distingue principalement ces animaux, sont les cornes; celles de la chèvre sont dites simplement recourbées ; ce qui n'exprime point cette double flexion, qui est si remarquable dans celles du condoma : aussi, dans la figure que Kolbe a ajoutée à sa description, la chèvre y est représentée avec des cornes qui seraient tout à fait droites, sans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

« L'auteur d'une Histoire naturelle qui se publie en hollandais a donné la figure d'un animal tué sur les côtes orientales d'Afrique, et dont le dessin lui a été communiqué par un médecin de ses amis. A en juger par les cornes, cet animal est un véritable condoma; mais s'il est bien représenté, il a le corps plus lourd, et il n'a aucune des raies ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit. M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le Système de la Nature de Linnæus, a donné une planche coloriée, qui représente parfaitement le condoma. »

DE LA GAZELLE ANTILOPE.

(L'ANTILOPE DES INDES, OU L'ANTILOPE.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

M. Pallas observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, surtout dans le genre des chèvres sauvages et des gazelles, dont les noms donnés par les anciens demeureront éternellement équivoques; celui de *cervi-capra*, que j'ai dit être le même animal que le *strepsiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, et c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes; et nous avons donné non-seulement les cornes, mais le squelette entier de cet animal. Je pensais alors qu'il était l'un des cinq que MM. de l'Académie des Sciences avaient disséqués sous le nom de gazelle; mais M. Pallas me fournit de bonnes raisons d'en douter. J'avais cru de même que la corne pouvait appartenir à une espèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'est assuré qu'elle appartient à cette espèce, et que la seule différence qu'il y ait, c'est que la corne représentée appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites sont du même animal jeune.

J'ai dit que l'espèce de l'antilope paraissait avoir des races différentes entre elles, et j'ai insinué qu'elle se trouvait non seulement en Asie, mais en Afrique, et surtout en Barbarie, où elle porte le nom de *lidmée*. M. Pallas dit la même chose, et il ajoute à plusieurs faits historiques une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait :

« J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner et de bien décrire ces animaux, qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange, lesquels, quoique amenés de Bengale, en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix et y élèvent également leurs petits.

« Le premier mâle était déjà vieux lors de son arrivée, et la femelle était adulte. Ce mâle est mort en 1766; mais la femelle était encore vivante alors, et quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avait mis bas l'année précédente 1765. Le mâle, qui était très-sauvage, ne s'est jamais apprivoisé ; la femelle au contraire est très-familière : on la fait aisément approcher et suivre en lui présentant du pain ; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut : cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un bélier; on voit alors sa peau et son poil frémir. Les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages et fuient lorsqu'on veut les approcher ; ils vont en troupes, marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts, et quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent et font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix ; cependant les gardes de la ménagerie déposent que, dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres animaux ruminants, et ils supportent assez bien nos hivers ; ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrain pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas ; les mâles en usent en toutes saisons; ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines. L'accouplement ne dure que très-peu

de temps. La femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite, sans se refuser à en allaiter d'autres. Les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les mères lorsqu'elles se séparent de la troupe.... Ces animaux croissent pendant trois ans, et ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer : les femelles sont mûres de meilleure heure et peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles et les femelles ; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, et par un caractère encore moins équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut apercevoir les rudiments des cornes dès l'âge de sept mois, et ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douzes rides à l'âge de trois ans : c'est alors aussi que les bandes blanches du dos et de la tête commencent à s'évanouir ; la couleur des épaules et du dos noircit ; et le dessus du cou devient jaune : ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge..... Les cornes croissent bien lentement.... Ces animaux, surtout après leur mort, ont une légère odeur qui n'est pas désagréable, et qui est pareille à celle que les cerfs et les daims exhalent aussi après leur mort..... Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou et du corps, par les touffes de poil au-dessous des genoux, dans les jambes de devant ; elle approche du tzeïran et de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois espèces : mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune espèce où le mâle et la femelle, devenus adultes, soient de couleurs aussi différentes que dans celle-ci. »

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle et de la femelle en deux planches séparées qui m'ont paru très-bonnes. Voici encore quelques remarques de M. Pallas sur les parties extérieures de cet animal :

« Il est à peu près de la même figure de notre daim d'Europe ; cependant il en diffère par la forme de la tête, et il lui cède en grandeur. Les narines sont ouvertes : la cloison qui les sépare est épaisse, nue et noire.... Les poils du menton sont blancs, et le tour de la bouche brun ; la langue est plane et arrondie : les dents de devant sont au nombre de huit ; celles du milieu sont fort larges et bien tranchantes, et celles des côtés plus aiguës.... Les yeux sont environnés d'une aire blanche, et l'iris est d'un brun jaunâtre ; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de laquelle se trouvent les narines. Les oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs et couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête.... Les jambes sont longues et menues, mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant : les sabots sont noirs, pointus, et assez serrés l'un contre l'autre. La queue est plate et nue par-dessous vers son origine. La verge du mâle est appliquée longitudinalement sous le ventre : le scrotum est si serré contre les cuisses, que l'un des testicules est devant et l'autre derrière. Le poil est très-fort et très-raide au-dessus du cou et au commencement du dos ; il est blanc comme neige sur le ventre et au-dedans des cuisses et des jambes, ainsi qu'au bout de la queue. »

DE LA GAZELLE TZEIRAN.

(L'ANTILOPE BLEUE.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

M. Pallas remarque, avec raison, que messieurs Houttuyn et Linnæus ont eu tort de nommer *cervi-capra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du cervicapra de Dodard et de Jonston, qui sont très-différentes de celle de notre tzeïran : mais M. Pallas aurait dû adopter le nom de tzeïran, que cette gazelle porte dans son pays natal, et l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pygargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim : la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, et la signification du mot *pygargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-dessus de la queue.

MM. Forster, père et fils, m'ont donné sur cet animal les notices suivantes : « Jusqu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des tzeïrans en Afrique, et il paraît qu'ils affectent le milieu de l'Asie. On les trouve en Turquie, en Perse, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baïkal, en Daourie et à la Chine. M. Pallas décrit une chasse à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chasseurs décochent à la fois sur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, et pour aller chercher leur pâture au delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis et pressés par les chiens et par les hommes ; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, et préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, et mettent bas au mois de juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez grand, et dans lequel est un orifice particulier : ces sacs ressemblent à la poche du musc ; mais ils sont vides, et ce n'est peut-être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx, lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelquefois des faons de tzeïran, qui s'apprivoisent tellement qu'on les laisse aller se repaître aux champs, et qu'ils reviennent régulièrement le soir à l'étable. Lorsqu'ils sont apprivoisés, ils prennent en affection leur maître. Ils vont en troupes dans leur état de liberté, et quelquefois ces troupes de tzeïrans sauvages se mêlent avec les troupeaux de bœufs et de veaux ou d'autres animaux domestiques ; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme. Ils sont de la grandeur et de la couleur du chevreuil, et plus roux que fauves. Les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux, et courbées en arrière de la longueur d'un pied ; la femelle ne porte point de cornes. »

Je vais ajouter à ces notices de MM. Forster la description du tzeïran que M. le professeur Allamand a publiée dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'Histoire naturelle.

« On a vu, dit ce savant naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pasan, que je doutais fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient ; cependant je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeïran* l'animal qui est représenté (*pl. LXIII*). Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand. Ces cornes sont les mêmes que celles que M. de Buffon a trouvées dans le Cabinet du Roi, et qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeïran*, et les Persans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les cornes que Kœmpfer a données à son tzeïran dans la figure qu'il en a fait graver ; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter ; et d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kœmpfer en a donnée, et même dans la planche on trouve le nom de *ahu* sous la figure de l'animal qui, dans le texte, porte le nom de pasan, et celui de pasan sous la figure du tzeïran. Si le tzeïran de cet auteur est, comme M. de Buffon paraît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses Voyages en Sibérie, et qu'il a appalé *dsheren*, et dont il a donné la figure dans les nouveaux actes de l'Académie de Saint-Pétersbourg, sous le nom de *caprea campestris gutturosa*, il est encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne ; car elle ne ressemble aucunement à celles que porte le dsheren de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a publiée, et qui le représente avec de courtes cornes de gazelle, tandis que dans le texte il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

« M. Pallas nomme le tzeïran *antilope pygargus*, et il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose, puisqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée ; et cependant dans la description qu'il en a faite, il dit que ces cornes sont recourbées en forme de lyre, et plus petites à proportion que celles de la gazelle : or, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la figure qu'il cite, pour se convaincre qu'elle représente une corne très-différente de celle qu'il décrit.

« Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable tzeïran de Kœmpfer ou non : pour lui en conserver le nom, il me suf-

fit qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue; l'on n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée avec celles que porte notre tzeïran; elles sont annelées de même, et quelques-uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche; leur courbure est aussi semblable, et leur grosseur ne paraît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous en donnerons avec celles que M. Daubenton en a rapportées. Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, *lib. I, de Bisulcis, pag.* 757. Les anneaux de celle-ci me semblent être différents, aussi bien que sa longueur, sa grosseur et sa courbure : cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est la même que celle qu'il donne au tzeïran. Cet animal est rangé par Kœmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, et Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

« J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeïran; et c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, et elle est actuellement un des principaux ornements du riche cabinet d'histoire naturelle que feu M. J.-C. Sylvius Van Lennep, conseiller et échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société hollandaise des Sciences, établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau ne put lui dire de quel endroit elle avait été envoyée; mais la manière dont elle était empaquetée, et quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venait du Cap.

« Cet animal a la grandeur et la figure d'un cerf, mais son front avance plus en devant : sa couleur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quelques poils tirant sur le noir; sous le ventre, il est tout à fait blanc; la tête est d'un gris plus sombre, et au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au coin de la bouche. Ses cornes forment un arc de cercle, mais dont la courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée; elles sont noires et creuses; elles sont environnées d'anneaux circulaires jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et ces anneaux sont plus éminents du côté intérieur que du côté opposé; le reste de ces cornes est fort lisse, et se termine en une pointe très-aiguë.

« Les oreilles sont pointues et d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

« Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est un peu plus mince. Les poils qui le couvrent, tant en dessus qu'en dessous, sont singulièrement arrangés; sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, et sur l'autre moitié ils sont tournés vers en haut. Un pareil arrangement a lieu sur le dos : sur la partie antérieure, les poils sont dirigés vers la tête, et sur la partie postérieure jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contraire, et ils sont d'une couleur plus sombre : de côté et d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond et semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

« La queue est plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, et elle est terminée par une touffe de poils.

« Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de brosses de poils sur le genou; celles de devant sont tant soit peu plus courtes que celles de derrière; au lieu d'ergots au-dessus des talons, il y a une simple éminence ou bouton.

« En général, cet animal se rapproche plus de la race des boucs que de toute autre espèce : si c'est le tzeïran de Kœmpfer, sa femelle n'a point de cornes ou n'en a que de très-petites. On se formera des idées plus justes de sa grandeur par les dimensions que M. Klockner en a prises.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, mesurée le long du dos, depuis le bout du museau jusqu'à la queue.	5	10	8
Hauteur du train de devant.	3	6	9
Hauteur du train de derrière.	3	7	8
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes.	0	9	0
Longueur de la tête jusqu'aux oreilles.	1	1	0
Longueur des oreilles.	0	8	0
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure.	2	2	2
Contour des cornes près de la tête.	0	6	7
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	4	0	5
Circonférence du milieu du corps.	4	2	6
Circonférence devant les jambes de derrière.	4	3	4
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine.	1	11	8
Hauteur des jambes de derrière.	2	3	0
Longueur de la queue.	0	9	5

	p.	p.	l.
Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue.	0	5	3

DE LA CHÈVRE BLEUE [1].

« Cette antilope, dit M. Forster, est très-commune au cap de Bonne-Espérance, où on l'appelle la chèvre bleue; cependant sa couleur n'est pas tout à fait bleue, et encore moins bleu céleste, comme Hall l'a supposé dans son Histoire des quadrupèdes, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre : cette couleur n'est même occasionnée que par le reflet du poil qui est hérissé lorsque l'animal est vivant; car, dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, et alors tout le bleuâtre disparaît entièrement, et on ne voit à la place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe; son ventre est couvert de poils blancs, ainsi que les pieds; la touffe de poils qui termine la queue est aussi blanche, et il y a sous chaque œil une tache de cette même couleur; la queue n'a que sept pouces de longueur; les cornes sont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, et ont dix-huit ou vingt pouces de longueur; la femelle en porte aussi bien que le mâle. »

LE GUIB.

(L'ANTILOPE GUIB.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

Le guib est un animal qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, ni même par aucun voyageur; cependant il est assez commun au Sénégal, d'où M. Adanson en a rapporté les dépouilles, et a bien voulu nous les donner pour le Cabinet du Roi. Il ressemble aux gazelles, surtout au nanguer, par la grandeur et la figure du corps, par la légèreté des jambes, par la forme de la tête et du museau, par les yeux, par les oreilles et par la longueur de la queue et le défaut de barbe; mais toutes les gazelles, et surtout les nanguers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guib a la poitrine et le ventre d'un brun-marron assez foncé : il diffère encore des gazelles par ses cornes qui sont lisses, sans anneaux transversaux, et qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en dessus et l'autre en dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe : elles sont aussi un peu comprimées, et par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle : néanmoins il n'est ni l'une ni l'autre; il est d'une espèce particulière qui nous paraît intermédiaire entre les deux. Cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun marron; ces bandes sont disposées sur le corps en long et en travers comme si c'était un harnais. Il vit en société et se trouve par grandes troupes dans les plaines et les bois du pays de Podor. Comme M. Adanson est le premier qui ait observé le guib, nous publions ici bien volontiers la description qu'il en a faite et qu'il nous a communiquée [1].

[1] La chèvre bleue est considérée par les zoologistes comme appartenant à la même espèce que l'antilope décrite par Buffon et Allamand sous le nom de tzeïran, ou antilope bleue.

LE BOSBOK.

(L'ANTILOPE BOSBOK.

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

Voici encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes :

« Les Hollandais du cap de Bonne-Espérance donnent le nom de *bosbok* à une très-jolie gazelle. Ce mot, que j'ai conservé, signifie le

[1] *Guib* chez les Nègres oualofes ou jalofes. « Gazella cornibus rectis spiralibus; caput, rostrum, nasus, oculi uti *nanguer*. Cornua recta spiralia, spira prima nigra, nitida, subcompressa, angulis duobus lateralibus, antice convexa, pone plana, apice conico teretia... Aures uti *nanguer* intus subnudæ, quinque pollices longæ... Cauda decem pollices longa, pilis longis hirta. Dentes duo et triginta. Pedes uti *nanguer*. Corpus totum fere fulvum. Albæ fasciæ sex utrinque in dorso transversæ, et fasciæ albæ duæ longitudinales ventri laterales. Maculæ albæ utrinque octo ad decem supra femora, orbiculatæ. Collum subtus album et genæ albæ; latera pedum interiora alba, macula alba, paulo infra oculos. Frons media nigra, linea supra dorsum longitudinalis nigra, venter subtus niger, pars antica pedum anteriorum, ungulæ et cornua nigra; longitudo ab apice rostri ad anum quatuor pedes cum dimidio; altitudo a pedibus posticis ad dorsum duos pedes octo pollices; pili omnes brevissimi, lucidi, vix unum pollicem longi, corpori adpressi. Pulchrum animal a D. Andriot missum. » Notice manuscrite, communiquée par M. Adanson, de l'Académie royale des Sciences.

bouc des bois, et c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle. Ses cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok ; elles sont dirigées et courbées en avant, mais si légèrement qu'on a peine à s'en apercevoir : cependant, s'il n'y avait que cette différence dans la courbure des cornes, je n'hésiterais pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce du ritbok ; mais ils diffèrent si fort à d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

« Le bosbok est plus petit que le ritbok ; la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire d'environ un pied plus courte que celle du ritbok. Il en diffère encore plus par les couleurs : le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête et sous le cou ; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses et de ses jambes ; il a aussi une tache blanche au bas du cou : les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles, mais la croupe est parsemée de petites taches rondes, d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, et qui lui sont particulières : ses cornes sont noires et torses en longues spirales, qui s'étendent au delà de la moitié de leur hauteur : on voit sur son front une tache noire. Il n'a point de larmiers ; ses oreilles sont longues et pointues, sa queue a près de six pouces, et elle est garnie de longs poils blancs ; il a quatre mamelles, et à leur côté les deux poches ou tubes qui se trouvent dans le ritbok.

« Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes et qu'elles sont un peu plus rousses. M. Gordon, en m'envoyant le dessin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui sont sur la croupe du mâle.

« Les bosboks ne se trouvent guère qu'à soixante lieues du Cap ; ils se tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils se font souvent entendre par une sorte d'aboiement assez semblable à celui du chien.

Dimension du Bosbok.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, depuis le bout du museau, jusqu'à l'origine de la queue.	5	6	0
Hauteur du train de devant.	2	5	6
——— du train de derrière.	2	7	5
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.	0	7	0
Longueur des cornes.	0	10	0
——— des oreilles.	0	6	0
——— de la queue.	0	6	0

LA GRIMME.

(L'ANTILOPE GRIMME)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

Cet animal n'est connu des naturalistes que sous le nom de *chèvre de Grimm* ; et comme nous ignorons celui qu'il porte dans son pays natal, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter cette dénomination précaire. On trouve une figure de cet animal dans les Éphémérides d'Allemagne, qui a été copiée dans la collection académique. Le docteur Herman Grimm est le seul avant nous qui en ait parlé, et ce qu'il en a dit a été copié par Ray, et ensuite par tous ceux qui ont écrit sur la nomenclature des animaux. Quoique sa description soit incomplète, elle désigne deux caractères si marqués, que nous ne croyons pas nous méprendre en présentant ici pour la chèvre de Grimm la tête d'un animal du Sénégal, qui nous a été donnée par M. Adanson. Le premier de ces caractères est une énorme cavité au-dessous de chaque œil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans la mâchoire supérieure, qu'il ne laisse qu'une lame d'os très-mince contre la cloison du nez ; le second caractère est un bouquet de poils bien fourni et dirigé en haut sur le sommet de la tête. Ils suffisent pour distinguer la grimme de toutes les autres chèvres ou gazelles : elle ressemble cependant aux unes et aux autres, non-seulement par la forme du corps, mais même par les cornes, qui sont annelées vers la base et striées longitudinalement comme celles des autres gazelles, et en même temps dirigées horizontalement en arrière, et très-courtes comme celles de la petite chèvre d'Afrique, dont nous avons parlé. Au reste, cet animal étant plus petit que les chèvres, les gazelles, etc., et ne portant que des cornes très-courtes, nous paraît faire la nuance entre les chèvres, et les chevrotains.

Il y a apparence que dans l'espèce de la grimme, le mâle seul porte des cornes : car l'individu dont le docteur Grimm a donné la descrip-

tion et la figure n'avait point de cornes ; et la tête que nous a donnée M. Adanson porte au contraire deux cornes, à la vérité très-courtes et cachées dans le poil, mais cependant assez apparentes pour ne pouvoir échapper au dessinateur, et encore moins à l'observateur. Dailleurs on verra dans l'histoire des chevrotains, que dans celui de Guinée le mâle seul a des cornes ; et c'est ce qui nous fait présumer qu'il en est de même dans l'espèce de la grimme, qui à tous égards approche plus du chevrotain que d'aucun autre animal.

—

ADDITION A L'ARTICLE DE LA GRIMME.

Aux faits historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, et l'autre couverte d'une partie de la peau. MM. Vosmaër et Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure. Nous remarquerons que les têtes de la grimme, qui sont au Cabinet du Roi ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimme de MM. Vosmaër et Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimme qui est au Cabinet du Roi sont rondes à leur extrémité, au lieu que dans la figure donnée par MM. Pallas et Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Serait-ce variété de nature ou incorrection de dessin? La grimme de MM. Vosmaër et Pallas a le bout du nez noir, et une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, et finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête qui est au Cabinet du Roi n'a point cette bande noire sur le chanfrein. Ces légères différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal, et nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Vosmaër.

Il appelle cet animal petit *bouc damoiseau de Guinée*, apparemment à cause de sa gentillesse et de l'élégance de sa figure ; mais le nom ne fait rien à la chose, et nous lui conserverons celui de chèvre de Grimm, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les naturalistes.

« L'animal était mâle, dit M. Vosmaër ; il est des plus jolis et des plus mignons qu'on puisse voir : il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même espèce et des deux sexes, dont douze moururent pendant le voyage, et de ce nombre furent toutes les femelles ; en sorte qu'il ne resta que deux mâles vivants, que l'on mit dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver de 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette espèce ne portent point de cornes. Ces animaux sont d'un naturel fort timide ; le bruit, et surtout le tonnerre les effraie beaucoup. Lorsqu'ils sont surpris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement et avec force.

« Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le prince d'Orange (en 1766), était d'abord sauvage : mais il est devenu, avec le temps, assez privé ; il écoute quand on l'appelle par son nom *tetje*, et en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête et le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais souffrir aucune petite ordure sur tout son corps, se grattant souvent à cet effet, de l'un de ses pieds de derrière, et c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *tetje*, dérivé de *tettig*, c'est-à-dire *net* ou *propre* ; cependant si on le frotte un peu longtemps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

« Cet animal est d'une extrême agilité ; et lorsqu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds de devant élevé et recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de seigle et des carottes ; il mange volontiers aussi des pommes de terre ; il est ruminant, et il rend ses excréments en petites pelotes, dont le volume est fort considérable, relativement à sa taille... »

Le docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, grasse et visqueuse qui suinte sur les cavités ou enfoncements que porte cet animal au-dessous des yeux, a une odeur qui participe du castoreum et du musc. M. Vosmaër observe que dans le sujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse, et il remarque, avec raison, que la figure donnée par Grimm est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, et son sujet, qui était femelle, n'ayant point de cornes ; « au lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de

sa taille; et au lieu de cette haute et droite touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très-peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois » (quoique âgé probablement de trois ou quatre ans; je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avait été envoyé avant l'hiver de 1764, et que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). « Il a les jambes fines et très-bien assorties à son corps; la tête belle et ressemblant assez à celle d'un chevreuil; l'œil vif et plein de feu; le nez noir et sans poil, mais toujours humide; les narines en forme de croissant allongé; les bords du museau noirs. La lèvre supérieure, sans être fendue, paraît divisée en deux lobes. Le menton a peu de poil, mais plus haut il y a de chaque côté une espèce de petite moustache, et sous le gosier un poireau garni de poil » (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

« La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue... Les cornes sont noires, finement sillonnées du haut en bas, et longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre courbure, et se terminant par le haut en une pointe assez aiguë. A leur base elles ont à peu près l'épaisseur de trois quarts de pouce; elles sont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

« Les poils du front sont un peu plus droits que les autres, rudes, gris et hérissés à l'origine des cornes, entre lesquelles le poil de la tête se redresse encore davantage, et y forme une espèce de toupet pointu et noir, dont descend au milieu du front une raie de même couleur qui vient se perdre dans le nez.

« Les oreilles sont grandes, et ont en dehors trois cavités ou fossettes qui se dirigent du haut en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont garnies d'un poil ras et blanchâtre; du reste nues et noirâtres. Les yeux sont assez grands et d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir, serré et long aux paupières supérieures. Au-dessus des yeux se voient encore quelques poils longuets, mais clair-semés ou plus dispersés.

« Des deux côtés, entre les yeux et le nez, se montre cette propriété remarquable et singulière, qui fait d'abord reconnaître cet animal, et dont nous avons déjà parlé. Cette partie est moins élevée, nue et noire. Dans son milieu paraît une cavité ou fossette, qui est comme calleuse et toujours humide; il en découle, mais en petite quantité, une humeur visqueuse, gluante et gommeuse, qui, avec le temps, se durcit et devient noire. L'animal semble se débarrasser de temps à autre de cette matière excrémentielle; car on la trouve durcie et noire aux bâtons de sa loge, comme si elle y avait été essuyée. Quant à l'odeur, dont parlent Grimm et ses copistes, je n'ai pu la découvrir.

« Le cou, qui est médiocrement long, est couvert au bas d'un poil assez raide et gris jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au gosier et à la partie supérieure du cou, en dessous.

« Le poil du corps est noir et raide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures est d'un beau gris clair; plus en arrière, d'un brun très clair; vers le ventre, gris, et plus bas, tout à fait blanc.

« Les jambes sont très-minces, noirâtres au bas près des sabots. Les pieds de devant sont, par-devant jusqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire. Ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés, mais à leur place on voit une légère excroissance. Ces pieds sont fourchus, et pourvus de beaux sabots noirs, pointus et lisses.

« La queue est fort courte, blanche, et en dessus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles sont fortes et consistent en un gros scrotum noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce. »

M. Allamand a donné la même figure de la grimme dans ses additions à mon ouvrage; mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit MM. Pallas et Wosmaër.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE LA GRIMME.

Je dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal quelques remarques de MM. Forster.

« Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ai décrit cet animal au cap de Bonne-Espérance; mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenait au chevrotain à musc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles; et après lui M. Pallas ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du prince d'Orange, en a donné une belle et très-exacte description.

M. Vosmaër, directeur de cette ménagerie, se plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connaissance exacte de cet animal au public; cependant il n'était pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent zoologue. Étant au cap de Bonne-Espérance, je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnait pour celle d'une *chèvre plongeante* (duykerbok); et j'appris qu'on l'appelait *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenait toujours parmi les broussailles, et que, dès qu'elle apercevait un homme, elle s'élevait par un saut pour découvrir sa position et ses mouvements, après quoi elle replongeait dans les broussailles, et s'enfuyait, et de temps en temps reparaissait pour reconnaître si elle était poursuivie. M. Pallas avait connaissance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avait trouvée dans Kolbe; mais il ne savait pas que c'était le même animal que la grimme : il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que dans cette espèce la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil sur le front. Les cornes n'ont que quatre pouces de longueur; elles sont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu distincts : elles m'ont paru un peu comprimées, avec une strie sans rides sur la face postérieure; le reste jusqu'à la pointe en est lisse. On m'a aussi assuré que cette grimme n'excédait jamais la grandeur d'un faon de daim.

DU NANGUER
ET
DU NAGOR.

(L'ANTILOPE NANGUER.—L'ANTILOPE NAGOR.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

Nous mettons ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun qui n'appartient qu'à eux; c'est d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que dans toutes les autres espèces de gazelles et de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout à fait droites. J'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avait trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire le nanguer, paraît être le dama des anciens. M. Pallas est du même avis : il dit que la femelle et le mâle nanguer ont également des cornes; et il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents [1].

La seconde espèce est le nagor : M. Pallas avait écrit dans son premier ouvrage (*Miscellanea*), que cet animal était le mazame de Seba : mais il avoue dans son second ouvrage (*Spicilegia*), qu'il s'était trompé; et il convient avec moi que ce n'est point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reste, l'espèce du nanguer paraît être isolée et sans variété; mais celle du nagor a des espèces voisines, dont je dois la connaissance à MM. Forster : ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-Espérance, qui me paraît différer du nagor, en ce que ce nagor du Cap a le museau un peu effilé, et les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet :

« La chèvre que l'on appelle *steenbok* ou *bouquetin* [2], au cap de Bonne-Espérance, nous paraît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-Espérance, et sur les plateaux de ces montagnes pierreuses, parmi les broussailles. Ils courent avec une très-grande vitesse, et font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur; comme leur chair est très-bonne à manger, on les chasse sans cesse, et l'on en a beaucoup détruit.

« Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur. Son poil est d'un rouge brun sur le dos et les côtés du corps, et d'un blanc sale sous le ventre; il y a au-dessus des yeux, sous le cou et sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc sale : le poil des oreilles est fauve; elles sont arrondies à leur extrémité. On voit sous chaque œil un larmier avec un petit orifice. Les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur; elles sont noires, ridées à la base,

[1] « Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi, e quo « *dentium primorum* in inferiore maxilla numerum plane « singularem esse didici; habet enim tantum *senos* quorum « duo medii latissimi, subobliqui, recta transversa acie ter- « minantur; laterales vero parvi, lineares sunt. » Pallas, Spicilegia zoologica, pag. 8.

[2] L'ANTILOPE STENBOK.

lisses à la pointe, extrêmement effilées et courbées en avant. La queue est courte, à peu près comme celle des chèvres ordinaires.

« Une autre espèce ou variété du nagor, est l'animal que l'on appelle au Cap *grisbok* ou *chèvre grise*[1]; elle diffère du steenbock par la couleur de son poil qui est gris, au lieu que celui du steenbock est rouge brun. Ce grysbok est une seconde espèce de nagor; il est de la grandeur d'une chèvre commune, et il a les jambes plus longues que le steenbock à proportion du corps. Son poil ne paraît gris que parce qu'il est mêlé de longs poils blancs; car, en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond en est d'un brun roussâtre ou marron : la tête et les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, et le ventre est d'une couleur encore moins foncée; le museau est noir; les yeux sont environnés de poils de cette même couleur noire. Il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers sous les angles antérieurs des yeux. Les oreilles sont à peu près de même longueur que la tête; elles sont de forme ovale et couvertes en dehors de poils courts et noirs. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur; elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe qui est très-aiguë, courbées en avant et de couleur noire.

« Cette espèce de nagor se trouve toujours dans les plateaux au-dessus des montagnes, parmi les rochers, les broussailles et la bruyère. Il n'est pas si léger à la course que le steenbock, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chasse. Sa chair est aussi bonne à manger que celle du steenbock, et on les trouve quelquefois ensemble sur les montagnes du cap de Bonne-Espérance.

« Une troisième espèce de nagor est le blekbok ou *chèvre pâle*, qui ressemble presque en tout au *steenbock*, à l'exception de la couleur du poil qui est beaucoup plus pâle, ce qui lui a fait donner son nom. »

En comparant ces trois animaux, d'après les notices que nous venons de citer, il me paraît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire le nagor steenbock et le nagor grysbok, et que le blekbock n'est qu'une variété du premier.

[1] L'Antilope grisbok.

LE RITBOK.

(L'ANTILOPE RITBOK.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

Cet animal me paraît être une troisième variété dans l'espèce du nagor : voici la description qu'en a donnée M. Allamand, et que j'ai cru devoir rapporter sans y rien changer :

« L'animal dont le mâle est représenté dans la *pl.* 375, *fig.* 1, et la femelle dans la *pl.* 375, *fig.* 2, est nommé par les Hollandais, habitants du cap de Bonne-Espérance, *rietrheebok*, que l'on prononce *ritrébok*. C'est un mot composé qui signifie chevreuil des roseaux. Ce n'est pas un chevreuil : ainsi c'est mal à propos qu'on lui en donne le nom. J'ai cru devoir lui laisser celui de *rietbock* ou *ritbok*, qui signifie bouc des roseaux : quoiqu'il soit ainsi composé, il ne paraîtra pas tel aux Français. Il ne m'a pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent; ils appellent *à, ei, à*, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

» Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnaître les gazelles : cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon, qui m'en a envoyé les dessins et la peau, me mande que, quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, et quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, et aussi dans les bois; il y en a d'une couleur différente, mais qui paraissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

« Ceux dont nous parlons ici ont tout le dessus du corps d'un gris-cendré; ils ont le dessous du ventre, la gorge et les fesses blanches : mais ils n'ont point cette bande roussâtre ou noire qui sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps, et qui se trouve dans la plupart des autres gazelles. Leur tête est chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux jusqu'au delà de la moitié de leur longueur, mais ils ne sont pas fort proéminents; j'en ai compté dix

sur celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée. Ces cornes sont tournées en avant, et se terminent par une pointe lisse et fort aiguë : leur longueur est considérable pour la taille de l'animal ; en droite ligne, elles ont dix pouces de hauteur, et, en suivant leur courbure, elles sont longues d'un pied trois pouces. Les oreilles sont aussi très-longues ; elles sont blanches en dedans ; près de chacune d'elles, il y a une tache chauve ou sans poils.

« Ces animaux ont de beaux yeux noirs et des larmiers au-dessous ; ils ont quatre mamelles, à côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, et dont il a été parlé dans l'article précédent sur les gazelles ; leur queue est longue, plate et garnie de longs poils blanchâtres.

« M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette espèce, qui ressemble tout à fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par sa couleur, qui est d'un fauve roussâtre très-foncé : c'est apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

« Les femelles des ritboks ressemblent par leur couleur aux mâles ; mais elles n'ont point de cornes, et elles sont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimensions, que je donnerai à la fin de cet article.

« Pour trouver ces animaux, il faut aller assez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

« Leurs cornes tournées en devant font d'abord penser au nanguer décrit par M. de Buffon : mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, et moins longues que celles du ritbok ; il est aussi plus petit, sa couleur est différente, et il y a sur son corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M. Adanson a observé qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers qui ne diffèrent que par la couleur : ainsi la couleur ne suffit pas pour prononcer que ces animaux ne sont pas de la même espèce, mais ce sont les cornes qui l'indiquent Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer est le *dama* des anciens : on ne peut guère se refuser aux preuves qu'il en donne. Or, Pline compare les cornes du dama à celles du chamois, avec cette seule différence que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles sont tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*. Je doute que Pline se fût exprimé ainsi, s'il avait voulu parler des cornes du ritbok ; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a nommé nagor leur ressemblent davantage ; elles sont aussi dirigées en avant, mais légèrement : cependant elles sont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puisqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de six pouces, et elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la base, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée. Ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paraissent indiquer une diversité de race, et non pas une simple variété dans la même espèce. M. de Buffon croit que ce nagor est le même animal que Seba a représenté dans la *XLII*e *planche, figure* 3 de son ouvrage, et auquel il a donné très-improprement le nom de *mazame* ou *cerf d'Amérique*. Mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, assez grandes, et environnées d'une arête contournée en spirale, depuis la base presque jusqu'à l'extrémité ; et de plus, une fort grosse queue, caractères qui ne conviennent point au nagor.

« A cette occasion, je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Seba, que je viens de citer, ne me paraît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon, mais le bubale, qu'on reconnaît à la conformation de ses cornes, et aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu : cependant il n'en est pas moins vrai que Seba s'est grossièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama*, et en le disant originaire de la Nouvelle-Espagne. »

DIMENSIONS DU RITBOK MALE.

	p.	p.	l
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau.	4	5	0
Hauteur du train de devant.	2	9	0
——— du train de derrière.	5	0	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes. .	0	10	0
——— des cornes en ligne droite.	0	10	0
——— en suivant la courbure.	0	13	0
Circonférence de la base des cornes..	0	5	0
Distance entre les pointes des cornes.	0	10	0
——— entre leurs bases.	0	2	0

	p.	p.	l.
Longueur des oreilles	0	7	0
Distance entre leurs bases	0	4	0
Longueur de la queue	0	11	0

DIMENSIONS DE LA FEMELLE DU RITBOK.

Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau	5	9	6
Hauteur du train de devant	2	7	6
——— du train de derrière	2	9	6
Longueur des oreilles	0	7	0
——— de la queue	0	10	0

LE BUBALE.

(L'ANTILOPE BUBALE.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

Nous avons dit à l'article du Buffle, que les Latins modernes lui avaient appliqué mal à propos le nom de *bubalus* : ce nom appartenait anciennement à l'animal dont il est ici question, et cet animal est d'une nature très-éloignée de celle du buffle ; il ressemble au cerf, aux gazelles et au bœuf, par quelques rapports assez sensibles : au cerf, par la grandeur et la figure du corps, et surtout par la forme des jambes ; mais il a des cornes permanentes et faites à peu près comme celles des plus grosses gazelles, desquelles il approche par ce caractère et par les habitudes naturelles: cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles et même que le cerf : enfin il ressemble au bœuf par la longueur du museau et par la disposition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière au delà de l'os frontal. Ce sont ces différents rapports de conformation, joints à l'oubli de son ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations composées de *buselaphus*, taureau-cerf, *bucula-cervina*, vache-biche, vache de Barbarie, etc. ; le nom même de *bubalus* vient de *bubulus*, et par conséquent a été tiré des rapports de similitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite et très-allongée, les yeux placés très-haut, le front court et étroit, les cornes permanentes, noires, grosses, chargées d'anneaux très-gros aussi ; elles prennent naissance fort près l'une de l'autre, et s'éloignent beaucoup à leur extrémité ; elles sont recourbées en arrière, et torses comme une vis dont les pas seraient usés en devant et en dessous : il a les épaules élevées, de manière qu'elles forment une espèce de bosse sur le garrot ; la queue est à peu près longue d'un pied, et garnie d'un bouquet de crins à son extrémité ; les oreilles sont semblables à celles de l'antilope. Kolbe a donné à cet animal le nom d'*élan*, quoiqu'il ne lui ressemble que par un caractère très-superficiel. Le poil du bubale est, comme celui de l'élan, plus menu vers sa racine que dans son milieu et qu'à l'extrémité : cela est particulier à ces deux animaux ; car dans presque tous les quadrupèdes le poil est toujours plus gros à la racine qu'au milieu et à la pointe. Ce poil du bubale est à peu près de la même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni et plus doux. Ce sont là les seules ressemblances du bubale à l'élan : pour tout le reste, ces deux animaux sont absolument différents l'un de l'autre ; l'élan porte un bois plus large et plus pesant que celui du cerf, et qui de même se renouvelle tous les ans ; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point, qui croissent pendant toute la vie, et qui, pour la forme et la texture, sont semblables à celles des gazelles : il leur ressemble encore par la figure du corps, la légèreté de la tête, l'allongement du cou, la position des yeux, des oreilles et des cornes, la forme et la longueur de la queue. MM. de l'Académie des Sciences, auxquels cet animal fut présenté sous le nom de *vache de Barbarie*, et qui ont adopté cette dénomination, n'ont pas laissé que de le reconnaître pour le *bubalus* des anciens. Nous avons cru devoir rejeter la dénomination de *vache de Barbarie*, comme équivoque et composée ; mais nous ne pouvons mieux faire, au reste, que de citer ici la description exacte [1] qu'ils ont donnée de cet animal, et par laquelle on voit qu'il n'est ni gazelle, ni chèvre, ni vache, ni

[1] L'habitude du corps, les jambes et l'encolure de cet animal le faisaient mieux ressembler à un cerf qu'à une vache, dont il n'avait que les cornes, lesquelles étaient encore différentes de celles des vaches en beaucoup de choses ; elles prenaient leur naissance fort proche l'une de l'autre, parce que la tête était extraordinairement étroite en cet endroit-là, tout au contraire des vaches, qui ont le front fort large, suivant la remarque d'Homère ; elles étaient longues d'un pied, fort grosses, recourbées en arrière, noires, torses comme une vis, et usées en devant et en dessus, en sorte que les côtés élevés qui formaient la vis étaient là entièrement effacés ; la queue n'était longue que de treize pouces, en comprenant un bouquet de crins longs de trois pouces qu'elle avait à son extrémité ; les oreilles étaient semblables à celles de la gazelle, étant garnies

élan, ni cerf [1]; mais qu'il est d'une espèce particulière et différente de toutes les autres. Au reste, cet animal est le même que Caïus a décrit sous le nom de *buselaphus*, et je suis étonné que MM. de l'Académie n'aient pas fait cette remarque avant nous, puisque tous les caractères que Caïus donne à son *buselaphus*, conviennent à leur vache de Barbarie.

Nous avons au Cabinet du Roi : 1° Un squelette de bubale qui provient de l'animal que MM. de l'Academie des Sciences ont décrit et disséqué sous le nom de *vache de Barbarie* ; 2° Une tête beaucoup plus grosse que celle de ce squelette, et dont les cornes sont aussi beaucoup plus grosses et plus longues ; 3° Une autre portion de tête avec les cornes qui sont tout aussi grosses que les précédentes, mais dont la forme et la direction sont différentes. Il y a donc dans les bubales, comme dans les gazelles, dans les antilopes, etc., des variétés pour la grandeur du corps et pour la figure des cornes : mais ces différences ne nous paraissent pas assez considérables pour en faire des espèces distinctes et séparées.

Le bubale est assez commun en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique : il est à peu près du même naturel que les antilopes ; il a comme elles le poil court, le cuir noir et la chair bonne à manger. On peut voir la description des parties intérieures de cet animal dans les Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux, où MM. de l'Académie des Sciences en ont fait l'exposition anatomique, avec leur exactitude ordinaire.

en dedans d'un poil blanc en quelques endroits, le reste étant pelé, et découvrant un cuir parfaitement noir et lisse ; les yeux étaient si hauts et si proches des cornes, que la tête paraissait n'avoir presque point de front ; les mamelons du pis étaient très-menus, très-courts, et seulement au nombre de deux, ce qui les rendait fort différents de ceux de nos vaches ; les épaules étaient fort élevées, faisant entre l'extrémité du cou et le commencement du dos une bosse... Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le bubale des anciens que le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit : car Solin compare le bubale au cerf. Oppien lui attribue des cornes recourbées en arrière, et Pline dit qu'il tient du veau et du cerf. Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, part. II, p. 25 et 26.

[1] *Nota*. Deux caractères essentiels séparent le bubale du genre des cerfs ; le premier, sont les cornes qui ne tombent pas ; le second, c'est la vésicule du fiel qui se trouve dans le bubale, et qui, comme l'on sait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, etc. « La vésicule du fiel (disent MM. de « l'Académie) était à la partie cave au côté droit ; elle était « attachée par toute sa moitié interne au foie, et la membrane « qui faisait la moitié de dehors était mince, délicate et toute « plissée, étant entièrement vide de fiel. » Description anatomique de la vache de Barbarie ; Mémoire pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 29.

ADDITION A L'ARTICLE DU BUBALE.

M. Pallas dit avoir vu le bubale vivant : il est doux, mais d'une figure moins élégante et d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles ; il a même, par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue et par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos génisses ; il est plus haut qu'un âne, et plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière. Les dents sont toutes larges, tronquées, égales ; celles du milieu sont néanmoins les plus grandes. La lèvre inférieure est noire et porte une moustache ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté. Il a sur le museau et le long du chanfrein une bande noire terminée sur le front par une touffe de poil placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas s'accorde avec la mienne et avec celle de MM. de l'Académie des Sciences, qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie*. J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière et moyenne entre celle des bœufs et celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres et les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale et le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines. Il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, et il dit avoir trouvé que par tous ses caractères, il ressemblait parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, et qu'ils ne vont jamais en troupes. « Ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, et qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe ; mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

« Le pelage de cet animal est d'un rouge brun, et le poil est lisse et ondoyé ; le ventre et les pieds sont d'une couleur plus pâle. Il y a depuis les cornes jusqu'au garrot une ligne noire, ainsi que sur le devant des pieds ; mais dans ceux de derrière, cette ligne noire est interrompue au genou. Deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est

aussi rayé de noir. Ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne. Il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut. Les poils du menton sont de couleur noire, longs d'environ un pouce et demi, et forment une espèce de barbe auprès de laquelle on voit une tache noire. La queue est terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, et est longue de plus d'un pied. La figure des cornes est absolument semblable à celle que M. de Buffon a fait graver; elles sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, et ont environ vingt pouces de longueur.

—

DU CAMAA.

AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU BUBALE [1].

Après avoir écrit cet article sur le bubale, j'ai reçu de la part de M. Allamand les observations suivantes, qui confirment ce que je viens de dire; il a joint à ces observations une figure dessinée d'après l'animal vivant. Je vais de même rapporter ici ce que MM. Gordon et Allamand ont observé et publié dans le nouveau Supplément à mon Histoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amsterdam cette année 1781.

« Le bubale est un de ces animaux dont la race est répandue dans toute l'Afrique; au moins se trouve-t-il dans les contrées méridionales et septentrionales de cette partie du monde. L'espèce est très-nombreuse près du cap de Bonne-Espérance, et on la retrouve dans la Barbarie. MM. de l'Académie royale des Sciences en ont décrit la femelle sous le nom de *vache de Barbarie*, et M. de Buffon a prouvé, par des raisons qui me paraissent convaincantes, que notre bubale est le vrai *bubalus* des anciens Grecs et Romains, qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

« MM. de l'Académie des Sciences ont ajouté à la description qu'ils ont faite de la femelle bubale, une figure qui est très-exacte, mais qui ne suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs et sur la forme de ses cornes. Je donne ici la figure d'un mâle.

« Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, et j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle, que j'ai fait remplir et que j'ai placée dans le Cabinet de notre Académie. Suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations; elles me fourniront diverses particularités qui n'ont pas pu être connues par M. de Buffon, qui n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après MM. de l'Académie. Il est vrai qu'il ne pouvait pas suivre de meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne presque à une description anatomique.

« Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, et *licama* par les Cafres. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes; il a quatre pieds de haut : la circonférence de son corps, derrière les jambes de devant, est de quatre pieds deux pouces, et devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit par ces dimensions qu'il est plus petit que le canna *décrit dans ce volume*. La couleur de son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtés; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuisses et des jambes, tant antérieures que postérieures. Sur la partie extérieure des cuisses, il y a une grande tache noire qui s'étend sur les jambes : on voit une semblable tache sur les jambes de devant, laquelle commence près du corps et parvient extérieurement jusqu'aux sabots, qui sont noirs aussi; une bande de cette même couleur, qui a son origine à la base des cornes et se termine au museau, partage tout le devant de sa tête en deux parties égales. Cette bande a été remarquée par J. Caius, qui a donné une bonne description du bubale, qu'il a nommé *buselaphus*. C'est la seule qu'on voie sur les femelles, dont tout le corps est couvert de poils d'une même couleur rousse. Sa tête est assez longue à proportion de son corps : mais elle est fort étroite; elle n'a guère que six pouces dans l'endroit le plus large. Ses yeux, comme MM. de l'Académie l'ont observé, sont situés fort haut : ils sont grands et vifs; leur couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu. Ses cornes, qui s'élèvent au-dessus de sa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, sont presque droites jusqu'à la hauteur de six pouces;

[1] L'ANTILOPE CAMAA.

là elles s'avancent obliquement en devant à peu près aussi jusqu'à la distance de six pouces, et ensuite, formant un nouvel angle, elles se tournent en arrière, comme la figure l'indique : elles sont noires ; leurs bases se touchent et ont une circonférence de dix pouces : elles ont des anneaux saillants, comme des pas de vis qui seraient usés aux côtés, et qui s'étendent, mais quelquefois peu sensiblement, jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces ; la partie qui est retournée en arrière est lisse et se termine en pointe ; leurs extrémités sont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles : aussi leurs cornes sont moins grosses et moins longues.

« Les bubales ont des larmiers au-dessous des yeux, comme les cerfs. Leur queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à peu près comme les dents d'un peigne.

« On a vu, dans l'article précédent, que le canna était nommé élan par les habitants du Cap. M. de Buffon, qui ignorait cela, et qui ne connaissait point cet animal, dont aucun voyageur n'a parlé, a cru que sous le nom d'élan, Kolbe avait désigné le bubale ; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de son corps ; que sa hauteur est de cinq pieds, et que la couleur de son corps est cendrée. Ce sont là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je croirais plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique* ; et c'est effectivement celui qu'on lui donne au Cap. Voici de quelle manière il en décrit les cornes : ses cornes sont d'un brun obscur, environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues et droites jusqu'au milieu, où elles se recourbent tant soit peu ; depuis là elles continuent à suivre une ligne droite, de manière qu'en dessus elles sont à peu près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnaît à cette description, toute imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale ; mais quoique Kolbe assure qu'il a vu plus de dix mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africain est si semblable à ceux d'Europe, qu'il serait superflu de le décrire, et qu'il est persuadé que c'est le *spieshirsch* qu'on trouve communément en Allemagne.

« Les bubales, de même que les cannas, se sont éloignées des lieux habités du Cap, et se sont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, et avec une vitesse qui surpasse celle de tous les autres animaux ; un cheval ne saurait les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré sur les montagnes ; ceux qu'il a vus étaient toujours dans les plaines. Leur cri est une espèce d'éternuement. Leur chair est d'un très-bon goût : les paysans qui sont éloignés du Cap en coupent des tranches fort minces, qu'ils font sécher au soleil, et qu'ils mangent souvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

« Les femelles n'ont que deux mamelles, et pour l'ordinaire elles ne font qu'un petit à la fois : elles mettent bas en septembre et quelquefois aussi en avril.

« M. Pallas a donné une bonne description du bubale ; et M. Zimmerman a soupçonné que M. de Buffon pourrait s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe. »

DU GNOU ou NIOU.

(L'ANTILOPE GNOU.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

Ce bel animal, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'était connu d'aucun naturaliste : milord Bute, dont on connaît le goût pour les sciences, est le premier qui m'en ait donné connaissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel était écrit : *Feva heda* ou *bos-buffel, animal de trois pieds et demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-Espérance*. Ensuite M. le vicomte de Querhoënt, qui a fait de très-bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre dessin de ce même animal, sous le nom de *noü*, avec la courte description suivante : « J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *nou* : il a tout le poil d'un brun très-foncé, mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue et quelques longs poils autour des yeux sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf ; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres

en octobre 1775. Aucun animal de cette espèce n'est encore arrivé en Europe ; on n'y en a jamais envoyé qu'un, qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays ; celui qui est à la ménagerie du Cap, paraît assez doux ; on le nourrit de pain, d'orge et d'herbe, »

M. le vicomte Venerosi Pesciolini, commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer, tout nouvellement, un dessin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres ; ce dessin était accompagné de la notice suivante :

« J'ai cru devoir vous envoyer, monsieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des Hollandais, dans la baie de la Table, au Cap de Bonne-Espérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris et conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours ; sa taille était celle d'un moyen mouton du pays, et celle de sa mère égalait celle des plus forts. Son nom n'est point connu, parce que, de l'aveu même des Hottentots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, et sa vitesse le soustrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Venerosi, ont été donnés par M. Bergh, fiscal du Cap. »

On voit que cet animal est très-remarquable, non-seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par sa crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue, et par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval et en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*) qu'il porte dans son pays natal, et dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda;* car voici ce que m'en a écrit M. Forster :

« Il se trouve au cap de Bonne-Espérance trois espèces de bœufs : 1° notre bœuf commun d'Europe ; 2° le buffle, que je n'ai pas eu occasion de décrire, et qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe ; 3° le gnou. Ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique ; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils sont morts dans la traversée. J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775 ; elle était âgée de trois ans ; elle avait été élevée par un colon, dont l'habitation était à cent soixante lieues du Cap, qui l'avait prise fort jeune avec un autre jeune mâle ; il les éleva tous deux et les amena pour les présenter au gouverneur du Cap ; cette jeune femelle, qui était privée, fut soignée dans une étable et nourrie de pain bis et de feuilles de choux ; elle n'était pas tout à fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente était comme celle des vaches communes. Elle ne souffrait pas volontiers les caresses ni les attouchements, et, quoique fort privée, elle ne laissait pas de donner des coups de cornes et aussi des coups de pieds : nous eûmes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions à cause de son indocilité. On nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche et aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort. La jeune femelle dont nous venons de parler était assez douce ; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix ; elle ruminait comme les bœufs : elle aimait à se promener dans la basse-cour, s'il ne faisait pas trop chaud ; car par la grande chaleur elle se retirait à l'ombre ou dans son étable.

« Ce gnou femelle était de la grandeur d'un daim ou plutôt d'un âne ; elle avait au garrot quarante pouces et demi de hauteur, mesure d'Angleterre, et était un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avait que trente-neuf pouces. La tête était grande à proportion du corps, ayant quinze pouces et demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau : mais elle était comprimée des deux côtés, et vue de face elle paraissait étroite. Le mufle était carré, et les narines étaient en forme de croissant ; il y avait dans la mâchoire inférieure huit dents incisives, semblables, par la forme, à celle du bœuf commun. Les yeux étaient fort écartés l'un de l'autre, et placés sur les côtés de l'os frontal ; ils étaient grands, d'un brun noir, et paraissaient avoir un air de férocité et de méchanceté, que cependant l'éducation et la domesticité avaient modifié dans l'animal. Les oreilles étaient d'environ cinq pouces et demi de longueur et de forme semblable à celles du bœuf commun. La longueur des cornes était de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure ; leur forme était cylindrique et leur couleur noire. Le corps était plus rond que celui du bœuf, et l'épine n'était pas fort apparente, c'est-à-dire fort élevée, en sorte que le corps du gnou semblait, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval. Les épaules

étaient musculeuses, et les cuisses et les jambes moins charnues et plus fines que celles du bœuf; le croupe était effilée et relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval. Les pieds étaient légers et menus; ils avaient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés et de couleur noire. La queue avait vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étaient à son extrémité.

« Tout le corps était revêtu d'un poil court et ras, semblable à celui du cerf pour la couleur. Depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il y avait de longs poils rudes et hérissés en forme de brosse, qui entouraient presque toute cette partie : depuis les cornes jusqu'au garrot, il y avait une espèce de crinière formée de longs poils dont la racine est blanchâtre et la pointe noire ou brune; sous le cou on voyait une autre bande de longs poils qui se prolongeait depuis les jambes de devant jusqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; et sous le ventre il y avait une touffe de très-longs poils auprès du nombril : les paupières étaient garnies de poil d'un brun noir, et les yeux étaient entourés partout de longs poils très-forts et de couleur blanche. »

Je dois ajouter à cette description que M. Forster a bien voulu me communiquer, les observations que M. le professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande; ce savant naturaliste l'a fait imprimer à la suite du XVe volume de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, édition de Hollande, et je ne puis mieux faire que de la copier ici.

DU GNOU, PAR M. LE PROFESSEUR ALLAMAND.

« Les anciens nous ont dit que l'Afrique était fertile en monstres; par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde. C'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région. On en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon, et dans celle du sanglier d'Afrique que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-Espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardais comme la représentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir : c'est un officier de mérite, que son goût pour l'histoire naturelle, et l'envie de connaître les mœurs et les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique ont conduit au Cap. De là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot. Il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues à travers des régions incultes, et sans autres provisions pour sa nourriture que les végétaux qui lui étaient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil lui procurait. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, et d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

« Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentait point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race était très-nombreuse en Afrique. Il en avait tué plusieurs, et il avait apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au Cabinet de notre Académie.

« Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivant, à la ménagerie du prince d'Orange, où il est actuellement et se porte très-bien.

« Il est étonnant qu'un animal aussi gros et aussi singulier que celui-ci, et qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement qu'il a été impossible de s'en former aucune idée. Il embarrassera assurément les nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différents quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau et du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé, propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

« Les Hottentots le nomment *gnou*, et je crois devoir adopter cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *cam-*

pagne et d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connaissance de ce nom.

« Cet animal est à peu près de la grandeur d'un âne. Sa hauteur est de trois pieds et demi : tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris blanc. Sa tête est grosse, et ressemble fort à celle du bœuf; tout le devant est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jusqu'au-dessous des yeux, et qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure. Ses yeux sont noirs et bien fendus; les paupières sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, et qui font une espèce d'étoile, au milieu de laquelle est l'œil; au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur et très-longs. Au haut du front sont deux cornes noires, dont la longueur, mesurée suivant l'axe, est de dix-neuf pouces : leurs bases, qui ont près de dix-sept pouces de circonférence, se touchent et sont appliquées au front dans une étendue de six pouces; ensuite elles se courbent vers le haut, et se terminent en une pointe perpendiculaire et longue de sept pouces, comme on peut le voir dans la figure. Entre les cornes prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos : elle est formée par des poils raides, tous exactement de la même longueur, qui est de trois pouces; la partie inférieure en est blanchâtre à peu près jusqu'aux deux tiers de la hauteur, et l'autre tiers en est noir. Derrière les cornes sont les oreilles, couvertes de poils noirâtres et fort courts. Le dos est uni, et la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain; la queue est composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs; sous le poitrail il y a une suite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures, le long du cou et de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous; les jambes sont semblables et d'une finesse égale à celles du cerf, ou plutôt de la biche. Le pied est fourchu, comme celui de ce dernier animal; les sabots en sont noirs, unis et surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

« Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il en a huit à l'inférieure : ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du prince d'Orange.

« Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimerait pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayais de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissait la tête et faisait des efforts pour blesser, avec ses cornes, la main qui voulait le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé et obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a donnés; et il paraît qu'ils lui conviennent, car il est fort et vigoureux.

« La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse et fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-Espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

« Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Bab-el-Mandel*, ajoutée aux Voyages de Lobo, on lit ce passage : « Il y a encore dans « l'Éthiopie des chevaux sauvages, qui ont les « crins et la tête comme nos chevaux et hen- « nissent de même; mais ils ont deux petites « cornes toutes droites, et les pieds fourchus « comme ceux du bœuf. Les Caffres appellent « ces animaux *empophos*. »

« Cette description, tout imparfaite et fautive qu'elle est, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paraît convenir à notre gnou. Quel autre animal connu y a-t-il, qui ressemble à un cheval avec des cornes et des pieds fendus? La ressemblance serait plus grande encore, si je pouvais dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne serait-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas? Voici ce qu'il en dit :

« *Le taureau-cerf*. Cet animal se trouve en « Éthiopie et dans les Indes. Il est privé : les In- « diens s'en servent pour voiturer leurs marchan- « dises, principalement le poivre qu'ils trans- « portent d'un pays à un autre, dans des sacs « faits en forme de besaces. Ils tirent du lait de « ces animaux et en font du beurre : nous en « mangions aussi la chair, après les avoir égor- « gés comme font les chrétiens; pour les païens, « ils les assomment. Cette même bête, dans l'É-

« thiopie, est sauvage et ne s'apprivoise pas.

« Ce taureau-cerf ne serait-il point le cheval « cornu et à pieds fendus de Lobo? Ils se trou- « vent l'un et l'autre dans l'Éthiopie; tous les « deux ressemblent, à divers égards, au cheval, « au taureau et au cerf, c'est-à-dire au gnou. Il « est vrai que, quoique les animaux des Indes « soient assez connus, jusqu'à présent personne « n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent à ce- « lui dont il est question ici, et qui doit cepen- « dant y être, si c'est le même dont parle Cosmas, « Mais, dans un pays aussi habité que l'Inde, la « race ne pourrait-elle pas y avoir été éteinte par « le nombre des chasseurs qui ont travaillé à les « prendre ou à les tuer, soit pour les faire ser- « vir de bête de somme, soit pour les manger? « D'ailleurs est-il bien certain que cet animal ne « s'y trouve plus, ou qu'il ne se soit pas retiré « dans des lieux éloignés et solitaires, afin d'y « être plus en sûreté? Il y a dans les déserts de « la province de la Chine, nommé *Chensi*, un « animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du « Halde dit n'être qu'une espèce de cerf, guère « moins haut que les petits chevaux des provin- « ces de *Se-tchuen* et de *Yun-nane* : j'ai peine « à croire que la taille seule ait suffi pour faire « donner à un cheval le surnom de cerf. Le « gnou ressemblant par sa tête et par ses cornes « au taureau, par sa crinière et par sa queue au « cheval, et par tout le reste de son corps au « cerf, il réunit tous les caractères qui peuvent « l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par Cosmas « et *cheval-cerf* par les Chinois. »

« Je serais même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote était notre gnou, si je n'avais pas contre moi l'autorité de M. de Buffon, qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes et le tragélaphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impression sur moi.

« L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le pays des *Arachotas*, qui est situé entre la Perse et l'Inde, et par là même voisin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au-dessus des épaules, et qui n'est pas grande : Aristote la compare à celle du *pardion*, ou, comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la girafe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou qu'aucun autre animal sauvage. Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie, et qu'il est du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes. Il est vrai qu'il parle du *tragélaphe;* mais, comme je viens de le remarquer, d'après M. de Buffon, c'est le même animal que l'*hippélaphe*. On trouvera dans la note le passage de Diodore [1], tel qu'il a été rendu par *Rhodomanus*, et qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus et à peu près de la grandeur du cerf. Tout cela se trouve aussi bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, et que sa femelle n'en a point, ce qui ne convient pas à notre animal.

« Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avait été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvait s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête et des cornes du taureau, la légèreté et le pelage du cerf, et la beauté de la crinière, du corps et de la queue du cheval.

« Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connaître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu et même en avoir pris de jeunes? »

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allamand; et je dois même avertir, pour l'instruction de mes lecteurs, et pour la plus exacte connaissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition de Hollande de mon ouvrage me paraît plus conforme à la nature que celui de ma *planche* 378, *fig.* 1 [2] : les cornes surtout me semblent être mal représentées dans celle-ci, et l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau me paraît factice; en sorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci, et c'est par cette raison que je l'ai fait copier et graver.

[1] « Quin etiam tragelaphi et bubali, pluraque duplicis for « mæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis contempe- « rata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis des- « criptio longam sibi moram posceret. » Diodori Siculi bibliothecæ historicæ libri qui supersunt. Amstelodami, 1746, tom. I, pag. 163.

[2] Édition de l'imprimerie royale.

LE COUDOUS

ou

CANNA.

(L'ANTILOPE CANNA.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

La classe des animaux ruminants est la plus nombreuse et la plus variée; elle contient, comme on vient de le voir, un très-grand nombre d'espèces, et peut-être un nombre encore plus grand de races distinctes, c'est-à-dire de variétés constantes. Malgré toutes nos recherches et les détails immenses dans lesquels nous avons été contraints d'entrer, nous avouerons volontiers que nous ne l'avons pas épuisée, et qu'il reste encore des animaux même très-remarquables que nous ne connaissons, pour ainsi dire, que par échantillons, souvent très-difficiles à rapporter au tout auquel ils appartiennent. Par exemple, dans la grande et très-grande quantité de cornes rassemblées au Cabinet du Roi, ou dispersées dans les collections des particuliers, et que nous avons, après bien des comparaisons, rapportées chacune à l'animal duquel elles proviennent, il nous en est resté une sans étiquette, sans nom, absolument inconnue, et dont nous n'avions d'autres indices que ceux qu'on pouvait tirer de la chose même. Cette corne est très-grosse, presque droite, et d'une substance épaisse et noire; ce n'est point un bois solide comme celui du cerf, mais une corne creuse et remplie, comme celles des bœufs, d'un os qui lui sert de noyau: elle porte depuis la base, et dans la plus grande partie de sa longueur, une grosse arête épaisse et relevée d'environ un pouce; et quoique la corne soit droite, cette arête proéminente fait un tour et demi de spirale dans la partie inférieure, et s'efface en entier dans la partie supérieure de la corne qui se termine en pointe: en tout, cette corne, différente de toutes les autres, nous paraissait seulement avoir plus de rapport avec celles du buffle qu'avec aucune autre; mais nous ignorions le nom de l'animal, et ce n'est qu'en dernier lieu et en cherchant dans les différents cabinets, que nous avons trouvé dans celui de M. Dupleix un massacre surmonté de deux cornes semblables, et cette portion de tête était étiquetée: *Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici (à Pondichéry) coësdoës, qui doit se prononcer* coudous. Cette petite découverte nous a fait grand plaisir; mais cependant nous n'avons pu trouver ce nom *coësdoës* ou *coudous* dans aucun voyageur: l'étiquette seulement nous a appris que cet animal est de très-grande taille, et qu'il se trouve dans les pays les plus chauds de l'Asie. Le buffle est de ce même climat, et il a d'ailleurs une crinière au-dessus de la tête: il est vrai que ces cornes sont courbes et aplaties, au lieu que celles-ci sont rondes et droites, et c'est ce qui distingue ces deux animaux aussi bien que la couleur: car le buffle a la peau et le poil noirs; et, selon l'étiquette, le coudous a le poil grisâtre. Ces rapports nous en ont indiqué d'autres; les voyageurs en Asie parlent de grands buffles de Bengale, de buffles roux, de bœufs gris du Mogol, qu'on appelle *nil-gauts;* le coudous est peut-être l'un ou l'autre de ces animaux; et les voyageurs en Afrique, où les buffles sont aussi communs qu'en Asie, font une mention plus précise d'une espèce de buffle appelée *pacasse* au Congo, qui par leurs indices nous paraît être le coudous. « Sur la « route de Louanda, au royaume de Congo, « nous aperçûmes, disent-ils, deux pacasses qui « sont des animaux assez semblables aux buffles « et qui rugissent comme des lions; le mâle et la « femelle vont toujours de compagnie; ils sont « blancs, avec des taches rousses et noires, et « ont des oreilles de demi-aune de long, et les « *cornes toutes droites*. Quand ils voient quel« qu'un, ils ne fuient point ni ne font aucun « mal, mais regardent les passants. » Nous avons dit ci-devant que l'animal appelé à Congo *empacassa* ou *pacassa* nous paraissait être le buffle: c'est en effet une espèce de buffle, mais qui en diffère par la forme des cornes et la couleur du poil; c'est en un mot un coudous qui peut-être forme une espèce séparée de celle du buffle, mais qui peut-être aussi n'en est qu'une variété.

ADDITION A L'ARTICLE DU CANNA.

Je n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description, et j'étais assez incertain, non-seulement sur son espèce et sur son climat, mais même sur le nom *cou-*

dous qui servait d'étiquette à ces cornes; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, et c'est à M. Gordon et à M. Allamand que je dois la connaissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, et voici les observations que ces savants naturalistes en ont publiées cette année 1781, dans un Supplément à l'édition de Hollande de mes ouvrages.

« M. de Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avait appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du Roi, sans étiquette, et dont il a donné la figure. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Dupleix, et qui étaient étiquetées, l'ont tiré en partie de son embarras; l'étiquette portait ceci: Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici à Pondichéry *coësdoës*, qui doit se prononcer *coudous*.

« Cette description, toute courte qu'elle est, est cependant fort juste, mais elle ne suffisait pas a M. de Buffon pour lui faire connaître l'animal qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, et il a soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvait bien être une sorte de buffle ou plutôt le *nyl-ghau*: effectivement ce dernier animal est celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit; et ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez, comme on peut le remarquer par la description que j'en ai donnée. Cependant cette corne est celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penser, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été si imparfaitement, qu'il était impossible de s'en former une juste idée. Il était réservé à M. Gordon de nous le faire bien connaître; c'est à lui que je suis redevable de la figure qu'on en voit dans la *pl. VII*, et des particularités qu'on va lire.

« Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom d'élan, qui ne lui convient point, puisqu'il en diffère essentiellement par ses cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan. Les Hottentots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai conservé: les Caffres le nomment *impoof*. C'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voie dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui est représenté ici, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était de huit pieds deux pouces; sa hauteur était de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos qui est au-dessus des épaules, et qui forme là une éminence assez remarquable; sa circonférence, derrière les jambes de devant, était de six pieds sept pouces, et devant les jambes postérieures de cinq pieds neuf pouces; mais il faut observer qu'il était assez maigre; s'il avait eu son embonpoint ordinaire, il aurait pesé environ sept à huit cents livres. La couleur de son corps était d'un fauve tirant sur le roux, et il était blanchâtre sous le ventre; sa tête et son cou étaient d'un gris-cendré, et quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une espèce de crinière.

« Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec celle du coudous, et les cornes du canna sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a décrites; ainsi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne soit notre canna; mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de coudous, qui n'a jamais été employé par aucun voyageur dans les Indes; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandais qui l'écrivent effectivement *coëdoë* ou *coësdoës*, et qui le prononcent coudous. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma*, et qui par sa grandeur approche un peu du canna. Ces cornes, qui se trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auraient-elles point été apportées du cap de Bonne-Espérance à Pondichéry? Celui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'orthographe hollandaise, ne se serait mépris que sur le nom. Ce qui autorise ce soupçon, c'est le silence des voyageurs sur un animal aussi remarquable par sa grandeur que le canna. S'il habitait un pays autant fréquenté par les Européens que le sont les Indes, il est très-vraisemblable que quelques-uns en auraient parlé. »

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaitement de l'avis de M. Allamand, et je reconnais que le nom hollandais de *coësdoës* ou *coudous* doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma*, et que ce nom coudous avait été écrit mal à propos sur l'étiquette des cornes que nous reconnaissons être celles du canna, dont il est ici question.

« Ces cornes, dit M. Allamand, étaient telles que M. de Buffon les a décrites; elles avaient

une grosse arête qui formait deux tours de spirale vers leur base ; elles étaient lisses dans le reste de leur longueur, droites et noires ; leurs bases étaient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, et il y avait l'intervalle d'un pied entre leurs pointes ; leur longueur était d'un pied et demi, mais elle varie dans les différents individus. Celles des femelles sont pour l'ordinaire plus menues, plus droites et plus longues ; elles sont creuses et soutenues par un os qui leur sert de noyau ; ainsi elles ne tombent jamais. A cette occasion, M. Gordon m'écrit qu'on ne connaît dans l'Afrique méridionale aucun animal qui perde ses cornes ; par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe seul les y a vus.

Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, et qui est de la même couleur que la tête et le cou. Celui des femelles est moins grand ; aussi sont-elles un peu plus petites que les mâles ; elles ont moins de poils sur le front, et c'est presque en cela seulement que leurs figures diffèrent.

« J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'élan ; et c'est effectivement celui sous lequel il est connu au Cap, quoique très-improprement : cependant il a, comme notre élan du Nord, une loupe sous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'est là un caractère distinctif de l'élan, qu'il définit : *Alces, cervus cornibus a caulibus palmatis, caruncula gutturali.* Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, et qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce. J'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

« Sa queue, qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs ; ses sabots sont aussi noirs, et le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

« Il a quatre mamelles et une vésicule du fiel. Quoique sa tête, qui a un pied sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

« Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap, mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer ; on en trouve dans les montagnes des Hottentots hollandais. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou soixante ; quelquefois même on en voit deux ou trois cents ensemble près des fontaines. Il est rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils se battent, et le plus faible se retire : ainsi les deux sexes sont souvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier : c'est un très-beau spectacle que de les voir trotter et galoper en troupes. Si l'on tire un coup de fusil chargé à balle parmi eux, tout pesants qu'ils sont, ils sautent fort haut et fort loin, et grimpent sur des lieux escarpés, où il semble qu'il est impossible de parvenir. Quand on les chasse, ils courent tous contre le vent, et avec un bon cheval il est aisé de les couper dans leur marche. Ils sont fort doux : ainsi on peut pénétrer au milieu d'une troupe, et choisir celui sur lequel on veut tirer, sans courir le moindre danger. Leur chair est une excellente venaison ; on casse leurs os pour en tirer la moelle, qu'on fait rôtir sous la cendre ; elle a bon goût et on peut la manger même sans pain. Leur peau est très-ferme ; on s'en sert pour faire des ceintures et des courroies. Les poils qui sont sur la tête des mâles ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois.

« Comme ces animaux ne sont point méchants, M. Gordon croit qu'on pourrait aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot et les employer comme des bêtes de somme ; ce qui serait une acquisition très-importante pour la colonie du Cap.

« M. Pallas a vu, dans le Cabinet de monseigneur le prince d'Orange, le squelette d'un canna, et il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans la classe des antilopes, sous la dénomination d'*Antilope Oryx.* Je n'examinerai pas les raisons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète : je me contenterai de remarquer qu'il me paraît douteux que le canna se trouve dans les parties septentrionales de l'Afrique ; au moins aucun voyageur ne le dit. S'il est particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde, il n'est pas apparent que ce soit l'*Oryx* des anciens : d'ailleurs, suivant le témoignage de Pline, l'oryx était une chèvre sauvage, et il est peu vraisemblable que Pline, qui ne s'était pas formé un système de nomenclature comme nous autres

modernes, ait donné le nom de chèvre à un aussi gros animal que le canna. »

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuses de M. Allamand, j'avais fait à peu près les mêmes réflexions, et voici ce que j'en avais écrit et même livré à l'impression :

M. Pallas appelle cet animal *Oryx*, et le met au nombre de ses antilopes : mais ce nom me paraît mal appliqué ; je l'aurais néanmoins adopté si j'eusse pu penser que cet animal du cap de Bonne-Espérance fût l'oryx des anciens ; mais cela n'est ni vrai ni même vraisemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique, indiqué par Kolbe, est le même animal que celui-ci, et je ne suis pas fort éloigné de ce sentiment, quoique j'aie rapporté, page 599 de ce volume, l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale : mais soit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il est certain que le nom d'élan lui a été très-mal appliqué, puisque l'élan a des bois solides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il est ici question porte des cornes creuses et permanentes, comme celle des bœufs et des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'oryx a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, et qu'il n'est pas l'oryx des anciens, c'est qu'ils ne connaissaient qu'une assez petite partie de l'Asie et la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or, cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'oryx, ne se trouve ni dans l'Asie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie et de la Mauritanie. Ainsi l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvait être ni connu, ni nommé par les anciens.

M. Forster m'écrit qu'il a vu une femelle de cette espèce en 1772 à la Ménagerie du cap de Bonne-Espérance, laquelle avait environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant : « Elle portait, dit-il, une sorte de crinière le long du cou, qui s'étendait jusqu'aux épaules, où l'on voyait aussi de très-longs poils ; il y avait une ligne noire sur le dos, et les genoux étaient de cette même couleur noire, ainsi que le nez et le museau ; le pelage du corps était fauve et à peu près semblable à celui du cerf : mais le ventre et le dedans des jambes étaient blanchâtres.

« On voyait sous la gorge de cette femelle une proéminence de la grosseur d'une pomme, qui était formée par l'os du larynx, plus apparent et plus grand dans cette espèce d'animal que dans toute autre.

« Ainsi la femelle canna a comme le mâle cette proéminence sous la gorge, au lieu que dans l'espèce de notre élan du Nord, le mâle seul porte cet attribut.

« Toutes les dents incisives étaient, selon M. Forster, d'une largeur considérable ; mais celles du milieu étaient encore plus larges que les autres. Les yeux étaient vifs et pleins de feu. La longueur des cornes était d'environ un pied et demi ; et pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, et comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre, en le regardant dans le sens transversal. Ces cornes étaient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base : on remarquait une arête mousse qui suivait les contours de la corne, laquelle était droite dans sa direction, et un peu torse dans sa forme. Les oreilles étaient larges ; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps ; leur forme était triangulaire et leur couleur noire.

« Au reste, cette femelle était très-apprivoisée, et mangeait volontiers du pain, des feuilles de choux, et les prenait même dans la main : elle était dans sa quatrième année ; et comme elle n'avait point de mâle, et qu'elle était en chaleur, elle sautait sur des antilopes et même sur une autruche qui étaient dans le même parc. On assure que ces animaux se trouvent sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap ; ils font des sauts surprenants, et franchissent des murs de huit et jusqu'à dix pieds de haut. »

DU NIL-GAUT.

(L'ANTILOPE NIL-GAUT.)

Ordre des ruminants, section des ruminants à cornes creuses, genre antilope. (Cuvier.)

Cet animal est celui que plusieurs voyageurs ont appelé *bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il soit connu sous le nom de *nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivants le mâle et la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujour-

d'hui (juin 1774), et où on les laisse en pleine liberté.

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou et la tête, et du bœuf par les cornes et la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un et de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou les grandes chèvres. Les climats chauds de 'Asie et ceux de l'Afrique sont ceux où les grandes espèces des gazelles et des chèvres sont plus multipliées : on trouve dans les mêmes ieux ou à peu de distance les uns des autres, e condoma, le bubale, le koba, et le nil-gaut lont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou et le poitrail, la disposition de on pied et de ses sabots, plusieurs autres rapports de corformation avec les grandes chèvres, e rapprochent de cette famille, plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs : et dans es animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourrait le comparer plutôt qu'à tout autre animal : mais dans la réalité le nil-gaut est seul de on genre, et d'un espèce particulière qui ne ient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, le la gazelle et du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers. Il a, comme ous ces animaux, la faculté de ruminer ; il court le mauvaise grâce et plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête et l'encolure aussi légères : mais es jambes sont plus massives et plus inegales n hauteur, celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant ; il porte la queue horizontalement en courant, et a tient basse et entre les jambes lorsqu'il est en epos. Le mâle a des cornes, et la femelle n'en a point ; ce qui le rapproche encore du genre les chèvres, dans lequel d'ordinaire le femelle n'a point de cornes ; celles du nil-gaut sont creuses et ne tombent pas comme le bois des cerfs, les daims et des chevreuils ; caractère qui le épare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être lifficile de le multiplier ici : ce serait néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif et vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, et qu'il donnerait comme elles de la chair mangeable, du bon suif, et des peaux plus épaisses et plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle, et paraît plus jeune ; mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève, qui les a dessinés : le mâle était de la grandeur d'un cerf de taille moyenne ; les cornes n'avaient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base. Il n'y avai point de dents incisives à la mâchoire supérieure ; celles de la mâchoire inférieure étaient larges et peu longues : il y a une espace vide entre elles et les mâchelières. Le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant, et l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, et cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête et finit au milieu du dos : sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs. Le pelage de tous le corps est d'un gris d'ardoise : mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, et le tour des yeux d'un poil fauve clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil ; le dessus du nez est brun ; les naseaux sont noirs avec une bande blanche à côté. Les oreilles sont fort grandes et larges, rayées de trois bandes noires vers leur extrémité. La face extérieure de l'oreille est d'un gris roussâtre, avec une tache blanche à l'extrémité. Le sommet de la tête est garni d'un poil noir mêlé de brun, qui forme sur le haut du front une espèce de fer à cheval ; il y a sous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche ; le ventre est gris d'ardoise comme le corps. Les jambes de devant et les cuisses sont noires sur la face extérieure, et d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure. Le pied est court et ressemble à celui du cerf ; les sabots en sont noirs : il y a sur la face externe des pieds de devant une tache blanche, et sur l'interne deux autres taches de même couleur. Les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant : elles sont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans ; et plus bas il y a de grands poils châtains qui forment une touffe frisée. La queue est d'un gris ardoise vers le milieu, et blanche sur les côtés ; elle est terminée par une touffe de grands poils noirs ; le dessous est en peau nue ; les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs et ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps, ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté. Le fourreau de la verge est peu

apparent, et l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux, qui diffère de celui qu'on vient de décrire par la couleur du poil qui est beaucoup plus brune, et par les cornes qui sont plus grosses à leur base, et cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces et demi de longueur.

La femelle du nil-gaut, qui était au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774; elle était bien plus petite que le mâle, et en même temps plus svelte et plus haute sur ses jambes; sa couleur était roussâtre, mélangée d'un poil fauve pâle et de poils d'un brun roux, au lieu que le pelage du mâle était en général de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle et son mâle, était dans le train de derrière, qu'elle avait plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; et cette différence pourrait bien n'être qu'individuelle et ne se pas trouver dans l'espèce entière. Au reste, ce mâle et cette femelle se ressemblaient par tous les autres caractères extérieurs et même par les taches; ils paraissaient avoir un grand attachement l'un pour l'autre; ils se léchaient souvent, et quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparaient que rarement, et ne se quittaient jamais pour longtemps.

M. William Hunter, docteur en médecine, membre de la Société de Londres, a donné, dans les Transactions philosophiques (*volume LXI, pour l'année* 1771, *page* 170), un Mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. le Roy, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'histoire naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

« On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé le *nyl-ghau*; il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre, de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos campagnes; il est plus grand qu'aucun des ruminants de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente; et s'il peut être assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que s force et sa grande vitesse pourront être en ployées avantageusement.

« Les représentations exactes des animau par la peinture en donnent des idées beaucou plus justes que de simples descriptions. Quico que jettera les yeux sur le portrait qui a é fait sous mes yeux par M. Stublo, cet excelle peintre d'animaux, ne sera jamais embarras de reconnaître le nyl-ghau partout où il pour le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais tent la description de cet animal, en y joignant e suite tout ce que j'ai pu apprendre de son hi toire. Ce détail ne sera pas très-exact : mais l naturalistes auront une sorte de plaisir en ap prenant au moins quelque chose de ce qui r garde ce bel et grand animal, dont jusqu'i nous n'avions ni descriptions ni peintures.

« Le nyl-ghau mâle me frappa à la premiè vue, comme étant d'une nature moyenne ent le taureau et le cerf, à peu près comme no supposerions que serait un animal qui serait produit de ces deux espèces d'animaux; car est d'autant plus petit que l'un, qu'il est pl grand que l'autre; et on trouve dans ses form un grand mélange de ressemblance à tous l deux; son corps, ses cornes et sa queue resse blent assez à ceux du taureau; et sa tête, s cou et ses jambes, approchent beaucoup celles du cerf.

« *Sa couleur.* La couleur est en général ce drée ou grise, d'après le mélange des poils noi et blancs; la plupart de ces poils sont à moit noirs et à moitié blancs : la partie blanche trouve du côté de la racine. La couleur de s jambes est plus foncée que celle du corps : en peut dire de même de la tête, avec cet singularité que cette couleur plus foncée n'y e pas générale, mais seulement dans quelqu parties qui sont presque toutes noires; da quelques autres endroits, dont nous parlero plus bas, le poil est d'une belle couleur blanch

« *Le tronc.* La hauteur de son dos, où il y une légère éminence au-dessus de l'omoplat est de quatre pieds un pouce (anglais); et à partie la plus élevée immédiatement derriè les reins, cette hauteur n'est que de quat pieds; la longueur du tronc en général, vu profil depuis la racine du cou jusqu'à l'origi de la queue, est d'environ quatre pieds, qui est à peu près la hauteur de l'animal; façon que vu de profil, et lorsque ses jamb

nt parallèles, son dos et ses membres forment trois côtés d'un carré, dont le terrain sur quel il est placé fait le quatrième. Il a quatre ds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, et quelque chose de is au-devant des jambes de derrière; mais te dernière dimension doit varier beaucoup, mme on l'imagine bien, selon que l'animal a corps plus ou moins plein de nourriture.

« *Son poil.* Le poil sur le corps est en géné- plus rare, plus fort et plus raide que celui bœuf; sous le ventre et aux parties supé- ures de ses membres, il est plus long et plus ux que sur les côtés et sur le dos; tout le ig du cou et de l'épine du dos, jusqu'à la par- postérieure de l'élévation qui est au-dessus s omoplates, le poil est plus noir, plus long plus redressé, formant une espèce de courte nière rare et élevée; les régions ombilicale hypogastrique du ventre, l'intérieur des cuis- , et toutes les parties qui sont recouvertes s la queue, sont blanches; le prépuce n'est intmarqué par une touffe de poils, et ce pré- ce ne saille que très-peu.

« *Les testicules.* Les testicules sont oblongs, pendants comme dans le taureau; la queue scend jusqu'à deux pouces au-dessus de l'os talon; l'extrémité en est ornée de longs poils irs, ainsi que de quelques poils blancs, par- ulièrement du côté de l'intérieur : la queue, r cette face intérieure, n'est point garnie de ils, excepté, comme on vient de le dire, rs son extrémité; mais à droite et à gauche il a une bordure de longs poils blancs.

« *Les jambes.* Les jambes sont minces en oportion de leur longueur, non pas autant ie celles de notre cerf, mais plus que celles de s taureaux; les jambes de devant ont un peu us de deux pieds sept pouces de long. Il y a ie tache blanche sur la partie de devant de aque pied, presque immédiatement au-des- s de chaque sabot, et une autre tache blanche us petite au-devant du canon, et au-dessus chacune il y a une touffe remarquable de ngs poils blancs, qui tourne autour en forme boucles pendantes. Les sabots des jambes de vant paraissent être d'une longueur trop ande : cette singularité était fort remarquable ns chacun des cinq *nyl-ghaux* que j'ai vus; pendant on conjecture que cela venait d'avoir é renfermés, et, en l'examinant dans l'animal ort, la conjecture s'est trouvée fondée.

« *Le cou.* Le cou est long et mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; et plus bas, au commencement de l'arrondissement du cou, il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

« *La tête.* La tête est longue et mince; sa longueur, depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du nez est d'environ un pied deux pouces trois quarts; la cloison qui sépare les narines avait été percée pour y passer une corde ou une bride, selon la manière des Orientaux d'attacher et de mener le bétail.

« *La bouche.* La fente de la bouche est longue, et la mâchoire inférieure est blanche dans toute l'étendue de cette fente; la mâchoire supérieure n'est blanche qu'aux narines.

« *Les dents.* Il y a six dents molaires de chaque côté des mâchoires, et huit incisives a la mâchoire inférieure; la première des incisives est fort large, et les autres plus petites en proportion de ce qu'elles sont placées plus en avant ou en arrière.

« *Les yeux.* Les yeux en général sont d'une couleur foncée; car toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir est de cette couleur : de profil, la cornée, et tout ce qu'on peut voir au travers, paraît bleu comme l'acier bruni; la pupille est ovale et transversalement oblongue et l'iris est presque noir.

« *Les oreilles.* Les oreilles sont grandes et belles : elles ont plus de sept pouces de long, et s'élargissent considérablement vers leur extrémité; elles sont blanches à leurs bords et dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

« *Les cornes.* Les cornes ont sept pouces de long; elles ont six pouces de tour à leur origine et diminuent par degrés; elles se terminent en une pointe mousse. Elles ont à leur origine trois faces plates, séparées par autant d'angles : l'un de ces angles est en devant de la corne, et par conséquent l'une des faces en forme le derrière; mais cette forme triangulaire diminue peu à peu et se perd vers l'extrémité. Il y a sur la base, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correspond à l'âge de l'animal. La corne depuis la base jusqu'en haut est unie, et le bout est d'une couleur fort foncée. Ces cornes s'élèvent en haut et en avant, formant un angle fort obtus avec le front ou la face; elles sont légèrement courbées; la con-

cavité en est tournée vers l'intérieur et un peu en devant ; leur intervalle, à leur origine, est de trois pouces un quart, à leur sommet de six pouces un quart, et dans l'intervalle du milieu un peu moins de six pouces.

« *Sa nourriture*. Il mange de l'avoine, mais pas avidement; il aime mieux l'herbe et le foin[1] ; cependant ce qu'il aime encore davantage, c'est le pain de froment qu'il mange toujours avec délices. Quand il est altéré, il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

« *Sa fiente*. Sa fiente est en forme de petites boules rondes de la grosseur d'une noix muscade.

« *Ses mœurs*. Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il était extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'était, dans le fond, un animal très-doux, et qui paraissait aimer qu'on se familiarisât avec lui; léchant toujours la main de celui qui le flattait ou qui lui présentait du pain, et n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit. Le sens de l'odorat, dans cet animal, paraît très-fin et semble le guider dans tous ses mouvements. Quand quelque personne l'approche, il le flaire en faisant un certain bruit : il en faisait autant quand on lui apportait à boire où à manger, et il était si facilement offensé par une odeur extraordinaire ou si circonspect, qu'il ne voulait pas goûter le pain que je lui présentais, lorsque ma main avait touché de l'huile de térébenthine ou quelques liqueurs spiritueuses[2].

« Sa manière de se battre est fort singuliere; Milord Clive l'a observée sur deux mâles qui avaient été enfermés dans une petite enceinte, et il me l'a racontée comme il suit. « Étant encore à une distance considérable l'un de l'au-« tre, ils se préparèrent au combat, en tombant « sur leurs genoux de devant, et s'avancèrent « l'un vers l'autre d'un pas assez rapide, en to « tillant toujours agenouillés de cette manièr « et quand ils furent arrivés à quelques pas « distance, ils firent un saut et s'élancère « l'un contre l'autre. »

« Pendant tout le temps que j'en eus de dans mon écurie, je remarquai que toutes l fois qu'on voulait les toucher, ils tombaient s leurs genoux de devant, ce qui leur arriva même quelquefois lorsque je m'avançais deva eux : mais comme ils ne s'élançaient jamais co tre moi, j'étais si loin de penser que cette po ture annonçait leur colère ou une disposition a combat, que je la regardais au contraire comm une expression de timidité ou d'une gran douceur, ou même d'humilité[1].

« *La femelle*. La femelle diffère tellement d mâle, qu'à peine pourrait-on les croire de même espèce ; elle est beaucoup plus petite : el ressemble par sa forme et par sa couleur ja nâtre à une biche, et n'a point de cornes ; el a quatre tettes, et l'on croit qu'elle porte ne mois ; quelquefois elle produit deux petits, ma le plus souvent elle n'en fait qu'un. Le nyl-gha mâle étant jeune ressemble beaucoup par couleur à la femelle, et par conséquent à u jeune cerf.

« *Son espèce*. Lorsqu'on nous présente u nouvel animal, il est souvent fort difficile quelquefois même impossible de déterminer so espèce uniquement par ses caractères extérieur mais lorsque cet animal est disséqué par u anatomiste habile dans l'anatomie comparée alors la question se décide communément ave certitude.

« D'après les caractères extérieurs unique ment, je soupçonnai ou plutôt je crus que l nyl-ghau était un animal particulier et d'un espèce distincte. Quelques-uns de mes amis l prirent pour un cerf; mais je fus convaincu qu'i

[1] « Le général Carnat m'apprend qu'on ne fait pas de foin « dans l'Inde; que les chevaux y sont nourris avec de l'herbe « fraichement coupée, et avec une graine du genre des légu-« mes qu'on appelle *gram*. »

[2] « Le général Carnat, rapporte, dans quelques observations « à ce sujet qu'il a bien voulu me communiquer, que tous les « animaux de l'espèce du cerf ont l'odorat extrêmement fin ; « qu'il a fréquemment observé sur les cerfs apprivoisés, aux-« quels on donne souvent du pain, que si on leur presente un « morceau qui a été mordu, ils n'y toucheront pas ; qu'il a fait « la même observation sur une très-belle chèvre qui l'accom-« pagna dans la plupart de ses campagnes dans l'Inde, et qui « lui fournissait du lait, et qu'en reconnaissance de ses servi-« ces il avait amenée en Angleterre avec lui. »

[1] « On peut concevoir l'intrépidité et la force avec laquell « il s'élance contre un objet par l'anecdote suivante, d'un de « plus grands et des plus beaux de ces animaux qu'on ait vu « en Angleterre. Il y a lieu de croire même que le choc qu'i « éprouva, dans cette occasion, fut la cause de sa mort q « arriva bientôt après. Un pauvre journalier ne sachant pa « que l'animal était si près de lui, ne croyant pas l'irriter, e « ne supposant pas qu'il courût aucun risque, s'approcha e « dehors des palis où il était renfermé; le nyl-ghau, avec l « vitesse d'un éclair, s'élança avec tant de force contre ce « palis, qu'il les brisa en plusieurs morceaux, et cassa une d « ses cornes près de l'origine. D'après cette anecdote et des in « formations plus exactes, je fus assuré que cet animal est vi « cieux et féroce dans le temps du rut, quelque doux et ap « privoisé qu'il soit dans d'autres temps. »

n'était pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas. D'autres pensèrent que c'était une antilope : mais les cornes et la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en était pas une; et il avait tant de rapport par sa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvais pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nyl-ghau avec une biche; mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré par mon frère, qui l'a disséqué, et qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau est un animal d'une espèce nouvelle.

« *Son histoire*. Plusieurs de ces animaux mâles et femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années : les premiers furent envoyés de Bombay en présent à mylord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767 ; il y en avait un mâle et l'autre femelle, et ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après, on en amena deux autres qui furent présentés à la reine par M. Sukivan, et cette princesse étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches curieuses et utiles dans l'histoire naturelle, me fit donner la permission de les garder pendant quelque temps; ce qui me mit à portée, non-seulement de pouvoir les décrire, et d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de disséquer, avec le secours de mon frère, l'animal mort, et d'en conserver la peau et le squelette. Mylord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclaircissements qu'il a pu me fournir pour en faire l'histoire, ainsi que le général Carnat, et quelques autres personnes.

« Ces animaux sont regardés comme des raretés dans tous les établissements que nous avons dans l'Inde; ils y sont amenés de l'intérieur du pays en présents aux nababs et autres personnes considérables. Le lord Clive, le général Carnat, M. Walsh, M. Watts et beaucoup d'autres personnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avaient jamais vu sauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, est le seul auteur qui en fasse mention [1]. Dans le quatrième volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi jusqu'à la province de Cachemire, avec l'empereur mogol Aureng zeb, qui alla dans ce paradis terrestre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chasse qui faisait l'amusement de l'empereur dans ce voyage, il décrit parmi plusieurs autres animaux, le nylghau, mais sans rien dire de plus de cet animal, sinon que quelquefois l'empereur en tuait un si grand nombre, qu'il en distribuait des quartiers tout entiers à tous ses *omrahs;* ce qui montre qu'ils étaient en grand nombre, sauvages dans cette contrée, et qu'on en regardait la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuse.

« Ceci paraît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras et à Bombay. Cachemire est une des provinces les plus septentrionales de l'empire du Mogol, et ce fut en allant de Delhi vers cette province que Bernier vit l'empereur les chasser.

« *Son nom*. Le mot nyl-ghau (car telles sont les lettres composantes de ce nom, qui correspondent au persan), quoique prononcé comme s'il était écrit *neel-gau* (en français *nil-ga*), signifie une vache bleue ou plutôt un taureau bleu, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps, mais il n'en est nullement de même de la femelle qui a beaucoup de ressemblance, et quant à la couleur et quant à la forme avec notre cerf. Les nyl-ghaux qui sont venus en Angleterre ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, et ils paraissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourraient être indigènes dans la province de Guzarate, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate, et s'étendant jusqu'à l'océan Indien.

« Un officier qui a demeuré longtemps dans l'Inde a écrit pour obtenir toutes les connais-

[1] « Depuis que j'ai lu cet écrit, j'ai reçu, du docteur Maty, la « note suivante : Je trouve dans le quatrième volume de la « Description des Indes orientales, par Valentyn, publiée en « hollandais en 1727, à l'article *Batavia*, page 51, cette « courte indication : Parmi les animaux extraordinaires qu'on « garde au château, il y en a un de grandeur et de la couleur « d'un bœuf danois, mais moins lourd, dont la tête est pointue « vers la bouche, qui est d'une couleur cendrée, et qui n'est « pas moins grand que l'élan dont il porte le nom : c'était un « présent du Mogol. »

sances et tous les éclaircissements qu'on pourrait se procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir en conséquence, dans le cours de l'année prochaine, quelques détails satisfaisants à ce sujet, quoique les habitants de ces contrées, selon ce qu'en dit cet officier, aient peu d'inclination pour l'histoire naturelle, et même en général pour toutes espèces de connaissances. »

En comparant la gravure de cet animal, donnée dans les Transactions philosophiques, avec les dessins que nous en avons faits d'après nature, dans le parc de la Muette près Paris, nous avons reconnu que dans la gravure anglaise les oreilles sont plus courtes, les cornes un peu plus émoussées, le poil sous la partie du cou plus court, plus raide et ne faisant pas un flocon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poils qui est sur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière sur le garrot paraît aussi plus courte que dans nos dessins : mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal.

M. Forster m'écrit au sujet du nyl-ghau, « que, quoique M. Hunter qui en a donné la description ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paraît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, et que ses mœurs et sa forme, comparés avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devrait pas l'en séparer. Il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parsons est certainement le même que le nyl-ghau; mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds : car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis; et il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avaient produit en Angleterre, et que même on l'a assuré qu'il y avait exemple d'une femelle qui avait fait deux petits à la fois. »

LE MOUFLON.

ET LES AUTRES BREBIS.

Ordre des ruminants à cornes, genre brebis. (Cuvier.)

Les espèces les plus faibles des animaux utiles ont été réduites les premières en domesticité. L'on a soumis la brebis et la chèvre, avant d'avoir dompté le cheval, le bœuf ou le chameau : on les a aussi transportées plus aisément de climats en climats; de là le grand nombre de variétés qui se trouvent dans ces deux espèces, et la difficulté de reconnaître quelle est la vraie souche de chacune. Il est certain, comme nous l'avons prouvé, que notre brebis domestique, telle qu'elle existe aujourd'hui ne pourrait subsister d'elle-même, c'est-à-dire sans le secours de l'homme : il est donc également certain que la nature ne l'a pas produite telle qu'elle est, mais que c'est entre nos mains qu'elle a dégénéré. Il faut par conséquent chercher parmi les animaux sauvages ceux dont elle approche le plus; il faut la comparer avec les brebis domestiques des pays étrangers, exposer en même temps les différentes causes d'altération, de changement et de dégénération, qui ont dû influer sur l'espèce, et voir enfin si nous ne pourrons pas, comme dans celle du bœuf, en rappeler toutes les variétés, toutes les espèces prétendues, à une race primitive.

Notre brebis, telle que nous la connaissons, ne se trouve qu'en Europe et dans quelques provinces tempérées de l'Asie. Transportée dans des pays plus chauds, comme en Guinée, elle perd sa laine et se couvre de poil; elle y multiplie peu, et sa chair n'a plus le même goût. Dans les pays très-froids elle ne peut subsister : mais on trouve dans ces mêmes pays froids, et surtout en Islande, une race de brebis à plusieurs cornes, à queue courte, à laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle, comme dans presque tous les animaux du nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine et plus touffue : dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes et à queue longue, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poil, et d'autres encore de poil mêlé de laine. La première de ces brebis des pays chauds est celle que l'on appelle communément *mouton de Barbarie, mouton d'Arabie*, laquelle ressemble entièrement à notre brebis domestique, à l'exception de la queue qui est si fort chargée de graisse, que souvent elle est large de plus d'un pied, et pèse plus de vingt livres. Au reste, cette brebis n'a rien de remarquable que sa queue qu'elle porte, comme si on lui avait attaché un coussin sur les fesses. Dans cette race de brebis à grosse queue, il s'en trouve qui l'ont si longue et si pesante, qu'on leur donne une petite brouette pour la soutenir en marchant. Dans le Levant, cette brebis est couverte d'une très-belle laine; dans les pays plus chauds, comme

à Madagascar et aux Indes, elle est couverte de poils. La surabondance de la graisse, qui dans nos moutons se fixe sur les reins, descend dans ces brebis sur les vertèbres de la queue ; les autres parties du corps en sont moins chargées que dans nos moutons gras. C'est au climat, à la nourriture et aux soins de l'homme qu'on doit rapporter cette variété ; car ces brebis à larges ou longues queues sont domestiques comme les nôtres, et même elles demandent beaucoup plus de soins et de ménagements. La race en est beaucoup plus répandue que celle de nos brebis : on la trouve communément en Tartarie, en Perse, en Syrie, en Egypte, en Barbarie, en Éthiopie, au Mozambique, à Madagascar, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

On voit dans les îles de l'Archipel, et principalement dans l'île de Candie, une race de brebis domestiques, de laquelle Belon a donné la figure et la description sous le nom de *strepsi-cheros*. Cette brebis est de la taille de nos brebis ordinaires ; elle est, comme celles-ci, couverte de laine, et elle n'en diffère que par les cornes, qu'elle a droites et cannelées en spirale.

Enfin, dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique et des Indes, on trouve une race de grandes brebis à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une espèce de fanon et des pendants sous le cou. Léon l'Africain et Marmol la nomment *adimain*, et les naturalistes la connaissent sous les noms de *bélier* du Sénégal, *bélier* de Guinée, *brebis* d'Angola, etc. Elle est domestique comme les autres et sujette de même à des variétés. C'est de toutes les brebis domestiques, celle qui paraît approcher le plus de l'état de nature ; elle est plus grande, plus forte, plus légère, et par conséquent plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même. Mais comme on ne la trouve que dans les pays les plus chauds, qu'elle ne peut souffrir le froid, et que dans son propre climat elle n'existe pas par elle-même, comme animal sauvage, qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de l'homme, qu'elle n'est qu'animal domestique, on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive de laquelle toutes les autres auraient tiré leur origine.

En considérant donc, dans l'ordre du climat, les brebis qui sont purement domestiques, nous avons, 1° la brebis du Nord à plusieurs cornes, dont la laine est rude et fort grossière. Les brebis d'Islande, de Gothlande, de Moscovie, et plusieurs autres endroits du nord de l'Europe, ont toutes la laine grosse, et paraissent être de cette même race.

2° Notre brebis, dont la laine est très-belle et fort fine dans les climats doux de l'Espagne et de la Perse, mais qui dans les pays très-chauds se change en un poil assez rude. Nous avons déjà observé cette conformité de l'influence des climats de l'Espagne et du Chorasan, province de Perse, sur le poil des chèvres, des chats, des lapins, et elle agit de même sur la laine des brebis, qui est très-belle en Espagne, et plus belle encore dans cette partie de la Perse [1].

3° La brebis à grosse queue, dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés, tels que la Perse, la Syrie, l'Égypte ; mais qui dans des climats plus chauds se change en poil plus ou moins rude.

4° La brebis *strepsicheros* ou *mouton* de Crète, qui porte de la laine comme les nôtres et leur ressemble, à l'exception des cornes, qui sont droites et cannelées en vis.

5° L'*adimain* ou la grande *brebis* du Sénégal et des Indes, qui nulle part n'est couverte de laine, et porte au contraire un poil plus ou moins court et plus ou moins rude, suivant la chaleur du climat. Toutes ces brebis ne sont que des va-

[1] On faisait autrefois à Meschet, au pays de Chorasan (frontière de Perse), un grand commerce de ces belles peaux d'agneaux, d'un beau gris argenté, dont la toison est toute frisée et plus déliée que la soie, parce que celles que les montagnes qui sont au sud de cette ville fournissent et celles qui viennent de la province de Kerman, sont les plus belles de toute la Perse. Relation de la Grande-Tartarie, p. 187. — La plus grande partie de ces laines, si belles et si fines, se trouvent dans la province de Kerman, qui est l'ancienne Caramanie ; la meilleure se prend dans les montagnes voisines de la ville qui porte le même nom de la province; les moutons de ce quartier-là ont cela de particulier, que lorsqu'ils ont mangé de l'herbe nouvelle, depuis janvier jusqu'en mai, la toison entière s'enlève comme d'elle-même, et laisse la bête aussi nue et avec la peau aussi unie que celle d'un cochon de lait qu'on a pelé dans l'eau chaude, de sorte qu'on n'a pas besoin de les tondre, comme on fait en France ; ayant ainsi levé la laine de leurs moutons, ils la battent, et le gros s'en allant, il ne demeure que le fin de la toison... On ne teint point ces laines, naturellement elles sont presque toutes d'un brun clair ou d'un gris cendré, et il s'en trouve fort peu de blanches. Voyage de Tavernier, tome I, page 130. — Les moutons des Tartares Usbecks et de Beschac sont chargés d'une laine grisâtre et longue, frisée au bout en petites boucles blanches et serrées en formes de perles, ce qui fait un très-bel effet ; et c'est pourquoi l'on en estime bien plus la toison que la chair, parce que cette sorte de fourrure est la plus précieuse de toutes celles dont on se sert en Perse, après la zibeline ; on les nourrit avec grand soin, et le plus souvent à l'ombre; et quand on est obligé de les mener à l'air, on les couvre comme les chevaux; ces moutons ont la queue petite comme les nôtres. Voyage d'Oléarius, tome I, page 547.

riétés d'une seule et même espèce, et produiraient certainement toutes les unes avec les autres, puisque le bouc, dont l'espèce est bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en sommes assurés par l'expérience. Mais quoique ces cinq ou six races de brebis domestiques soient toutes des variétés de la même espèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement et de la nourriture, aucune de ces races ne paraît être la souche primitive et commune de toutes; aucune n'est assez forte, assez légère, assez vive pour résister aux animaux carnassiers, pour les éviter, pour les fuir : toutes ont également besoin d'abri, de soin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains de l'homme, et par lui propagées pour son utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domestiques, il aura négligé, chassé, détruit la race sauvage, plus forte, moins traitable, et par conséquent plus incommode et moins utile : elle ne se trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités, où elle aura pu se maintenir. Or, on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corse, et dans les déserts de la Tartarie, l'animal que nous avons nommé *mouflon*, et qui nous paraît être la souche primitive de toutes les brebis. Il existe dans l'état de nature, il subsiste et se multiplie sans le secours de l'homme, il ressemble plus qu'aucun autre animal sauvage à toutes les brebis domestiques; il est plus vif, plus fort et plus léger qu'aucune d'entre elles; il a la tête, le front, les yeux et toute la face du bélier; il lui ressemble aussi par la forme des cornes et par l'habitude entière du corps; enfin, il produit avec la brebis domestique, ce qui seul suffirait pour démontrer qu'il est de la même espèce et qu'il en est la souche. La seule disconvenance qu'il y ait entre le mouflon et nos brebis, c'est qu'il est couvert de poil et non de laine; mais nous avons vu que, même dans les brebis domestiques, la laine n'est pas un caractère essentiel; que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine et sont toutes couvertes de poil, et que dans les pays très-froids leur laine est encore aussi rude que du poil. Dès lors, il n'est pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive et sauvage, qui a dû souffrir le froid et le chaud, vivre et se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle aurait bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air et à l'intempérie des saisons aurait en peu de temps altérée et changée de nature. D'ailleurs, lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la brebis domestique, le produit est une espèce de mouflon; car c'est un agneau couvert de poil. Ce n'est point un mulet infécond, c'est un métis qui remonte à l'espèce originaire, et qui paraît indiquer que nos chèvres et nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine; et comme nous avons reconnu par l'expérience, que le bouc produit aisément avec la brebis, mais que le bélier ne produit point avec la chèvre, il n'est pas douteux que dans ces animaux, toujours considérés dans leur état de dégénération et de domesticité, la chèvre ne soit l'espèce dominante et la brebis l'espèce subordonnée, puisque le bouc agit avec puissance sur la brebis, et que le bélier est impuissant à produire avec la chèvre. Ainsi notre brebis domestique est une espèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre, et il y a tout lieu de croire que si l'on donnait à la chèvre le mouflon, au lieu du bélier domestique, elle produirait des chevreaux qui remonteraient à l'espèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc et la brebis remontent à l'espèce du bélier.

Je sens que les naturalistes qui ont établi leurs méthodes, et j'ose dire, fondé toutes leurs connaissances en histoire naturelle, sur la distinction de quelques caractères particuliers, pourront faire ici des objections, et je vais tâcher d'y répondre d'avance. Le premier caractere des moutons, diront-ils, est de porter de la laine, et le premier caractère des béliers est d'avoir les cornes courbées en cercle et tournées en arrière, celui des boucs est de les avoir plus droites et tournées en haut. Ce sont là, diront-ils, les marques distinctives et les signes infaillibles auxquels on reconnaîtra toujours les brebis et les chèvres; car, ils ne pourront se dispenser d'avouer en même temps que tout le reste leur est commun : les unes et les autres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, et en ont huit à l'inférieure; les unes et les autres n'ont point de dents canines : ces deux espèces ont également le pied fourchu; elles ont des cornes simples et permanentes; toutes deux ont les mamelles dans la même région du ventre,

toutes deux vivent d'herbes, et ruminent. Leur organisation intérieure est encore bien plus semblable, car elle paraît être absolument la même dans ces deux animaux; le même nombre et la même forme pour les estomacs, la même disposition de viscères et d'intestins, la même substance dans la chair, la même qualité particulière dans la graisse et dans la liqueur séminale, le même temps pour la gestation, le même temps encore pour l'accroissement et pour la durée de la vie. Il ne reste donc que la laine et les cornes, par lesquelles on puisse différencier ces espèces. Mais, comme nous l'avons déjà fait sentir, la laine est moins une substance de la nature, qu'une production du climat aidé des soins de l'homme, et cela est démontré par le fait. La brebis des pays chauds, la brebis des pays froids, la brebis sauvage n'ont point de laine, mais du poil; d'autre côté, les chèvres dans des climats très-doux ont plutôt de la laine que du poil, car celui de la chèvre d'Angora est plus beau et plus fin que la laine de nos moutons. Ce caractère n'est donc pas essentiel; il est purement accidentel et même équivoque, puisqu'il peut également appartenir ou manquer à ces deux espèces, suivant les différents climats. Celui des cornes paraît être encore moins certain; elles varient pour le nombre, pour la grandeur, pour la forme et pour la direction. Dans nos brebis domestiques, les béliers ont ordinairement des cornes, et les brebis n'en ont point. Cependant j'ai souvent vu dans nos troupeaux des béliers sans cornes; et des brebis avec des cornes; j'ai non-seulement vu des brebis avec deux cornes, mais même avec quatre. Les brebis du Nord et d'Islande en ont quelquefois jusqu'à huit. Dans les pays chauds, les béliers n'en ont que deux très-courtes, et souvent ils en manquent, ainsi que les brebis. Dans les uns, les cornes sont lisses et rondes; dans les autres, elles sont cannelées et aplaties : la pointe, au lieu d'être tournée en arrière, est quelquefois tournée en dehors ou en devant, etc. Ce caractère n'est donc pas plus constant que le premier, et par conséquent, il ne suffit pas pour établir des espèces différentes[1] La grosseur et la longueur de la queue ne suffisent pas non plus pour constituer des espèces, puisque cette queue est pour ainsi dire un membre artificiel qu'on fait grossir plus ou moins par l'assiduité des soins et l'abondance de la bonne nourriture, et que d'ailleurs nous voyons dans nos brebis domestiques des races, telles que certaines brebis anglaises, qui ont la queue très-longue en comparaison des brebis ordinaires. Cependant les naturalistes modernes, uniquement appuyés sur ces différences des cornes, de la laine et de la grosseur de la queue, ont établi sept ou huit espèces différentes dans le genre des brebis. Nous les avons toutes réduites à une; du genre entier nous ne faisons qu'une espèce; et cette réduction nous paraît si bien fondée, que nous ne craignons pas qu'elle soit démentie par des observations ultérieures. Autant il nous a paru nécessaire, en composant l'histoire des animaux sauvages, de les considérer en eux-mêmes un à un et indépendamment d'aucun genre, autant croyons-nous, au contraire, qu'il faut adopter, étendre les genres dans les animaux domestiques; et cela, parce que dans la nature il n'existe que des individus et des suites d'individus, c'est-à-dire des espèces; que nous n'avons pas influé sur celles des animaux indépendants, et qu'au contraire nous avons altéré, modifié, changé celles des animaux domestiques. Nous avons donc fait des genres physiques et réels, bien différents de ces genres métaphysiques et arbitraires, qui n'ont jamais existé qu'en idée. Ces genres physiques sont réellement composés de toutes les espèces que nous avons maniées, modifiées et changées; et comme toutes ces espèces différemment altérées par la main de l'homme n'ont cependant qu'une origine commune et unique dans la nature, le genre entier ne doit former qu'une espèce. En écrivant, par exemple, l'histoire des tigres, nous avons admis autant d'espèces différentes de tigres qu'il s'en

[1] M. Linnæus a fait, avec raison, six variétés et non pas six espèces dans la brebis domestique : 1° *ovis rustica cornuta;* 2° *anglica mutica, cauda scrotoque ad genua pendulis;* 3° *hispanica cornuta, spira extrorsum tracta;* 4° *polycerata e Gothlandia;* 5° *africana pro lana pilis brevibus hirta;* 6° *laticauda platyura arabica.* Linn., Syst. Nat., édit. X, p. 70. Toutes ces brebis ne sont, en effet, que des variétés, auxquelles cet auteur aurait dû joindre l'*adimain* ou *bélier* de Guinée, et le *strepsicheros* de Candie, dont il fait deux espèces différentes entre elles et différentes de nos brebis; et de même, s'il eût vu le mouflon et qu'il eût été informé qu'il produit avec la brebis, ou qu'il eût seulement consulté le passage de Pline au sujet du musimon, il ne l'aurait pas mis dans le genre des chèvres, mais dans celui des brebis. M. Brisson a non-seulement placé de même le mouflon parmi les chèvres, mais il y a encore placé le strepsicheros, qu'il appelle *hircus laniger;* et de plus, il a fait quatre espèces distinctes de la brebis domestique couverte de laine, de la brebis domestique couverte de poil dans les pays chauds, de la brebis à large queue et de la brebis à longue queue. Nous réduisons, comme l'on voit, quatre espèces, selon M. Linnæus, et sept espèces, suivant M. Brisson, à une seule.

trouve en effet dans toutes les parties de la terre, parce que nous sommes très-certains que l'homme n'a jamais manié, ni changé les espèces de ces animaux intraitables qui subsistent toutes telles que la nature les a produites. Il en est de même de tous les autres animaux libres et indépendants. Mais en faisant l'histoire des bœufs ou des moutons, nous avons réduit tous les bœufs à un seul bœuf, et tous les moutons à un seul mouton, parce qu'il est également certain que c'est l'homme, et non pas la nature, qui a produit les différentes races dont nous avons fait l'énumération. Tout concourt à appuyer cette idée, qui, quoique lumineuse par elle-même, ne sera peut-être pas assez sentie. Tous les bœufs produisent ensemble ; les expériences de M. de la Nux et les témoignages de MM. Mentzelius et Kalm nous en ont assuré. Toutes les brebis produisent entre elles, avec le mouflon et même avec le bouc : mes propres expériences me l'ont appris. Tous les bœufs ne font donc qu'une espèce, et toutes les brebis n'en font qu'une autre, quelque étendu qu'en soit le genre.

Je ne me lasserai jamais de répéter (vu l'importance de la chose) que ce n'est pas par de petits caractères particuliers que l'on peut juger la nature, et qu'on doit en différencier les espèces ; que les méthodes, loin d'avoir éclairci l'histoire des animaux, n'ont au contraire servi qu'à l'obscurcir, en multipliant les dénominations, et les espèces autant que les dénominations, sans aucune nécessité, en faisant des genres arbitraires que la nature ne connaît pas, en confondant perpétuellement les êtres réels avec des êtres de raison ; en ne nous donnant que de fausses idées de l'essence des espèces, en les mêlant ou les séparant sans fondement, sans connaissance, souvent sans avoir observé ni même vu les individus ; et que c'est par cette raison que nos nomenclateurs se trompent à tout moment et écrivent presque autant d'erreurs que de lignes : nous en avons déjà donné un si grand nombre d'exemples, qu'il faudrait une prévention bien aveugle pour pouvoir en douter. M. Gmelin parle très-sensément sur ce sujet, et à l'occasion même de l'animal dont il est ici question[1].

Nous sommes convaincus, comme le dit M. Gmelin, qu'on ne peut acquérir des connaissances de la nature, qu'en faisant un usage réfléchi de ses sens, en voyant, en observant, en

[1] « Les *argali* ou *stepnie-barani*, qui occupent, dit-il, les montagnes de la Sibérie méridionale, depuis le fleuve Irtisch jusqu'au Kamtschatka, sont des animaux extrêmement vifs, et cette vivacité semble les exclure de la classe des moutons, et les ranger plutôt dans la classe des cerfs. J'en joindrai ici une courte description qui fera voir que ni la vivacité, ni la lenteur, ni la laine, ni le poil dont l'animal est couvert, ni les cornes courbes, ni les droites, ni les cornes permanentes, ni celles que l'animal jette tous les ans, ne sont des marques suffisamment caractéristiques, par lesquelles la nature distingue ses classes ; elle aime la variété, et je suis persuadé que si nous savions mieux gouverner nos sens, ils nous conduiraient souvent à des marques beaucoup plus essentielles, touchant la différence des animaux, que ne nous les apprennent communément les lumières de notre raison, qui presque toujours ne touche ces marques distinctives que très-superficiellement. La forme extérieure de l'animal, quant à la tête, au cou, aux pattes et à la queue courte, s'accorde avec celle du cerf, à qui cet animal ressemble aussi, comme je l'ai déjà dit, par sa vivacité, si bien qu'on dirait volontiers qu'il est encore plus sauvage. L'animal que j'ai vu était réputé d'avoir trois ans, et cependant dix hommes n'osèrent l'attaquer pour le dompter. Le plus gros de cette espèce approche de la taille d'un daim ; celui que j'ai vu avait, de la terre jusqu'au haut de la tête, une aune et demie de Russie de haut ; sa longueur, depuis l'endroit d'où naissent les cornes, était d'une aune trois quarts. Les cornes naissent au-dessus et tout près des yeux, droit devant les oreilles, elles se courbent d'abord en arrière et ensuite en avant, comme un cercle ; l'extrémité est tournée un peu en haut et en dehors ; depuis leur naissance jusqu'à peu près de la moitié elles sont fort ridées ; plus haut elles sont plus unies, sans cependant l'être tout à fait. C'est vraisemblablement de cette forme des cornes que les Russes ont pris occasion de donner à cet animal le nom de *mouton sauvage*. Si l'on peut s'en rapporter aux récits des habitants de ces cantons, toute sa force consiste dans ses cornes. On dit que les béliers de cette espèce se battent souvent en se poussant les uns les autres avec les cornes, et se les abattent quelquefois, en sorte qu'on trouve souvent sur la *steppe* de ces cornes, dont l'ouverture auprès de la tête est assez grande pour que les petits renards de *steppes* se servent souvent de ces cavités pour s'y retirer. Il est aisé de calculer la force qu'il faut pour abattre une pareille corne, puisque ces cornes, tant que l'animal est vivant, augmentent continuellement d'épaisseur et de longueur, et que l'endroit de leur naissance au crâne acquiert toujours une plus grande dureté. On prétend qu'une corne bien venue, en prenant la mesure selon sa courbure, a jusqu'à deux aunes de long, qu'elle pèse entre trente et quarante livres de Russie, et qu'à sa naissance elle est de l'épaisseur du poing. Les cornes de celui que j'ai vu étaient d'un jaune blanchâtre ; mais plus l'animal vieillit, plus ses cornes tirent vers le brun et le noirâtre. Il porte ses oreilles extrêmement droites ; elles sont pointues et passablement larges. Les pieds ont des sabots fendus, et les pattes de devant ont trois quarts d'aune de haut ; celles de derrière en ont davantage ; quand l'animal se tient debout dans la plaine, ses pattes de devant sont toujours étendues et droites, celles de derrière sont courbées, et cette courbure semble diminuer, plus les endroits par où l'animal passe sont escarpés. Le cou a quelques plis pendants ; la couleur de tout le corps est grisâtre mêlée de brun ; le long du dos, il y a une raie jaunâtre ou plutôt roussâtre, ou couleur de renard, et l'on voit cette même couleur au derrière, en dedans des pattes et au ventre, où elle est un peu plus pâle. Cette couleur dure depuis le commencement d'août, pendant l'automne et l'hiver jusqu'au printemps, à l'approche duquel ces animaux muent, et deviennent partout plus roussâtres. La deuxième mue arrive vers la fin de juillet, telle est la figure des béliers. Les chèvres ou femelles sont toujours plus petites ; et quoiqu'elles aient pareillement des cornes, ces cornes sont très-petites et minces en comparaison de celles que je viens

comparant, et en se refusant en même temps la liberté téméraire de faire des méthodes, des petits systèmes nouveaux, dans lesquels on classe des êtres que l'on n'a jamais vus, et dont on ne connaît que le nom : nom souvent équivoque, obscur, mal appliqué et dont le faux emploi confond les idées dans le vague des mots, et noie la vérité dans le courant de l'erreur. Nous sommes aussi très-convaincus, après avoir vu des mouflons vivants, et après les avoir comparés à la description ci-dessus de M. Gmelin, que l'argali est le même animal. Nous avons dit qu'on le trouve en Europe, dans les pays assez chauds, tels que la Grèce, les îles de Chypre, de Sardaigne et de Corse : néanmoins il se trouve aussi, et même en plus grand nombre, dans toutes les montagnes de la partie méridionale de la Sibérie, sous un climat plutôt froid que tempéré; il paraît même y être plus grand, plus fort et plus vigoureux. Il a donc pu peupler également le nord et le midi, et sa postérité, devenue domestique, après avoir long-temps subi les maux de cet état, aura dégénéré, et pris, suivant les différents traitements et les climats divers, des caractères relatifs, de nouvelles habitudes de corps, qui s'étant ensuite perpétuées par les générations, ont formé notre brebis domestique et toutes les autres races de brebis dont nous avons parlé.

« de décrire, et même ne grossissent guère avec l'âge. Elles « sont toujours à peu près droites, n'ont presque point de « rides, et ont à peu près la forme de celles de nos boucs « privés.

« Les parties intérieures, dans ces animaux, sont confor- « mées comme dans les autres bêtes qui ruminent ; l'estomac « est composé de quatre cavités particulières, et la vessie du « fiel est très-considérable. Leur chair est bonne à manger, « et a, à peu près, le goût de chevreuil ; la graisse surtout a « un goût délicieux, comme je l'ai déjà remarqué ci-dessus, « sur le témoignage des nations du Kamtschatka ; la nourri- « ture de l'animal est de l'herbe. Ils s'accouplent en au- « tomne, et au printemps ils font un ou deux petits.

« Par le poil, le goût de la chair, la forme et la vivacité, l'a- « nimal appartient à la classe des cerfs et des biches ; les cor- « nes permanentes, qui ne tombent pas, l'excluent de cette « classe ; les cornes courbées en cercle lui donnent quelque « ressemblance avec les moutons ; le défaut de laine et la vi- « vacité l'en distinguent absolument ; le poil, le séjour sur des « rochers et hauteurs, et les fréquents combats approchent « assez cet animal de la classe des capricornes ; le défaut de « barbe et les cornes courbes leur refusent cette classe. Ne « pourrait-on pas plutôt regarder cet animal comme formant « une classe particulière, et le reconnaître pour le musimon « des anciens? En effet, il ressemble singulièrement à la des- « cription qu'en donne Pline, et encore mieux le savant Gess- « ner. » Ce passage est tiré de la version russe, imprimée à Pétersbourg en 1755, en deux vol. in-4°, de la relation d'un voyage par terre au Kamtschatka, par MM. Muller, de La Croisière et Gmelin, auteur de l'ouvrage dont l'original est en allemand ; la traduction française m'a été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences. Il est à désirer qu'il la donne bientôt au public ; cette relation, curieuse par elle-même, est en même temps écrite par un homme de bon sens, et très-versé dans l'Histore naturelle.

ADDITION

A L'ARTICLE DE LA BREBIS, ET A CELUI DU MOUFLON ET DES BREBIS ÉTRANGÈRES.

Je donne ici la figure de notre brebis commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans le volume de notre ouvrage qui renferme l'histoire des moutons.

Le dessin d'un bélier et d'une brebis m'a été envoyé par feu M. Collinson, de la Société royale de Londres, sous les noms de *Valachian ram* et *Valachian ewe*, c'est-à-dire bélier et brebis de Valachie. Comme cet habile naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des béliers et des brebis de ce même pays.

On montrait un bélier à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *bélier du cap de Bonne-Espérance*. Ce même bélier avait été présenté au public l'année précédente sous le nom de *bélier du Mogol à grosse queue* ; mais nous avons su qu'il avait été acheté à Tunis, et nous avons jugé que c'était en effet un bélier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous donnons la figure que par la queue qui est beaucoup plus courte, et en même temps plus plate et plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, et tient de celle du bélier des Indes; le corps est bien couvert de laine, et les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons ; les cornes sont aussi de forme et de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie. Nous l'avons nommé *bélier de Tunis*, pour le distinguer de l'autre, mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie et de races très-voisines[1].

[1] Le bélier de Tunis diffère de ceux de notre pays, non seulement par sa grosse et large queue, mais encore par ses proportions ; il est plus bas de jambes, et sa tête paraît forte et plus arquée que celle de nos béliers ; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire, et fait le bec-de-lièvre.

Enfin, l'on montrait de même un bélier à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *Morvant de la Chine*. Ce bélier est singulier en ce qu'il porte sur le cou une espèce de crinière, et qu'il a sur le poitrail et sous le cou de très-grands poils qui pendent et forment une espèce de longue cravate, mêlée de poils roux et de poils gris, longs d'environ dix pouces et rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de la même couleur et consistance que ceux de la cravate ; seulement ils sont plus courts et mêlés de poils bruns et noirs. La laine dont le corps est couvert est un peu frisée et douce au toucher à son extrémité, mais elle est droite et rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal : en général elle est longue d'environ trois pouces et d'un jaune clair. Les jambes sont d'un roux foncé; la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves ; la queue est fauve et blanche en plus grande partie, et pour la forme elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poils vers l'extrémité. Ce bélier est plus bas de jambes que les autres béliers auxquels on pourrait le comparer ; c'est à celui des Indes qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros et n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes. M. de Sève, qui a pris les mesures et donné la description de cet animal, ajoute que la grosseur de son ventre le faisait prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont à peu près comme celles de nos béliers, mais les sabots des pieds ne sont point élevés et sont plus longs que ceux du bélier des Indes.

Nous avons dit, et nous le répétons ici, que le mouflon est la tige unique et primordiale de toutes les autres brebis, et qu'il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés et chauds; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différents climats. Les béliers sauvages du Kamtschatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre et le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes et si grosses, qu'il y en a quelques-unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des cuillers et d'autres ustensiles. Ils sont aussi vifs et aussi légers que les chevreuils ; ils habitent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices. Leur chair est délicate ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos ; mais c'est pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser.

Je crois qu'il reste actuellement très-peu ou plutôt qu'il ne reste point du tout de vrais mouflons dans l'île de Corse. Les grands mouvements de guerre qui se sont passés dans cette île auront probablement amené leur destruction : mais on y trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui y subsistent actuellement. Il y avait, au mois d'août 1774, un bélier de Corse, appartenant à M. le duc de la Vrillière. Il n'était pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avait donnée pour compagne. Ce bélier était tout blanc, petit et bas de jambes, la laine longue et par flocons. Il portait quatre cornes larges et fort longues, dont les deux supérieures étaient les plus considérables, et ces cornes avaient des rides comme celles du mouflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemark et en Norwége, les brebis ne sont pas belles, et, pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwége, on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands et plus gros, et ont la laine meilleure et plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces béliers qui sont en pleine liberté passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain ; ce qui sert d'a-

Ses cornes, qui font la volute, vont en arrière ; elles ont six pouces mesurées en ligne droite, et dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine ; elles sont blanches et annelées de rides comme dans les autres béliers. Les cornes qui passent par-dessus les oreilles les rendent pendantes ; elles sont larges et finissent en pointe. Cet animal domestique est fort laineux, surtout sur le ventre, les cuisses, le cou, et la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits ; elle est blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, et que la plus grande partie de la tête et les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun. Ce que ce bélier a de singulier, c'est la queue qui lui couvre tout le derrière ; elle a onze pouces de large sur treize pouces neuf lignes de long ; son épaisseur est de trois pouces onze lignes ; cette partie charnue est ronde et finit en pointe (par une petite vertèbre qui a quatre pouces trois lignes de longueur) en passant sous le ventre, entre les jambes ou tombant tout droit. Pour lors le floc de laine du bout de la queue semble toucher à terre : cette queue est comme méplate dessus comme dessous, s'enfonce dans le milieu, et y forme comme une faible gouttière ; le dessus de cette queue et la plus grande partie de son épaisseur sont couvertes de grande laine blanche, mais le dessous de cette même queue est sans poil et d'une chair fraiche ; de sorte que quand on lève cette queue, on croirait voir une partie des fesses d'un enfant.

vertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation.

En Islande, les béliers, les brebis et les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes et plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, et quelques-uns qui en ont quatre, cinq et même davantage. Cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à toute la race des béliers d'Islande, et que tous y aient plus de deux cornes ; car dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes. On envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, et on les achète en Islande bien plus cher que les autres : ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares.

DESCRIPTION DU MOUFLON.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Quoique le mouflon soit couvert de poil et non pas de laine, il a plus de rapport au bélier qu'à aucun autre animal : car son chanfrein est arqué, et son front est moins élevé que celui du bouc ; il a un enfoncement au-devant de l'angle antérieur de l'œil ; il a aussi, comme le bélier, les yeux placés plus près des cornes, et les oreilles moins longues que le bouc ; les cornes ressemblent parfaitement à celles du bélier, car elles sont de couleur jaunâtre et elles ont trois faces, elles forment un arc de cercle qui s'étend par-dessus les oreilles, et elles sont dirigées obliquement en arrière et en dehors.

Le bout du museau et la face intérieure des oreilles du mouflon qui a servi de sujet pour cette description avaient une couleur blanche légèrement teinte de jaune ; la partie postérieure du chanfrein, le front, les côtés de la tête, la face extérieure des oreilles, la partie postérieure de la mâchoire du dessous, et la gorge étaient de couleur mêlée de blanc, de gris et de brun cendré ; le blanc dominait autour des yeux et sur la gorge ; les côtés du cou, l'espace qui est entre l'épaule et le coude, les flancs, la croupe, la queue, et la face extérieure de la cuisse et de la jambe avaient une couleur fauve roussâtre approchante de celle du cerf ; le derrière de la tête, l'épaule, le bras, l'avant-bras presque en entier, les côtés de la poitrine et la face intérieure de la jambe étaient de couleur brune ; cette couleur formait une bande le long de la partie inférieure des flancs et sur le devant de la cuisse et d'une partie de la jambe ; il y avait une autre bande noire qui s'étendait le long de la face supérieure du cou sur le garrot et le long du dos jusqu'au milieu ; cette bande était terminée par une large tache de la même couleur ; il y avait aussi aux côtés de la couleur blanche de la gorge deux bandes noires qui se réunissaient au-dessous de ce blanc ; la partie inférieure du cou et la partie antérieure de la poitrine étaient de couleur noire ; le dessous de la partie postérieure de la poitrine, les aisselles, le coude, le côté postérieur de l'avant-bras, le canon et tout le reste de la jambe de devant, le ventre, le scrotum, le périné, les aines, la face intérieure de la cuisse, le canon et le reste des jambes de derrière étaient de couleur blanche mêlée d'une teinte de jaune et même de fauve plus ou moins apparente dans différents endroits ; il y avait aussi un peu de gris et même de blanc de chaque côté de l'anus, à peu près comme sur le cerf.

Ce mouflon avait le poil dur et court, mais il était mort dans la mue à la fin de novembre ; le plus long poil avait jusqu'à quatre pouces et se trouvait au-devant de la poitrine ; celui des autres parties du corps n'avait qu'environ un pouce et demi de longueur. Ce mouflon pesait cinquante-une livres et demie.

DESCRIPTION
D'UN BÉLIER D'ISLANDE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le bélier d'Islande ressemble à nos béliers par la forme du corps et de la tête ; il n'en diffère que par le nombre des cornes, par la longueur de la queue et par la qualité de sa laine. Le bélier d'Islande qui a servi de sujet pour cette description avait trois longues cornes placées, une de chaque côté du front et la troisième entre les deux autres ; les deux cornes latérales étaient recourbées en bas et en dedans, à peu près comme celles de nos béliers ; la corne gauche se prolongeait en avant et approchait de la bouche par son extrémité, au point de nuire à l'animal : aussi l'avait-on coupée par le bout ; la corne du milieu était dirigée en haut au sortir du front, sur la longueur de deux pouces, et plus loin elle se courbait à gauche jusqu'à son extrémité : mais elle avait beaucoup moins de courbure que les cornes latérales. Ces trois cornes n'étaient pas placées régulièrement sur le front la corne droite paraissait être dans le même endroit où est la corne droite des béliers qui n'en ont que deux ; la corne du milieu et la corne gauche du bélier d'Islande semblaient être à la place de la corne gauche des autres béliers, mais elles anticipaient

au delà de cette place sur le milieu du front et sur la tempe gauche ; la corne du milieu était la plus grande et touchait par sa base aux deux cornes latérales ; la corne gauche était plus petite que la droite.

La brebis d'Islande n'avait que deux cornes ; celle du côté droit était dirigée en arrière et recourbée en bas ; la gauche était dirigée en dehors et très-recourbée en bas ; la queue du mâle et de la femelle était très-courte.

La laine du bélier d'Islande différait beaucoup de celle de nos béliers, elle était grosse, longue, lisse, dure ; elle avait jusqu'à huit pouces de longueur sur toutes les parties du corps, à l'exception de la tête, de la queue, du bas des jambes, etc.; sa couleur était brune roussâtre presque sur tout le corps ; la laine du dessous du cou et du devant de la poitrine était noire ou noirâtre ; parmi cette longue laine, il y en avait une autre plus fine, moins lisse, plus douce, plus courte, plus ressemblante à celle de nos moutons et de couleur cendrée ; la laine de la tête était fort courte, elle avait une couleur fauve très-pâle avec quelques teintes de brun ; le bout du museau était blanchâtre ; la queue était noire ; le bas des jambes avait un poil court, comme celui des jambes de nos béliers ; il était mêlé de brun et de noirâtre, et il y avait du gris sur le genou et sur les quatre pieds. Ce bélier pesait quatre-vingt-six livres et demie.

DESCRIPTION

D'UN BÉLIER DES INDES.

Le bélier des Indes a, comme notre bélier, le chanfrein arqué, un enfoncement au-devant de l'angle antérieur de l'œil, le front moins élevé que celui du bouc, et les yeux placés plus près des cornes : mais la tête est fort allongée et aplatie sur les côtés du museau, qui a beaucoup de hauteur lorsqu'on le regarde de profil, et qui paraît fort mince lorsque l'on voit l'animal en face ; les oreilles sont longues et pendantes. Les cornes du bélier des Indes qui a servi de sujet pour cette description avaient une couleur noire ou noirâtre : elles étaient courtes et contournées en arc de cercle ; elles s'étendaient obliquement en dehors et en arrière, et la pointe était dirigée en dedans, de façon que si on les avait prolongées dans la même direction, elles seraient entrées dans le cou, derrière la base des oreilles. Ces cornes avaient une face plate sur leur côté intérieur ; l'extérieur était arrondi près de la base, mais vers la pointe il se trouvait comme sur les cornes de notre bélier une arête qui divisait le côté extérieur en deux faces. Il y avait sous la gorge deux glands comme ceux des boucs et des chèvres ; la queue descendait presque jusqu'à terre.

Cet animal avait, au lieu de laine, un poil semblable à celui du mouflon, non-seulement par sa longueur et sa consistance, mais encore par ses couleurs ; le chanfrein, le bout du museau, l'endroit des sourcils, le dedans des oreilles, l'occiput, les alentours des glands et le coude étaient de couleur grise ; il y avait aussi des poils de cette couleur sur le milieu de la face extérieure des jambes, le sommet de la tête, le tour des yeux, la face extérieure des oreilles, la plus grande partie de la mâchoire inférieure, la gorge, les glands, les côtés du cou et la partie postérieure du dessus, le dos, les côtés du corps, la croupe, l'épaule, la face extérieure du bras et de la cuisse, et les quatre jambes étaient de couleur fauve plus ou moins foncée et teinte en quelques endroits de couleur brune, surtout à côté du genou et sur les flancs, où il y avait une grande tache brune : la face intérieure de l'avant-bras et de la jambe était presque entièrement brune ; cette couleur paraissait aussi sur le devant des canons et des pieds : les côtés du museau, le dessus des yeux, le tour de la base des cornes, la partie antérieure du dessus du cou et l'endroit des angles formés par les branches de la mâchoire inférieure, avaient une couleur noire ou noirâtre ; le dessous du cou et la partie antérieure de la poitrine étaient de couleur de marron ; la partie postérieure de la poitrine et le ventre avaient une couleur fauve, pâle et même blanchâtre dans quelques endroits ; la queue était de couleur fauve et mêlée de gris et de brun sur environ un tiers de sa longueur, depuis son origine ; le reste avait une couleur blanche légèrement teinte de jaune.

LE BOUQUETIN,

(LA CHÈVRE BOUQUETIN.)

Ordre des ruminants à cornes, genre brebis (Cuvier.)

LE CHAMOIS,

(L'ANTILOPE CHAMOIS.)

Ordre des ruminants à cornes, genre antilope (Cuvier.)

ET LES AUTRES CHÈVRES [1].

Quoiqu'il y ait apparence que les Grecs connaissaient le bouquetin et le chamois, ils ne les ont pas désignés par des dénominations particulières, ni même par des caractères assez pré-

[1] Cet article renferme l'histoire et la description non-seulement du bouquetin et du chamois, mais encore celles de quelques variétés domestiques de la chèvre ordinaire, qui constitue une espèce très-différente des deux premières.

cis, pour qu'on puisse les reconnaître : ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *chèvres sauvages*. Vraisemblablement, ils présumaient que ces animaux étaient de la même espèce que les chèvres domestiques, puisqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes. Au contraire, nos naturalistes modernes ont tous regardé le bouquetin et le chamois comme deux espèces réellement distinctes, et toutes deux différentes de celle de nos chèvres. Il y a des faits et des raisons pour et contre ces deux opinions, et nous allons les exposer en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler et produire ensemble des individus féconds, et qui remontent à l'espèce originaire ; ce qui seul peut décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur et la forme des cornes ; il est aussi beaucoup plus grand de corps, et il est plus vigoureux et plus fort : cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites et assez ressemblantes à celles du chamois. D'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs et la même patrie : seulement le bouquetin, comme plus agile et plus fort, s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes ; au lieu que le chamois n'en habite que le second étage : mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines. Tous deux se fraient des chemins dans les neiges ; tous deux franchissent les précipices en bondissant de rochers en rochers ; tous deux sont couverts d'une peau ferme et solides, et vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude et d'un poil intérieur plus fin et plus fourni ; tous deux ont une raie noire sur le dos ; ils ont aussi la queue à peu près de la même grandeur : le nombre des ressemblances extérieures est si grand en comparaison des différences, et la conformité des parties intérieures est si complète, qu'en raisonnant en conséquence de tous ces rapports de similitude, on serait porté à conclure que ces deux animaux ne sont pas d'une espèce réellement différente, mais que ce sont simplement des variétés constantes d'une seule et même espèce. D'ailleurs les bouquetins, aussi bien que les chamois, lorsqu'on les prend jeunes et qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'apprivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, et vraisemblablement s'accouplent et produisent ensemble. J'avoue cependant que ce fait, le plus important de tous, et qui seul déciderait la question, ne nous est pas connu. Nous n'avons pu savoir, ni par nous, ni par les autres, si les bouquetins et les chamois produisent avec nos chèvres ; seulement nous le soupçonnons : nous sommes à cet égard de l'avis des anciens ; et de plus, notre présomption nous paraît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant (et voici les raisons contre) l'espèce du bouquetin et celle du chamois sont toutes deux subsistantes dans l'état de nature, et toutes deux constamment distinctes. Le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques ; le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoisé. Le bouquetin et le bouc ont une très-longue barbe, et le chamois n'en a point. Les cornes du chamois mâle et femelle sont très-petites ; celles du bouquetin mâle sont si grosses et si longues, qu'on n'imaginerait pas qu'elles pussent appartenir à un animal de cette taille ; et le chamois paraît différer du bouquetin et du bouc par la direction de ses cornes, qui sont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure, et courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon : mais, comme nous l'avons déjà dit, en parlant des bœufs et des brebis, les cornes varient prodigieusement dans les animaux domestiques ; elles varient beaucoup aussi dans les animaux sauvages suivant les différents climats. La femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes absolument semblables à celles de son mâle : les cornes du bouquetin mâle ne sont pas fort différentes de celles du bouc ; et comme la femelle du bouquetin se rapproche de nos chèvres et même du chamois par la taille et par la petitesse des cornes, ne pourrait-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois et le bouc domestique, ne font en effet qu'une seule et même espèce, mais dans laquelle les femelles sont d'une nature constante, et semblables entre elles ; au lieu que les mâles subissent des variétés qui les rendent différents les uns des autres? Dans ce point de vue, qui n'est peut-être pas aussi éloigné de la nature que l'on pourrait l'imaginer, le bouquetin serait le mâle dans la race originaire des chèvres, et le chamois en

serait la femelle. Je dis que ce point de vue n'est pas imaginaire, puisque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des espèces dans la nature où la femelle peut également servir à des mâles d'espèces différentes et produire de tous deux : la brebis produit avec le bouc aussi bien qu'avec le bélier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce; le bélier au contraire ne produit point avec la chèvre : on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différents, et par conséquent elle constitue l'espèce indépendamment du mâle. Il en sera de même dans celle du bouquetin; la femelle seule y représente l'espèce primitive, parce qu'elle est d'une nature constante : les mâles au contraire ont varié, et il y a grande apparence que la chèvre domestique, qui ne fait, pour ainsi dire, qu'une seule et même femelle avec celles du chamois et du bouquetin, produirait également avec ces trois différents mâles, lesquels seuls font variété dans l'espèce, et qui par conséquent n'en altèrent pas l'indentité, quoiqu'ils paraissent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses : il paraît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces; car, quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal, la femelle, qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement et à sa nutrition, le modifie et l'assimile plus à sa nature; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle : ainsi lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la substance vivante; la femelle en donne autant, et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme : une belle femme a presque toujours de beaux enfants; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfants encore plus laids.

Ainsi dans la même espèce, il peut y avoir quelquefois deux races, l'une masculine et l'autre féminine, qui toutes deux, subsistant et se perpétuant avec leurs caractères distinctifs, paraissent constituer deux espèces différentes; et c'est là le cas où il est, pour ainsi dire, impossible de fixer le terme entre ce que les naturalistes appellent *espèce* et *variété*. Supposons, par exemple, qu'on ne donnât constamment que des boucs à des brebis, et des béliers à d'autres, il est certain qu'après un certain nombre de générations, il s'établirait dans l'espèce de la brebis, une race qui tiendrait beaucoup du bouc, et pourrait ensuite se maintenir par elle-même; car, quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte presque entièrement à l'espèce de la mère, et que ce soit un agneau et non pas un chevreau, cependant cet agneau a déjà le poil et quelques autres caractères de son père. Que l'on donne ensuite le même mâle, c'est-à-dire le bouc à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette seconde génération approchera davantage de l'espèce du père, et encore plus dans la troisième, etc.; bientôt les caractères étrangers l'emporteront sur les caractères naturels, et cette race factice pourra se soutenir par elle-même et former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très-difficile à reconnaître. Or, ce qui se peut d'une espèce à une autre, se peut encore mieux dans la même espèce : si des femelles très-vigoureuses n'ont constamment que des mâles faibles, il s'établira avec le temps une race féminine; et si en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force et en vigueur, il en résultera une race masculine, qui paraîtra si différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, et qu'on viendra par conséquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes et séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus [1] assure avoir vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avait les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, et le poil long; le second avait les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et le poil court. Ces animaux, qui paraissaient être d'espèce plus éloignée que le chamois et la chèvre commune, ont

[1] Je doute que M. Linnæus ait été bien informé au sujet du pays natal de cet animal, et je le crois originaire d'Afrique; les raisons sur lesquelles je fonde ce doute et cette présomption, sont : 1° Qu'aucun auteur n'a dit que cette espèce de chèvre, non plus que la chèvre commune se soient trouvées en Amérique; 2° que tous les voyageurs s'accordent, au contraire, à assurer qu'il se trouve en Afrique des chèvres grandes, moyennes et petites, toutes différentes les unes des autres; 3° parce que nous avons vu un animal qui nous est parvenu sous le nom de *bouc d'Afrique*, lequel ressemble si fort à la description du *capra cornibus depressis*, etc., de M. Linnæus, que nous le regardons comme le même animal; ainsi nous nous croyons fondé à assurer que cette petite espèce de chèvre est originaire d'Afrique et non pas d'Amérique.

néanmoins produit ensemble ; ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes et de la longueur du poil ne sont pas des caractères spécifiques et essentiels, puisque ces animaux n'ont pas laissé de produire ensemble, et que par conséquent ils doivent être regardés comme étant de la même espèce. L'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très-vraisemblable, que le chamois et notre chèvre, dont les principales différences consistent de même dans la forme des cornes et la longueur du poil, ne laissent pas d'être de la même espèce.

Nous avons, au Cabinet du roi, le squelette d'un animal qui fut donné à la Ménagerie, sous le nom de *capricorne*. Il ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps et la proportion des os, et particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure ; mais il diffère de l'un et l'autre par les cornes : celles du bouquetin ont des tubercules proéminents et deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée ; celles du bouc n'ont qu'une arête et point de tubercules : les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, et ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc : elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin et le bouc domestique. De plus les cornes du capricorne sont courtes et recourbées à la pointe comme celles du chamois, et en même temps elles sont comprimées et annelées : ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin et du chamois.

M. Browne, dans son histoire de la Jamaïque, rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île : 1° la chèvre commune domestique en Europe; 2° le chamois; 3° le bouquetin. Il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe ; qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre ; que le bouquetin paraît être d'une race bâtarde, etc. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites et recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, et qu'il dit être venue d'Amérique, est le chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire le chamois d'Europe, dégénéré et devenu plus petit en Amérique ; et que le bouquetin de la Jamaïque, que M. Browne appelle *bouquetin bâtard*, est notre capricorne, qui ne paraît être en effet qu'un bouquetin dégénéré, devenu plus petit, et dont les cornes auront varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton, après avoir examiné scrupuleusement les rapports du chamois au bouc et au bélier, dit qu'en général il ressemble plus au bouc qu'au bélier. Les principales disconvenances sont, après les cornes, la forme et la grandeur du front, qui est moins élevé et plus court dans le chamois que dans le bouc ; et la position du nez, qui est moins reculé que celui du bouc : en sorte que, par ces deux rapports, le chamois ressemble plus au bélier qu'au bouc. Mais en supposant, comme il y a tout lieu de le présumer, que le chamois est une variété constante de l'espèce du bouc, comme le dogue ou le lévrier sont des variétés constantes dans l'espèce du chien, on verra que ces différences dans la grandeur du front et dans la position du nez ne sont pas à beaucoup près si grandes dans le chamois, relativement au bouc, que dans le dogue, relativement au lévrier, lesquels cependant produisent ensemble et sont certainement de la même espèce. D'ailleurs, comme le chamois ressemble au bouc par un grand nombre, et au bélier par un moindre nombre de caractères, si l'on veut en faire une espèce particulière, cette espèce sera nécessairement intermédiaire entre le bouc et le bélier. Or, nous avons vu que le bouc et la brebis produisent ensemble : donc le chamois, qui est intermédiaire entre les deux, et qui en même temps est beaucoup plus près du bouc que du bélier par le nombre des ressemblances, doit produire avec la chèvre, et ne doit par conséquent être considéré que comme une variété constante dans cette espèce.

Il est donc presque prouvé que le chamois produirait avec nos chèvres, puisque ce même chamois, transporté et devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique. Le chamois n'est donc qu'une variété constante dans l'espèce de la chèvre, comme le dogue dans celle du chien : et d'autre côté nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne soit la vraie chèvre, la chèvre primitive dans son état sauvage, et qu'il ne soit à l'égard des chèvres domestiques ce que le mouflon est à l'égard des brebis. Le *bouquetin* ou *bouc sauvage* ressemble entièrement et exactement au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel et les habitudes physiques ; il n'en diffère

que par deux légères différences, l'une à l'extérieur, et l'autre à l'intérieur : les cornes du bouquetin sont plus grandes que celles du bouc ; elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une ; elles ont aussi de gros nœuds ou tubercules transversaux, qui marquent les années de l'accroissement, au lieu que celles des boucs ne sont, pour ainsi dire, marquées que par des stries transversales : la forme du corps est pour tout le reste absolument semblable dans le bouquetin et le bouc. A l'intérieur tout est aussi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme est ovale dans le bouquetin et approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du bouc ou du bélier. Cette dernière différence peut provenir du grand mouvement et du violent exercice de l'animal. Le bouquetin court aussi vite que le cerf, et saute plus légèrement que le chevreuil : il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs. Cette différence vient donc moins de la nature que de l'habitude, et il est à présumer que si nos boucs domestiques devenaient sauvages, et qu'ils fussent forcés à courir et à sauter comme les bouquetins, la rate reprendrait bientôt la forme la plus convenable à cet exercice ; et à l'égard de ses cornes, les différences, quoique très-apparentes, n'empêchent pas qu'elles ne ressemblent plus à celles du bouc qu'à celles d'aucun autre animal. Ainsi le bouquetin et le bouc étant plus voisins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui est la plus différente de toutes, l'on doit en conclure, tout le reste étant le même, que, malgré cette légère et unique disconvenance, ils sont tous deux d'une seule et même espèce.

Je considère donc le bouquetin, le chamois et la chèvre domestique, comme une même espèce, dans laquelle les mâles ont subi de plus grandes variétés que les femelles ; et je trouve en même temps dans les chèvres domestiques des variétés secondaires, qui sont moins équivoques et qu'il est plus aisé de reconnaître pour telles, parce qu'elles appartiennent également aux mâles et aux femelles. On a vu que la chèvre d'Angora, quoique très-différente de la nôtre par le poil et par les cornes, est néanmoins de la même espèce. On peut assurer la même chose du bouc de Juda, duquel M. Linnæus a eu raison de ne faire qu'une variété de l'espèce domestique. Cette chèvre, qui est commune en Guinée, à Angole et sur les autres côtes d'Afrique, ne diffère, pour ainsi dire, de la nôtre qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue, plus grasse : sa chair est aussi bien meilleure à manger ; on la préfère dans son pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la chèvre. Il en est encore de même de la chèvre mambrine, ou chèvre du Levant, à longues oreilles pendantes. Ce n'est qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a aussi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre mambrine. Les anciens connaissaient ces deux chèvres, et ils n'en séparaient pas les espèces de l'espèce commune. Cette variété de la chèvre mambrine s'est plus étendue que celle de la chèvre d'Angora : car on trouve ces chèvres à très-longues oreilles en Égypte et aux Indes orientales, aussi bien qu'en Syrie. Elles donnent beaucoup de lait, qui est d'assez bon goût, et que les Orientaux préfèrent à celui de la vache et du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vue vivante, et qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penser, comme nous l'avons dit, qu'originairement elle a été transportée d'Afrique : car elle ressemble si fort à notre bouc d'Afrique, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne soit de cette espèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré sa première origine. Cette même chèvre, déjà petite en Afrique, sera devenue encore plus petite en Amérique ; et l'on sait par le témoignage des voyageurs, qu'on a souvent et depuis longtemps transporté d'Afrique, comme d'Europe en Amérique, des brebis, des cochons et des chèvres, dont les races se sont maintenues dans ce nouveau monde, et y subsistent encore aujourd'hui sans autre altération que celle de la taille.

En reprenant donc la liste des chèvres, et après les avoir considérées une à une et relativement entre elles, il me paraît que de neuf ou dix espèces dont parlent les nomenclateurs, l'on doit n'en faire qu'une. D'abord : 1° le bouquetin est la tige et la souche principale de l'espèce ; 2° le capricorne n'est qu'un bouquetin bâtard ou plutôt dégénéré par l'influence du climat ; 3° le bouc domestique tire son origine de bouquetin, qui n'est lui-même que le bouc sauvage ; 4° le chamois n'est qu'une variété dans l'espèce de la chèvre, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, se mêler et produire ; 5° La petite chèvre à cornes droites et recour-

bées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'est que le chamois d'Europe, devenu plus petit en Amérique; 6° l'autre petite chèvre à cornes rabattues, et qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, est le même que le bouc d'Afrique, et la production de ces deux animaux prouve que notre chamois et notre chèvre domestique doivent de même produire ensemble, et sont par conséquent de la même espèce; 7° la chèvre naine, qui probablement est la femelle du bouc d'Afrique, n'est, aussi bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune; 8° il en est de même du bouc et de la chèvre de Juda, et ce ne sont aussi que des variétés de notre chèvre domestique; 9° la chèvre d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos chèvres; 10° la chèvre mambrine à très-grandes oreilles pendantes est une variété dans la race des chèvres d'Angora. Ainsi ces dix animaux n'en font qu'un pour l'espèce; ce sont seulement dix races différentes produites par l'influence du climat. *Capræ in multas similitudines transfigurantur*, dit Pline; et en effet nous voyons, par cette énumération, que les chèvres, quoique dans le fond semblables entre elles, varient beaucoup pour la forme extérieure; et si nous comprenions, comme Pline, sous le nom générique de *chèvres*, non-seulement celles dont nous venons de faire mention, mais encore le chevreuil, les gazelles, l'antilope, etc., cette espèce serait la plus étendue de la nature, et contiendrait plus de races et de variétés que celle du chien. Mais Pline n'était pas assez bien informé de la différence réelle des espèces lorsqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, etc., à l'espèce de la chèvre : ces animaux, quoique ressemblants à beaucoup d'égards à la chèvre, sont cependant tous d'espèces différentes; et l'on verra dans leur article combien les gazelles varient, soit pour l'espèce, soit pour les races, et combien, après l'énumération de toutes les chèvres et de toutes les gazelles, il reste encore d'autres animaux qui participent des uns et des autres. Dans l'histoire entière des quadrupèdes, je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'exposition, de plus confus pour la connaissance, et de plus incertain pour la tradition, que cette histoire des chèvres, des gazelles et des autres espèces qui y ont rapport. J'ai fait mes efforts et employé toute mon attention pour y porter quelque lumière; et je n'aurai pas regret à mon temps, si ce que j'en écris aujourd'hui peut servir dans la suite à prévenir les erreurs, fixer les idées et aller au-devant de la vérité, en étendant les vues de ceux qui veulent étudier la nature. Mais revenons à notre sujet.

Toutes les chèvres sont sujettes à des vertiges, et cela leur est commun avec le bouquetin et le chamois, aussi bien que le penchant qu'elles ont à grimper sur les rochers; et encore une autre habitude naturelle, qui est de lécher continuellement les pierres, surtout celles qui sont empreintes de salpêtre ou de sel. On voit dans les Alpes des rochers creusés par la langue des chamois : ce sont ordinairement des pierres assez tendres et calcinables, dans lesquelles, comme l'on sait, il y a toujours une certaine quantité de nitre. Ces convenances de naturel, ces habitudes conformes, me paraissent encore être des indices assez sûrs de l'identité d'espèce dans ces animaux. Les Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas séparés en trois espèces différentes. Nos chasseurs, qui vraisemblablement n'avaient pas consulté les Grecs, les ont aussi regardés comme étant de même espèce. Gaston Phœbus, en parlant du bouquetin, ne l'indique que sous le nom du *bouc sauvage :* et le chamois qu'il appelle *ysarus* et *sarris* n'est aussi, selon lui, qu'un autre bouc sauvage. J'avoue que toutes ces autorités ne font pas preuve complète; mais en les réunissant avec les raisons et les faits que nous venons d'exposer, ils forment au moins de si fortes présomptions sur l'unité d'espèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin et le chamois, que je regarde, l'un comme la tige mâle, et l'autre comme la tige femelle de l'espèce des chèvres, ne se trouvent, ainsi que le mouflon, qui est la souche des brebis, que dans les déserts et surtout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes; les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grèce et celles des îles de l'Archipel, sont presque les seuls endroits où l'on trouve le bouquetin et le chamois. Quoique tous deux craignent la chaleur et n'habitent que la région des neiges et des glaces, ils craignent aussi la rigueur du froid excessif. L'été ils demeurent au nord de leurs montagnes; l'hiver ils cherchent la face du midi, et descendent des sommets jusque dans les vallons. Ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies : mais pour peu que la neige y forme des aspérités, ils y mar-

chent d'un pas ferme, et traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace. La chasse de ces animaux [1], surtout celle du bouquetin, est très-pénible ; les chiens y sont presque inutiles : elle est aussi quelquefois dangereuse ; car lorsque l'animal se trouve pressé, il frappe le chasseur d'un violent coup de tête et le renverse souvent dans le précipice voisin. Les chamois sont aussi vifs [1], mais moins forts que les bou-

[1] Chasse du bouc sauvage : il y a deux sortes de boucs, les uns s'appellent *boucs sauvages*, et les autres *ysarus*, autrement dit *sarris* : les boucs sauvages sont aussi grands qu'un cerf, mais ne sont si longs ne si enjambés par haut, ores qu'ils aient autant de chair ; ils ont autant d'ans que de grosses raies qu'ils ont au travers de leurs cornes..... Ils ne portent que leurs perches, lesquelles sont grosses comme la jambe d'un homme, selon qu'ils sont vieils. Ils ne jettent point ni ne muent leurs têtes : et tant plus ils ont de raies en leurs cors, et plus leurs cors sont longs et plus gros, tant plus vieils sont les boucs. Ils ont grande barbe et sont bruns, de poil de loup et bien velus, et ont une raie noire sur l'eschine et tout au long des fesses, et ont le ventre fauve, les jambes noires et derrière fauve ; leurs pieds sont comme des autres boucs privés ou chièvres ; leurs traces sont grosses et grandes, et rondes plus que d'un cerf ; leurs os sont à l'advenant d'un bouc privé et d'une chièvre, fors qu'ils sont plus gros ; ils naissent en mai ; la biche sauvage faonne, ainsi qu'une biche-chièvre ou daine, mais elle n'a qu'un bouc à la fois, et l'allaite ainsi que fait une chièvre privée.

Les boucs vivent d'herbes, de foings, comme les autres bêtes douces..... Leurs fumées retirent (quand elles sont formées) sur la forme des fumées d'un bouc ou d'une chièvre privée ; les boucs vont au rut environ la Toussaints, et demeurent un mois en leurs chaleurs ; et puisque leur rut est passé, ils se mettent en ardre, et par ensemble descendent les hautes montaignes et rochers où ils auront demeuré tout l'été, tant pour la neige que pour ce qu'ils ne trouvent de quoi viander là sûs, non pas en un pays plain, mais vont vers les pieds des montaignes querir leur vie : et ainsi demeurent jusque vers Pasques, et lors ils remontent ès plus hautes montaignes qu'ils trouvent, et chacun prend son buisson, ainsi que font les cerfs. Les chièvres alors se départent des boucs, et vont demeurer près des ruisseaux pour faonner et y demeurer tout le long de l'été ; lorsque les boucs sont hors d'avec les chièvres, attendant que le temps de leur rut soit venu, ils courent sûs aux gens et bestes, et se combattent entre eux, ainsi que les cerfs, mais non de telle manière, car ils chantent plus laidement. Le bouc blesse d'un coup qu'il donne, non pas du bout de la tête, mais du milieu, tellement qu'il rompt les bras et les cuisses de ceux qu'il atteint, et encores qu'il ne fasse pas de plaie, si est ce que s'il acule un homme contre un arbre ou contre terre, il le tuera. Le bouc est de telle nature, que si un homme, quelque puissant et fort qu'il soit, le frappe d'un barre de fer sur l'eschine, pour cela il ne baissera ne ployera l'eschine. Quant il est en rut, il a le col gros à merveilles, voire est de telle nature, que encores qu'il tombât de dix toises de haut, il ne se ferait aucun mal.....

Du bouc dit ysarus ou sarris : le bouc dit ysarus est de pareille forme que le précédent, et n'est guères plus grand qu'un bouc privé ; il est de pareille nature que le bouc sauvage..... Les deux sortes de boucs ont leur grelle et saison, et leur rut comme le cerf, et ce environ la Toussaints, et lors on les doit chasser jusqu'à leur rut ; et pour ce qu'ils ne trouvent rien en hiver, ils mangent des pins et sapins ès bois, qui sont toujours verds, ce qui est leur réfreschement. Leur peau est chaude quand elle est corroyée en bonne saison : car le froid ni la pluie ne la peuvent percer, si le poil est dehors ; leur chair n'est pas trop saine : car elle engendre fièvre..... La chasse du bouc n'est de grande maîtrise, parce qu'on ne peut accompagner les chiens, ne aller avec eux à pied ne à cheval. Gaston Phœbus, vénerie de Dufouilloux, feuillets 68 et 69.

[1] M. Perroud, entrepreneur des mines de cristal dans les Alpes, ayant amené un chamois vivant à Versailles, nous a donné de bonnes informations sur les habitudes naturelles de cet animal, et nous les publions ici avec plaisir et reconnaissance. « Le chamois est un animal sauvage et néanmoins fort « docile ; il n'habite que les montagnes et les rochers ; il est de « la grandeur d'une chèvre domestique, il lui ressemble en « beaucoup de choses, il est d'une vivacité charmante et d'une « agilité admirable. Le poil du chamois est court comme celui « d'une biche ; au printemps il est d'un gris cendré, en été « d'un fauve de biche, en automne couleur de fauve brun mê- « lé de noir, et en hiver d'un brun noirâtre. On trouve des « chamois en quantité dans les montagnes du Haut-Dauphiné, « du Piémont, de la Savoie, de la Suisse et de l'Allemagne ; les « chamois sont sociables entre eux, on les trouve deux, trois, « quatre, cinq, six ensemble, et très-souvent par troupeaux de « huit à dix, quinze ou vingt et plus ; on en voit jusqu'à « soixante et quatre-vingts ensemble, et quelquefois jusqu'à « cent, qui sont dispersés par divers petits troupeaux sur le « penchant d'une même montagne ; les gros chamois mâles se « tiennent seuls et éloignés des autres, excepté dans le temps « du rut, qu'ils s'approchent des femelles et en écartent les « jeunes. Ils ont alors une odeur très-forte, comme les boucs, « et même encore plus forte ; ils bêlent souvent et courent « d'une montagne à l'autre : le temps de leur accouplement « est en octobre et novembre, il font leurs petits en mars et « avril ; une jeune femelle prend le mâle à un an et demi : « ils font un petit par portée et quelquefois deux, mais assez « rarement ; le petit suit sa mère jusqu'au mois d'octobre, « quelquefois plus longtemps, si les chasseurs ou les loups ne « les dispersent pas : on assure qu'ils vivent entre vingt et « trente ans ; la viande du chamois est bonne à manger ; un « chamois bien gras aura jusqu'à dix et douze livres de suif, « qui surpasse en dureté et bonté celui de la chèvre ; le sang « du chamois est extrêmement chaud ; on prétend qu'il ap- « proche beaucoup du sang du bouquetin pour la qualité et « les vertus ; ce sang peut servir aux mêmes usages que celui « du bouquetin, les effets en sont les mêmes en en prenant « une double dose ; il est très-bon contre les pleurésies ; il a « la propriété de décailler le sang et d'ouvrir la transpiration ; « les chasseurs mélangent quelquefois le sang du bouquetin et « du chamois, d'autres fois ils vendent celui du chamois pour « du sang de bouquetin ; il est très-difficile d'en faire la dif- « férence ou la séparation, cela paraît annoncer que le sang du « chamois diffère très-peu de celui du bouquetin. On ne con- « naît point de cri au chamois ; s'il a de la voix, c'est très-peu « de chose ; car on ne lui connaît qu'un bêlement fort bas, peu « sensible, ressemblant un peu à la voix d'une chèvre enrouée ; « c'est par ce bêlement qu'ils s'appellent entre eux, surtout les « mères et les petits ; mais quand ils ont peur ou qu'ils aper- « çoivent leur ennemi ou quelque chose qu'ils ne peuvent pas « distinguer, ils s'avertissent par un sifflement dont je vais « parler tout à l'heure. La vue du chamois est des plus péné- « trantes, il n'y a rien de si fin que son odorat : quand il voit « un homme distinctement, il le fixe pour un instant, et s'il en « est près, il s'enfuit ; il a l'ouïe aussi fine que l'odorat, car il « entend le moindre bruit ; quand le vent souffle un peu, et « que ce vent vient du côté d'un homme à lui, il le sentira de « plus d'une demi-lieue ; quand donc il sent ou qu'il entend « quelque chose, et qu'il ne peut pas en faire la découverte « par les yeux, il se met à siffler avec tant de force, que les « rochers ou les forêts en retentissent ; s'ils sont plusieurs, ils « s'en épouvantent tous : ce sifflement est aussi long que l'ha- « leine peut tenir sans reprendre, il est d'abord fort aigu et « baisse sur la fin ; le chamois se repose un instant, regarde « de tous côtés et recommence à siffler, il continue d'inter- « valle en intervalle, il est dans une agitation extrême, il

quetins; ils sont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en troupeaux : cependant il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'il n'y en avait autrefois, du moins dans nos Alpes et dans nos Pyrénées. Le nom de *chamoiseurs*, que l'on a donné à tous les passeurs de peaux, semble indiquer que dans ce temps les peaux de chamois étaient la matière la plus commune de leur métier; au lieu qu'aujourd'hui ce sont les peaux de chèvres, de moutons, de cerfs, de chevreuil et de daim, qui font plus que celles du chamois, l'objet du travail et du commerce des chamoiseurs.

Et à l'égard de la propriété spécifique que l'on attribue au sang du bouquetin pour de certaines maladies, et surtout pour la pleurésie, propriété qu'on croyait particulière à cet animal, et qui par conséquent aurait indiqué qu'il était lui-même d'une nature particulière, on a reconnu que le sang du chamois, et même celui du bouc domestique avait les mêmes vertus

« frappe la terre du pied de devant et quelquefois des deux, il « se jette sur des pierres grandes et hautes, il regarde, il court « sur des éminences, et quand il a découvert quelque chose il « s'enfuit; le sifflement du mâle est plus aigu que celui de la « femelle; ce sifflement se fait par les narines, et n'est pro« prement qu'un souffle aigu très-fort, semblable au son que « pourrait rendre un homme en tenant la langue au palais, « ayant les dents à peu près fermées, les lèvres ouvertes et un « peu allongées, et qui soufflerait vivement et long-temps. Le « chamois se nourrit des meilleures herbes; il choisit les parties « les plus délicates des plantes, comme la fleur et les bourgeons « tendres; il est très-friand de quelques herbes aromatiques, « particulièrement de la carline et du génippy, qui sont les « plantes qu'on croit les plus chaudes des Alpes; il boit très« peu quand il mange de l'herbe verte, il aime beaucoup les « feuillages et les petits bouts tendres des arbrisseaux; il ru« mine comme la chèvre après avoir mangé; la nourriture « dont il fait usage paraît annoncer la grande chaleur de son « tempérament. On admire en cet animal deux beaux grands « yeux ronds qui ont du feu, représentant la vivacité de son « naturel; sa tête est couronnée de deux petites cornes de la « longueur de demi-pied jusqu'à neuf pouces, d'un beau noir, « posées dans le front, presque entre les yeux, au contraire de « celles des autres animaux qui se jettent en arrière, celles-ci « sortent en avant sur les yeux et se recourbent à leurs extré« mités très-rondement et finissant en pointe fort aiguë; il « ajuste fort joliment ses oreilles à la pointe de ses cornes; il « a deux lames de poil noir à côté de la face en descendant « des cornes; le reste de la tête est d'un fauve blanc qui ne « change jamais de couleur; on fait usage des cornes de cha« mois pour les porter sur des cannes; les cornes des femelles « sont plus petites et moins courbes, les maréchaux s'en servent « pour tirer du sang aux chevaux. Les peaux de chamois que « l'on fait passer à l'apprêt de la chamoiserie sont très-fortes, « nerveuses et bien souples; on en fait de très-bonnes cu« lottes en jaune ou en noir pour monter à cheval, on en fait « de très-bons gants et quelquefois des vestes pour la fatigue; « ces sortes d'habillements sont d'une longue durée et de très« grand usage pour les artisans. Les chamois n'habitent que « les pays froids; on les trouve plus volontiers dans les rochers « escarpés et sourcilleux que partout ailleurs; ils fréquentent « les bois, mais ce ne sont que les forêts hautes et de la der« nière région : ces forêts sont plantées de sapins, de mélèses « et de hêtres; ces animaux craignent si fort la chaleur, que, « pendant l'été, on ne les trouve jamais que dans les antres « des rochers, à l'ombre, souvent parmi des tas de neiges con« gelés ou de glaces, ou dans ces forêts hautes et bien couver« tes toujours du côté du penchant des montagnes ou rochers « scabreux qui font face au nord, et qui sont à l'abri des « rayons du soleil; ils vont à la pâture le matin et le soir, et « rarement pendant la journée; ils parcourent les rochers « avec beaucoup d'aisance, les chiens ne peuvent pas les sui« vre dans tous les précipices; il n'y a rien de si admirable « que de les voir monter et descendre des rochers inaccessi« bles; ils ne montent ni ne descendent pas perpendiculaire« ment, mais en décrivant une ligne oblique et se jetant en « travers, surtout en descendant, ils se jettent du haut en bas « au travers d'un rocher qui est à peu près perpendiculaire, « de la hauteur de plus de vingt et trente pieds, sans qu'il y « ait la moindre place pour poser ou retenir leurs pieds; ils « frappent le rocher trois à quatre fois des pieds en se préci« pitant, et vont s'arrêter à quelque petite place au-dessous, « qui est propre à les retenir; il paraît, à les voir dans les pré« cipices, qu'ils aient plutôt des ailes que des jambes, si grande « est la force de leurs nerfs; on a prétendu que le chamois « s'accroche par les cornes pour monter et descendre les ro« chers, je n'ai jamais vu qu'il se serve de ses cornes pour cet « usage; j'en ai beaucoup vu et j'en ai tué plusieurs, je n'ai « pu vérifier ce fait, je n'ai trouvé aucun chasseur qui m'ait « assuré l'avoir vu, ils ne m'en ont jamais dit autre chose que « ce que je viens de dire. Si le chamois monte et descend ai« sément les rochers, c'est par son agilité et la force de ses « jambes, il les a fort hautes et bien dégagées, celles de der« rière paraissent un peu plus longues et toujours recourbées, « cela les favorise pour s'élancer de loin; et quand ils se jet« tent de bien haut, ces jambes un peu repliées reçoivent le « choc qu'ils font en se précipitant, elles font l'effet de deux « ressorts et rompent la force du coup. On prétend que quand « il y a plusieurs chamois ensemble, il y en a un qui fait sen« tinelle, et qu'il est député pour veiller à la sûreté des autres, « j'en ai vu plusieurs troupeaux, mais je n'ai pas pu faire cette « distinction; il est vrai que quand il y en a plusieurs, il y en « a toujours qui regardent pendant que les autres mangent, je « n'ai rien distingué en cela de plus particulier que dans un « troupeau de moutons : car le premier qui aperçoit quelque « chose qui lui est étranger avertit les autres, et dans un in« stant leur imprime à tous la même crainte dont lui-même a « été frappé. Pendant la rigueur de l'hiver et dans les grandes « neiges, les chamois habitent les forêts les plus hautes et vivent « de feuillages de sapin, de bourgeons d'arbres, d'arbrisseaux « et de quelque peu d'herbes sèches ou vertes, s'ils en trou« vent, qu'ils découvrent avec le pied; les forêts où ils se plai« sent sont celles qui sont remplies de précipices et de ro« chers; la chasse du chamois est très-pénible et extrêmement « difficile; celle qui est le plus en usage est de les tuer en les « surprenant à la faveur de quelques éminences, de quelques « rochers ou grosses pierres, en se glissant adroitement de « loin, derrière et sans bruit, en examinant encore si le vent « n'y sera pas contraire; quand on arrive à portée, on s'ajuste « derrière ces éminences ou grosses pierres en se couchant « quelquefois, ôtant son chapeau, ne sortant que la tête et les « bras pour faire adroitement un coup de fusil; les armes dont « on se sert sont des carabines rayées, bien ajustées pour tirer « de loin avec une seule balle, qui est forcée dans le canon, on « a autant de soin pour tenir ses armes nettes comme on en « a pour tirer au prix de l'arquebuse; on fait aussi cette chasse « comme on ferait celle du cerf ou autres animaux, en pos« tant quelques chasseurs dans les passages, tandis que les au« tres vont faire la battue et forcer le gibier; il est plus à pro« pos de faire ces battues par des hommes qu'avec des chiens, « les chiens dispersent trop vite les chamois, et les éloignent « tout de suite à quatre ou cinq lieues. »

lorsqu'on le nourrissait avec les herbes aromatiques, que le bouquetin et le chamois ont coutume de paitre ; en sorte que par cette même propriété ces trois animaux paraissent encore se réunir à une seule et même espèce.

ADDITION

AUX ARTICLES

DES CHÈVRES GRANDES ET PETITES.

DES CHÈVRES D'EUROPE.

Pontoppidan rapporte que les chèvres sont en Norwége en si grande quantité, que dans le seul port de Berghen, on embarque tous les ans jusqu'à quatre-vingt mille peaux de boucs non apprêtées, sans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux, ils ne craignent pas un loup seul, et ils aident même les chiens à défendre le troupeau.

DU BOUC DE JUDA.

M. Bourgelat avait vivant à l'École vétérinaire un bouc de Juda, ou Juida, et il en conserve encore la dépouille dans son beau cabinet d'anatomie zoologique. Ce bouc était grand de corps ; il avait deux pieds neuf pouces de longueur, sur un pied sept pouces de hauteur, tandis que le bélier des Indes n'avait que vingt-quatre pouces et demi, sur dix-sept pouces de hauteur; la tête et tout le corps sont couverts de grands poils blancs ; le bout des narines noir ; les cornes se touchent presque en naissant, s'écartent ensuite, et sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci ressemble par les pieds et par les sabots qui sont fort courts. Ces différences sont trop légères pour séparer ces deux animaux que nous croyons être tous deux des variétés de la même espèce.

Nous avons parlé des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu près de la grandeur de nos chèvres, et qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat : mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, et qui a aussi les oreilles pendantes, et si longues, que lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière ; en sorte que quand on la poursuit elle cherche toujours à grimper et jamais à descendre. Cette indication, qui nous a été donnée par M. Commerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui aurait également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note suivante :

« Les chèvres et les cabris qu'on a lâchés à l'île de l'Ascension y ont beaucoup multiplié; mais ils sont fort maigres, surtout dans la saison sèche. Toute l'île est battue des sentiers qu'ils ont faits ; ils se retirent la nuit dans les excavations des montagnes ; ils ne sont pas tout à fait aussi grands que les chèvres et les cabris ordinaires ; ils sont si peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la course; ils ont presque tous le poil d'un brun foncé.

NOUVELLE ADDITION

AUX ARTICLES DES CHÈVRES ET DES BREBIS.

Nous avons vu un bouc, dont les sabots avaient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut ou plutôt cet excès est assez commun dans les boucs et les chèvres qui habitent les plaines et les terrains humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race et leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 et 1774, a vu chez madame Denizet, six beaux chevreaux qu'une chèvre avait produits d'une seule portée ; cette même chèvre en avait produit dix dans deux autres portées, et douze dans trois portées précédentes.

Feu M. de la Nux, mon correspondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a aussi dans cette île, des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France et des boucs des Indes ; que nouvellement on s'était procuré des chèvres de Goa très-petites et très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France,

et qu'elles se sont perpétuées et fort multipliées. J'ai rapporté dans l'article des mulets, les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs et des brebis ; et ces essais démontrent qu'on en obtient aisément des métis qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent, fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée. « Comme l'espèce des chèvres, dit-il, et celle des brebis produisent ensemble des métis nommés *chabins,* qui se reproduisent, il se pourrait que ce mélange eût influé sur la masse de l'espèce ; et fût la cause de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis. »

On sait que les grandes brebis de Flandre produisent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandais, il y a plus de cent ans ; et l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminants qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes.

M. le baron de Bock a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorais sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois espèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine, et celle de bois. « Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du grand-seigneur, en achetaient au commencement de ce siècle plus de seize mille tous les ans, qu'ils menaient à Constantinople, uniquement pour l'usage de le cuisine de Sa Hautesse. Ces brebis sont préférées à toutes les autres, à cause du bon goût et de la délicatesse de leur chair. Dans les plaines elles deviennent beaucoup plus grandes que sur les montagnes ; mais elles y multiplient moins. Ces deux premières espèces sont réduites en servitude. La troisième, qu'on appelle *brebis des bois*, est entièrement sauvage ; elle est aussi très-différente de toutes les brebis que nous connaissons : sa lèvre supérieure dépasse l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant ; le peu de longueur et le défaut de flexibilité dans son cou l'empêchent de tourner la tête de côté et d'autre ; d'ailleurs, quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laisse pas de courir fort vite, et ce n'est qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre ; elle a l'odorat si fin qu'elle évente, à la distance d'un mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal qui la poursuit, et prend aussitôt la fuite. Cette espèce se trouve sur les frontières de la Transylvanie, comme dans les forêts de Moldavie : ce sont des animaux très-sauvages et qu'on n'a pas réduits en domesticité ; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, et sa laine mêlée de poil ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan. »

Il me paraît que cette troisième brebis, dont M. le baron de Bock donne ici la description, d'après le prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *saïga,* et qui se trouve par conséquent en Moldavie et en Transylvanie, comme dans la Tartarie et dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis, savoir celle de plaine et celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis valachiennes, d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit, qu'ayant comparé les figures de ces brebis valachiennes avec sa description de la brebis des bois (*saïga*), elles ne lui ont paru avoir aucun rapport ; mais qu'il est très-possible que ces brebis valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie.

A l'égard des brebis d'Afrique et du cap de Bonne-Espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes :

« Les brebis du cap de Bonne-Espérance ressemblent, dit-il, pour la plupart au bélier de Barbarie ; néanmoins les Hottentots avaient des brebis lorsque les Hollandais s'y établirent : ces brebis ont, pour ainsi dire, une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandais amenèrent au Cap des brebis de Perse, dont la queue est longue et très-grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine, et ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les brebis que les Hollandais du Cap élèvent à présent sont d'une race moyenne entre les brebis de Perse et celles des Hottentots : on doit présumer que la graisse de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture ; après avoir été fondue, elle ne prend jamais de la consistance comme celle de nos brebis d'Europe, et reste au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitants du Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti,

en ajoutant quatre parties de graisse prise aux rognons; ce qui compose un sorte de matière qui a de la consistance et le goût même du saindoux que l'on tire des cochons; les gens du commun la mangent avec du pain, et l'emploient aussi aux mêmes usages que le saindoux et le beurre. Tous les environs du Cap sont des terres arides et élevées, remplies de particules salines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins saumâtres. Les habitants n'ont pas d'autre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares et salines naturelles. On sait combien les brebis aiment le sel et combien il contribue à les engraisser; le sel excite la soif, qu'elles étanchent en mangeant les plantes grasses et succulentes qui sont abondantes dans ces déserts élevés, telles que le *sedum, l'euphorbe, le cotyledon*, etc.; et ce sont apparemment ces plantes grasses qui donnent à leur graisse une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires; car ces brebis passent tout l'été sur les montagnes qui sont couvertes de ces plantes succulentes; mais en automne on les ramène dans les plaines basses pour y passer l'hiver et le printemps : ainsi les brebis étant toujours abondamment nourries ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver. Dans les montagnes, surtout dans celles du canton qu'on appelle *Bochenland* ou *pays des chèvres*, ce sont des esclaves tirés de Madagascar et des Hottentots, avec quelques grands chiens, qui prennent soin de ces troupeaux et les défendent contre les hyènes et les lions. Ces troupeaux sont très-nombreux, et les vaisseaux qui vont aux Indes ou en Europe font leurs provisions de ces brebis; on en nourrit aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap. La graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion et les deux fesses, ainsi que la queue : mais il semble que les plantes grasses, succulentes et salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, et les plantes aromatiques et arides dont elles se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses; ces dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide et ferme, comme celle de nos brebis, qui se dépose dans l'omentum, le mésentère et le voisinage des rognons; tandis que la nourriture qui provient des plantes grasses, forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, les fesses et la queue. Il semble aussi que cette masse de graisse huileuse empêche l'accroissement de la queue, qui de génération en génération deviendrait plus courte et plus mince, et se réduirait peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela se voit dans les brebis des Calmouques, des Mongous et des Kirghises, lesquelles n'ont absolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations : mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, et que les pâturages ne sont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, et que de plus les brebis de Perse à queue grosse et courte y ont été autrefois introduites et se sont mêlées avec celles des Hottentots, la race bâtarde a conservé une queue aussi longue que celle des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui est attenante au corps est déjà renflée de graisse, tandis que l'extrémité est mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages à l'est du Cap n'étant pas exactement de la nature de ceux qui sont au nord, il est naturel que cela influe sur la constitution des brebis qui restent dans quelques endroits sans dégénération, et avec la queue longue et une bonne qualité de graisse aux fesses et au croupion, sans cependant atteindre cette monstrueuse masse de graisse par laquelle les brebis des Calmouques sont remarquables; et comme ces brebis changent souvent de maître, et sont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, et que les différentes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-Espérance à la Nouvelle-Zélande, en 1772 et 1773, nous trouvâmes que ces brebis du Cap ne peuvent guère être transportées vivantes dans des climats très-éloignés; car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin qui n'est pas de bonne qualité au Cap : par conséquent ces animaux dépérissaient de jour en jour; ils furent attaqués du scorbut; leurs dents n'étaient plus fixes et ne pouvaient plus broyer la nourriture; deux béliers et quatre brebis moururent, et il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la Nouvelle-Zélande, on leur offrit toutes sortes de verdures : mais ils les refusèrent, et ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents; je

conseillai de les fixer avec du vinaigre, et de les nourrir de farine et de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au roi; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la Nouvelle-Zélande, leur queue s'était non-seulement dégraissée, mais décharnée et comme desséchée, ainsi que le croupion et les fesses. »

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-Espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles et la queue très-courte. Cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que faiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, et on ne reconnaît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue: mais il est certain que dans les îles de France et de Bourbon, toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar et du Cap, s'y sont mêlées et également perpétuées, et qu'il en est de même des bœufs grands et petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde; car il n'y avait dans ces deux îles, de France et de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer: le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, etc., y ont été apportés. A la vérité les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon, et l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction, pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France. Les lièvres, les perdrix et les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagascar: les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors. Les martins, ces oiseaux utiles auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes, par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles. Les oiseaux jaunes sont venus du Cap, et les bengalis de Bengale. On pourrait encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles sont dues les importations de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon; en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, font des émigrations considérables, on ne reconnaît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France et de Bourbon. Les rats, qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces européennes venues dans les vaisseaux.

DESCRIPTION DU BOUQUETIN.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le bouquetin ressemble au bouc par la forme du corps; mais il en diffère par celle des cornes, qui sont plus grandes: elles ont sur le côté antérieur une face entre deux arêtes longitudinales, dont l'interne est saillante et correspond à l'arête unique qui se trouve sur les cornes du bouc; il y a sur la face antérieure des cornes du bouquetin des arêtes transversales, saillantes, et terminées par des tubercules, placés sur l'arête longitudinale du côté interne de cette face; ces tubercules sont d'autant plus nombreux que les cornes sont plus longues et que l'animal est plus âgé. Celui qui a servi de sujet pour cette description était fort jeune, il n'avait point de barbe, la longueur des cornes et la circonférence de leur base n'étaient que de six pouces et demi, elles avaient plusieurs arêtes transversales sur leur face antérieure et seulement deux gros tubercules, l'un à la base de la corne et l'autre à un pouce plus haut; les arêtes transversales sont au nombre de vingt sur de grandes cornes de bouquetin qui sont au Cabinet, et qui ont deux pieds neuf pouces de longueur et neuf pouces de circonférence à la base; les tubercules sont fort petits sur la partie inférieure de ces cornes, et beaucoup plus gros sur le reste de leur étendue. Les cornes du bouquetin ont une couleur noirâtre; elles sont dirigées obliquement en arrière et en dehors, courbées en bas, et quelquefois un peu recourbées en dedans par l'extrémité; les bases des grandes cornes, dont je viens de faire mention, ne sont qu'à cinq lignes de distance l'une de l'autre, mais il y a un pied et demi entre leurs extrémités.

La plus grande partie du corps du jeune bouquetin qui fait le sujet de cette description, et qui mourut à la Ménagerie de Versailles au plus fort de l'été, était d'une couleur cendrée teinte de jaunâtre, et il y avait dans quelques endroits du fauve pâle et du brun noirâtre; le bout du museau, les côtés de la tête et du museau étaient de couleur cendrée claire, avec une légère teinte de jaunâtre, qui était un peu plus foncée sur la face extérieure des oreilles, sur le dos et sur les côtés du corps, et encore plus approchante du fauve sur la face pos

térieure et sur les côtés du cou, sur la croupe, sur les fesses, sur la face extérieure de l'avant-bras et de la jambe, et sur la face antérieure des canons; le chanfrein, le front, le sommet de la tête et l'occiput avaient une couleur brune avec un mélange de blanc, parce que les poils étaient bruns sur la plus grande partie de leur longueur, et blancs à la pointe. Il y avait une bande brune qui s'étendait depuis l'occiput le long du cou, du dos et des lombes jusqu'à la queue; la mâchoire inférieure, à l'exception du menton, l'endroit des branches de cette même mâchoire, la face antérieure du cou, les épaules, la face extérieure du bras et du coude, la plus grande partie de la poitrine, le bas des côtés du corps, la queue, le genou, la face antérieure de l'avant-bras et de la jambe, le talon et les quatre pieds avaient une couleur brune plus ou moins teinte de cendré ou de noirâtre, et mêlée de fauve dans quelques endroits; la face intérieure de l'oreille était nue, noirâtre et bordée de poils gris blanchâtres; la partie postérieure du milieu de la poitrine, le ventre, la face postérieure des jambes de devant depuis les coudes jusqu'au boulet, les aines, la face inférieure de la cuisse et de la jambe, et une partie des faces postérieure et extérieure du canon des jambes de derrière avaient aussi une couleur grise blanchâtre, mêlée d'une légère teinte de jaunâtre dans quelques endroits; il y avait un épi sur l'occiput; la longueur des plus longs poils n'était que de quinze à seize lignes.

DESCRIPTION DU CHAMOIS.

EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Au premier coup d'œil, le chamois paraît ne différer du bouc que par les cornes; mais en l'observant avec plus d'attention, on voit qu'il a le nez moins reculé en arrière que celui du bouc, et par conséquent la lèvre supérieure moins saillante au-devant des narines, et le front moins élevé, et il y a aussi moins de hauteur depuis le bas de la mâchoire du dessous jusqu'au chanfrein, au front et au sommet de la tête. A cet égard le chamois ressemble plus au bélier qu'au bouc, mais il n'a pas le chanfrein arqué comme le bélier, et en général il est plus ressemblant au bouc; il a le tronçon de la queue aussi court, mais ses jambes sont un peu plus grosses; il n'a point de longs poils sous le menton en forme de barbe, ni de glands au devant de la partie supérieure du cou.

Les cornes du chamois sont placées au-dessus de la partie postérieure des orbites, dirigées en haut et un peu inclinées en dehors dans la plus grande partie de leur longueur, depuis la base et même en avant dans leur partie inférieure; l'extrémité est recourbée en arrière et en bas comme un crochet; la partie inférieure de ces cornes est presque ronde, le reste est aplati sur les côtés; elles ont une couleur brune, de petites stries longitudinales, et des anneaux transversaux très-peu apparents.

Le poil du chamois est plus long et beaucoup plus épais que celui du bouc; le dessus du museau, le chanfrein, l'entre-deux des yeux et des cornes, et le derrière de la tête d'un chamois, que j'ai décrit à la fin de septembre, étaient de couleur fauve très-pâle; la lèvre du dessus, la mâchoire du dessous et la gorge étaient de même couleur fauve; il y avait de chaque côté de la tête une large bande noirâtre; cette bande formait deux pointes en avant, dont l'une s'étendait jusqu'à la narine, et l'autre au-dessus des coins de la bouche et au-dessus de la lèvre supérieure; cette bande entourait les yeux et allait jusqu'à la corne et jusqu'à l'oreille : il y avait aussi une tache de couleur fauve au bas du front contre chaque œil; la face externe des oreilles était de couleur noirâtre; la face interne avait des teintes de fauve et de blanc; la pointe était noirâtre, une bande noire s'étendait depuis l'occiput le long du cou, du dos et de la croupe jusqu'au bout de la queue; les côtés et le dessous du cou, les côtés du corps et de la croupe, l'épaule, la face externe du bras, de la cuisse, du haut de l'avant-bras et du haut de la jambe étaient de couleur mêlée de différentes teintes de fauve et de cendré, parce que chaque poil était de couleur cendrée claire sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine, et que la pointe avait différentes teintes de fauve; les fesses étaient de couleur fauve claire mêlée de blanc, les poils ayant une couleur blanchâtre à la racine et une couleur fauve pâle à la pointe; la poitrine était noirâtre, à l'exception de la partie postérieure du sternum qui était fauve; le milieu de la partie antérieure du ventre avait aussi une couleur fauve, la partie postérieure était noirâtre; la face interne du bras et de la cuisse, la face interne et le bas de la face externe de l'avant-bras et de la jambe proprement dite, et tout le reste des quatre jambes étaient de couleur noire ou noirâtre, avec quelques teintes de fauve sur le genou, sur le talon et sur les pieds.

DESCRIPTION

DES BÉZOARDS ORIENTAUX ET OCCIDENTAUX.

On donne le nom de *bézoard* à plusieurs matières de nature très-différente : pour reconnaître l'abus que l'on a fait de cette dénomination, il faut remonter à son étymologie. Soit qu'elle vienne du mot *pazan* ou *pazar*, qui est le nom du *bouc* en langue persane, ou du mot *beluzaar*, qui signifie un contre-poison en hébreu ou en chaldéen, c'est une preuve que le nom de *bézoard* n'a d'abord été donné qu'à des concrétions qui se trouvent dans le corps de quelques animaux de l'Asie. On ne sait pas précisément quels sont ces animaux, mais il y a lieu de présumer, sur les relations des voyageurs, qu'ils ressemblent aux boucs et aux gazelles ; au moins il est certain qu'ils sont du nombre des animaux à pied fourchu qui ont des cornes : le bézoard qu'ils donnent est au dehors et au dedans de couleur d'olive brune foncée pour l'ordinaire et même noirâtre ; sa surface est luisante et polie.

Après la découverte de l'Amérique, on a aussi donné le nom de bézoard à des concrétions qui se sont trouvées dans des animaux de cette partie du monde, et qui ont une couleur blanchâtre dans leur intérieur. Leur surface externe n'est pas aussi luisante ni aussi polie que celle des bézoards orientaux ; elle a une couleur blanchâtre mêlée de jaune ou de noir, le plus souvent avec des teintes brillantes, qui semblent être dorées ou bronzées. Pour distinguer ces concrétions de celles de l'Asie, on les a nommées *bézoards occidentaux*; et alors le bézoard proprement dit et anciennement connu a été appelé *bézoard oriental*.

Tous les béozards sont composés de couches concentriques, et plusieurs ont au centre un corps étranger, qui est le noyau sur lequel porte leur première couche. On a trouvé dans les bézoards orientaux, des marcassites, du talc, des cailloux, du gravier, des pailles, des brins d'herbe, du bois, des semences de plantes ressemblant à celles des faséoles, des cerises, des mirabolans, de la casse, des tamarins, de l'acacia d'Égypte, etc. Ces différentes substances, et principalement les semences de plantes qui sont au centre des bézoards orientaux, donnent lieu de croire qu'ils se forment dans l'estomac ou dans les intestins des animaux : car s'ils se trouvaient dans la vésicule du fiel, dans les reins, dans la vessie ou dans les autres cavités du corps, ils n'auraient pas si fréquemment pour noyau des substances qui ne peuvent y pénétrer que par des accidents et des hasards fort extraordinaires. Au contraire, ces substances entrent aisément avec les aliments dans l'estomac et dans les intestins : j'ai trouvé dans la panse des bœufs que j'ai disséqués grand nombre de graviers qui auraient pu faire le noyau de plusieurs bézoards.

Bontius dit que les bézoards orientaux sont dans le ventre des animaux qui les produisent ; il y a de ces animaux dans différentes provinces de la Perse. Kœmpfer s'étant informé de ce que l'on pensait dans ces pays au sujet de la partie des animaux dans laquelle le bézoard se forme, rapporte que c'est le pylore ou le fond du quatrième estomac ; que si le bézoard ne s'y engendre pas, au moins il y séjourne et y prend de l'accroissement ; et que s'il n'est pas bien engagé dans les plis de l'estomac, il passe par le pylore, il suit le conduit intestinal, et il sort avec les excréments. Mais ces faits ne sont pas prouvés ; aucun observateur n'a ouvert un animal portant des bézoards, pour savoir précisément quelles parties les renferment. Kœmpfer n'a traité du bézoard que sur des récits dont la plupart sont peu vraisemblables.

J'ai fait une observation qui peut donner lieu de présumer que les bézoards se forment dans l'estomac ou dans les intestins des animaux. J'ai remarqué sur les dents mâchelières des ruminants, tels que les bœufs, les béliers, les boucs, les buffles, les gazelles, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., une couche de matière noirâtre et luisante, avec des teintes brillantes qui paraissent être dorées et bronzées. Dans les endroits où cette matière a de l'épaisseur, elle recouvre un tartre blanchâtre. J'ai aussi vu sur plusieurs bézoards occidentaux une couche de matière ressemblant à celle qui revêt les dents mâchelières des animaux ruminants ; elle a les mêmes couleurs et les mêmes teintes brillantes et dorées. Cette matière ne peut venir que des herbes que broutent ces animaux et qu'ils mâchent : lorsqu'ils ruminent, les sucs qu'ils en expriment s'attachent à leurs dents et y forment une sorte de tartre analogue aux sucs concrets des herbes crues, dont ils se nourrissent. On ne peut guère douter que les mêmes sucs, qui s'é-

paississent et se durcissent sur les dents des animaux ruminants, ne s'épaississent et ne se durcissent aussi sur la face extérieure des couches des bézoards qui se trouvent dans leurs estomacs ou dans leurs intestins, puisque les bézoards occidentaux sont revêtus d'une matière ressemblant à celle qui revêt les dents, et que le caractère singulier des reflets dorés et bronzés est aussi éclatant sur les bézoards que sur les dents. Les bézoards orientaux n'ont point de ces reflets, mais leur surface est aussi luisante que celle de la matière qui recouvre les dents; elle a le même fond de couleur, et leur substance paraît avoir des rapports avec les sucs concrets des herbes. On pourrait soupçonner qu'elle est composée en partie de ces sucs et en partie d'une matière tartareuse ou pierreuse, colorée par ces sucs concrets et mêlée avec eux : en observant au microscope la matière qui est sur les dents, et celle du bézoard oriental, j'ai vu ces parties tartareuses ou pierreuses.

Le même mélange de ces parties avec des sucs concrets, qui s'attache aux dents, se fait aussi dans l'estomac et dans les intestins. Je suis porté à croire qu'il y forme des bézoards en s'y pelotonnant ou en s'attachant aux noyaux de matières étrangères qui s'y trouvent. Dès qu'une première couche enveloppe un noyau, c'est déjà un petit bézoard; en roulant sur les parois de l'estomac ou des intestins, il se polit comme la matière qui revêt les dents est polie par le frottement des lèvres, des joues et de la langue : une seconde couche succède à la première durant le repos de l'animal et dans d'autres circonstances qui arrêtent le mouvement du bézoard; cette couche prend du poli comme la première, et les autres se forment successivement de la même façon; lorsque l'on ouvre un bézoard, on voit que ces couches sont de différentes épaisseurs, mais elles ont toutes à peu près le même poli sur leur face extérieure.

La forme des bézoards dépend de celle de leurs noyaux, principalement lorsqu'ils ne sont composés que d'un petit nombre de couches. La plupart sont ronds ou arrondis; il y en a d'oblongs, d'anguleux et de formes très-irrégulières; plus ils deviennent gros, plus ils s'arrondissent, parce que les endroits les plus saillants étant plus exposés au frottement, les couches y prennent moins d'épaisseur que dans les endroits plats ou concaves.

Lorsqu'un bézoard cesse d'acquérir de nouvelles couches, les anciennes s'usent et se détruisent dans les endroits les plus convexes; alors on voit à l'extérieur leur épaisseur et leurs joints comme sur une agate-onyx : les bézoards ne perdent donc rien de leur dureté dans le corps de l'animal, quoiqu'ils n'y prennent plus d'accroissement. Comment peut-on croire, comme le dit Kœmpfer, qu'ils se ramollissent, se dissolvent et se détruisent, lorsque l'animal passe plusieurs jours sans manger? Le même auteur ajoute, avec aussi peu de vraisemblance, que le bézoard n'est pas dur et solide dans le corps de l'animal; qu'au contraire on l'en tire mou et friable, comme un jaune d'œuf durci dans l'eau bouillante; que pour conserver le bézoard dans son entier et dans tout son lustre, on le met dans la bouche pour lui donner le temps de se durcir : il est pourtant bien certain qu'il se polit dans le corps de l'animal durant tout le temps de sa formation, puisque toutes ses couches sont polies sur leurs faces extérieures. D'ailleurs en le tenant dans la bouche on ne lui donnerait pas plus de dureté ni de poli qu'il n'aurait pu en prendre dans le corps de l'animal, puisqu'on le mettrait de nouveau dans un lieu où il aurait à peu près la même chaleur et la même humidité. Il me semble que Kœmpfer avait été mieux instruit, lorsqu'il a dit que la formation du bézoard dépend de la qualité des herbes dont l'animal se nourrit. Les plantes glutineuses, aromatiques, résineuses, qui croissent sur les lieux élevés des pays chauds, paraissent en effet les plus propres pour la production du bézoard. Mais il y a peu de pays où les herbes reçoivent de la nature du sol, de la qualité de l'air et de l'action du soleil les sucs propres à former des bézoards orientaux. La structure du corps doit aussi contribuer à cette formation : car il ne paraît pas que toutes les espèces d'animaux produisent des bézoards, même dans les pays chauds.

J'ai lieu de présumer que dans tous les pays les sucs des herbes produisent sur les dents mâchelières des différentes espèces d'animaux ruminants, dont j'ai déjà fait l'énumération, une matière qui a des reflets de couleur dorée ou bronzée : car je l'ai remarquée sur tous les individus de ces espèces que j'ai disséqués, ou dont j'ai seulement vu les squelettes. Mais cette matière ne s'attache aux bézoards que dans les pays où se trouvent les animaux qui donnent

les bézoards occidentaux qui en sont revêtus. On dit que c'est en Amérique ; la matière brillante et dorée revêt leurs couches successives sans pénétrer dans l'intérieur de ces couches, ou au moins sans y porter sa couleur brune, comme dans le bézoard oriental : car la substance intérieure des couches du bézoard occidental est blanche ou jaunâtre. Il y a lieu de croire que ce bézoard vient d'un animal ruminant, et que ceux qui ne sont pas revêtus de matière dorée viennent d'animaux qui n'ont rien de cette matière sur les dents. J'ai vu un bézoard trouvé dans le colon d'un cheval ; il n'a aucune écorce dorée : aussi les dents du cheval n'en ont point ; mais pourquoi les sucs concrets qui forment cette écorce sur les bézoards occidentaux ne se mêlent-ils pas avec la partie tartareuse ou pierreuse, comme dans le bézoard oriental ? Pourquoi la surface de ce bézoard n'a-t-elle pas des reflets de couleur dorée ou bronzée, comme les bézoards occidentaux ? Ces différences ne viennent peut-être que de celles qui sont dans la qualité des sucs des plantes et des parties pierreuses ou tartareuses ; lorsque les parties cristallines sont abondantes et pures, leur cristallisation se fait peut-être avec trop de force pour permettre le mélange du suc concret des plantes.

La cristallisation du bézoard occidental est fort régulière et paraît très-pure. Après avoir cassé une des couches de ce bézoard, on aperçoit, à l'œil nu, dans l'épaisseur de la couche, de petites stries transversales et brillantes : en les regardant au microscope on les trouve encore plus brillantes, et on reconnaît que ce sont des aiguilles cristallines, qui paraissent dirigées de dedans en dehors, depuis la face interne de la couche jusqu'à la face externe. Les plus grandes de ces aiguilles s'étendent d'une face à l'autre, et laissent entre elles des intervalles remplis par des aiguilles plus petites, qui tiennent aux grandes comme des branches à une tige. Toutes ces aiguilles, grandes et petites, ont moins de grosseur à leur origine que dans le reste de leur étendue ; elles semblent naître d'un point d'où sortent plusieurs aiguilles divergentes et dirigées plus ou moins obliquement, et les grandes aiguilles paraissent être un faisceau d'aiguilles plus petites. Elles sont toutes rayées transversalement par de petites lignes blanchâtres, placées fort près les unes des autres, et parallèles aux faces de la couche : ces lignes indiquent peut-être les différents degrés de l'accroissement de chaque aiguille. Celles qui traversent les couches, et qui sont traversées elles-mêmes par des lignes parrallèles, peuvent, à ce qu'il m'a paru jusqu'à présent, faire le caractère distinctif des bézoards occidentaux qui se forment dans les estomacs ou les intestins des animaux ruminants, comme il y a lieu de le présumer à l'inspection des teintes dorées et bronzées qui sont sur la plupart de ces bézoards, dans lesquels j'ai vu des aiguilles traversées par des lignes parallèles. De onze de ces bézoards que j'ai observés dans leurs parties internes, sept ont des teintes dorées et bronzées, quoiqu'elles manquent aux autres : je n'en suis pas moins porté à croire que ceux-ci ont aussi été formés dans les estomacs ou les intestins, parce qu'ils ont le même caractère de cristallisation. Il y a d'autres bézoards que l'on pourrait regarder comme occidentaux, parce qu'ils sont très-différents des bézoards orientaux, et qu'ils se forment dans les intestins des animaux : tel est le bézoard que j'ai déjà cité, et qui a été trouvé dans le colon d'un cheval de ce pays-ci, et d'autres bézoards dont il sera fait mention dans la suite de cet ouvrage.

Les médecins grecs ne connaissaient pas les bézoards : il paraît que les Arabes reçurent des Persans le bézoard oriental, et le regardèrent comme un contre-poison : en effet, on a reconnu que cette matière contient un sel volatil alkali, sulfureux et huileux, qui excite la transpiration et qui donne des forces. Mais on n'a jamais bien su si ces propriétés sont à un degré éminent, même dans les bézoards orientaux : cependant on en a fait usage pendant longtemps, et on les emploie encore quelquefois. Si le bézoard était un remède efficace, il se serait d'autant mieux maintenu en vogue, qu'il vient de loin, que son origine n'est pas bien connue, et que le bézoard oriental se vend fort cher [1] ; ceux qui exaltent ses vertus prétendent qu'elles ne sont jamais équivoques, lorsqu'on emploie de vrais bézoards. Mais plus j'ai observé les bézoards, et plus il m'a paru qu'il est aisé de reconnaître ceux qui sont apprêtés. Quoique les bézoards orientaux soient peu figurés dans leurs parties intérieures, il serait très-difficile de faire les aiguilles transversales, qui sont apparentes dans plusieurs de leurs couches, et il

[1] Son prix est de dix ou douze livres le gros.

est bien certain que l'on ne pourrait pas imiter la cristallisation du bézoard occidental : on ne parviendrait pas même à contrefaire les pierres des reins, de la vessie, etc. D'ailleurs elles ne sont que trop communes, et elles ne méritent pas d'être fabriquées : car il n'y a pas lieu d'espérer qu'elles fassent jamais de bien aux hommes, pour tant de maux qu'elles leur causent. Les moyens que l'on a indiqués afin de distinguer les vrais bézoards orientaux des bézoards factices, sont tous fautifs. On pourrait les composer de manière qu'un fer rouge les percerait sans faire bouillonner leur substance, et on leur donnerait aisément une couleur qui laisserait des teintes olivâtres ou verdâtres sur un papier enduit de craie, de céruse ou de chaux : on parviendrait aussi sans grande difficulté à les former par couches concentriques et polies sur leurs surfaces, à leur donner un noyau et à imiter leurs couleurs. Mais avec toutes ces précautions, la supercherie sera découverte au premier coup d'œil, ou au moins à l'aide d'une loupe, si l'on enlève quelque partie de cette matière apprêtée : au contraire on reconnaîtra dans les vrais bézoards, principalement dans les bézoards occidentaux, les caractères propres et inimitables de leur structure, pour peu qu'on l'ait observée.

LES PHOQUES, LES MORSES

ET LES LAMANTINS.

Assemblons pour un instant tous les animaux quadrupèdes ; faisons-en un groupe, ou plutôt formons-en une troupe dont les intervalles et les rangs représentent à peu près la proximité ou l'éloignement qui se trouve entre chaque espèce ; plaçons au centre les genres les plus nombreux, et sur les flancs, sur les ailes, ceux qui le sont le moins ; resserrons-les tous dans le plus petit espace, afin de les mieux voir, et nous trouverons qu'il n'est pas possible d'arrondir cette enceinte, que, quoique tous les animaux quadrupèdes tiennent entre eux de plus près qu'ils ne tiennent aux autres êtres, il s'en trouve néanmoins en grand nombre qui font des pointes au dehors, et semblent s'élancer pour atteindre à d'autres classes de la nature. Les singes tendent à s'approcher de l'homme et s'en approchent en effet de très-près ; les chauves-souris sont les singes des oiseaux, qu'elles imitent par leur vol ; les porcs-épics, les hérissons, par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourraient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux ; les tatous, par leur têt écailleux, s'approchent de la tortue et des crustacés ; les castors, par les écailles de leur queue, ressemblent aux poissons ; les fourmiliers, par leur espèce de bec ou de trompe sans dents et par leur longue langue, nous rappellent encore les oiseaux ; enfin les phoques, les morses et les lamantins font un petit corps à part, qui forme la pointe la plus saillante pour arriver aux cétacés.

Ces mots *phoque, morse et lamantin*, sont plutôt des dénominations génériques que des noms spécifiques. Nous comprenons sous celle de phoque : 1° le *phoca* des anciens, qui vraisemblablement est celui que nous avons fait représenter ; 2° le phoque commun, que nous appelons *veau-marin* ; 3° le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les Transactions philosophiques, *n°* 469 ; 4° le très-grand phoque, que l'on appelle *lion marin*, et dont l'auteur du Voyage d'Anson a donné la description et les figures.

Par le nom de *morse*, nous entendons les animaux que l'on connaît vulgairement sous celui de *vaches marines* ou *bêtes à la grande dent*, dont nous connaissons deux espèces, l'une qui ne se trouve que dans les mers du Nord, et l'autre qui n'habite au contraire que les mers du Midi, à laquelle nous avons donné le nom de *dugon*. Enfin, sous celui de *lamantin*, nous comprenons les animaux qu'on appelle *manati*, bœufs marins de Saint-Domingue, à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale, aussi bien que le lamantin du Sénégal et des autres côtes de l'Afrique, qui ne nous paraît être qu'une variété du lamantin de l'Amérique.

Les phoques et les morses sont encore plus près des quadrupèdes que des cétacés, parce qu'ils ont quatre espèces de pieds ; mais les lamantins, qui n'ont que les deux de devant, sont plus cetacés que quadrupèdes : tous diffèrent des autres animaux par un grand caractère ; ils sont les seuls qui puissent vivre également et dans l'air et dans l'eau, les seuls par conséquent qu'on dût appeler *amphibies*. Dans l'homme et dans les animaux terrestres et vivi-

LE PHOQUE COMMUN. LE MORSE.

pares, le trou de la cloison du cœur, qui permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, et demeure fermé pendant toute la vie : dans ces animaux, au contraire, il est toujours ouvert, quoique la mère les mette bas sur terre, qu'au moment de leur naissance l'air dilate leurs poumons, et que la respiration commence et s'opère comme dans tous les animaux. Au moyen de cette ouverture dans la cloison du cœur, toujours subsistante, et qui permet la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, ces animaux ont l'avantage de respirer quand il leur plaît, et de se passer de respirer quand il le faut. Cette propriété singulière leur est commune à tous ; mais chacun a d'autres facultés particulières dont nous parlerons en faisant, autant qu'il est en nous, l'histoire de toutes les espèces de ces animaux amphibies.

LES PHOQUES.

Ordre des amphibies, genre phoque. (Cuvier.)

En général, les phoques ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les yeux grands et placés haut ; peu ou point d'oreilles externes, seulement deux trou auditifs aux côtés de la tête, des moustaches autour de la gueule, des dents assez semblables à celles du loup, la langue fourchue ou plutôt échancrée à la pointe, le cou bien dessiné ; le corps, les mains et les pieds couverts d'un poil court et assez rude ; point de bras ni d'avant-bras apparents, mais deux mains ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant cinq doigts et terminées par cinq ongles ; deux pieds sans jambes tout pareils aux mains, seulement plus larges et tournés en arrière comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accompagnent des deux côtés ; le corps allongé comme celui d'un poisson, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, sans hanches, sans croupe et sans cuisses au-dehors ; animal d'autant plus étrange qu'il paraît fictif, et qu'il est le modèle sur lequel l'imagination des poëtes enfanta les tritons, les sirènes, et ces dieux de la mer à tête humaine, à corps de quadrupède, à queue de poisson ; et le phoque règne en effet dans cet empire muet par sa voix, par sa figure, par son intelligence, par les facultés, en un mot, qui lui sont communes avec les habitants de la terre, si supérieures à celles des poissons, qu'ils semblent être non-seulement d'un autre ordre, mais d'un monde différent : aussi cet amphibie, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques, ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation. On le nourrit en le tenant souvent dans l'eau; on lui apprend à saluer de la tête et de la voix ; il s'accoutume à celle de son maître ; il vient lorsqu'il s'entend appeler, et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité.

Il a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conséquent le sentiment aussi vif, et l'intelligence aussi prompte ; l'un et l'autre se marquent par sa douceur, par ses habitudes communes, par ses qualités sociales, par son instinct très-vif pour sa femelle, et très-attentif pour ses petits, par sa voix plus expressive et plus modulée que celle des autres animaux. Il a aussi de la force et des armes; son corps est ferme et grand, ses dents tranchantes, ses ongles aigus. D'ailleurs il a des avantages particuliers, uniques, sur tous ceux qu'on voudrait lui comparer : il ne craint ni le froid ni le chaud ; il vit indifféremment d'herbe, de chair ou de poisson ; il habite également l'eau, la terre et la glace. Il est avec le morse le seul des quadrupèdes qui mérite le nom d'*amphibie*, le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert, le seul par conséquent qui puisse se passer de respirer, et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre que celui de l'air. La loutre et le castor ne sont pas de vrais amphibies, puisque leur élément est l'air, et que, n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du cœur, ils ne peuvent rester longtemps sous l'eau, et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au-dessus pour respirer.

Mais ces avantages, qui sont très-grands, sont balancés par des imperfections qui sont encore plus grandes. Le veau marin est manchot ou plutôt estropié des quatre membres ; ses bras, ses cuisses et ses jambes sont presque entièrement enfermés dans son corps ; il ne sort au dehors que les mains et les pieds, lesquels sont à la vérité tous divisés en cinq doigts ; mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane ; et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds, des especes d'instruments faits pour nager et non pour mar-

cher. D'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal qui, quand il est sur terre, est obligé de se traîner comme un reptile, et par un mouvement plus pénible; car son corps ne pouvant se plier en arc, comme celui du serpent, pour prendre successivement différents points d'appui, et avancer ainsi par la réaction du terrain, le phoque demeurerait gisant au même lieu, sans sa gueule et ses mains qu'il accroche à ce qu'il peut saisir ; et il s'en sert avec tant de dextérité qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher et même sur un glaçon, quoique rapide et glissant. Il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne pourrait l'imaginer, et souvent, quoique blessé, il échappe par la fuite au chasseur.

Les phoques vivent en société, ou du moins en grand nombre dans les mêmes lieux. Leur climat naturel est le nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, et même dans les climats chauds ; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers de l'Europe et jusque dans la Méditerranée; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique et de l'Amérique : mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, et on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'île de Juan Fernandès, etc. Il paraît seulement que l'espèce varie, et que selon les différents climats elle change pour la grandeur, la couleur et même pour la figure. Nous avons vu quelques-uns de ces animaux vivants, et l'on nous a envoyé les dépouilles de plusieurs autres : dans le nombre, nous en avons choisi deux pour les faire dessiner. Le premier est le phoque de notre Océan [1], dont il y a plusieurs variétés : nous en avons vu un dont les proportions du corps paraissaient différentes; car il avait le cou plus court, le corps plus allongé et les ongles plus grands que celui dont nous donnons la figure : mais ces différences ne nous ont pas paru assez considérables pour en faire une espèce distincte et séparée. Le second [2], qui est le phoque de la Méditerranée et des mers du midi, et que nous présumons être le *phoca* des anciens, paraît être d'une autre espèce; car il diffère des autres par la qualité et la couleur du poil qui est ondoyant et presque noir, tandis que le poil des premiers est gris et rude. Il en diffère encore par la forme des dents et par celle des oreilles ; car il a une espèce d'oreille externe très-petite à la vérité, au lieu que les autres n'ont que le trou auditif sans apparence de conque. Il a aussi les dents incisives terminées par deux pointes, tandis que les deux autres ont ces mêmes dents incisives unies et tranchantes à droit fil comme celles du chien, du loup et de tous les autres quadrupèdes. Il a encore les bras situés plus bas, c'est-à-dire plus en arrière du corps que les autres, qui les ont placés plus en avant. Néanmoins ces disconvenances ne sont peut-être que des variétés dépendantes du climat, et non pas des différences spécifiques, attendu que dans les mêmes lieux, et surtout dans ceux où ces animaux abondent, on en trouve de plus grands, de plus petits, de plus gros, de plus minces, et de couleur ou de poil différents, suivant le sexe et l'âge.

C'est par une convenance qui d'abord paraît assez légère, et par quelques rapports fugitifs que nous avons jugé que ce second phoque était le *phoca* des anciens. On nous a assuré que l'individu que nous avons vu venait des Indes, et il est au moins très-probable qu'il venait des mers du Levant : il était adulte, puisqu'il avait toutes ses dents; il était d'un cinquième moins grand que les phoques adultes de nos mers, et des deux tiers plus petit que ceux de la mer Glaciale ; car quoiqu'il eût toutes ses dents, il n'avait que deux pieds trois pouces de longueur, tandis que celui que M. Parsons a décrit et dessiné avait sept pieds et demi d'Angleterre, c'est-à-dire sept pieds de Paris, quoiqu'il ne fût pas adulte, puisqu'il n'avait encore que quelques dents : or, tous les caractères que les anciens donnent à leur *phoca* ne désignent pas un animal aussi grand, et conviennent à ce petit phoque qu'ils comparent souvent au castor et à la loutre, lesquels sont de trop petite taille pour être comparés avec ces grands phoques du nord; et, ce qui a achevé de nous persuader que ce petit phoque est le *phoca* des anciens, c'est un rapport qui, quoique faux dans son objet, ne peut cependant avoir été imaginé que d'après le petit phoque dont il est ici question, et n'a jamais pu en aucune manière avoir été attribué aux phoques de nos côtes, ni aux grands pho-

[1] C'est le PHOQUE COMMUN

[2] C'est une OTARIE

ques du nord. Les anciens, en parlant du *phoca*, disent que son poil est ondoyant, et que par une sympathie naturelle il suit les mouvements de la mer; qu'il se couche en arrière dans le temps que la mer baisse, qu'il se relève en avant lorsque la marée monte, et que cet effet singulier subsiste même dans les peaux longtemps après qu'elles ont été enlevées et séparées de l'animal : or, l'on n'a pu imaginer ce rapport ni cette propriété dans les phoques de nos côtes, ni dans ceux du nord, puisque le poil et des uns et des autres est court et raide ; elle convient au contraire en quelque façon à ce petit phoque dont le poil est ondoyant et beaucoup plus souple et plus long que celui des autres. En général les phoques des mers méridionales ont le poil beaucoup plus fin et plus doux que ceux des mers septentrionales. D'ailleurs Cardan dit affirmativement que cette propriété, qui avait passé pour fabuleuse, a été trouvée réelle aux Indes. Sans donner à cette assertion de Cardan plus de foi qu'il ne faut, elle indique au moins que c'est au phoque des Indes que cet effet arrive : il y a toute apparence que dans le fond ce n'est autre chose qu'un phénomène électrique, dont les anciens et les modernes, ignorant la cause, ont attribué l'effet au flux et au reflux de la mer. Quoi qu'il en soit, les raisons que nous venons d'exposer sont suffisantes pour qu'on puisse présumer que ce petit phoque est le *phoca* des anciens; et il y a aussi toute apparence que c'est celui que Rondelet appelle *phoca de la Méditerranée*, lequel, selon lui, a le corps à proportion plus long et moins gros que le phoque de l'Océan. Le grand phoque dont M. Parsons a donné les dimensions et la figure, et qui venait vraisemblablement des mers septentrionales, paraît être d'une espèce différente des deux autres, puisque n'ayant encore presque point de dents et n'étant pas adulte, il ne laissait pas d'être plus que double en grandeur dans toutes ses dimensions, et qu'il avait par conséquent dix fois plus de volume et de masse que les autres. M. Parsons (ainsi que l'a très-bien remarqué M. Klein) a dit beaucoup de choses en peu de mots au sujet de cet animal. Comme les observations sont en anglais, j'ai cru devoir en donner ici la traduction par extrait[1].

Voilà donc trois espèces de phoques qui semblent être différentes les unes des autres : le petit phoque noir des Indes et du Levant, le veau marin ou phoque de nos mers, et le grand phoque des mers du nord, et c'est à la première espèce qu'il faut rapporter tout ce que les anciens ont écrit du *phoca*. Aristote connaissait assez bien cet animal, lorsqu'il a dit qu'il était d'une nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres; que c'est un quadrupède imparfait et manchot; qu'il n'a point d'oreilles externes, mais seulement des trous très-apparents pour entendre; qu'il a la langue fourchue, des mamelles et du lait, et une petite queue comme un cerf : mais il paraît qu'il s'est trompé en assurant que cet animal n'a point de fiel; il est certain qu'il en a au moins la vésicule. M. Parsons dit, à la vérité, que la vésicule du fiel, dans le grand phoque qu'il a décrit, était fort petite : mais M. Daubenton a trouvé dans notre phoque, qu'il a disséqué, une vésicule du fiel proportionnée à la grandeur du foie; MM. de l'Académie des Sciences, qui ont aussi trouvé cette vésicule du

[1] Ce veau marin se voyait à Londres en *Charing-Cross*, au mois de février 1742-3..... Les figures données par Aldrovande, Johnston et d'autres, étant de profil, nous jettent dans deux erreurs : la première, c'est qu'elles font paraître le bras, qui cependant n'est pas visible au dehors dans quelque position que soit l'animal; la seconde, c'est qu'elles représentent les pieds comme deux nageoires, tandis que ce sont de vrais pieds avec des membranes et cinq doigts et cinq ongles, et que les doigts sont composés de trois articulations. Les ongles des pieds de devant sont grands et larges; ces pieds sont assez semblables à ceux d'une taupe; ils paraissent faits pour ramper sur la terre et pour nager : il y a une membrane étroite entre chaque doigt; mais les pieds de derrière ont des membranes beaucoup plus larges, et ils ne servent à l'animal que pour ramer dans l'eau... Cet animal était femelle, et mourut le 16 février 1742-3. Il avait autour de la gueule de grands poils d'une substance transparente et cornée. Ses viscères étaient comme il suit; les estomacs, les intestins, la vessie, les reins, les uretères, le diaphragme, les poumons, les gros vaisseaux du sang et les parties extérieures de la génération étaient comme dans la vache; la rate avait deux pieds de long, quatre pouces de large, et était fort mince; le foie était composé de six lobes, chacun de ces lobes était long et mince comme la rate; la vésicule du fiel était fort petite, le cœur était long et mou dans sa contexture, ayant un trou ovale fort large, et les colonnes charnues fort grandes. Dans l'estomac le plus bas, il y avait environ quatre livres pesant de petits cailloux tranchants et anguleux, comme si l'animal les avait choisis pour hacher sa nourriture... Le corps de la matrice était petit en comparaison des deux cornes, qui étaient très-grandes et très-épaisses... Les ovaires étaient fort gros, et les cornes de la matrice étaient ouvertes par un grand trou du côté des ovaires. Je donne la figure de ces parties... aussi bien que celle de l'animal, que j'ai dessiné moi-même avec le plus grand soin. Cet animal est vivipare, il allaite ses petits; sa chair est ferme et musculeuse; il était fort jeune, quoiqu'il eût sept pieds et demi de longueur, car il n'avait presque point de dents, et n'avait encore que quatre petits trous régulièrement placés et formant un carré autour du nombril, c'étaient les vestiges des quatre mamelles qui devaient paraître avec le temps. Trans. Phil., n° 469, page 383 et 386.

fiel dans le phoque qu'ils ont décrit, ne disent pas qu'elle fût d'une petitesse remarquable.

Au reste, Aristote ne pouvait avoir aucune connaissance des grands phoques des mers glaciales, puisque de son temps tout le nord de l'Europe et de l'Asie était encore inconnu ; les Grecs et même les Romains regardaient les Gaules et la Germanie comme leur nord : les Grecs surtout connaissaient peu les animaux de ces pays ; il y a donc toute vraisemblance qu'Aristote, qui parle du *phoca* comme d'un animal commun, n'a entendu par ce nom que le *phoca* de la Méditerranée, et qu'il ne connaissait pas plus les phoques de notre Océan que les grands phoques des mers du nord.

Ces trois animaux, quoique différents par l'espèce, ont beaucoup de propriétés communes, et doivent être regardés comme d'une même nature. Les femelles mettent bas en hiver ; elles font leurs petits à terre sur un banc de sable, sur un rocher, ou dans une petite île et à quelque distance du continent ; elles se tiennent assises pour les allaiter, et les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit ou ils sont nés, après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager et à chercher à vivre ; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fatigués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, et leur éducation est bientôt achevée. D'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment ; ils s'entendent, ils s'entr'aident et se secourent mutuellement : les petits reconnaissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse ; ils entendent sa voix, et dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper. Nous ignorons combien de temps dure la gestation : mais, à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie et aussi par la grandeur de l'animal, il paraît que ce temps doit être de plusieurs mois, et l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue : je suis même très-porté à croire que ces animaux vivent beaucoup plus de temps qu'on n'a pu l'observer, peut-être cent ans et davantage : car on sait que les cétacés en général vivent bien plus longtemps que les animaux quadrupèdes ; et comme le phoque fait une nuance entre les uns et les autres, il doit participer de la nature des premiers, et par conséquent vivre plus que les derniers.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboiement d'un chien enroué ; dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à peu près comme le miaulement d'un chat. Les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement, et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent, et font tous leurs efforts pour mordre et se venger. En général, ces animaux sont peu craintifs ; même ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer ; ils sortent de l'eau dans la tempête ; ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur, et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre : il arrive souvent que quand on les poursuit ils lâchent leurs excréments, qui sont jaunes et d'une odeur abominable. Ils ont une quantité de sang prodigieuse ; et comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont par cette raison d'une nature lourde et pesante. Ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond ; ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers, et on peut les approcher sans les éveiller ; c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête ; ils se jettent à la mer et son perdus pour le chasseur : mais comme l'on peut les approcher de près lorsqu'ils sont endormis, ou même quand ils sont éloignés de la mer, parce qu'ils ne peuvent fuir que très-lentement, on les assomme à coups de bâton et de perche. Ils sont très-durs et très-vivaces. « Ils ne meurent pas facilement, dit un témoin oculaire ; « car, quoiqu'ils soient mortellement blessés, « qu'ils perdent presque tout leur sang et qu'ils « soient même écorchés, ils ne laissent pas de « vivre encore, et c'est quelque chose d'affreux « que de les voir se rouler dans leur sang. C'est « ce que nous observâmes à l'égard de celui que « nous tuâmes, et qui avait huit pieds de long, « car après l'avoir écorché et dépouillé même « de la plus grande partie de sa graisse, cependant et malgré tous les coups qu'on lui avait « donnés sur la tête et sur le museau, il ne laissait pas de vouloir mordre encore : il saisit

« même une demi-pique qu'on lui présenta avec « presque autant de vigueur que s'il n'eût point « été blessé : nous lui enfonçâmes après cela « une demi-pique au travers du cœur et du foie, « d'où il sortit encore autant de sang que d'un « jeune bœuf. » *Recueil des voyages du Nord, tome II, page* 117 *et suiv.* Au reste, la chasse, ou si l'on veut la pêche de ces animaux n'est pas difficile et ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger : la peau fait une bonne fourrure; les Américains s'en servent pour faire des ballons qu'ils remplissent d'air, et dont ils se servent comme de radeaux. L'on tire de leur graisse une huile plus claire et d'un moins mauvais goût que celle du marsouin et des autres cétacés.

Aux trois espèces de phoques dont nous venons de parler il faut peut-être, comme nous l'avons dit, en ajouter une quatrième dont l'auteur du voyage d'Anson a donné la figure et la description sous le nom de *lion marin* : elle est très-nombreuse sur les côtes des terres Magellaniques et à l'île de Juan Fernandès dans la mer du Sud. Ces lions marins ressemblent aux phoques ou veaux marins, qui sont fort communs dans ces mêmes parages : mais ils sont beaucoup plus grands ; lorsqu'ils ont pris toute leur taille, ils peuvent avoir depuis onze jusqu'à dix-huit pieds de long, et en circonférence depuis sept ou huit pieds jusqu'à onze. Ils sont si gras qu'après avoir percé et ouvert la peau, qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair. On tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cents pintes d'huile, mesure de Paris. Ils sont en même temps fort sanguins; lorsqu'on les blesse profondément et en plusieurs endroits à la fois, on voit partout jaillir le sang avec beaucoup de force. Un seul de ces animaux, auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restait dans les vaisseaux de son corps. Leur peau est couverte d'un poil court, d'une couleur tannée claire ; mais leur queue et leurs pieds sont noirâtres. Leurs doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui dans chacun est terminée par un ongle. Ils diffèrent des autres phoques, non-seulement par la grandeur et la grosseur, mais encore par d'autres caractères : les lions marins mâles ont une espèce de grosse crête ou trompe qui leur pend du bout de la mâchoire supérieure, de la longueur de cinq ou six pouces. Cette partie ne se trouve pas dans les femelles ; ce qui fait qu'on les distingue des mâles au premier coup d'œil, outre qu'elles sont beaucoup plus petites. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles, dont ils empêchent les autres mâles d'approcher. Ces animaux sont de vrais amphibies ; ils passent tout l'été dans la mer, et tout l'hiver à terre, et c'est dans cette saison que les femelles mettent bas : elles ne produisent qu'un ou deux petits, qu'elles allaitent, et qui sont en naissant aussi gros qu'un veau marin adulte.

Les lions marins, pendant tout le temps qu'ils sont à terre, vivent de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes, et le temps qu'ils ne paissent pas, ils l'emploient à dormir dans la fange : ils paraissent d'un naturel fort pesant, et sont fort difficiles à réveiller ; mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où ils dorment, et l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de les éveiller dès qu'on approche. Leurs cris sont fort bruyants et de tons différents : tantôt ils grognent comme des cochons, et tantôt ils hennissent comme des chevaux. Ils se battent souvent, surtout les mâles qui se disputent les femelles, et se font de grandes blessures à coups de dents. La chair de ces animaux n'est pas mauvaise à manger ; la langue surtout est aussi bonne que celle du bœuf. Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir ; ils sont si lourds qu'ils ont peine à se remuer, et encore plus à se retourner ; il faut seulement prendre garde à leurs dents, qui sont très-fortes, et dont ils pourraient blesser si on les approchait de face et de trop près.

Par d'autres observations comparées à celles-ci, et par quelques rapports que nous en déduirons, il nous paraît que ces lions marins, qui se trouvent à la pointe de l'Amérique méridionale, se retrouvent, à quelques variétés près, sur les côtes septentrionales du même continent. Les grands phoques des mers du Canada, dont parle Denis sous le nom de loups marins, et qu'il distingue des petits veaux marins ordinaires, pourraient bien être de la même espèce que les lions marins des terres Magellaniques. Leurs petits (dit cet auteur, qui est assez exact) sont en naissant plus gros que le plus gros porc que l'on voie, et plus longs. Or il est certain que les phoques ou veaux marins de notre Océan

ne sont jamais de cette taille, quand même ils sont adultes : celui de la Méditerranée, c'est-à-dire le *phoca* des anciens, est encore plus petit, et il n'y a que le phoque décrit par M. Parsons dont la grandeur convienne à ceux de Denis. M. Parsons ne dit pas de quelle mer venait ce grand phoque : mais soit qu'il vînt de la mer septentrionale de l'Europe ou de celle de l'Amérique, il se pourrait qu'il fût le même que le loup marin de Denis, et le même encore que le lion marin d'Anson ; car il est de la même grandeur, puisque n'étant pas encore adulte ni même à beaucoup près, il avait sept pieds de longueur. D'ailleurs, la différence la plus apparente, après celle de la grandeur, qu'il y ait entre le lion marin et le veau marin, c'est que dans l'espèce du lion marin le mâle a une grande crête à la mâchoire supérieure ; mais la femelle n'a pas cette crête. M. Parsons n'a pas vu le mâle, et n'a décrit que la femelle, qui n'avait en effet point de crête, et qui ressemble en tout à la femelle du lion marin d'Anson. Ajoutez à toutes ces convenances un rapport encore plus précis, c'est que M. Parsons dit que son grand phoque avait les estomacs et les intestins comme une vache, et en même temps l'auteur du Voyage d'Anson dit que le lion marin ne se nourrit que d'herbes pendant tout l'été : il est donc très-probable que ces deux animaux sont conformés de même, ou plutôt que ce sont les mêmes animaux très-différents des autres phoques, qui n'ont qu'un estomac, et qui se nourrissent de poisson.

Woodes Rogers avait parlé, avant l'auteur du Voyage d'Anson, de ces lions marins des terres Magellaniques, et il les décrit un peu différemment. « Le lion marin (dit-il) est une « créature fort étrange, d'une grosseur prodi-« gieuse ; on en a vu de vingt pieds de long ou « au delà, qui ne pouvaient guère moins peser « que quatre milliers : pour moi, j'en vis plu-« sieurs de seize pieds qui pesaient peut-être « deux milliers : je m'étonne qu'avec tout cela « on puisse tirer tant d'huile du lard de ces « animaux. La forme de leur corps approche « assez de celle des veaux marins ; mais ils ont « la peau plus épaisse que celle du bœuf, le poil « court et rude, la tête beaucoup plus grosse à « proportion, la gueule fort grande, les yeux « d'une grosseur monstrueuse, et le museau qui « ressemble à celui d'un lion, avec de terribles « moustaches, dont le poil est si rude qu'il « pourrait servir à faire des cure-dents. Vers la « fin du mois de juin, ces animaux vont sur l'île « (de Juan Fernandès) pour y faire leurs petits, « qu'ils déposent à une portée de fusil du bord « de la mer : ils s'y arrêtent jusqu'à la fin de « septembre sans bouger de la place et sans « prendre aucune nourriture ; du moins on ne « les voit pas manger : j'en observai moi-même « quelques-uns qui furent huit jours entiers « dans leur gîte, et qui ne l'auraient pas aban-« donné si nous ne les avions effrayés.... Nous « vîmes encore à l'île de Lobos de la Mar, sur « la côte du Pérou, dans la mer du Sud, quel-« ques lions marins, et beaucoup plus de veaux « marins. »

Ces observations de Woodes Rogers, qui s'accordent assez avec celles de l'auteur du Voyage d'Anson, semblent prouver encore que ces animaux vivent d'herbes lorsqu'ils sont à terre ; car il est peu probable qu'ils se passent pendant trois mois de toute nourriture, surtout en allaitant leurs petits. L'on trouve dans le recueil des Navigations aux Terres australes beaucoup de choses relatives à ces animaux : mais ni les descriptions ni les faits ne nous paraissent exacts. Par exemple, il y est dit qu'à la côte du port des Renards, au détroit de Magellan, il y avait des loups marins si gros, que leur cuir étendu se trouvait de trente-six pieds de large : cela est certainement exagéré. Il y est dit que sur les deux îles du port Désiré, aux terres Magellaniques, ces animaux ressemblent à des lions par la partie antérieure de leur corps, ayant la tête, le cou et les épaules garnis d'une très-longue crinière bien fournie. Cela est encore plus qu'exagéré ; car ces animaux ont seulement autour du cou un peu plus de poil que sur le reste du corps, mais ce poil n'a pas plus d'un doigt de long. Il y est encore dit qu'il y a de ces animaux qui ont plus de dix-huit pieds de long ; que de ceux qui n'ont que quatorze pieds il y en a des milliers, mais que les plus communs n'en ont que cinq. Cela pourrait induire à croire qu'il y en aurait de deux espèces, l'une beaucoup plus grande que l'autre, parce que l'auteur ne dit pas que cette différence vienne de celle de l'âge, ce qui cependant était nécessaire à dire pour prévenir l'erreur. « Ces animaux, « dit Coréal, ouvrent toujours leur gueule : deux « hommes ont assez de peine à en tuer un avec « un épieu, qui est la meilleure arme dont on « puisse se servir. Une femelle allaite quatre ou

« cinq petits, et chasse les autres petits qui « s'approchent d'elle, d'où je juge qu'elles ont « quatre ou cinq petits d'une ventrée. » Cette présomption est assez bien fondée ; car le grand phoque décrit par M. Parsons avait quatre mamelles situées de manière qu'elles formaient un carré dont le nombril était le centre. J'ai cru devoir recueillir et présenter ici tous les faits qui ont rapport à ces animaux, qui sont peu connus, et dont il serait à désirer que quelque voyageur habile nous donnât la description, surtout celle des parties intérieures, de l'estomac, des intestins, etc. ; car si l'on s'en rapporte aux témoignages des voyageurs, on pourrait croire que les lions marins sont de la classe des animaux ruminants, qu'ils ont plusieurs estomacs, et que par conséquent ils sont d'une espèce fort éloignée de celle des phoques ou veaux marins, qui certainement n'ont qu'un estomac, et doivent être mis au nombre des animaux carnassiers.

LE MORSE,

OU LA VACHE MARINE[1].

Ordre des amphibies, genre morse. (Cuvier.)

Le nom de *vache marine*, sous lequel le morse est le plus généralement connu, a été très-mal appliqué, puisque l'animal qu'il désigne ne ressemble en rien à la vache terrestre ; le nom d'éléphant de mer que d'autres lui ont donné est mieux imaginé, parce qu'il est fondé sur un rapport unique, et sur un caractère très-apparent. Le morse a, comme l'éléphant, deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, et il a la tête conformée, ou plutôt déformée de la même manière que l'éléphant, auquel il ressemblerait en entier par cette partie capitale, s'il avait une trompe : mais le morse est non-seulement privé de cet instrument qui sert de bras et de main à l'éléphant, il l'est encore de l'usage des vrais bras et des jambes. Ces membres sont, comme dans les phoques, enfermés sous sa peau ; il ne sort au dehors que les deux mains et les deux pieds. Son corps est allongé, renflé par la partie de l'avant, étroit vers celle de l'arrière, partout couvert d'un poil court; les doigts des pieds et des mains sont enveloppés dans une membrane, et terminés par des ongles courts et pointus : de grosses soies en forme de moustaches environnent la gueule ; la langue est échancrée ; il n'y a point de conques aux oreilles, etc. ; en sorte qu'à l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et des dents incisives qui lui manquent en haut et en bas, le morse ressemble pour tout le reste au phoque; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros et plus fort. Les plus grands phoques n'ont tout au plus que sept ou huit pieds ; le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize pieds de longueur et de huit ou neuf pieds de tour. Il a encore de commun avec les phoques d'habiter les mêmes lieux, et on les trouve presque toujours ensemble : ils ont beaucoup d'habitudes communes ; ils se tiennent également dans l'eau, ils vont également à terre ; ils montent de même sur les glaçons; ils allaitent et élèvent de même leurs petits ; ils se nourrissent des mêmes aliments; ils vivent de même en société et voyagent en grand nombre : mais l'espèce du morse ne varie pas autant que celle du phoque ; il paraît qu'il ne va pas si loin, qu'il est plus attaché à son climat, et que l'on en trouve très-rarement ailleurs que dans les mers du Nord : aussi le phoque était connu des anciens, et le morse ne l'était pas.

La plupart des voyageurs qui ont fréquenté les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique ont fait mention de cet animal : mais Zorgdrager nous paraît être celui qui en parle avec le plus de connaissance ; et j'ai cru devoir présenter ici la traduction et l'extrait de cet article de son ouvrage, qui m'a été communiqué par M. le marquis de Montmirail. « On « trouvait autrefois dans la baie d'Horisont et « dans celle de Klock beaucoup de morses et « de phoques ; mais aujourd'hui il en reste fort « peu... Les uns et les autres se rendent, dans « les grandes chaleurs de l'été, dans les plaines « qui en sont voisines, et on en voit quelquefois « des troupeaux de quatre-vingts, cent et jus« qu'à deux cents, particulièrement des morses « qui peuvent y rester quelques jours de suite, « et jusqu'à ce que la faim les ramène à la mer. « Ces animaux ressemblent beaucoup à l'exté« rieur aux phoques ; mais ils sont plus forts et « plus gros. Ils ont cinq doigts aux pattes comme « les phoques; mais leurs ongles sont plus courts « et leur tête est plus épaisse, plus ronde et plus

[1] C'est le morse, *cheval marin*.

« forte. La peau du morse, principalement vers « le cou, est épaisse d'un pouce, ridée et cou- « verte d'un poil très-court de différentes cou- « leurs. Sa mâchoire supérieure est armée de « deux dents d'une demi-aune ou d'une aune « de longueur : ces défenses, qui sont creuses à « la racine, deviennent encore plus grandes à « mesure que l'animal vieillit ; on en voit quel- « quefois qui n'en ont qu'une, parce qu'ils ont « perdu l'autre en se battant, ou seulement en « vieillissant. Cet ivoire est ordinairement plus « cher que celui de l'éléphant, parce qu'il est « plus compacte et plus dur. La bouche du morse « ressemble à celle d'un bœuf ; elle est garnie « en haut et en bas de poils creux, pointus et « de l'épaisseur d'un tuyau de paille ; au-des- « sus de la bouche, il y a deux naseaux desquels « ces animaux soufflent de l'eau comme la ba- « leine, sans cependant faire beaucoup de bruit. « Leurs yeux sont étincelants, rouges et enflam- « més pendant les chaleurs de l'été ; et comme « ils ne peuvent souffrir alors l'impression que « l'eau fait sur les yeux, ils se tiennent plus vo- « lontiers dans les plaines en été que dans tout « autre temps... On voit beaucoup de morses « vers le Spitzberg... on les tue sur terre avec « des lances... On les chasse pour le profit « qu'on en tire de leurs dents et de leur graisse ; « l'huile en est presque aussi estimée que celle de « la baleine. Leurs deux dents valent autant que « toute leur graisse ; l'intérieur de ces dents a « plus de valeur que l'ivoire, surtout dans les « grosses dents qui sont d'une substance plus « compacte et plus dure que les petites. Si l'on « vend un florin la livre de l'ivoire des petites « dents, celui des grosses se vend trois ou qua- « tre, et souvent cinq florins. Une dent médio- « cre pèse trois livres..., et un morse ordinaire « fournit une demi-tonne d'huile. Ainsi l'animal « entier produit trente-six florins ; savoir : dix- « huit pour ses deux dents, à trois florins la li- « vre, et autant pour sa graisse... Autrefois on « trouvait de grands troupeaux de ces animaux « sur terre ; mais nos vaisseaux, qui vont tous « les ans dans ce pays pour la pêche de la ba- « leine, les ont tellement épouvantés, qu'ils se « sont retirés dans les lieux écartés, et que « ceux qui y restent ne vont plus sur la terre en « troupes, mais demeurent dans l'eau ou dis- « persés [1] çà et là sur les glaces. Lorsqu'on a « joint un de ces animaux sur la glace ou dans « l'eau, on lui jette un harpon fort et fait ex- « près, et souvent ce harpon glisse sur sa peau « dure et épaisse : mais lorsqu'il a pénétré, on « tire l'animal avec un câble vers le timon de la « chaloupe, et on le tue en le perçant avec une « forte lance faite exprès ; on l'amène ensuite « sur la terre la plus voisine ou sur un glaçon « plat : il est ordinairement plus pesant qu'un « bœuf. On commence par l'écorcher et on jette « sa peau parce qu'elle n'est bonne à rien [1] ; on « sépare de la tête avec une hache les deux dents, « ou l'on coupe la tête pour ne pas endomma- « ger les dents, et on la fait bouillir dans une « chaudière ; après cela on coupe la graisse en « longues tranches et on la porte au vaisseau... « Les morses sont aussi difficiles à suivre à force « de rames que les baleines ; et on lance sou- « vent en vain le harpon, parce qu'outre que la « baleine est plus aisée à toucher, le harpon ne « glisse pas aussi facilement dessus que sur le « morse... On l'atteint souvent par trois fois avec « une lance forte et bien aiguisée avant de pouvoir « percer sa peau dure et épaisse ; c'est pourquoi « il est nécessaire de chercher à frapper sur un « endroit où la peau soit bien tendue, parce que « partout où elle prête, on la percerait difficile- « ment ; en conséquence on vise avec la lance « les yeux de l'animal qui, forcé par ce mou- « vement de tourner la tête, fait tendre la peau « vers la poitrine ou aux environs : alors on « porte le coup dans cette partie et on retire la « lance au plus vite, pour empêcher qu'il ne la « prenne dans sa gueule et qu'il ne blesse celui « qui l'attaque, soit avec l'extrémité de ses « dents, soit avec la lance même, comme cela est

[1] *Nota*. Il faut que le nombre de ces animaux soit prodigieusement diminué, ou plutôt qu'ils se soient presque tous retirés vers des côtes encore inconnues, puisqu'on trouve dans les relations des voyages au Nord, qu'en 1704, près de l'île de Cherry, à soixante-quinze degrés quarante-cinq minutes de latitude, l'équipage d'un bâtiment anglais rencontra une prodigieuse quantité de morses tous couchés les uns auprès des autres ; que de plus de mille qui formaient ce troupeau, les Anglais n'en tuèrent que quinze ; mais qu'ayant trouvé une grande quantité de dents, ils en remplirent un tonneau entier ; qu'avant le 13 juillet ils tuèrent encore cent de ces animaux, dont ils n'emportèrent que les dents... qu'en 1706, d'autres Anglais en tuèrent sept ou huit cents dans six heures ; en 1708, plus de neuf cents dans sept heures ; en 1710, huit cents en plusieurs jours, et qu'un seul homme en tua quarante avec une lance.

[1] *Nota*. Zorgdrager ignorait apparemment qu'on fait un très-bon cuir de cette peau. J'en ai vu des soupentes de carrosse qui étaient très-liantes et très-fermes. Anderson dit, d'après Other, qu'on en fait aussi des sangles et des cordes de bateau. Histoire naturelle du Groënland, tome II, page 160, *note*.

« arrivé quelquefois. Cependant cette attaque « sur un petit glaçon ne dure jamais longtemps, « parce que le morse, blessé ou non, se jette aus- « sitôt dans l'eau, et par conséquent on préfère « de l'attaquer sur terre... Mais on ne trouve « ces animaux que dans des endroits peu fré- « quentés, comme dans l'île de Moffen derrière « le Worland, dans les terres qui environnent « les baies d'Horisont et de Klock, et ailleurs « dans des plaines fort écartées et sur des bancs « de sable dont les vaisseaux n'approchent que « rarement; ceux même qu'on y rencontre, « instruits par les persécutions qu'ils ont es- « suyées, sont tellement sur leurs gardes qu'ils « se tiennent tous assez près de l'eau pour pou- « voir s'y précipiter promptement. J'en ai fait « moi-même l'expérience sur le grand banc de « sable de Rif derrière le Worland, où je ren- « contrai une troupe de trente ou quarante de « ces animaux; les uns étaient tout au bord de « l'eau, les autres n'en étaient que peu éloignés. « Nous nous arrêtâmes quelques heures avant « de mettre pied à terre, dans l'espérance qu'ils « s'engageraient un peu plus avant dans la « plaine, et comptant nous en approcher : mais « comme cela ne nous réussit pas, les morses « s'étant toujours tenus sur leurs gardes, nous « abordâmes avec deux chaloupes en les dé- « passant à droite et à gauche; ils furent pres- « que tous dans l'eau au moment où nous arri- « vions à terre, de sorte que notre chasse se ré- « duisit à en blesser quelques-uns qui se jetè- « rent dans la mer de même que ceux qui n'a- « vaient pas été touchés, et nous n'eûmes que « ceux que nous tirâmes de nouveau dans l'eau. « Anciennement et avant d'avoir été persécu- « tés, les morses s'avançaient fort avant dans « les terres, de sorte que dans les hautes marées « ils étaient assez loin de l'eau, et que dans le « temps de la basse mer, la distance étant en- « core beaucoup plus grande, on les abordait « aisément... On marchait de front vers ces ani- « maux pour leur couper la retraite du côté de « la mer; ils voyaient tous ces préparatifs sans « aucune crainte, et souvent chaque chasseur « en tuait un avant qu'il pût regagner l'eau. On « faisait une barrière de leurs cadavres et on lais- « sait quelques gens à l'affût pour assommer « ceux qui restaient. On en tuait quelquefois « trois ou quatre cents... On voit par la prodi- « gieuse quantité d'ossements de ces animaux « dont la terre est jonchée, qu'ils ont été autre- « fois très-nombreux... Quand ils sont blessés ils « deviennent furieux, frappant de côté et d'au- « tre avec leurs dents; ils brisent les armes « ou les font tomber des mains de ceux qui les at- « taquent, et à la fin, enragés de colère, ils met- « tent leur tête entre leurs pattes ou nageoires, « et se laissent ainsi rouler dans l'eau... Quand « ils sont en grand nombre, ils deviennent si « audacieux, que pour se secourir les uns les au- « tres ils entourent les chaloupes, cherchant à « les percer avec leurs dents ou à les renverser « en frappant contre le bord... Au reste cet « éléphant de mer, avant de connaître les hom- « mes, ne craignait aucun ennemi, parce qu'il « avait su dompter les ours cruels qui se tien- « nent dans le Groënland, qu'on peut mettre au « nombre des voleurs de mer. »

En ajoutant à ces observations de M. Zorgdrager celles qui se trouvent dans le Recueil des voyages du Nord [1], et les autres qui sont éparses

[1] Le cheval marin (morse) ressemble assez au veau marin (phoque), si ce n'est qu'il est beaucoup plus gros, puisqu'il est de la grosseur d'un bœuf; ses pattes sont comme celles du veau marin, et celles du devant aussi bien que celles du derrière ont cinq doigts ou griffes, mais les ongles en sont plus courts; il a aussi la tête plus grosse, plus ronde et plus dure que le veau marin. Sa peau a bien un pouce d'épaisseur, surtout autour du cou; les uns l'ont couverte d'un poil de couleur de souris, les autres ont très-peu de poil; ils sont ordinairement pleins de gales et d'écorchures, de sorte qu'on dirait qu'on leur aurait enlevé la peau, surtout autour des jointures, où elle est fort ridée; ils ont à la mâchoire d'en haut deux grandes et longues dents, qui ont deux pieds de long et quelquefois davantage; les jeunes n'ont point ces défenses, mais elles leur viennent avec l'âge... Ces deux dents sont plus estimées et plus chères que l'ivoire; elles sont solides en dedans, mais la racine en est creuse... Ces animaux ont l'ouverture de la gueule aussi large que celle d'un bœuf, et au-dessus et au-dessous des babines ils ont plusieurs soies qui sont creuses en dedans et de la grosseur d'une paille... ils ont au-dessus de la barbe d'en haut deux naseaux en forme de demi-cercle par où ils rejettent l'eau comme les baleines, mais avec bien moins de bruit; leurs yeux sont assez élevés au-dessus du nez Ces yeux sont aussi rouges que du sang lorsque l'animal ne les tourne pas, et je n'ai point observé de différence lorsqu'il les tournait; leurs oreilles sont peu éloignées de leurs yeux et ressemblent à celles des veaux marins; leur langue est pour le moins aussi grosse que celle d'un bœuf... Ils ont le cou si épais, qu'ils ont de la peine à tourner la tête, ce qui les oblige à tourner extrêmement les yeux; ils ont la queue courte comme celle des veaux marins. On ne peut point leur enlever la graisse comme l'on fait aux veaux marins, parce qu'elle est entrelardée avec la chair... Leur membre génital est un os dur de la longueur d'environ deux pieds, qui va en diminuant par le bout et qui est un peu courbe par le milieu; tout près du ventre ce membre est plat, mais hors de là il est rond et tout couvert de nerfs... Il y a apparence que ces animaux vivent d'herbes et de poisson; leur fiente ressemble à celle du cheval... Quand ils plongent, ils se jettent la tête la première dans l'eau comme les veaux marins; ils dorment et ronflent non-seulement sur la glace, mais aussi dans l'eau, de sorte qu'ils paraissent souvent comme s'ils étaient morts. Ils sont furieux et courageux; tant qu'ils sont en vie, ils se défendent

dans différentes relations, nous aurons une histoire assez complète de cet animal. Il paraît que l'espèce en était autrefois beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui ; on la trouvait dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada, sur les côtes de l'Acadie, etc. : mais elle est maintenant confinée dans les mers arctiques ; on ne trouve des morses que dans cette zone froide, et même il y en a peu dans les endroits fréquentés, peu dans la mer Glaciale de l'Europe, et encore assez peu dans celles du Groënland, du détroit de Davis et des autres parties du nord de l'Amérique, parce qu'à l'occasion de la pêche de la baleine on les a depuis longtemps inquiétés et chassés. Dès la fin du seizième siècle, les habitants de Saint-Malo allaient aux îles Ramées prendre des morses qui dans ce temps s'y trouvaient en grand nombre : il n'y a pas cent ans que ceux du Port-Royal au Canada envoyaient des barques au cap de Sable et au cap Fourchu à la chasse de ces animaux, qui depuis se sont éloignés de ces parages, aussi bien que de ceux des mers de l'Europe ; car on ne les trouve en grand nombre que dans la mer Glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très-peu fréquentées. On en voit fort rarement dans les mers tempérées. L'espèce qui se trouve sous la zone torride et dans les mers des Indes est différente de nos morses du Nord : ceux-ci craignent vraisemblablement ou la chaleur ou la salure des mers méridionales ; et comme ils ne les ont jamais traversées, on ne les a pas trouvés vers l'autre pôle, tandis qu'on y voit les grands et les petits phoques de notre nord, et que même ils y sont plus nombreux que dans nos terres arctiques.

Cependant le morse peut vivre au moins quelque temps dans un climat tempéré. Evrard Worst dit avoir vu en Angleterre un de ces animaux vivant, et âgé de trois mois, que l'on ne mettait dans l'eau que pendant un petit espace de temps chaque jour, et qui se traînait et rampait sur la terre : il ne dit pas qu'il fût incommodé de la chaleur de l'air ; il dit au contraire que lorsqu'on le touchait il avait la mine d'un animal furieux et robuste, et qu'il respirait très-fortement par les narines. Ce jeune morse était de la grandeur d'un veau, et assez ressemblant à un phoque ; il avait la tête ronde, les yeux gros, les narines plates et noires, qu'il ouvrait et fermait à volonté ; il n'avait point d'oreilles, mais seulement deux trous pour entendre. L'ouverture de la gueule était assez petite : la mâchoire supérieure était garnie d'une moustache de poils cartilagineux, gros et rudes ; la mâchoire inférieure était triangulaire, la langue épaisse, courte, et le dedans de la gueule muni de côté et d'autre de dents plates. Les pieds de devant et ceux de derrière étaient larges, et l'arrière du corps ressemblait en entier à celui d'un phoque ; cette partie de derrière rampait plutôt qu'elle ne marchait : les pieds de devant étaient tournés en avant, et ceux de derrière en arrière : ils étaient tous divisés en cinq doigts, recouverts d'une forte membrane... La peau était épaisse, dure, et couverte d'un poil court et délié, de couleur cendrée. Cet animal grondait comme un sanglier, et quelquefois criait d'une voix grosse et forte. On l'avait apporté de la Nouvelle-Zemble ; il n'avait point encore les grandes dents ou défenses, mais on voyait à la mâchoire supérieure les bosses d'où elles devaient sortir. On le nourrissait avec de la bouillie d'avoine ou de mil ; il suçait lentement plutôt qu'il ne mangeait ; il approchait de son maître avec grand effort et en grondant ; cependant il le suivait lorsqu'on lui présentait à manger.

Cette observation, qui donne une idée assez juste du morse, fait voir en même temps qu'il peut vivre dans un climat tempéré ; néanmoins il ne paraît pas qu'il puisse supporter une grande chaleur, ni qu'il ait jamais fréquenté les mers du midi pour passer d'un pôle à l'autre. Plusieurs voyageurs parlent de vaches marines qu'ils ont vues dans les Indes, mais elles sont d'une autre espèce : celle du morse est toujours aisée à reconnaître par ses longues défenses ; l'éléphant est le seul animal qui en ait de pareilles. Cette production est un effet rare dans la nature, puisque de tous les animaux terrestres et amphibies, l'éléphant et le morse, auxquels elle appartient, sont des espèces isolées, uniques dans leur genre, et qu'il n'y a aucune autre espèce d'animal qui porte ce caractère.

les uns les autres... Ils font tous leurs efforts pour délivrer ceux qu'on a pris ; ils se jettent à l'envi sur la chaloupe, mordant et faisant des mugissements épouvantables : et si par leur grand nombre ils obligent les hommes à prendre la fuite, ils poursuivent fort bien la chaloupe jusqu'à ce qu'ils la perdent de vue... On ne les prend que pour leurs dents ; mais, entre cent, on n'en trouvera quelquefois qu'un qui ait les dents bonnes, parce que les uns sont encore trop jeunes, et que les autres ont les dents gâtées. Recueil des Voyages du Nord, tome II.

On assure que les morses ne s'accouplent pas à la manière des autres quadrupèdes, mais à rebours : il y a, comme dans les baleines, un gros et grand os dans le membre du mâle. La femelle met bas en hiver sur la terre ou sur la glace, et ne produit ordinairement qu'un petit, qui est en naissant déjà gros comme un cochon d'un an. Nous ignorons la durée de la gestation ; mais à en juger par celle de l'accroissement, et aussi par la grandeur de l'animal, elle doit être de plus de neuf mois. Les morses ne peuvent pas toujours rester dans l'eau ; ils sont obligés d'aller à terre, soit pour allaiter leurs petits, soit pour d'autres besoins. Lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de grimper sur des rivages quelquefois escarpés, et sur des glaçons, ils se servent de leurs défenses pour s'accrocher, et de leurs mains pour faire avancer la lourde masse de leur corps. On prétend qu'ils se nourrissent de coquillages qui sont attachés au fond de la mer, et qu'ils se servent aussi de leurs défenses pour les arracher; d'autres disent qu'ils ne vivent que d'une certaine herbe à larges feuilles qui croît dans la mer, et qu'ils ne mangent ni chair ni poisson : mais je crois ces opinions mal fondées, et il y a apparence que le morse vit de proie comme le phoque, et surtout de harengs et d'autres petits poissons ; car il ne mange pas lorsqu'il est sur la terre, et c'est le besoin de nourriture qui le contraint de retourner à la mer.

—

ADDITION

A L'ARTICLE DES MORSES OU VACHES MARINES.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit du morse quelques observations que M. Crantz a faites sur cet animal dans son voyage au Groënland.

« Un de ces morses, dit-il, avait dix-huit pieds de longueur, et à peu près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur : sa peau n'était pas unie, mais ridée par tout le corps et plus encore autour du cou ; sa graisse était blanche et ferme comme du lard, épaisse d'environ trois pouces ; la figure de sa tête était ovale ; la bouche était si étroite, qu'on pouvait à peine y faire entrer le doigt ; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenses qui partent de la mâchoire supérieure ; sur les deux lèvres et de chaque côté du nez, on voit une peau spongieuse d'où sortent des moustaches d'un poil épais et rude, longues de six ou sept pouces, tressées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte de majesté hideuse. Il se nourrit principalement de moules et d'algue marine. Les défenses avaient vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces étaient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans les alvéoles qui s'étendent jusqu'au crâne : chaque défense pesait quatre livres et demie, et le crâne entier vingt-quatre livres. »

Selon le voyageur Kracheninnikow, les morses, qu'il appelle *chevaux marins*, n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces et ne remontent pas les rivières. « On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs du Kamtschatka, et si l'on en trouve ce n'est que dans les mers qui sont au nord ; on en prend beaucoup auprès du cap Tchukotskoi, où ils sont plus gros et plus nombreux que partout ailleurs. Le prix de leurs dents dépend de leur grandeur et de leur poids : les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares ; on en voit même peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou six livres. »

Frédéric Martens avait déjà observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux ; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire. « Lorsque j'en blessais un, dit-il, les autres s'assemblaient autour du bateau, et le perçaient à coups de défenses ; d'autres s'élevaient hors de l'eau et faisaient tout leur possible pour s'élancer dedans. Nous en tuâmes plusieurs centaines à l'île de Moffen, et l'on se contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenses.

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, et ils étaient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte qu'en 1705 et 1706 les Anglais en tuèrent, à l'île de Cherry, sept à huit cents en six heures; qu'en 1708 ils en tuèrent en sept heures neuf cents; et en 1710, en une journée, huit cents. « On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas bords de la mer : et il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent : on trouve en grand nombre de ces dents du côté

des Tschutschis, où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils. »

On voit par les relations de tous les voyageurs qui ont fréquenté les mers du nord qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux, et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'était jadis ; ils se sont retirés vers le nord et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs, qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étaient anciennement en si grand nombre : nous verrons qu'il en est à peu près de même des phoques et de tous ces amphibies marins, dont le naturel les porte à se réunir en troupeaux et à former une espèce de société ; l'homme a rompu toutes ces sociétés, et la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.

LE DUGON [1].

Ordre des cétacés, section des cétacés herbivores, genre dugon. (Cuvier.)

Le dugon est un animal de la mer de l'Afrique et des Indes orientales, duquel nous n'avons vu que deux têtes décharnées ou tronquées, et qui par cette partie ressemble plus au morse qu'à tout autre animal : sa tête est à peu près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied ; ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses; elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule comme celles du morse; elles sont beaucoup plus courtes et plus minces, et d'ailleurs elles sont situées au-devant de la mâchoire, et tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives; au lieu que les défenses du morse laissent entre elles un intervalle considérable, et ne sont pas situées à la pointe, mais à côté de la mâchoire supérieure. Les dents mâchelières du dugon diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position et la forme, des dents du morse : ainsi nous ne doutons pas que ce ne soit un animal d'espèce différente. Quelques voyageurs qui en ont parlé l'ont confondu avec le lion marin. Inigo de Biervillas dit qu'on tua près du cap de Bonne-Espérance un lion marin qui avait dix pieds de longueur et quatre de grosseur, la tête comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hérissée, les pieds fort larges et les jambes si courtes que le ventre touchait à terre; et il ajoute qu'on emporta les deux défenses, qui sortaient d'un demi-pied hors de la gueule : ce dernier caractère ne convient point au lion marin, qui n'a point de défenses, mais des dents semblables à celles du phoque ; et c'est ce qui m'a fait juger que ce n'était point un lion marin, mais l'animal auquel nous donnons le nom de *dugon*. D'autres voyageurs me paraissent l'avoir indiqué sous la dénomination d'*ours marin*. Spilberg et Mandelslo rapportent « qu'à « l'île Sainte-Élisabeth, sur les côtes d'Afrique, « il y a des animaux qu'il faudrait plutôt appeler des ours marins que des loups marins, « parce que par leur poil, leur couleur et leur « tête, ils ressemblent beaucoup aux ours, et « qu'ils ont seulement le museau plus aigu; qu'ils « ressemblent encore aux ours par les mouvements qu'ils font et par la manière dont ils « les font, à l'exception du mouvement des jambes de derrière, qu'ils ne font que traîner; « qu'au reste ces amphibies ont l'air affreux, « ne fuient point à l'aspect de l'homme, et mordent avec assez de force pour couper le fût « d'une pertuisane, et que, quoique boiteux des « jambes de derrière, ils ne laissent pas de « marcher assez vite, pour qu'un homme qui « court ait de la peine à les joindre. » Le Guat dit « avoir vu près du cap de Bonne-Espérance « une vache marine de couleur roussâtre; elle « avait le corps rond et épais, l'œil gros, les « dents ou défenses longues, le mufle un peu « retroussé; et il ajoute qu'un matelot lui assura que cet animal, dont il ne pouvait voir « que le devant du corps, parce qu'il était dans « l'eau, avait des pieds. » Cette vache marine de Le Guat, l'ours marin de Spilberg et le lion marin de Biervillas me paraissent être tous trois le même animal que le dugon, dont la tête nous a été envoyée de l'Ile-de-France, et qui par conséquent se trouve dans les mers méridionales, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux îles Philippines. Au reste, nous ne pouvons pas assurer que cet animal, qui ressemble un peu au morse par la tête et les défenses, ait comme lui quatre pieds; nous ne le présumons que par analogie, et par l'indication des voyageurs que

[1] C'est le dugon des Indes.

nous avons cités : mais ni l'analogie n'est assez grande, ni les témoignages des voyageurs assez précis pour décider ; et nous suspendrons notre jugement à cet égard, jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

LE LAMANTIN [1].

Ordre des cétacés, section des cétacés herbivores, genre lamantin. (Cuvier.)

Dans le règne animal, c'est ici que finissent les peuples de la terre, et que commencent les peuplades de la mer. Le lamantin, qui n'est plus quadrupède, n'est pas entièrement cétacé ; il retient des premiers deux pieds ou plutôt deux mains : mais les jambes de derrière, qui dans les phoques et les morses sont presque entièrement engagées dans le corps, et raccourcies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le lamantin ; au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroite encore plus courte, que les morses portent à leur arrière dans une direction horizontale, les lamantins n'ont pour tout cela qu'une grosse queue qui s'élargit en éventail dans cette même direction, en sorte qu'au premier coup d'œil il semblerait que les premiers auraient une queue divisée en trois, et que dans les derniers ces trois parties se seraient réunies pour n'en former qu'une seule : mais par une inspection plus attentive, et surtout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est point fait de réunion, qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des lamantins sont de simples vertèbres isolées et semblables à celles des cétacés qui n'ont point de pieds. Ainsi ces animaux sont cétacés par ces parties de l'arrière de leurs corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes que par les deux pieds ou deux mains qui sont en avant à côté de leur poitrine. Oviedo me paraît être le premier auteur qui ait donné une espèce d'histoire et de description du lamantin. « On le trouve assez fré« quemment, dit-il, sur les côtes de Saint-Do« mingue : c'est un très-gros animal, d'une figure « informe, qui a la tête plus grosse que celle « d'un bœuf, les yeux petits, deux pieds ou « deux mains près de la tête, qui lui servent à « nager ; il n'a point d'écailles, mais il est cou« vert d'une peau ou plutôt d'un cuir épais. C'est « un animal fort doux. Il remonte les fleuves, « et mange les herbes du rivage auxquelles il « peut atteindre sans sortir de l'eau. Il nage à « la surface : pour le prendre, on tâche de s'en « approcher sur une nacelle ou un radeau, et « on lui lance une grosse flèche attachée à un « très-long cordeau ; dès qu'il se sent frappé « il s'enfuit et emporte avec lui la flèche et le « cordeau à l'extrémité duquel on a soin d'at« tacher un gros morceau de liége ou de bois « léger pour servir de bouée et de renseigne« ment. Lorsque l'animal a perdu par cette bles« sure son sang et ses forces, il gagne la terre : « alors on reprend l'extrémité du cordeau, on « le roule jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que « quelques brasses ; et à l'aide de la vague on « tire peu à peu l'animal vers le bord, ou bien « on achève de le tuer dans l'eau à coups de « lance. Il est si pesant, qu'il faut une voiture « attelée de deux bœufs pour le transporter. Sa « chair est excellente, et quand elle est fraîche, « on la mangerait plutôt comme du bœuf que « comme du poisson : en la découpant et la fai« sant sécher et mariner, elle prend avec le temps « le goût de la chair du thon, et elle est encore « meilleure. Il y a de ces animaux qui ont plus « de quinze pieds de longueur sur six pieds d'é« paisseur. La partie de l'arrière du corps est « beaucoup plus menue et va toujours en dimi« nuant jusqu'à la queue, qui ensuite s'élargit « à son extrémité. Comme les Espagnols, ajoute « Oviedo, donnent le nom de mains aux pieds « de devant de tous les quadrupèdes, et comme « cet animal n'a que des pieds de devant, ils lui « ont donné la dénomination d'animal à mains, « *manati*. Il n'a point d'oreilles externes, mais « seulement deux trous par lesquels il entend. « Sa peau n'a que quelques poils assez rares ; « elle est d'un gris cendré et de l'épaisseur d'un « pouce ; on en fait des semelles de souliers, des « baudriers, etc. La femelle a deux mamelles « sur la poitrine, et elle produit ordinairement « deux petits qu'elle allaite. » Tous ces faits rapportés par Oviedo sont vrais, et il est singulier que Cieça, et plusieurs autres après lui, aient assuré que le lamantin sort souvent de l'eau pour aller paître sur la terre : ils lui ont faussement attribué cette habitude naturelle, induits en erreur par l'analogie du morse et des phoques, qui

[1] C'est du lamantin d'Amérique qu'il est principalement question dans cet article.

sortent en effet de l'eau et séjournent à terre ; mais il est certain que le lamantin ne quitte jamais l'eau, et qu'il préfère le séjour des eaux douces à celui de l'eau salée.

Clusius dit avoir vu et mesuré la peau d'un de ces animaux, et l'avoir trouvée de seize pieds et demi de longueur, et de sept pieds et demi de largeur ; les deux pieds ou les deux mains étaient fort larges, avec des ongles courts. Gomara assure qu'il s'en trouve quelquefois qui ont vingt pieds de longueur, et il ajoute que ces animaux fréquentent aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer. Il raconte qu'on en avait élevé et nourri un jeune dans un lac à Saint-Domingue pendant vingt-six ans ; qu'il était si doux et si privé qu'il prenait doucement la nourriture qu'on lui présentait ; qu'il entendait son nom, et que, quand on l'appelait, il sortait de l'eau et se traînait en rampant jusqu'à la maison pour y recevoir sa nourriture ; qu'il semblait se plaire à entendre la voix humaine et le chant des enfants, qu'il n'en avait nulle peur, qu'il les laissait asseoir sur son dos, et qu'il les passait d'un bord du lac à l'autre sans se plonger dans l'eau, et sans leur faire aucun mal. Ce fait ne peut être vrai dans toutes ses circonstances ; il paraît accommodé à la fable du dauphin des anciens ; car le lamantin ne peut absolument se traîner sur la terre.

Herrera dit peu de chose de plus au sujet de cet animal ; il assure seulement que, quoiqu'il soit très-gros, il nage si facilement qu'il ne fait aucun bruit dans l'eau, et qu'il se plonge dès qu'il entend quelque chose de loin.

Hernandès, qui a donné deux figures du lamantin, l'une de profil et l'autre de face, n'ajoute presque rien à ce que les autres auteurs espagnols en avaient écrit avant lui ; il dit seulement que les deux Océans, c'est-à-dire la mer Atlantique et la mer Pacifique, aussi bien que les lacs, nourrissent une bête informe appelée *manati*, de laquelle ils donnent la description presque entièrement tirée d'Oviedo ; et tout ce qu'il y a de plus, c'est que les mains de cet animal portent cinq ongles semblables à ceux de l'homme ; qu'il a le nombril et l'anus larges, la vulve comme celle d'une femme, la verge comme celle d'un cheval, la chair et la graisse comme celles d'un cochon gras, et enfin les côtes et les viscères comme un taureau ; qu'il s'accouple sur terre à la manière humaine, la femelle renversée sur le dos, et qu'elle ne produit qu'un petit, qui est d'une grosseur monstrueuse en naissant. L'accouplement de ces animaux ne peut se faire sur terre, comme le dit Hernandès, puisqu'ils n'y peuvent aller, et il se fait dans l'eau sur un bas fond. Binet dit que le lamantin est gros comme un bœuf, et tout rond comme un tonneau ; qu'il a une petite tête et peu de queue ; que sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant ; qu'il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande très-bonne à manger ; que sa graisse est aussi douce que du beurre ; que cet animal se plaît dans les rivières proche de leur embouchure à la mer, pour y brouter l'herbe qui croît le long des rivages ; qu'il y a de certains endroits, à dix ou douze lieues de Cayenne, où l'on en trouve en si grand nombre, que l'on peut dans un jour en remplir une longue barque, pourvu qu'on ait des gens qui se servent bien du harpon. Le P. du Tertre, qui décrit au long la chasse ou la pêche du lamantin, s'accorde presque en tout avec les auteurs que nous venons de citer : cependant il dit que cet animal n'a que quatre doigts et quatre ongles à chaque main, et il ajoute qu'il se nourrit d'une petite herbe qui croît dans la mer, qu'il la broute comme le bœuf fait celle des prés ; et qu'après s'être rempli de cette pâture, il cherche les rivières et les eaux douces, où il s'abreuve deux fois par jour ; qu'après avoir bien bu et bien mangé il s'endort le mufle à demi hors de l'eau, ce qui le fait remarquer de loin ; que la femelle fait deux petits qui la suivent partout ; et que, si on prend la mère, on est assuré d'avoir les petits, qui ne l'abandonnent pas même après sa mort, et ne font que tournoyer autour de la barque qui l'emporte. Ce dernier fait me paraît très-suspect ; il est même contredit par d'autres voyageurs, qui assurent que le lamantin ne produit qu'un petit. Tous les gros animaux quadrupèdes ou cétacés ne produisent ordinairement qu'un petit ; la seule analogie suffit pour qu'on se refuse à croire que le lamantin en produise toujours deux, comme l'assure le P. du Tertre. Oexmelin remarque que le lamantin a la queue située comme les cétacés, et non pas comme les poissons à écailles, qui l'ont tous dans la direction verticale du dos au ventre, au lieu que la baleine et les autres cétacés ont la queue située transversalement, c'est-à-dire d'un côté à l'autre du corps : il dit que le lamantin n'a point de dents de devant,

mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe ; qu'il a néanmoins trente-deux dents molaires ; qu'il ne voit pas bien à cause de la petitesse de ses yeux, qui n'ont que fort peu d'humeur et point d'iris ; qu'il a peu de cervelle ; mais qu'au défaut de bons yeux il a l'oreille excellente ; qu'il n'a point de langue ; que les parties de la génération sont plus semblables à celles de l'homme et de la femme qu'à celles d'aucun animal ; que le lait des femelles, dont il assure avoir goûté, est d'un très-bon goût ; qu'elles ne produisent qu'un seul petit, qu'elles embrassent et portent avec la main ; qu'elles l'allaitent pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe ; que cet animal a, depuis le cou jusqu'à la queue, cinquante-deux vertèbres ; qu'il se nourrit comme la tortue, mais qu'il ne peut ni marcher ni ramper sur la terre. Tous ces faits sont assez exacts, et même celui des cinquante-deux vertèbres ; car M. Daubenton a trouvé dans l'embryon qu'il a disséqué vingt-huit vertèbres dans la queue, seize dans le dos et six ou plutôt sept dans le cou. Seulement ce voyageur se trompe au sujet de la langue ; elle ne manque point au lamantin : mais il est vrai qu'elle est attachée en dessous, et presque jusqu'à son extrémité à la mâchoire inférieure. On trouve dans le Voyage aux îles de l'Amérique, Paris 1722, une assez bonne description du lamantin, et de la manière dont on le harponne : l'auteur est d'accord sur tous les faits principaux avec ceux que nous avons cités ; mais il observe « que cet animal « est devenu assez rare aux Antilles, depuis que « les bords de la mer sont habités. Celui qu'il « vit et qu'il mesura avait quatorze pieds neuf « pouces, depuis le bout du mufle jusqu'à la « naissance de la queue : il était tout rond jus- « qu'à cet endroit. Sa tête était grosse, sa gueule « large avec de grandes babines et quelques « poils longs et rudes au-dessus. Ses yeux « étaient très-petits par rapport à sa tête, et ses « oreilles ne paraissaient que comme deux pe- « tits trous : le cou est fort gros et fort court, et « sans un petit mouvement, qui le fait un peu « plier, il ne serait pas possible de distinguer la « tête du reste du corps. Quelques auteurs pré- « tendent, ajoute-t-il, que cet animal se sert de « ses deux mains ou nageoires pour se traîner « sur terre ; je me suis soigneusement informé « de ce fait ; personne n'a vu cet animal à terre, « et il ne lui est pas possible de marcher ni d'y « ramper, ses pieds de devant ou ses mains ne « lui servant que pour tenir ses petits pendant « qu'il leur donne à teter. La femelle a deux « mamelles rondes ; je les mesurai, dit l'auteur : « elles avaient chacune sept pouces de diamètre « sur environ quatre d'élévation ; le mamelon « était gros comme le pouce et sortait d'un bon « doigt au dehors. Le corps avait huit pieds « deux pouces de circonférence ; la queue était « comme une large palette de dix-neuf pouces « de long, et de quinze pouces dans sa plus « grande largeur, et l'épaisseur à l'extrémité « était d'environ trois pouces. La peau était « épaisse sur le dos presque comme un double « cuir de bœuf, mais elle était beaucoup plus « mince sous le ventre : elle est d'une couleur « d'ardoise brune, d'un gros grain et rude, avec « des poils de même couleur, clair-semés, gros « et assez longs. Ce lamantin pesait environ huit « cents livres ; on avait pris le petit avec la mère : « il avait à peu près trois pieds de long. On fit « rôtir à la broche le côté de la queue ; on trou- « va cette chair aussi bonne et aussi délicate « que du veau. L'herbe dont ces animaux se « nourrissent est longue de huit à dix pouces, « étroite, pointue, tendre et d'un assez beau « vert. On voit des endroits sur les bords et sur « les bas-fonds de la mer, où cette herbe est si « abondante, que le fond paraît être une prai- « rie ; le tortues en mangent aussi, etc. » Le P. Magnin, de Fribourg, dit que le lamantin mange l'herbe qu'il peut atteindre, sans cependant sortir de l'eau... qu'il a les yeux petits et de la grosseur d'une noisette ; les oreilles si fermées, qu'à peine il y peut entrer une aiguille ; qu'au-dedans des oreilles se trouvent deux petits os percés ; que les Indiens ont coutume de porter ces petits os pendus au cou comme un bijou... et que son cri ressemble à un petit mugissement.

Le P. Gumilla rapporte qu'il y a une infinité de lamantins dans les grands lacs de l'Orénoque. « Ces animaux, dit-il, pèsent chacun de- « puis cinq cents jusqu'à sept cent cinquante « livres ; ils se nourrissent d'herbes ; ils ont les « yeux fort petits, et les trous des oreilles en- « core plus petits ; ils viennent paître sur le ri- « vage lorsque la rivière est basse. La femelle « met toujours bas deux petits ; elle les porte à « ses mamelles avec ses bras, et les serre si « fort qu'ils ne s'en séparent jamais, quelque

« mouvement qu'elle fasse. Les petits, lorsqu'ils « viennent de naître, ne laissent pas de peser « chacun trente livres ; le lait qu'ils tettent est « très-épais. Au-dessous de la peau, qui est bien « plus épaisse que celle d'un bœuf, on trouve « quatre enveloppes ou couches, dont deux « sont de graisse et les deux autres d'une chair « fort délicate et savoureuse, qui, étant rôtie, « a l'odeur du cochon et le goût du veau. Ces « animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent « hors de l'eau à une hauteur assez considéra- « ble. » Il paraît que le P. Gumilla se trompe comme le P. du Tertre, en disant que la femelle produit deux petits : il est presque certain, comme nous l'avons dit, qu'elle n'en produit qu'un.

Enfin M. de La Condamine, qui a bien voulu nous donner un dessin qu'il a fait lui-même du lamantin sur la rivière des Amazones, parle plus précisément et mieux que tous les autres des habitudes naturelles de cet animal. « Sa « chair, dit-il, et sa graisse ont assez de rap- « port à celle du veau ; le P. d'Acuna rend sa « ressemblance avec le bœuf encore plus com- « plète en lui donnant des cornes dont la na- « ture ne l'a point pourvu. Il n'est pas amphi- « bie à proprement parler, puisqu'il ne sort ja- « mais de l'eau entièrement, et n'en peut sortir, « n'ayant que deux nageoires assez près de la « tête, plates et en forme d'ailerons, de quinze « à seize pouces de long, qui lui tiennent lieu « de bras et de mains ; il ne fait qu'avancer sa « tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe sur « le rivage. Celui que je dessinai, ajoute M. de « La Condamine, était femelle ; sa longueur « était de sept pieds et demi de roi, et sa plus « grande largeur de deux pieds. J'en ai vu de- « puis de plus grands. Les yeux de cet animal « n'ont aucune proportion à la grandeur de son « corps ; ils sont ronds et n'ont que trois lignes « de diamètre : l'ouverture de ses oreilles est « encore plus petite et ne paraît qu'un trou « d'épingle. Le manati n'est pas particulier à « la rivière des Amazones ; il n'est pas moins « commun dans l'Orénoque : il se trouve aussi, « quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc « et dans plusieurs autres rivières des environs « de Cayenne et des côtes de la Guiane, et « vraisemblablement ailleurs. C'est le même « qu'on nommait autrefois *manati*, et qu'on « nomme aujourd'hui *lamantin* à Cayenne et « dans les îles françaises d'Amérique ; mais je « crois l'espèce un peu différente. Il ne se ren- « contre pas en haute mer ; il est même rare « près des embouchures des rivières : mais on « le trouve à plus de mille lieues de la mer dans « la plupart des grandes rivières qui descendent « dans celle des Amazones, comme dans le « Guallagà, le Pastaça, etc. ; il n'est arrêté, en « remontant l'Amazone, que par le Pongo (ca- « taracte) de Borja, au-dessus duquel on n'en « trouve plus. »

Voilà le précis à peu près de tout ce que l'on sait du lamantin : il serait à désirer que nos habitants de Cayenne, parmi lesquels il y a maintenant des personnes instruites et qui aiment l'histoire naturelle, observassent cet animal, et fissent la description de ses parties intérieures, surtout de celles de la respiration, de la digestion et de la génération. Il paraît, mais nous n'en sommes pas sûr, qu'il a un grand os dans la verge, le trou ovale du cœur ouvert, les poumons singulièrement conformés, l'estomac divisé en plusieurs portions, qui peut-être forment plusieurs estomacs différents, comme dans les animaux ruminants.

Au reste, l'espèce du lamantin n'est pas confinée aux mers et aux fleuves du Nouveau-Monde ; il paraît qu'elle existe aussi sur les côtes et dans les rivières de l'Afrique [1]. M. Adanson a vu des lamantins au Sénégal ; il en a rapporté une tête qu'il nous a donnée, et en même temps il a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite sur les lieux de cet animal, et je crois devoir la rapporter en entier. « J'ai vu beaucoup de ces animaux, dit M. Adan- « son : les plus grands n'avaient que huit pieds « de longueur, et pesaient environ huit cents li- « vres ; une femelle de cinq pieds trois pouces « de long ne pesait que cent quatre-vingt-qua- « torze livres. Leur couleur est cendrée noire ; « les poils sont très-rares sur tout le corps ; ils « sont en forme de soies longues de neuf lignes. « La tête est conique et d'une grosseur médiocre, « relativement au volume du corps ; les yeux « sont ronds et très-petits : l'iris est d'un bleu « foncé et la prunelle noire ; le museau est pres- « que cylindrique ; les deux mâchoires sont à « peu près également larges ; les lèvres sont « charnues et fort épaisses ; il n'y a que des « dents molaires tant à la mâchoire d'en haut « qu'à celle d'en bas ; la langue est de forme

[1] Il s'agit ici du LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

« ovale et attachée presque jusqu'à son extré-« mité à la mâchoire inférieure. Il est singulier, « continue M. Adanson, que presque tous les « auteurs ou voyageurs aient donné des oreilles « à cet animal : je n'ai pu en trouver dans au-« cun, pas même un trou assez fin pour pouvoir « y introduire un stylet[1]. Il a deux bras ou na-« geoires placés à l'origine de la tête, qui n'est « distinguée du tronc par aucune espèce de « cou, ni par des épaules sensibles : ces bras « sont à peu près cylindriques, composés de « trois articulations principales, dont l'anté-« rieure forme une espèce de main aplatie, dans « laquelle les doigts ne se distinguent que par « quatre ongles d'un rouge brun et luisant. La « queue est horizontale comme celle des balei-« nes, et elle a la forme d'une pelle à four. Les « femelles ont deux mamelles plus elliptiques « que rondes, placées près de l'aisselle des bras. « La peau est un cuir épais de six lignes sous le « ventre, de neuf lignes sur le dos, et d'un pouce « et demi sur la tête. La graisse est blanche et « épaisse de deux ou trois pouces : la chair est « d'un rouge pâle, plus pâle et plus délicate que « celle du veau. Les nègres Oualofes ou Jalo-« fes appellent cet animal *lereou*. Il vit d'her-« bes, et se trouve à l'embouchure du fleuve « Niger. »

On voit par cette description que le lamantin du Sénégal ne diffère, pour ainsi dire, en rien de celui de Cayenne; et par une comparaison faite de la tête de ce lamantin du Sénégal avec celle d'un fœtus[2] de lamantin de Cayenne, M. Daubenton présume aussi qu'ils sont de même espèce. Le témoignage des voyageurs s'accorde avec notre opinion; celui de Dampier surtout est positif, et les observations qu'il a faites sur cet animal méritent de trouver place ici. « Ce n'est pas seulement dans la rivière de « Blewfield, qui prend son origine entre les ri-« vières de Nicarague et de Verague, que j'ai « vu des manates (lamantins); j'en ai aussi vu « dans la baie de Campêche, sur les côtes de « Bocca del Drago, et de Bocca del Loro, dans « la rivière de Darien et dans les petites îles « méridionales de Cuba. J'ai entendu dire qu'il « s'en est trouvé quelques-uns au nord de la « Jamaïque, et en grande quantité dans la rivière « de Surinam, qui est un pays fort bas. J'en « ai vu aussi à Mindanao, qui est une des îles « Philippines, et sur la côte de la Nouvelle-« Hollande.... Cet animal aime l'eau qui a un « goût de sel; aussi se tient-il communément « dans les rivières voisines de la mer : c'est peut-« être pour cette raison qu'on n'en voit point « dans les mers du sud, où la côte est générale-« ment haute, l'eau profonde tout proche de « terre, les vagues grosses, si ce n'est dans la « baie de Panama, où cependant il n'y en a « point : mais les Indes occidentales étant, pour « ainsi dire, une grande baie composée de plu-« sieurs petites, sont ordinairement une terre « basse où les eaux, qui sont peu profondes, « fournissent une nourriture convenable au la-« mantin. On le trouve quelquefois dans l'eau « salée, quelquefois aussi dans l'eau douce, mais « jamais fort avant en mer. Ceux qui sont « à la mer et dans les lieux où il n'y a ni rivières « ni bras de mer où ils puissent entrer, viennent « néanmoins en vingt-quatre heures une fois ou « deux à l'embouchure de la rivière d'eau douce « la plus voisine.... Ils ne viennent jamais à « terre ni dans une eau si basse qu'ils ne puissent « y nager. Leur chair est saine et de très-bon « goût; leur peau est aussi d'une grande utilité. « Les lamantins et les tortues se trouvent ordi-« nairement dans les mêmes endroits, et se « nourrissent des mêmes herbes qui croissent « sur les hauts-fonds de la mer à quelques pieds « de profondeur sous l'eau, et sur les rivages « bas que couvre la marée. »

[1] *Nota*. Il paraît néanmoins certain que cet animal a des trous auditifs et externes. M. de La Condamine vient de m'assurer qu'il les a vus et mesurés, et que ces trous n'ont pas plus d'une demi-ligne de diamètre; et comme le lamantin a la faculté de les contracter et de les serrer, il est très-possible qu'ils aient échappé à la vue de M. Adanson, d'autant que ces trous sont très-petits lors même que l'animal les tient ouverts.

[2] *Nota*. M. le chevalier Turgot, actuellement gouverneur de la Guiane, et qui auparavant avait fait don au Cabinet du Roi de ce fœtus de lamantin, est maintenant bien à portée de cultiver son goût pour l'histoire naturelle, et de nous enrichir non-seulement de ses dons, mais de ses lumières.

ADDITION

A L'ARTICLE DES PHOQUES,

PUBLIÉE EN 1784.

Lorsque j'ai écrit sur les phoques, il y a plus de vingt ans[1], l'on n'en connaissait alors que deux ou trois espèces : mais les voyageurs ré-

[1] L'article précédent a été publié en 1765.

cents en ont reconnu plusieurs autres, et nous sommes maintenant en état de les distinguer et de leur appliquer les dénominations et les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature et sur un caractère très-évident, en divisant en deux le genre entier des phoques, savoir : les phoques qui ont des oreilles externes, et les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque extérieure. Cette différence est non-seulement très-apparente, mais semble même faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibies se rapprochent des cétacés, sur le corps desquels la nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités et de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse et moins propre à glisser dans les eaux; tandis que la conque externe et relevée de l'oreille paraît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus de cette partie extérieure, qui ne manque à aucun animal terrestre.

Nous ne connaissons que deux espèces bien distinctes de phoques à oreilles : la première est celle du lion marin[1], qui est très-remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou, et la seconde[2], celle que les voyageurs ont indiquée sous le nom d'ours marin, et qui est composée de deux variétés très-différentes entre elles par la grandeur : nous joindrons donc à cette espèce le *petit phoque à poil noir*, qui, étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'espèce de l'ours marin. Des inductions assez plausibles m'avaient fait regarder alors ce petit ours marin, comme le *phoca* des anciens : mais comme Aristote, en parlant du phoca, dit expressément *qu'il n'a pas d'oreilles externes et seulement des trous auditifs*, je vois qu'on doit chercher ce phoca des anciens dans quelqu'une des espèces de phoque sans oreilles, dont nous allons faire l'énumération.

[1] L'Otarie a crinière.
[2] L'Otarie ours marin.

LES

PHOQUES SANS OREILLES,

OU PHOQUES PROPREMENT DITS.

LE GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE. — LE PHOQUE A TROMPE.

Tribu des macrorhines, genre phoque. (Cuvier.)

Nous connaissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des phoques sans oreilles, et nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, et par les caractères que les voyageurs ont saisis pour les dénommer et les distinguer les uns des autres.

La plus grande espèce est celle du *phoque à museau ridé*, dont nous avons déjà parlé sous le nom de *lion marin*, parce que plusieurs voyageurs, et particulièrement le rédacteur du Voyage d'Anson, l'avaient indiqué sous cette dénomination, mais mal à propos, puisque le vrai lion marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, et qu'ils diffèrent encore entre eux par la taille et par la forme de plusieurs parties du corps; en sorte que le phoque à museau ridé n'a de commun avec le vrai lion marin que d'habiter les côtes et îles désertes, et de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de lion marin. Dampier et Byron ont trouvé, comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandès, et sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, Dom Pernetti et Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent, et aux îles Malouines ou Falkland. MM. Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *Nouvelle-Géorgie*, et qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe, dans l'océan Atlantique : ces deux femelles étaient endormies sur le rivage, et on les tua dans leur sommeil. D'autre côté, M. Steller a vu et décrit ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Bering et près des côtes de Kamtschatka. Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémi-

sphères, et probablement sous toutes les latitudes[1].

Nous nommons aujourd'hui cet animal phoque à museau ridé, parce qu'il a sur le nez une peau ridée et mobile, qui peut se remplir d'air ou se gonfler, et se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion : mais nous devons observer que cette peau en forme de crête est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du Voyage d'Anson, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent; c'est même de tous les phoques celui qui paraît être le moins redoutable malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusaient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que quand ils n'allaient pas assez vite, ils leur faisaient doubler le pas en les piquant à coups de stylet ou de couteau, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque, dans les Transactions philosophiques, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchants dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude, très-court, luisant et d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglais, et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, et assez épais auprès des épaules et va toujours en diminuant jusqu'à la queue. Une femelle tuée par M. Forster n'avait que treize pieds de longueur, et en la supposant adulte, il y aurait une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette espèce. La lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée et bouffie tout le long du museau; et cette peau, que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*. Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs, et point d'oreilles externes. Les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun, mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal, beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures, et c'est probablement par cette raison qu'il paraît indolent et très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral; il dit qu'on le nomme *furseal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi faibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé; ou de celle de l'ours marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celles des autres phoques.

[1] Il s'agit ici du phoque à capuchon.

LE PHOQUE A VENTRE BLANC.

SECONDE ESPÈCE. — LE PHOQUE MOINE.

Tribu des stenorhines. (Cuvier.)

Ce grand phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé; nous allons rapporter les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, et son naturel n'est point farouche : ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence, ils expriment du moins les sentiments d'affection, d'attachement pour son maître, auquel il obéit avec toute complaisance : nous l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures, se dresser en élevant son buste, c'est-à-dire tout le devant de son corps, hors de la caisse remplie d'eau dans laquelle on le tenait enfermé; il répondait à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui semblait partir du fond de la gorge; et qu'on pourrait comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau. Il paraît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi bien qu'en l'aspirant; seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, et plus rauque dans l'expiration. Avant que son maître ne l'eût rendu docile, il mordait très-violemment lorsqu'on voulait le forcer à faire quelques mouvements :

mais, dès qu'il fut dompté, il devint doux, au point qu'on pouvait le toucher, lui mettre la main dans sa gueule et même se reposer sans crainte auprès de lui et appuyer le bras ou la tête sur la sienne. Lorsque son maître l'appelait, il lui répondait, quelque éloigné qu'il fût; il semblait le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyait pas; et dès qu'il l'apercevait, après quelques moments d'absence, il ne manquait pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui était mâle, éprouvait les irritations de l'amour, ce qui lui arrivait à peu près de mois en mois, sa douceur ordinaire se changeait tout à coup en une espèce de fureur qui le rendait dangereux; son ardeur se déclarait alors par des mugissements accompagnés d'une forte érection; il s'agitait et se tourmentait dans sa caisse, se donnait des mouvements brusques et inquiets, et mugissait ainsi pendant plusieurs heures de suite; c'est par des cris assez semblables qu'il exprimait son sentiment de douleur lorsqu'on le maltraitait; mais il avait d'autres accents plus doux, très-expressifs et comme articulés, pour témoigner sa joie et son plaisir.

Dans ces accès de fureurs amoureuse, occasionnés par un besoin que l'animal ne pouvait satisfaire pleinement et qui durait huit ou dix jours, on l'a vu sortir de sa caisse après l'avoir rompue; et dans ces moments il était fort dangereux et même féroce; car alors il ne connaissait plus personne; il n'obéissait plus à la voix de son maître, et ce n'était qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures qu'il pouvait s'en approcher: il le saisit un jour par la manche, et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument. Une autre fois il se jeta sur un assez gros chien et lui écrasa la tête avec les dents; et il exerçait ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontrait: ces accès d'amour l'échauffaient beaucoup; son corps se couvrit de gale, il maigrit ensuite, et enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous a paru que cet animal avait la respiration fort longue, car il gardait l'air assez longtemps et ne l'aspirait que par intervalles, entre lesquels ses narines étaient exactement fermées, et dans cet état elles ne paraissent que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bord du museau: il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant; et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration. L'air, dans ce mouvement d'aspiration, formait un bruit semblable à un reniflement très-fort; il découlait presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissait et s'endormait plusieurs fois par jour; on l'entendait ronfler de fort loin; et lorsqu'il était endormi on ne l'éveillait qu'avec peine; il suffisait même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément; et ce n'était qu'en lui présentant près du nez quelques poissons, qu'on pouvait le tirer de son assoupissement; il reprenait dès lors du mouvement et même de la vivacité; il élevait la tête et la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentait le poisson, car on ne le nourrissait pas avec d'autres aliments, et c'était principalement des carpes, et des anguilles qu'il aimait encore plus que les carpes: on avait soin de les assaisonner, quoique crues, en les roulant dans du sel. Il lui fallait environ trente livres de ces poissons vivants et saupoudrés de sel par vingt-quatre heures. Il avalait très-goulûment les anguilles tout entières et même les premières carpes qu'on lui offrait: mais dès qu'il avait avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchait à vider les autres avant de les manger, et pour cela il les saisissait d'abord par la tête, qu'il écrasait entre ses dents; ensuite il les laissait tomber, leur ouvrait le ventre pour en tirer le fiel avec ses appendices, et finissait par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excréments répandaient une odeur très-fétide: ils étaient de couleur jaunâtre et quelquefois liquides, et lorsqu'ils étaient solides ils avaient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvait vivre plusieurs jours et même plus d'un mois sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, et qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire et salée; car lorsqu'il buvait de l'eau douce et surtout de l'eau trouble, il en était toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui

de tous les animaux de ce genre, est de forme presque cylindrique : cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue. Son poids total pouvait être de six ou sept cents livres : sa longueur était de sept pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière ; il avait près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, et seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue. Sa peau est couverte d'un poil court, très-ras, lustré et de couleur brune, mélangée de grisâtre, principalement sur le cou et la tête où il paraît comme tigré ; le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs ; et c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc*.

Les narines ne sont ni inclinées, ni posées horizontalement comme dans les quadrupèdes terrestres, mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau : elles sont longues de trois ou quatre pouces, et s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la lèvre supérieure. Ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces ; et lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, et ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune et assez semblables à ceux du bœuf ; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez, et la distance entre leurs angles internes est d'environ quatre pouces : lorsque l'animal est longtemps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe et le blanc des yeux devient rouge, surtout vers les angles.

La gueule est assez grande et environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables à des arêtes de poissons : les mâchoires étaient garnies de trente-deux dents fort jaunes et qui paraissaient usées ; nous avons compté vingt mâchelières, huit incisives, et quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau : ces trous sont placés à environ trois pouces des yeux, et à huit ou neuf pouces du bout du nez ; et quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paraît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puisqu'il ne manque jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps, jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur, lorsqu'elles sont entièrement déployées ; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, et sont conformées de manière que le doigt du milieu est le plus court, et les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés ; elles accompagnent la queue et ont douze à treize pouces de longueur, sur environ dix-sept pouces de largeur lorsque la membrane est entièrement étendue ; elles sont grosses et charnues par les côtés, minces dans le milieu et découpées en festons sur les bords. Il n'y avait pas d'ongles apparents sur ces nageoires postérieures : mais ces ongles ne manquaient sans doute que par accident, et parce que cet animal se tourmentait beaucoup et frottait fortement ces nageoires de derrière contre le fond de sa caisse ; la membrane même de ces nageoires était usée par les frottements, et déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large ; elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance, et en pointe arrondie à son extrémité ; elle n'est pas fort épaisse et paraît aplatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe Adriatique près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de Guernero, à deux cents milles de Venise ; on lui avait donné plusieurs fois la chasse sans succès, et il avait déjà échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs : il était connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avaient souvent poursuivi, et qui croyaient que c'était à son grand âge qu'il devait sa grande taille ; et ce qui semble confirmer cette présomption, c'est que ses dents étaient très-jaunes et usées, que son poil était plus foncé en couleur que celui de la plupart des phoques qui nous sont connus, et que ses moustaches étaient longues, blanches et très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe

Adriatique, ils ont été vus et menés, comme celui-ci, en France et en Allemagne dès l'année 1760. Les conducteurs de ces animaux, ayant intérêt de les conserver vivants, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne et de captivité, et que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté ; par exemple, lorsqu'ils cessent de manger et refusent le poisson, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque ; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, et continuent ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit et qu'il reçoive avec plaisir sa nourriture ordinaire. Il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris, et les pêcheurs assurent qu'on les verrait périr d'inanition si on ne les contraignait pas à avaler une dose de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, sur un grand phoque femelle, qui nous paraît être de la même espèce que le mâle dont nous venons de donner la description.

« Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777 ; il était dans un cuvier rempli d'eau, et avait plus de six pieds de longueur ; sa peau lisse et un peu tigrée affectait agréablement la vue et le tact ; sa tête, plus grosse que celle d'un veau, en avait à peu près la figure, et ses yeux grands, saillants et pleins de feu, intéressaient les spectateurs ; son cou très-souple se recourbait assez facilement, et ses mâchoires armées de dents aiguës et tranchantes lui donnaient un air redoutable ; on lui voyait deux trous auditifs sans oreilles externes ; il avait la gueule d'un rouge de corail, et portait une moustache fort grande : deux nageoires en forme de main tenaient aux côtés du thorax, et le corps de l'animal se terminait en une queue qui était accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles lui tenaient lieu de pieds. Ce phoque, docile à la voix de son maître, prenait telle position qu'il lui ordonnait ; il s'élevait hors de l'eau pour le caresser et le lécher. Il éteignait une chandelle du souffle de ses narines, qui sont percées d'une petite fente dans le milieu de leur étendue. Sa voix était un rugissement obscur, mêlé quelquefois de gémissement. Son conducteur se couchait auprès de lui lorsqu'il était à sec. L'eau de son cuvier était salée ; et lorsqu'il s'y plongeait, il élevait de temps en temps la tête pour respirer. Il vivait d'anguilles, qu'il dévorait dans l'eau. Il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux ; et il nous parut intérieurement conformé comme le veau marin, dont vous avez parlé, monsieur. Voici ce que la dissection m'apprit sur cet animal. Le trou ovale que vous dites être toujours ouvert dans ces animaux amphibies était exactement fermé par une membrane transparente, disposée en forme de poche semi-lunaire. Je ne pus pas trouver le canal artériel. Son estomac était très-fort, et la tunique charnue paraissait comme marbrée. Le foie était composé de cinq lobes ainsi que les reins, qui avaient onze pouces de hauteur : leur substance corticale était un amas de corps pentagones vasculeux, liés entre eux par un tissu cellulaire très-lâche. Les quatre tuniques des intestins se séparaient par la macération, et nous vîmes très-bien les membranes cellulaire, charnue, tendineuse et veloutée, ainsi que la disposition spirale entrelacée des trous qui servent de passage aux vaisseaux sanguins qui percent ces tuniques, sans pouvoir être lésés par le resserrement péristaltique. La mauvaise odeur développée par le temps humide nous empêcha de suivre plus loin la dissection de cet animal ; et j'ai l'honneur de vous offrir, monsieur, l'estomac entier de ce phoque, que j'ai conservé. »

Ayant répondu à M. de la Vernière qu'il me ferait plaisir de m'envoyer cet estomac ou sa description détaillée, et qu'il me paraissait probable que le trou ovale du cœur, qui est ordinairement ouvert dans ces animaux, habitants de la mer, ne s'était fermé que par le changement d'habitudes et son séjour dans l'air, M. de la Vernière me fit réponse le 20 janvier 1780 : « Que l'estomac de ce phoque n'avait point été injecté, et que c'était une simple insufflation. Ce viscère, dit-il, me paraît contenir quelques grains, qui font du bruit par la plus légère agitation.... Et à l'égard de la membrane qui fermait le trou ovale, elle était semi-lunaire et disposée en forme de poche ; le segment qui terminait le bord concave du croissant me parut plus dur ; les lames qui formaient cette poche, quoique pellucides, étaient organisées ou tissues de fibres régulières : je ne vis cependant pas de vaisseaux sanguins ; elles glissaient l'une sur l'autre par la pression

digitale, et paraissaient d'un tissu tendineux. Je ne sais pas si le changement d'habitudes que cet animal avait contracté, aurait pu former une membrane de cette structure ; mais il me suffit, monsieur, que vous en affirmiez la possibilité pour être de votre sentiment. Au reste, M. Montagnon, qui disséqua avec moi ce phoque, assure avoir remarqué qu'il avait plusieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre estomacs ; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât. »

M. de la Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier, 1780, cet estomac : et j'ai reconnu qu'il ne formait qu'un seul viscère avec des poches ou appendices, et non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminants.

J'ai dit que le grand phoque dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les Transactions philosophiques, n° 469, pourrait bien être le même que le lion marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu et bien désigné par le nom de *Phoque à museau ridé,* nous reconnaissons que le grand phoque de M. Parsons se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit; mais nous ne sommes pas convaincu de ce que ce savant médecin paraît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, et particulièrement sur celle de son estomac. M. Parsons m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque, qu'il a décrit dans les Transactions philosophiques, est très-réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques, qu'une vache l'est d'un cheval : et il ajoutait qu'il a non-seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits phoques d'espèces différentes, et qu'il avait trouvé que ces deux petits phoques différaient aussi entre eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs, et l'autre n'en ayant qu'un. Il me marquait encore, dans cette lettre, que les espèces de ce genre sont fort nombreuses; que le grand phoque qu'il a disséqué avait une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, et une autre poche qui communiquait à celle-ci, laquelle était pleine de petites pierres anguleuses ; et de plus deux autres poches plus petites, qui contenaient de la matière blanche et fluide qui passait dans le *duodenum,* et que certainement ce grand phoque était, à tous égards, un animal ruminant. Quoique M. Parsons fût un médecin célèbre, et qu'il ait même publié de bons ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire sur son seul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache ; il paraît seulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de la Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé, comme en plusieurs poches, par différents étranglements : mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminants ; d'ailleurs ils ne vivent que de poissons, et l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie, ne ruminent pas : ainsi on peut donc présumer avec fondement que les animaux du genre des phoques n'ont pas plus la faculté de ruminer, que les loutres et autres amphibies qui vivent sur la terre et dans l'eau.

Il me paraît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz, sous le nom d'*utsuk* ou *urksuk*, pourrait bien être de la même espèce que celui de M. Parsons, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques utsuk qui ont jusqu'à douze pieds de longueur et qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix, et qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourrait bien être encore de la même espèce de celui-ci ; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, et il ajoute, d'après Denys, qu'ils sont si gros, « que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs ; que peu de temps après qu'ils sont nés, le père et la mère les amènent à l'eau, et de temps en temps, les ramènent à terre pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait au mois de février pour avoir les petits, qui dans ce temps ne vont point à l'eau ; qu'au premier bruit les pères et mères prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre ; mais qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la mer. »

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler : nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement

aux voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnaître, et qui pourront nous mieux instruire.

LE PHOQUE A CAPUCHON.

TROISIÈME ESPÈCE.

Tribu des stemmatopes, genre phoque. (Cuvier.)

La troisième espèce de grand phoque est celle que les Groënlandais nomment *neitsersoak*; cet animal a pour attribut distinctif un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *klap-mütze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz, est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paraître d'une assez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques est ce capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front, et qu'on appelle *cache-museau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an. Ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin fort maigres et fort épuisés; il en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre. Leur maigreur, dans les mois de mai et de juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que dans ce temps ils oublient de manger, et jeûnent comme les lions et les ours marins.

LE PHOQUE A CROISSANT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce de grand phoque sans oreilles externes est appelée *atiarsoak* par les Groënlandais. Il diffère du précédent par quelques caractères, et change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend des teintes différentes : le fœtus, qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau*. Dans la première année d'âge le poil est un peu moins blanc, et l'animal s'appelle *attarak;* il devient gris dans la seconde année, et il porte le nom d'*atteitsiak;* il varie encore plus dans la troisième, et on l'appelle *aglektok*; il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *mileqtoq*; et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris-blanc, et qu'il a sur le dos deux croissants noirs, dont les pointes se regardent; ce phoque est alors dans toute sa force, et il prend le nom d'*attarsoak.* J'ai cru devoir rapporter tous ces différents noms, pour que les voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groënland puissent reconnaître ces animaux.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil raide et fort; son corps est couvert d'une graisse épaisse et dont on tire une huile qui, pour le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive.

Au reste, il me paraît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Kracheninnikow, qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures de la Lena, de l'Obi et du Jenissei, et que les Russes appellent *lièvre de mer* (*morskoizaetz*), à cause de sa blancheur, les lièvres étant tout blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*attarsoak* de M. Crantz, et que celui de M. Kracheninnikow, on voit qu'il se trouve non-seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groënland, mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamstchatka. Au reste, comme le poil de ce phoque à croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourrait que les phoques gris, tachetés, tigrés et cerclés, dont parlent les voyageurs du nord, ne fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du phoque à croissant, vu dans des âges différents; et dans ce cas nous serions fondé à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Kracheninnikow, a le ventre blanc jaunâtre, le reste de la peau parsemée de taches comme celles du léopard, et dont

les petits sont blancs comme la neige lorsqu'ils viennent de naître.

LE PHOQUE NEIT-SOAK.

CINQUIÈME ESPÈCE. — LE PHOQUE PUANT.

La cinquième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *neit-soak* par les Groënlandais. Il est plus petit que les précédents ; son poil est mêlé de soies brunes et aussi rudes que celles du cochon : la couleur en est variée par de grandes taches, et il est hérissé comme celui de l'ours marin.

LE PHOQUE LAKTAK DE KAMTSCHATKA.

SIXIÈME ESPÈCE[1].

La sixième espèce est celle que les habitants de Kamtschatka appellent *lakhtak*. Elle ne se prend qu'au delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'océan oriental, et paraît être une des plus grandes du genre des phoques.

LE PHOQUE GASSIGIAK.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La septième espèce de phoques sans oreilles externes est appelée *kassigiak* par les Groënlandais : la peau des jeunes est noire sur le dos et blanche sous le ventre, et celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse et se trouve toute l'année à Balsriver.

LE PHOQUE COMMUN.

HUITIÈME ESPÈCE.

La huitième espèce est celle du phoque commun d'Europe, dont nous avons donné la description, et que l'on nomme assez indifféremment *veau marin*, *loup marin*, et *chien marin*. On donne aussi ces mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non-seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groënland jusqu'aux îles Canaries et au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée et dans la mer Noire. M. Krachenninikow et M. Pallas disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne et dans le lac Baikal, où l'eau est douce et non salée, ainsi que dans les lacs Onéga et Ladoga en Russie : ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, et qu'elle peut vivre également dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés. Nous donnons la figure d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner vivant, et qui pourrait bien être une variété dans cette espèce du phoque commun, n'ayant que quelques légères différences dans la forme du corps et dans les couleurs du poil.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie ; et le P. Dutertre rapporte, d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage. « Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle; au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer : au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre et s'élèvent sur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre ; mais malgré cela on en prend un très-grand nombre à terre, et il n'est presque pas possible de les avoir autrement… Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité; on en ferme l'entrée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute : on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, et ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer. On les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup, et quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus : s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine ; mais s'ils sont tués raides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens, dressés pour cette chasse, vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur. »

Ces huit ou neuf espèces de phoques, dont nous venons de donner les indications, se trouvent pour la plupart aux environs des terres les

[1] Cette espèce et la suivante n'ont pas été classées par les naturalistes modernes.

plus septentrionales dans les mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; tandis que le lion marin, l'ours marin et même le phoque à museau ridé se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à museau ridé et du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes et autres peuples septentrionaux, sous les noms de *chien* et de *veau marin;* il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kouriles et chez les Koriaques, où on les appelle *kolkha*, *betarkar* et *memel,* ce qui signifie également veau marin dans les trois langues. «Ils ont tous la peau ferme et velue, comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil est épais, court et lisse dans la plupart, comme s'il était huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, et ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en patte d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient comme un éventail. Ce sont des espèces d'amphibies; la mer est leur élément, et le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, et même ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre. Ils courent des pieds de devant, et sautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais si vite, qu'un homme a de la peine à les attraper. Ils ont des dents tranchantes et des poils au museau, forts comme des soies de sanglier... Leur corps est gros au milieu, et terminé en cône par les deux extrémités, ce qui les aide beaucoup à nager. »

C'est sur les rochers et quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, et que les mères font leurs petits. Elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus souvent à terre : elles les laissent aller de temps en temps à la mer; ensuite elles les ramènent à terre, et les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non-seulement ces animaux fournissent aux Groënlandais le vêtement et la nourriture, mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes et leurs canots; ils en tirent aussi de l'huile pour leurs lampes, et se servent des nerfs et des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtements; les boyaux, bien nettoyés et amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; et la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile; ils en font sécher la chair pour la conserver pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher : en un mot, les phoques font la principale ressource des Groënlandais, et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux acquiert autant de gloire que s'il s'était distingué dans un combat.

M. Kracheninnikow, qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petites îles éparses ou voisines des côtes de la mer en sont couvertes. En général, ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages : lorsqu'ils remontent les rivières, c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent. Ils s'accouplent différemment des quadrupèdes : les femelles se renversent sur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les grandes espèces, et deux dans les petites. La voix de tous ces animaux, selon Kracheninnikow, est fort désagréable; les jeunes ont un cri plaintif, et tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque. Ils sont dangereux dès qu'on les a blessés : ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces.

On voit, par tout ce que nous venons d'exposer, que non-seulement ce genre des phoques est assez nombreux en espèces, mais que chaque espèce est aussi très-nombreuse en individus, si l'on en juge par la quantité de ceux que les voyageurs ont trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes et aux extrémités des deux continents : ces côtes désertes sont en effet le dernier asile de ces peuplades marines qui ont fui les terres habitées, et ne paraissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Protée*, que les anciens nous ont si souvent peints, et qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connaissaient très-peu l'Océan, ont presque disparu et ne se trouvent plus que dispersés près de nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix et la sécurité dont leurs grandes sociétés ont besoin : ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, et ne

l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, et sous les zones froides des deux pôles.

—

LES PHOQUES A OREILLES.

—

L'OURS MARIN.

(OTARIE OURS MARIN.)

Tribu des macrorhins, genre phoque. (Cuvier.)

Tous les phoques dont nous venons de parler n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue ; c'est un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé ci-devant; ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, et l'ours marin dont il s'agit ici est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster, qui a vu plusieurs de ces animaux dans son voyage avec le capitaine Cook, et qui en a dessiné quelques-uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on a gravé la planche ; il m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles; et ses observations, réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs, suffiront pour donner une connaissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avait été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paraît se trouver dans tous les océans ; car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'Équateur et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*ours marin* ; quelques autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales : mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand, et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paraît être celui qui fait les plus grands voyages ; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats ; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées ; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka, et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Bering, après son malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre, pour y passer l'automne et l'hiver. Dans le temps du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paraît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée, pour faire tranquillement leurs petits et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas ; tous reviennent fort maigres au mois d'août ; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison n'avaient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours. Cette saison des plaisirs est en même temps celle des combats ; les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété ; car lorsqu'un ours marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles et quelquefois quinze ou vingt ; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin : il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille, qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes. Chaque famille se tient séparée, et quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe, à la tête de laquelle est le chef mâle qui les régit en maître ; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer : cependant ils parais-

sent fléchir devant le lion marin ; car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais, quoique souvent établis sur le même terrain : mais ils font une guerre cruelle à la loutre marine (saricovienne), qui étant plus petite et plus faible, ne peut se défendre contre eux. Ces animaux, qui paraissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables ; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir : ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles ; ils se laissent assommer plutôt que de désemparer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux est assez remarquable ; ils paraissent aimer passionnément leur famille : si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes ; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grâce. Ainsi, dans ces animaux, il paraît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits ; le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux, et jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse : tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas ; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs désirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires. L'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces ; car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme ; ils grondent en montrant les dents, et se jettent même avec audace contre celui qui les attaque, sans jamais reculer ni fuir ; en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que, même dans les plus pressants dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les conserver ; et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours marins ont plusieurs cris différents, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent : lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlements d'un troupeau composé de moutons et de veaux ; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent, et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, et font entendre un sifflement d'affliction à peu près semblable au cri de la saricovienne ; dans les combats ils rugissent et frémissent comme le lion ; et enfin dans la joie et après la victoire, ils font un petit cri aigu, qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens et surtout l'odorat très-bons ; car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux, quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds semblerait l'indiquer ; il faut même être bon coureur pour les atteindre : ils nagent avec beaucoup de célérité, et au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne. Lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amusent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions ; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre ; ils paraissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale ; ils se roulent, ils se plongent et s'élancent quelquefois hors de l'eau, à la hauteur de quelques pieds : dans la pleine mer, ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau ; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester longtemps sans avoir besoin de respirer. Ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacés et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin, dans les îles désertes de l'hémisphère boréal ;

et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois : leurs portées sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits. Les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles, qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant : tous, mâles et femelles, naissent les yeux ouverts, et ont déjà trente-deux dents ; mais les dents canines ou défenses ne paraissent que quatre jours après. Les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'août ; ces petits déjà forts jouent souvent ensemble, et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler : une heure auparavant le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer ; ils y nagent doucement ensemble et reviennent ensuite à terre : la femelle, qui pour l'ordinaire sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre dans cette situation ; il paraît très-ardent et très-actif ; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvements, qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et les pieds qui paraissent : pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long : il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs ; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire un second poil plus court et fort doux qui est aussi de couleur roussâtre : mais dans la vieillesse les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paraître d'une couleur grise un peu sombre ; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on serait tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce : leurs plus longs poils varient, ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre. Les petits sont du plus beau noir en naissant ; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées : mais, dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre ; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveau-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers de Kamtschatka est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds : il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États, et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes du Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un pannicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps : la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable ; mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable : on peut manger de leur chair, et celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse ; il n'y a que le cœur et le foie qui soient mangeables.

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller n'était que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière ; et de sept pieds un pouce six lignes depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la partie antérieure du corps qui est épaisse et charnue. La tête dans son état naturel est revêtue d'un pannicule graisseux d'un pouce d'épaisseur, ce qui la fait paraître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre. Elle a en effet deux pieds cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles ; mais après l'avoir dépouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très-ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente : le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient

presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue qui n'a que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps, qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le lion marin et la saricovienne : ces oreilles ont un pouce sept lignes de longueur : elles sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur; elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau. Les yeux sont proéminents et gros à peu près comme ceux du bœuf; l'iris en est noir; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus comme ceux des phoques par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur; elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long : la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces; la langue qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout, vingt en haut et seize en bas : 1° dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisées en deux pointes à leur extrémité; 2° deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans; 3° deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur (c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement); 4° six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a comme dans la supérieure, 1° quatre incisives sur le devant de la mâchoire; 2° deux canines seulement, une de chaque côté; elles sont tranchantes sur la face intérieure et longues de plus d'un pouce : l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses; mais il n'y a pas de secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure; 3° cinq dents de chaque côté qui sont pointues, et qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins, et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds; ils sont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que, dans ceux de derrière, les doigts sont aussi unis par une pinne, et qu'ils ont à peu près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter; il les traîne après lui comme des membres nuisibles sur la terre; car ces parties de l'arrière du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement; et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds, sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques, mais ils sortent en entier. Ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure et ridée à la partie inférieure; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des phalanges des doigts ; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur; le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier qui est le plus court; le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges; le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt-un pouces, sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse et des phalanges des doigts : le tibia et le péroné sont cachés sous la peau du corps; le tarse et le métatarse paraissent à l'extérieur et sont couverts de poils. Il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, con-

vexe en dessus et concave en-dessous. Ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très-petits; mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur, sur une largeur de quatre lignes à la base: ces doigts sont courts comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous. Le pouce est d'un tiers plus large que les autres doigts; il est de la même longueur que les trois suivants : mais le cinquième est beaucoup plus court. Ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates et plus minces; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, et la nageoire est divisée en cinq à son extrémité. Le pouce n'a que deux phalanges, mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces; elle contient dans sa partie antérieure un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne; la peau du scrotum, qui est située sous l'anus, et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée et sans poil. La femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, était de cent douze pieds cinq pouces, mesurés depuis l'œsophage jusqu'à l'anus; en sorte que pris tous ensemble, les intestins étaient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'était que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-nés, la longueur des intestins n'était que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et répéter ici que le petit phoque noir a tant de rapport avec l'ours marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce ou qui n'en est qu'une variété [1]; car il ressemble au grand ours marin par la forme du corps, par celle des pattes qui sont manchottes et entièrement dénuées de poil, par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité, par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur, et enfin par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, était néanmoins adulte, puisqu'il avait toutes ses dents bien formées, on pourrait croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs ont dit des petits ours marins, qu'ils ont vus dans différents endroits de l'hémisphère austral, mais que jusqu'ici l'on ne connaissait pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps, que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paraît seulement qu'étant bien plus petits, ils sont aussi bien plus timides que les grands.

« Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, et ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passaient même entre nos jambes. Ils se familiarisent promptement avec les hommes. J'en ai conservé deux vivants pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour j'y avais fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied : mais comme ils faisaient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce; ils s'y trouvèrent aussi gênés et je les laissai à sec. Dès que l'eau était vidée, ils se secouaient comme les chiens; ils se grattaient, se nettoyaient avec leur museau, et se serraient l'un contre l'autre : ils éternuaient aussi comme les chiens.

« Lorsqu'il faisait soleil, je les lâchais sur le gaillard du vaisseau, où ils ne cherchaient à fuir que quand ils voyaient la mer : sur terre ils se grattaient et même ils prenaient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchaient assez familièrement; ils allaient même flairer les gens de l'équipage, et ils aimaient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

« Ils avaient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottaient et se grattaient mutuellement; et lorsqu'on les séparait ils cherchaient bientôt à se rejoindre; il suffisait d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre. On leur offrit du poisson, du goëmon, du pain trempé dans de

[1] Cet animal amphibie est l'Otarie de Péron.

l'eau : ils flairaient et prenaient ce qu'on leur présentait ; mais ils ne l'avalaient pas et le rendaient tout de suite. Le septième jour un d'eux eut des palpitations et des sanglottements très-forts ; il ouvrait la gueule en rendant une liqueur verdâtre, et il rongeait le bois de sa cuve : je le fis jeter à la mer. Le lendemain je lâchai l'autre dans une prairie, mais il n'y mangea rien ; je le chassai à la mer : d'abord il nageait assez lentement ; mais s'étant plongé sous l'eau pendant fort longtemps, il revint à sa surface plus leste qu'auparavant : il venait apparemment de prendre de la nourriture. »

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance n'avaient que quatre pieds de longueur, et que la plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avaient que deux pieds et demi ; ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

« Le poil des jeunes est noirâtre, continue M. de Pagès ; mais avec l'âge il devient d'un gris argenté à la pointe. Leurs dents sont petites ; leurs moustaches assez longues : la physionomie est douce, et leur tête ressemble assez à celle d'un chien qui n'aurait que de petites oreilles ; celles de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes et n'ont que dix-sept à dix-huit lignes de longueur ; le cou est gros et presque de niveau avec la tête : l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue, qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

« Les pattes de devant sont formées par une membrane cartilagineuse qui a presque la forme de nageoires ; cette membrane est plus forte à sa partie antérieure qu'en arrière : ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane ; le plus intérieur est le mieux marqué, de même que ses phalanges ; les deux suivants le sont moins et les deux extérieurs le sont à peine : chaque doigt est armé d'un ongle très-petit et à peine visible, étant caché par le poil.

« Les pattes de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges et leurs ongles bien marqués : les autres sont moins caractérisés à cet égard ; ils ont un ongle très-petit et très-mince : tous ces doigts sont joints par une membrane comme celle de l'oie. »

LE LION MARIN.

(L'OTARIE A CRINIÈRE.)

Tribu des otaries, genre phoque. (Cuvier.)

La plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion marin : il est, sans comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours marin ; cependant jusqu'à ce jour il était peu connu, et nous avons déjà observé que le vrai lion marin dont il est ici question n'est pas l'animal auquel le rédacteur du Voyage d'Anson a mal à propos appliqué ce nom ; la figure représente le *phoque à museau ridé,* dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères. Cette méprise ou plutôt cette fausse application de ce nom ne pouvait être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux ; mais des voyageurs instruits nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces, et même deux genres distincts et séparés.

M. Forster a vu des troupes de ces lions marins sur les côtes des terres Magellaniques, et dans quelques endroits de l'hémisphère austral ; d'autres voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du nord, sur les îles Kuriles et au Kamtschatka. M. Steller a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Béring. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celle des ours marins, de la saricovienne et de la plupart des phoques.

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage. Chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles, et de quinze à vingt jeunes des deux sexes : il y a même des mâles qui paraissent avoir un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins. Tous nagent ensemble dans la mer et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre. La présence ou la voix de l'homme les fait fuir et se jeter à l'eau ; car quoique ces

animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant : jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre; ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois; la nécessité leur donne alors de la fureur; ils font face à l'ennemi et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissants, massifs et très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschadales que de tuer un lion marin mâle; l'homme dans l'état de nature fait plus de cas que nous du courage personnel; ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril; ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune; ordinairement ils les assomment à coups de perches, et quelquefois il leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivants avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds.

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut et assez sauvage, il paraît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourrait les apprivoiser : il ajoute qu'ils s'étaient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyaient plus à son aspect comme au commencement; qu'ils le regardaient paisiblement en le considérant avec une espèce d'attention; qu'enfin ils avaient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissaient en toute liberté et même s'accouplaient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étaient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivaient les chaloupes en mer, et qu'ils avaient l'air d'examiner ce que l'on y faisait.

Cependant, quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglants; on en a vu qui avaient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en saisir et les relever; après le combat le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu. Ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile; et lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence, et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus faible.

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles; elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille : elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes. Mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire deux chefs de familles différentes sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat; et si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle, et prend parti pour ou contre l'un des deux combattants, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale, et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats; ils sentent apparemment leur faiblesse; car ils ont soin de se tenir éloignés, et de rester tranquilles sur leurs pierres, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant, ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours marins, dont les femelles emportent leurs petits, lorsqu'elles ne peuvent les défendre : cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule; d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre, mais il faut que ce soit une exception; car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paraissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, et que quand on les leur enlève, elles ne paraissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses, qu'ils leur rendent avec complaisance. Mais ce qui paraîtrait singulier, si l'on n'en avait pas l'exemple dans nos sérails, c'est que dans le temps des amours ils sont moins complaisants et plus fiers : il faut que la femelle fasse les premières avances [1]; non-seulement le mâle sultan paraît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances, qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances : tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre, et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement, qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur ses pieds de devant, et comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits, et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans les mois de décembre et janvier, c'est-à-dire dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet. Il paraît donc que dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions marins se recherchent, et que le temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; selon M. Steller, elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster, elle en fait deux : mais il se peut qu'elles ne produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques; et enfin il se peut que, comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et surtout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours, en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avaient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, et que leur estomac est farci des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes, de celui des jeunes et des femelles : les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau, et lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement : les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus faible que celui du mâle, et assez semblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de sorte que de loin on croirait entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seraient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissements, sur des accents et des tons différents, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre, que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant; mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grâce. Il y en a qui sont si

[1] « L'acte d'amour est précédé de plusieurs caresses étranges; c'est le sexe le plus faible qui fait les avances... La femelle se tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, et de temps à autre rapprochant son museau du sien comme pour le baiser; le mâle, pendant cette cérémonie, semblait avoir de l'humeur; il grondait et montrait les dents à sa femelle, comme s'il eût voulu la mordre : à ce signal, la souple femelle, se retira, et vint ensuite recommencer ses caresses et lécher les pieds du mâle. Après un long préambule de cette sorte, ils se jetèrent tous deux dans la mer et y firent plusieurs tours en se poursuivant l'un et l'autre; enfin la femelle sortit la première sur le rivage, où elle se renversa sur le dos; le mâle, qui la suivait de près, la couvrit dans cette situation, et l'accouplement dura huit ou dix minutes. » Extrait du Mémoire communiqué par M. Forster.

lourds, et ce sont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siége, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir. Les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve souvent endormis sur le rivage; mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer. Lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère ; mais le père ne les y souffre pas longtemps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse et de légèreté ; ils peuvent aussi demeurer fort longtemps sous l'eau sans respirer. Ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin. Leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles ; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquaient, pour ainsi dire, de tout autre aliment; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût : leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours marin; et quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales ; mais il semble qu'elles devraient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés : ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terrestres, qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différents.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer, par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre : c'est une crinière de poils épais, ondoyants, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune foncé, qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine; cette crinière se hérisse lorsqu'il est irrité, et lui donne un air menaçant. La femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière; tout son poil est court, lisse, luisant et d'une couleur jaunâtre assez claire : celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court; seulement il est d'un fauve brunâtre et plus foncé que celui de la femelle, il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-dessous des longs poils, comme dans l'ours marin. Au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge ; les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncée des mâles adultes; mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix et douze pieds lorsqu'il a pris tout son accroissement; les femelles, qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur : le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à peu près égal au tiers de sa longueur, a presque partout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert partout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer.

La tête paraît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros : le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches qui sont longues, noires, et s'étendent le long de l'ouverture de la gueule : ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des curedents ; elles deviennent blanches dans la vieillesse. Les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes : leur cartilage est ferme et raide, et néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité ; la partie intérieure en est lisse, et la surface extérieure est couverte de poil. Les yeux son grands et proéminents ; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur rouge assez vive, en sorte que les yeux de cet animal

paraissent ardents et échauffés ; l'iris en est vert et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins ; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur, qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal ; des sourcils composés de crins noirs assez forts surmontent les yeux. La langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité : le palais est cannelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles. Les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même : les incisives supérieures sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une ; il y en a quatre tant en haut qu'en bas : les dents canines sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une cannelure au côté intérieur. Il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure, qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure ; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours marin. Ces dents molaires sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure ; elles ont à peu près la même figure que les canines : seulement elles sont plus courtes : on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse, qui paraît faire partie constituante de la dent.

Le lion marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine ; elles sont lisses et de couleur noirâtre sans apparence de doigts, avec une faible trace d'ongle au milieu, que l'on distingue à peine : cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations ; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, et sont d'une substance cornée ; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire en la mesurant depuis l'extrémité : la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle allongé et tronqué vers la pointe, et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse et sans aucun poil : mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort longs et aplatis, qui sont terminés par une membrane mince, comprimée et qui s'étend au delà de l'extrémité des doigts ; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très-différente : tous ont des pattes en devant assez bien conformées, avec des doigts distincts et bien marqués, qui sont seulement joints par une membrane ; leurs pieds et leurs doigts sont aussi garnis de poil comme le reste du corps ; au lieu que dans le lion marin, comme dans l'ours marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pattes ; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion marin ou de l'ours marin ce que dit Frézier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique. « Ils diffèrent, dit ce voyageur, des loups marins du nord, en ce que ceux-là ont des pattes, et que ceux-ci ont des nageoires allongées à peu près comme des ailes vers les épaules, et deux autres petites qui enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité ; peut-être que ces animaux s'en servent pour marcher a terre, où ils se plaisent fort, et où ils portent leurs petits, qu'ils nourrissent de poisson... Ils jettent des cris comme les veaux, et c'est ce qui les a fait appeler *veaux marins* ; mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal ; et c'est avec raison que les Hollandais les appellent *chiens marins*. Leur peau est couverte d'un poil fort ras et touffu, et leur chair est fort huileuse et de mauvais goût.... néanmoins les Indiens de Chiloé la font sécher, et en font leurs provisions pour se nourrir ; les équipages des vaisseaux en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile ; on en approche sans peine sur la terre et sur la mer, et on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs : dans le sud ils sont de la grosseur des forts mâtins, et au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long. »

La verge du lion marin est à peu près de la grosseur de celle du cheval ; et la vulve, dans la femelle, est placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois pouces de longueur Cette courte

queue est de forme conique et couverte d'un poil semblable à celui du corps. Lorsque l'animal est dans une situation allongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière, qui dans cette situation sont très-voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle, qui probablement n'avait pas encore acquis tout son accroissement :

	p.	p.	l.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière.	6	6	3
Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue.	5	6	0
Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	5	3	0
Circonférence du corps aux épaules.	3	11	0
Circonférence de la tête derrière les oreilles.	2	1	5
Longueur des nageoires de devant.	1	9	0
Longueur des nageoires de derrière jusqu'à l'extrémité du pouce.	1	5	0
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche.	0	3	8
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles.	0	8	0
Longueur des moustaches.	0	5	3
Longueur de la queue.	0	2	10
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure.	0	0	11
Hauteur des oreilles.	0	0	7

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs ; néanmoins comme il y a des différences essentielles, et que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1° Le lion marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant et couché sur la peau, au lieu que l'ours marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé : il y a de plus, à la racine du long poil, un second poil plus court ; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux, qui manque au lion marin.

2° La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à peu près semblable à celle du lion terrestre ; tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3° La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins les plus grands n'excède jamais huit à neuf pieds.

4° Les lions marins sont indolents et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture ; au contraire les ours marins sont très-vifs, et donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5° Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées et éloignées les unes des autres ; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituer ensemble et chacun rejoint bientôt sa famille.

LES LAMANTINS.

Nous avons dit que la nature semble avoir formé les lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies et les cétacés : ces êtres mitoyens, placés au delà des limites de chaque classe, nous paraissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anormaux ; car en les considérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur était nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoique informes à l'extérieur, sont à l'intérieur très-bien organisés ; et si l'on peut juger de la perfection d'organisation par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur, car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales ; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité. Cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables ; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident : tous se prêtent dans le danger des secours mutuels ; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés, et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leur mère jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes. Ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société ; le mâle n'a communément qu'une seule femelle

qu'il accompagne constamment avant et après leur union. Ils s'accouplent dans l'eau, la femelle renversée sur le dos ; car ils ne viennent jamais à terre, et ne peuvent même se traîner dans la vase : ils ont le trou ovale du cœur ouvert, et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres ; ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent les *fucus* et les autres herbes marines dont ils se nourrissent : leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger, et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connaissons quatre ou cinq espèces de lamantins : tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais et très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal; les yeux sont très-petits et ordinairement situés à égale distance, entre les trous auditifs et l'extrémité du museau; ces trous, qui leur servent d'oreilles, sont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive. La peau du corps est raboteuse, très-épaisse, et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares; la langue est étroite, d'une moyenne longueur, et assez menue relativement au volume du corps; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre qui s'étend jusqu'au nombril. Les femelles ont la vulve assez grande, avec un clitoris apparent; cette partie n'est pas située comme dans les autres animaux au-dessous mais au-dessus de l'anus. Elles ont les mamelles placées sur la poitrine et très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits ; mais dans tout autre temps elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins ; mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces : par exemple, le grand lamantin de Kamtschatka manque absolument de doigts et d'ongles dans les deux mains ou nageoires ; il manque aussi de dents, et n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort et robuste qui lui sert à broyer les aliments, au contraire les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles, et des dents molaires dans le fond de la gueule.

LE GRAND LAMANTIN

DE KAMTSCHATKA.

(STELLÈRE BORÉALE.)

Ordre des cétacés, tribu des cétacés herbivores, genre lamantin. (Cuvier.)

Cette espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au delà de Kamtschatka, surtout aux environs de l'île Bering, où M. Steller en a décrit et même disséqué quelques individus. Ce grand lamantin paraît aimer les plages vaseuses des bords de la mer : il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières ; mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres. Il diffère donc à cet égard du petit lamantin de la Guiane et de celui du Sénégal, comme il en diffère aussi par la grandeur du corps. Ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un de ces animaux à sec; il lui fut impossible de se mouvoir pour regagner le rivage, et on le tua sur la plage à coups de haches et de perches. »

Ces grands lamantins que l'on voit en troupe autour de l'île Bering sont si peu farouches qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main : ils veillent si peu à leur sûreté, qu'aucun danger ne les émeut, et qu'à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau lorsqu'ils sont menacés ou frappés, surtout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture ; il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner : mais un moment après on les voit revenir au même lieu, et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer ; et si la plupart des voyageurs ne disaient pas à peu près la même chose des autres espèces de lamantins, on croirait que ceux-ci ne sont si confiants et si peu sauvages autour de l'île déserte de Bering, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme.

Chaque mâle ne paraît s'attacher qu'à une seule femelle, et tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, et d'un autre plus grand de la portée précédente : ainsi dans cette espèce le produit n'est que d'un ; et comme le temps de la gestation est d'environ un an, on peut en inférer que les jeunes ne quittent leurs père et mère que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure : ils profitent cependant des moments où la mer est la plus tranquille, et préludent à leur union par des signes et des mouvements qui annoncent leurs désirs : la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle, qui bientôt s'en approche, la suit de très-près, et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir ; dans ce moment il la couvre avec des mouvements très-vifs. Ils sont non-seulement susceptibles des sentiments d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille et même pour leur espèce entière ; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés ; ils accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, et surtout celui du mâle pour sa femelle. En ayant harponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'entraînait au rivage, et les coups qu'on lui donnait de toutes parts ne purent le rebuter : il ne l'abandonna pas même après sa mort ; car le lendemain, comme les matelots allaient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avaient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer, qui ne l'avait pas quittée.

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau : mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vite, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde ; quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque ; le premier qui est en avant tient et lance le harpon, et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage tâchent de le tirer à terre ; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout à fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures ; « et j'ai remarqué, dit M. Steller, que le sang jaillissait comme une fontaine, et qu'il s'arrêtait dès que l'animal avait la tête plongée dans l'eau, mais que le jet se renouvelait toutes les fois qu'il l'élevait au-dessus pour respirer : d'où j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le sang avait une double voie de circulation ; savoir, sous l'eau par le trou ovale du cœur, et dans l'air par le poumon. »

Les *fucus* et quelques autres herbes qui croissent dans la mer sont la seule nourriture de ces animaux. C'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes ; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau ; en sorte que pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et de toute la partie postérieure au-dessus de l'eau. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos, sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profondément. Leur peau, qui est continuellement lavée, n'est pas plus nette ; elle produit et nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins, qui sont très-gras au printemps et en été, sont si maigres en hiver, qu'on voit aisément sous la peau le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes ; et c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse, épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal ; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre : elle est de très-bon goût et même de bonne odeur ; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée longtemps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix. On peut l'employer aux mêmes usages que le beurre et la manger de même ; celle de la queue surtout est très-délicate : elle brûle aussi très-bien sans odeur forte

ni fumée désagréable. La chair a le goût de celle du bœuf; seulement elle est moins tendre, et exige une plus longue cuisson, surtout celle des vieux, qu'il faut faire bouillir longtemps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant à l'extérieur à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre et sans poil : il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines, ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi longtemps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil. Cette peau du lamantin est si dure, surtout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. Les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller pesait deux cents *puds* de Russie, c'est-à-dire environ huit milliers; sa longueur était de vingt-trois pieds. La tête, fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue; elle est aplatie au sommet, et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau qui est rabattu, de manière que la gueule se trouve tout à fait au-dessous; l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas. Les lèvres supérieures et inférieures externes sont spongieuses, épaisses et très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur : ces lèvres font les mêmes mouvements que celles des chevaux lorsque l'animal mange. Les narines, qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur, sur autant de largeur environ, quand elles sont entièrement ouvertes.

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure : mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents; il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur et l'autre à la mâchoire inférieure. Ces os sont criblés de plusieurs petits trous; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée de manière que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits et sont situés précisément dans les points milieux, entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles. Il n'y a point de sourcils, mais dans le grand angle de chaque œil il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête qui peut, comme dans la loutre marine (saricovienne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes : ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits que l'on pourrait à peine y faire entrer une plume à écrire; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les lamantins étaient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets; car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration : cependant Kracheninnikow dit qu'il brait ou qu'il beugle, et le P. Magnin de Fribourg compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin du Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps; il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur. Mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme. Cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles; caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes; le carpe et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse, recouverte d'une peau dure et cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, et la queue commence à la vingt-sixième et continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq. Le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue. Dans un fœtus de lamantin de la Guiane, il y en avait vingt-huit dans la queue, seize dans le dos et six dans le cou, en tout cinquante. Ainsi en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en aurait en tout cinquante-neuf. La queue va toujours en diminuant de grosseur, et sa forme extérieure est plutôt carrée qu'aplatie : dans celui de Kamtschatka, elle est terminée par une pinne épaisse et très-dure qui s'élargit horizontalement, et

dont la substance est à peu près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle, qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a deux pieds et demi de longueur ; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre et il s'étend jusqu'au nombril. Dans la femelle, la vulve est située à huit pouces de distance au-dessus de l'anus ; le clitoris est apparent, il est presque cartilagineux et long de six lignes. Les deux mamelles sont placées sur la poitrine : elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation, et tant que la mère allaite son petit; mais dans tout autre temps elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton : le lait est gras et d'un goût à peu près semblable à celui de la brebis.

—

LE GRAND LAMANTIN DES ANTILLES.

(LE LAMANTIN D'AMÉRIQUE.)

Ordre des cétacés, tribu des cétacés herbivores, genre lamantin. (Cuvier.)

Nous appelons cette espèce *le grand lamantin des Antilles* parce qu'elle paraît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivants : la peau rude et épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise ainsi que la peau ; il a dans les mains cinq ongles apparents, assez semblables à ceux de l'homme ; ces ongles sont fort courts ; il a de plus, non-seulement une callosité osseuse au devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule : et au contraire, il paraît certain que dans le lamantin de Kamtschatka la peau est absolument dénuée de poil, les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, et les mâchoires sans dents. Toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées. Ces lamantins sont d'ailleurs très-différents par les proportions et par la grandeur du corps. Celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka ; il a aussi le corps moins épais : sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit et rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne soit très âgé. Celui qui est décrit dans le nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, imprimé à Paris en 1722, n'avait que huit pieds de circonférence, sur quatorze de longueur; tandis que le lamantin de Kamtschatka, dont nous venons de parler, avait environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantins se ressemblent pour tout le reste de leur conformation : ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles ; tous deux également aiment la société de leur espèce, et sont d'un naturel doux, tranquille et confiant : ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes et quelquefois aux embouchures des rivières, et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo et à Gomara qu'ils fréquentaient aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer ; cependant ce fait ne paraît vrai que pour le petit lamantin dont nous parlerons dans la suite; et il paraît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtschatka, ne remontent point les rivières, et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps trè -gros et très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue, qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine. Tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très-petits trous au lieu d'oreilles : tous deux se nourrissent de fucus et d'autres herbes qui croissent dans la mer, et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger : tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et porte souvent entre ses mains; elle l'allaite pendant un an ; après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo, le lamantin des Antilles produirait deux petits : mais comme il paraît que dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka, les petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naissance, il se pourrait que cet auteur, ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisaient en effet deux petits à la fois.

LE GRAND LAMANTIN
DE LA MER DES INDES.

(DUGON DES INDES.)

Tribu des cétacés herbivores, genre dugon. (Cuvier.)

Nous avons rapporté ce que les voyageurs Leguat et Dampier ont dit des lamantins qu'ils ont vus à l'île Rodrigue et aux Philippines, et qui nous paraissent avoir plusieurs rapports de ressemblance avec les grands lamantins des Antilles : cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce; car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes ; l'on verra dans l'article suivant les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin ni parcourir les hautes mers [1].

LE PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

(LE LAMANTIN D'AMÉRIQUE.)

Tribu des cétacés herbivores, genre lamantin. (Cuvier.)

Cette quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds du Nouveau-Monde : elle se trouve non-seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale, comme sur l'Orénoque, l'Oyapoc, l'Amazone, etc. : on les trouve aussi dans les rivières, et enfin dans la baie de Campêche et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer ; mais le petit lamantin préfère les eaux douces et remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer. M. de la Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au-dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paraît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer, et celles des fleuves, selon qu'ils y trouvent de la pâture; mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses, et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent : on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées où les eaux sont profondes, ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres ; car ils n'y pourraient vivre, puisqu'il ne paraît pas qu'ils mangent du poisson ; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe ; et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périraient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal soient de même espèce que les lamantins d'Amérique petits ou grands.

Les voyageurs s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non-seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages lorsqu'il peut les atteindre, en avançant sa tête sans sortir entièrement de l'eau : car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits, au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un. La mère porte ses deux petits sous chacun de ses bras et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point quelque mouvement qu'elle puisse se donner ; et lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes est, comme celle des grands, rude et fort épaisse : leur chair est aussi très-bonne à manger.

LE PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

(LE LAMANTIN DU SÉNÉGAL.)

Tribu des cétacés herbivores, genre lamantin. (Cuvier.)

Nous avons donné, d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de

[1] Cet animal est le type d'un genre particulier, nommé *dugon*.

Cayenne, mais qui paraît en différer en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps ; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil sur le corps. Ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantins : la première est le grand lamantin de Kamtschatka, qui, comme nous l'avons dit, surpasse tous les autres en grandeur, et n'a ni dents molaires ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps ; la seconde, le grand lamantin des Antilles, qui a des dents molaires, des ongles et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds ; la troisième, le grand lamantin de la mer des Indes, qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celles du Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peuvent traverser les hautes mers parce qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent ; la quatrième, le petit lamantin de l'Amérique méridionale, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui est de plus des deux tiers au-dessous ; et la cinquième, le petit lamantin du Sénégal, qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique, comme le petit lamantin de la Guiane, dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des différentes espèces de lamantins, qui, comme l'on voit, ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, et M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la Nouvelle-Hollande ; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la Nouvelle-Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes [1].

[1] Ces animaux sont de l'espèce du *dugon*.

NOMENCLATURE
DES SINGES.

Comme endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes, sont deux choses différentes ; que les premiers reçoivent sans examen et même avec avidité l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documents ; que les autres au contraire rejettent avec dégoût ces mêmes documents lorsqu'ils ne sont pas fondés ; nous ne nous servirons d'aucune des méthodes qu'on a imaginées pour entasser, sous le même nom de *singes*, une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très-éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds. Cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long ; tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus ; tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquels on doive donner le nom de *singe*. Les anciens n'en connaissaient qu'une seule ; le *pithecos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel Aristote, Pline et Galien ont institué toutes les comparaisons physiques, et fondé toutes les relations du singe à l'homme ; mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel, c'est la grandeur. La taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds : celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur ; aussi ce singe eût-il encore été plus ressemblant à l'homme, les anciens auraient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait dompter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe avec cet attribut de grandeur, un singe aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles ; un singe qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer, et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque ; car indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout, il a une espèce de visage, des traits approchants de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature. Aussi les habitants de son pays, les Indiens policés n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage ; tandis que les Nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme ; et cet orang-outang, ou ce pongo, n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnaître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*, et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme, et par rapport à l'homme et par rapport au singe. Cet animal, jusqu'à présent inconnu, et qui a été rapporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a la face aplatie : il est aussi sans queue ; mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes. Ce singe est le troisième et le dernier auquel on doive donner ce nom ; c'est dans ce genre une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est dans l'espèce humaine la race des hommes à grosses jambes, dite de *Saint-Thomas*.

Après les singes, se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin* ; et pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face allongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses. Par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous et sagouins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, et tous les makis, loris et autres quadrumanes qui ont le museau mince et pointu. Les anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux : Aristote est le seul qui paraît avoir désigné l'un de ces babouins par le nom de *simia porcaria* [1], encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte. Les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babuino* ; les Allemands l'ont appelé *bavion* ; les Français *babouin* ; et tous les auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio* : nous l'appellerons nous-même *papion* pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes. Nous connaissons trois espèces de ces animaux, 1° le *papion* ou *babouin* proprement dit, dont nous venons de parler, qui se trouve en Libye, en Arabie, etc., et qui vraisemblablement est le *simia porcaria* d'Aristote ; 2° le mandrill, qui est un babouin encore plus grand que le papion, avec la face violette, le nez et les joues sillonnés de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus chaudes de l'Afrique ; 3° l'ouanderou, qui n'est pas si gros que le papion, ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais, et qui a la tête et toute la face environnée d'une espèce de crinière très-longue et très-épaisse. On le trouve à Ceylan, au Malabar et dans les autres provinces méridionales de l'Inde. Ainsi voilà trois singes et trois babouins bien définis, bien séparés, et tous

[1] *Nota*. Cette dénomination *simia porcaria*, qui ne se trouve que dans Aristote, et qui n'a été employée par aucun autre auteur, était néanmoins une très-bonne expression pour désigner le babouin ; car j'ai trouvé dans des voyageurs, qui probablement n'avaient jamais lu Aristote, la même comparaison du museau du babouin à celui du cochon ; et d'ailleurs ces deux animaux se ressemblent un peu par la forme du corps.

six distinctement différents les uns des autres.

Mais, comme la nature ne connaît pas nos définitions, qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres; que sa marche au contraire va toujours par degrés, et que son plan est nuancé partout et s'étend en tout sens, il doit se trouver entre le genre du singe [1] et celui du babouin, quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal que nous appelons *magot;* il se trouve placé entre nos deux définitions : il fait la nuance entre les singes et les babouins; il diffère des premiers, en ce qu'il a le museau allongé et de grosses dents canines; il diffère des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue : il n'est par conséquent ni singe ni babouin, et tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la Haute Égypte, ainsi qu'en Barbarie, était connu des anciens; les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale,* parce que son museau ressemble assez à celui du dogue. Ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger : l'*orang-outang* ou *pongo,* premier singe; le *pithèque,* second singe; le *gibbon,* troisième singe, mais difforme; le *cynocéphale* ou *magot,* quatrième singe ou premier babouin; le *papion,* premier babouin; le *mandrill,* second babouin; l'*ouanderou,* troisième babouin. Cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la nature.

Après les singes et les babouins, se trouvent les guenons; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes et aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a employé ce mot *guenon,* généralement pour désigner les singes de petite taille [2], et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe : mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avaient une longue queue : je pourrais le prouver par quelques passages de nos voyageurs [1] des seizième ou dix-septième siècles. Le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas, et peut-être a été dérivé de *kébos* ou *képos,* nom que les Grecs donnaient aux singes à longue queue. Ces *kébos* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les babouins et les singes; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres, par cette différence, et surtout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connaissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces de guenons sont : 1° les macaques; 2° les patas; 3° les malbrouks; 4° les mangabeys; 5° la mone; 6° le callitriche; 7° le moustac; 8° le talapoin; 9° le douc. Les anciens Grecs ne connaissaient que deux de ces guenons, la mone et le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique; ils n'avaient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étaient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès lors équivoques, qu'ayant appelé *pithecos* le singe sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou singe à longue queue : comme ils avaient reconnu que ces animaux étaient d'espèces différentes et même assez éloignées, ils leur avaient à chacun donné un nom propre, et ce nom était tiré du caractère le plus apparent.

[1] *Nota.* Le gibbon commence déjà la nuance entre les singes et les babouins, en ce qu'il a des callosités sur les fesses comme les babouins, et les ongles des pieds de derrière plus pointus que ceux de l'orang-outang, qui n'a point de callosités sur les fesses, et qui a les ongles plats et arrondis comme l'homme.

[2] Les différences des singes se prennent, en français, principalement de leur grandeur; car les grands sont simplement appelés *singes,* soit qu'ils aient une queue ou qu'ils n'en aient point, ou soit qu'ils aient le museau long comme un chien ou qu'ils l'aient court; et les singes qui sont petits sont appelés *guenons.* Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, page 120.

[1] Il y a au Sénégal plusieurs espèces de singes, comme des *guenons,* avec une longue queue, et des *magots* qui n'en ont pas. Voyage de Le Maire, page 104. — Dans les montagnes de l'Amérique méridionale, il se trouve une espèce de *mones* que les Sauvages appellent *cacuyen,* de même grandeur que les communes, sans autre différence, sinon qu'elle porte barbe au menton... Avec ces *mones* se trouvent force petites bêtes jaunes nommés *sagouins.* Singularités de la France antarctique, par Thevet, page 103.

Tous les singes et babouins qu'ils connaissaient, c'est-à-dire le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *cynocéphale* ou *magot*, et le *simia porcaria* ou *papion*, ont le poil d'une couleur à peu près uniforme : au contraire la guenon que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appelaient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes : on l'appelle même vulgairement le *singe varié*; c'était l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété dans les couleurs. Ainsi tous les animaux de la classe des singes, babouins et guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithecos*, le *cynocéphalos*, le *simia porcaria* et le *kébos*, que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui comme étant réellement le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouin* proprement dit, et la *mone*; parce que, non-seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore, parce que les autres espèces que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devaient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes des terres où les voyageurs grecs n'avaient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithecos*, tous deux relatifs aux *guenons* ou *singes* à longue queue : à mesure qu'on découvrait la terre et qu'on s'avançait vers le midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvait de nouveaux animaux, d'autres espèces de guenons; et comme la plupart de ces guenons n'avaient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique *cercopithecos*, c'est-à-dire *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de guenons ou singes à longue queue ; et ayant remarqué parmi ces nouvelles espèces une guenon d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix*, qui signifie *beau poil*. Ce callithrix se trouve, en effet, dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du cap Vert : c'est la guenon que l'on connaît vulgairement sous le nom de *singe vert*; et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son nom ancien, *callithrix* ou *callitriche*.

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin* et *douc*, elles étaient inconnues des Grecs et des Latins. Le macaque est natif de Congo ; le patas, du Sénégal ; le mangabey, de Madagascar ; le malbrouk, de Bengale ; le moustac, de Guinée ; le talapoin, de Siam ; et le douc, de la Cochinchine. Toutes ces terres étaient également ignorées des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les babouins et les guenons une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les singes et les babouins : l'animal qui remplit cet intervalle, et forme cette espèce intermédiaire, ressemble beaucoup aux guenons, surtout au macaque, et en même temps il a le museau fort large, et la queue courte comme les babouins : ne lui connaissant point de nom, nous l'avons appelé *maimon*, pour le distinguer des autres. Il se trouve à Sumatra : c'est le seul de tous ces animaux, tant babouins que guenons, dont la queue soit dégarnie de poil ; et c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon*, ou de *singe à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *singe*, quoiqu'ils soient non-seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différents ; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kèbe*, et de *cercopithèque*, noms faits, il y a quinze cents ans, par les Grecs, à des animaux d'un nouveau monde qu'on n'a découverts que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutait pas qu'il n'existait dans les parties méridionales de ce nouveau continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts ; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique : or, ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes sous

les noms de *sapajous* et de *sagouins*, sont très-différents de tous les singes de l'Asie et de l'Afrique ; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni singes, ni babouins, ni guenons, il n'existe aussi ni sapajous, ni sagouins dans l'ancien. Quoique nous ayons déjà posé ces faits en général dans notre Discours sur les animaux des deux continents, nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, et démontrer que de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent, et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux : car sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre singes qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les sapajous et les sagouins ne ressemblent point du tout. 2° Il faut en retrancher les trois ou quatre babouins qui sont beaucoup plus gros que les sagouins ou les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très-différente : il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or, toutes les guenons ont, aussi bien que les singes et les babouins, des caractères généraux et particuliers, qui les séparent en entier des sapajous et des sagouins; le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées, et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties ; le second, c'est d'avoir des abajoues, c'est-à-dire des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs aliments ; et le troisième, d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagouins n'ont aucun de ces caractères; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous; ils ont du poil sur les fesses et point de callosités ; ils n'ont point d'abajoues : ils diffèrent donc des guenons, non-seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes ; et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagouins* ; il fallait leur conserver leurs noms, et, au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable : tous les sapajous se servent de leur queue comme d'un doigt, pour s'accrocher et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main ; les sagouins au contraire ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage ; leur face, leurs oreilles, leur poil sont aussi différents : on peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux singes, aux babouins et aux guenons ; sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres, nous avons tâché d'indiquer tous les sapajous et tous les sagouins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connaissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de sagouins, dont la plupart ont des variétés; nous en donnerons l'histoire et la description dans ce volume. Nous avons recherché leurs noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et surtout dans les voyageurs, qui les ont indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chacun porte dans son pays, nous avons cru devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire reconnaître et distinguer de tous les autres. L'on verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ces noms.

Et à l'égard des variétés, lesquelles dans la classe entière de ces animaux sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très-soigneusement comparées à chacune de leurs espèces propres. Nous connaissons et nous avons eu, la plupart vivants, quarante de ces animaux plus ou moins différents entre eux. Il nous a paru qu'on devait les réduire à trente espèces, savoir : trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins ; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons ; neuf guenons, sept sapajous et six sagouins ; et que tous les autres ne doivent, au moins pour la plupart, être considérés que comme des variétés. Mais, comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques-unes de ces variétés ne puissent être en effet des espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des varié-

tés, et qui pourront devenir propres et spécifiques, si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques-unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un instant les animaux de la terre sous un nouveau point de vue : c'est sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de quadrupèdes. Si les exceptions n'étaient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination : nous avons dit, et nous savons que nos définitions, nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout ; qu'il existe toujours des êtres en-deçà et au-delà ; qu'il s'en trouve de mitoyens ; que plusieurs, quoique placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste ; que le nom général qu'on voudrait leur imposer est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie, parce que la nature ne doit jamais être présentée que par unités et non par aggrégats ; parce que l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour aider à sa mémoire, et tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement ; parce qu'ensuite il en a fait abus, en regardant ce nom général comme quelque chose de réel ; parce qu'enfin il a voulu y rappeler des êtres, et même des classes d'êtres, qui demandaient un autre nom. Je puis en donner et l'exemple et la preuve, sans sortir de l'ordre des quadrupèdes, qui, de tous les animaux sont ceux que l'homme connaît le mieux, et auxquels il était par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupèdes* suppose que l'animal ait *quatre pieds :* s'il manque de deux pieds comme le lamantin, il n'est plus quadrupède ; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède ; s'il a des ailes comme la chauve-souris, il n'est plus quadrupède ; et l'on fait abus de cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision, que l'homme est le seul qui soit bimane et bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds ; que le lamantin n'est que bimane ; que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane. Maintenant appliquons ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquelles elles conviennent ; car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la nature : nous trouvons que sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupèdes,* il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagouins et makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils sont quadrumanes ; qu'à ces trente-cinq espèces, il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du tarsier, du phalanger, etc., qui sont aussi quadrumanes, comme les singes, guenons, sapajous, et sagouins ; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces, le nombre réel des quadrupèdes est déjà réduit d'un cinquième ; qu'ensuite ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes, savoir : les chauves-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds ; et en retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parce que ceux de devant sont trop courts ; en ôtant encore le lamantin qui n'a point de pieds de derrière, les morses, le dugon et les phoques auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers ; et si on voulait encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les agoutis, les écureuils, les rats et beaucoup d'autres, la dénomination de quadrupède paraîtra mal appliquée à plus de la moitié des animaux. Et en effet, les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds fourchus ; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus, qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes, le cheval, le zèbre et l'âne ; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides, et ne leur servent qu'à marcher, l'on a déjà sept espèces auxquelles le nom de quadrupède convient parfaitement. Il y a un beaucoup plus grand nombre de pieds-fourchus que de solipèdes ; les bœufs, les béliers, les chèvres, les

gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la girafe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., sont tous des pieds-fourchus et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces. Ainsi voilà déjà cinquante animaux, c'est-à-dire, dix solipèdes et quarante pieds-fourchus, auxquels le nom de quadrupède a été bien appliqué. Dans les fissipèdes, le lion, le tigre, les panthères, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les hérissons, les tatous, les fourmiliers et les cochons, qui font la nuance entre les fissipèdes et les pieds-fourchus, forment un nombre de plus de quarante autres espèces, auxquelles le nom de quadrupède convient aussi dans toute la rigueur de l'acception, parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de main : mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs quadrupèdes; ces espèces, qui sont aussi au nombre de quarante, font une classe intermédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres. Il y a donc dans le réel plus d'un quart des animaux auxquels le nom de quadrupède disconvient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadrupèdes; les bimanes sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux cétacés[1] : les bipèdes avec des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux, et les fissipèdes, qui se servent de leurs pieds comme de mains, remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes. Mais c'est nous arrêter assez sur cette vue; quelque utile qu'elle puisse être pour la connaissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple, et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne, qu'il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent.

Nota. Dans cette phrase et dans toutes les autres semblables, je n'entends parler que de l'homme physique, c'est-à-dire de la forme du corps de l'homme, comparée à la forme du corps des animaux.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paraissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-ils si défectueux? pourquoi ces définitions, qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautives dans l'application? est-ce erreur nécessaire, défaut de rectitude dans l'esprit humain? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et même de voir à la fois un grand nombre de choses? Comparons les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme, cherchons comment tous deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelque actif, quelque étendu qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche, sans se perdre lui-même ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque : s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but. Combien ne lui faut-il pas déjà de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les culs-de-sac, les chemins creux qui tous se présentent les premiers, et en si grand nombre, que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement! Cela cependant est possible, c'est-à-dire n'est pas au-dessus des forces d'un bon esprit; il peut marcher droit sur sa ligne et sans s'écarter; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme : mais il va sur une ligne pour arriver à un point; et s'il veut saisir un autre point, il ne peut l'atteindre que par une autre ligne : la trame de ses idées est un fil délié, qui s'étend en longueur sans autres dimensions. La nature au contraire ne fait pas un seul pas qui ne soit en tout sens; en marchant en avant, elle s'étend à côté et s'élève au-dessus; elle parcourt et remplit à la fois les trois dimensions; et tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume et pénètre la masse dans toutes leurs parties. Que font nos Phidias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute? A force d'art et de temps, ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé; chaque point de cette surface qu'ils ont créée leur a coûté mille combinaisons : leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure : le moindre écart l'aurait déformée Ce

marbre si parfait qu'il semble respirer, n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement ; parce que l'esprit humain ne saisissant à la fois qu'une seule dimension, et nos sens ne s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer : la nature au contraire sait la brasser et la remuer à fond ; elle produit ses formes par des actes presque instantanés ; elle les développe en les étendant à la fois dans les trois dimensions ; en même temps que son mouvement atteint à la surface, les forces pénétrantes dont elle est animée opèrent à l'intérieur ; chaque molécule est pénétrée ; le plus petit atome, dès qu'elle veut l'employer, est forcé d'obéir : elle agit donc en tout sens, elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à la fois, et par conséquent elle embrasse non-seulement la surface, mais le volume, la masse et le solide entier dans toutes ses parties. Aussi quelle différence dans le produit ! quelle comparaison de la statue au corps organisé ! mais aussi quelle inégalité dans la puissance ! quelle disproportion dans les instruments ! L'homme ne peut employer que la force qu'il a ; borné à une petite quantité de mouvements qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut agir que sur les surfaces, puisqu'en général la force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies : il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps ; et lorsque, pour tâcher de les mieux connaître, il les ouvre, les divise et les sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces : pour pénétrer l'intérieur, il lui faudrait une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur et qui est le principal instrument de la nature. Si l'homme pouvait disposer de cette force pénétrante, comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avait un sens qui y fût relatif, il verrait le fond de la matière ; il pourrait l'arranger en petit, comme la nature la travaille en grand. C'est donc faute d'instruments que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la nature ; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parce que les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles, et qu'il n'a nul moyen de leur donner du corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences ; seulement elles sont moins bornées, parce que l'esprit est leur seul instrument ; parce que dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connaître et non pas d'opérer, de comparer et non pas d'imiter. Or l'esprit, quoique resserré par les sens, quoique souvent abusé par leurs faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif : l'homme qui a voulu savoir, a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs ; il les a traités comme des organes mécaniques, des instruments qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets. Marchant ensuite la balance à la main et le compas de l'autre, il a mesuré et le temps et l'espace ; il a reconnu tous les dehors de la nature, et, ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens, il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie : il a trouvé qu'il existait dans la matière une force générale, différente de celle d'impulsion, une force qui ne tombe point sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la nature emploie comme son agent universel ; il a démontré que cette force appartenait à toute matière également, c'est-à-dire proportionnellement à sa masse ou quantité réelle ; que cette force ou plutôt son action s'étendait à des distances immenses, en décroissant comme les espaces augmentent. Ensuite tournant ses vues sur les êtres vivants, il a vu que la chaleur était une autre force nécessaire à leur production ; que la lumière était une matière vive, douée d'une élasticité et d'une activité sans bornes ; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies ; que l'extension, l'accroissement des corps vivants ou végétants suit exactement les lois de la force attractive, et s'opère en effet en augmentant à la fois dans les trois dimensions ; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables et ceux-ci d'autres encore sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la nature vivante et végétante, il a reconnu qu'il existait, et dans l'une et dans l'autre, un fonds inépuisable et toujours reversible de substance organique et vivante ; substance aussi réelle, aussi durable que la matière brute ; substance permanente à jamais dans son état de vie, comme l'autre dans son état de mort ; substance universellement répan-

due, qui, passant des végétaux aux animaux par la voie de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule incessamment pour animer les êtres. Il a vu que ces molécules organiques vivantes existaient dans tous les corps organisés, qu'elles y étaient combinées en plus ou moins grande quantité avec la matière morte, plus abondantes dans les animaux où tout est plein de vie, plus rares dans les végétaux où le mort domine et le vivant paraît éteint, où l'organique, surchargé par le brut, n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur, ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction; et réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps; que son développement n'est pas une simple augmentation de volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier; qu'enfin le corps ayant acquis toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès lors renvoyée, comme superflue, de toutes les parties auxquelles elle s'était assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commun, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi; et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paraît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres; et chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue: prenant son corps pour le modèle physique de tous les êtres vivants, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même; qu'en disséquant le singe, on pouvait donner l'anatomie de l'homme; qu'en prenant un autre animal, on trouvait toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides; il a trouvé dans tous un cœur, des veines et des artères; dans tous les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'excrétion; dans tous une charpente solide, composée des mêmes pièces à peu près assemblées de la même manière; et ce plan toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer: et lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avait varié que par nuances, se déformer par degrés, des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et quoique altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère dont les traits principaux sont la nutrition, le développement et la reproduction; traits généraux et communs à toute substance organisée, traits éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidents.

Si de ce grand tableau des ressemblances dans lequel l'univers vivant se présente comme ne faisant qu'une même famille, nous passons à celui des différences, où chaque espèce réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnaîtra qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins, et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un lacis de figures dont les unes se tiennent par les

pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil et par d'autres rapports encore plus petits. Et ceux mêmes dont la forme nous paraît la plus parfaite, c'est-à-dire la plus approchante de la nôtre, les singes se présentent ensemble et demandent déjà des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilége de l'espèce isolée, et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux, n'étant que d'une grandeur médiocre, est moins isolé et a plus de voisins que les grands animaux. On verra dans l'histoire de l'orang-outang, que si l'on ne faisait attention qu'à la figure, on pourrait également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce qu'à l'exception de l'âme, il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps, qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de singe.

L'âme, la pensée, la parole ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau et la langue entièrement semblables à l'homme, puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvements, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme. C'est peut-être faute d'éducation? c'est encore faute d'équité dans votre jugement. Vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre. Et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure nature? la tête couverte de cheveux hérissés, ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissants de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front, et lui font perdre son caractère auguste, et non-seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide et farouche; les oreilles, le corps et les membres velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et crochus; une semelle calleuse en forme de corne sous la plante des pieds; et pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfants se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre; le père et la mère assis sur leurs talons, tout hideux, tout couverts d'une crasse empestée. Et cette esquisse, tirée d'après le sauvage Hottentot, est encore un portrait flatté; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature à l'Hottentot, que de l'Hottentot à nous : chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme; ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes mâles pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devait juger que par la forme, l'espèce du singe pourrait être prise pour une variété dans l'espèce humaine : le créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général : mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin. S'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paraît le plus mal organisé, cette espèce serait bientôt devenue la rivale de l'homme; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres; elle eût pensé, elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors par la parole.

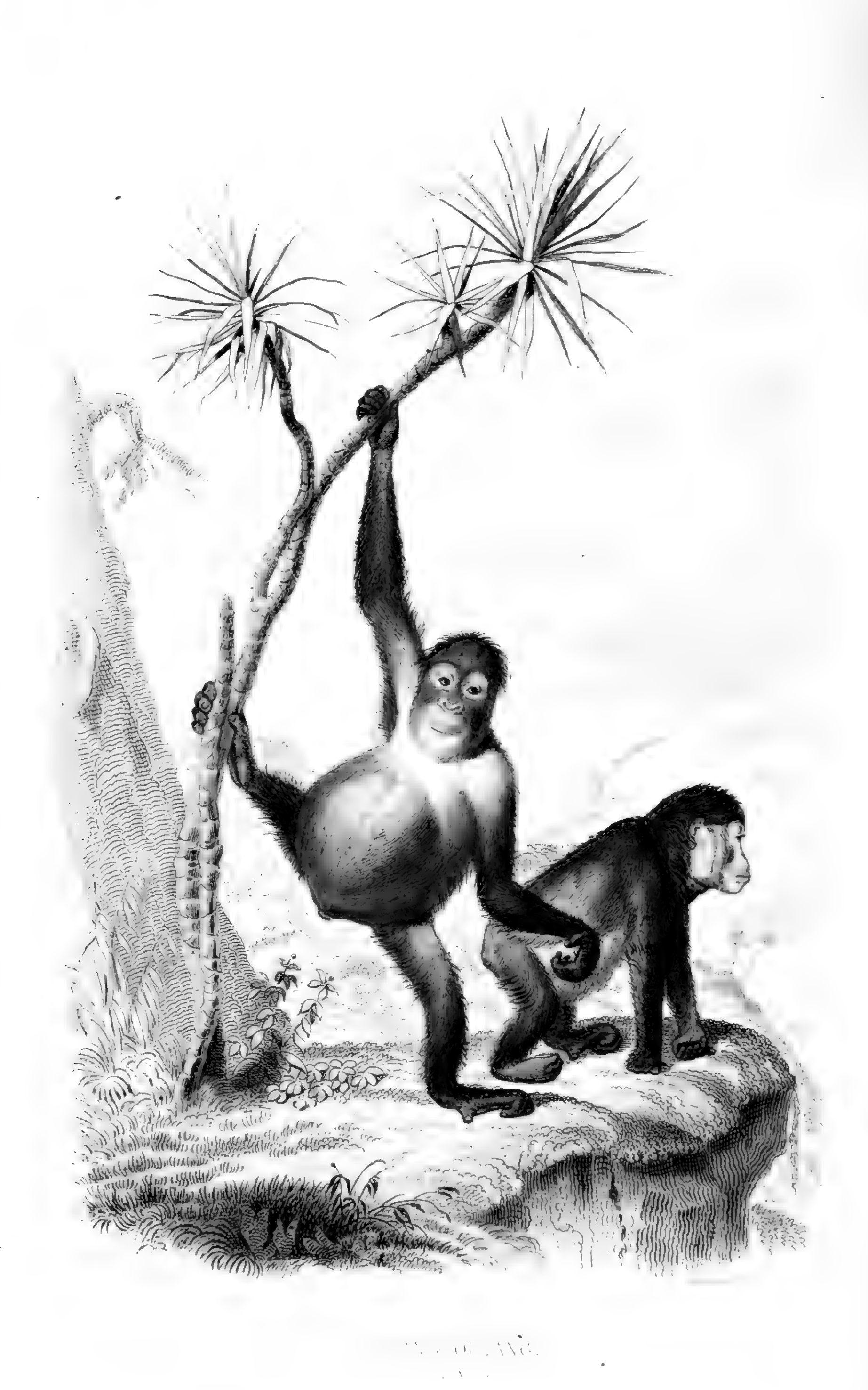
Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme? le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son âme comme un autre : or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite, qu'on ne peut la saisir, suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe, qui n'en a pas le principe?

L'âme en général a son action propre et indépendante de la matière : mais comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels ; et cette dépendance est non-seulement prouvée par l'exemple de l'imbécile, mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépit qui ne pense plus : il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'ame ou de perfectionner ses opérations spirituelles, que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or, il y a deux éducations qui me paraissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différents : l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux, et l'éducation de l'espèce, qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend, en quelques semaines d'âge, à faire tout ce que ses père et mère font : il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est, sans comparaison, beaucoup moins avancé, moins fort et moins formé que ne le sont les petits animaux; il l'est même si peu, que dans ce premier temps il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour. L'enfant est donc beaucoup plus lent que l'animal à recevoir l'éducation individuelle : mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant longtemps son état de faiblesse, entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et en soignant le corps ils cultivent l'esprit; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier, tourne au profit du second. Le commun des animaux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois, que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs petits dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes ; que dès lors ils se séparent, et bientôt ne se connaissent plus ; en sorte que tout attachement, toute éducation cessent de très-bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or, ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très-petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est nécessaire pour l'usage du reste de la vie ; et si nous supposions qu'un enfant, dans ce même petit temps, devînt assez formé, assez fort de corps, pour quitter ses parents et s'en séparer sans besoin, sans retour, y aurait-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal ? quelque spirituels que fussent les parents, auraient-ils pu dans ce court espace de temps préparer, modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensée entre leur âme et la sienne? pourraient-ils éveiller sa mémoire, ni la toucher par des actes assez souvent réitérés pour y faire impression? pourraient-ils même exercer ou dégourdir l'organe de la parole? Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son; et avant qu'il ne puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seule peut développer son âme, veut donc être suivie longtemps et toujours soutenue; si elle cessait, je ne dis pas à deux mois comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'âme de l'enfant qui n'aurait rien reçu serait sans exercice, et, faute de mouvement communiqué, demeurerait inactive comme celle de l'imbécile, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis ; et à plus forte raison, si l'enfant était né dans l'état de pure nature, s'il n'avait pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne serait-il pas au-dessous de l'imbécile, et quant à l'extérieur tout à fait de pair avec les animaux? Mais dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité exige autant de temps que dans l'état civil; parce que, dans tous deux, l'enfant est également faible, également lent à croître ; que par conséquent il a besoin de secours pendant un temps égal; qu'enfin il périrait s'il était abandonné avant l'âge de trois ans. Or, cette habitude nécessaire, continuelle, et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède; et quand on voudrait supposer faussement que cette mère dans l'état de nature ne possède rien, pas même la parole,

cette longue habitude avec son enfant ne suffirait-elle pas pour faire naître une langue? Ainsi cet état de pure nature, où l'on suppose l'âme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire qui n'a jamais existé; la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant produit la société au milieu du désert; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée: comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si longtemps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des expressions constantes; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parents lui communiquent non-seulement ce qu'ils tiennent de la nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie: ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se borneraient à transmettre leurs simples facultés; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

Parmi les animaux même, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paraissent avoir le plus d'intelligence: l'éléphant, qui de tous est le plus longtemps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous: le cochon d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides; et à l'égard du singe, dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité qu'elle se reconnaît dès le moment de la naissance; car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant, il croît beaucoup plus vite, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois, il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal, et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent: c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe: il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non-seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines* sont relatives à la société; qu'elles dépendent d'abord de l'âme et ensuite de l'éducation dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant; que dans le singe cette habitude est fort courte; qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce; par conséquent il ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisque aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin. Et à l'égard de l'imitation qui paraît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut? J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette imitation; le singe ayant des bras et des mains s'en sert comme nous, mais sans songer à nous: la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvements, et quelquefois même des suites de mouvements qui ressemblent aux nôtres: étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. Qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on aurait tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter. Il en est de même du singe relativement au corps de l'homme; ce sont deux machines construites, organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très-



peu près de la même façon : néanmoins parité n'est pas imitation ; l'une gît dans la matière et l'autre n'existe que par l'esprit : l'imitation suppose le dessein d'imiter ; le singe est incapable de former ce dessein, qui demande une suite de pensées ; et par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complète ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait : en l'observant avec quelque attention on s'apercevra aisément que tous ses mouvements sont brusques, intermittents, précipités ; et que pour les comparer à ceux de l'homme il faudrait leur supposer une autre échelle ou plutôt un module différent. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale ; elles nous paraissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre. Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives et ressemblent beaucoup plus aux mouvements d'un maniaque qu'aux actions d'un homme ou même d'un animal tranquille. C'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudrait lui transmettre : il est insensible aux caresses et n'obéit qu'au châtiment ; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité ; toujours triste et revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive : aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part ; et par ce rapport, il est encore plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux ; car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit : c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme, que le passif du chien ou de l'éléphant qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentiments doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux, par les qualités relatives : il en diffère aussi beaucoup par le tempérament. L'homme peut habiter tous les climats ; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi : le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation, qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles ; elle doit aussi influer beaucoup sur le naturel : l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités ; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité, et à ses autres passions, qui toutes nous paraissent aussi violentes que désordonnées

Aussi ce singe, que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature était au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme, un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament, et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

LES ORANGS-OUTANGS,

OU

LE PONGO ET LE JOCKO[1].

LE JOCKO, OU LE TROGLODYTE CHIMPANZEE. — LE PONGO, OU ORANG-ROUX.

Ordre des quadrumanes, famille des singes proprement dits, ou de l'ancien continent, tribu des orangs. (Cuvier.)

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous

[1] Les notices de Buffon qui désignent l'espèce des Indes appartiennent à l'orang-roux ; et celles qui décrivent l'espèce d'Afrique ont trait au troglodyte chimpanzée.

deux qu'une seule et même espèce. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui par conséquent sont les plus dignes d'être observés. Nous avons vu le petit orang-outang ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dépouilles; mais nous ne pouvons parler du pongo ou grand orang-outang que d'après les relations des voyageurs. Si elles étaient fidèles, si souvent elles n'étaient pas obscures, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de l'homme. Bontius qui était médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur l'histoire naturelle de cette partie des Indes, dit expressément qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle (dont il donne la figure) qui semblait avoir de la pudeur, qui se couvrait de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connaissait pas, qui pleurait, gémissait et faisait les autres actions humaines, de manière qu'il semblait que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang; qu'il pense, qu'il parle et s'exprime en sifflant: il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description, par laquelle il ne serait guère possible de décider si c'est un animal ou un homme. Seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a selon lui que la moitié de la hauteur de l'homme; et comme Bontius ne fait nulle mention de la grandeur de son orang-outang, on pourrait penser avec M. Linnæus que c'est le même: mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne serait pas le véritable, qui est de la taille des plus grands hommes. Ce ne serait pas non plus celui que nous appelons *jocko* et que j'ai vu vivant: car quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères. Je puis assurer, l'ayant vu plusieurs fois, que non-seulement il ne parle ni ne siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien bien instruit ne pût faire: et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du *satyrus* du même auteur. Je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet *homme nocturne*; je doute même de son existence, et c'est probablement un nègre blanc, un chacrelas que les voyageurs, cités par M. Linnæus, auront mal vu et mal décrit. Car ces chacrelas ont en effet, comme l'*homme nocturne* de cet auteur, les cheveux blancs, laineux et frisés, les yeux rouges, la vue faible, etc. Mais ce sont des hommes, et ces hommes ne sifflent pas et ne sont pas des pygmées de trente pouces de hauteur; ils pensent, parlent et agissent comme les autres hommes, et sont aussi de la même grandeur.

En écartant donc cet être mal décrit, en supposant aussi un peu d'exagération dans le récit de Bontius, un peu de préjugé dans ce qu'il raconte de la pudeur de sa femelle orang-outang, il ne nous restera qu'un animal, un singe, dont nous trouvons ailleurs des indications plus précises. Édward Tyson, célèbre anatomiste anglais, qui a fait une très-bonne description tant des parties extérieures qu'intérieures de l'orang-outang, dit qu'il y en a de deux espèces, et que celui qu'il décrit n'est pas si grand que l'autre appelé *barris* ou *baris* par les voyageurs, et vulgairement *drill* par les Anglais. Ce *barris* ou *drill* est en effet le grand orang-outang des Indes orientales ou le pongo de Guinée, et le pygmée décrit par Tyson est le jocko que nous avons vu vivant. Le philosophe Gassendi ayant avancé, sur le rapport d'un voyageur nommé Saint-Amand, qu'il y avait dans l'île de Java une espèce de créature qui faisait la nuance entre l'homme et le singe, on n'hésita pas à nier le fait: pour le prouver, Peiresc produisit une lettre d'un M. Noël (*Natalis*) médecin, qui demeurait en Afrique, par laquelle il assure qu'on trouve en Guinée de très-grands singes appelés *barris*, qui marchent sur deux pieds, qui ont plus de gravité et beaucoup plus d'intelligence que tous les autres singes [1], et qui sont très-ardents pour les femmes. Darcos, et ensuite Nieremberg et Dapper disent à peu près les mêmes choses du barris. Battel l'appelle *pongo*, et assure « qu'il est dans toutes ses proportions semblable à l'homme; seulement qu'il est plus « grand; grand, dit-il, comme un géant; qu'il a « la face comme l'homme, les yeux enfoncés, « de longs cheveux aux côtés de la tête, le visage nu et sans poils, aussi bien que les oreilles « et les mains; le corps légèrement velu, et qu'il

[1] Les détails ultérieurs sur les singes d'Afrique se rapportent au TROGLODYTE CHIMPANZÉE.

« ne diffère de l'homme à l'extérieur que par les « jambes, parce qu'il n'a que peu ou point de « mollets, que cependant il marche toujours « debout ; qu'il dort sur les arbres et se con- « struit une hutte, un abri contre le soleil et la « pluie; qu'il vit de fruits, et ne mange point de « chair; qu'il ne peut parler, quoiqu'il ait plus « d'entendement que les autres animaux; que « quand les nègres font du feu dans les bois; « ces pongos viennent s'asseoir autour et se « chauffer; mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit « pour entretenir le feu en y mettant du bois, « qu'ils vont de compagnie, et tuent quelque- « fois des nègres dans des lieux écartés ; qu'ils « attaquent même l'éléphant, qu'ils le frappent « à coups de bâton et le chassent de leurs bois ; « qu'on ne peut prendre ces pongos vivants, « parce qu'ils sont si forts, que dix hommes ne « suffiraient pas pour en dompter un seul ; qu'on « ne peut donc attraper que les petits tout jeu- « nes ; que la mère les porte marchant debout, « et qu'ils se tiennent attachés à son corps avec « les mains et les genoux ; qu'il y a deux espè- « ces de ces singes très-ressemblants à l'homme, « le pongo, qui est aussi grand et plus gros « qu'un homme, et l'enjocko qui est beaucoup « plus petit, etc. » C'est de ce passage très-pré- cis que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko*. Battel dit encore que lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute, en forme de note, que dans les conversations qu'il avait eues avec Battel il avait appris de lui qu'un Pongo lui enleva un petit nègre qui passa un an entier dans la société de ces ani- maux ; qu'à son retour, ce petit nègre raconta qu'ils ne lui avaient fait aucun mal ; que com- munément ils étaient de la hauteur de l'homme, mais qu'ils sont plus gros, et qu'ils ont à peu près le double du volume d'un homme ordi- naire. Jobson assure avoir vu dans les endroits fréquentés par ces animaux une sorte d'habita- tion composée de branches entrelacées, qui pou- vait servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil. « Les singes de Guinée (dit Bosman), « que l'on appelle *smitten* en flamand, sont de « couleur fauve, et deviennent extrêmement « grands : j'en ai vu, ajoute-t-il, un de mes « propres yeux, qui avait cinq pieds de haut... « Ces singes ont une assez vilaine figure, aussi « bien que ceux d'une seconde espèce qui leur « ressemblent en tout, si ce n'est que quatre de « ceux-ci seraient à peine aussi gros qu'un de « la première espèce... On peut leur apprendre « presque tout ce que l'on veut » Gauthier Schouten dit « que les singes appelés par les Indiens « *orangs-outangs* sont presque de la même fi- « gure et de la même grandeur que les hommes; « mais qu'ils ont le dos et les reins tout couverts « de poil, sans en avoir néanmoins au-devant « du corps ; que les femelles ont deux grosses « mamelles ; que tous ont le visage rude, le nez « plat, même enfoncé, les oreilles comme les « hommes; qu'ils sont robustes, agiles, hardis ; « qu'ils se mettent en défense contre les hom- « mes armés ; qu'ils sont passionnés pour les « femmes ; qu'il n'y a point de sûreté pour elles « à passer dans les bois, où elles se trouvent « tout d'un coup attaquées et violées par ces sin- « ges. » Dampier, Froger et d'autres voyageurs assurent qu'ils enlèvent de petites filles de huit ou dix ans, qu'ils les emportent au-dessus des arbres et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de M. de la Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angole en 1738, et dont on nous a communiqué l'extrait. Ce voyageur assure que les orangs-outangs, qu'il appelle *quimpezés*, tâ- chent de surprendre des négresses ; « qu'ils les « gardent avec eux pour en jouir ; qu'ils les « nourrissent très-bien. J'ai connu, dit-il, à « Lowango une négresse qui était restée trois « ans avec ces animaux. Ils croissent de six à « sept pieds de haut : ils sont d'une force sans « égale; ils cabanent, et se servent de bâtons « pour se défendre : ils ont la face plate, le nez « camus et épaté, les oreilles plates sans bourre- « let, la peau un peu plus claire que celle d'un « mulâtre, un poil long et clair semé dans plu- « sieurs parties du corps, le ventre extrême- « ment tendu, les talons plats et élevés d'un « demi-pouce environ par derrière ; ils mar- « chent sur leurs deux pieds, et sur les quatre « quand ils en ont la fantaisie. Nous en achetâ- « mes deux jeunes, un mâle qui avait quatorze « lunes, et une femelle qui n'avait que douze lu- « nes d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus pré- cis et de plus certain au sujet du grand *orang-outang* ou *pongo* : et comme la grandeur est le seul caractère bien marqué par lequel il diffère du jocko, je persiste à croire qu'ils sont de la même espèce ; car il y a ici deux choses possi- bles : la première, que le jocko soit une variét

constante, c'est-à-dire une race beaucoup plus petite que celle du pongo. A la vérité ils sont tous deux du même climat; ils vivent de la même façon, et devraient par conséquent se ressembler en tout puisqu'ils subissent et reçoivent également les mêmes altérations, les mêmes influences de la terre et du ciel. Mais n'avons-nous pas dans l'espèce humaine un exemple de variété semblable? Le Lapon et le Finlandais, sous le même climat, diffèrent entre eux presque autant par la taille et beaucoup plus pour les autres attributs, que le *jocko* ou *petit orang-outang* ne diffère du grand. La seconde chose possible, c'est que le *jocko* ou *petit orang-outang* que nous avons vu vivant, celui de Tulpius, celui de Tyson et les autres qu'on a transportés en Europe, n'étaient peut-être tous que de jeunes animaux qui n'avaient encore pris qu'une partie de leur accroissement. Celui que j'ai vu avait près de deux pieds et demi de hauteur. Le sieur Nonfoux, auquel il appartenait, m'assura qu'il n'avait que deux ans : il aurait donc pu parvenir à plus de cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en supposant son accroissement proportionnel à celui de l'homme. L'orang-outang de Tyson était encore plus jeune, car il n'avait qu'environ deux pieds de hauteur, et ses dents n'étaient pas entièrement formées. Celui de Tulpius était à peu près de la grandeur de celui que j'ai vu; il en est de même de celui qui est gravé dans les Glanures de M. Edwards. Il est donc très-probable que ces jeunes animaux auraient pris avec l'âge un accroissement considérable, et que s'ils eussent été en liberté dans leur climat, ils auraient acquis la même hauteur, les mêmes dimensions que les voyageurs donnent à leur grand orang-outang. Ainsi nous ne considérerons plus ces deux animaux comme différents entre eux, mais comme ne faisant qu'une seule et même espèce, en attendant que des connaissances plus précises détruisent ou confirment cette opinion qui nous paraît fondée.

L'orang-outang que j'ai vu marchait toujours debout sur ses deux pieds, même en portant des choses lourdes; son air était assez triste, sa démarche grave, ses mouvements mesurés, son naturel doux et très-différent de celui des autres singes; il n'avait ni l'impatience du magot, ni la méchanceté du babouin, ni l'extravagance des guenons. Il avait été, dira-t-on, instruit et bien appris; mais les autres que je viens de citer, et que je lui compare, avaient eu de même leur éducation. Le signe et la parole suffisaient pour faire agir notre orang-outang; il fallait le bâton pour le babouin, et le fouet pour tous les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venaient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il y était invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisait du mal à personne, s'approchait même avec circonspection, et se présentait comme pour demander des caresses. Il aimait prodigieusement les bonbons, tout le monde lui en donnait; et comme il avait une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abréger sa vie. Il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres. Il mangeait presque de tout; seulement il préférait les fruits mûrs et secs à tous les autres aliments. Il buvait du vin, mais en petite quantité, et le laissant volontiers pour du lait, du thé ou d'autres liqueurs douces. Tulpius, qui a donné une bonne description avec la figure d'un de ces animaux qu'on avait présenté vivant à Frédéric-Henri, prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à peu près que celles que nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de rapporter. Mais si l'on veut reconnaître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avait reçu de son maître; si l'on veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui était étrangère, puisqu'au lieu de la tenir de ses père et mère, il l'avait reçue des hommes, il faut comparer ces faits, dont nous avons été témoins, avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de nature, en liberté et en captivité. M. de la Brosse, qui avait acheté d'un nègre deux petits orangs-outangs qui n'avaient qu'un an d'âge, ne dit pas si le nègre les avait éduqués; il paraît assurer au contraire que c'était d'eux-mêmes qu'ils faisaient une

grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus. « Ces animaux, dit-il, ont « l'instinct de s'asseoir à table comme les hom- « mes ; ils mangent de tout sans distinction; ils « se servent du couteau, de la cuiller et de la « fourchette pour couper et prendre ce qu'on « leur sert sur l'assiette ; ils boivent du vin et « d'autres liqueurs. Nous les portâmes à bord; « quand ils étaient à table, ils se faisaient en- « tendre des mousses lorsqu'ils avaient besoin « de quelque chose ; et quelquefois, quand ces « enfants refusaient de leur donner ce qu'ils de- « mandaient, ils se mettaient en colère, leur « saisissaient les bras, les mordaient et les abat- « taient sous eux... Le mâle fut malade en « rade : il se faisait soigner comme une per- « sonne ; il fut même saigné deux fois au bras « droit : toutes les fois qu'il se trouva depuis « incommodé, il montrait son bras pour qu'on « le saignât, comme s'il eût su que cela lui « avait fait du bien. »

Henri Grosse dit « qu'il se trouve de ces ani- « maux vers le nord de Coromandel, dans les « forêts du domaine du raïa de Carnate; qu'on « en fit présent de deux, l'un mâle, l'autre fe- « melle, à M. Horne, gouverneur de Bombay ; « qu'ils avaient à peine deux pieds de haut, « mais la forme entièrement humaine ; qu'ils « marchaient sur leurs deux pieds, et qu'ils « étaient d'un blanc pâle, sans autres cheveux « ni poil qu'aux endroits où nous en avons « communément ; que leurs actions étaient très- « semblables pour la plupart aux actions hu- « maines, et que leur mélancolie faisait voir « qu'ils sentaient fort bien leur captivité; qu'ils « faisaient leur lit avec soin dans la cage dans « laquelle on les avait envoyés sur le vaisseau ; « que quand on les regardait, ils cachaient avec « leurs mains les parties que la modestie em- « pêche de montrer. La femelle, ajoute-t-il, « mourut de maladie sur le vaisseau, et le mâle, « donnant toutes sortes de signes de douleur, « prit tellement à cœur la mort de sa compagne, « qu'il refusa de manger et ne lui survécut pas « plus de deux jours. »

François Pyrard rapporte « qu'il se trouve « dans la province de Sierra-Leona une espèce « d'animaux, appelée *baris*, qui sont gros et « membrus, lesquels ont une telle industrie, « que si on les nourrit et instruit de jeunesse, « ils servent comme une personne; qu'ils mar- « chent d'ordinaire sur les deux pattes de der- « rière seulement ; qu'ils pilent ce qu'on leur « donne à piler dans des mortiers ; qu'ils vont « quérir de l'eau à la rivière dans de petites « cruches qu'ils portent toutes pleines sur leur « tête, mais qu'arrivant bientôt à la porte de la « maison, si on ne leur prend bientôt leurs « cruches, ils les laissent tomber, et voyant la « cruche versée et rompue, ils se mettent à « crier et à pleurer. » Le père du Jarric, cité par Nieremberg, dit la même chose et presque dans les mêmes termes. Le témoignage de Schoutten s'accorde avec celui de Pyrard au sujet de l'éducation de ces animaux : « On en « prend, dit-il, avec des lacs ; on les apprivoise, « on leur apprend à marcher sur les pieds de « derrière, et à se servir des pieds de devant, « qui sont à peu près comme des mains, pour « faire certains ouvrages, et même ceux du « ménage, comme rincer des verres, donner à « boire, tourner la broche, etc. » J'ai vu à Java « (dit le Guat) un singe fort extraordinaire ; « c'était une femelle. Elle était de grande taille « et marchait souvent fort droit sur les pieds « de derrière; alors elle cachait d'une de ses « mains l'endroit de son corps qui distinguait « son sexe ; elle avait le visage sans autre poil « que celui des sourcils, et elle ressemblait as- « sez en général à ces faces grotesques des fem- « mes hottentotes que j'ai vues au Cap ; elle « faisait tous les jours proprement son lit, s'y « couchait la tête sur un oreiller et se couvrait « d'une couverture.. Quand elle avait mal à la « tête, elle se serrait d'un mouchoir, et c'était un « plaisir de la voir ainsi coiffée dans son lit. Je « pourrais en raconter diverses autres petites « choses qui paraissent extrêmement singuliè- « res ; mais j'avoue que je ne pouvais pas ad- « mirer cela autant que le faisait la multitude, « parce que n'ignorant pas le dessein qu'on avait « de porter cet animal en Europe pour le faire « voir, j'avais beaucoup de penchant à supposer « qu'on l'avait dressé à la plupart des singeries « que le peuple regardait comme lui étant na- « turelles . à la vérité c'était une supposition. « Il mourut à la hauteur du cap de Bonne-Es- « pérance, dans un vaisseau sur lequel j'étais. « Il est certain que la figure de ce singe ressem- « blait beaucoup à celle de l'homme, etc. » Gemelli-Carreri dit en avoir vu un qui se plaignait comme un enfant, qui marchait sur les deux pieds de derrière, en portant sa natte sous son bras pour se coucher et dormir. Ces singes

ajoute-t-il, paraissent avoir plus d'esprit que les hommes à certains égards : car, quand ils ne trouvent plus de fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer où ils attrapent des crabes, des huîtres et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclavo*, qui pèsent plusieurs livres, et qui sont souvent ouvertes sur le rivage : or, le singe craignant que quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se fermer, et ensuite il mange l'huître sans crainte.

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit « Froger, les singes y sont plus gros et plus « méchants qu'en aucun endroit de l'Afrique ; « les nègres les craignent, et ils ne peuvent al- « ler seuls dans la campagne sans courir risque « d'être attaqués par ces animaux qui leur pré- « sentent un bâton et les obligent à se battre… « Souvent on les a vus porter sur les arbres « des enfants de sept à huit ans qu'on avait « une peine incroyable à leur ôter. La plupart « des nègres croient que c'est une nation étran- « gère qui est venue s'établir dans leur pays, « et que s'ils ne parlent pas, c'est qu'ils crai- « gnent qu'on ne les oblige à travailler. »

« On se passerait bien, dit un autre voya- « geur, de voir à Macaçar un aussi grand nom- « bre de singes, car leur rencontre est souvent « funeste; il faut toujours être bien armé pour « s'en défendre… Ils n'ont point de queue ; ils « se tiennent toujours droits comme des hom- « mes, et ne vont jamais que sur les deux pieds « de derrière. »

Voilà du moins, à très-peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal ; j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parce que tout peut paraître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme : et pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connaissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine, et toutes les conformités qui l'en approchent. Il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez, qui n'est pas proéminent, par le front, qui est trop court, par le menton, qui n'est pas relevé à la base, il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre, l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu : ce sont là les seules différences de la face de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains : les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes ; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize. il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux plus enfoncées; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou ; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi bien que la vessie et la vésicule du fiel, qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme; toutes les autres parties du corps, de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme, qu'on ne peut les comparer sans admiration et sans être étonné que d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas ; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas : y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout ; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules aplaties et les vertèbres conformées l'un comme l'autre ; les seuls dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux soient absolument pareils ; les seuls qui aient l'appendice vermiculaire au cœcum. Enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non-seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais

encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccyx, et enfin par la conformité dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc.; en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux, dont les espèces cependant paraissent être si voisines de la sienne, qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes :* ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun autre animal. Comme quelques-uns des faits que nous venons d'exposer pourraient paraître suspects à ceux qui n'auraient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes, Tyson [1] et Cowper, qui l'ont ensemble disséqué avec une exactitude scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats des comparaisons qu'ils ont faites de toutes les parties de son corps avec celui de l'hom-

[1] L'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons; 1° en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas, et ceux des bras dirigés en haut; 2° par la face qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus aplatie que celle des singes; 3° par la figure de l'oreille qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les singes; 4° par les doigts qui sont proportionnellement plus gros que ceux des singes; 5° en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin; 6° en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes; 7° en ce qu'il a des mollets aux jambes; 8° en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes; 9° son talon plus long; 10° en ce qu'il a la membrane adipeuse placée comme l'homme sous la peau; 11° le péritoine entier et non percé ou allongé, comme il l'est dans les singes; 12° les intestins plus longs que dans les singes; 13° le canal des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme, et non pas égal ou à peu près égal, comme il l'est dans les singes; 14° en ce que le cœcum a l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cet appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du colon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes; 15° en ce que les insertions du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'orang-outang, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons; 16° en ce que le colon est plus long que dans les singes; 17° en ce que le foie n'est pas divisé en lobes comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce comme dans l'homme; 18° en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'homme; 19° la rate la même; 20° le pancréas le même; 21° le nombre des lobes du poumon le même; 22° le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme, et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons; 23° le cône du cœur plus émoussé que dans les singes; 24° en ce qu'il n'a point d'abajoues ou poches au bas des joues comme les autres singes et guenons; 25° en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et dans toutes ses parties exactement conformé comme le cerveau de l'homme; 26° le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons; 27° toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme; les os appelés *ossa triquetra Wormiana* se trouvent dans la suture lambdoïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons; 28° il a l'os cribriforme et le *crista galli*, ce que les guenons n'ont pas; 29° la selle *sella equina* comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons, cette partie est plus élevée et plus proéminente; 30° le *processus pterygoides* comme dans l'homme; cette partie manque aux singes et guenons; 31° les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* comme dans l'homme; ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons; 32° l'os zygomatique petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand; 33° les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des autres singes, surtout les canines et les molaires; 34° les apophyses transverses des vertèbres du cou, et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons; 35° les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs, elles sont pleines et sans trou dans l'orang-outang comme dans l'homme; 36° les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme, et dans les vertèbres du bas il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans les singes; 37° il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que dans les guenons il y en a six ou sept; 38° les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme; 39° l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois; 40° le coccyx n'a que quatre os comme dans l'homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les singes et guenons le coccyx est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués; 41° dans l'orang-outang, il n'y a que sept vraies côtes (*costæ veræ*), et les extrémités des fausses côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres; dans les singes et guenons il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres; 42° l'os du sternum dans l'orang-outang est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons; 43° les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes; 44° l'os de la cuisse, soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme; 45° la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double comme dans les singes; 46° le talon, le tarse et le métatarse de l'orang-outang sont comme ceux de l'homme; 47° le doigt du milieu, dans le pied, n'est pas si long qu'il l'est dans les singes; 48° les muscles *obliquus inferior capitis, pyriformis et biceps femoris* sont semblables dans l'orang-outang et dans l'homme, tandis qu'ils sont différents dans les singes et guenons, etc.

L'orang-outang diffère de l'homme plus que des singes ou guenons, 1° en ce que le pouce est plus petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des autres singes; 2° en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme; 3° il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts de pieds; 4° il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à peu près comme un pouce, étant plutôt quadrumane comme les autres singes que quadrupède; 5° en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'homme; 6° les bras plus longs; 7° en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes; 8° l'épiploon plus ample que dans l'homme; 9° la vésicule du fiel

me. J'ai cru devoir traduire de l'anglais, et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin que tout le monde puisse mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme. J'observerai seulement, pour une plus grande intelligence de cette note, que les Anglais ne sont pas réduits comme nous à un seul nom pour désigner les singes; ils ont, comme les Grecs, deux noms différents, l'un pour les singes sans queue, qu'ils appellent *ape*, et l'autre pour les singes à queue qu'ils appellent *monkey*. J'ai toujours traduit le mot *monkey* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe*; et ces singes que Tyson désigne par le mot *ape* ne peuvent être que ceux que nous avons appelés le *pithèque* et le *magot;* et il y a même toute apparence que c'est au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de différence qui ne sont pas assez fondés : j'ai cru devoir faire sur cela quelques remarques. On trouvera peut-être que ce détail est long; mais il me semble qu'on ne peut pas examiner de trop près un être qui, sous la forme de l'homme, n'est cependant qu'un animal.

1° Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang d'avoir le poil des épaules dirigé en bas, et celui des bras dirigé en haut. Il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière, mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fourmilier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant : ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2° J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences, qui, comme celles-ci, sont trop légères ou mal fondées. La première, c'est la différence de la taille; ce caractère est très-incertain et tout-à-fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal était fort jeune; les seconde, troisième et quatrième ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil, et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées, par exemple, du vingt-unième caractère tiré du nombre des dents : il est certain que cet animal et l'homme ont le même nombre de dents, et que s'il n'en avait que vingt-huit, comme le dit l'auteur, c'est qu'il était fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3° Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très-équivoque : les enfants ont les bourses fort relevées : cet animal étant fort jeune ne devait pas les avoir pendantes.

4° Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente, trente-unième, trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième caractères des différences ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles qui, dans l'espèce humaine, varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5° Toutes les ressemblances et différences ti rées de parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la position de certaines parties, de leur grandeur, de leur grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

plus longue et plus étroite; 10° les reins plus ronds que dans l'homme, et les uretères différents; 11° la vessie plus longue; 12° en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13° les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14° en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessous de la selle du turc (*sella turcica*) comme dans l'homme; 15° en ce que les *processus mastoides et styloides* sont très-petits et presque nuls; 16° en ce qu'il a les os du nez plats; 17° il diffère de l'homme en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme; 18° en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou; 19° il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes de chaque coté, et que l'homme n'en a que douze; 20° en ce que les os des iles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits et moins concaves que dans l'homme; 21° il diffère de l'homme en ce que les muscles suivants se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang; savoir, *occipitales, frontales, dilatatores alarum nasi seu elevatores labii superioris, interspinales colli, glutæi minimi, extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis;* 22° les muscles qui ne paraissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidales, caro musculosa quadrata;* le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire;* les muscles *attollens et retrahens auriculum;* 23° les muscles élévateurs des clavicules sont dans l'orang-outang comme dans les singes, et non pas comme dans l'homme; 24° les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme sont les suivants : *longus colli pectoralis, latissimus dorsi, glutæus maximus et medius, psoas magnus et parvus, iliacus internus et gasteronamius internus;* 25° il diffère encore de l'homme par la forme des muscles *deltoïdes, pronator radii teres et extensor pollicis brevis.* Anatomie de l'orang-outang, par Tyson. Londres, 1699, in-4° *.

* Cette description est celle d'un troglodyte chimpanzée. Desm. 1829

6° Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués : 1° l'orang-outang est le seul de tous les singes qui n'ait point d'abajoues, c'est-à-dire de poches au bas des joues; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot et le gibbon ont ces poches, où ils peuvent garder leurs aliments avant de les avaler : l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme; 2° le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du douc, ont les fesses plates et des callosités sur ces parties : l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités. Le douc les a aussi sans callosités, mais elles sont plates et velues; en sorte qu'à cet égard le douc fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'allongement du museau; 3° l'orang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras-de-jambes et des fesses charnues : ce caractère indique qu'il est de tous le mieux conformé pour marcher debout; seulement comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il aurait besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on voulait le faire marcher aisément et longtemps; 4° quoique l'orang-outang ait treize côtes, et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons qu'elle l'éloigne de l'homme, parce que le nombre des côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze et d'autres dix, etc.; en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme, se réduisent à deux, savoir, la conformation des os du bassin et la conformation des pieds : ce sont là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après cet exposé que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit penser de cet animal. S'il y avait un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistait en entier dans la forme du corps et dépendait de son organisation, ce singe se trouverait plus près de l'homme que d'aucun animal : assis au second rang des êtres, s'il ne pouvait commander en premier, il ferait au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforcerait de ne pas obéir. Si l'imitation qui semble copier de si près la pensée en était le vrai signe, ou l'un des résultats, ce singe se trouverait encore à une plus grande distance des animaux, et plus voisin de l'homme; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense; et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvements d'imitation qui paraissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent au-dessus de celle des animaux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'orang-outang n'a point d'abajoues, c'est-à-dire point de poches au-dedans des joues, point de queue, point de callosités sur les fesses; il les a renflées et charnues : il a toutes les dents et même les canines semblables à celles de l'homme : il a la face plate, nue et basanée, les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre aussi nus : il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique; mais nous le présumons, et par analogie nous ne pouvons guère en douter.

ADDITION

A L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS [1].

Nous avons dit que les orangs-outangs pouvaient former deux espèces. Ce mot indien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien dis-

[1] Ce supplément renferme principalement la description de l'ORANG-ROUX DES INDES, sous le nom de *jocko*, que Buffon donnait dans l'article précédent au TROGLODYTE CHIMPANZÉE. (Note de M. Desmarest.)

tinctes de ces animaux : la première à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui est bien plus grande que la seconde espèce que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étais pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étais alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler étaient réellement différentes l'une de l'autre par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avais vu vivant, et auquel j'avais cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avait que deux pieds et demi de hauteur, était un jeune pongo, qui n'avait que deux ans d'âge, et serait parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds ; et comme ce très-jeune singe présentait tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avais cru pouvoir ne le regarder que comme une variété ; ce qui me faisait croire qu'il se pouvait qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang : mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au jocko, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de pongo et jocko appartiennent à deux espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces, sont la grandeur, la différence de la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au jocko, et se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles : le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière, au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement, et surtout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant et que je croyais être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo a été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'a chargée dans quelques parties ; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentaient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, et que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune : d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *drill*, et quelques autres *quimpezé* [1]; sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les nègres, l'enlèvement et le viol des négresses, et les autres actes de force et de violence cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, les observations des naturalistes et des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différents temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avait observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude. « C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds de haut, qu'il est « ici question. Cet animal ne paraît maintenant « exister que dans quelques parties de l'Afrique, et des grandes îles à l'est de l'Inde. D'a« près diverses informations, je crois pouvoir « dire que l'on n'en voit plus dans la presqu'île « en deçà du Gange, et que même il est devenu « très-rare dans les contrées où il propage en« core. Aurait-il été détruit par les bêtes féro« ces, ou serait-il confondu avec d'autres?

« Un de ces individus, que j'ai eu occasion « de voir deux mois après qu'il fut pris, avait « quatre pieds huit ou dix pouces de haut. Une « teinte jaunâtre paraissait dominer dans ses « yeux, qui étaient du reste petits et noirs. « Quoique ayant quelque chose de hagard, ils « annonçaient plutôt l'inquiétude, l'embarras « et le chagrin, que la férocité. Sa bouche était « fort grande, les os du nez très-peu proémi« nents, et ceux des joues étaient fort saillants... « Son visage avait des rides ; le fond de sa car« nation était d'un blanc bis ou basané ; sa che-

[1] Tous ces noms se rapportent au chimpanzée d'Afrique.

« velure, longue de quelques pouces, était « brunâtre, ainsi que le poil du reste du corps, « qui était plus épais sur le dos que sur le « ventre; sa barbe était peu fournie, sa poi- « trine large, les fesses médiocrement char- « nues, les cuisses couvertes, les jambes arquées; « les pouces de ses pieds, quoique un peu moins « écartés des autres doigts que ceux des autres « singes, l'étaient cependant assez pour devoir « lui procurer beaucoup de facilité, soit pour « grimper ou saisir...

« Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout; « mais, quoique marchant habituellement droit, « il s'aidait, me dit-on, dans l'état de liberté, « des mains ainsi que des pieds, lorsqu'il était « question de courir ou de franchir un fossé; « peut-être même est-ce l'exercice de cette fa- « culté qui contribue à entretenir dans l'espèce « la longueur un peu excessive des bras, car l'ex- « trémité des doigts de ses mains approchait de « ses genoux. Ses parties génitales étaient assez « bien proportionnées; sa verge, en état d'iner- « tie, était longue d'environ six pouces, et pa- « raissait être celle d'un homme circoncis.

« Je n'ai point vu de femelles, mais on dit « qu'elles ont les mamelles un peu aplaties. Leurs « parties sexuelles, conformées comme celles « des femmes, sont aussi sujettes à un flux « menstruel périodique. Le temps de la gesta- « tion est présumé être d'environ sept mois... « Elles ne propagent point dans l'état de servi- « tude...

« Le mâle, dont je viens de parler, poussait « quelquefois une espèce de soupir élevé et pro- « longé, ou bien il faisait entendre un cri sourd; « mais c'était lorsqu'on l'inquiétait ou qu'on le « maltraitait : ainsi ces modulations de voix « n'expriment que l'impatience, l'ennui ou la « douleur.

« Suivant les Indiens, ces animaux errent « dans les bois et sur les montagnes de difficile « accès, et y vivent en petites sociétés.

« Les orangs-outangs sont extrêmement sau- « vages; mais il paraît qu'ils sont peu méchants, « et qu'ils parviennent assez promptement à « entendre ce qu'on leur commande... Leur ca- « ractère ne peut se plier à la servitude; ils y « conservent toujours un fonds d'ennui et de « mélancolie profonde, qui, dégénérant en une « espèce de consomption ou de marasme, doit « bientôt terminer leurs jours. Les gens du pays « ont fait cette remarque, et elle me fut confir- « mée par l'ensemble de ce que je crus entre- « voir dans les regards et le maintien de l'indi- « vidu dont il a été question. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes était tres-embrouillée, « dit ce savant et judicieux naturaliste, avant « que M. de Buffon entreprît de l'éclaircir; nous « ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a ap- « porté, et la précision avec laquelle il a déter- « miné les différentes espèces de ces animaux, « qu'il était impossible de distinguer par les ca- « ractères qu'en avaient donnés les nomencla- « teurs. Son histoire des orangs-outangs est un « chef-d'œuvre qui ne pouvait sortir que d'une « plume telle que la sienne; mais quoiqu'il y ait « rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres « sur ces animaux singuliers, en y ajoutant ses « propres observations qui sont bien plus sûres, « et quoiqu'il y ait décrit un plus grand nom- « bre de singes, qu'aucun auteur n'en a décrit « jusqu'à présent, il ne faut pas croire cepen- « dant qu'il ait épuisé la matière : la race des « singes contient une si grande variété d'es- « pèces, qu'il est bien difficile, pour ne pas « dire impossible, de les connaître toutes; on en « apporte très-souvent en Hollande plusieurs, « que M. de Buffon, ni aucun naturaliste, n'a ja- « mais vus. Un de mes amis, revenu d'Amérique, « où il a séjourné pendant quelques années, et « qui y a porté les yeux d'un observateur judi- « cieux, m'a dit qu'il y avait vu plus de quatre- « vingts espèces différentes de sapajous et de sa- « gouins; M. de Buffon n'en a décrit que onze. « Il s'écoulera donc encore bien du temps avant « qu'on puisse parvenir à connaître tous ces « animaux; et même il est très-douteux qu'on « en puisse jamais venir à bout, vu l'éloigne- « ment et la nature des lieux où ils habitent.

« Il y a quelques années qu'on apporta chez « moi la tête et un pied d'un animal singulier : « cette tête ressemblait tout à fait à celle d'un « homme, excepté qu'elle était un peu moins « haute; elle était bien garnie de longs cheveux « noirs; la face était couverte partout de poils « courts; il n'y avait pas moyen de douter que « ce ne fût la tête d'un animal, mais qui, par « cette partie, ne différait presque point de « l'homme, et M. Albinus, ce grand anatomiste, « à qui je la fis voir, fut de mon avis. Si l'on

« doit juger, par cette tête, de la taille de l'a- « nimal auquel elle avait appartenu, il devait « pour le moins avoir égalé celle d'un homme « de cinq pieds. Le pied qu'on montrait avec « cette tête, et qu'on assurait être du même « animal, était plus long que celui d'un grand « homme.

« M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu « d'exagération dans le récit de Bontius, et un « peu de préjugé dans ce qu'il raconte des mar- « ques d'intelligence et de pudeur de sa femelle « orang-outang : cependant ce qu'il en dit est « confirmé par ceux qui ont vu ces animaux « aux Indes ; au moins j'ai entendu la même « chose de plusieurs personnes qui avaient été « à Batavia, et qui sûrement ignoraient ce qu'en « a écrit Bontius. Pour savoir à quoi m'en tenir « là-dessus, je me suis adressé à M. Relian, « qui demeure dans cette même ville de Bata- « via, où il pratique la chirurgie avec beaucoup « de succès : connaissant son goût pour l'his- « toire naturelle, et son amitié pour moi, je « lui avais écrit pour le prier de m'envoyer un « orang-outang, afin d'en orner le cabinet de « curiosités de notre académie ; et en même « temps je lui avais demandé qu'il me commu- « niquât ses observations sur cet animal, en « cas qu'il l'eût vu. Voici sa réponse qu'on lira « avec plaisir ; elle est datée de Batavia, le « 15 janvier 1770.

« J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Re- « lian, que l'homme sauvage, qu'on nomme en « malais *orang-outang*, ne se trouve point dans « votre académie ; c'est une pièce qui doit faire « l'ornement de tous les cabinets d'histoire na- « turelle. M. Pallavicini, qui a été ici *saband-* « *haar*, en a amené deux en vie, mâle et fe- « melle, lorsqu'il partit pour l'Europe, en 1759 ; « ils étaient de grandeur humaine, et faisaient « précisément tous les mouvements que font les « hommes, surtout avec leurs mains dont ils se « servaient comme nous. La femelle avait des « mamelles précisément comme celles d'une « femme, quoique plus pendantes ; la poitrine « et le ventre étaient sans poils, mais d'une « peau fort dure et ridée. Ils étaient tous les « deux fort honteux quand on les fixait trop ; « alors la femelle se jetait dans les bras du mâle, « et se cachait le visage dans son sein, ce qui « faisait un spectacle véritablement touchant ; « c'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils « ne parlent point, mais ils ont un cri sembla- « ble à celui du singe, avec lequel ils ont le plus « d'analogie par rapport à la manière de vivre, « ne mangeant que des fruits, des racines, des « herbages, et habitant sur des arbres dans les « bois les moins fréquentés. Si ces animaux ne « faisaient pas une race à part qui se perpétue, « on pourrait les nommer des *monstres de la* « *nature humaine*. Le nom d'*hommes sauvages* « qu'on leur donne leur vient du rapport qu'ils « ont extérieurement avec l'homme, surtout « dans leurs mouvements et dans une façon de « penser, qui leur est sûrement particulière, et « qu'on ne remarque point dans les autres ani- « maux ; car celle-ci est toute différente de cet « instinct plus ou moins développé qu'on voit « dans les animaux en général. Ce serait un « spectacle bien curieux si l'on pouvait obser- « ver ces hommes sauvages dans les bois, sans « en être aperçu, et si l'on était témoin de leurs « occupations domestiques ; je dis *hommes sau-* « *vages*, pour me conformer à l'usage ; car cette « dénomination n'est point de mon goût, parce « qu'elle présente d'abord une idée analogue « aux sauvages des terres inconnues, auxquels « ces animaux-ci ne doivent point être compa- « rés. L'on dit qu'on en trouve dans les mon- « tagnes inaccessibles de Java ; mais c'est dans « l'île de Bornéo où il y en a le plus, et d'où « l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit « ici de temps en temps. »

« Cette lettre, continue M. Allamand, con- « firme pleinement ce qu'a dit Bontius ; elle est « écrite par un témoin oculaire, par un homme « qui est lui-même observateur curieux et at- « tentif, et qui sait que ce qu'il assure avoir vu « a été vu aussi par plusieurs personnes, qui « sont actuellement ici, et que je suis à portée « de consulter tous les jours, pour m'assurer « de la vérité de sa relation : ainsi, il n'y a pas « la moindre raison pour douter de la vérité « de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius, « il ajoute la taille de ces orangs-outangs. Ils « sont de grandeur humaine ; par conséquent « ce ne sont pas les hommes nocturnes de Lin- « næus, qui ne parviennent qu'à la moitié de « cette stature, et qui, suivant cet auteur, ont « l'admirable talent de parler : il est vrai que « c'est en sifflant, ce qui pourrait bien signifier « qu'ils parlent comme les autres singes, ainsi « que l'observe M. Relian. Je ne dirai rien du « degré d'intelligence que leur attribue mon cor- « respondant ; il n'y a rien à ajouter aux ré-

« flexions de M. de Buffon sur cet article. Si « ceux que M. Pallavicini a embarqués avec « lui, quand il est venu en Europe, étaient ar- « rivés ici en vie, on serait en état d'en rappor- « ter plusieurs autres particularités qui seraient « vraisemblablement très-intéressantes : mais « sans doute ils sont morts sur la route; au « moins est-il certain qu'ils ne sont pas parve- « nus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourrait bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocherait du mandrill.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe « qu'elles avaient vu à Surinam, où il avait été « apporté des côtes de Guinée; mais faisant « peu de fond sur des relations vagues de gens « qui, sans aucune connaissance de l'histoire « naturelle, examinent peu attentivement les « objets nouveaux qui se présentent à eux, je « me suis adressé à M. May, capitaine de haut- « bord au service de la province de Hollande. « Je savais qu'il avait été à Surinam pendant « que cet animal y était, et je ne doutais pas « qu'il ne l'y eût vu. Personne ne pouvait m'en « rendre un compte plus exact que lui : il est « aussi distingué par son goût pour toutes sortes « de sciences, que par les connaissances qui « forment un excellent officier de mer. Voici ce « que j'en ai appris :

« Étant avec son vaisseau sur les côtes de « Guinée, un de ses matelots y fit l'acquisition « d'un petit singe sans queue, âgé d'environ « six mois, qui avait été apporté du royaume « de Benin. De là ayant fait voile pour se ren- « dre à Surinam, il arriva heureusement à Pa- « ramaribo, où il vit ce grand singe dont je « viens de parler. Il fut étonné en voyant qu'il « était précisément de la même espèce que celui « qu'il avait à son bord : il n'y avait d'autre « différence entre ces animaux que celle de la « taille; mais aussi était-elle très-considérable, « puisque ce grand singe avait cinq pieds et « demi de hauteur, tandis que celui de son ma- « telot surpassait à peine un pied. Il n'avait « point de queue; son corps était couvert d'un « poil brun, mais qui était assez peu touffu sur « la poitrine pour laisser voir sa peau, qui était « bleuâtre. Il n'avait point de poil à la face; « son nez était extrêmement long et plat, et « d'un très-beau bleu : ses joues étaient sillon- « nées de rouge sur un fond noirâtre; ses oreil- « les ressemblaient à celles de l'homme; ses « fesses étaient nues et sans callosités. C'était « un mâle, et il avait les parties de la généra- « tion d'un rouge éclatant. Il marchait égale- « ment sur deux pieds ou sur quatre; son at- « titude favorite était d'être assis sur les fesses. « Il était très-fort; le maître à qui il apparte- « nait était un assez gros homme : M. May a « vu ce singe le prendre par le milieu du corps, « l'élever de terre avec facilité, et le jeter à la « distance d'un pas ou deux. On m'a assuré « qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passait « tout près de lui, et qu'il l'aurait emporté au « haut de l'arbre au pied duquel il était attaché, « si son maître ne l'en eût pas empêché. Il pa- « raissait fort ardent pour les femmes. Il était « depuis une vingtaine d'années à Surinam, et « il ne semblait pas avoir acquis encore son « plein accroissement. Celui à qui il appartenait « assurait qu'il avait remarqué que sa hauteur « était augmentée encore cette année même. « Un capitaine anglais lui en offrit cent gui- « nées; il les refusa, et deux jours après cet « animal mourut.

« En lisant ceci, on se rappellera d'abord le « mandrill, avec lequel ce singe a beaucoup de « rapport, tant pour la figure que pour la gran- « deur et la force. La seule différence bien mar- « quée qu'il y ait entre ces animaux consiste « dans la queue qui, quoique fort courte, se « trouve dans le mandrill, mais qui manque « tout à fait à l'autre.

« Voilà donc une nouvelle espèce de singe « sans queue, habitant de l'Afrique, d'une taille « qui égale, si même elle ne surpasse pas celle « de l'homme, et dont la durée de la vie paraît « être la même, vu le temps qui lui est néces- « saire pour acquérir toute sa grandeur. Ce « singe ne pourrait-il pas être celui dont par- « lent quelques voyageurs, et dont les relations « ont été appliquées à l'orang-outang? Au moins « je serais fort porté à croire que c'est le *smit-* « *ten* de Bosman, et le *quimpezé* de M. de la « Brosse : les descriptions qu'ils en donnent lui « ressemblent assez; et celui dont parle Battel, « qui avait une longue chevelure, a bien l'air « d'être de la même espèce que celui dont j'ai « vu la tête; il ne paraît en différer qu'en ce « qu'il a le visage nu et sans poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que

nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang ; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure, et nous en avons la dépouille au Cabinet du Roi. C'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle au gros orteil des pieds de derrière, la quantité et la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, et la grandeur qui est d'environ moitié au-dessus de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, et en a fait une très-bonne description ; il en a donné la figure, *planche II*, dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la « figure d'un singe sans queue, ou orang-ou- « tang qui m'avait été envoyé de Batavia. Cette « figure, faite d'après un animal qui avait été « longtemps dans de l'eau-de-vie, d'où je l'a- « vais tiré pour le faire empailler, ne pouvait « que le représenter très-imparfaitement : je « crus cependant devoir la publier, parce qu'on « n'en avait alors aucune autre. Il me parais- « sait différent de celui qui a été décrit par « Tulpius ; depuis j'ai eu des raisons de croire « que c'est le même, sans que pour cela j'aie « trouvé meilleure la figure que cet auteur en « a donnée.

« Quelques années après, au commencement « de juillet 1776, on envoya du cap de Bonne- « Espérance à la ménagerie de M. le prince « d'Orange une femelle d'un de ces animaux, « et de la même espèce que celui que j'avais dé- « crit. On a profité de cette occasion pour en « donner une figure plus exacte ; on la voit dans « la *planche XVIII*.

« Elle arriva en bonne santé. Dès que j'en « fus averti, j'allai lui rendre visite, et ce fut « avec peine que je la vis attachée à un bloc « par une grosse chaîne qui la prenait par le « cou, et qui la gênait beaucoup dans ses mou- « vements. Je m'insinuai bientôt dans ses bon- « nes grâces par les bonbons que je lui donnai, « et elle eut la complaisance de souffrir que je « l'examinasse tout à mon aise [1].

« La plus grande partie de son corps était « couverte de poils roussâtres partout à peu près « de la même longueur, excepté sur le dos où « ils étaient un peu plus longs. Il n'y en avait « point sur le ventre où la peau paraissait à nu ; « mais quelques semaines après je fus fort sur- « pris de voir cette même partie velue comme le « reste du corps. J'ignore si elle avait été cou- « verte auparavant de poils qui étaient tombés, « ou s'ils y paraissaient pour la première fois. « L'orang-outang que Tulpius a décrit, et qui « était aussi une femelle, avait de même le « ventre dénué de poils. Sa face était plate, ce- « pendant un peu relevée vers le bas, mais « beaucoup moins que dans le magot et les « autres espèces de singes ; elle était nue et « basanée, avec une tache autour de chaque « œil, et une plus grande autour de la bouche, « d'une couleur qui approchait un peu de la « couleur de chair. Elle avait les dents telles « que M. de Buffon les a décrites parmi les ca- « ractères distinctifs des orangs-outangs. La par- « tie inférieure de son nez était fort large et « très-peu éminente ; ses narines étaient fort « distantes de sa bouche, à cause de la hauteur « considérable de sa lèvre supérieure ; ses yeux « étaient environnés de paupières garnies de « cils, et au-dessus il y avait quelques poils, « mais qui ne pouvaient pas passer pour des « sourcils ; ses oreilles étaient semblables à « celles de l'homme ; ses gras de jambes étaient « fort peu visibles, on pourrait même dire « qu'elle n'en avait point ; ses fesses étaient « velues, et on ne remarquait pas qu'il y eût « des callosités.

« Quand elle était debout, sa longueur, depuis « la plante des pieds jusqu'au haut de la tête, « n'était que de deux pieds et demi. Ses bras « étaient fort longs ; mesurés depuis l'aisselle « jusqu'au bout des doigts, ils avaient vingt-trois « pouces : cependant, quand l'animal se dressait « sur ses pieds, ils ne touchaient pas à terre « comme ceux des deux gibbons décrits par « M. de Buffon. Ses mains et ses pieds n'étaient « point velus ; leur couleur était noirâtre, et ils « étaient aussi fort longs proportionnellement à « son corps : depuis le poignet jusqu'au bout du « plus long doigt, la longueur de sa main était « de sept pouces, et celle de son pied, de huit ; « le gros orteil n'avait point d'ongle, pendant « que le pouce et tous les autres doigts en avaient. « L'on voit, par cette description, qu'à la gran- « deur près, cette femelle était de la même es-

[1] La description suivante est celle d'une jeune femelle de l'orang roux des Indes

« pèce que l'animal que j'ai décrit ci-devant. « Elle était originaire de Bornéo ; on l'avait en- « voyée de Batavia au cap de Bonne-Espérance « où elle a passé une année : de là elle est venue « à la ménagerie de M. le prince d'Orange, où « elle n'a pas vécu si longtemps ; elle est morte « en janvier 1777.

« Elle n'avait point l'air méchant ; elle don- « nait volontiers la main à ceux qui lui présen- « taient la leur. Elle mangeait sans gloutonnerie « du pain, des carottes, des fruits, et même de « la viande rôtie ; elle ne paraissait pas aimer « la viande crue ; elle prenait la tasse qui con- « tenait sa boisson d'une seule main, la portait à « sa bouche, et elle la vidait fort tranquillement. « Tous ses mouvements étaient assez lents, et « elle témoignait peu de vivacité ; elle paraissait « plutôt mélancolique. Elle jouait avec une « couverture qui lui servait de lit, et souvent « elle s'occupait à la déchirer. Son attitude or- « dinaire était d'être assise, avec ses cuisses et « ses genoux élevés : quand elle marchait, elle « était presque dans la même posture ; ses fesses « étaient peu éloignées de la terre. Je ne l'ai « point vue se tenir parfaitement debout sur « pieds, excepté quand elle voulait prendre « quelque chose d'élevé, et même encore alors « les jambes étaient toujours un peu pliées, et « elle était vacillante. Ce qui me confirme dans « ce que j'en ai dit ci-devant, c'est que les ani- « maux de cette espèce ne sont pas faits pour « marcher debout comme l'homme, mais comme « les autres quadrupèdes, quoique cette dernière « allure doive être aussi assez fatigante pour eux « à cause de la conformation de leurs mains. « Ils me paraissent principalement faits pour « grimper sur les arbres : aussi notre femelle « grimpait-elle volontiers contre les barres de la « fenêtre de sa chambre, aussi haut que le lui « permettait sa chaîne.

« M. Vosmaër, qui l'a observée pendant tout « le temps qu'elle a vécu dans la ménagerie de « M. le prince d'Orange, en a publié une fort « bonne description, d'où j'ai tiré les dimensions « que j'en ai données, parce qu'elles étaient plus « justes que celles que j'avais prises sur l'animal « vivant et en mouvement ; il a été fort attentif « à examiner de près ses actions, et ce qu'il en « rapporte est très-intéressant. On aime à voir « ou à lire le détail des actions d'un animal qui « imite si bien les nôtres ; nous sommes tentés « de lui accorder un degré d'intelligence supé- « rieur à celui de toutes les autres brutes, quoi- « que tout ce que nous admirons dans tout ce « qu'il fait soit une suite de la forme de son « corps, et particulièrement de ses mains dont « il se sert avec autant de facilité que nous. Si « le chien avait de pareilles mains, et qu'il pût « se tenir debout sur ses pieds, il nous paraî- « trait bien plus intelligent qu'un singe. Pen- « dant que cette femelle a été dans ce pays, « M. Vosmaër n'a pas remarqué qu'elle ait eu « des écoulements périodiques. Il en a donné, « en deux planches, trois figures qui la repré- « sentent très-bien dans trois différentes atti- « tudes.

« Dans le même temps que cet animal était « ici, il y avait à Paris une femelle gibbon, « comme je l'ai appris par la lettre de M. Dau- « benton, qui me manda que son allure était à « peu près la même que celle que je viens de dé- « crire ; elle courait étant presque debout sur ses « pieds, mais les jambes et les cuisses étaient un « peu pliées, et quelquefois la main touchait la « terre pour soutenir le corps chancelant ; elle « était vacillante, lorsqu'étant debout elle s'ar- « rêtait ; elle ne portait que sur le talon, et rele- « vait la plante du pied ; elle ne restait que peu « de temps dans cette attitude, qui paraissait « forcée.

« M. Gordon, que je dois presque toujours ci- « ter, m'a envoyé le dessin d'un orang-outang, « dont le roi d'Asham, pays situé à l'est du Ben- « gale, avait fait présent, avec plusieurs autres « curiosités, à M. Harwood, président du conseil « provincial de Dinagiapal. Le frère de M. Har- « wood l'apporta au Cap, et le donna à M. Gor- « don, chez qui malheureusement il ne vécut « qu'un jour. Sur le vaisseau il avait été attaqué « du scorbut, et en arrivant au cap de Bonne- « Espérance il était si faible, qu'il mourut au « bout de vingt-quatre heures. Ainsi M. Gordon « n'a eu que le temps de le faire dessiner, et ne « pouvant point me donner ses propres obser- « vations, il m'a communiqué ce que lui en « avait dit M. Harwood. Voici ce qu'il en avait « appris.

« Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le « pays dont il est originaire, était une femelle « qui avait régulièrement ses écoulements pé- « riodiques, mais qui cessèrent dès qu'elle fut « attaquée du scorbut. Elle était d'un caractère « fort doux : il n'y avait que les singes qui lui « déplaisaient ; elle ne pouvait pas les souffrir.

« Elle se tenait toujours droite en marchant ; « elle pouvait même courir très-vite. Quand elle « marchait sur une table, ou parmi de la porce- « laine, elle était fort attentive à ne rien casser. « Lorsqu'elle grimpait quelque part, elle ne fai- « sait usage que de ses mains ; elle avait les ge- « noux comme un homme. Elle pouvait faire un « cri si aigu, que quand on était près d'elle, il « fallait se tenir les oreilles bouchées pour n'en « être pas étourdi. Elle prononçait souvent et « plusieurs fois de suite les syllabes de *yaa-hou*, « en insistant avec force sur la dernière. Quand « elle entendait quelque bruit approchant de ce- « lui-là, elle commençait d'abord aussi à crier; « si elle était contente, on lui entendait faire un « grognement doux qui partait de la gorge. Lors- « qu'elle était malade, elle se plaignait comme « un enfant, et cherchait à être secourue. Elle « se nourrissait de végétaux et de lait ; jamais « elle n'avait voulu toucher à un animal mort, ni « manger de la viande ; elle refusait même de « manger sur une assiette où il y en avait eu. « Quand elle voulait boire, elle plongeait ses « doigts dans l'eau et les léchait. Elle se couvrait « volontiers avec des morceaux de toile, mais « elle ne voulait point souffrir d'habits. Dès « qu'elle entendait prononcer son nom, qui était « *Jenny*, elle venait : elle était ordinairement « assez mélancolique et pensive. Quand elle vou- « lait faire ses nécessités, lorsqu'elle était sur le « vaisseau, elle se tenait à une corde par les « mains, et les faisait dans la mer.

« La longueur de son corps était de deux pieds « cinq pouces et demi ; sa circonférence près de « la poitrine était d'un pied deux pouces, et celle « de la partie de son corps la moins grosse était « de dix pouces et demi. Quand elle était en « santé, elle était mieux en chair, et elle avait « des gras de jambes. Le dessin que M. Gordon « a eu la bonté de m'en envoyer a été fait lors- « qu'elle était malade, ou peut-être lorsqu'elle « était morte, et d'une très-grande maigreur : « ainsi il ne peut servir qu'à donner une idée de « la longueur et de la figure de sa face, qui me « paraît être très-semblable à celle de la femelle « que nous avons eue ici. Je vois aussi par l'é- « chelle qui est ajoutée à ce dessin, que les di- « mensions des différentes parties sont à peu près « les mêmes : mais il y avait cette différence en- « tre ces deux orangs-outangs, c'est que celui « de Bornéo n'avait point d'ongle au gros orteil « ou au pouce des pieds, au lieu que celui d'As- « ham en avait, comme M. Gordon me l'a mandé « bien expressément ; aussi a-t-il eu soin que « cet ongle fût représenté dans le dessin. Cette « différence indiquerait-elle une diversité dans « l'espèce entre des animaux qui semblent d'ail- « leurs avoir tant de rapports entre eux, par des « caractères plus essentiels ? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses. Je ne doute pas plus que lui, que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être encore celui qui pourrait faire la nuance entre le pongo et le mandrill. M. Vosmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko : il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article [1].

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de « l'heureuse arrivée de cet orang-outang... c'é- « tait une femelle. Nous avons apporté la plus « grande attention à nous assurer si elle était « sujette à l'écoulement périodique, sans rien « pouvoir découvrir à cet égard. En mangeant, « elle ne faisait point de poches latérales au go- « sier, comme toutes les autres espèces de singes. « Elle était d'un si bon naturel, qu'on ne lui vit « jamais montrer la moindre marque de mé- « chanceté ou de fâcherie ; on pouvait sans « crainte lui mettre la main dans la bouche. « Son air avait quelque chose de triste... Elle « aimait la compagnie sans distinction de sexe, « donnant seulement la préférence aux gens qui « la soignaient journellement et qui lui faisaient « du bien, qu'elle paraissait affectionner davan- « tage ; souvent lorsqu'ils se retiraient, elle se « jetait à terre, étant à la chaîne, comme au dés- « espoir, poussant des cris lamentables, et dé- « chirant par lambeaux tout le linge qu'elle « pouvait attraper dès qu'elle se voyait seule. « Son garde ayant quelquefois la coutume de « s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenait d'au- « tres fois du foin de sa litière, l'arrangeait à son « côté, et semblait par toutes ses démonstrations « l'inviter à s'asseoir auprès d'elle...

« La marche ordinaire de cet animal était à « quatre pieds comme les autres singes ; mais il « pouvait bien aussi marcher debout sur les pieds

[1] C'est encore l'*orang-roux* des Indes.

« de derrière, et muni d'un bon bâton, il s'y te-« nait appuyé souvent fort longtemps : cepen-« dant il ne posait jamais les pieds à plat, à la « façon de l'homme, mais recourbés en dehors, « de sorte qu'il se soutenait sur les côtés exté-« rieurs des pieds de derrière, les doigts retirés « en dedans, ce qui dénotait une aptitude à grim-« per sur les arbres... Un matin nous le trou-« vâmes déchaîné... et nous le vîmes monter « avec une merveilleuse agilité contre les pou-« tres et les lattes obliques du toit ; on eut de la « peine à le reprendre... Nous remarquâmes une « force extraordinaire dans ses muscles ; on ne « parvint qu'avec beaucoup de peine à le cou-« cher sur le dos ; deux hommes vigoureux eu-« rent chacun assez à faire à lui serrer les pieds, « l'autre à lui tenir la tête, et le quatrième à « lui repasser le collier par-dessus la tête, et « à le fermer mieux. Dans cet état de liberté, « l'animal avait entre autres choses ôté le bou-« chon d'une bouteille contenant un reste de « vin de Malaga, qu'il but jusqu'à la dernière « goutte, et remit ensuite la bouteille à sa même « place.

« Il mangeait presque de tout ce qu'on lui « présentait. Sa nourriture ordinaire était du « pain, des racines, en particulier des carottes « jaunes, toutes sortes de fruits, surtout des « fraises; mais il paraissait singulièrement friand « de plantes aromatiques, comme du persil et « de sa racine. Il mangeait aussi de la viande « bouillie ou rôtie, et du poisson. On ne le voyait « point chasser aux insectes dont les autres es-« pèces de singes sont d'ailleurs si avides... Je « lui présentai un moineau vivant... il en goûta « la chair et le rejeta bien vite. Dans la ména-« gerie, et lorsqu'il était tant soit peu malade, « je l'ai vu manger tant soit peu de viande crue, « mais sans aucune marque de goût. Je lui don-« nai un œuf cru qu'il ouvrit des dents, et suça « tout entier avec beaucoup d'appétit... Le rôti « et le poisson étaient ses aliments favoris. On « lui avait appris à manger avec la cuiller et la « fourchette. Quand on lui donnait des fraises « sur une assiette, c'était un plaisir de voir « comme il les piquait une par une, et les por-« tait à sa bouche avec la fourchette, tandis « qu'il tenait de l'autre patte l'assiette. Sa bois-« son ordinaire était l'eau ; mais il buvait très-« volontiers toutes sortes de vins, et principale-« ment le malaga. Lui donnait-on une bouteille, « il en tirait le bouchon avec la main et buvait « très-bien dehors, de même que hors d'un « verre à bière ; et cela fait, il s'essuyait les « lèvres comme une personne... Après avoir « mangé, si on lui donnait un cure-dent, il s'en « servait au même usage que nous. Il tirait fort « adroitement du pain et autres choses hors « des poches. On m'a assuré qu'étant à bord du « navire, il courait librement parmi l'équipage, « jouait avec les matelots, et allait quérir comme « eux sa portion à la cuisine.

« A l'approche de la nuit, il allait se coucher... « Il ne dormait pas volontiers dans sa loge, de « peur, à ce qu'il me parut, d'y être enfermé. « Lorsqu'il voulait se coucher, il arrangeait le « foin de sa litière, le secouait bien, en appor-« tait davantage pour former son chevet, se « mettait le plus souvent sur le côté, et se cou-« vrait chaudement d'une couverture, étant « fort frileux.... De temps en temps nous lui « avons vu faire une chose qui nous surprit ex-« trêmement la première fois que nous en fûmes « témoins. Ayant préparé sa couche à l'ordi-« naire, il prit un lambeau de linge qui était au-« près de lui, l'étendit fort proprement sur le « plancher, mit du foin au milieu en relevant « les quatre coins du linge par-dessus, porta ce « paquet avec beaucoup d'adresse sur son lit « pour lui servir d'oreiller, tirant ensuite la « couverture sur son corps... Une fois me voyant « ouvrir à la clef et refermer ensuite le cadenas « de sa chaîne, il saisit un petit morceau de « bois... le fourra dans le trou de la serrure, le « tournant et retournant en tout sens, et regar-« dant si le cadenas ne s'ouvrait pas... On l'a vu « essayer d'arracher des crampons avec un gros « clou dont il se servait comme d'un levier. Un « jour lui ayant donné un petit chat, il le flaira « partout ; mais le chat lui ayant égratigné le « bras, il ne voulut plus le toucher... Lorsqu'il « avait uriné sur le plancher de son gîte, il l'es-« suyait proprement avec un chiffon... Lors-« qu'on allait le voir avec des bottes aux jam-« bes, il les nettoyait avec un balai, et savait dé-« boucler les souliers avec autant d'adresse « qu'un domestique aurait pu le faire : il dé-« nouait aussi fort bien les nœuds faits dans les « cordes, quelque serrés qu'ils fussent, soit avec « ses dents, soit avec ses ongles... Ayant un verre « ou un baquet dans une main, et un bâton « dans l'autre, on avait bien de la peine à le lui « ôter, s'esquivant et s'escrimant continuelle-« ment du bâton pour le conserver.

« Jamais on ne l'entendait pousser quelque « cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvait seul, et « pour lors c'était d'abord un son approchant « de celui d'un jeune chien qui hurle ; ensuite « il devenait très-rude et rauque, ce que je ne « puis mieux comparer qu'au bruit que fait « une grosse scie en passant à travers le bois. « Nous avons déjà remarqué que cet animal « avait une force extraordinaire ; mais elle « était surtout apparente dans les pattes de de- « vant ou mains dont il se servait à tout.... « pouvant lever et remuer de très-lourds far- « deaux.

« Ses excréments, lorsqu'il se portait bien, « étaient en crottes ovales. Sa hauteur, mesurée « debout, était de deux pieds et demi rhé- « naux.... Le ventre, surtout étant accroupi, « était gros et gonflé... Les tétins des mamelles « étaient fort petits et tout près des aisselles ; le « nombril ressemblait beaucoup à celui d'une « personne.

« Les pieds de devant ou bras avaient, depuis « les aisselles jusqu'au bout des doigts du milieu, « un pied sept pouces ; le doigt du milieu trois « pouces et demi, le premier un peu plus court, « le troisième un peu plus long, le quatrième, « ou petit doigt, beaucoup plus court ; mais le « pouce l'est encore bien davantage. Tous les « doigts ont trois articulations ; le pouce n'en a « que deux : ils sont tous garnis d'un ongle noir « et rond.

« Les jambes, depuis la hanche jusqu'au ta- « lon, avaient vingt pouces ; mais le fémur me « parut à proportion beaucoup plus court que « le tibia. Ses pieds posés à plat étaient, depuis « le derrière du talon jusqu'au bout des doigts « du milieu, longs de huit pouces. Les doigts « des pieds sont plus courts que ceux des mains ; « celui du milieu est aussi un peu plus long que « les autres ; mais ici le pouce est beaucoup plus « court que celui de la main... et ces doigts des « pieds ont aussi des ongles noirs. Le pouce ou « gros orteil, qui n'a que deux articulations, est « absolument dépourvu d'ongle dans quatre su- « jets de cette espèce asiatique.

« Le côté intérieur des pieds de devant et de « derrière est entièrement nu, sans poil, revêtu « d'une peau assez douce, d'un noir fauve ; mais « après la mort de l'animal, et pendant sa ma- « ladie, cette peau était déjà devenue beaucoup « plus blanche ; les doigts des pieds de devant « et de derrière étaient aussi sans poil.

« Les cuisses ne sont ni pelées, ni calleuses... « On ne pouvait apercevoir ni fesses, ni mollets « aux jambes, non plus que le moindre indice « de queue.

« La tête est par devant toute recouverte d'une « peau chauve, couleur de souris. Le museau ou « la bouche est un peu saillant, quoique pas tant « qu'aux espèces de magots ; mais l'animal pou- « vait aussi beaucoup l'avancer et le retirer. « L'ouverture de la bouche est fort large. Au- « tour des yeux, sur les lèvres et sur le menton, « la peau était un peu couleur de chair ; les « yeux sont d'un brun bleuâtre, dans le milieu « noirs ; les paupières sont garnies de petits « cils. On voit aussi quelques poils au-dessus des « yeux, ce que l'on ne peut pourtant pas bien « nommer des sourcils. Le nez est très-épaté et « large vers le bas ; les dents de devant à la « mâchoire supérieure sont au nombre de qua- « tre, suivies de chaque côté d'un intervalle « après lequel... vient une dent mâchelière qui « est plus longue... L'on compte encore trois « dents molaires, dont la dernière est la plus « grosse. Le même ordre règne à la mâchoire « inférieure. Les dents sont fort semblables à « celles de l'homme... Le palais est de couleur « noire ; le dessous de la langue est couleur « de chair.... La langue est longue, arrondie « par devant, lisse et douce ; les oreilles sont « sans poils, et de forme humaine, mais plus « petites qu'elles ne sont représentées par d'au- « tres.

« A son arrivée, l'animal n'avait point de « poil, si ce n'est du noir à la partie postérieure « du corps, sur les bras, les cuisses et les jam- « bes... A l'approche de l'hiver, il acquit beau- « coup plus de poil... Le dos, la poitrine et toutes « les autres parties du corps étaient couvertes « de poil châtain clair... Les plus longs poils du « dos avaient trois pouces. »

DESCRIPTION DU JOCKO [1].

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Je n'ai vu que la peau bourrée et la plus grande partie du squelette du jocko que l'on montrait à Paris en 1740 : il mourut l'année suivante à Lon-

[1] Cette description est celle du TROGLODYTE CHIMPANZÉE d'Afrique, auquel Buffon, dans le Supplément à l'article des orangs-outangs, donne le nom de *pongo*, après lui avoir attribué, dans le premier article, celui de *jocko*.

dres, où il fut ouvert; on le rapporta ici dans de l'eau-de-vie, et on le mit au cabinet : dans la suite on a fait bourrer la peau et préparer le squelette. Ce singe avait été pris en Afrique dans le fond du Gabon, sur la côte d'Angole : étant debout, il avait deux pieds quatre ou cinq pouces de hauteur, depuis le talon jusqu'au sommet de la tête. Il était plus grand que celui qui a été décrit par Tyson sous le nom de *Pygmée*, et qui n'avait guère plus de deux pieds : après avoir comparé la description du pygmée de Tyson avec notre jocko, j'ai trouvé ces deux animaux si ressemblants, qu'il y a tout lieu de croire qu'ils étaient de même espèce comme ils étaient de même pays.

La peau qui a servi de sujet pour cette description avait quelques poils durs sur le bord de la lèvre du dessus et au-devant de la mâchoire du dessous; le reste de la face était nu, à l'exception des joues où il y avait des poils semblables à ceux du reste du corps. Il se trouvait des cils aux deux paupières et quelques poils à l'endroit des sourcils; il y en avait de gris sur le milieu du scrotum et autour de l'anus. Le poil de la tête n'était pas différent de celui du reste du corps, par sa couleur noire ni par ses autres qualités; le plus long se trouvait aux côtés de la face et sur les épaules; il avait deux pouces à deux pouces et demi. Le poil était assez touffu pour couvrir la peau sur la tête, le dos, les épaules, et sur la face externe des quatre jambes; il était fort rare, et laissait voir la peau sur la poitrine, sur les côtés du ventre et sur la face interne des quatre jambes. Il était dirigé en bas sur les côtés de la tête, et en haut sur le côté externe et postérieur de la cuisse, et sur la face externe de l'avant-bras, tandis que le poil du bras était dirigé en bas, de sorte que les pointes des poils étaient opposées les unes aux autres, à l'endroit du coude. Tyson donne la direction du poil de l'avant-bras du jocko, comme un caractère commun avec l'homme; mais il est aussi commun avec plusieurs animaux.

Ne pouvant pas prendre des dimensions exactes sur une peau bourrée, telle que la peau du jocko qui est au Cabinet du Roi, je rapporte dans une table les principales dimensions que Tyson a prises sur son pygmée qui était vivant.

La tête du jocko est à proportion moins grosse que celle de l'homme; elle a moins de hauteur, moins de largeur, et même moins de longueur, quoique les mâchoires soient beaucoup plus saillantes en avant. La boîte osseuse du crâne a moins de capacité, principalement dans sa partie postérieure; et en général la tête du jocko est très-différente de celle de l'homme par sa figure. Les apophyses mastoïdes sont très-peu apparentes. Il n'y avait point de suture coronale. Les grandes ailes de l'os sphénoïde ne sont pas aussi étendues que dans l'homme; elles ne se prolongent pas entre l'os temporal et le frontal jusqu'à l'os pariétal : au contraire le temporal et le frontal s'articulent ensemble, et même le temporal touche à l'os de la pommette au-dessus du sphénoïde; ce qui fait une grande différence dans la conformation de la tête du jocko comparée à celle de l'homme : aussi la tête du jocko a moins de hauteur depuis l'arcade zygomatique jusqu'au sommet. Les mâchoires sont plus longues que dans l'homme, les os propres du nez sont aussi plus longs; ils ne forment point de voûte transversale avec ceux de la mâchoire; l'ouverture des narines est placée plus bas que dans l'homme : car elle est en entier au-dessous des orbites; elle a moins de hauteur que dans l'homme, et sa partie inférieure est beaucoup plus éloignée du bord alvéolaire de la mâchoire; c'est pourquoi le museau du jocko est allongé, et sa lèvre supérieure est très-longue. Les orbites des yeux sont plus grandes que celles de l'homme; la cloison osseuse qui les sépare a beaucoup moins de largeur : par conséquent les yeux sont moins éloignés l'un de l'autre. Les orbites ont plus de hauteur que de largeur, tandis que dans les hommes elles ont ordinairement plus de largeur que de hauteur, ou au moins ces deux dimensions sont égales. La partie supérieure du bord des orbites est très-saillante, en forme de bourrelet, qui se continue sur le bas du front, depuis l'une des orbites jusqu'à l'autre : ce bourrelet donne à l'os frontal du jocko une forme très-différente de celle de l'os frontal de l'homme, et semble terminer le haut de la face et en séparer la plus grande partie de l'os frontal. La face du jocko est terminée en bas par l'arcade alvéolaire de la mâchoire supérieure; la base du menton, au lieu d'être saillante en avant comme dans l'homme, est arrondie et inclinée en arrière; aussi le jocko n'a-t-il point de menton charnu, saillant, et distingué de la lèvre inférieure par un pli transversal, comme le menton de l'homme. J'ai fait la même observation sur toutes les autres espèces des animaux que j'ai vus en chair ou en squelette.

Il ne restait dans le squelette dont il s'agit que deux dents, qui étaient la seconde et la troisième mâchelière du côté droit de la mâchoire du dessous; elles ressemblaient à celles de l'homme.

En comparant les parois internes du crâne du jocko à celles du crâne de l'homme, on y trouve aussi des différences très-marquées dans les proportions de cette cavité; les fosses sont moins grandes, il n'y a presque aucun vestige de l'éminence de l'os ethmoïde, appelée *crête de coq*, etc.

Le jocko diffère beaucoup de l'homme par la situation de l'articulation de la tête avec le cou, et par la direction du plan du grand trou occipital. Ce trou et les condyles qui sont sur son bord se trouvent placés plus en arrière dans le jocko, c'est-

à-dire plus près de l'occiput et plus loin de la face, et par conséquent l'apophyse basilaire est beaucoup plus longue. En supposant le jocko debout sur ses pieds, comme un homme, le plan du grand trou occipital est dirigé obliquement de bas en haut et de devant en arrière, de sorte que, s'il était prolongé en avant, il passerait au-dessous de la face du jocko; au contraire, dans l'homme, ce plan est à peu près horizontal, et s'il était prolongé en avant, il passerait au-dessous des yeux. Cette différence entre le jocko et l'homme, par rapport à l'articulation de la tête avec le cou, fait que l'homme aurait bien moins de facilité que le jocko à présenter son visage en avant, s'il posait ses mains à terre pour se mettre dans l'attitude des quadrupèdes, et que le jocko est obligé d'incliner sa tête pour présenter sa face en avant, lorsqu'il est debout dans l'attitude de l'homme.

—

LE GIBBON.

(ORANG GIBBON.)

Ordre des quadrumanes, tribu des gibbons, famille des singes. (Cuvier.)

Le gibbon se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes. Nous l'avons vu vivant; il n'avait pas trois pieds de hauteur, mais il était jeune, il était en captivité: ainsi l'on doit présumer qu'il n'avait pas encore acquis toutes ses dimensions, et que, dans l'état de nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur. Il n'a nulle apparence de queue; mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes, c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds, sans que son corps se penche. Il a tout autour de la face un cercle de poils gris, de manière qu'elle se présente comme si elle était environnée d'un cadre rond: ce qui donne à ce singe un air très-extraordinaire. Ses yeux sont grands, mais enfoncés; ses oreilles, nues et bien bordées: sa face est aplatie, de couleur tannée et assez semblable à celle de l'homme. Le gibbon est après l'orang-outang et le pithèque, celui qui approcherait le plus de la figure humaine, si la longueur excessive de ses bras ne le rendait pas difforme: car, dans l'état de nature, l'homme aurait aussi une mine bien étrange; les cheveux et la barbe, s'ils étaient négligés, formeraient autour de son visage, un cadre de poil assez semblable à celui qui environne la face du gibbon.

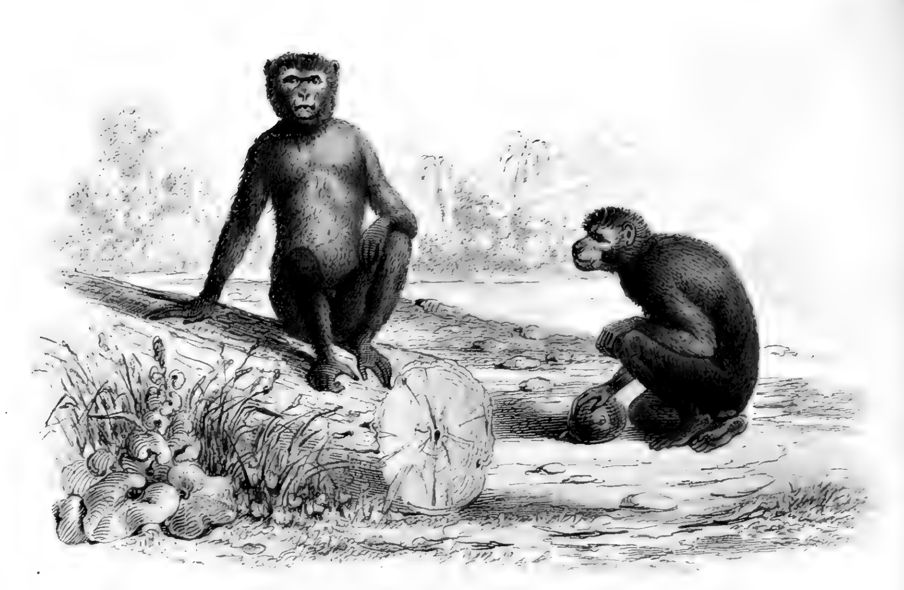
Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille, et de mœurs assez douces; ses mouvements n'étaient ni trop brusques ni trop précipités: il prenait doucement ce qu'on lui donnait à manger; on le nourrissait de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignait beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu longtemps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca et des îles Moluques [1]. Il paraît qu'il se trouve aussi dans des provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon le singe du royaume de Gannaure, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *Fefé* [2]. Au reste cette espèce varie pour la grandeur et pour les couleurs du poil. Il y en a deux au Cabinet, dont le second, quoique adulte, est bien plus petit que le premier et n'a que du brun dans tous les endroits où l'autre a du noir; mais comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce.

Caractères distinctifs de cette espèce.

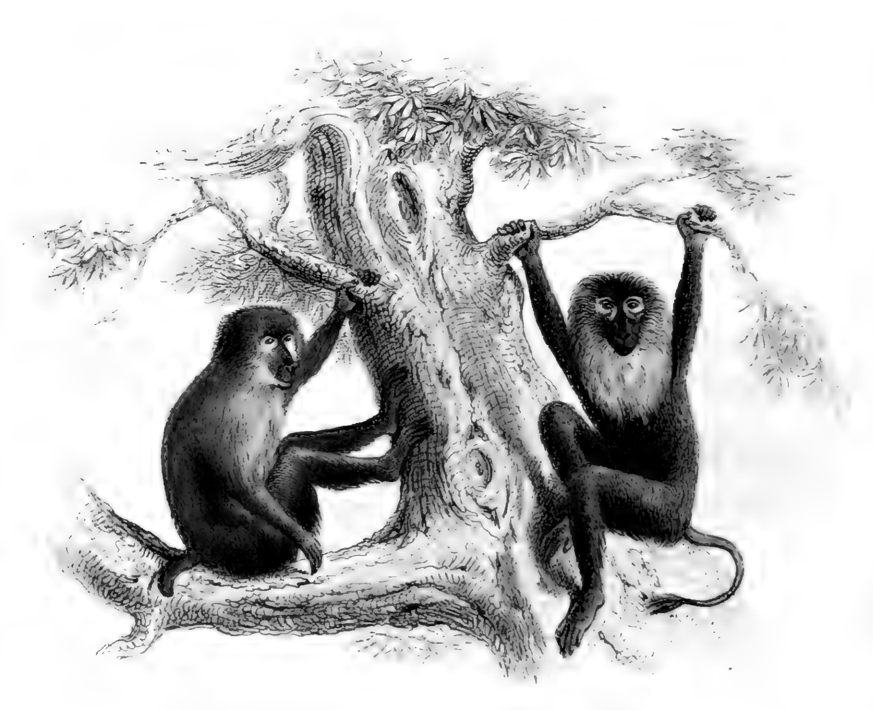
Le gibbon n'a point de queue; il a les fesses pelées avec de légères callosités; sa face est plate, brune et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race, les bras excessivement longs: il marche sur les deux

[1] Le P. Le Comte dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe, marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à peu près comme celui d'un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise, étant exactement comme un enfant et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits. Il ajoute que ces singes sont d'un naturel très-doux, que pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connaissent, ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers; que l'un de ces singes, qu'il a vu, avait au moins quatre pieds de hauteur, qu'il était extrêmement adroit et encore plus agile. Mémoires sur la Chine, par Louis Le Comte, page 510.

[2] Dans le royaume de Gannaure, frontière de la Chine, il se trouve un animal qui est fort rare, qu'ils nomment *fefé*; il a presque la forme humaine, les bras forts longs, le corps noir et velu, marche fort légèrement et fort vite. Recueil des Voyages, etc. Rouen, 1716, tome III.



LE MAGOT



LE GRAND PAPION L'OUANDEROU

pieds de derrière ; il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes à un écoulement périodique de sang.

LE MAGOT.

(LE MACAQUE MAGOT.)

Ordre des quadrumanes, tribu des magots, famille des singes. (Cuvier.)

Cet animal est de tous les singes, c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont point de queue[2], celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Nous en avons nourri un pendant plusieurs années ; l'été il se plaisait à l'air, et l'hiver on pouvait le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il était toujours triste et souvent maussade ; il faisait également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit : ses mouvements étaient brusques, ses manières grossières, et sa physionomie encore plus laide que ridicule ; pour peu qu'il fût agité de passion, il montrait et grinçait les dents en remuant la mâchoire. Il remplissait les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnait, et il mangeait généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage et d'autres choses fermentées ; il aimait à se jucher, pour dormir, sur un barreau, sur une patte de fer. On le tenait toujours à la chaîne, parce que, malgré sa longue domesticité, il n'en était pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres ; il avait apparemment été mal éduqué : car j'en ai vu d'autres de la même espèce, qui en tout étaient mieux, plus reconnaissants, plus obéissants, même plus gais, et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadense et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Ce singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière : la femelle est plus petite que le mâle. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux. Lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très-éminentes, qui sont situées au bas de la région où devraient être les fesses ; l'anus est plus élevé : ainsi il est assis plus bas que sur le cul ; aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis. Il diffère du *pythèque* ou *singe* proprement dit : 1° en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un dogue, au lieu que le pithèque a la face aplatie ; 2° en ce qu'il a de longues dents canines, tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme ; 3° en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi plats et aussi arrondis ; et enfin parce qu'il est plus grand, plus trapu, et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du magot ; nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis : il paraît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications sous le nom de *Cynocephales*, sont tous cinq des magots, qui ne diffèrent que par la grandeur et par quelques autres caractères trop légers pour qu'on doive en faire des espèces distinctes et séparées. Il paraît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Éthiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il y ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence : il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses ; des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme ; la face relevée par le bas en forme de museau, semblable à celui du dogue. Il a du duvet sur la face, du poil brun verdâtre sur le corps et jaune blanchâtre sous le ventre. Il marche sur ses deux pieds de derrière, et plus souvent à quatre. Il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paraît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

---

[1] Le magot est le même animal que le *pithèque* ou *pithecos* d'Aristote, que Buffon considérait comme une espèce distincte. Le *cynocéphale* de Buffon n'est aussi qu'un magot.

[2] Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en ait une légère apparence formée par un petit appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au-dessus de l'anus ; mais cet appendice n'est point une queue avec des vertèbres, ce n'est qu'un bout de peau qui ne tient pas même plus particulièrement au coccyx que le reste de la peau.

DESCRIPTION DU MAGOT.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le magot qui a servi de sujet pour cette description avait la tête grosse, le nez fort plat et le museau saillant; les dents canines étaient fort longues, et les yeux petits; il n'y avait que très-peu d'intervalle entre les deux yeux; les oreilles étaient courtes et nues, elles avaient beaucoup de rapport à celles de l'homme. La physionomie du magot était triste; il ne l'animait jamais qu'en montrant les dents et en agitant rapidement la mâchoire inférieure, au point de choquer à coups réitérés les dents de dessous contre celles de dessus. Le cou était court. L'anus semblait être posé plus haut que dans les autres animaux; mais les parties du corps de cet animal que l'on pourrait comparer aux fesses de l'homme, parce que tout le corps portait dessus lorsque l'animal était dans la situation d'un homme assis, se trouvaient au-devant de l'anus, au lieu d'être de chaque côté comme dans l'homme; ces parties étaient dégarnies de poils, calleuses et fort dures; elles formaient deux callosités qui avaient chacune deux pouces de longueur sur quinze lignes de largeur.

Il y a dans la bouche du magot, de chaque côté de la mâchoire inférieure, l'entrée d'une poche qui s'étend le long du cou : on a appelé ces poches des *abajoues*; l'animal y dépose des aliments, et les y garde pour les mâcher et les avaler dans un autre temps. J'ai nourri un magot pendant plus d'un an; il aimait beaucoup le vin : je l'ai vu manger et boire de tout ce que l'on servait sur la table, excepté la moutarde et les fromages fermentés; il les a toujours refusés, sous quelque appât que je les lui aie présentés. Je n'ai point trouvé d'abajoues dans aucun des sapajous ni des sagouins que j'ai disséqués.

Le magot qui m'a servi de sujet pour cette description, avait des cils aux deux paupières, qui étaient entièrement nues et de couleur de chair assez claire; le tour et l'entre-deux des yeux, le nez, la mâchoire supérieure et les lèvres n'avaient que très-peu de poils et étaient de couleur de chair très-basanée; les joues, le front, les côtés de la tête, le cou, à l'exception de la gorge, le dos, les côtés du corps, les reins, les épaules, les hanches et la face extérieure des jambes de devant et de derrière, étaient garnis d'un poil assez touffu, qui avait jusqu'à deux pouces de longueur; ce poil était de couleur grise, noirâtre depuis la racine jusqu'à environ la moitié de sa longueur; ensuite il était d'un gris plus clair, et plus loin encore de couleur fauve verdâtre; enfin l'extrémité était noire. On ne voyait à l'extérieur que la couleur fauve verdâtre et le noir; la mâchoire inférieure, la gorge, le ventre, les aisselles, les aines, la face intérieure des jambes de devant et de derrière étaient garnis d'un poil d'environ un pouce ou un pouce et demi de longueur, et de couleur jaunâtre très-pâle; la peau était blanchâtre; les doigts avaient du poil, mais la plante des pieds était nue, le bout des doigts était gros et arrondi, les ongles avaient une couleur noire ou noirâtre, ceux des pouces étaient plats à peu près comme dans l'homme; mais les ongles des doigts étaient courbés et disposés en gouttière sur leur longueur.

La tête du squelette du magot diffère de celle de l'homme, du jocko et du gibbon, principalement par le museau, qui est plus long, par la situation de l'ouverture des narines, qui est placée plus bas au-dessous des orbites des yeux, par l'étendue de ces orbites, qui sont plus petites, et par une arête transversale qui est sur l'occiput; cette arête se trouve dans la plupart des quadrupèdes, elle sert d'attache aux muscles qui soutiennent la tête; plus elle a d'épaisseur et de saillie, plus elle dénote l'effort que font ces muscles pour soutenir la tête des quadrupèdes et pour la relever, parce qu'elle n'est pas en équilibre sur le cou comme celle de l'homme.

Le front du magot ne s'élève pas au-dessus des orbites; leur bord supérieur forme un bourrelet très-saillant en avant, et ce bourrelet s'étend d'une orbite à l'autre au-dessus du nez, où il a une face presque perpendiculaire à celle des os propres du nez : ce même bourrelet se prolonge sur le côté extérieur des orbites, parce que l'apophyse orbitaire de l'os frontal et celle de l'os de la pommette sont très-grosses; l'arcade zygomatique est aussi plus convexe que dans l'homme, le jocko et le gibbon, et a plus de rapport à celle de la plupart des quadrupèdes. Les orbites des yeux ont beaucoup plus de largeur que de hauteur. L'ouverture des narines s'étend presque jusqu'au bord alvéolaire. La mâchoire inférieure diffère de celle de l'homme, du jocko et du gibbon, en ce que ses branches sont moins recourbées et plus ressemblantes à celles de la mâchoire de la plupart des quadrupèdes.

Les dents du magot ressemblent à celles de l'homme pour le nombre; mais il y a de grandes différences pour la forme, principalement dans les canines, qui sont ressemblantes à celles du gibbon mais de beaucoup plus grandes. La première mâchelière du dessous est à proportion plus grosse que dans l'homme, elle présente une longue face antérieure, formée par le frottement de la dent canine du dessus. La dernière mâchelière de chaque côté des deux mâchoires est la plus grosse, comme dans la plupart des animaux; et au contraire de ce qui est dans l'homme, elle a sur chaque face deux cannelures longitudinales. Il y a entre les incisives

et les canines du dessus, et entre les canines et les mâchelières du dessous, un espace vide dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre, lorsque la bouche se ferme.

LE PITHÈQUE [1].

Ordre des quadrumanes, tribu des magots, famille des singes. (Cuvier.)

« Il y a, dit Aristote, des animaux dont la « nature est ambiguë, et tient en partie de « l'homme et en partie du quadrupède, tels que « les *pithèques*, les *kèbes* et les *cynocéphales*. « Le kèbe est un pithèque avec une queue. Le « cynocéphale est tout semblable au pithèque : « seulement il est plus grand et plus fort ; et il « a le museau avancé, approchant presque de « celui du dogue, et c'est de là qu'on a tiré son « nom ; il est aussi de mœurs plus féroces, et il « a les dents plus fortes que le pithèque et plus « ressemblantes à celles du chien. » D'après ce passage, il est clair que le pithèque et le cynocéphale indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue, puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes*, et que le cynocéphale ressemble en tout au pithèque, à l'exception du museau, qu'il a plus avancé, et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le cynocéphale, et d'autres singes avec une queue, qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connaissons avec ce qui était connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue, savoir l'orang-outang, le gibbon et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque ; car les deux premières, c'est-à-dire l'orang-outang et le gibbon, n'étaient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes qui n'étaient pas découvertes de son temps, et que d'ailleurs ils ont des caractères très-différents de ceux qu'il donne au pithèque. Mais la troisième espèce que nous appelons *magot* est le *cynocéphale* d'Aristote ; il en a tous les caractères ; il n'a point de queue ; il a le museau comme un dogue, et les dents canines grosses et longues : d'ailleurs il se trouve communément dans l'Asie-Mineure et dans les autres provinces de l'Orient qui étaient connues des Grecs. Le pithèque est du même pays, mais nous ne l'avons pas vu : nous ne le connaissons que par le témoignage des auteurs ; et quoique, depuis vingt ans que nous recherchons les singes, cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux, nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe aussi réellement que celle du cynocéphale. Gessner et Jonston ont donné des figures de ce singe pithèque : M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu ; il le distingue du cynocéphale ou magot, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu, et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux [1] se ressemblent à tous égards, à l'exception du museau, qui est court dans le *pithèque* ou *singe* proprement dit, et allongé dans le cynocéphale. Nous avons dit que l'orang-outang, le pithèque, le gibbon et le magot sont les seuls animaux auxquels on doive appliquer le nom générique de *singe*, parce qu'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre. L'orang-outang et le gibbon sont très-différents du pithèque et du magot ; mais comme ceux-ci se ressemblent en tout, à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines, ils ont souvent été pris l'un pour l'autre : on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe* ; et même dans les langues où il y a un nom pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot ; on les appelle tous deux du même nom *aff*, en allemand, *ape*, en anglais : ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom ; encore le mot *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjective qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

[1] Ce singe est un jeune magot.

[1] Race première des singes, ceux qui n'ont point de queue et qui ont le museau court : 1° le singe. J'ai vu plusieurs singes qui ne différaient entre eux que par la grandeur ; leur face, leurs oreilles et leurs ongles sont assez semblables au visage, aux oreilles et aux ongles de l'homme ; le poil qui couvre tout leur corps, excepté les fesses, qui sont nues, est mêlé de verdâtre et de jaunâtre ; le verdâtre domine dans la partie supérieure du corps, et le jaunâtre dans la partie inférieure... Race seconde des singes, ceux qui n'ont point de queue, et qui ont le museau allongé : 1° le singe cynocéphale. Il ne diffère du singe que par son museau allongé, comme celui d'un chien ; d'ailleurs, il lui ressemble en tout. J'en ai vu plusieurs qui ne différaient entre eux que par la grandeur. Briss., Reg. anim., pag. 189 et 191.

Il paraît, par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étaient connus, et qu'il était commun en Asie aussi bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique qui étaient fréquentées par les voyageurs grecs et romains; c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivants de Léon l'Africain et de Marmol : ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des Nègres; mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très-grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bougie et de Constantine. « Ils ont, dit Marmol, les pieds, les « mains, et, s'il faut ainsi dire, le visage de « l'homme, avec beaucoup d'esprit et de malice. « Ils vivent d'herbes, de blé et de toutes sortes « de fruits qu'ils vont en troupes dérober dans « les jardins ou dans les champs : mais avant « que de sortir de leur fort, il y en a un qui « monte sur une éminence, d'où il découvre « toute la campagne, et quand il ne voit pa- « raître personne, il fait signe aux autres par « un cri pour les faire sortir, et ne bouge de là, « tandis qu'ils sont dehors : mais sitôt qu'il voit « venir quelqu'un, il jette de grands cris, et sau- « tant d'arbre en arbre tous se sauvent dans les « montagnes. C'est une chose admirable que de « les voir fuir; car les femelles portent sur leur « dos quatre ou cinq petits, et ne laissent pas « avec cela de faire de grands sauts de bran- « che en branche. Il s'en prend quantité par « diverses inventions, quoiqu'ils soient fort fins. « Quand ils deviennent farouches, ils mordent; « mais pour peu qu'on les flatte, ils s'apprivoi- « sent aisément. Ils font grand tort aux fruits « et au blé, parce qu'ils ne font autre chose « que de cueillir, couper et jeter par terre, soit « qu'il soit mûr ou non, et en perdent beaucoup « plus qu'ils n'en mangent et qu'ils n'en em- « portent. Ceux qui sont apprivoisés font des « choses incroyables, imitant l'homme en tout « ce qu'ils voient. » Kolbe rapporte les mêmes faits à peu près au sujet des singes du cap de Bonne-Espérance; mais on voit, par la figure et la description qu'il en donne, que ces singes sont des babouins qui ont une queue courte, le museau allongé, les ongles pointus, etc., et qu'ils sont aussi beaucoup plus gros et plus forts que ces singes de Mauritanie. On peut donc présumer que Kolbe a copié le passage de Marmol, et appliqué aux babouins du Cap les habitudes naturelles des pithèques de Mauritanie.

Le pithèque, le magot et le babouin que nous avons appelé *papion*, étaient tous trois connus des anciens : aussi ces animaux se trouvent dans l'Asie-Mineure, en Arabie, dans la Haute-Égypte et dans toute la partie septentrionale de l'Afrique. On pourrait donc aussi appliquer ce passage de Marmol à tous trois : mais il est clair qu'il ne convient pas au babouin, puisqu'il y est dit que ces singes n'ont point de queue; et ce qui me fait présumer que ce n'est pas du magot, mais du pithèque que cet auteur a parlé, c'est que le magot n'est pas aisé à apprivoiser, qu'il ne produit ordinairement que deux petits et non pas quatre ou cinq, comme le dit Marmol; au lieu que le pithèque, qui est plus petit, doit en produire davantage; d'ailleurs il est plus doux et plus docile que le magot, qui ne s'apprivoise qu'avec peine et ne se prive jamais parfaitement. Je me suis convaincu par toutes ces raisons que ce n'est point au magot, mais au pithèque qu'il faut appliquer ce passage des auteurs africains. Il en est de même de celui de Rubruquis, où il est fait mention des singes du Cathay. Il dit « qu'ils ont en toutes choses la « forme et les façons des hommes..... qu'ils ne « sont pas plus hauts qu'une coudée et tout cou- « verts de poils; qu'ils habitent dans des caver- « nes; que pour les prendre on y porte des bois- « sons fortes et enivrantes..... qu'ils viennent « tous ensemble goûter de ce breuvage en criant « *chinchin*, dont on leur a donné le nom de « *chinchin*, et qu'ils s'enivrent si bien qu'ils « s'endorment; en sorte que les chasseurs les « prennent aisément. » Ces caractères ne con- « viennent qu'au pithèque et point du tout au magot. Nous avons eu celui-ci vivant, et nous ne l'avons jamais entendu crier *chinchin*; d'ailleurs il a beaucoup plus d'une coudée de hauteur et ressemble moins à l'homme que ne le dit l'auteur. Nous avons eu les mêmes raisons pour appliquer au pithèque et non point au magot la figure et l'indication de Prosper Alpin, par laquelle il assure que les petits singes sans queue qu'il a vus en Égypte s'apprivoisent plus vite et plus aisément que les autres; qu'ils ont plus d'intelligence et d'industrie, et qu'ils sont aussi plus gais et plus plaisants que tous les autres. Or, le magot est d'une grosse et assez grande taille; il est maussade, triste, farouche,

et ne s'apprivoise qu a demi. Les caractères que donne ici Prosper Alpin à son singe sans queue ne conviennent donc en aucune manière au magot, et ne peuvent appartenir à un autre animal qu'au pithèque.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pithèque n'a point de queue; il n'a point les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats aussi, et arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur ses deux pieds; il a environ une coudée, c'est-à-dire tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'apprivoise aisément. Les anciens ont dit que la femelle est sujette à l'écoulement périodique, et l'analogie ne nous permet pas d'en douter.

ADDITION A L'ARTICLE DU PITHÈQUE.

Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; et quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence que plusieurs naturalistes regardaient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste et professeur au Jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avais indiqué. Il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie; et, à son retour en France, il a bien voulu m'en faire hommage; et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnaître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvements, c'est-à-dire, debout sur ses deux pieds de derrière, et sur ses quatre pieds; il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines, sur la nature et les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans la forêt de Bougie, « du Côle et du Stora dans l'ancienne Numidie, « qui est aujourd'hui la province de Constantine, du royaume d'Alger Ils habitent particulièrement ces contrées, et je n'ai pas ouï « dire qu'on en eût observé dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes « dans les forêts de l'Atlas, qui avoisinent la « mer, et ils sont si communs à Stora, que les « arbres des environs en sont quelquefois couverts. Ils se nourrissent de pommes de pin, « de glands doux, de figues d'Inde, de melons, « de pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des « jardins des Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter ces animaux malfaisants. « Pendant qu'ils commettent leurs vols, il y en « a deux ou trois qui montent sur la cime des « arbres et des rochers les plus élevés, pour « faire sentinelle; et dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un, ou qu'ils entendent quelque « bruit, ils poussent un cri d'alerte, et aussitôt « toute la troupe prend la fuite en emportant « tout ce qu'ils ont pu saisir.

« Le pithèque n'a guère que deux pieds de « hauteur lorsqu'il est droit sur ses jambes. Il « peut marcher debout pendant quelque temps; « mais il se soutient avec difficulté dans cette « attitude qui ne lui est pas naturelle. Sa face « est presque nue, un peu allongée et ridée, ce « qui lui donne toujours un air vieux. Il a vingt-huit dents; les canines sont courtes et à peu « près semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont peu de largeur; ses yeux sont arrondis, roussâtres et d'une grande vivacité; « les fesses sont calleuses, et, à la place de « la queue, il y a un petit appendice de peau, « long de cinq à six lignes. Les ongles sont « aplatis comme dans l'homme, et il se sert de « ses pieds et de ses mains avec beaucoup d'adresse, pour saisir les divers objets qui sont « à sa portée : j'en ai vu qui déliaient leurs liens « avec la plus grande facilité. La couleur du « pithèque varie du fauve au gris : dans tous « ceux que j'ai observés, une partie de la poitrine et du ventre étaient recouverts d'une « large tache noirâtre. La verge est grêle et « pendante dans le mâle; les testicules ont peu « de volume.

« Quoique ces animaux soient très-lubriques, « et qu'ils s'accouplent fréquemment dans l'état « de domesticité, comme j'ai eu occasion de « l'observer, il n'y a cependant pas d'exemple « qu'ils aient jamais produit dans cet état de « servitude, même en Barbarie où l'on en élève « beaucoup dans les maisons des Francs. Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle monte sur la femelle, qui est à quatre pieds; il lui appuie « ceux de derrière sur les jambes, et il l'excite

« au plaisir en lui chatouillant les côtés avec les « mains. Elle est sujette à un léger écoulement « périodique, et je me suis aperçu que ses par- « ties naturelles augmentaient alors sensible- « ment de volume.

« Dans l'état sauvage, elle ne produit ordi- « nairement qu'un seul petit. Presque aussitôt « qu'il est né, il monte sur le dos de la mère, « lui embrasse étroitement le cou avec les bras, « et elle le transporte ainsi d'un lieu dans un « autre; souvent il se cramponne à ses mamel- « les, et s'y tient fortement attaché.

« Celui de tous les singes avec lequel le pi- « thèque a le plus de rapports est le magot, « dont il diffère cependant par des caractères « si tranchés, qu'il paraît bien former une es- « pèce distincte. Le magot est plus grand; ses « testicules sont très-volumineux; ceux du pi- « thèque au contraire sont fort petits. Les « dents canines supérieures du magot sont al- « longées comme les crocs des chiens; celles du « pithèque sont courtes et à peu près sembla- « bles à celles de l'homme. Le pithèque a des « mœurs plus douces, plus sociales que le ma- « got : celui-ci conserve toujours dans l'état de « domesticité un caractère méchant et même « féroce; le pithèque, au contraire, s'apprivoise « facilement et devient familier. Lorsqu'il a « été élevé jeune, il mord rarement, quelque « mauvais traitement qu'on lui fasse subir. Il « est naturellement craintif, et il sait distinguer « avec une adresse étonnante ceux qui lui veu- « lent du mal. Il se rappelle les mauvais traite- « ments, et lorsqu'on lui en a souvent fait es- « suyer, il faut du temps et des soins assidus « pour lui en faire perdre le souvenir. En re- « vanche, il reconnaît ceux qui lui font du bien; « il les caresse, les appelle, les flatte par des « cris et par des gestes très-expressifs; il leur « donne même des signes d'attachement et de « fidélité; il les suit comme un chien, sans ja- « mais les abandonner. La frayeur se peint sur « le visage du pithèque; j'ai souvent vu ces « animaux changer sensiblement de couleur « lorsqu'ils étaient saisis d'effroi. Ils annoncent « leur joie, leur crainte, leurs désirs, leur ennui « même par des accents différents et faciles à « distinguer. Ils sont très-malpropres et lâchent « leurs ordures partout où ils se trouvent; ils se « plaisent à mal faire, et brisent tout ce qui se « rencontre sous leur main, sans qu'on puisse les « en corriger, quelque châtiment qu'on leur in- « flige. Les Arabes mangent la chair du pithèque, « et la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles, et même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison. C'est un mâle, mais qui ne paraît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds; et ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant, et les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant; il est très-vif et presque toujours en mouvement. Son plus grand plaisir est de sauter, grimper et s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paraît s'ennuyer lorsqu'il est seul, car alors il fait entendre un cri plaintif. Il aime la compagnie, et lorsqu'il est en gaieté, il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste il est d'un naturel fort doux, et ressemble par là aux orangs-outangs. Malgré sa grande vivacité, il mord très-rarement et toujours faiblement.

Cet individu avait au mois d'avril 1787 deux pieds cinq pouces de hauteur, et lorsqu'il se tenait debout sur ses pieds. Il était âgé de près de deux ans : il avait crû de près de six pouces en dix mois, et avait dans le même temps pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps; son poil avait bruni, surtout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu allongée et aplatie au sommet; le front est assez court et couvert de poils, presque aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés et l'iris d'un jaune rougeâtre; l'os frontal au-dessus de l'orbite des yeux est saillant, et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils; il a des cils aux deux paupières; son nez est aplati et forme gouttière entre les deux narines qui sont posées obliquement et s'inclinent en dedans : toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très-clair-semés, mais en plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, au dessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents et deux alvéoles vides,

d'où il en était tombé deux autres. L'oreille est grande, ronde et large en bas, mince, sans rebord et presque sans poils ; elle a ving-trois lignes de longueur, sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu : ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des cuisses et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus : la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu ; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre et sans poils ; les ongles sont arrondis et presque noirs ; l'appendice de peau, qui est à la place de la queue, est souple, et n'a que six lignes de longueur.

DU PETIT CYNOCÉPHALE.

Ordre des quadrumanes, tribu des magots, famille des singes. (Cuvier.)

J'ai dit que le singe que nous avons appelé magot était le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée. Mais il y a deux espèces de cynocéphale, l'une plus grande, qui est en effet le magot, et l'autre plus petite. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paraît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivants : « Je donne « ici, dit-il, *planche* 20, *figure* 1, un petit « cynocéphale qui n'a point de queue. Il s'ap« privoise plus aisément, et est aussi plus « spirituel et plus gai que les autres cynocé« phales. » On ne peut guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler petit magot ; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot[1] ; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque, avec lequel on pourrait le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvait en Espagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutait de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gilbraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient[1]. C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

[1] Cet animal ne diffère pas du magot.

LE PAPION
OU
BABOUIN PROPREMENT DIT.

LE CYNOCÉPHALE PAPION. — LE CYNOCÉPHALE BABOUIN.

Ordre des quadrumanes, tribu des cynocéphales, famille des singes. (Cuvier[2].)

Dans l'homme, la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'âme ; mais dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paraît au dehors : par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchants que les autres ; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous ; le magot, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celle des animaux, est brusque, désobéissant et maussade ; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, etc., ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet. J'ai vu vivant un babouin qui n'était point hideux, et cependant il faisait horreur : grinçant continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère, on était obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuait si puissamment les barreaux avec ses mains, qu'il inspirait de la crainte aux spectateurs. C'est un animal trapu,

[1] Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres le 9 février 1764.

[2] L'animal dont il s'agit dans cet article est le *papion*, et ce n'est que subsidiairement qu'il y est traité du babouin, que Buffon ne distinguait pas de ce singe, comme espèce. (Note de M. Desmarest.)

dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité; qui, couvert d'un poil épais et long, paraît encore beaucoup plus gros qu'il n'est, mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort, qu'il viendrait aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étaient point armés [1]. D'ailleurs, il paraît continuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux : il est insolemment lubrique, et affecte de se montrer dans cet état, de se toucher, de se satisfaire seul au yeux de tout le monde; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice, et rend abominable l'aspect de cette bête que la nature paraît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties : dans le babouin, au contraire, elles sont tout à fait nues et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée. Il semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, surtout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré. Le magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations : mais comme ils sont plus petits et moins pétulants, on les rend modestes à coups de fouet, au lieu que le babouin est non-seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit qu'elle porte entre ses bras et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle : elle est sujette comme la femme à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues. Au reste, ces babouins, quoique méchants et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines et de grains : ils se réunissent et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main et par-dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

[1] C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré-tré-tré-tré* à Madagascar. Il est dit Flacourt gros comme un veau de deux ans, il a la tête ronde et une face d'homme, les pieds de devant et de derrière comme un singe, le poil frilotté, la queue courte, les oreilles comme celles de l'homme; il ressemble au *tanach* décrit par Ambroise Paré : c'est un animal solitaire; les gens du pays en ont grand peur. Voyage à Madagascar, page 151.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le papion a des abajoues et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang : il a la queue arquée et de sept ou huit pouces de long [1]; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long; les oreilles nues, mais point bordées; le corps massif et ramassé; les membres gros et courts; les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu, d'un brun roussâtre et de couleur assez uniforme sur tout le corps. Il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. Il paraît qu'il y a dans cette espèce des races encore plus grandes et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce; nous l'avons soigneusement comparé au grand *babouin* ou *papion*, et nous n'avons remarqué d'autres différences entre eux que celle de la grandeur; et cette différence ne venait pas de celle de l'âge, car le petit babouin nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique [2].

LE BABOUIN DES BOIS.

(LE MAGOT DE L'INDE.)

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (Cuvier.)

M. Pennant a fait connaître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever. Ce babouin a le museau très-allongé et semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante : les pieds et les mains sont unis et noirs comme la

[1] L'individu qui a servi à cette description avait la queue tronquée. Cette partie entière est très-longue.

[2] Cette petite espèce est le babouin proprement dit. Il habite les contrées septentrionales de l'Afrique.

face, mais les ongles sont blancs. Le poil de ce babouin est très-long et agréablement mélangé de noir et de brun. L'individu décrit par M. Pennant n'avait que trois pieds de haut; la queue n'avait que trois pouces de long, et le dessus en était très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglais l'ont appelé l'*homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever.

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avait la face noire, le museau allongé et des poils longs et bruns au-dessus des yeux; les oreilles étaient cachées dans le poil, dont la couleur était sur tout le corps d'un jaune mélangé de noir.

Il avait deux pieds de hauteur; il ne différait du babouin des bois que par sa taille, et parce qu'il avait les mains couvertes de poil.

Le second de ces trois babouins avait la face d'un brun foncé; son poil était d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré*.

Le troisième avait la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissait la poitrine était cendré, mêlé de noir et de jaunâtre. Il avait trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LA GUENON A MUSEAU ALLONGÉ.

(LE PAPION NOIR. — LA GUENON A FACE ALLONGÉE. — LE SINGE NOIR [1].)

Ordre des quadrumanes, tribu des cynocéphales, famille des singes. (Cuvier.)

Cette guenon a en effet le museau très-long, très-délié, et couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine et la tête; la couleur en est d'un gris de fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre, où elle est d'un cendré clair : la queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis; son naturel est fort doux. M. Pennant, qui l'a fait connaître, ignorait son pays natal; mais il croyait qu'il avait été apporté d'Afrique.

[1] M. G. Cuvier rapporte tous ces synonymes à cette espèce.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous parlons sous le nom de Babouin à museau de chien; mais indépendamment de ses habitudes qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, et surtout par la longueur de sa queue.

LE MANDRILL.

(LE CYNOCÉPHALE MANDRILL.)

Ordre des quadrumanes, tribu des mandrills, famille des singes. (Cuvier.)

Ce babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante : indépendamment de son nez tout plat, ou plutôt de deux naseaux dont découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue; indépendamment de son très-gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang et de son anus apparent, et placé, pour ainsi dire, dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité. Il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le papion; mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce. Nous donnons ici la figure du mâle et de la femelle, que nous avons vus vivants : soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudents sans être moins désagréables.

Cette espèce de babouin se trouve à la Côte-d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *boggo*, et les Européens *mandrill*. Il paraît qu'après l'orang-outang, c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith [1] raconte qu'on

[1] En Guinée on appelle *boogoe* ou *boggo* et *mandrill*, l'animal dont il est ici question, et l'on appelle aussi *pongo* et

lui fit présent d'une femelle mandrill, qui n'était âgée que de six mois, et qui était déjà aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte. Il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes, qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mandrill a des abajoues et des callosités sur les fesses : il a la queue très-courte, et seulement de deux ou trois pouces de long ; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme ; le museau très-gros et très-long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes et très-marquées ; la face nue et de couleur bleuâtre ; les oreilles nues aussi bien que le dedans des mains et des pieds ; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre : il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre. Il a quatre pieds ou quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout : il paraît même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

—

LE CHORAS.

Ce grand et gros babouin qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes [1], et particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de sa tête, et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très-vif, et sur le milieu de sa face dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avait cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues ; son museau est très-allongé, et son nez paraît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant ; les joues, comme dans le mandrill, sont d'un violet clair et très-ridées : l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très-longs : la tête, les bras et les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre ; des poils bruns très-longs couvrent les épaules ; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs ; les mains et les pieds sont noirs, et les ongles plats ; la queue, dont le poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur ; les fesses sont pelées et d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu vivant, avait trois pieds un pouce de hauteur : son maître l'avait acheté à Marseille deux ans auparavant, et il n'était alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il était très-remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération : il avait le nez, les naseaux et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate ; il avait aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étaient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur ; les oreilles étaient pointues et de couleur brune ; il portait sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étaient d'un blanc sale et jaunâtre, mais longs et bien fournis : ces poils hérissés se couchaient et diminuaient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et les taches blanches au-dessus des oreilles étaient d'un poil très-court. Le milieu du front était couvert de poils noirs qui, s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formaient une houppe, et s'étendaient en forme de crinière qui venait s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeait jusqu'à la queue. Le poil du corps était d'un brun verdâtre, mêlé de noir ; celui des flancs un peu ardoisé ; et sur le ventre il était d'un blanc sale un peu jaunâtre,

drill l'*orang-outang* ; ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres. Et en effet le pongo et le boggo, ou, si l'on veut, le drill et le mandrill, ont plusieurs caractères communs ; mais le premier est un singe sans queue et presque sans poil, qui a la face aplatie et ovale, au lieu que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, anglaise, etc., signifie l'*homme en général* ; et le mot *drill*, dans le jargon de quelques-unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie un *homme vigoureux et libertin* : les paysans disent, *c'est un bon drill*, *c'est un maître drill*.

[1] Le choras est un mandrill mâle adulte qui habite l'Afrique comme tous les autres individus de son espèce.

Le poil était plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étaient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étaient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avait, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion ; le train de devant était sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissait de fruits, de citron, d'avoine, de noix qu'il écrasait entre ses dents, et qu'il avalait avec la coque ; il les serrait dans ses abajoues qui pouvaient en contenir jusqu'à huit sans paraître très-remplies. Il mangeait la viande cuite et refusait la crue ; il aimait les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin était moins agile, plus grave et moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montrait en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins qui avait grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excréments, et qui même se lavait souvent le visage et les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre était d'une très-grande force ; car il comparait son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenait sur les pieds de derrière que lorsqu'il y était forcé par son conducteur ; il s'asseyait souvent sur ses fesses en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal que nous avons nommé *choras* est le *papio* de Gessner : car la figure que ce naturaliste en a donnée est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant, et on ne l'a regardée comme défectueuse que parce qu'on la rapportait à notre papion, dont il diffère principalement par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

L'OUANDEROU ET LE LOWANDO [1].

LE MACAQUE OUANDEROU. — LE MACAQUE A CRINIÈRE.

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (Cuvier.)

Quoique ces deux animaux nous paraissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanches ; au contraire le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourrait bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure et barbe. Ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins ; ils en ont tous les caractères, tant pour la figure que pour le naturel ; ils sont farouches et même un peu féroces : ils ont le museau allongé, la queue courte, et sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les papions : ils ont seulement le corps moins ramassé, et paraissent plus faibles des parties de l'arrière du corps. Celui dont nous donnons la figure nous avait été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat. Les gens auxquels il appartenait nous dirent qu'il venait du continent de l'Amérique méridionale, et qu'on l'appelait *cayou-vassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *cayou-vassou* est un terme brésilien, qui se prononce *sajouou-assou*, et qui signifie *sapajou*, et que par conséquent ce nom avait été mal appliqué, puisque tous les sapajous ont de très-longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très-courte. D'ailleurs, non-seulement cette espèce, mais même aucune espèce de babouin ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'était aussi trompé sur l'indication du climat ; et cela arrive assez ordinairement, surtout à ces montreurs d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le

[1] Ce singe, selon F. Cuvier, ne serait pas une simple variété de l'ouanderou, mais appartiendrait plutôt aux entelles.

nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fausse, est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste, ces babouins-ouanderous, lorsqu'ils ne sont pas domptés, sont si méchants qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur; mais lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paraissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages, et se tiennent dans les bois. Si l'on en croit les voyageurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchants de tous. Ils sont très-ardents pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules, et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouanderou a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et allongé, la tête environnée d'une large crinière et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et assez mince par le bas. Il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil : les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche; les autres ont le poil du corps blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.

—

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'OUANDEROU.

M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitants de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou* des singes blancs qui ont une longue barbe. Il ajoute qu'il en avait embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étaient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays, et en même temps, eussent bien soutenu la fatigue du voyage : ainsi l'ouanderou paraît être l'espèce la plus délicate des singes du Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou, né depuis trois jours, et qu'il avait de la barbe autant à proportion que les vieux : ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informé que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très-adroits, qu'ils s'apprivoisent avec peine, et qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds et demi.

—

LA GUENON A CRINIÈRE[1].

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (Cuvier.)

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous était inconnue, et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenait à M. le duc de Bouillon, et elle paraissait non-seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons la figure dessinée d'après l'animal vivant; c'était un mâle, et il était assez privé : il vivait encore en 1775, à la ménagerie du roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paraissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire : tout le poil des jambes est de cette même couleur, et quoique long et luisant, il paraît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'une gris clair : cette crinière qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux est mêlée de poils gris, et dans son milieu elle est composée de poils noirs; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un

[1] Cuvier rapporte ce singe à l'espèce de l'ouanderou. F.

brun foncé, le nez plat et les narines larges et écartées comme celles de l'ouanderou, dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir partout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui sont nus, de même que les oreilles qui sont plates et arrondies à leur extrémité, et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacasso il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

LE BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN[1].

(LE CYNOCÉPHALE TARTARIN. — TARTARIN de Belon. — PAPION A PERRUQUE.)

Ordre des quadrumanes, tribu des cynocéphales, famille des singes. (Cuvier.)

Ce babouin a le museau très-allongé, très-épais, et semblable à celui du chien, ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils gris très-clair-semés, et la plupart fort courts; le bout du museau est violet, les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs et touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très-clairs-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil; la tête est couverte, tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au dessus de chaque oreille, et y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives sont très-grandes, surtout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant: les dents canines sont très-longues; celles de dessus ont un pouce et demi de longueur, et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très-long sur le devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre; les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes et roussâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffirait pour faire distinguer le babouin à museau de chien du papion, qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes forts, épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nus; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avait reçu un individu de cette espèce qui avait près de cinq pieds de hauteur, et qui avait été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines, ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant était fier, indomptable et si fort, qu'il aurait terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimait d'une manière très-violente et très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux; il saisit un pot d'étain qui était à sa portée, et le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qui lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits; ils aiment aussi les insectes, et particulièrement les fourmis, mais ils ne man-

[1] C'est le même que celui qui est décrit sous le titre d'*Addition à l'article du louando.*

gent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servait quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe ils poussent des soupirs et des gémissements accompagnés de larmes.

ADDITION

A L'ARTICLE DU LOWANDO.

Une gravure enluminée m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il lui était venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, « m'écrit M. Edwards, que j'ai dessiné vivant, « était aussi ardent en amour qu'il était spiri- « tuel..... Pendant que je faisais sa figure, un « jeune homme et une jeune femme vinrent le « voir : il parut désirer très-fort de s'approcher « de la femme ; il la tirait fortement par ses ju- « pons, tâchant de la faire tomber sur lui ; mais « le jeune homme l'ayant écarté et chassé, il fit « très-mauvaise mine, et, pour se venger, il « lui jeta de toutes ses forces un gros pot d'é- « tain qu'il trouva sous sa main. Il n'était néan- « moins que de la taille d'un enfant de dix « ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paraît appartenir est celle du lowando, dont nous avont parlé *page* 725. J'ai dit que quoique l'ouanderou et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissions pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanches : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure ; car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair, jusqu'au bas où elle est noire aussi bien que le nez. Il y a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus et serrés, qui lui forment comme une large perruque dont les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttière ; la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils ; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras jusqu'au poignet sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, et le dessus du dos est d'un poil brun, ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description, qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus grandes observations. Peut-être M. Edwards, qui m'avait envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal qu'il a dessiné vivant.

LE MAIMON.

LE MACAQUE MAIMON.

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (Cuvier.)

Les singes, les babouins et les guenons forment trois troupes qui laissent entre elles deux intervalles ; le premier est rempli par le magot, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait entre les singes et les babouins. En effet, le maimon ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée ; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille qui est fort au-dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon*. Ce caractère particulier suffit pour le faire reconnaître ; car il est le seul de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue, menue et tournée comme celle du cochon. Il est à peu près de la grandeur du magot, et ressemble si fort au ma-

caque qu'on pourrait le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'était pas tout à fait différente. Il a la face nue et basanée, les yeux châtains, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces avec quelque poils raides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante; le tout est caché sous la peau : aussi le maimon, quoique très-vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins : il est doux, traitable et même caressant. On le trouve à Sumatra [1], et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale : aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat. Celui que nous avons vu à Paris n'a vécu que peu de temps, et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le maimon a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue nue, recoquillée et longue de cinq ou six pouces; les dents canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-large, les orbites des yeux fort saillantes au-dessus, la face, les oreilles, les mains et les pieds nus, et de couleur de chair; le poil d'un noir olive sur le corps et d'un jaune roussâtre sur le ventre. Il marche tantôt sur deux pieds tantôt sur quatre; il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

—

LE MACAQUE A QUEUE COURTE [2].

Nous ne donnons cette dénomination à cet animal que faute d'un nom propre, et parce qu'il nous paraît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons : cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine, où la peau forme des rides profondes, ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapport par le caractère de la queue courte; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins, qui ont la queue courte, et celui des guenons, qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque, qui était femelle, est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie, et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues et des callosités sur les fesses, qui sont d'un rouge très-vif, aussi bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, etc. : mais on pourrait croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en bon état de santé; car, étant tombé malade, elle disparut entièrement, et après sa mort (le 7 février 1778) ils n'en paraissait plus aucun vestige. Il était aussi doux qu'un petit chien : il accueillait tous les hommes, mais il refusait les caresses des femmes, et, lorsqu'il était en liberté, il se jetait après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avait que quinze pouces de longueur. Son nez était aplati avec un enfoncement à la partie supérieure, qui était occasionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil était jaunâtre, l'oreille ronde et couleur de chair en dedans, où elle était dénuée de poil. A la partie supérieure de chaque oreille, on remarquait une petite découpure différente, pour la forme et la position, de celle qui se trouve aux oreilles du macaque. La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, étaient dénués de poils. Le dessus de la tête et du corps était jaune verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre, blanc, nuancé de jaunâtre; la face externe des bras et des jambes était de couleur cendrée, mêlée de jaune, et la face interne d'un gris cendré clair; les pieds et les mains étaient d'un brun noirâtre en dessous, et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du

[1] Le singe à queue de cochon de l'île de Sumatra, dans la mer des Indes, fut apporté en Angleterre en 1752... Il était extrêmement vif et plein d'action : il était approchant de la grosseur d'un chat domestique ordinaire... c'était un mâle... il a vécu un an entre mes mains; je rencontrai une femelle de la même espèce, qu'on montrait par curiosité à Londres; elle était la moitié plus grande que mon mâle; ils parurent fort charmés de se voir ensemble quoique ce fût leur première entrevue. Glanures d'Edwards, pages 8 et 9.

[2] D'après Audebert et M. F. Cuvier, ce singe est de la même espèce que le maimon de Buffon. D'après M. G. Cuvier, c'était un macaque ordinaire dont la queue avait été coupée

pouce était plat, et les autres courbés en gouttière. La queue était couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune : elle finissait tout d'un coup en pointe; son extrémité était noire, et sa longueur était en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au Cabinet du Roi.

—

LE PATAS A QUEUE COURTE [1].

Il existe deux patas, l'un à bandeau noir, et l'autre à bandeau blanc; il y a aussi un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce : voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au Cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue était de dix à onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son extrémité : en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longeur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était d'un pied cinq pouces dix lignes, ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas. Le corps est couvert sur le dos d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve. Sur la tête et vers les reins le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou et le dedans des cuisses et des jambes sont d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré mêlé de brunâtre. Le poil du dos à un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils gris cendré, mêlé d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste ce singe nous a paru parfaitement semblable aux autres patas.

[1] C'est le même animal que le maimon.

—

LE BABOUIN
A LONGUES JAMBES.

(LE MACAQUE BRUN. — LE MAGOT MAIMON.)

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (Cuvier.)

Ce babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guenon; il a la face incarnate, le front noir et avancé en forme de bourrelet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras et les cuisses; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre; très-long et très-touffu sur le cou, ce qui fait paraître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges; il a la queue très-courte, très-relevée, et presque entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés, de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine; les ongles des pouces sont ronds et plats; ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabés, de fourmis et de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues, dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Hermann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivants un mâle et une femelle de cette espèce; ils ne différaient l'un de l'autre que par la longueur de la queue, qui était de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle était fort douce; elle se laissait toucher sans peine et paraissait se plaire à être caressée : elle aimait beaucoup les enfants, mais elle paraissait haïr les femmes.

Il existe un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question, et qui n'en diffère que par la queue, qui est beaucoup

plus longue. L'estampe gravée et enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards ; et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avait la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et était absolument de la même espèce que celui-ci.

LE MACAQUE ET L'AIGRETTE [1].

(LE CERCOCÈBE MACAQUE.)

Ordre des quadrumanes, tribu des macaques, famille des singes. (Cuvier.)

De toutes les guenons ou singes à longue queue, le macaque est celui qui approche le plus des babouins ; il a, comme eux, le corps court et ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et, en même temps, il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons ; il est aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourrait le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différait pas par la queue, qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue ; au lieu que celle des babouins en général est fort courte. Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale ; elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil. Celui qu'Hasselquist a décrit avait le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avaient guère que d'un pied et demi. Celui que nous appelons ici l'*aigrette*, parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poils, ne nous a paru qu'une variété du premier, auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil. Ils ont tous deux les mœurs douces et sont assez dociles ; mais, indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si malpropres, si laids, et même si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes et se rassemblent, surtout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche ; qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derrière, et que quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenaient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds. Au reste (ajoute ce voyageur), elles examinent avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent, et si elles ne leur plaît pas elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres : en sorte que par leur bizarre délicatesse elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols.

[1] Ces deux singes ne forment qu'une même espèce : le macaque est le mâle, et l'aigrette la femelle.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le macaque a des abajoues et des callosités sur les fesses ; il a la queue longue à peu près comme la tête et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces ; la tête grosse, le museau très-gros, la face nue, livide et ridée, les oreilles velues, le corps court et ramassé, les jambes courtes et grosses : le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre d'un gris jaunâtre. Il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête ; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds. La longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paraît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes et d'autres plus petites, telles que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paraît être qu'une variété du macaque ; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions : au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu. Elle semble différer encore du macaque par le poil du front qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre. Il paraît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE PATAS.

(LA GUENON PATAS.)

Ordre des quadrumanes, famille des singes, genre guenon. (Cuvier.)

Le patas est encore du même pays et à peu près de la même grosseur que le macaque : mais il en diffère, en ce qu'il a le corps plus allongé, la face moins hideuse et le poil plus beau ; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif qu'elle paraît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces animaux qui font variété dans l'espèce : le premier porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre ; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau qui est blanc : tous deux ont du poil long au-dessous du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe ; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche. Cette variété paraît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenons couleur de chat sauvage dont parle Marmol, et qu'il dit venir du pays des Nègres, sont des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses : «Je les ai vues, dit Brue, des« cendre du haut des arbres jusqu'à l'extrémité « des branches pour admirer les barques à leur « passage ; elles les considéraient quelque temps « et paraissaient s'entretenir de ce qu'elles « avaient vu ; elles abandonnaient la place à celles « qui arrivaient après ; quelques-unes devinrent « familières jusqu'à jeter des branches aux « Français, qui leur répondirent à coups de « fusil. Il en tomba quelques-unes, d'autres « demeurèrent blessées, et tout le reste tomba « dans une étrange consternation ; une partie « se mit à pousser des cris affreux, une autre « à ramasser des pierres pour les jeter à leurs « ennemis ; quelques-unes se vidèrent le ventre « dans leur main et s'efforcèrent d'envoyer ce « présent aux spectateurs ; mais, s'apercevant à « la fin que le combat était du moins inégal, « elles prirent le parti de se retirer. »

Il est à présumer que c'est cette même espèce de guenons dont parle le Maire : « On ne « saurait exprimer, dit ce voyageur, le dégât « que les singes font dans les terres du Sénégal, « lorsque le mil et les grains, dont ils se nour« rissent, sont en maturité. Ils s'assemblent « quarante ou cinquante ; l'un d'eux demeure « en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde « de tous côtés, pendant que les autres font la « récolte : dès qu'il aperçoit quelqu'un, il crie « comme un enragé pour avertir les autres, qui, « au signal, s'enfuient avec leur proie, sautant « d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agi« lité : les femelles, qui portent leurs petits con« tre leur ventre, s'enfuient comme les autres, « et sautent comme si elles n'avaient rien. »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de singes, de babouins et de guenons, dont quelques-unes paraissent assez semblables, les voyageurs ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que pour l'ordinaire chaque espèce habite un quartier différent.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le patas a des abajoues, et des callosités sur les fesses ; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble ; il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps allongé, les jambes longues ; il a du poil noir sur le nez et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux ; les uns l'ont noir et les autres blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire, comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paraît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE MALBROUCK
ET LE BONNET CHINOIS.

(LA GUENON MALBROUCK.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon. (Cuvier.)

(LE MACAQUE BONNET CHINOIS.)

Ordre des quadrumanes, genre macaque. (Cuvier.)

Ces deux guenons ou singes à longue queue nous paraissent être de la même espèce, et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être assez voisine, pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck et le bonnet chinois ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pu acquérir par l'expérience aucune connaissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même espèce. Il en est de même du malbrouck et du bonnet chinois; mais comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée : 1° sur la différence de la forme extérieure; 2° sur celle de la couleur et de la disposition du poil; 3° sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux, et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre; car nous avons prouvé que dans les animaux sauvages et indépendants de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces. Au reste, le malbrouck et le bonnet chinois ne sont pas les seules espèces ou races de singes que l'on trouve au Bengale : il paraît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés, savoir : des blancs, des noirs, des rouges et des gris. Ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser : ceux-ci étaient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs, dérobent les fruits et surtout les cannes de sucre; « l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre, pendant que les autres se chargent du butin : s'il « aperçoit quelqu'un, il crie *houp*, *houp*, *houp*, « d'une voix haute et distincte; au moment de « l'avis, tous jettent les cannes qu'ils tenaient « dans la main gauche, et ils s'enfuient en courant à trois pieds, et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenaient « dans la main droite, et se sauvent en grimpant sur les arbres, qui sont leurs demeures « ordinaires : ils sautent d'arbres en arbres; les « femelles même chargées de leurs petits, qui « les tiennent étroitement embrassées, sautent « aussi comme les autres, mais tombent quelquefois. Ces animaux ne s'apprivoisent qu'à « demi; il faut toujours les tenir à la chaîne. « Ils ne produisent pas dans leur état de servitude, même dans leur pays; il faut qu'ils « soient en liberté dans leurs bois. Lorsque les « fruits et les plantes succulentes leur manquent, ils mangent des insectes, et quelquefois ils descendent sur les bords des fleuves « et de la mer pour attraper des poissons et des « crabes. Ils mettent leur queue entre les pinces « du crabe, et dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusquement et l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent le noix de cocos, « et savent fort bien en tirer la liqueur pour la « boire, et le noyau pour le manger. Ils boivent aussi du *zari* qui dégoutte par des *bamboches* qu'on met exprès à la cime des arbres « pour en attirer la liqueur, et ils se servent de « l'occasion. On les prend par le moyen des « noix de cocos, où l'on fait une petite ouverture; ils y fourrent la patte avec peine, parce « que le trou est étroit, et les gens qui sont à « l'affût les prennent avant qu'ils puissent « se dégager. Dans les provinces de l'Inde habitées par les Bramans, qui, comme l'on sait, « épargnent la vie de tous les animaux, les singes, plus respectés encore que tous les autres, sont en nombre infini; ils viennent en « troupes dans les villes; ils entrent dans les « maisons à toute heure, en toute liberté; en « sorte que ceux qui vendent des denrées, « et surtout des fruits, des légumes, etc., ont « bien de la peine à les conserver. » Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux

qui sans être malades veulent y demeurer. Deux fois par semaine les singes du voisinage de cette ville se rendent, d'eux-mêmes, tous ensemble, dans les rues; ensuite ils montent sur les maisons, qui ont chacune une petite terrasse, où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs : on ne manque pas de mettre ces deux jours-là sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables; car, si par hasard les singes ne trouvaient pas leur provision sur ces terrasses, ils rompraient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feraient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant; et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes; car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre.

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile au-dessus des arbres, où il n'y a que les serpents qui aillent les chercher et sachent les surprendre. « Les singes, dit un voyageur, sont en possession « d'être maîtres des forêts; car il n'y a ni tigres « ni lions qui leur disputent le terrain : ils n'ont « rien à craindre que les serpents, qui nuit « et jour leur font la guerre. Il y en a de pro« digieuse grandeur, qui tout d'un coup ava« lent un singe; d'autres moins gros, mais plus « agiles, les vont chercher jusque sur les ar« bres... Ils épient le temps où ils sont endor« mis, etc. »

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le malbrouck a des abajoues, et des callosités sur les fesses; la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé, les oreilles grandes, minces et couleur de chair. Il porte un bandeau de poils gris, comme la mone; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le bonnet chinois paraît être une variété du malbrouch; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LA GUENON COURONNÉE.

Ordre des quadrumanes, famille des singes, genre macaque. (Cuvier.)

Il existe une guenon dont l'espèce nous paraît très-voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet chinois dont nous avons parlé dans le même article. Cette guenon était à la foire Saint-Germain en 1774 : ses maîtres l'appelaient le singe couronné, à cause du toupet en hérisson qui était au-dessus de sa tête; ce toupet formait une espèce de couronne qui, quoique interrompue par derrière, paraissait assez régulière en le regardant de face. Cet animal était mâle; et une femelle de même espèce, que nous avons eu occasion de voir aussi, avait également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils, longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine, et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité; ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu; et en les couchant avec la main, ils paraissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes. La lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés : le nez est large et aplati comme dans le malbrouck et dans le bonnet chinois. Les yeux sont grands, les paupières arquées, et l'iris de l'œil couleur de cannelle mê-

lee de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre ; elles sont arrondies par le bas, et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé, qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans. En général, le poil du corps et des bras ressemble pour la couleur à celui qui forme la couronne de la tête ; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun ; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris. Les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils rares et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avait rongé une petite partie de sa queue, qui devait avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle était entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulation. Cette guenon avait des abajoues, et des callosités sur les fesses ; ces callosités étaient couleur de chair, en sorte que par ces deux derniers caractères aussi bien que par celui des longs poils, elle paraît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet chinois*, que l'on pourrait dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête ; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet chinois.

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paraît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LE MANGABEY.

(LA GUENON ENFUMÉE.—LA GUENON MANGABEY.)

Ordre des quadrumanes, famille des singes, genre guenon. (Cuvier.)

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenons ou singes à longue queue ; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*. Il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très-apparent : les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante ; ils ont aussi le museau gros, large et allongé, et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs[1] : les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun fauve, et le ventre blanc ; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils diffèrent surtout des premiers par un large collier de poils blancs qui leur environnent le cou et les joues : tous deux portent la queue relevée, et ont le poil long et touffu. Ils sont du même pays que le vari ; et comme ils lui ressemblent par l'allongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter et par les variétés de la couleur du poil, ils me paraissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mangabey a des abajoues, et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière supérieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long, ses sourcils sont d'un poil raide et hérissé, ses oreilles sont noires et presque nues ; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poil blanc en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds, et ils ont à peu près un pied et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles, dans ces espèces, sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

[1] Ces deux variétés de mangabey appartiennent à deux espèces différentes.

LA MONE.

(LA GUENON MONE.)

Ordre des quadrumanes, famille des singes, genre guenon. (Cuvier.)

La mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue ; nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années. C'est, avec le magot,

l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat : cela seul suffirait pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales ; et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse et dans les autres parties de l'Asie qui étaient connues des anciens ; ils l'avaient désignée par le nom de *kébos, cebus, cœphus*, à cause de la variété de ses couleurs Elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune et d'un peu de noir ; le poil du dessus de la tête et du cou, mêlé de jaune et de noir ; celui du dos mêlé de roux et de noir ; le ventre blanchâtre aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes ; l'extérieur des jambes et les pieds noirs, la queue d'un gris foncé, deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue, un croissant de poil gris sur le front, une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras. Quelques-uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone*; d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelée le *vieillard*; mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est la plus connue, est celle de *singe varié*; et cette dénomination répond parfaitement au nom *kébos* que lui avaient donné les Grecs, et qui par la définition d'Aristote désigne une *guenon* ou *singe à longue queue de couleur variée*.

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractère moins triste que les singes : elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité, car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte. La mone en particulier est susceptible d'éducation, et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent : celle que nous avons nourrie se laissait toucher et enlever par les gens qu'elle connaissait ; mais elle se refusait aux autres et même les mordait. Elle cherchait aussi à se mettre en liberté ; on la tenait attachée avec une longue chaîne, quand elle pouvait ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyait à la campagne, et quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissait assez aisément reprendre par son maître. Elle mangeait de tout, de la viande cuite, du pain et surtout des fruits ; elle cherchait aussi les araignées, les fourmis, les insectes. Elle remplissait ses abajoues, lorsqu'on lui donnait plusieurs morceaux de suite. Cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'aliments assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

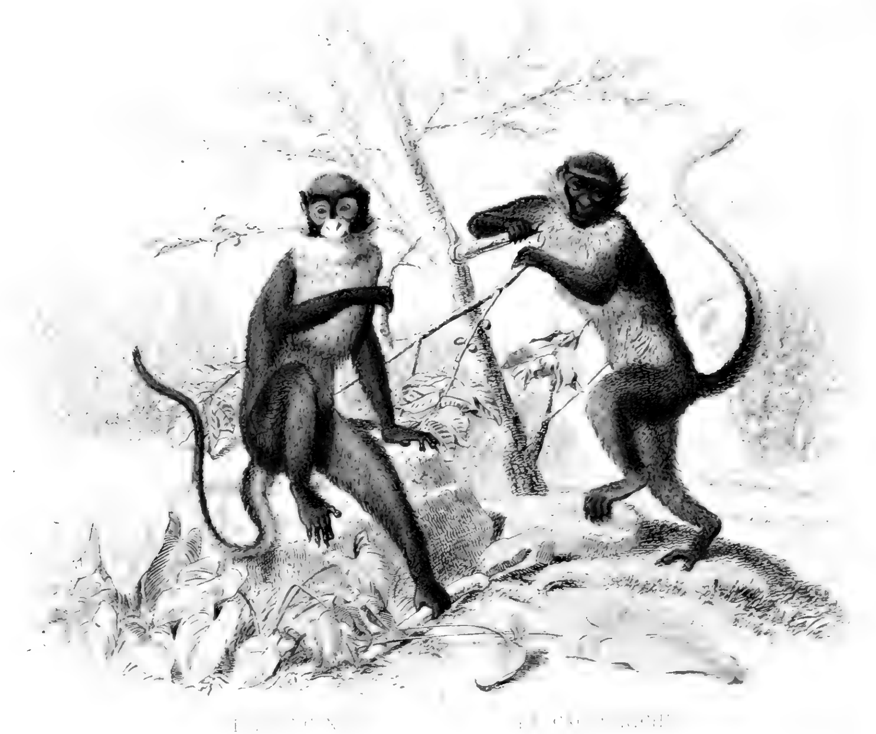
Caractères distinctifs de cette espèce.

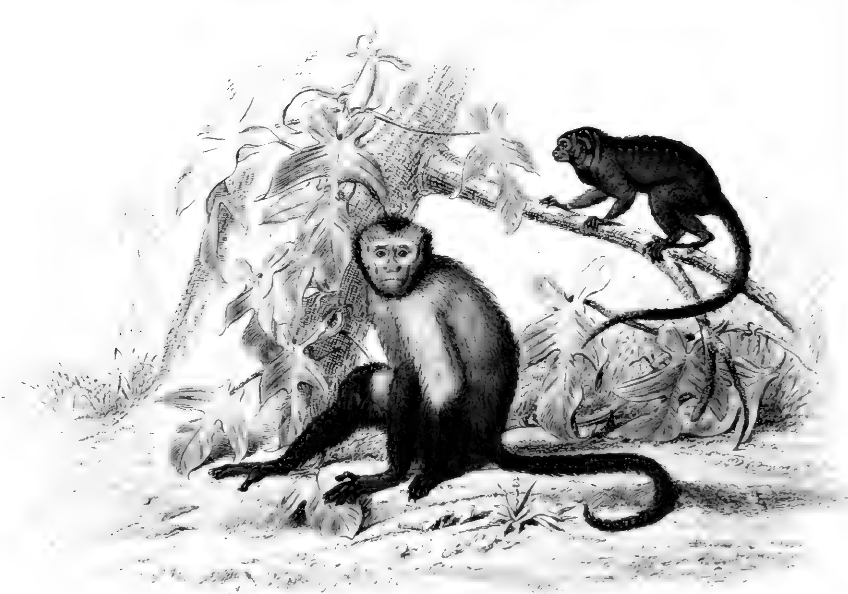
La mone a des abajoues, et des callosités sur les fesses ; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble ; la tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée ; elle porte un bandeau de poils gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras ; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres ; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre; l'extérieur des jambes et les pieds sont noirs, la queue est d'un gris brun avec deux taches blanches de chaque côté de son origine. Elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MONA[1].

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvements et dans la forme de ses membres ; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur, et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la mone; mais au reste il a comme elle des abajoues, et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé ; le nez est plat et large, les yeux sont enfoncés, et l'iris en est orangé; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle ; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaunes verdâtres, qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires, excepté à

[1] De même espèce que la précédente.





.. PAJOU GRIS. LE TAMARIN NEGRE

l'orifice du canal auditif, qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, et garnie de poils courts et noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'était âgé que de deux ans; il avait seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étaient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchelières de chaque côté : les deux canines supérieures étaient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paraît être fort doux; elle est même craintive et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane*, et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey;* mais ils se sont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante; au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensible.

LE CALLITRICHE.

(LA GUENON CALLITRICHE.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Callithrix est un terme employé par Homère, pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de *guenons* ou *singes à longue queue,* remarquables par la beauté des couleurs de leur poil; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir : d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage. Ainsi il y a toute apparence qu'il était connu des Grecs et des Romains, et que c'était l'une des *guenons* ou *singes à longue queue* auxquels ils donnaient le nom de *callithrix.* Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voisines de l'Egypte, soit du côté de l'Éthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom générique de *callithrix.* Prosper Alpin et Piétro della Vallée parlent de ces callitriches de couleur blonde. Nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très-commune dans ces mêmes contrées.

Au reste, il paraît que le *callitriche* ou *singe vert* se trouve au Sénégal, aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du cap Vert. M. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts. « Je n'aperçus ces singes, dit cet auteur, « que par les branches qu'ils cassaient au haut « des arbres, d'où elles tombaient sur moi : car « ils étaient d'ailleurs fort silencieux et si lé- « gers dans leurs gambades, qu'il eût été diffi- « cile de les entendre. Je n'allai pas plus loins « et j'en tuai d'abord un, deux et même trois, « sans que les autres parussent effrayés : cepen- « dant, lorsque la plupart se sentirent blessés, « ils commencèrent à se mettre à l'abri; les un, « en se cachant derrière les grosses branches, « les autres en descendant à terre; d'autres en- « fin, et c'était le plus grand nombre, s'élan- « çaient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un « autre... Pendant ce petit manége, je conti- « nuais toujours à tirer dessus, et j'en tuai jus- « qu'au nombre de vingt-trois en moins d'une « heure et dans un espace de vingt toises, sans « qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri, quoiqu'ils « se fussent plusieurs fois rassemblés par com- « pagnie en sourcillant, grinçant des dents et « faisant mine de vouloir m'attaquer. » *Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 178.*

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le callitriche a des abajoues, et des callosités

sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau allongé, la face noire aussi bien que les oreilles; il porte une bande étroite au lieu de sourcils au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds, et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MOUSTAC.

(LA GUENON MOUSTAC.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Le moustac nous paraît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons. C'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez* [1], parce qu'en effet il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre : il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier : et comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le moustac a des abajoues, et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble : elle a dix-neuf ou vingt pouces de longueur. Il a la face d'un noir bleuâtre avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au-dessous du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche. Il a le corps court et ramassé ; il porte deux gros toupets de poil d'un jaune vif au-dessous des oreilles ; il a aussi un toupet de poil hérissé au-dessus de la tête; le poil du corps est d'un cendré verdâtre ; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

[1] Le blanc-nez est une espèce particulière de guenon distincte de celle-ci.

LE TALAPOIN.

(LA GUENON TALAPOIN.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Cette guenon est de petite taille et d'une assez jolie figure. Son nom paraîtrait indiquer qu'elle se trouve à Siam, et dans les autres provinces de l'Asie orientale; mais nous ne pouvons l'assurer : seulement, il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues, et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins, ni aux sapajous, qui sont les seuls animaux du Nouveau-Monde qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique, c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun. « Les singes de Guzarate, « disent-ils, sont d'un vert brun; ils ont la barbe « et les sourcils longs et blancs. Ces animaux, « que les Banianes laissent multiplier à l'infini « par un principe de religion, sont si familiers, « qu'ils entrent dans les maisons à toute heure « et en si grand nombre que les marchands de « fruits et de confitures ont beaucoup de peine à « conserver leurs marchandises. »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon, sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paraît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description [1], et renvoyer à la figure donnée par

[1] Ce singe était à peu près de la taille d'un gros chat; il était d'un naturel doux, ne faisant mal à personne... c'était un mâle, et il était un peu vieux; sa tête était assez ronde; la peau de son visage était d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clair-semés; les oreilles étaient faites comme celles de l'homme; les yeux étaient d'une

M. Edwards, pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur, ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce. Dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venait de Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie. C'est vraisemblablement cette même espèce de singes noirs, décrits par M. Edwards, dont parle Bosman, sous le nom de *baurdmannetjes,* et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure [1].

—

LE DOUC.

(LA GUENON DOUC.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Le douc est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes, babouins* et *guenons.* Sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous ; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate : il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paraît faire la nuance entre les guenons et les sapajous. Ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles, en ce que les guenons ont les fesses pelées, et que tous les sapajous les ont couvertes de poil. Le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous. Il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau : mais en tout, il approche infiniment plus des guenons que des sapajous, desquels il diffère, en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels. D'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. On pourrait dire aussi avec quelque raison que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles de callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons ou sapajous, même au premier coup d'œil ; sa robe, variée de toutes couleurs, semble indiquer l'ambiguïté de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre, autour des joues une barbe blanche ; il a les lèvres et le tour des yeux noirs, la face et les oreilles rouges, le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaune, les jambes blanches en bas, noires en haut ; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes ; les pieds noirs, avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paraît que cet animal, qu'on a assuré venir de la Cochinchine, se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivants : « A Madagascar, il y a, dit-il, une autre espèce de « guenuche blanche, qui a un chaperon tanné, « et qui se tient le plus souvent sur les pieds « de derrière ; elle a la queue blanche et deux « taches tannées sur les flancs : elle est plus « grande que le *vari* (mococo), mais plus petite que le *varicossi* (vari). Cette espèce s'appelle *sifac*, elle vit de fèves ; il y en a beaucoup vers Andrivoure, Dambourlomb et « Ranafoulchy. » Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les flancs sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce sifac de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

couleur de noisette rougeâtre, avec les paupières noires ; le poil était long au-dessous des yeux, et les sourcils se joignaient; il était long aussi sur les tempes, et couvrait en partie les oreilles; la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière et la queue étaient couverts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'était ni trop doux ni trop rude ; la poitrine, le ventre, etc., étaient presque sans poil, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étaient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poil ; les ongles étaient plats. Glanures d'Edwards, page 221.

[1] On trouve en Guinée une troisième espèce de singes parfaitement jolis, qui ont pour l'ordinaire deux pieds de hauteur; leur poil est extrêmement noir, de la longueur d'un doigt et davantage, avec une barbe blanche, d'où les Hollandais les ont appelés *baurdmannetjes :* on fait des bonnets de leur peau, et chaque fourrure s'achète quatre écus. Voyage de Bosman, page 258.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent des bézoards qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des chèvres et des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales de l'Inde, sont l'ouanderou et le douc ; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards. On prétend que ces bézoards de singe sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le douc n'a point de callosités sur les fesses ; il les a garnies de poil partout ; sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble. il a la face rouge et couverte d'un duvet roux, les oreilles nues et de même couleur que la face, les lèvres brunes, aussi bien que les orbites des yeux ; le poil de couleurs très-vives et très-variées : il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre ; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc., une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre : il a du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras ; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre ; la queue est blanche, aussi bien que le bas des lombes : il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DU DOUC.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Le douc est de la grandeur du magot et du papion. Quoiqu'il ne reste de l'individu qui sert de sujet pour cette description que la peau bourrée et les os des mâchoires et des pieds, il me paraît que le douc a le museau moins long que celui du magot, les quatre jambes et les pieds de derrière à peu près aussi longs : mais les pieds de devant ont beaucoup plus de longueur. Quoique le pouce soit très-petit, son extrémité ne s'étend pas jusqu'au bout du métacarpe ; il n'y a point de callosités sur les fesses ; les ongles sont un peu courbes et pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière, qui est presque plat ; leur couleur est noirâtre, de même que celle de la plante des pieds, celle des lèvres et du tour des yeux ; le reste de la face est roussâtre avec un petit duvet roux. Les oreilles sont petites, nues, roussâtres comme la face ; leur forme et leur couleur paraissent avoir été altérées par le desséchement.

Les couleurs du poil du douc le rendent très-remarquable par leur vivacité et par leur disposition ; elle est si extraordinaire, que cet animal semble avoir des vêtements de différentes couleurs, sur le front, sur la tête, sur le corps, sur les parties honteuses, le bras, l'avant-bras, la cuisse et la jambe. Les tempes, les joues et la mâchoire inférieure ont un long poil de couleur blanchâtre, mêlée de jaunâtre ; il y a sur le bas du front un bandeau étroit qui s'étend de chaque côté jusqu'à l'oreille, et qui est formé par des poils de couleur de marron d'un roux-foncé ; ces poils sont plus longs vers les oreilles que sur le milieu du front ; il y a aussi sur le dessous et les côtés du cou un collier de même couleur ; le haut du front et la partie supérieure des bras sont noirs ; le dessus, le derrière et les côtés de la tête, la partie inférieure des bras, le dos, la poitrine, le ventre et les côtés du corps ont des couleurs peu différentes de celles du petit-gris ; chaque poil est d'un gris blanchâtre vers la racine ; des couleurs noirâtres et grises verdâtres ou jaunâtres se succèdent jusqu'à quatre ou cinq fois dans le reste de son étendue ; le jaunâtre est plus apparent sur la poitrine et sur le ventre que sur la tête, les bras et le dos. L'avant-bras et le dessus du métacarpe sont de couleur blanchâtre, teinte de jaunatre ; la queue est blanchâtre : il y a un espace triangulaire de cette même couleur, placé à l'origine de la queue et au-dessus, il s'étend le long du périnée, et il occupe le pubis et une partie du dedans des cuisses ; il y a des couleurs de petit-gris sous la cuisse, et des poils de couleur de marron roux foncé sur le bord de la tache blanche ; le reste de chaque cuisse est noir, et cette couleur forme une ceinture au-dessus du pubis, enfin, les jambes proprement dites, et le dessus du métacarpe, sont de couleur de marron roux foncé, comme le collier et le bandeau du front ; les doigts des pieds de devant ont un poil noir ; celui des doigts des pieds de derrière est tombé, il n'en reste que des brins qui sont noirs. La queue de ce douc a un pied sept pouces et demi de longueur : elle n'est pas si longue que le corps.

LA GUENON A LONG NEZ

(LA GUENON NASIQUE.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Cette guenon ou singe à la longue queue nous a été envoyée des grandes Indes, et n'était connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent, et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal. Ce trait est un nez large, proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées et ouvertes horizontalement comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince : et comme le nez est très-allongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil comme le nez ; la peau en est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet et sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court et d'un brun marron. Les oreilles, cachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court : les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni sourcils, ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros et couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine, et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses et les bras, tant au dedans qu'au dehors.

Il y a sous le menton, autour du cou et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses. Sa queue est très-longue et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts ; ses mains et ses pieds, nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs; celui des pouces est aplati, et les autres sont convexes. Nous avons donné les principales dimensions de l'individu qui est au Cabinet du Roi : c'était un mâle, mais dont les parties de la génération étaient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

LA GUENON A CAMAIL.

(LE COLOBE A CAMAIL.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière. Elle a la face noire; le corps, les bras et les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant et d'un beau noir, ce qui fait ressortir la couleur de la queue, qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés. Il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue, qui n'est point prenante : aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent; mais de celui des guenons, qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de Sierra-Leone et de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de roi des singes, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son camail qui représente une sorte de diadème; ils estiment fort sa fourrure, dont ils se font des ornements, et qu'ils emploient aussi à différents usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite. Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et surtout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, et

qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête et sur les jambes, bai foncé sur le dos, et d'un bai très-clair sur les joues, le dessous du corps et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paraît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

LE BLANC-NEZ

(LA GUENON BLANC-NEZ.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandais *blanc-nez*, que je croyais être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à « croire que la guenon que quelques voyageurs « nomment *blanc-nez* est la même que celle « qu'il a appelée *moustac* ; et il se fonde sur le « témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit à la « Côte-d'Or des singes que les Hollandais nom- « ment *blanc-nez*, parce que c'est la seule par- « tie de leur corps qui soit de cette couleur ; et « il ajoute qu'ils sont puants et farouches. Il se « peut que ces singes soient les mêmes que les « moustacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci « aient la moustache et non le nez blanc ; mais « il y en a une autre espèce en Guinée, qui « mérite à aussi juste titre le même nom que je « lui donne. Son nez est effectivement couvert « d'un poil court, d'un blanc très-éclatant, « tandis que le reste de sa face est d'un beau « noir, ce qui rend saillante cette partie, et fait « qu'elle frappe d'abord plus que toute autre.

« J'ai actuellement chez moi une guenon de « cette espèce, dont je suis redevable à M. Butini, qui me l'a envoyée de Surinam, où elle « avait été apportée des côtes de Guinée. Ce « n'est point celle dont parle Artus, car elle « n'est ni puante ni farouche ; c'est au contraire « le plus aimable animal que j'aie jamais vu. Il « est extrêmement familier avec tout le monde, « et on ne se lasse point de jouer avec lui, « parce que jamais singe n'a joué de meilleure « grâce. Il ne déchire n ne gâte jamais rien : « s'il mord, c'est en badinant, et de façon que « la main la plus délicate n'en remporte aucune « marque. Cependant il n'aime pas qu'on l'in- « terrompe quand il mange, ou qu'on se moque « de lui quand il a manqué ce qu'il médite de « faire : alors il se met en colère, mais sa colère « dure peu, et il ne garde point de rancune. Il « marche sur quatre pieds, excepté quand il « veut examiner quelque chose qu'il ne con- « naît pas ; alors il s'en approche en marchant « sur ses deux pieds seulement. Je soupçonne « que c'est le même dont parle Barbot, quand « il dit qu'il y a en Guinée des singes qui ont « la poitrine blanche, la barbe pointue de la « même couleur, une tache blanche sur le bout « du nez, et une raie noire autour du front. Il « en apporta un de Bontri, qui fut estimé vingt « louis d'or, et je n'en suis pas surpris ; sûre- « ment je ne donnerais pas le mien pour ce « prix. La description de Barbot lui convient « fort, à l'exception de la couleur du corps qu'il « dit être d'un gris clair moucheté.

« La race de ces guenons doit être nombreuse « aux côtes de Guinée ; au moins en voit-on « beaucoup aux établissements que les Hollan- « dais y ont : mais quoique souvent ceux-ci aient « tenté d'en rapporter en Europe, ils n'ont pas « pu y réussir. La mienne est peut-être la seule « qui ait tenu bon contre le froid de notre cli- « mat, et jusqu'à présent elle ne paraît pas en « être affectée.

« Cet animal est d'une légèreté étonnante, et « tous ses mouvements sont si prestes, qu'il « semble voler plutôt que sauter. Quand il est « tranquille, son attitude favorite est de repo- « ser et soutenir sa tête sur un de ses pieds de « derrière, et alors on le dirait occupé de quel- « que profonde méditation. Quand on lui offre « quelque chose de bon à manger, avant que de « le goûter, il le roule avec ses mains comme « un pâtissier roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

« Le blanc-nez a des abajoues, et des callosi- « tés sur les fesses. La longueur de son corps et « de sa tête pris ensemble est d'environ treize « pouces, et celle de sa queue de vingt. La cou- « leur de la partie supérieure de son corps et « de sa queue est un agréable mélange d'un « vert couleur d'olive et de noir, mais où ce- « pendant le vert domine. Cette même couleur « s'étend sur la partie extérieure des cuisses et

« des jambes, où plus elle approche des pieds, « plus elle devient noire. Les pieds sont sans « poil et tout à fait noirs, de même que les « ongles, qui sont plats

« Le menton, la gorge, la poitrine et le ven« tre sont d'un beau blanc, qui s'étend en « pointe presque au-dessous des oreilles. Le « dessous de la queue et la partie interne des « jambes et des bras sont d'un gris noirâtre. « Le front, le tour des yeux et des lèvres, des « joues, en un mot, toute la face est noire, à « l'exception de la moitié inférieure du nez, re« marquable par une tache blanche presque « triangulaire, qui en occupe toute la largeur, « et qui se termine au-dessus de la lèvre en une « espèce de pointe, aux deux côtés de laquelle « sont posées les narines un peu obliquement. « Les oreilles sont sans poils et noirâtres ; il en « part une raie aussi noire qui entoure circu« lairement toute la partie supérieure de la tête, « dont le poil est tant soit peu plus long que « celui qui couvre le dos et forme une sorte « d'aigrette. Une ligne de poils blancs, qui a « son origine près de l'angle postérieur de l'œil, « s'étend de chaque côté au-dessous des oreilles « et un peu plus loin, au milieu des poils noirs « qui couvrent cette partie. La racine du nez et « les yeux sont un peu enfoncés ; ce qui fait pa« raître le museau allongé, quoiqu'il soit aplati. « Le nez est aussi fort plat dans toute sa lon« gueur, surtout dans cette partie qui est blan« che. Il n'y a point de poils autour des yeux, « ni sur une partie des joues ; ceux qui couvrent « le reste de la face sont fort courts. Les yeux « sont bien fendus ; la prunelle en est fort « grande et elle est entourée d'un cercle jaune « assez large pour que le blanc reste caché sous « les paupières. Les poils du menton sont plus « longs que ceux des autres parties, et forment « une barbe qui est surtout visible quand l'a« nimal a ses abajoues remplies de manger. Il « n'aime pas à l'avoir mouillée, et il a soin de « l'essuyer, dès qu'il a bu, contre quelque « corps sec. Je ne saurais dire si les femelles « de cette espèce sont sujettes aux écoulements « périodiques ; je n'en ai pu apercevoir aucune « marque dans celle que j'ai. »

LA GUENON
A NEZ BLANC PROÉMINENT.

(LA GUENON HOCHEUR.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Il y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez;* mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de moustac à celle dont j'ai déjà parlé.

On m'a apporté depuis, pour le Cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourrait aussi donner le nom de *blanc-nez,* et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon était mâle, et celle de M. Allamand était femelle : on pourrait donc croire que leur différence pourrait provenir de celle du sexe.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avait que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur ; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère serait suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avait pas le nez proéminent ou arrondi en-dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête : les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre. Ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou crépu à peu près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paraître l'œil enfoncé ; l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre ; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face

qui est brune; elles ont un pouce six lignes de longueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière, et qu'il y manque quelques vertèbres; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste, cet animal était encore jeune; car la verge était fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paraissait pas excéder la peau du ventre, et d'ailleurs les testicules n'étaient pas encore apparents.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M Allamand sont deux espèces réellement distinctes, ou si l'on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

LE ROLOWAY, OU LA PALATINE.

(LA GUENON DIANE.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

« La guenon qui est représentée dans la « *planche* 13 [1], dit M. Allamand, n'a point en« core été décrite : elle est actuellement vi« vante à Amsterdam, chez le sieur Bergmeyer, « dont la maison est connue, non-seulement de « tous les habitants de cette grande ville, mais « encore de tous les étrangers qui y arrivent; « et cela, parce qu'on voit toujours chez lui « plusieurs animaux rares qu'il fait venir à « grands frais des pays les plus éloignés. Cette « guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, « sous le nom de *roloway*, que j'ai cru devoir « lui conserver. C'est un fort joli animal, doux « et caressant pour son maître; mais il se défie « de ceux qu'il ne connaît pas, et il se met en « posture de défense quand ils veulent s'en ap« procher ou le toucher.

[1] Voyez le vol. XV de cet ouvrage, édition de Hollande.

« Sa longueur, depuis l'origine de la queue « jusqu'au-dessus de la tête, est d'environ un « pied et demi. Le poil qui couvre son dos est « d'un brun très-foncé et presque noir : celui « qui est sur les flancs, les cuisses, les jambes « et la tête, est terminé par une pointe blan« châtre, ce qui le fait paraître d'un gris obscur. « Les poils qui couvrent la poitrine, le ventre, « le contour des fesses et la partie intérieure « des bras et des cuisses, sont blancs; mais on « assure que cette couleur ne leur est pas na« turelle, et qu'en Guinée ils sont d'une belle « couleur orangée, qui se perd en Europe, et se « change en blanc, soit par l'influence du cli« mat, soit par la qualité de la nourriture. « Quand cette guenon est arrivée à Amster« dam, elle conservait encore quelques restes « de cette couleur orangée, qui se sont dissipés « peu à peu. Le sieur Bergmeyer en a reçu une « seconde depuis quelques mois, dont la partie « interne des cuisses est entièrement jaune : si « elle reste en vie, nous saurons avec plus de « certitude ce qu'il faut penser de ce change« ment de couleur.

« Ces guenons ont la face noire et de forme « presque triangulaire. Leurs yeux sont assez « grands et bien fendus; leurs oreilles sont sans « poil et peu éminentes. Un cercle de poils blan« châtres leur environne le sommet de la tête; « leur cou, ou plutôt le contour de la face, est « aussi recouvert d'une raie de longs poils blancs « qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont au « menton une barbe de la même couleur, lon« gue de trois ou quatre pouces, qui se termine « en deux pointes, et qui contraste singulière« ment avec le poil de la face. Quand elles sont « dans une situation où cette barbe repose sur « la poitrine, et se confond avec ses poils, on la « prendrait pour la continuation de ceux qui « forment le collier; et alors ces animaux vus à « une certaine distance, paraissent avoir autour « du cou une *palatine* semblable à celles que « les dames portent en hiver; et même je leur « en ai d'abord donné le nom, qui se trouve en« core seul sur la planche qui a été gravée, et « dans la table des articles de ce volume, qui « a été imprimée avant que je susse celui qu'elles « portent en Guinée. Leur queue égale, pour la « longueur, celle de leur corps, et les poils qui « la recouvrent m'ont paru plus longs et plus « touffus que dans la plupart des autres espè« ces. Leurs fesses sont nues et calleuses. J'i-

« gnore si elles sont sujettes aux écoulements « périodiques.

« Jonston a donné dans la *planche* 61 de « son Histoire des quadrupèdes, la figure d'un « singe qu'il a nommé *cercopithecus meerkatz,* « qui paraît avoir quelque rapport avec notre « roloway. Je croirais même que c'est le même « animal qu'il a voulu représenter, si la figure « qu'il en donne n'était pas une mauvaise co- « pie d'une figure plus mauvaise encore du gua- « riba, publiée par Marcgrave. »

LA GUENON A FACE POURPRE.

(LA GUENON BARBIQUE.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Cette guenon est remarquable par sa face et ses mains, qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au delà des oreilles, ce qui lui donne quelque ressemblance avec le palatine décrite dans l'article précédent.

Le poil du corps est noir; la queue est très-longue et se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou,* ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces; elle demeure dans les bois, où elle se nourrit de fruits et de bourgeons. Lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon a face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

LA GUENON NÈGRE.

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Cette guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, et représente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati; les narines sont longues et évasées; la bouche grande et les lèvres épaisses; les oreilles larges et sans rebord saillant; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête; noirâtre sur le dos, les bras et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes; clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont allongés et convexes, excepté ceux des pouces, qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent; car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert, Seba, Edwards et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards était très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvements, et aimait beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

LES SAPAJOUS ET LES SAGOUINS.

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (Cuvier.)

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre. Tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description dans ce volume, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes, babouins* et *guenons,* appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le Nouveau-Monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes; la première est celle des sapajous, et la seconde celle des sagouins. Les uns et les autres ont les pieds conformés à peu près comme ceux des singes, des babouins et des guenons: mais ils diffèrent des singes, en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons, en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses: et enfin ils different de tous trois, c'est-à-dire des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez

mince, et les narines ouvertes à peu près comme celles de l'homme, au-dessous du nez ; au lieu que les sapajous et les sagouins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagouins sont non-seulement spécifiquement, mais même génériquement différents des singes, des babouins et des guenons. Et lorsque ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue *prenante*, c'est-à-dire musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît. Cette queue, qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poils en dessous et couverte d'une peau lisse. Les sagouins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite; en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière, ni pour saisir ni pour s'accrocher. Cette différence est si apparente qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagouin.

Nous connaissons huit sapajous, que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces. La première est l'*ouarine* ou *gouariba* du Brésil. Ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne que par la couleur : l'ouarine a le poil noir, et l'alouate l'a rouge ; et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La seconde est le *coaita* qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand, et dont l'*exquima* nous paraît être une variété. La troisième est le *sajou* ou *sapajou* proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connaît vulgairement sous le nom propre de *singe-capucin* : il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère de *sajou brun* que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le *saï*, que les voyageurs ont appelé le *pleureur* ; il est un peu plus grand que le sajou, et il a le museau plus large : nous en connaissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre. Enfin, la cinquième espèce est le *saïmiri*, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé* : celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

Nous connaissons de même six espèces de sagouins. Le premier et le plus grand de tous est le *saki*, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu qu'on l'a nommé *singe à queue de renard*. Il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paraissaient adultes, dont l'un était presque une fois plus grand que l'autre. Le second sagouin est le *tamarin* : il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes ; mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'*ouistiti*, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face, et par sa queue annelée. Le quatrième est le *marikina*, qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue, comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit-lion*. Le cinquième est le *pinche*, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le *mico*, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces sapajous et de ces sagouins, dont la plupart n'étaient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

L'OUARINE ET L'ALOUATE.

(L'ALOUATE OUARINE OU GUARIBA. — L'ALOUATE ROUX.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (Cuvier.)

L'ouarine et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent ; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et approchent de la grandeur des babouins : ils ont la queue prenante, et sont par conséquent de la famille des sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non-seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour, et se fait entendre à une très-grande distance. Marc-

grave raconte que, « tous les jours, matin et « soir, les ouarines s'assemblent dans les bois; « que l'un d'entre eux prend une place élevée « et fait signe de la main aux autres de s'asseoir « autour de lui pour l'écouter; que, dès qu'il « les voit placés, il commence un discours à « voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre « de loin, on croirait qu'ils crient tous ensem- « ble; que cependant il n'y en a qu'un seul, et « que, pendant tout le temps qu'il parle, tous « les autres sont dans le plus grand silence; « qu'ensuite, lorsqu'il cesse, il fait signe de la « main aux autres de répondre, et qu'à l'in- « stant tous se mettent à crier ensemble, jus- « qu'à ce que, par un autre signe de la main, « il leur ordonne le silence; que dans le mo- « ment ils obéissent et se taisent; qu'enfin alors « le premier reprend son discours ou sa chanson, « et que ce n'est qu'après l'avoir encore écou- « té bien attentivement qu'ils se séparent et « rompent l'assemblée. » Ces faits, dont Marc- grave dit avoir été plusieurs fois témoin, pour- raient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux. Le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux : ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlements par écho; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs*. Nous n'avons pas vu l'ouarine, mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embrion desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire l'os de la gorge, est déjà très-sensible. Selon Marcgrave, l'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillants, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser. Les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisants et polis; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe onde. Le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue est brun. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent avec cette charge de branches en branches et d'arbres en arbres : les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchants; on ne peut les apprivoiser ni même les dompter; ils mordent cruellement; et, quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable, que par leur air d'impudence. Comme ils ne vivent que de fruits, de légumes, de graines et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger. « Les chasseurs, dit Oexmelin, « apportèrent sur le soir des singes qu'ils avaient « tués dans les terres du cap Gracias-à-Dio : on « fit rôtir une partie de ces singes et bouillir « l'autre, ce qui nous sembla fort bon. La chair « en est comme celle du lièvre, mais elle n'a « pas le même goût, étant un peu douceâtre : « c'est pourquoi il y faut mettre beaucoup de « sel en la faisant cuire. La graisse en est jaune « comme celle du chapon, et plus même, et a « fort bon goût. Nous ne vécumes que de ces ani- « maux pendant tout le temps que nous fûmes là, » parce que nous ne trouvions pas autre chose; « si bien que tous les jours les chasseurs en ap- « portaient autant que nous en pouvions man- « ger. Je fus curieux d'aller à cette chasse, et « surpris de l'instinct qu'ont ces bêtes de con- « naître plus particulièrement que les autres « animaux ceux qui leur font la guerre, et de « chercher les moyens, quand ils sont attaqués, « de se secourir et de se défendre. Lorsque nous « les approchions, ils se joignaient tous ensem- « ble, se mettaient à crier et faire un bruit « épouvantable, et à nous jeter des branches « sèches qu'ils rompaient des arbres : il y en « avait même qui faisaient leur saleté dans « leurs pattes, qu'ils nous envoyaient à la tête. « J'ai remarqué aussi qu'ils ne s'abandonnent « jamais, et qu'ils sautent d'arbres en arbres si « subtilement que cela éblouit la vue. Je vis « encore qu'ils se jetaient à corps perdu de « branches en branches sans jamais tomber à « terre; car, avant qu'ils puissent être à bas, « ils s'accrochent ou avec leurs pattes ou avec « la queue : ce qui fait que, quand on les tire à « coups de fusil, à moins qu'on ne les tue tout « à fait, on ne les saurait avoir; car, lorsqu'ils « sont blessés, et même mortellement, ils de- « meurent toujours accrochés aux arbres, où ils « meurent souvent et ne tombent que par piè- « ces. J'en ai vu de morts depuis plus de quatre « jours, qui pendaient encore aux arbres; si

« bien que fort souvent on en tirait quinze ou « seize pour en avoir trois ou quatre tout au « plus. Mais, ce qui me parut plus singulier, « c'est qu'au moment que l'un d'eux est blessé, « on les voit s'assembler autour de lui, mettre « leurs doigts dans la plaie, et faire de même « que s'ils la voulaient sonder : alors, s'ils voient « couler beaucoup de sang, ils la tiennent fer-« mée pendant que d'autres apportent quelques « feuilles, qu'ils mâchent et poussent adroite-« ment dans l'ouverture de la plaie. Je puis dire « avoir vu cela plusieurs fois, et l'avoir vu avec « admiration. Les femelles n'ont jamais qu'un « petit, qu'elles portent de la même manière que « les Négresses portent leur enfant : ce petit, « sur le dos de sa mère, lui embrasse le cou « par-dessus les épaules avec les deux pattes « de devant; et des deux de derrière, il la tient « par le milieu du corps : quand elle veut lui « donner à téter, elle le prend dans ses pattes, « et lui présente la mamelle comme les fem-« mes.... On n'a point d'autre moyen d'avoir « le petit que de tuer la mère, car il ne l'aban-« donne jamais; étant morte, il tombe avec « elle, et alors on le peut prendre. Lorsque ces « animaux sont embarrassés, ils s'entr'aident « pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à un « autre, ou dans quelque autre rencontre que « ce puisse être.... On a coutume de les enten-« dre de plus d'une grande lieue. »

Dampier confirme la plupart de ces faits; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre; et il est très-vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

Caractères distinctifs de ces espèces.

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez, la cloison des narines très-épaisse : il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un lévrier; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paraît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles, dans ces espèces, sont sujettes à l'écoulement périodique; mais par analogie je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avait que les singes, babouins et guenons à fesses nues, qui soient sujets à cet écoulement.

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'ALOUATE.

L'on trouvera ici la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne singe rouge : on le désigne aussi assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de singe hurleur. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur, et par quelques caractères qu'on pourrait attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquait dans notre ouvrage, et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guyane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avait vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil, le nez est aplati, les narines sont larges, les joues garnies sur les côtés de poils fauves et clair-semés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux; et il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires : les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du desséchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de

longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes, et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; et le pied, cinq pouces deux lignes, depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, surtout aux épaules où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures; mais leur partie intérieure est presque sans poil, et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paraît rouge par l'opposition des couleurs des différents endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes et roussâtres, et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un brun roux très-foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins; mais sur la partie de la poitrine voisine du cou il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine : elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité; ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous qui, tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci. Au reste, cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue; et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour lui donner à téter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesses qu'on nomme communément des singeries : ils portent ordinairement la tête basse et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance. Ils s'accrochent très-souvent avec le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur et influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas longtemps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler : on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier; et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils aspirent fortement et pendant longtemps l'air, qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'aspirant qu'en le rendant : cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère, on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme : cette cavité osseuse est attachée par des ligaments membraneux qui l'environnent; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière d'une bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les

femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur, qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit. « Les alouates habitent les « forêts humides qui sont près des eaux ou des « marais. On en trouve communément dans les « ilots boisés des grandes savanes noyées, et « jamais sur les montagnes de l'intérieur de la « Guyane. Ils vont en petit nombre, souvent « par couples et quelquefois seuls. Le cri, ou « plutôt le râlement effroyable qu'ils font en-« tendre, est bien capable d'inspirer de la ter-« reur; il semble que les forêts retentissent des « hurlements de toutes les bêtes féroces rassem-« blées. C'est ordinairement le matin et le soir « qu'ils font ce bruit; ils le répètent aussi dans « le cours de la journée, et quelquefois pen-« dant la nuit. Ce râlement est si fort et si va-« rié, que l'on juge souvent qu'il est produit « par plusieurs de ces animaux, et l'on est sur-« pris de n'en trouver que deux ou trois, et « quelquefois de n'en voir qu'un seul. L'alouate « vit rarement longtemps en captivité. Le mâle « est plus gros que la femelle; celle-ci porte « son petit sur son dos.

« Rien n'est plus difficile à tuer que ces ani-« maux : il faut leur tirer plusieurs coups de fu-« sil pour les achever, et tant qu'il leur reste « un peu de vie, et quelquefois même après « leur mort, ils demeurent accrochés aux bran-« ches par les pieds et la queue. Souvent le « chasseur s'impatiente de perdre son temps et « ses munitions pour un aussi mauvais gibier; « car, malgré le témoignage de quelques voya-« geurs, la chair n'en est pas bonne : elle est « presque toujours d'une dureté excessive, « aussi est-elle exclue de toutes les tables : « c'est uniquement le besoin et la privation des « autres mets, qui en font manger aux habi-« tants peu aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit que j'ignorais si les femelles ouarines étaient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumais qu'il n'y avait que les singes, les babouins et les guenons à fesses nues qui fussent sujets à cet écoulement. Cette présomption était peut-être bien fondée ; car M. Sonnini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle, dans les grands et les petits sapajous et dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagouins vivent en troupes dans es forêts ; qu'ils portent sur le dos leurs petits, qui les embrassent étroitement, et que, lorsque l'on tue la mère, le petit, tombant avec elle, se laisse prendre : c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivants.

Nous pouvons ajouter à ces observations, que la plupart des ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaïta, etc, ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de désir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces sapajous hurleurs, M. Camper, très-savant anatomiste, qui s'est occupé de la comparaison des organes vocaux dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les singes, m'écrit au sujet de l'alouate dans les termes suivants :

« J'ai trouvé, dans le quinzième volume de « votre excellent ouvrage sur l'Histoire natu-« relle, la description d'un os hyoïde, qui ap-« partient à l'alouate, et de près de huit pouces « de circonférence, etc.

« Mon ardeur pour disséquer cet animal fut « d'autant plus animée, que vous me paraissiez « beaucoup désirer de connaître la conformation « singulière de cette partie.

« M. Vicq-d'Azyr eut la bonté de me faire « voir deux os pareillement, lorsque j'étais à « Paris en 1777 ; le plus grand de ces os avait « un peu plus de huit pouces de circonférence.., « et je le dessinai avec empressement... Je vis « bien que la caisse osseuse, quoique très-« mince, était la base de la langue ; j'y distin-« guai même les articulations qui avaient servi « aux cornes de cet os ; mais je ne comprenais « rien de sa situation, ni de sa connexion avec « les parties voisines....

« Curieux de connaître un animal si extraor-« dinaire, je fis des recherches pour le trouver, « mais personne, même dans toute la Hollande, « ne possédait ce singe, quoique nous soyons « très à portée de l'avoir de Surinam et de nos « autres colonies de la Guyane, où il se trouve « en très-grand nombre ; cependant je le trou-« vai à la fin, au mois d'octobre de cette année « 1778, à Amsterdam, chez M. le docteur Clok-« ner, naturaliste célèbre, dont vous connaîtrez « le mérite par les additions que M. le profes-« seur Allamand a ajoutées à l'édition hollan-« daise de votre ouvrage.

« Retourné en Frise à ma campagne, je me « mis en devoir de satisfaire ma curiosité en dis-« séquant l'organe de la voix de cet animal sin-

« gulier....; et je vais, monsieur, vous faire « part de mes observations à ce sujet, en vous « envoyant la copie de mes dessins anatomi- « ques, afin de vous donner avec plus de préci- « sion une idée de la structure de cette partie « intéressante.

« L'animal avait, depuis l'occiput jusqu'à « l'origine de la queue, quinze pouces de lon- « gueur, et douze pouces depuis la mâchoire « inférieure, vers l'os pubis. La queue était « longue de vingt-deux pouces, y compris la « partie prenante qui l'était de dix.

	p.	p.	l.
Largeur de la tête, depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité du museau	0	4	6
Largeur de la mâchoire inférieure	0	2	0
Longueur de l'os du bras	0	6	0
Longueur du cubitus	0	5	6
Longueur de la paume de la main	0	1	6
Longueur des doigts	0	2	3
Longueur des cuisses	0	6	0
Longueur des jambes	0	6	0
Longueur de la plante du pied	0	3	6
Longueur des orteils	0	1	6

« La couleur du poil et la forme de toutes les « parties du corps et des membres, étaient comme « vous les avez décrites.

« Les dents incisives sont très-petites, ainsi « que les canines, et le museau est assez court.

« Les quatre premières figures représentent « l'organe de cet alouate; la cinquième, l'os « hyoïde dont M. Vicq-d'Azyr m'a fait pré- « sent.

« La première et la seconde donnent les glan- « des et les muscles du cou, la tête étant cou- « chée sur la table. Toutes ces parties sont de « grandeur naturelle.

« Dans la troisième et la quatrième figure, on « voit l'organe de la voix en profil, et détaché « du cou. J'ai donné, autant que je l'ai pu, les « mêmes caractères aux parties analogues, afin « d'éviter la confusion.

« *Figure* 1re. A, B, C, est la base de l'os de « la langue, couverte par les muscles milio-hyoï- « diens qui ne paraissent presque pas à cause « de leur délicatesse et de la transparence qu'ils « avaient acquise dans l'esprit de vin dans le- « quel l'animal avait été conservé.

« I, G, H, les deux branches de la mâchoire « inférieure, couverte par les massétères S et « R.

« D, le cartilage thyroïdien; E, le cricoïdien; « F, la trachée-artère.

« I, K, 4, M, H, les deux glandes submaxil- « laires très-considérables, et unies par-devant « en K.

« O, P, M et O 4, les sterno-mastoïdiens.

« R, Q, les muscles peaussiers ou *latissimi- « colli*, mis de côté.

« A, G, les génio-hyoïdiens : N, O, les ster- « no-hyoïdiens.

« *Figure* 2. A, B, C, D, E, F, G, I, N, O, Q, « R, comme dans la première figure.

« S T, thyrio-hyoïdien, dont l'insertion est « dans l'échancrure de la base de l'os hyoïdien « B, Θ, Ω, *fig*. 5.

« T O, le sterno-thyroïdien, dont l'autre par- « tie monte de W en V. L'intervalle entre B, C, « D, dépend de ce que la tête fut relevée en « haut sur la table. Dès que la tête forme un « angle droit avec le cou, l'éminence du carti- « lage thyroïdien s'applique à l'échancrure de « la base de l'os hyoïde, comme on le verra « dans la troisième figure.

« *Figure* 3. A, B, C, D, E, F, G, comme « dans les précédentes.

« B. Ω, échancrure latérale de l'os hyoïde.

« Ω, Γ, corne de cet os.

« Γ, Δ, partie cartilagineuse de la corne.

« D, p, k, m, cartilage thyroïdien.

« a, B, stylo-hyoïdien.

« B, Ω, u, b, bucco-glosse.

« Γ, Ω, u, cérato-glosse.

« Δ, f. u, e, stylo-glosse; G, e, b, d, génio- « glosse; b, c, d, génio-hyoïde.

« g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.

« i, n, glande thyroïdienne unie en *n* avec « celle de l'autre côté.

« K, l, m, crico-thyroïdien.

« O, œsophage.

« y, x, langue dont le bord est ondoyé par « les dents, qui y ont imprimé leurs vestiges.

« q, r, l'épiglotte : *r* le petit cartilage entre « cette partie et la pointe de l'aryténoïdien, « s, t.

« *Figure* 4. A, B, B, Ω, Γ, Δ. D, p, K. « K, E. Δ, Γ, f, e, e, G, comme dans la *figure* 3. « On y voit le cartillage thyroïdien et cricoïdien « plus clairement; et l'articulation en K; aussi « tout l'os de la langue avec sa corne Δ, et celle « du cartilage thyroïdien p, entouré avec la corne, « du côté opposé, presque tout l'œsophage : il « y manque encore les bouts que j'avais mal- « heureusement coupés, ne m'attendant pas à « des extrémités si longues.

« *Figure* 5. Celle-ci représente la base de l'os

« hyoïde que m'a donné M. Vicq-d'Azyr, placé « comme dans les *figures* 1 et 2.

« A, B, C, la partie antérieure.

« B, C, l'échancrure antérieure qui reçoit sur « ses bords les muscles sterno-hyoïdiens.

« Ω et Ψ, les cavités qui ont reçu les têtes « des cornes de l'os hyoïde.

« Ω, Ξ, Ψ, Φ, la base de l'os hyoïde qui re« çoit les muscles et l'attache de la langue.

« Ω, O, B, Ψ, Π, les échancrures latérales.

« B et C, deux pointes osseuses entre lesquelles « est la véritable base Ω, Φ, Ψ : il y une grande « ouverture dans laquelle l'air poussé des pou« mons tombe, après avoir passé la fente de la « glotte.

« La voix, formée par la fente de la glotte, en« tre donc dans la caisse osseuse augmentée par « la partie membraneuse qui se trouve entre le « cartilage thyroïdien et cet os b, c, d, *fig.* 1re; « après quoi elle retourne par une ouverture « très-considérable qui est sous la racine de l'é« piglotte, dans le creux formé par l'épiglotte et « les cartilages arythénoïdiens au-dessus de la « fente. Cette même voix passe en troisième lieu « par l'ouverture q, r, s, *figure* 3, dans le fond « de la bouche. L'organe forme donc une espèce « de flûte dont les chasseurs se servent pour « rappeler les chiens.

« Dans les babouins, j'ai trouvé que la base « de l'os hyoïde était aussi creuse, mais beau« coup moins; la poche membraneuse, au con« traire, est tres-considérable dans ces animaux, « et forme un boursouflement au cou quand ils « crient. La racine de l'épiglotte est perforée « dans ceux-ci comme dans le pithèque. Dans « les orangs-outangs, l'os hyoïde est semblable « au nôtre; ils ont cependant deux poches mem« braneuses d'une grandeur considérable qui « descendent quelquefois sur l'os de la poitrine, « sur les os du bras, jusque vers le dos au-des« sus des omoplates; chaque poche a alors son « orifice distinct au-dessus de la fente de la « glotte. La modulation de la voix est donc im« possible dans ces animaux.

« Mais ce qui m'a paru fort extraordinaire, « c'est l'organe de la voix dans le renne, qui « est en tout conforme à celui des babouins, « comme je l'ai déjà indiqué dans mes obser« vations sur le renne, *volume XV* de votre « Histoire naturelle, édition de Hollande, « *page* 53.

« Comme l'alouate que j'ai disséqué avait dé« jà changé ses dents, il paraît avoir acquis sa « grandeur naturelle; mais en comparant le « grand os du Cabinet du Roi, et celui qui est « dans le cabinet de M. Vicq-d'Azyr, dont l'o« rifice est simple et sans les éminences pointues « B, C, *figure* 5, il paraît qu'il y a deux espèces « d'alouates, et que la seconde est très-proba« blement près de deux fois plus grande que « celle dont nous venons de donner la descrip« tion : la grandeur de la caisse osseuse sem« ble autoriser cette conjecture. Le corps sera « donc de deux pieds et demi, ce qui fait pour « un tel animal déjà une taille gigantesque, « surtout lorsqu'il se tient debout sur ses deux « jambes postérieures, longues aussi de deux « pieds et demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper est très-juste; car il y a des alouates et des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorsqu'ils sont debout; et il est à désirer que ce célèbre anatomiste réunisse dans un seul ouvrage toutes les observations qu'il a faites sur les organes de la voix et de l'ouïe, et sur la conformation de plusieurs autres parties intérieures de différents animaux.

DESCRIPTION DE L'ALOUATE.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

L'alouate qui a servi de sujet pour cette description était fort petit et paraissait fort jeune; il n'avait que cinq pouces quatre ou cinq lignes, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur était de sept pouces neuf lignes; elle avait sur le côté inférieur une paume, qui s'étendait de la longueur de trois pouces, depuis l'extrémité de la queue, et qui dénotait que l'animal se servait de cette partie comme d'un doigt pour se suspendre et pour saisir différentes choses. Ce petit animal était desséché et raccorni; cependant on voyait distinctement que la tête était fort grosse à proportion de la grandeur du reste du corps; il avait le museau allongé, les yeux grands, le nez saillant à son origine, large et aplati par le bout; les ouvertures des narines se trouvaient fort éloignées l'une de l'autre et placées sur les côtés du nez[1]; les oreilles étaient

[1] J'ai remarqué cette conformation sur tous les sapajous et les sagouins que j'ai vus; et j'ai observé qu'au contraire les ouvertures des narines se trouvent au-dessous du nez, et ne sont séparées que par une cloison étroite dans les autres animaux de la classe des singes; j'ai employé ce caractère dans une division méthodique de ces animaux.

grandes, il y avait cinq doigts à chaque pied; les ongles étaient jaunâtres et pliés en gouttière.

Les joues et le bout du museau avaient du poil qui était déjà long; le front, la tête, le corps, la queue et les jambes étaient couverts d'un poil fauve roussâtre; il n'y avait qu'un duvet sur la poitrine et sur le ventre.

Quoique les différentes parties du corps de cet animal fussent déformées par le desséchement, il m'a paru que le nœud de la gorge était à proportion plus gros que dans les autres animaux, et qu'il s'étendait entre les branches de la mâchoire. Ayant ouvert cette tubérosité, j'ai reconnu qu'elle était creuse et formée par une lame assez dure pour faire croire qu'elle se serait ossifiée dans l'adulte; je n'ai pas douté que la tubérosité que je voyais dans le jeune alouate dont il s'agit, ne fût un indice très-apparent de la poche osseuse qui est dans la gorge de l'alouate, et qui rend sa voix très-forte.

J'ai vu la peau d'un alouate adulte qui avait un pied onze pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; une partie des os de la tête tenait à cette peau. Les dents étaient au nombre de trente-six comme dans les autres sapajous; les branches de la mâchoire inférieure avaient beaucoup de hauteur et de largeur, principalement à l'endroit de leur contour; elles laissaient entre elles un espace vide assez grand pour contenir la poche osseuse qui est dans la gorge de l'aloate; cette étendue de la mâchoire inférieure rendait la tête fort grosse, elle le paraissait encore plus qu'elle ne l'était réellement par la longueur des poils de la gorge et des côtés de la tête, qui avaient environ un pouce et demi; ceux des flancs étaient longs de près de trois pouces; le poil de la tête, de la face supérieure du cou, celui des quatre jambes, de la queue était brun avec des teintes de roux et de couleur de marron; le poil du reste du corps avait une couleur rousse plus ou moins foncée dans différents endroits; la peau était épilée sur la poitrine et sur le ventre, il y restait cependant quelques poils bruns. Cette peau avait été envoyée de Cayenne; il y avait cinq doigts à chaque pied, les ongles étaient noirs et pliés en gouttière, celui du pouce des pieds de derrière était plus large que les autres.

LE COAITA ET L'EXQUIMA [1].

(L'ATÈLE COAITA.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (Cuvier.)

(LA GUENON DIANE.)

Ordre des quadrumanes, genre guenon, famille des singes. (Cuvier.)

Le coaita est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où, par sa familiarité, et même par ses caresses empressées, il méritait l'affection de ceux qui le soignaient: mais, malgré les bons traitements et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver de 1764; il mourut, et fut regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du Roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci était un mâle, et le premier une femelle; tous deux étaient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomptables et farouches; il en diffère aussi, en ce qu'il n'a pas, comme eux, une poche osseuse dans la gorge; il a, comme l'ouarine, le poil noir, mais hérissé. Il en diffère encore, aussi bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, et que le pouce lui manque: par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *exquima* est d'une espèce très-voisine de celle du *coaita*, et même n'en est peut-être qu'une simple variété. Il me paraît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'exquima était de Guinée et de Congo: la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur; car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche; or, nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et au Congo que des guenons et point de sapajous; par conséquent, l'exquima de Marcgrave n'est pas, comme il le dit, une *guenon* ou

[1] Ce singe est le même que le roloway précédemment décrit.

cercopithèque de Guinée, mais un *sapajou à queue prenante,* qui sans doute y avait été transporté du Brésil : le nom d'*exquima* ou *quima,* en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *gouima,* ne s'éloigne pas de *quoaita,* et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *coaita :* tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* de Marcgrave, qu'il dit être une *guenon* ou un *cercopithèque* de Guinée, est un *sapajou* du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante ; la seule différence remarquable, c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts. Nos coaitas n'avaient ni ce poil blanc ni cette barbe. Mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe : « Il y a, dit Dampier, dans les « terres de l'Isthme de l'Amérique, de grands « troupeaux de singes, dont les uns sont blancs « et la plupart noirs ; les uns ont de la barbe, « les autres n'en ont point : ils sont d'une taille « médiocre.... Ces animaux ont quantité de vers « dans les entrailles.... Ces singes sont fort drô- « les, ils faisaient mille postures grotesques lors- « que nous traversions les bois, ils sautaient « d'une branche à l'autre avec leurs petits sur « le dos; ils faisaient des grimaces contre nous, « craquetaient des dents et cherchaient l'occa- « sion de pisser sur nous. Quand ils veulent « passer du sommet d'un arbre à l'autre, dont « les branches sont trop éloignées pour y pou- « voir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la « queue les uns des autres, et ils se brandillent « ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une « branche de l'arbre voisin, et il tire tout le « reste après lui. » Tout cela, et jusqu'aux vers dans les entrailles, convient à nos coaitas ; M. Daubenton, en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques-uns avaient jusqu'à douze et treize pouces de longueur : nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne soit un sapajou de l'espèce même, ou de l'espèce très-voisine de celle du coaita.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que si l'animal indiqué par M. Linnæus sous le nom de *diana*, est en effet, comme il le dit, l'*exquima* de Marcgrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider si ce *diana* est du genre des *sapajous* ou de celui des *guenons*, et, par conséquent, s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparents, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita; celui qu'a décrit M. Brisson avait du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps; au lieu que ceux que nous avons vus étaient entièrement noirs, et n'avaient que très-peu de poil sur ces parties inférieures, où l'on voyait la peau qui était noire comme le poil. Des deux coaitas dont parle M. Edwards, l'un était noir et l'autre était brun ; on leur avait donné, dit-il, le nom de *singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres, qui étaient fort longs et fort minces : ces animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *chamek* [1], que l'on me dit venir des côtes du Pérou ; j'en fis prendre les mesures et faire une description [2] : je la rapporte ici pour

[1] Ce singe est d'une espèce différente du coaita ; il en diffère principalement parce que ses mains sont pourvues d'un très-petit pouce sans ongle, qui manque au coaita. M. Geoffroy l'appelle ATÈLE CHAMEK.

[2] Cet animal venait de la côte de Bancet, au Pérou ; il était âgé de treize mois ; il pesait environ six livres ; il était noir par tout le corps ; la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre ; le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude ; les oreilles de même couleur que la face et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme ; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité ; elle était ronde et garnie de poil en dessus et en dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par-dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par-dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par-dessus ; l'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher, il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui ; il avait treize pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue ; neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum, qui est très-relevé ; neuf pouces et demi devant les pattes de derrière ; le cou avait cinq pouces et demi de circonférence ; il n'y avait que deux mamelles, placées presque sous les aisselles ; la tête avait cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au-dessous des yeux ; le nez, treize lignes de longueur ; les yeux étaient fort ressemblants à ceux d'un enfant, ils avaient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre ; l'iris en était brun et environné d'un petit cercle jaunâtre ; la prunelle était grande, et il y avait d'un œil à l'autre huit lignes de distance ; l'oreille avait un pouce six lignes de longueur et dix lignes de largeur ; le tour de la bouche treize lignes ; les bras

qu'on puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnaître qu'à quelques variétés près, ce chamek du Pérou est le même animal que le coaita de la Guiane.

Ces sapajous sont intelligents et très-adroits ; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main ; il paraît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds : la nature semble les avoir dédommagés par là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette longue queue ; et cela ne me paraît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil qu'on lui avait donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger ; et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos. Ils mangent du poisson, des vers et des insectes ; mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire. Ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits, et l'on pretend qu'alors leur chair est fort bonne à manger.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le coaita n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue prenante et très-longue, la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez ; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant ; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée, les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme ; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble ; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à peu près de la même grandeur que le coaita : il a, comme lui, la queue prenante ; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps. Il varie pour les couleurs ; il y en a de noirs et de fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre ; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles, dans ces deux espèces, ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION

A L'ARTICLE DU COAITA.

M. Vosmaër dit, *page* 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connus que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singes*, mais je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui, n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme ; et ce n'est que pour distinguer les différents genres de ces animaux, que je les ai divisés par cinq noms génériques, savoir : les singes, les babouins, les guenons, les sapajous et les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vos-
« maër, qui ait pris la peine de bien représenter
« le coaita. Cependant, en le comparant avec
« la figure qu'il en donne, l'on s'apercevra bien-
« tôt qu'il est un peu trop maigre, que la face
« est trop saillante, et que le dessinateur a trop
« allongé le museau. » La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant ; que M. de Sève l'a dessiné ; qu'il est le plus habile dessinateur que

six pouces trois lignes de longueur et trois pouces de circonférence ; l'avant-bras, six pouces de longueur et deux pouces et demi de circonférence ; le reste de la main, cinq pouces de longueur ; la paume de la main, un pouce trois lignes de largeur ; il avait aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle qui n'était long que de deux lignes ; l'index avait deux pouces deux lignes de longueur ; le doigt du milieu, deux pouces et demi ; l'annulaire, deux pouces quatre lignes, et le petit doigt, deux pouces ; les ongles, trois lignes et demie à quatre lignes de longueur ; la jambe, six pouces jusqu'au genou, et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros ; depuis le genou jusqu'au talon, cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence ; le pied, cinq pouces et demi de longueur ; il avait aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains ; le pouce avait un pouce six lignes de longueur ; l'index, deux pouces ; le doigt du milieu, deux pouces deux lignes ; l'annulaire, deux pouces, et le petit doigt, un pouce neuf lignes ; le pied, deux pouces trois lignes de largeur.

nous ayons dans ce genre, et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature : ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé ; en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *qouatto* dont M. Vosmaër donne la description était un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaita par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaer dit, *page* 10 de la même description, que l'exquima de Marcgrave, que Linnæus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de Buffon que le diana n'a point la « queue prenante, puisque nous l'avons vu vi- « vant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër ; mais que je doute très-fort que le diana de Linnæus soit l'exquima de Marcgrave ; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas, qui n'ait la queue prenante ; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque, n'ayant pas la queue prenante, il serait du genre des guenons, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son coaita était aussi gras que le nôtre était maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita, que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite, comme eux, les forêts humides ; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de batatas, etc. ; il mange de préférence ceux du *palmier commun*. Sa queue, dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main ; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnaie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes ; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique ; il semble éviter la vue des hommes ; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grâce. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté ; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre : mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est jaune, mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous : néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi très-délicats et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats ; c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité, que le coaita dont nous avons donné la description et la figure était maigre et avait le visage allongé.

Les grands sapajous noirs que M. de La Borde indique sous le nom de *guouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides, qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées, pour les renvoyer ; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou

grands sapajous rouges : ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup.

LE SAJOU.

(LE SAPAJOU SAJOU.— LE SAPAJOU GRIS.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (Cuvier.)

Nous connaissons deux variétés dans cette espèce, le sajou brun, qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin;* et le *sajou gris,* qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil. Ils sont de la même grandeur, de la même figure et du même naturel : tous deux sont très-vifs, très-agiles et très-plaisants par leur adresse et leur légèreté. Nous les avons eus vivants, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenait le moins ; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples. Il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de Pompadour, à Versailles, un chez M. de Réaumur, à Paris, et un autre chez madame de Poursel, en Gâtinois : mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat, ils en font souvent deux. Au reste, ces sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections ; ils paraissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles; le clitoris est proéminent au dehors, et paraît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les sajous n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses : ils ont la face et les oreilles couleur de chair avec un peu de duvet par-dessus ; la cloison des narines épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre ; ils ont la queue prenante, nue par dessous à l'extrémité et fort touffue sur tout le reste de sa longueur. Les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps ; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps : ils ont également les mains noires et nues. Ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue ; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION

A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur américain qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur,* etc. Cependant il nous paraît que c'est le même animal que le sajou brun, dont nous avons donné l'histoire et la description. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër que c'était une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler ; et j'avoue que je n'avais plus cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune, non-seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins : ainsi cette propriété n'est pas singulière, comme le dit M. Vosmaër, et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur,* ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres et les créoles nomment improprement *makaque*, et enfin, que les Hollandais de Surinam, et même les naturels de la Guiane nomment *mikou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisants. Ils varient pour la couleur et la taille ; et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes : on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourrait bien faire espèce : l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner, à Cayenne, la dénomination de *makaques cornus*, et dont nous

donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas : ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent ; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté ; mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés : ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées, dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face et le corps avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs et indécents ; leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout. Ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *mikou*, M. de La Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a quatre « ou cinq espèces, et qu'ils sont très-communs « à Cayenne ; que de tous les animaux de ce « genre, ce sont ceux qu'on aime le mieux gar- « der dans les maisons ; qu'on en voit fréquem- « ment dans les grands bois, surtout le long des « rivières ; qu'ils vont toujours par troupes nom- « breuses de plus de trente, et qu'ils sont farou- « ches dans les bois, et très-doux lorsqu'ils « sont apprivoisés. On remarque aussi qu'ils « sont naturellement curieux. On peut les gar- « der sans les contraindre ni les attacher. Ils « vont partout et reviennent d'eux-mêmes ; « mais il est vrai qu'ils sont incommodes, parce « qu'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils « peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur « maître partout. Les Indiens, qui sont très- « froids, très-indifférents sur toutes choses, ai- « ment néanmoins ces petits animaux : ils arrê- « tent souvent leurs canots pour les regarder faire « des cabrioles singulières, et sauter de bran- « ches en branches. Ils sont doux et badins dès « qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins « cinq espèces dans la Guiane, qui ne parais- « sent différer que par des variétés assez légè- « res : cependant elles ne se mêlent point ensem- « ble. En peu de temps ils parcourent une forêt « sur la cime des arbres ; ils vont constamment « dormir sur certaines espèces de palmier, ou « sur les comberouses, espèce de roseau très- « gros. On en mange la chair à Cayenne. »

LE SAJOU NÈGRE.

(LE SAPAJOU NÈGRE.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (Cuvier.)

Aux différents sapajous de moyenne et de petite taille, dont nous avons donné la description sous les noms de *sajou brun, sajou gris, saï, saï à gorge blanche*, et *saïmiri*, nous devons ajouter le *sapajou* ou *sajou nègre*, qui nous paraît être une variété constante dans l'espèce des sajous.

LE SAJOU CORNU.

(LE SAPAJOU CORNU.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (Cuvier.)

Cet animal est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distants l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale. Le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne ; elle est recouverte de poils noirs et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue. Le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur ; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre ; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur le bras, depuis l'épaule

jusqu'au coude, ainsi que sur le cou et sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celuidu front, des joues et des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil; celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont courbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sajou brun est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes sur la tête: ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps.

—

LE SAI.

(LE SAPAJOU SAÏ. — LE SAPAJOU A GORGE BLANCHE.)

Ordre des quadrumanes, genre sapajou, famille des singes. (Cuvier.)

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce: le premier a le poil d'un brun noirâtre; le second, que nous avons appelé *saï à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou et autour des oreilles et des joues; il diffère encore du premier en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil: mais, au reste, ils se ressemblent en tout; ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs*, parce qu'ils ont un cri plaintif, et que, pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter; d'autres les ont appelés *singes musqués*, parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc; d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque*, qu'ils avaient emprunté du macaque de Guinée: mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous, car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits; ils sont doux, dociles, et si craintifs, que leur cri ordinaire qui ressemble à celui du rat devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci, ils mangent des hannetons et des limaçons de préférence à tous les autres aliments qu'on peut leur présenter; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres, où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues, ni callosités sur les fesses: ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au-dessous du nez; la face ronde et plate, les oreilles presque nues: ils ont la queue prenante, nue par dessous vers l'extrémité, le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

—

LE SAIMIRI.

(LE SAGOUIN SAÏMIRI.)

Ordre des quadrumanes, genre sagouin, famille des singes. (Cuvier.)

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé* et de *sapajou jaune*; il est assez commun à la Guiane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvements, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous; et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous: mais il est aussi le plus délicat [1], le plus difficile à transporter et

[1] Le sapajou de Cayenne est une espèce de petit singe d'un poil jaunâtre; il a de gros yeux, la face blanche, le menton

à conserver. Par tous ces caractères, et particulièrement encore par celui de la queue, il paraît faire la nuance entre les sapajous et les sagouins, car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi musclée que celle des sapajous; elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante, et, quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main, comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saïmiri n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la cloison des narines épaisse, les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a, pour ainsi dire, point de front; son poil est d'un jaune brillant : il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines: la bouche petite, la face plate et nue; les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi prenante, plus longue que le corps. Il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il se tient aisément sur ses pieds de derrière, mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

ADDITION

A L'ARTICLE DU SAÏMIRI.

Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés *saïmiri* vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de *tamarins;* ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins : on en connaît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelque variété dans la couleur du poil sur différents individus, mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

noir et la taille menue; il est alerte et caressant, mais il est aussi sensible au froid que les sagouins du Brésil. Relation du voyage de Gennes, par Froger, page 163. Paris, 1698.

LE SAKI.

(LE SAKI A VENTRE ROUX.)

Ordre des quadrumanes, genre sagouin, famille des singes. (Cuvier.)

Le saki, que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de poils très-longs, est le plus grand des sagouins; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur au lieu que des cinq autres sagouins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue; il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre: il est aisé à reconnaître et à distinguer de tous les autres sagouins, de tous les sapajous et de toutes les guenons, par les caractères suivants.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre, le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre; le poil partout très-long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces : ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paraît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre. Cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

L'YARQUE.

ESPÈCE DE SAKI[1].

(LE SAKI MOINE. — LE SAKI YARQUÉ.)

Ordre des quadrumanes, genre sagouin, famille des singes. (Cuvier.)

Ce saki ou sagouin à queue touffue ne nous paraît être qu'une variété du saki dont nous avons déjà parlé, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc; en sorte qu'on pourrait croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différents sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de La Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée saki, et c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne : « L'yarqué a les côtés « de la face blancs, le poil noir, long d'environ « quatre pouces; la queue touffue comme celle « du renard, longue d'environ un pied et demi, « avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est assez « rare et se tient dans les broussailles. Ces ani- « maux vont en troupes de sept à huit et jus- « qu'à douze. Ils se nourrissent de goyaves et « de mouches à miel dont ils détruisent les ru- « ches, et mangent aussi de toutes les graines « dont nous faisons usage. Ils ne font qu'un « petit, que la mère porte sur le dos. » Ils sifflent comme les sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différents individus de cette espèce.

—

LE SAGOUIN,

VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT.

(SAKI A VENTRE ROUX.)

Ordre des quadrumanes, genre sagouin, famille des singes. (Cuvier)

Ce sagouin est d'une espèce voisine de celle du saki; on l'appelle à Cayenne *singe de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description ci-dessus, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de La Borde, médecin du roi dans cette colonie. Il était adulte, et, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	p.	p.	l.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue	0	10	5
Longueur du tronçon de la queue	0	11	5
Et avec le poil	0	12	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils, qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre. Un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.

	p.	p.	l.
Longueur des poils qui couvrent la tête	0	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtés	0	5	0
Longueur des poils du ventre	0	1	5
Longueur des poils de la queue	0	2	5

—

[1] M. Geoffroy considère le *saki yarqué*, décrit dans les neuf premières lignes de cet article, comme pouvant appartenir à son SAKI MOINE, *pithecia monachus*, dont il présente le front large et découvert. Quant à la description de de La Borde, il la rapporte au vrai saki yarqué, *pithecia leucocephala*.

LE TAMARIN.

(L'OUISTITI TAMARIN.—LE TAMARIN AUX MAINS ROUSSES.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (Cuvier.)

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal, très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat qu'il ne peut résister longtemps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le tamarin n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses: il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la face couleur de chair obscure; les oreilles carrées, larges, nues et de la même couleur; les yeux châtains, la lèvre supérieure fendue à peu près comme celle du lièvre; la tête, le corps et la queue garnis de poils d'un brun noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un jaune orangé. Il a le corps et les jambes bien proportionnés, il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE TAMARIN NÈGRE.

(OUISTITI NÈGRE.—TAMARIN NÈGRE.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (Cuvier.)

Nous donnons ici la description d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin proprement dit que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste, ces deux animaux, se ressemblant à tous égards, ne paraissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de La Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas, où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit, que la mère porte sur le dos. Ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connaissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvements de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

L'OUISTITI.

(L'OUISTITI VULGAIRE.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (Cuvier.)

L'ouistiti est encore plus petit que le tamarin; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long: elle est marquée, comme celle du mococo, par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo. L'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au devant des oreilles, en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très-bonne description de cet animal dans les *Transactions philosophiques*. En-

suite M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses *Glanures* : il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesaient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie ; il observe très-judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Éthiopie, dont Ludolph fait mention sous le nom de *fonkes* ou *guereza*, était le même animal que celui-ci : il est en effet très-certain que l'oustiti ni aucun autre sagouin ne se trouve en Éthiopie, et il est très-vraisemblable que le *fonkes* ou *guereza* de Ludolph est ou le *mococo*, ou le *loris*, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards dit encore que le sanglin (*ouistiti*), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu ; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui était des plus vigoureux, se nourrissait de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons, et qu'un jour étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui était dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement ; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourraient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe : « Ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable ; ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poils sur le corps ; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère ; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules ; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille ; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur-le-champ et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison des narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté ; la tête ronde, couverte de poil noir au-dessus du front, sur le bas duquel il y a au-dessus du nez une marque blanche et sans poil : sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée ; il a des deux côtés de la tête au-devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs ; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues ; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre ; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré, et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DE L'OUISTITI.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

L'ouistiti a la queue longue, le museau un peu saillant, la tête petite et environnée d'un poil touffu et hérissé, qui entoure la face ; les oreilles sont larges, rondes et presque nues, mais il y a au-devant près de la tempe et par derrière près de la face postérieure de l'oreille des poils longs qui ont jusqu'à un pouce, et qui sont blancs ou mêlés de cendré et de gris ; ces poils sont dirigés en arrière comme l'oreille, la couvrent et s'étendent de beaucoup au delà en forme de panache ; la cloison des narines est fort large ; le nez et le bout de la lèvre supérieure sont noirâtres, le reste de cette lèvre, le bord de la lèvre inférieure et le bas du front au-dessus du nez sont blancs ; le haut du front et les joues ont une couleur brune. Les poils de presque toutes les parties du corps de l'ouistiti qui a servi de sujet pour cette description sont longs et doux, de couleur mêlée de gris, de roussâtre et de noir ou de noirâtre près de la racine ; il y a successivement des teintes de roux et de noir, et enfin la pointe est grise ou roussâtre : les poils du sommet de la tête et de l'occiput sont noirâtres près de la racine, il y a du gris jaunâtre au-dessus du noirâtre ; lorsqu'ils sont couchés en arrière, on ne voit que cette dernière couleur. La mâchoire inférieure, la gorge et le dessous du cou sont de couleur mêlée de cendré et de quelques teintes de jaunâtre. La queue est entourée d'anneaux étroits et alternativement noirâtres et gris ou jaunâtres. Les plus longs poils du corps sont sur les épaules, ils ont environ un pouce. Les ongles des doigts sont grands, très-courbes, fort pointus, entièrement pliés, et par conséquent fort minces, excepté l'ongle du pouce des pieds de derrière qui est petit, court, large, arrondi et seulement convexe au lieu d'être plié et recourbé. La plante des pieds est de couleur de chair.

La tête du squelette de l'ouistiti est allongée; mais le museau a peu de longueur; aussi l'ouverture des narines est à moitié entre les orbites à peu près comme dans l'homme, les orbites sont séparées par un large intervalle, leurs bords sont minces et saillants en avant. La mâchoire inférieure a une apophyse fort mince et fort étendue à l'endroit du contour de ses branches.

LE MARIKINA.

(L'OUISTITI MARIKINA. — LE TAMARIN MARIKINA.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (Cuvier.)

Le marikina est assez vulgairement connu sous le nom de petit *singe-lion :* nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagouin, et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux et lustré ; la tête ronde, la face brune, les yeux roux ; les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face : ces poils sont d'un roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blanc. Cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagouins, et il paraît être d'un tempérament un peu plus robuste ; car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre où tous les jours on allumait du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le marikina n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté ; il a les oreilles rondes et nues ; de longs poils d'un roux-doré autour de la face ; du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

LE PINCHE.

(L'OUISTITI PINCHE. — LE TAMARIN PINCHE.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (Cuvier.)

Le pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin : il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue. Il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face qui est noire et ombrée par un petit duvet gris ; il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir-brun jusqu'à l'extrémité ; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun-fauve; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds, est blanc ; la peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc ; il a la gorge nue et noire comme la face. C'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière ; sa voix est douce et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal ; il est très-délicat, et ce n'est qu'après de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe[1].

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté ; la face, la gorge et les

[1] *Nota.* Voici ce que Lery dit au sujet de ce petit animal. « Il se trouve en cette terre du Brésil un marmot que les « Sauvages appellent *sagouin*, non plus grand qu'un escu- « riau et de même poil roux ; mais quant à sa figure, le muf- « fle comme celui d'un lion et fier de même ; c'est le plus joli « petit animal que j'aie vu par-là ; et de fait, s'il était aussi aisé « à repasser que la guenon, il serait beaucoup plus estimé ; « mais outre qu'il est si délicat qu'il ne peut endurer le bran- « lement du navire sur la mer, encore est-il si glorieux que, « pour peu de fâcherie qu'on lui fasse, il se laisse mourir de « dépit. » Voyage de Jean de Lery, page 163.

oreilles noires; de longs poils blancs en forme de cheveux lisses; le museau large, la face ronde; le poil du corps assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusqu'auprès de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds, où il est plus court que sur le corps; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux brun, et enfin noire à son extrémité ; il marche à quatre pieds et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

—

LE MICO.

(L'OUISTITI MICO.)

Ordre des quadrumanes, genre ouistiti, famille des singes. (Cuvier.)

C'est à M. de La Condamine que nous devons la connaissance de cet animal : ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la relation de son voyage sur la rivière des Amazones : « Celui-ci, dont le gou-« verneur du Para m'avait fait présent, était « l'unique de son espèce qu'on eût vu dans le « pays. Le poil de son corps était argenté et de « la couleur des plus beaux cheveux blancs, ce-« lui de sa queue était d'un marron lustré ap-« prochant du noir. Il avait une autre singula-« rité plus remarquable; ses oreilles, ses joues « et son museau étaient teints d'un vermillon si « vif, qu'on avait peine à se persuader que cette « couleur fût naturelle. Je l'ai gardé pendant un « an, et il était encore en vie lorsque j'écrivais « ceci, presque à la vue des côtes de France, où « je me faisais un plaisir de l'apporter vivant. « Malgré les précautions continuelles que je pre-« nais pour le préserver du froid, la rigueur de « la saison l'a vraisemblablement fait mourir... « Tout ce que j'ai pu faire a été de le conserver « dans l'eau-de-vie, ce qui suffira peut-être pour « faire voir que je n'ai rien exagéré dans ma « description. » Par ce récit de M. de La Condamine, il est aisé de voir que la première espèce des animaux dont il parle est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier auquel nous appliquons le nom de *mico* est d'une espèce très-différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisque aucun auteur ni aucun voyageur avant lui n'en avait fait mention, quoique ce petit animal soit très-remarquable par le rouge vif qui anime sa face, et par la beauté de son poil.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mico n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins, mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez : il a la face et les oreilles nues, et couleur de vermillon; le museau court; les yeux éloignés l'un de l'autre; les oreilles grandes; le poil d'un beau blanc-argenté, celui de la queue d'un brun-lustré et presque noir; il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

—

LES MAKIS.

LE MAKI MOCOCO. — LE MAKI MONGOUS. — LE MAKI VARI.

Ordre des quadrumanes, genre makis, famille des singes. (Cuvier.)

Comme l'on a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères suffisant pour constituer des espèces évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous une longue queue, et les pieds conformés comme les singes; mais leur museau est allongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le mocock ou mococo, que l'on connait vulgairement sous le nom de *maki à queue annelée*. Le second est le mongous, appelé vulgairement *maki brun* : mais cette dénomination a été mal appliquée; car, dans cette espèce, il y en a de tout bruns, d'autres qui ont les joues et les pieds blancs, et encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes. Le troisième est le vari,

appelé par quelques-uns *maki pie;* mais cette dénomination a été mal appliquée; car, dans cette espèce, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs. Ces quatre animaux sont tous originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar où on les trouve en grand nombre.

Le mococo est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré : il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, et par sa belle et grande queue qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres. Il a les mœurs douces, et, quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société, et on le trouve à Madagascar par troupes de trente ou quarante. Dans celui de captivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne; c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne; car, quoique très-vif et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans craindre qu'il s'enfuie. Sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grâce et plus légèrement qu'il ne marche. Il est assez silencieux et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse pour ainsi dire échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine. Il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long; et il paraît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes. Son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit. Le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mongous a des testicules prodigieux pour sa taille, et extrêmement apparents.

Le mongous est plus petit que le mococo ; il a comme lui le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé : il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années un de ces mongous qui était tout brun : il avait l'œil jaune, le nez noir et les oreilles courtes; il s'amusait à manger sa queue, et en avait ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres. C'était un animal fort sale et assez incommode : on était obligé de le tenir à la chaîne; et quand il pouvait s'échapper, il entrait dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre, et surtout des confitures dont il ouvrait les boîtes : on avait bien de la peine à le reprendre, et il mordait cruellement alors ceux qu'il connaissait le mieux. Il avait un petit grognement presque continuel; et lorsqu'il s'ennuyait et qu'on le laissait seul, il se faisait entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille. C'était un mâle, et il avait les testicules extrêmement gros pour sa taille : il cherchait les chattes, et même se satisfaisait avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignait le froid et l'humidité; il ne s'éloignait jamais du feu et se tenait debout pour se chauffer. On le nourrissait avec du pain et des fruits. Sa langue était rude comme celle d'un chat; et, si on le laissait faire, il léchait la main jusqu'à la faire rougir, et finissait souvent par l'entamer avec les dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu. Il était très-brusque dans ses mouvements, et fort pétulant par instants; cependant il dormait souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompait.

Il y a dans cette espèce du mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur; celui dont nous venons de parler était tout brun et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connaissons de plus grands et de bien plus petits : nous en avons vu un qui, quoique adulte, n'était pas plus gros qu'un loir. Si ce petit mongous n'était pas ressemblant en tout au grand, il serait sans contredit d'une espèce différente : mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite, à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari est plus grand, plus fort et plus sauvage que le mococo; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Les voyageurs disent « que ces animaux sont furieux

« comme des tigres, et qu'ils font un tel bruit « dans les bois que, s'il y en a deux, il semble « qu'il y en ait un cent, et qu'ils sont très-diffi- « ciles à apprivoiser. » En effet la voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois : cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargissent et forment une large concavité avant d'aboutir aux bronches du poumon. Il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel, aussi bien que par la conformation ; il a en général le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très-apparent, par lequel il est aisé de le reconnaître ; car au reste il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui, quoique long et très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau : il a le museau plus gros et plus long à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé qu'ils en paraissent rouges.

Les mococos, les mongous et les varis sont du même pays et paraissent être confinés à Madagascar, au Mozambique et aux terres voisines de ces îles : il ne paraît par aucun témoignage des voyageurs qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs ; il semble qu'ils soient dans l'ancien continent ce que sont dans le nouveau les marmoses, les cayopollins, les phalengers, qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les autres animaux du Nouveau-Monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien ; et, à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes ; car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines : cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles, car quoi qu'ils mangent quelquefois de la chair et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent même dans l'état de domesticité les fruits, les racines et le pain, à la chair cuite ou crue.

ADDITION
A L'ARTICLE DES MAKIS.

LE GRAND MONGOUS.

(LE MAKI BRUN.)

Ordre des quadrumanes, genre makis, famille des singes. (Cuvier.)

Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit était de la taille d'un chat : ce n'était qu'un des plus petits, car celui dont je donne la figure était au moins d'un tiers plus grand ; et cette différence ne pouvait provenir ni de l'âge, puisque j'avais fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étaient mâles : ce n'était donc qu'une variété peut-être individuelle : du reste ils se ressemblaient si fort qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avaient apporté à Paris lui donnaient le nom de *maki cochon*. Il ne différait du premier que par le poil de la queue qui était beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue qui allait en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité ; au lieu que dans le mongous la queue paraît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre ; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paraissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

LE MOCOCO.

(LE MAKI MOCOCO.)

Ordre des quadrumanes, genre makis, famille des singes. (Cuvier.)

Les mococos ou makis mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous ; ils sont aussi plus familiers, et paraissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux et même caressants ; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avaient une habitude naturelle assez

singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre : ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration, qui les occupe pendant des heures entières ; car ils se tournent vis-à-vis le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de « Manoncourt, pendant longtemps à Cayenne, « où il avait été apporté par un vaisseau venant « des Moluques. Ce qui me détermina à en faire « l'emplette, ce fut sa constance à ne pas chan- « ger de situation devant le soleil. Il était sur « la dunette du vaisseau, et je le vis pendant « une heure, toujours étendant les bras vers le « soleil, et l'on m'assura qu'ils avaient tous cette « même habitude dans les Indes orientales.

Il me paraît qne cette habitude observée par M. de Manoncourt vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne se tenait toujours assis très-près du feu, et étendait les bras pour les chauffer de plus près. Ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

LE PETIT MAKI GRIS.

(LE MAKI GRIS.)

Ordre des quadrumanes, genre makis, famille des singes. (Cuvier.)

Ce joli petit animal a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat et doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux et laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légèreté de ses mouvements : cependant le mococo paraît être plus haut de jambes. Dans tous deux les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris-de-souris à la racine, est fauve-pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, et quatre sous le ventre : tout le dessous du corps, à prendre depuis la machoire d'en bas, est blanc ; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au-dedans des cuisses et des jambes.

	p.	p.	l.
Longueur de cet animal mesuré en ligne droite	0	10	3
Suivant la courbure du corps	1	2	0
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	0	2	5

La tête est fort large au front et fort pointue au museau ; ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillants.

	p.	p.	l.
Les oreilles ont de hauteur	0	0	9
Largeur	0	0	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas et arrondies au bout ; elles sont couvertes et bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles et les côtés des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	p.	p.	l.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet	0	1	4
Les doigts en sont minces et allongés ; les deux du milieu, qui sont les plus grands, ont	0	1	0
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que	0	0	4
Le pouce a	0	0	5½
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts	0	2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a	0	0	9
Le pouce, qui est large et plat, a	0	0	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu ; les autres ont l'ongle plat et allongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur : elle est également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue, où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

(INDRI A LONGUE QUEUE.)

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris un autre maki, que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés ; ce qui fait paraître son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte : il n'a pas le museau aussi allongé que le vari, le mongous et le mococo. Les yeux sont très-gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large ; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière ; ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé comme dans le mococo. La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naseaux et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré ; les doigts et les ongles sont noirs. Le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince et plat : ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différents endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve ; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes ; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes ; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon ; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

DESCRIPTION DES MAKIS.

(EXTRAIT DE DAUBENTON.)

Les makis ont le museau allongé comme celui des cœbes, mais moins gros ; ils ressemblent à tous les singes, au sarigue, à la marmose, au cayopollin et au phalanger par la forme des pieds ; mais ils ont plus de rapport aux singes qu'à ces animaux par les dents, quoique ce rapport ne soit pas exact. Les makis ont, comme tous les singes, quatre dents incisives en dessus ; mais il y en a six en dessous, et par conséquent deux de plus que dans les singes : cependant les makis n'ont en tout que trente-six dents, comme les sapajous, parce qu'il n'y a que dix dents mâchelières en haut, tandis que les sapajous en ont douze. Le nombre des dents de tous les autres singes n'est que de trente-deux, parce qu'ils ont de moins que les makis deux mâchelières dans la mâchoire du dessus et deux incisives dans celle du dessous. Le principal rapport des dents des makis à celles des singes consiste dans le nombre de quatre incisives à la mâchoire du dessus, et la principale différence se trouve dans le nombre des incisives du dessous, qui est de six dans les makis, et seulement de quatre dans les singes. Pour distinguer les makis de tous les autres quadrupèdes connus, il suffit de réunir le caractère des six dents incisives de la mâchoire du dessous avec celui de la forme des pieds de derrière, qui ressemblent à ceux des singes, mais il faut nécessairement que ces deux caractères soient réunis ; le nombre des dents incisives tant du dessus que du dessous ne suffirait pas seul, parce que la plupart des chauves-souris, le pecari et le babiroussa ont, comme les makis, quatre incisives en dessus et six en dessous.

Les dents incisives de la mâchoire inférieure qui sont au nombre de six, et les cinq doigts des pieds de derrière ressemblant mieux à ceux d'une main qu'à ceux d'un pied, font donc un caractère propre en particulier aux makis ; quoique ce caractère soit composé, il est moins compliqué et d'un usage beaucoup plus facile que ceux qui ont été employés dans les meilleures méthodes de nomenclature pour distinguer les makis des autres quadrupèdes. Par la méthode de M. Brisson, les makis sont distingués de plusieurs autres animaux, 1° parce qu'ils ne manquent pas de dents ; 2° qu'ils ont des dents incisives ; 3° que les deux mâchoires ont des incisives ; 4° qu'ils ont des ongles et non pas des sabots ;

5° qu'ils ont quatre dents incisives en dessus et six en dessous; et 6° parce que les doigts sont séparés les uns des autres. Quoique le pecari et le babiroussa ressemblent aux makis par le nombre des dents incisives, le quatrième caractère empêche de les confondre avec les autres, parce que le pecari et le babiroussa ont des sabots et non pas des ongles comme les makis. J'avoue que la différence des ongles aux sabots, réunie avec le nombre des incisives, serait aussi sûre que la forme du pied de derrière pour faire le caractère distinctif des makis; mais il me semble que la forme du pied de derrière devrait être préférée, parce que les animaux qui ont les pieds de derrière conformés comme ceux des makis sont moins nombreux que les animaux qui ont des sabots au lieu d'ongles. L'auteur de la méthode a donné le sixième caractère pour distinguer les makis des chauves-souris, qui ont, comme les makis quatre incisives en dessus et six en dessous, mais dont les doigts des pieds de devant sont réunis par une membrane. Il y a une exception à faire par rapport au nombre des incisives; la chauve-souris que nous avons nommée le *fer-à-cheval* n'a point du tout de dents incisives à la mâchoire supérieure, et elle n'en a que quatre à l'inférieure : on ne doit pas objecter à M. Brisson ce défaut de sa méthode, parce que la chauve-souris, dont il est ici question, n'avait pas encore été observée lorsqu'il a fait cet ouvrage, quoiqu'elle soit commune dans ce pays-ci.

Je voudrais aussi trouver une raison pour défendre M. Linnæus au sujet d'une erreur qui me paraît être dans sa division méthodique des quadrupèdes, relativement au nombre des dents du sanglier, des cochons, du pecari et du babiroussa, qui ont des rapports avec les makis par le nombre des dents incisives. M. Linnæus donne huit dents incisives inférieures aux cochons et au sanglier; cependant j'ai observé des animaux de cette espèce en assez grand nombre pour croire que ces dents sont constamment au nombre de six. J'ai vu un pecari et deux têtes de babiroussa qui n'avaient aussi que six dents incisives en dessous comme les makis. M. Linnæus leur en donne huit; peut-être n'a-t-il pas eu l'occasion d'observer par lui-même les dents du pecari et du babiroussa comme celles des cochons et du sanglier : s'il avait vu une tête de babiroussa, il n'aurait pas dit que les dents canines du dessus percent l'os du front, car elles ne percent que l'os de la mâchoire supérieure, au moins par leur racine; il est vrai qu'elles se recourbent en haut, et qu'elles peuvent approcher du front par leur extrémité, mais il n'est pas vraisemblable que M. Linnæus ait voulu dire qu'elles percent l'os du front par leur extrémité : ce fait aurait bien mérité d'être énoncé plus clairement.

—

LE LORIS.

(LE LORIS GRÊLE.)

Ordre des quadrumanes, genre maki, famille des singes. (Cuvier.)

Le loris est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très-remarquable par l'élégance de sa figure et la singularité de sa conformation. Il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur : il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six ou sept, et c'est de là que dépend l'allongement de son corps, qui paraît d'autant plus long qu'il n'est pas terminé par une queue. Sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres, on pourrait le comprendre dans la liste des makis; car il leur ressemble par les mains et les pieds, qui sont à peu près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents, et par le museau pointu. Mais indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers. Sa tête est tout à fait ronde, et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère; ses yeux sont excessivement gros et très-voisins l'un de l'autre; ses oreilles larges et arrondies sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque. Mais ce qui est encore plus remarquable, et peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement, même pour la grandeur et la grosseur.

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal, qui nous a paru très-conforme à la nature; il est aussi fort bien représenté dans l'ouvrage de Seba, et il nous paraît que c'est le même animal dont parle Thevenot dans les termes suivants : « Je vis au Mogol des singes « dont on faisait grand cas, qu'un homme avait « apportés de Ceylan; on les estimait parce « qu'ils n'étaient pas plus gros que le poing, et « qu'ils sont d'une espèce différente des singes « ordinaires : ils ont le front plat, les yeux « ronds et grands, jaunes et clairs comme ceux « de certains chats; leur museau est fort pointu, « et le dedans des oreilles est jaune; ils n'ont « point de queue.... Quand je les examinai, « ils se tenaient sur les pieds de derrière, et

« s'embrassaient souvent, regardant fixement « le monde sans s'effaroucher. »

LE LORIS DE BENGALE.

(LE NYCTICÈBE DU BENGALE.)

Cet animal nous paraît d'une espèce voisine de celle du loris dont nous avons donné ci-devant l'histoire, la description et la figure. M. Vosmaër en a donné, sous le nom de *paresseux pentadactyle du Bengale*, une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut suffi- « samment juger de la grandeur de cet animal, « si je dis que sa longueur, depuis le sommet de « la tête jusqu'à l'anus, est de treize pouces. « La figure qu'on en donne ici, et qui est très- « exacte, montre quelle est la conformation de « tout le corps. Il a la tête presque ronde, « n'ayant que le museau qui soit un peu pointu. « Les oreilles sont fort minces, ovales et droi- « tes, mais presque entièrement cachées sous « le poil laineux, et en dedans aussi velues. « Les yeux sont placés sur le devant du front, « immédiatement au-dessus du nez et tout pro- « che l'un de l'autre; ils sont parfaitement or- « biculaires et fort gros à proportion du corps : « leur couleur est le brun obscur. La prunelle « était fort petite de jour, quand on éveillait « l'animal; mais elle grossissait par degrés à « un point considérable. Lorsqu'il s'éveillait le « soir, et qu'on apportait la chandelle, on voyait « également cette prunelle s'étendre et occuper « à peu près toute la rondeur de l'œil. Le nez « est petit, aplati en devant et ouvert sur les « côtés.

« La mâchoire inférieure a au-devant du mu- « seau quatre dents incisives étroites et plates, « suivies des deux côtés d'une plus grande, et « enfin deux grosses dents canines. Après la « dent canine viennent de chaque côté encore « deux dents rondes et pointues, faisant ainsi « en tout douze dents. Du reste, pour autant « que j'ai pu voir dans le museau, il y a de « chaque côté deux ou trois mâchelières. La « mâchoire supérieure n'a au-devant, dans le « milieu, que deux petites dents écartées; un « peu plus loin, deux petites dents canines, « une de chaque côté; encore deux dents plus « petites et deux ou trois mâchelières; ce qui « fait en tout huit dents, sans compter les mâ- « chelières. La langue est passablement épaisse « et longue, arrondie au-devant et rude.

« Le poil est assez long, fin et laineux, mais « rude au toucher. Sa couleur est en général le « gris ou cendré jaunâtre clair, un peu plus « roux sur les flancs et aux jambes. Autour des « yeux et des oreilles, la couleur est aussi un « peu plus foncée; et depuis la tête, tout le long « du dos règne une raie brune.

« Cet animal a une apparence de queue d'en- « viron deux ou trois lignes de longueur.

« Les doigts des pieds de devant sont au « nombre de cinq; le pouce est plus gros que « les autres doigts, dont celui du milieu est le « plus long; les ongles sont comme ceux de « l'homme.

« Les doigts des pieds de derrière sont con- « formés de même, à l'exception que, dans « ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur est fort « long, et se termine en pointe aiguë. Les doigts « me paraissent tous avoir trois articulations; « ils sont tant soit peu velus en dessus, mais « sans poil en dessous, et garnis d'une forte « pellicule brune.

« La longueur des pieds de devant est d'en- « viron six pouces, et celle des pieds de der- « rière, d'environ huit pouces. Il m'a paru être « du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paraît que cet animal, qu'il nomme mal à propos le paresseux de Bengale, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de paresseux, ni les confondre avec l'unau et l'aï qui portent ce nom de paresseux, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, *page* 7 : « M. de Buf- « fon nie que l'animal qu'on nomme propre- « ment *paresseux* se trouve dans l'ancien « monde, en quoi il se trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal *qu'on nomme proprement paresseux*; j'ai seulement dit que l'unau et l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de *paresseux*, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent; et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Seba donne deux paresseux de Ceylan, la mère avec son petit, « qui, à la figure, paraissent être de l'espèce « de l'unau que M. de Buffon prétend n'exister « que dans le Nouveau-Monde. J'ai moi-même « acheté, dit M. Vosmaër, le plus grand des « deux, savoir : la mère représentée dans Seba, « *planche* XXXIV, et l'on doit avouer qu'il n'y « a guère de différence entre ce paresseux que « Seba dit être de Ceylan. La tête du premier « me paraît seulement un peu plus arrondie et « un peu plus remplie, ou moins enfoncée auprès du nez que dans le dernier. Je conviens « qu'il est étonnant de voir tant de ressemblance « entre deux animaux de contrées aussi éloignées que l'Asie et l'Amérique.... L'on peut « objecter à cela, comme M. de Buffon semble « l'insinuer, que ce paresseux peut avoir été « transporté de l'Amérique en Asie, c'est ce « ce qui n'est nullement croyable...Valentin dit « que ce paresseux se trouve aux Indes orientales, et Seba, qu'il l'a reçu de Ceylan.... « Laissons au temps à découvrir si le paresseux « de Seba, qui ressemble si bien à celui des « Indes occidentales, se trouve réellement aussi « dans l'île de Ceylan. »

Réponse. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela; c'est-à-dire que l'unau et l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés, et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Seba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau; et je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Seba, comme on peut le voir dans la note, ici, 2e *vol.* des *Mammifères*. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Seba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, *page* 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi : ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition qu'une vérité acquise et confirmée par une aussi grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions; mais, jusqu'à présent, l'on n'en connaît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale: il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'aï d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, *page* 10, qu'au premier coup d'œil, son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris; et quand même il en différerait beaucoup plus, il n'en serait pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale n'est ni un unau ni un aï, et que, par conséquent, il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et ces animaux de l'Amérique, ne font rien contre le fait, et il est bien démontré, par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par le climat; car je ne nie pas que ce *pentadactyle de Bengale* ne puisse être aussi lent, aussi lourd et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique : mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disait que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Seba, qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux

ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui était inconnue. Il paraît donc évidemment démontré que l'unau et l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avais à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnaîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaer a faites sur le naturel et les mœurs de ce loris de Bengale. « Je « reçus, dit-il, cet animal singulier le 25 juin « 1768.... La curiosité de l'observer de près « m'engagea, malgré son odeur désagréable, à « le prendre dans ma chambre.... Il dormait « tout le jour et jusque vers le soir, et, se « trouvant ici en été, il ne s'éveillait qu'à huit « heures et demie du soir. Enfermé dans une « cage de forme carrée oblongue, garnie d'un « treillis de fer, il dormait constamment assis « sur son derrière tout auprès du treillis, la « tête penchée en avant entre les pattes anté-« rieures repliées contre le ventre. Dans cette « attitude, il se tenait toujours en dormant très-« fermement attaché au treillis par les pattes « de derrière, et souvent encore par une des « pattes antérieures; ce qui me fait soupçonner « que l'animal d'ordinaire dort sur les arbres, « et se tient attaché aux branches. Son mouve-« ment, étant éveillé, était extrêmement lent, « et toujours le même depuis le commencement « jusqu'à la fin : se traînant de barre en barre, « il en empoignait une par le haut avec les « pattes antérieures, et ne la quittait jamais « qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi « lentement et bien fermement une autre barre « du treillis. Quand il rampait à terre sur le « foin, il se mouvait avec la même lenteur, « posant un pied après l'autre, comme s'il eût « été perclus; et, dans ce mouvement, il n'é-« levait le corps que tant soit peu, et ne faisait « que se traîner en avant, de sorte que, le plus « souvent, il y avait à peine un doigt de distance « entre son ventre et la terre. En vain le chas-« sait-on en passant un bâton à travers le treillis, « il ne lâchait pas pour cela prise; si on le pous-« sait trop rudement, il mordait le bâton, et « c'était là toute sa défense.

« Sur le soir, il s'éveillait peu à peu, comme « quelqu'un dont on interromprait le sommeil, « après avoir veillé longtemps. Son premier « soin était de manger ; car de jour les moments « étaient trop précieux pour les ravir à son re-« pos. Après s'être acquitté de cette fonction, « assez vite encore pour un paresseux comme « lui, il se débarrassait du souper de la veille. « Son urine avait une odeur forte, pénétrante « et désagréable ; sa fiente ressemblait à de pe-« tites crottes de brebis. Son aliment ordinaire, « au rapport du capitaine du vaisseau qui l'a-« vait pris à bord, n'était que du riz cuit fort « épais, et jamais on ne le voyait boire.

« Persuadé que cet animal ne refuserait pas « d'autre nourriture, je lui donnai une branche « de tilleul avec ses feuilles ; mais il la rejeta. « Les fruits, tels que les poires et les cerises, « étaient plus de son goût. Il mangeait volon-« tiers du pain sec et du biscuit; mais, si on « les trempait dans l'eau, il n'y touchait pas. « Chaque fois qu'on lui présentait de l'eau, il se « contentait de la flairer sans en boire. Il ai-« mait à la fureur les œufs... Souvent, quand « il mangeait, il se servait de ses pattes et de « ses doigts de devant comme les écureuils. Je « jugeai, par l'expérience des œufs, qu'il pour-« rait manger aussi des oiseaux : en effet, lui « ayant donné un moineau vivant, il le tua « d'abord d'un coup de dent, et le mangea tout « entier fort goulument.... Curieux d'éprouver « si les insectes étaient aussi de son goût, je « lui jetai un hanneton vivant, il le prit dans « sa patte et le mangea en entier. Je lui donnai « ensuite un pinson, qu'il mangea aussi avec « beaucoup d'appétit; après quoi il dormit le « reste de la journée.

« Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux « heures après minuit ; mais, dès les six heures « et demie du matin, on le trouvait profondé-« ment endormi, au point qu'on pouvait net-« toyer sa cage sans troubler son repos. Pendant « le jour, étant éveillé à force d'être agacé, il se « fâchait et mordait le bâton ; mais le tout avec « un mouvement lent, et sous le cri continuel « et réitéré d'*aï*, *aï*, *aï*, traînant fort longtemps « chaque *aï* d'un son plaintif, langoureux et « tremblant, de la même manière qu'on le rap-« porte du paresseux d'Amérique. Après l'avoir « ainsi longtemps tourmenté et bien éveillé, il « rampait deux ou trois tours dans sa cage, « mais se rendormait tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'aï de l'Amérique qui a

porté M. Vosmaër à croire que c'était le même animal ; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent ; mais le nom de paresseux, qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de *loris de Bengale*, parce que nous n'en connaissons pas le nom propre, se trouve, ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale ; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description[1] et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubeck. « Cette « dent, dit-il, m'a été envoyée de la Chine ; elle « est d'un animal peut-être encore inconnu à « tous les naturalistes ; elle a la plus parfaite « ressemblance avec les dents canines de l'hippopotame, dont je possède une tête complète « dans sa peau. Autant que j'ai pu juger de la « dernière dent, aussi jolie et complète que petite, quoiqu'elle ne pèse pas quatorze grains, « elle semble avoir tout son accroissement, parce « que l'animal dont elle est prise l'a déjà usée à « proportion aussi fort que l'hippopotame le plus « grand les siennes. Le noir qu'on voit à chaque « côté de la pointe de la dent semble prouver « qu'elle n'est pas d'un animal jeune. L'émail « est aussi précisément de la même espèce que « celui des dents canines de l'hippopotame, ce « qui me faisait présumer que ce très-petit animal est cependant de la même classe que « l'hippopotame qui est si gros. »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connaissais point l'animal auquel avait appartenu cette dent ; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connaissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon.

C'est au premier loris que j'ai décrit, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *the vangue*, que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes :

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obsonville, « s'appelle aussi dans l'Inde le *tâtonneur*, et « *tongre* en Tamoul, vit retiré dans les rochers « et les bois les plus solitaires de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan : malgré « quelques rapports d'organisation, il n'appartient ni à l'espèce du singe, ni à celle du maki ; « il est, à ce qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775, j'eus occasion d'acheter un thevangue. Il avait, étant debout, un peu moins « d'un pied de haut, mais on dit qu'il y en a de « plus grands : cependant le mien paraissait être « tout formé ; car, pendant près d'un an que je « l'ai eu, il n'a point pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi que « ses oreilles, paraissent assez semblables à celles « d'un singe ; mais il avait le front à proportion « plus large, et aplati ; son museau, aussi effilé « et plus court que celui d'une fouine, se relevait au-dessous des yeux à peu près comme « celui des chiens épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche, très-fendue et bien garnie « de dents, était armée de quatre canines longues et aiguës. Ses yeux étaient grands et à « fleur de tête ; l'iris en paraissait d'un gris brun « mêlé d'une teinte jaunâtre. Il avait le cou « court, le corps très-allongé. Sa grosseur au-dessus des hanches était de moins de trois « pouces de circonférence. Je le fis châtrer : ses « testicules, quoique proportionnellement fort « gros, étaient absolument renfermés dans la « capacité du bas-ventre ; sa verge était détachée et couverte de son prépuce comme celle « de l'homme... Il n'avait point de queue : ses « fesses étaient charnues et sans callosités ; leur « carnation est d'une blancheur douce et agréable. Sa poitrine était large ; ses bras, ses mains « et ses jambes paraissaient être bien formés : « cependant les doigts en sont écartés comme « ceux des singes. Le poil de la tête et du dos « est d'un gris sale tirant un peu sur le fauve ; « celui de la partie antérieure du corps est « moins épais et presque blanchâtre.

« Sa démarche a quelque chose de contraint ; « elle est lente au point de parcourir au plus « quatre toises en une minute : ses jambes « étaient trop longues à proportion du corps,

[1] M. Cuvier a reconnu que cette tête appartient à l'espèce du daman.

« pour qu'il pût courir commodément comme « les autres quadrupèdes; il allait plus librement debout, lors même qu'il emportait un « oiseau entre ses pattes de devant.

« Il faisait quelquefois entendre une sorte de « modulation ou de sifflement assez doux : je « pouvais aisément distinguer le cri du besoin, « du plaisir, de la douleur, et même celui du « chagrin ou de l'impatience. Si, par exemple, « j'essayais de retirer sa proie, alors ses regards « paraissaient altérés; il poussait une sorte « d'inspiration de voix tremblante et dont le « son était aigu. Les Indiens disent qu'il s'accouple en se tenant accroupi, et en se serrant « face à face avec sa femelle.

« Le thevangue diffère beaucoup des singes « par l'extérieur de sa conformation, mais encore plus par le caractère et les habitudes : il « est né mélancolique, silencieux, patient, carnivore et noctambule, vivant isolé avec sa « petite famille; tout le jour il reste accroupi, et « dort la tête appuyée sur ses deux mains réunies entre les cuisses. Mais, au milieu du sommeil, ses oreilles sont très-sensibles aux impressions du dehors, et il ne néglige point « l'occasion de saisir ce qui vient se mettre à sa « portée. Le grand soleil paraît lui déplaire, et « cependant il ne paraît pas que la pupille de « ses yeux se resserre ou soit fatiguée par le « jour qui entre dans les appartements...

« Celui que je nourrissais fut d'abord mis à « l'attache, et ensuite on lui donna la liberté. « A l'approche de la nuit, il se frottait les yeux, « ensuite, en portant attentivement ses regards « de tous côtés, il se promenait sur les meubles, « ou plutôt sur des cordes que j'avais disposées « à cet effet. Un peu de laitage et quelques fruits « bien fondants ne lui déplaisaient pas; mais il « n'était friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevait quelqu'un de ces derniers objets, il s'approchait d'un pas allongé « et circonspect, tel que celui de quelqu'un qui « marche en tâtonnant et sur la pointe des pieds « pour aller en surprendre un autre. Arrivé « environ à un pied de distance de sa proie, il « s'arrêtait; alors se levant droit sur ses jambes, il avançait d'abord en étendant doucement ses bras, puis tout à coup il la saisissait et l'étranglait avec une prestesse singulière.

« Ce malheureux petit animal périt par accident. Il me paraissait fort attaché; j'avais « l'usage de le caresser après lui avoir donné à « manger. Les marques de sa sensibilité consistaient à prendre le bout de ma main et à le « serrer contre son sein, en fixant ses yeux à « demi ouverts sur les miens. »

LE TARSIER.

(LE TARSIER AUX MAINS ROUSSES.)

Ordre des quadrumanes, genre tarsier, famille des singes. (Cuvier.)

Nous avons eu cet animal par hasard et d'une personne qui n'a pu nous dire ni d'où il venait ni comment on l'appelait : cependant il est très-remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière; les os des pieds, et surtout ceux qui composent la partie supérieure du tarse, sont d'une grandeur démesurée, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derrière soient ainsi conformées; la gerboise a le tarse encore plus long; ainsi ce nom *tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal, ne doit être pris que pour un nom précaire qu'il faudra changer lorsqu'on connaîtra son vrai nom, c'est-à-dire le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Égypte, en Barbarie et aux Indes orientales. J'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvait être du même continent et du même climat, parce qu'au premier coup d'œil il paraît lui ressembler beaucoup. Ces deux animaux sont de la même grandeur; tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur, tous deux ont les jambes de derrière excessivement longues, et celles de devant extrêmement courtes; tous deux ont la queue prodigieusement allongée et garnie de grands poils à son extrémité; tous deux ont de très-grands yeux, des oreilles droites, larges et ouvertes; tous deux ont également la partie inférieure de leurs longues jambes dénuée de poil, tandis que tout le reste de leur corps en est couvert. Ces animaux ayant de commun ces caractères très-singuliers et qui n'appartiennent qu'à eux, il semble qu'on devrait présumer qu'ils sont d'espèces voisines ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre : cependant, en les comparant par d'autres parties, l'on doit

non-seulement en douter, mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds; il a pour ainsi dire quatre mains, car ses cinq doigts sont très-longs et bien séparés; le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat, et, quoique les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. La gerboise, au contraire, n'a que quatre doigts et quatre ongles longs et courbés aux pieds de devant, et, au lieu du pouce, il n'y a qu'un tubercule sans ongle: mais, ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier, c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière. Cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder ces animaux comme d'espèces voisines, et il ne serait pas impossible qu'ils fussent aussi très-éloignés par le climat; car le tarsier, avec sa petite taille, ses quatre mains, ses longs doigts, ses petits ongles, sa grande queue, ses longs pieds, semble se rapprocher beaucoup de la marmose, du cayopollin et d'un autre petit animal que nous avons décrit sous le nom de phalanger. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes; et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourraient les fixer en nous indiquant le climat et le nom de ce petit animal.

LE RAT DE MADAGASCAR.

(LE GALAGO DE MADAGASCAR.)

Ordre des quadrumanes, genre tarsier, famille des singes. (Cuvier.)

Ce petit animal de Madagascar nous paraît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste, plus que de celle du rat; car on nous a assuré qu'on le trouvait sur les palmiers. Nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal. On doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillants aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paraît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, et s'approcher de l'écureuil et du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les voyageurs hollandais; car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits; qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts et une longue queue tachetée. Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez madame la comtesse de Marsan. Il avait des mouvements très-vifs, mais un petit cri plus faible que celui de l'écureuil et à peu près semblable; il mange aussi comme les écureuils avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant et grimpant aussi de même en écartant les jambes. Il mord assez serré, et ne s'apprivoise pas. On l'a nourri d'amandes et de fruits. Il ne sortait guère de sa caisse que la nuit, et il a très-bien passé les hivers dans une chambre où le froid était tempéré par un peu de feu.

ARTICLES

OMIS DANS L'HISTOIRE NATURELLE

DES QUADRUPÈDES.

LA MUSARAIGNE DU BRÉSIL [1].

Nous indiquons cet animal par la dénomination du *musaraigne* du Brésil, parce que nous en ignorons le nom, et qu'il ressemble plus à la musaraigne qu'à aucun autre animal; il est cependant considérablement plus grand, ayant environ cinq pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces, et qui par conséquent est plus courte à proportion que celle de la musaraigne commune; il a le museau pointu et les dents très-aiguës; sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires assez larges qui s'étendent longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue, au-dessous de laquelle on remarque aussi la bourse avec les testicules, qui sont pendants entre les pieds de derrière. Cet animal, dit Marcgrave, jouait avec les chats, qui, d'ailleurs, ne se soucient pas de le manger; et c'est encore une chose qu'il a de commun avec la musarai-

[1] Cet animal dont Buffon parle d'après Marcgrave est totalement inconnu des naturalistes modernes.

gne d'Europe, que les chats tuent, mais qu'ils ne mangent jamais.

SUPPLÉMENT AUX ARTICLES DU DAIM ET DE L'AXIS[1].

M. le duc de Richemont avait dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims, qu'on appelle vulgairement *cerfs du Gange,* et que j'ai nommée *axis.* M. Collinson m'a écrit qu'on lui avait assuré qu'ils engendraient avec les autres daims.

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, et ne forment pas de troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre : elle y existe avant celle des daims noirs et des daims blancs, et même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, et que je crois avoir été envoyées en France ; car il n'y avait auparavant en Angleterre que le daim commun *fallow-deer,* et le chevreuil en Écosse : mais indépendamment de cette première espèce de daims, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve et le daim blanc. Le mélange de toutes ces couleurs fait que dans les parcs il se trouve de très-belles variétés. »

Il y avait, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims chinois, l'un mâle et l'autre femelle : ils n'avaient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur ; le corps et la queue étaient d'un brun minime, le ventre et les jambes fauve clair, les jambes courtes, le bois large, étendu et garni d'andouillers. Cette espèce, plus petite que celle des daims ordinaires, et même que celle de l'axis, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches; mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches, il avait en plusieurs endroits quelques grands poils fauves, qui tranchaient visiblement sur le brun du corps. Au reste, la femelle était de la même couleur que le mâle, et je présume que la race pourrait non-seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.

[1] Cet article doit être ajouté à celui de l'Axis.

AVERTISSEMENT

PLACÉ

PAR M. LE COMTE DE LACÉPÈDE

Au commencement du septième volume du Supplément de l'édition des Œuvres de Buffon de l'Imprimerie royale.

Le public ayant désiré vivement jouir des derniers travaux de feu M. le comte de Buffon, qu'une longue et douloureuse maladie a enlevé l'année dernière aux sciences et aux lettres, M. le comte de Buffon son fils, ainsi que M. le chevalier de Buffon son frère, et son exécuteur testamentaire, ont bien voulu me remettre les ouvrages manuscrits qu'ils ont trouvés parmi les papiers de ce grand naturaliste, et confier le soin de diriger l'impression de ces ouvrages à celui qu'il avait chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont témoignées, qu'en publiant ces manuscrits tels qu'ils m'ont été remis. Feu M. de Buffon m'ayant souvent entretenu des projets qu'il avait formés pour ajouter à leur valeur, je sais qu'il se proposait d'y faire quelques changements. Il voulait particulièrement abréger plusieurs descriptions qu'il avait faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il savait employer avec tant d'art, les mêler avec des considérations plus générales, présenter les rapports des diverses parties de son ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatants, auraient répandu sur l'ensemble une nouvelle lumière et une chaleur plus vive ; mais le génie de ce grand écrivain aurait pu seul terminer ses productions. Ce volume sera donc composé des articles laissés par M. de Buffon, tels qu'ils étaient lorsqu'il allait les perfectionner; jai cru seulement que l'on ne serait pas fâché de trouver, dans cet avertissement, l'indication des changements essentiels qu'il avait déterminés, et les noms des auteurs dans lesquels on verra des détails plus étendus sur les animaux, dont il voulait compléter l'histoire. J'ai pensé que ces observations étaient autant d'hommages que je devais à sa mémoire, ainsi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

Au reste, on trouvera dans ce volume qua-

tre-vingt-deux planches très-précieuses, tant par l'exactitude et la beauté des dessins, que par la rareté de la plupart des animaux qu'elles représentent.

Article des orangs-outangs.

Le singe indiqué comme étant peut-être une variété par laquelle l'espèce du *pongo* ou grand *orang-outang* se rapprocherait du *mandrill*, est le *choras*, dont on pourra voir la description. Nous devons observer aussi que l'individu femelle, dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles, d'après M. Vosmaër, est le même que celui dont il donne la description et l'histoire, d'après M. Allamand.

Article du pithèque.

La comparaison la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, et le singe si bien décrit par M. Daubenton, sous le nom de *magot*, a prouvé qu'ils appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne présentent que de légères différences relatives au sexe, ou qui disparaissent avec l'âge; mais un de nos confrères, M. Desfontaines, savant professeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il existait en Afrique, ainsi que l'ont dit plusieurs voyageurs, une espèce de singe sans queue, à laquelle il a laissé le nom de *magot*, dans les observations employées par M. de Buffon, qui est en effet très-voisine de celle du magot, et qui en diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainsi que par ses habitudes. C'est à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *simia-inuus* donné au *magot* ou *pithèque*, par plusieurs naturalistes; et c'est à ce même animal qu'il faudra rapporter aussi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon, des habitudes du singe connu depuis longtemps en Europe sous le nom de *magot*, et avec lequel les animaux appelés *pithèques* ne forment qu'une seule et même espèce. Au reste, très-peu de temps avant sa mort, M. de Buffon avait lui-même adopté cette opinion.

Article du lowando.

Le babouin que M. de Buffon avait cru devoir rapporter à l'espèce du *lowando*, est absolument le même que le *babouin à museau de chien*, dont il parle dans l'article précédent, d'après plusieurs naturalistes, et que M. Linnée a nommé *simia hamadryas.*

Article de la guenon à long nez.

Des Cochinchinois qui sont venus au cabinet du Roi ont reconnu cet animal, dont on y conserve la dépouille. Ils nous ont appris qu'il était très-commun dans leur pays, où on le nomme *khî dôc*, c'est-à-dire *grand singe;* il devient en effet très-grand et très-gros. Il va par troupes nombreuses; il ne se nourrit que de fruits; son naturel est cependant presque féroce, et lorsqu'on l'attaque, il se défend avec beaucoup de force et de courage. M. Daubenton se propose de publier un mémoire au sujet de cet animal remarquable.

Article du macaque à queue courte.

Ce singe a de très-grands rapports avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, et qui porte le nom de *simia cynosuros* (édition augmentée et corrigée du système de M. Linnée, vol. I, à Leipsick, 1788.)

Article de l'alouate.

Une planche jointe à cet article représente un sapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laissé aucune description, et qui paraît avoir de très-grands rapports avec l'alouate.

Article du petit maki gris.

Ce maki, ainsi que celui dont M. de Buffon donne la description dans l'article suivant, sont de l'espèce du maki appelée *lemur laniger* par M. Gmelin (ouvrage déjà cité).

Article du loris du Bengale.

On trouvera dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin, les noms des divers auteurs qui ont fait connaître ce loris : ce savant continuateur de M. Linnée lui a conservé le nom de *lemur tardigradus*, et M. de Buffon a été très-fondé à le regarder comme appartenant à l'espèce du loris dont il avait déjà traité.

Article du Bizaam.

M. Schreber en a parlé (vol. III, page 425), et l'a fait représenter (planche CXV); M. Gmelin l'a nommé *viverra tigrina.*

Article du putois rayé de l'Inde.

C'est avec toute raison que M. de Buffon a cru devoir séparer du genre des chats cet animal rayé, qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en est séparé par la forme ainsi que par la position de ses dents, et que M. Gmelin a placé parmi les *viverra*, sous le nom de *viverra fasciata*.

Article du grand écureuil de la côte de Malabar.

Cet écureuil, qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagascar dont M. de Buffon a traité dans l'article suivant, est le même que celui que M. Gmelin a nommé le très-grand écureuil (*sciurus maximus*), et dont M. Schreber a donné la figure, vol. IV, planche CCXVII, *b*.

Article de l'aye-aye.

M. Gmelin l'a nommé écureuil de Madagascar, à cause de sa conformation, qui le rapproche des écureuils, quoique ses habitudes l'en éloignent, ainsi que l'a très-bien observé cet habile naturaliste; mais il ne faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagascar, dont parle M. de Buffon et qui est un animal tout à fait différent, tant par ses habitudes que par sa forme.

Article du phalanger.

Ce quadrupède, dont ont parlé MM. Valentin, Pallas, Erxleben, Schreber et Pennant, a été nommé par M. Gmelin *didelphis orientalis*, et placé, à cause de sa conformation, dans le même genre que le sarigue, la marmose, le cayopollin, etc. M. de Buffon paraît avoir une opinion contraire en assurant que le phalanger n'est pas du même genre que ces mêmes sarigue, cayopollin et marmose; mais nous devons observer que, dans cette note, ainsi que dans beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, et quelquefois par classe, qu'une sorte de famille naturelle fondée sur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, et en même temps sur la grande ressemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverses espèces de cette famille ne présenteraient pas une conformation semblable dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres méthodiques considèrent la ressemblance ou la différence, pour rapprocher ou séparer les espèces.

Article de la grande chauve-souris fer-de-lance.

Cette espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval, avec laquelle elle a beaucoup de rapports; et le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne, qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

Article de la chauve-souris de la Guiane.

Le nombre de ses dents incisives, ainsi que la forme de ses oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauves-souris déjà décrites par les naturalistes, et dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire supérieure sans incisives, et la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents incisives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage, sous le nom de *vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'en bas; et ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives qui garnissent la mâchoire inférieure de la chauve-souris dont il est ici question sont très-petites, et divisées en deux: de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

Article du coendou à longue queue.

C'est le même animal que M. Brisson a nommé grand porc-épic d'Amérique, dont Barrère a parlé, dont Marcgrave a fait mention et donné la figure, et que M. Gmelin a regardé avec raison comme une variété du coendou ordinaire.

Article du Klipdas ou de la marmotte du cap de Bonne-Espérance.

C'est le *hyrax capensis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin, cité par M. de Buffon, en a donné la description, la figure et l'histoire, dans les Mémoires des Curieux de la nature de Berlin.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

